UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Revue

des

Études Napoléoniennes

Les Origines de l'Europe Nouvelle

XI

Fr. Hist.
R.

Revue

des

La médaille d'Austerlitz.
(Luigi Manfredini.)

Études Napoléoniennes

Les Origines de l'Europe Nouvelle

Directeur : ÉDOUARD DRIAULT

Sine irā et studio.
(Tacite. *Annales*, I, 1.)

SIXIÈME ANNÉE

Tome Onzième

JANVIER A JUIN 1917

147409
11/4/18

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

PH. A. HENNEQUIN
ET LES « REMORDS D'ORESTE »

> Avez-vous vu le tableau capital de ces temps-là, le grand tableau d'Hennequin (qu'on cache si sottement au Louvre), *Oreste aux mains des furies?* Voilà l'idée vraie de l'époque. Beaucoup étaient torturés, désespérés d'avoir été cruels par peur, s'accusaient les uns les autres, se déchiraient, se mordaient.
>
> (MICHELET, *Histoire du XIXe siècle*, t. Ier.)

Philippe-Auguste Hennequin est bien oublié, après avoir bénéficié d'une notoriété peut-être excessive. Si, parmi les élèves de David, il n'apparaît pas comme le mieux doué, sa science était certaine et il la mettait au service d'une conviction profonde. Il est, de tous, celui dont les œuvres incarnent le plus intensivement l'esprit révolutionnaire. Moins féru, peut-être, du régime impérial, il avait, dans la composition d'une pièce allégorique qui fut gravée, *La Liberté de l'Italie, dédiée aux hommes libres* [1], apporté cependant son précoce témoignage d'admiration au jeune général Bonaparte (1797). Aussi, devait-il, plus tard, compter parmi les artistes pris en considération par le nouveau gouvernement et chargés de retracer les grands événements contemporains. Une lettre du

1. Au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, la collection Hennin conserve sous les n°s 12313 et 12314 le dessin original très poussé, mis à l'effet à l'encre de Chine, et la gravure, trop noire comparativement, de Monsaldy. Près du tombeau de Virgile le général Bonaparte tient embrassés le Peuple et la Sagesse; au-dessus planent la Victoire et la Renommée. On lit sous la gravure : « *Se vend à Paris chez Hennequin, rue du Pot-de-Fer, N° 957, près la ci-devant église St Sulpice* ». Peu après, Hennequin collabora à une autre pièce, un portrait équestre du général Bonaparte qui eut plusieurs tirages ainsi que le révèlent les modifications apportées dans l'orthographe du nom : Buonaparte, et l'énoncé des grades. On lit sous le premier état : « *Dessiné par le C. Ph. A. Hennequin, gravé par J. F. Tassaert, C^n français*, an 6. *Le portrait d'après le tableau original peint d'après nature à Milan par le Cit. Appiani, appartenant au C. Visconti, Ambassad^r de la République Cisalpine près la Rép^e Française. Se vend à Paris chez Tassaert, rue Hyacinthe, N° 688, D^on des Thermes et chez Lemonnier, M^d d'estampes au Palais du Conseil des Cinq-Cents.* » (*B. N.*, Estampes, Collection Hennin, 12381, 14127, 14128).

ministre de l'Intérieur, écrite à l'occasion de l'ouverture du Salon de 1802, le comprend parmi les personnalités : David, Regnault, Prud'hon, Gros, Gérard, etc., qui seront prévenues du passage du Premier Consul dans les galeries. Car, « là seulement il désire examiner les productions des artistes les plus distingués ». En 1806, il est désigné pour peindre une toile de 12 000 francs relative à la campagne d'Austerlitz [1]. Si cette commande fut abandonnée, il avait bénéficié de compensations. Sa *Bataille de Quiberon*, aujourd'hui au musée de Toulouse, avait été acquise par le gouvernement à la suite du Salon de 1804, tandis que la *Distribution de Croix à l'armée de l'Océan* (1806), conservée au musée de Versailles, était le résultat d'une commande directe [2].

La notoriété d'Hennequin remontait au Salon de 1800. Cette année-là, il avait envoyé *Les Remords d'Oreste*, grande toile de 3 m. 80 de hauteur sur 5 m. 18 de largeur, qui s'imposa au public non à cause de ses dimensions, mais en raison du sujet passionnant, vigoureusement traité et avec une intelligence de composition, une science anatomique, à laquelle les connaisseurs les plus difficiles, et David tout le premier, rendirent largement hommage. Les Furies poursuivent Oreste, s'attachent à lui, le déchirent, et l'une d'elles lui montre sa mère le poignard encore plongé dans le sein. Mais Électre, sa sœur, le soutient dans ses bras et par derrière, Pylade, couronné de feuillages, se cache le visage. — Regardez la dramatique reproduction qui en est ici donnée d'après l'excellente eau-forte de Queverdo [3], colorez-la de tonalités sobres mais énergiques, et dites si ce n'est pas là une belle page, bien dans la tradition de l'École française qui toujours eut la préoccupation d'apporter, même dans les plus dramatiques épisodes, rythme et clarté.

En dehors de ses mérites techniques, le tableau d'Hennequin

1. Archives du Louvre. Voy. François Benoist, *L'Art français sous la Révolution et l'Empire* (1897).

2. « Ce tableau dont le dessin a été fait à Boulogne le jour de la Fête, par l'auteur, a été ordonné par S. E. Monsieur le grand chancelier de la Légion d'honneur » (Livret du Salon de 1806).

3. Dessin de Marchais, eau-forte de Queverdo terminée par Pigeot. En 1820, Hennequin en fit lui-même une lithographie, mais lourde et de peu d'esprit, sentant la vieillesse.

Les Remords d'Oreste, par Ph.-A. Hennequin,
d'après la gravure de Queverdo et Pigeot.

avait pour les contemporains un autre attrait, celui d'une signification politique. Pareille fortune, au salon de l'année précédente, avait servi Pierre Guérin avec son *Retour de Marcus-Sextus*, qui permettait aux âmés sensibles de saluer en ce romain imaginaire l'image du proscrit, — de l'émigré dont les congénères revenaient en foule. Les tendances de l'œuvre d'Hennequin étaient tout autres. Plus justement il aurait pu intituler sa toile *Oreste poursuivi par les Furies*, car Oreste n'est autre que l'esprit révolutionnaire persécuté par la contre-révolution victorieuse personnifiée par les Furies. Il faut donc voir là, moins un tableau d'histoire tel qu'on l'entendait au moment où il fut peint, qu'une représentation allégorique d'un des instants les plus tragiques, les plus décevants de la Révolution.

Aussi, les quelques marques de désapprobation qui se manifestèrent vinrent-elles de la coterie qui, l'année précédente, avait acclamé le *Retour de Marcus-Sextus*, grossie, cette fois, de récents élèves de David, fils de famille pour la plupart, dont la virilité était postérieure au grand enthousiasme de 1789-1793.

Mais, Hennequin pouvait leur opposer l'approbation de son maître qui fit aux dissidents un pompeux éloge du tableau [1], leur en vantant *l'énergie*, les éloges des penseurs et des artistes, les appréciations des écrivains d'art. Pour les uns et les autres, l'œuvre était *antique* et ils en louaient le grand caractère, la hardiesse dans le mouvement, les anatomies savantes. Aucune difficulté que n'ait affrontée et vaincue Hennequin. Figures surplombantes, raccourcis audacieux, attaches hardies. Tout cela accusé par une couleur un peu fausse peut-être, mais sobre, qui apparentait la peinture au bas-relief, grande préoccupation de l'instant.

Bref, malgré les appréciations du parti contre-révolutionnaire de jour en jour plus actif, l'œuvre s'imposait à ce point qu'elle était acquise par l'Administration du Musée après avoir valu à son

1. E. J. Delecluze, *Louis David, son école et son temps*. Paris, 1855. Cf. aussi les opinions émises, en 1800, et plus tard, par : Landon, *Annales du Musée*, I, p. 106. — Chaussard, *Décade philosophique*, an VIII. — Le Breton, *Rapport sur les Beaux-Arts*, 1808. — G. de Saint-Germain, *Le Spectateur*. — Em. David, *Musée de la Chambre des Pairs*, dans *Le Moniteur* de 1818.

auteur l'un des deux prix d'encouragement de 1re classe, d'une valeur de 6 000 francs, ce qui était la plus grande récompense réservée aux arts en ce temps-là. En outre, l'Institut comprenait Hennequin dans la liste des noms qui devaient être proclamés à la fête du 1er vendémiaire an VIII. Dernier honneur, l'œuvre fut admise à figurer au fameux salon de 1814 où, pour affirmer aux yeux de l'étranger la vitalité de l'École française, reparurent les toiles les plus réputées des précédentes expositions.

Mais, en art comme en toutes choses, les goûts changent. L'école de David connut par la suite la désaffection des artistes et des amateurs. *Les Remords d'Oreste* perdirent de leur signification, et le moment vint où l'on ne vit plus dans cette composition de vingt mètres carrés qu'une toile encombrante. Toutefois, passée du Luxembourg au Louvre, elle continua à figurer sur les livrets du musée. Le catalogue Villot, établi au commencement du règne de Napoléon III, est le dernier qui la mentionne. Cependant, un astérisque fait connaître qu'elle n'est plus exposée.

Sous la troisième République, il devait lui arriver pire. Mais, avant de conter cette fin lamentable, revenons un peu sur Hennequin dont la vie n'a pas fait, que nous sachions, l'objet d'une monographie sérieuse, soigneusement datée. En respectant la chronologie des événements auxquels l'artiste fut mêlé et en utilisant quelques dates certaines, nous allons tenter, au moins, une notice sommaire.

*
* *

Philippe-Auguste Hennequin était bien l'homme de son œuvre. Né à Lyon, le 20 août 1762, de Gilles-Jean Hennequin, marchand fabricant, et de Catherine Simon, sa femme [1], l'aisance familiale lui avait permis de pousser aussi loin que possible son éducation artistique. Élève de l'école lyonnaise, alors dirigée par Nonnotte, puis à Paris, de Taraval, Gois et Brenet, il entra enfin chez Louis

1. Natalis Rondot, *Les Peintres de Lyon* (Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, session de 1887); Léon Charvet, *Enseignement public des Arts du dessin à Lyon* (Réun. des Soc. B.-A. Session de 1905).

David qui donna une définitive empreinte à son talent. En 1784, après avoir satisfait au concours d'esquisse, il était admis à participer, en vue du grand prix, à l'épreuve de l'académie peinte en même temps que Drouais, Lethière, Gounod, Fabre, Reattu, Caraffe, Demarne, etc. Mais il ne devait pas aller plus loin et c'est à ses frais qu'il connut Rome [1]. Il s'y trouvait en 1792 et propageait là-bas les idées révolutionnaires dont il était un fervent adepte [2]. En dépit des efforts du prudent Ménageot, le palais Mancini, alors résidence des élèves de l'Académie de France, était du fait de quelques pensionnaires ardents et de leurs amis de passage, transformé en une sorte de club. Il y avait là, au titre de grands prix, Girodet, Meynier, Lemot, J. E. Dumont, Bridan, Gounod, Laffitte, Reattu, etc., dont les opinions étaient diverses. Mais c'était du dehors que venait l'incendie. La Révolution paraissait maîtresse de l'Académie quand y entraient Chinard, le charmant sculpteur, et son ami l'architecte Rater, Hennequin et son camarade d'atelier Topino-Lebrun qui reviendra à Paris pour siéger au Tribunal révolutionnaire; d'autres encore : artistes ou amateurs également imbus des idées nouvelles. Le bruit de leurs discussions a sa répercussion en ville, le gouvernement papal s'inquiète, fait marcher l'Inquisition et, un beau jour, s'empare de Chinard accusé d'avoir, dans un groupe allégorique, bafoué la

1. Aussi est-ce à tort que les signataires des notices insérées dans les *Biographies*, Rabbe, Michaud, Hœfer, et même Renouvier dans sa belle histoire de *L'Art sous la Révolution*, le présentent comme titulaire d'un grand prix de peinture et pensionnaire de l'Académie de France. La preuve contraire est donnée par la liste des Grands Prix, publiée par MM. Jules Guiffrey et Barthélemy, sous les auspices de l'Institut; les *Procès-verbaux de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture*, et la *Correspondance des Directeurs de l'Académie de France à Rome*, édités par la Société de l'Art français.

2. Sa réputation était alors assise sur une *Fédération de 1790*, exécutée à Paris. Mais, en 1791, il fut tenu à des séjours à Lyon, car les administrateurs du district l'avaient chargé en août, conjointement avec Janin, ex-Augustin « d'examiner et vérifier les tableaux, statues, bronzes et autres monumens des arts qui se trouvent dans les églises et maisons ci-devant occupées dans l'étendue du district » et de choisir ceux qui, par leur intérêt, méritent d'être retirés des ventes de mobiliers ecclésiastiques et placés dans des dépôts en vue d'une utilisation ultérieure. En novembre 1792, Hennequin remettait à la municipalité lyonnaise un inventaire mentionnant la réunion dans les salles du couvent Saint-Pierre, où devait plus tard s'ouvrir le Musée de la ville et où il est encore installé, — et si bien, — de 267 peintures dont 12 étaient considérées comme des morceaux capitaux. (Charvet, *Enseignement public des Arts du dessin à Lyon*. Réunion des Sociétés des Beaux-Arts. Sessions 1905, p. 538 et 568; 1906, p. 125.)

religion et la papauté[1]. La populace s'en mêle (septembre-octobre 1792), l'Académie de France est envahie, pillée. Prélude à une émeute plus grave qui devait au commencement de 1793 entraîner l'assassinat de Basseville, le chargé d'affaires de France.

Hennequin menacé dans sa liberté, lui aussi, réussit à quitter Rome, l'Italie et à gagner Lyon où il mit son talent et sa personne au service de la Commune révolutionnaire, donnant le dessin de divers monuments élevés à l'occasion de cérémonies patriotiques ou composant des vignettes allégoriques destinées à la municipalité, aux sections. Il commence enfin, à la demande de la Mairie, une vaste composition avec figures plus grandes que nature, qui est destinée à être placée dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Le sujet : *Triomphe du Peuple français* ou *Le 10 août*. L'ébauche est terminée en six mois. Mais des incidents surviennent, la Municipalité de Bertrand et Châlier est renversée par les royalistes. Ceux-ci, à leur tour, sont châtiés par les troupes de la Convention victorieuse; Lyon suspecte est devenue Ville-Affranchie. Le moment paraît peu favorable aux arts. Ce n'est pas l'avis d'Hennequin qui, à la date du 14 pluviôse an II (2 février 1794), adresse une épître à la Commission temporaire composée de Marino, Boissière et Chambellan, pour lui proposer d'exécuter un tableau qui perpétuerait « le souvenir de la rebellion et de la destruction de la ville[2] ». C'était aller un peu

1. Topino-Lebrun, dans la lettre si curieuse qu'il adressa de Florence à Louis David au sujet de ces événements, et que le grand peintre lut à la Convention au cours de la séance du 21 novembre 1792, écrit : « Les groupes saisis sont *La Liberté couronnant le génie de la France*, *Jupiter foudroyant l'aristocratie*, et *La Religion assise soutenant le génie de la France*, dont les pieds posent sur des nuages et dont la tête ornée de rayons indique qu'il est la lumière du monde. Eh bien, les *abbatti* du gouvernement ont répandu dans le public que Chinard avait outragé la religion, qu'elle était foulée aux pieds, etc. »

Les deux premiers groupes destinés à soutenir des candélabres, avaient été commandés à Chinard par un riche négociant installé à Lyon, van Risamburgh. Ils avaient, eux, un caractère révolutionnaire accentué : la superstition était figurée par des accessoires employés dans la célébration du culte. J'ai, dans une étude sur Joseph Chinard, exposé les raisons qui me font penser que le sujet de ces deux groupes avait été fourni par Hennequin (*Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1910, p. 33-34).

2. On ne cite nulle part d'esquisse de cette composition. Mais je crois bien en posséder le dessin dramatisé par le moyen de rehauts d'encre de chine et mis au carreau en vue d'une présentation de plus grandes dimensions.

Le drame est situé sur une langue de terre, au confluent de deux rivières. A l'extrême pointe, au pied d'un jeune arbre dépouillé, se voient les figures allégoriques

loin. Aussi, le représentant du peuple Meaulle se borne-t-il à écrire au dos de la lettre cette note peu compromettante : « Les représentants du peuple ne peuvent qu'encourager les arts et le pétitionnaire est très libre d'exercer son génie. » Hennequin avait, au reste, bien assez à s'occuper avec le seul *Triomphe du Peuple français*. Cependant l'exécution n'alla pas toute seule. Une municipalité vint qui se montra peu disposée à remplir les engagements des précédentes, déclarant qu'il n'y avait pas lieu de continuer un ouvrage de luxe quand les fonds manquent pour les travaux indispensables; elle offrait une indemnité. Pour conjurer la fortune contraire, Hennequin trouve heureusement de puissants appuis. Le conventionnel Vitet[1] insiste sur ce qu'un pareil tableau est « propre à inspirer de l'amour pour la république et de la haine pour la royauté » et son collègue Reverchon, commissaire du gouvernement dans le département du Rhône, arrête que le tableau commencé à Lyon sera terminé à Paris. *Le Triomphe du Peuple français au 10 août* parut, en effet, au salon de 1799 et, propriété de l'État, entra au musée spécial de l'École Française[2] qui venait d'être créé à Versailles. Cet incident démontre que malgré ses idées exaltées, Hennequin avait un certain sens pratique qui lui permettait d'user utilement des relations qu'il avait réussi à se créer. C'est, encore grâce à elles, qu'il se tira de deux mauvais cas. On s'était souvenu à Lyon du malencontreux projet adressé à la Commission temporaire. Aussi, après Thermidor la réaction s'empressa-t-elle de l'incarcérer comme terroriste et il

du Rhône et de la Saône éplorée. Au milieu, le Génie de la Liberté irradie des rayons qui éclairent le corps décapité d'une victime de la contre-Révolution (Châlier ?) dont une femme agenouillée drapée en des voiles de deuil, tient dans ses mains la tête exsangue. Le Génie de la Liberté chasse vers la gauche le Fanatisme sous le costume d'un évêque et le Royalisme chargé d'un sceptre et des attributs de l'esclavage. Un lion héraldique fuit avec les deux personnages. Au fond, une batterie d'artillerie foudroie la ville que signalent un pont et des monuments; horizon de montagnes.

Quel autre qu'Hennequin aurait eu l'idée d'une aussi implacable composition?

1. Il existe, d'après Hennequin, un portrait de Vitet, gravé par Tardieu l'aîné. C'est une jolie pièce ovale dans un encadrement décoré des attributs de la Médecine.

2. L'explication de cette toile de 6 m. 94 sur 4 m. 36 tient une page entière du livret du Salon de l'an VII. Elle commence ainsi : « Le Peuple armé de sa massue et tenant la balance de la Justice, vient de renverser le colosse de la Royauté, dont la chute est exprimée par ses attributs brisés.... » Les figures de la Liberté et de la Philosophie sont opposées à la Discorde, la Fureur, les Crimes. Une note fait connaître que le tableau « appartient à la République ».

aurait certainement subi le sort de ses co-détenus, s'il n'était parvenu à s'échapper de sa geôle avant leur massacre. Réfugié à Paris, il trouve encore le moyen de se compromettre dans la conjuration des Égaux. Incarcéré au Temple[1], il rencontra heureusement un sauveur, dans la personne du ministre François de Neufchâteau.

Dès lors, il ne devait plus manifester ses sentiments qu'à l'aide de ses pinceaux, c'est-à-dire en exposant : en 1799, sa gigantesque toile du *Triomphe du Peuple français*, en 1800, ses *Remords d'Oreste*. Ces deux envois avaient été précédés, en 1798, du *Portrait de la citoyenne Blanc* et de celui du général de brigade *Marmont*, auxquels était joint un *Pâris s'arrachant des bras d'Hélène pour aller combattre Ménélas*. Ils allaient être suivis : au salon de 1804, de la *Bataille de Quiberon* ; à celui de 1806, de la *Bataille des Pyramides* et de la *Distribution des Croix de la Légion d'Honneur à l'armée des côtes de l'Océan*.

Avec ces dernières compositions, Hennequin ne retrouva plus le succès qu'il avait connu en l'an VIII. Les éloges alors reçus l'avaient au reste grisé et avaient influé à tel point sur ses amis qu'ils devaient se montrer injustes jusqu'à la maladresse, lors du jugement du concours institué par le Premier-Consul[2] pour l'exécution d'un tableau destiné à rappeler l'héroïsme des soldats français à la bataille de Nazareth.

Quatre concurrents se présentèrent : Gros, Hennequin, Caraffe et Taunay. Le premier eut le prix sur une esquisse admirable, conservée au Musée de Nantes ; Taunay fit une œuvre pittoresque qui a été revue avec plaisir à l'une des récentes expositions de

1. Cette détention est précisée par la suscription de l'un des deux dessins d'Hennequin que conserve le Louvre : *Homère à travers les vallées de la Grèce fait entendre ses vers à des nymphes et à des bergers*. On lit au bas, à droite : *Fait au Temple, le 26 vendémiaire an V. Hennequin.*

2. Arrêté du 2 floréal an V, pris devant Saint-Jean-d'Acre. Le général Bonaparte « voulant donner une marque de satisfaction particulière aux trois cents braves commandés par le général Junot, au combat de Nazareth », ordonne qu'il sera « proposé une médaille de 12 000 francs pour prix du meilleur tableau représentant ce combat ». En ventôse an IX, les conditions du concours sont établies et le 19 vendémiaire an X, un rapport du ministre de l'Intérieur fixe le nombre et la qualité de la Commission appelée à juger les esquisses. Junot faisait partie de ce jury (Voy. sur ce concours et l'œuvre de Gros, les notes du *Catalogue du Musée municipal de Nantes*, publié par Marcel Nicolle, avec la collaboration d'Emile Dacier (Nantes, 1913).

guerre organisée à la Salle du Jeu de Paume. Les projets de Caraffe et d'Hennequin sont, croyons-nous, perdus, mais il existe sur le dernier toute une littérature[1], car la décision du jury fut contestée par un groupe d'écrivains et d'artistes fanatiques d'Hennequin. Gros fut, par eux, qualifié de « ressort innocent d'une faction coupable » et Detournelle, dans le même esprit, parle de « la honte d'un jugement qui a dépouillé Hennequin du prix qui lui était acquis[2] ». Notre artiste lui-même, ne s'avouant pas vaincu, annonça l'exécution de son projet et à cette intention fit insérer dans les journaux un avis demandant les portraits des militaires qui s'étaient trouvés au combat : « Car, observait-il, il est bien juste que le soldat qui contribue si fort au gain des batailles trouve parmi ses contemporains et la postérité des amis justes et reconnaissants. »

Hennequin et ses partisans semblent avoir eu tort ici, car, si Gros a montré quel peintre de batailles il était, Hennequin n'a pas dépassé l'ordinaire dans la peinture martiale, et c'est ce que constatait, dans une critique de près de cinq pages, un homme auquel il était pourtant sympathique, Chaussard, à l'occasion de l'envoi au Salon de 1806 de la *Bataille des Pyramides*.

Hennequin entendait-il bouder à de pareilles critiques ou avait-il d'autres motifs d'absence? La non-exécution de l'importante commande de 1806 le pourrait faire penser. Quoi qu'il en soit, il ne devait reparaître qu'au Salon de 1814, mais en belle posture, c'est-à-dire avec ses *Remords d'Oreste* réexposés pour raisons nationales et accompagnés du *Portrait du docteur Magnan*, d'un *Christ au Tombeau*, enfin d'un sujet qui étonne sous sa signature : *l'Escarpolette ou l'Amour caché derrière les roses*. C'est son adieu aux expositions parisiennes, car la défaite de Waterloo survenue et Louis XVIII définitivement assis sur son trône, Hennequin s'exile, s'installe à Liége, puis à Tournay où il devient directeur de l'Académie de dessin, et meurt en 1833, aux environs, à Leuze. De 1815 à 1833,

1. *Clef du Cabinet*, 26 frimaire an X; *Journal des Spectacles, de la Musique et des Arts*, 8 nivôse an X; *Bulletin de la Société de l'Art français*, t. IV, p. 210; *Revue Universelle des Arts*, t. XXII, p. 261.

2. *Le Pausanias français* (Salon de 1806) par un observateur impartial (Chaussard). Paris, Buisson, 1806, in-8.

il devait bénéficier des encouragements du gouvernement des Pays-Bas pour lequel il peignit une vaste toile commémorant le *Dévouement de trois cents citoyens de Franchimont qui périrent jusqu'au dernier pour la défense de leur cité.* Toutefois, en 1825, il se rappela au souvenir des Français en envoyant à l'exposition de Lille, *Socrate au milieu de ses principaux disciples*, *Catherine de Lalain* et un *Paysage historique*. Mais, si l'on en juge par les fragments reproduits dans le recueil de lithographies, qu'il publia en 1825[1], ces œuvres ne rappellent plus sa manière forte de l'an VIII; son crayon s'est alourdi, ses personnages, naguère trop allongés, paraissent tassés. Dans ces lithographies on ne trouve à louer que la délicatesse du crayon, maintenue dans ces gris transparents qui sont l'un des charmes des meilleurs dessins sur pierre.

Son œuvre gravé vaut mieux. Il est vrai qu'il appartient à sa belle époque, que sa pointe comme son crayon ont, alors, des qualités de vigueur, une puissance expressive qui disparaissent après 1800. Et c'est avec justice que Renouvier jugeant sur ce qu'il en connaissait a écrit : « Tous ses biographes disent qu'il a fait lui-même beaucoup de gravures. On ne les trouve nulle part décrites, ni même énumérées; elles sont tombées dans le mépris public; l'énergie de leur manière les fera un jour rechercher. »

Ajoutons qu'il est telle d'entre elles, que ne semble pas avoir connue Renouvier, *Diane et Endymion* qui, par l'élégance de la pointe, la fermeté du trait, un sens très vif de la beauté féminine, mériterait d'entrer dans les portefeuilles des amateurs d'estampes du XVIIIe siècle. C'est une œuvre originale d'Hennequin et qui paraît avoir été exécutée avant 1789, tant elle a de grâce. Dirai-je qu'elle me fait penser à Rops. Il faut l'aller voir au Cabinet des Estampes[2], de même que *le Français régénéré par la Constitution*[3].

1. *Recueil d'Esquisses et Fragmens de compositions de M. Hennequin, lithographiés par lui, 1825.* Trente-deux pièces y compris la feuille de titre ornée d'une composition où l'on voit l'Histoire inscrivant sur une pierre soutenue par le Temps : *Senefelder inventeur de la lithographie.* Au-dessus, cette légende : *Le Temps respecte le burin de l'Histoire.*

2. Supplément relié. *Hennequin.*

3. Collection Hennin, n° 12288. — *Sous les traits d'un jeune homme ardent et plein de vigueur, le Français regénéré par la Constitution s'attache à elle, et vole au bonheur, tandis que le fanatisme aveugle, l'orgueil et la féroce ignorance emoussent leurs traits contre son egide.* Inv. et gravé par Ph. Hennequin. A Lyon, chez l'Auteur, Maison

autre pièce originale mais dans la manière des œuvres essentielles d'Hennequin. Elle vaut techniquement par la sûreté du trait, l'heureuse disposition des tailles qui restent à l'effet sans recourir à des oppositions violentes. Faut-il signaler une troisième pièce, une pièce satirique à l'eau-forte pure dirigée contre un personnage de la Révolution. Une furie entasse des victimes au bas d'une stèle supportant un buste, celui du personnage visé. Légende manuscrite : « Ce sont des hommes irascibles qu'il faut anéantir quand on s'en est servi. — Morale de C... à l'égard des patriotes[1]. »

*
* *

En dehors de ces feuilles légères qui, pour tant d'artistes naguère loués mais vite méconnus, constituent le témoignage le plus certain de leurs recherches, que reste-t-il de l'œuvre d'Hennequin? Aux musées de Lyon, d'Angers, du Mans, d'Orléans, de menues compositions, des figures allégoriques, quelques dessins; au Musée de Versailles, deux toiles historiques, un portrait, un dessin[2]; au Louvre, un *Hercule français* encastré dans le plafond de la salle des Antonins. Quant aux vastes compositions, elles ont dû faire place à des productions souvent aussi encombrantes mais plus modernes, et de valeur moindre le plus souvent. Ainsi, le *Triomphe du Peuple français* attribué au cours du XIXe siècle au musée de Rouen, n'est plus exposé. Il en est de même, m'assure-t-on, pour la *Bataille de Quiberon* envoyée, dès 1812, au musée de Toulouse. On passerait sur cela, si les *Remords d'Oreste*, vraiment forte peinture et caractéristique d'un moment de l'art, était

Neyrat, aux Brotteaux et chez Allier et Cie, Place des Terraux, n° 109. A Paris, chez Sauvage, marchand d'estampes, quai Voltaire.

1. Supplément non relié. Hennequin (Ph. A.).

2. *Bataille des Pyramides, Distribution des Croix à l'Armée de l'Océan, Portrait du maréchal Pérignon, Allégorie à la gloire de Napoléon* (1806), dessin à la plume lavé de bistre, de 0,66 de hauteur sur 1 m. 12 de largeur. MM. Jean Guiffrey et Pierre Marcel le décrivent ainsi : « La France, assise, ayant auprès d'elle un génie et l'Empereur en Dieu antique, reçoit les armes que lui présentent les nations prosternées. Mars, impuissant, est enchaîné par la Victoire; des déesses suspendent des trophées à un olivier; des petits génies lèvent des armes; la Renommée embouche sa trompette. A gauche, l'Histoire vient d'inscrire sur un cartouche des noms de victoires. Dans le ciel, la Justice et d'autres allégories (*Inventaire général des dessins du Musée du Louvre et du Musée de Versailles* (t. VI).

quelque part visible. Mais, sortie du Louvre en 1874 en même temps que nombre d'œuvres retirées alors du grand musée, elle a été attribuée à la ville de Saint-Pol.

Or, à son arrivée, on s'aperçut que cette toile de 5 mètres ne pouvait trouver place dans le comble mansardé qui servait de musée. Elle fut quelque temps déposée dans la salle des Fêtes de la mairie, mais à l'occasion d'une cérémonie organisée dans le local, un maire la trouva gênante, la fit déclouer, rouler et transporter au grenier. Elle y gît depuis plus de vingt ans. Un peu avant la guerre, sur les indications de l'auteur de cette étude qui avait cru devoir enquêter au sujet de la peinture d'Hennequin[1], le maire de Lyon, M. Herriot, si versé dans les choses d'art, tenta de faire revenir à Lyon le chef-d'œuvre de son compatriote.

Les exigences de la ville de Saint-Pol sur un tableau qui, en fait, ne lui appartient pas, qu'elle a reçu seulement en dépôt et qu'elle laisse lentement détruire, ont été telles que la municipalité de Lyon a dû renoncer à continuer les pourparlers engagés.

Et cependant, la direction des Beaux-Arts, véritable propriétaire de l'œuvre, reste muette. La guerre terminée, n'y aura-t-il personne pour sauver ce tableau et d'autres qui sont dans le même cas? — Les *Remords d'Oreste*, à défaut d'un musée, feraient très bien dans une salle de Tribunal.

Il se trouve que dans la Chambre actuelle, aux extrémités opposées de l'hémicycle, siègent quelques députés également épris des choses d'art et très renseignés sur l'histoire de la production nationale, M. Engerand à droite, MM. Simyan et Jean Locquin à l'extrême gauche. L'un d'eux ne prendra-t-il pas la parole pour faire cesser ce scandale?

On déplore fortement la perte des monuments que le canon de l'ennemi atteignit; on ne trouve pas d'expressions assez fortes pour stigmatiser son vandalisme. C'est bien. Mais sauvons au moins les richesses de l'arrière. — De l'arrière? — Saint-Pol est presque sous le feu allemand!

CHARLES SAUNIER.

1. *Bulletin de la Société d'histoire de l'Art français*, 1913, p. 144-151.

L'ADMINISTRATION MILITAIRE SOUS NAPOLÉON Ier

ET SES RAPPORTS AVEC L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I

M. Jean Morvan est, croyons-nous, le seul historien qui ait étudié dans son ensemble l'administration militaire sous Napoléon Ier. Encore n'a-t-il point décrit son organisation mais uniquement son œuvre, tandis que nous nous proposons d'examiner l'une et l'autre. Par contre M. Morvan, voulant retracer toute l'existence du *Soldat impérial*[1], a traité non seulement de l'habillement, de l'armement, des casernes, de la solde, des vivres, du service de santé, mais encore du recrutement, des récompenses, de la physionomie des batailles, qui ne rentrent point dans le cadre de notre étude.

Cet ouvrage fut, lorsqu'il parut, l'objet de critiques très vives. Il y a lieu de reprocher à M. Morvan l'indication trop sommaire de ses références. Ainsi, à la fin d'un paragraphe on lit : « Routier, Noël, *ibid.* — Gourgaud, *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon*[2] » et l'on ne peut savoir à quel passage de ces ouvrages, ni même auquel de ces ouvrages est emprunté chacun des faits que l'auteur rapporte.

On blâme aussi M. Morvan pour avoir presque[3] limité sa documentation aux correspondances de Napoléon, du roi Joseph et de

1. *Le Soldat impérial*, 2 vol. in-8, Paris, Plon-Nourrit (1904).

2. Note 2 de la page 365 du tome I : *ibid.* n'indique pas une page mais remplace seulement le mot : Mémoires. — Toutes les notes de M. Morvan sont rédigées de façon semblable.

3. Presque, car M. Morvan a dépouillé également la *Clinique chirurgicale* de Larrey, la *Philosophie de la guerre* de Chambray et quelques ouvrages analogues, mais ces livres ne lui ont fourni que peu de choses en comparaison de ses autres sources.

Davout, et surtout aux Mémoires, comme il le reconnaissait d'ailleurs lui-même[1]. Cette critique paraît moins fondée que la précédente. On ne doit pas oublier qu'en histoire moderne et contemporaine les documents sont extraordinairement nombreux, que la très grande majorité d'entre eux n'ont pas encore été étudiés et qu'en proportion de la tâche qu'il faut accomplir les historiens sont en nombre infime. Dans ces conditions un auteur ne peut prétendre étudier tous les documents concernant son sujet que s'il l'a choisi microscopique. Or s'il est bon que certains fassent de tels choix, il ne le serait point que leur exemple fût suivi par tous : on ne produirait plus que des travaux de détail, inaccessibles au grand public qui devrait, en attendant le jour lointain où ces monographies auront renouvelé la conception d'une période entière, se contenter des récits anciens et, si l'on peut ainsi parler, de la vulgate traditionnelle. Il convient donc que certains historiens étudient de grands sujets et ils ne peuvent les traiter qu'en laissant de côté une partie des documents. Ce procédé est parfaitement correct pourvu que l'auteur donne : 1° au début ou à la fin de son ouvrage, une liste complète des textes qu'il a utilisés; 2° pour chacune de ses affirmations, l'indication précise de la source à laquelle il l'a empruntée. On peut reprocher à M. Morvan de n'avoir point observé ces précautions : c'est répéter la première des critiques qui lui ont été adressées, mais on ne saurait le blâmer d'avoir tracé, d'après une certaine catégorie de documents, un tableau provisoire, sous réserve des corrections que devait y apporter la mise en œuvre ultérieure d'autres sources.

Ce tableau avait paru poussé au noir. Les auteurs de Mémoires exagèrent habituellement le penchant que l'on a naturellement à se plaindre de ses souffrances plus volontiers qu'à se féliciter de ses prospérités. Ils ont ordinairement plaisir à médire, surtout de leurs chefs. D'autre part Napoléon, Joseph et Davout écrivaient pour réclamer ce qui leur manquait plutôt que pour signaler ce qu'ils avaient. C'étaient là autant de raisons de croire que les documents d'archives montreraient l'administration militaire

1. « C'est dans les souvenirs, dans les mémoires, dans les journaux de marche surtout, et dans les lettres intimes... que j'ai cherché. » (T. I, préface, p. III.)

napoléonienne moins mauvaise et le soldat impérial moins mal traité que ne l'avait cru M. Morvan.

Or M. le capitaine Lechartier a mis en œuvre ces documents, non pour toute la période qu'a embrassée M. Morvan, mais pour une campagne, dans son livre *Les Services de l'arrière à la Grande Armée en 1806-1807*[1] : il a cherché « à remonter le plus possible aux documents originaux eux-mêmes, tels que décrets, règlements, circulaires, rapports et comptes rendus de toute nature. La plupart des ouvrages consultés [les Mémoires notamment] ne [lui] ont servi qu'à fournir en quelque sorte un cadre aux faits acquis[2]. » Pénétré d'admiration pour le génie de Napoléon, M. Lechartier a examiné ces documents avec le désir de trouver à louer plutôt qu'à blâmer ; sa conclusion est d'un optimisme très inattendu après les faits qu'il a mis en lumière[3] ; cependant il trace un tableau assez analogue à celui de M. Morvan, lequel est ainsi démontré exact, sinon dans tous ses détails, au moins dans ses grandes lignes.

Il y a donc, dans l'étude de l'administration militaire sous Napoléon Ier, des résultats acquis dès à présent que nous voudrions dégager, afin d'en montrer la portée que l'on ne paraît pas avoir reconnue[4].

II

Par arrêté consulaire du 17 ventôse an X, *l'administration de la guerre*, jusque-là partie du ministère de la Guerre, avait été con-

1. Paris, Chapelot (1910). — MM. Alombert et le lieutenant-colonel Colin ont reproduit dans leur grand ouvrage *La Campagne de 1805 en Allemagne* (même librairie) divers documents relatifs à l'administration militaire, mais elle n'était pour eux qu'un objet accessoire tandis qu'elle constitue le sujet même du livre de M. Lechartier.

2. P. XII-XIII.

3. P. 547-556. Ce « coup d'œil d'ensemble » résume, il est vrai, les insuffisances constatées par l'auteur dans les divers services de l'arrière, mais, dès que M. le capitaine Lechartier quitte les faits pour passer aux appréciations, les éloges ne cessent plus guère.

4. Un certain nombre de textes cités dans les pages suivantes avaient déjà été reproduits par MM. Morvan et Lechartier : nous n'avons pu les faire suivre de références plus précises que celles qu'ont données ces auteurs. Les appréciations morales de M. Morvan sont trop sévères, car, en signalant de nombreux abus, il a omis d'ajouter qu'ils se rencontraient alors dans tous les pays, étaient près d'être admis par l'opinion et ne doivent pas être jugés d'après nos sentiments actuels.

stituée en un ministère distinct dont relevaient les fonds, les vivres, l'habillement, les hôpitaux, etc., et dont les titulaires furent successivement Dejean, puis, à partir de 1810, Lacuée. Mais il convient ici de ne pas se borner aux limites d'un département ministériel et d'envisager ensemble tous les services destinés à pourvoir aux besoins de l'armée. Ils étaient dirigés par trois corps : les payeurs, les inspecteurs aux revues, les commissaires des guerres, et par un groupe d'officiers d'artillerie chargés de surveiller la fabrication des armes. De ces divers fonctionnaires, civils ou militaires, relevaient tous les services de l'armée, y compris le service de santé, ainsi que les régies, compagnies et fournisseurs de toutes sortes avec lesquels il était traité.

Les payeurs, les inspecteurs aux revues et la solde. — « Le service de la Trésorerie était dirigé, dans chaque corps d'armée, par un payeur principal, et, dans chaque division, par un payeur particulier ou payeur divisionnaire, assisté de payeurs adjoints.

« Ces fonctionnaires présentaient cette particularité que, seuls à la Grande Armée, ils n'étaient nommés ni par Berthier[1], comme les officiers, les inspecteurs aux revues et les commissaires des guerres, ni par le ministre-directeur de l'Administration de la Guerre, comme tous les employés militaires, [mais par le ministre du Trésor[2]] et choisis par Roguin, le payeur général de la Grande Armée, qui était directeur du service et responsable de tous les fonds envers le Trésor public. Ils opéraient *pour le compte* de Roguin.... Les fonctionnaires de la Trésorerie sont les seuls agents qui aient inspiré confiance à Napoléon comme dépositaires de numéraire[3]. »

Les payeurs versaient la solde sur la présentation d'états arrêtés par les inspecteurs aux revues dont le rôle avait été défini par l'arrêté consulaire du 9 pluviôse an VIII : « Les fonctions attribuées aux commissaires des guerres seront désormais partagées entre deux corps distincts et indépendants l'un de l'autre », les commis-

1. Ministre de Guerre en même temps que « major général, expédiant les ordres de Sa Majesté ».

2. Le ministère du Trésor avait été détaché de celui des Finances par arrêté consulaire du 5 vendémiaire an IX : il eut pour titulaires Barbé-Marbois, puis Mollien.

3. Lechartier, p. 134-135.

saires des guerres et les inspecteurs aux revues. Ces derniers étaient, d'après le même arrêté, chargés « de l'organisation, embrigadement, incorporation, levée, licenciement, solde et comptabilité des corps militaires, de la tenue des contrôles et de la formation des revues... [et placés] immédiatement sous les ordres du ministre de la Guerre ». Ils se divisaient en inspecteurs généraux, ayant rang de généraux de division, inspecteurs, ayant rang de généraux de brigade, et sous-inspecteurs, ayant rang de chefs de brigade[1]. Ils étaient au nombre de 196 en 1812[2]. Même des officiers généraux entrèrent dans ce corps : le général Menou, ci-devant noble qui avait acheté un régiment sous Louis XVI pour se conformer à l'usage de sa caste et que la Révolution avait fait général pour s'être rallié aux idées nouvelles, militaire de hasard et non de vocation, avait sollicité, avant d'être affecté à l'expédition d'Égypte, l'une des fonctions d'inspecteur aux revues, de gouverneur d'une colonie ou d'ambassadeur. D'après l'arrêté du 9 pluviôse an VIII, les inspecteurs en chef devaient faire une revue par an, les inspecteurs, une par trimestre, les sous-inspecteurs, des revues « particulières et inopinées ». Les uns et les autres procédaient à l'appel nominal, puis faisaient défiler les troupes par division, « dans la plus grande tenue ». La solde n'était versée qu'après ce contrôle des effectifs.

C'était le procédé de l'ancien Régime, sous lequel le terme de *montre* désignait à la fois la revue et la paye mensuelle qui était versée aux soldats lors de la revue : la seule différence était que sous l'Empire le paiement n'avait pas lieu le jour même de la revue. La similitude des institutions provenait de la similitude des abus qu'il fallait réprimer. Aux deux époques bien des chefs militaires portaient sur leurs états de solde plus d'hommes qu'ils n'en avaient dans le rang et conservaient pour eux-mêmes les sommes indûment perçues. En Corse, au début du Consulat, « sur 500 gendarmes portés, il n'y en a pas plus de 300 présents[3] » et ces fraudes ne

1. L'article 6 du titre préliminaire du décret des 21-26 février 1793 avait substitué le titre de chef de brigade à celui de colonel qui reparut avec le nom de régiment le 1er vendémiaire an XII.

2. Margueron, *Campagne de 1812*.

3. Lettre de Napoléon citée par M. Morvan, I, p. 450.

disparaissent pas quand, au désordre inséparable d'un changement de gouvernement a été substituée cette administration napoléonienne dont plusieurs historiens ont loué la régularité avec tant d'exagération. L'Empereur écrit le 11 juin 1806 au vice-roi d'Italie, Eugène de Beauharnais : « On me fait payer pour 20000 hommes de plus qu'il n'y en a[1] » et le 18 mai 1808, au ministre du Trésor Mollien : « On me fait payer tous les soldats tués[2] ».

En réalité Napoléon ne paya pas souvent à tort parce qu'ordinairement il ne paya personne dans son armée, hormis les grands chefs.

La solde devait alors acquitter en premier lieu diverses dépenses, de vivres notamment, qui sont aujourd'hui réglées par l'ordinaire, et le troupier, même régulièrement payé, était loin de recevoir toujours le sou de poche que lui réservait un règlement datant de l'ancienne monarchie. Aussi, pendant une des rares années où la solde ait été tout entière versée, Colbert-Chabanais écrivait-il dans un rapport au ministre, en date du 3 frimaire an XI : « La vie presque indépendante et cossue d'un chasseur victorieux, vivant en pays ennemi[3], est bien différente de celle d'un chasseur obligé de se nourrir et de s'entretenir avec cinq sous de solde par jour, dans un temps où les comestibles sont si chers. La transition lui paraît bien dure.... Jamais le soldat ne fut moins bien. Il faut qu'avec cinq sous il achète de la viande à huit sous la livre, du pain blanc pour tremper la soupe à quatre ou cinq sous, des légumes, chers à proportion, de la poudre[4] à dix ou onze sous, de la cire, du blanc, etc. »

Cette maigre solde ne fut payée par le gouvernement consulaire et impérial régulièrement — ou plutôt à peu près régulièrement — qu'en dehors des grandes guerres, en 1802, parce que les effectifs

1. *Correspondance*, 10349.

2. *Correspondance*, 13923. La surveillance des inspecteurs aux revues sur la solde paraît avoir été efficace pendant le Consulat, mais s'est relâchée dès 1805.

3. Les chasseurs à cheval et autres corps de cavalerie légère, constituant les avant-gardes, réussissaient facilement à vivre sur le pays : l'infanterie, l'artillerie et la grosse cavalerie, venant ensuite, devaient se contenter de ce qu'ils avaient laissé.

4. Pour poudrer la queue de cheveux que l'on portait alors, dans la cavalerie surtout, et qui protégeait la nuque contre les coups de sabre.

étaient fort réduits[1], et en 1811, parce que la plus grande partie de l'armée se trouvait cantonnée dans des pays étrangers : même cette dernière année il faut faire exception pour l'armée d'Espagne. Mais dès que la guerre accroît les effectifs, le Trésor ne suffit plus à les solder. Il convient de négliger la campagne de 1800, faite par Bonaparte, mais avec les finances que lui avait léguées le Directoire, et de ne considérer que la période impériale. En 1805, au moment de marcher contre l'Autriche, Napoléon écrit : « La solde manque. Il faut qu'elle soit payée jusqu'au 1er brumaire[2]. » Cet ordre a-t-il été exécuté? Et les paiements ont-ils continué pour le mois de brumaire et les suivants? La Grande Armée ne reçut rien pendant tout le premier semestre de 1806; aux corps restés en France il était dû 15 millions au 27 janvier 1806 et quant à l'armée d'Italie Napoléon écrivait en avril au Prince Eugène : « Il paraît que le 11me de ligne n'a pas de solde depuis trois mois. »

A la fin de juillet 1806, l'Empereur ordonna de verser à la Grande Armée la solde des quatre premiers mois de l'année, ce qui fut fait dans le courant d'août : après quoi il ne resta dans la caisse du payeur général de la Grande Armée, Roguin, que 24 430 francs[3]. A Berlin, avant de passer en revue ses troupes victorieuses, Napoléon leur fit verser la solde d'octobre; à Varsovie, elles reçurent celle de novembre et de décembre : quant aux cinq mois qui restaient dus sur l'année 1806, ils n'étaient encore payés qu'au 3e corps, celui de Davout, le 29 janvier 1808.

Telle a été la situation du soldat en un pays où depuis l'ouverture des hostilités jusqu'au 1er janvier 1809 il a été levé 532 millions de contributions de guerre : on juge par là ce qu'elle a pu devenir pendant les campagnes d'Espagne et de Russie, faites dans des contrées pauvres, ou pendant les guerres malheureuses de la fin du règne, lorsque rien ne venait atténuer la pénurie du Trésor. En Espagne, Suchet est le seul des chefs d'armée qui paie ses troupes au moyen d'impositions qu'il a établies; ses col-

1. En 1803 la solde fut payée presque en entier, mais il n'en fut pas de même des gratifications que le Premier Consul avait promis d'y ajouter.
2. *Correspondance*, 9168.
3. Rapport de Roguin à Daru sur la solde, en date du 4 avril 1807.

lègues, Soult et Masséna, lèvent bien des contributions, peut-être un peu moindres, mais le soldat n'en voit rien. M. Morvan rapporte quantité de faits qui le prouvent; nous citerons seulement un témoignage qu'il n'a pu utiliser parce que trop récemment publié : « Peu de temps après [1812] mon ami Saint-Laurent, général d'artillerie, me mandait de Vittoria : « ... L'armée est sans solde depuis très longtemps et... le mot de distribution de vivres est rayé du dictionnaire[1]. » L'armée qui reste en Prusse après la paix de Tilsit est soldée par ce pays, car Davout, administrateur rigoureux et qui se singularise par sa probité, ne laisse point s'égarer en chemin les contributions levées sur les vaincus; mais, quand les troupes entrent en Autriche en 1809, il n'en est plus de même : après la victoire, après force argent tiré des villes et des provinces, il est encore dû en septembre le quart de la solde du mois de juillet. Enfin en 1812, à partir du 1er juillet la Grande Armée ne touche pas grand'chose[2], et de même en 1813 et 1814.

« Et, conclut très justement M. Morvan, dans le lointain de l'histoire, l'éclat du faste qui l'environne [Napoléon] est singulièrement atténué lorsqu'on songe que les vainqueurs de Smolensk, les vainqueurs de Lutzen, les vainqueurs de Montmirail, furent définitivement réglés de tous les six sous qu'il leur devait par le gel de Russie, le typhus de Mayence ou les boulets de Craonne » (I, 388).

Ne payer la solde qu'incomplètement et en retard et parfois en mauvaise monnaie, ç'avait été la pratique sous la Révolution mais c'était aussi un retour à des abus qui avaient été partiellement corrigés au XVIIIe siècle en France et surtout en Prusse, mais qui avaient fleuri au XVIIe siècle : on sait qu'il n'y avait alors aucune troupe régulièrement soldée, hormis celles des Provinces-Unies et que, dans la Révolution d'Angleterre, le conflit entre l'armée et le Parlement, si gros de conséquences politiques, commença par une mutinerie qu'avait provoquée le non-paiement de la solde.

1. Mémoires de A. C. Thibaudeau 1799-1815 (Paris, 1913), p. 321-322.

2. M. Morvan dit : « plus un sou » (I, 386), mais il ajoute (p. 388) qu'à Moscou la Garde se plaint d'être payée « en billets russes qui ne valent pas le quart de leur valeur nominale », ce qui prouve que certaines troupes au moins ont, dans cette période, reçu une part de ce qui leur était dû.

Les commissaires des guerres. — Toutes les autres parties de l'administration militaire, excepté les fabrications d'armes, relevaient des commissaires des guerres. Ils se divisaient en : commissaires ordonnateurs en chefs; commissaires ordonnateurs; commissaires des guerres de 1re et de 2e classe. On nommait en outre, pour la durée des campagnes, des commissaires adjoints provisoires. On comptait en 1812, 56 commissaires ordonnateurs et 444 commissaires des guerres[1]. Le chef dont ils relevaient portait le titre d'intendant général de la Grande Armée, bien qu'il n'y eût pas alors de corps appelé intendance[2]. Le poste fut quelque temps occupé par Villemanzy, en même temps inspecteur en chef aux revues : on sait que le cumul des fonctions — et des traitements — était fréquemment pratiqué sous l'Empire. Pour n'avoir pas réuni d'approvisionnements à Bamberg, comme il lui avait été ordonné, il fut remplacé comme intendant général, le 19 octobre 1806, par le conseiller d'État intendant général de la maison de l'Empereur, Daru, grand travailleur au jugement droit et à la probité rigide, qui occupa cette fonction jusqu'à sa nomination à la Secrétairerie d'État en 1811.

Dans l'abondante législation révolutionnaire relative aux commissaires des guerres, le texte essentiel était la loi du 28 nivôse an III, qui resta en vigueur sous l'Empire, sauf les modifications qu'y avait apportées l'arrêté du 9 pluviôse an VIII. Mais l'indépendance des commissaires des guerres vis-à-vis des chefs militaires, que proclamait la loi du 28 nivôse, fut, sans modification législative et par le seul effet de la pratique, remplacée par une subordination étroite aux commandants de corps d'armée et même à leurs chefs d'état-major.

Le commissariat des guerres était une carrière où l'on entrait par protection et où l'on avançait vite : Stendhal la choisit parce qu'il ne se décidait pas à préparer le concours d'entrée à l'École Polytechnique et il y fut admis grâce à l'appui de la famille Daru. Ces fonctionnaires, recrutés au hasard et dont beaucoup — les

1. Margueron, *Campagne de 1812*.
2. Le corps de l'intendance fut organisé sous la Restauration : on lui attribua les principales fonctions des commissaires des guerres.

commissaires adjoints provisoires — devaient être congédiés à la paix, songeaient surtout à compléter leurs maigres traitements et à mettre de côté pour le jour de leur renvoi. En un temps où les administrations publiques n'avaient pas encore pris l'habitude d'une rigoureuse probité, où l'opinion était moins sévère qu'aujourd'hui pour les malversations, les commissaires des guerres ont été déchirés par tous les Mémoires et toutes les correspondances; l'armée les détestait et l'honnête Davout pouvait écrire que l'ordonnateur Chambon prenait sa retraite sans s'être enrichi, « ce qui prouve le désintéressement, malheureusement trop rare, qu'il a apporté dans ses fonctions [1] ». On va d'ailleurs les voir à l'œuvre et on reconnaîtra l'exactitude de ces appréciations.

Les entreprises, les régies et la gestion directe par l'État. — Sous Louis XV et Louis XVI trois systèmes avaient été alternativement préconisés ou adoptés pour les fournitures militaires : l'entreprise d'un particulier ou d'une compagnie opérant à leurs risques et périls; l'approvisionnement direct des corps par l'État; l'approvisionnement des corps par eux-mêmes, au moyen d'une masse versée par le Trésor. Le premier procédé avait été le plus fréquemment employé; il l'était à la fin du Directoire pour la plupart des services de l'armée : Napoléon lui substitua peu à peu des administrations d'État avec personnel militarisé.

Traîner les canons en campagne était l'affaire d'entrepreneurs qui fournissaient chevaux et charretiers; les canonniers ne s'occupaient que de pointer et servir les pièces. Les premiers *bataillons du train d'artillerie* furent créés dès 1800; leur nombre s'accrut peu à peu et en 1813 l'armée, non compris la garde, en possédait 14[2], mais c'est seulement à partir de 1807 que les autres services de l'arrière furent l'objet d'une réforme analogue.

Au début de l'Empire encore, les transports militaires étaient

1. Correspondance de Davout, 1er octobre 1809. M. le capitaine Lechartier cite ce texte et prend à son compte (p. 78-79) les reproches formulés contre les commissaires des guerres. Aussi éprouve-t-on quelque étonnement à le voir ajouter : « Les commissaires des guerres se sont en général montrés actifs et la plupart d'entre eux sont honnêtes » (p. 553). Il est vrai que cette phrase figure dans le « Coup d'œil d'ensemble » qui termine l'ouvrage et qui présente par endroits un optimisme fort exagéré.

2. Le train d'artillerie fait partie aujourd'hui des régiments d'artillerie.

confiés à l'entreprise Breidt pour la Grande Armée et à l'entreprise Gayde pour l'armée d'Italie. Leur personnel, quoique civil, recevait des dénominations militaires, allant de *capitaine* à *soldat*; il avait droit aux indemnités accordées au train d'artillerie et à la solde de retraite; s'il ne se présentait pas assez de volontaires, les *soldats* étaient prélevés sur le recrutement. Les chevaux appartenaient à l'entrepreneur, les voitures à l'État. L'entrepreneur soldait son personnel et recevait journellement 1 fr. 85 par cheval et 0 fr. 75 par voiture. Il était soumis à une surveillance qui fut exercée par l'*administration des équipages*, jusqu'à sa suppression le 8 mai 1806, puis par l'*inspection des équipages*, créée le 1er juin suivant. Les vivres et fourrages étaient fournis, à l'intérieur, par des entrepreneurs dont les plus connus furent Vanlerberghe et ses associés les banquiers Ouvrard[1] et Michel Desprez, en campagne, par les trois régies des vivres-pain (pain, légumes, sel, eau-de-vie), des vivres-viande et des fourrages. Les régies différaient des entreprises par l'intervention plus directe de l'État dans le choix de leurs employés et par l'obligation où elles étaient de partager leurs bénéfices avec le Trésor dans certains cas.

Dès ce moment les fournitures et les transports étaient assurés pour la Garde Impériale par un personnel exclusivement militaire. Ce régime fut étendu à tous les corps à partir de 1807. Les *bataillons des équipages militaires*, correspondant au train des équipages actuel, furent organisés en exécution des décrets des 26 mars, 6 et 9 avril 1807, en suite des conseils de l'inspecteur général des équipages Thévenin : le nombre des bataillons, rapidement augmenté, atteignit 22 en 1812[2]. Après la faillite de Vanlerberghe, munitionnaire général des vivres-pain, en 1807, on remplaça, pour les vivres de l'intérieur, les entreprises par la *Direction générale des vivres-réunis* à la tête de laquelle fut placé le conseiller d'État Maret, frère du secrétaire d'État. Un peu après on substitua également aux régies chargées des vivres en campagne l'administration directe.

1. On trouvera une intéressante notice sur Ouvrard dans les *Portraits de financiers* de M. A. Liesse.

2. L'insuffisance des transports, extrême au début de l'Empire, fut seulement atténuée par ces créations.

Les vivres. — En paix, le soldat impérial était mal nourri; en campagne il ne l'était pas du tout ou à peu près. A l'intérieur, il était victime de voleries où les fournisseurs avaient la principale part et dont plusieurs officiers étaient complices. En guerre, les troupes n'auraient habituellement rien eu à manger si elles ne s'étaient « procuré des subsistances sans le concours de l'administration », comme le dit élégamment Daru dans son *Rapport général sur l'administration de la Grande Armée pendant la campagne de Prusse et de Pologne*[1]. Traduite en langage précis, cette formule bureaucratique signifie que parfois les chefs ont procédé à des réquisitions pour nourrir leurs hommes et que, le plus souvent, les soldats ont dû, arrivés au cantonnement après une longue marche, passer une partie de la nuit à battre la campagne et à fouiller les cachettes des paysans pour en retirer quelques vivres, être « sans cesse à la maraude pour trouver quelques pommes de terre » comme les troupes de Lannes en Pologne en 1807, se nourrir « de glands de chêne » comme les troupes de Junot l'année suivante pendant la marche sur Lisbonne, si bien qu'à l'entrée en Portugal, en 1809, après une campagne ainsi menée, « la maigreur des soldats de Soult est à faire peur ».

On a dit les pertes qu'ont coûté aux troupes de Napoléon les marches forcées dans toutes ses campagnes, particulièrement en 1812 et en 1813 où elles ont contribué bien plus que les batailles à détruire la Grande Armée; mais on n'a pas assez montré que ces marches ont été pénibles surtout parce qu'elles ont dû être faites le ventre vide : avec les fatigues ce sont les privations ou plutôt, tranchons le mot, c'est la faim qui dans les régiments de Napoléon ont tué plus d'hommes peut-être que les balles ennemies. Ces souffrances étaient-elles rendues inévitables par le système de guerre de Napoléon? Les brusques concentrations et les marches rapides, décidées en apprenant les dispositions de l'ennemi, effectuées dans des directions qui n'avaient pu être prévues à l'avance, rendaient difficile la constitution de vastes approvisionnements et leur distribution régulière, puisque les services de l'arrière ne

1. En date du 25 décembre 1808.

savaient que trop tard où il fallait envoyer les vivres[1]. Mais la misère des soldats n'a pas eu pour seule cause les efforts que l'Empereur leur demandait; elle a été la rançon d'une stratégie géniale mais aussi de l'insouciance et de l'improbité des administrateurs et de certains maréchaux : preuves en sont l'armée de Suchet en Espagne et le corps de Davout partout, mieux ou plutôt moins mal nourris que les autres troupes, parce que leurs chefs sont personnellement honnêtes et à l'occasion font fusiller les prévaricateurs. Ailleurs, c'est par la mort de milliers de soldats que se sont édifiées bien des fortunes du temps de l'Empire.

L'habillement. — Le soldat impérial fut un peu mieux vêtu que les va-nu-pieds de 92, mais pas beaucoup mieux.

L'habillement fut, d'abord, assuré par l'État puis confié, par le décret du 25 avril 1806, aux régiments et dirigé dans chacun d'eux par un capitaine d'habillement. Cependant l'État, outre la masse d'habillement, qui variait de 48 fr. 29 pour le fantassin à 80 fr. 41 pour le hussard[2], fournissait aux corps le drap[3]. Ce système devait, en principe, permettre d'effectuer les achats à meilleur compte; en fait il était cause de retards nombreux et

1. Certains auteurs ont observé que les armées de l'Empire, comme celles de la Révolution, ne possédaient guère de magasins, que, même si la guerre avait comporté des stationnements prolongés, elles n'auraient rien reçu parce qu'il n'y avait rien à leur distribuer et qu'au contraire elles auraient sans doute vécu plus mal encore en ne changeant pas de cantonnement une fois les ressources locales épuisées. Ces auteurs se sont donc demandé si les généraux de la Révolution et Napoléon après eux n'avaient pas recouru à la guerre d'invasion pour vivre sur le pays ennemi et pour remplacer les magasins qui leur faisaient défaut par ce que l'on tirerait des régions occupées. C'est attribuer à une cause accessoire le plus grand changement qui se soit jamais produit dans l'art de la guerre, changement qui exigeait la rapidité des opérations et l'invasion du territoire ennemi, qu'avaient entrevu les écrivains militaires français du XVIIIe siècle et qui avait pour principe une meilleure compréhension du rôle des armes à feu. Il est donc impossible d'accepter l'explication proposée. Au contraire c'est pour appliquer la stratégie nouvelle que l'on a d'abord changé le mode d'utiliser les magasins, puis renoncé tout à fait à leur usage en se déchargeant sur les régions envahies du soin de nourrir l'armée. Tout ce que l'on peut dire c'est que ce changement fut avantageux à l'administration désordonnée et aux finances délabrées de la Révolution et de l'Empire : on peut se demander, avec Mollien, ce que serait devenue la Grande Armée en 1806 si la victoire d'Iéna ne lui avait ouvert la Prusse où elle put remplir ses coffres vides, réquisitionner des vivres, du drap et du cuir pour remplacer les uniformes en loques et les souliers usés et remonter sa cavalerie dont plusieurs escadrons étaient à pied.

2. Décret du 6 juillet 1806. Art. 5 et 9.

3. En général du moins, car dans beaucoup de cas les corps ont acheté leur drap eux-mêmes.

prolongés, et le soldat était souvent mieux pourvu des accessoires de la tenue, qu'il devait au régiment seul, que de la tenue elle-même.

Chaque homme aurait dû posséder une grande et une petite tenue, très différentes et qui comportaient, l'une l'habit à la française, comme sous l'ancien régime, l'autre, la veste et la capote, comme aujourd'hui : la moindre partie des troupes seulement reçut la grande tenue. L'inconvénient eût été médiocre si on avait donné à tous de bons uniformes d'exercice et de campagne. Mais, même pendant la période de paix qui dura une partie du Consulat, ce ne fut pas le cas : la 111e demi-brigade est alors « dans l'état le plus pitoyable »; le bataillon envoyé en Corse par la 20e est « excessivement mal vêtu »; dans la 98e, au 30 mai 1803, les conscrits arrivés au corps l'automne précédent n'ont encore qu' « une partie du petit équipement, et bientôt ils auront des vestes »; dans la 59e, les conscrits portent « les habits qu'ils avaient quand ils ont rejoint le corps »; la 11e est « dans la plus mauvaise tenue; les soldats [y] sont déguenillés ».

En guerre augmentent à la fois le nombre des hommes qu'il faut habiller et la rapidité avec laquelle s'usent les vêtements. Il faut, en pays envahi, faire appel aux ressources locales, réquisitionner du drap et du cuir, établir des ateliers où l'on fabrique vêtements et chaussures, obliger « les soldats à .... coudre eux-mêmes [les capotes qu'on leur a données, coupées seulement], en profitant pour cela de tous les instants de repos qui leur seront donnés pendant la marche, soit de jour, soit de nuit[1] ». Mais tout cela ne suffit point et le vêtement du soldat n'a plus d'uniforme que le nom. A côté des panaches et des dorures fantaisistes de certains chefs, l'Empereur n'est pas seul à porter la redingote grise : beaucoup d'officiers, malgré toutes les interdictions, adoptent en campagne le même vêtement sur lequel ils cousent leurs galons. Et surtout le troupier n'a bien souvent, pour le protéger de la pluie et du froid, qu'un sarrau et un pantalon de toile. En 1806, de même que l'année précédente, les capotes

1. Ordre du jour de Soult (Meseritz, 29 novembre 1806).

manquent à toute l'armée et certains régiments du 5e corps « n'ont aux pieds que des souliers de femmes[1] »; capotes et chaussures manqueront encore à beaucoup de soldats après les réquisitions opérées en Prusse, quand il faudra combattre dans les neiges de Pologne. En 1808, Napoléon mande de Madrid : « Je manque de souliers et de capotes.... Mes hôpitaux se remplissent de malades parce que je n'ai ni capotes ni souliers » et il en sera ainsi jusqu'aux misères de Russie, trop connues pour qu'il soit besoin de les rappeler[2], et jusqu'à l'effondrement final de 1814 dans lequel Joseph écrira : « Les hommes arrivent et les habits manquent ».

Les révoltes militaires. — Cette misère des soldats provoqua dans leurs rangs de nombreuses révoltes qui furent l'effet des vices de l'administration militaire. Ces mutineries, parfois très graves, doivent être nettement distinguées des conspirations qui furent tramées par des officiers contre le Premier Consul ou l'Empereur : elles ne présentèrent aucun caractère politique mais furent provoquées par la mauvaise qualité des vivres et plus souvent encore par le non-paiement de la solde. Sous le Consulat, « à Turin, les troupes sans le sou et ne touchant que des vivres avariés, se révoltent. Les plus capables d'entre les soldats sont les chefs des autres et la rébellion ne cesse que tout l'arriéré de la solde réglé et la nature des vivres changée[3]. » Les mutineries de ce genre ont été fréquentes même en temps de guerre, dans toutes les campagnes de l'Empire, mais surtout en Espagne où le soldat souffrit autant qu'en Russie et plus que partout ailleurs. En 1811, le 60e d'infanterie y « suspend son colonel » et Napoléon écrit : « Je pardonne aux meneurs, mais à la récidive je ferai décimer le régiment. » La révolte des troupes allant de Valladolid à Ségovie en 1812, rapportée par M. Morvan (I, 382), est frappante par son organisation savante — elle a été menée par des sortes de clubs

1. Lannes à Napoléon (Schneidemühl, 11 novembre 1806).

2. L'habillement n'avait été ni allégé pour les expéditions d'Égypte et de Saint-Domingue, ni renforcé pour la campagne de Russie, mais il n'y a pas lieu de le reprocher particulièrement à l'administration militaire : c'est par l'effet d'une ignorance générale que personne ou presque ne se préoccupait alors de l'insalubrité des climats exotiques; on raisonnait comme au temps où Choiseul envoya des paysans lorrains entreprendre la colonisation agricole de la Guyane.

3. Morvan, I, 391.

militaires — et par l'unanimité des soldats qui tous ont refusé de se mettre en marche avant d'être payés et qui, au général disant : « J'en aurai vengeance en arrivant à Madrid! » répondirent : « Vous n'irez peut-être pas jusque-là ».

L'Empereur dut, comme dans l'affaire du 60e d'infanterie, pardonner ces faits beaucoup plus souvent qu'il ne l'aurait voulu ; car, exigeant l'obéissance aussi rigoureusement qu'il le pouvait, il semble avoir exprimé son sentiment intime lorsqu'il écrivait : « Tous les abus, les excès de tyrannie même de mes agents, seraient-ils aussi nombreux que ceux de Carrier, sont excusés à mes yeux le jour où les rebelles, comme ceux de Parme, courent aux armes et se font justice eux-mêmes[1]. »

Le service de santé. — « La République ne veut rien épargner pour le rétablissement de ses défenseurs », disait l'Instruction du 16 ventôse an III, pour l'exécution de la loi du 28 nivôse précédent. La Convention, en exécution de ce principe, renforça le personnel médical aux armées et décida que, pour les indemnités et suppléments de solde, les médecins et chirurgiens seraient assimilés aux officiers sans troupes[2]. Mais ils perdirent ces avantages sous le Directoire et le Consulat. Déjà l'article 2 de l'arrêté du 24 messidor an III avait autorisé le ministre de la Guerre à les licencier à la paix ; il fut confirmé par l'article 420 de l'arrêté du 24 thermidor an VIII et appliqué à plusieurs reprises dès le temps du Directoire : ainsi l'armée comptait 4 630 officiers de santé le 1er pluviôse an V et 2 400 le 1er vendémiaire an VI, neuf mois plus tard. Accepter des fonctions médicales à l'armée, c'était s'exposer à être, en fin de campagne, renvoyé avec une indemnité d'un ou deux mois de solde : cette perspective ne pouvait guère tenter les médecins capables de se constituer une clientèle ; aussi restaient-ils ordinairement dans la vie civile. On cite, il est vrai, les noms illustres de Percy, chirurgien en chef de la Grande Armée, de Larrey, premier chirurgien de la Garde et inspecteur général du

1. *Correspondance*, 9772.

2. On risquerait sans doute de se tromper lourdement en admettant que les principes posés pour l'organisation du service de santé aient alors été appliqués de façon complète, voire même simplement dans une large mesure.

service de santé aux armées, de leurs émules Ivan et Heurteloup; mais la liste de ces célébrités est vite épuisée et, quand on y a joint un certain nombre de praticiens de mérite, il faut bien avouer que le reste du corps de santé, c'est-à-dire la presque totalité, se recrutait dans ce que l'on peut appeler les ratés de la médecine ou même plus bas encore. Ainsi en 1807 « la plupart des jeunes chirurgiens envoyés de Paris depuis le 12 mai, écrivait Percy, sont tombés malades, ce sont des enfants de dix-neuf ans qui n'ont d'autre vocation que de se dérober à la conscription. Aussi parlent-ils déjà presque tous de retourner chez eux. La plupart sont mauvais. Ce sont des jeunes gens sans fortune[1], fils d'artisans et devant l'être eux-mêmes. »

Par ce qu'étaient les chirurgiens on peut juger des infirmiers : point du tout dévoués, volant bien souvent les dépouilles des morts et des blessés, ils étaient en même temps trop peu nombreux et il fallait leur adjoindre des gens du pays auxquels on imposait la corvée de ramasser les blessés et d'aider à les soigner. De même les officiers de santé français recouraient largement au concours des médecins locaux.

Avant qu'on eût adopté, pour le corps de santé en même temps que pour toute l'armée, le système des réservistes, avant qu'on eût ainsi trouvé le moyen d'appeler à l'activité en temps de guerre des hommes laissés dans leurs foyers en temps de paix, il fallait avoir ou trop de médecins militaires en paix ou trop peu en guerre. De ces deux solutions fâcheuses, l'une pour ses finances, l'autre pour la santé et la vie de ses soldats, Napoléon a choisi la seconde, car il a toujours été bien plus ménager de son argent que de ses hommes, peut-être parce que, selon le mot de Mollien, la conscription était de tous les impôts, celui qui rentrait le plus exactement.

Il y avait dans le corps de santé une hiérarchie. Les trois officiers de santé en chef — médecin en chef, chirurgien en chef, pharmacien en chef — étaient attachés au quartier général de la Grande Armée et portaient le titre d'inspecteurs généraux. Dans

1. S'ils avaient eu quelque fortune, ils auraient pu pour « se dérober à la conscription » acheter un remplaçant.

chaque corps d'armée on comptait trois officiers de santé principaux correspondant aux trois spécialités. Mais les uns ni les autres, qu'ils fussent appelés en chef ou principaux, n'exerçaient d'autorité bien effective sur le reste du personnel médical. Chaque officier de santé avait à côté de lui un commissaire des guerres ou un ordonnateur et relevait exclusivement de ce fonctionnaire, qui décidait sur toutes ses propositions. Même les officiers de santé de 2e et de 3e classe étaient, depuis l'arrêté du 30 floréal an IV, nommés non plus par le ministre ou par ses représentants, mais par les commissaires ordonnateurs. C'est à la demande du commissariat qu'avaient été prises sous le Directoire et le Consulat plusieurs des mesures défavorables au service de santé. La domination qu'il exerçait provoqua dans le corps médical un mécontentement qui s'exprime dans le *Journal des Campagnes du baron Percy, chirurgien en chef de la Grande Armée* (1754-1825)[1].

Ce personnel médical de fortune, soumis à une administration jalouse, incompétente et souvent malhonnête, ne disposait que d'un outillage rudimentaire, même pour l'époque. Percy, qui en campagne s'occupait surtout à proposer aux commissaires ordonnateurs des projets d'établissement d'hôpitaux temporaires, mais qui opérait lui-même en cas d'urgence et qui était accompagné de 22 chirurgiens, Percy partait, en 1806, sans instruments et achetait à Schleiz, le 11 octobre, trois jours seulement avant Iéna, une scie de quincaillier. Peu après il remettait, ainsi qu'il l'indique lui-même, au chirurgien-major Damiens, placé à la tête de l'hôpital militaire de Weimar, « une vieille scie coupant bien, un grand couteau et quelques scalpels pour faire les amputations rigoureusement nécessaires ».

On devine ce qu'étaient les soins donnés aux blessés et malades dans de telles conditions. Percy a décrit, dans un rapport à l'Empereur en date du 16 octobre 1806, les hôpitaux temporaires de l'armée au lendemain d'Iéna : « Ce matin tous ces infortunés étaient encore dans l'ordure, au milieu des excréments de ceux qui ne peuvent se lever, des jambes et des bras qui ont été coupés,

1. Publié par M. Emile Longin (Paris, 1904) : ce Journal constitue, malgré sa partialité contre l'administration, un document précieux.

des cadavres ensanglantés, du fumier qu'a produit le peu de paille sur laquelle ils ont été jetés; on leur a donné dans quelques endroits un peu de bouillon et de pain. » De même en Russie, en 1812, Larrey écrira à Napoléon : « J'ai la conviction que tous les blessés du 27 juillet ont reçu le premier pansement, quoique l'administration ne nous ait fourni ni linge ni charpie ni aucun objet nécessaire... [les blessés réunis à Witepsk n'ont pu être pansés tous le premier jour car] les chirurgiens manquaient de linge.... Tous ces blessés se plaignent de n'avoir reçu aucune espèce d'aliment. »

Certes Percy et Larrey peuvent être soupçonnés d'avoir exagéré, par haine des commissaires des guerres, les maux dont ils les déclaraient responsables, mais on n'a pas la même raison de suspecter le grenadier blessé qui, en Pologne, dans l'hiver 1806-1807, disait à de Barante : « Il faut me couper la jambe! la gangrène s'y met; elle est déjà toute bleue. Regardez. » Il rejette sa couverture, se montre nu et sanglant : « Je sais bien qu'on ne s'inquiète plus de nous quand nous sommes blessés. Nous ne servons plus à rien. Nous ne sommes qu'un embarras. On aime mieux nous savoir morts. Eh bien qu'on nous tue et que cela soit fini. »

L'artillerie. — La fabrication des canons, boulets et gargousses et même celle des fusils et cartouches ainsi que le transport des armes et munitions au corps qui les réclamait, incombaient à l'artillerie. L'arrêté consulaire du 15 nivôse an VIII avait créé le poste de premier inspecteur général de l'artillerie, véritable résurrection de l'ancienne charge du grand maître et qui comportait autorité sur toute l'arme, personnel, matériel et usines de guerre. Le général de division Songis occupa ces fonctions pendant les premières années de l'Empire; il commandait en même temps l'artillerie de la Grande Armée : il semble avoir été un des meilleurs administrateurs de l'Empire. Napoléon tenait l'artillerie pour très importante. Ce n'était pas seulement de sa part attachement pour l'arme d'où il était sorti, esprit de corps pour ainsi dire; c'était aussi conception réfléchie et partie intégrante de son système de guerre : il suffit pour s'en convaincre de lire ses

œuvres de Sainte-Hélène, qui ont été recueillies aux derniers tomes de la *Correspondance*. « C'est avec l'artillerie qu'on fait la guerre[1].... Il faut avoir autant d'artillerie que ses ennemis. L'expérience a prouvé qu'il fallait 4 pièces pour 1 000 hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, équipages militaires compris. — Plus l'infanterie est bonne, plus il faut la ménager et l'appuyer par de bonnes batteries[2]. »

Voilà la théorie et voici maintenant la pratique : « La dotation de 12 bouches à feu par division, qui a servi de base à la constitution de l'artillerie au mois d'octobre 1806, est extrêmement faible même pour l'époque, et.... ne tardera pas à se révéler insuffisante, notamment à la bataille d'Eylau pendant laquelle l'artillerie russe ne pourra être efficacement contre-battue pendant toute la journée, d'où il résultera, dans nos rangs, d'énormes pertes[3]. » C'est ainsi que Napoléon a ménagé, en l'appuyant par de bonnes batteries, cette admirable infanterie de 1806-1807 dont il ne devait jamais retrouver l'équivalent.

On objectera peut-être que la doctrine militaire de Napoléon a pu se modifier avec le temps sur certains points, qu'il a accru son artillerie après la sanglante expérience d'Eylau et qu'il y a injustice à lui reprocher de n'avoir pas mis en pratique dès 1806 ses convictions de Sainte-Hélène. Cette critique renferme une part de vérité, mais une petite part : Napoléon avait, dès la première campagne d'Italie, un système de guerre auquel il est toujours resté fidèle, du moins quant aux grandes lignes; qu'il ait distingué de plus en plus clairement le rôle et l'importance de l'artillerie, c'est possible, c'est même probable; mais, supposer qu'il les ait complètement méconnus en 1806 après dix années de commandement en chef, c'est là une hypothèse aussi invraisemblable qu'injurieuse pour le génie du grand homme de guerre. La vérité est sans doute que l'Empereur n'a pu se constituer l'artillerie qu'il aurait voulue.

A partir de 1808 Napoléon augmenta le nombre de ses bouches

1. *Correspondance*, t. XXX, p. 447.
2. *Ibid.*, t. XXXI, p. 328 et 329.
3. Lechartier, p. 552.

à feu mais au détriment de leur qualité. L'armée, avec la Garde, en vint à comprendre, en 1813, 10 régiments d'artillerie à pied à 26 compagnies et 8 régiments d'artillerie à cheval à 6 compagnies, plus les compagnies d'ouvriers et les 14 bataillons du train d'artillerie. Par contre la fabrication des canons, accélérée, devint médiocre. On fit ordinairement les affûts de bois vert parce qu'on avait épuisé les provisions de bois anciens des arsenaux sans les remplacer au fur et à mesure; aussi vit-on en Espagne et dans la seconde campagne d'Autriche des affûts s'effondrer au premier coup que la pièce tirait. La poudre aussi, fut souvent mal fabriquée : Napoléon écrit qu'à Lützen « un bon tiers des obus n'éclate pas, parce qu'ils sont chargés depuis de longues années » et qu'il « en voit beaucoup sur le champ de bataille, qui ont une fusée et pas de mèche ».

Les fusils. — En 1800, « à Lausanne, dans l'armée de réserve [qui va combattre à Marengo] certains régiments ont la moitié des leurs en mauvais état et dans l'un d'eux il manque 300 fusils [1] ».

En août 1802, quand la guerre continentale a cessé depuis dix-huit mois, bien que la fabrication ait été accélérée autant que possible, les arsenaux renferment au plus 200 000 fusils, alors que « 700 000 étaient l'approvisionnement de 1789 [2] » pour des effectifs bien plus faibles. En 1805, les troupes autres que celles venant du camp de Boulogne sont incomplètement armées : au 14e léger « il manque 500 armes et les autres sont défectueuses ». Au contraire, après Iéna et pour la seule fois dans toutes ses campagnes, Napoléon peut écrire au ministre, directeur de l'administration de la guerre, Dejean : « Je ne suis point en peine pour l'armement ». C'est que le fusil de guerre avait alors dans toute l'Europe, sauf en Angleterre et en Russie, le calibre français et que les arsenaux prussiens saisis avaient complété l'armement de nos troupes. Mais quelques mois après, il en est tout autrement. Beaucoup de fusils ont été perdus : armes brisées en combattant, armes des tués et blessés abandonnées sur les champs de bataille, armes jetées par les soldats fourbus dans les longues marches ou

1. Morvan, I, p. 187.
2. *Correspondance*, 6233.

par les malades quand ils vont à l'ambulance. « Une grande bataille comme celle d'Austerlitz, écrit alors Napoléon à Dejean, coûte au moins 12 000 fusils; de grandes marches en coûtent aussi. Depuis deux ans on en a perdu 60 000. » En même temps, l'effectif de la Grande Armée a plus que doublé, car elle compte au 15 juillet 1807, d'après le livret de situation générale en date de ce jour, 410 702 hommes dont 294 581 présents au front contre 192 000 portés au livret du 1er octobre 1806. Aussi Napoléon écrit-il au général de brigade Saint-Laurent, directeur du grand parc d'artillerie de l'armée, qu'il se trouve, à Osterode seulement, « 3 000 hommes sans armes... [et que] les fusils sont le plus pressant besoin de l'armée ». A la paix de Tilsit elle n'en est pourvue qu'à peu près.

La situation reste médiocre dans les années suivantes : la production nationale et la prise de l'arsenal de Vienne donnent à peine ce qu'il faut pour armer les nouvelles levées et remplacer les fusils perdus dans les transports de troupes d'Allemagne en Espagne en 1808 et d'Espagne en Autriche en 1809, dans la campagne de 1809 et surtout dans la guerre d'Espagne; là, en effet, l'ennemi ne possède aucun approvisionnement qu'on puisse saisir et la Péninsule engloutit par milliers les armes comme les soldats. Aussi, les gardes nationaux du Nord ne reçoivent-ils que des fusils pour la majeure partie hors de service et, même en Espagne, au Royal-Étranger « l'armement est très mauvais ».

En 1812 la fabrication se ralentit au moment où les effectifs s'accroissent démesurément et où des milliers de fusils vont être perdus en Russie. Dès le lendemain de la Moskowa, Napoléon écrit avoir « bien besoin de fusils français ». Ceux qu'on lui envoie arrivent quand la retraite est commencée et sont égarés ou pris par les Russes. A ces pertes, ajoutez celles de 1813, la prise par les Alliés de nos arsenaux d'Allemagne, et en février 1814 le roi Joseph devra écrire : « Le ministre n'a pas 5 000 fusils disponibles... les conscrits affluent, malheureusement on manque d'armes », ce qui est littéralement vrai, car les habitants d'Andlau et de Colmar demandent des armes et ne peuvent en obtenir.

Ainsi, dans la France saignée à blanc par vingt années de guerre,

ce ne sont pas les hommes qui ont fait défaut mais les fusils. Et cependant l'artillerie, de laquelle relevaient les fabrications d'armes, avait été présentée bien des fois par l'Empereur à tous les autres services comme un modèle à imiter[1].

Conclusion. — Pourquoi sous Napoléon Ier l'administration militaire se montra-t-elle si défectueuse? Pourquoi le soldat fut-il si mal payé, nourri, vêtu et armé?

Des causes accidentelles ont agi à certains moments. Ainsi les deux guerres malheureuses successives de 1812 et de 1813 ont été pour beaucoup dans le manque de fusils en 1814. De même en l'an XI, Marmont fit adopter pour l'artillerie de nouveaux calibres, ce qui exigeait la refonte des anciennes pièces du système Gribeauval; deux années furent perdues à tenter d'appliquer cette réforme, jusqu'au 18 brumaire an XIII, date à laquelle Napoléon ordonna de reprendre la construction des anciens affûts de siège et de place; dès lors les fonderies recommencèrent à couler des pièces de l'ancien calibre, mais elles ne disposèrent pas même d'une année entière avant la reprise de la guerre continentale : ce fut un des motifs de la pénurie d'artillerie dans les campagnes de 1805-06-07. Mais ces causes accidentelles ont aggravé une situation déjà mauvaise, elles ne l'ont pas créée; leur néfaste influence a été souvent moindre qu'on ne pourrait le croire : on aurait eu plus de canons dans les premières campagnes de l'Empire qu'on aurait manqué de chevaux pour les atteler. On le vit bien après la prise de nombreuses pièces autrichiennes en 1805; elles étaient du calibre français et le maréchal Soult voulut conserver tous les canons que ses troupes avaient convoyés; le général Songis protesta vivement et déclara que, si l'on suivait cet exemple dans les

1. La fabrication des munitions ne requiert pas une étude distincte; elle n'eut pas grand'peine à faire face à la consommation qui était faible : à Iéna, le 4e corps d'armée tira 1 400 coups de canons et le 5e 1 464 boulets et 300 obus. Cependant les cartouches manquèrent ou furent près de manquer à l'infanterie dans diverses circonstances. La remonte ne présente pas non plus de particularités. La cavalerie que le Directoire léguait au Consulat possédait environ 40 000 chevaux au lieu d'un effectif réglementaire de 67 844 ainsi que l'ont montré MM. le lieutenant-colonel Desbrières et le capitaine Sautai dans *La Cavalerie sous le Directoire*; sous l'Empire la situation s'améliora grâce aux bêtes prises à l'ennemi, sans cependant devenir à aucun moment tout à fait bonne. Mais dans tous les temps les armées ont manqué de chevaux après quelques mois de campagne, en raison du grand nombre d'animaux que font périr les fatigues et les épidémies.

autres corps d'armée, il serait impossible de fournir les chevaux nécessaires à ces nouvelles batteries.

Ces exemples, que l'on pourrait multiplier, démontrent que les causes permanentes du désordre administratif ont été de beaucoup les plus actives; elles tiennent aux institutions et aux corps eux-mêmes; elles ont été indiquées au cours des pages précédentes, mais il convient de les présenter ici dans leur ensemble.

1° Les voleries des services administratifs ont privé le soldat d'une part de ce qui était préparé pour lui : il est vrai, mais ce qui était préparé, même intégralement distribué, n'aurait pas suffi.

2° Le trop petit nombre des fourgons n'a pas permis d'apporter aux corps en campagne tout ce qui leur était destiné : ainsi en 1806-1807 une partie des uniformes et des chaussures que Daru avait fait fabriquer à Berlin pour l'armée n'est point parvenue ou n'est parvenue que trop tard aux troupes qui combattaient en Pologne.

3° La production des vivres et des armes ne répondait point aux exigences des gros effectifs et des grandes guerres : on fabriquait alors surtout à la main, donc lentement, et on ne pouvait accroître la production de façon subite.

4° Les industriels, irrégulièrement et mal payés, ont en grand nombre renoncé à travailler pour l'État et n'ont même pas produit pour l'armée autant qu'ils l'auraient pu.

III

L'étude de l'administration militaire consulaire et impériale apporte des renseignements sur les origines de plusieurs institutions actuelles, sur le système de guerre de Napoléon et, ce qui est le plus important, sur les caractères généraux du régime napoléonien.

1° Les efforts faits pour corriger les abus de l'administration militaire sous Napoléon ont marqué leur trace jusque dans l'administration militaire actuelle; deux exemples suffiront à le

montrer. Aujourd'hui, dans l'armée allemande, tous les services administratifs sont assurés par des employés civils; ils le sont, dans l'armée française, par des militaires qui ont même obtenu, il y a quelques années, d'être complètement assimilés à des officiers et d'avoir droit au salut des soldats. Le système français est né sous le premier Empire. Napoléon, on l'a vu, a militarisé le train d'artillerie et les équipages; il ne voulait pas s'en tenir là et il écrivait à Dejean, le 26 mars 1807 : « Nos armées ne seront organisées que lorsqu'il n'y aura plus un seul administrateur, que tout sera militaire.... Sans quoi nous serons à la merci de fripons comme nous en avons [1]. » Ce vœu a été réalisé par les gouvernements qui ont succédé à l'Empire.

De même les nombreuses formalités qui entourent aujourd'hui les marchés passés par l'État ont été prescrites pour obvier aux abus qui se produisaient si fréquemment au début du XIXe siècle. D'ailleurs, à cette époque déjà, la sévérité des règlements n'excluait point les abus et avait pour seul effet d'écarter nombre de fournisseurs : comme l'écrivait Napoléon à Lacuée, le 22 septembre 1811, « l'impossibilité d'avoir des chevaux est que les conditions auxquelles on soumet les fournisseurs ne sont pas admissibles..., le cheval reçu par le corps n'est admis qu'un mois ou six semaines après » et, les cultivateurs refusant de vendre moyennant un paiement aussi tardif, il fallait s'adresser à des maquignons douteux.

2° Pour l'étude du système de guerre de Napoléon les états de situation, qui font connaître l'effectif des diverses unités, constituent l'une des plus importantes catégories de documents administratifs militaires, mais les chiffres qu'ils fournissent doivent être rectifiés par la critique, car « les chefs de corps, par crainte de l'Empereur, cherchaient à majorer leurs effectifs, les commandants de places, au contraire, les diminuaient plutôt, afin de faire ressortir l'insuffisance de leur garnison [2] ».

Cette intéressante remarque critique, que M. le capitaine Lechartier a faite, mais sans en tirer aucune conclusion, a une

1. *Correspondance*, 12178.
2. Lechartier, p. XI.

très grande portée. On dit constamment que Napoléon faisait passer toutes ses troupes, ou presque, dans l'armée d'opérations, qu'il en laissait fort peu dans les places et que c'est là un trait essentiel de sa stratégie. Cette affirmation, on le voit, est fondée sur des états de situation inexacts et présente, avec une grande part de vérité, une exagération manifeste : Napoléon avait moins d'hommes en campagne et de plus fortes garnisons qu'on ne le croit habituellement. Il en résulte que l'éparpillement de ses forces dans les places prussiennes en 1813 contredit son système de guerre habituel de façon moins absolue qu'on ne l'a dit.

3° Les études publiées depuis quelques années sur diverses parties de l'administration napoléonienne ont montré dans l'Empire moins d'obéissance et plus de désordre qu'on ne le pensait autrefois sur l'assertion de Thiers et de plusieurs autres historiens après lui. Les partisans de l'ancienne conception pouvaient, il est vrai, objecter qu'on avait seulement examiné des services auxquels l'Empereur n'attachait qu'une médiocre importance. Mais l'armée a été la principale préoccupation de Napoléon : si elle a souffert d'insuffisances et de défauts d'organisation, c'est que le maître n'a pu, là même où il portait sa plus active surveillance, corriger ces insuffisances et ces défauts qui ont dû entacher encore plus gravement les administrations civiles auxquelles l'Empereur s'intéressait de façon moins vive. Ainsi l'étude de l'administration militaire constitue une introduction nécessaire à l'examen de toute autre partie du régime impérial : quelques exemples suffiront à le montrer.

On n'a pu ne pas remarquer les nombreuses ressemblances que présente l'administration militaire de Napoléon Ier avec celle de l'ancien régime : fraudes sur la solde et les effectifs qu'il faut déjouer par des revues, solde non versée, payeurs opérant pour le compte du payeur général et constituant sous ses ordres presque une administration privée au service de l'État, entreprises auxquelles on s'efforce de substituer l'administration directe, malhonnêteté habituelle des fonctionnaires. Ces analogies se complètent par une autre, plus profonde et qui explique beaucoup d'entre elles, par le désordre financier commun aux deux gouvernements.

Cependant c'est une tradition bien établie que de présenter Napoléon comme un administrateur méticuleux, grand ennemi du gaspillage, ayant « des instincts de bonne ménagère ». Thiers a rapporté que les revenus particuliers de l'Empereur, sur lesquels il économisait pour se constituer le trésor qu'il dépensa presque entièrement en 1813 et 1814, étaient comptés avec la plus grande exactitude et que même on n'y omettait pas les 1 200 francs revenant annuellement au souverain en sa qualité de membre de l'Institut. Récemment encore, M. de Foville développait les mêmes idées dans une étude sur *Napoléon statisticien*[1] où il affirmait « que Napoléon était un comptable vigilant, un calculateur perspicace en même temps qu'un statisticien passionné » et qu'il savait « à un centime près ce qui entrait dans sa cassette et ce qui en sortait ». Il se peut; seulement l'important n'était pas que l'Empereur sût exactement ce qui entrait dans sa cassette mais qu'il pût y faire entrer tout ce qui devait prendre ce chemin : or il n'a pu empêcher ni ses généraux de garder pour eux-mêmes bon nombre des contributions de guerre qu'ils levaient en son nom, ni les administrateurs de ses provinces lointaines de vendre à leur profit personnel les licences d'importation que comportait le Système continental. Napoléon n'ignorait jamais ce qui sortait de sa cassette, il convient peut-être de l'accorder, mais il ne savait point si ces sommes acquittaient des dettes réelles et si les fournitures payées lui étaient bien livrées. Il obtenait seulement de ses ministres une comptabilité régulière masquant les désordres de la pratique.

D'autre part le premier Empire, comme l'ancien régime, n'a jamais eu les ressources nécessaires pour solder ses dépenses. De là la crainte de toute charge nouvelle pour le Trésor, si minime fût-elle. Ainsi dans la discussion de la loi du 11 floréal an X, le tribun Duchesne demanda deux à six instituteurs par canton, devant avoir le logement et 300 francs par an, mais le conseiller d'État chargé de l'instruction publique, Fourcroy, fit repousser ce projet en objectant qu'il coûterait peut-être vingt millions et

1. *Feuilles d'histoire*, 1er mars 1912, p. 232-237.

au moins dix : « Quel est, ajouta-t-il, le gouvernement qui peut soutenir ou qui soutient ce fardeau? Si cela n'existe nulle part, excepté dans quelques pays resserrés et d'une très faible population, c'est qu'il n'est pas dans la nature des choses que cela existe [1]. » M. Aulard, qui cite ce texte, note dans le même ouvrage, et très justement, « l'économie ou plutôt... l'avarice presque sordide que Napoléon Bonaparte fit paraître parfois dans les dépenses pour l'instruction publique [2] ». On doit ajouter qu'il en fut de même dans toutes les autres dépenses, et que les traitements princiers accordés à quelques très hauts chefs militaires ou civils ne doivent pas faire oublier la parcimonie dont souffrirent tous les inférieurs et les soldats en particulier. Bonaparte écrivait en 1800 que la République ne serait consolidée que lorsqu'elle posséderait 3 millions de fusils. Il ne put jamais acquérir ce stock, coûtant 60 à 80 millions de francs. Mais toutes ces économies furent encore insuffisantes et ce fut l'habitude, comme sous l'ancienne monarchie, de payer le moins possible ceux à qui l'on devait. Les fournisseurs de l'armée, mieux traités que les soldats parce qu'on avait besoin de leur bon vouloir et qu'il n'y avait pas de conscription pour l'industrie, étaient cependant loin de recevoir tout leur dû : ainsi à la fin de l'an XIII l'État devait encore aux fabricants de drap d'habillement de Lodève 1 700 000 francs sur les fournitures de l'an XII, et des capitaines grecs, qui réclamaient le paiement des marchandises qu'ils avaient livrées à l'armée d'Égypte, n'obtinrent que 3 000 francs chacun avec l'ordre de quitter immédiatement Paris. D'une façon générale, d'ailleurs, Napoléon « a pour principe de ne pas adjuger à un créancier au delà des deux tiers de ses demandes [3] ». C'était donc à cette époque une spéculation dangereuse que de travailler pour l'État; la plupart des industriels, et les plus sérieux, les plus honnêtes y renoncèrent; ils se refusèrent à donner aux fabrications nécessaires à l'armée l'extension qui était possible même dans les étroites limites imposées par la technique industrielle des premières années

1. Cité par M. Aulard, *Napoléon Ier et le monopole universitaire*, p. 51-52.
2. *Ibid.*, p. 93.
3. Cité par M. Morvan, I, 160.

du XIXe siècle, et, selon le mot très juste de M. Morvan, l'industrie, plus encore que les conscrits, a été réfractaire.

C'était aussi un usage de l'ancienne monarchie que d'assigner le paiement d'une dette sur tel ou tel fonds ; cette pratique de débiteur sans crédit et qui est obligé de donner des gages fut également celle de Napoléon : on vit des récompenses consister en sommes à prendre sur l'octroi du Rhin et des fournitures soldées en biens nationaux ou en bons gagés sur les terres communales qui devaient être vendues en 1813. Aux temps de Fouquet et de l'abbé Terray, les gens influents acquéraient à vil prix des créances gagées sur un fonds médiocre et, grâce à des complaisances amicales ou payées, les faisaient assigner sur un fonds solvable, qui leur en acquittait intégralement le montant : la même spéculation est largement pratiquée sous l'Empire, si bien que seuls ont chance de bénéfice en fournissant l'État les traitants puissants dans les bureaux. Leurs opérations comportent d'ailleurs les mêmes risques que celles des *partisans* d'autrefois. De temps à autre, tel des grands spéculateurs est emprisonné et obligé de rendre gorge pour avoir triché plus que de raison l'État, qui triche de son côté, mais bientôt la liberté est rendue au seul fournisseur sur lequel l'Empereur puisse compter, ou même la menace d'arrestation n'est pas suivie d'effet parce que le délinquant est en même temps créancier du Trésor pour une somme considérable. Ces opérations sont extraordinairement mouvementées et ressemblent à une guerre entre le pouvoir et l'homme d'argent. Ceux des contemporains de Napoléon dont l'existence se prolongea sous la monarchie censitaire reconnurent sans peine le changement considérable qu'avaient apporté dans les affaires conclues avec l'État les nouvelles habitudes de régularité financière : « Un baron Rothschild, disait Stendhal, était impossible sous Bonaparte qui eût peut-être envoyé à Sainte-Pélagie un prêteur récalcitrant [1]. »

Si l'on veut aller au fond des choses, on doit remarquer que l'Empire, comme l'ancienne monarchie, n'a jamais eu les finances

1. Stendhal, *Mélanges d'art et de littérature*, édition de 1867, p. 332.

de sa politique. Il a soutenu de grandes guerres sans faire de dettes, mais, malgré les contributions tirées des vaincus, il n'y a réussi qu'à la condition de laisser son armée manquer souvent du nécessaire. Le besoin d'argent a pesé sur la politique de Napoléon au point de l'obliger à renoncer, au moment où il allait l'atteindre, au principal but qu'il s'était proposé en instituant le Système continental : en 1811-1812, l'Angleterre, où la récolte avait presque complètement manqué, se trouvait à la veille de la famine quand l'Empereur la sauva, en laissant expédier du blé vers ses ports moyennant l'acquittement d'une lourde taxe douanière, dont le produit était nécessaire à l'équilibre du budget français.

Il aurait fallu que Napoléon empruntât et il ne le pouvait, car la confiance des capitalistes dans l'État avait disparu depuis les banqueroutes de la Révolution et les procédés de l'Empereur à l'égard de ses créanciers n'étaient pas propres à la rétablir. Par l'impossibilité où il était de réaliser des emprunts du type moderne et d'obtenir autre chose que le prêt usuraire de médiocres sommes avancées sur gages, l'Empire s'apparente à ce que l'on pourrait appeler le plus ancien Ancien Régime : on sait en effet que, de Louis XII à la Révolution, l'histoire financière de la France se divise en deux parties, séparées par le ministère de Necker qui a inauguré les grands emprunts. C'est à l'Ancien Régime d'avant Necker que ressemble le gouvernement de Napoléon.

D'autre part, l'Empereur improvise perpétuellement : « La plupart des mesures excessives que décrète Napoléon, dit M. Morvan [1], sont justifiées à ses yeux parce que chaque guerre lui semble la dernière, qu'il la veut finir à la hâte, en assommant l'adversaire, et que plus il sera fort, mieux il assénera un coup plus violent. » Cette politique est conforme au caractère impatient de Napoléon [2], mais elle continue les mesures révolutionnaires [3], et aussi la

1. I, 357. Ce jugement est formulé à propos du sacrifice inutile de soldats propres à faire des gradés, mais on peut l'appliquer à toute la politique de Napoléon.

2. On s'est beaucoup demandé dans ces dernières années quelle idée directrice avait eue la politique extérieure de Napoléon et certains ont soutenu qu'elle en avait manqué. Nous ne saurions examiner cette question, mais nous devons faire observer que les improvisations continuelles de Napoléon semblent constituer un argument en faveur de la dernière hypothèse.

3. On est d'autant plus fondé à le dire que l'adjectif « révolutionnaire » fut

monarchie française qui n'eut jamais d'institutions cohérentes, ordonnées suivant un plan, et qui ne fut qu'une suite d'improvisations.

On a généralement été frappé du caractère organisateur que présentent le Consulat et l'Empire : on rappelle que c'est le temps de la rédaction des Codes et de la création de l'administration qui régit encore la France actuelle. On a raison, si l'on considère les textes législatifs, les titres et la hiérarchie des fonctions, en un mot les formes; mais si l'on prétend s'attacher au fond, on se trompe, le Consulat et l'Empire ont eu, ou à peu près, les lois actuelles, mais appliquées avec l'irrégularité de l'Ancien Régime, et les administrations actuelles, mais recrutées au hasard et fonctionnant sans règle, souvent sans probité, comme sous l'Ancien Régime. Les caractères de notre bureaucratie contemporaine, qui observe les lois et circulaires avec maladresse et gaspille avec honnêteté, ne se rencontraient point alors, et ce serait l'objet d'une étude du plus haut intérêt que de rechercher pour chaque service quand et comment ces traits distinctifs ont apparu au cours du XIXe siècle.

JEAN BOURDON.

employé sous la Révolution comme synonyme d'extraordinaire : on qualifiait de *révolutionnaires* les taxes temporaires et le service militaire obligatoire que l'on considérait comme une mesure de circonstance.

LE CULTE DE NAPOLÉON EN ALLEMAGNE DE 1815 A 1848

Lorsque les troupes françaises, dans les premiers jours de l'année 1814, évacuèrent la ville de Bonn, la population leur fit escorte sur la route et leur cria : « Au revoir ». Elles ne devaient jamais revenir, car, quelques mois plus tard, l'Empereur abdiquait à Fontainebleau. Avec lui disparaissait le grand Empire. Mais, dans cette Allemagne qu'il avait modelée de son vouloir surhumain, sur le territoire des quatre départements de la Rive Gauche, comme sur celui de la Confédération du Rhin, un ardent bonapartisme allait se développer. Ce bonapartisme allemand est concomitant de celui que l'on observe chez nous dans la première moitié du siècle. Comme lui il atteint son apogée aux environs de 1840. Comme lui il perd ensuite un peu de son intensité sous le coup des événements ou parce que d'autres idées sollicitent les esprits. Comme lui encore il renaît avec le second Empire et prend alors une forme assez différente, mais sans renoncer à aucune de ses directions principales. A toutes ses époques, il apparaît comme l'auxiliaire éventuel d'une politique française active, — s'il nous avait été possible d'en avoir une, — et il est l'inlassable agent de notre influence. Tandis que chez nous il n'est guère connu que par les œuvres de Henri Heine, il a fait, au delà de nos frontières, l'objet de belles études publiées par M. Holzhausen[1]. Nous allons en exposer les plus importantes manifestations depuis 1815 jusqu'en 1848, c'est-à-dire au cours

1. Holzhausen : *Napoleon's Tod im Spiegel der zeitgenössischen Presse und Dichtung* (1902). *Heine und Napoleon* (1903). *Die Deutschen in Russland* (1913). Il faut encore citer : Gachtgens zu Ysenburg : *Napoleon I im deutschen Drama* (1906), et Voretzsch : *Gaudys Kaiserlieder und die Napoleondichtung* (*Preussische Jahrbücher*, 1899, t. 95).

d'une période de trente-trois années pendant lesquelles le napoléonisme militant, soutenu par une littérature extrêmement abondante, se présente avec les caractères accentués d'une puissante agitation nationale.

Ce n'étaient pas les paraphes des traités de Vienne qui d'un seul coup pouvaient abolir le passé. Que Napoléon eût été interné à Sainte-Hélène, que la Prusse et l'Autriche eussent accru ou rétabli leur puissance et les Bourbons retrouvé leurs trônes, cela ne changeait point les cœurs, non plus que l'orientation des intérêts. Pendant de longues années, l'Empereur déchu resta un personnage populaire, et la France participa de son prestige, car, comme elle n'avait pas été anéantie, elle retrouva bientôt une nouvelle prospérité. La génération qui avait vu le jour aux environs de 1800 garda fidèlement les grands souvenirs. Aux bords du Rhin, elle était née pour être française; dans le Sud de l'Allemagne, pour vivre sous notre protectorat : elle ne voulut pas croire que Waterloo eût ruiné ses espérances ni brisé ses volontés.

Les quatre départements rhénans ainsi que l'ancien grand-duché de Berg supportèrent avec impatience le joug de leurs maîtres prussiens et comparèrent leur condition d'alors avec celle dont ils avaient joui autrefois. Le *milieu* suffit en effet à expliquer le prodigieux épanouissement du bonapartisme. Nombreux étaient ceux qui avaient vu passer l'Empereur dans toute sa gloire, lorsqu'il avait traversé le pays en 1804 pour aller de Cologne à Mayence, ou lorsqu'en 1811 il s'était rendu à Düsseldorf. On se souvenait des escortes cavalcadantes, des maréchaux brodés d'or qu'il entraînait derrière lui, des ambassadeurs accourus pour guetter ses désirs. Les cloches sonnaient; les canons faisaient entendre leur voix; les troupes présentaient les armes; et puis il y avait des arcs de triomphe, des oriflammes, des musiques, des fleurs, de la joie et des acclamations. Quels temps radieux! « Jamais je n'oublierai ce jour! » s'écrie Heine qui raconte l'entrée de Napoléon dans sa ville natale. On avait été gouverné par cet homme qui régnait sur la nation la plus puissante de la terre. Par lui le commerce avait prospéré, les paysans s'étaient

enrichis, et l'industrie était née. Les Français avaient tenu garnison dans les villes, et l'on avait vécu en bonne intelligence avec eux. Leurs victoires avaient été des victoires rhénanes, puisque la conscription mêlait les contingents. Enfin l'on avait traversé ensemble les durs mois de 1813, sous la menace de l'invasion. Joies et peines, on avait tout partagé avec l'Empereur.

Napoléon avait abdiqué, puis il était mort, mais tout parlait encore de lui. C'est lui qui avait organisé l'administration municipale sous laquelle on continuait de vivre, non seulement dans la Nouvelle-Prusse, mais de plus en Hesse, dans le Nassau, en Bade et en Bavière. Sur la Rive Gauche du Rhin, son système d'impôts lui survécut plusieurs années. Les contrats entre particuliers, les actes de la vie civile, le régime successoral, tout cela était réglé par le Code impérial, qui n'avait pas été aboli. La législation criminelle et les tribunaux de jurés, c'était encore à lui qu'on les devait. Quelle qu'eût été la précipitation avec laquelle la Prusse avait fait occuper les postes administratifs par des immigrés, il restait encore un certain nombre d'anciens fonctionnaires napoléoniens. Sans doute beaucoup avaient refusé de demeurer en place, par exemple ce Franz Kaufmann, maire d'Adendorf sous les Français, qui avait préféré se retirer à Bonn, sa ville natale, pour ne pas entrer au service prussien. Mais d'autres n'avaient pas démissionné. Bismarck, référendaire en 1836 au gouvernement d'Aix-la-Chapelle, rencontra dans les bureaux d'anciens secrétaires de préfecture qui maintenaient notre tradition[1]. Toute l'organisation française n'avait rien perdu de son prestige, ni en Hesse, ni dans le Palatinat, ni même dans l'Allemagne du Sud, où on l'admirait fort, quoiqu'elle y eût pénétré moins profondément[2]. L'attachement au régime disparu était si puissant que toute occasion était bonne pour en raviver le souvenir : Gutzkow nous raconte que tous les ans à Mayence, le jour du carnaval, un citoyen prenait l'habit du mameluk Roustan, à la

1. Bismarck, *Gedanken und Erinnerungen* (Volksausgabe, 1913, t. I, p. 27).

2. Cf. H. Boos, *Geschichte der rheinischen Stadtekultur* (1901), t. IV, p. 660 (sur Mayence et Worms); Riehl, *die Pfälzer* (1857), p. 318; H. Elsner, *Umfassende Geschichte des Kaisers Napoleon* (*Stuttgart*, 1834) p. 476-481.

plus grande joie du peuple; des personnes considérables auraient même joué ce rôle[1].

D'ailleurs les villes redisaient d'elles-mêmes ce qu'elles devaient à l'Empereur. Les habitants de Cologne savaient qu'il avait protégé la navigation du Rhin et aménagé le port. Ceux de Düsseldorf, qu'il avait démoli les anciennes fortifications, construit les belles promenades du Jardin Royal, du mont Ananas, du mont Napoléon, et la large rue de l'Avenue. A Mayence, toute la cité nouvelle datait de lui et avait été édifiée sur ses plans. A Aix-la-Chapelle, son préfet Lameth, dont le nom était vénéré presque à l'égal de ceux de Jeanbon Saint-André et Lezay-Marnesia, avait ouvert des chemins sur le Lousberg, qui servait de parc à la ville; même Pauline Bonaparte, en 1811, avait séjourné auprès de Berensberg, dans un endroit que l'on appelle encore *Paulinenwäldchen*. Char, l'historien de Clèves, malgré les réserves que sa qualité de sujet prussien lui impose, s'étend encore avec complaisance, en 1845, sur la prospérité dont avait joui la région pendant l'empire, et relève les traces qu'a laissées la domination française[2].

Outre les bourgeois émerveillés et reconnaissants, une innombrable clientèle, celle-ci très active, demeurait fidèle à Napoléon. Sans compter les admirateurs de son œuvre, tels ce von Henning dont le bonapartisme offusquait Varnhagen en 1822, il avait des obligés directs. C'étaient d'abord les anciens élèves des lycées impériaux, défenseurs de sa gloire jusqu'à leur dernier jour. C'étaient encore les bénéficiaires de son règne : ceux qui avaient occupé des fonctions publiques, humbles ou éclatantes; ceux qu'il avait protégés ou décorés, soit dans la noblesse, soit dans le peuple; ceux qui avaient reçu des dignités dans le grand-duché de Berg ou en Westphalie, et qui, sous le second Empire, assuraient encore Napoléon III de leur dévouement à sa maison. A cette dernière catégorie appartenait la comtesse de Waldburg-Truchsess, née princesse de Hohenzollern-Hechingen, ancienne grande-

1. Gutzkow, *Rückblicke auf mein Leben* (1875), p. 162; il s'agit de constatations faites en 1840.

2. Cf. Bender, *Illustrierte Geschichte der Stadt Köln* (1912); H. Boos, *op. cit.*; Clara Viebig, *die Wacht am Rhein*, trad. B. Rodès (Juven), p. 14; Haagen, *Geschichte Aachens*, t. II, p. 469; Char, *Geschichte des Herzogthums Cleve* (1845), p. 270-272, etc.

maîtresse de la cour auprès du roi Jérôme, et qu'en 1820 Varnhagen, alors qu'elle était devenue la femme de l'ambassadeur de Prusse à Turin, entendit déclarer que Waterloo était un jour de deuil, et l'Empereur un souverain toujours adoré. Dans les États du Sud, que Napoléon avait agrandis et élevés au rang de royaumes, la reconnaissance durait toujours, et beaucoup songeaient à faire revivre l'ancienne Confédération du Rhin, qui avait apporté de si grands avantages. Si les souverains dissimulaient parfois leurs sentiments, leur entourage était moins circonspect, surtout en Bavière. Beaucoup de ces bonapartistes des cours méridionales nous sont connus : ce sont en Hesse le prince Emile et le baron von der Malsburg, en Würtemberg le général de brigade comte de Bismark et le ministre de la guerre général von Hügel, en Bavière le comte Christophe von Aretin[1].

Il faut enfin mentionner les anciens soldats de Napoléon, tant ceux originaires de la Rive Gauche du Rhin que ceux de la Confédération. Il ne faudrait pas croire que la défaite de l'Empereur ait entraîné la déconsidération de ceux qui l'avaient servi[2]. S'il est vrai que l'électeur de Hesse-Cassel a refusé de reconnaître les grades acquis avant 1815, et que le roi de Würtemberg n'a voulu ni payer les appointements de ses officiers faits prisonniers en Russie, ni tenir compte de leur rang d'ancienneté, en Bavière et en Bade il en fut tout autrement. A Munich, une colonne commémora la campagne de 1812, et le grand-duc de Hesse-Darmstadt accueillit avec la plus grande bienveillance les survivants hessois. Dans le peuple, ceux qui avaient suivi Napoléon jusqu'à Moscou furent considérés comme des prodiges : le brigadier de police Schrafel, de Nuremberg, raconte que pendant des années ses concitoyens se le disputaient afin d'entendre de lui le récit de la grande guerre.

Du reste tous ces vétérans ne cachaient pas leur orgueil d'avoir combattu sous les ordres du plus grand homme qui fut jamais.

1. Sur tout ceci : Varnhagen von Ense, *Denkwürdigkeiten*, t. IX, p. 295, et *Blätter aus der preussischen Geschichte*, t. II, p. 246 ; Holzhausen, *Heine u. Nap.*, p. 123-124.
2. Cf. P. Holzhausen, *Die Deutschen in Russland*, t. II, p. 228-229.

Dans la vallée du Rhin, ils avaient été Français; dans les royaumes du Sud, leur patrie s'était presque confondue avec la France. Le type de ces anciens soldats est l'un des héros de la petite nouvelle de Hauff, *Le Portrait de l'Empereur*. Le général Willi, de son vrai nom le général wurtembergeois von Hügel, a porté l'uniforme vert et noir des chasseurs qui se battirent à Linz. Sa carrière a été rapide. Napoléon, en 1809, lui aurait même demandé d'entrer dans sa garde; il a pris part à la campagne de Russie, a été fait prisonnier à Châlons en 1814, et depuis vit à l'écart, bonapartiste intransigeant. « Mais qu'avez-vous retiré de tout cela, général? lui demande un autre personnage. — Un bout de ruban rouge monsieur, et le souvenir[1]. »

Les autres non plus n'ont pas oublié. A Mayence, Niklas Müller, clubiste de 1792 et ancien professeur de dessin au lycée impérial, a publié en 1837 le recueil des vers composés en l'honneur de Napoléon par ses vétérans[2]. Pauvres vers, souvent boiteux et mal rythmés, mais qui commémorent pieusement les fastes de la grande épopée. « Le guerrier qui a suivi l'empereur sous tous les climats de l'univers, lit-on dans la préface; le guerrier qui a combattu sous ses ordres en tant de royaumes, qui tant de fois a pris sa part de la gloire et du triomphe, qui a mené cette vie tourmentée, pleine de privations, de souffrances, de fatigues et de dangers mortels, ne peut pas, ne doit pas oublier son grand général. Transfiguré, il continue à illuminer nos heures de joie; nous lui dédions, ainsi qu'à nos victoires immortelles, de bienfaisantes fêtes commémoratives.... Quel souverain pourrait prendre ombrage de voir une telle association fêter les anciennes victoires, jeter un regard ému sur les aigles brisées de Leipzig et de Waterloo, laisser tomber une larme de douleur sur les flots de la Bérésina? » Un grand nombre d'autres recueils, sans être aussi complets que celui de Mayence, renferment eux aussi des poèmes en l'honneur de Napoléon. En 1837, à Darmstadt, le Dr. Carl Weitershausen, curé de Grossenbuseck, près de Giessen, fait

1. Hauff, *Das Bild des Kaisers*, V et VI.
2. *Liederbuch für die Veteranen der grossen Napoleonsarmee von 1803 bis 1814* : le livre est gros de plus de 400 pages.

paraître son *Liederbuch fur deutsche Krieger und deutsches Volk.* J'y trouve trois ou quatre poèmes consacrés à l'empereur, poèmes destinés à être chantés, et qui, par conséquent, se gravant ainsi plus facilement dans la mémoire, constituaient une excellente propagande.

La préface de Niklas Müller contient une importante allusion. Les vétérans d'Allemagne, fiers de leur passé et se considérant comme une élite dans leur propre pays, formèrent de très bonne heure des associations où ils se retrouvaient côte à côte, unis par le même culte et fidèles à la même gloire. L'une des premières se fonda à Mayence; il y en eut une à Cologne, une à Coblence, et ainsi de suite dans toute la vallée du Rhin. Elles eurent chacune leur monument, élevé à leurs frais dans le cimetière de chaque ville, et portant les noms de tous les anciens soldats, à mesure qu'ils mouraient. Celui de Coblence fut inauguré le 5 mai 1843. De plus des cérémonies solennelles, tous les ans, rappelaient les triomphes et les deuils. On célébrait le 15 août, fête de l'Empereur. Le 5 mai, anniversaire de sa mort, on faisait chanter une grand'-messe pour les soldats défunts de la grande armée. A Cologne, ce service avait lieu dans l'église des Minorites, en plein centre de la ville.

Ainsi organisé, soutenu comme il l'est par de puissantes influences, le bonapartisme allemand suit passionnément les événements de France, et manifeste sa vitalité en toute circonstance. La confraternité d'armes a engendré des sentiments d'affection réciproque entre les vétérans et leurs chefs. Ceux-ci, bien qu'ils vivent au delà des frontières, sont connus et admirés. Leur biographie est familière, et l'on parle encore de leurs hauts faits. Ségur, Soult, Mortier, Bertrand, Lamarque, Ney, Moncey, Vandamme et bien d'autres sont populaires, car on les a vus et l'on a combattu sous leurs ordres. Survient-il un événement qui réveille les vieux souvenirs? Aussitôt il retentit profondément. La mort du duc de Reichstadt soulève une vive émotion, et Heine, qui l'apprend en France, ne manque pas d'en entretenir ses lecteurs, sûr de les intéresser. Mais celle de Napoléon, en 1821, a fait une bien autre sensation. A Mayence, l'un de ses anciens soldats a

saisi l'occasion pour signifier que la fidélité de ses camarades restait entière :

Die Freunde ihre reiche Thränengabe
Dem Helden der Geschichte weihn,
Dem grossen Mann im kleinen dunklen Grabe;
Ihr Herz ist sein Gedächtnissstein.
Doch ist ja schon sein Nam'ein Denkmal worden,
Das zu den fernsten Zeiten spricht,
Und von dem grossen Veteranenorden
Bleibt ewig Er der Ehre Licht.

« Les amis consacrent leurs larmes abondantes — Au héros de l'histoire. — Au grand homme dans son petit tombeau sombre ; — Leur cœur est sa pierre commémorative. — Pourtant son nom seul est devenu un monument — Qui parlera aux temps les plus reculés, — Et pour la grande confrérie des vétérans — Il demeurera éternellement la lumière de l'honneur. » Outre les innombrables vers dont cette mort provoqua l'éclosion, d'autres manifestations prouvèrent la piété du peuple pour le grand disparu. M. Holzhausen raconte qu'à Kotzheim eut lieu un service funèbre[1]. Kotzheim est un petit village situé sur la pointe du Mein, en face de Mayence, et dont les habitants, durement éprouvés par un incendie, avaient reçu de l'Empereur un fort secours. Lorsque la nouvelle arriva, on était en pleine moisson; dans la brume du matin, le curé rassembla ses ouailles qui travaillaient aux champs, et, en leur présence, il dit une messe pour le repos de l'âme de Napoléon, bienfaiteur de la paroisse reconnaissante.

Comme en France à la même époque, on voit se propager dans l'Allemagne napoléonienne ce qu'on pourrait appeler — en usant d'un mot peut-être irrévérencieux — un fétichisme bonapartiste. On sait que chez nous nombreux ont été les objets usagers, tabatières ou pommes de canne, qui reproduisaient l'impériale effigie. Il en fut de même dans le pays rhénan et dans le Sud. *Le Portrait de l'Empereur*, de Hauff, nous offre mieux encore : l'héroïne, Mlle de Thierberg, porte dans un anneau un morceau du drap mortuaire de Napoléon, que Montholon aurait envoyé au général Willi. L'Allemagne a aussi connu des monuments privés, dédiés à

1. Holzhausen, *Napoleons Tod...*

la mémoire du captif de Sainte-Hélène. A sa mort, Lindner et Lebret, à Stuttgart, lui en ont dressé un chez eux, dans leur jardin. A Ratisbonne, le major Niedermeyer a honoré de la même manière l'endroit où l'Empereur avait été blessé en 1809. A Bamberg, en 1835, le lieu même où il s'était arrêté le 6 juin 1812 a été décoré d'un obélisque par le chevalier Wüstemberg. Quant aux portraits de Napoléon, images, gravures et lithographies, ils ont pénétré partout, et, dans le Sud-Ouest et le Sud, décoré toutes les demeures. Clara Viebig les signale à Düsseldorf, chez de tout petits bourgeois. Victor Hugo, en 1840, les a vus dans les auberges, les tavernes et les moindres boutiques. Le ressort de la petite nouvelle de Hauff est une copie d'un tableau de David que l'on offrira pour son anniversaire de naissance au général Willi. Comme vers 1830 le bonapartisme fait encore des conquêtes, à la fin du récit, partisans et adversaires de la France s'unissent dans une commune admiration pour elle aux cris de : « Vive l'Empereur ! [1] »

*
* *

Ce culte si vivace a pour conséquence l'apparition d'une littérature importante — souvent de valeur artistique très médiocre — et consacrée au héros. Certes l'admiration n'est pas unanime. Napoléon compte en Allemagne beaucoup d'adversaires, en qui les passions de 1813 n'ont rien perdu de leur vigueur. L'armée prussienne conserve toute sa haine. Un grand nombre de poètes qui ont chanté le soulèvement national vivent encore : l'un d'eux, Arndt, ne mourra même qu'en 1860, et de temps en temps ils protestent violemment contre l'engouement public. D'autres, plus jeunes, se joignent à eux. L'on voit, par exemple, Menzel insulter Gaudy en 1835, après la publication des *Chants impériaux*. Des hommes comme Hoffmann von Fallersleben et Gutzkow sont hostiles [2]. Dans le Sud, Napoléon a contre lui les anciens cheva-

1. Clara Viebig, *op. cit.*, p. 14; V. Hugo, *le Rhin*, *Conclusion*, XIV; Hauff, *das Bild des Kaisers*, XII : il s'agit du célèbre tableau qui représente le passage des Alpes.

2. Cf. Gutzkow, *Saekularbilder* (1846), éd. Costenoble, Iéna, *Werke*, t. VIII, p. 56, et *Rückblicke auf mein Leben* (1875), p. 43.

liers du Saint-Empire et des libéraux révolutionnaires. En 1849 paraît encore à Stuttgart, en six volumes, un recueil assez injurieux intitulé *Der Volkswitz der Deutschen über den gestürzten Bonaparte*. Mais tous les bonapartistes protestent contre ces diffamations, et Zedlitz, qui s'est battu contre l'Empereur, fait entendre sa voix : devant lui, tout le monde rampait quand il était le maître, et tout le monde se taisait; on portait même ses chaînes comme une parure; n'est-il pas honteux de se presser maintenant pour cracher l'outrage sur les mânes du Titan abattu? « Bande impuissante, il était permis de le haïr, mais il est trop grand pour qu'on veuille le ridiculiser[1]. »

Pourtant les vers et les libelles insultants ne font pas tort à sa popularité. La propagande est en effet nourrie par une masse considérable d'ouvrages français. Lindner et Lebret préparent une édition des œuvres de Napoléon lui-même. Elles sont traduites plusieurs fois en allemand, ainsi que celles de Ségur, Las Cases, Montholon, Antommarchi et toute la foule des mémoires qui ont trait à la vie, à la captivité et à la mort de l'Empereur. Sont également traduits les poèmes bonapartistes de Béranger, de Barthélemy et Méry, de Victor Hugo, de Quinet, de C. Delavigne et de bien d'autres encore. C'est Gustav Schwab qui germanise en 1829 le *Napoléon en Égypte* de Barthélemy et Méry. Ce sont Chamisso et Gaudy qui font passer en allemand les vers de Béranger, si admirés outre-Rhin.

Enfin il y a une littérature indigène, celle-ci extrêmement variée. Il faut signaler d'abord les journaux à tendances napoléoniennes que cite M. Holzhausen : l'*Europäischer Aufseher* en Saxe, les *Rheinische Blätter*, la *Tribüne* de Lindner, la *Mainzer Zeitung* dirigée à Mayence par l'ancien clubiste Lehne, la *Neue Speyerer Zeitung* publiée à Spire par Butenschön, les *Neue allgemeine Annalen* de Munich, l'*Allgemeine Zeitung* de Stuttgart, ces deux derniers avec la collaboration l'un de Lindner, l'autre du professeur Lebret. Les anciens combattants des armées impériales publient leurs mémoires. Des historiens allemands racontent les

1. Zedlitz, *Todtenkränze*. Il est à noter que l'apparition de l'ouvrage de Walter Scott soulève l'indignation de beaucoup d'Allemands. Cf. Heine, *Reisebilder*, I, 3.

hauts faits de Napoléon, tel cet Elsner dont le livre est de 1834 [1]. Les œuvres d'imagination abondent, où l'Empereur intervient comme personnage principal ou bien joue un rôle épisodique : ce sont, par exemple, les nouvelles de Hauff et de Gaudy, ou bien les quatre romans que Ludwig Stolle écrit de 1838 à 1845 et qui s'appellent *1813*, *Elbe et Waterloo*, *Napoléon en Égypte*, *Le Nouveau César*. Puis ce sont d'innombrables poètes, Heine et Zedlitz, Anastasius Grün et Platen, qui s'inspirent des poètes français ou qui les inspirent, car l'échange est incessant. Des recueils entiers de vers sont consacrés à Napoléon, généralement classés selon un ordre cyclique, afin de raconter le héros depuis sa naissance jusqu'à sa tombe. Outre les *Kaiserlieder* composés par Gaudy, il faut mentionner les collections qui s'intitulent *Napoleonlieder*, *Napoleons-Album* et *Napoleonsche Gedichte*, publiées respectivement par Ortlepp, Eduard Brinckmaier et un anonyme. Treitschke constate douloureusement qu'à la même époque les poètes et les historiens allemands dédaignent de commémorer Blücher et les guerres de la délivrance [2].

Parmi ces publicistes et ces hommes de lettres, l'ardeur des sentiments bonapartistes est extrêmement variable. Quelques-uns font des réserves. D'autres admirent sans critiquer. D'autres encore écrivent sans conviction, pour suivre le mouvement qui emporte les foules ou pour forcer le succès. Ce dernier cas est celui de Grabbe qui publie en 1831 son drame *Napoléon ou les Cent jours* : en 1830 il écrit à Kettenbeil que son héros est plus petit que la Révolution, mais qu'il aura la prudence de ne pas le rabaisser ; quelques mois plus tard, il déclare qu'il ferait volontiers la guerre contre les Français, puis il se félicite d'avoir été bon

1. H. Elsner, *Umfassende Geschichte des Kaisers Napoleon*. Cet ouvrage, dont je n'ai pu consulter que le 1er volume, et qui a été publié en livraisons à Stuttgart, c'est-à-dire sous une forme toute populaire, est un remaniement de l'ouvrage de Abel Hugo. Il a été retouché « par une société de plusieurs savants français et allemands d'après les sources authentiques ». L'auteur déclare avoir conservé le cadre et l'étendue de l'original, mais sans rien abandonner de son point de vue (note préliminaire). Les jugements que nous en citerons devront donc être considérés comme des jugements allemands. Le second volume doit comprendre les maximes, opinions et plans de Napoléon, ses proclamations, ses bulletins, ses codes, sa correspondance, etc....

2. Treitschke, *Historische und politische Aufsätze*, 5e éd., t. III, p. 151.

prophète, envoie son œuvre aux journaux parisiens et date ses lettres par le jour des victoires impériales[1]. Certains enfin écrivent parce que le thème leur paraît digne d'un poète : ils aperçoivent de beaux panaches, des actions glorieuses, l'occasion de faire de la couleur orientale s'ils traitent de l'expédition d'Égypte, un prétexte perpétuel à d'éclatantes images ou de chatoyantes descriptions. Ceux qui chantent Napoléon ne l'ont pas fait toujours, et même quelquefois ils ont fait le contraire : Stägemann est l'un des poètes de 1813; Wessenberg, prélat badois, vicaire général de l'évêché de Constance, a été l'adversaire de l'Empereur pendant son règne; Wilhelm Smets, chanoine d'Aix-la-Chapelle, ancien élève du lycée de Bonn d'où il a été chassé pour manifestation antifrançaise, est devenu fougueux admirateur de Napoléon après avoir combattu contre nous à Waterloo. Les uns et les autres arrivent assez tard au même rendez-vous. Mais Immermann sait bien que les Allemands sont lents :

Da kommt ein deutscher Dichter
Mit seinem Lied hinterher :
Die Deutschen sind gar gewaltig
Zurück in der Zeiten Strom.

Enfin quelques poètes ne seront pas toujours bonapartistes. L'aversion pour l'Empereur, parfois même la francophobie, les reprendra après les avoir quittés passagèrement : tels sont Geibel, Freiligrath, Immermann et Menzel[2]. Mais en France Victor Hugo n'a-t-il pas changé d'opinion?

La liste de ces écrivains, traducteurs ou auteurs d'œuvres originales, historiens ou publicistes, est fort longue. Ce qui frappe, c'est la petite place qu'y tiennent les auteurs nés dans le Nord de l'Allemagne, en Prusse ou dans les autres États septentrionaux. Il y a bien quelques noms : Stägemann est de Vierraden dans l'Ukermark, Immermann de Magdebourg, Geibel de Lübeck, Gaudy de Francfort sur l'Oder. Mais justement, exception faite

1. Grabbe, *Lettres*, 14 juillet 1830, 4 février 1831, etc.
2. M. Holzhausen nous révèle un Menzel favorable à Napoléon, en 1821, quand i collaborait aux *Neue allgemeine Annalen*.

pour Gaudy, véritable transfuge, le bonapartisme de ces poètes n'a pas duré longtemps, quoiqu'ils aient à leur heure servi le mouvement. On note quelques Autrichiens : Grillparzer, qui n'aime pas Napoléon mais l'admire, Zedlitz et Anastasius Grün. La grosse masse du contingent est fournie par la vallée du Rhin et l'Allemagne du Sud, ce à quoi l'on pouvait naturellement s'attendre. Sont Rhénans Heine, de Düsseldorf, dont les *Deux Grenadiers* datent de 1819, Lehne, de Mayence, et Wilhelm Smets, qui vit à Aix-la-Chapelle[1]. Au nombre des Bavarois, il faut compter Platen, puis aussi Saphir et Lindner, ceux-ci nés le premier en Hongrie, le second à Mitau, mais qui, au temps de leur production napoléonienne, ont vécu à Munich. Le baron Ignace-Henri-Charles von Wessenberg, originaire de Dresde, a été député à la première chambre badoise de 1819 à 1833, et a fait toute sa carrière en Bade. La Saxe donne beaucoup de noms, soit la Saxe d'avant 1815, soit celle des traités de Vienne : ce sont ceux de Gerhard, Mahlmann, Drobisch, Hilfenberg, Ludwig d'Erfurt, L. Stolle et Otto Weber, celui-ci avocat à Bautzen. Les Würtembergeois sont aussi très nombreux : ils s'appellent H. Elsner, Hauff, G. Schwab, Ortlepp et Lebret. J'en passe, car il y en a d'autres : il suffit de retenir que le foyer de l'agitation bonapartiste se trouve dans le Sud et le Sud-Ouest de l'Allemagne.

Cette littérature — je ne parle pas des ennemis de Napoléon — traite toute une série de thèmes choisis et qu'il convient d'étudier. Le personnage principal de l'épopée est naturellement l'Empereur. Selon Elsner, il est l'homme qui a excédé la mesure de l'humaine grandeur. Selon Grillparzer, il a montré que l'espèce des vainqueurs de Cannes ou des héros des Thermopyles n'était pas éteinte; il est l'égal d'Alexandre et de César. Rien qu'en pensant à lui, Ortlepp s'exalte ; il le désigne comme le héros suprême que le monde ait jamais produit, il le montre jouant avec des couronnes brisées, renversant les trônes, détruisant pour créer ensuite; il voudrait le voir renaître, afin que l'univers fût encore une fois comme une cire molle dans sa main vigoureuse. Dans des vers d'un

1. Il est né à Reval, mais il est venu tout jeune dans le Rheinland.

très beau mouvement, il proclame que tant de gloire le subjugue et le transporte :

Napoléon! — Der Name giebt mir Lieder....

« Napoléon! Ce nom m'inspire des chants, — M'apporte l'enthousiasme, la lumière, des sentiments de flamme! — Ce grand nom me rend à moi-même. — Il m'arrache à la nuit morne et lourde. — Je vois des aigles qui montent vers le soleil, — Des fleuves qui mugissent, des rochers qui se dressent. — C'est un autre monde, c'est une autre vie — Qui me sourit dans une floraison de printemps. — Des vagues roulent dans mon âme et bouillonnent : — Elle est comme un océan déchaîné, — Comme un temple où retentit l'écho des cris sacrés[1]. »

Mais voici le héros dans son costume et avec ses gestes familiers : petit chapeau, habit gris, les bras croisés. Certains nous le montrent encore monté sur ce cheval blanc qui est entré avec lui dans la légende[2]. Son œil est flamboyant comme celui de l'aigle, selon une image chère à Heine et que d'autres ont répétée. C'est l'œil qui exprime le génie de l'homme dans son masque césarien et qui décide des batailles. Et pourtant Napoléon reste simple; au milieu des combats, il n'étale aucun faste et mène la même vie que ses grenadiers. Sa grandeur ne l'empêche pas de posséder de hautes qualités de cœur. Il adore l'héritier de son nom et de sa gloire, son fils dont il contemple le portrait, d'un regard ému, à la veille de la Moskowa[3]. Il aime ses soldats, ses compagnons de guerre, avec lesquels il ne dédaigne pas de plaisanter[4]. Il voit en eux des amis, une seconde famille dévouée et affectueuse qui le suit depuis Arcole jusqu'à Moscou. Smets nous le montre versant une larme sur eux quand ils meurent. Tel autre poète nous raconte comment il s'est un jour dépouillé de son manteau pour en couvrir un vétéran blessé. C'est d'eux tous qu'il prend

1. Elsner, *Umfassende Gesch. des K. Nap.*, Préface; Grillparzer, *Werke*, Ed.St. Hock, I, p. 88 : *Napoleon* (1821); Ortlepp, *Napoleonlieder* (1843), Préface.

2. Ortlepp, *ib.*, *Aus einem grösseren Gedicht*, p. 338, *Meine Siege*, p. 140; Wessenberg, *Julius* VI, 8.

3. Gaudy, *Borodino*.

4. Gaudy, *Schülerliebe*, nouvelle dont l'action se passe en 1806-1807 et nous transporte en Pologne (1837).

congé, à Fontainebleau, quand, dans un geste touchant, il saisit l'aigle de sa garde et l'embrasse[1].

De cet homme, on connaît la carrière. Comme général, il est fulgurant et il écrase tous ses rivaux par la supériorité de son génie. Pour qu'il ait été vaincu, il a fallu un concours extraordinaire de circonstances, un complot persévérant du destin. Du désastre de Russie, Gaudy accuse les éléments; Bube explique la défaite de Leipzig par la conspiration sournoise de la fatalité; selon Grabbe, les revers de la campagne de France sont dus à la trahison[2]. Les exploits de l'Empereur font le sujet de cent poèmes. Ortlepp, ébloui, énumère ses hauts faits : l'Égypte, Marengo, Iéna, Wagram, Moscou, Lützen, pour arriver enfin aux jours sombres de Leipzig et de Waterloo. La campagne d'Orient est chantée à la fois par Freiligrath, Gaudy, Otto Weber et le chevalier von Franck; celui-ci, dont l'imagination est vivement frappée par cette expédition lointaine, proclame que les actions humaines de l'Empereur sont les égales des légendes divines; il l'appelle fils des Dieux, le dernier des Héraclides; il le compare aux mages de l'ancienne Égypte et lui promet que dans les temps les plus reculés il passera pour un nouvel Osiris[3]. Toutes les guerres de l'Empire, les victoires d'Allemagne, d'Italie ou d'Espagne inspirent les poètes les plus divers. La campagne de Russie, considérée comme une immense et douloureuse catastrophe, fait éclore des quantités de vers, ceux de Willibald Alexis et de Gaudy, par exemple[4] : « Heureux les morts, qui n'ont pas vu cela; celui qui a passé par là a aperçu l'enfer[5]. » Viennent enfin les ultimes batailles, l'île d'Elbe, le retour de 1815 et Waterloo : ces deux derniers épisodes forment la trame du *Napoléon* de Grabbe qui en a rendu tour à tour la majesté triomphale et la sombre grandeur. Splendeurs ou désastres, on pourrait faire une histoire complète de l'Empereur rien qu'avec ce qu'ont écrit les

1. Smets, *Schlacht bei Austerlitz* : anonyme, *Schlacht bei Eylchingen* : Gaudy, *Fontainebleau*, tous les trois dans le recueil d'Ortlepp, p. 124, 116 et 202.

2. Même recueil, p. 157 et 133 : Grabbe, dans son drame, désigne comme coupables Bernadotte, Murat, Augereau, Marmont.

3. G. Ritter von Franck, *Napoleon in Egypten*, dans Ortlepp.

4. W. Alexis, *Die Berezinanacht* : Gaudy, *Borodino* et *Moskaus Brand*.

5. W. Alexis, *ib.*

poètes allemands : c'est à quoi tendent d'ailleurs les *Kaiserlieder* de Gaudy ou le recueil collectif d'Ortlepp[1].

Mais bientôt la scène change, et d'Europe nous sommes transportés en Afrique, dans cette île de Sainte-Hélène où le grand proscrit va trouver la mort, après avoir subi une dure captivité. C'est là que les princes terrifiés et jaloux l'ont exilé pour l'empêcher de reconquérir le monde. Ils avaient peur de lui, dit Wessenberg, et l'Angleterre fut son geôlier, « le sbire sicilien, selon l'expression de Heine, que les rois conjurés apostèrent pour venger secrètement sur cet homme venu du peuple ce que les peuples avaient exercé publiquement à l'égard d'un des leurs[2] ». Ici les poètes allemands vibrent une fois de plus à l'unisson des poètes français ; ils développent ce thème avec la même ampleur, et ils usent des mêmes images : la comparaison avec Prométhée enchaîné sur son rocher est l'une des plus fréquentes ; nous la retrouvons sous la plume de Saphir et d'Elsner[3]. L'indignation contre l'Angleterre est générale : « Hier soir, chez le comte Pückler, note Varnhagen le 15 janvier 1820[4], j'ai entendu blâmer le traitement cruel que Hudson Lowe inflige à Napoléon ; les procédés des Anglais sont considérés comme une infamie. » En conséquence, il n'est aucun bonapartiste allemand qui ne maudisse l'Angleterre. Saphir ne s'en prive pas :

Am fernen Inselstrande,
Da liegt Napoleon,
Liegt da zu Englands Schande,
Liegt da zu Englands Hohn !

Gaudy, plus modéré, n'est pas moins net, non plus que Wessenberg. Le livre de W. Scott, haineux et plat, sera pour beaucoup une occasion de manifester leur colère, et Heine déclare que l' « ex-poète » a été payé par le ministère anglais pour insulter l'Empe-

1. Ortlepp est éclectique : il donne aussi les vers des ennemis de Napoléon. Pour que la puissante image rayonne dans toute sa beauté, dit-il, il lui a fallu joindre l'ombre à la lumière.

2. Wessenberg, *Napoleons Ende zu St Helena* (*Sämmtliche Dichtungen*, Stuttgart et Tübingen, 1834) ; Heine, *Reisebilder*, IV, 9.

3. Saphir, *Des Hauses letzte Stunde* ; Elsner, *op. cit.*, p. 353.

4. Varnhagen, *Blätter*, etc., t. I, p. 55.

reur. Il comparera plus tard Wellington à Ponce-Pilate, le représentera comme un mannequin imbécile « avec une âme grise et terne dans un corps de toile cirée, sourire de bois sur une figure glacée[1] ». Ces aménités ne sont rien au prix de celles qui s'adressent à Hudson Lowe, le nom sur lequel se concentrent toutes les antipathies; lorsqu'il mourra, en 1844, quelqu'un composera ces deux vers que cite Treitschke[2] :

So birgst du endlich, Grab, das Ungeheuer,
Verspieen von der Menschheit, wie der Geier!

« O tombeau, tu recouvres *enfin* ce monstre, couvert des crachats de l'humanité, tel le vautour! »

Napoléon expire le 5 mai 1821 sur ce coin perdu d'une terre lointaine que bloquent les eaux de l'océan. Du faîte de la puissance, il a été précipité dans une détresse sans nom; il a souffert après avoir régné. Sa prodigieuse destinée, au moment où il disparaît de la scène du monde, et sous le coup de l'événement, repasse devant les yeux éblouis. Sa vie avait été sans pareille; sa fin l'est également. Les poèmes et les publications s'accumulent. Dans la *Gazette de Mayence*, Lehne écrit un grand article qu'il consacre à l'Empereur; Chamisso, Stägemann lui-même composent des poèmes sur la mort de Napoléon, et ce dernier voit les étendards d'Austerlitz, de Marengo et d'Iéna s'incliner sur la hauteur de Longwood; l'ode célèbre de Manzoni, le *Cinque Maggio*, pénètre en Allemagne, est admirée par Gœthe et traduite par La Motte-Fouqué[3]. D'autres poésies sont l'œuvre d'inconnus, celle par exemple qui a pris place dans la collection Ditfurth et qui provient de Bavière[4]. Elle est de ton essentiellement populaire :

Hast du denn auch mussen sterben,
Grosser Held, Napoleon?...

« Tu as donc dû mourir toi aussi, — O Napoléon, grand héros? — Après avoir acquis tant de gloire. — La mort est ta dernière

1. Heine, *Reisebilder*, V, 5.
2. Treitschke, *Hist. u. pol. Aufsätza*, 5e éd., t. III, p. 153.
3. Holzhausen, *Napoleons Tod*...
4. Fr. W. von Ditfurth, *Die historischen Volkslieder*; *Napoleons Tod* (communiqué de Schweinfurth).

récompense... — Mais il y a quelque chose de sûr : — Tu prendras place parmi les héros — Qui dans l'univers — L'emportent sur tous les autres. »

Dans les années qui suivent, le thème de Sainte-Hélène continue d'inspirer des vers. Il y en a de Wessenberg, il y en a d'Immermann [1]. Pour le penseur, dit Elsner [2], l'histoire de la pitoyable catastrophe est plus attirante que celle de la gloire impériale : c'est dans sa captivité surtout que l'on peut admirer Napoléon; il y a fait preuve de fermeté et de constance; il a résisté avec une extraordinaire richesse de moyens aux coups que dirigeaient contre lui la nature et les hommes; il a préféré succomber plutôt que de souiller l'honneur de son règne par une paix qui aurait sauvé sa personne, mais qui aurait constitué une lâcheté; il a enfin montré une noble résignation dans son inexorable destin. Quand il a rendu le dernier soupir, d'innombrables descriptions rendent familier aux Allemands l'aspect de son tombeau. Elles dépeignent le chétif monticule où repose le géant, à l'ombre de cinq saules pleureurs, auprès d'un ruisseau murmurant : c'est là qu'il dort, sous l'œil d'une sentinelle anglaise, et les vents apaisés soufflent sans fureur ; sur ce tertre solitaire il n'y a pas de nom [3]. Cette sépulture si simple et si reculée éveille chez les poètes un intérêt esthétique et sentimental. Ils signalent la cruauté de cette tombe, loin de tous ceux que l'Empereur a aimés, loin de son fils, loin de ses maréchaux, loin de ses vétérans, par delà les tropiques [4]. Il est exilé même dans la mort. Mais n'est-ce pas là un privilège de son génie, qu'il n'ait pas eu le sort du commun des mortels? Au milieu des flots son isolement est grandiose et fait songer à celui de Barberousse. Il est même le plus sûr gage de la compassion des hommes : tandis que les cendres de Charlemagne ont été dispersées, les flots protègent la sépulture de Napoléon et vont laisser passer les dévots en cortèges qui viendront s'agenouiller aux pieds du

1. Wessenberg, *Sämmtliche Dichtungen* (1834), *Napoleons Ende zu St Helena;* Immermann, *Schriften* (Düsseldorf, 1835), t. I, p. 440 et suiv., *Das Grab auf St Helena.*
2. Elsner, *op. cit.*, p. 353.
3. Wessenberg, même pièce; Gaudy, *Das Grab*; Heine, *Reisebilder* IV, 9 ; Dr. Thorbecke, *Napoleons Grab*, dans Weitershausen, *op. cit.*
4. Saphir, *op. cit.*, *ib.*

héros défunt : « Sainte-Hélène sera le Saint-Sépulcre où les peuples de l'Orient et de l'Occident accourront en pèlerinage sur des vaisseaux pavoisés, et leur cœur se fortifiera par le grand souvenir du Christ temporel qui a souffert sous Hudson Lowe, ainsi qu'il est écrit dans les évangiles de Las Cases, O'Méara et Antommarchi[1]. »

Tandis que les poètes allemands combinent ces apothéoses, leur pensée se reporte aussi vers le Paris de l'Empereur. Sa gloire y vit encore, rendue concrète par cette colonne Vendôme qui fait outre-Rhin l'objet d'au moins deux poèmes, l'un, doucement niais, du libraire berlinois Moritz Veit, l'autre de Wessenberg[2], tout comme elle soulève, à la même époque, la piété française d'un Hugo et d'autres écrivains. Faut-il d'autre part, ou au contraire ne convient-il pas que Napoléon reçoive une sépulture dans l'ancienne capitale du grand Empire, où réside après 1830 le roi Louis-Philippe? La littérature de Sainte-Hélène, le Mémorial de Las Cases et les écrits du héros lui-même, ont rencontré, au delà de nos frontières, des lecteurs attentifs. Tout le monde, en Allemagne, a médité ce passage du testament de l'Empereur, où il demande qu'on l'ensevelisse en terre française, aux bords de la Seine. L'imagination des poètes en a été frappée; ils discutent passionnément la question de savoir s'il faut faire revenir les cendres et dans quel monument elles trouveront le plus digne asile. Divers choix sont proposés; certains opinent au contraire pour que rien ne soit changé à l'état de choses qui dure depuis 1821. Sans doute, dit Immermann, il serait bien de voir Napoléon reposer à Paris, dans une fosse que lui creuseraient ses anciens soldats, mais il ne serait que l'idole d'un jour et le lendemain on l'insulterait : il est mieux sur son rocher solitaire où nul traître ne le menace[3]. Pourtant, quand les cendres reviennent de Sainte-Hélène, en 1840, des voix allemandes se joignent aux voix françaises pour célébrer le retour de l'Empereur. On est alors en pleine crise

1. Sur tout ceci, cf. Immermann, *ib.*; Wessenberg, t. IV, p. 248; Thorbecke, *ib.*; la citation est de Heine, *op. cit.*, *ib.*

2. M. Weit, *Die Säule auf dem Platz Vendôme* (cf. le recueil d'Ortlepp); Wessenberg, t. II, p. 182, *Die Bildsäule Napoleons hergestellt 1833* : il s'agit du rétablissement de la statue impériale au sommet de la colonne.

3. Immermann, *op. cit.*, *ib.* I, p. 440 et suiv. : Wessenberg, en 1830, ne veut pas lui non plus que l'on ramène le corps de Napoléon pour le mettre au Panthéon

nationaliste; quelques mois auparavant, Becker a composé son *Rhin allemand*. Or les pièces de vers ne se comptent pas. M. Holzhausen en indique une de Drobisch et une d'Eduard Finck [1], puis une autre de W. Gerhard. J'en trouve une autre encore, anonyme, dans le recueil de Ditfurth, et elle est débordante d'enthousiasme, avec ses six strophes dont les deux derniers vers sont chaque fois repris en forme de refrain[2]. Je traduis l'avant-dernière : « Flottez, fiers étendards, et vous, canons, tonnez! — Et vous, les braves, alignez-vous en rangs! — Réveillez-vous, grenadiers intrépides. — Quand le cercueil de l'Empereur passe devant vous. — *O France, il t'est donné pour récompense — D'accueillir le grand homme, le héros Napoléon!* » A la même époque Geibel — oui, Geibel lui-même — écrit pour le baron hessois Von der Malsburg, qui a combattu à la Moskowa, et dont l'anniversaire de naissance coïncide avec la date de cette bataille, une pièce de circonstance qui est jouée en famille, dans les environs de Cassel, et qui comporte comme conclusion le couronnement du buste de l'Empereur[3].

De toute cette littérature se dégage la physionomie impériale, telle qu'elle est proposée à l'admiration des foules. Ce que les poètes vantent en Napoléon, c'est sa hardiesse de beau lutteur qui force la destinée, qui poursuit sans trêve ses volontés de grandeur et de gloire, afin d'atteindre la place qui revient à son génie. Ils voient en lui un héros d'énergie, exactement comme Balzac et Stendhal. Dès sa jeunesse, il se sent marqué pour la puissance et il vise la puissance. C'est pour l'atteindre qu'il quittera la Corse, son île natale, trop petite pour lui et où l'espace lui est mesuré. On nous le montre à Brienne, hanté par l'image des Latins et des Grecs, et rêvant de couronnes triomphales, puis à Paris, dans sa mansarde d'officier pauvre, avec une épée et une mappemonde, songeant à conquérir l'univers[4]. Otto Weber nous le représente en

1, Drobisch, *St. Helenas letzte Tage* dans le recueil de Brinkmeier, p. 302; Finck, *Die mitternächt'ge Meerfahrt.*

2. Ditfurth, *op. cit.*, *Napoleons Asche in Paris.*

3. Holzhausen, *Heine u. Nap.*, p. 277-278, avec une analyse de la pièce.

4. Ludwig von Erfurt, *Napoleons Jugend*; Gaudy, *Brienne*; X. von Grosskreuz, *Greuel in Paris*, trois pièces du recueil d'Ortlepp.

Égypte où il va, en compagnie de Desaix, réveiller les Pharaons qui dorment sous les Pyramides, et il déclare à l'un de ces fantômes que les palmes de la gloire sont éternelles [1]. Toujours chez lui l'esprit l'emporte sur le sentiment. Toujours il a la vue nette de ce qu'il faut faire et il l'exécute, dût-il en souffrir : ce n'est pas sans douleur qu'il a répudié Joséphine, mais son devoir d'empereur le lui commandait[2]; c'est aussi en chef d'État responsable qu'il a abdiqué pour ne pas déchaîner en France la guerre civile[3]. Dans cette existence qui n'est qu'un long combat contre le sort, depuis Toulon jusqu'à Waterloo, Napoléon garde son inébranlable vouloir. Il reste égal à lui-même et ne se laisse jamais abattre. Il est grandi par son infortune gigantesque alors même qu'il est personnellement brisé[4].

Pour qu'une telle destinée pût être remplie, il fallait que l'Empereur eût reçu une mission providentielle. Et c'est sans doute l'explication de toute sa carrière, celle qu'ont également donnée un grand nombre de poètes français. Zedlitz le déclare en propres termes : Dieu l'avait élu, et Dieu l'a brisé. Grillparzer le nomme fléau du ciel; le chevalier von Franck découvre qu'il y avait quelque chose de divin dans toutes ses actions. Lui-même d'ailleurs savait qu'il avait été choisi pour être le ministre des pensées célestes; tel poète même précise qu'il en aurait eu la révélation non pas à Toulon, comme d'autres pourraient le croire, ni lors de Vendémiaire, ni à Montenotte, mais exactement comme il passait le pont d'Arcole, où les balles l'ont épargné [5]. De là sans doute cet élément surnaturel qui se mêle parfois à l'histoire légendaire de Napoléon. Sous des fictions mythologiques ou chrétiennes, nous le voyons entretenir des rapports familiers avec les divinités. Après sa mort, on nous indique qu'il a pris place dans l'Olympe, ou bien que les déesses visitent son sépulcre. Pour d'autres, il est le revenant qui sort du royaume des ombres, monte sur son cheval

1. O. Weber, *Das Orakel in den Pyramiden*, dans le même recueil.
2. Sur le refoulement de la sensibilité, cf. les vers médiocres de Ludwig von Erfurt, *Elba*, même recueil.
3. Gaudy, *Fontainebleau*.
4. Cf. à ce propos Elsner, *op. cit.*, p. 352.
5. Zedlitz et von Franck, *op. cit.*, dans Ortlepp : cf. encore *ib.*, la pièce intitulée *Bestimmungsahnung*, et Grilparzer, *op. cit.*

blanc, et vient passer la revue de ses vétérans tombés en Égypte ou en Russie. Il est aussi le spectre qui s'anime dans les minuits mystérieux, soit pour contempler la mer du haut de son rocher de Sainte-Hélène, soit pour recevoir dans sa tombe le roi de Rome mort à Schönbrunn [1]. S'il est vrai que Napoléon ait été presque un demi-dieu, on comprend facilement, sans que les auteurs s'en expliquent clairement, qu'un fluide magnétique ait émané de lui. Car son œil était comme l'éclair du ciel qui courbe les volontés. Son aspect seul était irrésistible, et l'on s'abandonnait sans défense, même avec enthousiasme : il subjuguait. Tel il nous apparaît dans un poème d'Anastasius Grün, l'*Invalide*, écrit dans un très beau mouvement : « Un jour s'avança devant nos rangs — Un homme sévère et blême. — Il me demanda si nous obéissions. — Il commanda, nous le suivîmes! — Il tenait un aigle altier — Posé sur sa main puissante. — Il nous cria d'une voix tonnante : — Pour la gloire et la patrie! — Son appel nous agréa. — Nous le suivîmes en l'acclamant : — Souvent même il nous semblait — Que l'aigle c'était lui-même[2]. »

Et pourtant Napoléon, que certains appellent le fléau de Dieu, comme Attila, et qui précipite les peuples dans des mêlées immenses, reste humain. Grillparzer le lave de l'accusation d'avoir été sanguinaire, car le sang continue de couler depuis qu'il a disparu de la scène du monde. Elsner lui aussi proteste. Et en effet ne sait-on pas qu'avant Austerlitz l'Empereur a essayé d'éviter l'effusion de sang? Ne l'a-t-il pas fait encore avant Iéna par cette lettre qu'il écrivit le 12 octobre au roi de Prusse, et qui parvint à celui-ci trop tard, quand la bataille avait déjà commencé? Et, après la victoire, de quelle bonté n'a-t-il pas fait preuve! On l'a vu à Weimar rassurer la duchesse régnante, dont le mari commandait une division ennemie. On l'a vu ensuite accorder à la princesse de Hatzfeld le pardon du prince, qu'il avait surpris en flagrant délit de trahison[3].

1. Ludwig von Erfurt, *Napoleons Jugend*, dans Ortlepp; Wessenberg, t. IV, p. 248; Zedlitz, *Die nächtliche Heerschau* (imitée en France : cf. la lithographie de Raffet); Immermann, *op. cit.*, t. I, p. 440 et suiv.; Saphir, *Des Hauses letzte Stunde*, dans Ortlepp.

2. Anastasius Grün, *Gedichte*.

3. Grillparzer, *op. cit.*; Elsner, *op. cit.*, p. 297, 304, 305 et 306.

Saint-Mathurin.

Comme dans la légende poétique de Charlemagne se groupent naturellement autour du héros les personnages qui ont pris part à ses hauts faits, ainsi autour de Napoléon on voit apparaître ceux-là mêmes qu'à Sainte-Hélène il a désignés pour faire cortège à sa renommée : sa famille et ses soldats. A sa mère, Lætitia, est consacré l'un des poèmes de Gaudy. Son fils, le duc de Reichstadt, suscite à lui seul toute une littérature. Sa destinée excite une immense compassion : fils d'empereur, roi dès sa naissance, il a été ensuite séparé de son père et il est mort dans l'exil, presque emprisonné. L'Aiglon a le double malheur de porter un nom illustre et de vivre sans obtenir cette gloire à laquelle il semblait promis. Et cependant, pour qu'il régnât, d'intrépides soldats avaient joyeusement versé leur sang; pour lui l'Empereur avait livré mainte bataille, tandis qu'il sommeillait doucement dans son berceau doré. Ce berceau provoque à Parme la méditation de Platen, dont la pensée se reporte vers la mère du roi de Rome, la fille des Césars qui détenaient le globe et le sceptre de Charlemagne. Se peut-il que tant de splendeur ait été vaine? Immermann est lui aussi obsédé par le même souvenir, puis il nous représente l'Aiglon à la Hofburg de Vienne, le regard trouble et lourd, l'oreille tendue vers des sonneries de trompettes perçues comme en rêve, et qui sonnent allégrement sur un champ de bataille ensoleillé par la victoire. Mais ce n'est qu'un songe :

Die Stunden kommen und gehen,
Sie bringen uns Freude und Leid,
Dem Jünglige bringen die Stunden
Nur die kahle nüchterne Zeit!

Saphir enfin mure le sépulcre où gît le fils de Napoléon : avec lui disparaît tout espoir d'une restauration bonapartiste[1].

Quant aux soldats de l'Empereur, les artisans de sa grandeur, on peut les diviser en deux groupes. Ce sont d'abord les chefs, maréchaux et généraux. Dans les vers des poètes allemands, ils

1. Gaudy, *Kaiserlieder*, *Laetitia*; *ib.*, *Borodino*; Platen, *die Wiege des Königs von Rom*; Immermann, *Wiege und Traum* (Schriften, 1835, I, p. 157); Saphir, *op. cit.*; M. Holzhausen cite encore des poèmes de Fr. W. Rogge, Fr. Niemann, Theodor . von Sydow, Otto Weber, ainsi que Johann Jacoby, *Bilder und Zustände aus Berlin*.

repassent, magnifiques et braves, acteurs de premier plan dans la radieuse épopée. Voici Desaix, qui revient d'Égypte pour mourir dans sa victoire à Marengo, fauché en pleine jeunesse comme un héros antique. Voici Mortier, le vainqueur de Saragosse, l'un de ceux qui ont traversé Moscou en flammes, l'homme invulnérable aux balles et aux lances. Voici Ney, le brave des braves, qui valait à lui seul une armée et qui s'est couvert de gloire en protégeant la retraite de Russie. Voici enfin le général Bertrand, un preux entre les preux, un parangon d'amitié, celui que l'on a vu, sur les chemins de Longwood, partageant la captivité de l'infortuné proscrit[1].

Derrière eux apparaissent les soldats, dont la garde forme l'aristocratie. On les connaît tous, les grenadiers à pied et à cheval, les lanciers polonais, l'artillerie de Drouot, l'infanterie de Ney, les cuirassiers de Milhaud, tous ceux que Grabbe, au troisième acte de son drame, nous montre rentrant à Paris, le 21 mars 1815, à la suite de l'Empereur. Il les appelle les braves, les lions, termes qui soulèvent après 1870 la colère du prussien Gutzkow[2]. Ce sont des êtres insignes, des hommes d'élite, des géants qui ont parcouru la terre et auxquels nulle force ne pouvait résister. Ils ont campé sous les soleils d'Orient et bivouaqué dans les neiges de Russie; ils ont combattu au milieu des orages et dans les débordements du Danube; ils ont suivi les routes qui vont d'Arcole à Montmirail en traversant tant de capitales lointaines. Et cependant, dans leurs victoires, comme ils savaient l'honneur, ils ont toujours gardé la plus noble modération : on n'a pas oublié comment, lors de leur entrée à Vienne, en novembre 1805, ils ont su respecter les propriétés et les personnes[3]. C'est au milieu d'eux que Napoléon se dresse dans toute la splendeur de son prestige. C'est là qu'Ortlepp l'évoque dans un délire fiévreux[4]. « Voyez-le devant ses vétérans, la cocarde au chapeau! Voyez comme s'abaissent pour le saluer les aigles des étendards. Voyez-le, les bras

1. Gaudy, *Kaiserlierder*, *Marengo*; anonyme, *Marschall Mortier*, dans le *Liederbuch* de Weitershausen; Hauf, *das Bild des Kaisers*, VI; anonyme, *des General Bertrand Rückkehr* (1821), dans le recueil de Ditfurth.

2. Gutzkow, *Rückblicke auf mein Leben* (1875), p. 43.

3. Zedlitz, *Die nächtliche Heerschau*; A. Grün, *op. cit.*; Ernst von der Haide, *Schlach bei Wagram*, dans Ortlepp; Elsner, *op. cit.*, p. 269.

4. Ortlepp, *Aus einem grösseren Gedicht*, dans son recueil, p. 338.

croisés, pensant et contemplant! Ah! voyez la Légion d'honneur! Voyez briller sur leur poitrine les étoiles qui récompensent leurs actions immortelles : on dirait qu'elles vont obscurcir le soleil! La vieille garde, blanchie dans la guerre et qui ne se rend jamais, comme elle a l'air fier, tandis qu'elle est là, sans geste ni parole! Pour elle, un regard de son œil est un ordre, et elle ne connaît que deux choses : la victoire ou la mort! »

La psychologie de tous ces vétérans est assez simple, comme il convient à des personnages de légende. Le grand, pour ainsi dire l'unique sentiment qui les anime est leur fidélité à l'Empereur. C'est pour lui qu'ils vivent, c'est pour lui qu'ils se battent, c'est pour lui qu'ils versent leur sang. Afin de le suivre, ils ont tout quitté, femme, enfants et parents, et il est devenu leur seule famille. Ils lui ont consenti tous les sacrifices, satisfaits d'une croix d'honneur, d'une parole ou même d'un regard. L'intérêt sentimental des Allemands s'attache à eux et célèbre leur dévouement par des histoires souvent puériles, comme ce poème de Drobisch, *La Datte*, dont le héros, un grenadier, a reçu de Napoléon une datte qu'il a portée dans son sac pendant toutes ses campagnes depuis la Syrie jusqu'à la Bérésina, et qui doit être plantée sur sa tombe[1]. Gaudy attendrit ses lecteurs en leur racontant la détresse d'un vieux soldat devenu fou après Waterloo, enfermé à Bicêtre, et ne sachant plus que dessiner sur la muraille de sa cellule la tête au petit chapeau, image chère qui le fait pleurer. On préférera sans doute la scène des adieux de Fontainebleau, décrite par le même poète[2], ou Chassecœur et Vitry, les deux vétérans de Grabbe, ou les vers de Weber[3] :

> Ich habe nicht Heimat und habe nicht Herd ;
> Mein Kind und mein Weib sind mein Ross und mein Schwert.

« Je n'ai ni pays ni foyer; mon enfant et ma femme sont mon cheval et mon épée. » On préférera surtout les *Deux Grenadiers*,

1. Drobisch, *die Datte*, dans le recueil de Brinkmaier, 54; le poème est analysé par Holzhausen, *Heine u. Nap.*

2. Gaudy, *Der Grenadier der alten Garde* et *Fontainebleau* (*Kaiserlieder*).

3. O. Weber, *Blätter vom Stamm Napoleon*, *der alte Reiter* (vers cités par Holzhausen).

de Heine, d'un accent si vif et si touchant, ou bien encore tel tableau vigoureux qui nous montre la vieille garde à Waterloo, serrée autour de Cambronne, et qui ne veut pas survivre au désastre où succombe Napoléon[1].

*
* *

Les historiens allemands contemporains se plaignent amèrement du temps où, dans une bonne partie de l'Allemagne, il n'y avait pas un élève de gymnase qui ne sût par cœur la *Revue nocturne* de Zedlitz ou les poèmes de Gaudy. Que le culte de Napoléon fût poussé chez beaucoup jusqu'au délire et au fanatisme, cela assurément ne peut être mis en doute. Dans la vallée du Rhin, le mouvement bonapartiste était la naturelle conséquence d'un passé encore récent et constituait une protestation contre les traités de 1815. Dans le Sud, dans ces régions de Bade, de Würtemberg, de Bavière et de Saxe que les auteurs d'alors appellent simplement l'Allemagne, par opposition à la Prusse et à l'Autriche, on considérait l'Empereur non seulement comme un bienfaiteur de l'humanité, selon le mot de Hauff[2], mais encore comme un héros national. Elle n'était pas en effet si éloignée, cette campagne de 1809 où Vandamme commandait les Würtembergeois, non plus que cette victoire d'Abensberg où les Bavarois s'étaient battus sous les ordres de leur prince royal et de Lefebvre. Ces jours vécus ensemble semblaient devoir en appeler d'autres, et c'était l'Empereur qui avait provoqué cette collaboration[3]. Aussi sa gloire était-elle commune aux deux pays. Elsner nous le dit en propres termes : ce ne sont ni les Anglais, ni les Espagnols, ni les Russes qui peuvent porter un jugement convenable sur Napoléon, mais

1. Grabbe, *op. cit.*, V, 7. Une revue complète de tous les textes allemands consacrés aux soldats de l'Empereur serait fort longue.

2. Hauff, *op. cit.*, IV.

3. Lindner, *Manuskript aus Süddeutschland*; je cite d'après la traduction française : *Considérations politiques sur l'état actuel de l'Allemagne* (Paris 1821), p. 117-118, où l'auteur exalte la campagne du Danube; cf. aussi, p. 243, cette phrase : « L'attention de l'Allemagne méridionale doit se porter sur la France, et sa politique doit tendre à entretenir la bonne intelligence avec cette puissance, sans lui être soumise. » Pour Lindner lui aussi, le mot Allemagne employé absolument signifie bien souvent l'Allemagne du Sud.

seulement les Français et les Allemands du Sud, et l'historien allemand ne doit tenir compte que de l'opinion de ces deux peuples[1]. Ce point de vue est justifié par le fait qu'il ne peut y avoir aucune entente entre les monarchies méridionales d'une part, la Prusse et l'Autriche de l'autre. L'union assurément a été faite en 1813, mais elle a duré peu de temps et elle n'a apporté que d'amères désillusions[2]. Car l'Autriche est plus qu'à moitié slave et italienne. Quant à la Prusse, affirme Lindner, le caractère de sa population, l'esprit de son gouvernement sont en opposition radicale avec le caractère et l'esprit de la véritable Allemagne[3]. Avec la France, au contraire, ces divergences n'existent pas.

De telles assertions sont incompatibles avec l'idée unitaire. C'est qu'en effet, dans le territoire de l'ancienne Confédération, seul un parti peu considérable songe à constituer, avec le reste des populations allemandes, une grande nation. On ne connaît guère qu'un patriotisme régional, qui groupe tous les États situés entre la Prusse et l'Autriche, puissances redoutées, et qui se cherche un appui dans la France. Alors Napoléon apparaît comme un sauveur, comme l'homme génial qui a discerné les véritables intérêts du Sud et les a défendus les armes à la main. En conséquence les victoires qu'il a remportées sur la monarchie des Hohenzollern ou sur celle des Habsbourg sont ses plus beaux titres à la reconnaissance populaire. Dans l'Ouest et le Sud-Ouest, la haine de la Prusse, et aussi la crainte qu'elle inspire, sont tellement fortes que l'on y partage les mêmes sentiments.

Iéna, pour beaucoup d'Allemands, est donc une grande chose, et Wagram en est une autre. Ortlepp commémore ces triomphes en vers éperdus[4] :

Es klingt ein Lied von Iena,
  Das braus't und donnert so stark,
Es kracht dem zermalmten Hörer
  Hinab in's innerste Mark.

1. Elsner, *op. cit.*, préface, p. 10.
2. Elsner, *ib.*, p. 285.
3. Lindner, *op. cit.*, ch. x.
4. Ortlepp, *Aus einem grösseren Gedicht*, dans son recueil, p. 311.

Borussia stürtzte zu Boden.
  Voll Blut und totenstumm
Und Friedrich der Grosse wandte
  In seinem Grabe sich um.

Es klingt ein Lied von Wagram;
  In schwarzer Gewitternacht,
Da zog Er über die Donau
  Und lieferte Wagram Schlacht.

Und Austria sank zu Boden
  Voll Blut und totenstumm :
Germanias zweite Säule,
  Sie fiel mit Krachen um!

« Voilà que retentit un chant d'Iéna! — Il mugit et tonne si fort — Qu'en l'entendant on est brisé — Jusqu'au plus profond de la moelle. —— La Prusse est tombée sur le sol — Sanglante et muette comme la mort — Et Frédéric le Grand — S'est retourné dans son tombeau. —— Voilà que retentit un chant de Wagram! — Dans une nuit noire d'orage, — C'est alors qu'Il a passé le Danube, — Et qu'Il a livré la bataille! —— Et l'Autriche s'affaissa sur le sol, — Sanglante et muette comme la mort; — Seconde colonne de la Germanie, — Elle s'écroula avec fracas! » De même Heine, qui se fait l'écho des passions rhénanes, a célébré dans ses *Reisebilde* cette bataille d'Iéna dont M. Legrand sur son tambour lui expliquait le sens profond : *Dum! dum! dum!* [1]

Contre la Prusse, les bonapartistes de Bade, du Würtemberg, de la Bavière et de la Saxe étalent une inimitié sans défaillance. On sait quel ressentiment vigoureux inspire aux teutomanes d'aujourd'hui l'attitude de Napoléon à l'égard de la reine Louise. Or il s'est trouvé des plumes allemandes pour louer la modération dont il a fait preuve dans ses rapports avec le couple royal qu'il humilia en 1806. Envers la Prusse qu'il aurait dû anéantir, il a cédé à une indulgence presque naïve. « A Tilsit, nous dit Elsner[2], Napoléon eut des attentions pour le roi et la reine tombés dans le malheur. Vis-à-vis de la reine, qui s'était si audacieusement érigée contre lui en ennemie personnelle, il prit à cœur, semble-t-il, de

1. Heine, *Reisebilder*, IV, 7.
2. Elsner, *op. cit.*, p. 333.

justifier ce vieux renom de galanterie chevaleresque qu'a soutenu depuis des siècles la nation qu'il représentait. Il le fit, quoi qu'en puissent prétendre ses adversaires qui trouvent fort impolie sa réponse à la reine, comme elle lui demandait Magdebourg pour ses enfants. — Les forteresses ne sont pas des jouets pour les enfants, répliqua-t-il. Sur l'intercession d'Alexandre, Frédéric-Guillaume recouvra une partie de ses États.... » Telle est la justification. Elle est suivie d'une réserve non moins éloquente : « Les procédés de Napoléon à l'égard de la Prusse, toujours bénins, sont imputables plutôt à sa générosité qu'à sa sagesse. Car pouvait-il lui échapper qu'il aurait dans le roi de Prusse tout au plus un faux ami, pour ne pas dire un ennemi sournois? »

Dans l'Allemagne d'aujourd'hui il était de mode, avant la présente guerre, de glorifier le soulèvement de 1813, l'enthousiasme populaire qui avait chassé l'envahisseur français. Les Prussiens, de tout temps, se sont fait gloire d'avoir été les initiateurs de la révolte. Or les bonapartistes ont été beaucoup moins fiers de ce mouvement tant vanté. Elsner écrit que la défection du général Yorck, quittant Macdonald avec son corps d'armée et ouvrant ainsi passage aux Russes, a été *une trahison inattendue* [1]. De même le général bavarois von Wrede, qui, à Hanau, a essayé de barrer la route à l'armée française en retraite et de la faire capituler, s'est conduit avec la dernière ingratitude, puisque Napoléon l'avait comblé de bienfaits : action militaire médiocre d'ailleurs, et servilement copiée sur la manœuvre de Kutusoff à la Bérésina, parodie téméraire qui a été *justement punie* par une défaite méritée [2]. Sans doute l'Empereur, en fin de compte, a été vaincu, mais l'on a patiemment attendu qu'il fût épuisé pour lui donner peu noblement le coup de grâce : il n'y a pas là de quoi s'enorgueillir. « Quand Dieu, la neige et les Cosaques, écrit ironiquement Heine [3], eurent détruit les meilleures forces de Napoléon, alors nous recûmes, nous autres Allemands, l'ordre sérénissime de nous délivrer du joug étranger. Donc, dans notre colère virile,

1. Elsner, *op. cit.*, p. 484 : « Ein unerwarteter Verrat ».
2. Elsner, *ib.*, p. 516 : « Seine Verwegenheit fand eine verdiente Züchtigung. »
3. Heine, *Werke*, éd. Elster, t. V, p. 237.

nous nous enflammâmes contre cette servitude trop longtemps supportée; nous nous enthousiasmâmes pour les belles mélodies et les mauvais vers des chants de Koerner; nous conquîmes de haute lutte notre liberté : car nous faisons tout ce que nos princes nous ordonnent. »

Quant aux volontaires, *Freischärler* de Lützow et autres, beaucoup d'écrivains allemands en ont parlé sans le moindre respect. Si Grabbe dans son drame traite en héros du patriotisme les soldats d'un bataillon de chasseurs prussiens, il a bien soin de dresser en face d'eux un Berlinois grotesque, trembleur et poltron, en qui Gutzkow voit avec indignation le représentant, choisi par l'auteur, du soulèvement de 1813. Le personnage, qui écorche la bonne langue allemande, tient des discours pusillanimes [1]. « Ah! si j'avais ma mère près de moi! Si même elle ne m'avait jamais mis au monde! Alors je ne serais pas forcé de mourir! Si seulement je n'étais pas volontaire! Mais j'ai été bien obligé de l'être, car sans cela on m'aurait contraint de le devenir involontairement.... » Dans le Sud de l'Allemagne, c'est avec une amère dérision, presque avec de la haine que l'on considère cette révolte prussienne qui a fini par entraîner derrière elle tous les États germaniques. Il faut voir de quel ton l'on parle de ces corps francs qui ont contribué à la défaite de Napoléon, et vraiment, pour que les écrivains aient osé risquer leurs diatribes, il faut bien penser qu'ils étaient sûrs de rencontrer l'assentiment de leur public. L'un des plus durs est Hauff [2] : « Unité? Abnégation? interroge le général Willi en répondant à un jeune Prussien qui vient de prononcer ces mots. Nous prîmes un jour — c'était déjà sur le sol français — un de ces individus. C'était un jeune homme bien astiqué. L'Empereur avait entendu parler de ces volontaires : on lui avait dépeint leur uniforme, leur tenue, sous des couleurs extrêmement comiques : il le fit donc comparaître devant lui. Quand il aperçut l'Empereur, il tomba dans un embarras visible, ne songea plus qu'il avait été soldat et qu'il faisait campagne

1. Grabbe, *op. cit.*, IV, 4, et IV, 5. Cf. Gutzkow, *op. cit.*, p. 44.
2. Hauff, *Das Bild des kaisers*, VI.

contre le plus grand de tous les hommes de guerre. Il prit son shako par l'écusson, l'enleva de sa tête à la manière ordinaire des bourgeois, si bien que son beau plumet pendait lamentablement dans la boue, et gratta du pied par derrière pour faire une révérence. L'Empereur me pria de lui demander s'il servait parmi les volontaires allemands. Il fit encore une courbette et dit : « J'appartiens au corps francfortois de la Vengeance. » L'Empereur ne put réprimer un sourire, et, comme il continuait sa chevauchée, il se retourna encore une fois. Le fils de la vengeance se tenait encore tout interdit au milieu d'un groupe de Français, comme s'il s'éveillait d'un rêve et regrettait sa belle Zeile[1]. Le pauvre diable ressemblait à un *volontaire malgré lui*[2] qui se serait engagé dans le corps de la Vengeance uniquement pour faire plaisir à sa belle. Ce vengeur ne retourna jamais derrière le comptoir de son papa. Je l'aperçus six jours après, sans jambes, mourant : ses propres compatriotes l'avaient tué *dans nos rangs*[3]. Et c'est de ces gens-là que vous demandez unité et abnégation? » A lire ces lignes, échappées à la plume d'un romancier würtembergeois et préméditées par lui, on ne croirait jamais que les Français, comme le déclarent aujourd'hui les pangermanistes, ont opprimé l'Allemagne et domestiqué le peuple allemand.

Quant à l'Autriche, elle n'est pas mieux traitée que la Prusse. Dans les longues luttes de l'Empire, c'est elle qui avait tort. Elle a donné le spectacle d'une diplomatie cauteleuse et fausse, qui cherchait à gagner du temps par des retards, des subterfuges et de feintes propositions de médiation vis-à-vis d'une France magnanime[4]. Aux derniers jours du grand duel, elle s'est rendue coupable d'une noire trahison en cédant aux flatteries des Russes et à l'or des Anglais : François de Habsbourg a en effet combattu contre Napoléon après lui avoir donné sa fille; mais lui, le lion, « le roi des déserts » a su tirer de cette vilenie une vengeance éclatante en battant les alliés à Dresde[5]. La politique de l'Empe-

1. Une promenade de Francfort.
2. En français dans le texte.
3. C'est moi qui souligne.
4. Elsner, *op. cit.*, p. 256-257.
5. Gaudy, *Kaiserlieder*, *Schlacht bei Dresden*.

reur lui vaut la reconnaissance des États du Sud. Il a délivré la Bavière, qui avait si longtemps souffert des injustices autrichiennes, et le peuple de Munich l'en a récompensé en 1805, lors de son entrée dans cette ville, où il fut accueilli par des acclamations [1]. L'acte constitutif de la Confédération du Rhin fut un monument de haute sagesse. Dans ce groupement conçu par le génie de Napoléon, les monarchies méridionales ont vu leurs intérêts respectés. Elles s'accrurent même en dignité et en territoires. Lindner observe que la Bavière occupa entre toutes une place éminente, puisqu'elle fut choisie pour se charger du rôle que la France avait d'abord assigné à la Prusse, celui « d'être le point d'appui du contrepoids de l'Autriche [2] ». Voilà pourquoi elle a été l'alliée sincère de l'Empereur qui ne pouvait se fier ni aux Hohenzollern ni aux Habsbourg. Elsner approuve pareillement la Confédération du Rhin et regrette le mouvement de 1813. La haine qu'on a pu constater alors aurait été justifiée si l'Allemagne avait dû sortir d'une sombre servitude grâce à des victoires. Mais les événements ont prouvé que Napoléon, en organisant son système militaire, voyait juste : il a garanti les États du Sud contre l'Autriche et la Russie, et les a protégés à la fois contre le Nord et le Midi; il a divisé les pays germaniques en trois parties, comme il convenait, car il est naturel que l'Autriche, composée de peuples divers, reste isolée, que la Prusse s'appuie sur la Russie, que les monarchies méridionales enfin soient les alliées de la France [3].

Toutes ces assertions du bonapartisme allemand rencontrent dans le Sud de l'Allemagne l'assentiment des catholiques, qui considèrent Napoléon comme le restaurateur de leur religion. Dans la vallée du Rhin, l'opinion, exaspérée par les persécutions subies du fait de la Prusse luthérienne [4], se souvient qu'il est l'auteur du Concordat et que sous son règne la paix religieuse a été complète. La piété que lui témoigne un homme d'Église tel que

1. Elsner, *op. cit.*, p. 268.
2. Lindner, *op. cit.*, p. 106-108.
3. Elsner, *op. cit.*, p. 283, et préface, p. 13-14.
4. En 1837, lors de l'affaire des mariages mixtes, l'archevêque de Cologne est arrêté et jeté dans les casemates de Minden.

Wessenberg vient en partie de là. De même les vétérans de Mayence le célèbrent comme un héros dévoué à la foi romaine. L'un d'eux, qui chante sa mort chrétienne, lui fait prononcer les paroles suivantes :

Nicht Philosoph, nicht Atheist,
Verscheide ich als guter Christ,
In meiner Väter Glauben schreit'
Ich in die Welt der Ewigkeit;
Das Erdenglück, das ich erzielt,
Hat mir der böse Geist verspielt.
Vergebe, göttliche Geduld,
All'meinen Feinden ihre Schuld.

« Je meurs non pas en philosophe, non pas en athée, mais en bon chrétien. Fidèle à la religion de mes pères, je pénètre dans le royaume de l'éternité. Le bonheur terrestre que j'ai atteint, l'esprit malin me l'a fait perdre. Pardonne, indulgence divine, leurs fautes à tous mes ennemis[1]. »

Enfin, contre la réaction prussienne et autrichienne, l'Empereur devient le symbole et le drapeau du libéralisme. Le mouvement commença de fort bonne heure. Dès 1814, par crainte de l'Autriche et de la Prusse, les députés rhénans, tandis que leur pays était envahi, n'avaient pas quitté le Corps législatif. En 1815, les officiers de la Confédération du Rhin, apprenant le retour de l'île d'Elbe, accueillirent cette nouvelle avec la plus grande faveur. Le régime des Cent-Jours produisit chez beaucoup d'Allemands la meilleure impression, à cause du système représentatif et de la liberté dont jouissait la presse. Et en effet les désillusions avaient été amères depuis la première abdication, et les souverains restaurés déclaraient la guerre à l'esprit nouveau. Au mois d'octobre 1814, un journal saxon, l'*Europäischer Aufseher*, écrivait déjà que le nombre des partisans de Bonaparte augmentait rapidement, car l'on voyait en lui le gardien des constitutions, l'ennemi juré de la féodalité, l'homme qui avait appris aux nations comment elles pouvaient lutter contre l'arbitraire des gouvernements. On se souvenait, raconte M. Holzhausen, que chez le roi Jérôme, à Cassel, les portes s'ouvraient toutes grandes devant le président

1. Cité par Holzhausen, *Napoléon I er*....

des États, et que les sentinelles présentaient les armes quand un député des campagnes montait l'escalier du palais [1].

Les manières des princes furent très différentes, et Napoléon grandit à mesure qu'ils se faisaient détester davantage, à mesure que la Prusse et l'Autriche accentuaient leur politique absolutiste. On vit alors se rallier à lui des hommes qui sous son règne avaient été ses adversaires. Le cas de Wessenberg rendra compte de bien des conversions. Sous l'Empire il avait écrit des poèmes patriotiques, rêvé d'unité allemande en 1806, invoqué en 1809 les mânes d'Arminius, vainqueur des Latins, souhaité en 1811 qu'un vengeur se levât du sein du peuple opprimé. Il avait proféré des malédictions, crié d'un ton pathétique : « Malheur à toi, tyran! » En 1812, il avait composé un poème contre le conquérant : « Entends-tu mugir la colère des nations comme un océan agité par la tempête? Dans tout ce fracas qui t'entoure, n'as-tu pas l'horreur de toi-même?... La Némésis te laisse encore ce choix : ou bien tu seras le Dieu du monde, ou bien tu en seras le Satan et tu le tortureras jusqu'à ce qu'il se réjouisse de ta mort. » Lors du soulèvement de 1813, il avait chanté la guerre juste, appelé la colère du ciel sur la tête de cet homme qui voulait tout asservir : c'était Dieu qui menait les Allemands à la victoire. Peu d'années après, reconnaissant que la liberté n'était pas venue, il écrivait des vers bonapartistes et déclarait que les peuples imploraient le retour de Napoléon [2]. Selon l'écrivain qui signe Justus Civilis, la bataille de Waterloo provoqua la renaissance du moyen âge, le rétablissement de la féodalité, et fut le signal de persécutions sans exemple contre toutes les idées nouvelles [3]. Les teutomanes eux-mêmes oscillèrent. Varnhagen, si prussien de sentiments, reconnut un jour que le règne de l'Empereur avait servi la cause de la liberté [4]. Les étudiants affiliés à la *Burschenschaft* s'insurgèrent contre le régime

1. Holzhausen, *Heine u. Nap.*, p. 13-17.

2. Wessenberg, *Sämmtliche Dichtungen* (1834), t. IV. Cf. les poèmes intitulés : *Die Unterjochten* (p. 203), *Deutsche Klagen* (p. 219), *An den Welteroberer* (p. 209), *Das Land der Treue* (p. 210), *Der deutsche Mann* (p. 212), *Freiheitsgesang* (p. 215), *Der gerechte Krieg* (p. 230), *Deutschlands Befreiung* (p. 232), et d'autre part *Deutsche Klage* (p. 249), *Die Religion im Bund mit der Freiheit* (p. 252), etc.

3. Cité par Holzhausen, *Heine u. Nap.*, p. 26.

4. Varnhagen, *Denkwürdigkeiten*, t. IX, p. 282.

de la Sainte-Alliance; une de leurs chansons, le *Hohes Lied*, exprime leurs colères : « Nous avons prodigué notre sang sur les champs de bataille contre le Corse, notre chair porte les déchirures de sa mitraille, nos femmes et nos mères, nos filles et nos sœurs ont versé des larmes de désespoir : mais où sont donc aujourd'hui la grandeur et la liberté qu'on avait promises à l'Allemagne? » Elle est de Gœthe cette remarque que le grand tyran a été remplacé par cent tyranneaux, et Grillparzer a constaté que le despotisme n'a pas disparu avec celui que l'on appelait despote :

> Ist auf der freien Erde, seit du fort,
> Nun wieder frei Gedanke, Meinungs Wort [1]?

Ce retour de l'opinion n'a pas échappé à Treitschke : il a signalé qu'un mécontentement amer s'était emparé des peuples, et que les Allemands d'alors avaient pris l'habitude de considérer la plus glorieuse époque de leur nouvelle histoire sous le même aspect que leurs ennemis [2]. La dictature de la Sainte-Alliance fut en effet l'une des causes qui encouragèrent et fortifièrent la propagande bonapartiste.

Dans les anciens pays de domination française, c'est-à-dire dans le Sud et le Sud-Ouest, le libéralisme presque toujours prit une couleur napoléonienne. Les Rhénans voyaient dans l'Empereur l'auteur du Code Civil, l'instrument d'égalité le plus parfait qui eût jamais paru. Ils lui savaient gré de ce qu'il les avait soumis à une administration juste et point oppressive. Il était le héros démocrate et, dans les *Reisebilder* de Heine, le tambour Legrand se chargeait de rappeler aux lecteurs de mémoire courte que les Français, pendant vingt ans, avaient mené les rudes combats de la liberté. Dans les monarchies méridionales, la politique civile de Napoléon rencontre des adhésions enthousiastes. Lindner le loue d'avoir aboli tous les vieux préjugés et d'avoir remplacé les anciennes institutions par d'autres plus simples et plus modernes. Outre les catholiques, ennemis naturels de la réaction prussienne parce qu'elle est organisée par un État protestant, les

1. Grillparzer, *op. cit.* « Sur la libre terre, depuis que tu as disparu, où donc peut-on penser et parler librement? »
2. Treitschke, *op. cit.*, t. III, p. 151.

juifs, appartenant pour la plupart aux partis avancés, se font très volontiers les soldats du bonapartisme militant. C'est un fait que l'Empereur, selon le mot de Treitschke, a passé pour l'ennemi des ennemis du radicalisme. Le même historien rapporte que les petits journaux, après 1830, ont fourmillé d'allusions qui mettaient en relief le grand rôle joué par le fondateur de la Confédération du Rhin. Il cite ce titre d'un article paru dans le *Fléau* de Hundt-Radowsky : *Le réveil de Napoléon* ou *Il vit encore; rêve d'un prince légitime*. Il ajoute que ce culte, qui trouve sa source dans un mouvement démocratique étranger, est l'un des spectacles les plus répugnants qu'offrent les annales allemandes[1].

Assurément il n'y a pas unanimité. A l'exemple des républicains français sous le règne de Louis-Philippe, certains libéraux radicaux, même révolutionnaires, comme Boerne et plus tard Herwegh, condamnent en Napoléon l'homme du 18 Brumaire. Ils consentent bien à l'appeler « aigle » ou « géant »[2], mais leur admiration s'arrête devant le coup d'État par lequel il a tué la Révolution pour installer son despotisme. D'autres formulent quelques réserves. Heine lui-même, entre 1830 et 1840, sous l'influence des milieux avancés où il vit, reproche à l'Empereur d'avoir pris la couronne, au lieu d'être resté le premier citoyen de son pays : mais il le louera toujours de ce qu'il a établi l'égalité devant la loi. Chamisso, dans le poème qu'il écrit sur la mort de Napoléon, regrette qu'il n'ait pas fait davantage pour la liberté. Wessenberg, à certains jours, reprend le même grief[3]. Elsner, le plus souvent enthousiaste, se plaint que son héros se soit contenté de trop peu et qu'il ait commis des fautes. Poussé par l'égoïsme, l'Empereur a identifié l'État avec sa personne et n'a consulté que sa propre volonté. Sans doute il faut faire la part des circonstances, ne pas oublier ce que son organisation a réalisé ni les sentiments serviles de son entourage. Mais il s'est trop souvent conduit comme un souverain ordinaire et il a donné un mauvais exemple à des princes qui n'avaient pas son génie. Il devait choisir : ou bien ne pas fonder

1. Treitschke, *op. cit.*, *ib.*, p. 152-154.
2. Herwegh, *Ufnau und Sankt Helena* (écrit en 1841 après la translation des cendres); Boerne traite Bonaparte de grand homme et Napoléon de tyran.
3. Cf. par exemple : *Die Napoleon zugedachte Ehre des Pantheons* (écrit en 1830).

de dynastie, renverser les rois et libérer les peuples; ou bien monter sur le trône comme il l'a fait, mais renoncer aux conquêtes et entourer sa monarchie d'institutions républicaines[1]. Beau programme sans doute, mais pensé par une cervelle que les théories absolues ont troublée et qui ne tient plus compte des possibilités du moment.

On doit mentionner enfin tout un groupe d'écrivains généralement prussiens, dont quelques-uns à une certaine époque ont fait preuve de bonapartisme, comme Laube[2]. Ceux-là appartiennent à cette école de libéraux qui deviendront nationalistes et teutomanes vers 1870, si même ils n'ont pas dessiné leur évolution avant cette date. Chez eux, le culte de Napoléon n'a été qu'un accident temporaire. Ils ont reconnu, il est vrai, la sublimité de ses actions, mais ensuite ils n'ont pas tardé à se reprendre et ils ont fait le procès du tyran. Le cas le plus caractéristique est peut-être celui d'Immermann. Vers 1830, il a chanté le roi de Rome et le tombeau de Sainte-Hélène. Dans les *Memorabilien*, qu'il composa entre 1840 et 1843, après une tension diplomatique qui a été sur le point de mettre aux prises la France et la Prusse[3], il se souvient qu'il a vu les soldats de l'Empereur entrer à Magdebourg, sa ville natale, et que la reine Louise, sa reine, a été notre victime. Alors il se lance dans une attaque à fond. « Idolâtrer Napoléon comme on l'a fait était puéril; on l'a traité en bon et brave homme, en apôtre d'idées raisonnables et modérées, on lui a concédé toutes les vertus d'un honnête curé de campagne. Or il n'était qu'un despote, ce qui se passe de toute démonstration, comme il est inutile d'établir que l'eau mouille et que le feu brûle. Si pourtant l'on voulait des preuves, il serait facile d'en donner. Ce Jupiter-Scapin, comme l'a nommé l'archevêque de Malines, a enlevé au peuple tous ses droits politiques et ne lui a laissé que des droits civils. La Légion d'honneur, la fondation de l'empire héréditaire, le statut de la famille impériale, la création des

1. Elsner, *op. cit.*, p. 482-483.

2. De Laube, M. Holzhausen (*Heine u. Nap.*, p. 269) cite cette phrase : « La réaction qui succéda si rapidement aux guerres de la liberté, a puissamment servi de pierre de touche pour faire estimer la grandeur de Napoléon. »

3. En 1840.

grandes dignités, la constitution des majorats, le mariage autrichien, la distribution de royaumes aux Napoléonides, c'est cela qui exprime son âme. Peu importe qu'à Sainte-Hélène il ait fait parade de libéralisme et qu'il se soit posé en grand-juge des rois : il était anti-libéral, ne pensait qu'à lui-même et dupait les nations[1]. »

Pourtant de telles critiques, justement parce qu'elles atteignaient ce degré de violence, ne changèrent pas l'opinion commune. Si l'on fait abstraction des radicaux révolutionnaires, opiniâtrément hostiles, toutes les réserves que présentèrent certains écrivains ne les empêchèrent pas non plus de consentir à Napoléon un juste hommage. Sans doute il n'avait pas été aussi libéral qu'il aurait pu l'être et on pouvait même lui reprocher d'avoir quelquefois manqué aux principes, mais à tout prendre il avait été homme de progrès. Où pourrait-on rencontrer un souverain qui, comme lui, ait été l'adversaire de la noblesse et de l'aristocratie d'argent? N'est-ce pas lui aussi qui a délivré la Pologne et qui a soustrait les peuples à l'oppression[2]?

Wo ist er, der mit krachendem Geschmetter
Zermalmte jede Kette, die uns drückt[3]?

Dans le Sud et le Sud-Ouest de l'Allemagne, les libéraux nationalistes comme Arndt et Immermann ne sont pas loin de faire l'effet de bouffons, et les masses restent inébranlables dans la piété qu'elles ont vouée au grand Empereur. Des juges équitables le vengent des injures que d'autres lui adressent. Il a tenu compte des possibilités de son temps, et l'on doit bien comprendre, fait observer Lindner, que dans son effort pour régénérer l'Europe, seul un pouvoir dictatorial — celui-là même qu'il s'était arrogé — pouvait sauver le monde[4] : ce ne sont pas des discours d'avocats

1. Immermann, *Memorabilien* (Hambourg), t. I, p. 359 et suiv.
2. La politique polonaise de Napoléon est très populaire dans l'Allemagne non prussienne. Cf. Elsner, *op. cit.*, p. 313, et le grand poème de Wessenberg, *Julius. Pilgerfahrt eines Jünglings.* La Prusse, au contraire, a violé les droits des peuples Lindner pose cette question : « A-t-on consulté les habitants du bord du Rhin pour savoir s'ils voulaient être unis à la Prusse? » (*Op. cit.*, p. 105.)
3. Ortlepp, *Napoleonlieder*, préface : « Où est-il, l'homme qui a brisé avec fracas toutes les chaînes qui pèsent sur nous? »
4. Lindner, *op. cit.*, p. 140, à propos de la bataille de Wagram.

qui peuvent atteindre à ce résultat. Selon Gaudy, Napoléon assurément a dompté la Révolution, mais pourtant il en a exécuté le programme : sa défaite a été la défaite de la liberté[1]. Dans son drame, Grabbe, tout en admettant que l'Empereur a sauvé les rois, constate qu'il a été l'héritier du mouvement de 1789, et qu'en 1815 il a accordé une constitution appropriée aux nécessités du moment, en anéantissant d'un seul coup ce qui, dans la charte bourbonienne, sentait la féodalité et le cléricalisme. Sur le champ de bataille de Waterloo, il le représente comme la victime de la réaction européenne qui a lancé contre lui des soldats fanatisés et naïfs : ce n'est pas la tyrannie qu'ils ont abattue; ils n'ont au contraire réussi qu'à préparer un régime de mensonges niais et de sottes futilités, à substituer au bruit des grandes batailles héroïques celui que vont soulever des diplomates en congrès, des têtes couronnées échangeant des visites, des joueurs de violon et des courtisanes d'opéra, jusqu'au moment où les peuples révoltés briseront les digues qui vont arrêter pour un temps les vagues menaçantes de la Révolution et de l'Empire[2].

Que Napoléon ait été le grand émancipateur dans les pays d'Allemagne sur lesquels il a régné ou qu'il a associés à sa gloire, voilà ce que l'opinion ne cesse de proclamer, en lui vouant, ainsi qu'à la France, une reconnaissance émue et longtemps fidèle. Je ne saurais mieux terminer qu'en citant une page vibrante où sont énumérés les titres par lesquels l'Empereur s'est acquis la gratitude éternelle des populations germaniques : « On se tromperait beaucoup, écrit Lindner[3], si l'on croyait que ce fut par lâcheté que l'on obéit à un conquérant favorisé par la fortune. Des milliers d'hommes, doués des sentiments les plus nobles et de l'esprit le plus calme, sentaient qu'ils servaient dans les rangs des Français, et en partageant leurs victoires immortelles. L'existence de l'armée française même fut un des plus grands événements du siècle; événement capable d'inspirer aux âmes fortes un enthousiasme

1. Gaudy, *Kaiserlieder*, *Moskaus Brand* : « Und die Freiheit des Jahrhunderts mordert dies Autodafé ».
2. Grabbe, *op. cit.*, I, 4, III, 3, IV, 6, et V, 7.
3. Lindner, *op. cit.*, p. 121.

sublime, et de les élever à la hauteur de l'esprit de notre âge. Nos plus grands hommes ont été formés dans cette école. Il ne s'agissait pas de la gloire d'un seul être; ce n'est pas pour faire des automates que des milliers de soldats se vouent à la mort. Ce seul être n'était qu'un chef appelé par le destin pour venger les injures du passé et pour frayer la route qui conduit à un meilleur avenir. Sous lui les héros combattaient pour la cause de l'humanité, qui avait été avilie pendant dix siècles, et dont l'émancipation ne pouvait s'obtenir en une seule année; peut-être même ne devait-elle commencer que lorsque ce chef aurait quitté la scène : souvent on ne peut achever qu'à la paix ce que la guerre a rendu possible. Voilà les motifs qui ont fait combattre les troupes allemandes sous Napoléon; elles n'étaient point ses instruments aveugles; elles servaient l'esprit du siècle, et c'est pour cela qu'elles étaient fières de porter l'étoile de la Légion d'honneur. Informez-vous, non pas chez ces gens qui veulent s'en tenir constamment au passé, et ne pas voir que le temps marche toujours; non pas chez les vieux chevaliers du Saint-Empire, qui, n'apercevant que leurs petits privilèges, regardent la grande idée de la patrie comme une conception révolutionnaire. Informez-vous-en chez les hommes qui, dans vingt batailles, ont vu dominer le génie du siècle, qui garantit la régénération. Ceux-là vous diront s'ils traitent de honteuses les victoires qu'ils ont remportées comme soldats de la Confédération du Rhin. Aujourd'hui encore ils célèbrent les jours de la gloire qui les éleva au-dessus des ténèbres de la féodalité, et leur fit entrevoir l'aurore d'une nouvelle vie. »

Ces lignes, si pleines, n'ont pas besoin de commentaire.

SAINT-MATHURIN.

BULLETIN HISTORIQUE

LE DÉVELOPPEMENT ET LES TENDANCES ACTUELLES DES ÉTUDES NAPOLÉONIENNES

[*Dans notre numéro de novembre-décembre 1915 (VIII, 418-420), nous avons rendu compte du Congrès de l'*American Historical Association *à Chicago en décembre 1914, et nous y avons annoncé l'importante communication de* M. G. M. Dutcher, *professeur à l'Université Wesleyenne, Middletown. Nous avons grand plaisir à en publier la traduction.*

En principe elle fut destinée aux lecteurs et aux étudiants des Etats-Unis; il parut nécessaire de leur faire comprendre l'importance et l'intérêt des Études Napoléoniennes. *Elle peut rendre semblable service en Europe, même en France. Car il n'y a pas qu'en Amérique que les* Études Napoléoniennes *ont besoin d'être stimulées et dirigées.* — E. D.]

I. — Introduction.

Les deux époques voisines de la Révolution française et de Napoléon présentent un contraste intéressant comme champs d'études historiques. Pendant la première, la force dominante en France fut le peuple; dans la seconde, ce fut le premier Consul et Empereur. Dans les autres pays du continent, l'Allemagne, la Russie, l'Espagne, l'Italie, la situation était inverse : c'était les rois qui conduisaient leurs peuples à la lutte contre la Révolution, mais dans les guerres contre Napoléon le fait nouveau fut dans les mouvements populaires, dans le développement des nationalités.

Il y a un contraste correspondant dans la quantité des documents et le progrès des études historiques. La monarchie et le pouvoir personnel n'ont constitué qu'un nombre limité de matériaux et n'ont excité qu'un intérêt modéré, les mouvements populaires et les agitations nationales ont produit une masse de matériaux, ont suscité une multitude de recherches et d'écrivains. L'étude de la période napoléonienne présente

ainsi deux phases distinctes, l'histoire du gouvernement personnel de Napoléon en France, et l'histoire du soulèvement des nationalités dans les pays qui finalement s'unirent pour renverser le conquérant Corse.

II. — Progrès des Études Napoléoniennes en France jusqu'en 1890.

Première période (jusqu'en 1826). — En ce qui concerne la France, l'intérêt de la période napoléonienne a été jusque tout récemment presque exclusivement biographique et militaire. Les seuls notables exceptions ont été les études sur le Concordat et sur les codes. On remarquera que ces quatre sujets sont les seuls pour lesquels il y a quelques matériaux imprimés et auxquels se rapportent les ouvrages de seconde main.

L'étudiant qui passe de la Révolution française à la période napoléonienne est étonné de l'insuffisance des matériaux contemporains imprimés. Le *Procès-verbal des Séances du Tribunat* 75 vol., 1800-1803)[1] et le *Procès-verbal des Séances du Corps Législatif* (31 vol., 1800-1806) ont été imprimés pendant le Consulat, mais il n'y en a probablement pas une collection complète dans ce pays-ci (les États-Unis). En dehors de cela et des nombreux rapports et projets de lois présentés au Conseil d'État[2], les matériaux officiels imprimés, les documents publics, sont restés épars et mêlés, et rarement utilisables ailleurs que dans les bibliothèques de Paris et au *British Museum*. La presse des journaux avait rapidement diminué, par les restrictions successives imposées sous le Directoire, et, au commencement du Consulat, le nombre des journaux parisiens fut limité à treize, et ce nombre bientôt tomba à neuf. Le *Moniteur* fut officiel à partir de décembre 1799, et il représente un énorme dépôt de documents. Il y a des collections du *Moniteur* pour les années 1795 à 1815, dans plusieurs bibliothèques américaines, mais il est douteux qu'aucune bibliothèque américaine possède une collection complète d'aucun journal français de cette époque[3]. Dans les départements peu de journaux survécurent au 18 brumaire. D'ordinaire un seul journal

1. Pour des raisons de brièveté, il a été jugé nécessaire d'omettre les titres complets des livres et des éditions, excepté lorsque cela est absolument indispensable pour identifier les ouvrages cités. Presque tous les ouvrages mentionnés dans la seconde et la troisième section de cet article peuvent être promptement retrouvés dans les instruments bibliographiques ordinaires, et la plupart des titres sont aussi dans la *Bibliographie du temps de Napoléon* de Kircheisen (1908-1912) ou dans la *Bibliographie napoléonienne française* de Davois (1909-1911).

2. Pour une liste complète de ces rapports et projets, voir le catalogue du *British Museum*.

3. Il y a une série partielle du *Journal des Débats* à la bibliothèque de l'Université Cornell (Ithaca), et une série partielle de la *Gazette de France* à la bibliothèque de l'Université Columbia (New-York).

par département semble avoir été conservé avec un caractère semi-officiel sous le patronage du préfet. L'insignifiance de la presse est démontrée par la diminution du nombre des souscripteurs aux journaux parisiens, de 150 000 dans l'automne de 1798 à moins de 20 000 au printemps de 1803[1].

Quoique la Révolution ait produit un flot de pamphlets populaires, la période napoléonienne est dépourvue de cette sorte de publications. On est étonné du peu d'efforts qui a été fait en France pour fournir au public des récits sur les émouvants événements qui se déroulaient sur la vie des héros du moment, même de l'Empereur.

Les jours troublés de 1814 et de 1815 annulèrent toutes les restrictions sur la presse, et les journalistes, les pamphlétaires, les auteurs de livres recommencèrent à fleurir[2]. Le patronage des étrangers ou des Bourbons encouragea d'amères et dégoûtantes satires sur l'Empereur tombé, des publications scandaleuses comme les *Amours secrètes* (1815) attribuées à Charles Doris, et l'*Histoire secrète* (1814) par Louis Goldsmith. A un degré un peu plus élevé il y a le *Recueil de pièces officielles* (19 vol., 1814-1816), compilé par Schoell pour dévoiler au peuple français les vices du régime napoléonien; et les ouvrages de quelques auteurs comme Alphonse de Beauchamp, qui publia une rapide succession de volumes sur les *Campagnes de 1814* (1815) *et de 1815* (1817), sur *Moreau* (1814), et sur le *pape Pie VII* (1814).

Le terme final de ce qu'on pourrait appeler la période contemporaine correspond aux années 1816-1826, pendant lesquelles sortit de Sainte-Hélène une série de volumes, la plupart associés aux noms de Gourgaud (1818), Montholon (8 vol., 1823-1825), Las Cases (8 vol., 1825), Antommarchi (2 vol., 1825), et O'Meara (1819; 2 vol., 1822), qui cherchaient à divers degrés et de diverses manières à expliquer, sinon à justifier, la carrière de l'Empereur exilé. En France même, les généraux de la Grande Armée ne pouvaient oublier les dangers par lesquels ils avaient passé et les gloires qu'ils avaient partagées. Le général Mathieu Dumas compila son *Précis des événements militaires* (19 vol., 1816-1826), et le général Beauvais ses fameuses *Victoires et conquêtes des Français* (28 vol., 1817-1827).

Les *Bulletins Officiels de la Grande Armée* (4 vol., 1820-1821) furent recueillis par le capitaine Goujon. Le général Beauvais publia aussi la *Correspondance officielle et confidentielle de Napoléon* (7 vol. 1819-1820), et Fain publia son *Manuscrit* pour les années 1812, 1813 et 1814 (5 vol., 1824-1827). En 1823 et 1824, parurent les célèbres ouvrages du marquis

1. Aulard, *Histoire politique de la Révolution française* (1901), p. 714-716.

2. Il y a une bibliographie des *Pamphlets de la fin de l'Empire, des Cent-Jours et de la Restauration* (1879), par Germand de Lavigne.

de Chambray et du comte Philippe de Ségur sur la campagne de Russie et du baron Pelet sur la campagne de 1809. La grande collection des Mémoires révolutionnaires, arrangée par Berville et Barrière, qui parut à cette époque, renferme de considérables matériaux relatifs à la période napoléonienne.

Seconde période (1827-1847). — Les études napoléoniennes en France commencèrent réellement avec l'ouverture de la seconde période en 1827. L'achèvement, cette année-là, de l'*Histoire de la Révolution* de Thiers, avec le brillant récit des premières campagnes de Bonaparte, fut accompagné par l'apparition des premières éditions de Jomini, *Vie politique et militaire de Napoléon*; de Norvins, *Histoire de Napoléon*, et de Foy, *Histoire de la Guerre de la Péninsule*. A cette même année, peut-on ajouter, appartient la biographie anglaise par Walter Scott, qui parut l'année même en traduction française. Les douze années suivantes virent la publication d'une masse de livres qui paraissaient être les Mémoires des maréchaux ou des plus intimes compagnons de l'Empereur. Ils donnaient satisfaction au goût du public pour les anecdotes épicées, pour les histoires secrètes, pour les gestes glorieux; mais à peu d'exceptions près, ils ne rendent pas service à l'historien d'aujourd'hui faute d'authenticité. Bourrienne (10 vol., 1829), Constant (6 vol., 1830-1831) et Méneval (3 vol., 1843-1845); la duchesse d'Abrantès (13 vol., 1831-1835) et l'effrontée Ida de Saint-Elme (8 vol., 1827); Savary (8 vol., 1828), Mollien (4 vol., 1827), Gaudin (2 vol., 1826); Stanislas Girardin (4 vol., 1828) et Lucien Bonaparte (1836); Suchet (2 vol., 1829), Gouvion Saint-Cyr (8 vol., 1829-1831), Ney (2 vol., 1833) et Lavalette (2 vol., 1831) sont les plus connus. La période culmina dans le grand événement qui est décisif pour le développement de la légende napoléonienne[1], la translation des cendres de l'Empereur de Sainte-Hélène aux Invalides, en 1840. Ce fut ce notable événement, coïncidant avec sa retraite du ministère qui décida Thiers à commencer ses voyages et ses recherches pour la préparation de son grand ouvrage, l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, qui fut publié en 20 volumes de 1845 à 1862. Entre 1827 et 1848 parurent encore les ouvrages bien connus de Buchez et Roux (40 vol. 1834-1838), Thibaudeau (10 vol., 1834-1835), Bignon (14 vol., 1829-1850), Capefigue (10 vol., 1839-1841), Lacretelle (6 vol., 1845-1848), et Lefebvre (3 vol., 1845-1847).

Troisième période (1848-1870). — La troisième période de l'histoire des études napoléoniennes en France, la période du troisième Napoléon, est caractérisée par un intérêt exubérant pour la personnalité et pour la famille de l'Empereur. Le grand monument en fut la publication, entre

1. Le futur Napoléon III publia en 1839, *Des Idées Napoléoniennes*.

1858 et 1870, des 32 volumes de la *Correspondance*, entreprise sous le patronage du gouvernement, abominablement éditée, mais indispensable. Mieux faits et non moins indispensables sont les nombreux ouvrages de cet infatigable chercheur, éditeur et écrivain, le baron Albert DU CASSE, ancien officier d'état-major. Les *Mémoires et Correspondance* de Joseph BONAPARTE, de Jérôme BONAPARTE et d'Eugène DE BEAUHARNAIS, en tout 26 volumes parus entre 1853 et 1856, ne sont que les plus remarquables de ces multiples publications, qui continuèrent à paraître jusque peu de temps avant sa mort en 1893. Outre les volumes de Du Casse sur Arrighi de Casanova (2 vol., 1866) et sur Vandamme (2 vol., 1870), les *Mémoires de Masséna* par KOCH (4 vol., 1849), les *Mémoires* de MARMONT (9 vol., 1856-1857), les *Souvenirs et Correspondance* de Mme RÉCAMIER (2 vol., 1859) et les *Œuvres* (8 vol., 1853-1859) du comte RŒDERER parurent durant le second Empire. Dans cette période pour la première fois on montra quelque intérêt pour l'étude du système administratif de Napoléon, avec PASSY, *Frochot préfet de la Seine* (1867), les *Mémoires* de BEUGNOT (2 vol., 1866), administrateur du grand-duché de Berg, et MIOT DE MELITO (3 vol., 1858) qui fut ministre sous Joseph à Naples et en Espagne.

QUATRIÈME PÉRIODE (1871-1890). — L'intervalle entre 1871 et 1890 peut être traité comme la quatrième période de l'histoire des études napoléoniennes en France. Pour des raisons naturelles, l'intérêt pour Napoléon et son régime ne fut pas très vif pendant les premières années de la troisième République. Le conflit des royalistes, des républicains et des bonapartistes, après 1870, fut illustré par LANFREY, *Histoire de Napoléon* (5 vol., 1867-1875); par MICHELET, *Histoire du XIXe siècle* (3 vol., 1872-1875); par HAMEL, *Histoire de France depuis la Révolution* (2 vol., 1875-1882), et par Henri MARTIN, *Histoire de France depuis 1789* (8 vol., 1878-1885). Les *Mémoires* de GROUCHY, publiés par son fils (15 vol., 1873-1874), les volumes de la marquise de BLOCQUEVILLE sur le *Maréchal Davout*, son père (4 vol., 1879-1880), et le livre d'ERNOUF, *Maret duc de Bassano* (1878) furent les plus notables ouvrages biographiques de cette période; ils furent suivis vers 1880 par les importants ouvrages du colonel IUNG sur *Bonaparte et son temps* (3 vol. 1880-1881), et sur *Lucien Bonaparte* (3 vol., 1882-1883). Mais les plus curieuses nouveautés de la période qui suivit 1870 sont dans RAMBAUD, la *Domination française en Allemagne* (2 vol., 1873-1874), à côté du premier volume de TREITSCHKE, *Deutsche Geschichte im Neunzehnten Jahrhundert* (1879). La décade qui commence à 1880, très abondante en ouvrages de premier ordre en Autriche, en Prusse, en Angleterre, et aux États-Unis, est presque vide en France.

Mais précisément cette manifestation de l'intérêt étranger pour

Napoléon et son temps, l'approche des centenaires napoléoniens, le développement en France des recherches historiques avec des hommes comme Lavisse, Rambaud, Aulard et Sorel; l'ouverture des archives, publiques et privées; la preuve faite par le fiasco boulangiste que le bonapartisme était politiquement mort, et la formation de la Double Alliance avec la Russie en 1891, sont autant de faits qui aident à expliquer l'explosion vers 1891, en France, d'un nouvel intérêt pour l'histoire de la période napoléonienne. L'année 1891 ouvre la période actuelle, la cinquième de l'histoire des études napoléoniennes en France, qui est la période des monographies. Comme la première et réellement grande monographie de la période, et à cause de sa valeur scientifique comme de son fini littéraire, la palme appartient à *Napoléon et Alexandre Ier* (3 vol., 1891-1896), par Albert Vandal. Du côté de la Russie, Serge Tatistcheff y répondit avec *Alexandre Ier et Napoléon* (1891), riche en documents des archives russes. La même année 1891 fut marquée par la publication des inquiétants *Mémoires* de Talleyrand (5 vol., 1891-1892) et des passionnants *Mémoires* de Marbot (3 vol., 1891) qui furent bientôt suivis de nombreux autres de valeur solide et indiscutable, avec quelques-uns de caractère trivial. Sans doute ce flot de mémoires fut dû en grande partie au succès des *Mémoires* de Marbot qui eurent d'innombrables éditions et renouvelèrent l'intérêt populaire pour la période napoléonienne. Une plus ample étude de cette période doit être renvoyée après l'examen du développement dans les autres pays de l'étude de leur histoire pendant la période de leur lutte avec Napoléon et du soulèvement de leurs nationalités.

III. — L'étude de la période napoléonienne hors de France jusqu'en 1890.

Angleterre. — De 1793 à 1815, l'Angleterre subordonna délibérément sa politique intérieure aux affaires militaires et étrangères, et pour l'Angleterre la période napoléonienne est restée la période de la Grande Guerre, et l'intérêt historique de cette période s'est presque absolument renfermé dans les affaires militaires et navales, même quand le sujet est en apparence biographique. M. Rose a été le premier Anglais à faire un effort décisif pour porter l'intérêt des choses de la guerre de terre ou de mer aux affaires politiques, diplomatiques, économiques et psychologiques. *The History of the Peninsular War* de Napier (6 vol., 1826-1840) reste l'ouvrage classique anglais pour la période, et peut être complétée par William James, *Naval History of Great Britain, 1793-1820* (5 vol., 1822-1824). On rappelle que la *Life of Napoleon Bonaparte* (9 vol.), par Sir Walter Scott, parut en 1827. A côté de ces ouvrages anciens il y a

maintenant les ouvrages très supérieurs de la génération actuelle, les sobres ouvrages sur l'armée par FORTESCUE, sur la marine par CLOWES, sur la guerre de la Péninsule par OMAN, et sur l'Empereur lui-même par ROSE. En dehors des biographies, la période intermédiaire vit la publication de peu d'ouvrages importants sauf ceux d'ALISON, MASSEY et SEELEY. A juste titre les Anglais ont abondamment honoré d'ouvrages biographiques Nelson, Wellington, Pitt, Fox, Castlereagh et Canning et même d'autres personnages d'importance secondaire. Depuis la période contemporaine, cependant, les ouvrages anglais sont apparus comme un courant bien réglé, plutôt que par explosions périodiques. Il faudrait encore ajouter que dans aucun pays il n'y a eu dans le moment même une pareille abondance de matériaux, et qu'aucun pays ne possède un récit contemporain, d'année en année, qui ait la solide valeur des volumes de l'*Annual Register*.

ALLEMAGNE. — En Allemagne des annales semblables ont été constituées par les historiens POSSELT[1] et BREDOW[2] pour un temps. En Allemagne aussi il y eut un grand nombre de publications historiques contemporaines, spécialement relatives à la France sous le Consulat[3]; à la Confédération du Rhin, par POLITZ (1811), KLUEBER (1808) et ZACHARIE (1810); et à la campagne de 1813 et 1814 par HENKE (1814), LÜTZOW (1815), ODELEBEN (1816) et PLOTHO (4 vol., 1817-1818). La génération suivante est remarquable par les écrits estimés de MÜFFLING (2 vol., 1834), et CLAUSEWITZ (2 vol., 1834-1835) sur les dernières campagnes de Napoléon, la guerre allemande de la Libération, qui fournit aussi des sujets à de moindres écrivains, comme WAGNER (4 vol., 1821-1825), ZIMMERMANN (1836), SPRENGEL (1837), SPORSCHIL (7 vol., 1839-1843), et PRITTWITZ (2 vol., 1843). Les ouvrages de GÖLITZ, *Die Constitutionen der Europäischen Staaten seit den Letzten 25 Iahren* (4 vol., 1817-1825); de MANSÖ, *Geschichte des Preussischen Staates* (3 vol., 1819-1820); les essais de DRESCH (5 vol., 1824-1830) et de PFISTER (5 vol., 1829-1835) pour continuer la fameuse *Geschichte der Deutschen*, de SCHMIDT; de SCHLOSSER, *Geschichte des Achtzehnten Iahrhunderts und des Neunzehnten bis zum Sturtz des Französischen Kaiserreichs* (8 vol., 1836-1848), et de WACHSMUTH, *Das Zeitalter der Révolution* (4 vol., 1846-1848), appartiennent aussi à cette génération. Il y a les *Vies de Napoléon*, par

1. Posselt, *Europäische Annalen*, 1795-1820 (103 vol., Tubingen, 1795-1820).

2. Bredow (continuée par Venturini), *Chronik des Neunzehnten Jahrhunderts*, 1801-1825 (22 vol., 1808-1828).

3. Des listes des plus importantes, anglaises et allemandes, se trouvent dans *Cambridge Modern History*, IX, 792-793, et Fournier, *Napoléon Ier* (trad. angl. par Adams), I, 490-491. — Pour les relations générales plus récentes, consulter Holzhausen, *Der Erste Konsul Bonaparte und seine Deutschen Besucher* (1909); et pour l'Angleterre, Alger, *Napoleon's British Visitors and Captives* (1904); et R. Boutet de Monvel, *Les Anglais à Paris, 1800-1850* (1911).

Buchholz (3 vol., 1827-1829), Becker (2 vol., 1838-1839), Heyne (2 vol., 1840), et Roth (2 vol., 1813).

L'année 1848 amena la première manifestation de l'intérêt allemand pour la guerre de Libération, et ses effets persistèrent à travers les années suivantes. Wirth, *Geschichte der Deutschen Staaten* (3 vol., 1847-1853) et Menzel, *Zwanzig Jahre Preussischer Geschichte, 1786-1806* (1849) furent suivis par Pertz, *La Vie de Stein* (1850-1855) et Droysen, *La Vie de Yorck von Wartenburg* (1851-1852); par Schmidt, *Geschichte der Preussisch-Deutschen Unionsbestrebungen* (1851), et par les ouvrages similaires de Klüpfel (1853) et de Kaltenborn (2 vol., 1857); par Beitzke, *Geschichte der Deutschen Freiheitskriege* (3 vol., 1857-1855), et un ouvrage analogue par Forster (3 vol., 1857-1861). A ceux-là on peut ajouter Ludwig Hausser, *Deutsche Geschichte vom Tode Friedrichs des Grossen* (4 vol., 1854-1857); Berghaus von Grössen, *Deutschland seit Hundert Jahren* (5 vol., 1859-1862); et Pappermann, *Diplomatische Geschichte der Jahre 1813, 1814, 1815* (2 vol., 1863).

L'ère de Bismarck, de 1862 à 1890, l'historiographie de la période moderne est dominée par Heinrich von Sybel, qui fut professeur à Bonn en 1862 et mourut en 1895. Sybel commença la publication de sa *Geschichte der Revolutionszeit* en 1853 et acheva les quatrième et cinquième volumes, qui correspondent aux années 1795 à 1800, en 1872 et 1879. Il commença aussi en 1859 la publication de l'*Historische Zeitschrift,* qui a été le modèle de la plupart des grandes revues historiques en Allemagne et ailleurs. De presque autant d'importance, quoique à la fois moins savant et moins populaire, fut Heinrich von Treitschke, qui fut professeur à Berlin, de 1874 à 1896, éditeur des *Preussische Jahrbücher*, et auteur de la *Deutsche Geschichte im Neunzehnten Jahrhundert* (5 vol., 1879-1894). Les ministres et généraux prussiens, Hardenberg et Scharnhost, Blücher et Gneisenau, furent glorifiés dans d'amples biographies; la machine administrative prussienne qu'ils avaient fabriquée fut expliquée par Bornhak (3 vol., 1884-1886), Stölzel (2 vol., 1888), Mamroth (1890), et Ernst Meier (1881); l'armée prussienne qu'ils avaient reconstituée fut décrite par Scherbening (2 vol., 1855-1866); la grandeur prussienne sous Frédéric-Guillaume III fut célébrée par Eberty (7 vol. 1867-1873) et Hassel (1881); et les documents prussiens furent édités par Bailleu (2 vol., 1881-1887) et Stern (1885). Ainsi tandis que la Prusse unifiait l'Allemagne, elle essayait d'absorber toute la gloire de la guerre de la Libération. Le développement des monographies durant le dernier quart de siècle a offert une occasion aux patriotes des petits États de dire leur histoire aussi et de réclamer leur part de mérite.

Autriche. — Ce n'est que depuis l'établissement du dualisme, en

1867, qu'il y a des études historiques consistantes sur la participation de l'Autriche-Hongrie aux guerres napoléoniennes; car les premiers écrits de Friedrich von Gentz, du Tyrolien Hormayr et du Magyar Mail'ath, étaient d'hommes qui avaient participé aux événements. La *Geschichte Oesterreichs seit dem Wiener Frieden, 1809* (2 vol.), de Springer, parut en 1863-1865, et durant le quart de siècle suivant, Meynert, Vivenot, Beer, Kornes, Wertheimer, Fournier, et Zeissberg, produisirent des ouvrages variés qui sont tous, excepté celui de Fournier, *Napoléon Ier, eine Biographie* (3 vol., 1886-1889), relatifs à des sujets strictement autrichiens et portent parfois l'imprimatur des Habsbourg. Les *Nachgelassene Papiers* de Metternich (8 vol.) furent publiés en 1880-1884, et il y a sur lui beaucoup d'ouvrages biographiques assez peu satisfaisants.

Russie. — Ceux pour qui la Russie est une terre de ténèbres et l'alphabet russe une énigme seront étonnés et confondus par la richesse des matériaux russes sur l'année 1812 et sur le règne d'Alexandre Ier. Dès 1874-1875, Liprandi notait 410 titres d'ouvrages russes sur 1812, et en 1883 Dubrovin en ajoutait près d'un cent. Il n'est possible dans ce rapide bulletin que de citer les ouvrages les plus importants, qui sont accessibles par traductions, comme ceux de Mikhailowsky-Danilewsky sur la *Campagne de 1812* (1839; en allemand, 4 vol., 1840), et de Bogdanovitch sur la même campagne (1859-1860; en allemand, 3 vol., 1862-1863), et sur le règne d'Alexandre Ier (6 vol., 1869-1872). La *Correspondance* (1865) et les *Mémoires* (2 vol., 1887) du prince Adam Czartoryski, et les *Denkwürdigkeiten* (4 vol., 1856) du comte Toll ont été longtemps familiers. Une grande partie des matériaux publiés dans les remarquables *Archives Vorontsof* (40 vol., 1870-1895) est heureusement en français. Des écrivains comme Liprandi (1869), Popof (1876) et Pypin (1871; en allemand, 1893) conduisaient le récit des traditions nationales jusqu'à 1891, lorsque Tatistchef rapprocha les chercheurs français et russes. Ce serait une sérieuse méprise que de ne pas mentionner le comte Lyoff Tolstoi, *Physiologie de la Guerre; Napoléon et la campagne de Russie* (1887; en anglais, 1888), ou son remarquable roman, *La Guerre et la paix* (1865-1868; en anglais, 1886). Pour la Pologne, avant la présente génération, les ouvrages d'Oginski (en français, 4 vol., 1826-1827), Ostrowski (en polonais, 2 vol., 1836-1840), et Skarbeck (en polonais, 2 vol., 1860) sont les plus remarquables manifestations de la persistance de l'esprit national.

Italie. — En Italie l'intérêt prépondérant des grands événements et personnages de 1848 à 1870 et l'importance comparativement médiocre de l'Italie pendant la domination française, ont limité l'étude de la période napoléonienne. Les grands ouvrages généraux de Botta

(4 vol., 1824), de Cantu (4 vol., 1851; 5 vol., 1872-1877), de Castro (1881); de Colletta, *Le Royaume de Naples* (2 vol., 1834); les volumes sur l'armée, par Lissoni (1844) et Turotti (3 vol., 1855-1858), et les divers ouvrages de Bianchi, ont été les plus importants précurseurs de Tivaroni, *Storia critica del Risorgimento italiano* (9 vol., 1888-1897), dont le second volume correspond à la domination française. Beaucoup des monographies italiennes ne sont que d'intérêt local et les meilleures contributions récentes à l'histoire de l'Italie pendant la période napoléonienne ont été apportées par les Français. Il est étrange que pas une seule bonne étude biographique de Napoléon n'ait été faite par un Italien. Les plus importants Mémoires italiens publiés avant 1890 sont ceux de Melzi (2 vol., 1865).

Espagne et Portugal. — L'Espagne et le Portugal ont publié peu de chose en dehors des quelques grands ouvrages bien connus de Munoz (3 vol., 1833), Toreno (5 vol., 1835-1837), et Gomez de Arteche y Moro (14 vol., 1863-1903), en Espagne; et de Accursio (5 vol., 1810-1811), Luz Soriano (12 vol., 1866-1885) et Latino Coelho (3 vol., 1874-1891), en Portugal. Les ouvrages espagnols ci-dessus sont surtout militaires, les portugais sont à la fois politiques et militaires.

Autres pays. — Aux Pays-Bas, l'ouvrage de Bosch Kemper (1867) et les divers volumes de Jorissen (1865-1868); en Danemark, les ouvrages de Thorsoee (2 vol., 1873-1879) et Holm (2 vol., 1875); et, en Suisse, les ouvrages de Tillier (5 vol., 1843-1846) et du continuateur de Muller, Monnard (vol. 16-18, 1847-1851), sont les plus importantes contributions venues des petits États européens avant 1890.

États-Unis. — Pour diverses raisons qui ne sont pas clairement explicables, à moins que ce ne soit que Napoléon fut le plus grand des « self-made men », les Américains ont toujours manifesté un remarquable intérêt pour la personnalité et les entreprises de Napoléon. Presque depuis le début, les éditeurs américains réimprimèrent presque tous les ouvrages importants publiés en anglais sur sa carrière personnelle. Napoléon a eu une longue série de biographes américains qui généralement l'ont franchement admiré ou ont fait un effort sérieux d'impartialité. En dehors d'écrivains comme William Grimshaw (1829), et de l'ouvrage incomplet de Henry Lee (1835), le peuple, en Amérique, considère comme des modèles J. T. Headley, *Napoleon and his Marshalls* (2 vol., 1846) et John S. C. Abbott, *Life of Napoleon* (2 vol., 1855). La popularité constante d'un panégyrique aussi ridicule que ce dernier ouvrage est un étrange phénomène. Un essai d'étude critique a été tenté par John C. Ropes dans son *First Napoleon* (1885), mais il cache mal son enthousiasme pour son sujet.

Pendant trois quarts de siècle, non seulement l'attention des Améri-

cains fut absorbée par les problèmes de leur formation nationale, mais la politique nationale, proclamée sous le nom de doctrine de Monroë, fut une politique d'isolement. Durant cette période peu d'Américains furent capables de s'élever au-dessus du pur intérêt biographique et de considérer l'histoire européenne comme une matière digne d'attention. Irving et Prescott et Motley révélèrent quelques-unes des gloires de l'histoire de l'Europe aux lecteurs américains; mais il appartint à Henry Adams d'embrasser et de démontrer les inextricables et indissolubles relations entre l'histoire de l'Amérique et celle de l'Europe. Pour cette raison au moins, son *History of the United States during the Administrations of Jefferson and Madison* (9 vol., 1889-1890) est la plus remarquable contribution encore apportée par un Américain à l'étude de la période napoléonienne, quoique les Américains et les Européens n'aient ni les uns ni les autres reconnu tout son mérite. Il est impossible de passer sur cet ouvrage sans faire allusion à son importance exceptionnelle pour l'étude des graves problèmes actuels sur les droits des neutres.

Quoique le régime napoléonien ait été d'une importance capitale pour l'histoire de l'Amérique du Sud et du Centre, et d'une grande influence aussi pour l'histoire de l'Afrique, de l'Asie et même de l'Océanie, il est impossible de prendre en considération leur historiographie pour cette période.

IV. — Publications sur la période napoléonienne depuis 1891.

Jusqu'ici cet article a traité du développement et des tendances des études napoléoniennes en France et dans les autres pays jusqu'à 1890. En France, en Angleterre, aux États-Unis, l'intérêt était directement sur Napoléon et les guerres; ailleurs l'intérêt était dans les luttes nationales contre Napoléon et ainsi dans l'apparition de la conscience nationale. Tandis que ces caractères généraux ont persisté dans une large mesure depuis 1891, ils ont été étendus et élargis par l'esprit de la recherche scientifique, qui s'est joint à l'intérêt centenaire pour produire des monographies plutôt que de vastes ouvrages généraux, quoiqu'il y ait de splendides exemples de cette dernière sorte dans plusieurs pays. Les anciennes bornes de l'intérêt ont été dépassées, et les problèmes diplomatiques, politiques, administratifs, économiques, religieux, littéraires, artistiques et psychologiques sont étudiés, tandis que les vieux champs ont donné, sous une culture scientifique, des produits plus abondants. En discutant les tendances et les développements de ces études depuis 1891, on ne peut prétendre énumérer tous les champs d'études et citer même les plus importantes publications dans un seul de ces champs. Il vaut mieux indiquer les tendances caractéristiques et les résultats,

donner quelques indications sur ce qu'il convient de faire pour un effort productif dans l'avenir.

Bibliographie. — L'idée même d'une bibliographie de la période est une des nouveautés des dernières années. Des listes fort bien choisies ont été dressées par Fournier, dans son *Napoléon* (1886-1889; seconde édition, 1904-1906; troisième édition, 1914); aux huitième et neuvième volumes de l'*Histoire Générale* (1896-1897); et aux huitième et neuvième volumes de la *Cambridge Modern History* (1904-1906). Le premier effort pour préparer une bibliographie complète et systématique, celui de Lumbroso, *Saggio di una Bibliographia ragionata per servire alla Storia dell' Epoca Napoleonica* (vol. 1-5, 1894-1896), avorta. F. M. Kircheisen a donné deux parties d'une *Bibliographie du temps de Napoléon* (1901-1912) [1], qui est un développement de sa précédente *Bibliographie napoléonienne* (1902), et ne comprend que les publications en langues de l'Europe occidentale avant 1905, quoiqu'il s'y rencontre quelques livres en autres langues et de date postérieure. On espère que M. Kircheisen, en complétant son entreprise, fournira des index pratiques pour guider le chercheur à travers son labyrinthe artificieusement combiné.

Gustave Davois a donné une *Bibliographie napoléonienne française juqu'en 1908* (3 vol., 1909-1911) qui a les limites indiquées dans le titre, et *Les Bonaparte littérateurs, Essai bibliographique* (1909). L'arrangement alphabétique les rend faciles à consulter, mais l'ouvrage est inégal et de caractère presque étrange. Ni les ouvrages de Kircheisen, ni ceux de Davois ne sont complets dans les limites qu'ils ont adoptées. Les catalogues imprimés du British Museum et d'autres bibliothèques, et les catalogues de vente de plusieurs grandes collections privées sont de quelque utilité. Pour les plus récentes publications il est nécessaire de se reporter aux diverses bibliographies annuelles, ou aux revues historiques, notamment la *Revue des Études Napoléoniennes*, où Kircheisen a publié un supplément à sa bibliographie pour 1911 [2].

1. Dans la quatrième partie de cet article, beaucoup de titres qui peuvent être aisément trouvés dans Kircheisen ou Davois sont omis ou abrégés, d'autres titres ont été donnés avec une suffisante précision. Il a été nécessaire d'omettre toutes les notations bibliographiques, sauf le nombre des volumes et la date de publication. On a pris beaucoup de soin avec les publications des dernières années, mais sans aucun doute il y a de sérieuses omissions, quelques insertions qui ne sont pas de grande valeur et quelques erreurs dans les dates bibliographiques, car il y a beaucoup de pièges dans le sentier du bibliographe qui essaie d'être au courant.

2. *Revue des Etudes Napoléoniennes*, II, 303-320, 458-474, sept.-nov. 1912. Cette revue fournit aussi le compte rendu de la récente littérature, selon les champs spéciaux, dans la série suivante de ses « Bulletins historiques » : Histoire intérieure du premier Empire (janv. 1912); Les Études Napoléoniennes en Russie, 1910-1911 (mai 1912); Les Études Napoléoniennes en Suisse, 1911 (mai 1912); Sainte-Hélène (juil. 1912), Ouvrages d'histoire militaire (sept. 1912), Histoire extérieure du premier Empire (nov. 1912); Le système continental, 1900-1911 (janv. 1913), Histoire intérieure des deux Empires (mars 1913); les publications roumaines les

Écrits de Napoléon. — Pour les écrits de Napoléon il est maintenant nécessaire de consulter au moins cent ouvrages qui dans une grande mesure complètent la *Correspondance*. Ce sont les volumes plus ou moins complets édités par Du Casse (1887), Masson et Biagi (1895), Pélissier (1897), Lecestre (2 vol., 1897), Grouchy (1897), Brotonne (3 vol., 1898-1903), Chuquet (5 vol., 1911-1913), et Picard et Tuetey (4 vol., 1912-1913). Des listes plus complètes se trouvent dans les introductions aux volumes de Brotonne et de Picard et Tuetey. On conclura qu'il y aurait grand besoin de recherches complètes et d'une méthode impeccable pour réaliser une édition définitive des Écrits de Napoléon.

Archives. — En addition aux *Archives de l'Histoire de France* de Langlois et Stein (1891), il y a de spéciales références aux matériaux d'archives dans l'*Histoire générale* et dans la *Cambridge Modern History*. Plusieurs guides imprimés existent pour les matériaux qui sont au *Public Record office* et aux *Archives Nationales*. Le *British Museum* possède plusieurs collections de papiers de famille sur cette période. Il n'y a aucun moyen pratique de déterminer les ressources manuscrites qui sont conservées dans les autres archives et bibliothèques publiques, et même dans le cas de l'Angleterre et de la France, le seul travail de donner la liste des matériaux, sans parler de les enregistrer et de les publier, est encore loin d'être complet. Un grand emploi a été fait des Archives du Vatican, des Archives russes, prussiennes et autrichiennes, et quelques-uns de leurs matériaux ont été publiés, mais il est clair que beaucoup restent inédits ou même inaccessibles. La même observation vaut, à des degrés divers, pour les autres pays. Il y a beaucoup de collections de papiers de famille qui sont encore en mains privées dans tous les pays de l'Europe, qui sont ou difficiles ou impossibles à atteindre, et qui jetteraient une lumière intéressante sur cette histoire. Qu'il s'agisse des archives publiques ou privées, des exemples de riches matériaux apparaissent dans presque toutes les nouvelles publications de quelque importance. Tandis que les documents personnels et militaires ont été largement exploités, on ne fait que commencer pour les matériaux diplomatiques, religieux, administratifs et économiques.

Iconographie. — Les principales études systématiques de l'iconographie de Napoléon, amplement illustrées, sont celles de Dayot, *Napoléon*

plus récentes (mars 1913); la Corse napoléonienne (mai 1913); Publications anglaises (sept. 1913); Les Études Napoléoniennes en Suisse, 1912 (sept. 1913); les Études Napoléoniennes en Allemagne (nov. 1913); la France napoléonienne et la littérature étrangère (janv. 1914), Histoire intérieure du premier Empire (janv. 1914), les Études Napoléoniennes en Italie (mars 1914), Ouvrages d'histoire militaire (mars, mai 1914), les Études Napoléoniennes en Russie (mai 1914); Revue des Revues russes, 1912-1913 (juil. 1914), Études sur l'art du premier Empire (juil. 1914); Histoire extérieure du premier Empire (sept. 1914), etc.

raconté par l'image (1894; nouvelles éditions en 1902, 1905, 1908), et *Die Handschrift Napoleon I, mit 40 Bildern, Briefe und Unterschriffen Napoleons in fac-simile* (1904). Sur les caricatures, il y a ASHTON, *English Caricature and Satire on Napoleon I* (2 vol., 1884; nouvelle édition, 1 vol., 1893), et BROADLEY, *Napoleon in Caricature* (2 vol., 1911). On y peut ajouter GRAND-CARTERET, *Napoléon en images* (1895); BRAMSEN, *Médaillier de Napoléon le Grand* (vol. 1-3, 1904-1907); SAUZEY, *Iconographie du costume militaire de la Révolution et de l'Empire* (1901); BROADLEY et DANIELL, *Collectanea Napoleonica* (1905); les catalogues de vente de quelques collections privées comme celles de BUHRIG (1913); CRANE (1913) et LATTA (1913-1914), et quelques biographies richement illustrées comme celles de TARBELL (1895), SLOANE (4 vol., 1896-1897), PFLUGK-HARTTUNG (2 vol., 1900-1901), LENZ (1905) et KIRCHEISEN (vol. 1-3, 1912-1914).

NAPOLÉON ET SA FAMILLE. — Sur Napoléon lui-même, la plus remarquable biographie, supérieure à celles que nous avons citées, est celle de ROSE (2 vol., 1902), complétée par *The personality of Napoléon* (1912). *La Jeunesse de Napoléon*, de CHUQUET (3 vol., 1897-1899); *Bonaparte et Hoche*, de SOREL (1897), *Vers Brumaire* d'ESPITALIER (1913), *Napoléon chez lui*, de MASSON (1894), et *Napoléon intime*, de LÉVY (1898) sont peut-être les meilleures des nombreuses études relatives aux phases particulières de la carrière de Napoléon. Sur la période de l'île d'Elbe et de Sainte-Hélène un grand nombre de publications nouvelles ont paru, telles que GRUYER, *Napoléon roi de l'île d'Elbe* (1906); MELLINI, L'*Isola d'Elba durante il Governo di Napoleone I* (1914); et MASSON, *Autour de Sainte-Hélène* (3 vol., 1908-1912) et *Napoléon à Sainte-Hélène* (1912). Pour les affaires posthumes et le transfert des cendres, CAHUET, *Après la mort de l'Empereur* (1913) et *Napoléon délivré* (1914) peuvent être consultés; pour le développement de la légende napoléonienne il y a CAPELETTI, *La Leggenda Napoleonica* (1903), LAUMANN, *L'Épopée napoléonienne* (1904), et GONNARD, *Les Origines de la Légende napoléonienne* (1907). Le génie et les idées de Napoléon ont été étudiés dans BONNAL DE GANGES, *Le Génie de Napoléon* (2 vol. 1897); KIELLAND, *Umkring Napoleon* (Copenhagen, 1905; en anglais sous le titre *Hommes et Méthodes de Napoléon* (1907); KREMNETZER, *Der Staatsgedanke Napoleons* (1907); CUNÉO D'ORNANO, *La République de Napoléon* (1894), et LÉVY, *Napoléon et la paix* (1902). Le livre de Kircheisen, *Hat Napoleon Geblebt?* (1910) servira d'introduction à la littérature « curieuse » sur Napoléon. Un *Itinéraire général de Napoléon* (1908; 2e éd. 1911) a été préparé par SCHUERMANS.

Sur la famille de Bonaparte, l'œuvre monumentale de MASSON ne comprend pas seulement les douze volumes de *Napoléon et sa famille* (1897-1914), mais aussi trois volumes sur *Joséphine* (1898-1901), un sur *Marie-*

Louise (1902), un sur ses maîtresses (1893), et un sur son fils (1904). SERGEANT, *Empress Joséphine* (2 vol., 1908); CUTHELL, *An Impérial Victim, Marie-Louise* (2 vol., 1911); GACHOT, *Marie-Louise intime* (1911); WELSCHINGER, *Le Roi de Rome* (1897); WERTHEIMER, *Herzog von Reichstadt* (1902); LUMBROSO, *Napoleone II* (1902); LARREY, *Madame Mère* (1892); TCHUDI, *Napoleons Moder* (1898, en anglais, 1900); MERIDGE, *Napolon's Brothers* (2 vol., 1908); BERTIN, *Joseph Bonaparte en Amérisque* (1893); KAISENBERG, *König Jérôme Napoléon* (1899); MARTINET, *Jérôme Napoléon roi de Westphalie* (1902); MONTAGU, *Eugène de Beauharnais* (1913); MARMOTTAN, *Élisa Bonaparte* (1898); RODOCANACHI, *Élisa Napoléon en Italie* (1900); ALMERAS, *Pauline Bonaparte* (1907); ARJUZON, *Hortense de Beauharnais* (1897) et *Madame Louis Bonaparte* (1901); TAYLOR, *Queen Hortense* (1907); GAILLY DE TAURINES, *La Reine Hortense en exil* (1914), et les volumes de Gertrude KIRCHEISEN, TURQUAN et FLEISCHMANN, indiquent le remarquable intérêt que le public prend à la famille de l'Empereur.

AFFAIRES MILITAIRES ET NAVALES. — L'art militaire de Napoléon a été pleinement étudié par un Américain, le défunt général T. A. DODGE, dans sa série des *Great Captains* (4 vol., 1904-1907); par un Français, le général CAMON, dans *La Bataille napoléonienne* (1899) et *La Guerre napoléonienne* (3 vol., 1903-1907); et par deux Allemands, FREYTAG VON LORINGHOVEN, dans *Die Heerführung Napoleons* (1910), et GIEHRL dans *Der Feldherr Napoleon als Organisator* (1911). Le capitaine COLLIN a décrit *L'Éducation militaire de Napoléon* (1900), et le colonel VACHÉE, *Napoléon en campagne* (1913). Le comte LORT DE SÉRIGNAN a écrit une étude scientifique sur *Napoléon et les grands Généraux de la Révolution et de l'Empire* (1914); le lieutenant ESCALLE, *Des Marches dans les armées de Napoléon* (1912), et le général CAMON, *La Fortification dans la guerre napoléonienne* (1914).

Parmi les récents volumes sur l'armée il y a CHAPOUTOT, *Livre d'Or des officiers français de 1789 à 1815* (1904); MARTINIEN, *Tableau des officiers tués et blessés pendant les guerres du premier Empire* (1900); PHILIP, *Le Service d'état-major pendant les guerres du premier Empire* (1900); FALLOU, *La Garde impériale, 1804-1815* (1901); MORVAN, *Le soldat impérial* (2 vol., 1904-1905); L. PICARD, *La Cavalerie dans les guerres de la Révolution et de l'Empire* (2 vol., 1895-1896); et BELHOMME *Histoire de l'Infanterie en France* (vol. 4, 1899).

Il y a une littérature considérable sur les contingents étrangers dans les armées napoléoniennes. Le très soigné travail de SAUZEY sur *Les Allemands sous les aigles françaises, Essai sur les troupes de la Confédération du Rhin, 1806-1814* (vol. 1-6, 1902-1912) tient la première place. Le commandant BOPPE, éditeur du *Carnet de la Sabretache*, a publié *La*

Légion portugaise (1897), *Les Espagnols à la Grande Armée* (1899) et la *Croatie militaire* (1809-1813), *Les Régiments croates à la Grande Armée* (1900). BERNAERT, *Fastes militaires des Belges au service de la France, 1789-1815* (1898), et les ouvrages de CRUYPLANTS (2 vol., 1901-1902), d'autres encore traitent des contingents belges. Il y a aussi des ouvrages sur les Polonais, les Suisses, les Italiens, et beaucoup de volumes sur les contingents étrangers dans la campagne de 1812 et dans la guerre de la Péninsule [1].

La section historique de l'État-Major français a donné une admirable série de publications basées sur les rapports officiels concernant la plupart des campagnes conduites par Napoléon en personne. Naturellement ces volumes sont faits par des experts militaires et contiennent des quantités de renseignements techniques avec une grande richesse de matériaux statistiques. Sans doute les campagnes de 1806-1807 et de 1813-1815 restent à faire, comme aussi la plupart des campagnes conduites par des lieutenants de l'Empereur, quoique les deux plus récentes publications aient commencé de traiter de la guerre de la Péninsule.

L'ouvrage de l'État-Major russe sur la campagne de 1812 (vol. 1-20, 1900-1914) est abordable dans la traduction de l'État-Major français (vol. 1-7, 1904-1911). Les journaux publiés par les États-Majors de France, d'Allemagne, d'Autriche ont contenu de nombreuses études, très détaillées et de caractère technique, relatives à la participation de leurs armées respectives. L'État-Major général allemand a entrepris une étude complète de *Das Preussische Heer der Befreiung-Kriege*, dont les volumes sur 1812 et 1813 ont paru (vol. 1-2, 1912-1914); et l'État-Major autrichien, des campagnes de 1809 (vol. 1-4, 1907-1909) et de 1813-1814 (vol. 1-5, 1913).

Vu l'énorme nombre des monographies consacrées à des campagnes séparées, et qui ont paru dans le dernier quart de siècle, il est impossible de faire plus que de rappeler les noms de quelques-uns des plus importants auteurs, tels que les Américains ROPES, SARGENT; les Anglais, Lord WOLSELEY, Sir Evelyn WOOD, GEORGE, SHAND, BUTLER, ROBINSON, PETRE, et les différents collaborateurs de la série *Special Campaigns*, et surtout le professeur OMAN pour sa magistrale *History of the Peninsular War* (vol. 1-5, 1902-1904); les Français, BOUVIER, PICARD, GACHOT, GROUARD, FABRY, BONNAL, WEIL, CALMON-MAISON, LEFEBVRE DE BÉHAINE, et le plus grand de tous, HOUSSAYE; le Belge NAVEZ; les Espagnols, HAÑEZ MARIN et GRAHIT Y PAPÉLL; les Italiens, BARONE,

1. Pour une liste partielle de ces ouvrages, voir la *Bibliographie* de Kircheisen, I, 325-326, 366-368. Consulter aussi Holzhausen, *Die Deutschen in Russland, 1812* (1912), et Kircheisen, *Napoleons Untergang* (vol. I, 1912). On peut ajouter qu'il y a des livres comme Kortzfleisch (1896) sur les troupes allemandes dans l'armée anglaise.

Cavaciœchi, Bustelli; les Russes, Verestchagin et Kharkevich; et les Autrichiens et Allemands, Gunther, Huffer, Lettow-Vorbeck, Mayerhofer von Vedropolje, Binder von Krieglstein, Osten-Sacken, Treuenfeld, Pflugk-Harttung, Janson, Holleben, Friederich, Criste, et Bleibtreu.

Il est aussi tout à fait impossible de tenter quelque discussion sur les volumes de mémoires militaires, sauf de remarquer qu'en général ils ont été beaucoup mieux édités dans les dernières années, et que, moins prétentieux et populaires que les anciens, ils offrent des matériaux plus dignes de confiance et une couleur locale plus vraie que beaucoup de leurs plus brillants prédécesseurs. A la fois en France et en Allemagne, plusieurs de ces derniers venus ont été de réelles contributions à l'histoire militaire de cette époque; ainsi les *Erinnerungen* (1911) de Roos sur la campagne de Russie; Captain von Colomb, *La Guerre de partisans contre Napoléon, 1813-1814* (1914); *Le Journal* (1913) du chirurgien Lagneau; les *Lettres* (1914) du chef d'état-major Dupont d'Herval; les *Mémoires et Journaux* (vol. 1-2, 1910-1911) de Decaen; les *Lebenserinnerungen* (2 vol., 1911-1913) du général Karl von Wedel; et les *Denkwürdigkeiten* (1912) du général Hiller von Gaertringen.

Sauf pour les campagnes de Marengo et d'Iéna, très peu de publications dans la dernière décade ont été relatives aux premières campagnes de Napoléon, mais presque toutes à la guerre de la Péninsule ou aux campagnes de 1812-1815. L'intérêt des Allemands s'est concentré sur la campagne de 1813, mais l'intérêt général s'est surtout manifesté pour la campagne de Waterloo; la littérature en est très riche, quoique même ici les matériaux officiels n'aient pas été proprement exploités.

Pour les opérations navales, la première place appartient à l'amiral Mahan, *Influence of Sea Power upon the French Revolution and Empire* (2 vol., 1892), et *Nelson* (1897). La *Royal Navy*, de Clowes (vol. 4-5, 1849-1900) et les volumes publiés par la *Navy Records Society* tiennent une place importante. Wheeler et Broadley, *Napoléon et l'invasion de l'Angleterre* (1908); Desbrière, *Projets et tentatives de débarquement aux Iles Britanniques*, 1793-1805 (4 vol., 1900-1902); Bottet, *Napoléon aux camps de Boulogne* (1914); plusieurs études sur la campagne de Trafalgar, et quelques monographies danoises sur les deux attaques de Copenhague, sont dignes de mention.

Relations internationales. — Toute nouvelle étude de l'histoire diplomatique de la période napoléonienne devra prendre comme point de départ l'ouvrage fondamental d'Albert Sorel, *L'Europe et la Révolution* (vol. 5-8, 1903-1904), quoique des défauts y aient été révélés par des critiques et d'autres chercheurs. Sorel a été complété et corrigé par les excellentes études de Raymond Guyot (1911) et Charles Ballot (1910)

pour la période du Directoire, et d'Édouard DRIAULT (4 vol., 1904-1912) pour le Consulat et l'Empire. Les relations avec l'Angleterre ont été récemment étudiées par COQUELLE, *Napoléon et l'Angleterre*, 1803-1813 (1904); AURIOL, *La France, l'Angleterre et Naples de 1803* à *1806* (2 vol., 1904-1905); ROSE, *Napoleonic Studies* (1904); *Despatches relating to the third Coalition* (1904); *William Pitt and the Great War* (1911) et *Pitt et Napoléon* (1912). Pour les relations avec la Russie on a KRATCHEVZKI, *Les Relations diplomatiques de la Russie avec la France durant la période napoléonienne* (en russe, 4 vol., 1890-1893); *Les Relations diplomatiques de la Russie et de la France d'après les rapports des Ambassadeurs d'Alexandre et de Napoléon, 1808-1812*, par le grand-duc NICOLAS (4 vol., 1905-1906); ULMANN, *Russisch-Preussische Politik under Alexander I und Friedrich-Wilhelm III bis 1806* (1899); BAILLEU, *Briefwechsel König Friedrich-Wilhelms III und der Königin Luise mit Kaiser Alexander I* (1900); LA TOUR, *Les Prémices de l'Alliance franco-russe, 1806-1807* (1914), et plusieurs autres ouvrages fortement appuyés de documents.

Quelques matériaux documentaires et de nombreuses monographies ont été publiés sur les différents épisodes de l'histoire diplomatique de cette période. Les ouvrages successifs de BÖHTLINGK (1895), HÜFFER (1896), CRISTE (1900), HELFERT (1900), PETITEVILLE (1904), MONTARLOT et PINGAUD (3 vol., 1912-1913) ont jeté beaucoup de lumière sur le sujet controversé du Congrès de Rastadt, sans résoudre entièrement le mystère de l'assassinat.

Pour la période entre les traités de Campo-Formio et d'Amiens il y a HUFFER, ses inestimables *Quellen zur Geschichte des Zeitalters der Französischen Revolution* (4 vol., 1900-1907); HERMANN, *Der Aufstieg Napoleons, Krieg und Diplomatie von Brumaire bis Lunéville* (1912); BOWMAN, *Die Englisch-Französische Friedensverhandlung, Déc. 1799-Janv. 1800* (1899) et *Preliminary Stages of the Peace of Amiens* (1900); et PHILIPPSON, *Der Friede von Amiens* (1913). La position de la Prusse a été étudiée par le professeur Guy Stanton FORD, *Hanover and Prussia, 1795-1803* (1903). et TRUMMEL, *Der Norddeutsches Neutralitätsverband, 1795-1807* (1913). Sur la période de la Troisième Coalition il y a PFLÜGER, *Koalitions-Politik, Metternich und Friedrich von Gentz, 1804-1806* (1913); HAUSING, *Hardenberg und die Dritte Koalition* (1899); et ECKSDAHL, *Bidrag til Tredje Koalition Bildningshiztoria, 1803-1805* (Lund, 1903). Sur d'autres épisodes on peut mentionner J. MEYER, *Die Französisch-Spanische Allianz, 1796-1807* (1895); BRADISTEANU, *Die Beziehumgen Russlands und Frankreichs zur Türkei in den Jahren 1806 und 1807* (1912); JOACHIM, *Napoleon in Finckenstein* (1906); MEHRING, *1807-1812, von Tilsit nach Tauroggen* (1913); FUST, *Der Friede von Schönbrunn* (1908); VILLA-ARRUTIA, *Relaciones entre Espana e Inglaterra durante la Guerra de la Indepen-*

dencia (vol., 1-3, 1911-1914), et ANTON DEL OLMETA, *El Cuerpo Diplomatico Español en la Guerra de la Independencia* (vol. 5, 1914).

Le vicomte Jean d'USSEL, *Études sur l'année 1813* (2 vol., 1907-1912) a traité de l'entrée de la Prusse et de l'Autriche dans l'alliance contre Napoléon. FIRMIN-DIDOT, *Royauté ou Empire, la France en 1814* (1897); CHUQUET, *L'Année 1814* (1914), et FOURNIER, *Der Congress von Châtillon* (1900) et *Die Geheimpolizei auf dem Wiener Congress* (1913), sont des exemples des récentes publications sur les affaires diplomatiques et politiques à la fin de la période napoléonienne. Il y a un intéressant mais peu convaincant, *Essai sur le droit des gens napoléonien*, 1800-1807, d'après la *Correspondance* (1911) par E. CHEVALLEY.

La publication de plusieurs collections privées de correspondances relatives aux affaires internationales de cette période, notamment par la *British Historical Manuscripts Commission*, par exemple les *Manuscripts of J. B. Fortescue, Esq.*, preserved at Dropmore (7 vol., 1892-1910), a fait ressortir la nécessité d'une publication systématique de la correspondance diplomatique contenue dans les différentes archives nationales. M. DRIAULT a récemment demandé l'autorisation officielle de cette entreprise en France, et il faut espérer que la grande crise européenne ne la retardera pas trop longtemps [1]. Il convient de remarquer qu'un choix considérable des papiers diplomatiques américains sur cette époque a été imprimé il y a plus de quatre-vingts ans dans les volumes in-folio des *American State Papers* (1 vol. 1-3, 1832).

ANGLETERRE. — Depuis la publication des derniers volumes de LECKY, il y a vingt-cinq ans, l'histoire de l'Angleterre durant l'ère de sa lutte avec Napoléon a été étonnamment peu suivie. Il y a de bons chapitres dans la *Cambridge Modern History* (vol. 8-9, 1904-1906), dans les volumes de la *Political History of England*, par HUNT (1905) et par BRODRICK et FROTINGHAM (1906); dans ROBERTSON, *England under the Hanoverians* (1911) et dans DORMAN, *History of the British Empire in the Nineteenth Century* (vol. 1-2, 1902-1904). *L'History of the British Army* (vol. 1-7, 1849-1912), de J. W. FORTESCUE, se range avec CLOWES, *Royal Navy*; OMAN, *Peninsular War* et les ouvrages de Rose, déjà mentionnés, comme les principales contributions anglaises à l'histoire de cette période. Le *Diary* (2 vol., 1904) de Sir John MOORE; Lord BROUGHTON, *Recollections of a Long Life* (2 vol., 1909); la *Correspondence* (1912) de Lord BURGHERSH; les *Vies de Wellington*, par Sir H. E. MAX-

1. *Revue des Études Napoléoniennes*, mars 1913 (III, 161-186), *Les Sources napoléoniennes aux Archives des Affaires Étrangères*; — janvier 1914 (V, 139-140), *La publication des Sources napoléoniennes des Affaires Étrangères*; — mars 1914 (V, 280), *Id.* — Depuis lors, la Commission des Archives diplomatiques a réservé sa decision. Espérons qu'après la guerre elle assurera aux travailleurs, notamment de l'etranger, la disposition de cet indispensable instrument d'étude. (N. D. L. D.)

WELL (2 vol., 1899) et FITCHETT (2 vol., 1911), de *Canning*, par MARRIOT (1903), et TEMPERLEY (1905), et de plusieurs autres personnages, représentent les contributions biographiques. On y peut ajouter OGORODNIKOV, *Military resources of Great Britain during the Wars of the French Revolution and the first Empire* (en russe, 1902); Andrey CUNNINGHAM, *British Credit in the last Napoleonic War* (1910); et Mac CUNNAN, *Contemporary English View of Napoleon* (1914).

ALLEMAGNE. — Pour l'histoire de l'Allemagne, au contraire, les dernières années ont donné une véritable abondance de publications. L'énorme signification de l'éveil de l'esprit national allemand, du développement de l'unité allemande et du remarquable groupe de personnages qui façonnèrent alors le caractère allemand, fournissait d'amples sujets à une pénétrante étude de cette période. Tandis que l'Angleterre avait déjà soigneusement écrit cette époque de son histoire avant 1890, l'Allemagne avait seulement commencé ses recherches vers cette date.

Tandis que les lecteurs américains peuvent s'adresser à Poultney BIGELOW, *History of the German struggle for Liberty* (2 vol., 1895); et les lecteurs français à DENIS, *L'Allemagne*, 1789-1852 (2 vol., 1896-1898); à CAVAIGNAC, *La formation de la Prusse contemporaine* (2 vol., 1891-1898); à CHARETON, *Comment la Prusse a préparé sa revanche* (1903); et à VIDAL DE LA BLACHE, *La Régénération de la Prusse après Iéna* (1910); le lecteur allemand trouve la période étudiée dans les volumes de HEIGEL (2 vol., 1899-1911), et de ZWIEDINECK-SÜDENHORST (vol. 1, 1897) dans la *Bibliothek Deutscher Geschichte*. Pour les autres États allemands, il y a DU MOULIN ECKART, *Bayern unter dem Ministerium Montgelas* (vol. 1, 1895); KLEINSCHMIDT, *Bayern und Hessen, 1799-1816* (1900); ERMANNSDÖRFER et OBSER, *Politische Correspondenz Karl Friedrichs von Baden, 1783-1806* (5 vol., 1888-1901); ANDREAS, *Geschichte der Badischen Verwaltungsorganisation und Verfassung in den Jahren 1802-1818* (1913) et *Baden nach dem Wiener Frieden, 1809* (1912); BONNEFONS, *Un allié de Napoléon, Frédéric-Auguste premier roi de Saxe* (1902); et RÜHLMANN, *Die Offentliche Meinung in Sachsen während der Jahn 1806 bis 1812* (1902).

L'administration française et les pays soumis à son contrôle ont fourni des sujets à un admirable groupe d'ouvrages. FISHER, *Studies in Napoleonic Statesmanship, Germany* (1903) donne une vue générale du sujet. Parmi les études spéciales il y a BITTERAUF, *Geschichte des Rheinbundes* (vol. 1, 1905); KLEISNCHMIDT, *Geschichte des Königreichs Westfalen* (1895); HASSELL, *Geschichte der Königreichs Hannover* (vol. 1, 1898); THIMONE, *Die Inneren Zustände des Kurfurstentums Hanover unter der Franzosisch-Wertfälischen Herrschaft* (2 vol., 1893-1895); SCHMIDT, *Le Grand-Duché de Berg* (1905); DARMSTAEDTER, *Das Grossherzogtum Frankfurt* (1901); CHROUST, *Das Grossherzogtum Wurzburg* (1913); C. de

TOURNON, *Die Provinz Baireuth unter Französischer Herrschaft* (1900); USINGER, *Das Bistum Mainz unter Französischer Herrschaft* (1912); WOHLWILL, *Neuere Geschichte der Freien und Hansestadt Hamburg insbesondere von 1789 bis 1815* (1914); et SERVIÈRES, *L'Allemagne française sous Napoléon Ier* (1904).

La sécularisation des États ecclésiastiques en 1803 peut être étudiée dans les monographies de KÖNIG, *Pius VII, Die Säkularisation und des Reichskonkordat* (1904); RINIERI, *La Secolarizzazione degli Stati Ecclesiastici della Germania per opera del Primo Console* (1906); SCHEGLMANN, *Geschichte der Säkularisation im Rechtsrheinischen Bayern* 3 vol., 1903-1908); et ERZBERGER, *Die Säkularisation in Würtemberg von 1802 bis 1810* (1902). Des études semblables sur la médiatisation des petites principautés laïques manquent encore, sauf HOFF, *Die Mediatisiertenfrage in den Jahren 1813-1815* (1913).

Les *Lebenserinnerungen* (1901) de STEIN et *Aus dem Leben eines Diplomaten der Alten Schule* (1901), les *Mémoires* du Graf VON BRAY, sont les seuls mémoires récemment publiés qui aient quelque valeur politique. *Blücher*, par HENDERSON (1911); *Gneisenau*, par FRIEDERICH (1906); *Gneisenau*, par UNGER (1913); *Briefe des Generals von Gneisenau*, 1809-1815, par PFLUGK-HARTTUNG (1913); *Thielmann*, par PETERSDORF (1894); *Grolmann* (3 vol., 1894-1896), par CONRADY; *Stein* (3 vol., 1902-1905), par LEHMANN; *Wilhelm von Humboldt als Staatsmann* (2 vol., 1896-1899), par GEBHARDT; *Wilhelm von Humboldt* (1913), par Otto HARNACH; *Ernst Moritz Arndt* (vol. 1, 1914), par MUSEBECK; *Friedrich-August-Ludwig von der Marwitz* (2 vol., 1908-1913), par MEUSEL; et *Georg Heinrich Sieveking* (1913), par SIÉVEKING, sont de bonnes biographies, quoiqu'elles ne puissent évidemment se comparer avec les livres classiques de PERTZ, LEHMANN, RANKE, et DROYSEN, sur *Stein*, *Scharnhost*, *Hardenberg* et *Yorck* dans la précédente génération.

Les grands écrivains de cette époque en Allemagne et les moindres personnages qui ont combattu de leur plume dans la Guerre de Libération ont été chacun le sujet de beaucoup de livres ou d'articles qu'il n'est pas besoin d'énumérer ici, quoiqu'on en trouve la référence dans GROMAIRE, *La Littérature patriotique en Allemagne*, 1800-1815 (1911) et dans CZYGAN, *Geschichte der Tagesliteratur wahrend der Freiheitskriege* (3 vol., 1911).

Des nombreux ouvrages sur les années 1813-1815 qui ont paru dans les cinq dernières années, on peut signaler comme ayant plus qu'un intérêt moyen PFLUGK-HARTTUNG, *Das Befreiungsjahr 1813* (1913) et son supplément, *Leipzig, 1813* (1913) pour leur abondance en documents, et la thèse de JUST sur *Verwaltung und Bewaffnung im Westlichen Deutschland nach der Leipziger Schlacht, 1813-1814* (1911) comme une étude d'un sujet trop négligé.

Autriche. — A côté des ouvrages d'Huffer et de Fournier déjà mentionnés, les *Historische Studien* (3 vol., 1885-1912) de ce dernier, et la *Weltgeschichte* (vol. 19-22, 1896-1898) de Weiss sont les plus importantes contributions à l'histoire générale de cette période par des écrivains autrichiens. On n'a fait que commencer l'étude de la part de l'Autriche dans l'histoire diplomatique du temps, et on n'a même pas commencé celle de son histoire intérieure à cette époque. Pour l'histoire militaire, l'état-major général a entrepris la publication d'une série sur la *Krieg von 1809* (vol. 1-4, 1907-1909) et une autre sur la *Befreiungskrieg, 1813 et 1814* (vol. 1-5, 1913), et plusieurs des principaux savants autrichiens ont écrit une série de dix monographies sur *1813-1815, Oesterreich in den Befreiungskriegen* (10 vol., 1911-1914), éditées par Woinovitch et Veltze.

Demelitsch, *Metternich und seine Auswartige Politik* (vol. 1, 1898), et Sandemann, *Metternich* (1911) ont seulement fait sentir davantage le besoin d'une étude scientifique de cette carrière d'après les archives, qui ne seront probablement pas accessibles d'ici longtemps pour une telle entreprise. Quelque lumière sur les affaires diplomatiques et politiques vient des *Briefe von und an Friedrich von Gentz* (vol. 1-3, 1909-1913), éditées par Witticheu et Salzer, et d'Arneth, *Freiherr von Wessenberg* (2 vol., 1898). Les fils de l'archiduc Charles ont publié ses *Ausgervählte Schriften* (6 vol., 1893-1894); Zeisoberg, une biographie de lui (2 vol., 1895); Angely, *Erzherzog Karl von Oesterreich als Feldherr und Heeresorganisator* (5 vol., 1896-1897); et W. John, *Erzherzog Karl, der Feldherr und seine Armee* (1913), un volume soigneusement illustré. Il y a une vie du *Fürst von Liechtenstein* (1905), par Criste, et Novak a édité du prince Schwarzenberg les *Briefe an seine Frau* (1913).

Sur le soulèvement du Tyrol en 1809 il y a une littérature considérable dont les derniers volumes sont : Schmolzer, *Andreas Hofer und seine Kampfgenossen* (1900); J. Hirn, *Tirols Erbehung im Jahre 1809* (1909); Voltelini, *Forschungen und Beiträge zur Geschichte des Tiroler Aufstandes* (1909); F. Hirn, *Vorarlbergs Erhelung, 1809* (1909) et *Geschichte Tirols von 1809 bis 1814* (1914); Wengen, *Der Feldzug der Grossherzoglich-Badischen Truppen gegen die Vorarlberger und Tiroler, 1809* (1910). L'histoire des Provinces Illyriennes a été traitée par Pisani (1893) et Kirchmayer (1900).

Suisse. — Les deux premiers volumes de Wilhelm Oechsli, *Geschichte der Schweiz im Neunzehnten Iahrhundert* (1903-1913) forment la plus notable des récentes contributions à l'histoire de la domination française en Suisse. On a beaucoup publié sur l'histoire de quelques cantons, spécialement Berne et Vaud, et durant les trois dernières années il y a eu de remarquables publications de mémoires et documents sur Genève,

comme addition aux ouvrages de Chapuisat (4 vol., 1908-1912). Les phases successives des relations suisses ont été mises en une claire lumière grâce aux documents publiés ou employés par Strickler, *Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik, 1789-1803* (10 vol., 1886-1905); Rott, Perrochel et Masséna, *L'Occupation française en Helvétie, 1798-1799* (1899); Dunant, *Les relations diplomatiques de la France et de la République helvétique, 1798-1803* (1902); Cérenville, *Le système continental et la Suisse, 1803-1813* (1906); et Steiner, *Napoleons I Politik und Diplomatie in der Schweiz während der Gesandtschaftszeit des Grafen Auguste de Talleyrand* (vol. 1, 1907).

Italie. — Quoique les manuels de Lemmi (1906) et d'autres, et les récits populaires, par exemple celui d'Orsi (1900) aient traité brièvement et dans son ensemble de la domination française en Italie, les récentes contributions ont pris dans beaucoup de cas un caractère nettement provincial. Carutti (2 vol., 1892), Perrero (1898) et Artemont (1911) ont écrit sur la famille royale de Savoie au temps où son royaume était limité à l'île de Sardaigne; Bigoni (1897), Trucco (1911) et Colucci (4 vol., (1902), sur la chute de l'ancienne république de Gênes ; Corio (1904), sur Milan dans le royaume napoléonien d'Italie; Lemmi (1904), sur la Restauration autrichienne à Milan en 1814 ; Mocenigo (1896) et Perl (1901), sur *Venise sous Napoléon*, Bevilacqua (1897), sur *Le Pasque Veronesi*; Bassi (1895), sur *Reggio*, Boschi (1894) et Franciosi (1912) sur *San Marino*; Lumini (1891), Covoni (1894) et Marmottan (5 vol., 1896-1901) sur les affaires toscanes; Ungarelli (1911), sur *Bonaparte à Bologne*; et Emiliani (2 vol., 1909-1911) et Bodereau (1914), sur Ancône et les Marches.

Il y a disette d'études biographiques. Quelques intéressants matériaux sur Pauline Bonaparte se trouvent dans Sancholle-Heuraux, *Le Chevalier Luigi Angiolini* (1913), et sur l'administration financière du royaume d'Italie dans Ratti, *Il Ministro Prina* (1914). L'abbé Moulard a publié un volume des *Lettres inédites du comte Camille de Tournon, préfet de Rome, 1809-1814* (1914). La signification constitutionnelle de l'intervention napoléonienne a été partiellement étudiée par Gallavresi (1905), Garavani (1910), Pivano (2 vol., 1910-1912), et Sabini (1911). Une autre phase de l'histoire des idées a été admirablement traitée dans Hazard, *La Révolution française et les lettres italiennes, 1789-1815* (1910). Pour l'histoire politique et diplomatique, spécialement de l'Italie du Nord, il y a les ouvrages essentiels de Gaffarel sur *Bonaparte et les Républiques italiennes, 1796-1799* (1895), d'Albert Pingaud, sur *Bonaparte Président de la République Italienne* (2 vol., 1914), de Guyot, *Le Directoire et la Paix de l'Europe* (1911) et Driault, *Napoléon en Italie*, 1800-

1812 (1906). L'infatigable baron LUMBROSO a publié *Attraverso la Rivoluzione e il Primo Impero* (1907) et plusieurs autres ouvrages sur le gouvernement napoléonien en Italie.

Des éléments personnels dramatiques et particulièrement curieux expliquent suffisamment l'extraordinaire nombre des publications relatives à Naples et à la Sicile. Les premiers effets de l'intervention napoléonienne dans les affaires de Naples sont établis par RINIERI dans *Della Rovina di una Monarchia. Relazioni Storiche tra Pio VI e la Corte di Napoli negli Anni 1776-1799, secondo Documenti inediti de l'Archivio Vaticano* (1901), et par DU TEIL dans *Rome, Naples et le Directoire, Armistices et traités, 1796-1797* (1902). Les affaires romanesques et révolutionnaires de 1798 et 1799 ont été racontées et discutées par beaucoup, par exemple CONFORTI (2 vol., 1889-1890), VILLARI (1891), POMETTI (1894), MARESCA (1895), CROCE (2 vol., 1897-1902), LEMMI (1898), et SPINAZZOLA (1899), qui ont chacun leur contribution en matériaux documentaires. De SANSON, *Gli Avvenimenti del 1799 nelle Due Sicilie* (1901), et de CUTTERIDGE, *Nelson et les Jacobins napolitains* (1903) sont des volumes de documents. Un récit de ces événements en anglais se trouve dans *Naples en 1799*, par Constance H. D. GIGLIOLI (1903). Des récits généraux sur le royaume napoléonien de Naples sont dans FONTANAROSA, *Studi sul Decennio Francese in Napoli, 1806-1815* (1901), et Pr R. M. JOHNSTON, *Napoleonic Empire in Southern Italy* (2 vol., 1904). Le bref règne de Joseph a été admirablement étudié dans Jacques RAMBAUD, *Naples sous Joseph Bonaparte, 1806-1808* (1911) et *Lettres inédites ou éparses de Joseph Bonaparte à Naples* (1911). AMANTE a donné une histoire de *Fra Diavolo e il suo Tempo, 1796-1806* (1904), et il y a beaucoup d'informations, surtout sur les événements militaires, dans les *Souvenirs* du marquis de BOUILLÉ (vol. 3, 1911), dans les *Mémoires* (vol. 2, 1914) du comte Roger DE DAMAS, et dans les *Souvenirs* du sous-lieutenant d'HAUTEROCHE (1894). Le Pr R. M. JOHNSTON a identifié et publié, avec de considérables matériaux additionnels, le *Mémoire de Marie-Caroline, reine de Naples* (1912) ; et deux volumes de la *Correspondance inédite de Marie-Caroline avec le marquis de Gallo* ont été édités par WEIL et SOMMA-CIRCELLO (1911), avec des suppléments dans la *Revue Historique de la Révolution et de l'Empire* et dans la *Revue d'histoire diplomatique*. Sous le titre *Une ennemie de la Révolution et de Napoléon* (1905), A. BONNEFONS a écrit une vie de Marie-Caroline ; et G. BIANCO a donné *La Sicilia durante l'Occupazione Inglese, 1806-1815* (1902).

La carrière de Murat à Naples attend encore un traitement égal, en dépit de GUARDIONE, *Gioacchino Murat in Italia* (1899) ; CHAVANON et SAINT-YVES, *Joachim Murat, 1767-1815* (1905) ; ESPITALIER, *Napoléon et le roi Murat* (1910) ; ATTERIDGE, *Joachim Murat* (1911) ; et les volumes

richement documentés du commandant Weil sur *Le Prince Eugène et Murat, 1813-1814. Opérations militaires. Négociations diplomatiques* (5 vol., 1901-1902), et sur *Joachim Murat, roi de Naples. La dernière année du règne, 1814-1815* (5 vol., (1909-1910). Pour l'épisode final, il y a aussi les volumes de Gasparri (1894), Sassenay (1896), Dufourcq (1898), Schirmer (1898) et Lumbroso (1904). De la première importance sont les *Lettres et Documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat, 1767-1815* (vol. 1-8, 1908-1914), qui sont actuellement publiés par le prince Murat.

Espagne et Portugal. — En complément au développement de sa monumentale *Guerra de la Independencia* (14 vol., 1868-1903), Gomez de Arteche y Moro a écrit une histoire du *Reinado de Carlos IV* (3 vol., 1893-1898). En outre il y a Muriel, *Historia de Carlos IV* (6 vol., 1893-1895), et Bermejo, *Politicos de Antaño, Historia Anecdotica y Secreta de la Corte de Carlos IV* (2 vol., 1894-1895). Sur les relations de Napoléon avec la famile royale d'Espagne, il y a de récents volumes par Jordan de Urriés (1893), Schmidt (Copenhague, 1905) et Ducéré (1897). D'importants matériaux documentaires pour les années 1801-1803 sont employés dans *Antecedentes Politicos y Diplomaticos de los Sucesos de 1808* (vol. 1, 1912), par le marquis de Lema.

Pour la période de l'intervention française l'ouvrage indispensable est la *Correspondance* (7 vol. 1905-1913) *du comte de La Forest*, l'ambassadeur de l'Empereur à la cour de son frère. Outre l'édition de ces importants volumes, Geoffroy de Grandmaison a publié l'*Ambassade française en Espagne, 1789-1804* (1892); *l'Espagne et Napoléon, 1804-1809* (1908) et d'autres monographies. Conard a écrit la *Constitution de Bayonne, 1808* (1909) et commencé *Napoléon et la Catalogne, 1808-1814* (1909). Garcia-Sala a édité les *Cartas de Jovellanos y Lord Vassall Holland sobre la Guerra de la Independencia, 1808-1811* (2 vol., 1911); Gomez Imaz a préparé une bibliographie de *Los Periodicos durante Guerra de la Independencia, 1808-1814* (1910); et Cormide de Saavedra, *Estado de Portugal en el Año de 1800*, a été publié (3 vol., 1894-1897) dans le *Memorial Historico Español*.

Belgique et Pays-Bas. — L'histoire de la domination française en Belgique a été successivement racontée par Balau (2 vol., 1894), de Lanzac de Laborie (2 vol., 1895), Delplace (2 vol., 1896), et très complètement par Delhaize (6 vol., 1908-1913), en français; et plus brièvement, en flamand, par Van den Bergh (1900) et Costebeck (1900).

Pour l'histoire de la Hollande à la même époque, il y a Legrand, *La République Batave* (1894); Wicher, *De Regeering van Koning Lodewijk Napoleon* (1892); Duboscq, *Louis Bonaparte en Hollande d'après ses lettres* (1911); Hodenpijl, *Napoleon in Nederland* (1904); Naber, *Ges-*

chiedenis van Nederland Ujdens de Inlijving bij Frankrijk, Juli 1810-November 1813 (1905); CAUMONT DE LA FORCE, *L'Architrésorier Lebrun gouverneur de la Hollande, 1810-1812* (1907); WÜPPERMANN, *Nederland voor Handerd Jaren, 1795-1813* (1913); et DE BAS, *Prinz Frederik der Nederlanden* (3 vol., 1884-1904), qui contient d'utiles documents pour la campagne de Waterloo. En dehors de ces ouvrages d'intérêt général il y a un nombre considérable de monographies sur des sujets spéciaux et locaux de l'histoire belge ou hollandaise.

ÉTATS SCANDINAVES. — BAIN, *Political History of Denmark, Norway and Sweden, 1513-1900* (1905) donne une bonne vue d'ensemble de l'histoire scandinave à cette époque. Pour le Danemark il y a RUBIN, *1807-1814, Studier til Kopenhavn og Danmarks Historie* (1892), et plusieurs monographies principalement sur les événements militaires.

Pour le règne de Gustave IV de Suède, il y a PETIET, *Gustave IV-Adolphe et la Révolution française, Relations diplomatiques de la France et de la Suède de 1792 à 1810* (1914); CLASON, *Gustav. IV-Adolf och den Europeiska Krisen under Napoléon* (1913); et HEIDENSTAM, *La fin d'une dynastie, d'après les Mémoires et la Correspondance d'une reine de Suède Hedwig-Elisabeth-Charlotte, 1774-1818* (1911). Pour Bernadotte en Suède, il y a C. SCHEFER, *Bernadotte Roi, 1810-1844* (1899); ALIN, *Carl Johan och Sveriges Yttre Politik, 1810-1815* (1899); PINGAUD, *Bernadotte, Napoléon et les Bourbons* (1901), et KLAEBER, *Marschall Bernadotte Kronprinz von Schweden* (1910).

Sur la Norvège, sa séparation du Danemark, et son union avec la Suède, il y a une littérature considérable. C. J. ANKER a publié *Uddrag af Diplomatiske Indberetninger om Unionens Forberedelse og Tilblivelze, 1814* (2 vol., 1894-1895); *Fra Svenske Arkiver om Unionens Forberedelse 1814* (1898); *Christian Frederik og Carsten Ankers Brevveksling, 1814* (1901, 2e éd., 1904); et d'autres documents. UNGVAR NIELSEN et O. J. ALIN ont édité beaucoup de documents et publié des monographies variées sur le même sujet. On peut ajouter MOTZFELDT, *Norge og Sverige i 1809 og 1814* (1894); BJÖRLIN, *Kriget i Norge, 1814* (1893; édit. allemande, 1895); EDEN, *Kielerfreden och Unionem* (1894; édit. allemande, 1895); le plus récent ouvrage est celui de SORENSEN, *Bernadotte i Norden eller Norges Adskillelse fra Denmark og Forening med Sverige* (3 vol., 1903-1904).

Une bonne *Geschichte Finlands* (1896) est une traduction du suédois de M. G. SCHYBERGSON. La campagne de 1809 en Finlande où les Suédois perdirent ce grand-duché cédé à la Russie a été le sujet de plusieurs ouvrages qui sont pratiquement remplacés par *Sveriges Krig. Aren 1808 och 1809* (4 vol., 1890-1908), de la section historique de l'État-Major général suédois.

Russie. — Sur le tsar Paul il y a *Kaisers Paul I Ende* (1897), par R. R. (Alexander Bruckner); *Die Ermordung Pauls* (1902), par Schiemann; *Le Fils de la Grande Catherine, Paul Ier, Empereur de Russie, sa Vie, son Règne et sa Mort* (1912), par Waliszewski, et d'autres monographies diverses. La principale biographie russe d'Alexandre Ier est celle de Schilder (4 vol., 1904-1907); en français, il y a Rain, *Un tsar idéologue* (1912) et l'*Empereur Alexandre Ier* (2 vol., 1913) par le grand-duc Nicolas Mikhaïlowitch, qui a aussi écrit et édité beaucoup d'autres ouvrages sur cette période. *La Russie et le Saint-Siège* (vol. 5, 1912) de Pierling contient des matériaux à la fois sur Paul et Alexandre.

Serge Goriainow, le directeur des Archives impériales, a publié un guide ou catalogue des matériaux d'archives à Pétrograd avec quelques intéressants documents (1912) [1]. Le grand-duc Nicolas a édité la *Correspondance de l'empereur Alexandre Ier avec sa sœur la grande-duchesse Catherine* (1910), et Stroïev a publié une collection de documents sur l'histoire de 1812 d'après les papiers privés du tsar (1913). Les *Lettres et papiers* (11 vol., 1904-1912) de Nesselrode, avec son autobiographie, ont paru en français. La *Société de l'histoire militaire de Moscou* a publié le journal de *Kutusov* (1912); Ahlestichov, un volume de documents sur 1812 d'après les papiers de famille de Tormasov; et Voienski, deux volumes, dans les *Collections* (Sbornik, vol. 128, 133; 1909-1911) de la *Société Impériale d'histoire*, sur l'année 1812, se rapportant surtout à la situation et à l'administration napoléonienne dans le territoire occupé. La série sur la *Guerre Nationale de 1812* (vol. 1-20, 1900-1914) publiée par l'État-Major général en est arrivée au 12 décembre. Plusieurs volumes, surtout de documents, sur l'année 1812, ont été publiés, en célébration du centenaire, par les gouvernements des provinces principalement intéressées. Il y a un volume par Casso sur la Bessarabie et son annexion en 1812 (1912).

Lubovitch a donné des volumes sur Napoléon à Varsovie en 1812, et sur Varsovie en 1812 (1912-1913). L'intervention napoléonienne en Pologne est traitée dans Handelsmann, *Napoléon et la Pologne, 1806-1807* (1909) et Schotmueller, *Der Polenaufstand, 1806-1807* (1907). Outre de nouvelles éditions de Skarbek, *Histoire du duché de Varsovie*, il y a Zoltowski, *Die Finanzen des Herzogtums Warschau, 1806-1815* (2 vol., 1890-1892); un volume de Gembarzewski sur le duché de Varsovie, 1807-1814 (1905); les ouvrages de Kraushar, et plusieurs volumes de mémoires et d'histoire militaire.

1. Une traduction française de l'Introduction de Goriainow a paru dans la *Revue des Études Napoléoniennes*, I, 276-295, mars 1912. Pour les ouvrages russes publiés avant 1906 et qui sont omis dans ce paragraphe, consulter la *Cambridge Modern History*, IX, 854-857.

États des Balkans. — Les excellentes histoires de la Roumanie par Xenopol (en roumain, 6 vol., 1888-1893; abrégé en français, 2 vol. 1896), Urechia (en roumain, 13 vol., 1891-1902) et Jorga (en allemand, 2 vol., 1905), en français, 1913) donnent toutes une grande place à la période napoléonienne. Les mêmes savants et d'autres ont édité divers volumes de documents, et publié des monographies. Les ouvrages d'Eliade et l'essai de Jurasco sur *L'Influence russe dans les pays moldo-valaques depuis Koutchouk-Kaïnardji jusqu'à la paix de Bucharest* (1913) sont dignes de mention. Pour la Serbie, il y a Arsenijević-Batalaka, *Histoire de la première révolution serbe* (en serbe, 2 vol., 1898-1899); Novaković, *Die Wiedergeburt des Serbischen Staates, 1804-1813* (en serbe, 1904; en allemand, 1912), et le volume des *Actes et fragments relatifs à l'histoire de la première révolution serbe, 1804-1814*, tirés des Archives de Paris (1904), publiés par l'*Académie royale de Belgrade*. Parmi les nombreux volumes récents sur l'Albanie et le Monténégro, Gopcević, *Geschichte von Montenegro und Albanien* (1914), et Boppe, *L'Albanie et Napoléon*, sont les plus importants. Rodocanachi a publié *Bonaparte et les îles Ioniennes* (1899). Jorga, *Geschichte des Osmanischen Reiches* (vol. 5, 1913), a donné la meilleure histoire récente de la Turquie pour la période qui nous occupe. Il y a d'utiles exposés dans Miller, *Ottoman Empire, 1801-1913* (1913) et dans Driault, *La Question d'Orient* (6e éd., 1913); mais le plus important ouvrage ici est de Driault, *La Politique orientale de Napoléon. Sébastiani et Gardane, 1806-1808* (1904).

Colonies. — Parmi les publications récentes relatives aux colonies françaises et à la politique coloniale de Napoléon, il y a Roloff, *Die Kolonialpolitik Napoleons I* (1899); Gaffarel, *Politique coloniale en France, 1789-1830* (1908); Prentout, *L'Ile de France sous Decaen* (1901); Castonnet des Fosses, *Révolution de Saint-Domingue* (1893); Poyen, *Guerres des Antilles* (1896); Villiers du Terrage, *Dernières Années de la Louisiane française* (1905) et Hardman, *History of Malta, 1798-1815* (1905). Quoique cette période soit d'une grande importance pour l'histoire de l'Inde, des Indes Néerlandaises, de l'Afrique du Sud, et des autres colonies de l'Angleterre, des Pays-Bas et des autres pays, il n'y a pas lieu d'entreprendre leur bibliographie.

Amérique latine. — Les relations de Napoléon avec l'Amérique latine ont été traitées dans Sassenay, *Napoléon et la fondation de la République Argentine* (1892), et dans Villanueva, *Napoleon y la Independencia de América* (1911). L'histoire des origines et des premières années de la lutte pour l'indépendance de l'Amérique latine appartient à cette période; on en aura l'introduction dans Latane, *Diplomatic Relations of the United States and Spanish America* (1900); Paxson, *Independance of the South American Republics* (1903); et Moses, *South Améric*

on the Eve of Emancipation (1908). Il est malheureux que l'absence de toute revue ou tableau des publications de l'Amérique latine fasse les ouvrages des savants de ce pays si difficiles d'accès et si peu connus. Un ouvrage d'importance fondamentale pour tous les étudiants de ce sujet a été entrepris par Don Pedro Torres Lanzas, directeur des *Archives des Indes*, qui a publié cinq volumes sur *Independencia de América*, *Fuentes para su Estudio*, *Catálogo de Documentos Conservados en el Archivo General de Indias de Sevilla* (1912).

États-Unis. — Pour les meilleurs ouvrages et bibliographies relatifs à l'histoire des États-Unis de 1795 à 1815, on peut consulter les trois volumes de la série *American Nation* de Hart : Bassett, *Federalist System* (1906), Channing, *Jeffersonian System* (1906) et Babcock, *Rise of American Nationality* (1906). L'édition Ford des *Writings of Jefferson* (10 vol., 1892-1899), l'édition Hunt des *Writings of Madison* (9 vol., 1900-1910) et d'autres importantes publications documentaires ont paru, ainsi que quelques bonnes biographies. Depuis 1890, le principal intérêt pour cette période a été dirigé vers les relations étrangères et l'ouverture de l'Ouest. A côté du grand ouvrage de Henry Adams, déjà mentionné, la publication caractéristique a été celle de Roosevelt, *Winning of the West* (4 vol., 1889-1896), quoique M. Roosevelt ne soit ni un spécialiste de l'histoire, ni le plus savant des chercheurs sur ce sujet. Le maître en la question est sans aucun doute le Pr Turner qui a publié beaucoup au sujet des relations diplomatiques avec la France sur la Louisiane, le contrôle du Mississipi, et des sujets connexes. Il y a encore Hosmer, *History of the Louisiana Purchase* (1902) : Ogg, *Opening of the Mississipi* (1904) ; Fortier, *History of Louisiana* (4 vol., 1904) ; Thwaites, édition des *Original Journals of the Lewis and Clark Expedition* (8 vol., 1904-1905) ; et Mc Caleb, *The Aaron Burr Conspiracy* (1903). Les autres ouvrages sur l'histoire américaine de cette période qui peuvent être cités ici sont Maclay, *History of the United States Navy* (2e édit., 3 vol., 1898-1901) et *History of American Privateers* (1899) ; G. W. Allen, *Our naval War with France* (1909) et *Our Navy and the Barbary Corsairs* (1905) ; et amiral Mahan, *Sea Power in its Relation to the War of 1812* (2 vol., 1905), aussi bien que son grand ouvrage déjà mentionné ; et Gertrude Philippi, *Imperialistische und Pazifistische Strömungen in der Politik der Vereinigten staaten, 1776-1815* (1914).

Résumé de l'histoire des divers pays. — Tandis que l'étude de la participation de chaque pays aux événements militaires de cette période commence à être assez pénétrante et assez complète, on ne fait que commencer à étudier le point de vue politique et diplomatique. En ce qui concerne la politique générale et les plus vastes entreprises, il y a non seulement des différences nationales de conception, mais il y a de radi-

cales différences d'interprétation parmi les travailleurs de chaque pays, ainsi par exemple en France entre Sorel, Driault et Guyot. Quoique pour des conclusions définitives il faille attendre la pleine exploitation des Archives des divers pays, l'étudiant attaché à la période napoléonienne, qui peut s'assurer l'emploi de quelques nouveaux documents, trouvera qu'un volume de documents ou une monographie, un épisode, un personnage, une question de politique peuvent s'assurer une réelle valeur scientifique parmi les contributions à l'histoire de cette époque. Quoique l'étude approfondie de la politique et de la diplomatie de chaque État doive précéder des conclusions générales certaines, rarement la politique des États a été plus complètement subordonnée à des politiques personnelles, et rarement les personnalités dominantes ont été aussi subtiles et aussi impénétrables. Napoléon lui-même est encore l'énigme des énigmes ; le tsar Alexandre semble n'être que contradictions ; Talleyrand et Metternich, Godoy et Marie-Caroline, Murat et Bernadotte sont de vieilles connaissances pour l'élève de Macaulay, mais pas un historien ne se flattera de déterminer les personnalités réelles qui sont derrière ces masques familiers.

*
* *

Si le champ des affaires internationales fournit tant de problèmes intéressants à résoudre, le champ de l'histoire intérieure a été encore moins cultivé et il est étonnamment riche. Dans le cas de quelques petits pays, comme la Belgique, la Suisse et la Roumanie, l'œuvre semble avoir été faite assez à fond sauf en ce qui concerne l'historien local et l'antiquaire, mais une réflexion d'un moment y suggérerait encore d'importantes questions, susceptibles de sérieuses recherches. Pour la Prusse, il semblerait que l'orgueil national et une activité systématique n'ait laissé aucune pierre à retourner, mais cet orgueil même empêche de retourner beaucoup de pierres. L'histoire intérieure de l'Autriche-Hongrie de 1792 à 1815 offre un champ absolument inexploré. L'Angleterre essaie d'oublier plutôt que de rappeler son histoire domestique à cette date. La Russie et la France se sont récemment mises à la besogne sur leurs propres terres.

La nature et les méthodes de l'administration monarchique en face de la Révolution française; les conditions actuelles, économiques, intellectuelles et sociales dans les différents pays; les méthodes de l'administration napoléonienne dans les districts sujets et dépendants; la nature et l'étendue des réformes napoléoniennes ; l'influence relative des forces administratives, intellectuelles, économiques, populaires et individuelles sur le développement de la nationalité, sont des matières sur lesquelles

il faut encore beaucoup d'information pour corroborer ou modifier les conclusions présentes. Ce qui est ainsi vrai des autres pays est beaucoup plus vrai de la France, le ganglion qui faisait alors rayonner l'énergie nerveuse sur le reste du monde.

Histoire Économique : le Système Continental. — L'histoire économique de l'époque napoléonienne n'a que récemment obtenu l'attention qu'elle mérite; mais la production déjà étendue sur le système continental et son application prouve la richesse des matériaux aussi bien que leur signification et leur intérêt. L'étude du système continental a été pratiquement commencée par deux Américains, Henry Adams (1889-1890) et amiral Mahan (1893), qui approchèrent le sujet comme une question internationale, pour l'un diplomatique, pour l'autre navale. Chacun fit son ouvrage si bien que les chercheurs qui les suivirent se confinèrent aux aspects économiques et même domestiques du problème. Le sens fondamental de ses conditions et de ses développements économiques fut révélé dans Cunningham, *Growth of English Industry and Commerce in Modern times* (1892; 4e édit., 1907) et clairement exposé aux étudiants d'histoire dans Rose, *Napoleon and English Commerce* (*English Historical Review*, 1893, p. 704-725) qui est le réel point de départ des études récentes. Ces études ont été si admirablement présentées par Marcel Dunan (*Revue des Études Napoléoniennes*, III, 115-146, janvier 1913) et par le Pr W. E. Lingelbach (*American historical Review*, XIX, 257-282, January 1914) que la répétition serait impertinente. Quelques-unes des nombreuses études allemandes y ont été reconnues comme tendancieuses, et de plus récents événements l'ont confirmé. Certainement rien dans la période napoléonienne n'est plus instructif pour l'observation des événements actuels que le système continental et ses effets. L'intelligent citoyen américain qui n'est pas familier avec les ouvrages de Henry Adams et de l'amiral Mahan trouvera dans leur emploi une source d'intéressante et pertinente information et l'occasion de réflexions profitables.

Le plus important ouvrage trop récent pour être noté dans l'article du Pr Lingelbach est, en russe, *Kontinentalnaïa Blokada* (1913), par le Pr Tarlé, de l'Université de Youriev. Il donne un état de la France avant le blocus, des relations économiques de la France avec chacune des différentes parties de l'Europe, et de chacune des importantes industries manufacturières de la France avant le blocus; et il renferme une bibliographie et quelques nouveaux documents, outre le sommaire de beaucoup de matériaux nouveaux. Apparemment ce volume n'est que l'introduction d'une étude complète de l'importance économique du système continental.

Il n'est que convenable et juste de noter que le Pr Lingelbach,

à l'Université de Pennsylvania, dirige actuellement la préparation de huit dissertations doctorales sur les phases du système continental, et qu'il travaille lui-même sur d'autres phases. Ces recherches démontreront sans doute que le système, comme tant des mesures prises par Napoléon, avait ses origines dans l'époque révolutionnaire.

Affaires religieuses : le Concordat. — Sur l'histoire générale des relations entre l'État et l'Église, il y a les manuels de Debidour (1898), du Pr W. M. Sloane (1901) et Desdevises du Désert (2 vol., 1907-1908), et les ouvrages plus étendus du Jésuite Rinieri sur *La Diplomazia Pontificia nel Secolo XIX* (5 vol., 1902-1906) fait d'après les *Archives du Vatican*, et de l'Abbé Féret sur *La France et le Saint-Siège* (vol. 1, 1911), d'après les archives françaises des affaires étrangères. Des documents extraits des *Archives d'Autriche* sont imprimés dans Duerm, *Un peu plus de lumière sur le conclave de Venise et sur les commencements du Pontificat de Pie VII* (1896), et le comte Boulay de la Meurthe a édité une collection de *Documents sur la Négociation du Concordat* (5 vol., 1891-1895). Sur l'histoire du Concordat, il y a Séché, *Les Origines du Concordat* (2 vol., 1894); le Cardinal Mathieu, *Le Concordat de 1801, ses Origines, son Histoire* (1903); et l'abbé Sevestre, *L'Histoire, le Texte et la Destinée du Concordat de 1801* (1903; 2e édit., 1905). Welschinger a écrit *Le Pape et l'Empereur, 1804-1815* (1905); le comte Mayol de Luppé, *La Captivité de Pie VII* (1912), et Combier a édité les *Mémoires* (1893) *du général Radet*, qui avait enlevé le Pape de Rome. L'histoire des États pontificaux sous la République romaine de 1798-1799 est dans Dufourcq, *Le régime jacobin en Italie* (1900), et sous l'Empire français dans Madelin, *La Rome de Napoléon, 1809-1814* (1906). Mgr Ricard a donné une édition de la *Correspondance diplomatique et des Mémoires inédits* (2 vol., 1891) *du cardinal Maury*, et des volumes sur le *Cardinal Fesch* (1893) et sur le *Concile de 1811* (1894); F. des Roberts, *Le Cardinal de Lattier de Bayane d'après ses Mémoires inédits* (1891); Ruck, *Die Sendung des Kardinals de Bayane nach Rome, 1807-1808* (1913); Geoffroy de Grandmaison, *Napoléon et les cardinaux noirs, 1810-1814* (1895), et Drochon, *La Petite Église* (1894) : toutes contributions à l'histoire des relations entre l'empire et la papauté. Le Pr Aulard a donné un petit volume sur *La Révolution et les Congrégations* (1903), et Latreille, *L'Opposition religieuse au Concordat* (2 vol., 1910). L'abbé Delarc a écrit *De l'Église de Paris, 1789-1801* (3 vol., 1895-1897) et le récit atteint maintenant 1802 avec l'abbé Pisani, *L'Église de Paris et la Révolution* (vol. 4, 1901). *L'Épiscopat français depuis le Concordat jusqu'à la Séparation, 1802-1905* (1907) publié par la *Société Bibliographique*, est un livre d'or des diocèses et des évêques.

Pour aucun sujet napoléonien les documents n'ont été aussi pleinement publiés et aussi profondément exploités que pour le Concordat, mais aucun sujet ne reste plus discutable. Cependant on a peu fait sur l'application du Concordat sous Napoléon et sur la condition de l'Église en France sous l'Empire. Les publications françaises sur la question ecclésiastique sentent trop fortement le combat politique et le plaidoyer de parti. Les gens désintéressés qui peuvent toucher cette question sans passion y trouveront un ensemble de problèmes du plus haut intérêt exigeant une haute science et une critique judicieuse.

Pour les sectes protestantes sous Napoléon il y a Durand, *Histoire du protestantisme français pendant la Révolution et l'Empire* (1902).

Pour les Juifs, il y a Fauchille, *La Question juive en France sous le Premier Empire* (1884); Lémann, *Napoléon Ier et les Israélites* (1894); Lemoine, *Napoléon Ier et les Juifs* (1900); et Sagnac, *Les Juifs et Napoléon*, 1806-1808, dans la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* (vol. 2-3, 1900-1902). A quoi on peut ajouter Horwitz, *Die Israeliten unter dem Königreich Westfalen* (1900); Freund, *Die Emanzipation der Juden in Preussen* (1912); Grandwald, *Die Feldzüge Napoleons nach Aufzeichnungen Judischer Teilnehmer und Augenzengen* (1914); et le volume de Ginsburg, en russe, sur *La Guerre Nationale de 1812 et les Juifs russes* (1912).

Éducation. — La question de l'éducation en France a été intimement mêlée à la question ecclésiastique, et comme elle, a été ces dernières années le sujet de vives controverses historiques, et comme toutes les études là-dessus sont dues à des Français, il y a ici beaucoup de place pour les travailleurs impartiaux. De plus les antécédents révolutionnaires du problème de l'éducation n'ont pas été encore aussi complètement recherchés que ceux de l'Église, et en conséquence le temps n'a pas encore semblé mûr pour des recherches approfondies et pour un ouvrage concluant sur l'histoire de l'éducation sous Napoléon.

Le chercheur trouvera les lois et les documents similaires compilés dans la *Législation de l'Instruction primaire en France depuis 1789* (seconde édition, 7 vol., 1890-1902). Il y a d'utiles ouvrages généraux comme Liard, *L'Enseignement supérieur en France, 1789-1889* (2 vol., 1888-1894); Grimaud, *Histoire de la liberté d'enseignement en France* (1898); Des Cilleuls, *Histoire de l'Enseignement libre dans l'ordre primaire en France* (1901); et Allain, *L'Œuvre scolaire de la Révolution* (1891). Parmi les monographies se rapportant directement à la période napoléonienne, il y a Delfau, *Napoléon Ier et l'Instruction publique* (1902); Bonnel, *Réorganisation de l'Instruction publique en 1802* (1894); Schmidt, *La Réforme de l'Université impériale en 1811* (1905); Aulard,

Napoléon Ier et le Monopole universitaire (1911); et FRANQUEVILLE, *Le Premier Siècle de l'Institut de France* (2 vol., 1895-1896).

LÉGISLATION : LES CODES. — A partir de 1805, on a publié diverses éditions des discussions sur le Code civil au Conseil d'État. Plusieurs ouvrages historiques et beaucoup d'ouvrages techniques ont paru de temps en temps; mais les seuls essais historiques d'importance sur ce sujet dans le dernier quart de siècle sont : JAC, *Bonaparte et le Code civil* (1898); CRUPPI, *Napoléon et le Jury* (1896); SAGNAC, *La Législation civile de la Révolution française, 1789-1804* (1898), et LEROY, *L'Esprit de la Législation napoléonienne* (1898).

ADMINISTRATION NATIONALE. — Des études spéciales du système administratif, à la fois national et local, manquent encore presque complètement. *L'Histoire de la Civilisation française contemporaine*, de RAMBAUD (1888), est un utile manuel pour cela et pour beaucoup d'autres questions. L'*Histoire politique de la Révolution française* d'AULARD (1901) est une précieuse étude des constitutions. Le meilleur exposé de la constitution consulaire, de l'administration nationale et locale et des réformes se trouve aujourd'hui dans VANDAL, *Avènement de Bonaparte* (2 vol., 1903-1907). Parmi les ouvrages spéciaux il y a TROUILLARD, *Le Sénat conservateur* (1911); RAIS, *La Représentation des aristocrates dans les Chambres hautes en France, 1789-1815* (1900); PESLOÜAN, *La Juridiction administrative sous la Révolution et sous l'Empire* (1907); BONNEVILLE DE MARSANGY, *La Légion d'honneur* (1900), et RÉVÉREND, *Armorial du premier Empire* (4 vol., 1894-1897). Le *Sieyès* de NÉTON (1900), le *Sieyès* de CLAPHAM (1912); le *Cambacérès* de VIALLES (1908); *Les Souvenirs sur Napoléon*, de CHAPTAL (1893); les *Mémoires* de PASQUIER (6 vol., 1893-1894); les *Mémoires* de FAIN (1908); *Un Ami de Fouché*, de DESPATYS, d'après les *Mémoires de Gaillard* (1910), et les *Mémoires* de THIBAUDEAU, *1799-1815* (1913), sont parmi les récentes biographies et mémoires utiles pour l'histoire de l'administration nationale sous Napoléon. Pour l'histoire financière, il faut s'en rapporter à des livres anciens, l'*Histoire financière de la Révolution française* (1896), de GOMEL; et les *Finances du Consulat*, de STOURM (1902). Il n'y a pas d'étude récente sur l'économie nationale et les industries, sauf à propos du système continental. Il est évident que dans les champs de l'administration nationale en ses diverses ramifications on ne voit aucune limite à la recherche.

ADMINISTRATION LOCALE. — Le livre de POULLET, *Les Institutions françaises, 1795-1814. Essai sur les origines des institutions belges contemporaines* (1907) a quelque valeur comme introduction générale au sujet, mais l'étude d'AULARD, *La Centralisation napoléonienne et les préfets* (dans ses *Études et Leçons*, vol. 7, 131), est seule à donner des résultats définitifs. *Les Préfets du Consulat et de l'Empire* (1907), de

Régnier, sont un ouvrage plus populaire que scientifique, et malheureusement ne renferme pas la liste des préfets, qui seule aurait suffi à le rendre utile. Les études sur l'histoire administrative des départements ont seulement commencé à paraître. Les suivantes sont intéressantes pour la période de l'Empire : Bonnefoy, *Histoire de l'Administration civile dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme* (4 vol., 1895-1902); Saint-Yves et Fournier, *Le Département des Bouches-du-Rhône, 1800-1810* (1899); David, *Le Conseil général de Seine-et-Marne sous le Consulat et l'Empire* (1904); Chavanon et Saint-Yves, *Le Pas-de-Calais, 1800-1810, étude sur le système administratif institué par Napoléon* (1907); et Viard, *L'Administration préfectorale dans le département de la Côte-d'Or sous le Consulat et le premier Empire* (1914). On peut y ajouter *L'Histoire de la Corse*, de Colonna de Cesari-Rocca et Villat. Pour quelques préfets il y a des biographies, comme Lévy-Schneider, *Jeanbon Saint-André* (1901); Dejean, *Un Préfet du Consulat, Beugnot* (1907); et Pingaud, *Jean de Bry* (1909). Outre les *Mémoires* de Thibaudeau, qui viennent d'être cités, les *Souvenirs* de Barante (vol. 1-2, 1890-1892) sont aussi d'un préfet napoléonien.

L'histoire administrative de Paris est étudiée par A. des Cilleuls, *Histoire de l'administration parisienne au XIXe siècle* (vol. 1, 1900); le mouvement de l'opinion publique peut être suivi chez le Pr Aulard, *Collection de documents sur Paris sous le Consulat* (4 vol., 1909), et *Paris sous l'Empire* (vol. 1-2, 1912-1914); les diverses manifestations de la vie parisienne peuvent être observées dans les admirables pages de Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon* (vol., 1-8, 1904-1913), et les scènes du temps sont reproduites dans les illustrations de *Paris de 1800 à 1900*, compilées par C. Simond (P. A. van Cleemputte).

Littérature. — L'histoire littéraire du temps de Napoléon, dans ses plus importants aspects, peut être retrouvée dans Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française* (vol. 7, 1899); Albert, *La Littérature française sous la Révolution, l'Empire et la Restauration*, (1891), Bertrand, *La Fin du classicisme et le retour à l'antique* (1897), et Picavet, *Les Idéologues* (1891). Les relations de l'Empereur avec les personnages littéraires ou son influence sur eux apparaissent dans Cassagne, *La Vie politique de François de Chateaubriand* (vol. 1, 1911); Paul Gautier, *Madame de Staël et Napoléon* (1902); A. Fischer, *Gœthe und Napoléon* (1899; seconde édition, 1900); et Holzhausen, *Bonaparte, Byron, und die Briten* (1904) et *Heinrich Heine und Napoleon I* (1903).

La Presse. — Grouchy, *La Presse sous le premier Empire* (1896), avec une bibliographie des journaux de 1799 à 1813; C. van Schoor, *La Presse sous le Consulat et sous l'Empire* (1899); Le Poittevin, *La Liberté de la presse depuis la Révolution, 1789-1815* (1901); A. Bour-

GEOIS, *Le général Bonaparte et la presse de son époque* (2 vol., 1906-1907); et DELALAIN, *L'Imprimerie et la librairie à Paris de 1789 à 1813* (1899), fournissent une considérable information sur le sujet.

LE THÉÂTRE. — Outre deux excellents volumes dans DE LANZAC DE LABORIE, *Paris sous Napoléon*, des études précieuses ont été préparées par LECOMTE sur *Napoléon et le monde dramatique* (1912) et sur *Napoléon et l'Empire racontés par le théâtre, 1797-1899* (1900) ; par H. GAETGENS sur *Napoleon I in Deutschen Drama* (1903); par ROSEN sur *Napoleon's Opera-Glass* (1897), décrivant l'Empereur comme un personnage de théâtre ; et par DES GRANGES sur *Geoffroy et la critique dramatique, 1800-1814* (1897).

ART. — De nouveau de LANZAC DE LABORIE, *Paris sous Napoléon*, est ici inestimable. Il y a d'excellents ouvrages spéciaux, BENOIT, sur l'*Art français sous la Révolution et l'Empire* (1897); SAULNIER, sur *Les Conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire* (1902), et DELABORDE, sur l'*Académie des Beaux-Arts depuis la fondation de l'Institut de France* (1891). Les biographies de *Quatremère de Quincy* (2 vol., 1910), par SCHNEIDER ; de *Louis David*, par SAUNIER (1904) et ROSENTHAL (1905); d'*Ingres* (1911), par LAPAUZE ; de *Mme Vigée-Lebrun* (1913), par NOLHAC ; et de *Canova* (1911), par MALAMANI, sont la preuve de l'intérêt vivant que l'on prend à l'art de l'Empire. BOUCHOT, *La miniature française, 1750-1825* (1907), traite d'un bien captivant sujet.

Sur l'histoire de la musique on a moins écrit, mais COQUARD, *La Musique en France depuis Rameau* (1891) peut encore être cité.

LAFOND, *L'Art décoratif et le mobilier sous la République et l'Empire* (1900); DUMOUTIER, *Les Étoffes napoléoniennes* (1909) et BOUCHOT, *Le Luxe français* (1892) serviront d'introduction à une considérable littérature sur les fournitures, les fabriques, les ornements.

SOCIÉTÉ. — Le vicomte de BROC, *La Vie en France sous le premier Empire*, 1895), et BONDOIS, *Napoléon et la société de son temps* (1895), n'ont pas été remplacés par les essais diffus et si peu scientifiques de STENGER dans la *Société française pendant le Consulat* (6 vol., 1903-1908) ; *Le Retour des Bourbons, 1814-1815* (1908) et *Le Retour de l'Empereur, 1815* (1910). Il y a beaucoup de babioles intéressantes dans BOUCHOT, *La Toilette à la Cour de Napoléon* (1895) et dans MAZE-SENCIER, *Les Fournisseurs de Napoléon et des deux Impératrices* (1893). HERRIOT, *Mme Récamier et ses amis* (2 vol., 1904); HARMAND, *Mme de Genlis* (1912); Mme CAVAIGNAC, *Mémoires d'une inconnue* (1894); Mme DE CHASTENAY, *Mémoires* (2 vol., 1899), et les *Mémoires* (1902), d'Aimée DE COIGNY, sont parmi les biographies et les mémoires qui ont récemment ajouté de l'intérêt et de l'information au sujet.

L'AVÈNEMENT ET L'ABDICATION — La révolution de Brumaire et les révo-

lutions de 1814 et 1815 ont suscité de nombreux ouvrages qui semblent demander une mention séparée. Pour l'avènement de Bonaparte au pouvoir, il faut consulter *le Directoire* (4 vol., 1895-1897) par SCIOUT; *Le 18 fructidor* (1893), par PIERRE; les *Mémoires* (4 vol., 1895-1896) de BARRAS; *L'Avènement de Bonaparte* (2 vol., 1902-1907), par VANDAL; *L'État de la France en l'an VIII et en l'an IX* (1897), édité par AULARD; et *La France sous le Consulat* (1899), par CORRÉARD.

Les volumes suivants sont utiles pour les phases successives des affaires en 1814 et 1815 indiquées par leurs titres : SIMON, *L'élaboration de la Charte constitutionnelle de 1814* (1906); FERRAND, *Mémoires* (1897); RADIGUET, *L'Acte additionnel* (1911); BENJAMIN CONSTANT, *Journal intime et Lettres à sa famille et à ses amis* (1895); LAURIS, *Constant et les idées libérales* (1904); ROMBERG et MALET, *Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand* (2 vol., 1893-1902); TEN BRINK, *Parijs tijdens de Witte Terreur* (2 vol., 1897); WELSCHINGER, *Le Maréchal Ney, 1815* (1893); CHUQUET, *L'Alsace en 1814* (1900); PERRIN, *L'Esprit public dans le département de la Meurthe, 1814-1815* (1913) et BOREY, *L'Esprit public chez les prêtres franc-comtois*, 1813-1815 (1913).

POLICE ET COMPLOTS : BOURBONS ET CHOUANS. — De toutes les questions de l'histoire intérieure de la France pour la période napoléonienne, aucune n'a suggéré plus de volumes dans les dernières années que le groupe des épisodes qui se rapportent à l'opposition contre Napoléon. Quoique la plupart de ces ouvrages soient largement documentés, ils ne sont pas tous à employer sans une soigneuse critique. MADELIN a écrit une vie du grand ministre de la police, *Fouché* (2 vol., 1901); LUMBROSO a publié *Le duc d'Otrante et son portefeuille inédit* (1905); et HAUTERIVE a édité les bulletins quotidiens préparés par Fouché pour l'Empereur dans *La Police secrète du premier Empire* (vol. 1-2, 1908-1913). DESMAREST, *Quinze ans de haute police sous le Consulat et l'Empire* a eu une nouvelle édition par GRASILIER, avec une étude sur *Desmarest et la Haute Police* par SAVINE (1899). Les *Souvenirs* (1895) et les *Mémoires diplomatiques* (1896) de MONTGAILLARD ont été publiés; et L. PINGAUD a préparé un volume sur *Un Agent secret sous la Révolution et l'Empire, le comte d'Antraigues* (1893). *L'Espionnage militaire sous Napoléon* (1896) a été décrit par P. MÜLLER, et il y a une étude sur *Charles Schulmeister* (1898) par EHRHARD. Le côté des victimes est représenté par GLACHANT, *Benjamin Constant sous l'œil du guet* (1906); CHAPUISAT, *Mme de Staël et la Police* (1910); et HAZARD, *Journal de Ginguené 1807-1808* (1910).

Pour les affaires de Vendée et la Chouannerie, les principaux ouvrages sont CHASSIN, *Les Pacifications de l'Ouest* (3 vol., 1898-1899) et DAUDET, *La Police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire* (1895), qui peuvent être complétés par les récentes études de GABORY sur *Napoléon et la*

Vendée (1913); de LENÔTRE sur la *Chouannerie normande au temps de l'Empire* (1901); et de LE FALHER, sur la *Chouannerie Morbihannaise* (1913).

Les complots contre le Premier Consul sont le sujet de GUILLON, *Les Complots militaires sous le Consulat et l'Empire* (1894); HUE, *Un Complot de police sous le Consulat, la Conspiration de Céracchi et Aréna* (1909); THIERRY, *Conspirateurs et Gens de police, le complot des libelles* (1903); HUON DE PENANSTER, *Une conspiration en l'an XI et en l'an XII* (1896); E. PICARD, *Bonaparte et Moreau* (1905), et DAUDET, *L'Exil et la mort du général Moreau* (1909) et *Conspirateurs et Comédiennes, 1796-1825* (1902). Sur la conspiration de Malet, les nouveaux ouvrages sont GIGON, *Le Général Malet* (1903) et LE BARBIER, *Le Général de la Horie* (1904).

Le comte REMACLE a édité *Les Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat* (1899), et le comte BOULAY DE LA MEURTHE, *La Correspondance du duc d'Enghien* (4 vol., 1904-1913), qui contient aussi beaucoup de documents qui n'avaient pas encore été publiés et qui contribuent beaucoup à éclairer la question. M. WELSCHINGER a donc refondu ses précédentes études sur ce sujet dans *Le duc d'Enghien* (1913). *Les Rapports de Beugnot à Louis XVIII* ont été publiés par WELWERT dans *Napoléon et la Police sous la Première Restauration* (1913), et DAUDET a réuni d'autres matériaux dans *La Police politique, 1815-1820* (1912).

V. — Opportunités et possibilités américaines.

OPPORTUNITÉS. — Il y a quelques années, un article [1] de la *Revue de Synthèse historique* (VI, 69-115, 1903), quelque peu semblable à celui-ci, était terminé ainsi par son auteur M. DUFAYARD :

« Que reste-t-il à faire? Bien des choses. Il faut d'abord continuer la publication de ces documents précieux que l'on a multipliés, mais qu'on est loin d'avoir tous donnés au public. Il faut se garder d'accorder une préférence aussi marquée que dans le passé aux Mémoires : nous avons assez de Marbot et de Lejeune. Mieux vaudrait cent fois consulter et publier les documents administratifs, la correspondance des préfets, les procès-verbaux, rapports, etc., qui constituent une mine aussi précieuse que mal explorée.... Le ministère des Affaires étrangères, les Archives de la Guerre n'ont pas donné ce qu'ils ont de plus précieux : c'est là surtout qu'il faudra chercher.

« Quant à l'œuvre purement historique, on ne saurait trop répéter qu'une division du travail s'impose plus que jamais, que les chercheurs doivent se partager la besogne, que le champ de l'histoire napoléonienne est trop vaste pour qu'il soit donné à un seul de le parcourir en entier.... »

1. Un article plus ancien, mais de portée plus limitée, par E. Driault, intitulé *L'Histoire de la politique extérieure de Napoléon Ier*, a paru dans la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, III, p. 377-394, 1901-1902.

Il y a une division du champ; les mémoires sont moins estimés; une masse de documents a été publiée; les archives de la Guerre ont été assidûment exploitées, et pourtant il y a encore lieu d'insister sur ces points. Mais ce sur quoi il faut surtout appuyer, c'est cette partie du conseil de M. Dufayard qu'on a le moins écoutée, sur l'importance qu'il y a à étudier l'histoire diplomatique, administrative, et on pourrait ajouter économique, de la période napoléonienne. De plus, M. Dufayard ne songeait qu'à la France et ne se reportait aux autres pays que quand ils étaient entranés, dans le courant de l'activité napoléonienne. Ce fut un des premiers desseins de la communication présente que de recommander un plus large point de vue.

C'est une curieuse anomalie que le soulèvement des nationalités à l'époque napoléonienne ait si souvent caché et si généralement obscurci la solidarité de la politique universelle, et donc de l'histoire universelles qui a pourtant existé au moins depuis le XVIIIe siècle. L'étude et l'exposé et l'enseignement de l'histoire nationale doivent faire place à la conception véritable, à la conception cosmopolite. Aujourd'hui le monde gémit des funestes résultats des vues étroites et des purs sentiments nationaux qui ont dominé l'étude et l'enseignement de l'histoire pendant trop longtemps. L'avenir de l'enseignement historique, comme l'espoir de la civilisation, est dans cette large vue, dans cette conception supérieure qui voit et qui comprend que les grandes forces et les grands mouvements de l'histoire humaine ont depuis longtemps dépassé les bornes de toutes les nations et de tous les continents.

En outre l'historien doit désormais se rendre compte que l'étude de la période napoléonienne ne commence pas avec le 13 vendémiaire ou le 18 brumaire ou le 28 floréal, et ne finit pas avec un certain 18 juin, que ce n'est pas une ère enfermée entre un commencement et une fin, que c'est une ère de transition. Les forces qui y sont en jeu doivent être recherchées à des sources plus lointaines et à des résultats plus étendus.

L'étudiant américain peut venir pratiquement à tous les problèmes de l'époque napoléonienne avec un point de vue désintéressé et sans aucune passion. Il peut aider à éditer les documents, il peut aider à débrouiller quelques écheveaux mêlés dans les affaires du temps, mais il peut faire plus; il peut indiquer le vrai point de vue où il faut se placer, et donner l'exemple d'un tempérament judicieux et d'une entière sérénité scientifique.

Bibliothèques américaines : Collections sur l'époque napoléonienne. — Grâce à ses séries complètes des publications des Académies et des sociétés historiques de l'Europe, la collection de la Bibliothèque du Congrès est probablement la plus importante des États-Unis. L'université Harvard a une remarquable collection de livres allemands pour cette période et surpasse de beaucoup toute autre bibliothèque de chez

nous, excepté celle du Congrès, par la valeur de ses collections napoléoniennes. Ensuite viennent les bibliothèques universitaires de Cornell, Columbia, et peut-être Princeton; mais ces collections n'ont pas été entretenues ces dernières années par des acquisitions systématiques. Cornell a une remarquable bibliothèque sur la Révolution française, mais elle est bien outillée aussi pour l'histoire militaire du temps, spécialement pour la campagne de Waterloo. Columbia l'emporte sur Cornell pour les livres allemands. Les bibliothèques universitaires de Pensylvanie, Wisconsin, Illinois et Californie, quoique probablement inférieures aux trois précédentes, ont établi soigneusement des collections choisies, et sans doute le Pr Ford constituera une collection semblable à l'Université de Minnesota. Il y a sans doute plusieurs bibliothèques universitaires qui ont des collections de 250 à 1000 volumes pour la période; mais trop souvent les entrées y ont été fortuites plutôt que systématiques, de telle sorte que le nombre des volumes ne correspond pas à la réelle valeur scientifique de la collection.

Les bibliothèques publiques de Boston, New-York, Chicago et Philadelphie, probablement dans cet ordre, ont des collections considérables sur la période napoléonienne, mais en aucun cas on n'a fait un effort systématique pour collectionner les ouvrages anglais, ne parlons pas de ceux qui sont en autres langues [1].

Les récentes ventes des collections Hillis, Crane et Latta prouvent qu'il y a aux États-Unis de précieuses collections napoléoniennes, mais elles semblent plus riches en autographes, portraits et bibelots qu'en livres.

A quelques exceptions près on peut avoir les livres sur la période napoléonienne à des prix modérés. Pour les études pratiques il y a peu de raretés et même elles ne sont pas inaccessibles à des étudiants américains. Par exemple, les *Mémoires de Roverea* publiés en édition restreinte (4 vol., 1848) sont à la fois à Harvard et à Cornell, peut-être ailleurs. Excepté les publications anglaises et américaines il est possible de constituer une excellente collection de travail pour la période napoléonienne à un prix moyen par volume de deux dollars. C'est dire que l'ère de Napoléon est une de celles qui se peuvent le plus aisément prêter aux études aux États-Unis. Il est possible à un étudiant de ce pays, même dans sa propre université, de se procurer toute la matière imprimée pratiquement utile pour cette période, et sans dépenses excessives. Alors il lui sera possible d'employer le temps qu'il veut passer en Europe presque uniquement aux matériaux d'archives, ce qui exige une plus grande expérience des recherches.

Thèses. — Le Dr Jameson, *Liste des dissertations doctorales en histoire*,

1. Il faut noter que les estimations faites dans cet article de la valeur de ces diverses collections demeurent vagues, car l'exactitude en cette matière est presque impossible par suite du système de classification en usage dans toutes les bibliothèques.

Décembre 1914, outre les huit thèses sur des sujets relatifs au système continental qui sont en préparation sous la direction du Pr Lingelbach à l'Université de Pensylvanie, en mentionne une à Columbia sur le *Système continental*, une à Cornell sur *Dundas*, une à Chicago sur *Stein* et une à Illinois aussi sur *Stein*. Cette maigre liste ne s'explique pas par un intérêt plus grand qui se porterait sur quelque autre période de l'histoire moderne de l'Europe, car il y a même rareté de sujets pour toute l'histoire de l'Europe depuis la Réforme. Il est certainement regrettable que si peu de candidats à nos titres scientifiques en histoire aient le courage d'affronter le travail en langues étrangères pour s'assurer une plus large culture. Aux courageux et aux persévérants, la période napoléonienne offre d'amples occasions et un intérêt qui n'est jamais languissant.

La place de l'époque napoléonienne dans les programmes d'histoire. — Sans doute peu de professeurs, sauf le Pr Morse Stephens, à l'Université de Californie, le Pr Sloane à Columbia et le Pr Johnston à Harvard peuvent trouver l'occasion de toute une année de cours sur l'époque napoléonienne. Un peu plus donnent une année à la Révolution et à l'Empire, 1789-1815, mais, selon la coutume, en s'attardant surtout à la Révolution. La pratique la plus ordinaire est de donner un cours de trois heures pendant un an sur la période qui commence à 1789, avec la coupure semestrielle en 1815. Il est certainement malheureux que quelques-uns des meilleurs collèges, ou même des universités, n'aient pas même atteint cette mesure, ou aient délibérément choisi de consacrer toute l'année à la période qui commence à 1815 dans le cours qui complète le cours d'histoire générale.

Il est hautement désirable que la période de la Révolution et de Napoléon soit étudiée avec le plus grand soin avant que l'étudiant ne soit amené à la date de 1815. Il est difficile de comprendre comment le XIXe siècle peut être correctement interprété sans cette étude préliminaire. Les universités et les premiers collèges devraient au moins compléter leur cours d'histoire générale avec un cours junior-senior de trois heures pendant l'année sur la période depuis 1789, avec approximativement la moitié du temps donnée à la période avant 1815. La plupart des universités devraient même donner une plus grande attention à la période napoléonienne.

George Matthew Dutcher [1].

1. L'auteur de cette étude doit beaucoup au Pr H. Morse Stephens, son propre maître; au Pr J. Westfall Thompson, au Pr W. E. Lingelbach et à d'autres qui l'ont aidé de conseil et d'information, et aux Bibliothèques universitaires de Cornell et d'Harvard pour leur complaisance. Son travail lui a été grandement facilité par les diverses sources bibliographiques mentionnées dans le paragraphe sur la bibliographie, et surtout par les ouvrages de MM. Davois et Kircheisen. M. Kircheisen mérite de grands éloges pour avoir étendu sa bibliographie à d'autres pays que la France. L'achèvement de son ouvrage sera salué avec reconnaissance par tous les étudiants de la période napoléonienne.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Le Gérant : R. Lissonne.

LES HISTORIENS DE NAPOLÉON

M. FRÉDÉRIC MASSON :

NAPOLÉON ET SA FAMILLE

Le sujet et la documentation.

Napoléon a inspiré dans ces derniers temps, en France comme à l'étranger, de nombreux historiens. Ce n'est pas à dire qu'il ait trouvé son historien. Il est vrai qu'on ne conçoit pas aisément que quelqu'un soit capable seulement d'écrire ce que l'Empereur a fait : il y faudrait un génie de même sorte. Faute de quoi on attaque le sujet par l'un ou par l'autre côté.

A cet égard, M. Frédéric Masson aura élevé à l'Empereur un monument particulièrement imposant, et sans doute depuis Thiers, peut-être même en y comprenant Thiers, aucun historien n'aura encore autant pénétré dans la connaissance et, pourrait-on dire, dans le culte de son héros. Car M. Vandal ne lui a consacré que des monographies, sur des points spéciaux, et M. Albert Sorel ne l'avait étudié que comme continuateur des hommes de la Révolution. Il est sûr que M. Frédéric Masson est allé beaucoup plus avant dans l'intimité de la famille : on dirait qu'il en est, si l'on ne craignait de le mettre en déplaisante compagnie.

Il paraissait d'abord destiné à étudier plutôt la politique de l'Empereur; car il avait consacré au marquis de Torcy, au cardinal de Bernis et aux diplomates de la Révolution des études aussitôt très remarquées, et l'on put croire qu'il reprendrait l'œuvre d'Armand Lefebvre : il y laisse des regrets. Il fut séduit davantage par le côté sentimental du personnage impérial; il étudia *Napoléon et les femmes*; il connut mieux que quiconque les

deux Impératrices; il se plut à démêler les relations de Napoléon avec les femmes de sa maison, et enfin, il y a vingt ans, il se donna pour sujet *Napoléon et sa famille.*

Il pensait alors y consacrer 5 volumes, et non les 12 que nous aurons. Cela eût mieux valu peut-être pour la beauté de la composition et la proportion de l'ensemble; ainsi nous n'avons que 2 volumes jusqu'à 1805, et 10 pour le reste : l'ouvrage y perd en un sens, et, si certains volumes, comme le quatrième consacré au divorce, ont une vigoureuse unité, d'autres, où défilent dans un ordre quelconque les hommes et les femmes de la famille, laissent une impression beaucoup moins forte en dispersant l'intérêt. Ne nous en plaignons pas trop pourtant; le mal vient de l'extrême abondance des documents qui sont en la possession de l'historien, et il n'en apporte qu'une plus riche contribution aux études napoléoniennes.

Du reste l'ouvrage s'accompagne d'un grand nombre d'autres volumes qui le complètent et qui l'achèvent : *Napoléon inconnu*, papiers inédits (1786-1793 publiés avec la collaboration de Guido Biagi, accompagnés de notes sur la jeunesse de Napoléon; — *Napoléon dans sa jeunesse*; — *Le sacre et le couronnement*; — *Napoléon et son fils*; — *Joséphine de Beauharnais*; — *Joséphine impératrice et reine*; — *Joséphine répudiée*; — *L'Impératrice Marie-Louise.* Car dans *Napoléon et sa famille* il est peu question des deux femmes de l'Empereur, et il arrive qu'on les y cherche; mais en vérité il s'y agit surtout de la famille de son sang.

J'ai profité des temps tragiques que nous vivons pour relire d'un trait, en quelques semaines, toute cette bibliothèque napoléonienne. J'y ai trouvé une diversion captivante aux angoisses de l'heure, et j'ai pensé qu'il était possible désormais d'embrasser l'œuvre d'un coup d'œil, quoique la publication du dernier volume ait été arrêtée par les événements.

Le sujet en a été bien limité et bien défini par l'auteur, et il faut lui donner raison contre ceux de ses critiques qui lui ont reproché de ne l'avoir pas rempli. Le premier devoir de la critique est de prendre le sujet tel qu'il lui a été offert. Or, M. Masson l'a dit en

propres termes dès le début[1] : il ne s'agit pas ici d'histoire générale, ni même des faits historiques, qui n'interviennent que par des allusions rapides; il est question seulement de la famille de l'Empereur, des sentiments qu'elle lui inspire, de la conduite qu'il tient à son égard, de ses frères et de ses sœurs dans le rapport que leur vie prend avec la sienne et qui peut « donner une ouverture sur son moral ».

Il est donc bien entendu qu'on ne doit point chercher dans cet ouvrage l'histoire de l'Espagne sous Joseph, ou de Naples sous Murat, ou de la Westphalie sous Jérôme. Il faut pourtant reconnaître que la parfaite délimitation d'un tel sujet était bien délicate; il était impossible sans doute de ne parler que de la famille et non des « faits historiques » auxquels elle a été mêlée, et l'on pourrait noter bien des endroits où l'auteur est sorti de son cadre, où sa « petite pièce » a joué sur la grande.

Il s'y rencontre un autre inconvénient plus sérieux; c'est que, considérés du point de vue de la famille seule, certains « faits historiques » en peuvent être déformés, comme l'objet que l'on regarde à travers un prisme, surtout dans les derniers volumes, à mesure que la famille est mêlée davantage aux événements de l'histoire générale.

Par exemple l'on ne peut avoir ainsi qu'une bien imparfaite idée du rôle de Bonaparte à Toulon [2], et de la campagne d'Italie, et de la campagne d'Égypte, et de l'abandon de la Louisiane [3], et de la conspiration de Marengo [4]. Le 18 brumaire, vu uniquement par le côté familial, prend des aspects de cuisine domestique. Ou, si l'on préfère une métaphore plus relevée, ces grands faits historiques, ainsi présentés, font l'effet d'un paysage vu par le petit côté de la lorgnette. Notons d'ailleurs qu'étant donné le sujet il était difficile d'échapper à ce défaut.

Il en est un autre que selon nous il était plus aisé d'éviter, celui qui consiste, à propos de la famille, à parler de tout autre

1. Introduction du t. I, p. IX-X; voir encore, t. VII, p. V.
2. I, 82.
3. II, 186.
4. I, 347.

chose. Ainsi au tome II, le chapitre II, consacré au Consulat à vie, ne concerne en aucune manière la famille, pendant 25 pages (69-94). On en dirait autant du gouvernement d'Élisa à Lucques, ou de Napoléon à l'île d'Elbe, ou des Cent-Jours.

Quelques cas de déformation nous paraissent assez graves. Ainsi la question de la couronne d'Italie, par l'importance que M. Masson attribue à l'offre que Napoléon en fit à Joseph, prend les caractères d'une affaire de famille. Elle est cependant bien autre chose; elle est le développement naturel de toute la politique italienne de Napoléon depuis 1796 et surtout depuis la consulte de Lyon; elle est une manifestation éclatante, décisive, de ses ambitions impériales. On ne conçoit pas l'Empire sans l'Italie, un Empereur romain sans Rome; et les caprices de Joseph s'harmonisent mal avec des conceptions d'une telle grandeur.

Murat, grand-duc de Berg, dispute à la Prusse, sa voisine, les abbayes d'Essen, Verden, et Elten. Dès lors le conflit entre la Prusse et Napoléon n'apparaît plus ici qu'à travers ce petit incident. On nous dit que, si Murat « n'a pas obtenu Wesel, la guerre qu'il rendra nécessaire lui donnera mieux sur la Prusse ». Et encore : « Par tous les moyens, par toutes les voies, il pousse l'Empereur à la guerre. » Et enfin on nous montre « Murat ameutant l'Europe contre l'Empire pour augmenter son duché de deux villages ». Tout de même la guerre de 1806 a d'autres raisons, et Napoléon n'était pas d'humeur à s'y laisser entraîner malgré lui [1].

L'affaire d'Espagne aussi s'explique mal quand on la ramène aux rapports de Napoléon avec son frère aîné.

Le divorce a naturellement dans cette histoire une importance capitale; elle est en quelque manière atténuée quand on le présente comme une victoire des enfants de Madame Mère, le triomphe du clan corse; notons d'ailleurs que la naissance d'un fils de l'Empereur ne pouvait que ruiner toutes leurs ambitions.

Un dernier exemple : C'est à propos de l'oncle Fesch que M. Masson nous amène au conflit de l'Empereur avec le Pape, ce

1. Cf. t. III, p. 276, 289, 290, 327.

conflit grandiose qui s'engage par la fameuse lettre : « Votre Sainteté est souveraine dans Rome, mais j'en suis l'Empereur! » De même encore c'est un paragraphe sur Fesch qui conduit aux suites de l'excommunication et aux délibérations de la commission des évêques de 1809. Il n'y a qu'à l'occasion du concile de 1811 qu'on arrive à une étude directe des relations du Sacerdoce avec l'Empire; et alors l'historien est pris dans l'inévitable dilemme, ou traiter cette grande question qui ne peut plus s'enfermer dans les intérêts de la famille, ou la rapetisser à la taille du cardinal Fesch. En fait, nous avons là une idée des intentions de Napoléon à cet égard, et de ses préférences assez mal raisonnées pour le gallicanisme.

Puis tout à coup, après le concile et l'emprisonnement du Pape à Fontainebleau, du sévère au plaisant, nous retrouvons Pauline aux eaux d'Aix-la-Chapelle, et les cadeaux qu'elle fait à ses amis, et ses colliers et ses rangs de corail, et la ceinture qu'elle se fait faire par Delacroix, son bandagiste herniaire [1]. Hardi mélange de propos sans parenté!

Pour en finir avec ces préliminaires, il ne nous faut plus qu'étudier la documentation de M. Frédéric Masson. La chose est d'importance; il y a en vérité sur ce point, dans les milieux historiques, une question Masson. Parce qu'il a refusé de parti pris de faire connaître ses sources, certains critiques ont refusé carrément à ses écrits toute autorité, toute valeur scientifique.

On pense bien qu'il s'est défendu, et vigoureusement [2]. Retenons ses arguments. Il a gardé jalousement ses sources, soucieux de ne point fournir leur subsistance aux plagiaires. — A quoi nous répondrions : qu'importent les plagiats? Il n'est pas impossible de les dénicher et de les traiter comme il convient, et puis le plagiat n'est-il pas un hommage que l'ignorant rend au savant? — Mais aussi, dit M. Masson, des communications lui ont été faites à condition que leurs auteurs ne seraient pas nommés, et il arrive naturellement que ce sont les plus marquantes, les plus

1. T. III, 353-354; — VI, 231; — VII, 38, 69, 75.
2. Notamment dans l'introduction de *Napoléon et les femmes*, p. XXIV-XXV.

probantes : ne pouvant nommer tous ses répondants, il a résolu de n'en nommer aucun. L'argument a du poids, il n'est pas décisif.

Nous savons que les ouvrages de M. Frédéric Masson sont fondés sur une formidable documentation, qu'il a à sa disposition une des plus riches collections napoléoniennes qu'il y ait au monde. Son *Napoléon inconnu* en est une des principales manifestations. Travaillant nous-même dans un sillon parallèle nous n'avons jamais rencontré une contradiction de nos sources avec les siennes. Nous croyons absolument à l'authenticité de ses pièces, et nous estimons que l'emploi qu'il en a fait constitue une contribution de premier ordre à l'histoire napoléonienne.

Cependant, en matière de documents, il faut considérer aussi leur véridicité. Ainsi les *Mémoires* de Metternich sont authentiques, ce n'est pas à dire qu'il faille en accepter tout comme paroles d'Évangile. Donc, si authentiques que soient les sources de M. Frédéric Masson, ne les connaissant pas, nous ne sommes pas à même d'apprécier et de garantir leur valeur scientifique.

Et puis sur ce point M. Masson affirme une doctrine inquiétante. Il refuse à peu près toute autorité aux Archives publiques, et en des termes qui ne sont qu'à lui, par exemple : « Que des jeunes gens qui en sont à leur première brochure et qui ont d'abord à apprendre le métier subissent la superstition des Archives d'État, cela est naturel. Ils sont flattés d'être admis à ce saint des saints et ils font de l'histoire comme M. Jourdain faisait de la prose (?) sont convaincus qu'ils n'ont qu'à étendre la main pour surprendre des secrets en long et en large. Ils croient, dur comme roc, que les rois et les ministres se sont entendus pour leur fournir tout mâchés les éléments d'une thèse à soutenir ou d'un livre à faire couronner, et ils vont, ils marchent, ils courent, ils copient des kilomètres de dépêches sans se douter que le plus souvent ce qui est là, relié en maroquin, n'est qu'un attrape-niais [1]. » Il faut que M. Masson, membre de la commission supérieure des Archives diplomatiques, lui propose au plus tôt de les fermer au public ; il n'est que temps de défendre l'usage de ces niaiseries. Mais aussi

1. Introduction du t. V, p. VI.

que penser maintenant des ouvrages d'Albert Vandal ou de Sorel?

Il est sûr que les Archives publiques ne pouvaient pas être la source principale d'un ouvrage sur *Napoléon et sa famille*, et qu'elles ne renferment pas le secret des amours de Pauline ou des conspirations de Lucien ou des trahisons de Murat; et c'est sans doute ce qu'il faut retenir d'essentiel de la virulente boutade de M. Masson. D'ailleurs il arrive, par heureux hasard, que les Archives d'État s'accordent avec sa documentation; ce qui prouve qu'elles ne sont pas dénuées de valeur; ainsi les dépêches de Reinhard, à Cassel, ou de La Rochefoucauld, à la Haye, s'accordent parfaitement avec les récits de M. Masson, et des uns aux autres s'échangent de la sorte les bons procédés d'une confirmation solide. Est-il bien sûr que M. Masson n'ait fait nul emploi d'Archives d'État, par exemple des rapports de Lagarde pendant sa mission à Madrid, ou de ceux de Durant pendant sa mission à Naples [1], qui se rencontrent aux Archives Nationales ou à celles des Affaires étrangères? Nous avons cru du moins les reconnaître.

Puisque M. Masson ne veut s'appuyer que sur des sources privées, où se révèlent en effet plus certainement les secrets des cœurs et les ambitions inavouables, peut-on déterminer par approximation celles qu'il a utilisées? Apparemment et d'abord celles de la famille? Pourtant voici ce qu'il a écrit[2] : « Sans doute il existe des archives privées où doivent être conservés des témoignages singulièrement précieux; mais, en solliciter seulement l'accès engage sinon à des mensonges, au moins à des omissions et certainement à des jugements influencés; je devais ici surtout, pour beaucoup de raisons, conserver une indépendance intacte et entière. Ne voulant faire aucune compromission avec la vérité, prétendant dire tout entière celle que j'aurais cru trouver, je ne pouvais accepter des services qu'il eût fallu payer de complaisances. » Et l'on sait de reste que l'ouvrage de M. Masson n'est pas fait de complaisances. Donc M. Masson s'est interdit l'accès aux témoignages singulièrement précieux qui pouvaient lui venir de

1. Cf. t. VII, 190, 226.
2. T. I, Introduction, p. XII. — Voir encore l'introduction du t. X, p. V-VI.

ses héros eux-mêmes; et il n'est pas défendu de penser que ces témoignages, lorsqu'ils seront publiés, pourront apporter des révélations différentes de celles qui lui viennent d'ailleurs. Alors il faut attendre, pour avoir la contre-partie; nous avons un réquisitoire, il faudra entendre la défense.

Et quel est enfin le fondement du réquisitoire? — « C'est donc seulement, continue M. Masson, ce qui a échappé dans des publications intéressées, ce qui s'est égaré dans des collections particulières, ce qui subsiste dans les dépôts d'état civil des communes et dans les minutiers des notaires, ce qui, par grand hasard, se rencontre dans les archives publiques, qui a pu servir à former ma conviction. » Et il ajoute trop modestement : « Cela fait un butin médiocre. »

Comment le lecteur après cela n'éprouverait-il pas quelque malaise, en présence d'une révélation particulièrement grave, à ignorer la source? Comment se défendrait-il d'une curiosité toute naturelle et même obligatoire? C'est l'impression que nous avons notamment éprouvée à propos du grand entretien de Napoléon avec Joseph sur l'hérédité, le 2 avril 1804[1]; ou de la curieuse lettre de Madame Mère réclamant une situation digne d'elle[2]; ou des « documents certains » auxquels il est fait seulement allusion et qui établissent que Joseph avait refusé une première fois l'Espagne[3]; ou des discours séditieux que l'on tenait dans l'entourage français de Joseph à Madrid[4]; ou de la querelle de Compiègne entre l'Empereur et Murat[5]; encore à propos de toute la politique italienne de Maghella; ou des relations de Lucien en Angleterre[6]; ou des conseils de trahison que Murat donnait à Louis[7].

Sur tout cela, sur d'autres points nombreux, on voudrait des précisions, des certitudes de véridicité; on s'impatiente contre ces vagues promesses de lumière qu'on nous offre dans un des derniers volumes : « D'autres, écrit M. Masson, profiteront de ces

1. II, 367.
2. III, 346-349.
3. IV, 216 (note).
4. VI, 75, 97.
5. VI, 182-185.
6. VII, 418.
7. VIII, 272.

documents nouveaux dont je pressens et j'espère la venue, qui d'ici quelques jours ou quelques mois (cela est écrit en décembre 1912) sortiront des limbes et apporteront aux historiens officiels, à ceux en particulier qui ont adopté ou répandu les imaginatifs récits de M. de Metternich, les plus éclatants démentis. » Et plus loin : « Mon regret est grand de voir passer ces vérités dans le ciel, de les sentir approcher et de ne pouvoir encore les saisir[1]. »

Faut-il donc que le grand ouvrage de M. Frédéric Masson demeure enveloppé dans une brume de mystère? Selon nous, il consoliderait définitivement son monument ou du moins la foi que sans doute il mérite en en montrant les assises, et nous voulons nous persuader que quand il l'aura achevé, quand il aura publié son douzième volume, il écrasera ses critiques par la révélation des puissantes substructures sur lesquelles il l'a bâti.

Le procès de la famille.

L'ouvrage de M. Frédéric Masson est donc un monument élevé à la famille de Napoléon, quoique non pas absolument à son honneur. Il se défend d'avoir prétendu faire une série de biographies, n'ayant voulu traiter de chacun et de chacune qu'en fonction de ses relations avec Napoléon. Tout de même il a fourni quelques bonnes pièces, il a apporté quelques heureuses contributions à l'histoire des Napoléonides, même individuellement considérés. Sans doute les personnages y passent avec une rapidité trépidante, leurs carrières découpées en plus de morceaux qu'il n'y a de volumes. Mais leurs physionomies restent très expressives, et le portrait que nous en garderons pendant longtemps, sinon définitivement, c'est celui qu'en a dessiné M. Masson : il est leur peintre, très ressemblant, en tout cas très vivant.

Qu'on relise dès le début cette vigoureuse silhouette du père, Charles Bonaparte : « Il porte à tout une audace qui lui réussit, un aplomb que rien ne déferre, ne lâchant point son homme dès qu'il

1. T. X, p. VII-VIII : Au lecteur.

est parvenu à l'entrevoir; érigeant en protecteur quiconque lui a une fois parlé; tenace à mourir sur place dans l'antichambre où il s'est introduit; portant une sincérité verbeuse en l'exposé de ses prétentions, et, dès lors, redoutable aux ministres, aux premiers commis, aux employés, aux huissiers même, qui, la cloche sonnant l'ouverture ou la fermeture des bureaux, trouvent toujours présent le sourire aux dents, le placet à la main, l'éloquence prête, cet éternel demandeur auquel, de guerre lasse, ils finissent par donner la signature qu'il réclame. »

Et la mère, quelques pages plus loin : « Dans cette perpétuelle grossesse (douze enfants en dix-neuf ans de mariage), outre les soins du ménage dans une vie des plus resserrées et des plus modestes, elle a la charge d'un infirme, l'oncle Lucien, qui a servi de père à Charles, qui tient l'argent et dirige les propriétés de la famille de son lit; car, depuis l'âge de trente-deux ans, il est malade de la goutte, et, à des intervalles de plus en plus rapprochés, il se trouve entièrement paralysé. Elle n'a donc point le loisir d'être une mère à la moderne, esclave d'un unique enfant, s'extasiant sur sa maternité et prenant pour un miracle ce qui ne doit sembler que la plus ordinaire des fonctions, le régulier accomplissement d'un devoir naturel. Les grossesses ne l'arrêtent ni ne la troublent. Elle fait ses enfants, les nourrit si elle a le temps; sinon, les donne à nourrir à quelque femme de berger ou de pêcheur, mais ne suspend pas pour cela les soins qu'elle doit prendre. Dans sa nichée, ses soins, sa tendresse vont aux malades, à ceux qui ont besoin d'elle. A ceux-là, aux petits qui souffrent, elle donne son cœur. Ainsi sera-t-elle toujours pour ceux des siens qui, par leur faute ou la faute de la destinée, auront des malheurs. Elle leur sera plus faible et plus serviable, considérant leur infortune comme une maladie qu'il est de sa charge et de son devoir de mère de soigner, quelle qu'en soit la cause[1]. » Et la figure de celle qui sera Madame Mère se précise trait par trait d'un volume à l'autre, avec ses menus soins toujours maternels, avec son même souci de l'avenir traduit en une avarice qui n'est que précaution,

1. I, 8, 13.

dans l'inquiétude et la quasi-certitude de durs lendemains, avec aussi son incomparable dignité qui donne à cette femme, d'une si laborieuse et si modeste origine, les allures d'une impératrice douairière : un titre pourtant qu'elle ne put avoir.

Nous retrouverons Joseph, qui est lui-même, mais qui est surtout le représentant de la Famille, étant l'aîné, et si conscient de son droit d'aînesse qu'il ne le céda point, même pour une couronne de Roi Catholique.

Mais Louis, le frère préféré de l'Empereur, son disciple dès l'enfance; hélas! tout de suite malade de plaisirs hasardeux, dès lors toujours malade, parmi ses médecins et ses drogues, à la recherche des remèdes ou de l'eau guérisseuse, quasi-paralytique et tout à fait dément, passant des préoccupations littéraires, de son fameux roman *Marie ou les peines de l'amour*, au culte de son droit divin de roi de Hollande, le cerveau à jamais frappé de cette couronne royale un moment portée, rebelle à l'Empereur et par lui pourtant plus plaint que blâmé; une pauvre loque humaine : « C'est un malade épuisé par le traitement intensif de trois maladies vénériennes, atteint d'une paralysie partielle des membres inférieurs consécutive à une affection de la moelle épinière; c'est un monomane qui, par un phénomène particulier, joint des parties de délire des grandeurs au délire des persécutions, et qui porte dans ses résolutions l'instabilité qu'il met dans sa vie et dans ses habitations; c'est un être craintif, soupçonneux, jaloux, combinant une affectivité maladive et momentanée avec une continuelle défiance, se croyant franc et sincère, l'étant peut-être à part soi dans le moment où il parle ou écrit, mais plus dissimulé qu'homme au monde par l'incohérence même de ses pensées, de ses paroles et de ses actes; c'est un maniaque, qui, lorsqu'il s'est buté à une idée, qu'elle soit de haine ou d'amour, s'en rèpaît, la remâche, la dissèque, — ou plutôt c'est elle, l'idée, qui le tient, le domine, l'asservit, lui suggère ses actes, lui impose, comme la plus exigeante des maîtresses, des réticences, des mensonges et des fourberies[1]. »

Rien de commun avec Jérôme : celui-là n'engendre pas la

1. V, 329-330.

mélancolie; c'est l'enfant gâté, toute une carrière de folle gaieté, son mariage en Amérique, ses randonnées de déserteur, d'avance, il le sait, pardonnées, son autre mariage et son gentil ménage d'amoureux, qui n'empêche pas d'innombrables passades, avec Catherine, Trinette, si aimable, si folle aussi, quand par exemple, dans l'énervement d'un accident ridicule, elle arrive à Dresde parmi le cortège impérial trébuchant à petits pas et empêtrée dans les cordons de ses « caleçons » cassés. Napoléon voudrait occuper gravement Jérôme à la « conversion » de l'Allemagne : quelle belle lettre il lui écrit sur son œuvre de roi! Du temps perdu! On s'amuse à Cassel; on ne prend pas au sérieux même le devoir militaire, dans la campagne de 1809, comme dans celle de 1812; mais le « grand frère » est inépuisablement bon. Et Jérôme lui a tant d'amitié réelle! Un vrai dévouement, quoique sans consistance. Et tout s'oublie dans les assauts vaillants au château d'Hougoumont : le seul des frères du conquérant qui ait eu quelques vertus de soldat. Et il avait si royalement conduit la farandole de son règne en Westphalie, un éblouissement dans l'histoire de l'Allemagne, qui n'est pas souvent égayée de telles grâces!

Parmi les sœurs, il y a Élisa, la pédante, à la Maintenon, ambitieuse aussi avec âpreté. Il faut la voir de Lucques guetter l'Étrurie comme une proie qu'elle fascine : « Ainsi peu à peu chemine-t-elle et marque-t-elle ses étapes. Si par le menu l'on racontait cette guerre à coups d'épingles que mène Élisa contre la reine d'Étrurie, ce serait la plus curieuse étude de stratégie féminine. D'un côté, la maigre, l'osseuse, la volontaire Corse, n'ayant que des yeux dans sa face mince et comme dépouillée où saillent les os des maxillaires : un homme presque par la pensée, l'action, le tempérament même — car elle traite ses amants comme son frère traite ses maîtresses, — faisant passer tout après le travail, sensible presque uniquement aux joies que l'ambition lui procure; de l'autre côté, grasse, molle, débordée de graisse, tout enlangée de superstitions, une femme au cerveau borné, au corps infirme, rejeton disgracié de cette maison d'Espagne où la laideur est héréditaire comme le dévergondage et l'imbécillité; la maigre doit

manger la grasse, la Corse l'Espagnole; Lucques avalera Florence, ce n'est qu'une question de temps[1]. »

Caroline est à la fois belle et forte; elle a des faiblesses de cœur qui ne sont pas toutes au profit de Murat; elle a de l'autorité, elle sait gouverner en l'absence de son mari, elle a de l'ambition, et M. Masson la fait nettement complice et même, en quelque manière, inspiratrice de la trahison de Murat : la plus complète des femmes de la famille.

Dans l'ombre des Impératrices, qui ont leurs volumes spéciaux, selon toute justice, il y a Hortense, la malheureuse femme de Louis, mais la mère des neveux préférés de l'Empereur; elle conduit habilement sa fortune; dans la débâcle, elle reste « la reine Hortense »; elle échange d'aimables propos avec le tsar Alexandre, de plus aimables avec le beau Flahault, dont M. Masson écrit que « c'est l'homme en qui Napoléon a semblé prendre le plus de confiance dans la dernière époque de son règne[2] »; ce qui demanderait quelque explication. Quoi qu'il en soit, Hortense est, dans cette « petite histoire », un des personnages qui sont désormais le mieux connus : car M. Frédéric Masson a un don de portraiture, à la fois précise et pénétrante, par endroits enveloppante ou mordante, qui est peut-être le caractère essentiel et la plus belle part de son talent : il a écrit de nombreuses pages qui resteront comme des modèles du genre.

Il semble que les deux Napoléonides qui sortent avec le plus de relief de cette galerie de portraits, ce soient Lucien et Paulette.

Un caractère que Lucien; il ne voulut pas être effacé par la toute-puissance de l'Empereur, et il y parvint, du moins aux yeux de la famille, de la mère surtout. « Né opposant », il était destiné à le rester tant qu'il n'aurait pas le pouvoir, et Napoléon n'était pas disposé à le lui céder; il ne se pardonna jamais de n'avoir pas tiré tout le profit de Brumaire, et il ne le pardonna pas à l'Empereur; son attachement à Alexandrine Jouberthou, que Napoléon voulait lui faire répudier, était fait de cet esprit d'opposition incorrigible. Indépendant par la grosse fortune que lui valut l'ambas-

1. III, 220.
2. VI, 292.

sade de Madrid, il conspira en 1805 avec Masséna, avec le pape, avec le Prussien Humboldt[1]; un moment séduit par les offres de l'Empereur, il céda Lolotte, ce ne fut pas pour longtemps; il s'en alla en Angleterre; il y conspira comme un ci-devant. Puis l'Empire déclinant, il revint à Rome à portée des bénédictions pontificales, car il se fit une âme pieuse; il fut à Paris pendant les Cent-Jours, prince romain ou prince français, on ne sait au juste : peu importe d'ailleurs, et chose étrange, la seule période de sa vie où il n'ait pas conspiré; l'occasion était bonne pourtant : le grand homme de la famille, mais une carrière manquée.

Et Paulette, combien elle est amoureusement traitée par M. Frédéric Masson! C'est qu'elle en valait la peine : « Alors Paulette a seize ans; elle est belle, elle est jolie, elle est rare; elle est ensemble la beauté et la grâce. Il n'y a pas, en son corps, une ligne qu'on puisse souhaiter différente; elle a des membres dont le moulage, cent ans après sa mort, lui fait encore des amants. Elle est coquette comme en sa petite enfance, mais, à cette coquetterie primitive, elle en joint une plus raffinée : elle ne veut plus être seule à s'admirer, prétend que quelqu'un voie comme elle est belle, le lui dise, et prenne de sa beauté le culte comme elle en a l'adoration. D'ailleurs une admirable ignorance : nulle culture d'esprit; elle ne sait, a-t-on dit, ni lire, ni écrire. Cela est exagéré sans doute, mais qu'importerait? L'être d'amour, l'être fait et créé pour inspirer l'amour qu'est Paulette, en sait toujours plus que tous les hommes auxquels elle inspire des désirs, dont elle recueille les hommages et qui mendient ses faveurs. La science qu'elle acquerrait ne serait que pour l'enlaidir, et il suffit qu'elle soit telle qu'elle est pour qu'elle réalise la perfection de son type et, vraisemblablement, la perfection de son sexe[2]. » Cela dépend de l'idée que l'on se fait de cette perfection.

Nous communions donc bien volontiers, tout le long de l'ouvrage, dans le culte que conduit l'historien autour de la beauté de Paulette. M. Masson se complaît à détailler le luxe qui l'enveloppait comme un écrin, les pierreries et les dentelles ruisselant de sa

1. IV, 31, 36, 41.
2. I, 153-154.

corbeille de mariage, du second mariage, avec Borghèse; son budget toujours boiteux, ses bains de lait, ses jolis amours aussi charmants par la variété que par l'ensemble aussi parfait que possible, ses petits bals si élégants, mais aussi sa misérable santé et tous les soins et toutes les médecines dont il lui faut s'entourer, et qui sont le revers de la médaille[1]. Elle était aussi bonne que belle, et, si elle a beaucoup péché, il lui sera beaucoup pardonné, pour le beau courage qu'elle montra auprès du général Leclerc, à Saint-Domingue : « Vous avez peur, vous autres; mais moi, je suis la sœur de Bonaparte : je n'ai peur de rien![2] » ; et aussi pour son absolu dévouement, à l'égard de l'Empereur, surtout dans le désastre, quand tout le monde l'abandonnait : honni soit qui mal y pense! D'ailleurs il n'y fait pas bon, et M. Masson est prêt à rompre toutes les lances que l'on voudra pour l'honneur de Pauline. Il est vrai qu'il lui a dressé une bien jolie statue, digne de l'original, le plus exquis morceau de son livre!

Mais c'est « la Famille » ensemble, le clan corse, que M. Masson a voulu reconstituer et faire vivre, et auquel en effet il a donné une vie pittoresque et intensément dramatique. Il y a dans le *Livre de la Jungle*, de Kipling, le clan des loups qui ne connaît, parmi le monde de la forêt, que ses lois particulières : elles ne sont d'ailleurs pas dépourvues de valeur morale. Tout de même ici, sauf la valeur morale.

Le clan des Bonapartes est lancé derrière l'Empereur à la conquête de la France et de l'Europe. L'Empereur y épanouit la vigueur d'un génie unique, les autres n'y ont que de l'avidité, que cache mal, même à la fin, un certain sentiment de l'honneur monarchique.

La fortune initiale de la Famille était de 320 000 francs, puisque la dot des filles était de 40 000 francs. Pourtant, tout de suite dès le lendemain de Brumaire, ils achetèrent, les uns ou les autres, châteaux et domaines, et la Malmaison, et Neuilly, et Mortefontaine, et des hôtels à Paris. Louis en se mariant (janvier 1802)

1. II, 260; — III, 338; — IV, 442; — VI, 231; — VII, 69.
2. II, 225-226; — VIII, 351.

apporte au contrat le domaine de Baillon, qui est de 180 000 francs. Le premier consul fait donation à Hortense, à cette occasion, de 250 000 francs, à quoi Joséphine en joint 100 000.

L'histoire du Consulat, vue sous cet angle, sans l'auréole de la gloire, de la victoire et de la paix générale, est purement scandaleuse. Lucien rapporte de son ambassade à Madrid 20 tableaux de la Galerie du Retiro — une collection qui grossira —, 200 000 écus de diamants montés, le portrait du roi dans un cadre protégé par un bourrelet de papier de soie garni de cinq millions de diamants. C'est pourquoi dès lors il estimait n'avoir plus besoin de son frère.

Murat, revenant alors d'Italie, achète la Motte Saint-Héraye, 470 000 francs, et l'hôtel Thélusson, 500 000 francs, et une maison de campagne : ce qui fait en tout 1 200 000 francs [1]. Il est vrai qu'à Milan il avait un traitement de 40 000 francs, plus 30 000 francs par mois pour frais de représentation : au total 400 000 francs pour l'année.

Joseph est un philosophe; la philosophie lui est aisée dans un domaine comme celui de Mortefontaine, si finement présenté par M. Masson, « un cadre dressé pour la joie des yeux, où l'art des dessinateurs de jardin n'a pu parvenir à gâter la nature, où les bois druidiques et sacrés, les eaux miroitantes à l'infini, les verdures fraîches des prés déroulés, les lointains bleuâtres des horizons, quelque chose de grandiose et d'âpre qui vient de la terre tourmentée et des roches éparses se joint à l'infinie et reposante douceur des plaines toutes proches, comme pour faire de ce canton le refuge d'êtres qui méprisent les foules, dédaignent les cours et s'efforcent vers un idéal [2] ». Un idéal nourrissant!

Jérôme entre dans la carrière en s'offrant un nécessaire de 16 000 francs, et comme le premier Consul paternellement lui en fait une sorte de reproche, l'enfant répond : « Je n'aime que ce qui est beau! » Et le grand frère sourit, et paie, sur le budget de la France. Partant en guerre, — c'est pour la campagne de Russie, — « ce n'est pas tout qu'on ait disposé comme il convient

1. II, 52, 53, 201.
2. VI, 281.

les services de la bouche, de l'office, de l'écurie, du cabinet et de la garde-robe; que, pour celle-ci seule, on ait chargé sept fourgons, avec quatre valets de chambre, deux valets de garde-robe, trois valets de pied et quelques huissiers sur les sièges; que dans les sept voitures on ait réparti, en un service complet, quatre grands uniformes des gardes du corps, dix-sept des chevau-légers, un de général de division, un des grenadiers, un des chasseurs, un de la ligne, un costume de chasse à tir, un frac brodé, un habit bourgeois, avec l'accompagnement de deux cent six culottes et pantalons en casimir, en soie noire, en peau et en drap, du même nombre de vestes de casimir et de piqué, de deux cents chemises, de trois cent dix-huit mouchoirs, de soixante paires de bottes et de souliers, et du reste, de tout le reste, compris les lits avec les draps en peau de renne, en batiste et en toile, compris les caisses d'eau de Cologne, les brosses à peau, les fers à papillottes, les robes de bain, les robes de chambre, les manchettes de bottes; compris, à chacun des sept services, six crachats de France, une grand'croix de la Légion et trois crachats d'Italie; compris les quinze décorations dont le Roi est titulaire : Couronne de fer, Éléphant, Séraphins, Aigle noir, Aigle rouge, Saint-André, Saint-Alexandre, Sainte-Anne, Toison d'Or, Aigle d'Or, Saint-Hubert, Saxe, Deux-Siciles, Hesse-Darmstadt; compris le sabre que le premier Consul donna à son frère au retour de Marengo; et dans chaque voiture, un bidet et un pot de nuit en argent; ce n'est pas tout qu'en dehors de ses services de voiture, il trouve, dans chacune de ses huit brigades de selle, un porte-manteau renfermant quarante-sept effets d'habillement et de toilette, le change le plus complet et le plus raffiné qui soit : il faut occuper les entr'actes et trouver un délassement aux fatigues de la guerre. Le roi justement a distingué une jeune personne qu'il destine à cet emploi [1].... » Il faut voir aussi les bagages de Jérôme et de Catherine quand ils reviennent de Paris.

Fesch, dès le Consulat, touche par an 15 000 francs comme archevêque, 30 000 comme membre de la famille consulaire, 30 000

1. VI. 17; — VII, 296.

comme cardinal; il reçoit 15 000 francs de frais d'installation à titre d'archevêque, et 15 000 à titre de cardinal, et comme il se trouve dénué, le premier Consul lui donne, de la main à la main, 50 000 francs; il réclame encore, la gratification est doublée. Et ce n'était qu'une entrée de jeu, et le cardinal Fesch employa de son mieux les dix glorieuses années du règne de son neveu [1].

Madame Mère fut garantie aussi de bonne heure contre tout revers de fortune.

Il est vrai que le premier Consul a dépensé personnellement en l'an X, 13 millions, en l'an XI, 16 millions [2]. Toute cette histoire de la famille ruisselle d'or et de diamants, une débauche de luxe, une magnifique fortune qui ne fut point perdue après la chute de l'Empire. Il est rare que les grands de ce monde, de si bas qu'ils soient partis, retombent en leur premier état.

Les Bonapartes ne firent pas de ces richesses le meilleur usage. Quelques-uns encouragèrent les arts, eurent des collections de prix : ce qui est un grand signe de noblesse et de distinction. Mais ensemble ils dépensèrent surtout pour leur luxe personnel et leurs plaisirs, où ils n'eurent pas un grand souci de moralité.

Les femmes multiplient les amants; Caroline, Élisa, Paulette, Hortense, il n'y en a pas une qui fasse exception : c'est l'exemple de Joséphine. Gardons-nous d'un excès d'émotion : c'était la mode de ce temps, et d'autres temps; et l'avenir de la famille était ainsi assuré, toutes occupées de grossesses presque à chaque chapitre.

Les hommes ont des maîtresses innombrables. Lucien pourtant a de la tenue; mais non pas Joseph, quoiqu'il ait l'âme philosophique; il est vrai que la reine Julie préfère Mortefontaine à Naples et à Madrid, et laisse à son mari seul les deux trônes; en l'absence de la reine, il lui faut bien présider à la table des dames, et parmi tant de beautés, comment n'en distinguerait-il pas quelques-unes? Il distingua tout particulièrement la marquise de Monte-Hermoso, et, la royauté d'Espagne perdue, elle le suivit, ou plutôt le précéda à Paris. Napoléon, qui craignait toujours des intrigues politiques autour de son aîné, lui interdit le séjour de

1. II, 207.
2. II, 171.

Paris; Joseph usa de tours de collégien pour fausser la consigne : quand l'Empereur sut qu'il ne s'agissait que de rencontrer la marquise, il donna l'ordre à Savary de fermer les yeux.

Louis, malade, avait de la conduite; il a laissé pourtant des petits vers très tendres à l'intention de plusieurs petites amies. Inutile de revenir sur le carnaval de Westphalie, où Jérôme présidait avec un zèle inextinguible, malgré quelques chaudes alertes [1]. Les uns et les autres ils prolongeaient sous l'Empire les mœurs du Directoire.

Tout cela n'était pas dangereux, que pour eux. Ils avaient par ailleurs quelques qualités d'esprit; mais ils avaient tous une vanité enfantine. Napoléon les faisait rois, pour l'aider fraternellement au gouvernement de l'Europe conquise. Tout de suite ils ne se soucièrent guère que d'armoiries, de décorations et d'ordres de noblesse : Murat, à peine arrivé à Dusseldorf, porte « parti d'argent au lion léopardé de gueules armé, lampassé et couronné d'azur, qui est de Berg, — et de gueules au rais pommeté et fleuronné d'or de huit pièces percé d'argent, qui est de Clèves, — avec, brochant sur le parti, l'ancre double de grand amiral, de sable, chargée en cœur de l'écu, en bannière, d'Empire ».

Joseph, pour les armoiries de Naples, « s'arrête à un écu gironné irrégulièrement de quinze pièces en chacune desquelles se trouve figuré le blason réel ou supposé d'une des provinces du royaume, sans omettre la Sicile. Sur le tout, il impose l'écu d'Empire qu'il porte de gueules en brisure, comme fait la branche d'Anjou (Espagne, Sicile et Parme); il place ce petit écu sur le manteau et le somme de la couronne impériale. Les sirènes, portant, l'une une corne d'abondance et une ancre, l'autre une corne d'abondance et un gouvernail antique, demeurent les supports du grand écu posé sur le manteau royal bleu d'azur, à la bordure échiquetée d'argent et de gueules, aux couleurs des rois normands, fondateurs de la monarchie. La couronne qui le surmonte est d'une forme spéciale, les cinq diadèmes, reposant sur un cercle très bas, sont séparés par quatre pointes surmontées d'une petite

1. Voir, en particulier, VII, 451.

perle. » Et ces grands desseins exigèrent tant de correspondance et d'études — rien de délicat comme l'art héraldique, — que le règne napolitain de Joseph s'acheva sans qu'on eût abouti. Il alla continuer ses études à Madrid, mais il eut moins de loisir.

Avant même de quitter Paris pour prendre possession de son royaume de Hollande, Louis est surtout occupé de fonder un ordre de chancellerie : cela s'appellera l'ordre de l'Union; il compte là-dessus pour gagner tout de suite ses nouveaux sujets, et il s'irrite que Napoléon n'y attache pas la même importance [1].

Tous veulent être sacrés. Jérôme donna des soins particuliers à la confection de la voiture de son sacre; il l'emmena à Cassel; il n'eut pas le temps d'y monter. Aucun d'eux n'arriva à cette consécration suprême du souverain pouvoir; ils y mettaient d'ailleurs un peu plus que de la vanité, ils y voyaient aussi le signe d'une indépendance à laquelle tous ils tenaient.

La proie sur laquelle ils vivent, par la grâce de l'Empereur, est de taille à satisfaire les plus robustes appétits; non pas le leur cependant; ils se donnent pour sacrifiés et se disputent et se jalousent. Non pas entre frères pourtant, car leur accord est touchant, et Lucien lui-même, l'intéressante victime, est soutenu par eux tous, par la mère surtout, par Joseph aussi, et par tous les autres qui lui prêtent de l'argent quand il est dans l'embarras.

Mais s'ils s'entendent si bien, c'est contre la famille d'à côté, contre les Beauharnais, qui leur prennent une part de ce qui n'est dû qu'à eux. Or l'impératrice Joséphine est puissante par l'amour de Napoléon; Hortense est mariée à Louis et, avant le second mariage de l'Empereur, elle est la mère des héritiers destinés à l'Empire; mais le ménage ne s'arrange pas, et Louis rentre dans le clan.

Eugène a les plus belles qualités; elles ont gagné à sa cause M. Frédéric Masson, jusqu'à l'année 1814 exclusivement. Elles ont gagné d'abord l'amitié de l'Empereur. Eugène est vice-roi que les frères n'ont encore rien, Joseph ayant, paraît-il, refusé l'Italie. Il est marié à Auguste de Bavière, une des plus belles et des plus

1. Voir notamment III, 256, 258, 283, 322, 323.

nobles princesses de ce temps, une Wittelsbach : l'Empereur a aussi beaucoup d'amitié pour elle; c'est un couple charmant; on n'en peut dire autant d'aucun des autres. Et surtout Eugène est un lieutenant docile et appliqué, et un bon soldat, aussi bon que Murat; on le vit à la bataille de Raab, en 1809. L'héritage de l'Italie lui semble réservé.

Mais l'Empereur n'a pas de fils; il veut un héritier de sa pensée et de sa conquête. C'est le divorce. Alors les Bonapartes se jettent sur les Beauharnais avec une passion aveugle, sans voir en effet que le divorce va les ruiner au moins autant que les Beauharnais, puisqu'il est destiné à donner un fils à l'Empereur et que l'Empereur reprendra pour le fils ce qu'il a provisoirement abandonné aux frères. D'ailleurs la chute des Beauharnais ne fut pas absolue; Joséphine resta Impératrice, eut Navarre et la Malmaison; Hortense fut plus gâtée que jamais, et Eugène, s'il fut dépouillé de l'Italie, fut fidèle presque jusqu'au bout, bien plus longtemps que les frères. Quand même, le divorce fut célébré par le clan comme une victoire. Madame Mère annonce à Lucien, en même temps que la grande nouvelle, la séparation de Louis et d'Hortense : plus de Beauharnais : « N'est-ce point ici, écrit M. Masson, avec les mots nets et coupants de la vieille Corse affirmant le triomphe définitif de sa race, la conclusion logique de cette vendetta déclarée, depuis quatorze ans, entre Bonapartes et Beauharnais? Point de pitié affectée, point de sensiblerie jouée. — La bête est morte, c'est bien. A présent, qui osera disputer contre les enfants de Madame[1]? »

Pourtant le divorce est autre chose, dans cette grande histoire, qu'une vendetta corse.

Tout de suite le second mariage éloigna l'Empereur du clan et le roi de Rome fut autrement redoutable aux frères que des fils adoptifs.

Alors leur vanité et leur ambition s'exaspérèrent jusqu'à la trahison. L'Empereur veut leur reprendre leurs couronnes puisqu'ils sont infidèles et dangereux; il ne veut pas que l'Empire soit

1. IV, 505.

démembré. Ils le sentent mieux d'un jour à l'autre; ils s'accrochent à leurs trônes; ils font appel à l'étranger; ils trahissent. Les vassaux de Napoléon qui ne sont pas de sa famille, les rois de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg lui sont plus dévoués; Ferdinand VII rétabli à Madrid eût été sans doute moins dangereux que Joseph.

M. Frédéric Masson a instruit ce procès de trahison avec une singulière véhémence. Il les montre tous traîtres, plus ou moins, à travers leurs hypocrites protestations de dévouement. Jérôme n'a pas beaucoup le temps de poursuivre d'aussi noirs desseins; pourtant il aime à s'entourer d'Allemands; du moins il n'est pas établi qu'il ait entamé une négociation avec l'ennemi[1]. Louis, tout de suite indocile aux nécessités du blocus, est brisé aussitôt. Joseph en Espagne veut être un roi national; il compte sur ses protestations libérales pour gagner tous ses sujets; Joseph, c'est 1789; Napoléon, c'est 1793 : cette comparaison est suggestive, et elle entretient en effet autour de Joseph des dispositions sinon de conspiration, en tout cas de latente opposition, et cela peut être de conséquence fâcheuse dans le déclin de l'Empire. M. Masson déclare Joseph, avec Murat, responsable du désastre; c'est beaucoup dire et exagérer leur importance. Le désastre est venu d'ailleurs.

C'est Murat qui a poussé le plus loin la trahison, d'abord sans Caroline, ensuite avec son absolue complicité, quoique l'on ne voie pas bien comment elle passe à Naples du parti français au parti contraire[2]. Quoi qu'il en soit, le réquisitoire de l'historien est particulièrement poussé contre Murat. Dirons-nous qu'il est concluant? Non pas peut-être dans tous ses termes. Les documents sont saisissants, mais restent d'origine mystérieuse. Il faudrait entendre maintenant l'avocat de la défense, et connaître tout le dossier. La publication des *Papiers de Murat* apportera sans doute à la cause des textes précieux. Certes il est établi qu'après la retraite de Russie, Murat s'est mis d'accord avec l'Autriche, mais alors elle était encore en droit l'alliée de Napoléon ou se

1. Cf. VIII, 170.
2. Voir notamment VI, 321, 322.

tenait dans la neutralité; de même il est certain que Murat a pris militairement position du côté des ennemis en 1814. Mais auparavant comment concilier son système italique, fondement de sa trahison, avec ses ambitions sur la Pologne? Et comment croire que l'Autriche lui eût laissé faire l'unité italienne à son profit? Il y a peut-être dans le cas de Murat, au moins avant 1812, autant d'incohérence que de trahison. En tout cas, nous avons le sentiment que le jugement définitif doit être réservé.

Car il semble que M. Masson apporte en ce procès quelque passion, passion généreuse assurément, d'un patriotisme intransigeant, impitoyable, qui ne pardonne pas. Dès lors pour lui Eugène aussi est un traître, pour n'avoir pas rejoint tout de suite Augereau dans la région de Lyon, pour s'être maintenu autour de Mantoue après sa victoire du Mincio. Auguste elle-même, jusque-là si douce, adresse à l'Empereur une lettre bien sévère [1] : comme on voudrait connaître la source d'un document d'une pareille importance! Hortense est suspecte, elle a beaucoup d'amis parmi les royalistes. On n'en épargne point, et chacun a son tour. C'est la charge à fond de train sur toute la famille; il n'y a plus d'innocents : la charrette est pleine. Et cette péroraison qui veut emporter la conviction du lecteur, est lancée avec une extraordinaire vigueur de ton, qui est d'ailleurs dans tout cet ouvrage une des qualités maîtresses de l'historien.

On connaît son apostrophe célèbre, dans l'avant-propos du tome VII (novembre 1905) : « Ah! qu'il vienne donc enfin le libérateur! Que dans l'orgie parlementaire à quoi Circé préside, où les porcs, vautrés dans la fange de leurs lois se disputent, de leurs groins sanglants, les lambeaux pantelants de la chair divine, qu'on entende sonner comme un glas le pas du convive redouté! Que devant lui les portes trois fois verrouillées tombent et s'écroulent sous l'irrésistible poussée du vent du large; que, dans l'effarement et la fuite des pourceaux repus, il entre, qu'il aille droit à Circé, et, sans parler, d'un geste expiatoire et divin, qu'il plonge jusqu'à la garde sa courte épée dans la gorge de la Magicienne scélérate! »

1. IX, 301.

On dit que M. Frédéric Masson est un farouche bonapartiste : comment le serait-il? Il a dressé très haut sans doute la statue de Napoléon, et encore, par prétérition; mais Napoléon n'a plus d'héritier. Par contre il a renversé toutes les légendes sur lesquelles s'étaient élevés les Napoléonides; il a été aussi dur pour eux que pour la Magicienne scélérate. Nous offrirait-il la descendance de Louis? Elle n'est plus. — De Jérôme donc? Mais Jérôme n'apporte pas au choix du pays de grandes garanties de sagesse. Tous traîtres à la France! Tous, par l'impitoyable historien, cloués au pilori! Alors? Sans doute le bonapartisme de M. Masson consiste dans une vive passion du bien public et de la gloire de la France. Il voudrait un pouvoir personnel qui eût assez de génie, comme il y a un siècle, pour mettre la France au premier rang des nations et la grandir encore magnifiquement sans la laisser tomber ensuite sous le poids des coalitions ennemies.

Tout le monde sera d'accord avec lui pour souhaiter à la patrie un gouvernement qui la sauve et qui la glorifie [1].

Le système familial et le système dynastique.

En dehors de ces « petites histoires », comme dit modestement M. Frédéric Masson, qui sont pourtant inséparables de la « grande histoire », il est un point qui intéresse essentiellement la politique générale de l'Empire, c'est la question de sa succession, c'est-à-dire de sa durée, de son avenir, donc de son organisation définitive. L'ouvrage que nous étudions ici y apporte une contribution capitale, non pas pourtant que tous les éléments en soient décisifs.

On sait que cette question se posa dès le Consulat, lorsqu'en l'an X, Bonaparte eut reçu le droit de désigner son successeur. Joseph et Lucien commencèrent de se persuader qu'ils avaient des droits; parfaitement : les droits du sang; ils entraient de plein pied, avec une assurance étonnante, dans la mentalité monar-

1. Voir encore, dans l'introduction de *Napoléon et les femmes*, la forte définition de l'œuvre démocratique de Napoléon contre les privilèges du Tiers État retenant depuis 1789 tous les profits de la Révolution.

chique. Napoléon ne se hâta point de désigner son successeur, c'eût été dangereux; mais, sentant le besoin de quelque appui, en tout cas de donner satisfaction à l'opinion, il pensa trouver parmi ses frères les meilleurs lieutenants de son autorité : à qui eût-il pu s'adresser de préférence [1]?

Et c'est ainsi qu'il s'enferma de lui-même d'abord dans le clan. M. Masson soutient dans tout son ouvrage cette thèse que Napoléon fut dominé par l'idée du clan; nous verrons jusqu'où on peut le suivre à cet égard. Pour l'instant, constatons qu'il consulta d'abord Joseph sur l'affaire de la succession, parce que Joseph représentait la famille, et, par droit d'aînesse et d'affection aussi, tenait jusqu'à un certain point la place du père.

D'où l'on veut établir ici que Napoléon eut toujours le respect du clan, que c'est pourquoi il ménagea sans cesse Joseph, le chef du clan, cédant à ses volontés, même à ses caprices, Joseph n'ayant jamais voulu lui céder son droit d'aînesse, même pour une ou deux couronnes. C'est le fond de l'ouvrage, le trait de caractère dont M. Masson a marqué Napoléon. Nous ne l'acceptons pas sans beaucoup de réserves.

En 1810, au lendemain des décrets impériaux qui enlèvent à Joseph toute la substance de son pouvoir royal en Espagne, M. Masson écrit : « Par une expérience de dix années, Miot connaît ce pouvoir incompréhensible, cette sorte de fascination que Joseph exerce sur son cadet; il sait que chaque fois qu'ils se sont trouvés en désaccord et qu'une entrevue a eu lieu, l'Empereur a cédé.... » Et encore, après une entrevue à Rambouillet, « sans témoins » : « Comme à l'ordinaire Napoléon cède devant son frère, et dès le lendemain les résultats apparaissent.... Cette fois encore, Napoléon est la victime de l'esprit de famille, de l'esprit corse, du droit d'aînesse.... Le vrai est que, mis en face de son frère, il se subordonne.... La cause de cette faiblesse, elle est dans son sang et sa chair, dans son atavisme et son éducation, et c'est la supériorité que donne à Joseph le fait qu'il est le premier-né de Charles Bonaparte et de Lætitia Ramolino [2]. » Nous croyons

1. Cf. I, 350, 382; — II, 367.
2. IV, 278, 279; — VI, 334, 336, 347, 348.

que tout cela est exagéré, et qu'en vérité Napoléon n'a jamais eu pour son aîné que des égards fraternels.

Il l'envoya à Naples quand il lui plut, et il ne se gêna pas pour lui adresser, sur sa manière de gouverner, des réprimandes très sévères; on les connaît. Il l'envoya de Naples à Madrid quand cela convint à sa politique. Il lui retira toute autorité sans ménagement par la constitution des grands gouvernements militaires; il ne se soucia en aucune manière de ses plaintes et de ses menaces, et, s'il le laissa en Espagne après la naissance du roi de Rome, c'est parce qu'il attendait les résultats de la campagne de Russie pour prendre d'autres mesures. Jamais, sur des points essentiels, il ne fit fléchir devant ce prétendu droit d'ainesse son autorité impériale, et il n'eut pour l'idée du clan que le respect qui s'accordait avec sa politique.

De même, comment admettre des formules comme celles-ci, à propos de la querelle de Napoléon et de Lucien : « La lutte ici a de la grandeur, et les deux athlètes sont de taille. De fait, malgré ses couronnes, ses trésors, ses armées, c'est Napoléon qui est vaincu et c'est Lucien qui a pris le beau rôle. Rien ne l'a ébranlé, rien ne l'a modifié, et seul, dressant le front contre le maître du Tonnerre, il a mis en échec celui qui fait trembler l'Europe [1]. » Tout cela parce que Lucien a gardé Mme Jouberthou! Comme il arrive souvent, M. Frédéric Masson, pris par son sujet, a trop appuyé sur sa thèse.

Mais il faut serrer cette discussion puisque par là son ouvrage se rattache à la politique générale. Déjà dès le début de l'Empire, Napoléon avait hésité entre l'idée corse de la famille et l'idée romaine de l'adoption : ce fut à propos de l'adoption d'Eugène ou des fils de Louis. Joseph, refusant, paraît-il, la couronne d'Italie, Eugène y fut nommé vice-roi; cela marquait encore de l'instabilité. On sait les désordres de la succession dans l'empire romain aussi bien que dans l'empire d'Alexandre. C'est la rançon des empires d'exciter mille convoitises et de n'en satisfaire qu'une.

Puis les frères se mirent à la disposition de l'Empereur : Joseph

1. VI, 6.

à Naples, Louis en Hollande, Murat dans le grand-duché de Berg. L'Empire s'adapta alors au système familial. En 1806, le Grand Empire est fait, déclare M. Masson. Non pas : en 1806, le Saint-Empire est détruit et, provisoirement, l'Empereur en fait administrer les morceaux par ses frères : de qui eût-il attendu plus de dévouement, dans la vanité ou l'ambition satisfaite?

Retenu par sa thèse, M. Masson s'y attache et ne conçoit le Grand Empire que dans les cadres de la famille. Il s'arrête à la loi de famille du 31 mars 1806, et il y voit « l'expression la moins enveloppée et la plus précise que Napoléon ait donnée du Grand Empire et des liens qu'il a prétendu établir du chef aux membres, institution féodale à bien des égards, mais surtout institution familiale, ayant pour loi suprême un statut de famille... où tient tout l'esprit du système ». Et plus loin : « C'est l'idée corse qui domine tout ce système, qui lui fournit son organisme, lui prête ses formules et lui impose ses lois [1]. » Même, en 1810, M. Masson comparera les généraux d'Espagne, chargés de tous les pouvoirs dans leurs gouvernements militaires, aux grands vassaux de la royauté capétienne : que de réserves à y faire!

Quoi qu'il en soit, les rois frères durent ajouter à leur nom celui de l'Empereur, Joseph-Napoléon, Louis-Napoléon, Jérôme-Napoléon, même Joachim-Napoléon : « C'était à la fois la marque d'origine des nouvelles dynasties, le trait d'union du système, la preuve de vassalité [2]. » Il est impossible d'y voir une conquête de la Famille; c'est un emploi de la Famille aux fins de l'Empire. Car Napoléon, à Naples, à Madrid, à Cassel, a fait de la Famille ce qu'il a voulu, et pour le temps qu'il a voulu. Il s'est servi du clan plus qu'il ne l'a servi. Il l'a tenu au service de l'Empire, non sans peine, mais efficacement; et quand il le jugea à propos il le rejeta du service.

Par suite des difficultés rencontrées et de hautes nécessités politiques, et non pas certes pour faire plaisir à la Famille en brisant ses rivaux, les Beauharnais, Napoléon répudia Joséphine, *invitus*

1. T. III, 192-195.
2. IV, 381.

invitam. Le tome IV a par le divorce une très forte unité; au point de vue où nous sommes, c'est le nœud de l'ouvrage.

M. Masson voit dans le mariage autrichien une rupture avec l'esprit révolutionnaire dont Napoléon s'était inspiré jusque-là et une réaction vers la politique conservatrice, une concession à l'ancien régime. C'est la même erreur que chez Albert Sorel [1], quand il écrit : « Il croyait parvenir à ses fins en s'engageant sur les anciennes routes royales; il s'entravait tout simplement dans les ornières de la vieille Europe. Il se ravale désormais au niveau du vulgaire des souverains et devient un monarque comme les autres. » M. Masson, à son tour, y voit « une tentative pour réconcilier la Révolution avec l'ancien régime en sa représentation la plus authentique et la mieux qualifiée ». Il observe d'ailleurs en même temps que Napoléon demeure en Europe, « malgré lui-même, l'incarnation de la Révolution ». Pourquoi « malgré lui-même »? Quelques pages plus loin, à propos de la nomination de la duchesse de Montebello et de M. de Beauharnais aux deux grandes places de la Maison de l'Impératrice, nous lisons : « Il prétend s'affirmer comme l'homme de la Révolution et établir qu'il ne capitule point avec la Coalition, qu'il ne renie point le passé, qu'il n'abandonne aucune conquête, qu'il ne se relâche sur aucun avantage[2]. » Lisons encore au tome XI, à la date de 1815 : « Ainsi tous les principes que la Révolution avait proclamés, Souveraineté du Peuple et Indépendance nationale, sont compromis s'il tombe, sauvés s'il triomphe. La doctrine de la Sainte-Alliance est ici exprimée intégralement; l'oppression des peuples dépend de la victoire ou de la défaite de Napoléon. » Assurément. Il ne faut pas hésiter en ce jugement : Napoléon fut et resta l'homme de la Révolution, et son Waterloo fut aussi le Waterloo des nations, et en menant aujourd'hui la grande guerre pour l'indépendance des nations, nous le continuons, nous le vengeons.

En vérité, le second mariage de Napoléon, c'est la faillite du système familial, c'est le changement du système, par une suite de la conception nouvelle que Napoléon se fait de l'Empire, aussi par

1. Voir *L'Europe et la Révolution française*, VII-415.
2. *Napoléon et sa famille*, V, 8, 15.

l'universelle « trahison » de la Famille[1]. C'est l'achèvement de l'Empire en la forme classique, latine, romaine, c'est-à-dire napoléonienne. M. Masson en a fait la démonstration avec une force décisive : c'est sa contribution la plus importante à l'histoire générale de l'Empire.

Les royautés nationales sont condamnées. On oppose ici avec quelque raison la doctrine romaine de l'Empire à celle des nationalités[2]. Cependant il faut remarquer que dans l'Empire romain vivaient et se développaient des nations très originales, comme la Gallia et la province d'Afrique : l'Empire romain fut un éducateur de nations, comme celui de Napoléon. De même il n'est pas exact que Napoléon ait voulu imposer le « type français » d'organisation politique et administrative « à des nationalités constituées par dix siècles d'histoire... [3] ». Ni l'Italie ni l'Allemagne n'étaient des nationalités constituées, et nul plus que lui n'a justement contribué à les constituer.

Tout de même, les prétentions des frères et les tendances nationales nouvelles risquaient de démembrer l'Empire. Toutes résistances furent écrasées par le berceau du roi de Rome. Napoléon va reprendre pour son fils les couronnes de ses frères. Pourtant, à la date de 1812, la lutte alors particulièrement vive avec Jérôme et avec Joseph, M. Masson écrit : « Le système familial auquel nul ne croit encore, hormis les frères de Napoléon, et que sembleraient, aux yeux mêmes de celui qui l'inventa, avoir définitivement condamné ces deux dernières expériences, vaut le système dynastique que la seule poussée d'un Malet a ébranlé jusque dans ses bases. Pourtant, à l'un et à l'autre, l'Empereur va encore accrocher sa fortune et celle de la France, tant est puissant chez lui, qu'on imaginerait supérieur à toute faiblesse humaine, cet esprit de famille dont l'amour paternel dynastique n'est qu'une application et qui tient à sa chair du fait de son atavisme et de son éducation corses[4]. » Pourquoi ces contradictions? Pourquoi tenter de con-

1. Cf. VI, 11, 217, 219.
2. V, 240, 241.
3. IV, 57.
4. VII, 502.

cilier en lui les deux systèmes familial et dynastique dont on avait montré auparavant, avec une si grande vigueur, l'irréductible et décisive opposition?

A partir du mariage autrichien, à partir de la naissance de son fils, Napoléon est tout entier dans le système dynastique : tout dès lors en sa pensée est pour le Roi de Rome, c'est-à-dire pour l'unité et l'achèvement de l'Empire. Dès lors tous « les trônes sont en péril ». Menacés ils tentent de se maintenir; ils cèdent pourtant aux ultimatums de l'Empereur, et leur situation reste en suspens jusqu'aux décisions de la guerre suprême.

La victoire de Russie eût tout résolu, et le couronnement de Rome, annoncé par le sénatus-consulte du 17 février 1810, eût achevé, dans la dixième année du règne, l'œuvre inaugurée à Notre-Dame, définissant, aux yeux du monde, la formule qui depuis dix ans se remplissait de tout son sens historique : Napoléon Empereur, Organisateur des Nations selon les lois démocratiques, dans l'unité romaine, cadre de la paix et de la prospérité universelle.

Elle ne se réalisa point selon son rêve; elle ne se dégagea point tout à fait des oppositions monarchiques, ni des résistances nationales, ni même des liens de la Famille. Elle y demeura enveloppée comme dans une gangue de matière rebelle. Il y manqua le dernier coup de ciseau, l'éclair de la victoire dernière qui eût achevé l'édifice magnifique.... Mais les Empires ne s'achèvent jamais. C'est la rançon de leur gloire.

Le Napoléon de M. Frédéric Masson.

Après cette contribution capitale à la connaissance du régime impérial, quelle contribution avons-nous ici à la connaissance de Napoléon lui-même, de sa politique et de son rôle personnel?

M. Masson s'est peu aventuré sur le terrain de la politique générale. Il s'en défend à juste titre. Cependant il y a consacré l'introduction de son tome VIII : sur quoi il y aurait beaucoup à dire si c'était autre chose qu'une introduction. Notons seulement quelques formules. Le règne de Napoléon ne serait qu'un épisode

de la lutte séculaire, éternelle, entre la France et l'Angleterre, lutte où la politique de la France a toujours été d'une aveugle mobilité, celle de l'Angleterre y faisant contraste par son inflexible rigidité. L'Angleterre s'acharna donc contre Napoléon, le plus grand danger qu'elle eût jamais couru : Napoléon fut vaincu, dès lors la France ne fut plus qu'une vassale de l'Angleterre, « une servante à souhait » ; c'est pour elle qu'elle fit la guerre de Crimée, c'est pour elle qu'elle fit abolir la course, qui avait fait tant de mal aux marchands anglais.

Et M. Masson n'augure rien de bon, à cette date de novembre 1906, de l'entente cordiale qui vient de se nouer entre la France et l'Angleterre. « La France qui, comme sous un vent de folie, court à la banqueroute nécessaire, se jette aujourd'hui, à la suite d'intrigues qu'on voudrait croire désintéressées, dans une entente anglaise qui déjà a failli lui rapporter la guerre avec l'Allemagne et dont la terminaison pourra être sa destruction comme nation.... L'enjeu n'est plus Sébastopol, c'est la France même. Que le territoire français soit envahi et partagé, l'Angleterre s'en soucie autant que des Français tués à l'Alma, à Inkermann et à Malakoff, pourvu qu'elle anéantisse la flotte allemande comme elle fit de la flotte russe; mais, si c'était payer chèrement l'amitié anglaise des deux cent mille morts de la guerre d'Orient, ce sera la payer plus chèrement encore de notre disparition comme nation. C'est là ce qui se prépare.... Le rôle de l'Autriche en 1805 et en 1809, de la Prusse en 1806, de l'Espagne en 1808, de la Russie même en 1812, n'a rien qui soit tentant : c'est celui que l'Angleterre distribue à la France. Il est ingrat. D'autant que l'Angleterre peut difficilement se flatter de grouper contre l'Allemagne une coalition telle que contre la France. »

Plus loin, à propos de la récente alliance anglo-japonaise, M. Masson voit venir du fond de l'Orient une nouvelle invasion mongolique. « Avant vingt ans, la Chine sera militarisée par le Japon. Qu'une vague humaine partie des bords du Pacifique vienne s'abattre sur la Russie; qu'elle franchisse l'obstacle ou l'entraîne pour s'en faire un bélier, comme les eaux débordées avec les poutres des digues renversées; qu'elle se heurte alors à l'Allemagne, qui

peut dire l'issue d'une telle bataille? Attila succomba dans les plaines Catalauniques, mais par quel hasard et devant quelle union! A présent, pour lui fournir des espions et des armes, il y trouverait des Anglais[1]. »

Ce n'est pas un flot de barbarie mongolique qui est venu depuis se briser dans les Champs Catalauniques; mais Attila n'y a pas trouvé le concours de l'Angleterre. M. Masson ne pardonnait pas à l'Angleterre d'avoir vaincu Napoléon; il lui pardonnera lorsqu'elle nous aura aidés à écraser le Kaiser.

On retrouverait en ces propos la doctrine historique de Sorel : l'Angleterre responsable de la continuité de la guerre contre la Révolution et l'Empire, acharnée à nous reprendre la Belgique, à entraver le légitime essor de la France ; donc Napoléon en état de légitime défense, obligé de conquérir le continent pour désarmer l'Angleterre, prolongeant quinze ans la résistance contre l'Europe en armes[2].

Cette conception n'est pas exacte; elle ne rend pas justice à l'Empereur. Elle le diminue; elle l'efface dans la ligne des généraux républicains, quelques-uns plus heureux que lui, qui avaient donné le Rhin à la France, et dans la tradition des ministres et des rois d'autrefois. Napoléon a une autre grandeur, une grandeur unique. Il eut une autre ambition que de défendre les frontières de la France et de vaincre l'Angleterre. Il est le Conquérant, l'Empereur.

Mais ce n'est pas l'endroit de dresser cette magnifique statue romaine. Il nous faut revenir, comme M. Masson, à la famille.

Devant sa famille, Napoléon a la même tenue que devant l'Europe. Il défend la France, l'Empire contre le clan comme contre la coalition des rois. « L'Esprit de clan, s'il eût dominé en Napoléon, eût amené la conquête de la France par les Corses, l'occupation par eux de toutes les places d'importance.... A la vérité il a livré la Corse à son clan, mais contre lui il a défendu la France. Et c'est là, à dire vrai, ce que beaucoup de Corses ne lui ont pas encore pardonné[3]. »

1. VIII, p. XXIX-XXXIV.
2. XI, 184.
3. I, 33.

Battu par l'Europe, il est dupé, bafoué, trahi par le clan; il est « joué » par Joseph à propos de la couronne d'Italie et en beaucoup d'autres circonstances, « dupé » par Eugène lui-même, « capté » par Murat, « sans soupçonner un instant que ce n'est plus par lui seulement qu'il est pris pour dupe, mais par les autres, — tous les autres [1] ». C'est la trame, le *leitmotiv* de tout l'ouvrage.

Et le clan entraîne Napoléon à la ruine, contribuant autant que l'Europe des rois, selon M. Masson, à la chute de l'Empire : ce qui comporterait, selon nous, une forte part d'exagération. Joseph et Jérôme y sont donnés pour « les artisans de la ruine nationale ». Mais surtout ce sont Joseph et Murat « les auteurs du désastre », — ce qui est leur faire beaucoup d'honneur, — Joseph pour n'avoir pas voulu abandonner l'Espagne à temps, Murat pour n'avoir pas soutenu Eugène en 1814 en marchant avec lui sur Vienne, Eugène coupable d'ailleurs aussi pour n'avoir pas rejoint Augereau vers Lyon afin de couper les communications des alliés entrés en France.

Par endroits, si l'on pouvait faire abstraction de tout ce qu'on sait, et si l'on cherchait à se faire une idée de ce que serait Napoléon d'après les seuls livres de M. Frédéric Masson, on aurait l'impression d'un brave homme affligé d'une incurable faiblesse à l'égard des siens, d'une benoîte victime confite dans l'esprit de famille.

Non, ce n'est pas Napoléon, et surtout ce n'est pas ainsi que M. Masson l'imagine. Napoléon est partout dans ce grand ouvrage, mais implicitement, dans le lointain, si bien que par moments on se prendrait à souhaiter que ce fût intitulé « La Famille de Napoléon ». Ce serait une erreur d'interprétation; c'est bien « Napoléon et sa famille » qu'il faut dire, c'est-à-dire la Famille dans ses rapports avec Napoléon, assiégeant et renversant l'Empereur et l'Empire.

Il est là, comme un géant déjà légendaire, si grand parmi les viles prétentions et les basses vanités profiteuses de son génie,

1. III, 18; — IX, 141, 243, 298.

d'autant plus grand que ses adversaires sont plus petits, des pygmées quoiqu'ils lui fassent quelque mal.

Certes, il a ses défauts humains, quoiqu'il soit ici traité sans sévérité. Il s'enrichit en proportion de ses frères; il donna quelques coups de canif dans son contrat de mariage, et Joséphine eut de jolies rivales; il ne fut pas dépourvu d'ambition. Ce serait pourtant lui faire injure que de comparer son génie, ne fût-ce qu'un instant, à la médiocrité des autres.

Il est là, au fond du tableau, comme en un sanctuaire distant, enveloppé de l'auréole de sa grandeur. M. Masson l'a voulu sans doute ainsi, le faisant ainsi plus merveilleux et plus génial. Il est le héros accompli, une sorte de demi-dieu autour de qui, invariablement bon et patient, s'agitent les petites passions familiales; le vainqueur vigoureux qui a voulu la France unie pour la faire ainsi immensément glorieuse : « Gérant du patrimoine national, il croit qu'il n'en doit pas laisser périr la plus petite part. Il estime que la gloire du passé, représentée par des noms illustres, est nécessaire à la splendeur de l'avenir et que, pour faire une France digne des destinées qu'il lui prépare, ce n'est pas trop de tous ses enfants [1] »; — le héros mystique devant qui l'historien se plaît à exalter sa foi dans la patrie, pour lui le héros essentiel de notre histoire, le héros de la Révolution, le héros de la France.

C'est lui sans doute qui aura raison dans le recul des temps, si nécessaire à la vérité historique. On dirait que déjà les événements de la guerre actuelle grandissent encore le nom de Napoléon, le prophète des nationalités nouvelles, le Kaiser, en repoussoir, ayant pensé ramener l'Europe dans les voies de la barbarie.

ÉDOUARD DRIAULT.

1. I, 331.

LES DERNIERS HISTORIENS DE 1815[1]

A PROPOS DES « ÉNIGMES DE WATERLOO »

DE M. E. LENIENT

Le plan de campagne. — La campagne de 1815 s'est terminée par un désastre pour l'armée française qui en quatre jours a été complètement désorganisée; cependant tous les écrivains militaires de quelque valeur se sont trouvés d'accord pour admirer le plan de campagne de Napoléon; ils diffèrent les uns des autres par leurs appréciations des causes de la défaite, les uns les trouvant dans les erreurs qu'a commises Napoléon lui-même en cherchant à réaliser ses projets, les autres les attribuant aux fautes de ses lieutenants; mais tous ont reconnu que pour ce qui concerne le choix du point d'attaque aussi bien que la zone de concentration de l'armée, Napoléon n'a jamais fait rien de plus remarquable.

M. Lenient est d'un tout autre avis; pour lui le plan de l'Empereur est pitoyable et n'offrait aucune chance de réussite, tandis qu'en opérant autrement il pouvait débuter par un succès décisif. Pour M. Lenient il fallait non pas déboucher par Charleroi, mais foncer sur Wellington par Mons. Or nous croyons que rien n'est plus faux qu'une pareille proposition; il n'est pas difficile de dire ce qui serait arrivé, si Napoléon avait cherché à la réaliser. Wellington aurait refusé la bataille immédiate et se serait concentré en se retirant dans la direction de Bruxelles; en même temps, Blücher serait venu le rejoindre, soit par la route de Namur, à Nivelles, soit par Gembloux et Wavre, suivant les circonstances. Dans tous les cas, Napoléon aurait trouvé les deux armées réunies pour la bataille décisive. En disant que l'itinéraire de Blücher dépendait des circonstances, je veux dire qu'il aurait varié en raison de l'avancement de la concentration de l'armée prussienne au moment où le projet de Napoléon aurait été dévoilé. Or, il faut

remarquer qu'un des grands avantages du débouché par Charleroi était d'amener Napoléon à concentrer préalablement ses forces entre Sambre et Meuse sur le centre de son dispositif initial, c'est-à-dire en ramenant ses deux ailes sur le centre, ce qui rendait la concentration beaucoup plus rapide que s'il avait fallu l'effectuer sur une aile. Par suite de cet avantage, Napoléon a pu, en grande partie, dissimuler les mouvements de ses corps d'armée. Il en eût été tout autrement, si la concentration avait dû avoir lieu entre la Sambre et l'Escaut. Blücher en aurait été certainement prévenu avant qu'elle ne fût terminée, et il aurait en même temps commencé la sienne, en appelant à lui Bulow, soit sur Sombreffe, soit sur Gembloux.

Dans ces conditions il aurait mis le gros de ses forces en mouvement dès que Napoléon se serait montré à Mons et le surlendemain au plus tard il pouvait joindre Wellington au sud de Bruxelles. Dans le cas où sa concentration eût été moins avancée il aurait obtenu le même résultat à peu près en marchant par Gembloux et Wavre. Napoléon ne pouvait rien faire pour empêcher la jonction des deux armées alliées, et l'on peut dire que de tous les plans qu'il pouvait imaginer il n'en est pas qui dût le conduire plus sûrement à un désastre que le débouché par Mons. Le résultat eût été à peu près le même s'il avait voulu prendre l'offensive par la Meuse dans la direction de Namur. On dira peut-être qu'il avait un peu plus de chance pour lui, parce que Blücher était pressé de combattre et Wellington plus lent à se mouvoir. Mais quelle que fût l'ardeur du feld-maréchal prussien, il n'était pas dépourvu de prudence ; il en a donné de nombreuses preuves en 1813. Or, s'il a accepté la bataille de Ligny en s'exposant à une défaite complète, cela tient à ce que Napoléon, débouchant par Charleroi, menaçait l'armée prussienne sur la droite, c'est-à-dire du côté où elle se soudait à l'armée anglaise, où, par conséquent, elle pouvait espérer en être rapidement secourue.

Il en eût été autrement si Napoléon avait attaqué sa gauche ou son centre. Dans ces conditions, ne pouvant espérer un appui immédiat de l'armée anglaise, Blücher aurait évité la bataille ; il

se serait retiré par Gembloux et Wavre, allant au-devant de Wellington, et les deux armées auraient été réunies comme dans le cas du débouché par Mons. Ce résultat était inévitable dès que Napoléon attaquait une des extrémités du front des armées alliées; il ne pouvait obtenir la victoire qu'à la condition de combattre ces armées séparément, et il ne pouvait y arriver qu'en commençant par les disjoindre. Voilà une vérité de simple bon sens que Napoléon a merveilleusement comprise et, comme je l'ai dit dans mon premier ouvrage[1], il avait des principes si bien établis qu'il a dû y arriver presque automatiquement; pour qui connaît le passé et l'a compris, il ne pouvait pas former d'autre projet. Aussi je ne crains pas de répéter que le choix du point d'attaque et la concentration de l'armée sont absolument dignes d'admiration. C'est l'avis de Jomini, de Charras, de Thiers, de Houssaye. M. Lenient est d'un avis opposé, tant pis pour lui; cela suffit à prouver qu'il est dépourvu de sens stratégique, c'est d'ailleurs ce qui ressort de l'ensemble de son ouvrage; car je suis d'avis que sur presque tous les points son argumentation porte complètement à faux. Je ne me propose pas d'en entreprendre la réfutation complète, je voudrais seulement m'attacher à quelques parties par trop choquantes.

Après avoir osé soutenir que le plan de Napoléon consistant à déboucher sur Charleroi était complètement absurde, il conteste qu'il y ait le moindre rapport entre le projet de 1815 et celui par lequel Bonaparte a inauguré la campagne d'Italie de 1796. Sur ce point encore il a complètement tort. Sans doute si l'on entre dans le détail des opérations, l'analogie n'est pas complète; on ne trouverait pas deux opérations militaires qui se ressemblent par tous les points; elles diffèrent toujours les unes des autres par les effectifs, la nature des terrains plus ou moins accidentés et les procédés que celui qui est attaqué emploie pour riposter à son adversaire. Mais si l'on s'en tient au principe même des opérations, et au but essentiel que Napoléon veut atteindre, il est manifeste que ses projets en 1815 et en 1796 sont absolument iden-

1. *La critique de la Campagne de 1815*, p. 225.

tiques. En 1815 il voulait opérer contre les Anglais et les Prussiens comme en 1796 il avait opéré contre les Autrichiens et les Piémontais; son premier but était de les séparer pour essayer ensuite de les battre l'un après l'autre. Ni dans un cas ni dans un autre il ne cherche à porter son armée dans un vide qui n'existait pas, mais à rompre l'ensemble du front sur un point bien choisi, de manière à s'attacher d'abord à l'une des deux armées en contenant l'autre. Il n'est pas nécessaire pour cela de se créer une large zone de manœuvre, c'est là une expression vide de sens qui ne correspond à aucune réalité; il suffit, une fois la rupture obtenue, d'attaquer un des deux adversaires sans perdre de temps, de manière à ne pas les avoir tous les deux simultanément sur les bras.

Après avoir affirmé que la conception initiale de Napoléon consistant à déboucher par Charleroi pour séparer les armées anglaises et prussiennes n'avait pas le sens commun, M. Lenient me prend directement à partie et se propose de réfuter les conclusions que j'ai présentées sur ces événements. Admettant que j'ai voulu exposer qu'il importait pour Napoléon de se ménager une zone de manœuvre stratégique, il prétend que c'eût été lui imposer un problème insoluble, parce que des Quatre-Bras à Sombreffe il n'y a que 12 kilomètres, tandis qu'il en aurait fallu 40 ou 50 pour avoir une certaine liberté de manœuvre.

Mais d'abord, je n'ai jamais rien voulu dire de semblable. Napoléon n'avait pas à exécuter de manœuvre de grande envergure; dès le premier jour il était au contact des armées ennemies; s'il parvenait à les séparer, il n'avait qu'à se jeter sur l'une d'elles en contenant l'autre, et pour juger des difficultés qu'il aurait trouvées, il ne suffit pas de dire qu'elles n'étaient séparées que de 12 kilomètres, car la distance qui existait entre elles était en réalité bien plus considérable. Le 16, le gros de l'armée prussienne a pu être réuni à Ligny vers midi, mais dans la matinée le gros des Anglais était encore à 30 et 40 kilomètres du champ de bataille; il n'était pas besoin de les immobiliser, mais seulement de contenir leurs corps les plus rapprochés; il n'y en avait aux Quatre-Bras qu'une faible fraction. La plupart

des critiques compétents, Thiers comme Charras, Jomini, comme Houssaye n'ont pas hésité à reconnaître le caractère commun de la première et de la dernière campagne de Napoléon, et ce ne sont sûrement pas les objections de M. Lenient qui pourraient détruire la justesse évidente de leurs appréciations. Mais alors on est à se demander pourquoi de ces deux campagnes dont la conception générale repose sur les mêmes principes, l'une a produit les plus brillants succès tandis que l'autre a conduit Napoléon à une catastrophe. Il n'est pas difficile de répondre à une pareille question.

D'abord il faut remarquer, ainsi que je l'ai fait souvent observer[1], que les résultats d'une campagne ne sont pas seulement contenus dans les projets d'ensemble des partis opposés, mais encore et surtout dans les dispositions journalières auxquelles les chefs sont conduits dans le développement des opérations. Je dirai de plus qu'alors même que les mesures de chaque jour seraient aussi irréprochables que la conception initiale, ce n'est pas encore une raison absolument suffisante pour être conduit à la victoire d'une manière certaine; c'est là encore une considération que j'ai déjà présentée; il n'y a pas de formule qui conduise forcément au succès, car on est toujours à deux de jeu, et l'adversaire peut lui-même répondre à des manœuvres judicieuses par une riposte appropriée. Ce qui s'est passé en septembre 1914 en montre un exemple saisissant : au moment où les Allemands croyaient compléter leur foudroyante offensive par une nouvelle victoire, ils ont été arrêtés net et vigoureusement refoulés par les heureuses dispositions du généralissime français. Croit-on qu'il en eût été de même si l'armée française eût été dirigée par un Soubise ou un Freycinet?

En cherchant maintenant à appliquer ces considérations générales à l'explication des résultats opposés des deux campagnes de 1796 et de 1815, je dirai :

1° qu'en 1815 la supériorité numérique des adversaires de Napoléon était beaucoup plus grande qu'en 1796, et que pour cette

1. Voir notamment l'*Invasion* du 7 au 12 août 1870, p. 147 (Librairie Chapelot).

raison, aucune erreur ne lui était permise parce qu'il ne trouverait pas le temps de la réparer :

2° qu'après avoir à peu près séparé ses deux adversaires, dans la journée du 15 juin, au lieu de frapper sur l'un d'eux à coups redoublés comme en 1796, Napoléon a perdu toute la matinée du 16 juin et que de plus il a pris de telles dispositions que 30 000 hommes sont restés inactifs pendant la bataille.

3° qu'après la bataille de Ligny ses adversaires au lieu d'exécuter une retraite excentrique comme en 1796 n'ont eu d'autre but que de se réunir. C'est là la riposte appropriée qui a amené la bataille de Waterloo.

On peut donc dire, en somme, que Napoléon n'a pas en 1815 montré la même clairvoyance ni la même activité qu'en 1796, tandis que ses adversaires ont déployé autant de sagacité que d'énergie, et c'est pour cela que ses manœuvres ont été frappées d'impuissance dans le second cas, tandis qu'elles lui avaient procuré les plus beaux triomphes dans le premier.

Mais il n'en reste pas moins évident que dans les deux cas, la conception de la manœuvre initiale était la même. Il s'agit toujours de débuter par une rupture stratégique. Mais, pour M. Lenient, une pareille manœuvre n'a pas de sens ; il ne veut pas en entendre parler pas plus que de positions centrales et de lignes intérieures. Cela prouve qu'il n'a rien compris au caractère essentiel de la stratégie napoléonienne, car ce n'est pas seulement en 1796 qu'après avoir débuté par la rupture du front de l'ennemi, Napoléon poursuit ses succès en utilisant les lignes intérieures. Quoi qu'en dise M. Lenient, c'est bien là le fond des premières opérations de la campagne de 1809 et aussi de la campagne de 1814.

En 1809, la bataille d'Abensberg a pour résultat de rompre le front de l'armée autrichienne ; le lendemain, Napoléon pousse sur Landshut la fraction qu'il a devant lui tandis que Davout observe et contient le reste. Seulement, Napoléon se trompe sur la distribution des forces autrichiennes ; il croit que c'est la partie principale qui est devant lui, alors qu'elle est devant Davout. Renseigné par ce dernier, comme il est maître des lignes intérieures, il ramène

une partie de ses forces sur sa gauche et, dès qu'il a joint Davout, livre la bataille d'Eckmühl.

En 1814, au moment où Blücher s'avance par la Marne avec des corps mal liés ensemble, Napoléon, qui s'est rendu compte de leur désunion, tombe sur le centre à Champaubert, de manière à les disjoindre complètement ; ce résultat obtenu, il laisse Marmont pour observer et contenir Blücher, tandis qu'il va battre Sacken à Montmirail et Yorck à Château-Thierry ; ensuite, il ramène une partie de ses forces sur Marmont qui a dû reculer devant Blücher, et complète ces brillantes opérations par la victoire de Vauchamp. C'est comme en 1809 l'emploi des lignes intérieures après la rupture. Cela crèverait les yeux d'un aveugle, mais M. Lenient n'y comprend rien. Autrement, il se rendrait compte que c'est encore la même chose que Napoléon voulait faire en 1815, et qu'il ne pouvait réussir qu'en commençant à tomber à Charleroi sur le point de jonction des armées anglaise et prussienne. De toute autre manière, il était sûr d'aller à la défaite.

Sans doute il a échoué tout de même, malgré les avantages de son plan, mais il avait quelques chances pour lui. En tout cas c'était le seul qui fût capable de le conduire à la victoire parce que c'était le seul qui pouvait lui permettre de combattre ses deux adversaires l'un après l'autre ; et ce n'est qu'à cette condition qu'il pouvait vaincre malgré son infériorité numérique. Mais pour réussir il ne suffisait pas d'imaginer la combinaison la plus juste, il fallait encore que ses adversaires se prêtassent à ses desseins. Il est bien certain que si, en se voyant attaqués avant d'être concentrés, ils prenaient le parti d'ajourner la bataille jusqu'à ce qu'ils soient réunis, Napoléon ne pouvait rien contre eux. Il ne pouvait donc les battre que s'ils commettaient la faute d'accepter la bataille sans être en mesure d'y faire concourir toutes leurs forces. Or c'est justement ce qu'ils devaient faire. La journée du 15 juin s'était en somme fort bien passée pour Napoléon. M. Lenient lui reproche de ne pas avoir cherché à encercler le corps prussien de Ziethen ; il est certain qu'il n'en a jamais eu l'idée, et nous croyons que s'il avait essayé, il n'aurait pas réussi, car le corps de Ziethen ne se serait jamais engagé à fond. Sa mission

était de se retirer en couvrant la concentration du gros de l'armée prussienne et il pouvait la remplir sans faire de grosses pertes.

On a beaucoup discuté sur la question de savoir si Napoléon avait prescrit à Ney et à Grouchy d'aller le jour même, l'un aux Quatre-Bras et l'autre à Sombreffe. Nous croyons que d'après les vues de l'Empereur, ils ne devaient atteindre ces deux points que le lendemain; nous ne reviendrons pas sur les discussions que nous avons déjà présentées à ce sujet. Dans le fait, Ney et Grouchy sont restés en deçà; Ney n'a été que jusqu'à Frasnes et Grouchy n'a même pas occupé Fleurus. C'était fort heureux pour la réussite des projets de Napoléon; car si, dès le 15, ses troupes s'étaient établies à Sombreffe et aux Quatre-Bras, Blücher et Wellington, n'ayant plus aucune chance de se joindre le lendemain, auraient ajourné la bataille; ils se seraient portés dans la direction de Bruxelles, l'un par Gembloux et Wavre et l'autre par Mont Saint-Jean, et Napoléon n'avait aucune chance de les battre séparément. L'Empereur l'a reconnu lui-même, en disant plus tard, à Sainte-Hélène, que si Grouchy avait atteint le 15 Sombreffe, la bataille de Ligny n'aurait pu avoir lieu.

C'est justement parce que les adversaires de Napoléon sont restés maîtres, le 15, des Quatre-Bras et de Sombreffe qu'ils ont pu espérer se réunir le lendemain, en sa présence, sans être obligés de lui céder du terrain, et comme, en réalité, ils n'en avaient pas le moyen, ils allaient être amenés à commettre la faute qui était la condition essentielle de la victoire de Napoléon. Nous dirons de plus que si c'était une condition nécessaire, elle était en même temps suffisante, si l'Empereur employait bien tous les moyens dont il disposait pour en profiter. Vers le milieu de la journée du 16, Blücher devait avoir environ 85 000 hommes à Ligny, les Anglais tout au plus 10 000 hommes aux Quatre-Bras, mais qui, l'après-midi, pouvaient être renforcés d'une trentaine de mille hommes. Napoléon avait sous la main toute son armée, forte de 124 000 hommes. Si, avec le gros de ses forces, il attaquait l'armée prussienne, pendant qu'avec une vingtaine de mille hommes il contenait les Anglais, il pouvait obtenir une victoire

décisive contre Blücher. Comment se fait-il que Napoléon n'a pas profité d'une situation si avantageuse?

L'idée préconçue du 16 juin. — La plupart des critiques, y compris M. Lenient, sont d'accord pour reconnaître que cela tient avant tout à ce qu'il s'est laissé diriger par une opinion préconçue. Mais il faut bien comprendre en quoi consiste cette idée préconçue. Or, il n'y a pas de doute à ce sujet. Elle consiste à avoir admis que ses adversaires, à moitié surpris par son offensive, n'ont d'autre but que de se retirer devant lui. Cette hypothèse n'était assurément pas déraisonnable, car c'est certainement ce que Blücher et Wellington auraient dû faire. Mais Napoléon, avant de s'y arrêter, aurait dû au moins la vérifier, car si elle n'était pas exacte, si au contraire ses adversaires voulaient se réunir le jour même devant lui, ils allaient lui fournir une occasion dont il importait de profiter sans perdre de temps. Au contraire, pendant toute la matinée du 16, Napoléon ne fit rien pour essayer d'appuyer ses projets sur des réalités. Grouchy a beau lui écrire que les Prussiens sont nombreux devant lui et qu'ils se renforcent, il ne tient pas compte de ses renseignements. Il est tout à son idée préconçue, et c'est en la prenant pour base qu'il arrête ses dispositions. Ces dispositions sont contenues dans les ordres envoyés par Soult, et par Napoléon lui-même, à Ney et à Grouchy. A Ney, il prescrit de porter le gros de ses forces aux Quatre-Bras, avec une division vers Genappe, et une autre à Marbais, sur la route de Sombreffe, pour se relier à Grouchy et l'appuyer éventuellement. Dans cette position, Ney attendra que Napoléon ait pris son parti, ce qui dépendra de ce qui se passera à la droite. Mais déjà Napoléon prévoit que Grouchy pourra pousser les Prussiens sur Sombreffe et même jusqu'à Gembloux, comme il lui en donne l'ordre, dans le but de s'assurer de leur position et de les attaquer s'ils résistent. Une fois qu'il les aura reconnus et constaté leur retraite, il donnera l'ordre à Ney de marcher sur Bruxelles une partie de la nuit suivante, de manière à y arriver le 17 au matin; il l'appuiera avec sa réserve. Ainsi, d'après ces dispositions, Napoléon ne s'attend nullement à une bataille pour la journée du 16, ni du côté des Quatre-Bras, ni du

côté de Sombreffe. Il y aura peut-être quelque engagement avec les Prussiens, mais ce ne sera qu'une affaire d'arrière-garde; quant aux Anglais, il est admis qu'ils ne tiendront nulle part. Avec de pareilles idées, Napoléon ne se presse pas de donner ses ordres; puisqu'on ne doit exécuter, dans la journée, que des mouvements préparatoires, il n'est pas nécessaire de se hâter. C'est dans ce retard que l'on peut trouver l'indice que Napoléon est porté à se complaire dans son idée préconçue par une certaine fatigue personnelle. M. Lenient me reproche d'y voir la seule explication de l'inaction de Napoléon; ce n'est pas exact. Je pense seulement que l'état de santé de Napoléon l'a amené à se confirmer dans son erreur, car, quelle que fût la réalité, il est évident qu'il avait le plus grand intérêt à s'en rendre compte au plus vite. Mais l'idée préconçue est la cause principale, et si Napoléon eût cru qu'il convenait de mettre son armée en mouvement à quatre heures du matin, il est certain que ce n'est pas son état de santé qui l'en aurait empêché.

Quant aux ordres mêmes envoyés par Napoléon à Ney et à Grouchy, M. Lenient les épluche d'une manière aussi prétentieuse que puérile. On pourrait croire, d'après lui, que Napoléon, après avoir imaginé un plan insensé, n'est même pas capable de donner les ordres nécessaires pour en assurer l'exécution. Il est clair au contraire que ces ordres sont très nets et très précis, et que ce qu'il faut y reprocher, ce n'est pas leur forme, mais l'idée première qui les a inspirés. Il est certain que, sur ce point, Napoléon commettait une erreur grave qui devait avoir les plus fâcheuses conséquences. Après avoir expédié ses ordres, il partit lui-même de Charleroi pour Fleurus vers dix heures; il avait dirigé sur ce point la Garde pour soutenir éventuellement Grouchy dans le cas où les Prussiens tiendraient devant lui. Il n'en est pas moins vrai que toute la matinée était perdue.

En arrivant à Fleurus, Napoléon put constater la présence des Prussiens à Ligny; ils étaient assez nombreux pour que Grouchy, qui n'avait avec lui que le corps de Vandamme et la cavalerie de Pajol et d'Exelmans, n'ait pas cru devoir les attaquer. Cependant Napoléon pensa d'abord qu'il n'y avait qu'un corps prussien; il

avait écrit à Grouchy que, d'après les renseignements qu'il avait reçus, il ne pouvait avoir devant lui que 40 000 hommes; il persista quelque temps dans son erreur. Dès qu'il eut Gérard sous la main, il prit ses dispositions pour attaquer avec les corps 3 et 4, et, en même temps, il fit envoyer à deux heures un nouvel ordre à Ney par Soult. « L'Empereur me charge de vous prévenir, disait le major général, que l'ennemi a réuni un corps de troupes entre Sombreffe et Brye et qu'à deux heures et demie, le maréchal Grouchy, avec les 3e et 4e corps, l'attaquera. L'intention de Sa Majesté est que vous attaquiez aussi ce que vous avez devant vous et qu'après l'avoir vigoureusement pressé, vous rabattiez sur nous pour concourir à envelopper le corps dont je viens de vous parler. Si ce corps était enfoncé auparavant, Sa Majesté ferait manœuvrer dans votre direction pour hâter également votre opération. »

C'est dans ces conditions que, des deux côtés, la bataille va s'engager et il est clair qu'elles n'ont plus rien de commun avec ce que Napoléon avait supposé le matin. Pour s'établir aux Quatre-Bras et à Sombreffe, il faudra combattre, et d'autant plus sérieusement que, sur chacun de ces deux points, on devait trouver plus de monde qu'il ne le croyait. Ney, d'abord supérieur en nombre, devait bientôt avoir affaire à des forces supérieures aux siennes. Quant à Napoléon, il put se convaincre rapidement qu'il avait devant lui le gros de l'armée prussienne.

Blücher, en effet, en constatant les dispositions d'attaque de Napoléon, avait fait avancer une partie des corps de Pirch et de Thielman pour soutenir Ziethen. Ce n'est vraiment qu'à ce moment que Napoléon comprit qu'il allait livrer une grande bataille, mais par suite des dispositions auxquelles l'avait entraîné son idée préconçue, il allait avoir, en la livrant, à surmonter des difficultés qui ne se seraient pas présentées s'il avait discerné plus tôt les desseins de ses adversaires. Avec Vandamme, Gérard, la Garde et la Cavalerie, Napoléon n'avait sous la main que 65 000 hommes contre 85 000; ce pouvait être suffisant pour contenir et même battre les Prussiens, mais non pas pour leur infliger une grosse défaite; d'autre part, Ney, d'après les ordres de la matinée, devait marcher sur les Quatre-Bras avec 45 000 hommes. Dans ces con-

ditions, on allait être amené à livrer simultanément deux batailles; c'était le moyen de n'obtenir d'aucun côté un résultat décisif.

Cependant tout n'était pas perdu, si Napoléon enlevait à Ney une partie de ses forces pour les amener contre les Prussiens en lui recommandant de se tenir sur la défensive dans le cas où il aurait devant lui des forces supérieures. Mais pour assurer le succès de pareilles dispositions, il n'y avait pas un instant à perdre, ni une seule erreur à commettre, et, par suite de l'éloignement des deux fractions de l'armée, il était difficile de les éviter. Napoléon comprit bien que l'ordre envoyé à Ney à deux heures n'était pas suffisant pour que l'on pût compter sur son concours, en temps utile, puisque, avant de se rabattre sur les Prussiens, il devait presser vigoureusement ce qu'il avait devant lui. Aussi lui fit-il envoyer par Soult, à trois heures et quart, un nouvel ordre où il était dit qu'il devait manœuvrer *sur-le-champ* de manière à envelopper la droite de l'ennemi. « Le sort de la France est entre vos mains, disait le major général; aussi n'hésitez pas un instant pour faire le mouvement que l'Empereur vous ordonne et dirigez-vous sur les hauteurs de Saint-Amand et de Brye. »

Il est bien certain que le sort de la France dépendait de l'exécution de ces dispositions; mais il faut bien reconnaître qu'il était plus facile de les prescrire que de les réaliser. Ces dernières instructions partirent de Fleurus à trois heures et quart et ne devaient parvenir à Ney qu'après cinq heures. Quelle serait la situation de ses troupes à ce moment et quel serait le nombre des adversaires qu'il aurait à combattre?

Justement, l'ordre était à peine parti, qu'on apprit par un officier de Lobau que Ney avait devant lui 20 000 hommes; on pouvait craindre que depuis que cet officier avait quitté le maréchal, le nombre des Anglais ne se fût encore accru et que Ney ne jugeât nécessaire de retenir toutes les troupes qu'il avait à sa portée. C'est ce qu'il fallait empêcher à tout prix et Napoléon s'en rendit bien compte. Aussi comme on avait appris par un compte rendu de d'Erlon qu'à deux heures le 1er corps se trouvait encore aux environs de Gasselies, Napoléon put croire qu'en se pressant on pourrait diriger ce corps d'armée sur Ligny avant que

Ney ne l'ait engagé aux Quatre-Bras, et il dicta de suite une note, qui fut écrite au crayon et qui avait pour but d'amener d'Erlon contre la droite des Prussiens.

La note au crayon. — On a beaucoup discuté sur cette note, tant au point de vue du porteur que du destinataire. Les uns, comme Thiers et Charras, disent qu'elle a été portée par Labédoyère, les autres, comme Henri Houssaye, par Forbin-Janson : Thiers et Houssaye sont d'accord pour soutenir qu'elle était adressée à d'Erlon lui-même, Charras prétend au contraire qu'elle était destinée à Ney et j'ai toujours été de l'avis de Charras. J'ai dit longuement dans mon article du mois de mai 1913[1] les raisons de cette manière de voir. Mais, malgré ces différences d'appréciation, personne jusqu'à présent n'avait contesté l'authenticité de cette note.

Il était réservé à M. Lenient d'imaginer que c'est un faux, que cette note n'émane ni de Napoléon, ni de Soult, et qu'elle a été inventée par un aide de camp porteur d'un des deux ordres précédents. Pour justifier cette explication, il fait remarquer (page 256) qu'il n'est pas régulier d'envoyer un ordre aussi important au moyen d'une dépêche griffonnée au crayon, que personne ne l'a signée, qu'elle n'est pas inscrite sur les registres du major général, qu'on n'en connaît même pas le libellé exact et qu'on n'a jamais su au juste quel en avait été le porteur.

J'estime que ces raisons sont toutes plus mauvaises les unes que les autres. Il faut remarquer d'abord qu'au moment où Napoléon l'a dictée, il n'y avait pas un instant à perdre. Soult vient de prescrire à Ney un quart d'heure plus tôt d'agir *sur-le-champ* contre les Prussiens, il importe de hâter l'exécution de cet ordre; dans ces conditions les formes régulières sont tout à fait secondaires; Napoléon avise un aide de camp qu'il a sous la main, lui dicte quelques lignes essentielles et le fait partir au plus vite et *par le plus court chemin*; c'est grâce à cette dernière disposition, que M. Lenient regarde comme un enfantillage, que le porteur a pu arriver à Frasnes avant le porteur de l'ordre de trois heures

1. *Revue des études napoléoniennes*, III, p. 377 et suiv.

et quart qui avait eu l'ordre de cheminer par Ransart et Gosselies. Rien n'est plus naturel que cette manière de procéder. D'autre part, on s'explique fort bien que Soult n'ait pas pris copie de cette note dictée directement par Napoléon, car, au fond, elle ne faisait que confirmer les dispositions de l'ordre de trois heures et quart; elle n'en différait que par la désignation de d'Erlon qui devait être chargé d'exécuter le mouvement prescrit par cet ordre, et le major général pouvait bien considérer cette désignation comme un détail secondaire qu'il n'était pas nécessaire de mentionner.

Quant au porteur, il est parfaitement connu; diverses relations signalent Forbin-Janson, Laurent, un sous-officier de la garde, mais il s'agit d'autres ordres, et j'estime que pour la note au crayon, il n'est pas douteux que le porteur était Labédoyère. La déclaration de d'Erlon lui-même que j'ai reproduite dans l'article de mai 1913 est aussi formelle que possible. *Au delà de Frasnes*, dit d'Erlon, *le général Labédoyère me fit voir une note au crayon qu'il portait au maréchal Ney et qui lui enjoignait de porter mon corps d'armée sur Ligny*. Il est bien certain que d'Erlon connaissait Labédoyère, aide de camp de Napoléon, et qu'il n'a pu se tromper à ce sujet, et si l'on demande, comme M. Lenient, pourquoi plus tard le porteur ne s'est jamais fait connaître, il est facile de répondre qu'il y avait pour cela une bonne raison, c'est que deux mois plus tard Labédoyère a été fusillé.

Il est donc hors de doute que la note au crayon est authentique, qu'elle émane de Napoléon, qu'elle a été portée par Labédoyère et qu'elle était adressée, non pas à d'Erlon, mais au maréchal Ney. On sait d'ailleurs que l'aide de camp de Napoléon, avant de joindre d'Erlon qui avait devancé son corps d'armée, avait pris sur lui de prescrire au 1er corps, qui marchait vers les Quatre-Bras, de changer de direction de manière à hâter l'exécution de son mouvement vers Ligny et qu'il indiqua à son chef où il pourrait le rejoindre. M. Lenient dit à ce propos (p. 260) : « Si le 1er corps s'est conformé à la direction imprimée par Labédoyère, comment expliquer le refus par lequel l'Empereur rejette sans pitié 20 000 hommes de renfort arrivant juste à l'heure critique de la

bataille. » Mais encore sur ce point M. Lenient se trompe. Napoléon n'a jamais refusé ce renfort. Quand il apparaît à quelques kilomètres du champ de bataille, Vandamme le lui signale comme un corps ennemi; il l'envoie reconnaître, et dès qu'il sut que c'était d'Erlon, il a fait tout ce qu'il a pu pour l'attirer à lui. Malheureusement, dans l'intervalle, Ney avait rappelé d'Erlon; celui-ci, ayant obéi seulement à l'initiative d'un aide de camp sans savoir au juste quels ordres avait reçus son chef direct, avait cru devoir obéir, et quand arrivèrent les dernières instructions de l'Empereur, on ne le trouva plus. Voilà la solution de l'énigme relative aux marches et contre-marches de d'Erlon. C'est l'explication que j'ai donnée il y a douze ans, et à laquelle M. Houssaye s'est rallié dans les dernières éditions de son ouvrage. Je crois qu'elle est plus conforme à la réalité que l'hypothèse du faux imaginée par M. Lenient.

On peut d'ailleurs observer que cette hypothèse n'explique rien de plus que le récit de d'Erlon, car le faux, s'il avait eu lieu, aurait entraîné exactement le même résultat que l'initiative de Labédoyère, c'est-à-dire le changement de direction du 1er corps pour le porter dans la direction de Ligny. Or, c'est ce qui a eu lieu et l'on sait qu'il a marché pendant plus d'une heure dans cette direction. D'après M. Lenient, Napoléon aurait dit (p. 262) qu'il sut d'Erlon à sa portée et qu'il ne s'en servit pas. Mais Napoléon n'a jamais rien dit de semblable. Après avoir rapporté la méprise de Vandamme qui le prit pour un corps ennemi, il dit que la manœuvre de cette colonne parut inexplicable parce qu'il aurait fallu qu'elle passât entre le maréchal Ney et le maréchal Blücher [1] ou entre les Quatre-Bras et Charleroi. Ce qui est inexplicable, pour Napoléon, ce n'est donc pas l'arrivée de d'Erlon, mais celle d'une colonne ennemie, et si quand il fut renseigné sur l'approche du 1er corps, il ne s'en servit pas, ce n'est pas parce qu'il n'en voulait pas, mais par suite de la contre-marche prescrite par Ney. Enfin, ce qui achève de prouver l'authenticité de la note au crayon, ce sont les lettres adressées le lendemain par Soult au maréchal

1. Voir l'ouvrage de M. Lenient, p. 239.

Ney et à Davout où il est dit : « que si d'Erlon avait exécuté le mouvement sur Saint-Amand que l'Empereur a ordonné, l'armée prussienne était détruite ».

Comment Soult pouvait-il dire que l'Empereur avait ordonné de diriger d'Erlon sur Saint-Amand, s'il n'avait pas eu connaissance d'un ordre spécial de Napoléon ?

Il faut bien remarquer que, ni dans l'ordre de deux heures, ni dans celui de trois heures et quart, il n'est question de d'Erlon. Il y a donc eu un autre ordre que Soult a connu, quoiqu'il ne se trouve pas sur le registre de l'État-Major.

Quoi qu'en dise M Lenient, le blâme formulé par Soult n'est pas explicable sans la note au crayon. Mais ce qui n'est pas nécessaire pour tout expliquer, c'est l'hypothèse du faux. M. Lenient voudrait encore justifier cette hypothèse en disant que la note au crayon serait en contradiction avec l'ordre de trois heures et quart (p. 272). « Puisque l'Empereur arrache le 1er corps à Ney, comment veut-il, dit M. Lenient, que Ney massacre les Anglais et se rabatte derrière les Prussiens ? » Mais M. Lenient confond avec l'ordre de deux heures; celui-là seul prescrit à Ney de manœuvrer d'abord les Anglais, il n'en est plus question dans celui de trois heures et quart, et c'est justement parce que la situation s'est modifiée dans l'intervalle et que Napoléon l'a reconnu. qu'il prescrit dans le second de manœuvrer *sur-le-champ* contre les Prussiens, et, dans la note au crayon, d'employer d'Erlon à cette manœuvre. Loin de se contredire, ces deux derniers ordres au contraire se complètent.

Mais ce qui est par-dessus tout insoutenable, c'est que de ce coup d'audace inouï (le faux) résultent tous les malentendus, incohérences et polémiques. Comme je l'ai déjà fait remarquer, le faux supposé aurait eu les mêmes conséquences que l'initiative de Labédoyère, et c'était la seule manière d'assurer l'exécution des instructions de Napoléon, car si on laissait aller d'Erlon jusqu'aux Quatre-Bras, on n'avait plus le temps de le ramener en temps utile sur le champ de bataille de Ligny, même si Ney ne l'avait pas retenu avec lui. Il fallait donc prendre d'Erlon où il était et le diriger au plus vite sur Saint-Amand, c'est ce qui

aurait eu lieu si l'initiative de Labédoyère avait produit tout son effet, tout aussi bien que le faux supposé.

Et si l'on peut reprocher quelque chose à Napoléon, c'est de ne pas avoir prescrit lui-même ce que Labédoyère a imaginé et d'avoir adressé sa note, non pas à d'Erlon, mais à Ney : autrement d'Erlon aurait rempli le rôle qu'on attendait de lui; ayant un ordre formel de Napoléon, il n'aurait pas obéi à Ney, tandis qu'il a pu se demander si Labédoyère, en le dirigeant sur le champ de bataille de Ligny avant d'avoir vu Ney, n'avait pas outrepassé ses droits.

Au sujet du mouvement de gauche à droite, que d'Erlon devait exécuter, M. Lenient soutient qu'il n'était pas exécutable parce que une fois engagée dans une action, il n'est plus possible à une troupe de se dégager; mais justement, dans l'après-midi du 16, d'Erlon n'a été engagé nulle part. Quand l'ordre d'aller vers Ligny lui est parvenu, il était complètement libre d'y marcher, et il y serait allé, si l'ordre de Ney ne l'avait rappelé du côté opposé.

Il y a dans cette journée un dernier ordre donné par Napoléon et dont M. Lenient nie également l'authenticité, c'est celui que, d'après M. Houssaye, Baudin aurait porté à Ney à cinq heures du soir et qui lui est parvenu à six heures et demie. Par cet ordre, il était recommandé à Ney de n'attacher qu'une importance secondaire à ce qui se passait aux Quatre-Bras, parce que ce qui se passait à Ligny seulement avait de l'importance. Je n'entrerai à ce sujet dans aucune discussion parce que, quelle que fût la teneur de ce dernier ordre, il ne pouvait, vu son heure tardive, produire aucun effet.

Il est encore un autre point sur lequel je ne reviendrai point, c'est l'inaction de Lobau, ayant fait remarquer à plusieurs reprises qu'elle était imputable exclusivement à Napoléon.

En somme toute l'argumentation de M. Lenient ne résiste pas à un examen sérieux. La note au crayon est authentique et il y a longtemps que l'on sait pourquoi le but de Napoléon n'a pas été atteint.

Ce qui s'est passé suffit à prouver qu'il n'a tenu qu'à Napoléon d'accabler les Prussiens avant que les Anglais aient pu intervenir

d'une manière efficace. Toute la question était de savoir si les premiers accepteraient la bataille sans être sûrs de l'appui des seconds et la faute de Napoléon a été d'admettre *a priori* qu'ils ne l'accepteraient pas. Autrement il avait tout le temps et l'espace suffisant pour exécuter les manœuvres qui convenaient aux circonstances. Il est bien évident pour tout le monde que si, au lieu de perdre toute la matinée, il avait pris ses dispositions pour attaquer les Prussiens vers midi avec le gros de ses forces, avant six heures il aurait gagné une victoire décisive. Il est donc permis, après avoir admiré les vues générales de Napoléon pour la direction des opérations, de critiquer les dispositions qu'il a prises pour les réaliser.

M. Lenient me reproche de chercher à rendre compte des résultats par des explications de détail qui ne portent pas. Cela tient, d'après lui, à ce que je n'ai rien discerné des fautes initiales, ni du concept réel de Napoléon. Mais je dirai au contraire que ce concept est si clair et ses avantages si évidents que tous les critiques de quelque valeur les ont compris et appréciés comme ils le méritaient et dans un sens absolument opposé à celui de M. Lenient. A vrai dire, si je n'y ai rien compris, je me trouve en fort bonne compagnie, car il paraît que Jomini et Charras n'y ont pas vu plus clair que moi, non plus d'ailleurs que Thiers et Houssaye.

Il semble que Jomini soit celui dont M. Lenient repousse le plus complètement les jugements; j'estime au contraire que, si l'on n'a en vue que l'ensemble, ce sont les plus clairs, les plus justes et les plus précis. M. Lenient proteste contre ce dicton que j'ai rappelé après bien d'autres que si *Napoléon est le Dieu de la guerre, Jomini est son prophète*. Il faut se garder d'après lui de voir en Napoléon une divinité guerrière incapable de défaillance et se méfier des commentaires de Jomini. Sur le premier point, je crois qu'il n'y a guère d'écrivains militaires qui aient protesté aussi formellement que moi contre l'infaillibilité de Napoléon; il suffit pour s'en convaincre de lire les dernières pages de mon volume sur la campagne d'automne 1813[1]. On y trouve notamment cette phrase :

1. *La campagne d'automne de 1813*, librairie Chapelot.

(P. 156) : « Ce n'est pas en exaltant le génie de Napoléon que l'on peut expliquer ses désastres, car c'est au contraire en raison des défaillances de ce génie même que ces désastres ont été obtenus. »

Et un peu plus loin.

(P. 168) : « Voilà ce qu'il ne faut pas craindre de dire et de répéter, et cela serait plus utile que de le montrer à la postérité comme l'incarnation infaillible d'une sorte de divinité guerrière n'ayant péri que par la trahison de son entourage. »

On retrouve à peu près les mêmes idées, sous une autre forme, dans les conclusions de mon livre sur 1815.

Mais cela n'empêche pas que si l'on envisage l'ensemble de son œuvre militaire, Napoléon ne soit très supérieur à tous les autres grands capitaines des temps modernes. Il a commis comme les autres quelques fautes, mais personne n'a montré au même degré la puissance de la conception et la vigueur de l'exécution. Ce qui surtout le distingue : c'est que ses combinaisons stratégiques reposent sur une doctrine aussi simple que précise, et l'on peut dire que pendant toute sa carrière il s'est laissé diriger par les mêmes principes.

Sans doute il s'en faut que ses projets soient tous établis sur le même moule ; ses solutions varient avec les données des problèmes qu'il a à résoudre, mais elles reposent toutes sur les mêmes principes qui sont pour lui les *théorèmes de la stratégie*.

Parmi ces principes qui constituent l'essence de la stratégie positive, je crois qu'il n'en est pas de plus importants que ceux que j'ai étudiés dans mon ouvrage sur les *maximes de guerre de Napoléon* et ainsi que je l'ai montré, ils dérivent d'une même idée fondamentale qui est celle de la liaison des forces.

On peut dire que de 1796 à 1815, cette idée fondamentale domine la conception de tous ses plans de campagne, et c'est pour cela qu'il y a entre le dernier et le premier une similitude que tous les critiques ont reconnue, sauf M. Lenient.

Il faut remarquer en outre que, pour Napoléon, les principes qu'il a appliqués et recommandés ne sont pas seulement ceux de son temps, mais aussi des époques antérieures. Et si l'on peut lui

faire un reproche, c'est peut-être de leur avoir accordé une valeur trop absolue, et d'être arrivé à la fin de sa carrière à leur attribuer une vertu propre qui a pu suffire à lui donner une idée exagérée de sa supériorité sur ses contemporains.

Il n'est pas étonnant qu'après quinze ans de succès inouïs, il ne se soit pas rendu compte des progrès qu'avaient faits ses adversaires en profitant des leçons qu'il leur avait données. Il a succombé, comme je l'ai dit, parce qu'il était arrivé à ne plus douter de rien, ni surtout de lui-même (*1813*, p. 168). Il n'en est pas moins vrai que de l'ensemble de ses campagnes et de ses écrits ressort une doctrine bien arrêtée sur la conduite des grandes opérations militaires, doctrine à laquelle il a donné une forme nette et précise alors que ses devanciers n'avaient fait que l'entrevoir. C'est ainsi que l'on peut dire, en se mettant au point de vue des progrès de l'art de la guerre, que *Napoléon est le Dieu de la guerre* sans vouloir faire entendre que dans l'application qu'il a faite de ses principes il se soit toujours montré infaillible.

Jomini et la stratégie napoléonienne. — Quant à Jomini, en disant qu'il est le *Prophète* de Napoléon, on ne prétend pas qu'il ait jamais rien prédit. Par cette désignation, il ne faut pas entendre le voyant de l'avenir, mais l'apôtre d'une doctrine. Or, il est certain qu'en se mettant à ce point de vue, elle est pleinement justifiée.

Le mérite de Jomini est justement d'avoir mis le premier en relief d'une manière lumineuse les principes de la stratégie napoléonienne et l'on peut ajouter que depuis son époque, personne ne les a exposés avec autant de justesse que de précision, sans compter le nombre de ceux qui les ont dénaturés. On sait d'ailleurs que Jomini avait, pour l'étude des questions militaires, des aptitudes naturelles exceptionnelles. Pendant la première campagne d'Italie, n'ayant que dix-sept ans, il suivit avec attention les opérations de Bonaparte, les comparant avec celles du temps de Louis XIV et de l'époque de Frédéric; en 1799, n'ayant que vingt ans, il fut adjoint au ministre de la Guerre en Suisse, et fut en réalité l'âme du ministère. Dès ce moment, il songeait à écrire un grand ouvrage d'histoire et d'art militaires. Ce fut le

Traité des Grandes Opérations militaires dont les deux premiers volumes étaient terminés en 1804. Il sut les faire apprécier par Ney qui le prit avec lui comme aide de camp volontaire pendant la campagne d'Ulm [1]. Pendant que Ney opérait dans le Tyrol il l'envoya porter ses rapports à Napoléon, et Jomini, qui rejoignit l'Empereur au lendemain d'Austerlitz, profita de l'occasion pour lui présenter son ouvrage. Après s'en être fait lire une partie par le duc de Bassano (Maret): « Voilà un jeune chef de bataillon, s'écria-t-il, qui nous apprend ce que mes professeurs ne m'ont jamais enseigné. Comment Fouché a-t-il pu laisser imprimer un tel livre? Mais c'est apprendre tout mon système de guerre à mes ennemis. » Il n'est donc pas juste de dire que c'est dans nos rangs que Jomini avait appris la guerre, comme le soutient M. Lenient [2], car son premier ouvrage était le résultat des méditations qu'il avait faites avant de servir dans l'armée française. C'est seulement après en avoir apprécié le mérite, que Napoléon le fit nommer adjudant-commandant, en l'attachant comme aide de camp au maréchal Ney. Mais en réalité il en fut bientôt détaché et c'est au grand état-major qu'il fit la campagne de 1806. On sait avec quelle perspicacité il devina les caractères particuliers du plan de campagne qui devait conduire Napoléon à Iéna.

Jomini, en effet, avait compris d'avance que l'Empereur allait répéter pour la troisième fois la manœuvre sur les communications de l'ennemi qu'il avait déjà exécutée en 1800 et en 1805 et qui lui avait valu Marengo et Ulm.

M. Lenient ne paraît pas se douter que, seul à cette époque, Jomini avait pénétré le système de guerre de Napoléon et que, plus tard, il n'a fait que développer une doctrine dont il était déjà en possession à vingt-six ans.

1. On peut lire à ce sujet l'opuscule publié à la librairie Baudoin (Chapelot) en 1893 sur le général Jomini, par sa famille, en réponse aux accusations contenues dans les mémoires de Marbot.

2. C'est d'ailleurs une idée courante chez ceux qui n'ont étudié les questions militaires que superficiellement. Par exemple M. Hanotaux, dans un article paru dans la *Revue hebdomadaire* du 22 juillet 1916 écrit : *Jomini travailla dès la fin du 1er Empire*, tandis que comme on vient de le voir les deux premiers volumes du *Traité des Grandes Opérations militaires* ont été écrits sous le Consulat.

Aussi ceux qui veulent étudier les campagnes du premier Empire peuvent-ils le prendre pour un guide sûr; car ses ouvrages ne sont, au fond, que l'expression fidèle de la stratégie pratiquée par Napoléon et exposée dans ses commentaires.

Ce n'est pas lui assurément qui aurait soutenu qu'en 1800 Napoléon, après avoir traversé le Saint-Bernard, aurait dû marcher sur Turin et non pas sur Milan, au risque de voir Mélas s'échapper et le corps français qui arrivait d'Allemagne par le Saint-Gothard détruit. Napoléon avait d'ailleurs répondu d'avance aux critiques qui lui ont été adressées à ce sujet, avec autant de force que de précision, dans ses *Commentaires* (tome IV, chapitre de Marengo). Pour bien apprécier le mérite des dispositions qu'il avait prises, il faut se rendre compte que la situation n'était pas simple, mais complexe. En débouchant par le Saint-Bernard, Napoléon visait trois buts : dégager Gênes, s'emparer des communications des Autrichiens en assurant les siennes, et rallier le corps qui arrivait par le Saint-Gothard; la difficulté consistait à les atteindre tous les trois. Sans doute, en marchant par Turin, Napoléon aurait pu arriver sur Gênes en temps utile, mais le gros de l'armée autrichienne s'échappait et pouvait en se retirant bousculer le corps du Saint-Gothard. Afin d'obtenir ce résultat, ce n'était pas la peine de remonter jusqu'au Saint-Bernard pour pénétrer en Italie par des chemins presque impraticables. Il aurait bien mieux valu déboucher par le Mont Cenis ou par le Mont Genèvre.

Pour atteindre les deux autres buts, il fallait marcher par Milan. C'est ce qu'a fait Bonaparte; il a rallié Moncey et s'est emparé des communications des Autrichiens. Malheureusement, en faisant ce détour, il est arrivé trop tard pour dégager Gênes; il a sacrifié, en somme, ce but aux deux autres et tout ce que l'on peut se demander c'est s'il pouvait les atteindre tous les trois. Jomini a fait observer qu'on y aurait peut-être réussi, si, au lieu d'aller avec le gros de l'armée jusqu'à Stradella, on avait passé le Pô à Cambio, près du confluent du Tanaro. Mais c'est une solution à laquelle on n'arrive qu'après coup en tenant compte de tout ce que l'on sait, et Jomini n'a jamais eu l'idée de défendre la marche sur Turin qui était le bouleversement de tout le plan de campagne de Bonaparte.

Ce n'est pas lui non plus qui aurait jamais soutenu qu'en 1809, après la bataille d'Eckmühl, Napoléon aurait dû suivre l'armée autrichienne en Bohême au lieu de marcher sur Vienne par la rive droite du Danube. C'est encore une critique qui a été faite dans ces derniers temps par certains écrivains militaires et ce qui est encore plus étrange, c'est que, pour l'appuyer, ils ont prétendu que Napoléon, en marchant par la rive droite, avait violé ses propres principes[1].

Il est manifeste au contraire qu'en passant sur la rive gauche avec le gros de ses forces, Napoléon risquait de compromettre les résultats de la victoire qu'il venait d'obtenir ; car, dans ce cas, rien n'aurait empêché l'archiduc Charles de revenir par Linz sur la rive droite et de combiner ses opérations avec l'armée autrichienne d'Italie qui ne s'était mise en retraite qu'après avoir battu le prince Eugène à Sacile, et dont la coopération eût été d'autant plus facile que le Tyrol était en pleine insurrection. Napoléon n'était pas capable de commettre une pareille faute. Jomini l'a bien compris et, après lui, Thiers qui a exposé ces opérations avec une clarté lumineuse. En soutenant le contraire on ne prouve pas, tant s'en faut, que Napoléon a violé ses propres principes, on montre seulement que l'on n'y a rien compris.

C'est le cas de M. Lenient, et après avoir relevé les appréciations qu'il porte sur ces événements aussi bien que sur ceux de 1800, on ne doit pas s'étonner qu'il méconnaisse le but d'une rupture stratégique et les avantages que donne la possession des lignes intérieures. On doit d'ailleurs reconnaître qu'il n'est pas le seul qui, dans ces derniers temps, en ait contesté les propriétés que Jomini, le premier, avait fait ressortir dans son *Traité des Grandes Opérations militaires*. Le capitaine Gilbert, à qui l'on accordait une grande compétence, a prétendu dans ses *Essais de critique militaire* que pour exploiter les propriétés des lignes intérieures il faut le génie et la hardiesse d'un Bonaparte, et que, d'ailleurs, ces propriétés deviennent illusoires avec les masses qui sont appelées à agir les unes contre les autres à notre époque.

1. *Journal des Sciences militaires*, janvier 1908, p. 78.

Et il faut convenir que le capitaine Gilbert avait, en France, de nombreux adeptes. L'un d'eux, notamment, a pu soutenir que l'idée des lignes intérieures ne répondait à aucune réalité de la guerre, sous le prétexte qu'il n'en est jamais question dans les écrits de Napoléon, ce qui est vrai, mais ce qui l'est encore davantage, c'est qu'il s'en est servi dans la plupart de ses campagnes. D'ailleurs le même auteur a été jusqu'à prétendre, pour la même raison, que l'expression de base d'opérations n'avait non plus aucun sens. Il n'est guère besoin de refuser de pareilles énormités, mais pour ce qui concerne les lignes intérieures, j'ai montré dans mon volume sur la *Guerre éventuelle*, par de nombreux exemples et par le raisonnement, que les deux arguments du capitaine Gilbert sont aussi mauvais l'un que l'autre, que de nombreux généraux ont utilisé les lignes intérieures avec succès, aussi bien pendant la guerre de Trente Ans et celle de Sept ans que pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire et que à l'heure actuelle, grâce à l'emploi des chemins de fer, on pouvait en tirer parti comme par le passé; et s'il est un point de doctrine que les événements qui se déroulent depuis vingt-huit mois en Europe sont venus confirmer, c'est assurément celui-là, car c'est par l'utilisation des lignes intérieures que les Allemands ont pu lutter avec succès contre leurs adversaires en transportant leurs troupes tantôt de France en Russie ou vice versa, tantôt de Russie en Serbie, et en dernier lieu en Roumanie.

Il ne faut pas conclure de tous ces exemples qu'il suffise d'être maître des lignes intérieures pour aller sûrement à la victoire; la campagne de 1813 est une preuve du contraire; l'avortement des projets de Napoléon pendant cette campagne est dû à des causes multiples que j'ai essayé de mettre en relief dans le volume que j'ai publié à ce sujet il y a une vingtaine d'années[1]. La principale tient justement à ce que, en voulant utiliser les lignes intérieures, il a négligé dans plusieurs circonstances de tenir compte des conditions essentielles qu'exige leur emploi. C'est ainsi qu'il s'est laissé acculer à Leipzig. M. Lenient est d'avis

1. *La Campagne d'automne de 1813* (Libr. Chapelot).

que qui n'a pas compris Leipzig ne peut comprendre Waterloo. En réalité il n'a pas compris l'un plus que l'autre, et les analogies qu'il signale entre les deux opérations ne sont vraies qu'en apparence; il y a au contraire des différences essentielles entre les deux situations.

En allant à Leipzig en 1813 et en y restant, Napoléon devait être forcément battu; il ne pouvait en un jour obtenir une victoire décisive contre Schvarzenberg et l'arrivée de Blücher suivie à vingt-quatre heures de distance de celles de Bernadotte et de Benningten le mettait dans une situation inextricable. On voit encore des écrivains qui soutiennent que sa défaite n'a pour cause que la trahison des Saxons; c'est une véritable dérision; quand même les Saxons seraient restés dans nos rangs, Napoléon ne s'en trouvait pas moins avec 180 000 hommes entouré par plus de 300 000 et forcé de succomber au bout de vingt-quatre heures. Il en était tout autrement en 1815; Napoléon pouvait le 16 juin obtenir une victoire foudroyante contre les Prussiens et, après s'en être débarrassé, se retourner contre les Anglais. En 1813 il ne pouvait éviter la défaite qu'en évitant la bataille et en manœuvrant pour revenir sur le Rhin; en 1815 il ne pouvait au contraire se sauver qu'en livrant la bataille tout de suite et il avait le moyen de la gagner d'une manière complète. Il ne pouvait d'ailleurs pas songer à l'éviter, car cela n'eût fait qu'ajourner la défaite; par l'ensemble de la situation il était obligé de jouer son va-tout; mais en profitant des fautes de ses adversaires il a eu l'occasion pendant vingt-quatre heures de gagner la partie, sa propre faute consiste à ne pas l'avoir saisie; sans doute les lignes intérieures ne sont trouvées en jeu dans les deux circonstances, mais en 1813 Napoléon une fois à Leipzig n'avait plus le moyen de s'en servir avec avantage, tandis qu'en 1815 le matin du 16 juin toutes les chances étaient en sa faveur; ce n'est que par l'étude comparée de toutes ses campagnes que l'on peut saisir les avantages et les inconvénients des lignes intérieures.

Pour en apprécier les propriétés il faut y voir des lignes de communications plutôt que des lignes d'opérations. C'est une manière plus précise de définir ces éléments de la stratégie, mais

il n'est pas moins vrai que Jomini en avait de suite saisi les caractères essentiels, qu'il les avait reconnus en étudiant les guerres de Frédéric et qu'ils ont été mis encore mieux en lumière par celles de Napoléon. M. Lenient ne paraît pas s'en douter, et cela suffit à expliquer comment il n'a pas su apprécier le mérite du plan de campagne de Napoléon en 1815. Il reproche à Jomini d'en avoir parlé trop sommairement et sans creuser le sujet; mais nous estimons qu'en vingt lignes, Jomini a dit tout ce qui était nécessaire pour mettre en évidence les avantages de l'offensive par Charleroi et que 20 pages de divagations sont impuissantes pour les réfuter. Jomini n'a eu d'ailleurs qu'à reproduire l'argumentation de Napoléon lui-même dont la force est si saisissante que non seulement ses admirateurs comme Thiers et Houssaye, en ont exalté les mérites, mais que Charras lui-même, malgré tout son désir de mettre l'Empereur en défaut, n'a pas essayé de les contester.

M. Lenient n'est pas le seul à vouloir rabaisser le mérite des œuvres de Jomini, lui reprochant avec quelques autres, l'étroitesse de ses doctrines et leur forme trop géométrique. On ne peut être conduit à une pareille appréciation qu'en lisant légèrement son *Précis de l'art de la guerre*. Encore faut-il affecter d'y voir toute son œuvre, tandis qu'il n'en est qu'une partie assurément très importante, mais qu'on doit se garder d'isoler du reste.

Ce n'est au fond qu'une définition de la stratégie et de ses éléments avec l'exposé de leurs propriétés essentielles. Mais pour mettre en évidence ces propriétés, Jomini s'appuie sur les études détaillées des campagnes qu'il a données dans ses autres ouvrages.

Qu'on lise avec attention le *Traité des Grandes Opérations militaires*, l'*Histoire des guerres de la Révolution* et surtout la *Vie politique et militaire de Napoléon*.

Nulle part on ne trouvera une critique aussi judicieuse des campagnes du premier Empire, et c'est là en réalité qu'il faut chercher la démonstration des principes de stratégie positive dont il apprécie l'importance sans exagération.

Napoléon qui, dès 1806, avait été frappé des vues exposées dans le *Traité des Grandes Opérations militaires*, en a dit plus tard à Sainte-Hélène que « c'était un des ouvrages les plus distingués

qui aient paru sur la matière ». Il ne l'aurait pas apprécié si favorablement s'il avait jugé que l'idée des lignes intérieures ne répondait à rien de réel.

En dehors de la valeur de fond de l'œuvre de Jomini, quelques écrivains lui ont fait un grief d'avoir quitté l'armée française après Bautzen et d'être passé dans le camp des Alliés; d'aucuns même l'accusent de leur avoir fait connaître la situation des troupes françaises et les projets de Napoléon. L'Empereur a répondu lui-même à ces reproches à Sainte-Hélène.

« C'est à tort que l'auteur de ce livre[1] attribue au général Jomini d'avoir porté aux Alliés le secret des opérations de la campagne et la situation du corps de Ney. Cet officier ne connaissait pas le plan de l'Empereur. L'ordre de mouvement général qui était envoyé toujours à chacun des généraux ne lui avait pas été communiqué, et, l'eût-il connu, l'Empereur ne l'accuserait pas du crime qu'on lui impute. Il n'a pas trahi ses drapeaux, comme A. , M. , B. ; il avait à se plaindre d'une grande injustice; il a été aveuglé par un sentiment honorable. Il n'était pas Français; l'amour de la patrie ne l'a pas retenu. »

On sait en quoi consiste l'injustice dont parle Napoléon : Jomini depuis longtemps était l'objet de la jalousie et des vexations de Berthier. A Bautzen il était chef d'état-major de Ney et c'est grâce à ses instances que le maréchal, après bien des hésitations, put arriver à temps sur le champ de bataille.

Ney, qui reconnaissait hautement le service que son chef d'état-major lui avait rendu, le mit en tête du tableau d'avancement en le proposant pour le grade de général de division. Au lieu de tenir compte de cette proposition, Berthier raya Jomini du tableau et lui infligea des arrêts pour avoir fourni en retard des états de situation.

On comprend qu'à la suite d'une pareille injustice, Jomini, qui n'était pas Français, abreuvé de dégoûts, ait passé au camp de l'empereur Alexandre, qui depuis plusieurs années cherchait à l'attirer à lui.

1. Il s'agit d'un ouvrage publié en Allemagne sur la campagne de Saxe.

Ce fut assurément une détermination fort regrettable pour nous, car pendant la campagne d'automne de 1813, Jomini, pénétré mieux que personne des principes de Napoléon, trouva à plusieurs reprises l'occasion d'éviter aux alliés de grosses fautes et de leur ménager des succès tant autour de Dresde que sur le champ de bataille de Leipzig.

Jomini et Clausewitz. — Napoléon, qui savait à quoi s'en tenir, n'avait certainement pas prévu que, cent ans plus tard, il se formerait en France une École de Guerre où l'on enseignerait que les écrits de Jomini étaient de nature à fausser les idées sur l'art de la guerre et qu'il était dangereux de les lire; et il eût été encore bien autrement surpris, si on lui avait dit que dans cette même école on prendrait pour guide les ouvrages de Clausewitz, sous le prétexte que ceux-là seuls renferment l'explication de son système de guerre; il ne l'aurait certainement pas reconnu dans *La Théorie de la grande guerre* de l'écrivain allemand, car c'est à peine si l'on y trouve trace des principes d'où découlent ses opérations.

On peut dire en effet de Clausewitz que, s'il a fait ressortir, et le plus souvent avec raison, l'importance des forces morales, il a en même temps méconnu la partie positive de la stratégie napoléonienne, et c'est ce qui explique que ses vues sur la valeur des principes et celles de Jomini soient si complètement opposées.

En comprenant dans la stratégie proprement dite les causes morales, Clausewitz est arrivé à leur attribuer une influence prépondérante. Or, il est clair qu'on ne peut réglementer ni le courage ni l'esprit de décision; dès lors, il n'y a pas de principes. Jomini, lui aussi, a tenu compte des forces morales, il leur a attribué toute l'influence qu'elles méritent; mais, en même temps, il a vu autre chose : il lui a suffi pour cela de regarder de près les campagnes de Frédéric et celles de Napoléon.

Sa méthode est suivant nous bien supérieure à celle de Clausewitz. En distinguant ce que ce dernier a confondu, il devait arriver forcément à une stratégie positive, c'est-à-dire à un ensemble de principes clairs et précis auxquels doivent être assujetties les opérations bien conçues et bien exécutées.

Au surplus, les développements de Clausewitz sur les forces morales ne sont pas des nouveautés : l'importance de la vertu militaire, de la hardiesse, de la surprise, de la ruse, a été appréciée de tous les temps.

Les Grecs et les Romains en connaissaient la valeur aussi bien que les grands capitaines des temps modernes ; loin de les contester, nous dirons plutôt que ce sont des vérités de la Palisse. Et c'est sans doute pour cette raison que Jomini, tout en les signalant, a évité de s'étendre longuement à leur sujet.

En dehors des questions de doctrine, si l'on veut se faire une idée exacte de la valeur des deux écrivains au point de vue du sens stratégique, il suffit de comparer et d'examiner les ouvrages que Jomini et Clausewitz ont écrits sur les principales campagnes de Napoléon. On peut dire du premier qu'il a montré dans ses critiques un sens stratégique à peu près infaillible, et qu'il en est autrement du second qui a porté souvent des jugements au moins contestables, quand ils ne sont pas visiblement erronés.

En traitant notamment de la campagne de 1796, Clausewitz a fait voir que, sur beaucoup de points, il avait mal saisi l'esprit et le mérite des manœuvres de Napoléon. Par exemple, en examinant les opérations qui ont amené la bataille de Castiglione, Clausewitz prétend que[1], malgré le résultat brillant de ces opérations, il eût été préférable de ne pas lever le siège de Mantoue et d'y attendre les Autrichiens en se couvrant d'une ligne de circonvallation ; pour soutenir cette manière de voir, il fait remarquer que Bonaparte, disposant de 40 000 hommes fortement retranchés, eût été dans des conditions si favorables que Wurmser, avec 50 000 hommes, n'aurait pas osé l'attaquer. Nous sommes absolument de cet avis, mais il nous semble que, par cette considération, on envisage la situation d'un point de vue étroit. Wurmser n'avait aucune chance de réussir en attaquant l'armée française dans ses lignes, mais il avait autre chose à faire ; c'était, après avoir réuni toutes ses forces, ce qui était facile avec l'hypothèse admise, de se porter sur les communications des Français. Il pouvait prendre

1. *Théorie de la grande guerre* (traduction de Vatry). Introduction, p. 182.

ce parti d'autant mieux que, non seulement il restait maître d'une ligne de retraite par l'ouest du lac de Garde et le Tyrol, mais que de plus, en s'avançant en Italie, il aurait rencontré partout des amis, aussi bien en Lombardie qu'au delà du Pô, s'il avait été amené à s'y porter. Pour sortir d'une situation aussi critique, Bonaparte eût été obligé de lever le siège et d'essayer de reprendre ses communications par une bataille contre l'armée autrichienne tout entière au lieu de la battre en détail comme il le fit en réalité. Il aurait donc commis une faute capitale en restant autour de Mantoue, en laissant à Wurmser la liberté de manœuvrer comme il lui plairait. Clausewitz se trompe d'ailleurs en disant que Bonaparte n'a pas envisagé cette solution ni dans ses mémoires ni dans les documents officiels de l'époque. Il y a songé au contraire, mais pour la repousser de la manière la plus formelle. Il a dit à Sainte-Hélène : « Napoléon qui leva le blocus et abandonna son équipage de siège intégralement eût également abandonné les lignes de circonvallation » (si elles eussent existé). Voilà donc une situation sur laquelle Clausewitz s'est trompé radicalement et l'on peut être surpris de la nature de son erreur, car elle consiste à n'avoir envisagé qu'un petit côté du problème à résoudre, tandis qu'il est plutôt porté à traiter les questions de stratégie d'un point de vue très large.

Au sujet de la campagne de 1806, ce n'est assurément pas lui qui aurait deviné comme Jomini le plan de campagne de Napoléon, car trente ans plus tard il ne l'avait pas encore bien compris.

Nous ne saurions non plus partager son opinion au sujet de la direction de la retraite que Napoléon aurait dû suivre en 1814.

D'après Clausewitz, au lieu de manœuvrer entre la Seine et la Marne de manière à couvrir Paris, Napoléon aurait dû exécuter une retraite latérale en découvrant la capitale; s'il eût pris un pareil parti, les alliés seraient entrés à Paris un mois plus tôt et l'Empereur n'aurait jamais trouvé l'occasion d'obtenir les beaux succès qu'il a remportés avant de succomber, car ces succès avaient pour cause la séparation de ses adversaires et cette séparation n'eût pas existé si Napoléon s'était retiré vers le sud ou le sud-ouest.

Il nous semble au contraire que les observations présentées par Clausewitz sur la marche à suivre après les combats de Montmirail et de Vauchamps sont très judicieuses. Il prétend qu'au lieu de se rabattre de suite sur l'armée de Bohême, Napoléon aurait mieux fait de poursuivre l'armée de Silésie l'épée dans les reins, de manière à la refouler jusqu'au Rhin. Il est certain que, vu l'acharnement de Blücher à soutenir la lutte, c'était celui surtout qu'il convenait d'anéantir. Napoléon pouvait d'autant mieux s'attacher à lui que, pour le moment, Schwarzenberg, en supposant qu'il persistât à marcher sur Paris, n'aurait pas réussi à y entrer; car Victor et Oudinot, qu'il avait devant lui, en se rapprochant de la capitale, y auraient reçu d'importants renforts, d'une part deux divisions de jeune garde de nouvelle formation et une division arrivant d'Espagne. D'ailleurs, il est hors de doute qu'en sachant Blücher désorganisé, Schwarzenberg se serait empressé de battre en retraite.

Il est vrai qu'en se retournant de suite contre l'armée de Bohême, Napoléon a réussi à la battre à Mormant et à Montereau en lui infligeant de grandes pertes; mais, pendant ce temps, Blücher put se refaire paisiblement à Châlons et y recevoir d'importants renforts, ce qui lui permit de reprendre rapidement l'offensive, en se rapprochant de Schwarzenberg.

Il en eût été autrement, si, au lieu de l'abandonner, Napoléon l'eût suivi, chassé de Châlons et poussé, sinon jusqu'au Rhin, du moins jusqu'à la Meuse. Cette besogne faite, il eût été encore temps de se jeter dans le flanc de l'armée de Bohême, dont la situation eût été d'autant plus critique qu'elle n'aurait plus eu aucun soutien à attendre de l'armée de Silésie. Si les dispositions de Napoléon lui ont donné de vrais succès, on doit donc reconnaître que celles que recommande Clausewitz en auraient très probablement produit de plus grands encore et de plus durables.

On pourrait assurément citer bien d'autres exemples susceptibles de mettre en relief la sagacité de Clausewitz, mais ce que nous prétendons, c'est que ce n'est pas un guide sûr comme Jomini et que, avant d'adopter les conclusions de ses critiques, il convient toujours de les contrôler.

Au sujet de la campagne de 1815 qui nous a fourni l'occasion de cette comparaison entre les deux célèbres écrivains militaires, il y a, dans la critique de Clausewitz, à prendre et à laisser. Il a fort bien compris que l'hypothèse que Wellington considérait comme la plus probable et qui consistait à admettre que, si l'Empereur prenait l'offensive il attaquerait sur un large front, était contraire aux principes de la stratégie de Napoléon et à son passé. Pour lui, il devait être certain que l'attaque serait unique et exécutée avec toute l'armée française concentrée. Il montre bien encore qu'une attaque sur une des extrémités des forces alliées n'était pas à redouter, parce que l'armée tournée pouvait changer de ligne d'opérations en s'appuyant sur l'autre, mais tout en admettant que l'attaque unique de Napoléon serait dirigée à peu près sur le centre des forces alliées, il ne s'est pas rendu compte qu'elle aurait pour premier but de disjoindre les deux armées alliées, puis de s'attacher à l'une d'elles après les avoir séparées, et ensuite de revenir sur la seconde après avoir battu la première.

La critique de la rupture stratégique que Clausewitz a présentée est d'autant plus surprenante que, en dehors de la campagne de 1796 qu'il a particulièrement étudiée, il devait avoir le souvenir tout récent de la campagne de 1814, qui suffit à prouver que la manœuvre que voulait exécuter Napoléon ne conduit pas forcément celui qui la tente à l'écrasement, car c'est en la réalisant à Champaubert qu'il a pu battre successivement Sacken à Montmirail, Yorck à Château-Thierry et Blücher lui-même à Vauchamps.

On peut donc dire de Clausewitz que si ses vues sont justes au point de vue des idées générales de Napoléon sur la conduite d'une campagne, il n'a pas compris le caractère particulier de son plan en 1815. Et c'est une des circonstances où Jomini s'est montré bien supérieur à son émule allemand, car il en a fait ressortir tous les traits principaux en en montrant les avantages.

En ce qui concerne la bataille de Ligny, Clausewitz n'a pas compris pourquoi Napoléon n'a pas attaqué dans la matinée (64); il croit que cela tient surtout à ce que l'armée française avait besoin de repos et ne semble pas se douter de l'idée préconçue qui a dirigé les dispositions de Napoléon, et l'on ne trouve

pas trace dans son ouvrage des ordres à Ney et à Grouchy où cette idée est très manifeste; il faut reconnaître que sur ce point Jomini non plus n'a pas très bien discerné les motifs de l'inaction de Napoléon pendant toute la matinée. Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer[1], les écrits de l'un et de l'autre ne pouvaient pas être décisifs, parce qu'ils ne s'appuient pas sur les nombreux documents que l'on n'a connus que plus tard; c'est pour cela que ni l'un ni l'autre ne se sont appesantis sur les causes des marches et contre-marches de d'Erlon.

Toutefois, on voit que Jomini a bien compris que le mouvement prescrit par Napoléon devait être décisif, tandis que Clausewitz ne lui accorde qu'une importance secondaire. Il trouve que pour obtenir de grands résultats Napoléon aurait dû porter tout son effort sur Saint-Amand. Mais outre qu'une pareille manœuvre eût entraîné une grande perte de temps, parce que le dispositif initial de l'armée française ne s'y prêtait pas, on peut remarquer qu'en portant son effort à gauche, on obtenait bien la séparation des Anglais et des Prussiens, mais qu'on ne faisait que refouler ces derniers sur leur ligne naturelle de retraite, sans les désorganiser, tandis qu'il en eût été tout autrement si l'arrivée de d'Erlon à Wagnelée avait coïncidé avec l'attaque de la Garde sur Ligny.

La séparation eût été encore plus complète et en même temps les deux tiers de l'armée prussienne eussent été mis en déroute. Ce résultat ne pouvait être obtenu que par la simultanéité des deux attaques. Clausewitz a donc mal apprécié le mérite du mouvement que l'Empereur a imaginé. Ce que je veux conclure de cette discussion, c'est que les doctrines de Jomini sont beaucoup plus complètes et plus précises que celles de Clausewitz et surtout qu'elles donnent une base bien autrement solide pour l'établissement des projets d'un général aussi bien que pour les appréciations d'un critique.

C'est là une vérité que les Allemands ont gardé de proclamer, mais au fond ils en reconnaissent l'exactitude. Et tout en exaltant les mérites de leur grand écrivain militaire, ce sont les principes

1. Avant-propos de mon premier ouvrage.

de la stratégie Napoléonienne, que Jomini s'est appliqué à mettre en relief, qu'ils n'ont cessé de mettre en pratique depuis le commencement de la présente guerre. Non seulement toute leur stratégie repose sur les propriétés des lignes intérieures, mais en même temps en cherchant à les utiliser ils ont montré qu'ils étaient bien pénétrés du principe fondamental de Jomini. On sait que ce principe consiste à rechercher toujours sur l'ensemble de l'échiquier stratégique, si vaste qu'il soit, un théâtre d'opération limité pour y conduire des actions décisives auxquelles toutes les autres sont subordonnées. Au cours d'une grande guerre ce théâtre peut se déplacer dans le temps et dans l'espace et c'est la possession des lignes intérieures qui permet de modifier le groupement des forces en raison des circonstances. Or c'est justement ce qu'ont fait les Allemands en recherchant successivement des actions décisives en France, en Russie, en Serbie, et à l'heure présente en Roumanie.

Nous trouvons donc que le dédain que M. Lenient professe pour Jomini ne fait pas honneur à son jugement militaire; il a préféré prendre Clausewitz pour modèle, et c'est pour cela qu'il s'est si souvent trompé, notamment en faisant la critique de la rupture stratégique et en méconnaissant les propriétés des lignes intérieures; et il faut reconnaître qu'en reproduisant ses arguments il ne leur a donné aucune force nouvelle, aussi n'a-t-il pas mieux expliqué que le critique militaire allemand les causes de l'insuccès relatif de Napoléon pendant la journée du 16 juin. Il reconnaît bien après beaucoup d'autres que l'idée préconçue du matin en est la cause première; mais le défaut d'ordre précis ni surtout le prétendu faux de l'aide de camp n'y sont pour rien. Il y a encore un autre point sur lequel les assertions de M. Lenient sont fortement contestables et qu'avant de terminer je ne veux pas passer sous silence, c'est lorsqu'il prétend que Napoléon n'expliquait pas suffisamment ses projets à ses lieutenants; je crois que sa correspondance prouve absolument le contraire, sans compter que le jour de la bataille il avait l'habitude de les réunir pour leur expliquer ses vues sur le développement de la lutte. Pour la campagne d'automne 1813 notamment, non seulement il envoie

une copie de son plan à Ney, à Macdonald, à Gouvion Saint-Cyr et à Marmont, mais en même temps il leur dit : « Voici le parti que j'ai pris. Si vous avez quelques observations à me faire, je vous prie de me les faire librement. »

En ce qui concerne la journée du 16 juin 1815, il n'est pas possible d'être plus clair et plus explicite que dans les lettres que Napoléon a adressées à Ney et à Grouchy. Non seulement il leur donne des ordres pour ce qu'ils ont à faire, mais il fait connaître à chacun ce que fera l'autre, expliquant ses vues d'ensemble d'après lesquelles en dehors des deux ailes il disposera d'une réserve avec laquelle il appuiera tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Si Napoléon n'a pas réussi ce n'est donc pas parce qu'il s'est mal expliqué, mais parce que le fond même de ses idées reposait sur une présomption qui n'était pas conforme à la réalité.

En résumé, M. Lenient n'a éclairci aucun point de la journée du 16 juin et n'a déchiffré aucune énigme.

En revanche, il a émis sur plusieurs points des appréciations nouvelles qui ne résistent pas à l'examen. Il y a dans la suite du livre de M. Lenient bien d'autres jugements plus que contestables, mais en poursuivant cette nouvelle étude de la campagne de 1815 je n'y reviendrai qu'incidemment, car pour la réfuter il faudrait répéter des arguments que j'ai déjà plusieurs fois présentés. Ce n'est pas que son œuvre ne contienne que des erreurs, mais je dirai de l'ensemble ce qu'on peut déjà conclure de l'examen de la première partie, à savoir qu'il comprend des idées justes et des idées neuves, seulement les idées justes ne sont pas neuves, et les idées neuves ne sont pas justes.

Je crois que ce jugement s'applique spécialement aux développements qu'il a présentés pour la journée du 16 juin, mais à vrai dire, s'il n'a déchiffré aucune énigme on peut ajouter que c'était inutile.

Rien n'est plus simple que d'expliquer le développement de la pensée de Napoléon et les événements qui en sont résultés.

Par suite d'une idée préconçue tenace, Napoléon s'est complètement mépris sur les projets de ses adversaires ; il a cru qu'ils se dérobaient tandis qu'au contraire ils se préparaient à lui livrer bataille.

C'est ce qui l'a amené à perdre toute la matinée et à se trouver engagé dans la lutte sans avoir pris les dispositions qui convenaient à la situation des deux armées ennemies, de manière à accabler l'une, en contenant l'autre, comme il devait y être logiquement conduit par les principes mêmes de son plan de campagne. Quand enfin vers trois heures seulement, il y voit bien clair, il essaye de réparer le mal en rappelant de gauche à droite une partie de ses forces. Mais ses ordres tardifs et manquant de précision ne sont pas exécutés. C'est ainsi qu'il n'obtint à Ligny qu'une victoire incomplète et que Ney fut battu aux Quatre-Bras.

Sans doute le soir du 16 juin tout n'est pas absolument perdu. Il faut cependant reconnaître que Napoléon venait de laisser échapper une occasion qui ne devait pas se retrouver.

Colonel A. Grouard.

UN GROUPE DE PHILANTHROPES FRANÇAIS

Les hommes dont je vais parler sont aujourd'hui peu connus, mais leur rôle a été utile et bienfaisant dans la première moitié du XIXe siècle. Groupés à Paris vers le début du Consulat, on les voit collaborer à toutes les œuvres d'intérêt général; eux-mêmes ont pris l'initiative de diverses institutions qui subsistent encore maintenant. Les principaux furent un grand seigneur, d'une des premières familles de France, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt; deux gentilshommes de petite noblesse, Charles-Philibert de Lasteyrie et Gérando; enfin deux fils de banquiers, Alexandre de Laborde et Benjamin Delessert. Pour les connaître et comprendre leur rôle, il faut résumer rapidement la vie de chacun d'eux jusqu'en 1800.

I

Le plus âgé de tous, le duc de Liancourt, était né en 1747 [1]. Comme il convenait à un homme de son rang, il partagea d'abord sa vie entre la cour et l'armée. La cour de Louis XV ne lui plut guère; son abord froid, son aversion pour les causeries frivoles écartaient les sympathies; le roi n'aimait pas ce courtisan peu docile qui refusa de rendre visite à Mme Du Barry. Gentilhomme novateur, ami des philosophes, Liancourt désirait voir l'Angleterre; son premier voyage, en 1768, l'intéressa beaucoup, et les Anglais remarquèrent ce jeune homme sérieux et avide de s'instruire. Il retourna souvent à l'étranger, surtout en Angleterre et en Suisse, lorsque sa fonction de cour lui laissait quelques loisirs. Cette fonction, celle de grand maître de la garde-robe, le fit

1. Il a fait l'objet d'une monographie sérieuse et complète, à laquelle j'emprunte beaucoup, *La Rochefoucauld-Liancourt*, par Ferdinand Dreyfus (1903).

assister à la mort de Louis XV; il en a écrit une relation terrible pour le vieux roi débauché. Louis XVI, au contraire, eut en lui un serviteur dévoué, qui aimait le roi, qui encourageait ses intentions généreuses, qui le mettait en garde contre la coterie de la reine.

Au séjour de Versailles, le duc préférait cependant sa résidence de Liancourt. Dans ce magnifique domaine il entreprit de faire de la grande culture, laissant à d'autres les bergeries imitées de Trianon; disciple des physiocrates et des Anglais, il introduisit chez lui de nouvelles races de bestiaux, supprima le système des jachères, fut heureux d'avoir acclimaté une espèce utile de navet anglais; Arthur Young, qui devint un de ses meilleurs amis, parle avec admiration des résultats obtenus dans cette région. Le duc, n'oubliant pas qu'il était colonel de dragons, établit dans ses terres, pour les fils de militaires pauvres, la première école d'arts et métiers qu'on ait connue en France; le centenaire de cette fondation a été célébré en 1880. En même temps deux manufactures s'élevaient non loin du château, et des métiers étaient distribués dans les villages voisins.

Ce grand seigneur libéral, ami de Turgot et de Malesherbes, défenseur de Necker, accueillit bien les États généraux et fit partie, avec son cousin le duc de La Rochefoucauld, de la minorité de la noblesse. Il approuva la fusion des trois ordres, et vint annoncer le 14 juillet à Louis XVI en lui disant : « C'est une grande révolution ». Tout en servant le roi de son mieux, il devint à la Constituante le spécialiste le plus écouté sur les questions d'assistance publique; c'est lui qui a rédigé les principaux rapports du Comité de mendicité [1]. Rappelons-en seulement les idées essentielles. L'assistance est un service national; les indigents ont le droit d'être secourus; la société doit s'acquitter envers eux « d'une dette inviolable et sacrée ». A la charité privée, arbitraire et insuffisante, succédera la bienfaisance publique, organisée par une véritable science. Chargés de ce service, les agents de l'État fourniront du travail, autant que

1. Voir Camille Bloch et Tuetey, *Procès-verbaux et rapports du Comité de mendicité*, 1911.

possible, à tous les pauvres valides, assureront des secours aux autres, et puniront la mendicité comme un délit.

Après la Constituante, Liancourt devint lieutenant général en Normandie; mais le 10 août, qui révoltait son affection pour Louis XVI, le força de se réfugier en Angleterre; moins heureux que lui, son cousin fut assassiné à Gisors, et cette mort le fit duc de La Rochefoucauld [1]. Après avoir vainement essayé de participer à la défense du roi devant la Convention, il partit pour les États-Unis. La jeune démocratie américaine intéressa beaucoup l'ami de La Fayette; préoccupé comme toujours de recueillir des renseignements pratiques, il parcourut le pays, dit Talleyrand, « faisant des notes, demandant des pièces, écrivant des observations, et plus questionneur mille fois que le voyageur inquisitif dont parle Sterne ». Ses rapports étaient rares avec les émigrés, qui le regardaient comme un révolutionnaire. Après le 18 brumaire il rentra en France, obtint sa radiation grâce à Talleyrand, et recouvra ceux de ses biens qui n'étaient pas vendus. La vie active et bienfaisante allait recommencer pour lui.

Lasteyrie était né à Brive en 1759 [2]; son frère aîné devint par un mariage le beau-frère de Mirabeau. Lui-même, destiné à l'Église à titre de cadet, refusa d'entrer dans les ordres et manifesta de bonne heure l'intention de voyager, de voir le monde. Il s'y prépara physiquement par de longues marches, afin de n'être jamais arrêté par le manque de véhicule; en même temps il apprenait l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol. A l'âge de vingt et un ans, son premier voyage en Angleterre le mit en relations avec Sinclair et Arthur Young, puis ce fut le tour des pays continentaux. Ayant visité l'Italie et la Sicile, de Naples il revint à pied par étapes régulières jusqu'à Paris. Pour lui comme pour Liancourt, les voyages n'étaient pas une simple distraction, mais un moyen de connaître les inventions utiles faites à l'étranger; comme Liancourt également, il voulait faire profiter la France des progrès accomplis par l'agriculture et l'industrie des pays voisins.

1. Je continuerai, pour abréger, à l'appeler Liancourt.
2. Voir les notices lues par Jomard à la Société pour l'instruction élémentaire (1850) et par Passy à la Société d'agriculture (1854).

Lasteyrie différait néanmoins du grand seigneur libéral par son aversion pour la politique militante; grand ami de La Fayette, il accueillit bien la Révolution, mais sans vouloir se mêler à la vie publique. Les années orageuses de la Convention ne l'empêchèrent pas de rester dans la propriété de sa famille, à Guermantes, près de Paris, introduisant dans ses terres les meilleures méthodes agricoles. La passion pour le jardinage, ses goûts de bibliophile achevaient de l'absorber. Dès que les traités de Bâle en 1795 rouvrirent aux Français une partie de l'Europe, Lasteyrie se remit en route : après avoir visité l'Espagne, il parcourut la Hollande, puis les pays scandinaves. Chacun de ces voyages lui fournit l'occasion de conseiller quelque progrès économique, tantôt l'acclimatation des mérinos d'Espagne, tantôt la culture du pastel et du cotonnier. Pour encourager ses compatriotes à l'imiter, Lasteyrie publia en l'an V une traductien du livre de Berchtold, *Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs qui se proposent l'utilité de leur patrie.* Dans un « discours préliminaire », le traducteur affirme que le goût des voyages est une des causes de la prospérité de l'Angleterre; il invite ses concitoyens à étudier les pays étrangers, à faire progresser ainsi les arts, les sciences, et particulièrement « la plus utile de toutes », c'est-à-dire l'agriculture.

Liancourt et Lasteyrie étaient plus âgés que Delessert, né en 1772, Gérando en 1773 et Laborde en 1774. Benjamin Delessert appartenait à une famille protestante chassée de France par la révocation de l'édit de Nantes et revenue après cinquante ans d'exil [1]. Son père, Étienne Delessert, installé à Lyon, puis à Paris, était un grand banquier, souvent consulté par les contrôleurs généraux sous Louis XVI; c'était aussi un homme de progrès, aux initiatives intelligentes, qui fonda la première société d'assurance contre l'incendie et favorisa l'introduction des machines dans l'industrie française. Il avait épousé une femme distinguée, à qui Rousseau dédia ses *Lettres sur la Botanique.* Benjamin Delessert

1. Voir Tisseron et C. V., *Notice sur M. le baron Benjamin Delessert*, 1847. Il y a aussi de nombreux renseignements dans un éloge de Delessert par Cap, qui remporta le prix Bonafous à l'Académie de Lyon (1850). Charles Dupin (1847) a énuméré ses « travaux et bienfaits ».

avait reçu de ses parents une forte éducation; pour la compléter, il fut envoyé à Édimbourg, où il connut Dugald Stewart, Hume, Robertson, Adam Smith; puis un long séjour à Birmingham lui permit de se lier étroitement avec James Watt et d'admirer l'activité industrielle de l'Angleterre. La Révolution trouva dans ce jeune homme un adhérent chaleureux; engagé dans un bataillon de volontaires, élu capitaine d'artillerie, Pichegru le fit commandant de la place d'Anvers, Kilmaine le prit comme aide de camp. Il serait resté militaire si la maladie d'Étienne Delessert ne l'avait pas obligé à prendre, en 1801, la direction de la banque paternelle.

Nous avons vu jusqu'ici des amis de la Révolution; Gérando et Laborde ont commencé par combattre contre elle. Le premier [1], né à Lyon, soldat dans l'armée royaliste qui défendit cette ville contre la Convention, put s'enfuir avec son ami Camille Jordan et passer en Italie; le 9 thermidor le ramena en France, et bientôt à Paris où Camille Jordan reparut comme député au Conseil des Cinq-Cents. Au 18 fructidor, Gérando sauva son ami de la Guyane en l'aidant à s'enfuir à Bâle, et de là en Allemagne. Lui-même revint en France pour s'engager dans l'armée; il était soldat en 1799 quand l'Institut attira l'attention sur lui en couronnant son mémoire consacré aux « signes ». Après le 18 brumaire Lucien Bonaparte devenu ministre le fit entrer à son cabinet. Gérando avait épousé une Alsacienne intelligente et cultivée, Mlle de Rathsamhausen, qui l'initia complètement à la littérature et à la philosophie de l'Allemagne.

Alexandre de Laborde était le fils du banquier de Louis XV et de Louis XVI, personnage très estimé qui fut créé marquis sans vouloir jamais porter son nouveau titre [2]. Joseph II, ayant reçu en France l'hospitalité du riche financier, lui offrit d'emmener en Autriche un de ses fils; Alexandre de Laborde fut donc officier dans l'armée autrichienne et fit campagne avec elle contre la Turquie, puis en 1792 contre la France; il en a exprimé ses

1. Il a longtemps signé « Degérando »; j'adopte l'orthographe qui a prévalu plus tard. Il a paru sur lui de nombreuses notices biographiques, auxquelles il faut joindre les *Lettres* de la baronne de Gérando (1880).

2. Voir Guigniaut, *Notice sur Alexandre de Laborde*, 1860.

regrets plus tard. Après Campo-Formio, quittant définitivement l'Autriche, il revint à Paris et connut dans le salon de sa mère des hommes tels que Pasquier, Molé, Chateaubriand. De grands voyages achevèrent de former son esprit. Lucien Bonaparte l'attira, en même temps que Gérando, par une nomination d'attaché au service du gouvernement consulaire.

Tels avaient été les débuts de ces hommes qui allaient se retrouver à Paris à partir de 1800. Quelle que soit la diversité de leurs origines et de leurs carrières, on trouve chez eux des traits communs. Tous avaient respiré dans l'air de France les idées de progrès, de liberté politique, de réforme sociale; même les deux derniers, malgré leurs débuts contre-révolutionnaires, malgré leurs malheurs de famille (le père de Laborde fut guillotiné), adoptèrent très vite les principes de 1789. Presque tous avaient passé par l'armée, faisant ainsi provision d'activité physique et de vigueur. Tous avaient visité les pays étrangers, mais sans se borner à parcourir les capitales, à venir saluer un Frédéric II ou une Catherine II; les uns par goût, les autres par nécessité prolongèrent leurs séjours, apprenant à connaître les peuples aussi bien que les cours. L'éducation reçue des philosophes et des économistes français les amena également à étudier de près la vie industrielle de l'Angleterre et de l'Écosse, les fondations philanthropiques de l'Allemagne et de la Suisse. Gérando seul est un homme de lettres, passionné pour l'idéologie et les études philosophiques. Ce ne sont pas des savants de cabinet, toujours penchés sur le papier, « qui souffre tout »; ce sont des hommes d'action, mûris par les spectacles variés qu'ils ont eus sous les yeux.

II

Ces hommes avaient accueilli avec plaisir au 18 brumaire la perspective d'un gouvernement pacificateur, libéral et ferme. Ils se mirent aussitôt à l'œuvre et voulurent, d'accord avec le nouveau régime, reconstituer les associations utiles qui avaient disparu, créer celles qui manquaient encore à la France. Ils trouvaient parmi les ministres du Consulat un homme fait pour les com-

prendre et les guider : ce fut Chaptal. L'administrateur chez lui n'était pas inférieur au savant; il partageait leur goût pour toutes les innovations propres à développer la vie économique de la France. Pour ces disciples de physiocrates, l'agriculture demeurait « l'art » par excellence; la célèbre Société royale d'Agriculture, si prospère au temps de Louis XVI, avait reparu sous une forme nouvelle dès 1798; le préfet de la Seine, Frochot, lui donna en l'an VII son régime définitif. Les principaux de nos philanthropes collaborèrent activement à ses travaux. Lasteyrie, par exemple, s'attachait depuis longtemps à introduire en France les mérinos d'Espagne; il y avait eu quelques essais, comme ceux de Liancourt dans ses terres, mais plusieurs spécialistes affirmaient que ces moutons ne pouvaient prospérer hors de leur pays d'origine. Lasteyrie, qui avait vu l'acclimatation réussir très bien en Suède, combattit ces préjugés; il décida en 1800 la Société d'Agriculture de la Seine à se charger elle-même d'acheter en Espagne les quelques milliers de mérinos prévus par le traité de Bâle. C'était le moyen d'assurer à la France les laines fines que son industrie pourrait filer et tisser en se passant de l'étranger[1].

Quand les préliminaires de paix de 1801 rouvrirent aux Français le chemin de l'Angleterre, Lasteyrie s'empressa d'aller y étudier les inventions accomplies depuis dix ans. Son attention fut attirée sur la Société pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce, qui existait à Londres; de retour en France, il décrivit un soir dans le salon de Benjamin Delessert le rôle bienfaisant et les travaux de cette réunion de savants et d'industriels; séance tenante, on résolut d'en organiser une pareille en France. Chaptal approuva chaudement cette idée, à laquelle s'intéressèrent aussi Monge, Fourcroy, Berthollet. Ainsi naquit à la fin de 1801 la Société d'encouragement pour l'industrie nationale : le mot « industrie », dans le langage du temps, comprenait l'agriculture aussi bien que les manufactures. Chaptal eut la présidence, qu'il conserva pendant trente et un ans; le discours d'ouverture fut prononcé par Gérando, qui allait demeurer secré-

1. Voir Lasteyrie, *Histoire de l'introduction des moutons à laine fine d'Espagne*, 1802.

taire général pendant quarante-deux ans. Liancourt et Lasteyrie siégèrent dans un des cinq comités de l'association, celui du commerce et des arts économiques. La Société d'encouragement rendit de grands services en signalant les inventions à mesure qu'elles étaient faites, et en en provoquant d'autres; elle a survécu à toutes les transformations industrielles et subsiste encore aujourd'hui.

C'est encore au progrès industriel que travaillait Liancourt en dirigeant l'enseignement technique. Nous l'avons vu créer dans ses terres, dès 1780, une école pratique pour des fils de soldats. Cette école subsista pendant la Révolution, mais, transférée à Compiègne en 1800, elle faillit devenir une sorte de lycée, d'ailleurs fort médiocre. Bonaparte se plaignait qu'on ne formât pas d'ouvriers instruits, de contremaîtres; Chaptal, également frappé de cette lacune, fit rendre le décret du 6 ventôse an XI (25 février 1803), qui érigeait le Prytanée de Compiègne en école d'arts et métiers. En 1806, elle fut transférée à Châlons, qui l'a conservée jusqu'à ce jour; en même temps Liancourt, déjà chargé par Chaptal de la surveiller, fut nommé officiellement inspecteur général des écoles d'arts et métiers. Jusqu'en 1815 il s'occupa minutieusement de l'école de Châlons, et quelque peu de celle d'Angers, ne négligeant aucune des plus petites améliorations qui pouvaient servir à former une élite ouvrière.

Parmi les préjugés routiniers que nos philanthropes cherchaient à combattre, un des plus tenaces était la résistance à la vaccination. En février 1800, Liancourt prit l'initiative d'un appel aux souscripteurs qui voudraient fonder un établissement de vaccine; parmi les premiers qui s'inscrivirent on trouve un consul, Lebrun, et deux ministres, Talleyrand et Lucien Bonaparte. Un comité se forma où siégeaient, avec plusieurs médecins, les délégués des souscripteurs, et parmi eux Liancourt, Lasteyrie, Delessert. Un an plus tard, Frochot confia au comité la gestion d'un hospice consacré à la vaccine. Les grandes villes suivirent bientôt l'impulsion de Paris.

Nous retrouvons les mêmes hommes occupés à reconstituer les anciennes sociétés de bienfaisance de Paris. Ils font partie de

la Société de charité maternelle, dont l'impératrice accepta la présidence. Ils collaborent également à la Société philanthropique, fondée en 1780, réorganisée en l'an XI et destinée à vivre jusqu'à nos jours. Celle-ci modifia ses anciennes méthodes : elle remplaça les secours en argent par des secours en nature, surtout en créant des fourneaux économiques et en aidant Benjamin Delessert et Liancourt à fonder les premiers dispensaires de Paris. La Société philanthropique s'intéressa également aux institutions de prévoyance, particulièrement aux sociétés de secours mutuels qu'on lui montrait déjà florissantes à l'étranger; de 1800 à 1847 elle fut « comme un office central des sociétés parisiennes de prévoyance[1] ».

Voilà quelques-unes des principales fondations d'intérêt général auxquelles travaillèrent nos philanthropes durant l'Empire. On peut y constater une grave lacune, concernant l'instruction primaire : chacun sait que Napoléon s'intéressait peu aux écoles où le peuple apprendrait à lire. Mais en 1814, quand la paix fut signée, Laborde, Lasteyrie et leurs amis franchirent le Pas de Calais pour aller étudier, une fois de plus, ce que l'Angleterre pouvait leur offrir d'intéressant. Ils y entendirent parler du système pédagogique de Lancaster : cet instituteur avait organisé l'enseignement mutuel, en chargeant les élèves les plus avancés de servir de moniteurs à leurs camarades; cela permettait à un seul maître, exerçant une surveillance générale, de diriger l'instruction d'un très grand nombre d'enfants. Les Français, témoins de ces classes vivantes et joyeuses, crurent avoir trouvé le moyen de fournir aux masses ouvrières les écoles qui leur manquaient. Laborde, avant même de revenir en France, publia un exposé de la méthode lancastérienne[2]; Lasteyrie et Liancourt l'imitèrent en 1815 et recommandèrent aussi chaleureusement les nouvelles écoles. Gérando s'intéressait également à l'éducation populaire, dont l'Allemagne lui avait offert quelques essais heureux; il pensa que la Société d'encouragement pour l'industrie nationale ne

1. Festy, La Société philanthropique de Paris, *Revue d'Histoire moderne*, 1911.
2. *Plan d'éducation pour les enfants pauvres, d'après les deux méthodes combinées du docteur Bell et de M. Lancaster.* La première édition est datée de Londres, 1815.

s'éloignerait pas de son but en protégeant l'institution nouvelle. Un rapport lu par lui à cette Société, en 1815, détermina les principaux de ses auditeurs à bien accueillir son projet ; c'est ainsi que prit naissance la Société pour l'instruction élémentaire.

Cela se passait en pleine agitation politique. Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, rentrait à Paris et donnait le ministère de l'Intérieur à Carnot. Celui-ci forma un conseil bénévole où venaient, entre autres, Chaptal et Monge, Liancourt et Delessert, avec plusieurs grands industriels : on s'y occupa de questions ouvrières, d'introduction de machines nouvelles, de réforme des prisons; ce conseil approuva la diffusion de l'enseignement mutuel. Un comité de cinq membres, parmi lesquels se trouvaient Laborde, Gérando et Lasteyrie, organisa donc la Société pour l'instruction élémentaire et fit présider la première réunion générale par Carnot, le jour même de Waterloo. Cette Société, de même que la Société d'encouragement pour l'industrie, a bravé depuis cent ans les orages politiques et sociaux et vit encore aujourd'hui.

Ces diverses œuvres d'utilité publique fondées entre 1800 et 1815 n'empêchèrent pas chacun de nos cinq philanthropes de poursuivre sa carrière propre et d'y déployer une activité pleine d'initiative. Il faut les suivre un instant dans les voies différentes où ils s'étaient engagés.

C'est Lasteyrie qui demeura le plus éloigné de tous rapports avec le pouvoir napoléonien; ce n'était pas un opposant, mais un indépendant, comme son vieil ami La Fayette auquel il était allié par le mariage d'un Lasteyrie avec la fille du général. Lacépède, grand chancelier de la Légion d'honneur, qui le connaissait bien, lui offrit la croix de la part de Napoléon; il la refusa, non par antipathie déclarée contre l'Empereur, mais parce qu'il demeurait un libéral de 1789. L'agriculture et surtout l'industrie continuaient à l'occuper; les procès-verbaux de la Société d'encouragement pendant les premières années le montrent toujours prêt à introduire en France des appareils nouveaux, tels que le poêle à la suédoise. Quand la Société pour l'instruction élémentaire ouvrit sa première école à Paris, ce fut lui-même qui prépara de ses mains les ardoises réglées ou les crayons en schiste et en tale dont

on devait se servir. Même activité lorsqu'il s'agit d'acclimater à Paris une invention nouvelle, dont il espérait tirer grand bénéfice, la lithographie. Cette découverte, faite en Bavière par Senefelder, avait attiré depuis 1802 l'attention de quelques commerçants français, par exemple les frères André; mais leurs essais pour établir des maisons à Paris ne réussirent pas. Lasteyrie, qui observait ces tentatives, racheta en partie le matériel des André, puis alla faire deux voyages d'études à Munich, en 1812 et 1814; il revint du second avec des presses et des ouvriers experts. Ses ateliers allaient s'ouvrir à Paris vers 1816, en même temps que ceux d'un industriel alsacien, Engelmann, à Mulhouse[1].

Liancourt était, lui aussi, un ami de La Fayette et un indépendant; un homme de son nom et de son passé n'aurait eu qu'à solliciter le Premier Consul ou l'Empereur pour obtenir une haute charge; il ne demanda rien pour lui. Toutefois il ne demeura point, comme Lasteyrie, complètement à l'écart. Tandis que ses fils occupaient des fonctions importantes (l'un d'eux fut ambassadeur), lui-même accepta non seulement l'inspection générale des écoles d'arts et métiers, mais divers postes honorifiques, surtout au Comité central d'agriculture et au Conseil des fabriques et manufactures; il fut décoré en 1810 comme manufacturier. Mais ses préférences allaient à la vie indépendante de l'agriculteur et de l'industriel. Il n'avait recouvré en 1800 qu'une partie du vaste domaine de Liancourt; le magnifique parc du château fut converti par lui en terres de culture, où ses voisins purent venir étudier l'usage des charrues anglaises, divers croisements de races bovines, et bien d'autres améliorations à propos desquelles il consultait volontiers son maître Arthur Young. Il avait retrouvé aussi à son retour en France la manufacture de cardes fondée par lui tout près du château en 1790; elle était toujours dirigée par son associé irlandais Leclerc, mais elle végétait. Bientôt le duc liquida l'association, remplaça les machines vieillies par des « mull-jennies » et des

1. Voir Leprieur, Le centenaire de la lithographie, *Gazette des Beaux-Arts*, 1896. C'est une question encore indécise de savoir qui, de Lasteyrie ou d'Engelmann, eut la priorité : l'Académie des Beaux-Arts, par l'organe de Quatremère de Quincy, se prononça en faveur d'Engelmann; Millin et d'autres connaisseurs défendirent les droits de Lasteyrie.

« troffels », prit lui-même la direction de ses fabriques, et put annoncer fièrement à Young, en 1806, qu'il occupait 600 personnes; la filature allait de front avec la corroyerie et la fabrication des fils de fer. Son ardeur à lutter contre la concurrence anglaise devait plaire à Napoléon.

Cette ardeur n'était pas moins grande chez Benjamin Delessert. Dès l'époque du Consulat, le jeune banquier, placé parmi les régents de la Banque de France, devint en même temps filateur et surtout raffineur. Comme on cherchait le moyen de remplacer le sucre colonial qui n'arrivait plus en Europe, il ouvrit son usine de Passy aux expériences faites par Déyeux, Barruel, Chaptal, et fut un des premiers en France qui livrèrent à la consommation le sucre de betterave; des filiales de la grande fabrique se fondèrent dans plusieurs villes; Napoléon le récompensa par la croix de la Légion d'honneur en 1812.

A la différence de ces trois hommes occupés à peu près constamment par l'industrie, Laborde et Gérando furent fonctionnaires de l'Empire. Le premier resta auprès de Lucien Bonaparte comme attaché aussi longtemps que celui-ci demeura au service du Consulat; puis il entra comme auditeur au Conseil d'État, et suivit l'Empereur en Espagne en 1808, en Autriche en 1809. L'avancement ne venait pas vite; et, comme Napoléon l'accueillait un jour aux Tuileries par ces mots : « Voici l'aîné de mes auditeurs » — « Oui, Sire, et le cadet de vos soucis », répondit Laborde. S'il faut en croire cette anecdote, l'Empereur sourit et le fit maître des requêtes. Nommé bientôt directeur des ponts et chaussées dans le département de la Seine, il aborda ce nouveau poste avec une ardeur enthousiaste et rédigea un vaste plan d'embellissement de Paris. Plusieurs de ses idées, réalisées aujourd'hui, paraissaient alors chimériques; il voulait des trottoirs en pierre dure dans toutes les rues, des lavoirs publics dans tous les quartiers, enfin dans toutes les maisons un système de tuyaux qui amèneraient l'eau jusqu'aux étages supérieurs. Tout cela fut exposé dans un volume que l'imprudent fonctionnaire imprima et voulut publier sans demander aucune autorisation : Napoléon fit saisir l'ouvrage, sans pousser le châtiment plus loin.

Quant à Gérando, il occupa quelque temps la charge de secrétaire général au ministère de l'Intérieur. Son tableau de la situation de l'Empire, achevé en 1806, lui valut l'entrée au Conseil d'État comme maître des requêtes; il dut aller à ce titre organiser l'administration française en Toscane, puis à Rome où il fit partie de la Consulte qui dirigeait les États pontificaux annexés à l'Empire[1]. A son retour, bien qu'il n'eût pas caché l'hostilité qu'inspirait aux Romains l'administration française, il devint conseiller d'État. Ces occupations absorbantes ne l'empêchèrent jamais de garder une partie de son temps pour les œuvres de bienfaisance et pour les études philosophiques.

III

Tous ces hommes avaient accepté l'Empire sans lui être particulièrement attachés; tous acceptèrent la Restauration sans éprouver aucun enthousiasme pour les Bourbons. Talleyrand chargea Liancourt, en 1814, d'aller à Hartwell exposer à Louis XVIII les besoins de la France nouvelle; le duc fit le voyage, mais ne fut point reçu par le roi qui ne l'aimait pas. Lui et ses amis, nous l'avons vu, se rallièrent sans difficulté à Napoléon pendant les Cent-Jours et consentirent à collaborer avec Carnot; mais après Waterloo, quand la Chambre des représentants voulut se séparer de l'Empereur vaincu, leurs sympathies allèrent à La Fayette, chef de l'opposition libérale; Benjamin Delessert, qui était colonel d'une légion de la garde nationale, se prépara même à défendre la Chambre par les armes contre un coup d'État possible. La seconde Restauration les trouva prêts à s'incliner devant le fait accompli, très éloignés des complots révolutionnaires, mais non moins hostiles aux prétentions des émigrés, et décidés à soutenir une politique libérale. Ce fut le cas de Liancourt, qui lutte jusqu'à son dernier jour à la Chambre des pairs contre le parti ultra-royaliste; ce fut aussi le cas de Laborde, et de Benjamin

1. Il y a un amusant tableau de son activité dans *La Rome de Napoléon*, par Madelin. Gérando apporta les mêmes intentions philanthropiques et rencontra la même hostilité en Catalogne (voir Conard, *La Captivité de Barcelone*).

Delessert, élus plusieurs fois députés et connus par leurs sympathies pour le libéralisme de Royer-Collard et du général Foy. Cette lutte contre la réaction de droite fut religieuse autant que politique; la Société de morale chrétienne, fondée en 1821, groupa les protestants et les catholiques modérés qui voulaient, tout en propageant l'Évangile, tenir tête au « parti prêtre ». Si nous consultons la liste des sociétaires dans les premières années, nous voyons Liancourt président, Laborde secrétaire général, Delessert et Lasteyrie parmi les membres, Gérando parmi les rédacteurs du bulletin. C'est cette association qui a couronné le célèbre mémoire où Vinet préconisa la séparation de l'Église et de l'État.

Mais sous la Restauration comme sous l'Empire, les améliorations économiques et philanthropiques leur semblaient plus intéressantes que les débats politiques ou religieux. Ils continuèrent à faire prospérer les sociétés fondées sous Napoléon; ils s'associèrent aussi à des fondations nouvelles. Ce serait une injustice d'attribuer à eux seuls cette activité bienfaisante : ils se rencontrent dans toutes les œuvres charitables avec Pastoret, surtout avec Mathieu de Montmorency, que ses opinions ultra-royalistes n'empêchent pas d'être l'ami de Gérando et le collaborateur de Liancourt; dans toutes les institutions de progrès économique ils trouvent l'appui de grands industriels comme Ternaux ou d'hommes d'action comme Jomard et Charles Dupin. Mais eux-mêmes paient toujours de leur personne et prennent la direction des établissements nouveaux. Il serait trop long de les suivre au Conseil général des hospices, à la Société royale des prisons fondée par Decazes en 1819[1]. Mais la Caisse d'épargne de Paris est leur œuvre. Delessert s'était inspiré des statuts rédigés par les caisses d'épargne de Londres et d'Edimbourg; il obtint l'appui des principaux banquiers parisiens, Laffitte, Hottinguer, Pillet-Will, et mit l'œuvre sur pied en 1818; Liancourt eut la présidence, qui devait passer après lui à Delessert.

1. *Le Constitutionnel* cite avec de vifs éloges (12 juin 1819) le mémoire sur les prisons de Laborde, « dont le nom se rattache à toutes les idées utiles et philanthropiques ».

Non contents de créer des sociétés, ces hommes cherchaient à répandre leurs idées par la brochure et le livre. Ne leur demandons pas des talents d'écrivains; le plus souvent ils rédigent à la hâte et ne prennent la plume que pour renseigner les lecteurs et leur suggérer des travaux utiles. Liancourt a beaucoup écrit. Dès l'an VII il commençait à publier les huit volumes de son *Voyage dans les États-Unis d'Amérique*; on n'y trouve aucun trait pittoresque, aucune de ces descriptions qui éblouissaient à la même époque les lecteurs de Chateaubriand, aucune de ces grandes vues politiques où se complaira Tocqueville; c'est un journal de voyage, plein d'indications précises. Même caractère pratique dans ses autres écrits. C'est une traduction très abrégée du grand ouvrage de Morten Eden sur l'état des pauvres en Angleterre. Ce sont des articles de propagande, insérés dans les almanachs pour qu'ils arrivent au peuple : un de ces almanachs, le *Bonheur du Peuple*, contient de lui des dialogues familiers en faveur de l'enseignement mutuel [1]; un autre donne « l'Entretien d'un curé avec ses paroissiens sur la Caisse d'épargne ». Enfin Liancourt écrit ses rapports destinés aux nombreuses sociétés dont il fait partie.

Lasteyrie publie de très nombreuses brochures destinées à exposer les découvertes faites au dehors, ou à présenter des projets nouveaux : citons l'une des plus curieuses, où il demande la fondation d'une Société protectrice des savants et des écrivains, qui les mettra en mesure de travailler librement sans qu'ils aient à se débattre au milieu des difficultés matérielles de la vie [2]. Laborde fait paraître un ouvrage en deux volumes sur l'esprit d'association : qu'il s'agisse d'améliorer la culture ou de répandre les machines, de créer des banques ou d'instruire le peuple, partout l'association libre lui apparaît comme l'instrument du progrès; partout il constate que l'Angleterre a pris les devants,

1. « Le roi veut qu'il y ait des écoles primaires dans toutes les communes du royaume, afin que tous les enfants, pauvres comme riches, puissent apprendre à lire, écrire et compter. » (*Avis du Père Bonhomme aux habitants de la campagne*, 1819.)

2. *Société en faveur des savants et des hommes de lettres*, 1801. Il y eut, semble-t-il, un commencement de réalisation. Vers la même époque Saint-Simon présentait un projet semblable.

et que la France a beaucoup à faire pour réparer le temps perdu[1]. Le petit livre de Benjamin Delessert, consacré aux « fondations qu'il serait utile de faire », les divise en trois groupes : celles qui donnent l'instruction élémentaire, celles qui développent le goût de la tempérance et de l'épargne, enfin celles qui soulagent la maladie, l'invalidité ou la misère. D'autre part il publie des brochures de morale populaire qui, par leur idéal de vie réglée, de sagesse pratique, rappellent le traité où Franklin faisait parler le bonhomme Richard. Enfin le plus « écrivain » de tous, Gérando, utilise les documents que lui avait légués Mathieu de Montmorency, les renseignements fournis par Fellemberg et d'autres philanthropes d'Allemagne ou d'Angleterre; joignant à cela ses expériences propres, il fait paraître en 1839 son grand ouvrage, *De la Bienfaisance publique*. A côté d'exposés dogmatiques sur les causes de la misère, il donne un tableau détaillé des institutions propres à la prévenir ou à la diminuer; il fait cela en connaisseur, habitué à voir par lui-même, qui ne croit pas à une panacée universelle, mais qui a pu apprécier diverses méthodes utiles et qui sait que la bienfaisance peut toujours s'exercer d'une façon intelligente.

Cependant la politique libérale de ces hommes les avait entraînés dans une lutte chaque jour plus vive contre le parti ultra-royaliste. C'est en 1823 que le ministre de l'Intérieur, Corbière, écrivit à Liancourt : « Le roi vous a retiré les fonctions d'inspecteur général du Conservatoire des arts et métiers, de membre du Conseil général des prisons, du Conseil général des manufactures, du Conseil d'agriculture, du Conseil général des hospices de Paris et du Conseil général du département de l'Oise. » Liancourt lui répondit : « Je ne sais pas comment les fonctions de président du Comité pour la propagation de la vaccine, que j'ai introduite en France en 1800, ont pu échapper à Votre Excellence à laquelle je me fais un devoir de les rappeler. » Le duc et pair libéral mourut en 1827, à l'âge de quatre-vingts ans; ses funérailles furent l'occasion d'une bataille scandaleuse

1 *De l'Esprit d'association dans tous les intérêts de la communauté*, 2e éd., 1821, 2 vol. in-8°.

entre la police et les élèves de l'école de Châlons, que la famille avait autorisés à porter le cercueil.

Les amis de Liancourt étaient également suspects au gouvernement de Charles X. On leur reprochait leur propagande active pour l'enseignement mutuel, considéré maintenant comme le rival dangereux de l'enseignement simultané que pratiquaient les Frères des écoles chrétiennes. Gérando, le moins militant de tous, était resté au Conseil d'État; mais Corbière supprima le cours de droit administratif qu'il faisait bénévolement à la Faculté de droit. Lasteyrie était secrétaire général du Conseil de l'agriculture; on le révoqua parce qu'il avait soutenu la candidature de Ternaux, lors des élections législatives. Laborde, rentré au Conseil d'État sous Martignac, le quitta dès que le ministère Polignac fut constitué. Survint la révolution de 1830. Ces libéraux ne se contentèrent pas d'y applaudir. Alors que beaucoup de députés, le 26 et le 27 juillet, se demandaient s'il fallait appuyer l'émeute, Laborde alla délibérément à l'Hôtel de Ville, et se joignit aux insurgés, prenant le titre de préfet de la Seine qui lui fut confirmé par la Commission municipale. Lasteyrie vit avec joie son ami La Fayette diriger la Révolution et son jeune fils Ferdinand de Lasteyrie, le futur historien de la peinture sur verre, devenir l'aide de camp du vieux général.

La monarchie de Juillet réalisa l'idéal rêvé par presque tous ces hommes. Ils avaient demandé à la Restauration comme à Napoléon d'organiser un gouvernement fondé sur les principes de 1789, sauvegardant l'ordre à l'intérieur et la paix au dehors; le roi des Français, rétablissant le drapeau tricolore, mettant fin aux tentatives de l'ancien régime, répondait à leurs vœux. Les revencations de la démocratie, les exigences du socialisme les effrayaient; Delessert combattit énergiquement l'émeute républicaine des 5 et 6 juin 1832; Gérando réfuta de son mieux les utopies communistes. Le règne de la bourgeoisie leur plaisait, quoiqu'ils eussent le mérite de s'arracher à l'égoïsme béat qui caractérisait la nouvelle classe dirigeante. Ils furent donc sous Louis-Philippe ce qu'on appela plus tard des « satisfaits ». Gérando fut nommé pair de France en 1837; Delessert adhéra depuis 1830 au parti

de la résistance, organisé par son ami Casimir Perier. Laborde, plus disposé à chercher du nouveau, soutint d'abord le parti du mouvement, ce qui le fit exclure du Conseil d'État par Casimir Perier; mais Louis-Philippe, qui l'avait pris comme aide de camp et qui l'aimait beaucoup, sut le ramener au parti conservateur.

Ces trois hommes, soutenant la politique du roi-citoyen, continuèrent à s'occuper des œuvres d'utilité sociale créées par eux au temps de leur jeunesse. Ils consacrèrent aussi beaucoup de temps à l'art et à la science. Ce serait une erreur, en effet, de voir en eux de lourds Béotiens, uniquement occupés d'intérêts matériels et de progrès agricoles. Alexandre de Laborde était un esprit très ouvert, causeur délicieux, s'intéressant à toutes choses, d'ailleurs célèbre par ses distractions qui amusaient la société parisienne [1]. Dans le temps du Consulat il s'était pris de passion pour les monuments de l'Espagne; puis ce furent les châteaux et plus encore les jardins de France qui le charmèrent. Il voulut décrire les uns et les autres dans des ouvrages magnifiques, illustrés par des graveurs de talent, qui lui coûtèrent une bonne partie de sa fortune [2]. Quand Louis-Philippe entreprit la restauration de Versailles, son aide de camp se plut à décrire dans une somptueuse monographie les splendeurs de l'ancien château [3]. Benjamin Delessert avait réuni une très belle collection de tableaux; mais les sciences l'intéressaient plus encore. Au petit herbier donné par Jean-Jacques à sa mère, et soigneusement conservé, il avait ajouté sous l'Empire, avec le concours amical de Pyrame de Candolle, des herbiers nouveaux qui constituaient un véritable musée botanique; non moins célèbre était son musée conchyliologique, formé avec les conseils de Lamarck. Le vieux philanthrope se plut aussi à tirer des écrits de tous les moralistes connus des

1. « Il va en Grèce, écrivait la duchesse de Broglie en 1824, et infailliblement il prendra les Turcs pour les Grecs, vu la confusion de son esprit; il est enfant, il prend à tout, il n'écoute rien; il y a contraste entre l'hurluberlu de son esprit et les graves sujets dont il s'occupe, mais ce qui arrange tout cela, c'est un amour-propre si doux, si facile, qu'on peut tout lui dire, et qu'on ne peut lui en vouloir de rien. » (*Lettres*, 1896, p. 128.)

2. Citons surtout le *Voyage pittoresque en Espagne*, paru en livraisons sous l'Empire, et la belle *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*.

3. *Versailles ancien et moderne*, 1841.

sentences, des pensées qu'il recueillit dans son *Guide du bonheur*. Gérando partageait son temps entre les œuvres de bienfaisance et les écrits philosophiques; cet ancien élève du séminaire de Lyon, passé à la philosophie de Condillac et des idéologues, puis revenu au christianisme, demeurait toujours doux, tolérant et optimiste; Sainte-Beuve lui a reproché d'être « filant comme le macaroni », mais n'a pu méconnaître le charme de cette nature honnête et affectueuse. Gérando, Benjamin Delessert et Laborde moururent sous cette monarchie libérale qui leur semblait devoir être le régime définitif de la France.

Lasteyrie ne partageait point leur optimisme. Il rêvait un régime autre que la monarchie bourgeoise et demeura comme La Fayette un homme d'opposition, avec une tendance de plus en plus marquée vers les idées républicaines. L'âge n'avait point affaibli son activité; il continuait à publier des livres de vulgarisation scientifique et technique. Mais cet homme qui était demeuré si longtemps éloigné de la politique semblait maintenant y prendre plus de goût, avec un désir marqué de combattre les progrès du parti conservateur. C'est qu'il avait gardé l'admiration de la grande époque révolutionnaire; Michelet, l'interrogeant là-dessus, entendit cette réponse : « Monsieur, c'était très beau. — Mais vous pouviez périr. Vous cachiez-vous? — Moi, point. J'allais, j'errais en France. J'admirais.... Oui c'était très beau [1]. » Le réveil catholique survenu vers 1840 l'inquiéta beaucoup. Il aida Isambert, député connu par son ardeur contre l'ultramontanisme, à fonder en 1843 le *Journal de la liberté religieuse*. Quand un jeune pair de France, d'Alton-Shée, osa dire devant la grave assemblée qu'il n'était « ni catholique ni chrétien », il reçut une visite de félicitations du vieux philosophe [2]. Celui-ci publia en 1846 une *Histoire de la confession*, véritable pamphlet contre l'Église. Vers le même temps, un autre livre de lui, *Des Droits naturels de tout individu vivant en société*, reprochait au gouvernement de méconnaître les principaux de ces droits. Lasteyrie accepta même, à quatre-vingts ans passés, la présidence du Comité

1. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Introduction de 1868.
2. D'Alton-Shée, *Mémoires*, II, p. 156.

pour la réforme électorale. Le vieux travailleur savait se distraire de ces graves préoccupations : il conservait son ancienne passion pour le jardinage, ayant appris jusqu'au chinois pour étudier les traités de l'Extrême-Orient sur l'horticulture ; il entretenait ses belles collections d'objets industriels, de modèles de machines, qui furent léguées par lui à la Société d'encouragement. Lasteyrie fut témoin de la Révolution de 1848, vit son fils entrer comme représentant républicain à l'Assemblée Constituante, et mourut en 1849, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Peut-être n'était-il pas inutile de rappeler le souvenir de ces bons Français. Tour à tour soldats, publicistes, administrateurs, agronomes, fabricants, ils ont déployé une activité féconde et variée; hommes pratiques, ils ont tous conservé l'idéal du XVIIIe siècle, l'amour du bien public et la foi au progrès. Des voyages fréquents leur ont appris que le peuple français avait intérêt à connaître l'étranger, que les nations voisines pouvaient leur fournir de précieux modèles d'initiative privée, d'associations philanthropiques et utilitaires. Souhaitons que la France, pendant la période de reconstruction qui suivra la guerre, trouve beaucoup d'hommes à l'esprit aussi ouvert, capables de s'intéresser à tout et de travailler avec un dévouement éclairé à la prospérité du pays.

GEORGES WEILL.

MEMOIRES ET DOCUMENTS

LE GÉNÉRAL MAURICE D'ALBIGNAC

GRAND-ÉCUYER DU ROI JÉRÔME DE WESTPHALIE

(1807-1810)

Les documents inédits que nous offrons aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue des Études Napoléoniennes* sont tirés des papiers du général d'Albignac, un officier du premier Empire dont la carrière fut spécialement accidentée.

Issu d'une ancienne famille militaire, Maurice-François de Castelnau, comte d'Albignac, naquit au château de Triadou, dans la Lozère, le 15 février 1775; page de Louis XVI, puis émigré avec son père en 1791, il sert à l'Armée des Princes comme aide de camp du comte de Montboissier, son oncle; devenu maître à la 2e Compagnie Noble en 1793, et cadet au Régiment de Choiseul en 1794, il passe l'année suivante lieutenant aux Hussards de Salm-Kirburg, et rentre en France, à la paix. Son ardeur militaire, sa passion pour les armes ne lui permettent pas d'assister en simple spectateur aux triomphes de nos armées nationales : il s'engage comme simple cavalier, en août 1806, dans le corps nouvellement créé des Gendarmes d'ordonnance, y devient brigadier (31 octobre), sous-officier (1er novembre) et officier en 1807 après la campagne de Pologne. Passé au 5e Cuirassiers comme lieutenant, le 16 juillet 1807, il entre le 18 novembre de la même année au service westphalien en qualité d'aide de camp du roi Jérôme, et sa carrière va devenir rapide....

Jérôme, à qui il plaît, le fait coup sur coup lieutenant-colonel (21 novembre 1807), conseiller d'État à la section de la guerre

(21 janvier 1808), colonel (9 février 1808), grand-écuyer de la Couronne (1er juillet 1808), général de brigade (28 juillet 1808), inspecteur général de la cavalerie (17 novembre 1808), ministre de la Guerre, et enfin comte de Ried par lettres patentes (3 mai 1810).

Employé en 1809 contre le corps de partisans de Schill, d'Albignac a laissé de ces opérations une critique acerbe, dans laquelle il se montre assez dur pour les talents militaires « que le roi Jérôme ne pouvait manquer d'avoir... ». — Sa franchise un peu brutale finit par le brouiller avec son roi, qu'il quitta en septembre 1810, sans que ce dernier lui gardât d'ailleurs une bien longue rancune. — Demeuré sans emploi jusqu'au début de 1812, d'Albignac est pris à ce moment par Gouvion-Saint-Cyr comme adjudant-commandant (colonel), chef d'état-major du 6e corps de la Grande Armée, composé de troupes bavaroises; il fait dans cet emploi toute la campagne jusqu'à la deuxième bataille de Polotzk, après laquelle — le corps bavarois étant à peu près anéanti — il est attaché à l'état-major du prince Eugène. En 1813, il commande le département du Gard et y organise la 4e division de réserve; en demi-solde à la première Restauration, il rejoint le maréchal Gouvion-Saint-Cyr et va retrouver Louis XVIII à Gand lorsque Napoléon revient de l'île d'Elbe. La seconde Restauration lui donne les épaulettes de maréchal de camp, les fonctions de secrétaire général du ministère de la Guerre (10 juillet 1815), le commandement de l'École militaire de Saint-Cyr (1818 à 1821).

Enfin, il est nommé lieutenant-général (15 octobre 1821) — et meurt à Paris le 21 janvier 1824[1].

COLONEL SAUZEY.

1. Le nom d'Albignac est encore porté par les descendants de son frère. Sa sœur épousa en l'an XIII Ignace-Louis, comte de Chansiergues-Ornano, né à Guastalla, en 1775; les papiers du général Maurice d'Albignac font partie des Archives de la famille de Chansiergues qui a bien voulu, avec un gracieux empressement dont nous la remercions ici, faciliter nos recherches et permettre d'en publier ces extraits.

I

LE DÉCRET SUR LES AIDES DE CAMP DU ROI.

Jérôme Napoléon, roi de Westphalie, prince français, etc. Nous avons décrété et décrétons :

Article 1er. — Il y aura dix aides de camp du roi, dont sept en service ordinaire et trois en service extraordinaire.

Art. 2. — Les aides de camp en service ordinaire sont égaux entr'eux et prennent rang d'après leur ancienneté de service auprès de Sa Majesté.

Les aides de camp de service extraordinaire ne prennent rang ni entr'eux, ni avec les aides de camp de service ordinaire; mais d'après les fonctions auxquelles ils sont appelés.

Art. 3. — Nul ne peut être nommé aide de camp du roi, s'il n'est officier supérieur et s'il ne connaît à fond les manœuvres de l'infanterie et de la cavalerie. Il doit aussi avoir les connaissances d'un officier d'état-major; c'est-à-dire entendre le service de l'artillerie et du génie; savoir tracer un camp, faire une reconnaissance et la dessiner.

Art. 4. — Le traitement des aides de camp du roi, indépendamment des appointements de leurs grades, est de huit mille francs, payés par le trésor de la Couronne.

Ce traitement cesse pour les aides de camp de service extraordinaire, suivant l'emploi qui leur est confié.

Art. 5. — Tous les aides de camp du roi ont droit à une pension progressive de mille francs, par chaque cinquième année de service dans l'emploi d'aide de camp.

Cette pension est indépendante de la retraite de leur grade militaire.

Art. 6. — Un aide de camp du roi est toujours en service auprès de sa personne; ses fonctions sont déterminées par un règlement particulier.

Art. 7. — En l'absence du capitaine des gardes, l'aide de camp de service commande la garde de service.

Donné en notre palais royal de Cassel, le 27 février an 1808, de notre règne le second.

Signé : Jérôme Napoléon.

Par le Roi,
Le Ministre secrétaire d'État,
Comte de Fürstenstein.

II

PROSPECTUS DE L'INSTITUT DES PAGES DE SA MAJESTÉ LE ROI DE WESTPHALIE.

Le nombre des pages du roi est fixé à 24.

Ils sont sous les ordres du grand-écuyer. La surveillance de leur éducation est confiée à deux sous-gouverneurs, anciens officiers, alternativement de service. Ils ne les quittent jamais, et répondent de leur conduite.

Les professeurs sont les meilleurs du royaume.

MM. les pages apprennent les mathématiques, la fortification, les éléments d'artillerie, la levée des plans, l'histoire, la géographie, l'allemand, le français, l'écriture, le dessin, l'escrime, la danse, le maniement d'armes.

La partie de l'équitation est très soignée; le manège royal leur est presque exclusivement réservé.

Le temps que les pages doivent rester dans l'Institut n'est point fixé; il dépend de leurs progrès et de leur bonne conduite.

Ils passent généralement dans les corps à l'âge de seize ou dix-sept ans, où ils sont placés sous-lieutenants en pied dans la cavalerie, l'infanterie ou l'artillerie, selon leurs dispositions.

Le roi choisit un premier page; il reste alors un an de plus, et sort avec le rang de lieutenant.

Le service militaire compte depuis l'âge de quinze ans.

Le but de leur éducation est tout à fait militaire. Leur nourriture est saine et abondante; les sous-gouverneurs président leur table et mangent avec eux.

Quatre pages sont de service auprès de Leurs Majestés, deux à pied et deux à cheval. Plusieurs sont nommés pour accompagner le roi, lorsque Sa Majesté va à la guerre.

Les pages appartiennent aux premières familles du royaume. Ils doivent être âgés de quatorze ans, être bien constitués et propres à tous les exercices. Ils doivent avoir reçu une bonne éducation préliminaire.

L'éducation religieuse est confiée aux différents ministres catholiques, luthériens ou calvinistes, selon la religion professée.

Conditions auxquelles les jeunes gens sont admis dans les pages de Sa Majesté le roi de Westphalie.

Les parents s'obligent à payer une pension annuelle de sept cent vingt francs, payable par trimestre et d'avance, et seulement applicable à l'entretien du linge, au prêt de chaque dimanche, qui est de six francs,

et autres menues dépenses. Le décompte de cette pension d'entretien est fait à chaque page.

En entrant ils apportent, avec leurs extraits de baptême, le trousseau suivant :

Douze chemises fines, garnies de jabots et manchettes de mousseline.
Six chemises non garnies.
Six cravates de mousseline.
Huit *idem* de batiste.
Trois *idem* de taffetas noir.
Six cols de mousseline.
Dix-huit mouchoirs de toile blanche.
Six gilets ou vestes de basin uni.
Six caleçons de toile.
Six paires de manchettes de bottes.
Six bonnets de nuit.
Deux peignoirs.
Douze paires de bas de soie.
Six paires de bas de coton.
Douze paires de bas de fil.
Deux pantalons de molleton blanc.
Trois paires de souliers.
Deux paires de bottes à l'écuyère.
Deux paires d'éperons uniformes, plaqués.
Une paire de boucles d'argent avec les jarretières.
Deux paires de boucles plaquées.
Trois paires de gants de daim.
Une culotte de peau de daim.
Un chapeau à trois cornes, bord de soie de 24 lignes.
Un étui de peignes.
Deux vergettes et une brosse à souliers.
Un tire-botte et deux crochets à bottes.
Un tire-bouton.
Une capote de drap bleu à grand collet.
Une douzaine de serviettes.

Pour les fournitures d'escrime vingt-sept francs.

Les livres suivants servent à leur instruction :

Campen's Théophron.
Goldsmith's Geschichte der Römer, übersetzt von Kosegarten.
Gaspari's Geographie 2 *ter* Cursus.
Vieth's Mathematik.
Niemeyer's Handbuch des Religionsunterrichts.

III

INSTRUCTION POUR MESSIEURS LES ÉCUYERS DE SA MAJESTÉ LE ROI DE WESTPHALIE.

Service de route.

Messieurs les écuyers resteront toujours à la portière de Sa Majesté du côté droit, cette place leur est uniquement affectée et ils ne devront en conséquence s'en absenter que d'après l'ordre du roi.

Les piqueurs et courriers seront sous leurs ordres, ils les enverront partout sur la ligne des voitures où il sera nécessaire d'en donner pour l'ensemble de la marche, et l'exécution des présentes instructions; dans ces courses qui seront aussi rares que possible, les coureurs passeront du côté gauche de la voiture de Sa Majesté, et leur mission remplie ils s'arrêteront pour l'attendre et rendre compte à l'écuyer en repassant derrière, dans aucun autre cas les coureurs ne doivent quitter la voiture de Sa Majesté, l'écuyer punira ceux qui transgresseront cet ordre.

Messieurs les écuyers se conformeront à l'article 19 du règlement de la cour de France sur les cérémonies pour les places à laisser occuper autour de la voiture de Sa Majesté.

Messieurs les écuyers veilleront à ce qu'on ne fasse pas de poussière à Sa Majesté, et ils y feront eux-mêmes attention.

Les escortes, coureurs, courriers ou autres personnes qui seraient dans le cas de rester en arrière s'arrêteront du côté gauche, et ne devront repasser pour reprendre leurs places en avant sous aucun prétexte.

Les voitures devront toujours marcher à 60 pas les unes des autres, celle de Sa Majesté aura cent pas de distance devant et derrière. Les écuyers les feront partir ensemble aux relais et les feront arrêter toutes les fois que celle de Sa Majesté s'arrêtera, ce qui aura lieu (sauf les cas où elle en donnera l'ordre elle-même) quand des corps constitués et en costume viendront au-devant d'elle; on fera repartir aussitôt que Sa Majesté en fera le signe.

Messieurs les écuyers exigeront du silence de l'escorte et eux-mêmes donneront leurs ordres et reprendront les pointes sans bruit. Ils recevront les pétitions qui seront présentées, ils seront très circonspects pour les personnes qui approcheront la voiture de Sa Majesté, ils mettront de la fermeté envers celles qui voudraient les forcer, mais toujours avec ménagement et sans rudoyer qui que ce soit.

Ils mettront promptement pied à terre quand Sa Majesté descendra de sa voiture en route pour lui donner le bras et se mettront en haie pour la précéder jusques dans ses appartements à son arrivée.

Une heure avant le départ de Sa Majesté, l'écuyer de service fera partir le premier courrier à marcher, qui sans s'arrêter fera préparer les chevaux sur toute la route, il sera porteur des avis qui devront être

adressés par écrit à l'aide de camp ou à l'officier de la maison de Sa Majesté qui sera en avant pour le logement, celui-ci préviendra les autorités civiles et militaires suivant les ordres de Sa Majesté.

Le troisième courrier à marcher partant de chaque relai en même temps que les voitures les précédera jusqu'à celui suivant pour s'assurer que tous les chevaux sont sur leurs traits, ce courrier sera chargé de donner le bidet de rechange à l'écuyer.

A l'avant-dernier relai, on fera partir le deuxième courrier à marcher qui sans s'arrêter ira annoncer la prochaine arrivée de Sa Majesté.

Le sous-inspecteur des postes, le chef courrier et le deuxième courrier marcheront avec la voiture du grand-écuyer, les autres courriers accompagneront la dernière.

Les maîtres des postes, ou autres employés des postes marcheront en avant ou en arrière de toutes les voitures, suivant les localités et les besoins du service.

Messieurs les écuyers puniront sévèrement ceux des courriers qui n'exécuteraient pas leurs ordres.

IV

ÉTAT DES MEILLEURES DES VOITURES DE L'ANCIENNE COUR QUI SE TROUVENT ENCORE A CASSEL, AINSI QUE DES CHEVAUX QUI SONT RESTÉS EN CETTE VILLE.

Traduction.

1 voiture anglaise à 4 places	Le général Lagrange se sert de ces 5 voitures.
1 — de maître à 4 places	
1 chaise ouverte toute neuve, qui peut valoir 100 louis	
1 chaise ouverte à 4 places	
1 grande berline de voyage de la valeur de 200 louis environ	
1 voiture coupé à 2 places	L'intendant particulier se sert de ces deux voitures.
1 autre voiture fermée à 2 places	
1 voiture coupé à 2 places	M. Barbot s'en sert.
1 — ouverte du Prince héréditaire, valant 100 louis	M. Galbois s'en sert.
1 autre du même genre	M. Belin s'en sert.
1 grande voiture de l'Électrice	A l'usage des Conseillers d'État.
1 autre de l'Électrice qui se trouve chez le sellier de la Cour	Braun.
12	

CHEVAUX.

6 chevaux blancs de Sabbabourg	Le général Lagrange s'en sert.
8 autres bais dont 5 entiers ont été coupés depuis.	
8 chevaux de selle dont un blanc de 1 600 florins.	
1 cheval turc du prince héréditaire	
6 chevaux de selle dont se sert	M. Barbot.
5 — dont un de 175 louis, blanc, et deux envoyés en France	Par M. Galbois.
2 chevaux gris vendus à M. l'inspecteur Reinhart pour 64 louis	Par M. Bélin.
1 cheval gris vendu à M. Marteillin pour 80 louis.	
4 chevaux de selle	M. Bernard s'en sert.
6 quatre de voiture et deux de selle	M. Marteillin s'en sert.
47	

V

ÉTAT ET NUMÉROS DES BERLINES DE VOYAGE ET DE VILLE DE SA MAJESTÉ QUI EXISTENT TANT A BELLEVUE QU'A NAPOLÉONHÖHE, A L'ÉPOQUE DU 6 JUIN 1808.

Savoir :

N° 8.	Berline de cérémonie		A Bellevue.
96.	—	blanche à galerie, venant de Paris dernièrement	—
	—	bleue, venant de Paris dernièrement, de Devaux	—
13.	—	blanche	—
10.	—	cendrée	—
9.	—	chocolat	—
6.	—	carmélitte	A Napoléonhöhe.
5.	—	brune	—
46.	—	bleue	—

BERLINES DE VOYAGE.

N° 40.	Berline	neuve de Sa Majesté	A Bellevue.
52.	—	ancienne de Sa Majesté	—
56.	—	de suite	—
57.	—	—	—
98.	—	—	—
24.	—	—	—
105.	—	venant du comte de Furstenstein	—
—	Dormeuse	pour Sa Majesté, venant de Paris, Devaux	—
106.	—	pour M. Albertoni, venant de Brunswick	—

VI

QUELQUES LETTRES DE LEFEBVRE-DESNOËTTES.

J'ai écrit à Sa Majesté, mon cher d'Albignac, sur plusieurs choses relatives à ses écuries, si elle approuve les propositions que je lui fais (il s'agit d'un homme et de cinq chevaux anglais entiers de toute beauté) j'agirai en conséquence.

Sa Majesté m'a chargé, il y a environ un mois et demi, de commander à son sellier-carrossier une belle voiture dite de faire pour le prix de vingt-quatre mille francs et je suis convenu que dans les arabesques des ornemens l'on mettroit les douze principales villes du Royaume de Sa Majesté, je vous serois fort obligé de prendre les ordres du Roi pour ses douze villes, je pense que ce sera les huit capitales des huit départements et ensuite les quatre autres premières villes : enfin je vous prie de m'envoyer une décision à cet égard le plus promptement possible.

Disposez de moi je vous prie mon cher Colonel et croyez que je n'ai rien tant à cœur que de faire tout ce qui sera agréable au Roi, et de confirmer l'amitié des braves camarades que j'ai quitté et que je n'oublirai jamais.

Je suis tout à vous.

LEFEBVRE-DESNOËTTES.

Paris, le 17 février 1808.

Je me suis occupé, mon cher Colonel, de tout ce dont j'ai été chargé pour Sa Majesté. Marainville m'ayant écrit de sa part que je pouvais faire

l'achat des étalons anglais, j'ai fait au propriétaire les propositions qui m'étoient prescrites, il fallait qu'il consentît à être payé à Cassel et qu'on pût encore lui refuser ses chevaux lorsqu'ils seroient arrivés là si on ne les trouvoit pas convenables, il n'a pas voulu accepter ces conditions-là et comme il avait promis de n'en disposer qu'après avoir reçu ma réponse il s'est cru dégagé et ces chevaux ne sont plus ici.

Je fais tout ce que je puis pour activer les ouvriers; mais malheureusement ils n'avancent à rien, je serois d'avis que vous recherchassiez les devis dans vos archives et que vous fissiez une sommation aux fournisseurs de livrer à tel époque et faute par eux de remplire leurs obligations de casser les marchés, vous avez à présent à Cassel tout ce qu'il faut pour la confection de toutes les voitures possibles.

J'ai reçu ma démission de Sa Majesté et me suis mis en possession du régiment. C'est là une véritable affaire et je vous assure que je suis très persuadé que je ne suis propre qu'à cela, toute autre besogne étoit au-dessus de mes forces, j'espère donc mourir où je suis et n'ai plus d'autre ambition que celle de bien faire la besogne dont je suis chargé : comme elle me plaît beaucoup j'espère réussire.

Ne m'oubliez pas mon cher Colonel, et si vous en trouvez l'occasion, présentez à Sa Majesté, qui a toujours eu tant de bonté pour moi, l'assurance de mon respect et de mon éternel attachement.

Je suis bien sincèrement tout à vous.

LEFEBVRE-DESNOËTTES.

Mes amitiés à tous ces messieurs.

Je vous avertis, mon cher Colonel, que Mallingre et sept ouvriers de toute espèce partent demain pour se rendre à Cassel, ils ont reçu 6 000 francs, que j'avois envoyé à Paris à cet effet avant mon départ. Je vous conseille fort de vous procurer de suite les établissements indispensables pour établir vos ateliers, il seroit facile en prenant un des hangards qui jadis servoient à l'artillerie, de le disposer pour ce nouvel objet, le Roi ayant Magdebourg n'aura pas besoin d'ouvrir à Cassel un établissement si considérable pour l'arsenal.

Comme vous avez eu le tans de combiner vos dépenses, il seroit instant de faire un nouveau budjet; car si l'on ne veut pas que les différentes parties du service soient solidaires les unes envers les autres, vous ne pourrez pas vous y retrouver. La belle voiture va partir, ainsi qu'un harik qui sont l'un et l'autre payés.

Gœting vouloit que je lui fisse donner des fonds pour ce qui lui est dû, je m'y suis refusé, il faut, ai-je dit, qu'il reçoive son ordonnance de vous.

Je suis tout à vous.

LEFEBVRE-DESNOËTTES.

Mille et mille choses à tous ces messieurs.

Paris, le 18 février 1808.

Mon cher Colonel, un ordre de Sa Majesté ne me donne que six heures pour partir pour l'Espagne, je dois être rendu à Burgos le 26 de ce mois, je m'empresse cependant de répondre à toutes vos questions et de vous donner des renseignemens sur ce que vous pouvez ignorer. Vos voitures commandées n'avancent pas du tout, surtout les calèches, je ne vois pas trop la possibilité que vous puissiez en avoir une avant trois mois. Devaux a promis les voitures de voyage et de ville pour la fin du mois prochain; mais la calèche est à peine commencée, je vous donne le conseil de faire charger quelqu'un ici de visiter, le devis à la main, toutes les voitures que l'on doit vous envoyer. La belle voiture blanche qui doit partir demain ou après-demain est payée : ainsi qu'un karig qui doit aller avec elle, j'ai trouvé la voiture très belle, j'ai fait joindre à cet envoi un parasol de la belle calèche qui a été remis à neuf et dont vous devez la réparation. Gœting ajoint à cet envoi des rênes à franges, personne ne les lui a demandé, vous serez le maître de les accepter ou de les refuser, je vous conseille de prendre garde à ses mémoires, ce n'est qu'à la dernière extrémité, vous pouvez le croire, que je lui ai fait donner les 1 800 francs pour le départ des voitures. La calèche bleue que M. le comte de Furstenstein réclame à juste titre m'a toujours appartenu et je n'avois décidé qu'elle recevroit une réparation au compte du Roi que parce qu'elle a toujours été employée pour le service de Sa Majesté.

J'ai donné le nom des huit principales villes à Gœting pour les mettre sur la grande voiture de cérémonie.

J'ai répondu sur l'article des chevaux anglais, j'en suis bien fâché, c'étoit un véritable trésor à acquérir, la persone n'a pas voulu accepter pour conditions celles que l'on m'a adressées par ordre du Roi, d'être payée à Cassel et le droit que l'on se réservoit de pouvoir, là, refuser les chevaux qui ne conviendroient pas.

Il y a six semaines, mon cher Colonel, que j'ai fait des propositions pour Pellier, il est toujours en Hollande; mais il me seroit fort dificile à présent de suivre cette affaire; cependant j'espère encore trouver quelqu'un qui s'en occupera.

Je vais écrire à Vigogne pour le prier de vous chercher un homme comme chef de la d'Aumont, voilà tout ce que je puis faire dans un si court moment qui m'est donné.

Je connois tous vos tracas et je vous plains de la besogne malaisée dont vous êtes chargé.

J'ai éprouvé aussi, mon cher Colonel, une chose dont je me ressentirai longtems, je veux parler d'un officier de cavalerie qui se trouve sans un cheval, sans une selle ni le moindre ustensil d'écurie, j'en ai encore pour plusieurs années à souffrir. J'ai chargé Carpentier de m'en trouver,

Paris est à sec, ne le contrarier pas je vous prie dans ma demande; j'espère cependant qu'il ne m'enveroit que du très beau; car des rosses, il y en a partout.

Je vous dirai, mon cher Colonel, que l'Empereur vient de m'envoyer le brevet de rente d'une tare de trente mille francs net en Westphalie.

Croyez, mon cher Colonel, à tous mes sentimens d'attachement, si vous trouvez occasion de mettre aux pieds du Roi l'expression de mon dévouement et de ma reconnoissance, je vous serois fort obligé de n'en jamais manquer l'occasion.

Mille et mille choses à tous ceux que vous savez bien que j'aime.

LEFEBVRE-DESNOËTTES.

Paris, le 20 mars 1808.

Mon cher Colonel, je reviens sur mes pas pour vous parler de la voiture de voyage dite dormeuse que le Roi m'a prêtée pour venir ici, je viens partout de faire chercher une voiture quelqueconque pour partir, n'en ayant pas trouvée une prête, je suis forcé de prendre celle du Roi, j'ai calculé qu'il vous en couteroit le prix de la moitié de la voiture, ainsi je vous prie de demander pour moi, à Monsieur Bélanger que j'ai chargé de mes affaires à Cassel, le prix de la voiture, ce que vous en demanderez. Vous avez des ouvriers qui pourront vous la remplacer et à Offembach vous en trouverez une pareille quand vous voudrez, vous sentez que la nécessité seule me force à cette mesure, je me suis défait de tout dans le tems et je n'ai pas pu trouver à Paris une voiture prête, j'espère que le Roi ne prendra pas cette affaire mal et c'est à vous à qui je m'en prendrai.

Adieu.

L. D.

LA MAISON DE L'EMPEREUR ET LES PAGES

Les pages figurent dans la maison de l'empereur comme ils avaient eu leur place dans la maison du roi. Le 14 thermidor an XII, Napoléon arrête qu'il y en aura 36. « Ils feront le service de Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice, ils seront âgés de quatorze à quinze ans, et d'une tournure ou figure agréables. Ils resteront jusqu'à dix-huit ans. Pour cette fois, ils seront pris jusqu'à dix-huit ans, et resteront jusqu'à vingt. Ils devront avoir l'instruction dont sont susceptibles des jeunes gens de cet âge. »

Le même jour, du Pont-de-Brique, Napoléon nomme les quinze premiers. Sur cette liste, sont inscrits le fils de Masséna et celui de Lauriston, qui ont treize et dix-sept ans.

Voici les conditions qu'il faut remplir pour être admis au nombre des pages, voici également quels seront leurs avantages et leurs fonctions :

« Les parents leur fourniront un trousseau en linge seulement et une pension annuelle de 720 francs payable d'avance et par trimestre; cette somme servira à l'entretien de leur linge, blanchissage, perruquier, et autres menues dépenses; il leur sera fait là-dessus un prêt de 6 francs tous les dimanches. La pension de ceux dont les familles en auront été exemptées par Sa Majesté, sera payée tous les mois sur sa cassette d'après l'état que le grand-écuyer lui aura fait approuver à leur admission, et les fonds versés par lui sur sa cassette chez le contrôleur des pages, afin que ce bienfait de Sa Majesté soit ignoré de leurs maîtres et camarades.

Sa Majesté les habillera à sa grande livrée tous les ans; ils auront en outre un habit de manège qui leur servira dans la classe.

Il y aura un premier et un deuxième page choisis par le grand-écuyer d'après le rapport des gouverneurs et l'avis des maîtres. Ces premiers pages commanderont les autres, et passeront à dix-huit ans dans les corps de l'armée avec le grade de lieutenant et même de capitaine, quand Sa Majesté aura autorisé, vu leurs dispositions et leur instruction, à les garder jusqu'à vingt ans. Les autres pages passeront à dix-huit ans dans les corps de l'armée avec le grade de sous-lieutenant. L'éducation des pages donne les mêmes avantages militaires que l'école militaire de Fontainebleau. Pour cette fois, les pages de Sa Majesté pourront rester jusqu'à vingt ans. Des deux premiers pages, un suivra toujours Sa Majesté quand elle montera à cheval ou sortira en voiture. Les deux

premiers la suivront de préférence à l'armée et dans ses voyages; ils donneront, à la chasse, les fusils à Sa Majesté. Quatre, y compris le premier ou le deuxième page, accompagneront la voiture de Sa Majesté. Deux, y compris le premier ou le deuxième page, la suivront à cheval. Un premier page et quatres pages feront à la chasse le service du tiré pour passer de main en main les fusils à Sa Majesté.

Un page sera toujours de service au palais pour porter les lettres, ordres, et faire le service dont Sa Majesté jugerait à propos de le charger; il ira à cheval suivi d'un palefrenier. Dans ses audiences, il y aura toujours six pages en haie à la porte de la salle des Gardes du côté où Sa Majesté sortira; ils la suivront dans les grandes cérémonies; les pages monteront sur le devant et le derrière de la voiture. Deux pages seront toujours de service près Sa Majesté l'Impératrice; le plus ancien portera sa queue les jours de cérémonie, l'autre son livre, si c'est pour aller à la messe, ou son schall, si c'est pour aller à la promenade. Ils monteront derrière le cocher quand Sa Majesté sortira en voiture à Paris ou dans les villes. Ils suivront à cheval dans les courses. Dans les cérémonies, et avec la voiture de cérémonie seulement, quatre pages monteront derrière la voiture de Sa Majesté l'Impératrice, en outre des deux qui seront derrière le cocher. »

Le grand-écuyer — Caulaincourt — a la haute main sur les pages. La nouvelle institution est pourvue d'un gouverneur, le général de brigade Gardanne, inspecteur aux revues de la 8e division militaire (12 000 francs d'appointements et 4 000 pour sa voiture et ses gens), d'un sous-gouverneur, Dassigny, ancien ministre plénipotentiaire en Bavière (8 000 francs), et d'un aumônier « chargé de leur dire la messe et de les instruire dans leur religion », Antoine-Symphorien Gandon, chanoine honoraire de la métropole de Paris (6 000 francs)[1]. Ces deux derniers peuvent manger avec les pages; l'un d'eux devra toujours tenir leur table, et l'aumônier, pendant les voyages, ou lorsque le gouverneur et le sous-gouverneur seront absents ou malades, remplira les fonctions de sous-gouverneur. On nomme neuf professeurs ou maîtres (de 3 000 à 1 800 francs). Hachette, professeur à l'École polytechnique, est chargé des mathématiques; Orange, chef d'une maison d'éducation à Paris, ancien professeur dans les collèges de l'Université, du latin et du français; Bonnet, professeur depuis douze ans d'allemand, de russe et d'anglais, enseignera l'allemand et l'anglais[2]; la musique est attribuée à Ertault, professeur au Conser-

1. Pour la semaine sainte, on lui adjoint l'abbé Devins qui, pour frais de courses et pour préparer MM. les pages à remplir le devoir pascal, reçoit 250 francs.

2. Il meurt bientôt. Il est remplacé par le Saxon Endter, qui enseignait déjà l'histoire et la géographie; on le charge en plus de l'allemand. Carey, protégé par la

vatoire[1]; le dessin à Dutertre, membre de l'Institut d'Égypte[2], et les exercices militaires à La Boissière fils (« C'est au manège des écuries de Sa Majesté que les jeunes gens apprendront à monter à cheval »).

La maison des pages comprend encore quatre répétiteurs, un médecin, un chirurgien, un dentiste, deux trompettes, un contrôleur intendant des dépenses, un maître d'hôtel officier, une femme de charge lingère, un cuisinier, une femme pour aider la lingère, trois aides de cuisine, six valets de pied et trois hommes de peine. Six francs par jour — ramenés plus tard à cinq — sont alloués par l'Empereur pour la table du gouverneur, celle du sous-gouverneur et de l'aumônier: il en est de même pour chaque page. « La nourriture doit être abondante. » Tous frais compris, les dépenses, en 1807, s'élèvent à la somme de 230 416 francs. Un jour viendra où Napoléon trouvera « que la maison des pages coûte trop cher[3] ».

Le service doit commencer le 1er vendémiaire an XIII. 500 000 francs sont mis à la disposition de Cauliancourt. « Tous les maîtres pourront être logés dans les bâtiments affectés aux pages; ceux-ci seront établis à Saint-Cloud; ils seront en chambrées de quatre et couchés comme les élèves de Fontainebleau. » Ils n'allèrent pas à Saint-Cloud. On aménagea pour eux les dépendances et une maison voisine de l'hôtel d'Elbeuf, tout près du Louvre; en attendant, on les logea chez Hix, chef d'école secondaire, 3, rue de Matignon[4].

Nous ne donnons pas les noms de pages, même les plus connus; on les trouvera dans l'*Almanach Impérial* avec les changements survenus dans le personnel. Nous nous contenterons de rappeler qu'en l'an XIII, aux quinze premiers nommés, en trois fois, on en ajouta dix-neuf. C'est en 1807 que paraissent les premières nominations dans l'armée. Dans toute

reine Hortense, est nommé professeur d'histoire. Jusque sous la Restauration, le boche, avec une rare âpreté au gain, importune le ministre de la maison du roi pour obtenir un rappel de traitement en raison de sa double fonction.

1. Inconnu. Son nom ne figure même pas dans Fétis.

2. Consulter sur lui le *Journal* de Villiers du Terrage (1899). — Les pages avaient leur bibliothèque. Nous n'avons trouvé les listes d'achat que pour 1812 (2 300 francs) et pour 1813. Y figurent : Bachaumont, Bassompierre, Boileau, Bossuet, Chateaubriand, *Itinéraire*, Crébillon, *Dictionnaire des sièges et batailles*, Desmoutiers, Corneille avec le commentaire de Voltaire, Massillon, Florian, Montaigne, Molière, Montesquieu, Malte-Brun, Montpensier, Pallas, *Voyage en Russie*, Retz, Lesage, Prévost, J.-J. Rousseau, Scarron, *Roman comique*, Mme de Sévigné, Sully, Saint-Simon, Voltaire complet — (on dirait un premier établissement); en 1813, la *Conversation* de Delille, Mme Deshoulières, les *Etudes de la nature*, *Paul et Virginie*, J.-B. Rousseau, *Clarice Harlowe*, *Valmont*, Fénelon, la *Jérusalem delivrée*, Raynal, l'abbé Maury.

3. Ce mot fut prononcé en 1810. Le professeur d'écriture était mort; on proposa de le remplacer par Girard, professeur de topographie, « laquelle serait plus nécessaire que l'écriture. Cette place est inutile, répondit l'Empereur : il faut la supprimer. »

4. On orna leur hôtel d'un buste de l'Empereur par Chaudet : il fut payé 6 000 francs. En 1812, les pages furent transférés à Versailles. Hachette donna alors sa démission, et fut remplacé par Des Mézières, professeur au lycée de cette ville.

la durée de l'empire, il n'y a qu'une exception; en 1810, Gabriac est nommé auditeur au conseil d'Etat. Rappelons enfin qu'au delà des Alpes il y eut des pages désignés par l'Empereur, aussi bien pour le palais impérial de Turin que pour la Toscane. Pour les Français, la dernière nomination eut lieu le 24 octobre 1813; le 22 novembre, plusieurs pages étaient envoyés dans les gardes d'honneur[1].

Leur costume leur est payé par la maison de l'Empereur; il est superbe et coûteux. Le chapeau de grand uniforme vaut 110 francs; mais il est garni, outre la cocarde en or, d'une torsade d'or et d'un bord d'or à feston; celui de petit uniforme coûte 40 francs; il n'y a qu'un bord en soie. Le schako en feutre verni dessus avec visière en cuir, ganse et galon, pompon et torsade, cocarde — le tout en argent — et la gourmette façonnée plaquée en argent, revient à 68 francs. La veste écarlate en drap double broché se paye 141 francs; le manteau, 166 francs; la capote, 149 fr. 75; une pelisse à la hussarde pour le service de l'armée — comme en 1806, quand un certain nombre de pages sont appelés auprès de l'Empereur[2] — en drap vert, avec vingt-six gros boutons et dix douzaines de moyens, avec galon tresse carrée de soutache d'argent, tresse plate d'argent et fourrure en lapin gris, 193 fr. 73; toujours pour le même service, un carrick, 182 fr. 75, un gilet chamois casimir à dix-huit boutons moyens et trente-six petits, galon, soutache et tresse d'argent : 73 fr. 25; le pantalon avec tresse d'argent, 65 fr. 75, le charivari, — pantalon de cheval — 66 fr. 25. Pour le grand uniforme, l'habit coûte 664 francs, la veste 144 francs, la culotte 42 francs, le pantalon 73 fr. 50. Les bottes ordinaires se paient 36 francs; pour les grands jours, 40 francs, et il faut y ajouter le galon en argent et les glands à 6 francs la paire, des éperons plaqués en argent à 10 francs la paire. Il ne faut pas oublier les nœuds d'épaule, à 180 francs chacun; ils sont en étoffe verte bordée d'or, brodée de franges en or lamé, de deux aigles aux deux bouts et d'une frange petite torsade en or. Ajoutons, pour terminer cette énumération que l'habit, la veste et la culotte du petit uniforme reviennent à 215 francs, une seconde culotte en drap à 30 francs, la veste bleue de manège, nouveau modèle, à 69 francs, et le chapeau avec une torsade d'or et une cocarde d'argent, à 36 francs.

Tout cela s'use assez vite, et puis les pages grandissent. Il n'y a pas de petites économies; on retape les chapeaux, on reblanchit les plumes qui les ornent; on répare et on agrandit les vêtements. Il n'en est pas moins vrai que les dépenses d'achat et d'entretien sont considérables.

1 Sur les gardes d'honneur, voir notre article publié en 1915 dans les *Feuilles d'histoire*.

2. Des pages accompagnent l'Impératrice dans son voyage à Prague; en 1813, il y en a en Russie auprès de l'Empereur.

Que valut cette maison des pages? Comment y travaillait-on? Quelles notes méritaient les élèves? Ce sont des questions auxquelles ne permettent pas de répondre les documents que nous avons eus sous les yeux. En dehors des actes concernant l'organisation et les nominations, il ne reste que des chiffres, et nous venons de les reproduire.

GABRIEL VAUTHIER.

Appendice.

Nous demandons la permission de parler des pages jusqu'au moment où ils disparaissent.

Ils ne figurent à l'*Almanach royal* qu'en 1820; il y a 14 pages à Paris et 24 pages à Versailles. En 1821, ils sont tous dans cette dernière ville, la maison de Paris étant supprimée. « Tous les dimanches, deux pages, avec le gouverneur ou le sous-gouverneur, viendront de Versailles pour assister à la messe du roi; ils coucheront à Paris, ils y passeront le lundi pour assister à la réception du matin, et le mardi à celle des ambassadeurs. » Pour les grandes cérémonies, ils seront quatre ou davantage.

Avant 1821, il y avait, comme sous l'Empire, 36 pages. Ce nombre finit par être porté jusqu'à 48 pages sous Charles X, « 36 pages ne suffisant pas pour faire le service à cheval auprès de notre personne ».

L'organisation est, dans ses grandes lignes, ce qu'elle avait été sous l'ancien régime et sous Napoléon. La maison des pages est une école militaire. Pour y entrer, il faut avoir quinze ans au moins, mais n'avoir pas achevé sa seizième année; on y reste trois ans; on en sort pour devenir sous-lieutenant, en passant un examen analogue à celui de Saint-Cyr. Les trois divisions comprennent anciens, semis et nouveaux. Pour être admis, les candidats doivent être de la force d'un élève de troisième et connaître les mathématiques élémentaires. Les chefs des établissements universitaires délivrent les certificats, et parfois, on les trouve singulièrement indulgents. « Ils sont choisis par Sa Majesté dans les familles distinguées par leur fidélité au roi et par les services rendus à l'État[1]. »

On leur enseigne les mathématiques, la physique, la chimie, les belles-lettres, la fortification, la topographie, l'allemand, le dessin et les arts d'agrément. En 1826, Sémonville constate que, dans les régiments, « leur éducation est inférieure ». « Je leur donne, avait déjà dit le sous-gouverneur, général de Belle-Isle, des professeurs, du temps et des livres, mais je ne peux pas donner de la bonne volonté et de l'intelligence. Il y a des jeunes gens auxquels on n'apprend quelque chose qu'en

1. Leur costume rappelle celui des régimes précédents : grand costume : habit en velours cramoisi, veste et culotte écarlate; petit : frac bleu, redingote et pantalon de la même couleur. Les prix sont très inférieurs à ceux de l'empire.

les considérant comme un fusil qu'on bourre. Cependant, à cet égard, j'ai beaucoup de sujets distingués. »

Ces jeunes royalistes entrés dans les pages, à la suite de sollicitations et grâce à de hautes recommandations — lesquelles sont inscrites sur des registres — ne se montrent pas toujours dignes de la faveur qu'ils ont obtenue. Il en est qui connaissent peu leur religion. On est obligé d'en renvoyer comme un Saint-Cyr, un de La Suze, pour mauvaise tenue et mauvaise conduite, comme un La Rochejaquelein, insensible aux punitions et admonestations, qui n'a aucun principe religieux, et dont la conduite morale est inquiétante. Quatre, en raison « de vilaines maladies », sont mis aux arrêts chez eux, avec défense de sortir, excepté le dimanche pour aller à la messe. S'ils sont atteints, c'est que les familles se soucient fort peu de les surveiller les jours de sortie.

La charge de grand-écuyer resta sans titulaire sous la Restauration. Les fonctions en furent faites par le premier écuyer; il y en eut deux, le marquis de Vernon, ancien directeur des études à l'École Polytechnique, et le duc de Polignac, frère du fameux prince, et esprit aussi étroit que le ministre. Il y avait, « sous les pieds des acteurs », une loge à l'Opéra qu'on appelait la loge du gouverneur des pages du roi. C'est là que ces jeunes gens assistaient au spectacle. Le duc y voit un danger pour les mœurs[1]; le ministre de la maison du roi, Doudeauville partage son sentiment; il faut leur donner une autre loge, et pourtant l'ineffable Sosthène de La Rochefoucauld, fils de Doudeauville, directeur des Beaux-Arts, avait tout récemment fait allonger les « tutus », transformés en véritables jupes. En 1830, le même Polignac demande le renvoi de Varin[2], professeur de belles-lettres, en dénonçant « le système erroné de son enseignement et de ses principes littéraires, dont il est facile de juger par les poésies du genre appelé romantique qu'il vient de publier, et où la licence bizarre du style le dispute à l'inconvenance dangereuse des images ».

En 1827, on rappelle à Paris un tiers environ des pages; les autres restent à Versailles. En 1829, ils y reçoivent la visite du duc de Bordeaux. Pour les uns et pour les autres, le régime est le même. Pour 1830, on prépare le budget de cette double maison. Arrivent les journées de juillet; les Bourbons disparaissent sans retour, et le roi-citoyen ne songe pas à rétablir les pages, bien inutiles d'ailleurs pour son ménage bourgeois.

1. Il vaudrait mieux, dit-on, les envoyer au Théâtre-Français; ils y verraient *Léonidas*; c'était une tragédie toute nouvelle, et non sans talent, de Michel Pichat.

2. Il faut lire dans la *Biographie Michaud* l'article consacré à Varin par Parisot. Cet érudit, après avoir passé avec une étonnante supériorité son agrégation d'histoire, devint sous-bibliothécaire à Reims et censeur au lycée de cette ville. Envoyé à la faculté de Rennes, il y devint doyen. En 1844, il fut nommé bibliothécaire à l'Arsenal.

Ses poésies ne figurent ni dans le *Journal de la librairie*, ni dans aucun recueil bibliographique. N'ont-elles pas été mises dans le commerce? Ont-elles paru sous un pseudonyme? Dans tous les cas, il serait curieux de retrouver les vers de ce romantique.

VOITURES ET CHEVAUX DE NAPOLÉON

« La paix promet de se prolonger en 1811 ; Napoléon a certainement résolu pour cette date une visite à Rome.... Le pape, ayant enfin abdiqué la couronne temporelle, doit y revenir pour présider au couronnement à Saint-Pierre de l'Empereur d'Occident[1]. »

Dans la pensée de Napoléon, cette visite est décidée. Il a fait ajouter au budget de 1811 une somme de 70 000 francs pour faire établir à Rome une voiture de cérémonie à huit glaces, deux voitures de ville pour l'Empereur et l'Impératrice et six voitures d'officiers. Le premier écuyer, lui écrit Caulaincourt, « a fait faire le dessin; il croit avoir trouvé à Rome un ouvrier; les bois en sont même préparés, mais le fonds de 70 000 francs étant beaucoup au-dessous du prix que coûtent les voitures, la confection en est restée là. La voiture la moins chère qui existe aux écuries a coûté 90 000 francs; encore est-elle sans couronnement; une voiture de ville pour Sa Majesté ne coûterait pas moins de 13 500 francs et celle des officiers, 9 500 francs. »

La voiture de couronnement sera faite à Paris, dans la fabrique de Cauyette dirigée par Getting, rue des Martyrs, n° 9. En voici la description :

« La caisse d'une très belle forme de huit glaces à biseau entourées de châssis en velours nacarat, garnie en étoiles en bronze, les custodes carrées, deux châssis dans les portières garnies de gaze, l'intérieur en velours

1. Madelin, *La Rome de Napoléon*, p. 396-7.

L'Empereur avait songé à faire sacrer et couronner l'Impératrice. Demartris reçoit mille francs « pour un grand dessin contenant plus de deux mille figures représentant le sacre et le couronnement de Marie de Médicis, tel (*sic*) que cette cérémonie est décrite dans le *Cérémonial français* de Godefroy, et qu'elle a eu lieu dans l'église de Saint-Denis ; ce dessin pourrait être présenté à l'Empereur avec le projet de cérémonial, lorsque Sa Majesté sera dans l'intention de donner ses ordres relativement au sacre et couronnement de l'Impératrice (27 janvier 1814) ». L'année précédente on avait fait imprimer à l'Imprimerie impériale des recherches sur les sacres et couronnements des reines de France.

Ce qu'on sait moins, c'est que Louis XVIII eut l'intention de se faire sacrer. Percier reçoit mille francs « pour divers dessins qui lui ont été commandés et qu'il a bien voulu faire pour la voiture du sacre (1819) ». Une calèche a été faite, et enfin un passementier a fourni, pour le même objet, près de 7 000 francs d'ornements. La calèche du roi, calèche n° 2, coûtait 14 432 francs ; la voiture du couronnement de Charles X fut payée 286 564 francs 57 centimes.

blanc orné de galons en velours bleu bordé en or, toutes les draperies au pourtour du pavillon en taffetas blanc d'Italie, garnies de franges en soie bleue, torsades en or, quatre coussins en peau blanche remplis de duvet, couverts en velours blanc, bordés de galons de soie et or, le tour de l'impériale aussi garni de franges en soie bleue et torsades en or... frises au pourtour de la caisse dorées en or glacé de laque, ornées de huit médaillons en bronze, garnies de huit rosettes relevées et ciselées, encastrées dans les frises. Le tout doré en or mat ainsi que les poignées des portières; entre les médaillons sont placés des ornements allégoriques aussi dorés en or mat. Toutes les moulures et feuillures dorées et plaquées en baguettes doublées en argent; l'impériale couverte en cuir verni bleu de ciel parsemé d'étoiles et de nuages; autour règne une galerie bronzée en or mat; au milieu est un socle surmonté d'un autel qui porte la couronne impériale enrichie de petits médaillons représentant des pierres de couleur et des figures antiques. La couronne est entourée de quatre aigles sculptés en entier qui sont supérieurement dorés; les quatre coins de la caisse sont garnis de quatre gaines richement sculptées, sur les portières sont peintes les armes de Sa Majesté l'Empereur; aux quatre coins de la caisse sont peintes des figures représentant différents sujets d'histoire; au haut de la dite caisse, devant et derrière, sont placées des courroies en laine fine bleu de ciel et or avec leurs glands et torsades en or pour le service de dix à douze pages. Le tout construit en bois de frêne monté avec de forts brancards en fer ciselés à moulures et feuilles d'ornement... les moyeux, rais et jantes richement sculptés... le siège du cocher monté sur un châssis garni en cuir doré décoré de feuillages en or, suspendu sur quatre ressorts en C, portant quatre palettes, dont deux servant aux pages et deux au cocher, la coquille dudit siège richement façonnée et sculptée, représentant un écusson soutenu par des griffons ailés, au milieu duquel est sculptée une double N surmontée de la couronne impériale... en dessous du siège est placée l'aigle impériale, sculptée et dorée en plein... toute la bourrellerie en maroquin rouge piquée en blanc, les boucles des soupentes et autres, plaquées en argent et en or.... » Ce luxe de sculptures, de ciselures, de dorure, de soie, de velours et de maroquin ne s'élève qu'à la somme de 30 000 francs.

Le Grand-écuyer est chargé de surveiller l'achat des voitures[1]. Les premières acquisitions, dont l'état a été conservé, remontent à 1806, et

1. Il en achète non seulement pour l'Empereur et l'Impératrice, mais aussi pour différents officiers ou personnages auxquels elles étaient fournies.

En 1809, il fait faire pour la suite de l'Empereur, landaulet, calèche, cabriolet, landau (7 000 francs; 5 500; 2 140; 9 000). En 1808, on lui livre pour l'Impératrice huit voitures et une calèche. Les réparations étaient constantes; on les faisait faire à l'abonnement.

encore, pour cette année, ne mentionne-t-on qu'une gondole, ce que nous appellerions aujourd'hui un petit omnibus. En décembre 1807, Devaux, entrepreneur des équipages de Sa Majesté, faubourg Poissonnière, n° 40, fournit « une calèche élégante, très légère, à la Daumont, d'une nouvelle forme; la caisse avec portières à jour nattées en cannes, doublées en taffetas vert transparent, à quatre places, garnie d'un beau drap vert superfin; la caisse peinte en bleu glacé et toutes les moulures dorées; le train en vert pomme (8 000 francs). En 1808, le même Devaux livre une berline garnie de drap bleu barbeau, avec châssis de glaces et jalousies en acajou (7 000 francs), une calèche (6 400 francs), et deux berlines — à 8 300 francs chacune — de ville et de voyage, « avec tous les accessoires de voyage », garnies de drap vert pomme[1]. En 1809, sont fournies deux berlines à 13 500 francs, et une troisième, « élégante », à deux chevaux (15 000 francs). En 1810, ne figure que l'achat d'une diligence (5 500 francs). En décembre 1811, Getting livre, au prix de 10 000 francs, une berline riche, à bois sculptés, « velours nacarat aux châssis des glaces; belle housse en velours bleu; les armes placées au milieu de la portière, et dans les frises, une couronne; train peint en vert glacé; ferrures, moulures, ornements, dorés en plein ». En mars 1812, on reçoit de chez Devaux, au prix de 17 000 francs « une berline neuve de voyage, beau drap bleu, train en vert, toutes ferrures dorées. Précédemment, en janvier, Getting avait fourni une dormeuse d'une nouvelle forme. Il n'est pas sans intérêt de reproduire la description d'une voiture où, pour la nuit et pour de longs voyages, on essayait de réunir tout le confort possible :

« La caisse à quatre ouvertures de glaces, jalousies mouvantes, châssis en acajou et ferrés, glaces fines à biseau, se mouvant par deux cordons dans l'intérieur, un lit complet avec châssis et matelas, les doublures des glaces du côté droit percées à charnières et formant séparation; un tiroir au-dessus s'ouvrant en pupitre pour écrire, avec séparation pour encrier et papier; côté gauche, place pour un grand nécessaire et un tiroir pour livres, fermant à doubles clefs et à trèfle; cinq emplacements pour fontes de pistolets; un accotoir au milieu du siège de derrière, s'ouvrant à volonté; des cantines pratiquées dans la part-close du derrière, garnies de deux verres à boire en cristal taillé; deux nécessaires, dont un de

1. La même année, on achète « pour le service de Sa Majesté Charles IV », « deux berlines de voyage avec tous leurs accessoires, pour faire un long voyage — que de choses dans ces deux mots! — à 6 500 francs chacune; un fourgon pour paquets, un autre fourgon pour le service de Sa Majesté la Reine; un vélocifère à neuf places, dont six dans l'intérieur et trois sur le devant; un grand magasin sur le derrière, couvert en vache, un panier sur l'impériale, etc.; une belle chaise neuve à l'écuyère sur six ressorts, garnie en drap bleu; un autre vélocifère presque neuf. Le prince de la Paix a commandé une berline de voyage de 12 000 francs, le dossier s'ouvrant en forme de soufflet pour donner plus de profondeur à la caisse ».

rechange et l'autre pour cantine de flacons à vin et liqueurs; un emplacement sur le devant à l'impériale pour recevoir un fusil garni d'un sabot et ressorts; deux compas plaqués en argent fin et tous les boulons des mains et ressorts; deux lanternes à double boîte, et une grande sur le derrière, éclairant en dedans; toute la caisse plaquée en baguettes doublées d'argent; le train en bois de frêne richement sculpté, à col de cygne et à flèche; deux forts essieux en fer tournés à réservoir, quatre fortes boîtes en cuivre, quatre fortes roues en fer du Berry corroyé, quatre fortes plaques, quatre ressorts en C et en acier de Hongrie; un fort sabot avec trois crochets garnis de leurs courroies et chaînes, entrelacées d'une corde goudronnée et garnie en cuir, une chaîne de crochet dessous le limon, garnie en cuir pour recevoir la volée, une volée à deux palonniers et trois ronds pour atteler six chevaux, une cheville ouvrière de rechange et deux écrans de droite et de gauche (10 000 francs). »

Nous n'avons rien trouvé pour l'année 1813. En 1814, encore une berline de ville (6 000 francs), caisse en drap bleu superfin, peinte en beau vert. En avril 1815, nouvelle dormeuse (9 753 francs), une berline de ville et de voyage, drap bleu, caisse verte (8 300 francs); enfin, au mois de mai, de chez Getting, une berline neuve d'occasion, drap bleu clair, galons jaune et bleu, caisse peinte en jaune, le train en rouge (6 000 francs).

Il y a trois catégories de chevaux affectés au service de l'Empereur : les chevaux de selle, les équipements d'attelage et les chevaux de transport. Le grand-écuyer tient trois registres avec les rubriques suivantes : noms, sexe, âge, taille, pays d'où ils viennent, noms de ceux qui les ont achetés, noms des fournisseurs, époque de leur entrée au service de Sa Majesté, détail des sorties.

De l'an VIII à l'année 1813, il a été acheté 1 390 chevaux de selle. Leur provenance est très variée. Il y a des haras à Meudon, à Viroflay, à Saint-Cloud, au Pin, à Pompadour, à Aurillac, à Tarbes, à Deux-Ponts, à Stupinis, etc., mais il n'en vient qu'un assez petit nombre d'animaux. La Normandie et le Limousin en fournissent beaucoup; quelques-uns, en 1806, viennent des haras de Prusse; un peu plus tard, paraissent les chevaux d'Espagne. La Tour-Maubourg fait des achats à Constantinople pour la maison de l'Empereur; un fournisseur, Lavarine, en fait également jusqu'en Tartarie. En 1808, on a acquis, au prix de 15 000 francs pour chacun, cinq chevaux arabes entiers. Quelques animaux sont offerts en présent; Sébastiani en donne un; de même Clarke et Soult; trois sont envoyés par le consul général de France à Tunis; enfin, en 1810, l'empereur d'Autriche envoie à Paris le Hongre, l'Instruit, l'Intéressant, entier, l'Ingénu, entier, appelé désormais le Wagram, et l'Intendant.

A part les prix élevés que nous avons mentionnés, un cheval arabe coûte 2 412 francs, un normand entier 2 400; le chiffre moyen va de 800 à 1 000 francs; on descend même jusqu'à 454[1].

De l'an VIII au 25 mars 1814, on achète 1417 chevaux d'attelage. En avril 1809, la reine d'Étrurie en envoie trois à son frère.

Toujours à partir de l'an VIII jusqu'à la fin de décembre 1813, on s'est procuré 1 920 chevaux de transport, mais dans ce nombre il faut compter les mules qui viennent du Béarn ou du Poitou[2].

Chaque cheval reçoit un nom, et il y en a de bien étranges. Quelques-uns, pour les chevaux de selle[3], indiquent le lieu d'origine : le Cheick, Omar, Mourad-bey, Mameluck, Bédouaine (*sic*), la Carthaginoise, la Tripolitaine, Didon, Sésostris, le Wurtemburgeois, le Sagonte (c'est l'Empereur qui a donné ce nouveau nom à un cheval espagnol appelé le Franc), le Sereno, le Gaëte; nous notons pour mémoire des noms comme le Dromadaire, la Volante, la Corneille, le Fauteuil, Junon, Nymphe, Chérie, etc. D'où viennent Néron et Caligula? de Prusse.

L'Épiménide, l'Etna, l'Echiquier, le Marsouin, l'Embrouillé, l'Escamoteur, l'Emprunté, l'Éveillé, etc., voilà ce qu'on a trouvé pour désigner les équipements d'attelage.

Quant aux chevaux de transport, on dirait qu'on s'ingénia à trouver pour eux les noms les plus baroques. Les mulets et mules sont singulièrement maltraités : Gynéciaire, Gynécocrate, Gynéconome, Gibelotte, Godaille, Gueulard, Gravelle, Guenille, Gouine, Gourgandine, Gabelou, Gadouard, Guenon, Goujat, Gargantua, Galimafrée, Gamelle, Galoche, Hermaphrodite, etc., voilà comment on les désigne. Les chevaux ne sont pas mieux partagés : Hypoxiton, Hyposthétique, Hyposophore, Hypète, Hypécoon, Hydropote, Hydropidé, Hydrophobe, Hydrographe, Hydrogène, Hydragogue, Hécatonchire, Héchatonpédon, Hiérogrammate, Hiéroscopie, Hippologue, etc. : il fallait être savant pour inventer ces appellations saugrenues. Même bizarrerie pour les juments : la Harengère, l'Herborisée, l'Herrie, l'Abbesse, l'Adénologie, l'Affirmative, la

1. En vendémiaire an XIII, on achète (14 830 f.) dix chevaux pour l'Impératrice. En 1806, le service des écuries de l'Impératrice est séparé de celui de l'Empereur; le premier écuyer reçoit directement les ordres de la souveraine. Le service de ses écuries, en 1809, coûte 55 580 francs. Elle a un écuyer commandant, deux cochers de 1re classe, Meunier cadet et Alexandre, un cocher de 2e classe, un de 3e; deux postillons de 1re, deux de 2e, etc.

2. En 1809, on louait à Bayonne pour 64 000 francs de mules.

3. Sous Louis XVIII, au lieu de chevaux de selle pour le souverain, on trouve cette mention : « trois porteurs de chaise ».

Horace Vernet fit le portrait d'Ali, cheval de selle de l'Empereur; le tableau fut payé 250 francs.

Le registre des chevaux de selle n'est clos qu'en 1830 (pour la liquidation de la liste civile) : on y trouve un cheval nommé Hernani. Ce genre d'allusion ne se retrouve presque jamais.

Lambdoïde, la Longitude, etc., tels étaient les noms sous lesquels elles étaient inscrites.

En 1815, voitures et chevaux firent retour à la maison du roi. En mai 1816, on séquestre à Montpellier — elle fut ensuite rendue — une belle voiture appartenant à Élisa Bacciochi. En 1815, 25 voitures et 71 chevaux d'artillerie étaient revenus de l'île d'Elbe; le gouverneur de Toulon s'en était emparé. Ordre est donné de renvoyer au roi les voitures, de reprendre au train d'artillerie les chevaux qui, n'ayant pas grande valeur, doivent être vendus.

Napoléon était parti pour Rochefort avec une dormeuse, quatre berlines, une calèche, une pourvoyeuse, et un fourgon. Avec 66 chevaux de selle et d'attelage, avec les harnais et la sellerie, en comptant 7 paires de pistolets à calotte d'argent, et 10 à calotte de fer, de plus différents objets, parmi lesquels 5 lits de peau d'ours, on arrivait à une somme considérable, et la maison du roi entendait ne pas la perdre.

Les chevaux furent repris. On les avait arrêtés à Pons, dans la Charente-Inférieure. Le chef des piqueurs portait une feuille de route indiquant que ces animaux appartenaient au général Lamarque; pressé de questions, il finit par avouer qu'ils avaient appartenu à l'Empereur. (De même, le Grand-Écuyer demanda à l'intendant de la maison du roi d'obtenir des puissances alliées les passeports et sauvegardes nécessaires pour faire rentrer aux écuries royales les chevaux qui, le 20 mars, en avaient été distraits pour être envoyés à l'école de cavalerie de Saumur.)

Quant aux voitures, « les voitures du roi, emmenées par Bonaparte », elles avaient été vendues ou laissées en paiement par ses agents à différents particuliers de Rochefort. En août 1815, Decazes, préfet de police, fait détenir à la préfecture Baillon, « se disant colonel-adjudant du palais, qui a suivi Bonaparte à l'île d'Elbe, et l'a depuis accompagné à Rochefort ». Celui-ci dit qu'il avait été chargé par le général Bertrand de vendre les chevaux et équipages de l'Empereur, mais qu'au lieu d'exécuter cette vente, et d'après les ordres reçus du comte de Coëtlosquet, il les avait envoyés à la Rochelle, et que, par autre ordre du même, il s'était rendu à Paris « pour rendre compte de ces effets ».

De son côté, le Grand-Écuyer écrit à l'intendant de la maison du roi : il a fait venir les deux piqueurs qui étaient partis avec les chevaux de Bonaparte, et tous deux ont déclaré que le sieur Baillon s'étant emparé de tout, ils ne pouvaient rendre compte des objets qui avaient été emmenés. « Ne conviendrait-il pas d'interroger sévèrement à ce sujet cet homme déjà arrêté pour d'autres causes? »

Comment se termina cette affaire? c'est ce que nous ignorons. Une lettre du baron Richard, préfet de la Charente-Inférieure, fait connaître ce qui s'était passé. « Les voitures valent plus que les 7 700 francs réclamés

par les personnes qui s'en trouvent nanties. Dans tout cela, il n'y a qu'un tissu de faussetés et de friponneries. Un sellier, nommé Pellerin, chez lequel on trouve des harnais, ne veut pas les rendre, à moins que l'on ne lui compte les 1 400 francs qu'il dit avoir avancés, et il finit par réduire ses prétentions de 7 ou 800 francs, et encore le préfet regarde-t-il cette créance comme nulle, aucun titre n'ayant été produit à l'appui. Différentes parties des équipages et harnais sont découvertes journellement chez des particuliers qui les tiennent cachées dans l'intention de se les approprier, ou peut-être dans d'autres vues qu'il serait encore plus important d'approfondir. »

Que veut dire le baron Richard par ces derniers mots ? Probablement qu'il y a dans la ville de Rochefort des bonapartistes qui se dissimulent et qui gardent du passage de l'Empereur souvenirs et reliques.

GABRIEL VAUTHIER.

SAINTE-HÉLÈNE EN 1840

Avant de venir exercer la médecine à Montignac-sur-Vézère, dans la Dordogne, son pays natal, le docteur Gustave Requier avait longtemps servi comme chirurgien de marine. Pendant les dix années qu'il habita le Cap de Bonne-Espérance, il soigna avec un grand dévouement les malades des équipages : « Un médecin tel que vous est une véritable providence », lui écrivait de Simons Bay le 11 juin 1840 le médecin Lamotte, du vaisseau l'*Élisabeth* de Bordeaux. A différentes reprises, ses navigations l'avaient conduit à Sainte-Hélène. Il fit même, pour cause de maladie, un séjour prolongé dans l'île inhospitalière, avant la translation du corps de l'Empereur en France ou, comme on dit ordinairement, l'époque du retour des cendres. Il rendit de fréquentes visites au tombeau de Napoléon, il pleura sous les cyprès et les saules du célèbre vallon et ce furent, avoue-t-il, les plus beaux jours de sa vie. La « faible mais bien vraie description » qu'il a tracée des rochers de Sainte-Hélène existe aux Archives Nationales.

Nous en publions ci-après le texte inédit :

La ville de James-Town, resserrée comme elle l'est par les montagnes, n'a, vue de l'ancrage, aucune apparence. Ce qu'il y a de plus remarquable et qui frappe l'œil du voyageur, c'est cette échelle qui conduit au fort de la montagne : elle a trois cent soixante marches. Les maisons sont assez mal bâties, les rues malpropres. Cela vient d'une poussière noire qui agitée par les vents se répand dans l'atmosphère. Sans aucune pensée d'imagination, cette ville semble menacée d'un sort aussi fatal que Pompéi. Des masses de rochers paraissent à chaque instant fondre dessus. Il y a de très jolis magasins. A l'extrémité de la ville on voit une longue esplanade bordée de deux rangées d'arbres. Sur une place se trouvent les casernes et la maison du gouverneur.

L'île de Sainte-Hélène mesure environ neuf lieues de tour. Elle paraît avoir été formée par des feux souterrains et forcée de sortir au-dessus de

l'océan. Tout prouve cette origine. Les effets d'amalgamation par le feu sont visibles depuis le sommet des montagnes jusqu'aux cavités formées par le frottement continuel de la mer à la hauteur des eaux. Je ne connais aucun endroit dans le monde qui ait une apparence aussi hardie et aussi menaçante. De rudes rochers sortant brusquement de l'onde, hauts de 800 à 1 000 pieds, couronnés de forts et de postes de signaux, rendent cette île tout à fait imposante. Elle est cultivée autant que la nature du terrain peut l'admettre, mais les produits en sont très petits. Presque tous les vivres proviennent du Cap de Bonne-Espérance ; ce qui fait que tout est hors de prix. Les classes pauvres vivent de salaisons.

La première pointe que les bâtiments doublent en venant de l'Est est une montagne pyramidale appelée *Sugar Loaf*, pain de sucre, portant un signal au sommet. A la base de cette montagne, il y a deux batteries à très petite distance l'une de l'autre.

La ville est protégée par un mur et une forte ligne de pièces d'ordonnance. Les forts du côté sud-ouest de la baie rendent cette place imprenable. J'ai compté douze fortes batteries autour de l'île. Une chaîne continue de postes de signaux est établie sur l'île entière ; elle complète les arrangements en vue d'empêcher une invasion étrangère.

Sur la gauche de la vallée de la ville, une route appelée *Side Path* conduit dans l'intérieur de l'île et offre plusieurs vues panoramiques : aucune d'elles ne peut être qualifiée pittoresque.

Le premier objet intéressant qui se présente aux yeux sur la montagne est *Briars*, la maison occupée par l'Empereur à son arrivée à Sainte-Hélène en attendant que Longwood fût arrangé de manière à pouvoir recevoir dans ses misérables murs le ci-devant maître des plus beaux palais du monde. C'est assez joliment situé au milieu d'un jardin. Mais le signe le plus caractéristique du terrain d'alentour est stérilité, barbare inhospitalité.

La distance en ligne droite de la ville n'est pas plus d'une demi-lieue et dans un vallon, à un kilomètre de Longwood, se trouve le lit étroit où Napoléon dort. La *tombe* est entourée d'un grillage en fer, de quatre pieds de haut. Dans l'enceinte s'élèvent deux saules pleureurs que planta Mme Bertrand. A l'est de la palissade coule la petite fontaine dont l'influence rafraîchissante fit de cet endroit la retraite favorite de Napoléon pendant les étés de sa détention ; ses eaux sont pures comme du cristal et aussi froides que la neige.

Un peu au Nord, on aperçoit une petite maison qui était habitée par la famille du général Bertrand après la mort de l'Empereur. Il y a aussi une guérite destinée à la sentinelle qui était chargée de garder ces lieux.

La *maison de Longwood*, dernière résidence de Napoléon, tombe en ruines. Les murs, autrefois blancs, sont aujourd'hui sales et défigurés

par des noms et des inscriptions [1], en particulier de voyageurs français qui, par attachement à la mémoire de leur souverain, insultent les Anglais, et emportent avec eux tout ce qu'ils peuvent arracher comme souvenirs et qu'ils regardent comme des reliques. Tous les appartements sont dans un état délapidé, la plupart occupés par les rats et autres vermines domestiques. Et la chambre où Napoléon rendit le dernier soupir est une étable ruinée!

Les nations alliées payèrent certainement un grand hommage au génie de cet homme redoutable. Quoiqu'il fût renversé et privé de ses forces, cerné par des nations victorieuses et abandonné de ses amis, elles croyaient que la paix de l'Europe ne pouvait être considérée comme sûre tant qu'il ne serait point enfermé sur un rocher isolé. Sa prison aurait dû au moins être consacrée à sa mémoire. Il eût fallu, après la mort de l'Empereur, rendre cette île solitaire et sauvage, détruire ses approches, éloigner ses habitants et surnommer ce rocher menaçant et inhospitalier LE TOMBEAU DE NAPOLÉON.

A l'heure où il écrivait ces lignes, le chirurgien Requier ne soupçonnait pas l'événement qui se préparait. Louis-Philippe avait décidé d'accorder aux restes mortels de l'Empereur la sépulture parisienne que M. Thiers réclamait pour le mort, toujours captif de Sainte-Hélène. L'exhumation, la délivrance, s'accomplissai dans la nuit du 15 octobre 1840, et le héros national venait, après l'apothéose d'une réception magnifique, reposer sur les rives de la Seine, au milieu de ce peuple français qu'il avait tant aimé.

JOSEPH DURIEUX.

1. Cf. un article de Jacques Arago dans le *Siècle*, n° du 2 juin 1840, et le livre de M. Albéric Cahuet, *Napoléon délivré*, p. 228.

NOTES ET NOUVELLES

Notes de lectures.

— Julien Tiersot, *Histoire de la Marseillaise*. Paris, Delagrave, édit., [1915], in-8. — M. Julien Tiersot, auquel on devait une vie de Rouget de l'Isle et de nombreux articles sur la musique de l'époque révolutionnaire, a jugé que le moment était venu de donner une nouvelle histoire de l'hymne immortel. Applaudissons à cette initiative, car rien ne devrait être négligé pour que chacun connaisse les circonstances de l'inspiration inouïe de Rouget, se rende compte de la fortune, plus inouïe encore, du chant qu'il avait qualifié lui-même — modestie exagérée, incompréhension, sentiment erroné, on ne sait — de « feu de paille », garde enfin un respect sacré pour l'auteur et pour l'œuvre.

La Marseillaise! C'est un de ces sujets sur lesquels il y aura toujours à dire, et l'on n'a pas manqué d'en parler abondamment depuis qu'elle exalte de nouveau nos énergies et nos espérances, d'en définir la magique vertu. Elle a éclaté sur la scène de différents théâtres, où, parfois, son exécution a revêtu un caractère précisément un peu trop théâtral; elle a été jouée, chantée, déclamée au concert : nul ne s'en est lassé. Il faudra, du reste, se décider à la chanter mieux; bien des progrès ont été réalisés à cet égard, mais il en reste à accomplir. Pourquoi, par exemple, toujours négliger certaines strophes au profit de trois couplets toujours les mêmes? Et pourquoi ne pas varier davantage le rythme de chacun de ceux-ci, s'inspirer en un mot des admirables adaptations qu'avait faites Gossec dès 1792? Les corps de musique n'ont pas tous renoncé à une sorte de rythme sautillant de pas redoublé, attentatoire à la noblesse de l'hymne. N'entendrons-nous pas une fois la septième strophe, dite des enfants, ajoutée après coup par Louis Dubois, chantée par un chœur d'enfants, pour qui elle a été faite? Tandis que dans les exécutions auxquelles nous avons assisté quotidiennement, ce couplet est chanté le second, par le soliste, ce qui est sans raison.

Au moins avons-nous eu une audition vraiment émouvante cependant. Ce fut celle où M. Gresse chanta *la Marseillaise* à la Sorbonne, sans apprêt, sans oripeaux ni effets de théâtre, comme un patriote l'aurait fait jadis en une asemblée de citoyens. L'artiste était mêlé au public presque, au public extrêmement vibrant; on se serait cru, sans grands frais d'imagi-

nation, en quelque club historique, et au souffle puissant les figures de Puvis semblèrent s'animer. Ce fut simple, émouvant et grandiose. Jamais *la Marseillaise* chantée par une femme n'atteignit à cette ampleur.

Tout ceci nous éloigne, sans doute, du livre excellent de M. Tiersot. En fait, il est de ceux qui se passent fort bien de l'habituel compte rendu. Son sujet, ses développements se recommandent assez d'eux-mêmes, et le public *doit* être friand d'entendre parler du « Chant de guerre de l'armée du Rhin ». Nous reprocherons cependant au chapitre intitulé *la Marseillaise après Rouget de l'Isle* d'avoir négligé l'incident si curieux de 1867. « Il est superflu de rappeler que, pendant toute la durée du second Empire, dit M. Tiersot, le chant de *la Marseillaise* fut proscrit plus sévèrement encore qu'il ne l'avait été sous le premier. » Eh bien, on la joua en pleine exposition universelle, par la singulière inadvertance d'un chef de musique militaire autrichien qui, voulant remercier son auditoire du cirque de l'Impératrice d'un de ces accueils chaleureux que connurent souvent à Paris les Germains, fit exécuter ce qu'il croyait être l'hymne national français; il n'y mit aucune malice, peut-être ignorait-il les paroles redoutables de *la Marseillaise*. Toujours est-il qu'il la joua. Ce fut une stupeur, promptement suivie du plus grand enthousiasme. Fait isolé, sans doute, qui émut cependant nombre de Français et eût empêché peut-être, s'il eût été suivi de lendemains, les désastres de trois ans après. Écoutons Castagnary faire part de son impression dans un article du *Nain jaune* (6 août 1871), moins connu que l'anecdote elle-même, et, certes, courageux :

« Oublier *la Marseillaise?* Cela était-il possible en France? Depuis le jour où son vol enflammé s'élança de la cathédrale de Strasbourg, faisant sortir du sol les bataillons de volontaires, la musique de Rouget de l'Isle a eu sa part de tous nos revers et de tous nos triomphes. Elle est indissolublement liée à notre histoire. Qui voudrait raconter, en écartant son souvenir, notre élan sur les champs de bataille du dedans et du dehors, n'y parviendrait pas. Citoyen ou soldat, elle résume tout le Français. Elle a des paroles pour toutes les conditions et pour tous les âges. Plaçant au-dessus de tous les biens l'amour de la patrie, elle allume la vengeance dans la poitrine des pères et souffle l'héroïsme au cœur des enfants. Ah! c'est bien l'hymne national, l'hymne par excellence, celui qui revient aux lèvres dans les grandes circonstances de la vie. Qu'est-il besoin de l'étudier pour l'apprendre? Nous le connaissons tous de naissance. Nos poumons le respirent quand nous venons au monde, et, hommes, il passe dans notre sang. L'autre jour, au cirque de l'Impératrice, tout le monde le savait par cœur, même ceux qui ne l'avaient jamais entendu. Les esprits femelles, qui s'imaginaient le voir s'effacer à la longue de nos mémoires, ont rêvé. Comment l'oublierions-nous?

Paris, même aménagé par M. Haussmann, garde sur toutes ses faces l'empreinte de son coup d'aile. De la colonne de Juillet à l'arc de l'Étoile, celui qui sait écouter entend ses strophes voler dans l'air avec des crépitations de balles; le génie de la Bastille a entonné le premier vers, et là-bas, dans le bas-relief de Rude, sortant comme un tonnerre de la bouche grande ouverte de la patrie frémissante, le refrain éclate victorieusement.... »

Hélas, oui, on parut l'oublier de nouveau. Mais elle devait scander bientôt, timidement d'abord, le retour à la Liberté, sonner plus fort durant que la République naissait et sauvait l'honneur; et si, plus tard, elle parut éclipsée par l'ère des matchiches et des tangos, elle avait déposé pourtant dans les cœurs un indestructible ferment de patriotisme et de virilité. On ne l'oubliera plus.

Le livre de M. Tiersot, dont il faut louer l'abondante illustration, est une bonne action.

Exprimons un double vœu en terminant ces lignes : c'est que *la Marseillaise* soit chantée dans toutes les écoles chaque 24 avril, date anniversaire de l'événement de Strasbourg, et qu'une salle de *la Marseillaise* soit créée en un musée quelconque, à Carnavalet par exemple; on y rassemblerait, pour l'enseignement de tous, les images, les autographes, les souvenirs de tous genres, les estampes, les livres relatifs à Rouget et à l'hymne dont la gloire illumine une gloire nouvelle.

J. Mayor.

Une inscription napoléonienne dans un village des Pyrénées.

S'il est un monument où l'on ne s'attendrait guère à rencontrer un souvenir napoléonien, c'est bien l'église Saint-Just de Valcabrère. Valcabrère est un bourg situé à l'entrée de la vallée de Luchon, au pied de la hauteur qui porte l'ancienne cathédrale Saint-Bertrand de Comminges. Il est bâti, comme Saint-Bertrand, sur l'emplacement de l'importante ville romaine de *Lugdunum Convenarum*. Son église de Saint-Just, une des plus anciennes de France, a été construite sur l'emplacement d'un temple païen et presque complètement avec ses matériaux. C'est ainsi qu'un certain nombre d'inscriptions se trouvent dispersées au hasard dans le sanctuaire. L'une de ces inscriptions, la plus importante par ses dimensions, a été en grande partie martelée, et lorsqu'on cherche à la déchiffrer, les lignes que le marteau a épargnées permettent d'y reconnaître non un document antique, mais une inscription honorifique se rapportant au Roi de Rome.

LE IX JUIN MDCCCXI
CE MONUMENT A ÉTÉ ÉLEVÉ
PAR LES MAGISTRATS ET HABITANTS
DE L'ANCIENNE VILLE DE VALCABRÈRE
POUR CONSACRER A JAMAIS LE TÉMOI-
GNAGE DE LEUR RESPECT ET AMOUR
AU GRAND NAPOLÉON
LE JOUR A JAMAIS MÉMORABLE
OU SA MAJESTÉ
LE ROI DE ROME FILS DE NOTRE
PUISSANT EMPEREUR ET DE MARIE-
LOUISE NOTRE IMPÉRATRICE
A ÉTÉ RÉGÉNÉRÉ DANS LES
SAINTES EAUX DU BAPTÊME
FAISANT NOTRE FÉLICITÉ
PUISSE CET AUGUSTE REJE-
TON DU HÉROS DE LA FRANCE
VIVRE AUTANT QUE LA RENOMÉE
DU SOUVERAIN QUI LUI DONNA
LE JOUR

L'inscription est gravée sur une belle plaque de marbre blanc avec bordure en ressaut imitant un encadrement. Elle fait aujourd'hui partie du dallage de l'église à côté de nombreuses pierres tombales. Mais le ressaut de sa bordure, qui risque de faire trébucher le visiteur non prévenu, semble indiquer qu'elle était à l'origine placée verticalement sur un des murs de la nef. Quoique elle ait été profondément altérée par le martelage, — ce qui en est resté intact servant de guide, — on peut, je crois, la reconstituer avec certitude. Voici cette reconstitution.

Nous ne savons si cette inscription a été reproduite dans quelque travail d'érudition locale ; en tout cas elle ne paraît pas avoir été signalée dans les ouvrages relatifs à Napoléon. Son intérêt n'est pas très grand, mais c'est une preuve de plus des sentiments d'admiration que « notre puissant empereur » inspirait jusque dans les villages les plus reculés de la France.

ROGER PEYRE.

CH.-V. LANGLOIS, Les *études historiques* (*La Science française*). Paris, Larousse, s. d. (1915), brochure in-8 carré de 26 pages, avec 3 gravures. — Le Ministère de l'Instruction publique ayant été sollicité de participer

à l'exposition de San Francisco l'année dernière, « M. Lucien Poincaré, directeur de l'Enseignement supérieur, a demandé à nos plus éminents savants d'exposer, en de courtes, mais substantielles notices, la part essentielle que la France a apportée au progrès scientifique. Pour chaque branche, on a essayé de remonter au moment où cet ordre d'études fut abordé pour la première fois chez nous; on a indiqué les chemins tracés par les glorieux efforts de nos savants; on a signalé, enfin, avec quelque insistance, l'étape actuellement atteinte. Chaque notice est accompagnée d'une bibliographie abondante, qui donne à l'ouvrage un caractère de référence de premier ordre. »

Ainsi s'est formé l'ouvrage intitulé *La Science française*; il comprend deux volumes, dont le premier embrasse « les sciences » proprement dites et dont le second est entièrement consacré aux sciences morales : archéologie et histoire, études philologiques et littéraires, sciences juridiques, politiques et économiques. M. Ch.-V. Langlois, auteur du *Manuel de bibliographie historique*, collaborateur aux *Archives de l'Histoire de France* et à l'*Introduction aux études historiques*, était admirablement qualifié pour nous présenter, d'une façon succincte et vigoureuse, le développement de l'historiographie française; il a appuyé son exposé d'une copieuse bibliographie (p. 21-28), contenant les ouvrages essentiels qui presque tous ont figuré à l'exposition même.

L'auteur part du XVIe siècle, où la Renaissance a créé l'érudition classique: il montre que jusqu'à la fin du XVIIIe siècle la France a brillé dans tous les domaines de l'érudition profane ou sacrée, ancienne ou médiévale, mais qu'elle n'a pas eu de grand historien avant Voltaire. Avec la Révolution tombent les études historiques; dans la première moitié du XIXe siècle, le mouvement romantique produit des écrivains de puissante originalité, mais sans grande valeur scientifique, dont le plus éminent est Michelet; dans la seconde moitié de ce siècle, si Taine et même Fustel de Coulanges continuent ce mouvement, la renaissance des études historiques se prépare avec Renan, érudit et écrivain à la fois; elle s'opère sous l'influence de l'Allemagne, principalement pendant la troisième République, grâce à la protection du gouvernement, à la résurrection des Universités, à l'action des individus et des sociétés, aboutissant à une éclosion sans précédent.

Tel est, dans ses grande lignes, l'exposé de M. Langlois. Celui-ci y fait une large part aux recherches d'érudition, mais semble un peu négliger l'histoire proprement dite, non en tant qu'elle s'oppose à l'érudition (p. 9), mais qu'elle se superpose à elle, c'est-à-dire qu'elle surajoute l'art à la science : nous sommes frappé de l'omission d'œuvres à la fois fortes et belles, comme l'*Histoire des variations des Églises protestantes* de Bossuet ou la *Religion romaine d'Auguste aux Antonins* de

G. Boissier. La façon dont l'auteur traite les rapports de la France et de l'Allemagne est exacte, mais incomplète : notre patrie a eu, avant les pays germaniques, des princes de l'érudition et des créateurs de sciences auxiliaires de l'histoire ; dans les travaux historiques, elle a, la première, apporté la méthode et inauguré la collaboration : c'est donc la tradition française qui a été suivie par l'Allemagne et, en nous en inspirant, nous n'avons fait que reprendre notre bien. Nos ennemis, reconnaît M. Langlois, ont appliqué nos méthodes « avec plus de vigueur que de finesse » (p. 15) ; mais ne les avons-nous pas trop souvent imités dans leurs défauts ? Il existe, dit-il, « d'étroites monographies exquises, où il a été dépensé plus de travail, de force et d'inégalité que dans les œuvres en plusieurs volumes » (p. 21) ; or, nous souffrons d'un défaut d'analyse : quelques-unes des thèses citées (p. 17, note 2), sont moins des livres d'histoire que des recueils de documents, et certains ouvrages de synthèse cités (p. 20) leur sont incomparablement supérieurs.

LOUIS DAVILLÉ.

Edouard DRIAULT, *Les traditions politiques de la France et les Conditions de la Paix* (Bibliothèque d'Histoire contemporaine). Paris, Alcan, 1916, in-16 de 254 pages. — Le précédent ouvrage du même auteur, *L'Unité française*, était, disions-nous récemment ici [1], un livre prophétique ; en l'écrivant, M. Driault ne croyait pas que « les événements pussent y apporter si vite une aussi éclatante confirmation » (p. 1). Il résume brièvement ce premier ouvrage dans l'introduction du second, en montrant comment s'est formée et *finie* l'unité de notre patrie, qui a abouti à l'Union sacrée, de quelle manière les différents gouvernements ont rempli la « mission de la France », mission qu'il se propose de définir dans le présent volume. Cet ouvrage est fortement charpenté et harmonieusement construit : il est composé de quatre livres, subdivisé chacun en quatre chapitres et intitulés : I. *La France en 1914* ; II. *La Question des frontières* ; III. *L'expansion de la France et les intérêts français dans le monde* ; IV. *La mission de la France*. Une conclusion le résume. Pour simplifier ce compte rendu, nous nous bornerons aux deux questions qui figurent au titre.

1° La France a « des traditions, loi historique de ses intérêts, et des prétentions, conditions naturelles de sa formation territoriale », suivant la définition d'A. Sorel (p. 98) ; les unes et les autres, nettement définies à l'intérieur, deviennent universelles au dehors. Au dedans, elles consistent principalement à atteindre la frontière de l'ancienne Gaule, cadre parfait qui assure à notre pays son indépendance et son expansion. Ce

1. *Revue des Études napoléoniennes*, 1916, II, p. 251-255.

but, conforme à la nature des choses, est en même temps un idéal classique : aussi cette tradition nationale se rattache à notre tradition morale, « c'est-à-dire aux humanités latines et grecques, institutrices de liberté et de raison » (p. 55); l'esprit français a aussi un caractère général et synthétique, opposé à la spécialisation et à l'analyse germaniques, en même temps qu'un caractère généreux et altruiste, opposé à la brutalité et à l'égoïsme teutons : il se propose « l'organisation du monde par la liberté » (p. 185). C'est ce qui explique le rôle considérable de la France au dehors, son expansion politique et économique dans le Levant depuis les Croisades, aux Indes occidentales et orientales où elle a colonisé jadis l'Amérique du Nord et l'Indoustan, récemment Madagascar et l'Indo-Chine, en Afrique où, si elle a laissé échapper l'Égypte, elle a appelé à la civilisation, avec la Berbérie entière, toute la partie occidentale du continent noir jusqu'au delà de l'équateur; de là viennent aussi l'influence morale et l'action libératrice de notre patrie, en Italie depuis le XVIe siècle, en Allemagne au moins depuis Charlemagne, au XIXe siècle dans la Grèce, la Belgique, la Roumanie, la Serbie, la Bohême et la Pologne, que nous avons érigées ou essayé de constituer en nationalités; cette émancipation de toutes les activités humaines est couronnée par les tentatives qu'a faites notre pays pour organiser « la paix par le droit », de Saint-Louis jusqu'au congrès de la Haye, en passant par Sully et l'abbé de Saint-Pierre.

2° De ces conditions générales et de la place que tient actuellement la France doivent découler les conditions de la paix. C'est notre patrie qui « a joué le premier rôle militaire dans la grande guerre, comme elle avait joué le principal rôle diplomatique dans la formation de la Triple et de la Quadruple-Entente, comme elle est destinée sans doute à jouer le premier rôle dans les conditions de la paix » (p. 243). Ces conditions sont, pour M. Driault, au nombre de trois principales : en premier lieu « le cadre rhénan, nécessaire à la vie normale de la France » (p. 68), frontière de la Gaule romaine, perdue aux invasions, regagnée par les souverains francs, définitivement abandonnée au démembrement de l'empire carolingien, visée successivement par tous nos rois, atteinte par la première République, mais de plus en plus perdue par les deux Napoléons; cette frontière naturelle, nous devons la reprendre : « la République de l'union sacrée doit faire, fera l'unité française au Rhin » (p. 126), car « la France au Rhin, quelles qu'en soient les modalités, c'est la France assurée du lendemain, libre de reprendre sa mission historique, de jouer son rôle à travers le monde » (p. 245). En second lieu, pour organiser l'Afrique française, latine et anglaise, notre but doit être de soustraire aux empires centraux la grande voie de la Méditerranée, rouverte par le génie de la France, « de réaliser l'équilibre de la

Méditerranée, c'est-à-dire l'harmonie des puissances méditerranéennes, et de préparer sur ses rivages européens, asiatiques et africains, après en avoir rejeté les barbares de Germanie, une ère historique nouvelle et plus éclatante encore que celle de l'antiquité classique » (p. 246). En dernier lieu, « il faut une *Organisation de Paix*, c'est-à-dire une sorte d'harmonie universelle, ou de police... où la société humaine achèvera de se constituer à l'image des sociétés nationales » (p. 233); nous devons donc jeter les bases d'une « paix française », c'est-à-dire d'une « paix dans le respect de tous, petits et grands, dans le respect des traités et des lois » (p. 247), en rendant l'arbitrage obligatoire et en garantissant les droits et les conventions contre les violations et les guerres possibles.

Ces deux parties appellent respectivement des éloges et des critiques.

1° L'ouvrage actuel renferme beaucoup moins d'énoncés de philosophie de l'histoire que le précédent, on n'y trouve guère que des allusions à la continuité des générations et à la persistance des souvenirs historiques (p. 96 et 153), à la guerre et aux grands hommes en général (p. 67 et 172); mais l'ouvrage n'en est peut-être que plus fermement pensé : il est pénétré d'idées générales. L'*Unité française* était la synthèse des traditions de notre politique intérieure, *Les Traditions politiques de la France* sont la synthèse de notre action extérieure, de notre diplomatie ; toutes les questions, traitées avec une intelligence supérieure, sont vues d'ensemble, dominées par des principes, rattachées entre elles, comme les faits principaux rapprochés entre eux. Certains événements sont exposés de la façon la plus complète, tels les traités de Paris de 1814 et 1815 et celui de Francfort; d'autres sont remis à leur vraie place, comme la formule germanique du Rhin allemand (p. 69-71), la signification historique du traité de Verdun (p. 79), « l'offre de Colbert » d'après M. Lavisse (p. 145-6), le caractère de la Révolution de 1789 (p. 86), la constitution récente de l'alliance franco-russe (p. 30), l'intensité de vie intérieure et la portée de l'expansion extérieure de notre troisième République (p. 58-61 et 38-39); des personnages et des périodes mal jugés sont rétablis à leur véritable rang : ainsi la politique extérieure de Louis XV (p. 93-95), la valeur économique du XVIIIe siècle (p. 148-9), la popularité de Napoléon Ier en Allemagne (p. 209-10), la conquête de l'Algérie sous Louis-Philippe (p. 177) et la politique de Napoléon III au Mexique (p. 154).

Très fréquemment ces exposés sont condensés en des formules lumineuses ou des images éclatantes. De ces formules, les unes sont brèves, d'autres plus développées. Voici quelques exemples des premières . « L'Allemagne fut toujours une République de princes et de villes » (p. 202), « les traités de Westphalie constituent la Grande Charte des libertés germaniques » (p. 206), « la France est la nation apôtre, naturel-

lement, sans le vouloir; c'est sa fonction » (p. 216), « la bataille actuelle c'est... la bataille de l'équilibre mondial contre l'ambition allemande » (p. 232); voici un spécimen des secondes : « c'est la France qui mène la guerre.... Les alliés lui demandent de mener la paix, d'y apporter la méthode, la composition nécessaire, c'est-à-dire d'en faire la grande synthèse où s'organisera l'humanité de demain (p. 244). Dans les images, bornons-nous à celles-ci : « Belgique, Serbie, il faudrait remercier le Kaiser d'avoir mis au cou de la France ce beau collier d'émouvante foi » (p. 222), « la paix française... cette admirable paix vêtue de lin, qui sème sous le soleil les grains de sa besace pleine » (p. 247); « avec l'invasion des Turcs, ces admirables pays pleins d'histoire tombent dans un silence de mort, d'où ne sortent de loin en loin que des bruits de massacres; mortes, Babylone et Suse et Persépolis; mortes, Bagdad et Mossoul et Damas » (p. 170-1). « L'établissement français, de Dunkerque au Congo, fera façade sur l'Océan Atlantique avec l'Amérique Latine... ainsi cet Océan où tombent les plus grands fleuves de la terre sera en grande partie comme une rue latine » (p. 182).

2° Ces faits et ces formules sont de l'histoire, c'est-à-dire du passé à peu près établi; les conditions de la paix appartiennent à l'avenir et sont, par suite, plus sujettes à discussion. Sans doute l'extension de notre frontière jusqu'au Rhin agrandirait la France et diminuerait l'Allemagne; mais est-il certain qu'elle fortifierait notre pays autant qu'elle affaiblirait l'ennemi? Nous sommes loin d'être persuadés, car nous craignons, entre autres résultats, la constitution d'une Alsace-Lorraine à rebours, avec une population, non seulement difficilement assimilable, mais encore longtemps hostile à la France, comme les Germains des États-Unis; la frontière intégrale du Rhin est, croyons-nous, un idéal dangereux. Notre patrie devrait, à notre avis, y substituer un dessein moins ambitieux et beaucoup plus utile : d'une part reprendre tout ce qui a été longtemps français jadis, c'est-à-dire, outre l'Alsace-Lorraine, nos anciennes dépendances abandonnées en 1815 : Landau et Sarrelouis, Bouillon, Philippeville et Marienbourg, de manière à boucher les trouées de notre frontière, en dédommageant la Belgique avec le Luxembourg et peut-être une partie des provinces rhénanes, dont le reste constituerait un État indépendant de l'Allemagne placé sous la surveillance de la France, le cours du Rhin étant internationalisé [1]; d'autre part, supprimer toutes les autres servitudes de notre frontière, la neutralité politique et écono-

1. Je suis tout à fait du même avis. Je ne veux pas d'une « Alsace-Lorraine à rebours; » je ne veux pas de députés protestataires au Parlement français, et les formules de M. Louis Davillé me donnent toute satisfaction : l'influence française étendue jusqu'au Rhin, et le Rhin libre, internationalisé. Ce sera la sécurité garantie à nos frontières et le retour de la France à ses traditions séculaires.

EDOUARD DRIAULT

mique de la Haute-Savoie septentrionale, l'existence des îles anglo-normandes et de cantons de langue française en Italie, le tout moyennant différentes compensations accordées à la Suisse, à l'Angleterre et à l'Italie.

Les deux dernières conditions de la paix pourraient être complétées. Il faudra diminuer et diviser tous nos ennemis, Allemagne, Autriche-Hongrie, Bulgarie, Turquie, en rejetant la première du Rhin à la Vistule, en éloignant la seconde de l'Adriatique et les deux dernières de l'Archipel, en partageant la Méditerranée entre les différents peuples latins, France et Italie, en donnant à la première la Syrie et la Palestine. Enfin, pour réaliser une paix durable, il faudra, non seulement rendre l'arbitrage obligatoire, mais encore créer des garanties internationales contre toute violation des droits des gens; la neutralité des petits États s'étant révélée insuffisante, sera supprimée; tous les États actuellement alliés ou neutres organiseraient, comme l'Angleterre, le service militaire obligatoire, dont la durée serait peu à peu réduite; un accord général interviendrait entre eux, de manière à les grouper tous obligatoirement contre un agresseur éventuel.

Telles sont les réflexions personnelles et, par conséquent, très discutables, que nous a suggérées l'ouvrage de M. Driault; elles portent sur sa thèse, non sur son exposé historique, et n'affaiblissent aucunement la valeur de son livre : c'est, nous le répétons, un ouvrage de tout premier ordre qui complète le précédent et de l'un comme de l'autre nous espérons plus tard largement profiter en en faisant passer la substance dans notre enseignement — après la paix, dont des ouvrages semblables à celui-ci contribueront, croyons-nous, à préparer des solutions subordonnées à la victoire finale.

LOUIS DAVILLÉ.

— Le livre de M. Paul GAUTHIER sur la *Mentalité Allemande et la guerre* [1] ne se donne pas pour original; ainsi le chapitre de l'âme allemande est nourri de la *Nouvelle Allemagne* de T. de Wyzewa; celui des destinées prussiennes vient des *Études* de Lavisse; celui du Germanisme doit beaucoup au livre de Seillière sur le *Comte de Gobineau*, celui des ambitions allemandes au livre von Bernhardi comme aux documents pangermanistes réunis par Charles Andler, et les deux derniers chapitres sur la conception allemande de la guerre et sur la cruauté allemande aux livres maintenant classiques de Lasson, de Naumam, de Tannenberg, de Frymann, ou à ceux de Nothomb, Bédier, Jacques de Dampierre.

Mais il était bon de réunir en quelques pages fort claires, fort agréables à lire, une littérature historique qui sur ce point commence à devenir très riche, et M. P. Gauthier l'a fait avec des formules très nettes

1. Paris, F. Alcan (collection rouge), in-8, 117 p.

et qui apportent à l'œuvre de ses devanciers une constitution de clarté et de très émouvante expression. Quelques-unes de ces formules sont à noter pour demain : — Selon les Allemands, la guerre moderne ne peut plus être qu'une lutte à mort dans laquelle le plus fort est tenu d'exterminer le plus faible et de s'emparer de ses biens et de son territoire en vue de le remplacer. La guerre moderne ne peut plus être qu'une guerre d'élimination au profit de la race la plus vigoureuse. — Comme ils ne vont être ni les plus forts, ni les plus vigoureux..., selon leur propre loi, il n'y aura qu'à les éliminer et à les exterminer, ainsi qu'on voit les choses se passer en histoire naturelle,... et en outre ce sera justice.

— E. Lomier, *Annales du quartier maritime de Saint-Valéry-sur-Somme*, t. II, Le Consulat, l'Empire. — Saint-Valéry, 1915, in-8, 463 p. *Quelques notes complémentaires sur les Marins de la Garde*, 1803-1815, P. Chapelot, 1915, in-8, 31 p. — Ce deuxième volume des *Annales du quartier maritime de Saint-Valéry-sur-Somme*, du Docteur E. Lomier, est composé, comme le premier, à l'aide des Archives du Bureau de la Marine, c'est-à-dire de la correspondance des chefs de service de la marine de Dunkerque, du Havre et de Boulogne; des registres des chefs de service du bureau de Saint-Valéry; de la correspondance des préposés à l'inscription maritime, syndics du quartier, commandants des stationnaires, officiers chargés des mouvements maritimes; enfin des rôles d'équipage des bâtiments armés à Saint-Valéry et des matricules des gens de mer. — On sait que nos cinq arrondissements maritimes sont divisés en sous-arrondissements, comme Dunkerque, eux-mêmes en quartiers, comme Saint-Valéry, qui comprend les syndicats de Berck, Le Crotoy, Saint-Valéry et Cayeux.

Il y eut toujours une intense activité maritime en ces petits ports de nos côtes; leurs héros, obscurs pour la plupart, mais non pas tous, sont perdus dans l'immense épopée de notre marine, de commerce ou de guerre. A suivre l'exemple du Dr Lomier, à constituer tout au long de nos rivages, de l'Océan et de la Méditerranée, les annales de nos quartiers maritimes, on élèverait un bien remarquable monument à la valeur et à la gloire de nos gens de mer.

D'autre part, M. Lomier ajoute quelques notes au beau volume qu'il consacrait il y a dix ans aux marins de la Garde; grâce à d'intéressantes trouvailles faites aux Archives Nationales et aux Archives de la Guerre, il les suit pas à pas, année par année, depuis 1803 : ces compléments intéressent surtout les années 1813 et 1814.

Le Gérant : R. Lisbonne.

Coulommiers. Imp. Paul BRODARD.

LE RÉGIME DU CONCORDAT
ET LES ORIGINES
DE LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT[1]

Après avoir retracé ici, dans les entretiens que vous m'avez fait l'honneur de venir écouter les années précédentes, les rapports de l'Église et de l'État en France sous les pontificats de Pie IX et de Léon XIII, j'aborde maintenant l'histoire plus délicate et plus malaisée de la séparation qui s'est produite entre ces deux pouvoirs au mois de décembre 1905. Je dis plus délicate, parce que, sans parler de la difficulté d'exposer la lutte encore récente de deux partis irréconciliables, qui se disputent, qui se disputeront encore l'âme de la France, sans offenser des convictions que leur sincérité rend dignes de tout respect, on peut craindre, au jour où ces deux partis oublient leurs rancunes pour défendre côte à côte la commune patrie, que le récit de leurs anciennes discordes ne paraisse marquer pour l'un une préférence et contre l'autre une animosité qui sont loin de ma pensée. A l'heure où tant de vaillants prêtres, rivalisant de patriotisme avec les serviteurs de la libre pensée, arrosent de leur sang nos frontières violées par l'étranger et ne veulent être que bons Français, où l'étendard de la foi se confond avec le drapeau tricolore devant notre ennemi héréditaire, tout jugement offensant, toute expression injurieuse pour l'un de ces adversaires d'hier qui ne sont plus aujourd'hui que des frères, doivent être rigoureusement écartés. Et c'est pour être plus sûr qu'en retraçant aujourd'hui à grands traits les causes et les principales phases de leur séculaire différend, j'éviterai les

1. Leçon d'ouverture faite en Sorbonne le 20 novembre 1916. Ces pages sont presque les dernières que M. Antonin Debidour ait écrites. Il est mort le 20 février; il laisse une œuvre historique très importante dont il nous faudra faire une revue d'ensemble; le dernier volume de son *Histoire diplomatique* (*1904-1916*) a paru au lendemain de sa mort.

imprudences ou les exagérations de langage qui accompagnent trop souvent une forme improvisée, que j'ai voulu écrire en entier la présente leçon qui aura pour objet les *origines de la séparation de l'Église et de l'État en France.*

Qu'il me soit permis à l'avance de dire loyalement que cette séparation, qui est aujourd'hui le régime légal de notre pays, je la considère comme le plus sérieux avantage non seulement pour la société civile, mais pour l'Église, qui n'avaient jamais rien gagné à vivre enchaînées l'une à l'autre et qui, depuis la rupture, se doivent mutuellement l'inappréciable bienfait de la liberté. Je suis de ceux qui pensent qu'il ne faut pas que l'État soit jamais amené à s'occuper de religion et que l'Église le soit à s'occuper de politique. Or c'est ce à quoi ils sont forcément entraînés par le régime des concordats, dont le moindre inconvénient est de faire de leurs serviteurs de mauvais citoyens et de mauvais prêtres, parce que les uns et les autres, en exploitant un terrain qui n'est pas le leur, manquent à leur vocation naturelle et abusent de leurs droits.

Ne croyez pas, du reste, que cette opinion soit particulière aux adversaires de l'Église. Elle a été exprimée avec la dernière netteté dès 1830 par un des orateurs les plus éloquents qui soient jamais montés dans la chaire de Notre-Dame, je veux dire Lacordaire. Voici, en effet, en quels termes il s'exprimait alors sur les effets du budget des cultes :

« Le budget sépare absolument la cause du clergé de la cause du peuple. Un prêtre payé par l'État est un fonctionnaire isolé, dont les intérêts n'ont rien de commun avec ceux de sa paroisse. On le chasse, il en vient un nouveau, qu'importe? Il est suivi de regrets qui n'ont rien de la puissance que donne aux hommes l'esprit de communauté. Entre un prêtre salarié par le fisc et un prêtre vivant de la charité des fidèles, il existe la même différence qu'entre un maire nommé par l'État et un maire choisi par ses concitoyens. Qu'on destitue le premier, nul ne s'en soucie ; qu'on touche au second la commune sera soulevée. Il est donc facile aujourd'hui d'opprimer trente mille prêtres disséminés sur un vaste territoire et ne tenant à rien parmi les peuples. Mais qu'ils renoncent aux chaînes de l'État pour contracter des liens d'amour

avec leurs concitoyens; et mêlés bientôt à la population, ils seront une de nos libertés, ils recouvreront la force physique avec la force morale. On ne répond point à cela en demandant comment le clergé pourra vivre. C'est une autre question; ce n'est plus celle de la liberté, mais celle de la faim. Une chose est constante : Tant que l'État paiera l'Église, il l'opprimera. — Maintenant, comment l'Église vivra-t-elle sans sa dotation? — Et quand je l'ignorerais, j'ignore encore davantage comment elle vivra sans sa liberté. Nul aujourd'hui n'est protégé par le pouvoir, nul ne peut l'être. La liberté est la seule gardienne de la cité, malheur à qui n'est pas libre dans un pays où la liberté est la seule chose respectée! S'il est nécessaire que l'Église recouvre son indépendance et si elle ne peut la recouvrer qu'en abandonnant les restes de son patrimoine, peu importe que je ne sache pas comment elle vivra; Dieu le sait pour moi. Il a pesé ensemble les besoins et la charité. »

C'est dans un langage encore plus net et plus fougueux qu'un autre catholique, bien illustre, Montalembert, exprimait ses préférences séparatistes :

« Nous sommes payés par nos ennemis, par ceux qui nous regardent comme des hypocrites ou des imbéciles et qui sont persuadés que notre vie tient à leur argent. Ils sont nos débiteurs sans doute. Et c'est le pire qu'étant nos débiteurs, ils soient parvenus à croire qu'ils nous font une aumône et une aumône absurde. Leur traitement en devient si injurieux que des hommes qui le souffrent tombent nécessairement au-dessous du mépris. Figurez-vous un débiteur qui, rencontrant son créancier, lui jetterait dans la boue un peu de monnaie en lui disant : « Travaille, fainéant, « travaille! » Voilà comment nous traitent nos ennemis, et il y a aujourd'hui trente ans et quatre mois que nous nous baissons pour ramasser. »

Plus récemment, un autre bon catholique, M. Crépon de Varennes, dans un livre intitulé *Nomination et institution canonique des évêques*, jugeait avec sévérité l'épiscopat tel que l'avait fait au XVIe siècle le concordat de l'ancienne France, qui mettait les évêques à la discrétion de la faveur royale. « ... L'abus d'un pouvoir, disait-il, est transformé en un droit, par l'exercice duquel

l'indépendance et la dignité du clergé vont se trouver singulièrement compromis. L'indépendance et la dignité, ces conditions maîtresses du ministère sacerdotal, est-on bien sûr de les rencontrer dans le régime nouveau qui confond les gens d'Église avec l'innombrable légion d'hommes vivant les yeux tournés et les genoux fléchissants vers cette grande source d'où découlent toutes les grâces et toutes les faveurs? Les hautes dignités ecclésiastiques vont devenir l'apanage d'une caste; les cadets de la noblesse trouveront là le lustre et les ressources que le droit d'aînesse ne leur aurait pas permis de rencontrer dans leurs familles, et ainsi se formera cette catégorie des prélats de cour, désertant facilement leurs diocèses pour vivre dans le rayonnement des grandeurs royales, croyant au Roi presque autant qu'à Dieu, dignitaires de l'Église vis-à-vis desquels on serait disposé à n'employer que de sévères paroles si l'on pouvait oublier, quand seront venus les sombres jours, combien parmi eux, portant les grands noms de France, sont allés à la mort en hommes sachant allier le courage et la fierté du gentilhomme aux sentiments du prêtre qui ne sacrifie rien de sa foi ni de ses devoirs! »

Il faut ajouter que si le Clergé perd de sa dignité en acceptant les chaînes de l'État, l'État compromet son indépendance en s'associant par contrat à un souverain qui, comme le pape, se croit supérieur à toutes les puissances de la terre et ne laissera jamais échapper l'occasion d'empiéter, à la faveur du traité qu'il aura obtenu de lui, sur un domaine temporel qui n'est pas le sien.

De fait, tous les traités de ce genre qui ont eu lieu entre le Saint-Siège et le gouvernement français n'ont jamais tourné qu'au préjudice du premier et du second, et, en somme, à l'affaiblissement de l'un comme de l'autre.

L'origine de nos concordats est la double évolution historique par laquelle se sont développées parallèlement au moyen âge, d'une part dans l'Église l'autorité du Pape, de l'autre dans la société civile l'autorité des rois de France. Les Papes n'avaient été longtemps que les évêques de Rome. Longtemps le reste de l'épiscopat, issu comme eux de cette démocratie qu'avait été la société chré-

tienne primitive, ne leur avait témoigné que la déférence que l'on croyait due au prélat dont le siège, établi dans l'ancienne capitale du monde impérial, bénéficiait du prestige attaché traditionnellement au nom de Rome. Puis peu à peu, par la force des choses, cette déférence était devenue une véritable obéissance, que les papes réclamèrent comme un droit, à mesure qu'ils prirent une part plus grande aux élections des évêques et des autres dignitaires ecclésiastiques. Et il vint un temps où ces pontifes, devenus, grâce aux croisades, de véritables présidents de la République chrétienne, prétendirent non seulement commander aux évêques, mais les investir eux-mêmes de leur pouvoir. Seulement, tandis que grandissait à Rome leur autorité spirituelle, grandissait dans notre pays une autorité purement laïque, celle des rois de France, qui, non contents de soumettre à leurs lois la noblesse féodale, voulaient que l'autorité ecclésiastique, si riche, si puissante par son autorité religieuse, ses privilèges sociaux, ses prérogatives judiciaires, fût également à leur discrétion. Longtemps ils se bornèrent à intervenir dans les élections épiscopales par le droit de sanction qu'ils prétendaient exercer sur les élus. Il vint une époque où, les empiétements du pape et du roi devenant trop visibles et trop menaçants, l'Église gallicane — ou française — crut devoir prendre des précautions contre l'un et l'autre. De là la *Pragmatique sanction* de Bourges, qu'elle se donna comme loi constitutionnelle en 1438 et en vertu de laquelle l'évêque ne devait être nommé que par le clergé de son diocèse et institué que par le métropolitain, c'est-à-dire par l'archevêque. Mais cette affirmation du droit épiscopal ne put prévaloir longtemps contre la double convoitise de l'autorité royale et du souverain pontificat. Le pape et le roi, jaloux l'un de l'autre, finirent par se rapprocher et se partagèrent délibérément ce qui n'appartenait à aucun d'eux. C'est alors qu'ils conclurent en 1516 le premier concordat, celui de Bologne, par lequel les évêques et les titulaires des bénéfices électifs devaient recevoir du roi leur nomination et du pape leur institution canonique.

Il résulta de cet accord d'une part un abaissement sensible de la moralité du clergé français, dont les chefs, devant leur richesse et

leurs honneurs à la faveur royale, devinrent des courtisans et se soucièrent de moins en moins de leurs devoirs spirituels; de l'autre une tendance de plus en plus visible des papes à intervenir dans le gouvernement temporel de la France et à superposer leur droit, sur un terrain qui n'était pas le leur, à celui de leur allié. C'est ainsi qu'au XVIe siècle nos rois sont entraînés à opprimer la liberté religieuse de leurs sujets et que d'effroyables guerres civiles éclatent entre catholiques et protestants. Quand Henri de Navarre, calviniste, devient l'héritier du trône, le pape l'excommunie et le déclare inapte à régner. Il lui faudra conquérir sa couronne par dix ans de batailles, abjurer la foi de sa mère et solliciter longtemps l'absolution romaine, qu'il n'obtiendra qu'à grand'peine. Puis, quand pour dédommager au moins de son apostasie ses anciens coreligionnaires, il les aura dotés par l'édit de Nantes du minimum de liberté qu'ils étaient en droit de requérir, la cour de Rome et l'épiscopat français n'auront pas de repos qu'ils n'aient fait renaître l'ère des persécutions: un siècle de guerres nouvelles, d'injustices, de serments violés aura pour aboutissement la révocation de cet acte célèbre, l'exode de plusieurs centaines de milliers de sujets fidèles, qui cesseront d'être Français, l'unité religieuse imposée par les dragons et le régime de l'intolérance rétabli dans le pays de Voltaire jusqu'à la veille de la Révolution.

Ne croyez pas, du reste, que la bonne intelligence règne pour cela entre les deux contractants du Concordat. Le pape et le roi se disputent plus que jamais l'épiscopat. La prétention du prince de disposer souverainement des biens d'Eglise amène les évêques, qui ne songent qu'à lui complaire, à voter la fameuse déclaration de 1682, par laquelle ils dénient au Saint-Siège le droit d'empiéter en quoi que ce soit sur l'autorité civile, affirment que les Conciles ont le droit de déposer les papes, proclament l'intangibilité des lois ecclésiastiques établies traditionnellement en France, enfin subordonnent expressément l'autorité doctrinale du Saint-Siège à celle de l'Eglise. Durant tout le XVIIIe siècle, c'est la doctrine que professera hautement notre gouvernement: sous Louis XV, sous Louis XVI, les *quatre articles* sont enseignés dans nos séminaires et l'on ne devient prêtre qu'en y adhérant.

Rien d'étonnant donc à ce qu'au milieu d'une société devenue, grâce aux philosophes, de plus en plus incrédule, l'autorité du Pape soit traitée, quand vient la Révolution, comme une quantité négligeable. Il en est fait effectivement si peu de cas à l'Assemblée Constituante, qu'après avoir dépossédé l'Église de ses biens et supprimé les congrégations, nos législateurs décident souverainement que désormais nos évêques seront choisis librement par les électeurs, recevront l'institution des métropolitains, vivront d'un traitement de l'État et ne solliciteront plus l'institution canonique du Pape. C'est là ce qu'on appelle la Constitution civile du clergé. Certes, elle était conforme, comme l'avaient voulu ses auteurs, aux traditions de la primitive Église. Mais quoi? La primitive Église n'existait plus depuis longtemps. L'épiscopat était trop habitué à l'autorité du pape pour la secouer radicalement et sans transition comme on l'invitait à le faire. Nos évêques, privés de leurs biens, se rapprochèrent du Saint-Siège et devinrent aussi ultramontains qu'ils avaient été gallicans. Il faut ajouter que, comme ils étaient presque tous nobles, ils firent cause commune avec les émigrés et allèrent comme eux solliciter le concours de l'étranger. Aussi furent-ils comme eux victimes de la Terreur. Nombre d'entre eux montèrent sur l'échafaud. C'est alors que la Révolution, exaspérée par leur résistance, ne garda plus de mesure et que pour la première fois fut établi en France, dans des conditions déplorables, le régime de la séparation de l'Église et de l'État. Cet essai ne devait pas réussir et la liberté n'en profita guère. Ce ne fut qu'une législation de surveillance tracassière et vexatoire, qui ne permettait ni aux départements ni aux communes de subvenir aux frais du culte, dont se désintéressait l'État, qui interdisait les cérémonies religieuses hors des églises, qui défendait aux prêtres de sortir revêtus de leur costume sacerdotal, qui frappait encore de déportation les réfractaires à la Constitution civile et qui tendait à faire disparaître les fêtes catholiques par l'innovation philosophique des fêtes décadaires.

On n'a donc pas de peine à comprendre que cette législation ne soit pas devenue populaire et que Bonaparte, pour gagner l'appui du clergé, se soit hâté d'en débarrasser la France. Ce n'est pas que

cet ancien jacobin, resté au fond très libre penseur, fût séduit par le rôle de défenseur de l'Église et de restaurateur des autels. Ce qu'il voulait, c'était s'attacher une milice sacrée qui fît aimer sa puissance, comme sa milice de guerre la faisait craindre. « Vous verrez, disait-il aux Voltairiens de son entourage, quel parti je saurai tirer des prêtres. » Et tendant la main à Pie VII, qui n'était pas pour le moment en état de lui refuser quoi que ce soit, il fit le Concordat de 1801.

C'est ce pacte qui, tant bien que mal, plutôt mal que bien, a subsisté jusqu'à nos jours et que l'État français a fini par dissoudre en reprenant sa liberté et rendant la sienne à l'Église. Il ne porta jamais de bons fruits et l'on vit rarement mariage plus mal assorti. Le traité que signèrent alors le Pape et le premier Consul était rempli de réserves et de sous-entendus gros de conflits pour l'avenir. Le Pape avait voulu que le catholicisme fût proclamé en France religion de l'État et avait obtenu seulement cette déclaration sans portée qu'elle était celle de la grande majorité des Français. Il avait voulu que les chefs de notre gouvernement en fissent officiellement profession et il n'y était parlé que de la profession *particulière* qu'ils en faisaient. Il avait voulu pleine et entière liberté pour l'Église romaine. Or le Concordat ne disait pas un mot du clergé régulier, c'est-à-dire des Congrégations, qui demeuraient supprimées de fait comme elles l'étaient depuis 1792. Quant à la publicité du Culte catholique, elle était subordonnée à un *règlement de police* que le gouvernement des Consuls se proposait de faire ultérieurement et qui devait être pour la Cour de Rome une amère déception. Bonaparte consentait, il est vrai, à ce que le pape fît en France une nouvelle circonscription des diocèses et déclarât de son chef abolir l'autorité des anciens évêques qui ne voudraient pas donner leur démission. C'était confirmer à jamais cette usurpation qu'on avait tant de fois reprochée au Saint-Siège et que rien jusqu'alors n'avait ni légitimée ni rendue définitive. Cela fait, il était dit que les évêques seraient désormais nommés par le chef de l'État, et n'entreraient en fonctions qu'après avoir reçu l'institution du pape. Mais si le Saint-Père ne donnait pas cette institution, serait-il obligé de motiver son refus? C'est ce que le

pacte ne disait pas. Il ne disait pas non plus que le premier Consul pût jamais passer outre à ce refus ni au bout de combien de temps il en aurait le droit. Il restait muet sur la question de savoir si le Saint-Siège pourrait intervenir dans le choix des candidats à lui soumis, et l'idée de cette *entente préalable* qui devait apparaître plus tard était sans doute alors fort loin de l'esprit du premier Consul. D'autre part le souverain pontife ne reconnaissait pas expressément la légitimité de la vente des biens du clergé, mais s'engageait seulement à n'en pas inquiéter les acquéreurs par de nouvelles réclamations. En revanche l'État prenait à sa charge l'entretien des évêques et des curés du canton, à condition que ces curés seraient agréés par lui et inamovibles. Mais il se désintéressait des desservants des petites paroisses, c'est-à-dire de l'immense majorité du bas clergé, qu'il ne s'engageait pas à payer et qu'il laissait à la discrétion des évêques, qui pouvaient déplacer ou révoquer ces prêtres à leur discrétion. C'était une grosse imprudence, mais le premier Consul se croyait d'autant plus assuré de la docilité des évêques qu'ils devaient lui prêter serment de fidélité et s'engager même à lui dénoncer les complots ourdis contre lui dont ils pourraient avoir connaissance. Ajoutons que la liberté des synodes, des conciles provinciaux et des manifestations collectives d'évêques était subordonnée à la volonté du chef de l'État et que les délinquants devraient être déférés au Conseil d'État, qui pourrait les déclarer coupables d'abus et les frapper de suspension de traitement. Enfin le premier Consul jouirait, à l'égard de l'Église et de la Cour de Rome, de tous les droits et prérogatives que les Papes avaient jadis reconnus aux rois de France.

L'accord paraissait cordial. Mais combien le Saint-Siège dut-il déchanter quand il apprit que, sans entente avec lui et en dehors du traité, son nouvel allié venait d'élaborer et de faire voter comme loi de l'État, sous le nom d'*Articles organiques*, le fameux règlement de police prévu par l'article premier du Concordat, lequel portait la plus grave atteinte aux prétentions ultramontaines! Il y était dit que les bulles du pape ne pourraient être publiées et exécutées en France sans l'autorisation du gouvernement; qu'aucune fonction religieuse ne pourrait y être exercée par un

représentant du Saint-Siège; que les actes des conciles seraient soumis à la censure tout comme ceux du pape; que le tarif des oblations pour les cérémonies du culte le serait au contrôle de l'administration; que les membres du clergé pourraient être poursuivis pour abus comme sous l'ancien régime; qu'aucun d'eux dans un diocèse ne serait exempt de l'autorité et de la juridiction de l'évêque; que les archevêques et évêques ne pourraient prendre d'autre titre que celui de *citoyen* ou de *monsieur*; qu'ils ne pourraient sortir de leur diocèse qu'avec la permission du chef de l'État; que la déclaration du clergé de 1682 serait enseignée dans les séminaires; qu'aucune ordination n'aurait lieu sans la permission du gouvernement; que les curés prêteraient serment de fidélité comme les évêques et seraient astreints à la résidence; que les chanoines des chapitres ne seraient nommés qu'avec l'agrément du pouvoir civil; qu'il n'y aurait qu'un catéchisme pour toute la France; qu'aucune fête extraordinaire n'aurait lieu sans l'autorisation du gouvernement; que les prêtres seraient habillés à la française en dehors des églises; qu'aucune chapelle ne serait établie sans l'assentiment du pouvoir civil, qui serait également nécessaire pour les prédications et missions dans les églises; qu'aucune attaque ne pourrait être lancée du haut de la chaire contre les autres cultes autorisés; que la bénédiction nuptiale ne serait donnée qu'aux personnes déjà unies par le mariage civil; et que les registres de l'état civil ne pourraient jamais être suppléés par ceux de l'autorité religieuse. D'autre part, le repos des fonctionnaires était fixé au dimanche. Le règlement traitait ensuite de la circonscription des diocèses et des paroisses, du traitement des ministres, interdisait les donations en immeubles à l'Église, enfin mettait à la disposition des membres du clergé les logements qui leur étaient nécessaires et les édifices indispensables au culte.

Mais, comme dans le Concordat, pas un mot n'était dit des Congrégations. Ce n'était point que le premier Consul fût résolu à les empêcher de renaître. Mais il voulait qu'elles ne le pussent sans sa permission et entendait rester maître de les faire disparaître quand il le voudrait. Aussi le verra-t-on, pendant les premières

années de l'Empire, autoriser ou tolérer jusqu'à 247 communautés d'hommes et de femmes, en placer même quelques-unes sous la haute protection de sa mère, mais, au premier sujet de mécontentement qu'elles donneront, les dissoudre sans forme de procès.

En somme les articles organiques, élaborés sans la participation du pape, avaient aggravé singulièrement la condition faite à l'Église par le Concordat. Le Saint-Père, qui avait protesté contre eux dès le premier jour, espéra quelque temps obtenir de Bonaparte des adoucissements dont il le paya d'avance en venant le sacrer empereur à Notre-Dame. Mais le rusé Corse n'était pas homme à se dessaisir de rien de ce qu'il avait pris, et la suite de son histoire montra au Pontife quels ménagements il pouvait attendre de lui. N'ayant pu le faire consentir à casser le mariage de son frère Jérôme, ni à déclarer la guerre à l'Angleterre, Napoléon en vient bientôt à mettre la main sur les États de l'Église, puis, le Pape ne se montrant pas plus accommodant, il s'empare sans façon de sa capitale et de son domaine, qu'il annexe à l'Empire; après quoi, le Saint-Père ayant pris la liberté grande de l'excommunier, l'Empereur lui envoie des gendarmes, qui pénètrent une belle nuit dans le Quirinal et mettent en voiture le pauvre Pontife; ce dernier, détenu bientôt comme prisonnier à Savone, n'a plus qu'un moyen de lutter, c'est de refuser systématiquement l'investiture aux évêques nommés par le gouvernement français. Le temps s'écoule et en 1810 il y a déjà plus de trente diocèses vacants dans l'Empire. Napoléon s'irrite alors, crie à la violation du Concordat, destitue, emprisonne les évêques et les curés qui ont pris le parti du pape, interne les cardinaux qui n'ont pas voulu assister à son mariage avec Marie-Louise; puis, voulant en finir, réunit en 1811 un concile national par lequel il fait décréter que, quand l'institution canonique aura été refusée aux évêques par le souverain pontife, elle leur sera donnée par les archevêques. Mais après comme avant le pape ne cède pas. Ce que voyant, Napoléon qui, partant pour la Russie, ne veut pas laisser le pape à Savone, où il pourrait être enlevé par les Anglais, le fait remettre en voiture et conduire à Fontainebleau. C'est là qu'il le retrouve après le désastre de 1812 et veut en 1813 lui imposer un nouveau concordat

impliquant la renonciation au pouvoir temporel et l'institution des évêques par les métropolitains. Mais après un moment de faiblesse, le prisonnier se redresse et tient bon. Si bien qu'en présence de l'invasion, Napoléon, se sentant perdu, finit par lui rendre la liberté et que Pie VII rentre à Rome le 31 mars 1814, c'est-à-dire le jour même où les alliés entrent à Paris.

Vous pouvez juger des fruits qu'avait portés le Concordat de 1801 et des avantages qu'en avaient retirés respectivement l'Église et l'État. A partir de ce moment ce traité malencontreux va pourtant subsister. Les deux pouvoirs soi-disant unis vont continuer à se contrarier et à se combattre, au grand détriment de la paix publique. Mais ce sera maintenant l'État qui aura surtout à pâtir des empiétements et des prétentions de l'autorité ecclésiastique. La Restauration, tout en maintenant la législation de 1802, la rend en pratique de plus en plus favorable au clergé. C'est ainsi que dès 1814 elle proclame le catholicisme religion de l'État et fait voter une loi rendant obligatoire le repos du dimanche. Puis la porte est grande ouverte à tous les ordres religieux jadis proscrits, y compris celui des Jésuites, qui prospère plus que jamais. Après Louis XVIII, qui, personnellement, était un sceptique, vient le pieux Charles X qui, pour se faire pardonner sur ses vieux jours ses péchés de jeunesse, fait voter en 1825 la loi du Sacrilège et laisse la *Congrégation* travailler ouvertement la France nouvelle par une multitude d'œuvres dont le but manifeste est de la cléricaliser. Aussi ses complaisances pour ce qu'on appelait le *parti prêtre* ne sont-elles pas étrangères à la révolution de 1830, qui le renverse et le remplace par Louis-Philippe. Mais sous le règne du nouveau venu, dont les tendances libres penseuses sont bien connues, le clergé ne recule pas et ne renonce ni à ses conquêtes ni à ses ambitions. Soutenu par le pape Grégoire XVI, qui, en publiant l'encyclique *Mirari vos*, a jeté solennellement l'anathème aux principes de la Révolution, l'épiscopat, comme le clergé régulier, continue sa campagne. Redevenu puissant et riche, il veut maintenant reprendre la direction morale de la société et pour cela vise à s'emparer de l'enseignement, qu'il dispute avec une extraordinaire âpreté à l'Université. S'il n'est pas parvenu encore à la supplanter au moment

où éclate la révolution de 1848, bientôt, favorisé par l'ambition sournoise du président Louis-Bonaparte, qui, pour s'emparer du pouvoir souverain, veut s'assurer la complicité de l'Église, il réussit, par la loi Falloux, à mettre la main sur l'enseignement primaire et sur l'éducation secondaire, c'est-à-dire sur celle des classes dirigeantes. Dans le même temps le futur auteur du Coup d'État de décembre acquiert des titres sérieux à la reconnaissance du Saint-Père par l'expédition de Rome, qui rétablit l'autorité temporelle de Pie IX au Vatican, où la maintiendra si longtemps une garnison française. Puis Louis-Bonaparte devient empereur. Il voudrait bien alors se dégager dans la mesure du possible des liens étroits qui l'enchaînent au Saint-Siège et qui lui aliènent tout le parti libéral du peuple français. Il réagit timidement par quelques mesures de détail contre la loi Falloux, et en 1859 il se fait le complice de la révolution italienne, par laquelle il ne tardera pas à se sentir compromis plus qu'il n'aurait voulu l'être, si bien que, n'osant prendre un parti décisif ni dans un sens ni dans l'autre, abandonnant le pape en 1864, le consolidant en 1867 par une seconde expédition de Rome, bafoué par la politique rétrograde du *Syllabus*, bravé par le concile du Vatican qui, en 1870, proclame le pape infaillible et le reconnaît maître absolu de l'épiscopat, il ne saura jamais reprendre sa liberté. Mais pendant ce temps se forme en France un parti républicain plein d'ardeur et d'espérances qui, constatant les funestes effets de la politique concordataire, place en première ligne sur son programme la *Séparation de l'Église et de l'État.*

Comment cette séparation ne s'est pas faite dès 1870, au lendemain de la chute de l'Empire, on le comprend du reste quand on se rappelle que la France, occupée par l'étranger, n'a longtemps pour diriger ses destinées qu'une Assemblée nationale élue dans un jour de malheur, dont la majorité, ne s'inspirant que des passions cléricales et monarchistes, n'a pour but que de prévenir l'établissement définitif de la République et d'augmenter les prérogatives de l'Église. C'est alors que l'on parle d'une troisième expédition de Rome, que l'on voue solennellement la France au Sacré-Cœur, qu'on organise à grand bruit les pèlerinages de Lourdes, de la Salette, de Paray-le-Monial, qu'on institue partout des aumôniers

militaires, et que l'Église, non contente de la loi Falloux, qui lui a assuré l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, met en 1875 la main sur l'enseignement supérieur, qu'elle espère accaparer bientôt entièrement. C'est peu après que, la République étant parvenue tant bien que mal à se constituer, la droite politique et religieuse essaie de la renverser en appelant au pouvoir ce qui fut appelé par Gambetta le *gouvernement des Curés*.

Après une dernière lutte, dont les hommes de ma génération n'ont pas perdu le souvenir, la République finalement triomphe et ses hommes à leur tour deviennent ministres. Mais, chose singulière, les dix ans de guerres qu'ils viennent de traverser ont produit en eux une telle évolution d'idées qu'ils reculent devant cette séparation de l'Église et de l'État qui était jadis le premier article de leur programme. Gambetta, Jules Ferry, Paul Bert, Ranc et bien d'autres de la même école étaient sans doute toujours persuadés que la politique séparatiste s'imposerait à la République et pourrait seule lui assurer l'usage plénier de la liberté. Mais au sortir des luttes formidables qu'ils venaient de soutenir, ils ne croyaient pas que l'Église, qui voulait à tout prix le maintien du Concordat en même temps que le rétablissement de la monarchie, pût être facilement évincée du terrain concordataire. Ils redoutaient qu'à la suite de la rupture qu'ils souhaitaient ne se produisissent des mouvements populaires qui pourraient être funestes à la République. Et c'est pourquoi, durant bien des années encore, leur politique tendit, non pas à délivrer immédiatement la France du Concordat, mais à en appliquer rigoureusement les clauses, de manière à faire enfin comprendre à l'Église, ainsi qu'à la société civile, combien ce contrat était préjudiciable à l'un et à l'autre. Ils ne procédèrent donc d'abord que par des réformes partielles et fragmentaires, qui ne tendaient qu'à affranchir à demi la France nouvelle. C'est ainsi qu'ils essaient, à partir de 1880, de retirer aux congrégations non autorisées le droit d'enseigner; qu'ils organisent, de 1882 à 1886, sur des bases entièrement laïques, l'enseignement primaire public; qu'ils créent de toutes pièces l'enseignement secondaire des jeunes filles; qu'ils font voter en 1884 la loi du divorce; qu'ils suppriment les aumôniers militaires;

qu'ils essaient de limiter l'augmentation indéfinie des fortunes congréganistes par l'établissement de *la loi d'accroissement*; et qu'ils étendent à tous les citoyens, même aux membres de l'Église, l'obligation du service militaire.

La France se laïcisait donc ainsi peu à peu, et si toutes ces réformes n'allaient pas sans soulever dans les rangs de l'Église et dans ceux de ses amis de violentes colères, au contact desquelles se réveillaient par contre les ardeurs séparatistes, la rupture du Concordat ne paraissait pas encore très prochaine. Si une partie du clergé se laissait aller, vers 1888 et 1889, à l'aventure boulangiste, le nouveau chef de la catholicité, Léon XIII, aussi prudent et aussi sage que son prédécesseur Pie IX avait été provoquant et téméraire, prenait vis-à-vis de la République française une attitude fort différente, et, sans avoir au fond pour elle aucune tendresse, s'évertuait à la gagner, c'est-à-dire à éloigner la rupture du Concordat, en représentant que l'Église n'est l'ennemie d'aucune forme de gouvernement et qu'elle n'était pas éloignée de se rallier en France à celle que nous avions adoptée. Après avoir donné discrètement des témoignages de ses dispositions conciliantes par une lettre qu'il adressa en 1883 au président Grévy, puis par les Encycliques *Nobilissima gallorum gens*, *Immortale Dei*, *Libertas*, il était parvenu, en 1890, à décider un des chefs les plus remuants du clergé français, Monseigneur Lavigerie, archevêque d'Alger, à faire une démonstration publique de loyalisme en faveur de la République. Nul ne douta que le toast retentissant prononcé par ce prélat en novembre 1890 et qui était une invitation formelle à l'épiscopat et à ses amis de cesser de combattre nos institutions, ne lui eût été inspiré par le Saint-Père. Peu après, Léon XIII, par l'Encyclique *Rerum novarum*, en 1891, donnait à la classe ouvrière et indirectement au parti socialiste un gage éclatant de l'intérêt qu'il prenait à leurs revendications et à leurs préférences politiques. Enfin, déchirant tous les voiles, il publiait, en février 1892, l'encyclique *Inter innumeras*, par laquelle il invitait nettement les membres du clergé français à ne plus contester la République et à ne plus lui faire qu'une opposition constitutionnelle.

« Nous croyons opportun, disait-il, nécessaire même d'élever la

voix pour exhorter instamment, nous ne disons pas seulement les catholiques, mais tous les Français honnêtes et sensés à repousser loin d'eux tout genre de dissentiment politique, afin de consacrer uniquement leurs forces à la pacification de leur patrie. Le pouvoir civil, considéré comme tel, est de Dieu, et toujours de Dieu. Par conséquent lorsque les gouvernements qui représentent cet immuable pouvoir sont constitués, les accepter n'est pas seulement permis, mais réclamé, voire imposé par la nécessité du bien social qui les a faits et qui les maintient. »

L'impression produite par ce manifeste fut, vous vous en souvenez, très profonde en France. Il ne devait plus être question, durant plusieurs années, dans nos sphères politiques, de la séparation de l'Église et de l'État. Et certes, si la voix du Pape eût été écoutée du clergé français, si dans notre pays le parti catholique et les groupes monarchistes qui marchent avec lui, eussent fidèlement suivi les directions conciliantes du Saint-Père, on peut affirmer que la rupture du Concordat eût été indéfiniment ajournée. Sans doute quelques prêtres, surtout dans le bas clergé, se souvinrent à la voix du pape qu'ils étaient du peuple, et, ne se bornant pas à s'incliner devant son désir, affirmèrent hautement pour leur compte les tendances républicaines qu'il disait être devenues les siennes. Les abbés Naudet, Dobry, Lemire, quelques autres encore, se déclarèrent ralliés sans arrière-pensée à la Constitution que leur pays s'était librement donnée, mais les cardinaux, les évêques, en immense majorité, dissimulèrent mal la mauvaise humeur que leur causait la dernière encyclique et marquèrent leur désapprobation en redoublant d'opposition à la République. Leur clientèle aristocratique les encourageait dans cette attitude, et il ne manquait pas de dames très pieuses dans le grand monde pour approuver cette dévote qui demandait à son évêque d'ordonner des neuvaines pour la conversion d'un pape considéré comme ayant trahi le plus sacré de ses devoirs. Les amis des princes exploitaient de leur mieux de pareils sentiments dans leurs journaux, dans leurs discours. Les congrégations religieuses persistaient en général dans leurs attaques contre la République. L'une d'elles, celle des *Assomptionnistes*, affectait des allures démocratiques et popula-

cières dont témoignait son journal la *Croix* et n'en combattait que plus violemment la Constitution. Cette levée de boucliers du clergé français n'était pas sans intimider quelque peu Léon XIII. Aussi croyait-il nécessaire, pour ne pas se l'aliéner, d'ajouter confidentiellement à son encyclique des explications qui en dénaturaient quelque peu le sens et donnaient à penser qu'il était au fond resté monarchiste. Ce qu'il y a de certain, c'est que, sans cesser de recommander le ralliement à la République, il donnait à entendre qu'il ne voulait voir en elle qu'une simple forme de gouvernement et que s'il s'accommodait de sa constitution, il ne saurait s'accommoder de sa législation, en d'autres termes qu'il lui pardonnait d'exister, mais à condition qu'elle changeât d'organisation.

« La législation, avait-il dit dans l'encyclique même du Ralliement, diffère à tel point des pouvoirs publics que, sous le régime dont la forme est la plus excellente, la législation peut être détestable, tandis qu'à l'opposé, sous le régime dont la forme est la plus imparfaite, peut se rencontrer une excellente législation. Et voilà précisément le terrain sur lequel, tout dissentiment politique mis à part, les gens de bien doivent s'unir comme un seul homme pour combattre par tous les moyens honnêtes et légaux les abus progressifs de la législation. Le respect que l'on doit aux pouvoirs constitués ne saurait l'interdire. »

Et par ces restrictions, déjà trop significatives, le subtil pontife ne disait pas encore toute sa pensée de derrière la tête; mais dans l'intimité, quand il n'était pas obligé de tenir un langage officiel, il faisait clairement entendre qu'à son sens le ralliement ne devait être qu'un procédé commode pour s'introduire dans la République, pour s'emparer d'elle et, une fois qu'on en serait maître, lui substituer honnêtement une autre modalité gouvernementale. Ayant reçu un jour le baron de Montagnac, qui lui reprochait respectueusement la fameuse adhésion à la République, il ne craignit pas de lui dire :

« Je veux que tous les catholiques entrent en foule dans la République par les fonctions... Les traditions doivent céder *pour un moment* devant le bien de l'Église. Vous comprenez ma pensée. Il

faut abandonner les traditions *pour un moment, pour un tout petit moment.* Vous vous méprenez sur ma pensée. L'adhésion qu'il faut que les catholiques fassent à la République n'est que provisoire. Ce qui fait que les catholiques sont exclus de tout, c'est qu'on les croit monarchistes. Quand les catholiques seront entrés dans la République, ils arriveront à tout, aux places et aux sièges électoraux ; et alors ils seront les maîtres et ils renverseront la République, qu'ils remplaceront par une royauté s'ils le veulent... »

Se conformant à ces captieuses instructions, les politiques du parti de l'Église fondaient en France, sous M. Piou, l'*Action libérale populaire* et, à la faveur d'un drapeau républicain, continuaient à mener la même campagne contre la République, annihilaient par leur résistance la loi sur la comptabilité des fabriques, réduisaient à l'impuissance en 1895 la *loi d'abonnement* et encourageaient les congrégations, de plus en plus riches et impunies, à violer sans crainte la légalité. Grâce à l'*entente préalable* établie de fait depuis 1870, le gouvernement se laissait dicter par la Cour de Rome le choix des évêques qu'il avait à nommer. Un archevêque, dans l'exercice de ses fonctions, exprimait publiquement le vœu que le trône fût relevé en faveur des princes d'Orléans. Enfin dans la terrible crise morale que subit notre pays par suite de l'affaire Dreyfus, le clergé prenait presque tout entier parti pour les agitateurs qui prêchaient le mépris de nos institutions et poussaient ouvertement le peuple à les renverser. Les *Assomptionnistes* applaudissaient à la tentative d'insurrection faite en pleine rue par Déroulède en février 1899, aux insultes dont le Président de la République était l'objet à Auteuil quelques mois après.

Bref, l'intrusion du clergé dans la politique rendait de plus en plus insoutenable le maintien du Concordat, c'est-à-dire l'union de l'Église et de l'État. C'est alors que l'avènement d'un ministère décidé, sinon à effectuer la séparation, du moins à faire justice des congrégations factieuses, donna naissance, par la force des choses, au mouvement séparatiste que la République faisait attendre depuis trente ans et qui devait aboutir en 1905 à la rupture du Concordat. Comment s'opéra ce divorce, que la France

et ses gouvernants n'avaient pas voulu et qui leur fut imposé par l'opiniâtre hostilité de l'Église, c'est ce que j'essaierai de vous expliquer dans une prochaine série de leçons, où, sans dissimuler les responsabilités qui, dans cette histoire, incombent à tous les partis, je m'efforcerai, comme je l'ai fait jusqu'à présent, de rendre justice à chacun d'eux.

ANTONIN DEBIDOUR.

M. DE HERVAS, MARQUIS D'ALMENARA

BEAU-PÈRE DU GÉNÉRAL DUROC

Achat de l'Hôtel Saint-Florentin. — Les débuts du Consulat furent une période de malaise financier à peu près général. Dès la fin de 1800, le Trésor Public se trouvait dans une situation embarrassée, le déficit des années antérieures pesait lourdement.

Cependant les banquiers de la Haute Banque immensément riches sentaient venir une ère de calme et de tranquillité. L'avènement de Bonaparte au Consulat allait permettre aux financiers de la vieille école d'acquérir les plus beaux hôtels d'émigrés ou d'anciens fermiers généraux.

Le consul d'Espagne Martinez de Hervas, ancien administrateur de la Banque Saint-Charles, était fort jeune[1] lorsque le roi d'Espagne Charles IV le chargea comme conseiller des finances de missions importantes auprès du Directoire. Son long séjour à Paris et une situation très prospère le décidèrent à se rendre acquéreur le 20 frimaire an IX (11 octobre 1800) du bel hôtel de Saint-Florentin, appelé alors Hôtel de l'Infantado[2].

Il fut restauré à neuf, et le Conseiller de Hervas y mena grand train.

1. Né à Uxijar (province de Grenade) en juin 1760.

2. La Princesse de Salm-Salm, épouse du duc de l'Infantado avait acheté, le 5 septembre 1784, l'Hôtel de St-Florentin qui était alors propriété du duc de Fitz-James. La duchesse de l'Infantado quitta Paris avec ses enfants en 1789; le Duc mourut à Francfort le 2 juin 1790. Qualifiée douairière du duc de l'Infantado, elle fut déclarée émigrée par arrêté du Département de la Seine le mai 1792 et ses biens confisqués. Le 30 mars 1796 elle présentait une requête au Directoire tendant à être rayée de la liste des émigrés, en sa qualité d'*étrangère*. Par arrêté du 13 thermidor an IV, le Directoire prononça la radiation de la liste des émigrés et la main-levée du séquestre, apposé sur ses propriétés (*Arch. nat.*, F⁷. 5637). — Par acte du 25 vendémiaire an V, elle louait à bail l'Hôtel de St-Florentin au citoyen Navarre. Trois ans après, la duchesse de l'Infantado vendait l'Hôtel le 21 frimaire an IX au chevalier Martinez de Hervas, commissaire de la Trésorerie Générale du Roi d'Espagne à Paris.

Cet hôtel, propriété personnelle de Hervas, avait été acquis postérieurement au décès de dona Rita Dalgado es Vuez y Reus, sa première femme, dont il avait deux enfants, un fils et une fille[1].

La Banque de Hervas et l'ancienne Banque Saint-Charles. — Dès avant la Révolution de 1789, de Hervas était administrateur de la Banque Royale de Saint-Charles, créée par le financier Cabarrus en 1782. Nommé directeur par le Gouvernement d'Espagne, Cabarrus s'empressa d'en disposer comme de son propre bien. Il regardait les actionnaires comme ses serviteurs et confiait à ses créatures tous les emplois qui en dépendaient. Cette banque eut un grand succès, mais Cabarrus la compromit à un tel point qu'il fut arrêté au mois de juin 1790[2]; de Hervas ne fut pas inquiété et continua ses fonctions jusqu'à la liquidation. Deux ans après en novembre 1792, Cabarrus fut mis en liberté; un jugement détruisit les accusations portées contre lui, il obtint des

1. Voici un extrait de l'acte de vente dressé par Me Portier, notaire, que nous avons relevé aux *Hypothèques*, vol. 31, n° 47 :

« Une maison appelée Hôtel de l'Infantado, située à Paris, rue St-Florentin, et ayant sa principale face sur la Place de l'Orangerie des Tuileries, vers la Place de la Concorde et formant arrière-corps à la Colonnade de la Place; tenant le tout, du levant au jardin dépendant du ci-devant couvent de l'Assomption; du nord à un passage qui a fait aussi partie dudit Couvent; du couchant sur la rue St-Florentin et du midi sur la Place de l'Orangerie.

« Le dit Hôtel consiste en un rez-de-chaussée, composé d'une grande cour fermée sur la rue par un portique orné à droite et à gauche de colonnes symétriques avec des grilles de fer intermédiaires, grand escalier en face de la porte d'entrée, remises, bâtiments circulaires et basse-cour à gauche. Les trois côtés de la cour principale sont rehaussés de bâtiments composés d'un premier et d'un second étage, le tout couvert d'ardoises en comble à l'italienne.

« Un cours d'eau des eaux de la rivière et un canal ou branchement d'aqueduc depuis l'intérieur de l'Hôtel.

« Ainsi que ladite maison qui porte la dénomination de Grand et Petit Hôtel de l'Infantado.

« Vend, cède et délaisse à M. de Hervas : 1° Toutes les glaces, boiseries, ornements, tentures et autres objets y étant; 2° Plus les meubles meublants et effets mobiliers étant dans ladite maison et qui appartenant à madame de l'Infantado ont été loués en même temps que ladite maison au citoyen Navarre par le bail du 27 vendémiaire an V. »

2. Les capitalistes qui avaient placé leur argent dans les actions de St-Charles recevaient des dividendes de 5 p. 100 sur le prix originaire de l'action, malgré le mauvais état de leurs affaires assez prouvé par le défaut de publication du compte rendu de la dernière assemblée générale. D'autre part, on vendait à livrer 200 000 actions de St-Charles, tandis qu'on n'en avait créé que 150 000.

indemnités, fut créé comte et recouvra son ancienne faveur auprès du roi d'Espagne[1].

Par suite de la disparition de la banque Saint-Charles, de Hervas ouvrit une banque avec d'importants capitaux, 44, rue Richelieu. En janvier 1801, il transférait ses bureaux et caisses dans son hôtel Saint-Florentin, au rez-de-chaussée. Comme Trésorier des finances d'Espagne, de Hervas encaissait en même temps les fonds de son gouvernement. Les sommes séquestrées par la République furent restituées à l'Espagne et versées entre ses mains, en 1794 et en 1797[2].

Mariage du général Duroc avec Mlle de Hervas (1802). — Le cérémonial des fêtes et soirées que donnait le Conseiller de Hervas était somptueux. Les grands salons tendus de tapisseries de haute lisse et des Gobelins étaient ornés de lustres et de torchères de cristal étincelant. Les invités, généralement choisis dans l'entourage du Premier Consul, dignitaires et officiers, se retrouvaient dans les salons de Joséphine, car le Conseiller de Hervas jouissait de la confiance de Bonaparte. Sa fille Marie de Hervas faisait les honneurs de la maison avec une exubérance non dénuée de charme et d'amabilité. Élevée à la pension de Mme Campan, en même temps qu'Hortense de Beauharnais, elle était son intime

1. La fille de Cabarrus épousa Tallien. Par suite de cette liaison, Tallien parvint à faire rendre à son beau-père tous ses honneurs, sa place, sa fortune, etc. — En ventôse an V (février 1797) Charles IV voulait se faire représenter à Paris par Cabarrus, mais le Directoire ne se souciait pas d'avoir le père de Mme Tallien. Il refusa, alléguant que Cabarrus étant né à Bayonne, était sujet français.

2. Extrait de la séance de la Convention Nationale, 9 nivôse an III (19 déc. 1794) :

Cambon. — Dans les sommes que nous avons séquestrées, il se trouve deux millions qui appartiennent à la Banque St-Charles et que les Lecouteleux doivent verser un solde de compte pour un placement de rentes viagères; je ne crois pas que ce séquestre doive être sur cette somme qui appartient au Gouvernement Espagnol.

Bourdon (de l'Oise). — On demande qu'on excepte de l'article les fonds appartenant à la Banque St-Charles, parce que c'est une propriété du Gouvernement Espagnol.

Duhem. — Il faut aussi excepter les biens de la Cabarrus!...

La Convention *adopte* l'amendement relatif à la Banque St-Charles.

(*Moniteur.*)

Conseil des Anciens, 28 pluviôse (16 février 1797) :

Lecouteleux fait approuver la résolution qui restitue aux propriétaires les actions de la *Banque St-Charles* qui sont en dépôt au Trésor Public.

(*Moniteur.*)

amie. Elle avait de grands yeux noirs merveilleusement cillés et une nonchalance des hanches propre aux filles d'Espagne, qui lui allait à ravir. Pour ces deux beautés amies, la nature avait mis des contrastes qui les faisaient encore valoir par certaines originalités. Hortense, sans être régulièrement belle, attirait par ses jolis yeux troublants et sa fine épiderme dans un cadre de cheveux blonds.

Bonaparte en décidant le mariage de son frère Louis avec la fille de Joséphine (2 janvier 1802) forçait le général Duroc à oublier Hortense[1].

Duroc qui avait trente ans (né en 1772) rencontrait souvent dans les bals et fêtes officiels l'aimable madrilène et il se sentait porté vers elle par son extérieur délicat et modeste, tout en finesse et gracilité. Le mariage d'Hortense décidé allait l'obliger à prendre à son tour une décision. Lorsqu'on parla de ce mariage, on y attacha dans l'entourage de Joséphine une importance exagérée, le regardant comme au-dessus des espérances du conseiller de Hervas. Cette alliance allait donner de la consistance à sa maison et en augmenter la dignité.

Quelques semaines après, Duroc était agréé. Flattée d'une perspective aussi brillante, Marie de Hervas entrevoyait avec joie le sort heureux que lui promettait l'avenir. Bref, l'imagination aidant, elle se laissait surprendre un grain de vanité. Elle allait bientôt jouer son rôle d'épouse à laquelle le monde attache tant de prix. Instants d'illusion tant vantés des poètes!...

Le 9 août 1802, le général Duroc, gouverneur du palais des Tuileries, épousait Maria de Las Nievas Louisa Rita Dominica de Hervas[2]. Le contrat fut passé le 24 juillet 1802 chez Raguideau de La Fosse, notaire à Paris.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée dans l'Église de la Conception. Les témoins du général étaient les généraux Marmont

1. Duroc qui vivait dans l'intimité des dames de la Malmaison entretenait avec Hortense une correspondance discrète, mais par un motif inconnu, Duroc refusa les conditions que le Premier Consul lui imposa.

2. Sa femme ne devait pas avoir à souffrir de la concurrence des dames du Ballet de l'Opéra, car le général Duroc avait déjà brisé sa liaison avec la Bigottini, célèbre danseuse dont il avait une fille, quand il demanda Mlle de Hervas. Nous reviendrons sur ce souvenir de jeunesse à la mort de Duroc.

et Bessière et Law Lauriston, aide de camp du Premier Consul; ceux de Mlle de Hervas étaient l'ambassadeur d'Espagne d'Azzara, le chevalier Castello secrétaire d'ambassade et M. de la Serne, commissaire général de l'Espagne.

Ce soir-là, l'Hôtel de Saint-Florentin fut en fête. Une illumination en verres de couleur régnait dans la cour. Le superbe escalier était couvert d'arbustes qui se mariaient avec les candélabres éblouissants de mille bougies. Sous le péristyle une musique se faisait entendre. Les salons destinés à la danse, à la causerie, aux rafraîchissements étaient pleins. Un souper eut lieu qui réunit les officiers des régiments de la garnison de Paris mêlés aux femmes les plus élégantes, impeccablement chaussées, la plupart coiffées à la grecque avec robe courte et gorge haute. Le bal se termina au matin.

Dans une lettre à son cousin, le général écrit : « J'ai épousé une jeune et jolie femme, je ne pouvais rien désirer de plus du côté du caractère ou du côté de la fortuue, ainsi me voilà tout heureux[1] ».

Pendant les jours de congé dont il pouvait disposer, le général Duroc aimait à retourner dans son pays. Il avait acheté, non loin de Pont-à-Mousson, le beau château de Clemery; Mme Duroc y passait tous les étés.

En 1808 (10 mai) il fut nommé duc de Frioul, avec une dotation de deux cents mille francs par an.

La duchesse de Frioul eut un fils en 1810, mort en 1812, et une fille Hortense-Eugénie-Marie, née le 14 mai 1812, morte au château de Clemery (Meurthe), le 24 septembre 1829.

Traité de Neutralité d'Espagne (1803). — Au mois d'août 1803, l'attitude de l'Espagne ayant paru douteuse à Bonaparte, il renforça l'armée réunie au camp de Bayonne. Aux termes des traités, l'Espagne devait à la France un concours en hommes et en vaisseaux. Le Premier Consul prenant en considération la situation précaire où était tombé ce royaume, se contenta de réclamer de lui un subside en argent. En présence des hésitations du roi

1. J. de la Tour, *Duroc*, Paris, 1913. (Volume très complet et très intéressant sur le Grand maréchal.)

Charles IV. Bonaparte, le 2 octobre 1803, exigea de l'Espagne le choix formel, dans l'espace de huit jours, entre la guerre avec l'Angleterre ou un subside à la France de six millions par mois. (*Arch. étrang.*, vol. 664, n° 519.)

Le 22 octobre 1803 une convention fut signée par l'ambassadeur d'Espagne, d'Azzara, et de Talleyrand, ministre des Affaires extérieures. Il fut convenu que l'Espagne resterait neutre; qu'elle paierait à la France un subside de six millions par mois; que l'Espagne acquitterait en un seul paiement les quatre mois échus depuis le commencement de la guerre avec l'Angleterre.

M. de Hervas, chargé des affaires financières de la cour de Madrid et qui venait d'être créé par Charles IV marquis d'Almenara, se rendit en Hollande pour négocier un emprunt avec la maison Hope, en lui livrant des piastres à extraire du Mexique.

A la fin de novembre, le premier versement n'avait pas encore été effectué.

De Hervas, chargé d'affaires, remplace l'ambassadeur d'Azzara (1803). — Après avoir signé la convention dite de subside de neutralité, d'Azzara envoya sa démission à son gouvernement. Elle fut acceptée le 30 novembre 1803. Un chargé d'affaires fut désigné : c'était M. de Hervas (4 octobre 1803), commissaire de la Trésorerie générale de Sa Majesté à Paris. Ce choix convenait au gouvernement français[1]; à ce moment M. de Hervas faisait un second mariage avec Louise-Catherine Dehat de Longuerue, sœur du marquis de Longuerue, attaché alors comme interprète au cabinet du Premier Consul[2].

Les Finances d'Espagne (1804). — Bien que l'Espagne eût consenti au profit de la France ce subside de soixante-douze millions par an, trente-deux millions étaient échus et n'étaient pas payés. L'État financier de l'Espagne, au moment où elle achetait si cher cette neutralité qui devait aboutir à la guerre, amena

1. Le ministre de Talleyrand écrivait, le 8 frimaire an XII, à de Hervas : « Je suis charmé de vous exprimer directement que je suis heureux que votre gouvernement, par le choix qu'il a fait de vous, vous ait donné avec moi des rapports que je m'empresserai de cultiver. (*Min. Aff. étrang. Corresp. politique*, vol. 666, p. 145.)
2. Nommé lieutenant des Guides en 1804, mort général en 1864.

l'épuisement de son trésor, une disette, de mauvaises récoltes et les spéculations des accapareurs.

Napoléon, après avoir employé inutilement les moyens diplomatiques et l'intervention de M. de Hervas[1], chargea Barbé-Marbois, son ministre du trésor, de proposer à Ouvrard d'aller à Madrid pour faire ce recouvrement et en outre faire l'avance des 32 millions arriérés, ce qu'il fit.

Ouvrard à son arrivée commença par accorder des délais pour le paiement des 32 millions arriérés. Il s'engagea à fonder le crédit de l'Espagne sur ses propres ressources. Son plan était de réorganiser la Banque Saint-Charles et de créer une dette publique avec une caisse d'amortissement. Barbé-Marbois s'impatientait et voyait que Ouvrard s'occupait de prendre à son compte le subside de neutralité pour devenir le créancier direct de l'Espagne.

Cette mise en coupe réglée était bien dans les mœurs financières de ce monde spécial auquel appartenait Ouvrard.

En résumé, « l'Espagne — a dit un historien espagnol — avait acheté au prix d'une série d'humiliations et de sacrifices une neu-

1. *Trésor public*, 4 pluviôse an XII (23 janv. 1804).

Le montant des versements faits au Trésor pour le compte du chargé d'affaires de la Cour d'Espagne annoncé pour	5 215 025 fr. 70
Se compose d'effets dont la négociation a donné lieu à une perte de.	41 930 fr. 25
Le produit net a été de.	5 173 095 fr. 45

Cette dernière somme a été créditée à M. de Hervas et il lui reste à verser 9 300 000 francs.

18 pluviôse an XII (6 février 1804). On révoque la permission d'exportation de piastres accordée à M. de Hervas. Ce banquier en a joué pendant le temps nécessaire pour terminer cette opération. M. de Hervas n'a pu la faire entièrement par lui-même. Il n'a pas encore justifié de l'entrée en France d'une quantité de piastres égale à celle qu'il a exportée, et d'ailleurs cette exportation n'est pas nécessairement liée au service dont M. de Hervas est chargé par le gouvernement espagnol. On lui accorde une prolongation jusqu'au 26 de ce mois.

10 germinal an XII (31 mars 1804). Subside Espagnol.

La somme échue au 1er germinal s'élève à	40 000 000 fr.
Il n'a été versé que	18 071 215 —
Reste à verser.	21 928 785 fr.

(*Arch. Nat.*, AF. IV, 933 et 934.)

Par arrêté du Premier Consul du 26 prairial an XI (15 juin 1803) les piastres apportées à l'Hôtel des Monnaies pour être converties en monnaies nationales ne seront point assujetties aux frais d'affinage.

(*Moniteur.*)

tralité qui ne pouvait être nominale; car en alimentant aux dépens de son trésor, déjà si obéré, la guerre que la France allait faire, elle suscitait forcément contre elle les ressentiments de l'Angleterre, et devait tôt ou tard être entraînée à prendre part à la guerre ». (*Lafuente*, t. XXII, p. 415.)

La Crise Financière et la Banque de France (1805). — Le 12 avril 1804 l'amiral Gravina était nommé ambassadeur à Paris en remplacement de M. de Hervas qui reprenait ses fonctions de trésorier général de la cour d'Espagne[1]. Le 18 mai 1804, Napoléon recevait le titre d'Empereur.

La Banque de France était sortie tout armée du cerveau du Premier Consul en l'an VIII (1799) mais elle ne fut dotée qu'en 1806 de ses statuts définitifs.

La concurrence qui s'était établie en 1803 entre les différentes banques d'émission attira l'attention du chef de l'État qui, par la loi du 14 avril 1803, concédait à la Banque de France pour quinze années, à partir du 24 septembre 1803, le privilège d'émettre des billets de Banque. Ce privilège exclusif fit disparaître les autres établissements rivaux, mais, restée seule, la Banque de France eut à soutenir tout le poids de la crise.

Des hommes qui avaient abusé d'une manière coupable de la confiance du ministre du Trésor étaient parvenus à obtenir la substitution, pour une somme immense, à des valeurs d'un remboursement assuré en France, d'autres valeurs sur l'Étranger, dont la réalisation présentait au moins des incertitudes, même à des époques éloignées.

Ouvrard et ses associés s'étaient engagés à faire le service du Trésor. Ils y versèrent plusieurs sommes, mais reçurent en échange des délégations sur les receveurs généraux s'élevant à des chiffres

1. Talleyrand, ministre, adressait à cette date ses adieux à M. de Hervas : « Je saisis cette occasion pour vous exprimer combien le Premier Consul a été satisfait de votre zèle constant à vous occuper pendant toute la durée de votre mission de tout ce qui pouvait consolider les rapports de bonne harmonie entre l'Espagne et la France. Le bon esprit qui a dirigé toutes vos démarches a fourni au Premier Consul la preuve qu'un bon Espagnol était en même temps l'ami de la France et celui du système qui tend à tenir les deux puissances constamment unies (*Arch. étrang. Corresp. polit.*, 15 avril 1804).

beaucoup plus élevés que ceux des sommes procurées par eux a l'État. Par ce procédé, Ouvrard et ses associés avaient en quelque sorte emprunté de l'argent au Trésor au lieu de lui en prêter. Cette différence était couverte par des lettres de change sur Paris et des traites de la Trésorerie d'Espagne sur la Havane. Il en résulta que Ouvrard et ses associés (Despré, Michel et Hervas) se trouvaient ainsi débiteurs envers le Trésor de plus de 140 millions de francs. Le ministre Barbé-Marbois, et sa faute est entière ici, n'avait point de compte exact[1]. Cette défaillance devait aggraver la crise de la Banque de France. Celle-ci avait accepté à l'escompte du mauvais papier des associés d'Ouvrard et de maisons de commerce peu connues qui se prêtaient leur signature et se livraient surtout à la spéculation.

Puis, une émission considérable de billets de Banque, dont la contre-partie n'existait pas dans les caisses de la Banque, devait amener dès le début une situation difficile.

Bientôt, à l'automne de 1805, une crise financière éclatait.

En septembre, l'encaisse métallique de la Banque de France tomba à 1 500 000 francs pour 72 millions de billets en circulation et les comptes courants créditeurs de vingt millions. Les porteurs de billets prirent l'alarme et assiégèrent ses caisses; on redoutait une catastrophe.

Napoléon s'opposa alors au cours forcé des billets de Banque. La Banque de France fut autorisée à ne rembourser à partir du 6 octobre 1805 que 600 000 francs de billets par jour. On comptait les écus au lieu de les peser afin d'allonger la durée des remboursements par séance.

Ce ne fut que le 25 janvier 1806 que la Banque de France put reprendre ses paiements à bureau ouvert. La victoire d'Austerlitz (2 octobre 1805) avait relevé à la fois le crédit de la Banque et celui de l'État[2]. L'encaisse de la Banque de France était alors de

1. Le ministre Barbé-Marbois, sous prétexte qu'il n'était ni decent ni profitable que le Trésor empruntât à ses propres comptables, se livra à cette société de Banquiers qui lui soutira tout l'argent du Trésor en échange de mauvais papiers.

2. La paix de Presbourg (26 déc. 1805) avait assuré à la France le paiement d'une somme de quarante millions indépendamment d'une somme à peu près pareille déjà levée par les Français sur les provinces conquises.

25 millions contre une circulation de billets de 51 millions.

Afin d'éviter le retour de pareils événements, la direction, qui avait été laissée au comité central composé de trois régents, fut confiée aux soins d'un gouverneur assisté de deux sous-gouverneurs nommés par le chef de l'État (*Loi du 22 avril 1806*).

Faillite de Hervas (1805). — Le censeur Foureau-Aubert, dans son rapport, s'exprimait ainsi : « Ce dernier semestre de 1805 a été des plus pénibles, le plus orageux que le commerce de Paris ait vu depuis longtemps, celui où un plus grand nombre de maisons ait succombé par des causes qui dérivent plus ou moins directement de cette guerre imprévue [1]. »

La crise monétaire et commerciale renversait les maisons de commerce les mieux assises et jetaient à bas les banques les plus solides. La Banque Récamier en déposant son bilan amenait la débâcle fatale et inévitable, entraînant d'autres établissements de crédit. Par répercussion le tour de la Banque de Hervas arrivait le 10 décembre 1805 et après elle la Banque Michel jeune [2].

Martinez de Hervas n'était pas le premier venu en matière financière, on parlait de son talent, de son génie même. Émettre des billets payables à vue ou au porteur et les maintenir en circulation était une opération des plus délicates. Il voyait dans cette émission une source intarissable de richesses. Mais la bonne gestion d'une banque de dépôt ou d'émission n'a rien à gagner aux hardiesses et aux illusions grandioses que comporte le génie. Un peu de médiocrité assaisonné de prudence et de bon sens lui eût été plus profitable.

La panique politique et commerciale mit en suspicion les banques de Paris et détermina les déposants au retrait soudain et total de leurs capitaux. Ce fut la catastrophe qui fit sombrer de Hervas. Il suspendit ses paiements avec un passif de quarante millions.

On a dit que de Hervas avait sollicité du Trésor l'avance de

1. L'Angleterre avait entraîné l'Autriche et la Russie.

2. Décret du 18 février 1806. — 45 millions 86 310 réaux de traites déposés chez le sieur Michel jeune seront retirés de ses mains dans les vingt-quatre heures.

quatre millions sur une garantie de valeurs triples et que, soit par prévention personnelle, soit par peur de responsabilité, soit en raison de l'état inquiétant des finances publiques, le ministre Barbé-Marbois était demeuré sourd à toutes les instances [1].

L'État devait-il intervenir dans ces sortes de crises?

Le 24 août 1805, du camp de Boulogne, Napoléon écrivait à Barbé-Marbois : « Le Trésor doit aider la Banque de France, et malgré le mauvais esprit et la méfiance dont certains régents sont animés, j'arrêterai, s'il le faut, la solde de mes troupes pour la soutenir. »

Il n'est pas douteux qu'en raison de son privilège la Banque de France a le devoir de donner du secours à toutes les classes des finances et du commerce. Mais il n'appartient pas à l'État de se mêler des intérêts des actionnaires ou obligataires lésés par la banqueroute, l'abus du crédit et la spéculation. Il est du devoir de l'État de se soumettre à une règle de conduite fixe et prudente. En cela le ministre du Trésor Barbé-Marbois a fait son devoir; s'il commit d'autres fautes il n'est pas répréhensible pour son refus de secourir M. de Hervas.

Ambassadeur à Constantinople (1806-1808). — La faveur du roi Charles IV n'abandonne pas son conseiller des finances; il le consolait de cette disgrâce en le nommant ambassadeur de Constantinople où il résida deux ans. Napoléon s'étant emparé de l'Espagne, le nouveau gouvernement de Joseph Bonaparte le nomma conseiller d'État, puis ministre de l'Intérieur. En 1813, Joseph contraint d'abandonner le trône d'Espagne, il rentrait à Paris. Ferdinand VII prenait à son tour la couronne et rendait une ordonnance bannissant du royaume don Hervas, marquis d'Almenara. Ce dernier, après avoir passé quelque temps à Paris et dans une profonde retraite au château de Baugy, en Picardie, fit un voyage à Vienne en Autriche avec la duchesse de Frioul, sa fille,

1. Quand le général Duroc apprit le désastre de son beau-père, il faisait campagne à Vienne avec Napoléon. Il mit immédiatement à la disposition de Hervas tout ce qu'il possédait jusqu'aux belles armes et autres cadeaux reçus de divers souverains, souvenirs de ses missions.

en juillet 1816, et rentra à Paris. Mais au bout de quelques années il fut rappelé en Espagne et ses anciennes fonctions de conseiller du Roi lui furent rendues. Il les a conservées jusqu'à sa mort, arrivée à Madrid au mois de septembre 1830.

Le legs caché de Duroc (1813). — La mort du général Duroc, blessé mortellement au bas-ventre le jour de la bataille de Lutzen, (21 mai 1813) a été décrite par tous les historiens; le *Moniteur* du 30 mai 1813 a relaté les détails de cet événement et en particulier ses adieux à Napoléon qui l'avait en grande affection. Il vécut deux jours après cette horrible blessure (23 mai) à Mackersdorff (Saxe) où il avait été transporté. Ce fut là que Duroc se confia au duc de Vicence qu'il jugeait capable de garder son secret, en le chargeant de remettre à sa fille naturelle, qu'il avait eue, avant son mariage, d'une demoiselle Bigottini, célèbre danseuse de l'Opéra, un legs de cent mille francs [1]. Il ne s'était pas trompé sur la discrétion du duc de Vicence, car ce secret ne fut jamais dévoilé. Le hasard seul devait nous faire tomber sur deux lettres manuscrites qui se trouvent à la Bibliothèque nationale (*Fonds Français*, n° 12142), l'une de Leduc, secrétaire général du Palais et l'autre de Caulaincourt, duc de Vicence, qui renferment des précisions sur ce legs caché de Duroc.

En voici les principaux passages :

30 mai 1813. — A monsieur de Caulaincourt. — La seule propriété que je connaisse au Grand Maréchal, duc de Frioul, est située près de Pont-à-Mousson, son revenu est d'une douzaine de mille francs et servait à faire une pension à sa sœur et à la tante de M. Le Grand Maréchal Duroc qui n'ont aucun patrimoine et qui vivaient habituellement avec madame la Duchesse.

Il reste ensuite le mobilier de l'appartement du Palais des Tuileries et sur tout cela un *legs de cent mille francs* que la succession devra vous remettre. Je ne sais ni quand ni comment cette disposition respectable pourra recevoir son exécution. Votre Excellence trouvera sans doute

1. Mlle Bigottini, née à Toulouse d'une mère Languedocienne, était Française. Le théâtre d'Oudinot (Ambigu-Comique) fut témoin de ses brillants débuts. D'une seule enjambée elle allait gagner le plancher de l'opéra en 1801. Gracieuse, expressive, elle excita des transports d'enthousiasme et obtint un succès éclatant (Castille Blaise, *L'académie impériale de musique*, t. II, p. 83 et 103).

qu'il est convenable de ne pas laisser ignorer à l'Empereur la situation dans laquelle M. le duc de Frioul laisse sa famille. Signé, *Leduc, 36, rue de Rivoli.*

6 juin 1813. — Caulaincourt, duc de Vicence, à Leduc, secrétaire général du Palais. — Je me chargerai de tout ce qui pourra intéresser madame la duchesse de Frioul et sa famille. Veuillez dire à tous que je suis tout à fait à leurs ordres. L'Empereur fera sûrement tout ce qui sera convenable et je parlerai quand on le voudra à Sa Majesté des intérêts de tout ce qui peut concerner le Grand Maréchal. D'après ce que vous dites la fortune qu'il laisse n'est pas considérable. Il sera facile de mettre tous ces détails sous les yeux de Sa Majesté mais il est des choses que les convenances veulent qui restent en famille, même dans les cartons de l'homme d'affaires. Le *legs de cent mille francs* est de ce nombre. C'est dans cette intention que je vous prie de m'envoyer copie de cette disposition. Si son exécution devait éprouver des difficultés vous comprendrez mieux que, n'étant que l'intermédiaire de cette volonté *devenue sacrée pour moi*, je devrais me mettre en règle. J'ai cru rendre un dernier service à M. le duc de Frioul et fait une chose de convenance en acceptant cette commission. On sentira toutes les obligations qu'elle m'impose, honneur, convenance, délicatesse tout veut que cette disposition n'éprouve aucune difficulté, car elle n'est pas de la nature de celles sur lesquelles les gens d'affaires puissent en traiter sans blesser beaucoup les convenances. Que cette lettre soit votre gouverne, si la mémoire de M. le Grand Maréchal vous est chère.

La déclaration de succession faite par la veuve, le 23 novembre 1813, porte que le Grand Maréchal Duroc laissait à son décès 970 000 francs, suivant détail fait à l'enregistrement 3e Bureau. 1re section *(Arch. du dépt de la Seine).*

Famille de Frioul éteinte. — La générale Duroc, duchesse de Frioul, porta son deuil avec une austère tristesse — dit Mme de Rémusat. C'était le plus tendre des maris et un père d'une admirable sollicitude. Elle resta épouse et mère au sens le plus grave et le plus doux de ces mots.

Napoléon, par un décret du 5 juin 1813, créa sa fille Hortense-Eugénie, duchesse de Frioul, avec transmission du titre à son mari [1]. Malheureusement elle mourait le 24 septembre 1829, sans s'être mariée.

1. Lettre de Caulaincourt à Leduc, secrétaire général du Palais. — *7 juin 1813.* — « J'ai mis sous les yeux de Sa Majesté le détail que vous m'avez envoyé sur la fortune

Quant à la veuve du Grand maréchal Duroc, sa mère, Napoléon fixait sa pension à cinquante mille francs par an. (Décret du 22 juin 1813.)

Après la mort de sa fille, elle se remariait le 16 mai 1831 au baron Fabvier, lieutenant général et Pair de France. Elle est morte à Paris le 9 décembre 1871.

Les restes de Duroc ont été placés aux Invalides, le 5 mai 1847, à côté du tombeau de l'Empereur.

LEDEUIL D'ENQUIN.

qui reste. Sa Majesté a rendu un décret qui transmet le duché et la dotation du duc de Frioul à sa fille. Cent mille francs par an seront distraits des revenus pour être placés à la Caisse d'amortissement pour acheter un hôtel à Paris et pour former jusqu'au mariage de la jeune duchesse un fond indépendant du majorat qui appartiendra à la famille quand même elle n'aurait pas d'enfant mâle et que la dotation ferait par la suite retour au Domaine. — *Caulaincourt, duc de Vicence.* » (*Manuscrit de la Bibl. Nat. Fonds Français*, 12142.)

NAPOLÉON III ET L'ALLEMAGNE FRANÇAISE[1]

Il est difficile à un Français d'aujourd'hui de s'imaginer un seul instant que Napoléon III ait fait dans le monde figure de grand homme et que sa renommée ait balancé les réputations les plus illustres. Depuis 1870, on s'est accoutumé de plus en plus à voir en lui le bandit-chacal de Victor Hugo, une manière d'affreux coquin qui le Deux Décembre s'est embusqué derrière des baïonnettes pour poignarder la France, un rebut de la société qui s'est emparé du trône grâce à la complicité d'individus tarés, de mouchards et de louches renégats soudoyés pour d'infâmes besognes, un aventurier de la pire espèce dont l'univers se détournait avec mépris et que l'Europe ne nous pardonnait pas de tolérer comme souverain. Quant à l'Allemagne, à l'Allemagne perfide, pleine d'artifices, animée d'une haine opiniâtre alors même qu'elle nous faisait bon visage, foncièrement hostile dès les premiers jours du règne et tout entière tendue vers l'unité malgré des dissensions superficielles que nos hommes d'État croyaient profondes, elle nous aurait guettés pendant vingt années, heureuse de nous voir tombés en un si bas esclavage, pleine de dédain pour le sombre intrigant qui nous gouvernait, convaincue de son incapacité et de son inintelligence, impatiente enfin de rencontrer en Bismarck l'exécuteur des vengeances ébauchées en 1813. Or la réalité est autre. La Prusse exceptée, la plupart des Allemands pendant fort longtemps n'ont pas nourri contre nous des sentiments aussi noirs ; ils n'ont pas méprisé Napoléon III, mais bien plutôt ils l'ont admiré, et il a exercé sur eux une fascination dont l'histoire offre peu d'exemples. Avant d'être le vaincu, il a presque été un maître

1. Cet article et l'étude parue dans notre numéro de Janvier-Février 1917 sous ce titre : *Le Culte de Napoléon en Allemagne de 1815 à 1848*, font partie d'un important ouvrage : *Les Survivances françaises dans l'Allemagne Napoléonienne*, qui paraîtra prochainement à la librairie Alcan.

ardemment souhaité, et, s'il est vrai que les fautes de sa politique aient entraîné la France dans un désastre, du moins est-il exact de dire qu'il s'est acheminé à la catastrophe par une route triomphale. Nous allons montrer que l'Allemagne française, éblouie par la personne du second Empereur, s'offrait à lui avec enthousiasme, et qu'il occupait au delà du Rhin une situation morale sans précédent, dont il est à jamais regrettable qu'il n'ait pas su profiter.

Dans les pays germaniques, la grande majorité de l'opinion, depuis la mort du grand Empereur et du duc de Reichstadt, ne croyait plus à la possibilité d'une restauration bonapartiste. Comme en France à la même époque, les espoirs s'étaient évanouis, et, sauf quelques fidèles toujours irréductibles, les masses ne laissaient apparaître aucune dévotion pour les princes de la famille impériale. Lorsque Louis-Napoléon se donna des airs de prétendant, personne n'en fut ému. Ses *Rêveries politiques*, publiées en 1832, n'eurent aucun retentissement. Ses *Idées napoléoniennes*, traduites en 1839 par le baron de Bielefeld, furent mal accueillies par la critique. Les entreprises de Strasbourg et de Boulogne, faute assurément d'avoir réussi, firent mauvaise impression en Allemagne. La *Gazette de Cologne* eut des mots sévères : Louis-Napoléon était pour elle le « Don Quichotte de l'Empire ». Heine ne se montra pas plus tendre; il le traita d' « aventurier » et lui reprocha d'avoir tenté « un acte de folie ». A entendre les bonapartistes, on peut se douter de ce qu'écrivent ceux qui ne le sont pas : en 1845, Gutzkow parle fort mal des Bonaparte[1].

Mais, dès avant le coup d'État, Heine a changé d'avis : « Je suis corps et âme pour le Président, écrit-il le 21 avril 1851, non pas seulement parce qu'il est le neveu de l'Empereur, mais parce qu'il est de plus un vaillant homme, et que, grâce à l'autorité de son nom, il a évité bien du mal. Tout comme Louis-Philippe naguère, Louis Bonaparte est un miracle en faveur des Français. » Ce revirement est-il général? Sans doute, et, si l'on s'en tient aux

1. Cf. Holzhausen, *Heine und Napoleon*, p. 190-191 et 216.

textes, on en aurait la preuve dans un gros volume paru en 1872. *L'Allemagne aux Tuileries de 1850 à 1870, analyses et extraits de documents tirés du cabinet de l'Empereur*. Cette publication, faite par les soins du bibliothécaire Henri Bordier, nous apporte une énorme quantité de lettres louangeuses adressées à Napoléon III par les correspondants les plus divers. M. H. Welschinger, dans un récent et très brillant article, a rendu toute leur actualité à ces papiers d'autrefois et les a heureusement exhumés de l'oubli[1]. Il a rassemblé les compliments épars sous les plumes teutonnes, et les a disposés en un long catalogue dont je ne cite que le début. Le second Empereur est appelé « le prince le plus bienveillant de l'humanité, le héros *invinctissimus*, le monarque sublime, le plus grand prince de l'univers, l'arbitre du monde connu, l'homme le plus célèbre de l'Europe, le bras puissant élevé par Dieu pour la protection de l'empire franco-atlantique, l'écrivain illustre et génial, le magnanime protecteur des sciences, des lettres et des arts, le maître de la civilisation, l'esprit doué d'une sagesse magnanime et créatrice, l'auteur d'exploits incomparables et féconds pour le genre humain, l'étoile du bonheur, la lumière plus pure que le diamant, le bouclier de l'ordre, l'âme essentielle du monde civilisé, la main puissante vers laquelle les nations tournent leurs regards et leurs espérances, le bienfaiteur de la France et du monde », etc..., etc....

Mais H. Bordier et M. H. Welschinger, le premier sous l'influence de la guerre de 1870, le second sous celle du présent conflit, soutiennent la même thèse. Comme un grand nombre de lettres se terminent par des demandes de secours ou de subventions, comme beaucoup de correspondants cherchent à soutirer de l'argent à Napoléon III sous les prétextes les plus inattendus et dans les buts les plus variés, que d'autre part des marchands sans vergogne tentent d'exploiter sa bourse en lui offrant à de très hauts prix un invraisemblable bric-à-brac, la conclusion qui paraît s'imposer est que les Allemands, peuple fourbe et faux, sans une ombre de sincérité, ont voulu profiter de la naïveté française. Les documents

1. H. Welschinger, *La mendicité allemande aux Tuileries* (1852-1870), dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1916.

publiés seraient également la preuve d'une prodigieuse vilenie et d'un manque de dignité commun à toute la nation : « Je voudrais bien savoir, écrit M. Welschinger, si l'on pourrait trouver aux Archives de Berlin, impériales et royales, des lettres similaires de nos compatriotes, qui, la main tendue pour réclamer de l'or et des faveurs, se seraient prosternés devant le roi de Prusse ou l'empereur allemand? »

Or cette interprétation n'est pas celle qui semble convenir. Assurément un grand nombre des lettres publiées sont d'une bassesse révoltante et fétide; certaines sentent la mauvaise foi et frisent presque l'escroquerie. Il faut pourtant se garder de porter un jugement trop rapide, car de fortes objections se dressent contre une condamnation sans appel, et des réserves se présentent que l'on ne saurait négliger. Tout d'abord, de l'aveu de H. Bordier lui-même, les dossiers publiés sont incomplets, car beaucoup de pièces ont été brûlées pendant la Commune, sans compter que toutes n'avaient pas été conservées par le cabinet de l'empereur. Mais alors il est difficile d'exprimer un avis définitif tant que nous ne savons pas pourquoi les documents que nous possédons n'ont pas été détruits et tant que nous devons raisonner sur une sélection dont nous ignorons la juste valeur. Avons-nous affaire à un rebut, ou au contraire à un choix représentatif? Nous l'ignorons. D'autre part, s'il est exact que beaucoup de documents émanent soit d'imbéciles, soit de profiteurs éhontés, il y en a d'autres dont les signataires ne paraissent réclamer ni salaire ni pourboire, et qui témoignent au contraire d'un envoi de cadeaux. Ceux-là n'ont pas été écrits dans un esprit de lucre. Et alors une question se pose : n'y avait-il pas deux ou trois classements différents, peut-être même davantage, que la publication a mêlés?

Mais d'autres raisons nous poussent à écarter les conclusions que nous avons dites. H. Bordier reconnaît qu'il a éliminé la plupart des lettres envoyées à Napoléon III par les anciens soldats du grand Empereur ; or notre développement montrera de lui-même que cette partie de la correspondance pourrait bien servir à éclairer l'autre et que l'omission ainsi avouée est propre à égarer notre opinion. De plus, s'il est évident que de nombreux Prussiens, tels

Sybel et Mommsen, ou d'autres encore plus obscurs, ont essayé par d'abjectes flagorneries de s'attirer les faveurs du souverain français, du moins la répartition géographique des lettres adressées aux Tuileries indique qu'elles proviennent en majeure partie de l'Allemagne napoléonienne. C'est là un fait dont l'importance saute aux yeux, et dès lors il convient de se demander si les sollicitations dont Napoléon III a été l'objet lui ont toujours déplu, et s'il n'a pas été satisfait de se savoir au delà du Rhin des milliers d'obligés. Enfin une autre constatation s'impose : c'est qu'il existe des ouvrages allemands en grande quantité, livres et brochures, composés et édités en Allemagne pour un public allemand, non pas pour la personne du second Empereur, et qui parlent de lui avec les mêmes éloges, la même dévotion, le même respect que les lettres reçues aux Tuileries. C'est évidemment de cette production qu'il faut partir pour avoir une idée exacte de la place qu'a tenue Napoléon III dans l'opinion germanique; c'est à elle qu'il faut faire appel pour contrôler la valeur des dossiers réunis par H. Bordier, et de ceux-ci il n'est juste de retenir que ce qui est d'accord avec les documents qui n'étaient pas destinés à tomber sous les yeux du monarque français[1].

La popularité de l'Empereur est extraordinaire : elle tient du prodige, elle touche au paradoxe. Oui, sans doute, mais seulement pour les générations d'après 1870, car, historiquement, elle n'a rien qui surprenne. Ce qui l'explique, c'est que Napoléon III,

1. La littérature consacrée à Napoléon III est très considérable, mais difficilement accessible en temps de guerre. Des recherches complémentaires, opérées en Allemagne, feraient découvrir bien d'autres textes. J'ai utilisé : *** *Der Congress in Baden-Baden und seine nächsten Folgen* (Leipzig, 1860). — Albert Mansfeld : *Napoléon III* (je cite d'après la traduction française de 1860, en deux volumes in-4; l'auteur est würtembergeois). — J. Musäus : *Napoléon III in Beziehung auf seine innere und äussere Politik* (Leipzig, 1863). Musäus est professeur et Scandinave de naissance, mais il a obtenu la naturalisation de l'un des États allemands; il paraît défendre la politique des monarchies du sud, car une autre de ses brochures : *Eine Lebensfrage für die deutschen Sekundarstaaten* est saisie en Prusse en 1865. — Je signale aussi les correspondances de nos agents diplomatiques, témoins précieux de l'opinion allemande, l'ouvrage de A. Rapp : *Die Württemberger und die nationale Frage* (1910), livre sérieux et honnête qui mériterait une longue analyse, et la brochure de L. Phronimos : *Die Stimme eines Kosmopoliten über Napoleon III* (Gotha, 1861). — Les ennemis de l'Empereur sont aussi à consulter, par exemple Max Wirth : *Die deutsche Nationaleinheit* (1857); quelques-uns parlent de lui avec crainte et admiration, tel le Prussien K. Twesten : *Was uns noch retten kann* (Berlin, 1861), et le professeur Leo, de Halle.

pendant tout son règne, est le souverain le plus puissant de l'Europe continentale. L'Angleterre domine sur l'Océan, mais lui est le maître sur la terre. Si l'on fait abstraction de la Russie, empire presque oriental, fort peu moderne encore aux environs de 1850, suspect à tous les libéraux allemands, et dont le développement économique est à peu près nul, aucun État ne peut rivaliser avec la France. L'Italie est en voie de constitution jusqu'en 1870. L'Autriche présente un amalgame de nationalités rivales. La Prusse est un pays pauvre, de 18 millions d'habitants à peine, déconsidéré en Allemagne depuis la révolution de 1848, généralement haï, passablement redouté à cause de sa brutalité et de ses intrigues sournoises, écrasé d'impôts. Jusqu'en 1866, dans l'Allemagne napoléonienne, la plupart des publicistes et des journaux ne manqueront pas de poser la question : lequel des trois États est le plus puissant, la Prusse, l'Autriche ou la France, et ils seront presque unanimes à se prononcer en faveur de cette dernière. Et en effet la France est une. Elle possède une population bien homogène de 37 millions d'habitants qu'une longue existence nationale a habitués à une parfaite communauté de sentiments. Elle atteste sa force en triomphant de la Russie à Sébastopol et en battant l'Autriche en Italie. Mais de plus elle traverse une période d'exceptionnelle prospérité. L'empire, en vingt années, quadruple l'importance du réseau ferré; il double l'étendue de Paris, embellit la ville et la renouvelle ; il protège l'agriculture ; il prend l'initiative d'une politique sociale qui améliore la condition des ouvriers ; il enrichit le pays par l'impulsion qu'il donne à l'activité industrielle; il crée enfin de grandes sociétés de crédit. Rien de ce prodigieux développement n'échappe aux Allemands éblouis : « C'est encore la France, lisons-nous[1], qui marche en tête dans les œuvres de la paix. La création d'une flotte presque sans égale, les travaux publics et les constructions, la colonisation de l'Algérie, l'exposition universelle de 1855, la conclusion des traités de commerce les plus considérables que l'histoire ait connus depuis le *Zollverein*, tout cela montre de quelle expansion et de quels actes

1. *Der Congress in Baden-Baden*, p. 4.

est capable un grand pays heureusement pourvu quand il est régi par un monarque créateur. » De là le désir de l'Allemagne encore pauvre de collaborer avec nous et de détourner de son côté un peu du flot d'or qui nous inonde. De là les offres de services toujours renouvelées et qui prennent le chemin des Tuileries, qu'il s'agisse de créations industrielles ou même de découvertes d'ordre militaire. Krupp sollicite des commandes; des fabricants d'acier proposent leurs plaques de blindage ; d'autres présentent des projets d'explosifs, de fusils, de canons, de produits chimiques et de machines; il semble que l'avenir appartienne à l'Empereur, que lui seul et la nation sur laquelle il règne soient capables d'utiliser les inventions germaniques dont les gouvernements de la Confédération sont trop pauvres pour pouvoir profiter.

Mais Napoléon III n'est pas seulement le souverain d'un peuple très riche; il est encore un homme auquel personnellement s'attache un intérêt sentimental, car on le connaît de l'autre côté du Rhin où on le tient presque pour un compatriote. A peine occupe-t-il le trône qu'on se souvient qu'il parle couramment la langue allemande. Et en effet il a longtemps vécu à Arenenberg, dans la Suisse alémanique, et il a voyagé dans les monarchies du Sud. Il est de plus apparenté à quelques maisons régnantes, et il a fait à plusieurs reprises d'assez longs séjours à Mannheim chez sa tante la grande-duchesse de Bade, née Stéphanie de Beauharnais, qui mourra seulement en 1860, après l'avoir vu empereur. Là il s'est trouvé en relations avec des Allemands auxquels il n'a pas déplu. Mais plus anciennement encore il a habité Augsbourg avec sa mère. C'est dans cette ville, au gymnase Sainte-Anne, qu'il a fait ses études : il y a vécu bourgeoisement, condisciple de jeunes Bavarois dont il a partagé les plaisirs et qui ne l'oublieront pas quand il aura pris la couronne; ils ressentiront même quelque fierté à se rappeler qu'ils ont été les camarades d'un aussi grand prince. « A Augsbourg, écrit Mansfeld[1], la reine Hortense était l'objet d'un véritable culte de la part des familles patriciennes de cette ville antique qui a conservé encore aujourd'hui les restes

1. A. Mansfeld, *op. cit.*, t. I, p. 36.

mémorables de son ancienne splendeur. Nous avons pu y entendre de la bouche même de nombre de personnes distinguées les témoignages de l'estime la plus haute et des touchants souvenirs qu'y a laissés cette femme au cœur si noble... Aujourd'hui encore il est toujours question du prince Louis à Augsbourg. On se raconte mille traits de sa bonté, de son courage; on se souvient des mots spirituels qui, quoique rares chez un jeune homme aussi réservé, ne témoignaient pas moins chez ce prince d'une réflexion au-dessus de son âge. »

Enfin le nom que porte le second Empereur et la tradition qu'il représente l'imposent à l'admiration des Allemands. Il est un Napoléon, le neveu et l'héritier du grand Empereur, de celui-là même qui a été le vainqueur d'Iéna et le protecteur de la Confédération du Rhin. Et cela vraiment est capital. On s'en persuadera si l'on pense à la physionomie qu'offre l'Allemagne avant 1866. Depuis 1815, les intérêts y luttent sans trêve. Nulle puissance n'a pu y saisir l'hégémonie, et toute tentative de la Prusse ou de l'Autriche pour y réussir s'est achevée par un échec. Parmi les États moyens, aucun n'est assez confiant dans l'autre pour conclure avec lui une entente durable; tous sont jaloux de leur indépendance; tous sont sous la menace de la réaction qui les guette soit au nord, soit au sud. Au-dessus de cette anarchie, où chacun redoute quelque coup de force des Hohenzollern ou des Habsbourg, quelque attentat sanglant que suivra une inévitable servitude, rien ne surnage que le grand souvenir du héros vaincu à Leipzig, et dont la défaite, au bout de quarante années, apparaît à beaucoup comme un événement déplorable dont rien n'a démontré l'utilité. Il avait renouvelé l'Allemagne, établi l'ordre et suscité le progrès. Depuis qu'il n'est plus, la Confédération germanique n'a connu qu'une histoire sans prestige[1]; elle s'est épuisée en agitations stériles, roulant d'aspirations chimériques en vaines utopies; elle a vécu d'une petite existence terne et glacée, dans un silence que troublait à peine l'orgueilleux délire de quelques teutomanes, et son plus grand élan, la Révolution

1. Mansfeld dans sa *Préface* le fait remarquer.

de 1848, s'est terminé par une faillite qu'elle ne songe même pas à se dissimuler.

On n'oubliera donc pas que la restauration bonapartiste s'effectue en pleine période de culte napoléonien. Sans doute le mouvement démocratique et le parlement de Francfort ont un peu détourné les esprits de la glorieuse épopée. Mais la légende reçoit des événements une nouvelle impulsion. Jusqu'à la fin du second Empire, le grand Napoléon restera un personnage d'actualité. Il inspirera des poètes en Bavière, en Saxe, en Hesse, en Hanovre, en Würtemberg, dans tous les territoires qu'il avait liés à sa fortune. Le chevalier Constant de Wurzbach, un Autrichien de Laybach, la ville lointaine où Nodier fut un moment bibliothécaire, le commémorera en 1854 dans l'une de ses *Canzone*. Un autre Autrichien, Gabriel Seidl, le chantera également. Le recueil Bordier signale des masses de vers arrivés aux Tuileries, un poème sur les Cent-Jours, un autre à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Napoléon Ier, un roman sur Napoléon II, bien d'autres ouvrages encore soit de poésie, soit de prose. Hommes de lettres et particuliers redisent l'impériale grandeur. Le sculpteur rhénan Hartung, de Coblence, fait le projet d'un groupe représentant l'illustre proscrit à Sainte-Hélène. Des historiens consacrent leurs études à la glorification du héros. Naturellement les thèmes choisis par les artistes restent ceux que nous avons précédemment analysés; Napoléon continue d'être le génie qui a organisé l'Allemagne, le champion du libéralisme, le vengeur des peuples opprimés. Naturellement aussi les hymnes en l'honneur du fondateur de la dynastie se doublent d'un hommage à son héritier. Il ne faut donc pas s'étonner si l'opinion publique, dans les pays de l'ancienne Confédération, a attendu de celui-ci le rétablissement d'un état de choses dont elle déplorait l'abolition.

Et en effet il est incontestable qu'à l'avènement du second Empereur, un long frémissement secoue l'Allemagne française. Du Rhin à l'Elbe, tous ceux que nous avons protégés et obligés se serrent autour de Napoléon III. Ce sont d'innombrables phalanges sur lesquelles il peut compter et qui lui clament leur dévouement. Elles se redisent le mot que l'on attribue au vainqueur d'Iéna sur le

fils de la reine Hortense et que rappelle Mansfeld : « Il a un bon cœur et une belle âme; cet enfant sera peut-être un jour l'espoir de ma race[1]. » Or il règne. Par conséquent le passé est redevenu vivant et la grande histoire va recommencer. La noblesse de Westphalie s'émeut, car, après s'être partagé les faveurs du roi Jérôme, elle est retombée sous la royauté sans éclat du roi de Hanovre, sous celle assez fantasque de l'électeur de Hesse-Cassel ou tout simplement sous la tyrannie prussienne : tous ces anciens chambellans, gentilshommes de chambre ou officiers, les Buttlar, les Spilcker-Schauenburg, eux-mêmes ou leurs enfants, ne souhaitent que de retrouver leurs dignités perdues.

Les légionnaires de l'Empire écrivent à Napoléon III comme à leur véritable souverain et lui demandent le paiement de leur croix que la plupart ont gagnée sur le champ de bataille. Les vétérans de la Grande Armée, rhénans, westphaliens, badois, hanovriens, würtembergeois, bavarois et saxons, peut-être groupés, à en croire Mansfeld[2], en une vaste fédération appelée les *Frères d'armes de l'empire*, envoient aux Tuileries des adresses de fidélité; le groupe de Mayence, en 1852, fait partir pour Paris son drapeau accompagné d'une délégation afin de féliciter le nouvel empereur[3]. Le régime bonapartiste, Treitschke l'avoue, est populaire parmi les troupes du Sud, en Saxe par exemple, où la victoire de la Moskowa est restée le plus beau des fastes militaires, en Bavière également, où la campagne du Danube jouit d'un prestige insigne que rien depuis n'est venu affaiblir. Aussi, de toutes parts, pendant les premières années du règne, de nombreux Allemands, fidèles à la tradition et aux suggestions de leurs pères, viennent s'engager dans la légion étrangère, pénètrent même peut-être dans quelques régiments, soldats enthousiastes et prêts à soutenir la France, le jour où elle reprendra sa politique germanique. Les compatriotes restés au pays les suivent par la pensée pendant leurs campagnes. On nous assure, mais sans que nous puissions le vérifier, que beaucoup ont combattu en Italie. En tout cas il y en a eu en Crimée,

1. Mansfeld, *op. cit.*, t. I, p. 30.
2. Mansfeld, *Ib.*, t. II, p. 293.
3. Holzhausen, *Napoleons Tod...*

comme ce Fritz Grach, de Trèves, dont les exploits ont transporté les Rhénans d'admiration.

Pour tous les bonapartistes allemands, l'empire est comme un don du ciel. D'innombrables publicistes, au delà du Rhin, se font les propagateurs bénévoles de l'idée française, expliquent à leurs lecteurs la nature et les avantages du régime napoléonien. Ce régime est essentiellement un compromis, une conciliation entre l'ordre et la révolution, entre l'autorité monarchique et la volonté toujours flottante des démocraties. Tel il était apparu au début du siècle, dans la splendeur triomphale de sa jeunesse, et tel il est encore. Heine est le premier qui l'indique : « Ce n'est pas un homme nouveau, dit-il en parlant de Napoléon III[1], qui est maintenant assis sur le trône de France, mais c'est le même Napoléon Bonaparte qui a voué la Sainte-Alliance à la proscription. Elle avait fait la guerre contre lui; elle prétendait qu'elle l'avait déposé et mis à mort. Il vit encore; il règne encore, car, tout comme le roi ne mourait jamais dans l'ancienne France, ainsi dans la nouvelle l'empereur ne meurt pas non plus, et justement par le fait qu'il se fait appeler actuellement Napoléon III, par là même il proteste contre l'apparence qu'il aurait jamais cessé de régner. »

D'autres reprennent la démonstration de Heine et la développent. Sans doute quelques francophobes dénoncent l'ambiguïté du système politique que représente l'Empire. Par exemple le magistrat prussien Twesten, député au Landtag de 1861 et l'un des fondateurs du parti national-libéral, reproche à Napoléon III de se conduire tour à tour comme un monarque de droit divin et comme un parvenu appuyé sur le peuple, comme le protecteur du légitimisme et comme le défenseur des idées de 1789[2]. Mais, répondent les partisans, la monarchie napoléonienne était nécessaire étant donné l'état de l'Europe, et elle l'est encore. L'oncle, par le 18 Brumaire, avait mis fin aux troubles du Directoire; le neveu, par le 2 décembre, a tranché des difficultés analogues. Mansfeld rappelle que l'on était las des orateurs, qu'ils avaient par leur parole désarmé la société, rendu le pouvoir accessible aux conseils

1. Heine, *Werke*, éd. Elster, t. VI, p. 538.
2. Twesten, *op. cit.*, p. 8.

de l'erreur et de la passion : « La Révolution de 1830 d'abord, puis celle de 1848, étaient venues démontrer qu'un vice radical avait rongé le corps politique constitué par les traités de Vienne, et que ce vice avait aussi affecté le corps social. » Le remède à tous ces maux était le règne du second Bonaparte, un homme providentiel à l'égal du premier Empereur. Il avait pour mission « de fermer le gouffre de la révolution et de laver les hontes de ces trente-cinq dernières années[1] ». Musäus juge lui aussi que le 2 décembre a été une opération de chirurgie heureuse, et qu'elle était indispensable pour sauver la France; Napoléon III l'a accomplie d'une main sûre, avec une fermeté qui fait honneur à son caractère et qui atteste la pureté de ses vues : le peuple a donc trouvé en lui l'homme qu'il attendait[2].

Et en effet, il est dans l'essence du régime impérial de ne pas rompre avec l'esprit républicain, mais de le canaliser, de ne pas mettre obstacle aux revendications démocratiques, mais de les discipliner pour mieux les réaliser : l'empire est la forme par excellence d'un gouvernement vraiment moderne. Alors, parce que certains libéraux, certains révolutionnaires de 1848 en particulier, s'indignent de ce que Napoléon III s'est emparé du pouvoir par un coup d'État et voient en lui l'ennemi de la liberté; parce que d'autre part ces démocrates nationalistes croient dans leur orgueil qu'ils peuvent agir sans la France, sans cette France si corrompue et si lâche qu'elle s'est laissé ravir la république, les défenseurs du second Bonaparte font les plus grands efforts pour paralyser cette campagne et ramener l'opinion, tout comme les apologistes du premier Empereur avaient maintenu sa renommée de souverain libéral. Pour répondre aux attaques du puritanisme protestant, Musäus nie que la France soit le pays de la dissolution morale. De même elle n'est pas devenue plus réactionnaire sous Napoléon III qu'elle ne l'était sous Napoléon Ier. Elle n'est pas entre les mains de la police secrète; l'on y parle comme on veut, et elle est restée libre. Elle l'est religieusement; elle l'est industriellement; elle l'est par ses institutions et par l'organisation de ses tribunaux :

1. Mansfeld, *op. cit.*, t. I, *Préface*.
2. Musäus, *op. cit.*, p. 11.

si le corps législatif n'a pas les mêmes droits que l'ancienne Chambre des députés, cela ne prouve pas le moins du monde que le despotisme se soit abattu sur le pays. Tout au contraire l'Empire est à l'intérieur un gouvernement éclairé, et dont le dévouement aux idées de progrès ne fait aucun doute, selon les directions que lui a données Napoléon Ier. A l'extérieur il est également très moderne de buts et de tendances, car il veut faire valoir le double principe des nationalités et des frontières naturelles, ce dernier corrigeant l'autre : il apparaît donc comme le libéralisme armé et comme une puissance révolutionnaire[1].

En 1860, au moment où écrit Musäus, les faits soutiennent singulièrement les apologistes de Napoléon III. Il a en effet donné l'indépendance à l'Italie et battu l'Autriche. Il a surtout vaincu la Russie, puissance haïe des démocrates allemands et amie de la Prusse réactionnaire. La thèse de l'Empire ennemi de la tyrannie en a reçu une confirmation éclatante. Dans toute l'Allemagne napoléonienne, l'expédition de Crimée a causé une satisfaction sans borne; on l'a considérée, selon l'expression de Max Wirth qui constate aigrement, comme un service chevaleresque rendu à la cause du peuple, et les avantages remportés sur le Tzar ont paru atteindre la maison de Hohenzollern. Aussi, le 8 décembre 1855, un certain Ehatt, de Darmstadt, a envoyé aux Tuileries une marche militaire intitulée *La Prise de Sébastopol*, et la collection Ditfurth contient une longue chanson qui commémore le glorieux fait d'armes. L'auteur anonyme y représente l'assaut des Français, aux cris de *Vive l'Empereur!* Malgré leurs pertes, les pantalons rouges, les zouaves et les chasseurs emportent les positions de leurs adversaires, puis le drapeau tricolore flotte sur la forteresse, et les Russes comprennent que tout est perdu :

Dem Franzosen seine Fahne
Wehet hoch darüber hin,
Und die Russen stehn im Wahne
Dass nun alles aus und hin!

N'est-il pas vrai, pour rapporter les termes mêmes dont se sert Musäus, que l'armée française est la plus brave, la mieux exercée,

1. *Congress in Baden-Baden*, p. 4, et Musäus : *op. cit.*, p. 10, 27 et suiv.

la plus intelligente du monde entier, et qu'elle est toujours prête à se battre contre la « barbarie » et le despotisme? N'est-il pas vrai enfin que le régime impérial, conformément à sa tradition, est le défenseur et le soldat des idées révolutionnaires?

Résumons donc : Napoléon III, monarque le plus puissant de l'Europe continentale, Allemand d'éducation, neveu du grand Empereur, vainqueur de la Russie en 1855 et de l'Autriche en 1859, champion du libéralisme, est politiquement l'idole de l'Allemagne française. Il s'ensuit que personnellement il est doué des qualités les plus hautes et qu'on lui attribue les vertus les plus rares. Quelques-uns même parmi ses ennemis, subjugués par sa grandeur, n'osent guère contredire au sentiment public, et consentent des éloges qu'on n'attendrait pas sous leur plume. L'un des teutomanes les plus notoires, le professeur Leo, de Halle, célèbre par la violence de ses polémiques et l'exubérance parfois burlesque de son style, ne fait aucune difficulté pour reconnaître l'immense supériorité de l'homme que le destin a placé sur le trône de France. Il estime que ce terrible voisin présente pour l'Allemagne un avertissement salutaire, qu'il en aiguise la résistance et qu'il la contraint de veiller plus diligemment à son avenir : il est donc pour le germanisme comme un heureux stimulant : « Nous devons avouer, lisons-nous[1], que nous croyons nous aussi, peu à peu, à une mission divine de l'empereur Napoléon. Ceux qui connaissent les grands étangs où l'on fait l'élevage du poisson, savent que les carpes deviennent facilement la proie de maladies quand elles restent trop immobiles dans la vase. Alors on a coutume de leur adjoindre des brochets en quantité variable, afin de les maintenir alertes. Comme le bon Dieu ne paraît pas encore avoir le temps d'instituer le jugement dernier dans cette Europe devenue semblable, avec sa civilisation, à l'eau dormante d'un étang à carpes, il y a jeté un maître brochet. Que Dieu nous le conserve pour notre santé! » Twesten, sans accorder à Napoléon III une intelli-

1. *Volksblatt für Stadt und Land* (1860). Leo est un Prussien renforcé, réactionnaire à tous crins, rédacteur en 1850 à la *Gazette de la Croix*, membre en 1863 de la Chambre des seigneurs à Berlin.

gence supérieure à la moyenne, lui reconnaît d'autres dons peu communs qui le rendent redoutable[1]. Il possède une volonté ferme, une décision tranquille, de l'énergie dans l'action. Il est observateur et sait jusqu'à quel point il peut s'avancer. Il ne se laisse égarer ni par la fantaisie, ni par la passion. Il choisit ses moyens sans préjugés, mais toujours en tenant compte des circonstances. A la fois audacieux et calculateur, il poursuit ses buts sans s'effrayer ni des difficultés, ni des dangers, et il est aussi prêt à profiter des occasions favorables qu'à en provoquer quand il n'en existe pas.

De tels éloges sous de telles plumes laissent prévoir l'enthousiasme des bonapartistes allemands. On devine déjà qu'ils écrivent tous comme les correspondants du recueil Bordier, même avec plus de chaleur encore, et qu'ils s'expriment en des termes exorbitants. La physionomie douce et impénétrable de Napoléon III, ses airs rêveurs et mystérieux, son œil mélancolique, tout cela est le signe d'une vie intérieure concentrée et puissante : il observe et combine. Pour le reste, il hérite du prestige de son oncle, et toutes les opinions paraissent nettement influencées par le souvenir du grand Empereur dont le portrait se reflète sans cesse dans celui de son successeur. Napoléon III a du génie ; il possède une personnalité de premier ordre ; il est l'égal de Jules César et du vainqueur d'Iéna. Mais à résumer aussi sèchement les dithyrambes d'admirateurs passionnés, on risque de les affaiblir, et il vaut mieux citer : « Ces hommes de génie, écrit Musäus[2], qui ont absorbé en eux l'idée qui se trouve à la base du développement des peuples et qui en sont devenus comme une incarnation, s'avancent dans l'histoire entourés d'une auréole dont l'éclat vient du dedans, bien loin d'être le simple rayonnement du diadème princier ou de la couronne héroïque qui ceint leurs tempes. C'est de ces êtres historiques — je prends le mot dans sa plus haute acception — que me paraissent faire partie Jules César et les deux Napoléon. »

Ce point admis, tout le reste en découle. Lorsque le second Empereur se mêle d'écrire, son œuvre d'historien le classe parmi

1. **Twesten**, *op. cit.*, p. 8.
2. **Musäus**, *op. cit.*, p. 18.

les plus grands savants du monde, et les correspondants du recueil Bordier ne se font pas faute de le redire sur tous les tons. Mais ce n'est là que le moindre des prodiges dont il est capable. En politique, ses intuitions ont été couronnées de résultats miraculeux et ses combinaisons l'ont placé à la tête de l'Europe. Comme général, nul ne peut lui disputer le premier rang; la campagne d'Italie l'a révélé grand homme de guerre, et Magenta n'est comparable qu'à Lodi ou Marengo; pourtant, malgré ses succès éclatants, il est resté modeste et magnanime dans sa victoire et il n'en a usé que pour la justice. Enfin, si la France traverse une ère de prospérité économique, c'est à lui certainement qu'elle en est redevable, car son intelligence prévoit tout, son activité s'intéresse à tout, sa puissance de travail s'applique à tout. Il est vraiment le héros complet, comme le premier Empereur, et comme lui aussi il est le ministre des volontés divines. « L'homme providentiel qui gouverne la France, s'écrie Mansfeld[1], a une mission tracée qu'il lui sera donné d'accomplir. Tout en effet, dans sa vie, nous montre le mortel prédestiné. Une voix en lui donne à ses études, à ses veilles, à ses voyages, au moindre acte de sa vie, une direction dans le sens des hautes destinées vers lesquelles une main invisible le conduit. »

Cette admiration allemande n'est pas limitée à la personne de Napoléon III. Elle s'étend à son entourage et à sa famille. Ses maréchaux lui font cortège dans l'imagination populaire. Sans doute ils n'atteignent pas à la renommée d'un Ney, d'un Macdonald ou d'un Murat, mais ils s'appellent encore Bosquet et Pélissier. On les connaît, et même on les chante, car en 1854 un certain Engel, de Bochum, écrit des vers en l'honneur de Saint-Arnaud. Comme autrefois Joséphine et Marie-Louise avaient pris place dans la légende auprès du grand Empereur, ainsi Eugénie de Montijo devient l'objet d'une dévotion particulière. Quant au prince impérial, il rappelle le duc de Reichstadt. A peine est-il né que les vœux et les félicitations affluent aux Tuileries. M. Welschinger, d'après le recueil Bordier, a groupé les témoignages de la vénération dont il

1. Mansfeld, *op. cit.*, Conclusion, t. II, p. 382.

fut l'objet. Des Allemands l'ont appelé « l'enfant de France, le fils de France, le roi d'Algérie (comme on avait dit : le roi de Rome), le prince de la paix »; des Allemands l'ont célébré en vers et en prose et l'ont assailli de cadeaux. Musäus, après avoir contemplé à Paris les augustes souverains et leur enfant, communique à ses compatriotes son émerveillement fanatique et naïf. Il a d'abord aperçu l'Impératrice comme elle revenait d'une revue, et elle a salué la foule d'un air si gracieux, avec un sourire empreint d'une telle cordialité, qu'il n'a pu en retenir un cri d'admiration. Quelque temps après, comme il sortait de la place du Carrousel, il a vu des troupes massées devant le palais impérial avant leur départ pour l'Italie. L'Empereur et l'Impératrice, celle-ci portant dans ses bras le petit prince, se sont approchés d'une fenêtre ouverte. « L'Empereur était en redingote noire. Il était sérieux, comme toujours, mais l'expression de son visage reflétait le calme. Si à ce moment on a raconté dans des journaux allemands qu'il était devenu tout autre après l'infâme attentat que l'on sait[1], il n'y a pas à douter que c'était là un des nombreux bruits inventés dans une mauvaise intention par la misérable clique que j'ai définie plus haut[2]. Tous ceux qui sont capables d'un jugement indépendant et sûr sont unanimes à dire que cet événement au contraire a renforcé en Napoléon la foi qu'il possède en sa mission. Cette confiance se révèle d'ailleurs dans l'expression de son visage. L'Impératrice était simple, mais habillée avec un goût parfait, dans une robe de soie verte à carreaux, et sans chapeau. C'est une femme gracieuse et ravissante, qui me fait penser à l'impératrice Joséphine, quoiqu'elle ne paraisse avoir aucune ressemblance avec celle-ci (*sic*), du moins d'après les portraits que j'ai vus. Le petit prince, que sa mère tout le temps a tenu dans ses bras, et qu'elle a souvent regardé avec des yeux rayonnants de joie, a un bon et doux visage d'enfant, avec les traits bien connus des Napoléon[3] ». Touchant tableau de famille, et propre à attendrir les cœurs! Que les peuples désormais soient édifiés et qu'ils adorent le grand monarque

1. L'attentat d'Orsini.
2. Les ennemis de l'Empereur en Allemagne.
3. Musäus, *op. cit.*, p. 13-14.

de France! Ils n'y manqueront pas outre-Rhin, et l'on comprend l'émoi de l'opinion quelques années plus tard, à la nouvelle que l'Empereur est malade; l'on saisit le motif de toutes ces lettres de guérisseurs, inquiètes et souvent extravagantes, que les courriers déversent aux Tuileries, et dont le recueil Bordier nous offre une si riche abondance : il faut que le héros sublime soit conservé à la France, à l'univers, et aussi à l'Allemagne.

Car Napoléon III, sur la rive gauche du Rhin et dans le territoire de l'ancienne Confédération, est un personnage national tout comme l'a été son oncle. Lorsqu'on parle de sa mission divine, on le fait en attribuant à ce mot une signification très claire; l'on veut dire qu'il va mettre fin à l'anarchie germanique en orientant la politique française dans ses voies de jadis. « La France, écrit un publiciste anonyme[1], joue un rôle de premier plan. Il semble que les temps de Louis XIV et de Napoléon pourraient bien revenir. » Certains en raisonnent avec discrétion et procèdent par allusions. Mansfeld s'en tient généralement à des formules vagues : « Quel aveuglement, s'écrie-t-il[2], nous a empêchés de voir que les libertés allemandes n'avaient pas d'allié plus sûr que Louis-Napoléon, c'est ce que nous n'avons jamais pu comprendre. Nous devrions pourtant être convaincus de cette vérité en voyant toutes les manœuvres employées pour le discréditer dans l'opinion publique. » Toutefois il ose parler nettement de « la mission civilisatrice du premier Empire[3] », mission continuée aux yeux de ses compatriotes par Napoléon III, et il reproduit dans son intégrité, comme une page d'un intérêt actuel, l'hymne enthousiaste que nous avons cité d'autre part, et par lequel Lindner proclame les inoubliables bienfaits de la Confédération du Rhin.

Car c'est vers les États du sud que le souverain français, dont personne ne met en doute l'énergique activité, va diriger son heureuse intervention. Publiquement on l'imprime, mais en particulier on le lui suggère. Le Badois von Sandken, écrivant à l'Empereur, lui demande de le protéger ainsi que sa famille et la patrie allemande : « Ce n'est pas légèrement que j'ajoute ce

1. *Der Congress in Baden-Baden*, p. 4.
2. Mansfeld, *op. cit.*, t. I, p. 284.
3. Mansfeld, *Id.*, t. I, p. 267.

dernier mot; je crois en effet que ma patrie allemande ainsi que moi-même (peut-être que nous avons été trop longtemps un peu trop idéals), nous avons tous les deux un peu besoin de la protection réelle de Votre Majesté. » A cette question des États du sud se rattache celle de la rive gauche du Rhin, plus importante encore, mais qui en est connexe, puisque l'accord avec les monarchies méridionales permettra à Napoléon III d'étendre la France jusqu'à ses justes frontières. Ni les cabinets, ni les hommes informés ne supposent que cette reprise ne soit le but dernier de la politique impériale, car il s'agit par là de réaliser les vœux de la France. « Croit-on, s'écrie J. Fröbel en 1860[1], que les républicains français ne désirent pas autant que la France la rive gauche du Rhin? Arago lui-même s'est exprimé dans ce sens en 1856, et aujourd'hui V. Hugo raconte à ses voisins de Guernesey que Cologne est une ville française. » Il se trouvera des hommes d'État, tels que Dalwigk, pour nous proposer ce prix de notre intervention. En attendant, les esprits y sont préparés. Le Dr Hüffer, un Westphalien qui enseigne à Bonn, emploie ses loisirs à faire l'histoire des négociations de Leoben et de Campo-Formio, celles-là mêmes où l'Autriche a cédé au général Bonaparte tous ses droits sur la rive gauche, puis, son livre une fois terminé, il l'envoie à Napoléon III. De même beaucoup d'adversaires en viennent à considérer l'annexion comme très probable dans un avenir assez proche, et quelques-uns se résignent.

Cependant il faudrait savoir quelle est l'attitude du second Empereur et s'il encourage ou non les sympathies allemandes. Veut-il reprendre en Allemagne la place qu'y occupait le fondateur de sa dynastie? A-t-il des vues d'ensemble et des projets bien arrêtés? On peut répondre sans hésiter par l'affirmative : il a en effet l'intention de relever l'influence française, et il se croit d'autant plus sûr d'y réussir que son passé, sa jeunesse vécue au delà du Rhin lui ont donné une admirable connaissance de la situation politique et des chances qui s'offrent à lui. Il a formé le

1. J. Fröbel. *Die Forderungen der deutschen Politik* (1860). — J. Fröbel est originaire de la Saxe des Duchés. Dans la question de l'unité allemande, il est d'abord assez hésitant: on le voit fonder en 1867 à Münich la *Süddeutsche Presse*, où il défend le fédéralisme. Après 1870, il devient le partisan convaincu de l'Empire.

dessein de recouvrer les quatre départements de la rive gauche et il y pensera pendant tout son règne. Ses tentatives sont si peu ignorées que Sybel les énumère dès 1880[1]. Au congrès de Paris, il aurait proposé au plénipotentiaire anglais lord Clarendon une revision de la carte d'Europe, et Clarendon lui aurait objecté l'opposition de la Prusse. Au mois d'août 1857, lors de son entrevue avec la reine Victoria et le prince Albert à Osborne, il aurait à nouveau parlé de corriger les traités de 1815 afin de se faire attribuer la rive gauche du Rhin : les Hohenzollern comprendraient leur intérêt et lui abandonneraient volontiers deux millions de sujets s'ils devaient en annexer dix ou douze en Allemagne. En janvier 1866, il aurait pressenti sur le même sujet l'ambassadeur prussien. Quant aux démarches faites par Benedetti auprès de Bismarck après Sadowa, elles sont dans toutes les mémoires.

Mais en outre Napoléon III ne perd pas de vue les royaumes du Sud sur lesquels, le cas échéant, il compte bien s'appuyer. Il y a des intelligences, il y surveille par ses agents tous les mouvements de l'opinion; il sait que l'esprit de l'ancienne Confédération y est toujours vivant. Avant de rien commencer, il prend à cœur, dans toute l'Allemagne, de se concilier les intérêts et de se faire des obligés. Il est très remarquable que la plupart des sollicitations, des demandes de subsides qui arrivent aux Tuileries ne sont pas mal accueillies et que l'Empereur ouvre largement sa bourse à ceux qui l'implorent : d'où l'on peut conclure que ses libéralités sont conformes à un plan arrêté d'avance, et qu'il ne lui déplaît pas de recevoir les protestations de fidélité qui affluent vers lui. Dans les présents et les décorations qu'il prodigue aux savants et aux écrivains allemands, on discerne un effort accompli pour ressaisir toute l'ancienne clientèle française et pour s'en faire une nouvelle. Il s'agit pour Napoléon III de s'assurer des auxiliaires qui soutiendront sa politique. Max Wirth signale qu'il a essayé d'envelopper les provinces rhénanes dans le filet des traditions et des sympathies bonapartistes[2]. En tout cas rien ne

1. H. von Sybel, *Kleine historische Schriften* (1880), t. III, 565-622.
2. Max Wirth, *op. cit.*, p. 466.

révèle mieux la pensée impériale que la fondation, en 1857, de la médaille de Sainte-Hélène, destinée à tous les soldats, nationaux ou étrangers, qui avaient servi sous le fondateur de la dynastie et participé à ses victoires. Cet acte de piété, dans les pays germaniques, toucha au cœur les survivants de la Grande Armée et les rallia plus étroitement que jamais autour du trône français. Il se firent gloire, jusque dans les régions les plus reculées, de porter le ruban vert et rouge : « Les vétérans allemands, écrit Mansfeld[1], malgré les clameurs furibondes de la presse, réclamèrent presque tous ce signe honorifique. »

Le Congrès de Paris, après la guerre de Crimée, et celui de Zürich, après la campagne d'Italie, marquent l'apogée de l'influence française en Allemagne sous le second Empire, et l'on peut même affirmer que l'autorité de Napoléon III, de l'autre côté du Rhin, s'est maintenue intacte jusqu'en 1866. Pour mesurer la prodigieuse popularité qui s'attache à sa personne, pour se rendre compte de l'éblouissement dont est saisie l'Allemagne napoléonienne et des promesses que semble nous réserver l'avenir, il n'y a qu'à suivre l'Empereur pendant les deux voyages qu'il fait à trois années d'intervalle, le premier à Stuttgart, le second à Bade. Que si les manifestations que nous avons rapportées ci-dessus, que si les textes transcrits précédemment n'ont pas encore convaincu, — et après tout l'on pourrait émettre l'hypothèse que les louanges les plus excessives sont parties de plumes payées —, il suffira de montrer Napoléon III en plein pays allemand pour faire tomber les dernières objections. En présence des acclamations qui s'élèvent, du respect dont l'entourent les princes aussi bien que la foule, on ne peut plus l'apercevoir que sous l'aspect d'un Messie longtemps désiré, et ce ne sont certes pas des machinations ou des intrigues politiques qui peuvent porter un peuple entier à de telles adulations.

Les journaux français et allemands permettent de reconstituer ces journées historiques.

1. Mansfeld, *op. cit.*, t. II, p. 293.

L'Empereur quitte la France à la fin du mois de septembre 1857. Il se rend à Stuttgart où il doit avoir une entrevue avec le tzar de Russie et le roi de Wurtemberg. Il est alors le vainqueur de Sébastopol et l'arbitre de l'Europe depuis le traité de Paris. Le mélange de fortune et d'audace qui l'a conduit au trône, les succès de son armée, la gloire de son nom, tout conspire à le parer d'un éclat fascinant et fait voir en lui l'élu du ciel. Il traverse le Rhin le 25, à Kehl, accompagné de Walewski, de Morny, du comte de Rayneval et de quelques officiers. Il est en grand uniforme. Dès son entrée en Allemagne, les ovations commencent, incroyablement chaleureuses, et elles vont se répéter jusqu'à son retour. Sur tout le trajet, les gares sont pavoisées ; à chaque station la foule est immense et salue l'Empereur de la voix et du geste. Il passe d'abord par Bade, où il va faire une visite au grand-duc. Celui-ci, que la voix publique appellera après 1870 Frédéric l'Allemand, n'a pas encore pris position contre nous, quoiqu'il ait épousé l'année précédente une fille du prince royal de Prusse. Prévenant et obséquieux, il reçoit Napoléon III dans son palais, et lui fait remarquer une compagnie de sa garde : elle a conservé le drapeau qu'elle avait sous le premier Empire, « lorsque les troupes badoises partageaient la gloire des armées françaises ».

Le voyage se poursuit, au milieu du même enthousiasme populaire. A Rastadt, la ville presque tout entière s'est portée au-devant de l'Empereur, afin de l'acclamer à son passage. A Carlsruhe, l'empressement est semblable, et les moindres stations, même en pleine campagne, sont assiégées par d'innombrables foules, désireuses de voir au moins passer le train qui emporte l'idole. Puis c'est enfin Stuttgart : l'accueil va y être plus cordial encore qu'à Bade, où les correspondances s'accordent pourtant à dire qu'il a dépassé toutes les prévisions. La capitale du Würtemberg regorge de monde, car elle donne asile à l'assemblée générale des vignerons du royaume et à trois congrès différents, l'un d'artistes allemands, l'autre de l'église évangélique, le dernier de la mission intérieure ; de plus une fête populaire bat son plein, et une troupe d'acteurs français, sous la conduite d'Adolphe Chapiseau et de Jules Briol, donne une série de pièces empruntées au répertoire du

Vaudeville et du Gymnase. C'est dans cette affluence qu'arrive Napoléon III, et il semble que la population reçoive son véritable souverain. Le régiment de cavalerie Ludwig, chargé du service d'honneur, présente deux étendards, le sien propre, et celui orné de l'aigle impériale qu'il a reçu en 1809 des mains mêmes de Napoléon Ier, et qu'il a précieusement conservé. La foule en délire se presse sur le passage du cortège et pousse en français des cris de *Vive l'Empereur!* Aux fenêtres, les dames agitent des mouchoirs. Les démonstrations prennent une ampleur inouïe, à tel point que le Tzar, stupéfait de constater cette frénésie d'amour, marque quelque dépit de se voir traiter en personnage de seconde importance. Quant au roi de Würtemberg, il est presque inutile de parler de lui : il n'existe plus et disparaît complètement dans l'inattention publique ; on n'a d'yeux que pour l'Empereur, et longtemps après l'entrée des souverains au palais, la foule stationne encore devant les chaînes qui ferment la cour. Un poète allemand, en l'honneur de l'hôte illustre qui visite Stuttgart, a composé une chanson aussitôt imprimée et que l'on chante dans toutes les brasseries. Le refrain se termine par ce vers : « Napoléon a été envoyé par Dieu pour sauver les peuples ». Plus vibrante encore est une brochure mise en vente au même moment. Elle célèbre en Napoléon III le premier sauveur que le ciel ait donné à l'Allemagne depuis 1815 : « Réjouissons-nous, écrit l'auteur, de ce qu'il vient à nous, cet homme que la Providence nous a envoyé au milieu de nos souffrances ! Nous pouvons le saluer de cœur et pousser des cris d'allégresse à sa rencontre ; car sa grandeur, sa puissance et son bonheur nous appartiennent tout aussi bien qu'à la France ! »

Les réceptions durent trois jours, avec représentations théâtrales et échange de visites. Le 29, l'Empereur quitte Stuttgart. Le grand-duc de Bade monte dans son train et l'accompagne de Bruchsal à Heidelberg. Sur tout le parcours, les ovations recommencent. Dans les stations pavoisées, les autorités attendent le convoi ; les curés et les pasteurs se sont mis à la tête des populations. A onze heures du matin, Napoléon III arrive à Mannheim, où il a passé une partie de sa jeunesse. Il traverse la ville au milieu d'un immense cortège ; des drapeaux français flottent à toutes les fenêtres ; la voiture

impériale a peine à se frayer un passage dans la foule qui pousse des vivats ininterrompus. On entre dans le Palatinat. Au milieu du pont, respectueux et déférents, se tiennent le prince Luitpold de Bavière, frère du roi et gouverneur de la province, ainsi que le général commandant les troupes et les hauts fonctionnaires. L'Empereur déjeune à Ludwigshafen, et le peuple entoure son hôtel en masses serrées. A partir de ce point, et dans toute la traversée du Palatinat, les couleurs françaises s'unissent aux couleurs bavaroises, non seulement sur la ligne du chemin de fer, mais encore au loin dans la campagne. Partout retentissent les *Lebe hoch!* des populations, et les musiques militaires exécutent le chant : *Partant pour la Syrie.* A Sarrebrück, en Prusse rhénane, l'accueil n'est pas moins chaleureux. C'est de là que Napoléon III rentre en France.

Aux yeux de tous, il est apparu comme le véritable maître de l'Allemagne du Sud. Les princes ont pour ainsi dire reconnu en lui leur suzerain ; dans les territoires qu'il a traversés, les habitants l'ont salué comme un être surnaturel qui tient en main leurs destinées, et les vieux étendards d'avant Leipzig ont flotté sous le ciel, rattachant ainsi le présent à un passé qui n'est pas aboli. Dans les milieux bonapartistes d'outre-Rhin, l'ivresse est sans bornes, car on a vu passer le rédempteur dans la nuée d'or de sa gloire, et la reconstitution prochaine de l'ancienne Confédération ne semble faire aucun doute. C'est aussi la conviction du parti prussien, qui constate sa défaite avec une rage non dissimulée. La patrie est en danger, déclare le *Feierabend* de Gotha, et le premier des États allemands vient de subir un cruel outrage du fait que le monarque français s'est rencontré avec le roi de l'un des États qui ont soutenu jadis le plus chaudement la politique de la Confédération du Rhin. Pourtant, comme la Prusse, depuis quelques années, ne joue plus qu'un rôle secondaire, elle ne compte en dehors de son territoire qu'un petit nombre de partisans dont les protestations ne soulèvent guère d'écho : « Il me serait difficile, écrit-on de Francfort le 4 octobre à un journal parisien [1], de vous

1. *Le Constitutionnel.*

décrire l'agitation qui règne dans les esprits depuis le retour des touristes qui ont été témoins de l'enthousiasme dont l'empereur Napoléon III a été l'objet à Stuttgart et sur tout son parcours en Allemagne... Je ne vous dirai pas que tout le monde se félicite de l'accueil fait à Napoléon III, et certainement il est des mécontents qui auraient voulu moins d'empressement et de sympathie chez les habitants de Bade ou de Stuttgart... Vous avez eu raison de vous servir dans vos comptes rendus de l'expression *marche triomphale* que relève aujourd'hui une correspondance parisienne adressée au *Mercure de Souabe* et à la *Gazette d'Augsbourg*, et reproduite par le journal français de Francfort. L'expression était juste, et vous êtes bien loin d'avoir, comme le prétendent certaines feuilles, blessé la susceptibilité allemande. »

Si, dès ce premier voyage, les teutomanes avaient pu écrire que l'Empereur s'efforçait de dissoudre les liens — faibles liens, ils l'avouaient — qui unissaient l'Allemagne, l'entrevue de Bade devait renouveler leurs alarmes. A ce moment, Napoléon III se présente de l'autre côté du Rhin en souverain libéral, car il a accordé une amnistie à tous les condamnés politiques et permis le compte rendu des séances du Sénat et du Corps législatif, renonçant ainsi au gouvernement autoritaire. D'autre part il arrive chargé des lauriers d'Italie, de toute la splendeur qu'il a conquise sur les champs de bataille de Magenta et de Solférino : quelques jours à peine se sont écoulés depuis qu'il a pris possession du comté de Nice et de la Savoie. Comme la Prusse, pendant que nous combattions en Lombardie, a mobilisé, l'Empereur a résolu de se rencontrer avec le prince-régent, qui séjourne à Bade chez sa fille la grande-duchesse et qui doit y avoir des conférences avec quelques princes allemands. Il s'agit de rappeler aux chancelleries que l'Allemagne n'est pas loin de Strasbourg et que la France n'entend pas abdiquer. Toutefois, après la défaite de l'Autriche, Napoléon ne veut pas que son voyage ait l'air d'une provocation. Il annonce donc qu'il arrivera incognito et il ne veut pas que l'on fasse de préparatifs pour le recevoir. Il est vêtu en civil et porte l'habit avec la Légion d'honneur. Pourtant son incognito n'est que relatif, car, si l'on croit certaines relations allemandes, outre qu'il endosse

à dessein un manteau gris symbolique qui rappelle celui du vainqueur d'Austerlitz, il emmène sa voiture et ses chevaux, et il est accompagné par les Cent-Gardes.

Il passe la frontière le 15 juin 1860. A Bade, le grand-duc Frédéric l'attend à la gare. De là à la demeure qu'il a choisie, ce sont les mêmes ovations que trois années auparavant. On remarque que la population, généralement assez indifférente à la présence des souverains, s'est portée en masses denses sur son passage. Des cris de *Vive l'Empereur!* poussés en français, retentissent. L'accueil, de nouveau, est frénétique, et toute la soirée une foule de curieux ne cesse de stationner dans l'allée de Lichtenthal, dans l'espérance d'apercevoir l'illustre visiteur. Guillaume de Prusse, si Napoléon III n'était pas venu à Bade, y aurait sans doute rencontré quelques princes allemands. Mais voilà qu'ils sont tous accourus : les rois de Bavière, de Saxe, de Hanovre et de Würtemberg, le grand-duc de Hesse-Darmstadt, les ducs de Cobourg, de Nassau, de Saxe-Weimar, de Hohenzollern-Sigmaringen, le prince de Fürstenberg. Tous veulent faire cortège à l'Empereur : presque tous sont favorables à la politique française.

Le dimanche matin 17, Napoléon se rend à la messe. Prévenue de sa sortie, la population l'attend. Depuis la résidence de Stephanienbad jusqu'à la cathédrale, c'est-à-dire sur un parcours de plus d'un kilomètre, une foule compacte fait la haie et pousse des vivats; toutes les fenêtres sont chargées de grappes humaines. Devant l'église, l'affluence est si grande que l'Empereur est obligé d'entrer par une porte latérale. Le roi de Bavière, lui aussi catholique, vient le rejoindre. A la sortie, les manifestations recommencent. Napoléon III quitte Bade le même jour, à dix heures du soir. Mais il a remporté un tel succès que de grands feux de joie sont allumés à la gare et que, sur la ligne où l'emporte le train grand-ducal, toutes les stations sont illuminées. Il rentre en France par Kehl, en triomphateur, après avoir, du faîte de sa puissance, vu l'Allemagne à ses pieds.

Il semble, en effet, que la Confédération du Rhin se soit virtuellement reconstituée, et qu'on l'ait choisi pour en être le protecteur. Les teutomanes, très sensibles au coup qui les a frappés, ne

cachent pas leur mécontentement. Napoléon est venu faire échec, disent-ils, aux négociations qui tendaient à établir l'unité allemande. De connivence avec la Prusse, il a peut-être obtenu la cession des provinces rhénanes[1]. Plus certainement encore, écrit l'*Allgemeine Zeitung*, il a jeté les bases d'une nouvelle ligue du Rhin, et il faut immédiatement réunir un congrès de tous les princes allemands, l'empereur d'Autriche y compris, pour bien montrer qu'il sera dans l'impossibilité d'y réussir. En Prusse, on s'efforce de faire bonne mine à mauvais jeu, et l'on affecte de croire que tous les souverains accourus à Bade s'y sont rencontrés dans le seul but de conférer avec le régent Guillaume. Mais au fond on a le cœur ulcéré, car l'on ne peut se dissimuler que la monarchie des Hohenzollern ne jouit d'aucun crédit. Au contact des faits, les illusions se sont dissipées pour faire place à de la fureur : le roi de Hanovre, passant par Berlin à son retour de Bade, y est l'objet de manifestations hostiles parce qu'il a reçu des mains mêmes de Napoléon III le grand cordon de la Légion d'honneur. En somme l'influence française paraît aussi forte en 1860 qu'en 1857. Lors de l'entrevue de Stuttgart, il avait paru une poésie intitulée : *Tilsitt, 25 juin 1807. — Stuttgart, 25 septembre 1857.* Cette fois, c'est en Autriche, où l'on a vu avec jalousie tant de monarques groupés autour de l'Empereur, que l'on reprend ce thème. On en veut au roi de Hanovre, dont le pays est si loin du Rhin qu'il n'avait pas à se déplacer. On en veut à d'autres princes encore, « dont la démarche a blessé le juste orgueil de l'Allemagne ». Enfin on met en parallèle Napoléon III et Napoléon Ier, tellement l'analogie des temps paraît frappante. La *Ostdeutsche Post* prononce le mot de *parterre de rois*. « L'entrevue de Bade, écrit-elle, devient une nouvelle entrevue d'Erfurth, les deux nombres 1806 et 1860 se composent des mêmes chiffres : il n'y a que la place du zéro qui varie. »

Arrêtons-nous donc un moment en ces années qui, à partir de 1860, précèdent l'offensive prussienne de 1864 : cherchons à définir les chances qui s'offrent à Napoléon III, et à préciser les moyens

1. Sur ce bruit, Cf. *Der Congress in Baden-Baden*, p. 19.

dont il dispose. Certes, il a des adversaires acharnés, teutomanes intransigeants et nationalistes unitaires, mais ce parti, sauf en Prusse, n'est pas très nombreux, et, malgré la violence de sa propagande, il se trouve à peu près désarmé, car il n'y a en Allemagne aucun pouvoir organisé qui fasse mine de le soutenir. Le groupe le plus solidement constitué est le *Nationalverein*, fondé en septembre 1859 par des libéraux venus de toutes les régions de l'Allemagne. Il possède un journal qui a pour titre *Norddeutschland*, et son programme consiste à réaliser l'unité au profit des Hohenzollern. Pourtant, en 1861, il ne compte que 15 000 membres, dont 8 000 en Prusse, mais presque pas dans le Sud, où l'on se montre réfractaire. Il est naturellement francophobe et repousse en principe toute entente avec nous. Même certains de ses adhérents nous attaquent avec la dernière véhémence, tel ce Max Wirth qui se fait en 1859 le champion du plus pur germanisme.

Il est intéressant d'écouter la voix de tous ces teutomanes, membres du *Nationalverein* ou autres. Leur haine s'exhale en injures fielleuses, et les passions de 1813 vivent toujours en eux. Napoléon III hérite donc de l'inimitié que les patriotes nationalistes avaient vouée au premier Empereur. Ils s'indignent de ce que la médaille de Sainte-Hélène ait été distribuée à des vétérans allemands. Ceux-ci, déclare Max Wirth[1], ne l'ont acceptée que parce que ce sont des vieillards tombés en enfance : mais n'est-ce pas un outrage que d'avoir voulu commémorer le temps où des Allemands se battaient contre leurs frères, au mépris de tout sentiment patriotique? Ainsi parle également le *Feierabend*, ce journal de Gotha qui lance feu et flamme au moment du voyage de Stuttgart. La même fureur anime le poète silésien Leopold Schefer, dont les strophes, intitulées *Der neue Silberling*[2], se chantent sur l'air du *Rhin allemand* de Becker :

Du wär'st der « Streiche » grösster,
Du, frecher Silberling!
Das wär' des Abfalls bös'ter!
Fort, falsches Kaiserding!

1. Max Wirth, *op. cit.*, p. 466.
2. *Le nouveau denier* ; il s'agit de la monnaie hébraïque, par allusion aux deniers de Judas.

Geht, zeigt ihn dem alten Blücher,
Dem Gneisenau und dem Stein!
Die spucken darauf Euch sicher;
Ihr Zorn ist heilig und rein.

« Tu serais le plus grand des coups d'État. — O impudent denier! — Ce serait le comble des déchéances! — Loin de nous, hypocrite cadeau impérial! — — Allez, montrez-le au vieux Blücher, — A Gneisenau et à Stein! — Sûrement ils cracheront dessus. — — Leur colère est sainte et pure. » Il faut signaler encore les brochures antibonapartistes, qui répondent à celles écrites par les partisans de l'Empereur, et qui prennent le contre-pied de la légende. L'une d'elles, parue en 1859, mérite au moins une brève analyse[1]. L'auteur, Prussien sans doute, en tout cas dévoué sans réserve aux intérêts prussiens, s'efforce de détruire dans l'esprit de ses compatriotes le prestige de Napoléon III. Cet homme, insinue-t-il, malgré ce qu'en pensent des traîtres qui n'ont d'yeux que pour la France et son souverain, est la médiocrité même. Napoléon Ier était un géant, et les Allemands l'ont battu. Son successeur ne mérite pas la moindre attention, car Strasbourg et Boulogne ne peuvent se comparer ni à Arcole ni aux Pyramides, et la campagne de Crimée reste une entreprise sans éclat. Fils d'une révolution sans cause et d'un coup d'État sans adversaires, le second Bonaparte ne dispose que d'une très mince puissance. Son gouvernement est méprisable : dans le domaine de l'industrie, il a jeté de la poudre aux yeux; de plus il a accru la dette de la France; il l'a appauvrie; il y a développé le goût du luxe; il y a semé la corruption. Que l'Allemagne s'unisse, et elle aura devant elle une proie facile: l'Alsace, la Lorraine, les Trois-Évêchés et la Franche-Comté seront sa part de butin.

Magnifique programme assurément, mais l'unité, aux environs de 1860, paraît fort loin d'être réalisée. Tous les petits États ne voient dans la Constitution fédérale qu'une garantie de leur indépendance particulière, non pas un lien qui les assemble en un groupe compact. Ils se détestent les uns les autres, à ce point qu'à

1. *Deutschland und die Napoleoniden* (1859).

Francfort, où tiennent garnison des troupes autrichiennes, prussiennes, bavaroises et francfortoises, les autorités ont été obligées, pour éviter les batailles, de diviser la ville en secteurs dont les brasseries sont affectées à tel ou tel contingent. Deux puissances, à l'intérieur de la Confédération germanique, pourraient prétendre à l'hégémonie et tenter de ranger à leur obéissance les États moyens. Ce sont l'Autriche et la Prusse. Mais l'Autriche n'est pas aimée. On voit en elle le pays qui a appelé les Russes à son aide en 1848, et l'on craint toujours qu'elle n'essaie de peser sur l'Allemagne dans un sens féodal. Les souvenirs de la Sainte-Alliance ne sont pas encore éteints, et, ce qui accroît les soupçons, c'est que les partisans des Habsbourg, en Saxe, en Bavière et en Würtemberg, se rencontrent parmi la noblesse.

Quant à la Prusse, elle est franchement haïe. On croit rêver quand on constate qu'elle a l'indulgence de certains libéraux français, assez imprévoyants pour lui donner carte blanche. « L'Autriche, écrit E. About en 1860 [1], représente par sa population le mélange indigeste des nationalités, par son gouvernement le despotisme de droit divin, par son concordat l'oppression des consciences, par ses lois douanières l'esprit de prohibition. La Prusse personnifie la nationalité allemande, la réforme religieuse, le progrès commercial, le libéralisme constitutionnel. Elle est la plus grande des monarchies vraiment germaniques : les consciences y sont plus libres, les lumières plus abondantes, les droits politiques plus étendus que dans la plupart des États. Aussi le peuple allemand aime la Prusse... On peut *espérer* que les princes eux-mêmes, entraînés dans le mouvement de leurs peuples, se soumettront au pouvoir protecteur de la Prusse, et que l'Allemagne s'unira, sans une goutte de sang répandu. » Tous ces mots, pour ainsi dire, sont autant de contre-vérités. La Prusse devait donner une première satisfaction à E. About, en réalisant en 1866 l'unité allemande, quoique d'une manière un peu différente de celle qu'il avait prévue. Elle devait lui en donner une seconde en 1871, en annexant le village de Lorraine où il était né, et où elle apporta

1. Edmond About, *La Prusse en 1860*, p. 13.

sans doute ses « lumières abondantes » et son « libéralisme constitutionnel », puis une troisième encore en 1872, le jour où elle fit arrêter par des gendarmes About lui-même dans sa propre maison. Mais il n'avait pas attendu ce moment pour changer d'avis...

En tout cas son erreur était grossière. La Prusse, jusqu'à Sadowa, ne jouit d'aucune autorité en Allemagne. Sa non-intervention aux côtés de l'Autriche pendant la campagne d'Italie a montré qu'elle était faible et que son audace n'allait pas de pair avec ses ambitions. Au congrès de Bade, en 1860, elle n'a rallié autour d'elle, semble-t-il, — et encore par une adhésion bien timide, — que le grand-duc de Bade, les ducs de Saxe-Cobourg et de Saxe-Weimar. Quelques mois plus tard, quand elle inaugure sa politique militaire, l'opinion se détourne d'elle, persuadée qu'elle court à sa ruine financière, et l'avènement de Bismarck provoque une très forte baisse à la bourse de Francfort. Enfin le conflit de la monarchie avec le Parlement, dissous à plusieurs reprises parce qu'il refuse de voter les crédits qu'on lui demande pour l'armée, aliène à la Prusse tous les libéraux d'Allemagne.

La situation de la France est incontestablement la plus solide. Après 1860, elle est sur le point de s'attirer le *Nationalverein*. Cette association, dont le programme, de par ses directions initiales, n'a pas obtenu l'assentiment de l'Autriche, se détache peu à peu des Hohenzollern lorsqu'elle voit les différents ministères berlinois gouverner selon les préceptes de l'absolutisme antiparlementaire. La rupture se consomme en 1863. La faillite de la Prusse est si complète qu'en 1864 certains membres du *Nationalverein* admettraient volontiers une intervention de la France pour réaliser, conformément au principe des nationalités, l'unité démocratique de l'Allemagne par le renvoi des princes. D'autre part l'Autriche et la Prusse sont dressées l'une contre l'autre et nourrissent le désir de s'écraser mutuellement, chacune espérant la victoire qui la mettrait définitivement à la tête de la Confédération : dans ce but elles seraient capables, le cas échéant, de faire appel aux services de Napoléon III, moyennant compensation. Cette compensation, la Prusse la tient toute prête, et c'est la Rive

gauche du Rhin. Bismarck l'a fait savoir au diplomate saxon von Nostitz, lorsqu'il n'était encore que ministre à Francfort : « Je tiens peu à la rive du Rhin; si jamais j'arrive aux affaires à Berlin, j'en ferai volontiers l'abandon à la France; mais il me faudra la Saxe et rappelez-vous que je l'aurai. » Il le répète au général Fleury en 1863 : « Plutôt mourir que de laisser discuter nos possessions de Posen. J'aimerais mieux céder nos provinces rhénanes[1]. » L'Autriche elle aussi nous ferait les mêmes concessions.

Restent les États du Sud. En 1860, ils n'ont aucunement l'intention de lier leur sort à celui de la monarchie des Habsbourg, dont la situation financière semble désespérée. Comme d'un autre côté ils sont tout entiers à leur haine de la Prusse, ils n'ont d'yeux que pour Napoléon III, le puissant empereur dont la protection doit les sauver des convoitises de leurs voisins, en même temps qu'elle leur apportera l'organisation et la richesse. On a dit que ces États du Sud, en 1859, avaient manifesté une grande indignation contre la France parce qu'elle attaquait l'Autriche. En réalité quelques milieux pangermanistes ont seuls laissé percer une certaine émotion. D'une façon générale, on a surtout craint, l'Autriche étant abattue, de tomber sous le joug de la Prusse. Et puis, la crise étant passée, mais la crainte subsistant, on s'est avisé du remède, et l'on s'est rejeté vers Napoléon III, comme en témoigne le congrès de Bade.

Au moment où l'Empire français est à son apogée, il n'est pas indifférent de passer en revue les États de l'ancienne Confédération du Rhin et d'examiner leurs tendances politiques. En 1861, le grand-duché de Bade, sous l'influence de son souverain, commence son évolution vers les Hohenzollern. Presque partout ailleurs l'on est violemment antiprussien. La Hesse-Darmstadt se sent menacée dans son existence. Pour la même raison, la Saxe, pays ouvert à toute invasion venue du Nord, demeure défiante. La maison régnante, suivie par la population, n'a pas oublié qu'en 1815 la Prusse a annexé une partie du royaume et qu'elle convoite ce qui

1. *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*, t. IX, p. 192 et t. I, p. 3-4. — Twesten, *op. cit.*, p. 47, prétend que Bismarck, en 1860, a déjà poursuivi des négociations avec nous sur ce sujet.

en reste. En 1860, le ministre Beust, comme Berlin réclame une nouvelle organisation militaire du *Bund*, répond par une fin de non-recevoir absolue, en faisant observer que « ces propositions seraient incompatibles avec l'indépendance des États moyens et mettraient en péril le caractère d'individualité gouvernementale des pays allemands ». Le Würtemberg n'est pas moins hostile. En 1859, lors de la guerre d'Italie, quelques teutomanes ont dessiné une agitation en faveur de l'entrée en campagne des monarchies méridionales sous la conduite de la Prusse, et leur appel a été publié par le *Schwäbischer Merkur* du 2 juillet, sans autre résultat que de faire écrire par Moritz von Mohl sur l'exemplaire qu'il en possède : « Intrigue prussienne, qui a fait tomber les niais dans le panneau[1]. » L'année suivante, on a réimprimé et distribué dans le royaume la liste des victimes condamnées par les conseils de guerre prussiens après la révolution de 1848. Plus tard encore, du 23 au 29 avril 1864, paraîtront dans le *Beobachter* des articles du démocrate Pfau, qui se terminent par cette phrase : *Ceterum censeo Borussiam esse delendam*, et qui prennent des allures de réquisitoire : « L'esprit de domination et de servitude, écrit l'auteur[2], qui, érigé en système politique, s'appelle centralisation, cet esprit s'incarne dans la Prusse et dans ses plans d'hégémonie ; la liberté, la décentralisation et la fédération sont personnifiées par les États petits et moyens. » En Hanovre et en Bavière, les sentiments des gouvernements et des peuples sont à peu près identiques. Partout on voit dans la monarchie septentrionale une puissance avide et convoiteuse dont l'organisation, en tant qu'État et que société, est en opposition avec les tendances indigènes. Elle blesse par sa discipline étroitement monarchique, par son esprit militaire, et par l'autorité prépondérante qu'elle donne à sa noblesse.

L'inimitié envers la Prusse a pour contre-partie la dévotion à la France, seul pays dont le secours paraisse efficace dans le péril que l'on redoute. Au congrès de Bade, Napoléon III a vu se ranger autour de lui la Hesse-Darmstadt, le Nassau, la Bavière, le Würtemberg, le Hanovre et la Saxe. Cette masse, en somme,

1. A. Rapp., *op. cit.*, p. 37.
2. A. Rapp., *Ib.*, p. 98.

embrasse à peu près tout l'ensemble de l'ancienne Confédération du Rhin. Elle est largement suffisante pour permettre à l'Empereur de résister victorieusement aux entreprises des Hohenzollern : d'ailleurs souverains et ministres l'y invitent. En Hesse-Darmstadt, le grand-duc est tout acquis à la politique française, et son ministre Dalwigk est l'un des hommes qui nous sont le plus attachés. La Bavière est loin de nous être hostile : « Pendant la guerre d'Italie, écrit Twesten[1], si j'en crois des conservateurs très respectés, la cour et l'armée bavaroises étaient dans de telles dispositions que, loin d'entrer en campagne avec la Prusse contre la France, elles auraient préféré marcher non seulement avec l'Autriche, mais encore avec la France contre la Prusse. » Le Würtemberg a nettement pris position. Son vieux roi[2], notre ancien adversaire de 1814, a perdu depuis cette époque bien des illusions. Il a fait imprimer en effet par deux fois dans le *Staatsanzeiger* ou *Moniteur officiel* du royaume qu'il préférait être « l'allié de la France plutôt que le vassal de la Prusse ». Sans doute il a démenti, quand les journaux prussiens l'ont accusé d'être favorable à la reconstitution de la Confédération du Rhin, mais il a démenti mollement et il a ajouté à ses dénégations quelques phrases qui valent un aveu, disant qu' « une Confédération du Rhin sous le protectorat français serait préférable à une Allemagne unie sous le protectorat prussien, comme le veut le *Nationalverein* », et que « les intérêts des États moyens de l'Allemagne seraient davantage garantis sous l'égide de Napoléon[3] ». Le Hanovre a mis en nous ses espérances. En 1860 le premier ministre von Borries a déclaré en plein Landtag que le gouvernement appellerait à son aide l'empereur des Français plutôt que de laisser affaiblir ses droits de souveraineté au profit de la Prusse, et le roi l'en a récompensé en lui conférant le titre de comte[4]. Au

1. Twesten, *op. cit.*, p. 40.

2. Guillaume de Wurtemberg meurt en 1864. Il est apparenté aux Bonaparte par Catherine, princesse de Wurtemberg et reine de Westphalie, femme du roi Jérôme.

3. *Was wir wissen müssen* : *Enthüllungen preussischer Zustände* (Berlin, 1861), p. 78 et A. Rapp., *op. cit*, p. 143.

4. *Was wir wissen müssen*, p. 78; l'auteur ajoute : « Les sentiments et la façon de penser sont les mêmes en Bavière; on peut les comparer à ceux du Hanovre. » La déclaration de Borries est du 1er mai 1860. Elle a peut-être été faite sous une forme

même moment la Saxe est régie par un cabinet que préside Beust, dont les tendances francophiles sont très connues et vont se manifester à plusieurs reprises jusqu'en 1870.

Ainsi se présentent les chances de Napoléon III lorsque la Prusse inaugure en Danemark la politique couronnée deux années plus tard par la victoire de Sadowa. L'Empereur, nul n'en ignore, veut reprendre les quatre départements de la rive gauche du Rhin, perdus en 1815, et qui attendent impatiemment leur délivrance. Ses succès en Italie, la rapidité avec laquelle il a battu la plus grande puissance militaire de l'Europe centrale, son armée, qui passe pour la première du monde, tout cela semble faire de lui le maître de l'avenir. Comme il a chassé les Autrichiens de la Lombardie, il fait aussi figure de libérateur : « Les tyrans eux-mêmes, au moment où ils succombent, tournent leurs regards vers Paris pour y chercher un recours, écrit un publiciste allemand[1], et personne n'ose porter assistance lorsque la France retire sa main. » Si d'autre part, et sans perdre de vue ni les aspirations des partis ni celles des différents États sur toute l'étendue des territoires germaniques, on tient compte enfin du prestige personnel de Napoléon III, de l'héritage qu'il porte et de la tradition politique qu'il représente, alors on peut voir que pour réaliser ses projets plusieurs voies lui sont ouvertes, qui s'offrent à lui simultanément ou successivement.

De 1862 environ à 1866, il pourrait s'appuyer sur les libéraux nationalistes, mettre fin à l'absolutisme des gouvernements et réaliser par la révolution une unité allemande plus ou moins large en dépossédant les princes. De toutes les solutions, celle-ci serait assurément la plus mauvaise : le petit nombre et la faiblesse de tels alliés vouerait à un échec certain toute action tentée en ce sens ;

plus atténuée, celle-ci par exemple : que le Hanovre ne renonçait pas éventuellement à conclure des alliances avec des États non allemands. Ce qui est certain, c'est que personne ne s'est trompé sur le sens qu'il fallait lui donner. — Sur la persistance dans l'Allemagne napoléonienne de l'idée de la Confédération du Rhin avec présidence française, cf. les *Origines diplomatiques*, t. II, p. 29 et note 3 ; ces indications sont de 1864, l'année où Bismarck commence son œuvre d'hégémonie prussienne. Nous en trouverons d'autres.

1. « Ein unterdrücktes Wolk verdankt Frankreich die Erlösung von einer verhassten Fremdherrschaft, selbst die erliegenden Tyrannen wenden den hülfesuchenden Blick nach Paris, und niemand wagt zu helfen wo Frankreich seine Hand abzieht. »

de plus, l'Empereur ferait un détestable calcul en tablant sur les rancunes d'un parti foncièrement hostile à la France et qui ne manquerait pas ensuite de se retourner contre lui[1]; enfin il se priverait du très sérieux concours qu'il peut trouver dans les maisons régnantes. Ces raisons ne lui échappent sans doute pas, car, sous ce rapport, il évite toute compromission. Il pourrait aussi contracter une alliance avec la Prusse, qui le sonde à plusieurs reprises et qui voudrait bien se servir de lui, au besoin au prix de quelques sacrifices, pour réaliser son rêve de domination. En 1860, quelques Allemands se demandent même s'il n'y a pas entente entre les deux gouvernements : ils comparent la Prusse au Piémont, les provinces rhénanes à Nice et à la Savoie, la Saxe, le Hanovre, le Brunswick et la Hesse à la Lombardie, à Parme, à Modène et à la Toscane[2]. Selon ce système, la Prusse s'annexerait tous les territoires situés au nord du Mein et dominerait sur les monarchies méridionales : dangereuse solution encore qui ferait d'elle une très grande puissance, de telle sorte qu'elle pourrait un jour mobiliser contre nous toutes les forces allemandes.

Reste enfin un troisième parti, qui consiste à faire échec aux visées ambitieuses de la Prusse en s'appuyant même s'il le fallait sur l'Autriche, mais en première ligne sur les États du Sud. Cette combinaison offre de très sérieux avantages. Comme la précédente, elle règle en notre faveur la question de la rive gauche du Rhin, mais elle le fait d'une façon beaucoup plus sûre, sans que nous ayons à craindre à brève échéance un retour de fortune qui nous enlèverait à nouveau nos quatre départements de jadis. Elle maintient le morcellement intérieur de l'Allemagne, autre garantie pour nous. Enfin elle reconstitue l'ancienne Confédération, ce qui

1. La francophilie de ces libéraux nationalistes n'est qu'un feu de paille, au moment où ils pensent que la Prusse se dérobe à sa mission, et d'ailleurs elle est bien loin de s'étendre à tout le parti. C'est le *Nationalverein* que l'on trouve à la base de presque toutes les manifestations dirigées contre la Prusse en 1866; mais, s'il veut empêcher la guerre, c'est parce qu'il craint que la France ne profite de la situation pour intervenir. Le *Nationalverein* se dissoudra de lui-même en 1867, après que Bismarck aura modifié sans lui le statut de l'Allemagne. En somme, les idées qu'il défend ressemblent beaucoup à celles des actuels pangermanistes.

2. *Der Congress in Baden-Baden*, p. 11.

ouvre un vaste champ à notre influence. Cette tâche doit être celle de Napoléon III, car tout l'y invite. Il peut compter en effet sur les éléments bonapartistes, legs du premier Empire, à la fois très nombreux et très enthousiastes. Il peut compter aussi sur la plupart des cours, où, à plusieurs reprises, on a semblé ne plus attendre que son mot d'ordre. Il peut compter enfin sur le peuple, convaincu par expérience, du moins dans sa majorité, que la suzeraineté française respecterait le particularisme local bien mieux que ne le feraient l'Autriche et surtout la Prusse abhorrée.

Cela ne veut pas dire qu'il lui soit permis de procéder sans tact ni mesure. Sans parler de craintes et de jalousies peu niables et qu'il lui serait nécessaire d'apaiser, la première condition du succès serait de garantir partout l'existence et la richesse, peut-être même de promettre quelques agrandissements territoriaux[1]. L'Empereur sait aussi que la Confédération créée par les traités de 1815, tant qu'elle n'est pas dénoncée par l'un ou l'autre des contractants, leur impose des obligations auxquelles ils ne peuvent se soustraire. Agir de propos délibéré et par le droit du poing équivaudrait — pour ne pas dire plus — à une insigne maladresse, car il subsiste outre-Rhin cette conception sentimentale d'une Allemagne qui englobe tous les pays de langue germanique, idée sans doute presque purement académique alors, mais qui, sous le coup de l'agression, pourrait bien provoquer un mouvement semblable à celui de 1813. S'il est vrai, selon Twesten, que certains confédérés, au premier avantage que nous remporterions, s'empresseraient de conclure avec nous une paix séparée, il faut aussi prévoir que les gouvernements commenceraient par faire bloc contre nous, non pas, comme le remarque le même Twesten[2], par patriotisme allemand ou par sentiment national, mais tout simplement pour échapper à la menace d'un anéantissement total au cas où nous serions battus. Cette supposition d'une agression française est d'ailleurs toute gratuite, car Napoléon, souverain moderne et représentant du principe des nationalités, ne songe pas à se jeter

1. Par exemple, le Würtemberg demanderait l'annexion du Hohenzollern, enclavé dans le royaume.

2. Twesten, *op. cit.*, p. 40. On notera que la guerre de 1870 s'est engagée exactement dans les conditions que définit Twesten.

sur l'Allemagne comme sur une proie choisie afin d'y dominer par la force. Il lui suffit de vouloir la servir avec modération et justice, de montrer qu'il est prêt à soutenir le Sud contre le Nord et à rejeter la Prusse au delà de l'Elbe. Arbitre de l'Europe, il n'a besoin que d'attendre la crise prochaine et désormais inévitable qui doit ébranler l'édifice de 1815. A ce moment, tout le lui indique, ses voisins lui offriront l'occasion de faire valoir ses intérêts, — si même il est nécessaire qu'il prenne une initiative et s'ils ne sont pas les premiers à solliciter son intervention.

Et cette crise, qui commence en 1864 pour se terminer en 1866, est en effet celle où se joue le sort de l'Allemagne napoléonienne avant le grand règlement de 1870. L'histoire montre que le second Empereur, arrivé alors au carrefour des chemins, hésita sur la route qu'il devait suivre, tergiversa, différa, puis enfin se réfugia dans une désastreuse abdication, laissant dans la stupeur ceux-là mêmes qu'il devait soutenir — et qu'il ne secourut pas.

SAINT-MATHURIN.

LE RETOUR A LA TRADITION FRANÇAISE EN HISTOIRE

Depuis près d'un demi-siècle, la manière d'écrire, de comprendre et d'enseigner l'histoire s'est profondément transformée en France; il y a quelques années, cette transformation a été l'objet de violentes polémiques : des publicistes attaquèrent l'enseignement de nos Universités, en particulier de celle de Paris, qu'ils accusaient de copier servilement l'Allemagne. Cette accusation, souvent répétée au cours de la guerre actuelle, paraît très exagérée, notamment pour la Sorbonne, mais elle a été assez bien accueillie parce qu'elle ramène à une cause unique un phénomène des plus complexes; elle en énonce, du moins, la raison principale à laquelle se rattachent presque toutes les raisons secondaires : après la guerre de 1870, l'historiographie française a subi profondément l'influence allemande et, comme diverses circonstances concouraient à nous faire abandonner partiellement nos qualités originales, il nous est fréquemment arrivé d'oublier nos anciennes traditions françaises.

La tradition est à une nation ce que le caractère est à un homme, à savoir son génie propre, qui se dégage avec le temps et s'affirme surtout dans les moments de crises : une nation doit tendre à sauvegarder et à développer ses traditions, si elle veut rester elle-même et progresser dans un sens conforme à ses aptitudes; toute réforme qui contrarie ou heurte les tendances vitales des générations antérieures est précaire ou même néfaste : il nous faut donc rejeter complètement tout ce que nous avons emprunté à l'étranger sans le fondre dans notre génie propre.

Toute guerre nationale est, pour les individus comme pour les peuples, une occasion de prendre conscience de soi et de se

ressaisir; la lutte que soutient en ce moment la civilisation latine contre la « culture » germanique permet à chacun de nous de mieux se connaître et de faire son *mea culpa* : elle doit pousser notre pays à retrouver sa voie, en rompant avec ses erreurs passées. La France tente aujourd'hui de s'affranchir de l'ingérence allemande dans son existence territoriale, économique et morale; c'est pour les Français un devoir impérieux de faire leur examen de conscience intellectuel afin de secouer le joug étranger et de redevenir eux-mêmes dans le domaine des sciences morales, en particulier dans celui de l'histoire.

C'est ce que nous tentons de faire en cet article. Nous y examinerons d'abord, comment, dans la pratique, la théorie et l'enseignement de l'histoire, nous avons trop souvent méconnu la tradition française, puis par quels moyens nous pourrons renouer cette tradition; comme presque tous les professeurs qui enseignent dans les lycées et les collèges ont été formés dans les Universités, notre principal développement aura trait aux études historiques.

I

Les reproches formulés, en ces derniers temps, par les polémistes et les critiques professionnels, contre certains cours du haut enseignement et contre les ouvrages qui s'en inspiraient, s'adressent particulièrement à l'histoire moderne et contemporaine; ils peuvent se ramener à trois : exagération de l'appareil extérieur, abus de l'érudition, absence de qualités littéraires, correspondant à peu près aux trois phases de toute création historique, la documentation, la composition et la rédaction.

Ce qui frappe à première vue dans beaucoup d'ouvrages écrits depuis peu en France, c'est la part prédominante que le développement de la technique fait accorder à tout ce qui reste en dehors du livre lui-même et ne le constitue pas, parties adventices, annexes ou parasites, comme les tables, les notes et les documents. Il suffit, en effet, de feuilleter un de ces livres, notamment une thèse reçue en Sorbonne, pour remarquer la place énorme qu'y tiennent les index et les notes. Tout volume se termine, non

seulement par une table des matières souvent analytique, mais fréquemment par un *index rerum* qui relève les noms propres et jusqu'aux noms communs dont il est question dans le texte ou dans les notes, quelquefois par plusieurs tables alphabétiques séparant les noms géographiques des noms historiques et même des noms communs.

Encore ces tables paraîtront-elles restreintes, si on les compare aux notes, dont le nombre est considérable, la longueur interminable et qui occupent assez souvent beaucoup plus d'espace que le texte lui-même; ces notes coupent celui-ci à tout instant et le hachent en quelque sorte, elles font parfois double emploi avec lui, car il ne les résume pas toujours nettement et complètement; rarement ces notes se bornent à de simples références : l'auteur y renvoie souvent à tous les ouvrages qu'il a consultés et qui se répètent l'un l'autre; elles sont généralement encombrées de documents, surchargées de discussions critiques et coupées de digressions qui morcèlent l'intérêt du livre et dispersent l'attention du lecteur.

Il n'y aurait là que demi-mal, si les documents, dûment choisis et préparés, ne figuraient que dans les notes et à l'appui du texte; malheureusement ils s'étalent partout, à la suite du volume et jusque dans le texte, qu'ils remplissent et même remplacent presque entièrement. Le nouvel historien a comme la superstition des documents, surtout des documents inédits : il tâche d'en découvrir le plus possible et de les reconstituer s'ils sont mutilés; aussi a-t-il scrupule à en sacrifier quelqu'un, en tout ou en partie, et en reproduit-il complètement les termes et servilement jusqu'à l'orthographe. Souvent, après les avoir utilisés dans le cours de son récit, il les publie *in extenso* à la fin de l'ouvrage; fréquemment il se contente de copier les principaux dans son texte, après les avoir sommairement choisis, sans se donner la peine de les expliquer ni de les enchâsser dans son récit, en se bornant à quelques observations; parfois même il imprime tous ces documents au complet en petits caractères, en les reliant entre eux par quelques lignes de texte en plus gros caractères : il est des thèses récentes, composées uniquement de pages de documents placés

bout à bout que les auteurs se sont bornés à séparer par quelques phrases de leur cru!

Cet envahissement du livre par son appareil extérieur vient de ce que les ouvrages d'histoire sont de plus en plus préparés par les procédés propres à la technique de l'érudition, surtout au moyen de fiches. Les tables se dressent sur des fiches qu'on dispose alphabétiquement; les notes sont le résumé ou la transcription des fiches sur lesquelles on prend des indications ou des extraits, les documents sont généralement copiés isolément sur des fiches. Le savant moderne est ainsi tenté de faire de l'histoire un jeu de fiches, qu'il se contente de recopier ou de souder bout à bout dans les parties accessoires et même essentielles de son ouvrage : c'est là un des reproches capitaux qu'on a, depuis quelques années, dirigés contre quelques cours d'enseignement supérieur et certaines thèses de doctorat ès lettres, aussi bien d'histoire de la littérature ou de la philosophie que d'histoire proprement dite; cette manière de procéder a paru tellement caractéristique, qu'on a forgé, pour la désigner, le mot barbare de « fichologie », qui a servi, non sans exagération, à stigmatiser le système.

Ces pratiques entraînent un débordement d'érudition qui va jusqu'à l'intempérance et transforme les ouvrages historiques en véritables compilations. On y développe minutieusement tout ce qui a trait aux sciences auxiliaires de l'histoire, notamment la bibliographie et la chronologie, et à la critique des documents. On abuse surtout de la bibliographie : l'auteur, non content d'indiquer en note, une fois pour toutes, le titre abrégé des livres ou des articles auxquels il se réfère, en transcrit le titre complet avec l'indication des différentes éditions, même en langues étrangères, et fait précéder le corps de son propre ouvrage d'une liste souvent alphabétique, rarement méthodique et surtout critique, des publications qu'il a plus ou moins consultées; il en remplit ses notes et y relève toutes les allégations ou les inexactitudes de ses devanciers; de même, il attribue une importance exagérée aux moindres questions de date ou de critique des textes, ne fait pas grâce au lecteur de la plus petite discussion et encombre son récit

de digressions complètement futiles ou même absolument inutiles.

Aussi ces ouvrages manquent-ils d'idées et d'ampleur. C'est une collection touffue de faits bruts, dont tous les détails ont été transcrits sans discernement : ces faits sont envisagés en eux-mêmes, non dans leurs causes et leurs conséquences, considérés du dehors, non dans leur caractère propre et leur signification relative; la psychologie en est presque absente : tel livre, consacré en entier à un même personnage, n'en renferme même pas le portrait moral! Les sujets choisis sont souvent ridiculement restreints, sans portée ni intérêts réels, ou traités sans largeur d'esprit, avec une limitation volontaire du point de vue qui montre que, si les auteurs sont suffisamment documentés sur la question même, ils n'en connaissent ni les alentours, ni les tenants, ni les aboutissants; on trouve rarement, soit dans l'introduction ou la conclusion, soit surtout dans le cours du volume et, notamment, en tête des chapitres, des idées générales qui permettent de dominer les faits ou de les résumer, de les diriger et de les embrasser d'ensemble. Le volume, sec et compact, manque d'air et de lumière.

Il ne manque pas moins de réalité et de vie : chaque fait, pris en lui-même, est scrupuleusement exact, parce qu'il a été soigneusement établi; mais il n'acquiert pas la vérité relative qu'il doit avoir dans un tout, puisque les divers faits sont présentés sur le même plan, sans qu'on en ait dégagé les événements essentiels, capables de commander en quelque sorte la masse des faits secondaires et de se les subordonner fortement. Comme on n'aperçoit guère les mobiles qui animent les individus et surtout les groupes, foules ou peuples, les faits semblent se suivre mécaniquement. Le livre n'est pas fait de substances digérées ou de matériaux fondus, mais de pièces rapportées, soudées bout à bout : au lieu de donner l'impression d'un ensemble, il fait l'effet d'une accumulation.

Comment, dès lors, de tels ouvrages pourraient-ils avoir conservé quelques qualités littéraires? On a pu dire, dans une image assez hardie, que nos thèses de doctorat, qui jadis étaient des « livres », sont devenues des « monstres »; à la vérité, elles souffrent de pléthore et prennent des dimensions de plus en plus

inquiétantes, peu souvent justifiées par l'importance de leur sujet : il n'est pas rare que l'un de ces volumes atteigne ou même dépasse mille pages! Aussi leurs auteurs ne trouvent-ils généralement plus le temps de composer et d'écrire : comme ils ne savent pas condenser leur matière et ordonner leurs résultats, ils ne réussissent pas mieux à organiser leur volume dans l'ensemble que dans les détails: le plan général fait défaut ou est si peu net qu'il ne s'impose pas fortement et qu'on pourrait quelquefois le renverser complètement, de la fin au début; les divers chapitres du livre forment si peu des touts ayant chacun son développement propre, qu'ils ne portent souvent aucun titre et sont désignés par des numéros d'ordre ou par des dates.

Mais un plan peut être si simple qu'il se devine, ou si général qu'il s'emprunte à un ouvrage similaire; il en est tout autrement du style, qui constitue la partie la plus personnelle d'un livre : aussi fait-il à peu près complètement défaut aux nouveaux ouvrages d'histoire. On a souvent remarqué, dans ces derniers temps, combien ces livres tendaient à être de plus en plus faiblement écrits : le style en reste clair, mais ne dépasse guère une honnête médiocrité, il est terne et plat, ne présente aucun relief dans l'expression, n'offre aucune de ces images lumineuses ou de ces formules bien frappées qui permettent de mieux comprendre les faits ou de mieux retenir les idées, aucun de ces passages soignés qui, sans être des morceaux de bravoure ou d'éloquence, ont été écrits avec tant d'amour et polis avec tant de soin, qu'ils méritent d'être relus et parfois détachés de l'ouvrage; encore doit-on s'estimer heureux quand on ne relève pas dans leur langue des fautes de syntaxe et des impropriétés de vocabulaire ou des néologismes, qui prouvent combien les nouveaux écrivains connaissent mal leur langage maternel et se soucient peu du bon renom de la prose française.

*
* *

Cette fâcheuse pratique de certains historiens vient de ce qu'ils ont de leur tâche une conception tout à fait insuffisante : ils s'arrê-

tent partout à mi-chemin, en considérant les procédés de l'appareil extérieur comme des fins et non des moyens, en ne dépassant pas en histoire le domaine de l'érudition et en ne complétant pas leurs opérations scientifiques par des procédés littéraires.

Si l'appareil extérieur a pris depuis peu un développement auquel il n'avait pas droit, c'est que les nouveaux historiens, initiés de bonne heure aux procédés de la technique et les employant longuement à préparer leurs ouvrages, s'y complaisent et leur attribuent à tort une valeur propre. Les tables permettent de retrouver tous les renseignements contenus dans un livre et, par suite, de l'utiliser à fond, mais il ne faut pas qu'elles dispensent de lire l'ouvrage et il est moins nécessaire qu'elles soient complètes dans un ouvrage d'histoire que dans un travail d'érudition, destiné surtout à être consulté; les notes doivent appuyer et justifier le texte, sans amener un déballage de toutes les références, un étalage de documents et un débordement d'érudition intempestifs; les documents, même choisis parmi les plus importants et les plus significatifs, ne doivent jamais être reproduits *in extenso* dans le texte d'un livre et, à plus forte raison, en tenir lieu : ils doivent être analysés, expliqués et, tout au plus, cités dans leurs parties essentielles, étant incorporés à la trame du récit; les fiches permettent d'isoler les divers documents ou les renseignements d'ordre différent, afin de les analyser à loisir et de les combiner à volonté : ce sont de simples instruments de travail, qu'il ne convient ni de reproduire servilement, ni d'afficher dans un livre.

En somme, tout cet appareil extérieur à l'ouvrage comprend une série d'instruments qui permettent de l'utiliser, de le consolider, de le construire et de le préparer; mais, s'ils aident à le faire, ils ne le constituent pas. C'est depuis longtemps un lieu commun de comparer la confection d'un livre d'histoire à l'élévation d'un bâtiment : on parle ainsi couramment des « matériaux » et de la « construction » historiques; c'est cette construction qui doit être le but même de l'histoire : tous les procédés concourant à ce but ne doivent jamais le faire oublier. Dans cette construction, les documents sont des matériaux, qu'on doit utiliser, non à l'état brut, mais après les avoir polis et travaillés; les

notes sont la charpente qui soutient intérieurement l'édifice et ne reste jamais à découvert; enfin les fiches forment comme l'échafaudage provisoire qui permet d'élever le bâtiment suivant le plan requis par la construction, mais qu'on ne laisse pas subsister autour du monument terminé. Il est bon de nous entourer de toutes les garanties destinées à nous guider dans la fabrication d'un livre, à condition de nous en affranchir complètement ensuite.

Ce n'est pas moins prendre le moyen pour la fin que de s'en tenir, dans un ouvrage, à l'érudition, sans pousser jusqu'à l'histoire. Tandis que l'érudition n'envisage que des faits particuliers, qu'elle recherche laborieusement et établit minutieusement, en leur attribuant à peu près à tous une valeur égale, l'histoire, qui recherche de préférence les faits généraux, distingue parmi les résultats de l'érudition, les utilise et les subordonne à une idée d'ensemble : des matériaux taillés que lui fournit l'érudition, l'histoire fait une construction; aussi la première s'attarde aux opérations de la technique, tandis que la seconde cherche à s'en dégager. Voilà pourquoi l'historien ne devra pas, dans ses livres, laisser trop de place aux sciences auxiliaires de l'histoire : ce sont, comme l'indique leur nom, des connaissances établies en vue de l'histoire proprement dite, dont elles permettent de réunir ou de dégrossir les matériaux; si la bibliographie tend à envahir les ouvrages d'histoire, c'est qu'elle est la première et la plus indispensable de ces sciences auxiliaires, mais elle ne sert, en somme, qu'à découvrir et à étudier sommairement les sources.

Aussi l'historien, après avoir établi les différents faits qui ressortent des documents, ne devra pas se dispenser de les mettre en valeur : il lui faudra, pour cela, choisir ceux qui apparaissent comme les plus importants et concentrer sur eux toute la lumière, en en étudiant, non seulement la signification, mais les origines, le développement, les conséquences et les relations avec les faits d'ordre différent; il s'efforcera surtout de trouver la signification des événements principaux, c'est-à-dire, dans ces faits déjà sélectionnés, de séparer les éléments caractéristiques et de dégager les détails pittoresques; il devra également considérer ces faits du dedans, en s'attachant à la psychologie des personnages,

en étudiant leur caractère, leurs passions et leurs intérêts, en recherchant les motifs de leurs actions et les fins qu'ils se proposent.

Si, comme le croyait Thiers, la première qualité de l'historien est l'intelligence, il doit montrer sans cesse qu'il sait réfléchir et dominer ses matériaux, afin d'apparaître comme un esprit qui pense et non comme un simple compilateur. La construction historique est une œuvre de raisonnement beaucoup plus que de mémoire : les opérations si compliquées du travail de l'histoire constituent une étude régressive, où l'on remonte peu à peu, par une suite d'inférences graduelles, du document à sa signification, de ce document expliqué au fait qu'il retrace, du fait extérieur et matériel ainsi dégagé au phénomène interne et psychologique qui l'a motivé. Les documents sont ainsi de simples intermédiaires pour atteindre la réalité humaine : l'historien doit opérer sur eux le même travail que tout homme opère sans cesse sur ses semblables, c'est-à-dire passer du dehors au dedans, du signe à la chose signifiée, du phénomène à sa cause. C'est ainsi que l'histoire tente de reconstituer le passé.

Cette reconstitution doit être aussi exacte et aussi complète que possible. Aussi, le véritable historien ne doit-il se confiner ni dans les bibliothèques ni dans les archives, en se contentant des renseignements qu'il trouve dans les livres ou les documents : il doit se mêler à ses contemporains, rechercher comment se font les événements au milieu desquels il vit, comparer sans cesse les conditions de la vie d'autrefois avec celles de notre existence actuelle, en un mot profiter de l'expérience que nous fournit à tout instant la vie quotidienne. De cette manière, il ne s'en tiendra pas aux renseignements fragmentaires que lui fournissent les documents : en combinant ces données avec celles qu'il puise dans la vie courante et dans l'histoire déjà écrite, il pourra viser à reconstituer les ensembles que supposent les documents subsistants, ce qui doit être l'idéal de l'historien.

Or, en confondant l'histoire avec l'érudition, on la limite forcément à l'étude des documents et à l'utilisation des faits qui en sont directement tirés : les jeunes historiens, après avoir réuni, puis

critiqué leurs matériaux, s'arrêtent à ces opérations analytiques, sans aller jusqu'aux opérations synthétiques, qui seules constituent proprement l'histoire, considérée comme la reconstitution intégrale du passé. Or, ces dernières opérations sont beaucoup plus compliquées et plus incertaines que les premières, puisqu'elles portent, non plus sur des faits, mais sur des groupes de faits et que les erreurs qu'on a pu commettre en établissant chacun de ces faits s'ajoutent les unes aux autres, renforcées de celles qui peuvent résulter de l'emploi nécessaire d'hypothèses; de plus, la synthèse, faisant appel à la personnalité de l'historien, peut différer suivant les individus. Il n'en résulte pas, pourtant, qu'elle soit nécessairement impossible ou fausse : l'auteur doit redoubler de prudence, revoir sans cesse les faits et leurs groupements, en eux-mêmes et dans leurs rapports, contrôler ses hypothèses et s'efforcer de neutraliser sa sensibilité par sa raison ou sa propre personnalité par celle d'autrui, en soumettant ses résultats à la critique ou en les comparant à ceux des autres historiens.

Par suite les auteurs modernes ont tort de vouloir bannir de l'histoire tout travail littéraire, sous prétexte qu'ils dépasseraient ou même fausseraient par là les opérations scientifiques et tomberaient dans le domaine de l'art. Toute construction suppose l'arrangement et le choix, c'est-à-dire deux des opérations essentielles du travail littéraire et artistique. Il faut donc à la matière déjà élaborée imposer une composition rigoureuse. On ne doit pas commencer la rédaction d'un ouvrage historique avant d'en avoir dressé un plan aussi complet que possible : sans doute, ce plan ne doit pas nous enchaîner et, une fois le sujet dessiné dans ses grandes lignes, il est bon de laisser le mouvement de la pensée distribuer les matières, mais, dans toutes les opérations qu'il exécute, l'historien doit être guidé par quelque idée préalable, quitte à l'abandonner, si elle ne résiste pas à l'essai; il ne suffit pas que ce plan soit logique, il est nécessaire qu'il soit viable : c'est ce dont on s'aperçoit à la rédaction qui, seule, permet de donner à l'ouvrage sa disposition définitive. Ce travail de groupement permet de réduire considérablement les dimensions du livre, non seulement en élaguant tout ce qui n'est pas indis-

pensable au sujet, mais en réunissant les faits du même genre, pour les mettre en valeur et en tirer des idées générales.

Le travail de la composition s'achève par celui de l'élocution, qui permet d'attribuer à l'ouvrage, jusque dans ses détails, la forme qui lui convient. Trop d'historiens s'imaginent que ce travail de la forme est absolument distinct de celui du fond et se superpose à lui : en réalité ces deux ordres d'opérations sont solidaires, car c'est en creusant une idée qu'on arrive à lui donner l'expression la plus satisfaisante; la forme est ainsi chose substantielle, non superficielle et d'ornement : ce n'est que la combinaison organique, autrement dit la vie de la pensée. Ce travail de style est double, il comprend une partie négative et une partie positive : il consiste, d'une part, à ne rien écrire de contraire à la grammaire et au dictionnaire, pour être correct et français, de l'autre, à s'efforcer de trouver des tournures heureuses et des expressions frappantes, surtout des images simples et des formules claires. Ainsi les opérations synthétiques et littéraires consistent autant à supprimer et à simplifier qu'à créer et à grouper; elles complètent les opérations analytiques qui se réduisent presque à séparer et à choisir et terminent heureusement une œuvre des plus complètes, où la science, la philosophie et l'art ont chacune leur part.

*
* *

La profonde transformation des études historiques, dont nous venons d'examiner les manifestations et les principes, paraît due à des causes variées, qu'il est assez malaisé de dégager parce que certaines d'entre elles dépendent de causes plus générales et qu'elles réagissent toutes les unes sur les autres; les principales de ces causes sont : l'influence de l'Allemagne, l'état actuel de la civilisation et l'abaissement des études classiques en France.

De toutes ces causes, la plus considérable et, à coup sûr, la plus aisée à saisir est l'influence allemande que nous avons subie par imitation volontaire ou inconsciente. Jusqu'à la fin du second Empire au moins, nos Facultés des lettres, aux cours purement

oratoires et attachés presque exclusivement à la forme, n'enseignaient pas aux étudiants à travailler, notamment à traiter à fond un sujet d'histoire, tandis qu'en Allemagne de nombreuses Universités bien organisées transmettaient à leur clientèle les méthodes d'érudition qu'elles avaient depuis longtemps développées; après la guerre de 1870, nous avons dû reconnaître, dans le domaine scientifique, la supériorité de nos vainqueurs et nous nous sommes mis à leur école; malheureusement, par une réaction excessive, beaucoup de Français, faisant trop bon marché des qualités d'originalité et de forme qui avaient distingué leurs prédécesseurs, ont brusquement et complètement adopté les disciplines nouvelles, sans les transformer peu à peu pour les accommoder, comme il convenait, à notre génie.

Or, cette initiation aux méthodes d'outre-Rhin, si elle nous assurait de solides avantages, entraînait avec elle de graves défauts, dont on ne tarda pas à s'apercevoir chez nous, dans les milieux les plus ouverts à l'influence nouvelle. Pendant la guerre franco-allemande, Fustel de Coulanges dénonçait énergiquement le caractère nationaliste et partial de la science allemande; jusqu'à sa mort, il ne cessa d'attaquer la facilité avec laquelle les érudits germaniques forgeaient des systèmes historiques. Dans sa jeunesse, Renan avait beaucoup admiré la science allemande, et, plus tard, s'en était profondément imprégné; peu d'années après le traité de Francfort, il protestait contre les excès des disciplines germaniques, leur pédantisme et leur peu de certitude, montrant que, chez les Allemands, l'histoire était toujours trop absolue, tantôt terre à terre, perdue dans la multiplicité des faits, tantôt dans les nuages, échafaudant sur quelques affirmations hasardées des systèmes sans cesse renouvelables, oscillant tour à tour de l'analyse la plus fastidieuse à la synthèse la plus risquée, en un mot, ne sachant pas procéder à une induction graduelle et manquant complètement de mesure.

A ce moment pourtant, la science allemande avait peut-être moins de défauts que de qualités; depuis une vingtaine d'années, les progrès de l'outillage scientifique et des méthodes industrielles appliquées à tous les domaines de l'activité humaine, progrès

encore exaltés par l'orgueil germanique, semblent avoir renversé cette proportion. L'histoire à l'allemande a mérité des reproches de plus en plus graves, qui prouvent qu'elle est l'expression d'une mentalité particulière, résultant de la forte discipline qui soumet l'individu à la collectivité, car ils rappellent toutes les critiques que l'on a pu, dans la guerre actuelle, diriger contre l'âme et la manière germaniques. Ce sont : la spécialisation à outrance, qui empêche les connaissances générales, amène l'abus de la technique et des procédés matériels, aboutit au mécanisme et à l'automatisme; la tendance à faire de ses sources un étalage complaisant, à élever un entassement colossal de faits présentés sous le même jour, sans distinction de nuances, considérés uniquement au point de vue matériel et extérieur; le défaut presque complet d'horizon et de lumière, de réalité et de vie, d'originalité et d'esprit créateur, de goût et de sens artistique, l'absence croissante d'initiative et de personnalité, de liberté d'esprit et, par suite, de vraie critique; le dogmatisme qui érige en systèmes intangibles des affirmations hasardées, le caporalisme qui donne aux résultats d'un maître allemand des prétentions d'infaillibilité et le mépris de l'étranger, en particulier du Français.

Toutes ces faiblesses étaient déjà en germe dans les productions anciennes; il en est de nouvelles, qui montrent à quel point l'Allemagne contemporaine a renié ce qui constituait jadis sa force : elle répudie aujourd'hui l'application consciencieuse qui, seule, pouvait attribuer quelque valeur à des tâches de manœuvres littéraires, dans la confection des index ou des notes et dans l'inventaire ou la lecture des documents; il suffit, par exemple, de parcourir les thèses allemandes de doctorat pour voir avec quelle légèreté sont traitées des questions souvent futiles et comment les jeunes historiens s'essaient de toute façon à jeter de la poudre aux yeux du public, inventent, bluffent, copient, démarquent ou plagient sans vergogne. Une telle transformation, comme la « culture » germanique, est une complète régression : on a dit des Allemands que leur guerre de tranchées est « une guerre de primaires », si le résultat de leurs investigations mérite encore le nom d'histoire, c'est tout au plus une science de primaires!

Ces défauts sont sans doute plus graves et plus accusés chez nos voisins que chez nous, mais quelques-uns sont exactement les mêmes dans les deux pays : il semble donc bien que l'on puisse les rapporter à l'influence que l'Allemagne a exercée sur nos Universités depuis la guerre de 1870. Nous sommes loin de prétendre par là que les vices existant dans notre nouvelle manière d'écrire l'histoire proviennent fatalement tous de l'imitation ou de la copie de nos voisins; sans doute la rencontre des mêmes faiblesses en France et en Allemagne peut s'expliquer par l'action de certaines causes qui auraient été identiques chez les deux peuples. Aussi, dans l'état actuel des études historiques, est-il très malaisé de faire le départ de ce qui est dû à nos ennemis et de ce qui vient d'influences communes aux deux nations : par exemple, le développement de la science et de l'industrie contemporaines, la division du travail et la spécialisation croissantes en histoire, quoique moindres en France qu'en Allemagne, ont pu aboutir des deux côtés des Vosges aux mêmes résultats, à savoir le perfectionnement de la technique de l'érudition et la prédominance de l'appareil extérieur; mais ce mouvement a dû encore renforcer chez nous celui qu'avait commencé l'imitation directe des méthodes d'outre-Rhin.

D'autre part, pour des raisons complexes, dont quelques-unes semblent tenir à l'état actuel de la civilisation générale et de la moralité publique, nous retrouvons actuellement, en France comme en Allemagne, certains traits de la fausse science qui sont de tous les âges et de tous les peuples, mais qui se développent avec plus ou moins d'intensité suivant les époques et paraissent avoir pris chez nous dans ces derniers temps une vigueur nouvelle avec les progrès de l'instruction primaire mal comprise. Ce sont, en effet, une fausse conception de la science et de la vie, conception trop simpliste, qui pousse les esprits à confondre les domaines et les méthodes des différentes sciences, par suite à appliquer aux plus compliquées les procédés des plus simples, à s'arrêter en cours de route au lieu d'aller jusqu'au bout et à se contenter des apparences sans pousser jusqu'à la réalité; le pédantisme, cette suffisance et cette absence de mesure qui conduisent les demi-savants à faire étalage de leur savoir, à surfaire leurs

découvertes ou à exagérer leurs résultats et finalement les amènent à se croire infaillibles et à être dupes de leurs formules; enfin, la diminution ou l'absence, chez ces demi-savants, des vertus sans lesquelles il ne peut y avoir de vraie science, l'abnégation et l'oubli de soi, la conscience et la persévérance : ces qualités morales pénètrent les opérations historiques à tous les degrés, de l'analyse à la synthèse, et les complètent, tandis que les défauts opposés, l'intérêt et l'égoïsme, la négligence et la précipitation, les paralysent et les faussent.

Malheureusement, les causes précédentes ont été encore renforcées par l'affaiblissement de notre enseignement secondaire, en particulier de nos études classiques. Ces études perdaient de plus en plus de leur ancienne valeur, quand les programmes de 1902 ont achevé de les désorganiser. On a maintes fois répété que, depuis cette époque, le temps consacré au latin et au français a diminué, au profit des langues vivantes enseignées par des méthodes enfantines, dans des classes sans professeur principal, dont les programmes démesurés et trop spécialisés, aux trop nombreuses heures de classe, ne laissent plus assez de temps aux heures d'étude et, par suite, aux devoirs et aux lectures; on a remarqué que, par suite du défaut d'unité et de continuité de leur enseignement, nos élèves apprennent aujourd'hui un peu de tout par fragments et non par ensembles, notamment dans l'histoire de la littérature et de la philosophie, dont l'exposé suivi est remplacé par des explications plus ou moins partielles d'auteurs; on s'est plaint avec raison de l'indulgence excessive des jurys de baccalauréat, qui empêche les candidats d'être éliminés pour des compositions françaises aussi dénuées d'idées, de plan et de style, que remplies de paralogismes, d'incorrections et de fautes d'orthographe; ajoutons-y l'équivalence des différents baccalauréats, qui permet d'aborder les études historiques sans avoir fait d'études classiques, et l'abaissement des épreuves générales de la licence historique ramenées presque au niveau de l'ancien baccalauréat ès lettres : nous aurons ainsi indiqué quelques-unes des causes qui n'ont pu qu'abaisser encore le niveau littéraire des récents ouvrages d'histoire.

Toutefois, quelle que soit l'origine de nos nouveaux défauts, qu'ils proviennent d'outre-Vosges ou de chez nous, il est certain que tous sont également contraires à notre génie national et que, par suite, tous ont concouru à un même résultat désastreux, celui d'étouffer nos qualités natives sous des vices complètement étrangers. Développer dans un livre l'appareil extérieur aux dépens du texte, c'est construire une œuvre à la fois lourde et inachevée, contraire à toutes les règles de notre génie national; confondre l'érudition avec l'histoire, en accumulant des faits sans en tirer un tout intéressant et vivant, c'est prendre la quantité pour la qualité, faire un travail indigeste et grossier, non d'inspiration française, psychologique et morale; enfin, faire bon marché des préoccupations littéraires, sous prétexte que la science n'a rien à prendre à l'art, c'est à la fois mépriser le public auquel on s'adresse et oublier qu'un livre français, comme un article de Paris, doit être un produit de bon aloi, élégant et fini, portant la marque de notre goût national.

II

Il est donc nécessaire de transformer notre historiographie dans un sens purement français; mais que faut-il y maintenir et y modifier pour revenir à notre tradition nationale? Pour mieux aborder cette recherche, nous croyons devoir envisager certaines questions préjudicielles en montrant que le travail historique n'est pas, comme on l'a souvent prétendu, une tâche de second ordre dont doivent s'écarter les bons esprits, une occupation convenant aux Allemands, mais non aux Français, et expliquer pourquoi l'histoire a pris, dans ces dernières années, un développement toujours plus considérable.

De tout temps, des philosophes ont opposé l'histoire, domaine des faits particuliers, à la philosophie, domaine des idées générales. A l'époque moderne, Bacon faisait ainsi dépendre la première de la mémoire et la seconde de la raison; Descartes refusait toute estime à l'histoire et son disciple Malebranche n'avait que du mépris pour les érudits; Leibniz, historiographe de la maison de

Brunswick, regrettait de ne pouvoir assez s'adonner à la métaphysique; de nos jours Fouillée s'est amèrement plaint de voir Renan et Taine abandonner la philosophie pour l'histoire. Mais ces faits sont incomplètement présentés et d'autres peuvent leur être opposés : Descartes ne dédaignait que l'histoire sans caractère scientifique et le philosophe cartésien Cordemoy s'est adonné à l'histoire; Leibniz s'y était volontairement livré et l'aimait autant que la philosophie, à condition de n'en être pas accablé; Hume écrivit une histoire de l'Angleterre et ni Renan ni Taine ne crurent déroger en étudiant laborieusement des faits. Les philosophes ont raison de protester contre l'étroitesse de conception d'une histoire qui se passe de philosophie, les philosophes-historiens que nous avons cités ont voulu traiter la leur dans un esprit général et ils y ont certainement plus dégagé de vérités que dans la métaphysique : de nos jours, la philosophie est de plus en plus composée de sciences particulières, où l'on n'obtient de lois que par l'induction des faits singuliers, et d'éminents esprits pensent qu'il en est de même de l'histoire.

On ne peut donc croire, avec un polémiste récent, que la philosophie et l'histoire constituent deux ordres de connaissance opposés et incompatibles, dont l'un serait réservé à la France, étant beaucoup plus relevé que l'autre, duquel l'Allemagne devrait se contenter. Croire que les Allemands sont seuls capables ou simplement plus capables que nous de s'occuper d'histoire, provient toujours de ce qu'on confond l'érudition avec l'histoire : l'esprit allemand, plus imprégné que le nôtre de la notion de continuité, plus naturellement méthodique et patient, réussit plus spontanément que le nôtre à dégrossir les matériaux historiques et à leur donner une première forme; mais, de ces faits bruts des Français tireront plus facilement que les Allemands une véritable histoire, parce qu'ils ne s'en tiendront pas là et compléteront la critique des documents et des faits par des opérations philosophiques et littéraires.

Il ne faudra pas non plus, avec certains philosophes et littérateurs, regretter le développement prodigieux qu'a pris l'histoire depuis quelques générations. Si les différentes connaissances

tendent aujourd'hui à prendre une forme historique et si l'on étudie de plus en plus l'histoire des sciences ou des arts, c'est qu'on peut envisager toutes les manifestations de l'esprit humain au point de vue de leur développement dans le temps et qu'on y est aujourd'hui de plus en plus amené par l'extension de l'idée d'évolution. En même temps que l'histoire débordait de tous côtés son domaine primitif, elle devenait de plus en plus méthodique et sûre : le mouvement positif qui entraînait le progrès des sciences a amené aussi celui des études historiques et le XIXe siècle a mérité aussi bien le nom de « siècle de l'histoire » que de « siècle des sciences ».

Il est donc nécessaire de s'accommoder aux exigences des temps et de la science modernes. Aussi, dans la façon nouvelle dont la France devra désormais pratiquer les études historiques, ne devrons-nous pas abandonner les méthodes critiques et la technique de l'érudition, sous prétexte qu'elles sont contraires à l'esprit français et originaires d'Allemagne. La méthode historique, dont l'étude a pris une importance croissante en France depuis une vingtaine d'années, en même temps que celle de toutes les sciences, est encore peu développée en dehors des opérations analytiques ; ces opérations s'appliquent d'une manière concrète dans la technique. L'érudition est ainsi réduite à un ensemble de procédés, qui permettent de fixer et de régulariser les opérations intellectuelles nécessitées par la réunion, la préparation et l'utilisation des documents, en rendant ces opérations matérielles et conscientes, régulières et stables, pour les garantir des dangers de l'abstraction et de la personnalité, de la fantaisie et de l'erreur ; de ce nombre sont la confection des fiches ainsi que toutes sortes de notations et de trouvailles, que chacun utilise pour soi, mais qu'on pourrait généraliser : ces moyens tangibles, dont l'absence a souvent nui aux meilleurs esprits permettent, au contraire, aux esprits médiocres de faire d'utile besogne et aux esprits moyens de donner toute leur mesure.

Il serait d'autant plus absurde de dédaigner ces procédés, qu'ils sont certainement moins allemands que français et européens dans leur origine, car ils ont été peu à peu dégagés par tous les grands

érudits, surtout les Français, depuis la Renaissance; l'Allemagne, là comme partout, s'est surtout bornée à généraliser et à systématiser. Il ne serait pas plus juste de soutenir que les qualités qu'implique l'usage des recherches érudites, patience, ténacité et esprit de suite, sont incompatibles avec le génie français, puisque ce sont les qualités mêmes qui caractérisent nos plus grands écrivains, notamment nos classiques, et que tous les Français témoignent, dans la guerre actuelle, qu'ils en sont également capables. Si pourtant, en raison de leur caractère et de leur nature, nos compatriotes sont plus spécialement doués pour la synthèse, ils doivent, non seulement en pratiquer les opérations, mais essayer, par intuition et par induction, d'en formuler et d'en dégager la théorie qui, jusqu'ici, occupe une place insuffisante dans les traités de méthodologie historique.

Pour abandonner complètement les procédés de l'érudition, il faudrait d'ailleurs que l'historiographie française ait uniquement pâti de leurs excès, sans jamais profiter de leur usage. Une des raisons de l'insuffisance de nos grands historiens au siècle dernier était l'absence de critique, qui leur faisait accepter ou rejeter en bloc les données entières d'un document; certains d'entre eux, comme Renan, qui connaissaient la science allemande, échappèrent seuls à ces défauts, tandis que d'autres, comme Fustel et surtout Taine, tout en voyant la nécessité de pratiquer les méthodes de nos voisins, ne s'y adonnèrent qu'incomplètement et furent, pour cette raison, inférieurs. Après 1870, beaucoup de Français, comprenant qu'il fallait se rallier à l'exemple des Allemands, se mirent à les imiter; la technique de l'érudition pénétra peu à peu notre haut enseignement et aujourd'hui ceux qui refusent d'accommoder leur outillage aux exigences des méthodes modernes ne produisent guère que des travaux lents, incomplets et insuffisants. On doit donc, des méthodes critiques et de leur technique, conserver tout ce qu'il y a de durable et d'utile, en se bornant à rejeter ce qu'elles ont de fastidieux et en les considérant comme des procédés indispensables pour écrire l'histoire.

Toutefois, comme celle-ci a trop négligé les préoccupations littéraires, il ne faudrait pas davantage opérer en faveur de l'art

une réaction excessive, qui aboutirait à supprimer ou simplement à diminuer la longue préparation qu'exigent les opérations analytiques : l'histoire est avant tout une œuvre de science qui doit dégager des vérités auxquelles l'art pourra prêter son concours; loin de se substituer ou même de se surajouter au fond, la forme doit le pénétrer intimement, de manière à faire corps avec lui, comme une essence qui se répand peu à peu dans une pâte, à mesure qu'on la pétrit : moins encore que la littérature, l'histoire peut accepter la théorie de l'art pour l'art. Ainsi les opérations analytiques servent de base aux opérations synthétiques, qui se continuent naturellement par les opérations esthétiques. Ce serait donc commettre une erreur grave que de séparer dans le travail historique l'élaboration des documents de l'exposition qui en découle, en les confiant à des auteurs différents, dont l'un jouerait le rôle de critique et l'autre celui d'écrivain : à moins qu'ils ne soient en collaboration intime et constante, l'œuvre qui résulterait de cette division du travail intempestive risquerait de manquer de vérité ou de beauté.

A côté de cette régression vers une conception qui sacrifierait le fond à la forme, on peut, dans la future manière d'écrire l'histoire, redouter une dernière déviation, qui consisterait à faire des concessions illégitimes aux préoccupations trop immédiatement pratiques : bien des personnes, trouvant que l'histoire n'est pas assez utile pour l'action, seront peut-être tentées de la faire directement servir leurs conceptions politiques ou religieuses, morales ou sociales. Ce serait là une grave erreur, car les faits historiques sont si nombreux et si variés qu'on peut y trouver tour à tour des arguments pour soutenir les thèses les plus opposées : l'histoire ainsi traitée perdrait encore son caractère scientifique, puisqu'elle se trouverait ou mutilée par rétrécissement volontaire ou faussée par parti pris, voire par mauvaise foi. Comme toute science, l'histoire doit poursuivre une seule fin, la vérité — à laquelle s'ajoutera, par surcroît, l'utilité, si l'occasion s'en présente; du reste, s'il est constante que les événements de la vie courante nous permettent de mieux comprendre ceux d'autrefois, il est rare que le passé bien connu et bien compris ne comporte pas pour le présent

quelque enseignement plus ou moins direct, qui se dégage d'autant plus clairement et plus sûrement qu'on ne l'a pas cherché.

*
* *

Ainsi l'histoire, pour porter tous ses fruits, doit conserver à sa base la méthode analytique et la technique de l'érudition; mais elle ne saurait s'en contenter. La méthode, si elle est nécessaire, n'est pas suffisante; la technique est indispensable, mais incomplète. Ni l'une ni l'autre ne crée ni ne termine une œuvre : elles ne font que dégrossir des matériaux que devra élaborer la synthèse; « ces arrangements matériels qui sont la moitié du travail scientifique », selon le mot de Renan, n'en constituent que la première moitié, la partie préparatoire. De plus, comme tout ce qui est mécanique et matériel, ces procédés sont rigides et inertes : il est nécessaire de les assouplir et de les animer par l'art. Mais celui-ci non plus ne peut suffire, puisqu'il ne fait qu'imposer une forme à une matière préexistante : ainsi l'analyse et la synthèse, la technique et l'art se complètent et se limitent réciproquement.

C'est pourquoi l'attitude de l'historien de demain ne devra être, chez nous, ni une révolution ni une réaction; il ne nous faudra, en France, ni rompre complètement avec la pratique de plus d'une génération, ni revenir entièrement à la manière d'avant 1870. Les révolutions, salutaires quand ce sont des crises de croissance qui hâtent l'évolution, sont dangereuses lorsqu'elles en méconnaissent les nécessités; les réactions sont généralement néfastes, parce qu'elles contrarient le progrès en prétendant ressusciter le passé sans tenir compte des exigences du présent. Il faut donc trouver un juste milieu entre les deux attitudes, réaliser une sorte de compromis entre le présent et le passé, en conservant de l'un tout ce qui est compatible avec notre génie et en reprenant à l'autre tout ce qui méritait d'y vivre : la France, sans copier l'Allemagne, peut chercher à s'approprier son esprit méthodique et organisateur, tout en retrouvant l'ancienne culture philosophique et littéraire qui faisait sa supériorité. Comme ces qualités d'invention et de forme appartiennent plus particulièrement au génie français, que

leur développement permet de mieux préparer l'intelligence du futur historien et qu'elles ont été plus délaissées dans ces derniers temps, c'est par les moyens nécessaires à les assurer que nous commencerons la revue des opérations intellectuelles, indispensables à tout véritable historien.

Tout travail historique, considéré dans son ensemble, comporte, d'ailleurs, une double préparation, l'une générale, qui s'effectue dans la jeunesse et se continue dans la vie, l'autre particulière, presque exclusivement réservée à l'âge mûr ; ainsi, dans le développement intellectuel de l'historien, la préparation générale est antérieure à la préparation particulière, tandis que, dans la pratique même d'un travail historique, les opérations techniques précèdent les opérations esthétiques. La première de ces préparations est la culture générale, qui doit être à la base de la formation de tout historien français : aussi, avant de s'adonner aux études historiques, celui-ci devra avoir fait de solides études classiques pour assouplir son intelligence, apprendre à analyser, à composer et à écrire, ce qui lui permettra, en outre, de comprendre les textes anciens et médiévaux; les études classiques à base de langues anciennes et modernes sont très heureusement terminées chez nous par la classe de philosophie, qui enseigne à réfléchir, initie aux méthodes, aux principes, aux résultats des sciences et fait goûter les idées générales. Ainsi une réforme qui aboutirait à fortifier notre enseignement secondaire classique contribuerait aussi à préparer les jeunes gens à mieux faire un jour œuvre d'historiens.

La culture générale se prolonge au delà de l'école par l'expérience de la vie. L'histoire, étant fondée sur le postulat de l'identité de la nature humaine à travers les âges, c'est-à-dire sur l'analogie supposée du passé avec le présent, il faut, pour arriver à l'écrire avec vraisemblance, apprendre à se connaître soi-même, étudier ses semblables, la société où l'on vit et, d'une façon générale, se familiariser avec la nature humaine; en s'efforçant de démêler le jeu des intérêts et des passions de ses contemporains, l'historien aura quelque chance d'arriver à démêler les mobiles des actions passées. La psychologie qui lui est nécessaire n'est donc pas cette connaissance abstraite et livresque de l'âme humaine qui

voit l'homme comme un mécanisme et finit par n'être plus qu'un appendice de la logique; c'est l'observation concrète et expérimentale, qui prend l'homme sur le fait, sans le simplifier à l'excès, dont l'habitude crée en nous une sorte de divination et qui devient un art véritable. Cette expérience journalière ne peut que s'enrichir dans les moments de crises, guerres ou révolutions, où les passions humaines sont surexcitées et où l'homme d'étude est mêlé plus étroitement que d'ordinaire à ses contemporains; c'est précisément dans ces cas extrêmes que la vie peut nous servir à éclaircir et à perfectionner notre compréhension des événements analogues qui se sont produits autrefois, à condition que l'historien se serve avec prudence de ces rapprochements et sache démêler les différences qui subsistent sous les ressemblances[1].

Ce développement continu de l'esprit, depuis la jeunesse jusqu'à l'âge mûr, servira en quelque sorte de support au double travail que comprend l'élaboration de toute œuvre historique, le travail littéraire et le travail philosophique. Certains historiens semblent s'effrayer de ce mot de littérature, alors que, suivant Renan, « tout devient littérature quand on le fait avec talent »; d'ailleurs, le souci de la forme ne saurait être en histoire plus indifférent que dans les sciences proprement dites, où la composition et le style contribuent à dégager et à clarifier la pensée. Ces opérations littéraires se réduisent, en effet, à composer et à écrire, c'est-à-dire à faire un plan harmonieux, de l'ensemble aux détails, et à donner à la langue que l'on emploie toute sa propriété et sa valeur : elles réclament, d'une part, dans la disposition, l'unité et la vigueur qui produisent un ordre lumineux et convaincant, d'autre part, dans le style, la sobriété et la concision, au moyen d'expressions originales et de mots qui peignent, afin de condenser les résultats sans sécheresse. Le travail littéraire ne consiste donc pas à orner la vérité, qui se passe de parure, mais à l'organiser et à la rendre assimilable : l'on n'a pas à regretter que la mise en œuvre des matériaux soit plus lente, si les résultats des recherches prennent ainsi toute leur valeur.

1. Cf. notre article : L'importance des crises et de l'histoire militaire à propos de la guerre actuelle. *Revue des Études napoléoniennes*, nov. 1916, p. 329.

Le travail philosophique doit ainsi marcher de pair avec le travail littéraire, puisqu'il consiste à toujours envisager le tout et les parties, le passé et le présent, les documents et la vie réelle, dans leurs rapports réciproques ; ce travail a pour but de donner à l'œuvre l'ampleur et l'intérêt, l'impression de la vie et le souci de la réalité qu'elle comporte. Il faut, pour cela, toujours se proposer de présenter des ensembles, où chaque détail occupe la place qui lui convient exactement et où chaque fait garde le degré de certitude que lui confèrent les documents ; relier les faits par des idées générales qui constituent comme le ciment servant à agglutiner les matériaux isolés ou comme la chair qui recouvre l'ossature d'un corps vivant et, s'il est possible, des faits singuliers tirer des généralisations prudentes ; considérer par le dedans les événements et les personnages en recherchant le sens des faits et le caractère des acteurs ; ne jamais sacrifier le détail pittoresque et vivant, s'attacher toujours à l'essentiel et lui subordonner tout ce qui n'est qu'accessoire, de manière à distribuer la lumière et l'ombre selon la véritable perspective et à indiquer les nuances justes : on arrivera ainsi à donner du passé une vue en raccourci semblable à un bas-relief ou à la gravure d'un tableau de maître.

Ce double travail, pour porter tous ses fruits, doit couronner le labeur de l'érudit qui prépare les matériaux dont on fait l'histoire ; ce labeur, il ne faut pas craindre de le pousser jusqu'à ses extrêmes limites, à l'aide des procédés de la technique, à condition de conserver à ces procédés leur rôle préparatoire. Travaillons toujours sur fiches, constituons des jeux de fiches, mais ne soyons pas esclaves de nos papiers et sachons nous en affranchir en temps utile ! Les manifestations de nos recherches d'érudition doivent rester personnelles à chacun de nous et ne jamais franchir la porte de notre cabinet de travail ; nous devons sacrifier la majeure partie de l'appareil d'érudition pour ne donner place qu'aux résultats de notre investigation, faire disparaître l'échafaudage pour mieux dégager l'édifice. Un maître d'hôtel, avant de servir ses plats, ne fait pas passer les convives par l'office pour leur dévoiler les secrets de sa cuisine, un écrivain n'expose pas ses manuscrits raturés et ses épreuves surchargées de corrections ; l'historien ne

doit pas davantage étaler ses procédés d'atelier : il doit les voiler et s'efforcer de réduire au strict minimum tout ce qu'il est obligé d'en garder, bibliographie, discussions critiques, documents, notes et tables, afin de décongestionner son ouvrage.

Pour les tables, on peut se contenter d'un index des noms propres, si l'on dresse une table des matières par alinéa ou, tout au moins, par paragraphe. La plus grosse difficulté, en l'espèce, est celle des notes, puisqu'on peut tour à tour en réclamer le maintien au nom de la science et la suppression au nom de l'art. Or, l'annotation est absolument nécessaire, au triple titre de garantie pour l'historien, d'assurance pour le lecteur et de ressource pour le chercheur : on peut presque affirmer qu'on ne saurait écrire l'histoire scientifique sans l'accompagner de notes. Aussi faut-il à tout prix garder l'annotation au cours du volume, pourvu que l'ouvrage n'en soit ni encombré ni alourdi; on y arrivera par deux moyens, la réduction et la concentration des notes. On devra, en premier lieu, réduire les preuves à l'essentiel, en choisissant, parmi les différentes sources, les plus originales ou les plus significatives, en se bornant pour elles, sauf pour les parties capitales, à de simples références, mais en renvoyant d'une manière très complète et très exacte aux cotes des documents et aux pages des ouvrages; en second lieu, s'efforcer de grouper en une même note ces références, soit par phrase, soit par alinéa ou paragraphe, soit par chapitre, selon le nombre de documents dont on dispose, le genre d'ouvrage que l'on écrit et le public auquel on s'adresse, à condition de séparer par certains procédés typographiques les différentes allégations d'une même note.

A côté de ce compromis, on peut trouver une solution radicale du problème en distinguant nettement les exigences de l'érudition de celles de l'histoire, de manière à laisser à la première l'annotation et à en affranchir la seconde. Autant, en effet, il est juste que l'érudition, bornée aux opérations analytiques, affiche son appareil extérieur, autant il paraît désirable de voir l'histoire s'alléger de ce faix, quand elle pratique la synthèse. L'idéal serait donc de faire précéder toute synthèse d'une analyse préalable :

avant de traiter une question dans son ensemble, par exemple en un livre, on l'étudierait dans le détail, notamment en des articles de revue appuyés de toute la documentation et de tout l'appareil ordinaires; on écrirait ensuite un ouvrage complet et lisible, où l'on se contenterait de donner les références essentielles ou nouvelles. Cette pratique, en conciliant les exigences de la science et de l'art, en satisfaisant les demandes des professionnels et du grand public, témoignerait à la fois de la conscience de l'auteur et de sa déférence pour ses lecteurs : elle n'a guère qu'un défaut, sa longueur; mais on doit toujours s'efforcer de s'en rapprocher le plus possible et, en particulier, s'interdire de composer un livre en soudant bout à bout des articles déjà publiés, sans les avoir retravaillés pour les fondre en un tout, la synthèse historique ne résultant pas de la juxtaposition d'analyses diverses, mais de la combinaison de leurs résultats essentiels, et ne devant garder que la fine fleur de la science.

Sans aller jusqu'à lui faire signifier des ensembles complets, et surtout une science de lois comme la « synthèse historique » que préconise un de nos contemporains, on peut entendre ce mot de synthèse dans un sens simplement opposé à celui d'analyse, c'est-à-dire un exposé suivi des résultats de l'érudition présentant une unité et un développement suffisants; les mêmes exigences n'en subsisteront pas moins. Car, si l'histoire est, suivant le mot de Michelet, « la résurrection de la vie intégrale » et si seule une connaissance complète peut satisfaire l'esprit humain, une véritable étude historique ne doit être ni fragmentaire ni discontinue, elle ne peut s'attacher à un document unique ou à quelques documents seulement, sans les relier à tous ceux qui en dépendent; tout sujet doit être traité dans son ensemble, d'après toutes les sources connues, de la façon la plus large. Aussi une bonne monographie peut-elle revêtir l'aspect d'une synthèse, en dosant à la fois l'histoire générale et l'histoire particulière, les événements et les institutions, le récit et les discussions, en ne renfermant ni longueur, ni digression, en comportant des résultats à la fois précis et généralisables. C'est là un type d'histoire bien français, qui fournit d'excellents éléments pour une synthèse, au sens

propre du mot. Une synthèse même provisoire peut, d'ailleurs, comme toute hypothèse, non seulement expliquer les faits connus, mais servir à en découvrir de nouveaux en orientant les recherches d'une façon précise; par sa hardiesse même, elle appelle la vérification.

*
* *

Telles sont les opérations que devrait comporter le travail de tout historien français. Ce sont, semble-t-il, celles qui, depuis l'époque moderne, ont été naturellement pratiquées chez nous par les plus grands représentants de l'histoire et même de l'érudition.

C'est au XVIIe siècle, avec les règles classiques, que paraît s'être formée cette tradition de conscience, d'intelligence et de goût, qui devait, pendant longtemps, rester l'apanage de la France. Ce qui caractérise, en effet, nos grands écrivains de cette époque, ce qui fait la richesse, la beauté et la perfection d'un Racine, d'un Molière ou d'un La Fontaine, c'est à la fois leur préparation consciencieuse, leur profondeur psychologique et la fusion merveilleuse opérée par eux entre le fond et la forme. Les théoriciens de l'art classique, toujours préoccupés d'une action morale, n'ont jamais songé à séparer, dans les ouvrages de l'esprit, l'expression de son contenu, témoin les passages fameux qu'ont consacrés au style ou à la composition Boileau dans l'*Art poétique*, Fénelon dans la *Lettre à l'Académie* et Buffon dans le *Discours sur le style*; les préceptes de ces écrivains, inspirés en partie de l'antiquité, étaient si généraux qu'ils s'appliquaient en même temps à la littérature et à la science, à la philosophie et à l'histoire.

Aussi les grands historiens des deux siècles classiques ont-ils joint des vues philosophiques et des soucis littéraires à la préparation scientifique. Bossuet, dont l'*Histoire des Variations* est un véritable livre d'histoire, fondé sur une étude approfondie des documents et des ouvrages de seconde main, n'affiche jamais cette documentation et emploie les textes à faire ressortir le caractère des chefs de sectes protestantes. Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs*, étend à l'humanité entière cette préoccupation psycholo-

gique et morale ; il déclarait que, pour bien écrire l'histoire, il fallait avoir composé des tragédies et masque sous un style d'une clarté et d'une légèreté merveilleuses la formidable préparation que lui a coûtée son grand ouvrage. Montesquieu donne, dans l'*Esprit des lois*, le premier et le plus vaste exemple de synthèse historique ; si l'ouvrage est mal composé, la forme en est rapide et piquante, les documents anciens sont expliqués, dans le texte, à la lueur du présent et, dans les notes, l'objet de simples références.

Cette conscience dans la recherche, ce souci du public et cette correspondance de l'expression avec le sujet se retrouvent dans certains ouvrages des grands érudits ecclésiastiques ou laïques, qui honorent les études historiques. Les histoires provinciales des principaux Bénédictins du XVIIIe siècle ont généralement la science discrète et, à part leurs dissertations inaugurales, se bornent, dans leurs notes, à renvoyer aux sources ; quant aux mémoires de l'Académie des Inscriptions, qui traitent souvent des questions restreintes d'après quelques documents controversés, ils en reproduisent toute la substance dans leur texte, en supprimant presque les notes : ce sont des modèles de discussion forte, élevée et élégante.

Les derniers classiques, emprisonnés dans les règles, n'avaient écrit que des œuvres froides, ternes et fausses ; l'histoire était devenue un exercice de style noble, sans intérêt ni vraisemblance. Aussi les romantiques cherchèrent-ils à imprégner l'histoire, comme le roman ou la poésie, de couleur locale, de sentiment et de réalité. Croyant faire revivre le passé et donner l'exemple à ses contemporains, Augustin Thierry prétendit laisser parler les textes et écrire des pages impeccables, mais tomba dans le roman historique et ne fut qu'un excellent prosateur ; Michelet, mieux documenté et doué d'une imagination plus ardente, voulut ressusciter l'ancienne France et faire de l'histoire un poème, mais, s'il fut un merveilleux évocateur et un maître écrivain, il se montra visionnaire et trop passionné ; en même temps Guizot et Tocqueville renouaient la tradition de l'histoire philosophique et synthétique, malheureusement sans bases scientifiques. L'histoire, en

France, devenait une œuvre trop personnelle, où les qualités de l'artiste faisaient peu à peu oublier celles du savant.

Une réaction réaliste était inévitable : elle fut commencée d'une façon modérée par ceux de nos historiens qui pratiquaient ou connaissaient les méthodes allemandes. Renan, appuyé sur de profondes connaissances philologiques, théologiques et philosophiques, crut pouvoir écrire la plus difficile de toutes les histoires, celle des *Origines du christianisme*, dans une synthèse prématurée, mais il excella dans l'évocation des âmes et peignit des tableaux exquis, où l'information la plus complète se devine à peine sous la magie du style; Fustel débuta aussi par deux synthèses, toutes deux trop hâtivement préparées, quoique supérieurement conçues et écrites, *la Cité antique*, modèle d'unité et de facture, et *les Origines de l'ancienne France*, qu'il passa le reste de sa vie à refaire sous forme d'ouvrages d'analyse et d'érudition. Pendant que paraissaient les dernières synthèses de Taine et d'Albert Sorel, si vastes et si belles, mais si incomplètes et si douteuses qu'elles poussèrent désormais les historiens à restreindre et à approfondir davantage leurs sujets, nos Universités étaient de plus en plus envahies par les méthodes de l'érudition germanique; le divorce, déjà opéré, en histoire, entre l'art et la science, se prononçait, cette fois, en faveur de cette dernière.

Toutefois, si nos grands historiens ne gardaient guère de l'ancienne tradition que la forme ou n'arrivaient pas à renouveler leur matière d'une manière scientifique, il n'en était pas de même des historiens de second ordre. Grâce aux écoles où étaient formés les spécialistes, ceux d'entre eux qui étudiaient l'antiquité, surtout classique, et le moyen âge, sans perdre leurs qualités nationales de profondeur, de clarté et d'élégance, acquéraient la connaissance des méthodes d'érudition et des sciences auxiliaires de l'histoire et, de l'histoire du moyen âge, ces qualités pénétraient souvent l'histoire locale, parfois en l'infusant par trop d'érudition; vers la fin du siècle dernier, seules l'histoire moderne et surtout l'histoire contemporaine restaient en dehors de ce mouvement.

Cependant l'ancienne tradition française, renouvelée et vivifiée par les pratiques de l'érudition, se ranimait peu à peu dans le

haut enseignement, chez les plus grands historiens s'occupant de l'antiquité et du moyen âge. Il suffit, pour s'en convaincre, de citer, parmi les disparus, les noms de Martha et Boissier, de Luchaire et Monod qui, après avoir minutieusement préparé leurs matériaux, s'efforçaient d'en tirer une œuvre forte et belle, où l'appareil extérieur était réduit au minimum et parfois même supprimé, en accordant plus de place à l'élocution pour l'antiquité et à l'érudition pour le moyen âge. Ces maîtres contribuaient d'autant mieux à orienter leurs disciples vers une science bien française, sûre et agréable à la fois, que l'histoire des périodes ancienne et médiévale réclame une culture générale plus forte et des connaissances accessoires plus étendues.

C'est, au contraire, dans le domaine des temps modernes et contemporains que sévissaient tous les excès dont nous avons parlé plus haut. Les principaux représentants de l'enseignement supérieur n'en étaient nullement responsables, comme le prouvent l'œuvre de M. Lavisse et de ses collaborateurs à l'*Histoire de France*, ainsi que celle des maîtres qui, en Sorbonne, sont en train de renouveler l'histoire de la Révolution et l'histoire contemporaine, d'après les méthodes scientifiques; le mal est, d'ailleurs, loin d'être général, puisqu'il existe, entre autres pour les périodes du Consulat et de l'Empire, des historiens qui savent allier à la documentation la plus minutieuse la forme la plus impeccable. Malheureusement, des causes diverses concouraient à développer, chez quelques historiens de seconde et surtout de troisième ou de quatrième grandeur, les défauts que nous avons signalés : l'histoire moderne et contemporaine, étant jusque-là restée étrangère aux méthodes d'érudition, arrivait, par réaction, à exagérer leurs procédés; les périodes voisines de nous sont d'autant plus aisément accaparées par des amateurs sans instruction suffisante, qu'on peut s'y passer de la connaissance des langues anciennes et presque de toute science auxiliaire.

Ainsi la tradition française complète dont nous réclamons le retour est plus encore caractérisée par les préoccupations philosophiques et littéraires que par les besoins scientifiques; elle n'a jamais été complètement interrompue et a toujours été plus ou

moins complètement représentée tantôt par les plus grands historiens, tantôt par des historiens de second ordre, tantôt par les uns et les autres. Ce que nous demandons, c'est qu'elle ne soit plus jamais abandonnée dans aucun domaine par aucun de nous, qu'elle redevienne commune à tout et à tous, quels que soient le genre que nous traitons et la période que nous étudions, et qu'elle soit harmonieusement développée dans tous ses éléments, de la manière qui nous a paru compatible avec le progrès des méthodes nouvelles : on évitera ainsi toute déperdition de forces intellectuelles et on tirera le meilleur parti possible des dispositions de notre race et des nécessités du temps.

III

Dans la manière d'enseigner l'histoire à la jeunesse, les anciennes traditions françaises n'ont pas été plus maintenues que dans la façon dont on l'étudiait pendant l'âge mûr; aussi terminerons-nous cette étude en examinant successivement l'état actuel de l'enseignement secondaire de l'histoire, les critiques qu'il soulève et les remèdes dont il paraît susceptible; dans chacune de ces trois parties nous séparerons ce qui touche à la matière, aux programmes et aux méthodes de cet enseignement.

Dans les lycées et les collèges, la matière de l'enseignement historique n'a guère cessé, depuis une génération, de se transformer, par une évolution progressive, qui s'est brusquement accentuée dans les programmes de 1902 et a eu pour résultat de remplacer peu à peu les faits par les institutions, l'histoire narrative par l'histoire de la civilisation. Aux institutions politiques et sociales, les seules dont on s'occupait jusqu'ici, se sont ainsi jointes celles qui ont trait aux phénomènes économiques, religieux, moraux, scientifiques, littéraires et artistiques. Par suite des derniers programmes, ce résultat a été surtout marqué dans les classes du début de l'enseignement secondaire, mais il n'en affecte pas moins toutes les autres. Ainsi, pour nous borner à l'histoire de France, nous trouvons « la civilisation occidentale », comprenant « l'habitation, le costume, l'armement » en Cin-

quième; « la politique religieuse de Louis XIV » et la « société au XVIIe siècle » en Quatrième; la « transformation de la société française par la Révolution » et le « Gouvernement de la France au XIXe siècle » en Troisième; « l'organisation des États européens » et « la civilisation du Xe au XVe siècle » en Seconde; les « caractères généraux du XVIIIe siècle » et « le gouvernement consulaire et impérial » en Première; « la Monarchie constitutionnelle en France » et les « Caractères généraux de la civilisation contemporaine » en Philosophie.

En même temps, les programmes qui, en 1881 et 1885, étaient encore fragmentaires et n'indiquaient que des faits épars, s'efforçaient, dès 1889 et 1891, de rapprocher les questions, de les réunir sous des titres généraux et divisaient chaque cours en parties bien nettes. Ceux de 1902 se préoccupaient davantage encore de grouper les questions et de les disposer dans un ordre méthodique, de manière à faire de l'histoire une œuvre bien agencée, imprégnée de vues philosophiques; de plus, ils passaient rapidement sur les faits secondaires, en insistant sur les principaux. Les derniers programmes le recommandent formellement : dans le premier cycle, « le professeur n'exposera pas la succession des rois mérovingiens. Après le règne de Clovis, il se contentera de marquer la division du royaume franc en régions »; « il ne racontera pas » la suite des guerres, qu'il s'agisse de la guerre de Trente ans, des campagnes du règne de Louis XIV ou des luttes de la Révolution et de l'Empire, mais y « choisira un ou deux exemples de batailles ». Ces observations sont répétées dans le second cycle; il en est fait de semblables pour la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, les guerres de la succession d'Autriche et de Sept ans; de même on proscrit « l'histoire complète et suivie des ministères » sous la Restauration et le gouvernement de Juillet.

Cette évolution est aujourd'hui d'autant plus accusée que, depuis les réformes de 1902, l'enseignement historique est distribué en deux cycles, dont l'un, de la Sixième à la Troisième, est reproduit en grande partie par l'autre, de la Seconde à la Philosophie. L'enseignement du premier cycle, distribué en quatre années, est

le plus net, le plus complet et le plus uniforme : à chaque classe correspond, pour tous les élèves, une grande période de l'histoire, à la Sixième l'antiquité jusqu'en 395, à la Cinquième le moyen âge jusque vers 1492, à la Quatrième les temps modernes jusqu'en 1789, à la Troisième l'époque contemporaine jusqu'à nos jours. Le second cycle, ne comprenant que trois années, a des programmes plus arbitraires, plus restreints et plus composites : en Seconde, après avoir revu rapidement la fin du moyen âge, du xe au xve siècle, on étudie les temps modernes de 1492 à 1715, en Première on ajoute à la fin de la période moderne la Révolution et l'Empire, en Philosophie on achève l'époque contemporaine depuis 1815 ; ces divers cours sont communs aux élèves des quatre séries A, B, C, D ; pour ceux des deux premières, correspondant aux anciennes études classiques, on y ajoute : en Seconde, l'histoire ancienne des peuples de l'Orient et des Grecs, en Première l'histoire romaine et le début du moyen âge jusqu'au xe siècle.

A cette révolution dans les programmes a correspondu un changement radical dans les méthodes d'enseignement : comme on répète deux fois les mêmes matières sans beaucoup augmenter le nombre des heures qui y était jadis consacré et que deux classes d'une heure remplacent aujourd'hui l'ancienne classe de deux heures, il a fallu chercher des procédés plus expéditifs pour un enseignement devenu à la fois plus étendu et plus morcelé ; on y arrive en substituant le livre au professeur. Jadis, en effet, le grand procédé de l'enseignement, dans les lycées comme les collèges, était la reproduction de la parole du maître, copiée sous la dictée dans les classes inférieures, notée au vol dans les classes supérieures et, le professeur étant le livre vivant, il était rare qu'il renvoyât à un manuel ; aujourd'hui, au contraire, la base de l'enseignement secondaire est devenue la lecture, le commentaire et la récitation du manuel, textes et images, appuyés par des procédés particuliers, comme l'exhibition de tableaux et de projections.

On n'a pu pourtant renoncer à fixer partiellement cet enseignement par l'écriture. Durant plusieurs années, chacun le fit à sa manière, jusqu'à ce que l'administration supérieure précisât l'atti-

tude à suivre en interdisant formellement tout cours suivi dans le premier cycle et en laissant la liberté absolue de la méthode dans le second. Par suite, de la Sixième à la Troisième, le professeur dictera aux élèves un sommaire « dont la durée ne devra pas dépasser dix minutes » et qu'il développera ensuite oralement; depuis la Seconde, il aura le droit, s'il le veut, de faire un cours aussi complet qu'il lui plaira, de développer dans la leçon le point qu'il jugera bon, de faire les exercices ou les lectures qui lui paraîtront convenables : il sera tenu d'avoir vu le programme de chaque classe avant la fin de l'année, mais pourra le parcourir comme il l'entendra.

*
* *

Ainsi l'enseignement secondaire de l'histoire est aujourd'hui entraîné, par une sorte de déplacement, des faits vers les institutions, de l'antiquité et du moyen âge vers les temps modernes et contemporains, de la parole du maître vers le livre de classe. Cet état de choses soulève, par lui-même, de graves critiques.

La substitution en histoire des institutions aux faits correspond, dans l'enseignement de la géographie, au remplacement de l'ancienne nomenclature par des faits choisis, rattachés à des notions générales; ce souci philosophique correspond à un mouvement d'origine germano-helvétique, qui a pour but de fonder l'enseignement sur la raison et l'intuition, au lieu de la mémoire et de la répétition, en le pénétrant d'idées générales. Une telle prétention est prématurée dans l'enseignement secondaire, surtout au premier cycle : les enfants comprennent et retiennent difficilement les notions générales et abstraites, tandis qu'ils saisissent et se rappellent aisément les faits particuliers et concrets; il leur est d'autant plus difficile de saisir et de conserver ces notions, que l'enseignement est plus rapide et moins précis et que le groupement méthodique remplace d'ordinaire l'ordre naturel de succession des faits : les connaissances circulent devant les yeux comme en une vue cinématographique, ils confondent tout, faits, personnages ou dates, et ne savent jamais rien à fond. Certes, la

réflexion et la logique sont, dans l'enseignement, d'un grand appoint; mais l'excès en est un défaut pour de jeunes esprits.

Si encore, dans la confection des programmes on avait tenu compte du développement de l'intelligence des élèves, on aurait pu apporter quelque remède au mal; malheureusement leurs auteurs ne semblent pas y avoir songé. Les mêmes questions sont inscrites en termes identiques dans les deux cycles : on doit enseigner, en Sixième comme en Première AB la religion romaine, en Quatrième comme en Seconde la réforme catholique, en Troisième comme en Philosophie « les partis » sous la Restauration et le gouvernement de Juillet. Or, autant l'élève peut aborder utilement de telles questions dans le second cycle où il est capable de les comprendre, autant il a du mal à les étudier avec profit dans le premier où son esprit n'est pas assez mûr. Pour nous borner à la Troisième, qui est la classe la plus avancée du premier cycle, le cours d'histoire contemporaine s'en divise à peu près en deux parties égales, que les élèves accueillent et retiennent très inégalement : autant la période de la Révolution et de l'Empire les intéresse et les passionne, autant les institutions qu'on étudie à partir de 1815 les lassent et les dégoûtent.

Ces nouveaux programmes réduisent considérablement toute la partie de l'histoire antérieure au xve siècle. L'antiquité est fortement sacrifiée dans le premier cycle et même dans le second, puisque c'est en Sixième que l'on doit parcourir à la fois l'histoire d'Orient, des Grecs et des Romains, et que, seuls, les élèves de Seconde et de Première AB l'étudient plus tard en détail; par conséquent les élèves non seulement ne connaissent pas les grandes figures de l'antiquité, mais encore s'en désintéressent, et ceux des classes de lettres comblent ces lacunes beaucoup trop tard. Leurs études des langues anciennes, il est vrai, leur ont permis d'y suppléer; pour le moyen âge, au contraire, le mal est irréparable. C'est dans la seconde année de leur scolarité que les enfants apprennent toute l'histoire du moyen âge, c'est-à-dire une période de douze siècles fondamentale pour l'Europe et surtout pour la France; les élèves de Seconde y reviennent hâtivement et incomplètement au début de leur cours et ceux de Première AB plus

vite encore à la fin du leur : nos élèves moyens connaissent à peine le nom de Jeanne d'Arc et ne peuvent guère prendre goût à cette portion de notre vie nationale, pourtant si vivante et si originale.

Par contre, l'époque moderne et contemporaine apparaît grandement favorisée, puisque, dans les différentes divisions de toutes les classes, on lui consacre la moitié du premier cycle et la presque totalité du second. L'histoire moderne, après avoir été traitée rapidement en Quatrième, revient, plus détaillée, en Seconde et en Première; l'histoire contemporaine, déjà étudiée en Troisième, est approfondie en Première et surtout en Philosophie, où on a un peu plus des deux heures réglementaires de classe. Ainsi tous les élèves revoient les mêmes matières avec plus de développement et, comme on n'exige d'eux au baccalauréat que le cours des deux dernières années, ils devraient les posséder à fond. Il n'en est rien : la faiblesse notoire des élèves en histoire, à la première partie de l'examen, n'est rien en comparaison de leur nullité à la seconde partie. Les remaniements et la répétition des programmes ont eu donc un résultat négatif.

Les nouvelles méthodes y sont, d'ailleurs, pour beaucoup, puisqu'elles accusent à la fois la diminution des heures de classe, du rôle du professeur et des connaissances des élèves. Les classes actuelles sont trop courtes et trop rares pour qu'on puisse s'y occuper tour à tour de culture générale, d'enseignement, d'interrogation et d'explication; dans certaines, quand les élèves sont nombreux, il faut remplacer l'interrogation orale et individuelle par l'interrogation écrite et collective, qui renseigne sans doute le maître, mais ne redresse pas les erreurs de l'élève; trop souvent il faut se hâter, omettre des questions importantes ou des exercices intéressants, que ne peut remplacer la vue trop fragmentaire et trop fugitive des projections. Dans l'enseignement même, le maître est tenté d'oublier son ancienne conscience, puisque c'est non à lui, mais au livre que l'on fait appel, ainsi que dans l'enseignement primaire, alors que le manuel peut être vieilli, mal choisi ou mauvais; si parfait à tous les points de vue qu'on le suppose, il est trop développé pour être directement assimilé par

l'élève et ne renferme que des matériaux dégrossis : c'est la tâche du maître de les tailler et de les enchâsser dans une construction qui lui soit propre. Enfin l'enseignement actuel ne paraît pas considérer suffisamment l'intérêt des élèves, surtout celui des esprits moyens : ceux-ci risquent sans cesse d'en savoir trop peu ou trop, selon qu'ils se contentent de ce que le professeur leur dit en classe ou qu'ils veulent étudier un manuel et surtout en consulter plusieurs, pour y rechercher la substance d'un cours. L'enseignement de l'histoire souffre ainsi du manque de mesure et d'équilibre qui, depuis 1902, affecte tout notre enseignement secondaire.

Telles sont les principales critiques que nous paraît mériter la façon dont l'histoire est enseignée. Ces critiques sont, les unes d'accord, les autres en opposition formelle avec celles que nous avons formulées contre l'état des études historiques puisque, si, dans les deux cas, il y a diminution de la conscience de l'auteur et du souci de son public, seul l'enseignement secondaire mérite le reproche de donner trop de place aux idées, à l'ordre méthodique et au choix des faits, c'est-à-dire au souci philosophique et esthétique qui nous a paru trop faible dans la pratique de l'histoire; mais cette contradiction n'est qu'apparente, puisque les deux sortes de reproches portent sur des ordres de faits différents : certaines opérations, prématurées quand elles s'adressent à des enfants, viennent, au contraire, à leur temps quand il s'agit d'hommes mûrs. C'est là un des fréquents exemples de ces interversions des valeurs que présente aujourd'hui notre enseignement, à tous ses degrés, faute d'une corrélation suffisante entre les programmes et les esprits auxquels ils s'adressent.

*
* *

On pourrait tenter de remédier à cette situation en revenant prudemment à nos anciennes traditions universitaires par un compromis semblable à celui que nous avons proposé dans la pratique de l'histoire : on reprendrait ainsi à l'enseignement d'autrefois tout ce qui est encore capable de subsister, en l'accommodant aux nécessités actuelles.

Dans la matière à enseigner, on reviendrait résolument, au moins dans le premier cycle, à l'habitude d'exposer les faits plutôt que les institutions, d'enseigner l'histoire politique et militaire plutôt que l'histoire de la civilisation. En histoire, les institutions sont la partie la moins sûre, la moins précise et la moins facile à retenir; on les remplacerait avantageusement par les événements, plus connus, plus nets et plus aisés à apprendre aux enfants. L'histoire politique, qui forme comme le cadre où se déroulent les faits d'ordre différent, serait remise au premier plan; l'histoire militaire, si pittoresque et si vivante, si importante pour expliquer la formation des États et la psychologie des peuples, reprendrait la place que la guerre actuelle paraît devoir lui restituer définitivement[1]; c'est à ces deux ordres de faits qu'il faudrait rattacher tout ce qui fait partie de l'histoire de la civilisation : les faits secondaires, fortement subordonnés aux faits essentiels, seraient ainsi mieux compris et retenus.

La façon dont ces faits sont présentés devrait être profondément modifiée. La tendance actuelle à grouper et à choisir les faits, pour les rendre plus explicites, plus significatifs et plus pittoresques, mène à simplifier et à réduire par trop la matière historique, jadis trop touffue; il serait bon de l'étoffer davantage. On ferait bien de substituer, au moins partiellement, à l'ordre méthodique, trop logique et trop confus pour les jeunes esprits, l'ordre chronologique, qui est pour eux plus naturel et plus clair; le premier peut, d'ailleurs, être arbitraire, tandis que le second s'impose; il est dangereux de présenter trop de vues générales, forcément personnelles et, par suite, facilement partiales, à des élèves qui sont réduits à les accepter sans contrôle, faute d'une connaissance suffisante des faits d'où elles sont tirées. Il y a également, dans l'enseignement de la géographie, deux méthodes correspondant à peu près aux deux manières de présenter les faits en histoire, l'une synthétique, qui réunit les faits de même ordre, sans se soucier de leur position dans l'espace, l'autre analytique, qui étudie séparément les phénomènes dans leur liaison avec la topo-

1. Cf. l'article cité plus haut : « L'importance... de l'histoire militaire à la lueur de la guerre actuelle.

graphie : dans ces deux disciplines, il semble que l'ordre chronologique et la méthode analytique, les plus terre à terre, soient les meilleurs pour l'enseignement secondaire, tandis que l'ordre méthodique et la méthode synthétique devraient être réservés à l'enseignement supérieur, où les étudiants sont en possession des faits élémentaires dont ces procédés supposent la connaissance.

Le retour à l'ancienne tradition permettrait de supprimer la répétition des études historiques dans le second cycle; il n'y aurait plus, dans les cadres actuels, qu'un seul enseignement de l'histoire se déroulant de la Sixième à la Philosophie : le tout serait de le distribuer au cours des sept classes correspondant aux deux cycles. Le problème serait le plus facile à résoudre pour le second cycle, car on pourrait y maintenir en gros les programmes actuels, quelque peu élagués. Le cours de Philosophie, de 1815 à 1914 environ, jusqu'à la période actuelle [1] embrassant une quantité considérable de faits importants, pourrait être intégralement maintenu, avec quelques modifications de détail; il en serait de même pour celui de Première, qui comprendrait, de 1715 à 1815, des périodes très chargées, mais on abandonnerait résolument l'histoire ancienne et le prémoyen âge; le cours de Seconde pourrait aller de 1492 environ à 1715, en traitant la seule histoire moderne, à l'exclusion de la fin du moyen âge et de toute l'histoire de l'antiquité : dans les classes de lettres, on remplacerait avantageusement les parties ainsi supprimées par des cours d'histoire de la philosophie et de la littérature, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, en revenant encore à nos vieilles traditions. Ainsi le second cycle d'études historiques comprendrait uniquement l'histoire moderne et contemporaine; on pourrait en exiger au baccalauréat la connaissance complète et, pour fortifier l'examen, ajouter une question d'histoire à l'écrit de la seconde partie.

Aux classes du premier cycle seraient réservées l'histoire de l'antiquité et du moyen âge, dont chacune prendrait deux ans. La délimitation des programmes n'offrirait, pour l'antiquité, aucune difficulté : le cours de Sixième serait calqué sur celui de Seconde

1. Cf. notre note : L'histoire « actuelle » et les origines de l'Europe moderne. *Revue des Études napoléoniennes*, mars-avril 1916.

A-B d'aujourd'hui, comprenant l'histoire des peuples de l'Orient et des Grecs, à peu près dans les mêmes proportions; le cours de Cinquième serait limité à l'histoire romaine et le programme s'en inspirerait de celui de Première A-B, tout en donnant moins de place aux institutions, par exemple au droit. Resterait à partager entre les deux classes de Quatrième et de Troisième la période du moyen âge, de 395 à 1492 environ, comme on divisait jadis entre celles de Troisième et de Seconde la période de 395 à 1610; la grosse difficulté serait de trouver l'année de la coupure, qui devrait être comprise entre 987 et 1270. Au cas où il paraîtrait impossible de déterminer une date unique, comme 1140, on pourrait tourner la difficulté en partageant le programme actuel de Cinquième en deux parties à peu près équivalentes, dont la première, en Quatrième, comprendrait les faits politiques jusqu'en 1270, la seconde, en Troisième, les institutions féodales depuis 987 : la soudure entre les deux programmes résulterait de ce que les élèves de Quatrième suivent généralement le cours de Troisième, qui termine le premier cycle.

Ainsi les élèves n'apprendraient qu'une fois toute l'histoire, mais ils l'apprendraient mieux, puisque, dans le premier cycle, on doublerait le temps aujourd'hui consacré à l'antiquité et au moyen âge et que, dans le second, on se bornerait aux temps modernes et contemporains; leur esprit s'accoutumerait mieux que par le passé à l'idée d'évolution et de progrès, puisqu'il y aurait une sorte de correspondance entre son propre développement et celui de l'humanité, qu'ils aborderaient chaque année une période plus rapprochée d'eux, plus courte et plus compliquée à la fois, sans lacune ou retour en arrière ni double emploi. Les études classiques seraient favorisées par la connaissance plus tardive et plus approfondie de l'antiquité et par la réapparition de l'histoire de la littérature et de la philosophie; les questions médiévales seraient beaucoup plus détaillées qu'aujourd'hui. Par là, les traditions qui dirigeaient notre enseignement secondaire historique jusqu'au début de ce siècle seraient presque entièrement restaurées, mais mieux comprises qu'auparavant, puisque seuls les peuples d'Orient et un peu les Grecs seraient sacrifiés, l'histoire de tous les autres

peuples étant, au contraire, favorisée. Sans doute, ces modifications entraîneraient de nouvelles réformes dans l'enseignement supérieur et s'accompagneraient d'un bouleversement général des derniers programmes littéraires; mais ce bouleversement serait fécond, s'il fortifiait la formation intellectuelle de nos élèves, en relevant les études classiques.

Le changement des méthodes devrait accompagner celui des programmes. Il y aurait tout avantage, au moins dans le second cycle, à revenir aux classes de deux heures; l'enseignement étant moins morcelé, le temps pourrait être mieux employé à des exercices variés, écrits ou oraux. Dans le premier cycle, on continuerait à interdire le cours, comme trop compliqué pour les jeunes élèves, mais sans le remplacer par le sommaire, trop sec et trop peu développé pour eux; le professeur dicterait un résumé d'une longueur de une ou deux pages, suivant les classes, qui renfermerait tout l'essentiel de la leçon et pourrait, à la rigueur, se suffire à soi-même. Ce résumé serait rigoureusement divisé en paragraphes, dont chacun contiendrait une partie importante de la leçon et que le maître développerait oralement, au fur et à mesure de la dictée, en renvoyant, au besoin, à un manuel commun pour les parties très bien traitées : il exigerait des élèves la connaissance précise des titres de chacun de ces paragraphes, afin de leur faire saisir l'économie d'un plan, mais ne ferait jamais réciter les termes du résumé. En un mot, sauf pour la longueur de la dictée et l'importance de ses divisions, la méthode du premier cycle différerait assez peu de celle qui y est aujourd'hui pratiquée; on ne peut guère demander à de jeunes élèves d'autres exercices oraux et écrits que l'interrogation journalière et la composition trimestrielle.

Dans le second cycle, la méthode subirait des modifications plus profondes. Par un retour à peu près complet à l'ancienne tradition, elle devrait être fondée sur le cours et le sommaire. Le cours, si attaqué en histoire au nom des prétendues méthodes actives, reste à peu près la seule forme du haut enseignement secondaire dans toutes les autres disciplines, sans y avoir la même variété; il possède pourtant la même valeur aux points de vue magistral,

littéraire, pédagogique et disciplinaire, s'il constitue un enseignement original ou simplement personnel, s'il est bien composé dans l'ensemble comme dans les détails, suffisamment complet et toujours au courant, intéressant à suivre et facile à reproduire. Ce cours, tout en étant suffisamment complet, ne risquerait jamais de se perdre dans les détails, parce qu'il serait le développement rigoureux du sommaire qui, moins étendu et moins divisé que le résumé du premier cycle, devrait également contenir les noms, les dates, les faits et les formules essentiels; ce sommaire, dont la pratique, si répandue en France au siècle dernier, remonte au moins au XVIIe siècle avec Bossuet, donne à la fois à l'enseignement historique une continuité incontestable, une fixité relative et une certaine variété : on conseillerait aux élèves de l'apprendre par cœur et de se le répéter mentalement, sans jamais leur en demander la récitation et en le leur faisant toujours développer. Les autres parties de l'enseignement historique dans le second cycle seraient : à l'écrit, outre les compositions, des devoirs au moins trimestriels, où l'on ferait traiter aux élèves des sujets d'ensemble, dans un ordre absolument différent de celui du cours, afin de leur apprendre à dominer et à ordonner les faits; à l'oral, outre l'interrogation aussi éloignée que possible de la récitation machinale du cours, de petits exposés, soit résumant un livre important, soit concernant l'histoire locale, de manière à donner aux élèves le goût de la lecture et la connaissance de leur province. Le maître devrait, après avoir corrigé chacun des devoirs ou des exposés, en refaire le plan pour fournir des exemples de composition historique.

Grâce à toutes ces réformes, notre enseignement secondaire retrouverait une matière historique facile à comprendre et à retenir, distribuée en une seule série d'études bien définies, aux programmes et aux méthodes appropriés à l'âge des élèves. Les maîtres s'efforceraient de doser, en quelque sorte, suivant les classes, les faits et les institutions, la chronologie et les idées générales, de développer chez eux à la fois la mémoire et la raison, les qualités scientifiques et littéraires, de leur faire aimer l'histoire et de susciter, au besoin, chez eux des vocations d'historiens; dans les

dernières classes, ils pourraient déjà leur donner, avec quelques aperçus de la critique et de la philosophie historiques, un avant-goût des méthodes de l'érudition et des résultats de la synthèse. La personnalité de l'élève tendrait à se développer au contact de celle du professeur; le disciple s'imprégnerait pour la vie des qualités de conscience et de savoir du maître : il serait mieux préparé qu'aujourd'hui à aborder les recherches historiques.

Conclusion.

Suivant le mot d'un diplomate ennemi, « le devoir le plus haut d'un pays est de développer harmonieusement ses facultés, conformément à ses traditions »; ce devoir sera pour lui d'autant plus impérieux que ses traditions seront plus anciennes et plus durables, ses facultés plus riches et plus variées. Nous avons montré qu'en histoire il existait, pour les ouvrages et même l'enseignement, une tradition scientifique, philosophique et littéraire presque ininterrompue depuis trois siècles et établi comment cette tradition peut être restaurée sans crainte de routine; la guerre actuelle prouve la fécondité et la complexité de nos facultés. On savait depuis longtemps que l'esprit français unit en lui des qualités presque incompatibles d'originalité et de régularité, qu'il pouvait être tour à tour révolutionnaire et conservateur, parce qu'il savait tempérer l'imagination par la raison; nos compatriotes témoignent aujourd'hui, par la façon dont ils se battent, que notre nation est susceptible d'allier la méthode à l'invention, la science à l'art : c'est la conciliation de ces deux contraires, dans une synthèse harmonieuse, que nous préconisons en histoire.

Elle convient merveilleusement au génie de notre race. A la logique, le Français allie volontiers la finesse et le désintéressement; son esprit est à la fois positif, idéaliste et altruiste : il est capable en même temps de science et de méthode, d'art et de goût, d'abnégation et d'apostolat; l'âme française est éprise non seulement de clarté, mais encore de beauté et de sacrifice : elle cherche sans doute à dégager la vérité, mais elle la veut digne d'être

répandue, car elle songe toujours à la semer. Dans tous les travaux de l'intelligence, l'esprit français ne se contente ni de l'apparence ni du premier jet : il veut atteindre la réalité profonde et lui imposer une forme durable, il pense moins à soi qu'à autrui et à son intérêt immédiat qu'à l'utilité générale. L'historien n'y saurait faire exception; s'il a quelque peu oublié ses anciennes aspirations, il peut facilement les raviver, comme nous l'avons vu, dans les études historiques et dans l'enseignement de l'histoire, en redevenant tout ensemble, plus riche, plus séduisant et plus humain.

Il accroîtra ainsi l'influence civilisatrice de notre pays. Le développement de l'enseignement supérieur à l'étranger, si marqué dans ces dernières années par la fondation d'instituts dans les pays alliés, ne peut que gagner à ce retour à nos anciennes traditions. Le jour où l'histoire écrite par les Français, à l'ampleur d'informations et à la sûreté critique qu'on reconnaissait jadis à l'Allemagne, joindra tout le charme et le goût qui sont propres à notre pays, non seulement la science historique française rayonnera hors de nos frontières, mais elle attirera chez nous une nouvelle clientèle d'apprentis historiens qui voudront se former à son école. Rendons l'histoire solide par le fond, mais accessible par la forme, enseignons-la mieux; de toutes façons, faisons-la connaître et aimer davantage : la science et la France ne peuvent qu'y gagner. Plus que jamais, notre patrie a besoin que tous ses enfants songent à organiser son expansion intellectuelle aussi bien que son expansion économique : pour remplacer les disparus de la guerre, leurs survivants devront travailler double; ils y réussiront, s'ils savent en même temps s'inspirer sagement du passé, comprendre exactement les nécessités du présent et avoir les yeux suffisamment tournés vers l'avenir : ils contribueront ainsi, pour leur part, comme dit notre compatriote Maurice Barrès, à « augmenter le capital spirituel de la France ».

LOUIS DAVILLÉ.

Camp retranché de Toul, été de 1915.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

LE TRIBUNAL DE MONTAUBAN
ET LES ÉVÉNEMENTS DE 1814-1815

Au début de l'organisation judiciaire actuelle, aux premiers temps du XIXe siècle, les magistrats avaient coutume de manifester dans de nombreuses occasions leurs sentiments politiques. Un événement important venait-il à se produire dans les régions officielles, ils se réunissaient en corps au siège de leur juridiction, rédigeaient des adresses et les faisaient parvenir aux pouvoirs publics avec l'affirmation de leur dévouement au chef de l'État. Ces adresses, conçues dans la manière pompeuse de l'époque, étaient d'ordinaire consignées sur le registre des délibérations, qui conservait la forme dans laquelle leurs sentiments étaient exprimés.

Cet usage, précieux pour les recherches historiques, offrait de graves inconvénients pour ceux qui l'adoptaient. Lorsque l'État changeait de maître, les admirations prodiguées au gouvernement de la veille formaient un singulier contraste avec celles données au gouvernement nouveau, et cette versatilité devait inspirer peu de confiance dans la sincérité des manifestations. Pour le chercheur, c'est avec un intérêt curieux qu'il découvre sur un même registre, et à quelques feuillets de distance, des protestations d'affection tout à fait contradictoires.

Lorsque j'étais à Montauban, j'ai eu l'idée d'examiner le registre des délibérations du tribunal pour la période de 1814-1815, où les changements de gouvernement ont été si fréquents et si imprévus. Contrairement à ce qui s'est passé dans beaucoup de greffes, surtout pour les délibérations pendant les Cent-Jours, il n'y a eu aucune suppression, aucune lacération dans le registre.

Tous les procès-verbaux y sont rapportés, et on peut suivre exactement la conduite et l'attitude des juges pendant ces moments troublés. Il est rare que de pareils documents soient réunis au complet, sans lacune, comme à Montauban, et c'est ce qui peut les rendre plus intéressants pour l'histoire.

*
* *

En 1814, au moment du retour des Bourbons, les deux chefs du tribunal de Montauban étaient le président Poncet-Delpech, ex-constituant (il avait vu beaucoup de régimes politiques), et le procureur criminel Moly. Sous l'Empire, ils avaient certainement fait preuve de leur dévouement pour l'Empereur, car Napoléon ne les aurait pas investis des postes élevés qu'ils occupaient, sans avoir reçu de leur part des assurances de fidélité. Comme fonctionnaires, ils avaient prêté serment à l'Empereur, et on leur reprochera de l'avoir oublié.

A leur instigation, lorsque Louis XVIII revint en France, les juges de Montauban prirent nettement le parti des Bourbons, dès le début de la Restauration, alors que l'avenir était encore incertain et qu'il pouvait y avoir du danger à abandonner Napoléon. Certains fonctionnaires lui restaient attachés, et le tribunal dut entrer en lutte contre eux.

Les 13 et 16 avril 1814, le registre du tribunal contient deux importantes délibérations ayant pour objet l'adhésion des magistrats aux actes du Sénat et du Gouvernement provisoire.

En voici la teneur :

Séance du 13 avril 1814.

Les membres de la Cour d'assises et du Tribunal de première instance de Montauban, réunis au Palais de Justice,

Présents : MM. Poncet-Delpech, président; Debroca, vice-président; Rivals de Lacombe, Rous, Combes d'Ounous, Delbreil, Hucafol, Teulières, juges ; Daîché, Brocart, Acher-Duverner, Mallet, juges suppléants ; Moly, procureur criminel ; Crosilher, procureur ; Garrisson et Granal, substituts ; Boissonnade, greffier.

Monsieur le président a dit :

« Messieurs, vous connaissez tous l'objet de cette convocation. Les grands et à jamais mémorables événements, qui rappellent au trône la descendance de Saint Louis et d'Henri IV et vont placer la couronne de France sur la tête de Louis-Stanislas-Xavier, Louis XVIII, ont excité dans nos cœurs la plus vive allégresse, et je ne fais que vous prévenir en proposant de donner votre adhésion aux actes du Sénat conservateur et du gouvernement provisoire, et de leur témoigner la reconnaissance dont vous êtes pénétrés et que vous leur devez à si juste titre. »

Tous les membres ayant spontanément et par acclamation vivement appuyé cette proposition, l'acte d'adhésion a été adopté comme suit, pour être adressé de suite au gouvernement provisoire :

« A nos Seigneurs, composant le gouvernement provisoire, les membres de la Cour d'assises et du Tribunal de première instance de Montauban,

Appréciant au plus haut degré les grandes et salutaires mesures qui ont retiré la patrie de l'abyme profond où le Despotisme l'avait plongée, pénétrés de reconnaissance envers le Sénat et les membres du gouvernement provisoire, qui, en rappelant au trône un prince vertueux et digne de régner sur une nation généreuse, ont réalisé les vœux secrets de tous les Français,

Délibèrent, qu'ils adhèrent entièrement et sans réserve à l'acte du Sénat qui, prononçant la déchéance de Napoléon Bonaparte, proclame les droits de la Maison de France, et qu'en conséquence une adresse à Sa Majesté Louis XVIII sera rédigée séance tenante, pour lui être présentée par une députation qui sera nommée à cet effet. »

Fait à Montauban, au Palais de Justice, le 13 avril 1814.

Messieurs Poncet-Delpech, président ; Rivals de Lacombe, Combes d'Ounous et Delbreil ont été nommés membres d'une commission pour la rédaction de l'adresse au Roi ci-dessus mentionnée, qui sera ultérieurement approuvée par le Tribunal.

Après quoi, un membre a dit :

« Messieurs, vous avez été témoins de l'allégresse publique qui s'est manifestée hier dans cette ville, lors du passage des deux officiers supérieurs venant de Paris, qui, les premiers, ont fait connaître ces heureux événements. Néanmoins, cette joie a été comprimée bientôt après, lorsqu'on s'est aperçu que le général Loverdo, commandant le département et la ville en état de siège, a refusé le passage à la malle du courrier de Paris, arrivée quelques heures après ces deux officiers supérieurs, pour se rendre à Toulouse, et l'a obligée à rétrograder pour prendre une autre route. Elle est encore comprimée par un appareil militaire et la continuation des travaux de fortifications, qui semblent annoncer que,

malgré les événements, le général persiste dans des projets de défense, qui ne seraient plus qu'une révolte. Dans cet état de choses, je propose qu'il soit nommé une députation pour se rendre de suite auprès de M. le Préfet, à l'effet de lui exprimer les sentiments du Tribunal et ses craintes, et l'inviter à se réunir à nous et à toutes les autorités civiles et se rendre avec elles chez M. le général, pour le faire cesser, ne doutant pas que notre démarche sera imitée par tous les corps et autorités de cette ville. »

Cette proposition ayant été unanimement acceptée, MM. Poncet-Delpech, président; Combes d'Ounous, juge; Mallet, juge suppléant; Moly, procureur impérial criminel; Crosilher, procureur impérial, et Granal, substitut, ont été nommés membres de la députation, qui s'est rendue incontinent chez M. le Préfet, à qui M. le Président a adressé les paroles suivantes :

« Monsieur le Préfet, l'état de siège, dans lequel se trouve encore la ville de Montauban, alarme tous les esprits. Tandis que la France entière a reçu avec tous les transports de la joie la nouvelle d'une paix assurée et d'un bonheur profond, ces appareils de guerre, qui continuent de frapper ici nos regards, ne peuvent que prolonger nos craintes et suspendre la vive allégresse à laquelle nous désirons nous livrer. Vous savez, monsieur le Préfet, que nos concitoyens ne peuvent dissimuler les sentiments pénibles que cette situation leur fait éprouver. Vous avez appris que, dans la journée d'hier, une fermentation alarmante de ces mêmes sentiments fut sur le point d'éclater et de vous faire craindre de grands maux. Vous êtes Français comme nous; les fonctions que vous exercez parmi nous vous ont fait notre concitoyen; veuillez donc prendre part à notre inquiétude et vous unir à nous pour la faire cesser. Tous les fonctionnaires publics, établis dans une ville, sont garants de la tranquillité qui doit y régner, et c'est pour eux sans doute un très grand malheur, s'il y survient des troubles qu'ils pouvaient prévoir et éviter. C'est d'après cette vérité, que le tribunal, que j'ai l'honneur de présider, a cru nécessaire de dénoncer à votre zèle et à votre prévoyance les craintes qu'il éprouve lui-même. »

M. le Préfet a répondu qu'ayant déjà cherché à connaître les intentions du général Loverdo, il lui a paru que son projet est de persister à continuer les opérations militaires dont il est chargé d'après les ordres du maréchal duc de Dalmatie, qu'il croit devoir exécuter jusqu'à nouvel ordre de sa part; que, quant à lui, il ne peut jusqu'à cette époque que suivre les intentions du général, qui a la force en main; qu'en outre, ayant reçu presque en même temps des ordres opposés de la part du Gouvernement de Blois et du Gouvernement provisoire établi à Paris, il se croit encore lié par le serment de fidélité qu'il a prêté à l'Empereur;

que, dans cet état de choses, il est nécessaire d'attendre avant de prendre aucune détermination.

« D'ailleurs, Messieurs, a-t-il dit, n'avez-vous pas comme moi prêté serment de fidélité à l'Empereur? et qui vous a déliés de ce serment? » — « Le Sénat, a répondu un des membres de la délégation. » — « Mais le Sénat en avait-il le droit, a répliqué M. le Préfet? et du reste, Monsieur, a-t-il dit à ce membre, le général étant le plus fort, s'il vous fait fusiller, ne serez-vous pas bien et dûment fusillé? » — « Il le paierait de sa tête, s'est écrié ce membre. » — « Quand deux cents seraient tombées, aucune n'irait aussi bien sur vos épaules que la vôtre », a répondu M. le Préfet: et il a ajouté : « On dit que l'Empereur Napoléon a passé la Loire avec 25 000 hommes. Qui vous assure qu'il ne sera pas ici dans trois jours? Comment savoir si les nouvelles de ces événements sont officielles? Je ne les ai lues que sur des journaux porteurs de fleurs de lys; d'autre part, les intentions des Anglais n'étant pas bien connues, il est prudent de se tenir en mesure à cet égard. »

Il a été répondu à M. le Préfet que de nouveaux ordres étaient inutiles pour se prononcer sur l'adhésion aux actes du Sénat et du Gouvernement provisoire, laquelle dépendait de soi-même et du sentiment dont on est pénétré; que tout refus ou retard, sous prétexte de ces ordres, peut constituer un état de révolte; que, quant aux intentions des Anglais, elles sont parfaitement connues, puisque son Altesse royale, le duc d'Angoulême, a fait des proclamations et donné des ordres au nom de Louis XVIII sous les auspices de l'armée anglaise.

On a observé, de plus, à M. le Préfet, que les autorités de Montauban, ayant déjà donné leur adhésion formelle, il paraissait que M. le général et lui ne pouvaient s'empêcher d'exprimer les mêmes vœux, qui sont ceux de la population entière.

M. le Préfet a répondu que le général et lui n'entendaient mettre aucun obstacle à cette manifestation de la part des autorités et des habitants, mais que chacun était le maître de se conduire comme il jugerait convenable; que lorsqu'il en serait tenu, il manifesterait aussi ses sentiments, qu'il avait déjà exprimés dans un projet de proclamation, dont il a donné lecture à la députation.

Tel est le résultat de la conférence entre M. le Préfet et la députation du Tribunal, qui, à son retour, en a rendu compte à l'Assemblée de la manière énoncée au présent procès-verbal, dont il a été donné lecture et tous les membres l'ont signé.

Séance du 16 avril 1814.

Mêmes présences que pour la séance du 13.

Un membre a dit :

« Vous fûtes sans doute indignés, Messieurs, de la scène scandaleuse qui eut lieu hier, 15 avril, à la Préfecture, au moment où toutes les autorités de la ville étaient réunies pour aller proclamer les actes du Sénat et ceux du Gouvernement provisoire, et vous trouverez sans doute aussi nécessaire de la retracer dans un procès-verbal, afin de vous prémunir et de prémunir les habitants de Montauban contre des récits infidèles que pourraient en faire des mal-intentionnés. »

Cette proposition ayant été adoptée à l'unanimité, il a été constaté que M. le Préfet avait écrit à M. le Président pour le prévenir que toutes les autorités de la ville devaient se réunir à la Préfecture, le 15, à onze heures et demie, pour de là aller proclamer dans la ville les actes du Sénat et du Gouvernement provisoire; que le Tribunal en corps se rendit à l'invitation de M. le Préfet; que, lorsque toutes les autorités furent réunies, l'heure étant passée de beaucoup, on demanda M. le Préfet, et qu'il fut répondu par ses gens qu'il était allé au Cours voir défiler les troupes de la garnison, réunies par le général, pour leur faire arborer la cocarde blanche. Il tardait tellement à arriver, qu'un murmure général s'éleva dans toute l'assemblée et qu'on aurait engagé celui qui des fonctionnaires présents avait le premier rang à donner le signal du départ, si l'on eût connu les détails de ce qui devait être fait.

Enfin, il était près d'une heure lorsque M. le Préfet arriva, suivi de M. le Général; en rentrant, il ne témoigna nullement à l'Assemblée ses regrets de s'être fait attendre; alors M. Moly, procureur criminel, lui observa que les autorités l'attendaient depuis onze heures et demie. Le Préfet répondit qu'il venait d'assister à une cérémonie bien importante, qui avait été plus longue qu'il ne l'avait imaginée. Aussitôt le général prit la parole et dit : « Comment se fait-il que M. Moly nous fasse toujours des reproches? » M. Moly répondit qu'il parlait au nom de tous les fonctionnaires de Montauban, auxquels il était sans doute dû des égards qui avaient été trop longtemps méconnus. Alors M. le Préfet s'écria : « Je vous dénonce M. Moly comme un factieux. » Aussitôt plusieurs voix répondirent : « Il ne peut y avoir d'autres factieux ici, que ceux qui s'opposent à l'élan de la joie publique, que ceux qui, depuis trois jours, nous empêchent de reconnaître hautement et en liberté les actes du Sénat et du Gouvernement provisoire. » Un autre assistant dit : « Rien n'égale l'indécence de la scène que fait M. le Préfet au moment où nous sommes venus publier la paix. » Le général reprit la parole et parla d'une lettre que lui avait écrite, il n'y avait que quelques heures, le

Procureur criminel, et prétendit qu'elle renfermait des expressions outrageantes. M. le Préfet dit : « C'est M. Moly qui a écrit cette lettre. » M. Moly répondit : « Ce n'est pas M. Moly, c'est le Procureur criminel, et sa lettre contient le détail des faits qui justifie son contenu. » Un autre assistant observa que ce n'est pas en public qu'un fonctionnaire devait se plaindre du contenu d'une lettre que lui avait écrite un autre fonctionnaire.

M. le Préfet dit encore : « C'est M. Moly qui a écrit cette lettre. » M. Moly répliqua : « C'est le Procureur criminel. » La colère étincelait dans les yeux de M. le Préfet, qui répliqua de nouveau : « C'est M. Moly, c'est un factieux, et sa conduite sera signalée au gouvernement. » — « C'est ce que je demande, s'écria M. Moly, et je ferai connaître aussi celle de M. le Préfet. »

Alors M. le général de division en retraite Bessières s'avança et dit à M. le Préfet : « Comme ancien militaire et chef des militaires retirés qui m'assistent, je vous invite, M. le Préfet, à donner l'exemple de la modération et de la sagesse. » Le Préfet fut étonné de cette admonestation et répliqua : « Il est surprenant aussi que cette observation me soit faite par vous, alors que ce sont des militaires qu'on outrage. » — « Non, Monsieur, les militaires ne sont pas outragés », répondit le général Bessières.

Une acclamation générale s'éleva; les cris de : Vive le Roi, vivent les militaires, partout se firent entendre, et le cortège défila entre la garde départementale, qui n'était revêtue que de sa capote.

Tous les membres ont signé cette délibération.

A partir de ce moment, les délibérations inscrites sur le registre se succèdent nombreuses, rapportant des manifestations en faveur des Bourbons. Le Tribunal fait du zèle, et l'on dirait que son devoir principal et constant, c'est de proclamer sans cesse son amour pour la Royauté.

Le 26 avril, il nomme une députation chargée de présenter une adresse au Roi, et les termes de cette adresse sont consignés en entier sur le registre.

Le 6 mai, il décide de se rendre en corps à l'église Notre-Dame pour y attendre l'arrivée du duc d'Angoulême et assister au *Te Deum* célébré en son honneur, et, le lendemain, le Tribunal se rend à la Préfecture pour lui adresser un discours et ses respectueux hommages.

Le 16 mai, réunion de la Compagnie judiciaire pour aller rendre visite à M. le comte Jules de Polignac, commissaire extraordinaire

du Roi dans la dixième division militaire ; l'allocution, dont il est l'objet, contient une allusion à la détention que lui a fait subir l'Usurpateur du Trône.

Le 27 mai, le procès-verbal rapporte que les magistrats étaient présents au service funèbre consacré à la mémoire de leurs Majestés Louis XVI, Louis XVII, la Reine Marie-Antoinette d'Autriche et Son Altesse royale Madame Élisabeth.

Le 29 mai, assistance du Tribunal au *Te Deum* solennel, qui est chanté en l'église Notre-Dame pour célébrer l'heureux retour de Sa Majesté Louis XVIII dans la capitale de ses États.

Le 10 juin, convocation pour le service funèbre en mémoire de Louis XVI et de sa famille dans l'église Saint-Jacques.

Le 20 juin, réunion à l'église Saint-Jacques pour le service funèbre consacré à la mémoire de Son Altesse royale le duc d'Enghien.

Le 24 juillet, sur l'invitation de M. de Trébissac, vicaire général, et de M. le Préfet, le Tribunal se rend au *Te Deum* chanté en action de grâces des heureux événements qui ont rendu la paix à la France.

Tant de démonstrations devaient mériter au tribunal une récompense que le Président n'hésita pas à provoquer lui-même dans le discours qu'il adressa au duc d'Angoulême, le 31 juillet, au moment des réceptions à la Préfecture. Après les compliments habituels, le Président s'exprima dans les termes suivants :

Qu'il soit permis à des magistrats, qui mettent tous leurs soins à remplir dignement leurs fonctions, de solliciter de votre Altesse Royale la faveur signalée de pouvoir s'honorer de la décoration du Lys. Ce signe vénéré sera pour nous la glorieuse récompense de notre attachement sincère au gouvernement qui nous régit et un témoignage éclatant de cette généreuse bonté, qui constitue éminemment votre caractère.

Le duc d'Angoulême fit immédiatement droit à cette requête et, le jour même, une lettre du comte de Damas autorisait officiellement les magistrats de Montauban à porter la décoration sollicitée.

*
* *

Cependant le temps marchait, et, avec lui, les événements. Le mois de mars 1815 arrive. Napoléon quitte l'île d'Elbe et revient en France.

Le Tribunal maintient d'abord son opinion favorable aux Bourbons. Le 15 mars 1815, il prend une délibération où il continue à protester de son affection envers la Royauté, et se déclare prêt à voler aux combats pour la conservation de la dynastie. La fin de l'adresse, qui devait être envoyée au Roi, mais est sans doute restée à Montauban sans emploi, se termine ainsi :

Tout nous annonce que cette ardeur et ce zèle ne seront pas nécessaires à Votre Majesté, et que les Français, voisins du lieu sur lequel cet épouvantable aventurier a osé porter son pied sacrilège, nous déroberont la gloire de concourir à purger le monde de cet effroyable fléau. Quand un Corse, l'exécration de l'Europe entière, ose, au mépris de toutes les lois divines et humaines, se présenter pour entrer en lice avec nos souverains légitimes, la lutte ne peut paraître plus longue que la prompte extermination de ce monstre ne peut être incertaine. D'un bout de la France à l'autre, on ne doit entendre que ces cris unanimes : A mort le tyran, à mort le dévorateur des nations, à mort le désolateur de l'Europe. Vive le roi, vivent les Bourbons.

Le Corse exécrable, celui que le Tribunal appelle le dévorateur des nations, remonte sur le trône. Après toutes ces manifestations si ardentes pour les Bourbons, quelle attitude allait prendre le Tribunal, quelle ligne de conduite allait-il suivre? Il fut bientôt mis en demeure de se prononcer.

Le 5 avril 1815, le Président reçoit une lettre de la Préfecture, qui convoque les magistrats à se rendre chez le lieutenant général, commandant le département, pour entendre la lecture de la proclamation de Sa Majesté l'Empereur. La forme même de cette lettre de convocation est intéressante. Elle révèle les inquiétudes du Préfet[1], son désir de ne pas se compromettre. La lettre n'est pas signée de lui; elle se termine par une formule inusitée : Pour le Préfet *malade*, le secrétaire général, Bergon. Cette maladie, trop opportune, a-t-elle sauvé le Préfet des embarras nés de la situation? Rien ne l'indique. Même opposition latente du Tribunal. Le Président reçut-il trop tard la convocation, comme il l'a prétendu? Y mit-il peu de bonne volonté? La lecture de la proclamation était achevée, lorsque le Tribunal se présenta chez le général.

1. Nous n'avons pu savoir si ce Préfet était le même que celui de 1814.

Il fallut cependant s'incliner, et les 20 et 24 avril 1815, ainsi que le rapportent les procès-verbaux inscrits au registre des délibérations à ces dates, les juges, les uns après les autres, prêtèrent en ces termes le serment requis : *Je jure obéissance aux Constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur.*

Cette adhésion n'était que de pure forme. Le Tribunal restait hostile et persistait dans ses opinions royalistes. Il ne siégea pas pendant les Cent-Jours, le président Poncet ayant conseillé l'abstention à ses collègues. Toutefois, plus rusé que loyal, le Président usa d'un stratagème pour mettre à couvert sa responsabilité personnelle, quelle que fût la tournure des événements ultérieurs. Aux jours fixés pour les audiences, il se rendait dans la salle des séances et constatait chaque fois par un procès-verbal l'absence de ses collègues. Ainsi, d'une part, il pourrait dire aux Bourbons : nous n'avons pas siégé pendant l'interrègne. A l'Empereur, il pouvait alléguer l'absence de ses collègues pour s'excuser de la vacance des audiences, alors que le procès-verbal constatait qu'il s'était personnellement rendu à la salle des séances. Trop d'habileté paraît cependant lui avoir nui, car l'année suivante, en 1816, il était mis à la retraite et remplacé par le procureur criminel Moly.

La nouvelle restauration des Bourbons fut accueillie par le Tribunal avec une joie profonde, comme en témoigne la délibération du 22 juillet 1815, qui décide de présenter au Roi une adresse analogue à la circonstance :

Sire, une trame infernale, ourdie par l'ingratitude et soutenue par la trahison d'une partie de cette armée, comblée des bienfaits de Votre Majesté, a, de nouveau, plongé la France dans les maux de la plus odieuse tyrannie. L'Usurpateur a pu concevoir la pensée de se replacer sur son trône de sang et de s'y maintenir, etc., etc.

Et, en terminant, l'adresse déclare que leur conscience imposera aux juges la tâche de faire peser le glaive des lois sur ces hommes, qui, insensibles à la clémence royale, oseraient encore agiter les brandons des discordes civiles.

Les juges de Montauban avaient bien gagné la décoration du Lys.

DANIEL FOSSE.

NOTES ET NOUVELLES

Une série de leçons sur le développement de la politique diplomatique et militaire des États-Unis.

[Notre distingué collaborateur, M. G. M. Dutcher, a fait cette année à l'Université Wesleyenne une série de leçons sur la politique extérieure des États-Unis. Nous avons grand plaisir à publier cet intéressant programme. — E. D.]

1. Les aspects internationaux de l'Indépendance. — 2. L'armée continentale et la marine. — 3. Le commandement de Washington. — 4. La conquête de l'indépendance. — 5. Washington établit les bases de la politique étrangère américaine. — 6. « Des millions pour la défense, pas un centime pour un tribut. » — 7. Le problème du Mississipi et l'acquisition de la Louisiane. — 8. Pacifisme et neutralité de Jefferson. — 9. Opérations militaires dans la guerre de 1812. — 10. Opérations navales dans la guerre de 1812. — 11. Arrangements diplomatiques avec l'Angleterre après la guerre de 1812. — 12. Arrangements diplomatiques avec l'Espagne. — 13. Le système américain : panaméricanisme. — 14. Texas et Mexique. — 15. Oncle Sam dans le rôle de Jesse James. — 16. Ouverture de l'Extrême-Orient et diplomatie du « Roi Coton ». — 17. Problèmes internationaux pendant la guerre civile. — 18. Impréparation et épreuves. — 19. L'union sauvée : Grant. — 20. Arbitrages anglo-américains. — 21. Impérialisme américain et panaméricanisme. — 22. La guerre espagnole. — 23. Les intérêts américains dans le Pacifique et l'Extrême-Orient. — 24. Les États-Unis comme puissance mondiale : Roosevelt. — 25. Le canal de Panama. — 26. Arbitrage et diplomatie du dollar : Taft. — 27. Les perplexités de Wilson.

A propos du Bulletin historique de M. G. M. Dutcher.

M. G. M. Dutcher, dans son important article bibliographique que nous avons publié dans notre numéro de Janvier-Février, n'a pas prétendu signaler tous les ouvrages qui ont paru sur l'histoire napoléonienne : il ne voulait que suivre les tendances actuelles de ces études.

Tout de même M. Roger Peyre nous fait justement remarquer l'oubli qui a été fait de son important ouvrage : *Napoléon et son temps*; nos lecteurs n'avaient d'ailleurs pas besoin de cette rectification pour connaître et apprécier le beau livre de notre très distingué collaborateur.

E. D.

TABLE DES MATIÈRES[1]

ARTICLES

Bourdon (Jean). L'administration militaire sous Napoléon Ier et ses rapports avec l'administration générale. . 17

Davillé (Louis). Le retour à la tradition française en histoire. 328

Debidour (Antonin). Le Régime du Concordat et les Origines de la Séparation de l'Église et de l'État. 257

Driault (Édouard). Les historiens de Napoléon : M. Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*. 129

Grouard (Colonel). Les derniers historiens de 1815, à propos des *Énigmes de Waterloo* de M. Lenient. 163

Ledeuil d'Enquin. M. de Hervas, marquis d'Almenara, beau-père du général Duroc. 276

Saint-Mathurin. — Le culte de Napoléon en Allemagne de 1815 à 1848. 47

— Napoléon III et l'Allemagne française. 290

Saunier (Charles). Ph.-A. Hennequin et les « Remords d'Oreste » (*Une planche hors texte*.). 5

Weill (Georges). Un groupe de philanthropes français. . 199

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

Durieux (Joseph). Sainte-Hélène en 1840 243

Fosse (Daniel). Le Tribunal de Montauban et les événements de 1814-1815. 372

1. Nous n'avons pas pu établir ici un **index bibliographique** des ouvrages cités dans ce volume. On est prié de se reporter directement au *Bulletin historique* de M. G. M. Dutcher, p. 87-126, dont la distribution très méthodique facilite toutes les recherches à cet égard.

SAUZEY (Colonel). Le général Maurice d'Albignac grand-écuyer du Roi Jérôme de Westphalie, 1807-1810. 219
VAUTHIER (Gabriel). La maison de l'Empereur et les pages. . . . 230
— Voitures et chevaux de Napoléon. 236

BULLETIN HISTORIQUE

DUTCHER (George-Matthew). Le développement et les tendances actuelles des Études Napoléoniennes. 87

NOTES ET NOUVELLES

Notes de lectures (L. Davillé, J. Mayor, R. Peyre). . 127, 246, 382

GRAVURE

PH.-A. HENNEQUIN. Les Remords d'Oreste, d'après la gravure de Queverdo et Pigeot. *Une planche hors texte.* 7
TABLE DES MATIÈRES. 383

Le Gérant : R. LISBONNE.

Coulommiers. — Imp PAUL BRODARD.

Revue

des

Études Napoléoniennes

Les Origines de l'Europe Nouvelle

XII

Revue

des

Études Napoléoniennes

Les Origines de l'Europe Nouvelle

DIRECTEUR : ÉDOUARD DRIAULT

Sine irā et studio.
(TACITE. *Annales*, I, 1.)

SIXIÈME ANNÉE

Tome Douzième

JUILLET A DÉCEMBRE 1917

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

LES NAPOLÉONS ET L'ALLIANCE LATINE[1]

Les membres de la famille latine, alliés d'un même sang, d'une même éducation, pendant plus de vingt siècles d'histoire, ont été l'Italie, la Gaule, l'Espagne et le Portugal, la Belgique, la Roumanie. Son domaine fut d'abord la Méditerranée, c'est-à-dire qu'elle affirma sa valeur et son autorité par l'Empire romain, le plus admirable organisme politique et social que les hommes aient jusqu'ici connu. Les éléments les plus caractéristiques en étaient Rome, et la Gallia; il assura au monde des siècles de prospérité. Ce fut la *Pax romana* aux ineffables bienfaits, une sorte d'âge d'or, dans la mesure où l'humanité en est digne et capable.

Ce bel ordre fut brisé par les invasions barbares du ve siècle. Les Germains, Vandales et autres renversèrent les villes luxueuses où se complaisait la mollesse des Gallo-Romains, et les palais impériaux, et les temples, et les colonnes et les arcs triomphaux. Voyez ces ruines dans tout le monde occidental; c'est le passage des Allemands d'autrefois.

Ils inaugurèrent les temps de la violence et du désordre et nous n'en sommes pas encore sortis : migrations de peuples d'un bout à l'autre du continent, guerres et pillages, dissensions féodales, ambitions dynastiques, misères populaires, l'âge du fer dont nous contemplons aujourd'hui l'épanouissement le plus scientifique, l'âge de la haine et de la force.

C'est que le Saint-Empire Romain Germanique, malgré ses titres vénérables, fut tout le contraire des temps gallo-romains. Il avait mis en pièces le bel édifice politique construit par les peuples latins; il avait dispersé, vaincu, soumis les membres de la famille latine. La France, fille et héritière de la Gallia, était

1. Cette étude a paru dans la *Revue des Nations Latines*, mai 1917.

mutilée, rejetée loin du Rhin, sa vraie frontière, sans cesse menacée de mort par les Ottons, ou par Charles-Quint, par d'autres encore. L'Italie, plus malheureuse, était morcelée; elle était la proie, toujours désirable, toujours convoitée, presque jusqu'à nos jours : les empereurs de Germanie descendaient quasi-régulièrement des montagnes, sous prétexte de prendre la couronne impériale à Rome, et ils emportaient d'énormes butins. Qui calculera les richesses que les barbares ont arrachées pendant des siècles aux merveilleuses plaines et cités d'Italie? Il n'y a pas longtemps qu'ils y faisaient encore fortune.

L'Espagne elle-même tomba entre leurs mains; à peine délivrée des Musulmans par une croisade de près de huit siècles, elle passa par mariage au pouvoir des Habsbourg, et il fallut Louis XIV pour les en chasser; encore leur influence y demeura-t-elle encore longtemps prépondérante.

Ainsi toute l'Europe fut soumise à la pénétration germanique. Elle en souffre encore. Sa libération fait l'objet et la grandeur de la crise sanglante que nous traversons. Par delà les siècles de la barbarie et de la violence le monde cherche à retrouver les temps de la civilisation et de la paix.

Jusqu'à nos jours pourtant l'invasion germanique n'avait pas affecté l'Orient, c'est-à-dire la partie gréco-byzantine de l'ancien Empire romain. Il était resté et il doit rester le domaine de la France et de l'Italie, au moins en grande partie. La France des Croisades y poursuivit, pendant des siècles, même sous les Turcs, l'aimable commerce de ses marchandises et de ses idées. Venise et Gênes régnèrent sur la plupart des rivages méditerranéens jusqu'au fond de la mer Noire; Venise eut un vaste empire du Levant, elle eut la mer Adriatique, la mer Ionienne, la Crète, Chypre, un quart et demi de l'Empire grec. Il faut que l'Italie y reprenne sa place; c'est son rang de bataille dans le refoulement de la barbarie turco-germanique. Il faut qu'elle aide à rallumer les brillants foyers d'art et de culture que les Turcs ont éteints dans ces admirables pays depuis cinq cents ans.

Et ce ne sont pas des Germains qui ont découvert l'Amérique. Les plus grandes œuvres de l'humanité, n'en déplaise aux pédants

d'Allemagne, appartiennent aux Latins : Latin d'Italie, Christophe Colomb, un des plus beaux génies de l'histoire, imagination magnifique qui n'est que l'épanouissement d'un robuste esprit scientifique, admirable courage, soutenu d'une foi sans faiblesse, à braver les pires dangers d'un voyage inouï; Latins d'Espagne ou de Portugal, Vasco de Gama, Magellan, et les conquistadores, les Fernand Cortez, les Pizarre, les d'Albuquerque, les Cabral qui achevèrent la connaissance du monde et fondèrent les grands empires des Indes occidentales ou orientales : — titres historiques qui retrouveront leur autorité; Latins de France ceux qui ont découvert et peuplé le Canada aux merveilleuses ressources matérielles et morales, une grande nation pour demain, qui ont descendu le Mississipi, fondé Saint-Louis, la Nouvelle-Orléans, nommé la Louisiane.

Et les Etats-Unis ne sont-ils pas en partie Latins? Et ainsi, sauf leurs éléments germaniques ou anglo-saxons, le Nouveau-Monde n'est-il pas surtout latin? Il ne faut pas s'en laisser imposer par la prépondérance actuelle des États-Unis du Nord; elle n'est peut-être pas pour y durer toujours. Il est plus juste de voir dans les conquêtes latines des siècles passés les prémisses des grands organismes politiques et économiques qui vont s'y constituer demain. Que l'on mesure en comparaison les mérites et les œuvres du génie allemand : il n'est que d'usurpation et de déprédation.

La Révolution sonna le glas du Saint-Empire Romain Germanique, puisqu'il était fondé sur l'oppression, et qu'elle proclama les droits de l'homme et du citoyen, et, par conséquence, les droits des nationalités. Or ce sont les deux Napoléons qui ont évoqué les libertés nationales à travers l'Europe et le monde; ils ont été, au sens étymologique, les prophètes des nationalités, en en renouvelant la conception par les grands souvenirs de l'antiquité. Dès 1796, lors de l'annexion des Iles Ioniennes, Bonaparte écrivait au Directoire : « L'île de Corcyre était, selon Homère, la patrie de la princesse Nausicaa... Le drapeau tricolore va être planté sur les débris du palais d'Ulysse. » Il évoqua l'Italie par la Cisalpine, comme l'Allemagne nouvelle par la concentration de ses territoires, comme l'Espagne même où il jeta les principes de

l'émancipation laïque, comme la Pologne rappelée à un moment d'existence, comme la Serbie dont il encouragea la première insurrection, comme l'Illyrie que reconstitua Marmont. En guerre avec l'Autriche il pensa faire appel aux Hongrois; avec la Russie, aux Cosaques de l'Ukraine. Il suscita le tumulte des nations par le réveil de leur histoire; et il fut impossible dès lors aux empires de violence de les faire rentrer sous le joug.

Et Napoléon III? Quelle fut sa part dans la naissance de l'Italie, et même indirectement dans la fondation de l'Allemagne de Bismarck, comme aussi de la Roumanie! Quel généreux souci il avait de la Pologne, au point d'y compromettre les relations de la France avec la Russie, lors de l'insurrection de 1863!

Il est demeuré l'homme du principe des nationalités; il y sacrifia même les intérêts les plus évidents de la France.

De là le culte que tous les peuples de l'univers ont gardé à la mémoire de Napoléon Ier. De là la nécessité de réserver le jugement historique sur Napoléon III : si l'Italie et la Roumanie sont entrées aujourd'hui dans la grande alliance des libertés nationales, la politique de Napoléon III n'y fut-elle pas pour quelque chose? Et aussi ne faut-il pas lui reporter une part au moins des généreuses promesses que renferme l'alliance latine de demain?

Car les deux Napoléons ont été avant tout des Italiens, ou plutôt des Latins, des Méditerranéens. L'art de la fin du XVIIIe siècle fut tout inspiré du retour à l'antique, de même leur imagination politique. Les fortes humanités sur lesquelles se fondait l'éducation de ce temps y entraînaient tous les esprits, y adaptaient les épisodes de la Révolution. La Révolution fut classique à beaucoup d'égards, précipitant les plus puissants du Capitole à la Roche Tarpéienne, de Notre-Dame à Sainte-Hélène. L'éloquence des plus grands est toute nourrie aux leçons des anciens. Les fêtes de la Convention et du Directoire sont comme des fêtes antiques. Les législateurs des Conseils ont repris la toge des sénateurs romains, sinon toute leur dignité, car il arrive que les copies soient ridicules. Les titres romains, latins, reparaissent : conseil des Anciens ou Sénat, consuls, tribuns, préfets, empereur enfin. On ne construit de monuments que sur les modèles antiques, surtout romains,

le temple de la Gloire, la colonne de la Grande Armée, l'Arc de Triomphe. Paris en a gardé le caractère essentiel de son architecture. Il était en train de devenir sous Napoléon Ier une capitale romaine, une autre Rome, avec moins de grandeur certes, car l'imitation est toujours médiocre.

Quoi qu'il en soit, par-dessus le moyen âge fait surtout de désordre, les Napoléons restauraient la vraie tradition impériale, la tradition de l'Empire romain. Après des siècles de préparation, d'éducation classique, où la France surtout était restée fidèle à ses origines latines, ils retrouvaient l'*imperium*, le régime politique où s'organisent les modes nouveaux de civilisation. Après les siècles de la violence des empires germaniques, qui n'avaient su que détruire ou opprimer, ils inauguraient, mais surtout sous la forme latine, l'ère des libertés nationales; ils reprenaient les grandes conceptions politiques et sociales de l'antiquité. Ils évoquaient l'alliance latine comme le facteur essentiel de l'organisation du monde moderne.

*
* *

L'œuvre de Napoléon Ier affecte toute l'Italie, mais aussi le monde latin. Combien Albert Sorel en son grand ouvrage l'a diminué en ne reconnaissant en lui que le continuateur de la politique révolutionnaire! Sans cesse attaqué par la perfide et impitoyable Albion, par « l'éternelle coalition » qui ne voulait pas admettre la grandeur de la France nouvelle, en ses limites nationales, Napoléon, nous dit-on, ne conquérait que pour se défendre! Pauvre empereur qui, malgré tout son génie, ne sut pas même conserver les conquêtes des grandes armées républicaines, de Sambre-et-Meuse et du Rhin! Mais non, Napoléon ne fut pas le mouton bêlant, en proie aux loups ravisseurs. Il conquit pour régner, il voulut l'Empire; il voulut organiser l'Europe, le monde, « selon le songe qu'il rêvait ». Nul, depuis les grands empereurs romains, n'avait mieux conçu que lui la magnificence de l'ambition impériale.

Il éveilla l'Italie : celle que Michel-Ange avait couchée dans la

Nuit en des gestes si dramatiques. Il la leva de la tombe quand elle avait perdu conscience de sa grandeur, quand quelques poètes à peine, comme Alfieri, avaient recommencé de la célébrer. Il fit, dès 1796, retentir d'un bout à l'autre de la péninsule la renommée des plus prestigieuses victoires. Montenotte, Millesimo, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, puis Montebello, Marengo : victoires italiennes aussi, puisque l'Italie en est née.

Il tint déjà sa cour, avec Joséphine, au château de Mombello, près de Milan : il y reçut les princes et leurs ministres ; il embrassa déjà du regard toute la péninsule ; elle fut toujours « la patrie de son imagination ». Il faut relire dans Sorel les grandes pages qui sont consacrées au proconsulat de Bonaparte en Cisalpine : « c'est César en Gaule ». Nous ne sommes qu'en 1797, et déjà la pensée se porte irrésistiblement à la fondation de l'ancien Empire romain.

Déjà aussi Bonaparte compromit gravement les destinées latines dans la Méditerranée. Il détruisit la république de Venise qui, depuis le temps des invasions barbares, avait si fièrement régné sur les côtes de l'Europe orientale. Et il la livra elle-même, avec l'Istrie, avec la Dalmatie, aux Habsbourg d'Autriche, par le traité de Campo-Formio (1797). Sans doute il la reprit après Austerlitz en 1805 ; mais elle retourna aux empereurs allemands en 1814. Et ce fut l'origine de leur influence dans les Balkans, de leurs prétentions, de leurs usurpations dans les pays de la Méditerranée. Que de sacrifices aujourd'hui pour réparer cette erreur ! Ne faut-il pas la mettre parmi les causes lointaines de la grande guerre ?

Il est vrai que l'Italie n'existait pas encore, et que l'abandon de Venise aux Autrichiens n'en parut pas être une mutilation. Le mal n'a été senti que depuis.

Cependant, après Marengo, la jeune République Cisalpine acheva de se constituer. Elle se chercha un Président. On songea à Francesco Melzi d'Eril. Il avait l'estime générale. Bonaparte convoqua les députés Cisalpins à Lyon ; Talleyrand et Marescalchi les travaillèrent d'intrigues. Melzi ne fut que vice-président. Bonaparte se proclama Président de la République *Italienne*. A ce mot, la Consulte éclata en acclamations unanimes, un long frémis-

sement parcourut toute la péninsule. Les rois, le pape eurent une vision de l'unité italienne.

Puis il fut le premier roi d'Italie : il mit sur sa tête la couronne de fer des rois lombards qui, eux, n'étaient pas des rois d'Italie. Charlemagne avait porté aussi cette couronne, mais il n'avait pas régné sur toute l'Italie, et il avait laissé Rome au pape.

Plus que quiconque, plus que partout ailleurs, Napoléon fut en Italie le *Précurseur*. Il fit l'unité politique de toute la péninsule, moins la Sicile, sous sa domination ; il étendit les départements français jusqu'au delà de Rome ; il gouverna le royaume d'Italie par son beau-fils le prince Eugène qu'il est juste d'associer à son œuvre italienne ; il donna le royaume de Naples à son frère Joseph, puis à son beau-frère Murat. Il voulut être le maître à Rome : « Votre Sainteté est souveraine dans Rome, écrivait-il au pape Pie VII au lendemain d'Austerlitz, mais j'en suis l'Empereur. » — « Il n'y a pas d'Empereur de Rome », répliquait le pape. Mais il n'y a pas d'Empereur sans Rome, et Napoléon prétendit réduire la papauté au gouvernement spirituel du monde catholique. Il en était ainsi dans les premiers siècles de l'Église, au temps de Constantin ; et nous voici reportés encore aux souvenirs de l'Empire romain.

Cependant il organisait la première armée italienne déjà vaillante entre toutes ; elle eut son baptême de gloire à la bataille du Raab, à la veille de Wagram ; elle montra le plus merveilleux héroïsme, parmi de terribles sacrifices, dans la campagne de Russie. Il lui donna son drapeau, le tricolore vert, blanc, rouge, et le vert rappellera éternellement sa mémoire. Il donna à l'Italie nouvelle les codes, les lois et les institutions de la France nouvelle.

Ainsi la France de la Révolution avait apporté à l'Italie la liberté en échange de la Renaissance qui, elle-même nourrie des humanités libérales, était par là une institutrice de liberté : émouvante communion séculaire qui importe aux destinées de l'humanité.

Par le caractère romain de son ambition Napoléon était entraîné à l'entreprise d'Espagne qui allait lui coûter si cher. Pourquoi l'attentat de Bayonne? Pourquoi le renversement du

trône des Bourbons? On a dit, il a laissé dire, il a dit lui-même à peu près que les Bourbons étaient désormais incapables de gouverner l'Espagne, comme la France, que leur autorité était épuisée par un long usage, qu'il avait mission de « régénérer » leur royaume, et maître de Madrid en décembre 1808, il y promulgua en effet une série de décrets où il prétendit faire passer la substance des principes de 1789.

Il y fut aussi inspiré par cette sorte de puissant déterminisme que représente l'histoire à elle seule. L'Espagne importe, alors comme aujourd'hui, à la reconstitution intégrale de l'alliance latine; elle ne peut pas rester en dehors de la famille. La force des choses, ou, si l'on préfère, la force de l'attraction historique, l'attirait dans les cadres du nouvel empire. Napoléon s'y proclamait, sans rire, le successeur de Louis XIV; il s'estimait obligé comme lui d'y mettre un prince de sa maison.

Mais il y était aussi inspiré par son éducation classique, par le caractère latin, romain, de son génie. Maître du Portugal, il y retrouva son nom antique de Lusitanie. Ainsi il fit de l'Espagne une *provincia* comme aux temps anciens : alors aussi l'Espagne avait défendu longtemps la cause de Pompée contre César.

Au delà des colonnes d'Hercule, il eût voulu atteindre le Maroc, retrouver l'ancienne province romaine de Mauritanie; on n'a pas assez dit les missions qu'il y envoya, les vastes projets qu'il y fondait. C'est qu'il n'eut pas le temps seulement de les définir. Carthage pour lui était au delà de la Manche. Il laissa les établissements d'Afrique aux soins de ses successeurs, les rois ou la République. Il serait content sans doute s'il y voyait l'œuvre de la France contemporaine.

Au delà de l'Atlantique, par l'Espagne, il atteignait l'Amérique Espagnole, l'Amérique Latine; un des plus vastes et des plus riches cantons de la terre qu'il ne lui convenait pas de laisser à l'influence de ses ennemis. C'est toute une histoire à faire que celle de la politique américaine de Napoléon Ier, et il n'est pas douteux qu'elle ne réserve aux étudiants de l'avenir de suggestives révélations. Nous n'en saisissons pour l'instant que quelques linéaments.

On y distinguerait comme deux époques, l'une qui correspond à la période républicaine et consulaire, et l'autre à la période impériale. Dès le traité de Bâle en 1795 l'Espagne avait fait alliance avec la France; elle lui avait cédé sa part de Saint-Domingue. En 1805, par le traité d'Aranjuez, elle lui rendit la Louisiane; avec les petites Antilles qu'elle possédait presque toutes alors, la France se refaisait ainsi un empire des Indes occidentales, comme au temps des rois.

Le premier Consul y donna des soins particuliers. La révolte de Saint-Domingue lui donna l'occasion d'y envoyer un armement considérable. Il en confia la direction à son beau-frère, le général Leclerc, qui fut accompagné de sa jeune femme, Pauline, la plus aimée des sœurs de Bonaparte : 25 000 hommes des meilleures troupes de la République.

Ne s'agissait-il que de vaincre ou de prendre Toussaint-Louverture? Assurément non. Il s'agissait d'établir dans l'Amérique Centrale la suprématie militaire de la France, pour de plus vastes desseins qui nous échappent. L'armée de Leclerc fut décimée par les fièvres, son chef y périt. Et, la guerre ayant recommencé avec l'Angleterre, Bonaparte, avec une précipitation regrettable, vendit la Louisiane aux États-Unis, les établissant au milieu même des pays latins d'Amérique, préparant de ses propres mains leur hégémonie : — une erreur comparable à celle qui lui faisait installer l'Autriche sur la mer Adriatique.

Pensa-t-il la réparer, comme il avait pensé réparer la première en reprenant Venise à l'Autriche après Austerlitz? — Maître de l'Espagne par Joseph, il pensa l'être aussi de l'Empire espagnol. Il y aura sans doute encore à dire sur les aventures de Jacques de Liniers et sur la mission du marquis de Sassenay. On ne peut qu'y appeler la curiosité des chercheurs. En attendant, l'imagination se laisse aller : la Russie vaincue, l'Espagne soumise, l'empire de la Méditerranée reconstitué, la gloire de Napoléon eût rayonné jusqu'au Nouveau-Monde ; l'Atlantique eût été une mer latine. — Un vain souvenir? une tradition morte? — Non pas. Nous y reviendrons tout à l'heure.

D'ailleurs, il faut reconnaître que l'Empire de Napoléon n'avait

pas une grande extension coloniale; il ne se peut pas comparer en ce sens à celui de Napoléon III qui avait déjà un caractère mondial.

Il fut proprement un empire méditerranéen, comme celui des Césars; Napoléon disait un jour à Maret, en 1812 : « Je suis de la race des Césars, et de la meilleure, de ceux qui fondent. » Cet empire ne pouvait s'achever, comme celui de César après Pharsale, que par l'Orient, qui avait été avec l'Italie, l'Espagne et la Gaule, l'autre moitié de l'Empire romain.

Or l'Orient demeura interdit à la domination de Napoléon. Il ne vainquit pas Carthage, parce qu'il ne sut pas la combattre sur son élément, et s'obligea par là même à des « hyperboles » continentales.

Rien de mélancolique comme ses vaines entreprises d'Orient. Il va en Égypte, en Syrie, vers l'Inde. Aboukir le bloque dans sa conquête; il n'en sort que par miracle.

Il envoie Sébastiani à Constantinople; il s'allie avec le sultan. Mais il s'allie aussi avec le tsar Alexandre à Tilsit; ils semblent se partager le continent, Empire d'Occident, Empire d'Orient. Mais alors les Turcs s'inquiètent naturellement et se retournent vers l'Angleterre par la paix des Dardanelles (1809).

En vérité il ne veut pas partager avec la Russie; l'Empire ne se partage pas. Il veut l'Orient moitié de l'Empire. Il en veut chasser la Russie. Il accumule toutes les forces militaires de l'Europe pour la campagne de 1812.

Cependant au moment d'épouser la fille des Empereurs, il a achevé, sur le papier, le dessin du Grand Empire. Le 17 février 1810, il a promulgué, avec une solennité particulière, un sénatus-consulte, où il annonce au monde que Rome sera la seconde ville de l'Empire, que l'héritier de la couronne impériale sera appelé le roi de Rome, que l'Empereur, couronné à Paris dans la première année de son règne, sera couronné une seconde fois, avant la dixième, en l'église Saint-Pierre de Rome.

Donc avant 1814 l'Empereur ira à Rome. On y fait des préparatifs pour le recevoir. Un architecte italien, tout plein de la grandeur du nouvel Empire romain, dresse le plan d'un vaste palais

impérial sur le Mont Capitolin. On le réserve, non sans regret; le temps presse. On aménage les beaux jardins du Pincio, on pousse activement les fouilles du Forum, on y retrouve les monuments de l'ancien Empire romain. On installe les appartements de l'Empereur, de l'Impératrice et du roi de Rome au Quirinal; on en commande les meubles, les glaces, les peintures décoratives...

L'Empereur entra au Kremlin; il ne monta pas au Capitole.

*
* *

L'œuvre de Napoléon III fut aussi latine; elle fut moins romaine, moins classique, plus proche de la Révolution de 1789 que de l'antiquité, moins soucieuse de la doctrine impériale que du principe des nationalités. On sait le mal que ce prétendu principe a fait et risque encore de faire à la France; on dirait que si la mission du premier Empereur fut d'ouvrir l'ère contemporaine fondée sur la démocratie, celle du second fut d'éveiller les nations, même aux dépens de la France, pour en préparer la libre confédération. Il marque en tout cas une importante et peut-être décisive étape vers l'alliance, vers l'union latine.

Par lui notamment les nationalités latines se dégagèrent de la notion romaine de l'autorité et de l'unité impériale. Même il eut peur de l'Empire, et c'est une des raisons pour lesquelles il refusa toujours Rome à l'Italie. « Rome, a dit M. Ernest Lavisse, est le lieu de l'Empire. » — Et encore : « Il est difficile de ne pas rêver du haut du Capitole. » Et ne voyons-nous pas en effet le rêve italien se développer sous nos yeux en de brillantes réalités? Nous allons y revenir.

Ce n'est pas ici le moment de redire toute la politique italienne de Napoléon III. Si elle fut très consciemment attachée au principe des nationalités, elle ne fut pas bien cohérente ni conforme aux intérêts de la France. Il y fut le jouet de Cavour à partir de 1859, sinon avant. Tout de même on ne peut pas nier qu'il n'ait eu une inclination sentimentale pour la cause italienne, plus sentimentale que réfléchie; on y a même recherché des inclinations de l'ordre le plus particulier; mais il ne convient pas d'y appuyer.

Il ne semble pas que Napoléon III ait eu tout de suite la volonté arrêtée d'émanciper l'Italie. Sans doute il avait fait partie vers la vingtième année d'une vente de carbonari et juré de verser tout son sang pour la cause de la liberté italienne : serments de jeunesse que l'âge mûr et la politique ne permettent pas toujours de tenir. En 1854, embarrassé par la prolongation de la guerre de Crimée, l'Autriche se refusant à intervenir, il eut l'idée de profiter de la bonne volonté du Piémont qui s'offrait, et les troupes de La Marmora contribuèrent très brillamment à achever la guerre. Le Piémont n'y gagna rien; l'Empereur en consola Cavour en l'invitant à la patience, et bientôt pensa à autre chose : il n'avait jamais que des velléités.

Les bombes d'Orsini réveillèrent sa conscience italienne. En dépit de la violence du procédé, il y fut sensible; il fit exécuter l'auteur, mais obéit à ses suggestions si pressantes. Quelques semaines après il recevait Cavour à Plombières et entrait décidément dans ses voies. Aux réceptions du premier Janvier (1859) il annonçait que décidément les choses se gâtaient entre la France et l'Autriche, sans qu'on sût bien pourquoi; puis il mariait son cousin le prince Napoléon avec la princesse Clotilde. Il était désormais résolu à mettre toutes les forces françaises au service de l'Italie. Quelles que soient les circonstances par lesquelles il y était venu, le fait était d'importance considérable : on y verrait volontiers une sorte de déterminisme plus fort que les hommes, et nul souverain sans doute ne se laissa jamais plus absolument que Napoléon III conduire par la fatalité. Il est vrai que la fatalité en histoire n'est que la force des choses, et dans le cas qui nous occupe elle démontrerait la toute-puissance de l'évolution qui portait l'Italie à la liberté.

Montebello, Palestro, Turbigo, Buffalora, Magenta, San Martino, Solferino, Victor-Emmanuel II caporal de zouaves, avec la rare récompense d'une pipe d'honneur en terre, de deux sous : la fraternité des combats et des cœurs, des scènes inoubliables parce qu'elles n'étaient que la manifestation de la fraternité des races. Des malentendus ont pu se produire, trop longs à notre gré : quand même, on ne pouvait plus effacer de l'histoire Magenta et Solferino :

éclatantes victoires qui renfermaient la promesse de celles d'aujourd'hui.

Villafranca jeta un froid. C'était déjà la question romaine, avec ses graves répercussions, et l'Italie commença de se défier des intentions de l'Empereur qui n'étaient pourtant que bienveillantes à son endroit. Car, en somme, la France n'avait tiré aucun bénéfice de ses victoires d'Italie; elle avait versé un sang précieux pour une cause où elle n'avait pas d'intérêts, où peut-être ses intérêts étaient contraires, à moins de se placer au point de vue général de la famille latine. Et, si l'année d'après, elle eut, de leur consentement, la Savoie et Nice, ce ne fut pas en paiement de ce sang versé, mais en compensation de la réunion au Piémont de la plus grande partie de l'Italie centrale, pour la garantie de l'équilibre de part et d'autre des Alpes. Et il reste que la France a assuré par ses armes la délivrance de l'Italie.

Ce n'est pas tout. Napoléon III est pour beaucoup dans la réunion de la Vénétie à l'Italie. Sans doute en apparence l'Italie doit cette avantageuse acquisition à la défaite autrichienne de Sadowa. Mais Napoléon III n'avait pas cessé d'y travailler depuis la proclamation même du jeune royaume; à la veille de la guerre de 1866, il avait obtenu de l'Autriche à l'amiable l'abandon de cette province à l'Italie, et, lorsque l'Autriche victorieuse des Italiens sur terre et sur mer eut été vaincue à Sadowa, c'est tout naturellement qu'elle remit la Vénétie aux mains de Napoléon III pour qu'il en transférât la souveraineté au roi Victor-Emmanuel.

Ainsi il appartint à Napoléon III de réparer l'erreur commise autrefois par Napoléon Ier. Réparation incomplète; car l'Italie eut encore en ce sens une mauvaise frontière, et le Trentin surtout reste comme un coin enfoncé dans sa chair pour la tenir en vasselage. Nous voyons trop la peine qu'elle a à rompre ces entraves de fer et de roc. Pourtant elle avait Venise, le morceau essentiel, et elle était prête à reprendre toute la signification historique d'un aussi grand événement, à faire valoir les droits historiques séculaires de la grande République de l'Adriatique.

A peine née à l'indépendance, même avant d'avoir sa capitale nécessaire, Rome, l'Italie tendait vers l'ancienne province romaine

d'Illyrie, vers les Balkans. Héritière de la Rome impériale et de la Venise républicaine, elle annonçait déjà une grande politique méditerranéenne. En dépit de quelques circonstances éphémères, elle demeurait l'ennemie de l'Autriche, donc des puissances germaniques. Avec la France elle allait monter la garde de la Méditerranée.

Napoléon III avait donné à l'alliance latine ses indestructibles fondations.

Il vit plus loin que l'Italie et que l'Adriatique. C'est peut-être à lui plus qu'à tout autre que la Roumanie doit aussi sa liberté. On sait les faits généraux : après la guerre de Crimée, le traité de Paris de 1856 donna aux principautés de Moldavie et de Valachie une sorte d'autonomie à l'égard de la Porte, le droit de nommer des assemblées législatives et de choisir leurs princes. Elles profitèrent de l'occasion pour se donner un même prince, qui fut Alexandre Couza; mais il était du pays, et les jalousies de ses rivaux lui rendirent le gouvernement difficile; il dut abdiquer, et les deux principautés allaient retourner à leurs querelles intestines.

Napoléon III y intervint comme un bon génie. Les derniers volumes des *Origines diplomatiques de la guerre de 1870*, que publie le Ministère des Affaires étrangères de France, apportent là-dessus quelques précisions intéressantes (VIII, 242) : on y rappelle que la première idée de la candidature du prince Charles de Hohenzollern, le futur roi Carol, vint de Mme Cornu qui avait de l'influence sur l'esprit de Napoléon III et qui était dévouée aux intérêts des Hohenzollern-Sigmaringen; c'est elle en tout cas qui dirigea en ce sens les démarches de Jean Bratiano.

Puis, le prince Charles élu par les assemblées roumaines, le gouvernement français écarta de son trône fragile les plus graves difficultés, du côté de la Russie, du côté de la Turquie surtout, qui voyait là naturellement une nouvelle mutilation de son ancien empire. Et le prince Charles allait devenir le roi Carol, et au fond de l'Orient conduire avec beaucoup de bonheur et d'habileté, lui prince allemand, les destinées d'un nouvel État Latin. L'histoire a de ces ironies : c'est que les rois ne sont pas de force à arrêter l'évolution historique; ils sont grands dans la proportion où ils savent la comprendre et la diriger.

Plus heureux que Napoléon Ier, Napoléon III exerça pendant tout son règne une influence considérable sur tous les rivages de la Méditerranée : à cet égard, une des plus grandes périodes de notre histoire, qui reporte la pensée au temps des Croisades, ou du moins des Capitulations. L'Angleterre, notre alliée de Crimée, en fut jalouse, car elle faillit y perdre les voies de l'Inde.

Jamais l'ambassadeur de France n'avait été plus écouté à Constantinople qu'au lendemain du traité de Paris, qui avait sauvé la Turquie des entreprises de la Russie. Alors fut fondé le lycée français de Galata où la jeunesse turque se mit littéralement à l'école de la France. Cela n'empêcha pas Napoléon III de défendre avec beaucoup d'énergie les catholiques du Liban maltraités et massacrés par les Musulmans et d'assurer à ces malheureuses populations un régime politique qui a garanti jusqu'à nos jours leur tranquillité et leur prospérité : elles ont gardé la mémoire de l'intervention française de 1860.

Et surtout c'est Napoléon III et Ferdinand de Lesseps qui ont ouvert la Méditerranée vers les mers de l'Inde et de l'Extrême-Orient, qui l'ont remise ainsi au centre même de l'activité humaine. Le 17 novembre 1869, c'est l'impératrice Eugénie, l'Empereur étant malade, qui, en présence de l'empereur d'Autriche, du kronprinz Frédéric de Prusse, et d'une foule de princes et de représentants des nations, de la proue de son yacht l'*Aigle*, coupa avec des ciseaux d'or le fil de soie qui retenait l'ouverture du Canal de Suez.

Après les cinq siècles de la domination turque, on retrouvait enfin les chemins de l'Inde, les grandes voies commerciales qu'avaient suivies autrefois les Phéniciens et les Grecs, les Romains et les Arabes; on rétablissait la grande circulation économique de l'ancien continent : — une des dates capitales de l'histoire universelle. La Méditerranée redevenait une mer latine, le *mare nostrum* de la Rome antique.

Napoléon III n'eut pas avec l'Espagne des relations aussi dramatiques que Napoléon Ier. Il y prit sa femme, l'impératrice Eugénie, et ce mariage amena à Paris, dans la société des Tuileries, beaucoup de jeunes Espagnoles presque aussi gracieuses

que la souveraine. Elles eurent même leur influence sur l'expédition du Mexique. L'Empereur eût sans doute fait le voyage de Madrid s'il avait été possible d'y montrer un Napoléon. Par contre, lors de la chute de la reine Isabelle, il lui donna asile au château de Pau. Il desservit alors tant qu'il put la candidature du duc de Montpensier; ce qui favorisa les intrigues de Bismarck et faillit restaurer une combinaison politique comme celle qui avait fait la grandeur de Charles-Quint. La cause des nations latines eût pu en être compromise pour des siècles.

Est-il possible d'essayer sans scandale la réhabilitation de l'expédition du Mexique? On s'est tant moqué de « la plus grande pensée du règne »! Pourtant elle était bien la suite de la pensée de Napoléon Ier quand il rêvait, autour de Saint-Domingue et de la couronne des Rois Catholiques, de refaire la grandeur de l'ancien Empire espagnol. Les États-Unis venaient de commencer le démembrement du Mexique en lui prenant la Californie, le Nouveau-Mexique et le Texas. Mais ils étaient à leur tour déchirés par la guerre civile, et il était permis d'espérer que les États du Sud, Latins, allaient se séparer de ceux du Nord, Anglo-Saxons, selon la loi des nationalités. Il pouvait donc être intéressant de reconstituer l'intégrité territoriale du Mexique, et, après lui avoir donné un régime politique fortement établi, d'assurer autour de lui l'hégémonie de l'Amérique aux Latins. Ils y avaient droit plus que leurs rivaux; leurs dissensions insensées leur en ont enlevé jusqu'ici l'honneur. Les États-Unis, grâce à Lincoln, sauvèrent au contraire leur « Union ». Les troupes françaises durent abandonner le Mexique; l'empereur Maximilien fut fusillé. Lamentables désastres! Mais ne doit-on juger des grands desseins que par leur succès? Quand l'Amérique Latine aura su conquérir dans le Nouveau-Monde la place qui lui appartient, Napoléon III après Napoléon Ier n'apparaîtra-t-il pas comme un précurseur? Et en sommes-nous dès aujourd'hui si éloignés?

En tout cas il est vrai que Napoléon III avait commencé de rassembler tous les membres de la famille latine : on lui en saura gré.

*
* *

Le désastre de 1870 tua l'alliance latine, ou du moins en dispersa les éléments.

La France vaincue se renferma sur elle-même, refit ses forces matérielles et morales, ne se résigna pas à l'effacement, n'admit pas que sa carrière historique fût achevée : elle avait conscience qu'elle avait charge de race. L'avenir de la latinité réclamait son effort. Elle ne le marchanda pas.

Tout de suite elle eut une grave et longue querelle avec celle de ses sœurs qui lui devait le plus et à qui elle devait le plus. Napoléon avait toujours refusé Rome à l'Italie, et le parti conservateur en France voulait rendre Rome au pape. L'Italie nouvelle, maîtresse de Rome, avait donc des prétentions sur Carthage, c'est-à-dire Tunis. Mais la France républicaine ne voulut pas abdiquer la domination de l'Afrique du Nord conquise par de grands sacrifices de plus d'un demi-siècle; elle s'assura le protectorat de la Tunisie : l'Italie y voulut voir une usurpation.

L'Italie toute jeune et si heureuse, grandie en si peu d'années, ne rêva-t-elle point, par exemple sous Crispi, la succession de la France en Méditerranée? Ne pensa-t-elle pas que la France était irrémédiablement vaincue et que c'était donc à elle à son tour de conduire les destinées des nations latines? Elle alla chercher ses sûretés et la satisfaction de ses ambitions dans la Triple-Alliance, avec les empires germaniques : aberration qui dura trop longtemps, mais ne pouvait pas toujours durer.

Cependant pendant une vingtaine d'années, à partir de 1882, les deux grandes sœurs latines se firent beaucoup de mal, pour le plus grand profit de leurs ennemis communs. Elles se disputèrent le protectorat catholique dans le Levant; elles se rencontrèrent en Éthiopie, et l'Italie attribua à la politique française une part de son désastre d'Adoua. Elles se firent une guerre économique acharnée, se fermèrent réciproquement leurs marchés commerciaux, et l'Italie s'ouvrit toute grande aux entreprises industrielles

et financières de l'Allemagne, devint une succursale de la *Deutsche Bank.*

Le prince de Naples, héritier de la couronne, le futur Victor-Emmanuel III, alla visiter Metz en compagnie de l'Empereur allemand comme pour consacrer de son aveu et de sa garantie la défaite de la France. On ne pouvait pas s'éloigner davantage de la fraternité, de la solidarité latine. L'hégémonie de l'Allemagne s'est édifiée en grande partie sur ces misérables querelles.

L'Espagne aussi fut un moment, plus longtemps même, éblouie par l'éclat des victoires allemandes. Le roi Alphonse XII, fils de la reine Isabelle, revenant de Berlin, crut pouvoir visiter officiellement Strasbourg et y passer en revue le régiment de uhlans dont il avait été fait colonel honoraire. La diplomatie allemande est fertile en délicatesses de cette sorte. Le roi d'Espagne ne fut pas bien accueilli lors de son passage à Paris. Encore des malentendus, dont l'Allemagne profitait.

Cela n'empêcha pas l'Espagne de perdre ce qui lui restait de colonies. La meilleure part en revint aux États-Unis. Mais l'Allemagne en prit aussi quelque chose, les Carolines et les Mariannes. Ne se donnait-elle pas comme l'héritière de tous les grands empires d'autrefois, chargée d'organiser l'univers selon ses lois?

Était-ce donc la fin des Latins? La victoire définitive des invasions barbares venues de Germanie? L'effacement de Rome par Berlin?

Dans cette pénible période de cinquante années, tout assombrie par les violences et les prétentions des empires germaniques, les nations latines pourtant luttaient contre la ruine imminente. La France organisait laborieusement le régime de la République démocratique. L'Italie, après Adoua, surtout à partir de l'avènement de Victor-Emmanuel III, se mit au travail de l'exploitation de ses grandes richesses naturelles, commença de manifester une éclatante prospérité matérielle et les hautes ambitions qui conviennent à une généreuse nation. L'Espagne commença de se refaire. La Roumanie, sœur par le sang toute proche de l'Italie, connut sous le roi Carol, le Fondateur, près de cinquante années

d'une glorieuse activité. L'Amérique du Sud commença de s'arracher à ses querelles intestines, à exploiter ses incomparables richesses, à reprendre conscience de ses origines historiques et de la solidarité latine.

Jeunes ou vieilles, les nations de sang latin n'étaient pas disposées encore à porter le joug étranger. La crise de la grande guerre les ramena aussitôt, toutes ou presque toutes, à leur devoir et à leur nature.

La Déclaration de Londres, du 5 septembre 1914, a lié étroitement les intérêts et la politique de la France, de l'Angleterre et de la Russie. Le Japon y a adhéré, puis l'Italie. Dix États aujourd'hui constituent la Grande Alliance, où se prépare dans la liberté la société des Nations pour organiser la paix.

Toutes les races du monde y sont représentées, sauf les Germains qui sont déjà par là au ban de l'humanité. Anglo-Saxons, Slaves, Jaunes, Arabes aussi, Latins enfin, entreprennent la fondation d'une humanité civilisée sur les assises du droit.

Il n'est question en aucune manière ici d'y préparer quelque action divergente. Mais dans l'ensemble de la Grande Alliance, la famille latine a une contribution particulière à apporter.

Il faut d'abord qu'elle se reconstitue, après les dissentiments d'hier; c'est la condition de sa grandeur. Elle y vient. L'alliance franco-italienne est au moins aussi étroite qu'au temps de Magenta et de Solférino; car l'Italie n'est plus l'obligée de la France; elle est son alliée, dans toute la grande force du terme. La Roumanie aurait voulu venir plus vite à cette amitié fraternelle; elle y apporte des sacrifices et un héroïsme où se cimente une impérissable union : émouvant spectacle déjà que celui de la communion des épreuves et des gloires, entre les armées de Roumanie, de France et d'Italie! Le Portugal y vient aussi. La Belgique, en grande partie latine, est d'une si magnifique grandeur morale que les épithètes manquent pour la célébrer. L'Espagne s'obstine à la neutralité; du moins l'opinion a-t-elle cessé de se laisser empoisonner par le mensonge allemand.

Qui refusera de voir parmi les événements de la grande guerre les signes de la Renaissance latine?

Les Allemands vaincus, déchus de leurs monstrueuses prétentions, les nations latines auront une part importante au grand commerce de la Méditerranée, foyer de la civilisation humaine. La France est puissante dans le bassin occidental; il faut que l'Italie soit également puissante, comme Rome et Venise autrefois, dans le bassin oriental; il faut qu'elle ait la maîtrise de l'Adriatique; maîtresse de la Tripolitaine, ancienne Cyrénaïque, elle a Rhodes et le Dodécanèse, il faut qu'elle ait une grande part de l'Asie Mineure, l'ancienne province romaine d'Asie; il faut qu'elle ait le cadre qu'exigent ses admirables ressources et ses exceptionnelles facultés d'expansion. Comme la France, comme l'Angleterre, il faut qu'elle ait une politique impériale; il faut que toutes les puissances de civilisation aient une politique impériale pour contenir les barbares violences de l'impérialisme germanique.

La Roumanie continuera de représenter plus glorieusement que jamais la civilisation latine au front de l'immense monde slave.

Le Portugal, l'Espagne entreront à leur heure, à leur manière, dans la Confédération Latine. L'Amérique Latine désormais émancipée s'est reprise déjà au culte de son passé; elle sent vivement qu'elle est solidaire des peuples qui luttent contre les Allemands. Il faut dire ici le nom de Ruy Barbosa, noter toutes les manifestations de fraternité latine qui nous viennent sans cesse du Brésil, de l'Argentine. Il y a de grandes promesses dans ces mouvements de l'opinion. Une France plus glorieuse que jamais, une Espagne, un Portugal, une Italie grandies ou régénérées, une Afrique en grande partie française dans toute sa région occidentale, une Amérique Latine désormais riche et fière de son indépendance totale, c'est l'Océan Atlantique bordé sur ses deux rives par les peuples laborieux de la famille latine.

Il y a 200 millions de Latins en Europe ou en Amérique, sans parler de leurs colonies, toutes pénétrées de leur influence et de leur éducation. Ils ont droit à plus de place que les 100 millions de Germains. Ils ont manqué de houille au siècle dernier, et eurent donc de la peine à soutenir la concurrence industrielle des pays germaniques et anglo-saxons grands producteurs de charbon.

Mais ils ont des trésors immenses de houille blanche, et l'avenir est à eux, s'ils le veulent.

A mesure que la guerre se prolonge, on voit se dessiner de plus en plus nettement les grands groupements ethniques et économiques de demain. Mettons le groupement allemand à sa place qui doit être modeste : 100 millions d'Allemands ne sont qu'à peine la quinzième partie de l'humanité. Notons le monde slave, 200 millions d'hommes dès aujourd'hui, des ressources mystérieuses et merveilleuses dans les profondeurs de ses steppes, jusqu'au cœur de l'Asie; — le monde anglo-saxon et ses jeunes nations, d'une si féconde vigueur démocratique : quel splendide spectacle que la levée de leurs millions de volontaires pour la cause du droit! le sel de la Terre; l'histoire ne connaît rien de plus beau; — le monde jaune, le tiers de l'humanité, prêt à une activité formidable sous la direction du Japon.

L'alliance latine, ou la confédération des nations latines, a une contribution capitale à apporter au rude travail de demain. Elle a ses titres de noblesse, la plus grande histoire qui se dise parmi les hommes. Ce sont les peuples latins qui ont enseigné les humanités, qui ont fait l'éducation de l'homme et du citoyen, qui ont donné les lois du gouvernement des peuples. L'Empire des Césars et des Augustes fit régner cinq cents ans la Pax Romana; plus que toute autre, dans la grande alliance du Droit, il faut que la confédération latine organise la Paix de demain, la Grande Paix, fruit nécessaire de la Grande Guerre, et ferme enfin le temple de Janus.

ÉDOUARD DRIAULT.

LA SOLUTION
DES ÉNIGMES DE WATERLOO

Réponse au colonel Grouard[1].

S'il est vrai — d'après l'expérience du passé — que la valeur d'une œuvre se mesure à l'intensité des haines qu'elle soulève dans le camp adverse, je dois m'estimer heureux de la violente attaque que le colonel Grouard dirige contre ma *Solution des Énigmes de Waterloo*. Sa passion s'affirme contraire aux sages principes de la critique moderne, qui exige des textes précis, de valables documents, et conclut à la nullité des affirmations sans preuves. Cette colère obscurcit jusqu'à sa vision. Il lit dans mon livre le contraire de ce qui s'y trouve. Il me prête des opinions diamétralement opposées à l'énoncé textuel de mes solutions positives.

J'aurais mauvaise grâce à me plaindre que M. G. dépasse les bornes de la stricte équité et du savoir-vivre. C'est la preuve que j'ai frappé juste.

Mais quelle fibre ultra-sensible ai-je donc fait vibrer? Ne devinez-vous pas, lecteur impartial qui êtes notre juge?

Par une coupable imprudence, j'ai porté une main sacrilège sur l'arche sainte. Il s'agissait de manœuvres et de guerre. J'ai refusé de m'agenouiller dévotement aux pieds du prophète Jomini. Bien plus, j'ai raillé les vertus merveilleuses de la stratégie débitée par tranches de théorèmes et par coupures d'axiomes. Bien pire encore, et ma plume tremble en retraçant ces horreurs, j'ai osé

1. Voir la *Revue des Etudes Napoléoniennes*, mars-avril 1917, p. 163-198. — M. E. Lenient a fait appel à notre courtoisie pour l'insertion de cette réponse; nous ne pouvions nous y refuser, la recherche de la vérité étant notre seul but à tous. Mais nous regrettons le ton qu'a pris cette polémique et qui n'ajoute rien à la force des arguments. [E. D.]

soutenir que cette science stratégique, que les passionnés de légendes proclamaient un impénétrable mystère, un secret inaccessible aux profanes, jalousement réservé aux purs initiés, ne représente pas autre chose que l'application des lois éternelles de la logique et du bon sens aux multiples conditions de la guerre.

Depuis cent ans, on nous ressassait que c'était commettre la plus monstrueuse impiété que de tenter un équitable partage entre les manœuvres éblouissantes d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland d'une part, et d'autre part les incohérences lamentables des guerres d'Espagne, de Russie, 1813, Leipzig, Laon et Waterloo.

Depuis cent ans, on nous répétait à satiété que la stratégie napoléonienne fut en toutes circonstances d'une perfection idéale, qu'elle reste l'unique, l'incomparable principe, et que la seule occupation des siècles futurs doit consister à se ruer à plat ventre devant ses théoriciens.

Tant que les passionnés de légendes ne rencontrèrent que des adversaires aussi violents et injustes qu'eux-mêmes, et qui visaient l'Empereur à travers l'homme de guerre, et qui se refusaient à reconnaître la période des plus magnifiques triomphes, les pontifes ont dormi tranquilles. Ils ont laissé passer l'orage, et l'orage s'est effondré dans la nuit du silence.

Mais il était à prévoir que le premier qui ne s'armerait que de raison positive et pratique, que de logique froide et prouvée, et qui enfoncerait le fer rouge dans les légendes malsaines incrustées aux flancs de l'histoire, serait en butte à de furieuses attaques. Qu'il me soit permis, sans que j'en tire l'ombre de vanité, de revendiquer cet honneur.

Et maintenant que le problème est nettement posé, courons aux faits et aux preuves.

Origines de la campagne. — La principale cause des erreurs imputables aux précédentes études sur Waterloo, c'est que les historiens ont voulu expliquer ce désastre sans remonter aux sources. Ceux-là mêmes qui ont décrit toute l'histoire de l'Empire, comme Thiers, n'ont pas aperçu les liens qui rattachent 1815 à ses campagnes antérieures.

Il m'a paru que les buts successifs de mes recherches devaient

être les suivants : la guerre envisagée dans l'ampleur des connaissances multiples auxquelles elle touche, psychologie du chef, des généraux, français et ennemis, analyse des conditions morales et matérielles des armées, préparation administrative, résultantes de la centralisation bureaucratique, question du nombre, des effectifs, répartition des forces. Par la Correspondance de Napoléon, j'ai établi les causes des retards. Par les textes, et notamment par un texte irréfutable de M. Houssaye[1], j'ai prouvé qu'en raison de sa méthode de commandement Napoléon se charge lui-même de briser les volontés les meilleures, les plus hautes intelligences, et de paralyser les initiatives. Il s'agit de l'affaire du maréchal Davout.

L'erreur qui préside à la répartition des forces est révélée. Il s'agit nettement d'une erreur stratégique. Napoléon songe à moissonner avant de semer. Il rêve d'une manœuvre ultérieure avant d'avoir commencé les opérations de Belgique. Faute immense qui pèsera sur toute la campagne.

J'ai le premier accumulé les preuves historiques et stratégiques nécessaires à la solution de cette énigme.

Dans la psychologie de Napoléon, j'explique par la discussion des manœuvres de Marengo, Ulm, Dürrenstein, Eylau, Wagram, et des événements postérieurs à 1809, les modifications graves de la mentalité de l'Empereur et de son concept. Impossible, sans cette étude, que personne n'avait encore fournie, de comprendre les lointaines et profondes origines de l'effroyable désastre de Waterloo.

Qu'en pense M. Grouard? Il n'en souffle mot. Pas une ligne sur ces réflexions qui constituent l'une des parties originales de mon travail, et qui seules permettent d'en suivre les conséquences. Ici le lecteur commence à toucher du doigt les procédés ordinaires aux fabricants de légendes : ignorance puérile, dédain arrogant des méthodes de la critique rationnelle, dissimulation voulue et consciente de mes principaux arguments.

Le débouché par Charleroi. — Prenons le fait pratique le plus saisissant qui mette le lecteur en mesure de juger à fond et tout

1. H. Houssaye, *1815*, p. 69 à 71.

de suite les défectuosités de la méthode de Napoléon en 1815 et les procédés critiques de M. G.... Quant à la détermination profonde du concept de l'Empereur, et aux motifs psychologiques de son erreur, il est bien évident que je ne puis répéter ici les 583 pages de mon livre. L'essentiel, c'est de produire quelques preuves capitales, et de les mettre en relief avec des textes irréfutables et une lumineuse clarté.

Par l'ordre de mouvement du 14 juin[1], Napoléon qui, en raison de ses plans et des circonstances, a besoin d'une manœuvre de vitesse foudroyante, dirige sur le pont de Charleroi, donc sur un défilé étroit, le lieutenant général Pajol et le 1er corps de cavalerie, le lieutenant général Vandamme et le 3e corps d'armée, puis le comte de Lobau — j'emploie les expressions textuelles de la Correspondance — et le 6e corps, la jeune Garde, la vieille Garde, chasseurs à pieds et grenadiers à pied, l'artillerie, les ambulances, les bagages de la garde réunis à ceux des 3e et 6e corps, le maréchal Grouchy et trois corps de cavalerie, le 4e corps (armée de la Moselle, lieutenant général Gérard) et la 14e division de cavalerie, enfin les marins, les sapeurs de la Garde, les sapeurs de réserve et la cavalerie de la Garde.

Laissons de côté les colonnes de bagages de la cavalerie et le grand parc. Nous constatons que par l'ordre officiel, formel, dicté par l'Empereur, l'armée qui doit aboutir au débouché de Charleroi — dont les cartes, les mémoires et les historiens reconnaissent l'étroitesse — compte 80 000 hommes, dont 18 000 cavaliers et 250 canons.

Mettons tout au mieux. Supposons qu'aucun obstacle ne soit intervenu, qu'aucun retard ne se soit produit dans les départs fixés, que l'exécution de la manœuvre indiquée par l'Empereur ait été parfaite. Même avec cette perfection, il n'eût obtenu aucun résultat efficace.

Pour en être convaincu, il suffit d'effectuer les calculs de marche et de poser cette simple question : A quelle heure Napoléon eût-il disposé de ses troupes pour une manœuvre sérieuse et décisive?

1. *Correspondance de Napoléon*, t. XXVIII, p. 281 à 286.

Vandamme marche le premier, d'après l'ordre. Admettons qu'il n'ait pas subi une minute de retard — (nous traiterons plus loin la question de la méthode du commandement et de la transmission des ordres sur laquelle M. Grouard marque la plus complète ignorance) — la tête de colonne de Vandamme ne devait normalement arriver qu'à dix heures au plus tôt[1]. A quelle heure tardive fussent donc parvenus les autres éléments? Quelle manœuvre foudroyante l'Empereur espérait-il réaliser en encombrant cette masse sur un défilé?

J'insiste avec intention sur le mot « foudroyante » parce que les passionnés de légende s'extasient depuis cent ans sur le soi-disant « coup de foudre ». Vous pouvez juger de sa valeur. D'ailleurs les résultats sont là pour l'établir.

Seuls, Reille et Drouet d'Erlon échappent à l'interminable marche, à l'étranglement des colonnes.

D'ailleurs, l'erreur est tellement énorme que Napoléon se décide à arracher à l'encombrement qui doit paralyser la manœuvre le 4e corps et Gérard. En cours de route, Gérard reçoit contre-ordre. Il est dirigé sur le pont du Châtelet.

Mais le mal était fait, l'encombrement produit, la manœuvre manquée d'avance. Zieten et ses Prussiens se retirent paisiblement sur le point de concentration marqué depuis longtemps. Le voilà, le coup de foudre.

J'ai démontré de plus que les ordres de rassemblement sur le front de Solre, Beaumont, Phlippeville, furent trop tardifs d'un jour au moins.

Personne avant moi ne s'est avisé de cette étude, au point de vue positif et pratique, du débouché de Charleroi. Quand le colonel Grouard se permet de trop faciles plaisanteries sur la nouveauté et la justesse de mes idées, il oublie qu'alors même que je n'aurais produit que cette juste nouveauté, elle resterait, et suffirait à détruire son système.

Il est aisé d'échafauder des abstractions géométriques dans le fond d'un cabinet à la façon de Jomini ou de M. G. Mais il est

1. *Mémoires de Napoléon*, t. IX, p. 159 (3e observation). Colonel Camon, *Précis*, t. II, p. 171.

autrement difficile de voir clair dans une manœuvre, et de fixer par une raison de logique et de bon sens le point où elle doit craquer, où les faits démontrent qu'elle a sombré.

Par de multiples et naturellement fort longues explications de même nature, j'ai démontré que le débouché par Charleroi ne représente nullement l'attaque sur le centre de l'ennemi, mais sur le centre géographique, ce qui est bien différent — que par suite Napoléon ne faisait que provoquer la concentration des Prussiens d'une part, et des Anglais de l'autre, sur des positions prévues et préparées de longue date[1]. J'ai prouvé qu'il était absurde de songer à manœuver un ennemi avant de l'avoir fixé[2] et qu'enfin Napoléon avait manqué formellement, de la manière la plus grave, à sa maxime capitale, inscrite dans les *Mémoires* à la fin de ses jugements sur notre admirable Turenne : « Ne faites pas ce que veut l'ennemi, par la seule raison qu'il le désire, évitez le champ de bataille qu'il a reconnu, étudié....[3] »

Pourquoi le colonel Grouard ne cite-t-il pas mes démonstrations? pourquoi essaie-t-il d'esquiver le problème et de se tirer du mauvais pas uniquement par l'arrogance et l'injure? C'est que, comme je l'ai dit au début, ma raison impartiale et logique frappe son antique système en plein cœur, et qu'il est incapable de répondre par de sérieuses et valables critiques.

L'acte de M. G. est d'autant plus inexplicable que dans mes discussions de la *Solution des énigmes de Waterloo*, j'ai fait preuve de la plus irréprochable courtoisie à son égard. Peut-être — le phénomène se produit parfois — a-t-il pris ma politesse pour une timide pusillanimité. Il est urgent que je le détrompe à cet égard.

En vieux libéral impénitent, j'adore la discussion, parce que d'elle seule jaillit la lumière, et c'est la vérité seule que je poursuis. Mais je considère qu'une grossièreté gratuite, sans aucune provocation, représente le plus méprisable des procédés. Ce n'est plus de la critique, c'est de l'injure.

1. H. Houssaye, *1815*, voir p. 116 et note 4, p. 118, 119, 124, 125, 144.
2. Général Bonnal, *De Rosbach à Ulm*, p. 101, 130, 141, 148, 153. Manœuvres de Landshut, p. 225 à 242, 348 à 351. Manœuvre de Vilna, p. 45.
3. Napoléon, *Mémoires*, t. VII. Précis des Guerres du maréchal de Turenne, ch. x, 18e observation, p. 97.

Ne croyez pas que j'exagère en parlant d'injure. Le colonel Grouard (p. 188) applique à mes arguments, pris en bloc et sans les citer ni les discuter, le terme textuel de « divagations ». Pour tout homme de bon sens, qui connaît le français, ce terme représente non une preuve raisonnable, mais un acte de grossièreté violente et haineuse. Il prouve chez M. G. l'absence totale de sens critique. Voilà pour son style et sa méthode.

Quant à ses raisonnements et arguments, ils sont extrêmement simples, et ne varient pas d'un iota dans les trente-cinq pages de son article. Nous pouvons les résumer à la façon d'un syllogisme du moyen âge :

Napoléon a exécuté ce mouvement.

Jomini l'admire. Moi aussi.

Donc, M. Lenient qui ne l'admire pas n'y comprend rien.

Trois roulements de tambour, et c'est réglé.

Malheureusement pour M. G., la critique a fait du chemin depuis le moyen âge et le premier Empire, et la vérité en fera bien davantage.

La rupture stratégique. — Ici encore, je ne me sers que des principes de Napoléon et de ses ordres. Comme cartes, je n'use que de celles de Jomini, de Thiers et de H. Houssaye. Comme arguments, je mets en lumière tous ceux de mes adversaires. Pour les détruire, je n'emploie que ceux du bon sens, accessibles à tous, en m'efforçant de les faire valoir avec clarté. Exposons la rupture stratégique en langage naturel, dégagé du pédantisme et du pathos géométrique de Jomini et de M. G.

Qu'est-ce qu'une rupture stratégique? Tout simplement une manœuvre par laquelle le chef qui doit lutter contre deux masses adverses s'efforce de s'interposer entre ces deux masses pour les empêcher de se réunir, et les détruire l'une après l'autre.

Il est évident que pour s'interposer entre ces deux masses, il faut posséder l'espace nécessaire. Pour bouger et marcher, il faut de la place. La moindre des choses, quand cent mille hommes se remuent, c'est qu'ils aient l'aisance des coudes. Autrement, si l'on ne dispose pas de l'espace suffisant, si l'on est contraint de se créer une zone de manœuvres, on court à la bataille, et de plus à

la bataille telle que la veut l'ennemi, puisqu'il est posté sur le terrain qu'il a choisi et qu'il connaît à fond.

En 1805, à l'heure des triomphes, quand Napoléon se donne la peine de scruter une manœuvre, quand il ne s'enferme pas dans un rêve personnel, qu'il ne réduit pas son concept à la sécheresse, à l'étroitesse, au vide stérile d'une formule algébrique, qu'il s'occupe de l'ennemi, du terrain, des multiples contingences, qu'il mesure le temps et l'espace, alors il formule lui-même la loi pratique de la rupture stratégique : pour exécuter cette manœuvre, il est indispensable qu'une armée composée de 5 à 6 corps dispose d'une étendue de deux marches, soit 40 à 45 kilomètres, dans chaque direction dangereuse[1].

La distance de Sombreffe aux Quatre-Bras étant de 12 kilomètres, il est prouvé par le principe de Napoléon que toute manœuvre par rupture stratégique est impossible, et qu'il court à la bataille, mais telle que la veut Blücher, et sur le terrain de Blücher.

Par suite, il est clair que le danger devient terrible dès le premier jour, que si Blücher tient ferme ou si Wellington est rapide — la manœuvre du début étant retardée par l'interminable défilé de Charleroi — Napoléon va se trouver pris entre l'enclume et le marteau. Il est prouvé que, dans tous les cas, l'Empereur court lui-même au-devant des désirs de l'ennemi, ce qui constitue la plus immense des fautes, et que si une chance fantastique ne lui permet pas d'écraser Blücher au premier choc, il finira par être enserré entre les deux mâchoires de l'étau.

Le développement, la discussion de ces principes, des manœuvres concertées depuis longtemps entre Blücher et Wellington, des conditions de temps et d'espace, des distances concernant les divers lieux de cantonnement des armées prussienne et anglaise, occupent une telle place dans mon livre qu'il m'est impossible de les reproduire.

Naturellement M. G. ne cite pas une syllabe de mes arguments. Il continue ses affirmations tranchantes. Mais je ne tomberai pas dans le piège naïf qu'il me tend. Ma riposte ne traînera pas en

1. Général Bonnal, *De Rosbach à Ulm*, p. 260 à 263. Voir schéma, p. 261. Voir lettre de Napoléon à Masséna.

longueur. Que le lecteur voie clair, c'est mon seul but. Les discussions de mon livre serviront ensuite à fortifier sa conviction.

Toutefois, comme le principe de la rupture stratégique établi par le texte irréfutable de Napoléon se trouve relaté par le général Bonnal[1], je crois devoir citer un fait qui illuminera cette critique. M. Grouard se garde bien de se heurter aux documents de l'éminent spécialiste des guerres napoléoniennes. Ces documents appartiennent naturellement à tous les critiques qui s'inspirent de preuves et de logique. De plus j'ai droit de parler du général Bonnal en toute indépendance, ne l'ayant jamais vu avant l'apparition de mon livre. Cette indépendance, je l'ai largement prouvée en opposant à une courte synthèse du remarquable stratège ma démonstration concernant la rupture stratégique en 1815. Eh bien, j'ai le droit d'informer nos lecteurs, que cette communication intéressera sans aucun doute, que le général Bonnal s'est rangé à mon avis. Il m'a déclaré que mes arguments étaient parfaitement justes.

Ces arguments concernant la rupture stratégique, je les ai répétés à deux reprises, d'abord au point de vue théorique, puis au point de vue pratique de l'exécution de la manœuvre. J'y ai insisté maintes fois au cours de ma solution des énigmes. J'ai donc prouvé de la manière la plus nette, la plus précise, non seulement que je crois à la réalité de cette opération militaire (vu l'exemple tiré de 1805), mais encore que son application dans le cas spécial de 1815 mène droit à la bataille. Comment aurais-je pu déclarer inexistante une manœuvre qui mène à Ligny et à Waterloo?

Ne croyez pas d'ailleurs que cette fameuse rupture constitue un cas isolé, spécial à Napoléon. Il en a formulé la théorie. Il a résumé une loi d'expérience. Mais depuis que le monde est monde, depuis qu'il y a guerre et bataille, le fait d'un chef ayant à lutter contre deux ennemis et s'efforçant de s'interposer entre eux, s'est reproduit maintes et maintes fois, avant même que Napoléon ne fût né. Pour ne pas croire à cette rupture, il faudrait n'avoir jamais ouvert un livre d'histoire.

1. *De Rosbach à Ulm*, p. 261 et suiv.

Eh bien, le colonel Grouard s'est permis d'affirmer que je ne crois pas à la réalité de cette opération. Il écrit textuellement (p. 168) : « Pour M. Lenient, une pareille manœuvre n'a pas de sens ; il ne veut pas en entendre parler, pas plus que de positions centrales ou de lignes intérieures. »

Remarquez que j'ai exprimé ma haute admiration pour 1796, donc pour Rivoli (position centrale).

Notez que pour éclairer Waterloo j'ai discuté Leipzig, donc la question de position centrale et de lignes intérieures. Quel être humain, à moins d'être totalement privé de raison, pourrait discuter un fait qu'il déclarerait ne pas exister? Et qui douterait de la réalité du fait de Leipzig?

Ici, M. Grouard dépasse toutes les bornes. S'il ne s'agissait que de moi, je hausserais les épaules. Mais il s'agit d'intérêts bien plus graves que de ma personne. Il s'agit des procédés invariables usités par les fabricants de légendes contre toute critique indépendante et toute pensée libre. Il s'agit de l'arrogance hautaine, de la pédantesque insolence des pontifes contre quiconque voit clair dans leur jeu. Si je ne me mets pas carrément en travers, les ténèbres entassées par ces pontifes vont retomber plus épaisses que jamais sur Waterloo, sur la stratégie napoléonienne, et sur les méthodes de guerre les plus actuelles.

Mon devoir est de me conformer au principe de Boileau :

J'appelle un chat, un chat...

Pour employer une expression napoléonienne, j'ai surpris le colonel Grouard en flagrant délit : tant pis pour lui et sa méthode. De lui-même il s'est enferré jusqu'à la garde. Il s'est enfermé dans un implacable dilemme : ou il n'a pas lu mon livre dont il prétend rendre compte et informer ses lecteurs, ou sciemment et volontairement, il a proféré un bel et bon mensonge. Ignorance ou mensonge : libre à lui de choisir.

La leçon est dure. Mais ses inqualifiables procédés de style et de discussion la méritent.

L'attaque par Mons. — Qu'est-ce que l'on demande à un chef? La victoire. Si pour venir à bout de deux adversaires, la manœuvre

par rupture stratégique est trop aléatoire, si l'ennemi se trouve posté derrière un fleuve, qu'il soit nécessaire de franchir un interminable défilé — comme Napoléon s'y condamne à Charleroi — et si d'autre part les dispositions des masses adverses lui permettent de tomber sur l'une par des marches et attaques plus courtes et plus favorables que la rupture, en esquivant le passage du fleuve, et de détruire un de ses adversaires avant que l'autre n'accourre, il est clair qu'aucune règle, aucune loi absolue, aucun dogme infaillible ne forcent le chef à user de la rupture stratégique.

Le devoir du chef est de toujours choisir la manœuvre qui économise les hommes et les forces. C'est le principe génial de Carnot[1]. Mais il y avait beau temps en 1815 que Napoléon s'imaginait, grâce aux thuriféraires agenouillés, être passé infaillible, et qu'il ne s'occupait plus que de sa pensée personnelle et subjective. Quoi qu'il en soit, l'attaque par Mons constituait le seul procédé pratique pour résoudre le problème de 1815.

D'après la carte, les emplacements des divers cantonnements, les distances, les relevés kilométriques des routes, d'après les dispositions de Wellington sur lesquelles Napoléon était fort exactement renseigné, comme il nous le prouve par ses *Mémoires*, il est hors de doute que l'irruption violente d'une masse de 125 000 hommes conduite par l'Empereur en personne, en plein centre des cantonnements anglais, était pratiquement possible, que par suite l'armée anglaise pouvait être accrochée, fixée, et forcée à la bataille immédiate avant que Blücher n'eut le temps d'accourir.

La concentration entre Sambre et Escaut était aussi facile que celle qui fut effectuée entre la Sambre et la Meuse. M. G. ne cite pas l'ombre d'un motif qui permette de croire que Blücher eût été averti plus tôt dans un cas que dans l'autre.

M. G. nous dit que Wellington aurait refusé la bataille. Quelle preuve en fournit-il? Les dispositions arrêtées depuis longtemps entre le général anglais et Blücher donnent une impression toute

1. Général Bonnal, *De Rosbach à Ulm*, p. 91, 99, 109.

contraire. Est-ce qu'il a refusé la bataille aux Quatre-Bras? De plus, il n'est pas toujours commode de refuser la bataille. Si les centres anglais eussent été abordés comme Hohenlohe le fut à Iéna, avec la même promptitude et la même vigueur, Wellington eût été forcé de se battre, et il y aurait eu ce jour-là 90 chances sur 100 pour qu'il soit battu.

Autre rêve de M. G.. En se concentrant entre Sambre et Meuse, Napoléon pouvait, paraît-il, ramener ses deux ailes sur son centre, ce qui rendait la concentration beaucoup plus rapide que s'il avait fallu l'effectuer sur une aile.

Qu'est-ce que viennent faire ces ailes qui se rabattent sur un centre, ou ce centre qui se rabat sur une aile? Et quelle fureur de toujours ramener une armée de 125 000 hommes sur une seule ligne et un seul point : le pont de Charleroi n'a pourtant guère réussi à Napoléon. Encore les théories à la mode de Jomini qui n'ont rien à voir avec la pratique des choses.

Est-ce que par hasard, là encore, M. G. n'a pas lu mon chapitre sur l'attaque par Mons et celui concernant les distances?

Au lieu de pratiquer l'encombrement sur une ligne et sur un point, n'était-il pas mille fois plus simple de se reporter au magnifique exemple d'Iéna, que j'ai cité pour faire comprendre le projet d'attaque par Mons? La concentration sur le front Valenciennes, Bavay-Maubeuge menait droit aux attaques Valenciennes-Lens (division Clinton, 2e corps anglais), Bavay-Soignies (division Alten, 1er corps), Maubeuge-Braine-le-Comte (quartier-général du 1er corps).

L'attaque d'Iéna-Auerstaedt s'est produite sur un front de 7 lieues. Celle par Mons se produisait sur 5.

Pas d'encombrement, pas de grande rivière, pas de défilé, des routes admirablement connues et excellentes.

Quant à la distance pour heurter l'ennemi, il suffit de prendre la carte pour voir que je ne propose pas un fait fantastique, comme la marche de Friant avant Austerlitz : 36 lieues en deux jours et la bataille d'Austerlitz le troisième[1]. Non. Loin, très loin de là.

1. Thiers, t. I, p. 214, col. 1.

Dans la marche par Mons, des points de départ aux points d'arrivée, les étapes, premières étapes de guerre conduisant à la bataille, ne dépassaient pas la limite normale que maintes fois les armées napoléoniennes avaient atteinte en des circonstances analogues.

De Bavay à Mons, où se trouvaient déjà des troupes anglaises, il y a environ 5 lieues, et de Mons pour atteindre Soignies, 3, soit au total 8 lieues. Les distances de Valenciennes à Lens, de Maubeuge à Braine-le-Comte sont presque identiques.

Pour examiner toutes les contingences, nous devons faire état de l'époque de l'année — juin — les plus longues journées. De plus, n'oublions pas, comme je l'ai démontré, que les troupes pouvaient être amenées plus tôt, reposées et fraîches. Les avant-gardes pouvaient, dès le soir, être rapprochées de la frontière, sur le front Condé, Malplaquet, Villers. En exécutant l'étape de nuit, l'attaque pouvait se déclancher au petit jour.

Pourquoi n'a-t-on pas le droit de conclure à une surprise beaucoup plus complète que celle de Charleroi?

Car il faut en finir avec la légende. Elle se détruit elle-même. H. Houssaye reconnaît que l'effet de surprise fut complètement manqué par Napoléon. Et par la même occasion, il fait justice de l'ineptie qui met l'échec de la manœuvre sur le dos de Bourmont[1].

En réponse à ces discussions, que trouve M. G.? Un seul argument, mais pour celui-ci — j'ai le devoir de me montrer impartial — il est neuf, absolument neuf. Il n'a jamais servi. Le lecteur peut m'en croire. Pour bien suivre la pensée de M. G., j'ai lu ses œuvres, avec attention et conscience — je n'oserai pas ajouter avec plaisir. Mais enfin, je les ai lues. Eh bien, j'y ai trouvé cette nouveauté — unique, mais réelle. Et cette nouveauté, que j'ai ramassée sans peine à la page 165 de son article, je n'ai pas besoin de vous dire que c'est une perle. Il s'agit du « sens stratégique » du colonel Grouard. C'est en son nom qu'il m'excommunie. M. G. possède seul le « sens stratégique », et alors vous devinez ce qui me reste.

1. H. Houssaye, *1815*, p. 108 à 109, 114 à 118. Voir impassibilité de Wellington, p. 145 à 155.

Oui, le sens stratégique! peut-être ne saisissez-vous pas tout de suite la portée de ce vocable! peut-être allez-vous vous écrier : le sens stratégique de qui? le sens stratégique de quoi? peut-être supposerez-vous qu'il y a quelque rapport entre cet ineffable et précieux sens stratégique et le fameux « flair de l'artilleur »? Peut-être même — *horresco referens*, j'en perds mon latin — vous rappellerez-vous le superbe « Tarte à la crème », l'infaillible argument du marquis de Molière?

Mon Dieu! il y a un peu de tout cela dans le sens stratégique de M. Grouard. Mais vous pensez bien que c'est à lui, et non à moi de vous éclairer sur ses propriétés personnelles. Car, il n'y a pas l'ombre d'un doute, après avoir lu M. G., il possède bel et bien la propriété exclusive du « sens stratégique ». Vu le nombre de ses livres, il doit s'agir d'une source intarissable qui coule à jet continu. Impossible de vous renseigner de visu. Je ne puis que vous transmettre les résultats de sa lecture. De cette source féconde, naturellement, M. G. en est inondé. Par bonté d'âme, il consent parfois à en asperger ses amis, d'abord Jomini à flots, et puis Thiers, et un petit reste à H. Houssaye. Quant à moi, pas même un demi-verre, pas une goutte, rien vous dis-je.

Franchement, je me suis trouvé désarmé. Cette fois, impossible de me fâcher. J'ai pensé que le colonel Grouard avait juré de détrôner Cyrano de Bergerac et Tartarin, et qu'il se tenait parole, et j'avoue que j'ai ri.

Quant Napoléon discutant contre Rogniat se laisse emporter par l'orgueil, et oppose la justesse de sa vision à celle de « l'Aristarque », on comprend cette vivacité de la part du vainqueur de Rivoli, d'Austerlitz, Iéna et Friedland[1]. D'ailleurs, même de la part du grand capitaine, il s'agit d'un fait regrettable. Si pour traiter des choses de la guerre, il fallait compter Austerlitz dans son passé, il ne resterait plus qu'à fermer bibliothèques et librairies.

Mais ce qui est regrettable de la part de Napoléon devient purement ridicule dans la bouche d'un autre. Qu'est-ce que M. G.

1. *Mémoires*, t. VIII, p. 196-197.

vient nous chanter avec son « sens stratégique »? M. G. est un critique, comme nous en sommes tous. Qu'il soit d'un avis contraire au mien, qu'il fasse valoir ses arguments, c'est son droit incontestable. Mais après, qu'il laisse le public juge. Les battages de grosse caisse ne servent de rien.

Une courte parenthèse. Que les lecteurs ne s'imaginent pas, en lisant ma riposte à M. G., que je repousse les oppositions, que je fuie les contradictions. Je suis trop libéral pour ne pas aimer par-dessus tout la liberté de penser et d'écrire.

Des critiques infiniment plus documentées que celles de M. G. ont été formulées contre mon livre. Je me ferai un devoir et une joie d'y répondre dès que je disposerai du temps nécessaire pour une sérieuse discussion. Ces discussions sont infiniment utiles et précieuses pour un auteur raisonnable, parce qu'elles le poussent à creuser ses problèmes. De nombreux érudits, chercheurs, savants, professeurs, généraux et officiers de tous grades, même des admirateurs ardents de Napoléon, mais admirateurs indépendants et loyaux, ont bien voulu m'écrire et faire valoir leurs thèses avec grand talent, textes et preuves. Mes réponses viendront un peu plus tard. Aujourd'hui il s'agit d'exposer l'erreur de M. G., qui remplace documents et raisons par la simple affirmation de son infaillibilité.

Aucun rapport entre 1796 et 1815. — Telle est ma thèse. En face de moi se campe M. Grouard qui décrète que j'ai complètement tort. Voyons les faits. Je ne m'occupe pas plus des abstractions théoriques et des hypothèses dans le vide pour 1796 que pour n'importe quelle campagne. Les preuves et faits comptent seuls.

En 1796, Bonaparte ne débute ni par une marche dans le vide, ni par une pénétration entre les deux armées ennemies. Il manœuvre la première (Beaulieu), l'attire dans un piège (Voltri)[1], l'entraîne à l'offensive sur un point que lui-même a choisi (Montelegino)[2], tandis que la deuxième armée (Colli) est fixée par une masse secondaire[3] (Serrurier, puis Augereau). Bonaparte ne

1. Colonel Camon, *Précis*, t. I, p. 12.
2. Id., *Ibid.*, t. I, p. 12.
3. Id., *Ibid.*, t. I, p. 10 et 11.

prend en flanc la droite des Autrichiens avec Masséna qu'après les avoir fixés (Montenotte)[1]. La séparation accomplie à la suite des désastres de Beaulieu, il manœuvre Colli. Mais jamais il ne manœuvre un ennemi avant de l'avoir fixé[2].

Quelle comparaison peut-on établir entre la suprême habileté de 1796 et le périlleux début de 1815, entre le piège de Voltri, la défensive stratégique sur l'Apennin[3], la manœuvre de flanc après que l'ennemi est fixé (Montenotte), et d'autre part la marche aléatoire sur Charleroi, sur l'extrême droite de Blücher, qui reste absolument libre de ses mouvements?

En 1796, Bonaparte force l'ennemi à subir son ascendant et sa volonté. En 1815, il court au-devant de ses désirs, surtout de ceux de Blücher qui veut la bataille. Il suit l'adversaire sur tous les terrains où celui-ci l'attire et l'attend. Le 16 juin, Blücher l'attend à Ligny. Le 18, Wellington l'attend à Waterloo.

En 1796, Bonaparte se garde bien d'imposer à sa manœuvre une forme absolue, systématisée à outrance, indépendante du temps et de l'espace. Il tient compte de tout, climat, terrain, ennemi, renseignements, dans la juste mesure qui convient[4]. En 1815, il est absorbé, figé, cristallisé dans une conception abstraite et dans son orgueil, dans son mépris monstrueux pour l'adversaire.

A aucun point de vue, concept, manœuvre et terrain, il n'est possible d'établir le moindre rapprochement entre 1796 et Charleroi.

Voilà les faits. Au lecteur impartial de juger entre le colonel Grouard et moi.

La manœuvre des Quatre-Bras. — M. G. m'ayant gracieusement déclaré que je n'avais résolu aucune des énigmes de 1815 (p. 197), j'ai pour devoir de mentionner rapidement les preuves du contraire. C'est le lecteur qui décidera.

1. Général Bonna, *De Rosbach à Ulm*, p. 101. — Colonel Camon, *Précis*, t. I, p. 13.
2. Id., *Ibid.*, p. 101.
3. Id., *Ibid.*, p. 97.
4. Id., *Ibid.*, *De Rosbach à Ulm*, p. 97 (caractère particulier de la guerre de montagnes), p. 99 (économie des forces), p. 101 (on ne manœuvre que contre un ennemi préalablement fixé), p. 105 (principe de la manœuvre en Italie pendant l'hiver), p. 109-130.

Il est bien certain que M. G., appliquant à jet continu son syllogisme moyen âgeux cité plus haut, ressassant perpétuellement ses arguments personnels sans même lire les miens — quand il ne les lit pas à l'envers — j'ai pris mon parti de son système. Je crois que ce système donnera ce que donne toute théorie absolue et rigide. A l'opposé de cet absolutisme, j'expose les raisons positives et pratiques.

Quel est le penseur, l'officier, le critique qui ne reste pas soucieux en songeant à Ney aux Quatre-Bras? Quel est le livre, même le plus estimable, de Jomini, Thiers, Charras, ou n'importe quel auteur, qui donne une explication claire, précise, capable d'apaiser les troubles de la pensée et les angoisses de la conscience?

Cette explication, je l'ai produite avec un tel luxe de documents et de textes que la place me manque pour les reproduire tous en ce bref article. Exposons la vue d'ensemble.

Jusqu'à ce jour, les débats contradictoires qui plongeaient le malheureux lecteur en d'interminables polémiques sans issue, portaient essentiellement sur la question des heures auxquelles Napoléon avait donné ses ordres. Heures du lancement, heures de la transmission, heures de la réception. C'était une question de pendules et de chronomètres. On se serait cru non chez des critiques d'art militaire, mais dans une boutique d'horlogerie.

J'ai voulu saisir le problème corps à corps, dans son ampleur. J'ai poursuivi à fond la solution de l'énigme suivante : ou l'ordre donné par Napoléon à Ney d'occuper les Quatre-Bras et de marcher « tête baissée » est juste, ou bien il est faux.

S'il est juste, peu importe que Ney l'ait reçu à temps ou non à temps, à telle ou telle minute. Ney, maréchal d'Empire, Ney, le héros d'Elchingen, de Guttstat, de Krasnoë, lancé avec un commandement en chef et hors de la présence de Napoléon, devait non pas attendre les ordres, mais les deviner, les prévoir, les prévenir.

Si au contraire l'ordre de la marche « tête baissée » est faux, contraire aux raisons de la logique, du bon sens, aux principes mêmes de Napoléon, aux règles de la guerre positive et pratique, alors aucun reproche ne peut être adressé au maréchal Ney. Chef

responsable, il avait non seulement le droit, mais le devoir de rendre compte à l'Empereur et de modifier ses instructions primitives, à quelque moment qu'elles lui fussent parvenues. C'est précisément ce qu'il fit. La discipline d'un commandant en chef manœuvrant sur le terrain de bataille, face à l'ennemi, n'a rien à voir avec les théories passives de caserne et l'agenouillement de Pandore en face de son brigadier. Il ne faut pas que la lettre tue l'esprit. Il faut que l'esprit domine et vivifie la lettre.

Je suis trop certain du bon sens et du tact des lecteurs pour supposer qu'ils exigent de moi que je reproduise 50 pages de texte — ordres de l'Empereur, arguments de tous mes adversaires exposés en détail, discussion des principes de guerre. Ces preuves m'ont forcé de conclure à une faute stratégique de Napoléon. Le lancement de Ney « tête baissée » sur les Quatre-Bras constitue l'une des erreurs les plus graves de la campagne.

Mon avis peut être discuté, et j'en serai très heureux, car de la discussion naît la lumière, mais je crois que le principe posé par ma discussion restera : voir l'esprit et non la lettre.

Quand je n'aurais trouvé que cela, ce que personne n'avait dit avant moi, en fait de nouveauté et de justesse, en fait de solution pratique des énigmes de la stratégie napoléonienne, j'aurais le droit d'attendre paisiblement l'effet des critiques aussi grossières que naïves du colonel Grouard.

De plus, en ce qui concerne l'énigme des Quatre-Bras, je prie le lecteur de méditer d'abord cette considération qui n'avait pas encore été mise en relief : dès le 15 juin, Napoléon poursuit le même jour et à la même heure, deux buts à la fois[1]. Il tranche dans le vif sur deux points essentiels, vise en même temps deux centres vitaux de l'ennemi. C'est la même faute qu'en 1809[2] et 1813[3], deux manœuvres lamentablement expliquées par le colonel Grouard qui n'en a jamais compris le premier mot.

1. Voir *Mémoires*, t. IX, p. 67 à 71.
2. Général Bonnal, manœuvre de Landshut, p. 129. L'Empereur « poursuit deux lièvres à la fois ».
3. La défaite d'Oudinot à Gross-Beeren (marche sur Berlin) est du 21 août. La défaite de Macdonald à la Katzbach (manœuvre contre l'armée de Silésie) est du 27 août. Le désastre de Kulm (écrasement de Vandamme par l'armée de Bohême) est du 30 août.

Le 15 juin 1815, le nœud de la question est celui-ci : au lieu d'agir avec une masse puissante contre une fraction des armées ennemies divisées, il se divise lui-même, et des deux côtés attaque les troupes adverses avec des forces inférieures.

Il commet à nouveau la faute de subordonner sa volonté à celle de l'adversaire, de suivre l'ennemi sur le terrain qu'il a choisi, faute contraire à tous ses principes[1].

Les considérations de temps et d'espace que j'ai fait valoir en détail affermiront cette conclusion. J'y ai ajouté le calcul des distances concernant les diverses concentrations pratiques de Wellington et l'immobilisation des Anglais.

Mais que voulez-vous discuter avec des historiens possédant la mentalité des passionnés de légende? H. Houssaye affirme que Wellington est « halluciné et paralysé [2] ». Quatre pages plus loin, il nous réaffirme qu'il est « aussi indécis que calme ». Telle est la force de leur psychologie.

Quoi qu'il en soit, il importait pour Napoléon de tout subordonner au résultat essentiel, de concentrer vers Sombreffe toutes les forces qu'il était humainement possible de ramasser, et par conséquent de ne pas lancer Ney « tête baissée » dans le guêpier des Quatre-Bras. J'ai expliqué dans quelle mesure il pouvait se garder contre les Anglais.

J'ai fait valoir également le principe de l'économie des forces. Mais comme ce principe a été formulé par Carnot[3] et que M. G. n'éprouve que l'aversion la plus haineuse pour tout ce qui n'est pas rédigé par Napoléon ou Jomini et copié par lui, il est inutile d'essayer de le lui faire comprendre.

Ce qui m'appartient encore, c'est la démonstration par les textes et les arguments de logique, et non par une simple affirmation vaniteuse et non prouvée, à la façon de Jomini et de M. G., de l'erreur psychologique commise par Napoléon sur la résistance de Wellington.

Il est extrêmement facile, lorsqu'on connaît un événement dans

1. *Mémoires*, t. VII, p. 97.
2. H. Houssaye, 1815, p. 148.
3. Général Bonnal, *De Rosbach à Ulm*, p. 91, 99, 109.

ses moindres détails, de lancer une prophétie après coup. Elle tient en deux lignes et produit son petit effet. Mais la difficulté de la critique, que jamais M. G. n'a surmontée, c'est d'analyser les causes profondes et lointaines, et ensuite de réaliser une synthèse claire et probante. C'est ce qu'il appelle une « divagation » (p. 188). La pénurie de son sens critique me dispense d'insister.

La journée du 16. La note au crayon. — Le clou de la journée du 16, c'est la note au crayon. On sait de quoi il s'agit : marche et contre-marche du 1er corps (Drouet d'Erlon) errant entre Ligny et les Quatre-Bras. La légende a inventé que la marche du 1er corps sur Ligny fut déterminée par un ordre de l'Empereur. Suivant mon habitude, je ne cite que les textes de Napoléon, Jomini, Thiers, Charras, H. Houssaye, colonel Camon, M. Grouard. Le principe de ma critique est de ne tirer les raisons de bon sens que des arguments de mes adversaires. Seulement ici, bien loin de discuter quoi que ce soit contre Napoléon, j'admire pleinement la lumineuse clarté de ses récits, la maîtrise de sa volonté, la franchise carrée de ses explications. Je suis complètement de son avis contre les passionnés de légende plus napoléoniens que Napoléon et qui, pour faire servir leurs desseins et maintenir leurs intolérables mensonges, rabaissent la maîtrise, la volonté, la mémoire de l'Empereur au-dessous de tout.

La relation textuelle de l'Empereur est formelle[1]. Après avoir décrit en détail sa préparation de l'attaque de Ligny par la Garde, il mentionne l'avis que lui donne Vandamme de la marche d'une colonne de 30 000 hommes sur Fleurus, la surprise de Vandamme et de Girard qui croient à l'arrivée d'une troupe ennemie, la reconnaissance qu'il envoie faire de cette colonne par le général Dejean, la constatation que cette force est non pas ennemie, mais française, puis il reprend sa narration par ces mots textuels : « La Garde continua alors son mouvement sur Ligny ».

L'Empereur ne parle pas plus du fameux ordre à d'Erlon — ordre écrit, ordre verbal, note au crayon, n'importe quoi — que si cet ordre n'avait jamais existé.

1. *Mémoires*, t. IX, p. 78 à 93. J'ai cité la relation entière.

Comment admettre que Napoléon ne fasse pas la plus légère allusion à cet ordre essentiel, qui, d'après ses admirateurs enthousiastes, fut une inspiration de génie et devait le sauver, puisqu'il lui procurait un renfort de 30 000 hommes pour écraser Blücher, et qui, de plus, excuse les défectuosités de la bataille de Ligny? En appelant à lui le 1er corps, il fixait la victoire sous ses drapeaux. En prouvant qu'il ordonna cet appel, ou tout au moins en le mentionnant, il établit devant l'histoire et la postérité la justesse de ses prévisions, la profondeur de ses combinaisons stratégiques. Phénomène inouï, stupéfiant! Il n'en ouvre pas la bouche.

Bien plus, il envoie Dejean reconnaître les intentions de cette colonne, les intentions d'un corps d'armée qu'il a soi-disant appelé lui-même!

Ce 1er corps, qu'on affirme appelé par lui, il ne lui donne pas l'ombre d'un ordre pour le retenir. Il a été impossible à qui que ce soit de produire le plus petit texte. Ce corps fantôme s'évanouit loin du champ de bataille — aussi bien que de la relation — sans que l'Empereur ait tenté le moindre effort pour le retenir.

Prétendra-t-on que Napoléon n'a pas reconnu la colonne en question pour l'unique motif qu'elle s'est présentée par la route de Villers-Perwin alors qu'il l'attendait par la route de Marbais? Cette explication ne tient pas debout. Suppose-t-on Napoléon atteint d'amnésie? prétend-on que sa mémoire prodigieuse a pu faiblir?

M. Houssaye, dans son *Roman de 1815*, nous présente Napoléon « déconcerté jusqu'au trouble par la direction menaçante de cette colonne ». Il ajoute : « Si sa présence d'esprit habituelle ne lui eût fait défaut, le mouvement manqué était encore exécutable ». D'autre part, pour expliquer les ordres de Ney aux Quatre-Bras, il nous exhibe un autre tableau aussi étrange : « Ney, fou de colère, la face pourpre, brandissait son épée comme un égaré... »

Impossible de douter. H. Houssaye l'a certainement vu. Et le colonel Grouard aussi, car il emboîte gaillardement le pas derrière les ordres romantiques de H. Houssaye.

On voit, dans les conditions exposées par ces remarquables critiques, combien l'histoire est facile à écrire. D'après eux,

l'Empereur a complètement perdu la tête à Ligny, et il a menti à Sainte-Hélène. Quant à Ney, c'est bien simple, il est fou. Avec un Napoléon débile, et le maréchal Ney en état de démence, tout s'explique.

Les ordres au maréchal Ney sont analysés d'après les textes officiels. Mais naturellement, quand les écrivains de la légende s'avisent de truquer ou d'inventer, je les démasque. Notez que je ne me conforme qu'aux prescriptions de la critique positive. Toute affirmation non appuyée par des textes doit être tenue pour nulle.

C'est pour ce motif que je refuse de reconnaître comme valable l'explication légendaire concernant la note au crayon.

Quant au nom du porteur, M. G., avec son aplomb habituel, qui lui a réussi jusqu'à ce que je me mette en travers, affirme que le porteur est Labédoyère et que la note a été adressée non pas à d'Erlon, mais au maréchal Ney. Le colonel Camon[1] affirme de son côté que l'Empereur envoie directement l'ordre à d'Erlon par le colonel Forbin-Janson. Celui-ci doit ensuite le communiquer à Ney. Les récits de M. Houssaye[2] ne diffèrent de ceux du colonel Camon que pour des détails minimes. Gamot, Heymès, Brue et Chapuis disent : le colonel Laurent. Le général de Salle dit : un sous-officier de la Garde. Quelle clarté ! quel accord !

Le seul libellé produit, et produit de mémoire sans l'ombre de preuve documentaire, celui du général de Salle[3], est le suivant : « Monsieur le comte d'Erlon, l'ennemi tombe tête baissée dans le piège que je lui ai tendu. Portez-vous sur-le-champ avec toutes vos forces à la hauteur de Ligny et fondez sur Saint-Amand. Monsieur le comte d'Erlon, vous allez sauver la France et vous couvrir de gloire ».

De quel piège s'agit-il? Jusqu'à midi, l'Empereur ne croit qu'à la présence d'un seul corps prussien[4]. Quant à la « gloire » du comte d'Erlon et au « salut de la France », on peut en juger

1. *Précis*, t. II, p. 178, 179.
2. H. Houssaye, *1815*, p. 165 à 166, 205 à 209.
3. *Ibid.*, p. 206, note 3.
4. Colonel Camon, *Précis*, t. II, p. 176-177. H. Houssaye, p. 159-160.

d'après la relation de Napoléon. Vandamme et Girard prennent « le sauveur » pour un ennemi. L'Empereur, à l'appel duquel il se précipite, paraît-il, considère son mouvement comme « inexplicable »[1]. Il envoie reconnaître le « sauveur » et quand on lui annonce qu'il s'agit du 1er corps (d'Erlon), Napoléon continue imperturbablement ses manœuvres avec Vandamme, Girard et la Garde, sans plus s'occuper du « sauveur » que s'il n'avait jamais existé.

Quant au style de de Salle, il est grotesque. Jamais Napoléon n'a commis pareil pathos.

Par respect pour les critiques indépendants et le public, j'ai accumulé de longues démonstrations documentées que je ne puis reproduire ici. Pour sa thèse simpliste, M. G. se contente d'une affirmation sans textes et d'un seul témoignage : l'attestation proférée par lui qu'il est parfait, impeccable et infaillible. Je crois mes démonstrations plus conformes à l'esprit de la critique moderne.

La discussion des quinze témoignages produits par H. Houssaye démontre qu'aucun texte réel de la note au crayon ne peut être produit, qu'aucune preuve positive concernant le nom du porteur n'existe, qu'aucune trace du papier mystérieux n'a été conservée ni dans les archives, ni dans aucun registre d'état-major.

La dissection des lettres de Soult à Ney et à Davout confirme simplement les résultats de l'analyse des ordres authentiques de l'Empereur antérieurs au mystère du papier fantôme. Seulement, grâce à cette dissection, j'ai pu démontrer que H. Houssaye a tronqué et écourté : 1° la lettre de Soult à Ney et 2° celle du 17 juin de Soult à Davout.

La pensée de Soult, qui écrit par ordre de Napoléon, le lendemain de la bataille de Ligny, se révèle admirablement claire, quand on rétablit en entier les textes tronqués par H. Houssaye. Soult raisonne en homme de guerre et pose nettement ce dilemme :

1° Ou Ney devait concentrer Reille et d'Erlon, et anéantir Wellington.

1. *Mémoires*, t. IX, p. 85.

2° Ou bien il devait concourir à la bataille de Ligny. Et comme Soult sait que Reille fut employé contre les Anglais, il ne cite pour le concours à la bataille de Ligny, pour bien établir la deuxième face du dilemme, que le corps de d'Erlon.

Ici, nous ne discutons pas stratégie, mais rien que la note au crayon. Pas un mot de Soult sur cette note. Pas la moindre allusion. Bien plus, Soult écrit avec la netteté la plus formelle que si Ney avait gardé le 2e corps (Reille) et le 1er corps (d'Erlon) bien en main pour foncer sur les Anglais, il eût parfaitement agi.

Donc, Napoléon n'a jamais appelé d'Erlon. D'autre part, une note au crayon fut montrée à d'Erlon et détermina son mouvement. Impossible de conclure à autre chose qu'à un faux. De ce faux, résultèrent mille contradictions et incohérences qui durèrent un siècle. Mon explication est la seule qui en donne la clef. Donc, j'ai résolu une énigme de plus.

Quand M. G. (p. 172) me reproche d' « éplucher » les ordres, quand il traite ces discussions de « puérilités », cela prouve d'abord les grâces de son style et la mesure de son tact, et de plus son incompréhension totale des procédés de critique. Il n'y voit goutte. C'est grâce à ces « épluchages enfantins et puérils » que j'ai pu saisir les passionnés de légendes en flagrant délit de truquage de textes, c'est-à-dire de dissimulation et de fausseté.

Pour s'achever eux-mêmes, les légendaires essayent encore d'une invention : le soi-disant ordre de Napoléon pour retenir d'Erlon sur le champ de bataille. De quoi se composent leurs arguments ? H. Houssaye [1] nous dit en parlant de l'aide de camp Dejean : « *Il semble* que Napoléon le renvoya à d'Erlon..... » et plus loin : « Durutte fut rejoint, *à ce qu'il semble*, par un officier d'ordonnance porteur d'un ordre écrit ou verbal de l'Empereur ». A ce qu'il semble : voilà leurs preuves et leurs textes.

Autre détail à noter : les romanciers, comme H. Houssaye et ses collègues, inventent un chemin particulier suivi par le mystérieux porteur : la traverse miraculeuse de Mellet ; là encore pas l'ombre d'une preuve. Leur histoire, c'est une série de racontars par rico-

1. Voir H. Houssaye, *1815*, p. 181-182, 220-221.

chet ou par ouï-dire. Au point de vue documentaire, elle n'existe pas.

Ce que les passionnés de légende ne comprennent pas non plus — car la psychologie, si utile en guerre, représente un des côtés les moins brillants de leur méthode — c'est la mentalité de l'Empereur. Après cent ans d'agenouillement ultra-napoléonien, ils ne se sont pas aperçus que jamais Napoléon ne modifie sa volonté, ni son concept, ni son jugement. Ils n'ont jamais compris sa formidable volonté.

Il n'a pas appelé d'Erlon à Ligny. Et jusqu'à sa mort, il refusera de mentionner cet ordre qu'on prétend lui imposer, il rejettera le mensonge et le faux avec mépris. Impossible d'en trouver la plus légère trace dans ses innombrables lettres, correspondances, dans ses commentaires authentiques, dans ses Mémoires.

Pourquoi ne s'en est-il pas servi sur le champ de bataille de Ligny? Exactement pour le même motif de volonté implacable. Avant que Dejean lui annonce que c'est le 1er corps qui arrive, le parti de Napoléon est pris sur la manœuvre. Son concept s'est fixé sur les mouvements de Vandamme, Girard et la Garde. Le 1er corps n'entre pas dans ce concept. L'Empereur ne s'en occupe plus et ne s'en occupera jamais.

Pour quiconque a pénétré l'âme de Napoléon, c'est très clair. Mais Jomini et M. G. n'ont saisi qu'une fraction de ses théorèmes, une portion de son cerveau, mais rien de son cœur.

Il faut que M. G. en prenne son parti : quelle que soit l'affirmation qu'il produise, de quelque insolence ou de quelque fureur qu'il l'appuie, s'il n'y joint un texte ou un document, une preuve positive et pratique, son affirmation sera tenue pour nulle et non avenue.

La Journée du 17. Waterloo. — La place m'est trop mesurée pour qu'il me soit possible d'insister. Quelques mots rapides. M. G. a parlé de nouveauté et de justesse d'idées. Je le défie de produire un seul texte des écrivains antérieurs qui laisse prévoir les arguments que j'ai accumulés sur la journée du 17, les mouvements de Grouchy, les manœuvres pratiques qui eussent pu être réalisées, la discussion de la bataille de Waterloo, analyse du

terrain, des armées, de la liaison des armes, des manœuvres d'artillerie, d'infanterie et de cavalerie — et ma description de l'agonie de la Garde. Voilà pour la nouveauté. Quant à la justesse, c'est le public qui jugera.

Comme M. G. s'est depuis son enfance accroché à la tunique de Jomini, comme il en est encore à faire parade de ses professeurs, Jomini, Thiers, Charras, H. Houssaye, comme il ne s'est pas donné la peine de penser par lui-même, et de creuser une question, comme il n'a pas connu les angoisses, les méditations, les longues et pénibles réflexions de la critique consciencieuse, il essaie de me cataloguer dans une école stratégique : Clausewitz, Gilbert, n'importe qui. Il se donne là une peine bien inutile. Je ne reconnais que la stratégie du bon sens, et j'ai horreur des pontifes. Le plus joli, c'est qu'en ce qui concerne Clausewitz, je l'ai réfuté pour toute la journée du 17 et aussi pour celle du 18.

En fait d'école, je n'ai jamais cité avec éloges que les précieux et irréfutables documents amassés par le général Bonnal. Je parle des textes, des bases et nullement du système de guerre. Mais en ce qui concerne ces matériaux, il y a là un bloc de granit sur lequel j'attends que M. G. essaie de mordre. Sur la méthode de commandement de Napoléon, le colonel Grouard démasque une ignorance qui, pour se tranformer, aurait besoin de plusieurs années de travail assidu. Il ne connaît rien de la méthode de l'Empereur. Dans la Grande Armée, « un seul homme réfléchit, prévoit, ordonne, c'est Napoléon[1] ». Cet absolutisme crée une véritable « situation monstrueuse, anomalie[2] ».

Pour l'instruction de M. G. je cite : « A la Grande Armée[3], sauf peut-être la veille d'une bataille, un ordre de l'Empereur n'était pas transmis intégralement aux maréchaux.... Il était découpé en tranches, et les intéressés recevaient seulement copie de la partie de l'ordre qui les concernait spécialement. »

Encore[4] : « Si une lettre particulière ne vient pas orienter tel commandant de corps d'armée sur la situation des corps colla-

1. Voir général Bonnal, *De Rosbach à Ulm*, p. 183.
2. Id., *Ibid.*, p. 184.
3. Id., *Ibid.*, p. 185.
4. Id., *Ibid.*, p. 186-187.

téraux, il ne pourra lier ses opérations avec celles de ses voisins. » — « Napoléon[1], en centralisant tous les pouvoirs à l'extrême... avait tué dans l'œuf l'esprit d'initiative, les qualités de réflexion et de jugement, si nécessaires aux chefs des grandes unités.... » L'Empereur écrit à Berthier le 14 juin 1806[2] : « Tenez-vous-en strictement aux ordres que je vous donne.... Moi seul je sais ce que je dois faire.... » Voir les plaintes de Murat à cet égard le 30 septembre 1805[3]. — Napoléon chef réel de l'état-major et directeur d'étapes[4]. — Berthier réduit au rôle de secrétaire, exécutant passif[5].

Mais qu'est-ce que tout cela pour M. G.? En fait de communications à ses lieutenants, il ne cite que les lamentables monologues de 1813 (p. 196).

Et la façon dont l'Empereur renseigne ses lieutenants sur le champ de bataille! M. G. a-t-il seulement lu mon analyse de Waterloo? Et l'état moral et physique des troupes — « la misère école du bon soldat[6] ». Et la théorie du « débrouillez-vous[7] »! Et celle des « boucs émissaires ». Mais tout cela, ce ne sont que des faits, des preuves positives, des textes — donc pour le colonel Grouard de simples « divagations ». Il n'en a cure.

Il ne sait même pas que la destruction des forces organisées de l'ennemi constitue le principal but de la guerre — ce qui est l'A. B. C. de la manœuvre (voir sa théorie sur 1800, p. 184).

Pour M. G. la guerre se compose de théorèmes. C'est la géométrie dans l'espace, mais dans l'espace vide.

Conclusion. — Tout écrivain qui se respecte doit garder pour la conclusion le mot décisif, l'argument capital, le coup de la fin, le bouquet. Ce bouquet, nous en cueillerons les fleurs et nous en ramasserons les perles dans l'article du colonel Grouard. C'est lui qui nous en concédera l'offrande gracieuse — gracieuse non d'intention, mais de fait. Ses phrases, qui renferment des contra-

1. Voir général Bonnal, *De Rosbach à Ulm*, p. 193.
2. Id., *Ibid.*, p. 195.
3. Id., *Vie du maréchal Ney*, p. 91-92.
4. Id., *De Rosbach à Ulm*, p. 184-187.
5. Id., *Ibid.*, p. 183. *Manœuvre d'Iéna*, p. 68.
6. Id., *Ibid.*, p. 205.
7. Id., *Ibid.*, p. 197.

dictions et des pièges insoupçonnés de lui, en raison de la pénurie de son sens critique, ses phrases sont imprimées et m'appartiennent. C'est de cette source-là que je ferai jaillir la vérité.

A l'encontre du colonel Grouard qui ne cite jamais une seule de mes preuves, je reproduis ses textes : Nous lisons (p. 165) : pour le débouché de Charleroi, Napoléon « avait des principes si bien établis qu'il a dû y arriver presque automatiquement ». Que dites-vous d'un général automate qui n'a même pas besoin de réfléchir?

Même page : « Si l'on s'en tient au principe même des opérations..., il est manifeste que ses projets en 1815 et en 1796 sont absolument identiques. » 1796, c'est la victoire. 1815 c'est l'écrasement. Mais pour M. G. ça n'a aucune importance. Périsse une armée plutôt qu'un principe! j'ai d'ailleurs démontré l'erreur complète de M. G. Seulement, je mets ici en lumière ses exagérations théoriques.

Page 168 : « il n'en reste pas moins évident que dans les deux cas, la conception de la manœuvre initiale était la même. Il s'agit toujours de débuter par une rupture stratégique... ». C'est la manœuvre de l'automate. Nous lisons après : « ... positions centrales... lignes intérieures... rupture du front de l'ennemi... ». Toute la lyre. M. G. ne comprendra jamais que depuis qu'il y a des hommes qui se battent, d'innombrables généraux se sont servis avant Napoléon des positions centrales, lignes intérieures, etc..., tout comme M. Jourdain faisait de la prose, de la manière la plus naturelle. Mais la difficulté de la guerre consiste à se servir des principes suivant les circonstances et à les appliquer dans la mesure qui convient.

Page 169 : « emploi des lignes intérieures après la rupture. Cela crèverait les yeux d'un aveugle, mais M. Lenient n'y comprend rien ». Heureusement : car je serais désolé ou d'être aveugle ou d'avoir les yeux crevés!

Même page : « sans doute il a échoué tout de même, malgré les avantages de son plan, mais il avait quelques chances pour lui ». Notez qu'il s'agit de 1814 qui mène l'Empereur à sa première abdication! M. Grouard appelle ça avoir de la chance! au point de vue du bon sens, il est prodigieux!

Encore p. 169 : « ... pour réussir, il ne suffisait pas d'imaginer la combinaison la plus juste, il fallait encore que ses adversaires se prêtassent à ses desseins ». Hein! quelle découverte! combien de temps M. G. a-t-il dû réfléchir pour produire cette pensée? Un ennemi qui ne se prête pas à la manœuvre! a-t-on idée d'une pareille désobéissance?

Page 170 : « condition nécessaire et suffisante ». M. G. nage en pleine géométrie. Cet homme finira par s'y noyer.

Page 181... « Ses combinaisons stratégiques reposent sur une doctrine aussi simple que précise, et l'on peut dire que pendant toute sa carrière il s'est laissé diriger par les mêmes principes. » C'est peut-être pour cela que ses ennemis ont fini par s'en apercevoir et déjoué facilement ses manœuvres.

Même page : « Ses solutions reposent toutes sur les mêmes principes qui sont pour lui les théorèmes de la stratégie. » Nous approchons du bouquet. C'est une des perles.

Même page : « ... de 1796 à 1815 cette idée fondamentale domine la conception de tous ses plans de campagne ». L'automate, vous dis-je, l'automate! Comment s'étonner que le colonel Grouard n'ait compris ni Leipzig ni Waterloo!

Page 182. Jomini est « l'apôtre d'une doctrine » — « principes de la stratégie napoléonienne... personne ne les a exposés avec autant de justesse que de précision ». Et Jomini, affirme M. G. (p. 183), comprend tellement à l'avance toutes les manœuvres que Napoléon va faire, que celui-ci s'écrie en parlant du *Traité des grandes opérations militaires* : « ... Comment Fouché a-t-il pu laisser imprimer un tel livre? Mais c'est apprendre tout mon système de guerre à mes ennemis. » Que la guerre est donc simple! en confisquant un bouquin de théorie, on empêche l'ennemi de voir clair!

Même page : « Jomini avait compris d'avance que l'Empereur allait répéter pour la troisième fois la manœuvre sur les communications de l'ennemi.... » Hélas! ce n'est pas trois fois qu'il l'a répétée, mais trente fois au moins. Et M. G. s'étonne qu'elle ait raté si souvent!

Même page : « M. Lenient ne paraît pas se douter que seul à

cette époque Jomini avait pénétré le système de guerre de Napoléon, et que plus tard il n'a fait que développer une doctrine dont il était déjà en possession à vingt-six ans. » Comme Jomini ne représente pas une exception dans la nature, il ne fut pas le seul à voir clair. Certain jour, à Waterloo notamment, Blücher et Wellington virent aussi clair que lui.

Page 192, à propos de Clausewitz : « Ce n'est pas lui qui aurait deviné comme Jomini le plan de campagne de Napoléon.... » A la place de Clausewitz, Barclay de Tolly, Bagration, Schwarzenberg, Blücher et Wellington s'en sont chargés.

Inutile d'aller plus loin. Nous sommes en possession du bouquet complet.

Quel est l'homme de bon sens qui ne comprendrait que cette théorie mathématique de la guerre doit forcément être percée à jour par un ennemi quelque peu expérimenté, et qu'alors elle mène fatalement à l'impuissance et à la défaite? Quelle valeur réelle représente donc cette théorie qui ne tient compte d'aucune des conditions morales et sociales des peuples et des armées, d'aucune des données profondes du problème, pas même du terrain ou du climat, qui méprise ces forces prodigieuses qu'on a justement surnommées les impondérables? Et la critique qui repose sur une pareille géométrie dans l'espace, dans l'espace vide, n'est même pas capable de rendre compte nettement d'une défaite ou d'une victoire, pas plus de celles de Napoléon que d'un autre.

Le colonel Grouard, en produisant les arguments qu'il a copiés sur Jomini, les arguments mathématiques, les théorèmes du général automate — le mot est écrit par lui — s'est chargé d'écraser lui-même son pitoyable système, et de l'anéantir par des preuves si répétées qu'il ne s'en relèvera jamais.

Ce qui est vrai, c'est qu'à des heures troubles et néfastes, trop fréquentes, hélas! et trop prolongées pour le malheur de la France, Napoléon s'est absorbé dans une pensée systématique. Par système et par orgueil, il a méprisé l'ennemi, le terrain, les contingences diverses, climat, saison, état moral et matériel des troupes, caractère de ses lieutenants et des généraux ennemis, en un mot toutes

les conditions positives et pratiques de la guerre. Mais aussi les irréparables défaites ne se firent pas attendre.

Et il se trouve encore des pédants de la vieille et désuete scolastique et des régents de collège, comme le colonel Grouard, qui brandissent leur férule, nous excommunient et décrètent que nous ne possédons pas l'ombre de sens stratégique par le seul motif que nous refusons d'admirer les fameux théorèmes, qui nous ont valu les effroyables désastres d'Espagne, de Russie, d'Allemagne, 1813, Leipzig, 1814, Laon, 1815, Waterloo. Même pour Marengo [1], Ulm [2], Eylau [3], Landshut [4], j'ai fourni des preuves édifiantes et des textes formels et précis.

La géométrie de Jomini, c'est la stratégie de cabinet. C'est le rêve du dilettante, mais ce n'est pas la guerre face à l'ennemi, quand on est à deux de jeu. Ou alors, gare à Leipzig et à Waterloo.

Jomini a compris le système de Napoléon à ses heures d'abstraction. Soit. Mais, par cela même que cette abstraction se réduisait à de vulgaires « théorèmes » — le mot n'est pas de moi, mais de M. G. — comment celui-ci ne comprend-t-il pas que d'autres pouvaient voir ce que Jomini a vu? Et d'autres l'ont vu, et c'est pourquoi Napoléon a fini par échouer. Ses « théorèmes » ont été percés à jour. Et M. G. prétend réduire nos études de guerre à la répétition monotone, fastidieuse, écœurante de syllogismes dignes du XIIIe siècle.

D'ailleurs, même dans les défaites de Napoléon, il y a autre chose. M. G. a beau jeter du lest, car à la suite de ma Solution des Énigmes, il a, quoiqu'il ne veuille pas l'avouer, évolué sur beaucoup de points. La théorie des boucs émissaires a disparu. M. G. essaie de faire illusion sur sa perspicacité. Il a beau crier à tue-tête qu'il a noté l' « idée préconçue ». Son affirmation de cette idée, sans textes et sans preuves, ne signifie rien. Les preuves documentaires et psychologiques des nombreuses idées préconçues de l'Empereur, j'ai le droit de dire que c'est moi qui les ai pro-

1. Voir *Campagne de 1800* (sous la direction de la Section historique de l'état-major de l'armée) de Cugnac, p. 363 à 479.
2. Général Bonnal, *De Rosbach à Ulm. — Vie du maréchal Ney.*
3. Id., *Ibid.*
4. Id., *Manœuvre de Landshut.*

duites en pleine lumière. Seulement ces preuves détaillées, M. G. les appelle des « divagations » (p. 188).

Non seulement Jomini et M. G. ne rendent pas un compte clair et précis des responsabilités stratégiques et morales de l'Empereur, mais ils n'expliquent pas même ses victoires. Jomini a compris jusqu'à la route de Bamberg. C'est tout. Dans l'admirable mouvement enveloppant d'Iéna, préparé avec tant de profondeur, de finesse et de tact, dans la surprise des débouchés de la Saale, dans la ruée foudroyante sur l'ennemi, il y a autre chose que des « théorèmes ». Là, Napoléon se montre un merveilleux stratège, un incomparable artiste. De même pour la manœuvre d'Austerlitz, qui évoque de magnifiques souvenirs. De même pour Friedland.

Que ne s'est-il arrêté après Tilsitt! c'est à cette date que le vertige le saisit, que les pensées subjectives, que les théorèmes systématiques l'absorbent, et que commence la série presque continuelle des désastres. Comme je me suis efforcé de le prouver, le mot qui résume la synthèse des énigmes est : orgueil. De cet orgueil, des verrues et des vices de Napoléon, mais d'aucune parcelle de ses prodigieuses qualités, héritèrent les pontifes de la légende. Leurs romans truqués devenaient fastidieux. Il était urgent de les remettre à leur vraie place.

Puissent les lecteurs impartiaux prendre goût à nos études positives et pratiques qui leur permettront de comprendre toutes les manœuvres, même les plus actuelles, les plus savantes, même celles de l'effroyable danse macabre qui entraîne aujourd'hui tous les peuples de la terre. A la lueur des vérités naturelles de logique et de bon sens, ils se rendront un compte clair et précis des mouvements. Puissions-nous ainsi contribuer, dans la mesure de nos moyens, à fortifier et augmenter le patrimoine de science positive, à projeter un peu plus de lumière. C'est par la lumière et la vérité que nous pouvons atteindre à l'idéal poursuivi, celui pour lequel des millions de braves sacrifient leur existence : la liberté.

E. Lenient.

L'ATTIRANCE DE L'ART FRANÇAIS AU DELA DU RHIN DE NAPOLÉON Ier A NAPOLÉON III

Dans les si curieux mémoires qu'il a laissés, le comte Beugnot, administrateur du grand-duché de Berg de 1808 à 1814, — administrateur remarquable faut-il ajouter, — montre quelle emprise laissait la France lorsque à la suite de la bataille de Leipzig, le gouvernement de Napoléon dut abandonner la rive gauche du Rhin. Administration, finances, lois, tout était français. Les habitudes acquises comme les goûts. Les habitants de Dusseldorf en étaient arrivés à tenir plus à certaine promenade publique créée par Beugnot, tout d'abord contre leur gré, que le créateur lui-même. Aussi, quand celui-ci dut abandonner la place, fut-il reconduit durant la traversée du fleuve jusqu'à Neuss par les habitants de la ville « qui semblaient avoir oublié leur nationalité, à la sincérité des regrets qu'ils me témoignaient et aux égards touchants dont j'étais le sujet [1] ». Il en est même parmi eux qui, l'heure de la séparation venue, ne le veulent point quitter. Mêlés à la petite colonie d'employés français, « quelques Allemands suivaient ma destinée comme s'il m'en fut resté une », ajoute mélancoliquement Beugnot [2].

C'est que, si les lois françaises étaient équitables, l'administration de ceux qui les appliquaient avait été douce et prospère. Les braves gens de France appelés à Dusseldorf s'étaient facilement entendus avec les braves gens du Rhin séduits par l'agrément de leur commerce et leurs qualités de cœur. Il en était de même à Mayence, à Aix-la-Chapelle, à Cologne, dans les pays de protec-

1. *Mémoires du comte Beugnot*, 1866, t. II, p. 43.
2. Beugnot, *loc. cit.*, 45.

torat de l'Allemagne du Sud. Aussi, dans sa belle étude sur *Le culte de Napoléon en Allemagne*, parue ici même, M. Saint-Mathurin a-t-il, évoquant ce passé, justement écrit : « La génération qui avait vu le jour aux environs de 1800 garda fidèlement les grands souvenirs. Aux bords du Rhin, elle était née pour être française; dans le sud de l'Allemagne pour vivre sous notre protectorat : elle ne voulait pas croire que Waterloo eût ruiné ses espérances ni brisé ses volontés[1]. »

Voilà pourquoi, en dehors de ceux qui, demeurés sur place, gardèrent intact le culte des idées françaises, il en fut certains et de belle qualité qui allèrent en France pour s'y fixer à jamais, ou qui y envoyèrent leurs enfants. Ces immigrés venaient des villes du Rhin, des principautés du Sud, parfois du Nord, des ville hanséatiques indirectement touchées par le prestige révolution naire ou napoléonien. Ils étaient de toutes religions et de professions diverses : industriels, écrivains, artistes. C'est de ces derniers que l'on désire, cette fois, s'occuper.

Lorsqu'on feuillette les livrets des Salons de la première moitié du XIXe siècle, on est frappé par le nombre des originaires d'outre-Rhin qui participent à nos expositions. Certes, il en est d'éduqués, qui ne font que passer en France pour récolter des commandes : tels Winterhalter et Knaus. D'autres, et ils sont majorité, ont commencé par demander à nos maîtres des conseils. Ainsi le Wurtembergeois Karl Muller qui, élève d'Ingres et installé en haut de la rue Pigalle, eut ici suffisamment de notoriété pour contraindre son homonyme français, Charles Muller, l'auteur de l'*Appel des dernières victimes de la Terreur* (musée de Versailles), à placer à la suite de son nom sur le livret de l'Exposition Universelle de 1855, la mention « de Paris ». Et, à cette même exposition, sans compter les hommes de premier plan dont il sera plus spécialement parlé tout à l'heure, que d'artistes d'origine allemande sont inscrits dans la section française! C'est encore un Muller, — Victor — natif de Francfort-sur-le-Mein et élève de Couture; Curtins Grolig, né à Dresde, élève d'Horace Vernet; Jules Hintz,

1. *Revue des Études Napoléoniennes*, janvier 1917.

de Hambourg, élève d'Eugène Isabey; Jacobber, de Blieskastel (Bavière), élève de Von Spaendonck. Quant à Christian Gau, l'architecte de l'église Sainte-Clotilde, il faut que la mort l'ait enlevé l'année précédente pour qu'il manque le rendez-vous. Originaire de Cologne, il avait été formé par Debret et Lebas.

La France demeure le grand attrait, on y vient, on y reste. Pourtant à ce moment-là, l'Allemagne est pleine de sa fameuse école de Dusseldorf dont les représentants Schadow, le fondateur, Overbeck, Cornelius, Kaulbach, Schwind, trouvent chez nos écrivains, Théophile Gautier en tête, des admirateurs complaisants [1]. Elle a aussi ses mécènes, Frédéric-Guillaume, roi de Prusse (1795-1861), Louis Ier de Bavière (1786-1868): de moindres sires aussi. Mais ceci compte pour peu, mis en parallèle avec la douceur d'une terre belle et libre, berceau de maîtres harmonieux et souples.

Par-dessus tout, la France bénéficie du souvenir de l'Épopée, des grandes années de la Révolution et de l'Empire. La mémoire était perpétuée de soldats jeunes, riant et chantant, conduits par des chefs à peine plus vieux; on ne pouvait oublier la gaîté, l'entrain, l'affabilité de ces gentils compagnons manquant de souliers et mal vêtus, mais qui, dans leurs bagages, avaient toujours un violon pour improviser un bal ouvert à tous et toutes. Puis, ils s'étaient mués en grognards, et leurs chefs devenus maréchaux les menaient aux extrémités de l'Europe. Alors, l'attrait avait été tel, qu'à l'imitation des enfants de la légende du *Joueur de flûte*, rhénans, bavarois, saxons, avaient suivi, jaloux de partager la gloire des armées françaises.

C'est à cause de cela que, à peine devenus hommes, le Colonais

1. Contre cette fâcheuse indulgence, le spirituel About fut l'un des premiers à réagir. A l'occasion de la participation de la prétentieuse phalange germanique à l'Exposition universelle de 1855, il écrit : « Les Allemands sont patriotes, et ils ont raison. Ils ont fait de grands noms à leurs artistes : c'est un défaut qu'on ne nous reprochera pas. Ils trouvent autant de plaisir à vanter Kaulbach et Cornelius que nous en trouvons à décrier le génie de M. Ingres ou de M. Delacroix... Les voyageurs français qui avaient fait deux ou trois cents lieues pour aller admirer les œuvres des maîtres allemands ne voulaient pas avoir perdu leurs peines; ils admiraient par amour-propre, et ils écrivaient à leurs amis : « Nous avons vu des merveilles. » C'est ainsi que dans un bain froid les premiers qui ont sauté à l'eau disent en claquant des dents *que l'eau est bonne*. » — *Voyage à travers l'Exposition des Beaux-Arts* (Hachette, 1855).

Hittorff, le Hambourgeois Lehmann, le Bavarois Laemlein quittèrent le sol natal pour, leurs qualités natives s'ajoutant à l'acquis du nouveau milieu, conquérir des situations de vedette dans l'art français. Les deux premiers; l'un architecte, l'autre peintre, s'élevant jusqu'à l'Institut, le troisième s'imposant dans mainte composition de belle tenue et donnant comme professeur des conseils auxquels des artistes très arrivés n'ont jamais cessé de rendre hommage.

Le plus illustre est aussi le plus ancien. Né à Cologne le 20 août 1792 « dans ces belles provinces rhénanes que la liberté nous avait acquises[1] » et, « dès le début de sa vie, témoin des luttes héroïques de la France contre l'Europe coalisée, Jacques-Ignace Hittorff se sentit attiré vers la France, vers la liberté naissante, vers le foyer qui devait éclairer le monde[2] ». Destiné par sa famille à la profession d'architecte, il se prépara de bonne heure à sa carrière future en commençant par manier dans les chantiers les outils de maçon. Aussi, au temps de sa plus grande notoriété, montrait-on sur une place de Cologne une maison à laquelle Hittorff avait mis la main à l'âge de dix-sept ans. Mais ses parents voulaient en faire autre chose qu'un maçon et, confiants dans le goût français, ils l'envoyaient en 1810 étudier à Paris pour compléter et généraliser les connaissances déjà acquises.

Il y venait avec de solides dons : goût du travail, curiosités techniques; l'initiation à la beauté, le sentiment de l'ordonnance devaient être l'appoint de la terre d'élection, de la terre de France. Il avait, en effet, la fortune d'être accueilli par deux professeurs dont l'enseignement se complétait sans se contrarier. Pour la pratique, ce fut Belanger, — Belanger, l'ancien architecte du comte d'Artois et, comme tel, constructeur de Bagatelle, l'homme de confiance des comédiennes à la mode d'avant 1789 pour leurs petits logis, le *Bel ange*, en un mot, de Sophie Arnould, mais transformé, évolué en utilitaire et fort occupé au moment de la venue d'Hittorff à construire de nouveaux abattoirs; à substituer à la charpente en bois qui couvrait le comble

1. Beulé, *Éloge de M. Hittorff*, Imp. Firmin-Didot (1868).
2. H. Labrouste, *Notice sur M. Hittorff*, Imp. Firmin-Didot (1868).

incendié en 1802 de la Halle aux blés, une charpente en fer. Grande nouveauté cette charpente en fer, moyen coûteux alors et considéré comme révolutionnaire encore beaucoup plus tard par nombre d'architectes, mais moyen d'avenir dont devait faire son profit le disciple venu de Cologne. Pour la théorie, Hittorff suivait à l'École des Beaux-Arts les conseils de Percier. C'est à son contact qu'il prit goût aux lignes pures, aux motifs ingénieux toujours ordonnés et sagement proportionnés, qui constituent le grand attrait des multiples compositions en frontispice dans lesquelles se déploya tant de fois l'ingéniosité de son maître.

La conséquence de cette double initiation c'est, dès le premier retour des Bourbons, alors que Belanger est rétabli dans ses fonctions d'architecte du roi pour les fêtes et cérémonies, la nomination d'Hittorff comme inspecteur de ce service dont, quelques années après il partagera la succession avec Le Comte, autre élève de Belanger. Ils auront à ordonner les cérémonies funèbres du prince de Condé, du duc de Berry et de Louis XVIII; les fêtes du mariage du duc de Berry, du baptême du duc de Bordeaux[1] et du sacre de Charles X, à Reims. Entre temps, Hittorff a été nommé architecte de Monsieur, puis du Muséum. Il pourrait se laisser vivre. Car, alerte, aimable, il est fait pour réussir. « Il était citoyen français, écrit Beulé; il était Français surtout par son humeur enjouée, par son amabilité, par une vivacité de corps et d'esprit qui rappelait aussi le feu que les vins du Rhin tirent d'un sol généreux[2]. » Mais à l'aurore de ces débuts heureux, le sérieux de la race l'emporte; ce rhénan aime profondément son métier, il n'a cessé et ne cessera jamais d'en étudier les lois, les exigences; il a le désir de voir, de dessiner, mieux, de mesurer les monuments

1. *Description des cérémonies et des fêtes qui ont eu lieu pour le baptême de S. A. R. Mgr Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux. Recueil de décorations exécutées d'après les dessins et sous la conduite de* J. Hittorf *et* J. Lecointe, Renouard et Bance, 1828, in f°.

2. *Éloge de M. Hittorff.* — Il est piquant de rapprocher de ces lignes si favorables l'appréciation toute contraire formulée par le baron Haussmann : « Originaire des Provinces Rhénanes, il (Hittorff) avait l'apparence et l'accent germaniques. Ceux qui ne l'aimaient pas, et ils étaient nombreux, à cause de sa nature peu commode, le nommaient : « le Prussien ». (*Mémoires*, t. III, p. 191).

Il est vrai qu'Haussmann est souvent peu tendre pour les individus, sauf lorsqu'il s'agit de ses créatures d'ailleurs généralement fort bien choisies.

de beauté éternelle. Ce sont d'abord des voyages à Londres où viennent d'arriver les bas-reliefs du Parthénon, à Munich qui conserve les frontons d'Égine. Mais ces épaves ne lui révèlent pas encore tous les secrets qu'il a soif de connaître. Pour fixer leurs proportions, leur rôle dans l'ensemble architectural, il faut aller voir les monuments eux-mêmes. Et c'est à ses frais qu'en 1822 il entreprend un voyage en Italie.

Dès la première étape, Pompéi, ce seront des découvertes, parfois des fouilles qui procurent ces joies dont l'enivrement a été si magnifiquement chanté par Beulé :

« A peine l'explorateur a-t-il ouvert le sol pour y reconnaître les traces du passé, qu'il s'acharne à la poursuite de l'inconnu comme le chasseur après sa proie; il n'a plus conscience des heures, le soleil ne lui semble faire qu'un bond de l'Orient à l'Occident... Chaque couche qu'il enlève lui révèle un fait nouveau; chaque monument porte un témoignage; chaque débris éveille son imagination et fait jaillir un rêve... Un parfum s'exhale de ce sol consacré par l'histoire. Un fragment de vase fait apparaître à ses yeux les festins et les fêtes; une pointe de flèche, les héros et les combats; une fibule, les jeunes filles couvrant d'un manteau les tuniques transparentes... L'érudition n'est plus pour lui un livre aride; l'antiquité revit, elle prend forme, elle palpite.... »

Au sujet de l'architecture polychrome, Beulé ajoute :

« Cette idée, dont le germe avait été emporté de Pompéi, s'était développée parmi les ruines de Catane, de Syracuse, de Segeste, de Sélinonte; partout Hittorff avait observé les faits, cherché les preuves, recueilli des fragments peints, dont il a fait plus tard un véritable musée. Ce fut seulement d'Agrigente qu'il adressa, le 14 décembre 1820, au baron Gérard une lettre qu'il écrivait, disait-il au début, assis dans une cannelure gigantesque du temple de Jupiter. La lettre était un manifeste. La polychromie, mot trop savant, qui devait refroidir le public et qui signifie *coloration des monuments*, était décrite avec enthousiasme, en attendant qu'elle pût être démontrée méthodiquement[1]. »

1. *Éloge de M. Hittorff.*

A son retour, s'il reprend des travaux interrompus, restaure la salle Favart en appliquant dans sa décoration ses préférences néo-pompéiennes, il mène de front la publication de mémoires archéologiques et de beaux livres à figures dont ses voyages lui fournissent les éléments. Dès 1826, paraît la première livraison de l'*Architecture antique de la Sicile*[1], terminée seulement en 1867, qu'accompagne un second ouvrage sur l'*Architecture moderne*[2] de la même région : église, hôpitaux, couvents, palais, fontaines, car il s'est vite convaincu, remarque Labrouste, « que l'art chrétien avait aussi produit des chefs-d'œuvre dans tous les pays. »

Toutefois, ce sont ses recherches sur la polychromie, les preuves de son emploi dans les monuments antiques, qui constituent l'essentiel de son apport. Elles lui vaudront la notoriété, mais après combien de combats! Il lui faut lutter contre des autorités étroites mais puissantes, subir l'incompréhension orgueilleuse et bavarde d'un Quatremère de Quincy. Par contre, il a pour lui le baron Gérard destinataire de la fameuse lettre écrite d'Italie. Avec son intelligence vive, son extraordinaire souplesse, l'autorité de sa mondanité, celui-ci propagera, soutiendra l'idée nouvelle quoiqu'elle, ou justement, parce qu'elle passe pour hardie, peut-être dangereuse. Il a aussi pour lui Letronne qui écrit à son intention ses *Lettres d'un antiquaire à un artiste sur l'emploi de la peinture historique murale dans la décoration des temples*[3]; pour lui encore est Ingres dont il demeurera l'ami et sera le collaborateur lorsqu'il s'agira de donner comme fond aux compositions du Maître une architecture antique[4].

1. *Architecture antique de la Sicile, ou Recueil des plus intéressants Monuments d'architecture des villes et des lieux les plus remarquables de la Sicile ancienne, mesurés et dessinés.* Renouard et Bance, 1827 et années suiv. gr. in-f°.

2. *Architecture moderne de la Sicile, ou Recueil des plus beaux monuments religieux, ou des édifices publics et particuliers les plus remarquables des principales villes de Sicile, mesurés et dessinés.* Mêmes éditeurs, 1826-1835, gr. in-f°. — En collaboration avec L. Zanth.

3. Paris, Heideloff et Campé, 1836 et *appendice*, 1837, 2 vol. in-8°.

4. Comme on comprend qu'Ingres, cet être tout feu, toute curiosité, ait sympathisé avec un tel homme. Les deux ménages se fréquentent. Lorsque Ingres part pour le château de Dampierre où il abandonnera avant achèvement l'œuvre qui semblait appelée à devenir sa production capitale, *L'Age d'or*, il est entendu qu'il peut recevoir là-bas ses amis, qu'ils auront leurs chambres. Et l'une de celles-ci est réservée aux Hittorff.

Autre chose : en vue de la gravure Ingres exécute un grand dessin de l'*Apothéose*,

D'ailleurs, chaque nouvelle publication augmentera le nombre des adeptes à la théorie controversée et la chose passera pour incontestable quand paraîtra, en 1851, sa *Restauration du Temple d'Empédocle à Sélinonte*[1], résumé complet de ses recherches sur l'architecture polychrome dans l'antiquité.

D'autre part, dès son retour de Sicile de chers liens l'attachent définitivement à la France, lui font oublier l'amertume de certaines contradictions. Il a épousé la fille de Le Père, l'architecte de la colonne Vendôme, un pré-rationaliste qui lui apprit, selon l'heureuse expression de Beulé, « comment dans un climat sujet aux variations les plus brusques, on laisse une immense carapace de bronze flotter libre autour d'un noyau de pierre, afin qu'elle se resserre ou se dilate sans danger[2] ». Et, entre les deux hommes

d'Homère en apportant à sa conception première d'importantes modifications. Le champ de la composition est élargi de telle sorte que pour la réaliser une toile à peu près double eût été nécessaire. Notamment le temple qui occupe le fond du premier tableau ne répond plus à l'ampleur des nouvelles dispositions. Il faut pour donner plus d'espace et plus de ciel reculer l'architecture. Vite, le peintre fait dessiner un autre fond par Hittorff. (Charles Blanc : *Ingres. Gazette des Beaux-Arts*, 1868, 2e semestre, p. 94.) Enfin, nouvelle collaboration de l'architecte et du peintre à l'occasion de la reconstitution d'un petit temple grec, au temps de Périclès, consacré aux Muses, commandé par le prince Napoléon. Hittorff en ordonne le modèle et Ingres décore le fond extérieur de la *cella* d'une *Naissance des Muses* qui est et restera l'un de ses plus précieux chefs-d'œuvre. Cet ensemble, c'est-à-dire le modèle du petit temple et sa décoration, a figuré au salon de 1859. L'œuvre d'Ingres, une aquarelle marouflée sur cuivre, en a été depuis détachée et appartient maintenant à M. Henry Lapauze. (Voy. H. Lapauze, *Ingres*, p. 84 et suiv.)

1. *Restitution du temple d'Empédocle à Sélinonte ou l'architecture polychrome chez les Grecs.* Didot, 1851, in-4° et atlas in-f°.

Cet ouvrage avait été précédé de : *Les Antiquités inédites de l'Attique contenant les restes d'architecture d'Eleusis, de Rhamnus, de Sunium et de Thoricus, par la Société des dilettanti, ouvrage traduit de l'anglais, augmenté des notes et de plusieurs desssins*, Olivier, 1832, in-f°.

Il fut suivi de :

Mémoires sur Pompée et Petra. Imp. impériale, 1866, in-4° avec planches;

Architecture antique de la Sicile. Recueil des monuments de Ségeste et de Sélinonte, mesurés et dessinés par J.-I. Hittorff *et* L. Zanth; *suivi de recherches sur l'origine et le développement de l'architecture religieuse chez les Grecs par* J.-I. Hittorff. Franck, 1870, texte et atlas in-4°. — Œuvre posthume publiée par son fils, Charles Hittorff.

Parmi les opuscules, signalons : *Précis sur les pyramidions en bronze doré employés par les anciens Égyptiens comme couronnement de quelques-uns de leurs obélisques, à l'appui de la proposition de restituer de la même manière le pyramidion de l'obélisque de Louqsor* (1836, in-8° avec une pl.).

Description de la rotonde du Panorama des Champs-Elysées (1842).

Parallèle entre les arabesques peintes des anciens et celles de Raphaël et de ses élèves (1844, in-8°).

2. *Eloge de M. Hittorff.*

ce sera une collaboration affectueuse qui s'affirmera dans la construction de l'église Saint-Vincent-de-Paul commencée en 1824 par le beau-père, reprise en 1831 et terminée en 1844 par le gendre qui appliquera ici certaines de ses idées sur la décoration polychrome, — cette fois, sans grand bonheur car il oublia trop, dit Labrouste, « la part importante que nos matériaux imposent à l'architecture de notre pays[1]. » Cependant Le Père et lui, lui surtout, avaient mis de grands espoirs dans ce monument. Nulle partie qu'ils n'aient soigneusement étudiée, nulle adjonction décorative sculptée ou peinte qui n'ait été l'objet de leurs réflexions. Témoin cette lettre adressée à A. H. Delaunay, directeur de *L'Artiste*.

Monsieur le Directeur,

L'article inséré dans le numéro de *L'Artiste*, du 5 décembre dernier, sur les peintures de M. Delaroche, à l'École des Beaux-Arts, exprime des idées tellement justes et tellement d'accord avec les nôtres sur l'application jusqu'alors si incomplète de la peinture historique à nos monuments, qu'il nous enhardit à vous communiquer le Mémoire que M. Le Père et moi avons adressé, en juin 1838, à M. le préfet de la Seine, au sujet de l'achèvement de l'église Saint-Vincent-de-Paul. Les travaux d'art de ce monument n'ayant, heureusement, pas encore été commandés ni distribués, ce serait certainement nous seconder, dans la réalisation de nos vœux, et aider puissamment à l'adoption des principes que vous avez établis et défendus, et rendre un nouveau service à l'art, que de vouloir bien recevoir notre travail dans votre intéressant journal, l'appuyer de vos lumières et lui donner de la publicité. Cette publicité constaterait au moins, que, si l'église Saint-Vincent-de-Paul présente des imperfections architectoniques, il n'aura pas dépendu des architectes que les autres arts, destinés à compléter ce monument, n'y fussent appliqués dans toute leur perfection.

Veuillez....

HITTORFF.

Paris, le 6 décembre 1841[2].

1. Notice sur M. Hittorff.

2. Dossier communiqué par la *Bibliothèque d'Art et d'archéologie*. — Le mémoire parut le 5 janvier suivant mais sans les corrections d'auteur. Alors, nouvelles lettres pour signaler cette omission et obtenir communication des épreuves d'un tirage à part à 98 exemplaires, sur couverture sortable et sur « bon papier », qui est enfin prêt le 25 juillet 1842.

Hittorff devait convaincre l'Administration. Large application de la polychromie fut faite à Saint-Vincent-de-Paul. Jules Jollivet avait été chargé d'exécuter autour de la porte centrale des peintures fixées par le procédé, alors nouveau, de la lave émaillée; à la demande du Clergé qui trouvait les figures trop nues, elles furent retirées. Hippolyte Flandrin peignit en frise sur les murs de la nef un long cortège de figures sacrées et décora de même une partie du chœur, l'autre étant confiée à Picot. En fait, cet ensemble ne laissa pas de soulever des critiques souvent justifiées. Il était plus difficile que ne le pensait Hittorff de concevoir et de réaliser une *Église moderne composée d'après la disposition des basiliques primitives, adaptées aux besoins du culte et aux usages de notre époque*[1].

Il devait être plus heureux dans une série d'édifices de destination nouvelle et de vaste surface, construits sur des données hardies. D'abord le Cirque d'Été des Champs-Élysées (1831) dont le rationaliste Labrouste a loué la disposition du plan, l'agencement des parties, le système de couverture[2]; puis le Panorama voisin avec sa rotonde où, par un système aussi osé qu'ingénieux, une couverture d'un diamètre égal à celui de la coupole du Panthéon de Rome était suspendue au moyen de douze câbles de fer[3]; enfin,

1. Titre de son envoi au Salon de 1833.

2. *Notice sur Hittorff* : « L'emploi du fer était peu usité alors; la dépense en eût été considérable à cette époque et, dans notre art qui emprunte tous ses moyens à l'industrie, il est juste certainement de tenir compte à un architecte de la situation de l'industrie à l'époque où il étudie ses projets.

« Aussi la couverture du cirque est en bois; le fer n'y est employé qu'en petite quantité et comme liaison des différentes parties de la charpente.

« Toute cette charpente en bois est d'une si grande simplicité que, quand le moment fut venu d'ouvrir au public cette nouvelle salle, l'administration responsable dans une certaine limite et craintive naturellement en présence des nouveautés, hésite à accorder aux entrepreneurs l'autorisation préalable et, pour rassurer le public et couvrir sa responsabilité, nomma une commission spéciale chargée de donner son avis à ce sujet, et ce ne fut qu'après bien des discussions, bien des hésitations de la part de l'autorité, qu'il fut permis d'ouvrir le Cirque et d'y recevoir le public.

« L'expérience a prouvé l'exactitude des calculs, disons l'extrême bon sens de l'architecte. »

3. La construction fut inaugurée par l'*Incendie de Moscou*, dont tous les journaux parlaient avec enthousiasme. Le spectateur, placé sur une des tours du Kremlin, voyait le feu l'environner de toutes parts, et, à travers une des ruelles débouchant du palais, il apercevait l'Empereur, son état-major et la garde fuyant l'incendie. Cette évocation était l'œuvre de Jean-Charles Langlois, ancien colonel mis en demi-solde en 1815 et depuis élève de Girodet et d'Horace Vernet. Spécialisé dans la pein-

le Cirque d'Hiver des Filles du Calvaire (1851), dont la charpente jouant sur un rayon supérieur à celui du Cirque d'Été, n'avait d'autre point d'appui que le mur même du périmètre de l'édifice.

La salle du Panorama fut détruite lors de la construction (1852-55) du Palais de l'Industrie qui a lui-même cédé la place au Grand Palais : le Cirque d'Été a été malheureusement et inutilement démoli il y a peu d'années. Seul, le Cirque d'Hiver demeure et conserve la trace des polychromies qui agrémentaient extérieurement les trois édifices en soulignant la ligne des moulures ou la saillie des ornements. — Un peu arbitrairement, toutefois, car il appartenait à d'autres d'innover l'emploi de ces matériaux naturellement nuancés dont l'architecte Train, par exemple, a fait une si judicieuse et heureuse utilisation dans la construction du collège Chaptal.

La présence du Cirque et du Panorama consacraient la vogue de la promenade des Champs-Élysées alors complètement transformée. L'origine des travaux remontait à la fin de la Restauration. Le 20 août 1828, Charles X avait promulgué une loi aux termes de laquelle la place Louis XVI et les terrains des Champs-Élysées alors très délaissés étaient concédés à la Ville de Paris à charge par elle d'effectuer d'importants travaux de voierie et d'y réaliser un programme d'embellissements. Hittorff, à la suite d'un concours, était, en 1833, nommé architecte de la place et de la promenade. C'est donc lui qui donna le dessin comme les proportions du piédestal de l'obélisque et des deux fontaines voisines ; qui fixa le modèle des colonnes rostrales et des simples candélabres aux cannelures si fines retenues par des bracelets aux ornements excellents.

De ce temps, datent encore les figures allégoriques qui surmontent hélas ! les édicules construits par Gabriel sur le périmètre des fossés gazonnés que les exigences de la circulation, plus fortes que les droits du goût, ont fait combler au commencement du second empire. Puis c'avait été le tour des Champs-Élysées percés d'allées régulières, embellis d'une alternance d'ombrages et de

ture de panoramas, il exécuta ensuite l'*Incendie de Moscou*, la *Bataille d'Eylau* (1843) et la *Bataille des Pyramides* (1849) qui attirèrent non moins de monde dans le local du Panorama.

parterres qui ne trouvaient, toutefois, leur définitive physionomie qu'après les corrections d'Haussmann. Mais elles sont d'Hittorff, ces constructions néo-antiques revêtues de polychromies pompéiennes dont le restaurant Ledoyen demeure l'un des spécimens les mieux conservés. Son action s'étendait jusqu'à la place de l'Étoile et, pour ceinturer dignement l'Arc de Triomphe, il imaginait à l'entrée des grandes avenues qui partent du rond-point, une série de portiques, d'arcs, de propylées qui, réunissant les maisons les unes aux autres, laissaient de vastes débouchés et faisaient de cette place circulaire « quelque chose de vraiment monumental[1] ».

Cette partie du programme resta dans les cartons. Et, lorsque sous Napoléon III, en 1854, l'administration à nouveau se préoccupa de fixer l'ordonnance architecturale du rond-point de l'Étoile, elle se contenta de demander à Hittorff, assisté de Rohault de Fleury, le dessin des hôtels d'un type uniforme à élever sur son périmètre. Mais, en même temps, il était chargé d'étudier un projet d'aménagement du Bois de Boulogne où déjà trouvait place la grande avenue appelée à y conduire. Son projet très mûri et logique manquait seulement de grandeur. L'avenue du Bois-de-Boulogne, par exemple, était prévue avec 40 mètres de largeur; Haussmann lui en donna 120. De même devait-il transformer la maigre rivière que le projet préparatoire faisait serpenter à travers le Bois de Boulogne, en double pièce d'eau de grande étendue, — les lacs. Toutefois les études d'Hittorff furent jugées assez importantes pour qu'une forte somme lui ait été versée dans la suite par le préfet de la Seine, afin de l'indemniser de leur abandon et de son désaisissement au profit d'Alphand qui se montra, dans cette entreprise comme dans tant d'autres, absolument supérieur.

Tant de travaux menaient Hittorff à l'Institut où il entrait en 1853. Mais l'heure du repos était loin d'avoir sonné pour lui. Son nom devait encore être attaché à la construction de maints édifices d'utilité publique ou privée. Avec Rohault de Fleury, Armand et

1. Beulé, *Eloge de M. Hittorff.*

Pellechet, il élevait le Grand Hôtel du boulevard des Italiens. Moins qu'heureux avec la mairie du 1er arrondissement, ce triste pastiche, il faisait œuvre hardie et rationaliste, de 1861 à 1865, dans la construction de la gare du chemin de fer du Nord si expressive extérieurement avec ses larges baies, et légère intérieurement grâce à l'emploi nouveau du fer. A peine un moderniste pourrait-il reprocher le placage extérieur de pilastres et de chapiteaux. — Mais c'est peu de chose et je connais des intransigeants du temps présent qui consentent, en ce moment même, dans les constructions dont ils sont chargés à des compromissions autrement graves.

Cette activité architecturale ne représente pourtant qu'une partie du labeur d'Hittorff. On ne peut séparer le constructeur de l'archéologue et de l'écrivain qui, en dehors des grands ouvrages déjà mentionnés, se multipliait dans l'établissement de monographies, mémoires, observations à l'intention de ses confrères ou des sociétés savantes dont il était membre. Dans l'adieu prononcé devant sa tombe, au nom de l'Institut, par Henri Lehmann, celui-ci devait évoquer « l'infatigable travailleur, depuis l'aube jusqu'à la nuit, courbé sur ces planches et ces feuillets devenus des livres, des monuments devrait-on dire, qui lui ont valu les applaudissements des artistes et des savants[1] ».

Aussi, quelle agréable installation était la sienne! Comme il avait su s'isoler, demeurer maître de lui-même, dans cette ville de fièvre qu'est Paris. Laissons parler Beulé :

« Au milieu de Paris, dans le quartier tumultueux de Notre-Dame de Lorette[2], Hittorff occupait une demeure conforme au vœu de Socrate, petite, mais toujours remplie de vrais amis, au milieu d'un grand jardin où les oiseaux chantaient, au printemps, où les rayons de l'été étaient arrêtés par d'épais ombrages et où les bruits de la rue n'avaient jamais pénétré. En vain des spéculateurs avaient offert plusieurs millions au propriétaire d'aussi

1. Henri Lehmann, *Discours d'adieu*, publié par la *Revue générale d'architecture*, t. XXV.

2. Au n° 40 de la rue Coquenard, devenue rue Lamartine. Le percement de la rue de Maubeuge et des voies environnantes a fait disparaître la propriété d'Hittorff.

Cabinet de travail de Jacques-Ignace Hittorff.

vastes terrains. Hittorff n'était point de ceux qui font trafic de leurs plus chers souvenirs et qui vendent avec joie la maison où leur père est mort où leurs enfants sont nés. Tous les jours, au contraire, il parait cette oasis qui avait abrité un demi-siècle de bonheur. Des études d'Ingres, des portraits de Flandrin, une bibliothèque de livres excellents et d'albums magnifiques, un cabinet qui rendait le travail attrayant, des vitrines garnies de statuettes et de fragments rapportés de Sicile ou d'Italie, des murailles couvertes des dessins qu'il avait exposés à Rome et à Paris, tout annonçait l'amour de la science, tout était enveloppé d'une atmosphère d'art et d'élégance sévère, tout trahissait l'épanouissement d'un cœur enivré[1]. »

Un hasard, un hasard heureux comme il s'en trouve parfois pour récompenser les curieux, m'a mis, il y a déjà bien des années, en possession d'une photographie, très ancienne naturellement, qui permet de connaître l'arrangement du cabinet d'Hittorff de « ce cabinet tout tapissé de souvenirs, trophées des rudes campagnes de sa jeunesse studieuse et hardie, en même temps que témoignage de sa vaste érudition, trésors arrachés aux entrailles de la terre dans ses fouilles de Sicile, ou lettres de noblesse de cette polychromie, fille de l'antiquité, à laquelle il a su donner une vie nouvelle; et cette bibliothèque si rare, si complète, qu'elle remplaçait pour Hittorff les richesses de nos collections publiques[2] ».

Le document ici reproduit n'illustre-t-il pas d'une manière rigoureuse, et la belle page de Beulé et l'adieu de Lehmann? En présence de la disposition heureuse du double cabinet, de la symétrie observée dans son décor, de la subordination des œuvres présentées, on est frappé de la parenté existant entre une telle réalisation et les aquarelles en frontispice de Percier. Force est de constater la persistance des conseils reçus de ce maître d'un goût supérieur. Dans ce cabinet et le *santuario* qui lui fait suite, tout est sobre, mais de quel heureux choix! Sur les parois, peintures, lavis, dessins, gravures sont présentés dans une ordonnance parfaite. En avant, saillent les bibliothèques dont le bois est

1. *Eloge de M. Hittorff.*
2. Lehmann, *Discours d'adieu.*

mouluré avec une sévérité qui n'exclut pas la souplesse, tandis que les bustes jouent leur rôle avec un bonheur parfait. Dans la première pièce, ceux d'Hittorff et de sa femme disposés comme pour accueillir le visiteur; dans le *santuario*, ceux de Percier et d'Ingres, laurés ainsi qu'il sied à des effigies de héros, peut-être de dieux. Entre ceux-ci, c'est l'*Apothéose d'Homère* du maître de Montauban, la *Vierge au voile*, de Raphaël, entourés par les études les plus précieuses de cet Hittorff dont le grand labeur est comme synthétisé par la présence au-dessus de la baie de la première pièce de l'épure de la *Gare du Nord*, placée en frise.

Parmi ces choses aimées, dans le calme d'une maison séparée de la rue par un jardin aux nobles ombrages, le laborieux architecte devait mourir le 26 mars 1867. Peu après, la demeure d'Hittorff, ses collections, ses livres subissaient la loi de changement qui, en des périodes au retour régulier, modifie si profondément l'aspect des villes, en particulier de Paris. Ainsi que le faisait pressentir Beulé, la demeure du sage était mise à bas, les arbres tombaient et les antiquités, les objets d'art, les dessins d'Ingres, les livres étaient contraints d'aller chercher asile ailleurs. Alors, tandis que la dépouille mortelle de l'architecte reposait au cimetière Montmartre, les plus précieux des objets qu'il avait rassemblés prenaient, par suite d'une piété mal entendue de sa veuve[1], le chemin de Cologne. C'est au musée Wallraf-Richartz qu'allaient les bustes laurés d'Ingres et de Percier, ceux de l'architecte et de sa femme, le portrait de celle-ci par Barrias, les dessins d'Ingres!

*
* *

Henri Lehmann, qui mourut professeur à l'École des Beaux-Arts et membre de l'Institut, venait des provinces hanséatiques. Son père, Léo Lehmann, peintre en miniatures, était établi à Hambourg et c'est au cours d'un séjour fait à Kiel, par la famille, que le futur maître naquit le 14 avril 1814. Il devait être de ceux pour lesquels Waterloo « parut un simple accident » eu égard au rayonnement de la France. « Tout enfant sur les bancs du collège,

1. Décédée à Paris, le 15 novembre 1870, c'est-à-dire en plein siège et sans doute bien désillusionnée sur les gens de Cologne et d'ailleurs.

a dit son successeur à l'Académie des Beaux-Arts, Gustave Boulanger, l'instinct sympathique de M. Lehmann pour la France se manifestait déjà, et je lui ai plusieurs fois entendu dire que ses premiers succès furent obtenus dans l'étude de la langue française qui exerçait sur lui une attraction irrésistible. Cet amour pour la langue française ne devait que grandir avec l'âge, et vous vous rappelez, Messieurs, avec quelle rare élégance cet esprit distingué traduisait toujours sa pensée [1] ».

Ses yeux d'adolescent sont donc tournés vers la glorieuse terre de l'Ouest. Aussi, lorsque à Pâques 1830, les seize ans atteints, sa famille décide qu'il sera peintre, il demeure entendu qu'après initiation préalable aux côtés de son père et d'un professeur local, Bendixen, c'est à Paris qu'il ira se former. Un crochet sur Berlin pour dire adieu à un oncle et le 25 juin 1831, la diligence l'emporte vers la France.

Pour tous ces Germains que Paris attire, Hittorff, en pleine réputation, est la grande autorité. On le consulte, on sollicite sa recommandation. C'est chez lui que le soir même de son arrivée, 26 juillet 1831, le jeune Henri se rend. Le hasard le sert. Il y rencontre quelques notabilités des arts : Ingres, Guérin, Léopold Robert, écoute leur conversation, retient leurs propos : « Qui sait, devait écrire plus tard M. Delaborde au sujet de cette rencontre, qui sait si la présence imprévue de ces trois maîtres, si les paroles échangées entre eux sur leurs travaux ou sur leur art n'ont pas eu, comme les « dons » dans les contes de fées, la vertu de douer, elles aussi, une intelligence naissante, en lui inspirant une fois pour toutes le respect de certains exemples, le culte de certaines traditions [2]? »

Mais une circonstance plus positive aide à son orientation. Sur les conseils du baron Gérard, ami d'une de ses tantes installée à Paris, Lehmann entre chez Ingres qui vient d'ouvrir un atelier. Et nul, en effet, ne saurait répondre mieux aux aspirations du jeune Allemand que ce génie précis, consciencieux jusqu'à l'emportement.

1. Gustave Boulanger, *Notice sur M. Henri Lehmann.* Imp. Firmin Didot, 1883.
2. Henri Delaborde, *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Henri Lehmann.* Imp. Firmin Didot, 1883.

Le voilà donc chez Ingres, assidu plus qu'aucun et autant que quiconque respectueux des conseils du maître. D'autre part, il est fait pour plaire, ce garçon de mise recherchée, d'allure distinguée et qui s'exprime avec une élégance souriante. A ceci comme à cela il a quelque mérite, car sa bourse, en dépit des apparences, n'est que médiocrement garnie; de plus, il souffre intérieurement et souffrira toute sa vie de cette inquiétude profonde qui tourmente au témoignage des écrivains d'outre-Rhin, tant d'âmes de Germains. A la date du 18 décembre 1831, il confie au *Journal* intime que sa mère lui a fait prendre l'habitude d'écrire et qu'il continuera jusqu'à ses dernières années :

« C'est un étrange, et peut-être bien heureux don que jamais dans le monde je ne trahisse ces dispositions à l'inquiétude, à la mélancolie. Mon âme est comme une eau calme, mais trouble; le passant y voit scintiller des feux follets, car aussitôt qu'on m'aborde ces feux follets commencent leur danse, l'ironie, les mots piquants me sortent en dansant de la bouche et amusent parfois l'auditeur. Toujours en train et dispos, cela empêche les gens de me connaître. De plus, cela me trompe moi-même. Je me crois, dans ces moments-là, capable de bien des choses, ce qui n'est pas [1]. »

Cependant tout semble lui sourire. Non seulement il a eu de la chance, à peine débarqué, d'approcher les sommités de l'art, de se voir ouvrir les maisons d'Hittorff et de Gérard; mais chez son oncle se retrouvent les plus célèbres de ses compatriotes lors de leur passage à Paris. Le 31 décembre 1831, il note qu'il y a dîné avec Humboldt, Meyerbeer, Michel Beer; qu'il y a rencontré le soir, Félix Mendelssohn, Ferdinand Hiller, Max Bohrer, Heine et Boerne. D'autre part, il a conquis l'amitié d'Ingres séduit par son application et ses progrès rapides. Enfin, voilà que sa vingtième année atteinte et après deux années seulement de présence à l'atelier du maître, à l'occasion de ses débuts au salon de 1835, il a l'espérance de voir se réaliser le souhait formulé avant sa venue à Paris : « devenir grand dans le domaine des arts du

1. G. Boulanger, *Notice*.

dessin, devenir un grand peintre ». Une médaille de 2e classe lui a été, en effet, décernée d'emblée pour un *Départ de Tobie*.

L'année suivante, son second envoi, la *Fille de Jephté*, le fait traiter de jeune maître; celui de 1837, *Les fiançailles de Tobie et de Sarah*, retrouve les mêmes applaudissements. On loue la précision du faire, l'originalité dans l'ordonnance en même temps que certaine vraisemblance ethnographique. Si la première qualité le met en bonne posture auprès du camp académique, les deux dernières suspendent le jugement trop vif des romantiques.

Un latin, — nous en avons trop d'exemples —, se fût enivré de ces succès, eût trouvé naturel de marcher dès lors sans guide; il se fût laissé dominer par son inspiration ou par ce qu'il croyait tel : les suggestions qui auraient petit à petit remplacé la flamme première. Avec le sérieux de sa race, Henri Lehmann se garda de cet enivrement; il confesse : « Ma soif de savoir plus, dans l'art et hors de l'art, est immense. » Aussi, à l'issue du salon de 1837, nanti du petit pécule que lui a permis de réunir la vente de ses premières toiles, part-il pour l'Italie « non pas, comme tant d'autres, remarque avec quelque malice M. Delaborde, pour y vivre en se souvenant de Paris, mais pour y compléter son éducation d'artiste ».

Il emmène avec lui son jeune frère, Rodolphe, dont il dirige l'éducation artistique[1].

Mais il ne peut éviter de faire un crochet par l'Allemagne. Le désir de revoir sa famille, le pays d'où il est parti inconnu et où il revient presque célèbre, est trop grand. Malheureusement il rencontre, là-bas, les représentants de la prétentieuse école de Dusseldorf, il fait connaissance avec leurs œuvres et les regarde un peu trop. Séduit par la science de composition, il passe sur la boursouflure du trait, la sécheresse de l'exécution, l'aigreur des tonalités et lorsqu'il exposera au salon de 1840 une *Sainte Catherine portée au tombeau par les anges*, certains retrouveront dans

1. On pourrait aussi revendiquer pour la France Rodolphe Lehmann qui peignit avec un sentiment personnel un certain nombre d'œuvres inspirées par la vie de Rome où il séjourna longtemps. Mais il habita aussi Londres. On respectera donc ici ses habitudes vagabondes.

cette œuvre dont le succès fut cependant considérable, comme un reflet de la *Sainte Catherine* de Mucke.

Cependant le voyage en Allemagne n'est qu'un passage, celui de Rome dure deux années. Il admire les maîtres et les interroge, les copie; mais Ingres est alors directeur de l'Académie de France et c'est près de lui qu'en définitive se fixe le jeune artiste, reprenant, écrit M. Delaborde, « ce modeste rôle de disciple interrompu malgré lui depuis trois ans, et, pour le continuer de plus près, pour s'y astreindre plus rigoureusement encore, il sollicite comme faveur l'autorisation d'aider Ingres dans les travaux qu'il avait entrepris. Plusieurs parties du *Portrait de Chérubini* et de la *Vierge à l'hostie* ont été préparées par Lehmann, ou même exécutées par lui sous la direction du maître. »

Ce qu'il y gagne c'est, dans le dessin, la composition, une précision plus grande. En revanche, peut-être perd-il un peu de ce sentiment personnel, de cette « étrangeté [1] », qui recommandaient ses œuvres des premiers salons; il ne sera plus qu'un second dans l'école d'Ingres, Hippolyte Flandrin gardant la première place. Mais, au contact d'Ingres, il aura appris tous les secrets du portraitiste parfait; il s'élèvera parfois très haut comme il le prouva, à Rome même, dans l'exécution du portrait demeuré justement célèbre, de la princesse Belgiojoso.

Le farouche Thoré, fanatique admirateur de Delacroix et de Théodore Rousseau, lui-même se déclare séduit. Et dans son salon de 1844, il consacrait à l'œuvre de Lehmann ces lignes ardentes : « Le portrait de la princesse Belgiojoso, attire les yeux par son étrangeté. C'est une peinture qui a de grandes qualités et de grands défauts. L'auteur n'est pas un homme vulgaire. Il voit la nature au travers d'un nuage un peu confus, et comme une apparition fantastique. On dirait qu'il a saisi cette poétique figure, par un clair de lune et dans la réflexion d'une glace. La lumière du soleil modèle plus fermement le corps. Prenons donc le portrait par Lehmann comme un effet de lune et comme un rêve d'artiste. Les autres peintres n'y voient, d'ailleurs, pas si clair en plein jour et bien

1. Théophile Thoré, *Salon de 1846*.

éveillés... Nous nous sommes arrêté, un dimanche, devant le portrait de Mme Belgiojoso : il n'est sorte d'injures que le public grossier n'ait adressées à cette ombre. On ne lui pardonne pas d'être frêle et verte, tranquille, simple et mélancolique. »

Ce beau portrait fut le point de départ d'une série d'effigies d'hommes et de femmes qui, pour la plupart, résisteront au temps : *Mme Lehmann*, *Mme Joubert née Guillemin*, *comtesse Simeon*, *Mme Arsène Houssaye*; *Arsène Houssaye*, *président Bonjean*, *Mgr. Darboy*, *Michel Chevalier*, *Dumas*, *Daubrée*, *abbé Deguerry*, enfin *Bouillaud*, l'un des derniers mais non des moins remarquables.

A l'imitation de son maître, il devait parallèlement se complaire à l'exécution de fins portraits au crayon parmi lesquels on a justement retenu ceux de *Rachel*, de *Delphine Gay*, de *Humboldt*, *Lamennais*, *Schnetz*, *Amaury-Duval*.

Mais l'évocation de ce séjour à Rome ne serait pas complète, l'homme serait insuffisamment connu si l'on omettait de parler des préoccupations morales qui l'assaillaient. Il a toutes les apparences du bonheur : le succès, une aisance naissante; ses excellentes manières attirent la sympathie. Ce jeune homme de vingt-cinq ans en impose même : Gustave Boulanger qui le rencontra pour la première fois à l'École des Beaux-Arts tout de suite après son retour de Rome, écrira plus tard qu'il lui fit alors « l'effet d'un prince étranger venant visiter l'École ».

Cependant Lehmann n'est pas heureux et, de son trouble, il fera, lui protestant, confidence en une lettre dont le texte a été heureusement conservé, à un moine français qui séjournait alors à Rome. Mais ce moine, c'est Lacordaire! Le début de la lettre est trop beau, trop caractéristique des souffrances du *moi* de Lehmann pour n'être pas rappelé :

« A toutes les époques il est entré dans les devoirs et même dans les jouissances des hommes ayant la foi de chercher à la donner à ceux qui y aspirent; c'est ce qui me fait espérer que vous ne refuserez pas de vous occuper d'un inconnu. J'ai vécu vingt-six ans..., et, depuis longtemps déjà, je cache sous le masque de la légèreté, d'une satisfaction banale imposée par ce qu'on appelle

les conditions heureuses de ma carrière, un malaise, un tourment continuel[1]... »

Ces alternatives d'enthousiasme et de découragement n'influençaient pas le labeur de l'artiste qui, en dehors de sa collaboration auprès d'Ingres, des portraits qui lui venaient, préparait sous le ciel romain ses salons prochains : la *Sainte Catherine* exposée en 1840 en même temps que le portrait de *Franz Liszt*; la *Flagellation de Jésus-Christ* qui parut en 1842 et se trouve maintenant à l'église Saint-Nicolas de Boulogne-sur-Mer. Œuvres très remarquées qui rappellent son nom à ceux que le voyage de Rome prédisposait à l'oubli. Encore une composition inspirée par la Bible, en 1843, *Jérémie*, maintenant au musée d'Angers. Puis, l'activité du peintre s'étend, va de l'Antiquité au Romantisme. En 1846, les *Océanides* destinées au duc de Montpensier de même que les *Syrènes* du salon de 1848, sont accompagnés d'un *Hamlet* et d'une *Ophélie*, sujets pour lesquels il n'était pas fait mais qui passaient à la faveur de beaux et fidèles portraits peints : *comte Emilien de Nieuwerkerke, Mme Léon Lehmann.*

En 1850, renouveau de succès avec d'autres *Océanides* qui iront au musée du Luxembourg affirmer le talent de Lehmann. Le peintre inspiré par ce passage d'Eschyle : *un nuage gonflé de larmes vient charger mes yeux à l'aspect de ton corps qui se dessèche sous la pierre et se consume dans ce nœud d'airain*, les montre désolées au pied du roc de Prométhée. Et si certains, le plus grand nombre, applaudissent « ces filles de la mer au corps pâle et, comme l'ivoire sous les frottements de la lune, incessamment poli par le contact des flots[2] », d'autres critiquent l'impassibilité de figures qui, en raison de leur perfection même, semblent inaptes à rendre l'émotion des humains. Cependant elles étaient trop caractéristiques du talent du maître, de sa conception esthétique pour ne point reparaître parmi les vingt numéros qui le représentaient à l'Exposition Universelle de 1855, vingt numéros comprenant outre cinq portraits et la plupart des compositions déjà citées, un *Rêve d'Erigone* et une *Vénus Anadyomène* auxquels

1. Delaborde, *loc. cit.*
2. *Ibid., loc. cit.*

allèrent les éloges de ceux-là mêmes qui, ouvertement ou indirectement, étaient hostiles à son art. « Le torse de la petite Vénus est d'une beauté parfaite, frais, blond, tendre et appétissant, écrivait l'un de ceux-ci, Edmond About. Les deux amours qui luttent devant elle sont trop disloqués, mais celui qui se hausse sur la pointe des pieds est aussi joli que sa mère. Le *Rêve d'Erigone* est composé avec une verve étincelante : il y a du diable au corps dans tous les groupes, du jeu dans tous les mouvements, de la vigueur dans tous les muscles ; c'est un sabbat mythologique du plus haut goût[1]. » Le même About résumait, au reste, en ces termes son jugement sur Lehmann ; jugement qui, toutes pointes émoussées par le temps, ne manque pas de vérité et demeure honorable pour l'artiste : « De tous les élèves de M. Ingres, le plus ambitieux est M. Henri Lehmann : l'ambition n'est pas un vice, mais une vertu chez les artistes. M. Lehmann est né en Allemagne ; il aurait pu rester Allemand, la chose dépendait de lui ; l'école de Dusseldorf lui tendait les bras ; ses tableaux, placés au milieu de l'exposition allemande, eussent pris d'emblée le premier rang, et M. Lehmann aurait eu le rare bonheur d'être prophète en son pays. Il ne l'a pas voulu ; il s'est fait naturaliser Français, et il aime mieux disputer la première place en France que de l'occuper en Allemagne. »

Au moment de la grande manifestation de 1855, Lehmann était Français, mais légalement depuis cinq années seulement. Certes il l'était bien auparavant de cœur et de goût. Mais il avait mis à sa naturalisation quelque scrupule car, a écrit son ami Henri Delaborde « il voulait ôter d'avance à ce changement d'état le semblant même d'un calcul d'intérêt, d'un appel indirect aux faveurs dont on pourrait le récompenser ».

En dehors des travaux officiels dont il avait eu l'avant-goût dès le règne de Louis-Philippe, par les commandes de la famille royale et les achats de l'État, il ne lui manquait plus en fait de consécration, la naturalisation obtenue, qu'un fauteuil à l'Institut. Or, le décès d'Alaux survenu en 1864, lui permit de l'obtenir.

1. *Voyage à travers l'Exposition des Beaux-Arts.*

La seconde partie de la carrière de Lehmann devait être accaparée par l'exécution d'importants ensembles; Galerie des Fêtes à l'Hôtel de Ville (1852); décorations de la Salle du Trône au palais du Sénat (1856), des transepts de Sainte-Clotilde (1858-59), panneaux et plafond de la salle des Assises au Palais de Justice, décoration générale de la chapelle de l'Institution des Jeunes Aveugles (1866). Ces entreprises eurent des fortunes diverses. La décoration de la Galerie des Fêtes de l'Hôtel de Ville comme les panneaux et le plafond exécutés au Palais de Justice ont péri dans les incendies qui terminèrent la Commune. Disparues aussi les compositions de Sainte-Clotilde, mais par la volonté de l'artiste. En effet, comme tant d'autres peintres du XIXe siècle qui perdirent de vue les nécessités de la mise en place pour ne considérer que leur œuvre en elle-même, Lehmann avait exécuté à l'atelier ses compositions; elles devaient être marouflées sur les murs de l'église après leur achèvement complet. Or, le peintre avait compté sans la coloration des vitraux. Mécontent de l'effet produit une fois la pose terminée, il obtint l'autorisation de détruire son ouvrage. Plus déplorable encore est la disparition des peintures de la Galerie des Fêtes de l'Hôtel de Ville, car avec un plein succès et dans les circonstances pourtant difficiles, il avait ici donné toute sa mesure. Selon une heureuse expression, « l'obligation d'agir vite avait stimulé l'élan de sa pensée [1] ». Il avait dû, en effet, dans un délai rigoureusement limité à dix mois, couvrir une surface qui n'était pas inférieure à 140 mètres carrés. Or, Lehmann avait accompli ce tour de force sans que l'ensemble ou aucune des parties se ressentissent, dans la composition comme dans l'exécution, de la rapidité imposée. Au contraire, le maître apparaissait ici plus libre qu'à l'ordinaire; l'aisance de son dessin et de sa brosse se trouvaient comme allégés de leur habituel excès de science et de scrupules. En fait, de ces grands travaux destinés à situer la place de Lehmann dans l'École [2], seuls demeurent les deux hémicycles de l'ancienne salle du Trône au Palais du

1. Delaborde, *loc. cit.*, voy. aussi : L. Vitet : De la peinture murale (*Etudes sur l'Histoire de l'Art*, tome 3).

2. L'esprit inquiet qui était en Lehmann lui fit accepter avec résignation la destruc-

Sénat, où se trouvent habilement résumés les fastes historiques de la vieille France. Il y faut joindre la décoration générale de la chapelle des Jeunes Aveugles, celle des chapelles de la Vierge à Saint-Louis-en-l'Isle et du Saint-Esprit à Saint-Merry, dont il peignit également le tableau d'autel. Encore, l'ensemble des Jeunes Aveugles est-il un peu sec, de l'aveu même des amis du maître.

A l'encontre d'Hittorff mort au moment de l'ouverture de l'Exposition Universelle de 1867, dans l'illusion d'une paix durable entre les puissances conviées à la grande manifestation, Henri Lehmann devait connaître les tristesses de la guerre de 1870-71, voir sa patrie d'adoption envahie par les bandes germaniques, saccagée par des hommes dont la race était la sienne. Mais tout de suite il marqua sa réprobation à leur égard, répudia toute parenté avec eux, voulut oublier jusqu'à leur langue, même dans ses rapports avec sa famille : « J'ai l'intention de ne plus correspondre en allemand; ce qui n'exclut pas, cela va sans dire, pour mes correspondants la liberté d'écrire dans la langue qui leur convient. Je veux seulement qu'il soit indubitablement établi que je suis Français, que je pense et que je sens comme un Français[1]. »

Et, lorsque la paix venue, il fut chargé de développer pour la décoration de l'une des salles de l'École de Droit, ce thème : *le Droit prime la Force*, il voulut, dans cette œuvre, rendre un suprême hommage à l'idéal français. Cette production est l'une de ses dernières. Rapprochée de la déclaration précédente, elle ajoute au loyalisme de Lehmann, à sa foi en la supériorité, le bon droit de sa patrie d'adoption.

tion de son grand effort. A la date du 27 mai 1871, la nouvelle des incendies du Palais de Justice et de l'Hôtel de Ville connue, il écrivait à un ami :

« J'avoue que l'ancien personnage, mon *moi* double qui voit et juge l'autre, est quelque peu étonné du calme absolu où me laisse le côté purement personnel de nos malheurs...

« Je ressens comme une âpre volupté, comme une amère satisfaction de ne pas sortir entier, sain, sauf, et en quelque sorte injustement préservé d'une catastrophe où sombre ce qu'il y avait de plus beau et de meilleur d'une génération et de bien d'autres. Je n'aurais peut-être pas eu la vertu de choisir cette destinée, mais je me soumets sans me plaindre à ce qu'elle m'impose; je consens pleinement à la perte de ce gros enjeu et je suis content de moi en toute vérité dans cette occasion. » (Delaborde, *loc. cit.*)

1. Delaborde, *loc. cit.*

*
* *

Alexandre Laemlein né à Hohenfeld (Bavière), le 9 décembre 1813, avait tout juste dix ans lorsqu'en 1823 il vint à Paris, appelé par son oncle, Alexandre Laemlein, qui tenait l'hôtel de l'Échiquier, — une enseigne parlante dans le cas présent car les échecs s'y trouvaient en grand honneur, du fait du tenancier passionné à ce jeu, rompu à ses combinaisons et, par la suite, auteur d'une *Encyclopédie des échecs* [1], ainsi que colligeur de *Problèmes* [2] sur son passe-temps favori.

Le neveu devait, avec non moins de ferveur, se consacrer à l'Art. Rien, cependant, ne faisait prévoir cette vocation, car jusqu'à son arrivée à Paris, il avait vécu à la campagne où son père était jardinier. Comment le goût des formes et des couleurs lui vint-il ? On ne sait. Quoi qu'il en soit, il entrait à l'École des Beaux-Arts le 31 mars 1829 et se faisait naturaliser français dès le 9 juillet 1835. L'année suivante il débutait au Salon.

Formé par J.-B. Regnault et Picot, il tenait, du premier, « le père la Rotule » l'amour des anatomies savantes; le second lui apprit à ordonner décorativement les sujets, mais dans une gamme un peu froide qui voulait se rapprocher de la peinture à fresque.

Laemlein, au témoignage des artistes encore vivants qui l'ont connu, était un homme doux, d'une conscience professionnelle extrême, qu'un tic dont il souffrait tant le premier éloigna du monde et des intrigues fructueuses. Camarade d'atelier de Pils, il l'aida dans nombre des grands travaux qu'il eut à exécuter, comme il avait auparavant secondé Picot dans ses restaurations — malheureuses — du palais de Fontainebleau. A force d'aider

1. *Encyclopédie des échecs*, par A. Alexandre, Paris, d'Urtubie, 1837.

2. *Collection des plus beaux problèmes d'échecs, au nombre de plus de deux mille, recueillis dans les auteurs anciens et modernes*, par A. Alexandre, Paris, S. Dufour, 1846.

Laemlein a dessiné d'après son oncle un portrait lithographique qui porte cette égende : M. A. Alexandre, *Auteur de l'Encyclopédie des Echecs*. L'œuvre est datée de 1844. M. Alexandre est en tenue bourgeoise : redingote ouverte sur gilet chancre, haute cravate noire faisant deux tours de col. Le visage au front large, à la bouche expressive, est éclairé par deux yeux observateurs dont l'acuite se perçoit derrière les verres des lunettes qui chaussent un nez en accord avec la physionomie intelligente et quelque peu narquoise.

les autres il obtint quelques commandes. Par exemple, la décoration de la paroi de droite de la chapelle Saint-Remy, à Sainte-Clotilde, d'abord dévolue à Pils et abandonnée par celui-ci à son camarade. Mais il vécut surtout d'un traitement de professeur à l'École spéciale du dessin où il avait été nommé en 1855. Beaucoup d'artistes réputés lui doivent leur première formation ainsi qu'en témoigne la mention fréquente de son nom dans les notices individuelles contenues dans les livrets des expositions. — « C'est Laemlein qui m'a appris à attacher une barbe », me confie un peintre célèbre. Enfin, il travailla beaucoup pour lui-même, s'attachant à l'exécution de compositions bibliques généralement vastes qui, après leur passage au Salon, allèrent parfois dans les musées ou les églises; mais aussi lui restèrent pour compte : *Chasteté de Joseph* (1839); *le Réveil d'Adam* (1841); *Tabitha ressuscitée par saint Pierre* (1843); *la Charité* (1846) qui appartint au musée du Luxembourg; *la Vision de Jacob* (1847); *Vision de Zacharie* (1850), au musée de Rochefort; *les Amours des Anges* (1863); etc... Il produisit aussi des portraits d'une grande sincérité, mais qui passèrent souvent inaperçus car les modèles ne portaient point de grands noms. Toutefois, d'autres effigies multipliées par la lithographie, le sauvent sans conteste celles-là. Car Laemlein fut un lithographe hardi, ne craignant pas de noyer dans la lumière son ferme dessin et son observation sûre. En ce sens, ses portraits lithographiés de *Claude Bernard*, d'*Offenbach*, son effigie par lui-même, en font comme un précurseur de Fantin-Latour et de Georges Bellanger ces autres merveilleux manieurs du crayon lithographique.

Presque aussi heureux semble-t-il avoir été, quand il aborda l'eau-forte. La traduction qu'il fit à l'aide de la pointe de sa *Vision de Jacob*, par le dramatique de l'effet et la puissance du rendu, l'apparente aux meilleurs Chifflart.

« Malgré des défauts, des incorrections, des négligences, dit Théophile Gautier, M. Laemlein a ce don suprême en art : il fait grand. Une énorme toile ne lui coûta rien à remplir; il la couvre d'un seul coup, sans accessoires, sans artifices d'atelier. Sa manière ample et décorative, son style abrupt et fier, sa composi-

tion pleine de génie, réclament impérieusement la fresque ou tout au moins la peinture murale[1]. »

« Son style abrupt et fier » était susceptible aussi d'une extrême tendresse. Il la montra dans l'exquise composition de *Tabitha ressuscitée par saint Pierre*, du Salon de 1843. L'œuvre est maintenant conservée à Saint-Pierre-de-Gobert, près d'Agen, mais on peut se persuader de son mérite en recourant à la lithographie originale de Laemlein, d'un charme très vif.

La légende est connue : Pierre voyageant en Samarie est appelé à Joppé où vient de mourir une femme initiée, Tabitha, qui était remplie de bonnes œuvres et faisait des aumônes abondantes. Déjà son corps avait été lavé et placé dans la chambre haute où toutes les veuves s'étaient réunies pour se lamenter. Mais Pierre fait sortir les gens, se met à genoux et prie; puis se tournant vers le corps, il dit : « Tabitha levez-vous. » Elle ouvre les yeux et ayant regardé l'apôtre se met sur son séant. Alors Pierre lui donne la main, l'aide à se lever; et ayant appelé les disciples et les veuves, il la leur rend vivante.

C'est l'acte de foi et de reconnaissance qui suit que retrace Laemlein. Et avec quel heureux sentiment dans la composition, avec quel bonheur dans l'expression des personnes assemblées! Les figures principales sont très habilement groupées au centre de la toile; et cependant les deux acteurs essentiels, Pierre et Tabitha dont l'action se lie, motivent, sans que l'effet général en soit diminué, deux épisodes parallèles : celui dont Pierre assis, le bras droit levé pour invoquer en présence du messager prosterné la volonté du Très-Haut, est le héros noble et grave; cet autre, tout à fait exquis, de Tabitha droite et encore un peu dolente sous ses voiles funèbres laissant baiser sa main par la jeune fille émerveillée, tout à l'heure implorante, tandis qu'une veuve dantesque scrute timidement de sa main le cœur de la ressuscitée.

Même fraîcheur d'inspiration dans la *Translation du corps de saint Rémi par les Anges*, l'une des compositions de Sainte-Clo-

1. *Les Beaux-Arts en Europe*, 1re série (1855).

tilde (1858). L'envolée des célestes porteurs est d'un charme infini, charme de composition, de ligne, de couleur. J'imagine, aussi, qu'une grâce identique devait empreindre *la Prière de Hanna* (*Samuel*) qu'il fut chargé d'exécuter pour le livre de mariage de Mlle Anspach à l'occasion de son union avec l'un des Rothschild.

Mais, comme Lehmann, Laemlein avait dû subir le contact de l'école de Dusseldorff; comme lui aussi, il n'était pas sorti indemne de cette rencontre avec des gens qui réunissaient toutes les prétentions. Grandiloquence du sujet, colossal de la surface à peindre. Et, comme il était de taille, ainsi que le constate Théophile Gautier à couvrir « d'un seul coup, sans accessoires, sans artifices d'atelier » une grande toile, il entreprit une *Vision de Zacharie*, de 4 m. 72 de hauteur sur 7 m. 29 de largeur. Une pareille tâche n'était heureusement pas au-dessus de ses moyens. Il montra là de la science, de la force, un heureux équilibre. Toutefois, comme il arrive pour toute production entachée plus ou moins de germanisme, même lointain, même inconscient, cette œuvre ne pouvait être complètement comprise sans explication. Une notice insérée au livret du Salon de 1850 la commentait donc : *Je demandai à l'Ange et je dis : « Qu'est ceci, seigneur?* » *L'Ange répondit : « Ce sont les quatre vents du Ciel qui sortent après s'être tenus devant le Maître de toute la terre. » L'auteur s'appuyant sur le texte et sur ses principaux commentateurs a voulu peindre ce mouvement qui pousse toutes les races* (*les quatre races*) *en avant dans la voie du progrès. Rien ne les arrêtera que la voix divine, qui les a lancés.* »

Et, en effet, par un col partageant des masses abruptes et laissant voir un ciel transfiguré par la présence de l'archange, des attelages célestes surgissent, entraînant dans leur course affolée les représentants des races, imprégnés encore de la splendeur divine. Ils vont. Les voilà sur le spectateur. Ils le dépassent...

Telle qu'elle se développe, cette œuvre placée maintenant au musée de Rochefort doit être, cependant, considérée comme un hommage au goût français. Qu'on songe à ce qu'aurait été une telle composition traitée par un Cornelius, un Schwind, un

Kaulbach! Surcharges de figures et aigreurs de tons auraient tout compromis. Tandis que, dans l'œuvre de Laemlein, la composition demeure claire et les harmonies toujours distinguées, un peu grises, mais d'un gris qui ne messied pas dans une peinture visant à la fresque, annoncent Élie Delaunay et Puvis de Chavannes.

Contre l'envahissement de la France par les Germains, Laemlein devait protester à sa manière, c'est-à-dire doucement, sans bruit. Retiré dans le Loir-et-Cher, à Pontlevoy, au cours des événements de 1870, il y mourait le 25 avril 1871, tué par la désillusion.

D'autres rhénans ou dissidents germaniques, postérieurement, sont encore venus en France pour étudier nos arts, voir notre pays et comme leurs aînés, citoyens français du fait de la Révolution ou de son rayonnement, ils s'y sont établis, ont fait souche. Leurs fils défendent actuellement notre sol. Il appartiendra aux écrivains de l'avenir de rappeler leur origine, s'il y a lieu, et de noter le sérieux de l'apport fait à la nouvelle patrie.

CHARLES SAUNIER.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

NAPOLÉON ET LES INVALIDES PRUSSIENS

(1806-1808)

« La terre n'a pas de lieu plus respectable que ce temple consacré au malheur individuel, comme à la gloire publique, sous le nom d'Hôtel des Invalides.

« MONTESQUIEU. »

I

Que l'Empereur soit occupé dans la Péninsule Ibérique ou en Allemagne, il se plaît à montrer, au milieu des entreprises de la guerre, cette pitié que l'habitude accorde aux soldats désarmés. Larrey et Percy ont relaté cent faits patents qui viennent à l'appui de notre affirmation. Mais un dialecticien pourrait dire : « Étrange conduite du César qui, à midi, décidait une action devant amener l'hécatombe de milliers d'hommes, et qui, le soir, commandait à un aide de camp : — « Allez ordonner que les blessés de l'ennemi « soient traités avec douceur et toujours en gens de bien. »

De pareilles instructions furent, en effet, dictées le 14 octobre 1806, et envoyées à Weimar.

Une sauvegarde ainsi assurée à des hommes mis hors de combat, le vainqueur se rendait ou plutôt descendait au château d'Iéna. La nouvelle lui parvint des succès remportés par Davout devant Auerstaedt, quand un secrétaire du maréchal Berthier traduisait des excitations à la guerre trouvées dans la giberne d'un grenadier tué à Vierzenheiligen; morceau de littérature militaire qui, pendant quinze jours, avait été déclamé, plutôt que lu, aux bivouacs établis entre Berlin et Saalfeld.

Napoléon devait entendre, à son tour.

Le vieux vannier, Invalide de Berlin, à ses compatriotes, les Prussiens, lors de leur départ[1].

« Bonjour, mon sergent. Ecrivez je vous prie ce que je vais vous dire :

Et le sergent écrivit :

J'ai fait hier un tour à Potsdam. Nos Gardes manœuvraient devant le Roi. Le monarque a mis l'épée à la main et il a commandé : Marche! Ce matin, nos régiments sont venus à Berlin. Le Roi était à cheval. Il a fait défiler ses soldats devant lui et il les regardait d'un œil à les animer. Notre père Möllendorf était à la tête de la troupe avec un air aussi gaillard que lorsqu'il partit d'ici il y a soixante-cinq ans. Toute la troupe dorée[2] était radieuse et pleine d'entrain. Messieurs les officiers avaient la poitrine effacée et les soldats, morbleu, avaient un air luron. C'est ainsi qu'ils sont partis d'un pas de franc Prussien pour aller à la grande besogne.

J'ai vu tout cela avec plaisir. Cela m'a rappelé le temps où j'étais du nombre des partants. J'aurais voulu marcher encore. J'aurais voulu demander un fusil au Roi. Je ne suis pas plus vieux enfin que notre père Möllendorf et que le lion de Brunswick. Mais, mes jambes me refusant le service, il a fallu rester. Je me suis contenté d'adresser à Dieu une prière pour l'honneur de notre pays et pour le Roi qui mérite que tout le monde prie pour lui.

Autrefois, on m'appelait dans le régiment : *Le Joyeux* : on m'aimait : et le soir, quand nous faisions halte, j'égayais la compagnie en lui faisant quelques contes ou en chantant quelques chansons. Je ne chantais pas mal. Ma chanson favorite était : *Le Prince Eugène, le brave chevalier*[3].

Nous nous sommes donné bien du mouvement et nous nous sommes vigoureusement battus. Nous avons fait du chemin et acquis une renommée qui s'étend au loin. Nous autres, anciens, nous ne nous sommes jamais refusés à nous porter en avant, partout où notre vieux Frédéric a voulu. Si nous nous sentions quelque découragement, nous nous rappelions notre honneur et jamais ce souvenir n'a manqué son effet. Confiants dans notre Roi, nous ne craignions pas de manquer de rien et pendant

1. Source des documents : Archives du ministère de la Guerre, à Paris, carton *Plans et Projets*. Archives du ministère de la Guerre de Prusse. Berlin. *Französische Acten, III Band*, et papiers Daru. Papiers de famille du comte Weber. Renseignements imprimés : *Geschichte des Berliner Invalidenhauses*, von 1748 bis 1884, von Ollech.

2. L'état-major.

3. Eugène de Savoie, vainqueur des Français à Malplaquet.

les marches nous partagions nos provisions avec les paysans et les bourgeois.

Lorsque des bandes de recrues nous arrivaient, c'était au feu que nous leur apprenions ce que vaut un Prussien qui porte l'habit de son Roi. Ils nous comprenaient et bientôt ne nous cédaient en rien devant l'ennemi. *Un Prussien!* Ce titre était un mot de Fraternité. Les étrangers qui venaient parmi nous se faisaient gloire de mériter ce nom; car le nom avait son prix : sur le champ de bataille, au cabaret et auprès des filles.

Je voudrais en dire deux mots à nos soldats. Il n'y aura rien de recherché dans mes paroles. Je dirai simplement ce qui se passe en moi; mais il faut que je parle, car j'ai la poitrine si oppressée que je ne puis plus me contenir.

Je crois bien et j'espère qu'avec l'aide de Dieu ils se comporteront aussi bien que nous autres, anciens; mais il y a un point surtout que l'expérience seule peut leur apprendre : c'est de ne pas se laisser faire illusion. De mon temps, tout allait à la bonne franquette. Nous marchions, nous attaquions, nous battions l'ennemi et nous restions ensuite immobiles à la place qui nous était assignée. Mais depuis lors, le monde s'est raffiné; il s'est élevé parmi les hommes une prévoyance qui veut tout calculer, tout prévoir, qui doute de tout et prétend parer à tout[1].

Qui est aussi prévoyant n'arrive à rien. Lorsqu'on marche droit au but, on y est. Ainsi, mes amis, si l'on vient vous dire : — Où mangerez-vous? — Où boirez-vous? Répondez sans hésiter : — Où les autres boivent et mangent! Si d'autres ajoutent : — Vous êtes bien malheureux; voilà l'hiver; il eût mieux valu partir au printemps; répondez-leur : — Le Roi Frédéric a fait la guerre avec tous ses braves dans toutes les saisons. Il y a eu dans ce temps des moments critiques et cependant moi et tant d'autres, nous sommes encore debout; nous avons surmonté le mal et acquis un honneur et une renommée qu'on ne peut pas nous ravir.

Il ne faut pas mépriser l'ennemi, mais il ne faut pas non plus l'élever trop haut et douter de soi. Au reste, on n'ôtera pas le cœur à nos Prussiens; ce sont les fils de ceux qui, à la suite du Grand Frédéric, ont mérité l'estime du Monde et de la Postérité. Qui est assez simple pour croire que vous ne sentirez pas cela? Qui peut penser que les Prussiens n'iraient pas franchement en avant? Si donc quelques pitoyables jaseurs viennent vous mettre devant les yeux l'hiver, les maladies, la famine, qu'ils vous exagèrent le nombre de ceux qui ont été tués et vous entretiennent avec de grands mots d'armées que l'on dit invincibles, répondez

1. Allusion au système défensif du général Schulenburg.

aussitôt : — Chaque ennemi qui est là devant nous a deux armes : son fusil et sa bayonnette; nous en avons autant; et avec l'aide de Dieu, nous saurons nous en servir. Si d'autres se battent avec courage sur un sol étranger, nous combattrons, nous, sur notre sol et pour notre patrie et nous prétendons ne pas devenir les sujets d'un autre peuple.

Dans ce temps-ci, tous les Allemands sont devenus frères et tous nous aideront.

Quand le Roi mit hier l'épée à la main, je sentis mon cœur tressaillir. Je regardai le lieu où reposent Frédéric et Frédéric-Guillaume et je pensai : — La volonté de notre Roi est conforme à celle de Dieu. Il est le père de son peuple; il est l'ami de l'humanité; il est bon mari et bon père de famille; il sacrifierait tout pour notre bien. Ce n'est donc pas pour une vaine gloire et pour faire parler de lui dans les livres qu'il tire l'épée. *Notre Roi!* C'est une expression chère aux Prussiens. Notre Roi aime la paix et il l'a nourrie et entretenue comme un loyal Allemand. Aujourd'hui, s'il tire l'épée, c'est qu'il le faut. Aussi, tout bon Prussien dira : — *Amen! c'est la volonté de Dieu!* Il part lui-même, ses frères l'accompagnent. Tous ceux qui peuvent tenir une épée dans la noble race de Brandebourg abandonnent leurs foyers, leurs pères, leurs mères et courent sous les drapeaux. Notre honneur est notre propre affaire. Un peuple qui souffre dans son honneur n'a plus d'amis. Ainsi donc, Frédéric-Guillaume, nos regards se tournent avec plaisir vers toi. Tous suivront tes bannières ou ceux qui ne pourront te suivre de fait te suivront au moins de cœur. Tout bourgeois qui, chez lui, conserve la foi et la confiance dans son Roi et dans l'honneur de son pays, sert réellement avec l'armée. Qui pense autrement n'est pas un Prussien et mérite d'être traité avec aussi peu d'égards qu'un étranger qui viendrait malicieusement se railler de notre force et de notre courage.

Lorsque le vieux Frédéric passa l'Oder après la bataille de Kunersdorf [1], et fut établir son camp à Fürstenwald avec la brave troupe qui était restée de ce combat, le cœur battait à tout homme d'honneur; la douleur était dans toutes les âmes, mais le découragement dans aucune. Nous grincions des dents, de fureur; nous cherchions dans les yeux du Roi; et, comme là était écrit : — Mourir ou vaincre pour la Patrie — nous ressaisîmes nos armes avec confiance et ceux qui auraient pu douter de la victoire auraient été rejetés à jamais du sein des Prussiens.

C'est ainsi, chers frères, que nous avons atteint le point où nous sommes arrivés aujourd'hui. Nous en valons d'autres. Tant que nous croirons à nous-mêmes, nous nous maintiendrons. Laissez causer. Bouchez-vous les oreilles et faites de la besogne. Dès que vous aurez agi, vous verrez clair et la vérité se présentera à vos yeux. Nous ne marchons

1. Bataille gagnée par le général russe Saltikoff, le 1er août 1759.

pas pour faire des conquêtes; nous marchons pour empêcher la servitude de nos frères les Allemands et nous, Prussiens, qui, depuis cinquante ans pensons, parlons et agissons librement, nous voulons rester Prussiens et ne pas être assujettis.

Voilà pourquoi, mes chers frères, vous êtes en marche; je vous suis des yeux et je vois déjà d'avance les hauts faits que nous allons apprendre de vous. Que Dieu soit avec vous. Soyez des héros sur le champ de bataille; restez des hommes après le combat; ayez confiance dans votre Roi, qui en a en vous. Frédéric-Guillaume III entouré de héros qui ont remporté, avec son grand aïeul, la victoire[1] dont le monde retentira éternellement, Frédéric part au nom du Droit et de la Raison et Dieu lui servira de guide....

Qui sert notre Roi l'aime parce qu'il est juste et bon. De tels serviteurs peuvent tout ce qu'ils veulent parce qu'ils sont fermement unis d'intention avec leur Maître. Allez donc! faites plus que nous n'avons fait et que nous puissions vous recevoir au son des cloches et avec des chants de bénédiction comme des hommes qui ont acquis à leur patrie une grande Gloire.

Mes frères, entourez de lauriers les drapeaux prussiens. Je ne pourrai faire, à la vérité, pendant ce temps-là, que de continuer à façonner mes corbeilles; mais morbleu! je me trouverai encore la force d'entrer en lice, de paroles et d'effets, contre les indolents et les incrédules....

Maintenant, Monsieur le sergent, allez répéter mon discours afin que nos jeunes gens sachent comment, nous autres, les vieux, nous pensons sur l'honneur et comment nous donnerions notre corps et notre esprit pour le service de notre Roi. Tout le monde ne peut pas devenir ce qu'était Schwerein et Nelson, mais tout soldat peut se battre et mourir comme Nelson et Schwerein ont fait. Et voilà de quoi il est question....

II

Quelques invalides ont voulu suivre, dès le 20 septembre, l'armée prussienne. Des hommes qui ont pris les armes afin d'inscrire à leur Livre d'or un nouveau Rosbach, mais que l'aveuglement de Frédéric-Guillaume III conduisit aux champs Catalauniens, auraient payé, à un despote, le prix de l'inutile effort

1. Rosbach.

accompli, car, suivant de vieilles lois : « les enfants, les femmes et les vieillards doivent garder dans les conflits une stricte neutralité », si, en vainqueur souvent généreux, Napoléon n'avait décidé — sans rechercher une popularité parmi un peuple qui avait été si follement orgueilleux — qu'il serait le protecteur des vétérans prussiens ayant, dans la déroute, abandonné leurs drapeaux.

Le respect le lui commandait d'ailleurs. Est-ce que des œuvres et des faits de Frédéric II, il n'était pas, lui, un passionné admirateur? Il voulait s'intéresser aux vieux soldats du grand capitaine et le disait avant d'entrer à Berlin. Puis, installé en cette ville, son ardente curiosité voulait se satisfaire quant à la fondation et à l'organisation d'une maison dite de « Charité militaire », portant cette inscription :

Laeso et invicto militi.

Imitant Louis XIV, Frédéric Ier de Brandebourg l'avait créée. Il sut bien choisir un champ au nord-est de Berlin, rive droite de la Sprée; champ qui serait partagé en cours, jardins, quartier de promenade. Dessus, l'Invalidenhaus formait, en 1748, une belle caserne; établissement auquel les rois de Prusse devaient ajouter ou une addition de bâtiments, ou des ornements à l'intérieur.

De cet hôtel, la grande porte s'ouvrira devant les blessés recueillis sur les champs de bataille de la guerre de Sept ans. A la suite des campagnes de la Révolution, la garnison sédentaire se trouvait augmentée. Ultérieurement, quelques vacances furent remplies par des hommes qui avaient accompli quinze ans de bons services.

Mais il restait, dans les provinces, un grand nombre d'Invalides isolés. A leur subsistance, le trésor royal attribuait « un écu de grâce par mois » — de quoi manger du pain noir et sec. — Ils recevaient, en 1790, 10800 thalers. L'Invalidenhaus se soutenait grâce aux biens aliénés en Pologne et dans quelques territoires prussiens. Son revenu était, en 1805, mensuellement, de 6 193 écus, 8 gros et quelques pfennings (22 915 francs 43 centimes). Et sa population s'élevait, le 1er novembre 1806, à

524 militaires et à 11 employés[1] organisés en compagnies[2] et touchant régulièrement une solde[3].

Les Français devenus leurs administrateurs, 11 814 officiers et soldats, invalides dispersés dans les pays conquis, vont demander des secours; et il faut accorder, à des hommes âgés, au moins un écu et demi par mois. La guerre ayant amené en partie la suppression des paiements d'impôts et de revenus, est-ce que la caisse de la Grande Armée doit fournir? Napoléon l'ordonna.

Toutefois, l'intendant général Daru s'emploie à chercher les moyens de recouvrer les créances. Il déclare que des 546 047 écus affectés annuellement aux diverses caisses des Invalides, on pourra, en se montrant sévère, tirer 350 000 écus pendant l'année 1807.

III

Napoléon peut s'étonner qu'à sa très vive sollicitude des invalides aient répondu en criant, dans le quartier Moabit, leur désir de revanche. Alors, une visite qu'il s'était promis de faire le 21 novembre « aux glorieux débris » est ajournée. Il leur donne l'avertissement qu'en raison du dévouement montré envers leurs princes, leur situation sera l'objet d'un bienveillant intérêt, mais qu'ils ne devront plus s'écarter des règles de la neutralité qui leur est commandée par les circonstances.

1. 1 colonel commandant en chef; 1 colonel chef de compagnie; 2 majors; 3 lieutenants en 1er de compagnie; 7 lieutenants en 2e, dont l'un faisant fonctions d'adjudant-major de l'hôtel; 3 chirurgiens de compagnie; 478 sous-officiers et soldats bien portant«; 29 malades, infirmerie de chambre; 6 employés civils; 5 valets. L'hôtel pouvait loger 600 individus.

2. Garnison de 1806, colonel Eichmann commandant 14 compagnies. 1re, provinciale de Prusse; 2e, régiment de Tschepe; 3e, 1re compagnie provinciale de Silésie; 4e, du régiment Grevenitz; 5e, du régiment Strachwitz; 6e, 3e compagnie de la province de Silésie; 7e, vieux tronc de la compagnie du régiment de Kropff; 8e, compagnie du régiment Trauenfels; 9e, compagnie du régiment du prince Hohenlohe; 10e, compagnie du régiment Schimousky; 11e, compagnie du régiment de Müffling; 12e, compagnie du régiment de Welchrzin; 13e, 2e compagnie provinciale de Silésie; 14e, vieux tronc de la 5e compagnie provinciale de la Silésie. Plusieurs de ces unités n'étaient qu'enregistrées.

3. Solde des invalides. Par mois, en écus : 1 capitaine, 36; 1 lieutenant, 17; 1 sergent-major, 4 écus et 12 gros; 1 caporal, 3 écus et demi; 1 tambour, 2; 1 soldat, 2. En dehors de l'Invalidenhaus, on comptait à Berlin 18 officiers, 141 sous-officiers et soldats qui, pensionnés par le roi, auraient touché mensuellement jusqu'à 633 écus 20 gros.

Le général Clarke étant gouverneur de Berlin, M. Malus, sous-inspecteur aux revues, avait été, le 9 novembre, nommé premier administrateur des Invalides. Décidé à remplir fermement ces fonctions, il allait visiter la maison et se renseigner avant d'écrire[1] :

L'hôtel des Invalides de Berlin, situé au milieu d'une vaste plaine, m'a paru dans une situation avantageuse pour la santé des militaires qui l'habitent. Ses bâtiments se composent d'un corps de logis principal formé d'un rez-de-chaussée et de deux étages aboutissant à deux ailes latérales, à l'extrémité desquelles tiennent deux églises luthérienne et catholique desservies, chacune, par un pasteur logé et entretenu par le roy; et d'un corps de latrines, d'une brasserie, d'une distillerie et d'un moulin servant au fermier pour les grains qu'il emploie dans la brasserie et distillerie, d'un hangar destiné à renfermer le chauffage de l'année.

La façade donne au levant, sur une cour spacieuse d'un terrain inégal et gazonné, ayant sa principale entrée sur la grande route de Berlin[2].

Le commandant de l'hôtel, M. de Valentini, vieillard infirme, occupe une partie du rez-de-chaussée de l'aile droite.

Des deux côtés du corps principal, au couchant, sont les jardins particuliers de MM. les officiers de l'état-major et des compagnies.

Il y a de chaque côté de ce jardin un hangar fermé dont la garde est confiée à un sous-officier de chaque compagnie chargé de la distribution du bois et de la tourbe fournis gratuitement par l'administration des Domaines, dans des proportions convenables.

En face de l'aile droite se trouve un corps de latrines qu'il convient de faire couvrir, à cause des miasmes qui s'en exhalent, en été, et se répandent dans tout l'hôtel.

La ferme et tous les bâtiments qui tiennent à son exploitation, une brasserie et une distillerie, se présentent ensuite.

A gauche, du côté nord, est un autre corps de latrines qui demande la même opération que le premier pour le même motif.

Non loin de là sont la boulangerie, le cimetière, le moulin destiné aux moutures nécessaires au fermier pour sa brasserie et distillerie.

En traversant la route de Berlin, sur le ruisseau de la Panke, sont les jardins appartenant aux officiers ; les sous-officiers et soldats en possé-

1. Rapport n° 6, envoyé à Daru. (Arch. Guerre. Berlin.)

2. En 1806, on se rendait du Palais Royal à l'Invalidenhaus en passant le Pont-Royal, en suivant les Burgstrasse, Orianenstrasse, Chausseestrasse et Invalidenstrasse. (*Itineraire préparé à Napoléon.*)

daient un autrefois enclavé dans ceux-ci, mais que l'administration a loué au fermier à cause de la mésintelligence que cette position commune entretenait parmi ces braves militaires. Le prix du loyer qu'en perçoit l'administration est partagé tous les ans à raison de 22 gros par homme.

Le commandant de l'hôtel a son jardin particulier en avant et à droite de celui loué au fermier; le quartier-maître jouit de l'ancien jardin du fermier en avant et à gauche. Tous deux sont contigus au ruisseau de la Panke.

L'intérieur de l'hôtel, indépendamment de la partie affectée au commandant, est occupé par trois compagnies commandées par des officiers particuliers. La première, aux ordres de M. le major Beryfelde, occupe le rez-de-chaussée; les officiers sont logés au centre de la compagnie; elle est composée des Invalides aveugles, de ceux qui ont reçu à la guerre les blessures les plus graves à cause de la facilité des communications. La deuxième compagnie, commandée par M. le colonel Eichmann, habite le premier, les officiers au centre de la compagnie; elle est formée des Invalides les plus âgés et qui ont également reçu des blessures graves. La troisième, commandée par M. le major von Tempsing, est au second, ayant ses officiers logés au centre. Les Invalides les moins âgés et les plus dispos la composent.

Après avoir donné, quant aux cadres, des indications, l'inspecteur Malus en vient à l'administration.

L'uniforme est malpropre. Les malades gisent sur de mauvais grabats composés de paille hachée tant elle est vieille, d'un matelas de bourre de vache qui m'a paru jamais n'avoir été battu, d'une mauvaise couverture de laine, si mince qu'elle défend à peine contre le froid le plus léger.

Une cuisine, au rez-de-chaussée, fait le service de trois infirmeries.

Les aliments sont donnés en entreprise à une cuisinière qui reçoit chaque jour pour chaque homme un gros et demi au moyen duquel elle fait mettre à la marmitte une livre de viande de seize onces pour 3 hommes; elle fournit le pain de soupe ainsi que la demi-livre de pain distribuée aux malades. Le pain qui sert à tremper la soupe est très souvent de seigle pur et presque toujours d'une mauvaise manutention. Le bouillon n'est autre chose que de l'eau grasse bien salée dans laquelle on a fait bouillir quelques herbes potagères hachées bien menues.

La portion de viande se délivre une fois par jour, à midi; elle est de deux onces et demi, de la plus basse qualité. Pas d'aliments légers pour les malades dont la faiblesse exigerait cette précaution. Il n'est fait d'autre distribution de boisson que deux tasses de thé tous les matins, entre 7 et 8 heures.

Le gros et demi fait 23 centimes alloués aux malades.

L'Invalide reçoit un habillement tous les 27 mois : un habit de drap bleu, une veste à manches, un chapeau, un bonnet de police gratuit. Payant le petit équipement, il reçoit tous les deux ans : une culotte en drap bleu doublée en toile écrue, une paire de souliers, un ressemelage, deux chemises, une paire de guêtres noires, une paire de culottes de toile blanche, une cravate noire, un ruban en queue de laine, une paire de bas de laine drapée, un bonnet de nuit.

Malus remarque un négligé dans la tenue. Des culottes coupées trop courtes, par raison d'économie, les soldats rallongent avec des bouts de toile. Quelques ivrognes ont mis en gage leur veste. Des coiffures sont perdues, à la suite de certaines licences, ainsi signalées :

Il paraît contraire au bon ordre et au maintien de la tranquillité qui doit constamment régner dans un azyle de cette nature d'y admettre cette quantité de femmes et d'enfants qui s'y trouvent réunis et dont la présence a souvent été cause de querelles survenues parmi les vieillards....

Si, par ordre de Napoléon, l'ordinaire est amélioré jusqu'à la distribution de *délicatesses* aux vétérans, M. Eichmann doit jeter dehors « tous les intrus ».

M. Eichmann, homme d'esprit, officier distingué, devient le plus actif collaborateur de Malus. Il ne veut voir, dans les Invalides que ses enfants et dans les Français que des secouristes, sans manquer à ce respect auquel avait droit son roi malheureux. Les revenus de son office taris, il s'inquiète; il écrit le 14 juillet 1807 à Clarke :

Mon général[1],

En vous adressant le 9 de ce mois l'état de répartition de la somme de 27 499 écus, 21 gros 34, 10 pfennings que vous avez eu la bonté d'accorder aux Invalides prussiens que j'administre, pour le paiement d'un troisième mois de solde, afin de vous en justifier l'emploi, j'ai eu l'honneur de vous prier, mon général, de leur en donner un quatrième que leur profonde misère et leur constante résignation me paraissait leur avoir mérité.

La bienveillante exactitude que vous avez toujours mise à répondre à ma prière me fait craindre cette fois qu'elle n'a pas été accueillie favo-

1. Pièce n° 842. (Arch. Guerre, Berlin.)

rablement puisque je n'ai reçu encore rien de vous qui me permette de compter sur un secours aussi désiré que nécessaire.

Je crains même, mon général, à moins que vous n'usiez des pouvoirs dont vous êtes investi, d'après la conférence que j'ai eue à cet égard avec M. l'Administrateur général des Finances, de ne plus rien recevoir pour mes infortunés vétérans parce que M. Estève pense que le crédit qui vous a été annoncé n'aura pas lieu dans la situation actuelle des affaires.

Cependant, mon général, qu'est-ce que l'avance que je sollicite qui soit faite aux Invalides prussiens tombés au pouvoir de la Grande Armée, si ce n'est un prêt fait par le gouvernement français au gouvernement prussien pour être liquidé de la même manière que le seront entre les deux gouvernements toutes les dépenses relatives aux prisonniers de guerre des deux puissances.

La différence qu'il y aura entr'eux, c'est que les Invalides prisonniers prussiens auront touché leur traitement chez eux et que les prisonniers de l'armée active auront reçu le leur dans les différents dépôts où ils auront été conduits en France.

Daignez, mon général, prendre l'objet de ma demande en considération et agréer l'hommage de mon profond respect.

A Berlin, on attendait le résultat des conférences ouvertes à Tilsit entre Napoléon et Frédéric-Guillaume III. La paix en sort, mais l'occupation des pays prussiens sera prolongée jusqu'au paiement d'une contribution de 140 millions. Or, l'occupant doit assurer la gérance des administrations. Daru fait secourir les Invalides, mais trop parcimonieusement au gré du gouverneur. Eichmann écrit encore au même Daru, le 13 décembre :

Mon général,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 de ce mois en réponse aux deux notes du 9 par lesquelles je vous donnais connaissance des moyens que je croyais les plus propres, dans la position actuelle des choses, à venir efficacement au secours des Invalides prussiens plongés dans la plus extrême misère.

En vous priant d'agréer au nom des vieillards infirmes et mutilés réunis à l'Hôtel des Invalides mes très humbles actions de grâce de ce que vous venez de prendre sur vous de faire pour eux, en mettant à ma disposition une somme de dix mille francs pour aligner leur solde jusqu'au 1er janvier prochain; permettez-moi d'avoir l'honneur de vous représenter qu'il s'en faudra de 1 727 99 centimes que cette somme atteigne le but

que vous vous êtes proposé, ainsi que vous en pouvez juger par l'extrait de revue que je vous remets ci-joint, en vous priant de m'accorder le supplément de fonds qu'il présente.

Une autre classe de malheureux, non moins intéressante et que vous avez également confiée à mes soins, n'a pas touché de solde depuis le 1er mars dernier; ce sont les Invalides isolés jouissant à Berlin de l'Écu de Grâce. Cette dépense ne monte pas moins qu'à 1 350 écus de Prusse; que de bénédictions vous donneraient ces infortunés, qui n'ont aucune part à la guerre actuelle et sur lesquels pèsent cependant tous les maux qui en sont la suite inévitable, si j'étais assez heureux de pouvoir leur annoncer qu'ils vous sont redevables une seconde fois de leur existence.

N'userez-vous pas, mon général, de ce bonheur indicible qui délasse toujours l'homme revêtu des plus éminentes dignités, de tous ses travaux, de quelques secours sur la nombreuse famille que je recommande à vos bontés en attendant l'effet des mesures que vous vous proposez de prendre pour fixer son sort d'une manière invariable.

IV

Quelles difficultés dut traverser Malus dans l'exercice de ses délicates et importantes fonctions : Nourrir, administrer, payer. Nourrir avec les provisions des soldats français, souvent. Administrer des hommes qui, point reconnaissants, appelaient Napoléon *Teufel* ou *Tyran*; payer l'invalide quand les rentes affectées ordinairement à l'Invalidenhaus n'étaient pas recouvrables. Oui, son grand zèle le porta à se multiplier et son indulgence couvrit souvent des hommes coupables d'avoir proféré des cris hostiles à l'adresse de ceux qui étaient devenus leurs bienfaiteurs.

Malus voit tout, sait tout, pourvoit à tout. Il est autorisé à conseiller Clarke et Daru. S'intéresser aussi à tous les invalides isolés lui parut nécessaire. Il fait augmenter, le 26 juin 1807, la pension d'un vétéran qui avait crié à l'aide[1]. Il fait entrer à l'hôtel

1. Daru au sergent-major Zimanssey, retraité du régiment du prince d'Orange : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 18 de ce mois en m'adressant le congé honorable que vous avez obtenu du régiment de Gœtze à l'effet de me mettre à portée de vous accorder une place de lieutenant qui vous a été promise depuis longtemps et pour laquelle vous avez le bon de Sa Majesté Royale depuis 5 ans. Je regrette de ne pouvoir dans ce moment répondre à vos désirs en vous plaçant à l'Hôtel des Invalides où le lieutenant surnuméraire qui s'y trouvait vient de passer en pied, par la mort de M. le lieutenant de Florent et l'avancement du lieutenant

de Berlin, le 1er décembre, un canonnier, Sprinckelmann « bien qu'il n'eût servi que quinze ans en temps de paix, mais en raison de son grand âge ». Il fait écrire le 3 janvier 1808 à Mlle de Holtzenbecker, orpheline d'officier, laquelle demandait des secours[1]. Il fait élargir, en mai, l'invalide Horn, accusé de vol. Il fait entrer, en remplacement des décédés, 80 vétérans du 1er décembre 1806 au 1er novembre 1808. Il rappelait à son devoir l'officier Linde qui cherchait à s'abriter[2]. Il faisait surveiller le quartier-maître Knuppel accusé « de trop bien faire ses affaires ». Il décidait que les 158 hommes très valides ne monteraient qu'une garde tous les huit jours. Il visitait souvent les malades. Il employait les citoyens Marburg et Schultze à changer les traites payées, en 1808, à l'Invalidenhaus, lesquelles perdaient au change 40 p. 100.

Le 13 décembre 1807, Malus écrivait à Napoléon :

de Bunan au grade de lieutenant en premier à cause de son ancienneté. Cependant, pour vous donner une preuve de l'intérêt que m'inspire votre grand âge et vos bons et loyaux services, je vous annonce avec plaisir que je vous accorde trois écus de plus par mois, ce qui portera votre pension à huit écus à compter du 1er juillet prochain. Je saisirai avec satisfaction la première occasion qui se présentera de vous rendre la justice que vous méritez. » (Pièce n° 692. Dossier Invalides.)

1. Daru à Mlle de Holtzenbecker, à Wolrmirstadt : « Je ne peux vous exprimer combien je regrette de ne pouvoir répondre à vos justes désirs en vous faisant acquitter à l'instant les appointements arriérés dus à feu M. votre père; mais la meilleure volonté du monde ne suffit pas; il faut encore avoir des fonds à sa disposition. Veuillez être persuadée, Mademoiselle, de tout l'intérêt que m'inspire votre fâcheuse position et croyez que je me ferai un vrai plaisir de remplir votre attente aussitôt que cela me sera possible. » (Tome I du même dossier.)

2. Malus à M. Linde, 8 septembre 1808. « Son Excellence, M. le maréchal duc de Dalmatie, vient de me renvoyer la nouvelle demande que vous lui avez faite le 5 de ce mois, d'entrer à l'Hôtel des Invalides et d'y remplacer M. le major Dockorn, décédé il y a un an. Vous avez été prisonnier de guerre dans la dernière campagne Monsieur, vous faites encore partie de l'armée prussienne; vous vous trouvez comme major au corps des pontonniers dans l'obligation de vous rendre à chaque instant au poste où le Roi votre maître peut vous appeller parce que vous n'avez été ni congédié ni reconnu invalide par Sa Majesté et que vous ne pouvez d'après ces motifs, suivant les Loix et Règlements relatifs aux Invalides prussiens, prétendre à être placé à l'Hôtel des Invalides ou à recevoir une autre pension équivalente. Je crois néanmoins me rendre aux désirs de Son Excellence Mgr le maréchal duc de Dalmatie en vous confiant provisoirement la compagnie vacante à l'Hôtel des Invalides, à compter du 1er octobre prochain; mais je ne peux, en même temps, vous dissimuler qu'en acceptant cette place, vous vous exposerez à être renvoyé de l'hôtel lors du retour de Sa Majesté prussienne dans cette province, attendu que malgré vos longs et bons services, vous n'avez jamais eu jusqu'à présent aucun droit à réclamer cette place uniquement réservée aux officiers invalides approuvés par Sa Majesté. » (Reg. III. Pièce 1975.)

Votre Majesté a daigné, par son décret du 13 novembre 1806, tendre une main secourable aux vieux compagnons de gloire du Grand Frédéric en ordonnant qu'ils seraient payés de leur solde de pension aux mêmes époques et que leur sort serait s'il était possible amélioré.

Chargé du travail préparatoire qui devait donner les moyens d'exécuter vos intentions, je n'ai rien négligé pour atteindre ce but désirable et dès le 23 novembre de la même année j'ai fait de toute cette partie intéressante de l'administration prussienne un rapport détaillé à M. l'Intendant-Général.

J'étais, comme mes malheureux administrés, bien convaincu que si ce rapport pouvait être mis sous les yeux de Votre Majesté, les calamités inséparables de la guerre ne pèseraient plus sur ces guerriers couverts d'honorables cicatrices. Mais, Sire, que mon attente et la leur a été cruellement déçue!

Je supplie Votre Majesté de daigner me permettre de lui représenter que son décret n'ayant eu aucune suite a replongé ces infortunés dans un abîme de maux d'autant plus affreux qu'ils s'étaient crus assurés de n'en jamais sentir les atteintes.

Dirais-je à votre Majesté, Sire, que ma correspondance m'apporte chaque jour, de tous les points des provinces prussiennes, les cris de nouveaux malheureux? Lui peindrais-je le vieillard débile mourant d'inanition aux pieds de ses vieux enfans? ceux-ci se donnant la mort, par désespoir de n'avoir pu secourir leur père.... Lui rappellerais-je l'action horrible de ce vétéran de la province de Minden jettant sa femme et ses enfans dans le Weser, s'y précipitant après eux et les tuant sous les eaux afin d'y ensevelir leur misérable vie?

Les braves de tous les pays, Sire, ayant des Droits incontestables à la bienveillante sollicitude de Votre Majesté, qu'il me soit permis de venir respectueusement aux pieds du Trône déposer ceux des Invalides prussiens qui me sont confiés, en invoquant la ponctuelle exécution d'un décret qui démontre à l'Univers qu'il est plus aisé de détourner le Soleil de sa course qu'à Votre Majesté de révoquer une décision bienfaisante qu'elle a prise.

Bientôt informé, Napoléon ordonnait que tous les revenus affectés aux Invalides seraient payés avant la grande contribution de guerre exigible depuis six mois. Par cette louable mesure, il assurait en partie aux vétérans prussiens les vivres et la solde pour l'année 1808; cela au préjudice du trésor français.

Malus pouvait encaisser, — sauf en Pologne où un prince Carolath devait payer annuellement 6 800 thalers, — 287 232 écus

et 9 gros sur un revenu déjà évalué à 546 000. De plus, sa prévoyante et sévère administration portait aux économies; si bien que le 6 novembre 1808, il y avait dans la caisse de l'*Invalidenhaus* en réserves disponibles : 900 écus en or, 2 070 et 21 gros en argent. Eichmann, nommé premier commandant le 29 août, après le décès de M. de Valentini, se montrait satisfait.

L'inspecteur écrivait au roi de Prusse quelles améliorations au sort des vieux soldats pouvaient encore être faites par sa haute autorité. De ses services et de sa respectueuse communication, il serait remercié : d'un cadeau et d'une lettre :

Monsieur; — Je vous remercie du Mémoire intéressant qui était joint à votre lettre du 6 novembre. Il porte l'empreinte d'un esprit juste et d'un cœur plein d'humanité, et à ce double titre, vous avez acquis des droits à mon estime.

Je sais apprécier les soins que vous avez voués à l'Administration qui vous a été confiée et je ne peux qu'applaudir à ce que vous avez fait et proposé pour adoucir ou améliorer le sort de mes Invalides.

Je vous prouverai mes égards en vous tenant compte de vos recommandations et en mettant à profit vos observations sur la police et sur l'organisation intérieure de l'hôtel.

Dans cette vue, j'ai donné aussitôt mes ordres pour fixer l'attention de la Direction sur les changements les plus pressés et les plus essentiels et si, avant votre départ, vous êtes encore à même de m'indiquer d'autres abus et d'éclairer ultérieurement une matière que vous possédez si bien, vous me ferez plaisir de vous en expliquer avec mon colonel de Lützow à Berlin, qui me rapportera fidèlement tout ce que vous aurez à lui communiquer.

Recevez le souvenir ci-joint, en signe de mon approbation et de ma bienveillance ; et sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur le Sous-Inspecteur aux Revues Malus, en sa sainte et digne garde.

A Kœnigsberg, le 14 novembre 1808.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Malus put voir, le 10 décembre, rentrer à Berlin les troupes prussiennes quand Saint-Hilaire, dernier gouverneur de cette place, venait de quitter la résidence du prince Ferdinand, frère de Frédéric le Grand. Quelques invalides assistent, sous les Tilleuls, au défilé des deux bataillons du régiment du major d'Horn

(*Leib Infanterie-Régiment*) pour acclamer de jeunes frères d'armes qui avaient traversé des épreuves, de Prenzlow et de Dantzig.

Mais l'un, Silésien, devait répondre en 1809 à la reine Louise demandant ce qu'il pensait des Français : « Madame, ce sont des gens qui ont des bras pour bien se battre et un bien grand cœur rempli de charité. » Sans calcul, ce Prussien, impartial, faisait le plus bel éloge des soldats de Napoléon. « Des hommes terribles dans le combat et pitoyables devant toute infortune », devait ajouter Frédéric-Auguste, premier roi de Saxe.

ÉDOUARD GACHOT.

LE THÉATRE
A LA COUR DU ROI LOUIS

Malgré son caractère réputé morose, le roi de Hollande Louis-Bonaparte était amateur de théâtre. Il faisait de la musique de chambre avec le Français Plantade, son maître de chapelle, compositeur et auteur d'opéras-comiques, contemporain de quelque renom déjà. Le roi subventionnait aussi une troupe française à la Haye, laquelle le suivait dans ses déplacements. Il passe même pour avoir eu quelques faiblesses amoureuses du côté des actrices.

Le roi allait encore plus souvent au théâtre hollandais, surtout à la Haye. C'est qu'il était devenu essentiellement nationaliste et, que dans sa frénésie de le paraître aux yeux de tous, il poussait les choses au point de se faire portraiturer avec un visage au masque hollandais — d'assez nombreuses gravures en existent, très curieuses et n'entachant pas trop la ressemblance — qu'enfin il avait, au moins dans les premières années de son règne, une tabagie dans son palais, qu'il y fumait la longue pipe en terre, usage qu'il cessa bientôt, probablement par raison de santé, et qu'il avait un professeur de langue hollandaise attitré, personnage important, le sieur Bilderdijk [1].

A la fin d'octobre 1807, le roi quitta la Haye où il venait de perdre en bas âge un enfant charmant, filleul de l'Empereur, son fils aîné, le prince héritier, pour aller s'installer à Utrecht; la cour l'y suivit.

Après deux mois de deuil sévère, le Roi, pour se distraire et chercher un dérivatif à son chagrin, voulut que l'habitude du

1. Nous possédons son portrait en buste du temps, d'après le dessin fait d'après nature par Morits, gravé par L. Portman.

spectacle fût reprise. Les acteurs, gens de talent, jouaient comme nous allons le voir les meilleurs ouvrages du répertoire français. Les comédiens, par l'entremise du chambellan de service, soumettaient les titres à S. M. qui choisissait la pièce. Le roi venait exactement aux représentations.

Voici d'après *Le Koninklyke Courant*, journal officiel hollandais qui paraissait à Utrecht, les comédies qui furent jouées à la Cour dans le premier semestre de 1808.

On jugera, par leur énoncé, du goût fin et délicat du roi qui avait donc en Hollande une scène bien achalandée et des artistes en réputation, comme s'il avait été à Paris.

Théatre français de la Haye.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront demain, samedi 9 janvier, la première représentation du *Danger des Liaisons*, comédie suivie de la reprise du *Bourgeois Gentilhomme*, comédie en 5 actes à grand spectacle, de Molière. Cette pièce sera ornée de tous ses agréments et de la grande cérémonie de réception de M. Jourdain.

Grand concert, vocal et instrumental. [1]

Mardi le 12 janvier 1808, les frères Félix, professeurs de musique, auront l'honneur de donner, à la salle ordinaire de cette ville dite Marie-Plaats, un concert dans lequel ils exécuteront divers morceaux de leur composition, sur le basson, la clarinette, la flûte et le flageolet. L'entrée est de frs : 1 flor. 10. On commencera à six heures précises.

On peut se procurer les billets chez E. Vermeulen, à la maison de poste de Zutphen sur le Vreeburg, et le soir du concert à l'entrée de la salle.

Spectacle français a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui, lundi 11 janvier 1808, la première représentation de *Euphrosine ou Le Tyran corrigé*, opéra en 3 actes et en vers, poème de M. Hoffman, musique de M. Méhul; précédé de *Philippe et Georgette*, opéra en 1 acte, paroles de M. Monvel, musique de M. Dalayrac[2].

1. *Koninklyke-Courant* du 12 janvier (n° 10), 1808, 1er semestre.
2. *Ibid.*

Spectacle français a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui, mercredi 13 janvier, *La Danse interrompue*, opéra en 1 acte; suivie de *Monsieur des Chalumeaux*, opéra en 2 actes [1].

Théatre français de la Haye.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront après-demain, jeudi 14 janvier, au bénéfice de M. Lamareille, la première représentation de *L'homme à Bonnes Fortunes*, comédie en 5 actes et en prose, de Baron, suivie de la première représentation du *Couplet d'annonce, ou la Répétition*, vaudeville nouveau en 1 acte, de Désaugiers [2].

Ces pièces furent en effet joués par les mêmes comédiens à ce théâtre le surlendemain 14 janvier.

Théatre français de la Haye.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui, samedi 16 janvier, la deuxième représentation de *Contre-temps sur Contre-temps* ou le *Valet adroit*, comédie nouvelle en 3 actes et en prose de Pigault-Lebrun, suivie de la première représentation de la reprise du *Malade imaginaire*, comédie en 3 actes et en prose de Molière. Cette pièce sera terminée par la grande réception de M. Argan reçu docteur [3].

Théatre français de la Haye.

Les comédiens du Roi donneront aujourd'hui jeudi, 21 janvier, la reprise de *Guerre ouverte ou Ruse contre Ruse*, comédie en 3 actes, suivie de la reprise du *Médecin malgré lui*, comédie en 3 actes, de Molière [4].

Spectacle français a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui samedi, 23 janvier, (abonnement et entrées de faveur généralement suspendus, au bénéfice de Mme Bousigue), la première représentation de *Héléna*, opéra à grand spectacle, en 3 actes et en prose, paroles de M. Bouilly,

1. *Koninklyke-Courant* du 13 janvier 1808.
2. *Ibid.* du 12 janvier 1808.
3. *Ibid.* du 16 janvier.
4. *Ibid.*, 1808, I.

musique de M. Méhul, précédé de la première représentation *Du Bouffe et le tailleur*, opéra en 1 acte, musique de Gaveaux[1].

Théatre français de la Haye.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui samedi, 23 janvier, la première représentation du *Pèlerin blanc*, ou *Les Orphelins du hameau*, drame nouveau en 3 actes, de Pixérécourt. Cet ouvrage sera orné de tout son spectacle, décorations et costumes analogues. Le spectacle commencera par *Les Fourberies de Scapin*, comédie en 3 actes et en prose de Molière[2].

Spectacle français a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront demain mercredi, 27 janvier, la première représentation de *L'intrigue aux fenêtres*, opéra nouveau en 1 acte, paroles de M. Dupaty et de Bouilly, musique de Nicolo; suivie de *L'avis au public*, opéra en 2 actes, musique de L. Piccini[3].

Théatre français de la Haye.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui jeudi, 28 janvier (abonnement courant au bénéfice de Mlle Lamareille), *Le Philosophe marié, ou Le Mari honteux de l'être*, comédie en 5 actes et en vers de Destouches; suivie de la troisième représentation des *Ricochets*, comédie nouvelle en 1 acte et en prose de Picard[4].

Spectacle français a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront après-demain samedi, 30 janvier, la première représentation de *L'avis au public ou le Phisionomiste en défaut*, opéra en 2 actes, paroles de M. Désaugiers, musique de A. Piccini; précédé de *Gulistan, ou le Hulla de Samargande*, opéra en 3 actes, musique de Dalayrac[5].

Théatre français de la Haye.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui samedi, 30 janvier (spectacle demandé), la première représentation des *Vendanges*

1. *Koninklyke-Courant*, 1808, I, du 23 janvier.
2. *Ibid.* du 23 janvier 1808, I.
3. *Ibid.*, 1808.
4. *Ibid.* du 28 janvier. *Ibid.*, 1808.
5. *Ibid.*, 1808.

de Surêne, comédie en 1 acte et en prose de Dancourt, dans laquelle pièce M. Faure remplira trois rôles dont deux en femme; suivie de *Défiance et malice*, comédie en 1 acte et en vers de Dieulafoi. Le spectacle sera terminé par *Le Sourd ou L'auberge pleine*, comédie en 3 actes et en prose de Desforges, dans laquelle pièce M. Paban remplira le rôle du Sourd et M. Faure celui de Danières.

(Incessamment la clôture du Théâtre Français [1].)

Spectacle français a Utrecht.

Le public est averti que l'ouverture de la salle provisoire de spectacle à Utrecht aura lieu incessamment; on peut même retenir des places pour la première représentation, au bureau de l'Administration, depuis onze heures jusqu'à une heure de l'après-midi [2].

Théatre français a Utrecht.
(*A la nouvelle salle sur le Marie-Plaats.*)

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui samedi, 13 février, *La Mélomanie*, opéra en 1 acte, musique de Champein; suivi des *Prétendus*, grand opéra en 2 actes, poème de Forgeot, musique de le Moine[3].

Théatre français de la Haye.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui samedi, 13 février, la première représentation de *Monsieur Botte, ou le négociant anglais*, comédie nouvelle en 3 actes et en prose tirée du roman anglais, Sir Borh; le spectacle commencera par *L'homme à bonnes fortunes*, comédie en 5 actes et en prose de Baron[4].

Théatre royal a Utrecht.
(*A la nouvelle salle sur le Marie-Plaats*).

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui mercredi, 17 février, *Les Dettes*, opéra en 2 actes de Fargeot, musique de Champein; précédé du *Prisonnier ou La Ressemblance*, opéra en 1 acte de M. A. Duval, musique de Della-Maria[5].

1. *Koninklyke-Courant*, 1808.
2. *Ibid.*, du 8 février 1808.
3. *Ibid.*, 1808.
4. *Ibid.*, 1808.
5. *Ibid.*, du 16 février 1808.

Théatre français de la Haye.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront demain samedi, 20 février, la première représentation de *La Cloison, ou beaucoup de peine pour rien*, comédie nouvelle, qui vient d'être jouée à Paris avec le plus grand succès. Le spectacle commencera par la reprise de *La Forteresse du Danube*, mélodrame en 3 actes à grand spectacle de Pixérécourt [1].

Théatre royal a Utrecht.
(*A la nouvelle salle sur le Marie-Plaats.*)

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui samedi, 20 février, *Le Calife de Badgad*, opéra en 1 acte, paroles de M. Saint-Just, musique de Boieldieu, précédé des *Maris Garçons*, opéra en 1 acte, paroles de M. Nanteuil, musique de Le Breton [2].

Théatre français de la Haye.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui samedi, 20 février, la première représentation de *La Cloison, ou beaucoup de peine pour rien*, comédie nouvelle, qui vient d'avoir le plus grand succès dans la capitale. Le spectacle commencera par la reprise de *La Forteresse du Danube*, mélodrame en 3 actes, à grand spectacle [3].

Théatre royal a Utrecht.
(*A la nouvelle salle sur le Marie-Plaats* [4].)

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui lundi, 22 février, *La danse interrompue*, vaudeville en 1 acte de M. Duriy et Barré, précédé du *Secret*, opéra-comique en 1 acte, paroles d'Hoffmann, musique de Solié, et suivi du *Tableau parlant*, comédie parade en 1 acte, paroles d'Anfeaume, musique de Grétry.

Théatre français de la Haye [5].

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourdui jeudi, 25 février (abonnement généralement suspendu) au bénéfice de Mme Micalef, la reprise du *Fort de Löevestein, ou l'évasion de Grotius*, mélodrame en

1. *Koninklyke-Courant*, 1808.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, du 20 février 1808, I.
4. *Ibid.*, 22 février 1808.
5. *Ibid.*, 1808, I, 25 février.

quatre actes, à grand spectacle, paroles de M. Alexandre de Ferrière, musique de M. Plantade; cet ouvrage sera orné de trois décorations nouvelles, et costumes analogues. Le spectacle commencera par la deuxième représentation de *La cloison ou beaucoup de peine pour rien*, comédie nouvelle, redemandée généralement.

Théatre royal a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui samedi, 27 février, la première représentation du *Médecin turc*, opéra bouffon en 1 acte, paroles de M. Armand-Gouffé et Villiers, musique de Nicolo Isoard précédé d'*Un quart d'heure de silence*, opéra en 1 acte, paroles de MM. Armand-Gouffé et Villiers, musique de Gaveaux [1].

Théatre royal a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui lundi, 29 février, *Le calife de Badgad*, opéra en 1 acte, paroles de Saint-Just, musique de Boieldieu, précédé *Des Dettes*, opéra en 2 actes, paroles de Forgeot, musique de Champein.

Ce même jour lundi, dans la salle de la Comédie française à la Haye et sous la direction de W. Bingley, on joue *De spanjaarden in Peru, of de Dood van Rolla*, par Kotzebue, décors neufs. W. Bingley remplit le rôle du Roi de Pizarro [2].

Théatre royal a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui samedi, 5 mars, la première représentation du *Concert interrompu*, opéra nouveau, paroles de MM. Marsollier et Favières, musique de M. Berton; précédé d'*Ambroise, ou voilà ma journée*, opéra en 1 acte, paroles de Monvel, musique de M. Dalayrac.

Théatre de la Haye.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui samedi, 5 mars, par extraordinaire (abonnement généralement suspendu), la deuxième représentation de *L'homme mystérieux*, drame nouveau en 3 actes, suivi du *Chaudronnier de Saint-Flour*, vaudeville; le spectacle commencera par le *Confident par hasard*, comédie en 1 acte et en vers de M. Faure[3].

1. *Koninklyke-Courant*, 1808, 29 février.
2. *Ibid.*, 1808, n° 51, 29 février.
3. *Ibid.*, 1808, n° 56, 5 mars.

Théatre royal a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui lundi, 7 mars, *Les deux mois, ou une nuit dans la forêt*, opéra en 1 acte de M. Marsollier et Dallayrac, suivi de la seconde représentation d'*Un quart d'heure de silence*, opéra en 1 acte, paroles de M. Guillet, musique de Gaveaux.

Ce même jour, représentation dans la salle du Théâtre français à la Haye, de la comédie hollandaise, sous la direction de W. Bingley. On joue : *Het Slot Loevestein*, d'après la pièce française de M. de Ferrière. Plantade conduira l'orchestre et en a composé la musique [1].

Théatre royal a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi ont donné hier jeudi, pour le début de la comédie, *L'Avare*, comédie en 5 actes, de Molière, suivi de *La Cloison*, comédie nouvelle en un acte, et en prose, du Théâtre de l'Impératrice [2].

Théatre royal a Utrecht.

Aujourd'hui samedi le 12 mars (abonnements et entrées de faveur généralement suspendus), par extraordinaire, les comédiens Italiens de la troupe d'Amsterdam [3] donneront une représentation de *Il Matrimonio segretto* (*Le mariage secret*), opéra en 3 actes, musique du célèbre Cimarosa [4].

Théatre royal a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui lundi, 14 mars, la première représentation de *L'Homme à bonnes fortunes*, comédie en 5 actes et en prose, de Baron; suivi de la première représentation du *Trésor supposé*, opéra nouveau en 1 acte d'Hoffmann.

Incessamment, au bénéfice de M. Millord, la première représentation de *Fanchon la vielleuse*, opéra vaudeville en 3 actes, de M. Bouilly, suivi de la première représentation de *L'Intrigue aux fenêtres*, opéra nouveau, orné d'une décoration nouvelle.

Dans la salle de la Comédie française à la Haye se joue ce même jour : *Robert of de Struikrovers*. Débuts d'acteurs annoncés [5].

1. *Koninklyke-Courant*, 1808, n° 57, 7 mars.
2. *Ibid.*, 1808, n° 61, 11 mars.
3. Ce théâtre italien d'Amsterdam, ci-devant théâtre allemand, fut supprimé à la fin de 1811 et c'est dans son local que se firent ensuite les tirages de la Loterie impériale de France, trois fois par mois.
4. *Koninklyke-Courant*, 1808, n° 62, 12 mars.
5. *Ibid.*, 1808, n° 63, 14 mars.

THÉATRE ROYAL A UTRECHT.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui mercredi, 16 mars, la première représentation du *Philosophe sans le savoir*, comédie en 5 actes et en prose, de Sedaine, suivi de *Frosine ou la dernière venue*, opéra vaudeville, dans lequel Mme Désiré remplira six rôles différents.

Samedi 19 mars (au bénéfice de M. Millord), la première représentation de *Fanchon la vielleuse*, opéra vaudeville en 3 actes, suivi de la première représentation de *L'Intrigue aux fenêtres*, opéra nouveau, orné d'une décoration nouvelle [1].

THÉATRE ROYAL A UTRECHT.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront demain samedi, 19 mars, par extraordinaire (abonnements généralement suspendus) au bénéfice de M. Millord, la première représentation de *Fanchon la vielleuse*, opéra vaudeville en 3 actes, de MM. Bouilly et Joseph Pain, suivi de la première représentation de *L'Intrigue aux fenêtres*, opéra nouveau en 1 acte, de MM. Bouilly et Méhul.

Cet ouvrage sera orné d'une décoration nouvelle [2].

THÉATRE ROYAL A UTRECHT.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui lundi, 21 mars, la première représentation du *Tartuffe ou l'imposteur*, comédie en 5 actes et en vers de Molière; suivi de la première représentatiou de *Clémentine ou la belle-mère*, opéra en 1 acte de MM. Foy et Vial.

Mercredi 23 mars, par extraordinaire (abonnements et entrées de faveur généralement supendus) au bénéfice de M. Drouet, première flûte de la musique de Sa Majesté, la première représentation du *Misanthrope*, comédie en 5 actes et en vers de Molière, suivi de la première représentation du *Devin de village*, grand opéra en 1 acte, de Jean-Jacques Rousseau.

Entre les deux pièces, M. Drouet, natif d'Amsterdam, âgé de quinze ans, première flûte de Sa Majesté le Roi de Hollande, qui a eu l'honneur d'être entendu de Sa Majesté le Roi de Naples, ainsi qu'au conservatoire de musique à Paris, exécutera un concerto de sa composition, sur la flûte de cristal.

Le lendemain 22 mars, dans la salle de la Comédie royale française, toujours sous la direction de M.-W. Bingley, les acteurs hollandais

1. *Koninklyke-Courant*, 1808, n° 63, 16 mars.
2. *Ibid.*, 1808, n° 67, 18 mars.

jouent *Victorine* of *Het Verruilde Kind* du célèbre Schroder, suivi de la pièce *Adriaan Brouwer en Joost Graasbeck* of *De Nederlandsche Kunstschilders* par Van Ray [1].

Théatre royal a Utrecht.

(Spectacle demandé.)

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui jeudi, 24 mars, la première représentation du *Barbier de Séville*, comédie en 4 actes et en prose de Beaumarchais, suivi de la première représentation du *Tonnelier*, opéra bouffon en 1 acte d'Audinot[2].

Théatre royal a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui samedi, 26 mars, la première représentation de *Mariane*, opéra en 1 acte, de Marsolier et de Dalayrac, suivi de la première représentation des *Vendanges de Surêne, ou Le provincial dupé*, comédie en 1 acte de Dancourt, dans laquelle M. Faure remplira trois rôles, dont deux en femme. Le spectacle sera terminé par la deuxième représentation de *L'Intrigue aux fenêtres*, opéra en 1 acte, de MM. Bouilly et Méhul (redemandé).

Lundi 28 mars, la première représentation du *Malade imaginaire*, comédie en 3 actes de Molière[3].

Théatre royal a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui lundi, 28 mars, la première représentation du *Malade imaginaire*, comédie en 3 actes et en prose de Molière, terminée par la cérémonie de réception des docteurs, suivi du *Prisonnier ou la ressemblance*, opéra en 1 acte.

Théâtre national à la Haye le mardi 29 mars, *De onechte Zoon* par A. von Kotzebue, 5 actes, etc. [4].

Théatre royal a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront demain mercredi, 30 mars, par extraordinaire (abonnements et entrées de faveur généralement suspendus) au bénéfice de Mlle Bellemond, la première représentation des *Méprises par ressemblance*, opéra en 3 actes de MM. Patrat et Grétry,

1. *Koninklyke-Courant*, 1808, I, n° 69, 21 mars.
2. *Ibid.*, n° 72, 24 mars.
3. *Ibid.*, 1808, n° 74, 26 mars.
4. *Ibid.*, 1808, n° 75, 28 mars.

suivi de la première représentation de *Culnare ou l'esclave persane*, opéra de MM. Marsolier et Dalayrac.

La veille 29 mars, au Théâtre hollandais à la Haye, on donne encore *De onechte zoon*, de Kotzebue[1].

THÉATRE ROYAL A UTRECHT.

Aujourd'hui samedi, 2 avril, Relâche.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront après-demain lundi, 4 avril, la première représentation du *Bourgeois Gentilhomme*, comédie en 5 actes, à grand spectacle, ornée de la grande cérémonie de réception de M. Jourdain, suivi du *Prix de la beauté*, vaudeville[2].

THÉATRE ROYAL A UTRECHT.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui lundi, 4 avril, la première représentation du *Bourgeois Gentilhomme*, comédie en 5 actes et en prose de Molière, suivi du *Prix de la beauté ou l'embarras du choix*, vaudeville en 1 acte de MM. Radet, Barré et Desfontaines.

Le lendemain 5 avril à la Haye, dans la salle du Théâtre royal français, pièce hollandaise *De advokaten*, par Iffland, puis *Het Strandrecht*, nouveauté par Kotzebue.

Débuts de l'acteur Meester Klarenbeek[3].

THÉATRE ROYAL A UTRECHT.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui mardi, 5 avril, la première représentation de *Contre-temps sur Contre-temps ou le valet adroit*, comédie nouvelle en 3 actes et en prose de Pigault le Brun, suivi de la seconde représentation de *Fanchon la vielleuse*, opéra vaudeville en 3 actes, de MM. Bouilly et Joseph Pain.

Après-demain jeudi, le 7 avril (spectacle extraordinaire), la première représentation des *Chevilles de maître Adam ou le menuisier de Nevers*, vaudeville historique, suivi de la première représentation du *Fort de Loevestein ou l'évasion de Grotius*, fait historique en 4 actes et en prose, paroles de M. de Ferrière, musique de M. Plantade[4].

THÉATRE ROYAL A UTRECHT.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront demain jeudi, 7 avril, (spectacle ordinaire) abonnements et entrées de faveur généralement

1. *Koninklike-Courant*, 1808, n° 76, 29 mars.
2. *Ibid.*, 1808, n° 81, 2 avril.
3. *Ibid.*, 1808, n° 82, 4 avril.
4. *Ibid.*, 1808, n° 83, 5 avril.

suspendus, la première représentation des *Chevilles de maître Adam ou le menuisier de Nevers*, vaudeville de MM. Francis et Moreau; suivie de la première représentation du *Fort de Loevestein ou L'évasion de Grotius*, fait historique en 4 actes et en prose, paroles de M. de Ferrière, musique de M. Plantade. Cet ouvrage sera orné de tout son spectacle; marches et costumes analogues : deux décorations nouvelles ont été levées d'après nature. La pièce sera terminée par une allemande, dansée par M. Faure et Mmes Bousigne et Florval[1].

Théatre royal a Utrecht.

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui jeudi, 7 avril (spectacle extraordinaire), abonnements et entrées de faveur suspendus, la première représentation du *Fort de Loevestein ou L'évasion de Grotius*, fait historique en 4 actes et en prose, paroles de M. de Ferrière, musique de M. Plantade.

N. B. — Vu le grand embarras des décorations et la longueur de l'ouvrage, cette pièce sera jouée seule[2].

Théatre royal a Amsterdam.
(*Dans l'Amstelstratt*[3].)

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui mercredi, 4 mai, *La Belle Arsène*, opéra en 4 actes, suivi du *Trésor supposé*, opéra en 1 acte.

Samedi 7 mai, premier début de M. Huby, artiste de l'Académie impériale de musique de Paris, engagé au Théâtre royal pour tenir l'emploi de Premier Basse-Taille[4].

Théatre royal a Amsterdam.
(*Dans l'Amstelstratt.*)

Les comédiens ordinaires du Roi donneront aujourd'hui, 18 mai, au bénéfice de M. Bellemond, la première représentation de *La Jeunesse de*

1. *Koninklike-Courant*, 1808, n° 84, 6 avril.
2. Après l'abdication du Roi, le Théâtre royal à Amsterdam prit le titre de Théâtre français. On y jouait quatre fois la semaine dès 1810. La troupe d'alors passait sans contredit pour la meilleure troupe de province de tout l'Empire (*Nouvelle statistique historique d'Amsterdam ou le guide du voyageur en cette ville*, 1 vol. in-8°, p. 256. Amsterdam, chez E. Maaskamp, vers 1811).
3. *Koninklyke-Courant*, du 7 avril, n° 85.
4. *Ibid.*, du 4 mai.

Henri V, comédie en 3 actes en prose de M. Alexandre Duval; suivie d'*Œdipe à Colone*, opéra en 3 actes, à grand spectacle[1].

Cette énumération est bien suffisante pour montrer le goût qu'on avait du théâtre à Amsterdam et à la Haye, surtout dans les Résidences, sous le roi Louis. Après son abdication les pièces furent moins fréquentes, la saison lyrique moins brillante et écourtée.

Toutefois Napoléon, le nouveau souverain, n'attacha pas moins d'importance que son frère à aller entendre les acteurs du cru. Le 20 novembre 1811, pendant le voyage de Hollande, l'Empereur et l'Impératrice occupèrent leur loge au théâtre à Amsterdam. On donnait par ordre la *Phèdre* de Racine et tous les interprètes, spécialement Mme Wattierziezenis et M. Snock se surpassèrent. Très acclamées Leurs Majestés quittèrent la salle après le second acte. Le spectacle était en hollandais[2].

PAUL MARMOTTAN.

1. *Koninklike-Courant*, 1808, du 18 mai.
2. Supplément au *Courrier d'Amsterdam*, n. 300, du vendredi 25 novembre 1811.

NOTES ET NOUVELLES

Sur un militaire qui, en passant a Sisteron, donnait a son chien le nom de Bonaparte.

Le 26 Prairial an XI — mettons, pour la clarté du récit, le 15 juin 1803 — le Sous-Préfet de Sisteron s'aperçut qu'il ne pouvait plus, sans engager sa responsabilité, garder le silence sur un incident dont s'entretenaient ses administrés. « Citoyen Préfet, écrivit-il à son chef, il s'est répandu dans la ville de Sisteron qu'un militaire qui y passait, ayant un gros chien à sa suite, lui donnait le nom de *Bonaparte*... Je ne puis qu'être douloureusement peiné de voir un militaire se porter à un si grand excès de haine; un homme capable d'un crime aussi grave ne peut être qu'un scélérat forcené. »

Le scandale ne datait pas de la veille; on peut même se demander comment il avait été si long à faire le tour de Ville, qui n'est pas à Sisteron une expédition très compliquée. Il remontait, d'après l'enquête, au 6 Germinal. Justement, le préposé au service des Convois militaires avait, à la date précitée, délivré un bon de 4 mulets de bât à un maréchal des logis, 2 brigadiers du 11e régiment de hussards et 14 conscrits par eux conduits de Toulouse à Turin. Le châtiment pouvait, dès lors, voler sur les traces du coupable. « Il est possible de connaître à Turin ceux qui, étant partis de Toulouse le 12 Ventôse, y sont arrivés comme chargés de la conduite de 14 conscrits; il est facile de découvrir si l'un de ces militaires a un chien, s'il l'appelle ordinairement par le nom de Bonaparte, et si par sa conduite, ses relations et ses propos, il est l'ennemi de l'État et de son Chef dont les actions et les bienfaits inspirent à tous les Français le respect, la reconnaissance et l'admiration. »

Le Préfet des Basses-Alpes, Alexandre de Lameth, ne se trouvait pas à Digne; mais le conseiller de Préfecture Fortoul, qui le remplaçait, ne se méprit point sur la gravité de l'aventure. « Elle m'a pénétré d'indignation, et je ne peux concevoir qu'il existe dans cette classe précieuse des défenseurs de la patrie un homme assez ingrat et assez méchant pour mépriser le chef de la nation française. Cet individu, qui profane l'habit qu'il porte, ne peut être qu'un ennemi de l'État, si le délit qu'on lui impute est constaté. » C'est en ces termes qu'il transmit le dossier au

Grand Juge, ministre de la Justice, le 29 Prairial, exprimant le vœu que l'on procédât à l'enquête si opportunément suggérée par le Sous-Préfet de Sisteron.

Le Grand Juge ne pouvait rester sourd à cet éloquent appel. Il étudia le rapport du Préfet des Basses-Alpes, prit l'avis de la Police secrète, et persuadé qu'il fallait tirer la chose au clair, écrivit en marge : « Suivre le plan indiqué par le Sous-Préfet ».

Du Grand Juge à l'Administrateur général du Piémont, par la voie hiérarchique, d'étape en étape, la plainte allégrement chemina. Tant et si bien que le chef de Brigade Avice, commandant le 11e régiment de hussards à Turin, se trouva en mesure, le 2 Thermidor, d'exposer les résultats de son enquête. « Le 11e régiment de hussards, affirmait-il, n'a point dans son sein des hommes capables d'insulter le chef du Gouvernement ; il en a donné des preuves, lorsqu'il a été appelé à voter pour le Consulat à vie. Pas un seul n'a donné son vote négatif, et je dois vous dire avec vérité que les militaires que j'ai l'honneur de commander sont aussi sincèrement dévoués au Premier Consul qu'à la prospérité de l'État qu'il gouverne... ».

Il résultait cependant d'une confrontation des sous-officiers et brigadiers chargés de la conduite des recrues attribuées au 11e régiment et du témoignage des recrues elles-mêmes que, seul, le citoyen Dumillon, brigadier de la 5e compagnie, s'était fait accompagner par un chien pendant la route de Mont-de-Marsan à Turin. Mais c'était un excellent soldat, incapable de tenir les méchants propos qu'avaient cru entendre les administrés de M. le Sous-Préfet de Sisteron. Il s'offrait, au besoin, à se rendre dans la cité accusatrice, et à s'y constituer prisonnier jusqu'à ce qu'il eût prouvé son innocence. « Ce jeune militaire s'est toujours bien distingué pendant les dernières campagnes d'Italie ; il remplit ses devoirs avec exactitude, et je pense qu'il n'aurait pas été assez inconséquent pour chercher à effacer cinq ans de bons services et d'une conduite exempte de reproches, en donnant à son chien le nom du premier Magistrat de la République. » Enfin, nous touchons ici au point le plus délicat de l'affaire — le chien du brigadier Dumillon s'était toujours appelé *César*.

*
* *

Bonaparte ? César ? un abîme s'ouvrait devant les officiers enquêteurs. Le général Dupont-Chaumont, commandant la 27e Division militaire, qui reçut le rapport du colonel Avice, ne demeura point longtemps perplexe. Pour être sûr de ne pas se tromper, il écouta la voix de la sagesse la plus impartiale. Le brigadier, qui avait peut-être trop de malice pour son grade, fut, avant toute chose, incarcéré à la citadelle de Turin. Puis

le dossier reprit sa route vers l'administrateur général du Piémont et le Grand Juge, galant homme, qui s'en remit à l'appréciation de son collègue le ministre de la Guerre.

Qu'advint-il du brigadier Dumillon et de son chien? Si cette histoire, où passe un reflet de la bonne humeur provençale, eût été racontée à Paul Arène par un de ses pourvoyeurs ordinaires, nous ne manquerions pas de le savoir. Mais elle a le malheur d'être vraie, et le carton des Archives nationales (F⁷ 6354 A), dont nous venons de l'exhumer, est muet à cet égard.

ALFRED HACHETTE.

CONGRÈS ANNUEL DE L' « AMERICAN HISTORICAL ASSOCIATION » A CINCINNATI. OHIO (27-30 décembre 1916).

Le Président de l'Association, Prof. George L. BURR, Cornell University, prend pour sujet de son adresse présidentielle : *La liberté de l'histoire.*

Une séance, sous la présidence de notre éminent collaborateur, Prof. George M. DUTCHER, consacrée aux grands congrès de la paix du XIXe siècle : — Communications du Prof. Charles D. HAZEN, Columbia University, sur le *Congrès de Vienne*; — du Dr William R. THAYER, de Cambridge, Mass., sur le *Congrès de Paris*; — du Prof. Robert H. LORD, Harvard University, sur le *Congrès de Berlin.*

Une autre séance, sous la présidence du Prof. Wilbur H. SIEBERT, Ohio State University, consacrée aux récentes phases de l'équilibre européen : — Communications du Prof. Charles SEYMOUR, Yale University, sur *les Ententes et l'Encerclement de l'Allemagne*; — du Prof. Jesse S. REEVES, University of Michigan, *Deux conceptions de la liberté des mers*; — du Prof. William E. LINGELBACH, University of Pennsylvania, sur *l'Angleterre et le Commerce des neutres dans les guerres napoléoniennes et dans la présente guerre.*

Une autre séance, sous la présidence du Prof. A. C. Mc LAUGHLIN, de l'Université de Chicago, consacrée à Constantinople au moyen âge et dans les temps modernes : — Communications du Prof. Paul VAN DEN VEN, de l'Université de Louvain, sur *les Origines de l'Empire byzantin et de la Civilisation byzantine*; — du Prof. A. H. LYBYER, University of Illinois, sur *Constantinople comme capitale de l'Empire Ottoman*; — du Prof. A. C. COOLIDGE, Harvard University, sur *les Prétentions nationales, géographiques et historiques sur Constantinople.*

Nous espérons faire connaître à nos lecteurs au moins la substance de ces communications, surtout de celles qui se rapportent à nos Études Napoléoniennes.

Notes de lectures.

— D. Joukovitch, *La Russie occidentale sous le règne de Paul Ier. Journal du Ministère de l'Instruction publique* (juin 1916, p. 183-227). — La chute de la Pologne en 1795 fut suivie d'une forte émigration polonaise en Europe occidentale, en France surtout. A Paris, il se forma une colonie polonaise nombreuse et active qui chercha aussitôt les moyens de rétablir l'indépendance de la Pologne, et fondait ses principales espérances sur le gouvernement de la République ennemi de l'Autriche et de la Prusse. Mais tandis que certains émigrants voyaient dans une réconciliation de la France avec la Prusse le moyen de rétablir le royaume de Pologne, d'autres rêvaient de fonder sous la direction de la France une coalition de la Turquie, de la Suède et du Danemark en vue de restaurer l'État polonais aux dépens de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie. Tout ceci apparut vite comme une illusion. Il fut alors question de mettre tout simplement en œuvre les dispositions hostiles de la France et de la Turquie contre l'Autriche et la Russie.

En février 1796 fut envoyé de Paris en Lithuanie pour y faire de l'agitation, le général Gedroic, l'un des chefs de l'émigration. En Galicie, se formait en même temps une confédération secrète de la noblesse qui entrait en relations avec les émigrés résidant en France et en Turquie. Dès le printemps, le gouvernement prussien constatait sur son territoire l'existence d'une conjuration dont les ramifications s'étendaient dans ces deux pays. Il en donna avis au prince Repnine, gouverneur général russe de la Lithuanie. Celui-ci prit des mesures de précaution, fit arrêter à Grodno divers nobles sans fortune (30 avril) et se convainquit que tout cela ne donnerait rien, « étant le fait de gens ruinés, sans ressources, n'ayant rien à perdre, mais avec lesquels les riches et les puissants ne voudraient pas se compromettre ». Vers le même temps, il se formait en Moldavie, sous le Volhynien Denisko, avec la complicité des gouvernements français et turc, un rassemblement de 2 000 anciens soldats de Kosciuszko, d'où se détachaient des émissaires qui se montraient très actifs dans les gouvernements de Podolie, de Volhynie, de Minsk. A leur tête vint se mettre, venant de Paris également, Xavier Dombrowski, qui n'attendait plus qu'un moment favorable pour entrer en Galicie. Malheureusement pour lui, le gouverneur de Volhynie, Tutolmin, exigea, du pacha de Chotin, que Denisko et les groupes polonais en armes fussent éloignés de la frontière russe : les Russes étaient sur leurs gardes. Sur cette frontière très surveillée, les Polonais ne purent rien faire et ils demeurèrent dans l'attente jusqu'en janvier 1797.

D'autre part, Paul Ier, dès son avènement (6 novembre 1796),

déployait la plus grande activité pour apaiser toute espèce d'agitation polonaise. Dix jours après son accession au trône, il se rend en personne au Palais de marbre pour délivrer Kosciuszko qui y était détenu; deux jours après, il le fait général-lieutenant et lui donne un domaine de 1 000 paysans, puis sur son refus, douze jours après, lui fait présent de 60 000 roubles. Il fait de même relâcher le comte Ignace Potocki, l'un des promoteurs de la Constitution du 3 mai 1791, en même temps qu'Ursin Niemcewicz et il dit à Potocki : « J'ai toujours été opposé au partage de la Pologne : c'est un acte aussi injuste qu'impolitique. Mais c'est un fait maintenant auquel les Polonais doivent se résigner. Trois puissances y ont participé. Je ne puis me mettre seul à rendre la partie de la Pologne qui est entre mes mains et m'affaiblir alors que les autres se sont renforcés. C'est impossible. Puis-je leur déclarer la guerre pour les forcer à restituer? Cela paraît encore moins possible. Mon empire a un extrême besoin de paix. » En même temps qu'il tenait ces propos destinés à être répétés, il faisait dans un but analogue remarquer à Kosciuszko que c'étaient ses compatriotes qui avaient causé la ruine de leur pays en faisant sans cesse appel à l'étranger. Et les actes d'oubli solennel se multiplient de sa part : le 29 novembre 1796, un ukaze mettait en liberté tous les Polonais « emprisonnés ou relégués pour participation aux troubles de Pologne ». Paul Ier les autorisait à regagner leurs domiciles, déclarant même qu'il était loisible à ceux résidant auparavant sur les territoires attribués aux deux autres copartageants, de les regagner, de même qu'il l'était aux émigrés ayant quitté la Pologne, d'y revenir, de s'y installer et même d'y prendre du service dans l'armée russe (9 décembre 1796). Et les faveurs pleuvent sur nombre de Polonais de marque que Paul veut rallier à la Russie. Le jour de son couronnement, le général Tizenhausen et le comte Wielhorski sont faits maréchaux de la cour; le prince Sapiéha, le comte Ilinski, l'ancien maréchal de Lithuanie Tiszkiewicz, les comtes Mniszek et Moszczynski sont faits conseillers secrets. D'autres nobles polonais reçoivent des terres et des paysans; à d'autres on restitue leurs biens confisqués. Tout ceci était bien fait pour paralyser les efforts des agitateurs polonais. Mais tout ceci n'empêchait pas Paul de signer le 15 janvier 1797, et de confirmer le 8 mars, la convention définitive par laquelle était consommé de façon formelle le partage de la Pologne entre Russie, Prusse et Autriche.

C'est dans ces circonstances qu'Henri Dombrowski, l'un des anciens lieutenants de Kosciuszko, offrait au gouvernement français ses services en vue de former des légions polonaises qui devaient concourir avec les troupes françaises à abattre la puissance militaire autrichienne. Par l'intermédiaire du général Bonaparte alors en Italie, une entente militaire fut conclue entre Dombrowski et la République cisalpine, et en jan-

vier 1797, Dombrowski publiait un manifeste aux Polonais par lequel il les invitait à s'enrôler dans les légions polonaises. En groupant les émigrés polonais en France, les soldats polonais faits prisonniers par les Français dans les combats contre les Autrichiens, les déserteurs polonais de l'armée autrichienne, Dombrowski eut vite réuni autour de lui 5 000 hommes. Son plan, approuvé par Bonaparte, consistait à diriger les légions polonaises par la Turquie vers la Bukovine et la Galicie, où elles devaient se réunir aux troupes de Xavier Dombrowski et de Denisko. Il fut décidé qu'on tenterait de provoquer contre l'Autriche un soulèvement des Slaves, Roumains et Hongrois du Saint-Empire. Les légions d'Henri Dombrowski, comprenant déjà 7 000 hommes, étaient entrées en action. Le 6 octobre 1797, la paix, signée à Campo Formio par la France et l'Autriche, rendait tout à coup impossible la continuation de cette campagne. Les légions firent demi-tour. Les détachements polonais réunis en Moldavie durent par suite se dissoudre. Seul, Denisko, à la tête des plus acharnés, osa faire irruption en Bukovine, mais pour s'y faire battre.

En même temps prenait fin dans les provinces annexées à la Russie l'action secrète des associations militantes dont les meneurs, petits nobles, bourgeois, moines catholiques, anciens officiers ou fonctionnaires, entretenaient des relations avec l'organisation politique polonaise centrale de Galicie et les recruteurs des légions polonaises d'Italie, auxquels elles fournissaient des officiers et de l'argent. L'imprudence d'un jeune homme partant pour l'Italie révéla l'existence de l'association de Vilna, puis de celles de Loutsk, de Minsk, de Brest. Du 16 novembre 1797 au début de février 1798, l'enquête fut ordonnée, des arrestations furent opérées, les coupables jugés, 15 d'entre eux punis de la relégation en Sibérie, 7 autres aux travaux forcés, le reste acquitté comme trop menu fretin ou coupable de simple intempérance de langage. A la suite de quoi, Paul se mit en devoir d'organiser les territoires polonais annexés. Ce fut là une œuvre considérable, et son activité législatrice fut même plus importante pour cette portion de son empire que pour toutes les autres réunies. Il se laissa entraîner dans cette voie plus loin que les Russes ne l'eussent désiré. Il ne s'était, dit Joukovitch, jamais rendu compte, ni sur place, ni autrement, du caractère plus russe que polonais de ses nouvelles possessions, différent en cela de l'impératrice Catherine II, qui s'était persuadée que « lors du partage de la Pologne, il ne lui était pas échu en partage un pouce de terre de Pologne ». Se souciant peu des paysans, il remit aux mains de la noblesse l'administration des districts, les tribunaux, les finances de cette région, sans voir que d'une part le peuple était russe, de l'autre l'aristocratie terrienne polonaise, et que son organisation des provinces annexées livrait des populations russes de race et souvent

orthodoxes aux Polonais. La Russie en faisant régner par force l'ordre et la paix en ces pays jusqu'alors troublés donnait par le fait à cette paix la signification d'un régime de légale polonisation du pays. M. Joukovitch n'hésite donc pas à dire que Paul Ier a « porté un coup » à l'élément russe dans la partie occidentale de son empire. Et tous les faits qu'il rapporte, toutes les mesures qu'il nous énumère, semblent bien lui donner raison.

Du moins, les Polonais qui obtenaient, par simple voie de requête, des droits pour eux-mêmes, pour leurs lois ou coutumes, et leur langue (droits dont ils n'avaient jamais aussi tranquillement joui), n'avaient-ils plus d'aussi violents motifs de s'insurger. Et ceci permet à Paul Ier de se convaincre chaque jour davantage du caractère définitif de l'annexion à l'Empire russe des anciennes provinces russiennes de la Pologne. Dans les instructions qu'il remet à Kolytchev (19 décembre 1800) en l'envoyant à Paris, il l'autorise à consentir à la cession d'une partie des terres héréditaires de la maison d'Autriche au profit du roi de Sardaigne et de certains princes allemands dépossédés. Mais il ne lui permet pas d'aborder la question de Pologne : « De la Pologne, il ne doit en aucune manière être question, et cela d'autant moins qu'elle appartient à trois États ».

Lorsque Paul Ier mourut, pouvait-on vraiment espérer qu'il adopterait vis-à-vis du Premier Consul une autre attitude que celle qui fut prise par Alexandre Ier?

ABEL MANSUY.

— PAUL MEURIOT. *La Population et les Lois électorales en France de 1789 à nos jours*. Nancy et Paris (Berger-Levrault), 1916, in-8, 96 pages.

Dans une remarquable étude — où tout est précision vigoureuse et pénétrante — M. Paul Meuriot recherche « quel a été le criterium de répartition des sièges parlementaires dans nos assemblées, de la Révolution française à nos jours » et il est amené par là même à examiner « la part plus ou moins grande que les différentes parties du pays ont eue dans la représentation politique ». Cet essai de démographie se résume en 26 tableaux qui représentent un travail considérable de dépouillement d'archives et de combinaisons de chiffres et d'où se dégagent de la façon la plus vivante — le mérite n'est pas mince — une série de faits intéressants dans l'ordre politique, économique ou social.

C'est ainsi, — pour aller tout de suite à la période napoléonienne, — que M. Meuriot insiste avec raison sur l'article 33 de l'Acte additionnel qui tenta d'établir en France la représentation professionnelle (11 sièges étaient attribués au commerce et 12 à l'industrie). Innovation dont il faut chercher les origines dans le désir qu'avait Napoléon de se concilier la bourgeoisie, elle n'eut qu'une durée éphémère et les historiens l'ont généralement négligée. Les considérations de M. Meuriot, venant après

l'étude de M. Vinson[1], contribueront à ramener sur cette question l'attention des chercheurs et des hommes d'État.

Sous la monarchie censitaire, le pouvoir électoral est fonction de la richesse : on voit toutes les réflexions que peuvent suggérer aux économistes et aux sociologues les faits patiemment recueillis par M. Meuriot. Bornons-nous à signaler le contraste qui existe entre les départements bretons — où le pays légal compte peu de représentants — et la Normandie voisine, où la proportion des électeurs est trois fois plus grande. Notons, en passant, la situation anormale de la Corse où le nombre des électeurs (39) se trouva inférieur à celui des éligibles (fixé légalement au minimum de 50), etc.

Toutes les fois qu'il le peut, M. Meuriot donne une place à part au département de la Seine et l'on consultera avec un intérêt particulier le tableau qui établit la composition du cens chez les électeurs parisiens en 1846 : la majeure partie des électeurs (43 p. 100) devaient leur cens à l'impôt foncier; pour plus d'un cinquième (22,2 p. 100) le cens était mixte (foncier et patente) ; enfin la patente constituait le cens exclusivement pour le reste, soit près de 35 p. 100. Casimir-Perier (le fils du ministre de 1831), payait à cette date 12 444 francs d'impôts directs; deux autres élus de Paris, Vavin et Ganneron, payaient respectivement 7 230 et 6 003 francs; la part d'Hippolyte Carnot, élu dans le 6e arrondissement, n'était que de 585 francs. En 1817, l'élu le plus imposé avait été Pasquier (le futur chancelier), avec 6 300 francs; Jacques Laffite payait 2 491 francs. Nous ne pouvons insister sur tous les faits qui se dégagent, sobrement, précisément, de tant de matériaux mis en œuvre avec autant d'aisance que de probité.

En fait, et à part de rares exceptions (1848-49, 1872 et 1885), la représentation parlementaire en France n'a jamais été adéquate à l'état numérique de la population. Aboutissant à cette constatation, M. Meuriot expose brièvement comment on y pourrait remédier. Il propose deux solutions qui, l'une ou l'autre, font disparaître le scrutin d'arrondissement. Ou bien on adopterait le scrutin uninominal et, divisant la totalité de la population par le nombre des sièges métropolitains (586), on obtient un quotient d'environ 68 000 qui serait la base électorale : autant de fois un département contiendrait ce quantum, autant il aurait de députés, et un député serait ajouté si le reste dépassait la moitié de ce quantum; un minimum de 3 députés serait accordé aux plus petits départements. Ou bien — et de préférence — on en reviendrait au scrutin de liste soit avec la R. P. soit avec la représentation des minorités.

Quelques fautes d'impression, qu'il était difficile d'éviter et qu'il sera

1. *La Révolution française*, juillet 1914.

facile de corriger, empêchent parfois la concordance absolue des chiffres donnés dans les tableaux avec ceux qui sont interprétés dans le texte (le taux des électeurs en Corse en 1846 diffère légèrement de la p. 38 à la p. 39; — la liste de la p. 13, qui compte dix départements ayant envoyé six représentants à la Législative et à la Convention, corrige l'erreur de la p. 11 où il n'était question que de neuf départements; — la loi du double vote est datée du 30 juin 1820 à la p. 28 et du 25 à la page 30; — les Basses-Pyrénées et les Hautes-Alpes figurent avec des chiffres respectivement différents p. 54 et p. 55-56, et ce dernier tableau indique également que la Corrèze aurait dû prendre la place d'un de ces deux départements dans la statistique de la page 54). Taches insignifiantes qui n'enlèvent rien à la valeur de ce travail où l'on viendra puiser avec reconnaissance une foule de renseignements précieux.

LOUIS VILLAT.

— MARIUS MORAND. *Statistique des métiers de tissage de soieries au service de la fabrique lyonnaise.* Notice publiée dans les C. R. des Travaux de la Chambre de Commerce de Lyon, année 1914 (Lyon, impr. Rey, 1915, in-8 de 530 pages), p. 94-110 (2 cartes) et reproduite dans le *Recueil des Travaux de l'Institut de Géographie alpine.* (Université de Grenoble, t. IV (1916), fasc. 3, p. 311-328.

En vue de l'Exposition internationale de Lyon, la Chambre de Commerce de cette ville avait fait préparer pour 1914 une statistique des métiers de tissage au service de la fabrique lyonnaise des soieries. Les résultats de ce travail nous sont rendus accessibles par une importante notice de M. Morand : on y trouvera, notamment pour la période du premier Empire, des chiffres précieux et des renseignements pleins d'intérêt.

Les progrès avaient d'abord été continus depuis le jour où, en 1536, les Génois Etienne Turquetti et Barthélemy Narris, apportant le secret de la fabrication des velours façonnés (velours de Gênes), s'étaient établis dans le quartier Saint-Georges, sur la rive droite de la Saône. Au commencement du XVIIe siècle, on comptait déjà à Lyon 6 000 métiers. L'effectif grandit jusqu'à 9 000 (1685), puis tombe brusquement à 3 ou 4 000 au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes. Les recensements du XVIIIe siècle attestent un essor nouveau et un accroissement à peu près régulier : en 1786 il y a près de 15 000 métiers. Ce sont principalement des métiers à la tire, vivant du trône et de l'autel, fournissant des tissus somptueux et des ornements sacerdotaux.

La tourmente révolutionnaire sembla devoir être fatale à l'industrie lyonnaise : celle-ci ne participe ni à l'Exposition de l'an VI — qui fut notre première Exposition nationale, — ni à celle de l'an IX (où figura le métier Jacquard). Mais dès l'Exposition de l'an X, nous constatons sa

vitalité renaissante. A partir de ce moment, sa prospérité va dépendre étroitement des vicissitudes politiques et des événements militaires « qui viennent tour à tour rompre et rétablir ses relations avec les peuples acheteurs de ses produits, et qui déciment ses ouvriers ». De là d'incessantes et brusques fluctuations pendant les dernières années de l'Empire.

EFFECTIF DES MÉTIERS LYONNAIS.

	1er trimestre.	2e trimestre.	3e trimestre.	4e trimestre.
1810.	12 130	8 505	10 893	7 270
1811.	4 895	3 475	4 455	7 445
1812.	9 919	9 244	9 847	10 666
1813.	10 032	10 193	10 290	8 157
1815.	10 800	10 100	13 400	13 100

On remarquera les deux crises de 1810-11 et de 1813-14, cette dernière presque immédiatement conjurée par le retour de la royauté.

Le phénomène caractéristique du XIXe siècle est la dissémination des tissages lyonnais dans les campagnes voisines et même dans les départements voisins. Le recensement dressé par M. de Gasparin, préfet du Rhône, le 1er novembre 1833, enregistre pour la première fois ce fait qui s'était probablement manifesté depuis plusieurs années et qui ne fit que s'affirmer dans la suite. Aujourd'hui, près de 61 000 métiers — dont 40 000 métiers mécaniques — se répartissent entre dix départements, dont deux (la Loire et l'Isère) ont un chiffre supérieur à celui du Rhône. Ensuite viennent, mais très loin en arrière, l'Ardèche, la Saône-et-Loire, l'Ain, la Drôme, la Savoie, la Haute-Loire, la Haute-Savoie.

LOUIS VILLAT.

— CAMILLE PICCIONI, *L'Ordre de Malte et la Corse* (Extrait de la *Revue d'Histoire diplomatique*). Paris, Plon, 1916, in-8°, 70 pages.

Napoléon aurait pu naître dans une Corse génoise : il ne s'en est fallu que de quelques mois. Aurait-il pu naître Maltais? L'éventualité en paraît moins probable : il y eut pourtant des offres faites par les Corses à la « Religion » et des tentatives de Malte pour s'installer dans l'île. Épisode curieux et peu connu, qui se prolongea, dans sa phase essentielle, de 1746 jusqu'au delà de 1754. Une brève allusion de l'abbé Ambrogio Rossi, au livre X de ses *Osservazioni storiche* (§ 38-39), nous permettait à peine d'en soupçonner l'intérêt[1]. Les lettres de Paoli contenaient des renseignements plus circonstanciés et M. l'abbé Letteron en

1. Les *Annales de la Corse* du Dr Ant. Mattei (fasc. de mai 1878, p. 75) signalent une étude qui porte le même titre que le travail de M. Piccioni : *De l'ordre de Malte et de la Corse, lettre d'un Corse à l'éditeur du « Courrier anglais »*, par L. V., à Paris, chez Ravelle, in-8°, sept. 1821.

tira la matière d'un remarquable article[1] où il mit pour la première fois en relief le détail savoureux des intrigues nouées par l'ordre de Malte. Voici maintenant une série de documents inédits que M. Camille Piccioni, directeur des Archives au Ministère des Affaires étrangères, a retrouvés dans le carton « Malte-Corse » de la collection *Malte* : dix pièces dont la reproduction occupe la majeure partie de cette brochure (p. 22-70) et que précède une minutieuse et pénétrante analyse.

L'idée de donner la Corse à l'ordre de Malte n'apparaît pas, au XVIIIe siècle, comme absolument nouvelle. A trois reprises au moins, au cours d'une histoire extrêmement troublée, il en avait été question. L'initiative en appartient aux Corses eux-mêmes : — d'abord en 1559, au moment du traité de Cateau-Cambrésis ; — puis en 1567, quand le fils de Sampiero, Alphonse d'Ornano, prolongeant pendant quelques mois une résistance inutile, cherchait pour son pays une souveraineté qui ne fût pas celle des Génois. Cent ans après, en 1667, les Génois à leur tour envisageaient cette solution qui les aurait délivrés du souci de compter avec des sujets toujours rebelles. Mais toutes ces tentatives avaient échoué, et dès la première il faut noter l'intervention — discrète, mais efficace — de la France : quand le Grand Maître de Malte, La Valette, s'était adressé à l'Espagne « comme à la puissance la plus intéressée dans ce changement », le connétable Anne de Montmorency lui fit savoir que, pour aboutir en cette affaire, il aurait mieux valu s'adresser « au Roy Très Chrétien auparavant d'avoir recours au Roy Catholique ».

De 1746 à 1754 s'étend une période singulièrement compliquée où la Corse est le jouet des ambitions les plus véhémentes : toutes les puissances qui ont des intérêts dans la Méditerranée occidentale s'agitent autour d'elle. Ardentes intrigues au milieu desquelles on voit se jeter étourdiment l'auditeur Grech : « ce ministre agité d'un petit État » cherche en vain à légitimer une possession dont l'Ordre retirerait tant de richesses et de prestige et il insiste sur l'avantage qu'il y aurait pour toutes les Puissances à remettre une île comme la Corse entre les mains d'un Prince que sa situation et ses liens avec toutes les puissances rendent forcément neutre. M. Piccioni a eu raison de relever ce détail par où Grech devance son temps : on reprendra plus tard cette idée de neutraliser les points qui peuvent avoir une importance stratégique en cas de guerre maritime. Grech suggère aussi l'idée d'une indemnité à payer aux Génois : on sait comment la diplomatie française s'en emparera et saura la réaliser.

Pour discuter ces matières à l'abri des indiscrétions, le représentant de Malte a un chiffre et il en use pertinemment. L'effet est parfois comique. On discute gravement sur la question de savoir qui possédera

1. *Pascal Paoli avant le généralat (1748-1755)*, Bastia, 1903, in-8°, 18 pages.

Antonin, et vous soupçonnez bien qu'il s'agit du royaume de Corse. Mais, puisque Paul (le peuple de Corse) ne veut plus appartenir à Jean (Gènes), pourquoi ne se tournerait-il pas vers *la Modeste* — qui n'est pas autre chose que l'Ordre même de Malte. Aucune ironie d'ailleurs, dans cette appellation timide qui contraste si fort avec le nom sonore (Eusèbe Stromboli) par lequel on désigne le négociateur bastiais Zerbi. Les Puissances, que tant d'intérêts divisent, se reconnaissent dans cet euphémisme : « les Associés ». Joseph est le pape, et Jacques le roi de France. Quant à la guerre, c'est l'*Ingrate*, et les neutres s'abritent tout doucement sous ce signe : *piano*.

Mais la diplomatie française a déchiffré ce langage, elle est au courant de toutes ces négociations. Elle connaît le « secret » des diplomaties étrangères et elle n'a pas laissé deviner le sien. Déjà en 1748 des officiers français assistaient à une réunion provoquée par les notables corses, et ce sont eux qui « avaient dissous la réunion ». Puis les événements se précipitent et la France prend position de plus en plus nettement. A la suite de l'émotion suscitée par l'assassinat de Gaffori, la Consulte de Corte songe au Grand Maître Emmanuel Pinto. Est-ce une révolution? Non, pas même une révolte, s'il faut en croire les instructions données au délégué corse, l'abbé Zerbi : il ne s'agit vraiment que de l'intérêt bien compris de la Sérénissime République, détournée ainsi « de malheureuses tentatives qu'elle poursuit sans aucun profit et non sans une très lourde dépense de soins et d'argent ». L'argument est joli, — et tout est joli, d'ailleurs, dans ce jeu diplomatique où Louis XV surveille l'intérêt des Génois, tout en prenant garde de ne pas négliger le sien. A la date du 9 septembre 1754, le bailli de Froullay, qui représente Malte auprès de la Cour de Versailles, note une bien curieuse conversation par où le roi lui démontre surabondamment qu'il est fort au courant de tous les pourparlers engagés à son insu. Enfin, quand se trouvèrent réunies toutes les circonstances avantageuses que l'on avait su provoquer, Choiseul brusqua les choses, au grand étonnement de l'Ordre et de ses agents qui n'avaient rien vu, rien soupçonné. Et c'est Paoli qui tire la moralité de l'épisode : en cette affaire, déclare-t-il, le Grand Maître Pinto a fait de bien grandes sottises (*coglionaggini*). — Le traité de Compiègne (1755) ne dessilla pas les yeux de cet homme candide, puisque, en 1768 encore, l'Ordre publiait un dernier mémoire relatif à ses prétentions. Choiseul n'en avait cure et, satisfait d'avoir achevé une œuvre qui remontait à Fleury et à Chauvelin et qui n'est pas loin d'être « un chef-d'œuvre »[1], il affirmait en 1770 que la Corse était « plus utile à la France que ne l'aurait été le Canada ».

1. Cf. Edouard Driault, *Recueil des Instructions données aux ministres de France à Gênes*, Paris, Alcan, 1913.

Brève, généralement nerveuse et bien conduite[1], l'étude de M. C. Piccioni n'apporte pas seulement une utile contribution à l'histoire de la Corse — et, comme telle, nous aurons l'occasion d'y revenir, — elle intéresse grandement l'histoire générale : elle précise la conception que l'on se faisait au XVIIIe siècle de l'équilibre méditerranéen et du rôle des neutres ; elle complète la réhabilitation de la politique extérieure de Louis XV, dont M. Driault nous avait déjà dit excellemment les méthodes, la continuité et le sens profondément national.

LOUIS VILLAT.

1. Quelques phrases d'une lourdeur pénible (p. 11, 21). — Quelques fautes d'impression, p. 7, l. 17, lire « néanmoins », — p. 11, l. 23, lire « la » ; — p. 25, l. 23, lire « en ». — Adopter une méthode uniforme pour les noms propres et ne pas appeler le frère de Paoli tantôt Clément de Paoli (p. 13), tantôt Clément Paoli (p. 18).

Le Gérant : R. LISBONNE.

Coulommiers. — Imp PAUL BRODARD.

LE CODE NAPOLÉON
DANS LE DUCHÉ DE VARSOVIE

(Étude historique, d'après des documents inédits.)

Bien que cent dix ans se soient écoulés depuis l'introduction du code Napoléon en Pologne, son histoire détaillée n'a été étudiée jusqu'ici ni dans la littérature historique française, ni même dans la littérature polonaise. Ce travail, fait d'après des documents pour la plupart inédits, a pour but de suppléer en partie à cette lacune; en partie, parce qu'il envisage l'histoire du code pendant un court espace de temps, de 1807 à 1813, et seulement à un point de vue strictement historique, sans s'attacher aux questions juridiques qui peuvent en dépendre[1].

CHAPITRE I

L'introduction.

Le code Napoléon fut-il octroyé ou imposé? — Constitution de Dresde. — « Quelques idées jetées au hasard... ». — Napoléon législateur. — Les plaintes des magnats et les panégyriques des Jacobins. — L'article 69.

Une première question, longtemps controversée, se pose, à savoir : le code Napoléon fut-il octroyé ou imposé à la Pologne?

1. *Abréviations* :
AMJ. — Archives du ministère de la Justice (du Duché), à Varsovie.
BK. — Archives de la Bibliothèque des Krasinskis, à Varsovie.
BZ. — Archives de la Bibliothèque des Zamoyskis, à Varsovie.
AN. — Archives Nationales, à Paris.
AE. — Archives du ministère des Affaires étrangères, à Paris.
AC. — Archives des Czartoryskis, à Cracovie.
RR. — Recueil des rapports des résidents français à Varsovie, publié par Handelsman, Cracovie, 1913.

Cette question se ramène à une question plus large : celle de l'introduction de la constitution de Dresde dont l'article 69 a opéré l'introduction du code. Les travaux récents des historiens polonais sur le Duché de Varsovie[1] permettent de la trancher d'une façon définitive.

Après Tilsitt, Napoléon passa à Dresde, et là, le 19 juillet 1807, il dicta à son secrétaire d'État Maret et aux membres de la commission de gouvernement de Varsovie, établie le 14 janvier, les bases de la constitution pour le Duché de Varsovie, créé sur les terres de l'ancienne République de Pologne, nouvellement reconquises sur la Prusse. Maret fut chargé de présenter à l'Empereur le projet définitif.

Les membres du gouvernement provisoire ne s'attendaient pas à ce que Napoléon rédigeât ainsi la charte constitutionnelle. Dans sa 204e session, tenue le 9 juillet, « la commission de gouvernement chargea les directeurs (pouvoir exécutif dans le gouvernement provisoire) de présenter à la commission, dans le plus court délai, les comptes, états et projets de toutes sortes concernant leurs départements respectifs et qui la mettraient en état de donner réponses et explications sur toutes matières au sujet desquelles on pourrait l'interroger[2] ». Aussi les délégués avaient-ils apporté à Dresde des mémoires-projets détaillés sur l'organisation future de leur pays. En matière de législation civile à établir en Pologne, le gouvernement se déclara pour la conservation des lois nationales, rétablies par le décret de la commission de gouvernement du 24 février 1807 (art. 43), et contre l'introduction du code français. Ces idées furent développées dans un mémoire portant le titre : « Quelques idées jetées au hasard sur la considération si le code Napoléon pourrait convenir à notre nation[3] ». L'auteur du mémoire, dans des paroles énergiques, quoique circonspectes, opposait au projet d'introduction les considérations suivantes :

1. Konic, *La commission de gouvernement*, Recueil des articles *Ogniwo*, V., 1904; Rembowski, *La vie constitutionnelle du Duché de Varsovie*, V., 1905; Fokarz, *Kollontaï*, Crac., 1905; Handelsman, *Napoléon et la Pologne*, P., 1909.

2. Konic, *La commission de gouvernement*, Grande encyclopédie ill. pol., XXXVII (procès-verbal de la 204e session).

3. *Mémoire* publié par Konic, *Gazette des Tribunaux* (pol.), 1903, nos 13-14.

1° Le code établissant l'égalité civile, la noblesse et les bourgeois croiront avoir perdu tous leurs privilèges;

2° Les convictions religieuses de la population seront blessées par l'établissement des principes sécularisateurs du code;

3° L'affranchissement des paysans conduira à la ruine l'agriculture et le commerce nationaux. L'auteur du mémoire s'imaginait que le code allait sans transition nécessaire à l'affranchissement de la propriété paysanne.

Ce mémoire inspiré par un esprit ultra-conservateur ne devait produire aucun effet; en vain les membres de la commission essayèrent-ils d'exercer une influence sur l'esprit de Maret pour obtenir une meilleure adaptation de la constitution aux traditions et mœurs locales. Maret, dans la 213e session de la commission de gouvernement, tenue chez lui le 23 juillet à trois heures après midi, déclara que Napoléon s'était opposé à tous changements dans les bases constitutionnelles édictées et exhorta tous les assistants à apposer leurs signatures sur l'acte de la constitution signé la veille, le 22 juillet, par l'Empereur. *Volens nolens*, il fallut céder[1].

L'article 69 du titre IX (Ordre judiciaire) de la constitution imposait l'introduction du code Napoléon dans le Duché; les articles 70-75 établissaient des juridictions générales sans distinction de classes; et l'article 4 (titre I : dispositions générales) consacrait le principe de l'égalité en proclamant l'affranchissement personnel des paysans.

Napoléon agissait ainsi en complète conformité avec sa politique ordinaire dans les pays subjugués ou dépendants. La tendance constante vers l'établissement d'un nouveau Grand Empire d'Occident le poussa à imposer et à introduire son œuvre de l'an VIII et ses lois partout où ses aigles victorieuses atteignaient. Dans cette conception gigantesque, digne d'un nouveau Dioclétien, on ne tint pas compte des besoins locaux des nations soumises ou alliées. Napoléon ne crut pas même à ces besoins locaux, à la nécessité d'adapter ses lois aux mœurs nationales, comme il

1. Procès-verbal de la 213e session, publié par Konic dans le recueil *Ogniwo*.

refusa toujours de croire à tout ce qui pouvait déranger ses hauts calculs. Sa correspondance avec ses frères en fournit maintes preuves :

Je trouve ridicule que vous m'opposiez l'opinion du peuple de Westphalie. Si vous écoutez l'opinion du peuple vous ne ferez rien du tout. Si le peuple se refuse à son propre bonheur le peuple est anarchiste, il est coupable et les châtiments sont le premier devoir du prince. Il faut être roi et parler en roi.... Dans un pays conquis la bonté n'est pas de l'humanité. Ce n'est pas en cajolant les peuples qu'on les gagne. Attendez-vous toujours à une insurrection et préparez-vous en la réprimant à donner des exemples. Gouvernez! Je désirerais que la canaille de Naples se révoltât. A tout peuple conquis il faut une révolte. Tant que vous n'en aurez pas fait un exemple vous n'en serez pas maître... et ainsi de suite [1].

Du reste l'histoire de l'introduction du code ailleurs (Italie, Hollande, Westphalie, Duché de Berg, Grand-Duché de Francfort, villes hanséatiques) présente des analogies frappantes avec son introduction en Pologne [2] : Napoléon ne se préoccupait jamais par avance des opinions des peuples auxquels il allait donner son code. La nature despotique de Napoléon d'une part, et la tendance universelle à l'abstraction développée par les doctrines de la révolution française de l'autre, en étaient cause.

Écrivez au sieur Bourrienne, à Hambourg, que mon intention est que les villes hanséatiques adoptent le code Napoléon et qu'à compter du 1er janvier ces villes soient régies par ce code. Écrivez la même chose au général Rapp à Danzig : qu'ils fassent faire cette ordonnance par les magistrats du pays. Je désire que vous écriviez également à M. Otto, à Munich, à nos chargés d'affaires près le prince Primat et les grands-ducs de Hesse-Darmstadt et de Bade pour leur prescrire de faire les insinuations légères et non écrites pour que le code Napoléon soit adopté comme loi civile de leurs États en supprimant toutes les coutumes et se bornant au seul code Napoléon (A Champagny, le 31 octobre 1807). Je désirerais que vous ordonnassiez qu'à dater du 1er janvier prochain le code Napoléon sera la loi civile de vos peuples (A Louis, roi de Hollande, à la même date). Ce qui m'importe surtout c'est que vous ne différiez en rien l'éta-

1. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, I (introd.), VII (l. I, ch. I et IV; l. II, ch. II). Taine, *Les Origines de la France contemporaine. Régime moderne*, t. I, l. II, ch. III.

2. Rambaud, *L'Allemagne sous Napoléon*, I, P. 1874; Schmidt, *Le Grand-Duché de Berg*, P., 1905, ch. V et VI; Driault, *Napoléon en Italie*, P., 1906, ch. XVI, XX et XXI.

blissement du code Napoléon. Si vous en retardiez la mise en vigueur cela deviendrait une question de droit public. On ne manquera pas de faire des objections : opposez-y une ferme volonté (A Jérôme, roi de Westphalie, le 15 nov. 1807). Y aurait-il de l'inconvénient à faire publier le code Napoléon en Portugal ? (A Junot, le 15 mai 1808). Sondez le conseil Castille pour savoir ce qu'on pense du code Napoléon et si l'on pourrait l'introduire en Espagne (A Murat, le 19 mai 1808 [1]).

Les multiples projets de réorganisation de la confédération du Rhin, élaborés au commencement de l'année 1808 au ministère des Affaires étrangères à Paris, contenaient tous cet article invariable : « A partir du ... le code Napoléon sera la loi civile de tous les États confédérés [2] ».

Napoléon ne se contentait pas de l'introduire ; il était jaloux de tous changements qu'on voulait y apporter :

Si vous faites retoucher au code Napoléon ce ne sera plus le code Napoléon. Je ne vois pas quel temps il vous faut ni quels changements il y a à faire ni le tort que cela fera aux fortunes particulières. Cela resserre les liens des nations d'avoir les mêmes lois civiles (A Louis, le 13 nov. 1807). J'ai lu avec attention le mémoire remis par votre ministre secrétaire d'État de la Justice sur le code Napoléon. La considération la plus importante dans ce code est celle du divorce ; elle en est le fondement. Vous ne devez y toucher d'aucune manière : c'est la loi de l'État. Je préférerais que Naples fût à l'ancien roi de Sicile plutôt que de laisser ainsi châtrer le code Napoléon. Le divorce n'est point contraire à la religion. Je ne puis consentir en ma qualité de garant de la constitution à des modifications au code Napoléon (A Joachim, roi des Deux-Siciles, le 27 nov. 1808 [3]).

Le Duché de Varsovie, qui comptait sur une étendue d'environ 2 000 lieues carrées plus de 2 millions d'habitants, était un État polonais indépendant, le germe d'une future puissance polonaise. Rattaché par son souverain à la Confédération du Rhin, il devait se transformer en extrême frontière du grand Empire napoléonien. Il fallait lui donner cependant les apparences les plus inoffensives, une forme d'État se conciliant avec « la tranquillité des

1. *Corr. de Napoléon*, XVI, 149, 155, 206 ; XVII, 155, 194.
2. *AN.*, AF. IV, 1706 *b*.
3. *Corr. de Napoléon*, XVI, 190 ; XVIII, 99.

voisins » (lisez : Russes), qui avaient sous leur domination toute une tranche de l'ancienne République; il fallait surtout éviter les dénominations alarmantes : Polonais, royaume de Pologne, lois polonaises, etc. Aussi la constitution de Dresde n'était-elle par son esprit et ses institutions qu'une reproduction de la constitution consulaire française[1] et la disposition de l'article 69, relative au code, n'était qu'une application d'un principe plus général de la politique napoléonienne.

Cependant la société polonaise, dès le début de la campagne, se faisait illusion sur la possibilité d'exercer une sérieuse et réelle influence sur Napoléon. Deux opinions bien marquées s'étaient présentées.

Les propriétaires d'immenses territoires dont les représentants étaient entrés au gouvernement se prononçaient pour le rétablissement de la constitution du 3 mai 1791 et des lois polonaises. A la tête de ce parti se trouvait Stanislas Malachowski. Pour eux, jaloux des intérêts et privilèges de leur classe, la constitution du 3 mai était le maximum des concessions possibles.

Des sacrifices plus grands pour eux équivalaient à l'anarchie et aux dangers de la révolution française. Ce qu'ils redoutaient le plus c'était l'affranchissement matériel des paysans : aussi craignaient-ils que le code Napoléon n'opérât cet affranchissement. C'est pourquoi ils s'opposaient si obstinément à son introduction. Nous verrons plus bas (ch. III) que cette crainte n'était justifiée qu'en partie.

Les mémoires déposés par les représentants des grands propriétaires fonciers demandèrent, d'un commun accord, le rétablissement de la constitution de 1791 et des lois nationales civiles et criminelles. « Un ancien employé du bureau des Affaires étrangères de Pologne[2] » conseillait à Napoléon de déclarer « qu'il voulait laisser (aux Polonais) autant que possible la même forme de gouvernement établie par la constitution du 3 mai 1791, cette

1. Kutrzeba, La Constitution de 1807 comparée avec les autres constitutions de Napoléon, *Bull. de l'Ac. Sc. de Crac.*, 1906.

2. Observations sur le rétablissement de la Pologne (nov. 1806), publiées par Handelsman, *op. cit.*

constitution à laquelle le Polonais est si fortement attaché et pour la conservation de laquelle il a versé son sang ». Les mémoires remis à Napoléon, Maret et Talleyrand par le prince Poniatowski, directeur de la guerre [1], et Batowski, représentant de la commission près de Napoléon à Tilsitt [2] (janvier-juin 1807) et les « Quelques idées... » déjà mentionnées contenaient tous la même opinion sur la constitution de 1791 et les lois nationales. Même après la proclamation de la constitution de Dresde, ils ne cessèrent de la critiquer et employèrent toutes leurs forces pour obtenir son ajournement.

L'opinion progressiste était représentée par quelques grands nobles indépendants (Wybicki, Mostowski [3]) et surtout par le parti radical polonais indûment appelé parti des jacobins. Les « jacobins » (J. K. Szaniawski, Neyman, Horodyski, Gliszczyński, Orchowski, etc.) s'inspiraient de traditions plus récentes, celles de l'insurrection de 1794; anciens émigrés pour la plupart, gens pleins de tempérament et d'ambitions, ils ne se contentaient pas du rétablissement de la Pologne; ils voulaient que ce rétablissement fût accompagné d'un régime tout nouveau calqué sur celui de la France, d'une restauration complète de la Pologne. Napoléon était pour eux l'incarnation de la révolution française, des institutions et lois françaises — l'exemple idéal à imiter pour toutes les nations et tous les temps. Dans leur organe *Gazette de Varsovie* et supplément de ce journal (« Correspondance sur les matières éclairant l'état du pays et de la nation polonaise ») ils prodiguaient des louanges à Napoléon, à son code, aux lois et institutions françaises, développaient leurs idées radicales, répétaient d'après l'expression heureuse de l'Empereur « ce que les hommes chauds disent dans tous les pays ». Destruction des préjugés existant chez les nobles, développement de l'industrie et

1. Mémoire publié par Askenazy, *Poniatowski*, V., 1905.

2. V. S. Malachowski à Batowski, le 4 et 6 juillet 1807, lettres publiées par Loret, *Entre Iéna et Tilsitt*, V., 1902.

3. Fragment du mémoire du comte Mostowski (nov. 1806) publié par Handelsman, *op. cit.* : « La Pologne ayant, dans ces derniers temps, perdu ses constitutions et ses lois est susceptible de recevoir, avec quelques modifications, les constitutions, la forme de gouvernement et les lois françaises, déjà assez rapprochées en principe de la constitution polonaise du 3 mai 1791. »

du commerce, abolition du servage, concession aux paysans des terres en pleine propriété, création des écoles publiques obligatoires, liberté de la conscience et de la presse — voilà dans ses grandes lignes le programme de ce parti avancé mais réaliste. Du même esprit étaient marqués les mémoires qu'ils avaient présentés à l'Empereur et à ses ministres. Leur partisan, le général Zayonchek, écrivait : « Il faut à ce pays une constitution française, un code civil et criminel français, la constitution du 3 mai et les lois nationales ne satisfaisant plus personne [1]. »

Le projet de Jean Malachowski, président de la Cour administrative, occupait une place intéressante et à part dans ces divers mémoires. Par une lettre publique adressée le 9 juin 1807 à Staszic [2], l'auteur proposait au gouvernement provisoire de « nommer une députation pour rédiger un code original des lois civiles et criminelles, les institutions du code français ne s'adaptant pas assez au caractère du pays ». Ce projet de compromis n'eut pas de suite.

Tous ces plans et projets durent rester sans aucune influence sur Napoléon. Les moteurs effectifs de son action furent en dehors de la sphère de l'influence sociale polonaise. Les seuls scrupules que l'Empereur parut avoir à l'introduction du code concernaient le divorce. Il s'informa à ce sujet auprès du comte Stanislas Potocki. Le chef éclairé de la franc-maçonnerie nationale se hâta d'apaiser les inquiétudes de l'Empereur. Dans un « Mémoire sur le divorce en Pologne [3] » il relatait que la pratique du divorce n'avait jamais cessé en Pologne, que le clergé l'accordait sous des formes et prétextes détournés :

Car, si d'un côté les lois canoniques regardent un mariage dûment conclu comme indissoluble par aucune raison postérieure à sa célébration, d'un autre elles déclarent nul tout mariage, quelle que fût sa durée, s'il n'est à l'abri de tous les empêchements déterminés par les canons. Les prétextes les plus communément choisis étaient ceux de mariage forcé, d'absence de curé ou de témoins ; et comme un petit nombre de témoins

1. Mémoire publié par Skalkowski, *Pour l'honneur du nom polonais*, Léopol, 1908.
2. Correspondance sur les matières éclairant l'état du pays et de la nation polonaise, V., 1807, lettre XII.
3. *AN.*, AF. IV, 1692.

quelconques suffisait à la conviction d'un tribunal presque toujours prévenu d'avance, la certitude des faits allégués lui était bientôt démontrée et la sentence de divorce prononcée en conséquence. Ainsi donc la multiplicité des divorces ne tenait à aucune loi en vigueur en Pologne, mais à la facilité que des juges accessibles offraient à des époux las de leur union.

A part cet article Napoléon ne tint aucun compte des vœux de la société polonaise.

Néanmoins les panégyriques des jacobins fournissaient la garantie que le code une fois introduit aurait des partisans et des défenseurs ardents; et par contre l'on pouvait aisément traiter de « tentatives anarchistes » les mémoires des magnats, d'après le précepte tout prêt du sieur Rulhière, le principal guide de Napoléon en Pologne.

CHAPITRE II

La mise en vigueur.

La résistance du Conseil d'État. — Frédéric-Auguste et le code. — Le ministère modèle de Lubienski. — Préparatifs : les traductions, le comité de traduction dans la « Société des Amis des sciences », l'école de droit, les officiers de l'état civil, l'organisation judiciaire et le code de procédure, les décrets interprétatifs de décembre 1807. — Décret du 27 janvier 1808. — Dernières tentatives d'opposition. — En vain ! — Le décret confirmatif du 23 avril 1808. — Le 1er mai 1808 : fêtes d'inauguration.

L'introduction du code fut proclamée. Mais de cette proclamation à l'application effective il y avait bien loin. L'article 69 n'indiquait pas le jour à partir duquel le code devait obtenir force obligatoire. Les adversaires de la législation française profitèrent de cette lacune du texte législatif pour demander la remise de son application, s'il était possible, aux calendes grecques.

Napoléon, chose curieuse, n'avait point placé dans le gouvernement du Duché des personnages qui, dès le début, avaient adressé des louanges à lui et à ses œuvres; au contraire, il y mit les hommes qui d'avance s'étaient déclarés adversaires passionnés de sa constitution et de son code. Cette manière d'agir s'explique

par deux raisons. Napoléon, suivant Rulhière, exagérait le rôle de la grande noblesse, des « magnats » dans la société polonaise; et puis il paraissait s'être engagé à Tilsitt, envers Alexandre, à écarter du gouvernement les hommes compromis vis-à-vis de la Russie dans la dernière insurrection, c'est-à-dire les jacobins.

A la tête du gouvernement se trouva placé le maréchal de la Diète de 1791, Stanislas comte Malachowski, adversaire opiniâtre du code français. Ce vieillard fort âgé s'était trop attaché aux lois nationales comme ancien maréchal du tribunal suprême de la République; aussi ne voulait-il pas les renier et les laisser remplacer par un code de lois étrangères et qui de plus avait la renommée d'un code révolutionnaire et démocratique. C'est autour de cet homme, vieux mais énergique, que se groupèrent tous les représentants de la grande noblesse, inquiets pour leurs privilèges. Une majorité conservatrice et opposée à l'introduction du code s'était formée dans le Conseil d'État et allait lutter contre le projet d'introduction. Le parti du clergé, représenté par l'archevêque Ignace Raczynski, jésuite fanatique et obscurantiste, secondait de son côté les magnats. Il fit appel aux sentiments religieux du roi dévot.

Sans doute, les cercles influents, gouvernementaux et cléricaux, auraient réussi à l'emporter et le code n'aurait jamais été introduit sans l'obstination de Frédéric-Auguste toujours soutenu par son ministre dans le Duché, Félix comte Lubienski.

Frédéric-Auguste Ier, roi de Saxe, membre de la Confédération du Rhin depuis 1806, mis à la tête du Duché de Varsovie, était un homme bon, intelligent, religieux, très bien intentionné, mais timide et peu indépendant. En fidèle allié et admirateur personnel de Napoléon il s'opposait toujours à tout ce qui pouvait offenser ou même ne pas satisfaire l'Empereur. Il s'obstinait toujours à veiller rigoureusement à l'accomplissement de ses ordres ou même de ses simples avis. Pour le code, la volonté de l'Empereur fut bien claire, et les prières et menaces des nouveaux sujets ne purent en rien ébranler l'attitude ordinaire de Frédéric [1].

1. Voir sa correspondance affectueuse à Napoléon. *AE.*, France, 1795.

Félix comte Lubienski, descendant d'une famille historique, après avoir participé à l'œuvre de réforme en 1791, s'était rapproché, la Pologne démembrée, de la cour de Frédéric-Guillaume III de Prusse, espérant que le roi allait inaugurer une politique de conciliation à l'égard de ses sujets polonais; il dut perdre bientôt ses illusions; en 1806 il se rallia, un des premiers entre les aristocrates, à Napoléon et prit part à la première députation polonaise reçue par l'Empereur à Posen. Nommé directeur de la Justice près de la commission de gouvernement, il resta chef de ce ministère après l'organisation définitive du pays. Sous le gouvernement provisoire il avait établi des juridictions de paix sur des bases même préférables au système français [1].

Lubienski n'avait de popularité ni auprès de ses collègues du gouvernement ni auprès de la population, excitée constamment contre le ministre énergique, et cette malveillance des contemporains passa, comme cela arrive souvent, aux historiens.

Cependant une réhabilitation est due à Lubienski. L'histoire du Duché de Varsovie est avant tout l'histoire de l'activité de Lubienski qui, devenu favori du roi, s'immisçait dans toutes les affaires et pas seulement dans celles de son ministère; c'est lui qui fut le véritable gardien de la constitution de Dresde, partisan sincère et conscient de la politique de fidélité à l'Empereur, politicien heureux et qui, mérite rare, sut concilier les intérêts publics de sa patrie avec les siens propres. Fort instruit, prudent, adroit, actif, religieux mais en même temps d'esprit indépendant, ce qui lui permettait de s'élever au-dessus des préjugés de sa classe, connaissant les hommes — il était capable plus que personne, après avoir regardé de près en Prusse les besoins et l'organisation du nouvel État européen, de comprendre et d'apprécier le système administratif napoléonien et les bienfaits apportés par lui à la Pologne renaissante. Ses contemporains ne l'aimaient pas, précisément parce qu'il appuya l'introduction en Pologne de la constitution et du code [2]. De plus, le poste de ministre de la Jus-

1. Wolowski (L.), Justices de paix en Pologne, *Revue de lég. et de jurisp.*, II.

2. « Le véritable, l'impardonnable crime de Lubienski, aux yeux de ses adversaires, était incontestablement son zèle à défendre les principes constitutionnels. »

tice était une nouveauté en Pologne. Aux temps de la République les fonctions du ministre de la Justice étaient réparties entre les grands officiers de la couronne — référendaires (juridiction royale, juridiction des paysans), maréchaux (juridictions de police et criminelle) et même chanceliers. On redoutait qu'un ministre unique ayant sous ses ordres quelques centaines d'officiers disciplinés n'exerçât une influence fâcheuse sur la fortune et la personne des justiciables [1] — peur ridicule pour nous, mais compréhensible chez les contemporains de Lubienski qui n'avaient pu oublier l'influence funeste des magnats sur les tribunaux de la République.

S'étant assuré de l'appui du roi, Félix Lubienski commença fiévreusement ses préparatifs pour l'introduction immédiate du code ; il comprenait bien le danger de tout ajournement [2].

Les préparatifs du ministre comprenaient à la fois la traduction des codes français, l'établissement d'une école de droit, la réorganisation complète des juridictions existantes et de leur procédure, l'institution des actes de l'état civil, l'ouverture d'une imprimerie gouvernementale pour assurer la publication des lois.

Lubienski, en agent prévoyant, bien avant Dresde, lorsque s'étaient répandues à Varsovie les premières rumeurs sur l'introduction éventuelle du code, confia à son secrétaire, l'abbé Szaniawski, la traduction du code civil français. La traduction parut à la fin de 1807 ; la deuxième édition (*Le code Napoléon avec les notes*, 2 vol., à l'imprimerie des piaristes, 1808) reçut une autorité semi-officielle (Instr. minist. du 23 mai 1808) à côté du texte original français. On ne pouvait donner la portée d'une sanction complète à une traduction faite à la hâte et par une seule personne. Aussi Lubienski s'adressa-t-il à la « Société royale des

Bignon, *Souvenirs d'un diplomate*, P. 1863, ch. VIII. — Voir aussi Bignon à Maret, le 1er juin, 2 sept., 24 déc. 1811 (*RR.*, I, 343, 405, 478) et Maret à Pradt, le 9 juin 1812 (*RR.*, II, 129); l'opinion contraire, défavorable pour Lubienski : Serra à Champagny, le 15 avril et 27 juin 1808 (*RR.*, I, 76, 98) et Davout à l'Empereur (*Corresp.*, IV).

1. Senfft en fut frappé. Voir ses *Mémoires*, Leipzig, 1863.

2. « Il fallut introduire la législation nouvelle avant que le citoyen s'aperçût. » Lubienski au Roi, le 10 juillet 1808. Rapport publié par Kraushar, *Gazette des tribunaux* (1808). — Voir pour les travaux préparatoires de Lubienski, ses *Mémoires*, publiés par Chomentowski, V., 1874, et sa correspondance avec Breza, ministre secrétaire d'État. *BK.*, ms. nos 3998-4000.

Amis des sciences », existant à Varsovie depuis 1802 et groupant autour d'elle les savants polonais, pour qu'elle prît part à la traduction officielle du code. La société consentit et dans la session centrale, tenue le 1er novembre 1807, nomma une commission pour la traduction officielle (abbé Albertrandi, président de la société, abbé Bohusz, Horodyski, Kopczynski, Linde, Osinski, Staszic). Lubienski délégua de sa part l'avocat Zbierzchowski et remit à la commission le texte français, les traductions, latine et italienne, et les travaux préparatoires du code; la commission tint même quelques séances, cependant elle n'était jamais parvenue à l'accomplissement de sa tâche difficile [1]. Lubienski eut beau s'adresser encore à l'Académie de Cracovie, la Galicie réunie au Duché, et à l'abbé Bohusz dont la traduction fut même communiquée aux tribunaux pour qu'ils donnent leur opinion [2]; mais ces essais n'aboutirent pas non plus — et le Duché, tout le temps qu'il exista, se servit des traductions semi-officielles de Szaniawski (5 éditions ont paru : en 1807-08, 1808, 1810, 1811 et 1813[3]. La traduction d'autres codes fut distribuée à Labencki (code de procédure civile), à Majewski (code de commerce) et à Jasinski (code pénal et d'instr. crim.).

Pour les nouveaux emplois dans les tribunaux il fallut des officiers instruits. Or, à Varsovie soumise à la domination prussienne il n'y avait pas d'université. Pour satisfaire au besoin pressant de faire connaître à la société la nouvelle législation et pour préparer les officiers judiciaires, Lubienski ouvrit dans l'année 1807-08 un collège public de droit, admissible à tous. Dans l'année suivante ce collège temporaire, malgré l'opposition de St. Malachowski dans le Conseil d'État, fut transformé en École de droit sur le modèle de l'École spéciale de droit de Paris nouvellement créée[4].

1. Corresp. de Lubienski avec la Société. *AMJ.*, XVII, 6. Cf. Kraushar, *La Société des Amis des sciences*, V., 1902, II.

2. Corresp. de Lubienski à l'Académie. *AMJ.*, XIII, 6. Instruction ministérielle aux tribunaux (du 19 déc. 1810). *AMJ.*, XVII, 7.

3. Décret du 11 janv. 1809 et instr. minist. renouvelées à chaque édition. *AMJ.*, XVII, 3 et 6.

4. *Bull. des lois du Duché de Varsovie*, nos 11, 12, 32. Bielinski, L'école de droit du Duché de Varsovie, *Gazette des tribunaux*, 1906; Liard, *L'enseignement supérieur*, P. 1894, II.

Les décrets royaux établissant cette École à Varsovie (des 18 mars, 24 mai, 4 août 1808 et 11 juillet 1809) ne faisaient que reproduire les dispositions de la loi française du 22 ventôse an XII. Le défaut de professeurs bien préparés borna à trois cours l'enseignement donné au début : cours du code civil (abbé Szaniawski), du droit polonais (Bandtkie) et du droit romain (Wongrowski). — En 1811 (décret du 22 mai) l'École fut complétée par la faculté d'administration et en 1816 les deux facultés furent incorporées dans l'Université.

La troisième question qui attira l'attention du ministre fut relative à l'institution des officiers de l'état civil. Jusque-là les actes de l'état civil se confondaient avec les actes religieux tenus par les ministres des cultes respectifs. Le code demandait une séparation entre ces deux catégories d'actes. Cependant le pays n'était pas encore bien réorganisé, et la délimitation des cantons, unités administratives suivant les nouveaux principes de la constitution ne se fit que plus tard, les nominations des maires et des woïtes (maires de campagnes) ne furent effectuées que bien après; et encore, bien que nommés, ces maires et surtout les woïtes étaient des illettrés. Il fallut accepter un compromis. Après bien des hésitations Lubienski attribua les fonctions d'officiers de l'état civil (Varsovie excepté où 8 officiers civils furent nommés) aux curés, pasteurs, et rabbins; dès lors ces personnes durent tenir de doubles registres : civils et religieux[1]. Adoptant une telle solution Lubienski commettait une grave erreur, aussi devait-elle mettre en question plus tard l'intégralité des principes sécularisateurs du code relatifs aux actes de l'état civil et aux mariages.

C'est la réorganisation des juridictions qui suscita les protestations les plus vives et provoqua l'opposition la plus sérieuse à Lubienski, précisément parce que cette réorganisation constituait une infraction décisive et irréparable à l'ordre ancien. Le code prussien (Landrecht) introduit en 1797 dans les provinces polonaises annexées ne différait pas beaucoup par ses principes fondamentaux des lois polonaises; la séparation des juridictions dis-

1. Lubienski au Roi, le 16 mars 1808. *AMJ.*, XVIII, 3. Décret du 9 mai 1808, art. 24 et 28. *Bull. des lois du D. de V.*, n° 3.

tinctes pour les nobles et non-nobles et le caractère privé de certaines juridictions (tribunaux patrimoniaux pour les paysans) étaient communs aux deux législations, tandis que la constitution française allait détruire tout cela et inaugurer une organisation judiciaire de l'État et générale pour toutes les classes.

Le titre IX (art. 70-75) de la constitution édictant l'établissement de juridictions semblables aux juridictions françaises (un juge de paix par arrondissement, un tribunal civil de 1re instance par département, une cour d'appel et une cour de cassation pour tout le Duché) avait besoin d'être développé par des statuts organiques.

De plus ce titre présentait une lacune importante : pas de disposition sur le code de procédure. Lubienski put bien élaborer deux grands statuts, l'un contenant « l'organisation des pouvoirs judiciaires » (48 articles), l'autre une sorte de loi transitoire portant le titre « Règles pour les nouveaux pouvoirs judiciaires » (61 articles) et dont les paragraphes 8 et 11 ordonnaient l'introduction du code de procédure française. Le Conseil d'État rejeta les deux projets sous prétexte qu'il n'y avait pas d'argent pour opérer le changement des pouvoirs judiciaires et demanda la conservation temporaire des tribunaux nobles, municipaux et patrimoniaux et l'ajournement de l'introduction du code Napoléon jusqu'à l'élaboration d'un code polonais de procédure civile. Aussi Lubienski déposa-t-il au conseil ses projets sans aucun succès. Comme le temps pressait et que le jour fixé par le roi pour l'inauguration était passé sans que le conseil eût renvoyé les projets déposés, le ministre introduisit d'abord le code dans les tribunaux anciens et quelques jours après il résolut de passer outre et fit exécuter ses deux règlements sous forme d'instructions ministérielles (celles des 11 et 23 mai 1808). Des accusations d'atteinte à la constitution éclatèrent de toutes parts. Le roi sanctionna alors l'acte de Lubienski par le rescrit du 4 juillet 1808. Les tribunaux constitutionnels furent ainsi établis, la procédure française y fut introduite[1].

1. Lubienski au Roi, le 7 janv., 19 janv., 16 avr., 7 mai, 18 mai, 23 juin 1808. Instructions ministérielles aux tribunaux (des 27 et 29 avril et 13 mai 1808. *AMJ.*, XVII, 3 et XVIII, 2 (1). — Instr. minist. des 11 et 23 mai 1808 publiées par Lawadzki, *Le*

Il est à remarquer que le Conseil d'État, à cause de sa lenteur et aussi des éléments conservateurs qui y pratiquaient de l'obstruction, ne parvint jamais à donner une sanction régulière aux projets d'organisation et de procédure judiciaires, présentés au Conseil par Lubienski. Aussi longtemps que dura le Duché l'organisation et la procédure françaises obligeaient « provisoirement »[1].

Frédéric-Auguste venu en novembre 1807 à Varsovie pressait son ministre de fixer le jour à partir duquel le code devrait obtenir force exécutoire. Lubienski opposa l'inachèvement des travaux préparatoires; aussi le décret fixant la date de l'introduction effective ne fut il rendu qu'après le retour du roi à Dresde, le 27 janvier 1808. Pour le moment on se borna à ratifier quelques décrets servant de préparation à l'œuvre de mise en application[2].

Le décret du 19 décembre 1807 statuant « qui sera regardé comme citoyen du Duché », eut pour but de suppléer à l'insuffisance des articles 8, 9 et 10 du code accepté. On en a admis une solution très large : le petit Duché voulait se pourvoir du plus grand nombre possible d'habitants et en outre on voulait faciliter aux Polonais restés sous la domination russe et autrichienne l'acquisition de la qualité de sujet du Duché.

Un autre décret, celui du 21 décembre 1807, se proposait de gagner au code les propriétaires fonciers appartenant à l'opposition : il développait l'idée de l'article 4 de la constitution sur l'abolition de l'esclavage, accordait la liberté personnelle et la liberté de déplacement aux paysans, mais il statuait en même temps que la terre, la maison et les instruments aratoires du paysan quittant son maître reviendraient en pleine propriété à ce dernier; dès lors les rapports des propriétaires et des paysans devaient être réglés d'après les conventions volontaires énoncées dans le nouveau code.

droit civil du Royaume de Pologne (textes), V. 1861. — Le rescrit du 4 juillet 1808 rapporte par Heylman, *Histoire de l'organ. judic. dans le Royaume de Pologne*, V., 1861.

1. Le projet d'organisation judiciaire : *AMJ.*, XVII, 27, 31, 42 et XVIII, 2 (1 et 2). — Le projet d'adaptation du code de procédure français : *AMJ.*, XVII, 8, 9, 32, 42 et XVIII, 2 (1 et 2). Cf. Heylman, *op. cit.*

2. Lubienski au Roi, le 20 janvier 1808. *AMJ.*, XVIII, 3. *Bull. des lois du Duché de Varsovie*, n° 1 et 2. *Moniteur (français)*, 1808, n° 20 et 35.

Mais même le décret du 21 décembre n'avait pas réussi à rallier au code les réactionnaires irréconciliables, et lorsque le décret du 27 janvier 1808, fixant la mise en application du code français dès le 1er mai, fut parvenu à Varsovie, ils résolurent de reprendre leur action.

C'est dans la session du 15 avril que la majorité réactionnaire du Conseil d'État (Gutakowski, Dembowski, Luszczewski) rédigea et envoya au roi un écrit demandant d'ajourner l'introduction du code pour le faire mieux connaître au public[1]. Lubienski refusa les arguments du Conseil dans sa lettre au roi du 16 avril 1808; il y parlait au nom du respect dû à la constitution et aux lois octroyées par le grand régénérateur, aussi devait-il l'emporter. Le décret du 23 avril parvenu à Varsovie le 28 confirma la disposition du décret de janvier[2].

Comme s'il voulait étouffer les plaintes amères, Lubienski résolut de donner à la fête de l'inauguration un éclat extraordinaire, faire de ce jour une fête nationale. Tous les pouvoirs civils, militaires et ecclésiastiques dans la capitale et dans la province furent engagés à y prendre part[3]. Le 30 avril parut dans les journaux de Varsovie un programme de la fête. Le lendemain, dimanche, le lever du soleil fut salué par des coups

1. Serra à Champagny, le 15 avril 1808 : « On m'a fait entendre que le Conseil d'État allait demander au roi un nouveau délai pour la mise en exécution du code Napoléon. J'ai indiqué vaguement que cela fera ici une mauvaise sensation dans le public, qu'on attribuera à des motifs particuliers ce nouvel ajournement et qu'on pourra remarquer à Paris qu'il est au moins bizarre que la constitution est publiée et qu'on cherche encore à en différer l'exécution dans un de ses principaux articles. » *RR.*, I, 76. — Serra, plein d'égard pour les réactionnaires ne l'était pas pour le ministre : le 5 mai 1808 il lui adressa une lettre demandant quand serait prête la traduction officielle du code. *AMJ.*, XVI, 2.

2. Lubienski au Roi, le 16 avril 1808. *AMJ.*, XVII, 3. — Lubienski à Breza, les 10 et 20 avril 1808. *BK.*, ms. n° 3998. — Le décret du 23 avril 1808 ne fut jamais publié : « N'ayant pas trouvé de motifs assez pressants dans la pétition du Conseil d'État du 15 du mois courant pour l'ajournement du terme de l'introduction du code fixé par notre décret du 27 janvier, nous avons décrété et nous décrétons : notre décret du 27 janvier de l'année courante subsiste et doit être exécuté le 1er mai par la proclamation du code Napoléon comme la loi civile du Duché de Varsovie et par son application dans les tribunaux à partir de ce jour-là. » *AMJ.*, XVII, 3.

3. Le décret du 12 avril 1808 recommandait au ministre de s'entendre avec le maréchal Davout sur les solennités à suivre. *AMJ.*, XVII, 3. Lubienski à Davout et à ses collègues au ministère, le 21 avril 1808. *AMJ.*, XVII, 3. Luszczewski, ministre de l'Intérieur à l'archevêque, le 21 avril 1808. « Correspondance des pouvoirs ecclésiastiques avec le gouvernement du D. de V., », V. 1816.

de canon. A onze heures tous les pouvoirs publics polonais, français et saxons se réunirent dans la cathédrale de Saint-Jean La messe fut célébrée par l'évêque Albertrandi (à Posen c'est l'archevêque lui-même qui la célébra); l'abbé Szaniawski prononça le sermon. Après la messe, le livre du code, dans une reliure précieuse, fut béni par le clergé qui, quelques mois après, voudra l'exorciser. La cérémonie commença. Le cortège se déroula pompeusement entre les deux rangs de la foule précédé et suivi de détachements militaires; le livre était porté sur un coussin par un conseiller du ministère de la Justice. On traversa le faubourg de Varsovie, puis la rue de Napoléon et on arriva au Palais de Justice. Là, la première séance de la nouvelle cour d'appel fut tenue sous la présidence du ministre de la Justice. Des discours furent prononcés. Le soir, un grand bal avec pantomimes et illuminations eut lieu dans le palais de Lubienski [1].

Des parades, plus ou moins pareilles à celles de Varsovie, avec des coups de canon, des messes, des discours, des bals eurent lieu dans la province jusque dans les plus petites villes [2].

Le code Napoléon était la loi du Duché de Varsovie.

CHAPITRE III

Les difficultés de l'application.

Antécédents du code Napoléon en Pologne : lois nationales et prussiennes. — Caractère de la transition opérée. — Soucis de Lubienski. — Commission de préparation des projets. — Statuts transitoires. — Statut général du 10 octobre 1809. — Organisation pupillaire. — Le régime d'hypothèques. — Questions de bornage et de moratoire. — Innovations du code. — Le code et la propriété paysanne. — Le code et les juifs. — Les officiers de l'état civil; les disputes avec le clergé.

Les soucis de Lubienski ne devaient pas prendre fin avec l'introduction du code Napoléon. Le code français ne trouva pas dans le

1. *Gazette de Varsovie*, 1808, nos 35-37. *Moniteur (français)*, 1808, n° 140.
2. *Gazette de Varsovie*, 1808, nos 38-42.

Duché de Varsovie un champ d'expérimentation libre : il allait s'y heurter contre les lois nationales et prussiennes.

Les lois polonaises, réunies dans les *Volumina legum* (recueil des constitutions de diètes) par ordre chronologique et dans quelques recueils d'un caractère officieux, étaient restées en vigueur dans la partie de la Pologne formant le Duché jusqu'au 1er janvier 1797 et depuis le 14 janvier 1807 (543 du 24 février 1807 de la commission de gouvernement) jusqu'au 1er mai 1808. Résumons dans leurs grandes lignes les institutions de droit polonais. Les principes de l'irrétroactivité et de la territorialité des lois y étaient posés. Les droits du statut personnel dépendaient de la classe sociale à laquelle appartenait l'individu. Seuls les nobles jouissaient de la plénitude des droits civils. Les paysans en étaient complètement exclus : jusqu'aux derniers temps de la République (1768) le meurtre d'un paysan restait impuni, le seul juge du paysan était son propriétaire; les rapports réels entre le propriétaire foncier et le paysan, le caractère des droits qu'avait ce dernier sur la terre qu'il labourait restaient indéterminés, hors la loi. L'acquisition de la propriété immobilière était interdite aux bourgeois et aux juifs. Le mariage constituait un acte essentiellement religieux; le droit canon régissait la formation (majorité précoce de dix-huit et treize ans, autorisation des parents superflue, etc.) et la dissolution du mariage des catholiques; au clergé seul était attribuée la connaissance des procès matrimoniaux *quoad vinculum*, et les tribunaux ordinaires ne statuaient que sur les effets civils du mariage; les non-catholiques devaient se conformer aux règles de leurs cultes et étaient justiciables de leurs clergés. La réglementation de la puissance paternelle était marquée d'une sévérité extrême; la majorité complète était fixée à vingt-quatre ans; la loi établissait 7 causes d'exhérédation. Les enfants naturels étaient traités avec une défaveur excessive. La tutelle portait un caractère familial; la tutelle judiciaire ne venait qu'en dernier lieu et à défaut de parents. La femme mariée possédait des garanties suffisantes : sa dot était protégée par une hypothèque légale et imprescriptible; la séparation des biens constituait la règle des conventions matrimoniales, la loi assurait à la veuve une légi-

time assez élevée. En matière de successions une inégalité existait entre les deux sexes; seule la succession maternelle subissait le partage égal entre tous les enfants; les immeubles paternels passaient exclusivement aux fils; les filles étaient dotées et ne succédaient au père qu'à défaut de fils; à défaut de descendants succédaient les frères du défunt et leur postérité; après eux venaient les collatéraux avec la préférence accordée aux parents de la ligne paternelle et à l'exclusion des ascendants sauf pour les biens provenant d'eux. Les testaments n'étaient valables que pour la succession mobilière. En général la propriété immobilière était entourée de toutes les garanties possibles; elle était imprescriptible en pratique. La constitution de l'antichrèse exigeait une certaine publicité. L'hypothèque était organisée d'une façon satisfaisante : elle était publique et spéciale et, l'inscription une fois prise, faisait foi complète. Cependant elle n'aboutissait jamais à la vente de l'immeuble grevé aux enchères publiques. L'exécution s'opérait au moyen de la prise en possession par les créanciers premiers inscrits. Le droit d'obligations se basait sur le droit romain; de plus, elles conféraient un droit réel par le seul fait de l'inscription sur les livres fonciers. La prescription en matière mobilière était de trois ans et trois mois.

Le code prussien (*Allgemeines Landrecht fuer die preussischen Staaten*) imposé aux provinces accaparées depuis le 1er janvier 1797, excepté le droit de succession pour lequel les lois polonaises continuaient à servir de règle, ne pouvait pas servir de transition entre les lois polonaises et françaises. Il s'approchait plutôt par son esprit et ses institutions du droit polonais. La distinction des classes au point de vue civil (juridictions distinctes pour les nobles et non-nobles, interdiction du mariage entre les nobles et non-nobles) obtint une nouvelle consécration par l'introduction de la loi prussienne. Les paysans furent frustrés des avantages progressifs que leur avaient promis la Constitution du 3 mai 1791 et les arrêtés du Gouvernement révolutionnaire de 1794 (la lettre de convocation de Kosciuszko publiée au camp de Polaniec le 7 mai avait proclamé l'abolition du servage et promis l'affranchissement de la propriété paysanne); le code prussien proclamait expres-

sément les paysans attachés à la glèbe et incapables d'acquérir et de posséder les biens territoriaux. Le mariage restait un acte religieux. La situation de l'enfant naturel était améliorée un peu : sa reconnaissance, volontaire ou forcée, produisait des effets complets à l'égard de la mère; à l'égard du père, ses effets étaient moins complets (un sixième dans la succession); la loi accordait aussi certains avantages à la mère de l'enfant : en cas de séduction, le coupable était obligé de l'épouser. Sur deux points la législation prussienne avait accompli un progrès remarquable. La bonne organisation hypothécaire polonaise était encore complétée par l'établissement de l'inscription réelle (une feuille spéciale pour chaque propriété), de l'exécution par licitation et des certificats hypothécaires cessibles par voie d'endossement; et puis, l'organisation défectueuse de la tutelle familiale du droit polonais était remplacée par une organisation principalement différente; un collège pupillaire, établi près de chaque tribunal départemental, était chargé de la surveillance et de l'intervention la plus large dans la gestion des tuteurs.

La divergence des principes et des institutions séparées entre les lois polonaises et prussiennes d'un côté et les lois françaises de l'autre, était trop grande pour que l'application immédiate et en bloc du code Napoléon s'opérât sans difficultés et sans heurts.

Pour les éviter, une tendance à adapter la loi imposée aux besoins et mœurs locaux s'était dessinée dès le début. Dans la commission de préparation des projets établie pour seconder le ministre dans les travaux multiples de l'introduction[1], deux groupes se disaient partisans d'une transition modérée et graduelle. Les membres de l'un, créatures du parti conservateur (Kuczynski, Skarzynski, etc.) revendiquaient la conservation de certaines institutions du droit polonais[2]; l'autre groupe composé

1. Décrets des 27 mai et 14 juillet 1808, *Bull. des nominations des fonctionnaires*, n° 1. — Lubienski au Roi, les 7 et 18 mai 1808, *AMJ.*, XVII, 42 et XVIII, 2 (1).

2. Kuczynski à Lubienski, le 29 juillet 1808 : il lui offrait sa démission croyant deviner « le dessein du ministre de ne pas retourner aux lois et coutumes polonaises ». — Linowski (*Mémoire* du 30 juillet 1808) demandait pour le Conseil d'État le droit d'intervention active dans les travaux de la commission. *AMJ.*, XVII, 42 et XVIII, 2 (1).

pour la plupart de gens jeunes, instruits, ambitieux et désireux d'un travail original (Ant. Wyczechowski, Bandtkie, Kalinowski), demandait une adaptation rationnelle, progressive, dans un sens d'ailleurs purement démocratique[1].

Lubienski se méfiait également des deux groupes, sachant le roi opposé à toutes sortes de retouches ou adaptations dans l'œuvre du « cher allié ». Et puis ni Paris ni ses représentants à Varsovie, maréchal Davout et résidents français, n'étaient portés à consentir l'ajournement ou la modification de la loi imposée.

Le règlement d'organisation donné par Lubienski à la commission (décret du 18 juillet 1808) défendait à ses membres de discuter d'autres projets que ceux apportés par le ministère. Le décret-rescrit du roi au Conseil d'État du 16 décembre 1808 statuait qu' « un changement quelconque dans le code, récemment octroyé au Duché par son grand créateur, paraîtrait trop audacieux, car trop peu de temps s'était écoulé pour faire ressortir tous ses avantages », — et un autre décret, celui du 5 juillet 1810, prescrivait une fois pour toutes de « se rapporter au système français pour tous les projets ayant comme but de suppléer aux lacunes des lois[2] ».

La commission des projets, limitée et paralysée d'avance, ne pouvait faire grand ouvrage; son rôle se bornait à rédiger des statuts transitoires peu originaux. Aussi la plupart des questions suscitées par le changement de législation étaient-elles tranchées tant bien que mal.

La série de statuts, élaborés par la commission, s'ouvrait par le statut général publié à la date du 10 octobre 1809[3]. En 18 articles il posait les principes tranchant les questions transitoires qui résultaient du changement opéré. D'après ses termes, le code Napoléon seul obligeait les tribunaux et les parties pour les conventions et faits juridiques accomplis après le 1er mai 1808; dès lors les lois anciennes, polonaises (*Volumina legum* et les recueils de

1. Wyczechowski à Lubienski, le 16 avril 1808 et 5 janvier 1809 : « Est-ce que nous devons suivre nécessairement les textes français, est-ce que nous ne pouvons pas confectionner une œuvre nationale? » *AMJ.*, XVII, 3 et 42.

2. Tous ces décrets n'étaient pas publiés. *AMJ.*, XVII, 42, 29 et XVIII, 2 (2).

3. *Bull. des lois du D. de V.*, N. 14. Pour sa confection, *AMJ.*, XVII, 27.

Herburt et de Frembigki) et prussiennes (*Allg. Landrecht* et *Allg. Gerichts-Ordnung*) n'étaient applicables que subsidiairement et dans des cas exceptionnels, soit aux faits juridiques accomplis avant le 1er mai 1808, soit lorsque le code faisait renvoi aux coutumes et institutions locales. Les articles 9-17 édictaient des règles encore plus explicites pour ce qui concernait l'application des lois anciennes : les droits acquis avant le 1er mai échappaient au code; la succession *ab intestat* était soumise au code suivant que la mort avait eu lieu après ou avant le 1er mai; la succession testamentaire quant aux formalités était réglée par les lois anciennes; quant aux effets on distinguait suivant la date du décès du testateur; les contrats passés avant le 1er mai restaient soumis aux lois anciennes tant pour les formalités que pour les effets; les actions prohibées par le code (par exemple en recherche de la paternité) ne pouvaient être intentées après le 1er mai; les actions en divorce intentées avant le 1er mai échappaient au code quant à leurs conditions. L'article 18 et dernier contenait un principe général : en cas douteux, c'était le code qui l'emportait.

Le statut général ne suffisait pas à solutionner toutes les difficultés qui se présentaient. Aussi, des statuts spéciaux vinrent le compléter, surtout dans les matières où le changement était considérable.

L'organisation des tutelles dans le code différait essentiellement de la conception consacrée par le *Landrecht* prussien. La tutelle française était strictement privée, familiale; la tutelle prussienne, sans doute supérieure, avait un caractère extrafamilial, officiel et public. Dans le droit français, le tuteur, de préférence un parent du pupille, avait un large pouvoir sur sa personne et ses biens; dans la conception prussienne il n'était qu'un simple exécuteur des ordres du tribunal, toujours présent à la gestion d'affaires du pupille. Les tribunaux accoutumés à la pratique prussienne et quelques juristes étaient pour la conservation du régime existant. Lubienski s'y opposa. L'instruction ministérielle du 23 mai 1808 (5527-43) et le statut pupillaire, qui fut élaboré dans la commission et ne reçut jamais de sanction définitive, établissaient le système du code français avec sa procédure traî-

nante des conseils de famille, institution étrangère au *Landrecht*[1].

Les questions de bornage avaient eu de tout temps une importance considérable en Pologne, pays essentiellement agricole.

Aussi la législation nationale atteignait-elle sur ce point un haut degré de perfection et tout récemment la Diète de réformes avait rédigé une loi complète et modèle sur la matière (loi du 9 déc. 1791). Cette loi rendait le bornage obligatoire et le confiait aux commissaires élus par les diétines. Le code Napoléon avec son article sobre et abstrait (646) opérait une rétrogradation. La réforme s'imposait impérieusement. L'avocat de Posen Kaulfus, dans une brochure, proposait de confier les procès de bornage aux juges de paix; les conseils départementaux dans leurs remontrances indiquaient plus d'une fois sa nécessité. Un projet, s'inspirant de la loi nationale de 1791, du bornage universel, obligatoire et gratuit fut élaboré par la commission des projets, mais comme les fonds nécessaires manquaient il ne fut jamais exécuté[2].

Le « talon d'Achille » du code Napoléon, le régime hypothécaire, faisait ressortir tous ses défauts en Pologne où la législation originaire du pays et la législation prussienne en réalisaient les effets les plus désirables : ces législations ne connaissaient pas les hypothèques clandestines, légales et judiciaires, et organisaient le système de publicité le plus parfait et le plus sûr. De plus, la loi prussienne avait établi des certificats hypothécaires facilement accessibles grâce auxquels le crédit des propriétaires fonciers s'accrut d'une manière notable. Cependant cette faculté du crédit portait certains dangers sous la domination étrangère : le gouvernement prussien fournissait des prêts abondants sur les hypothèques, ruinait les propriétaires et dénationalisait la propriété foncière. Ce danger cessa maintenant.

1. Les doutes et les opinions des tribunaux, *AMJ.*, XVII, 46.
L'opinion de Bandtkie : voir ses Réflexions sur le changement de la législation du pays, *AC.*, ms. n° 5239.
L'instr. min. du 23 mai 1808, *AMJ.*, XVIII, 2 (1).
Le projet du statut pupillaire, *AMJ.*, XVII, 42.
2. Kaulfus, *Procès de bornage*, Posen, 1808.
Remontrances des conseils généraux, *AMJ.*, XVII, 44.
Loi sur la délimitation de tous les biens immobiliers dans le Duché de V. (111 art.), *AMJ.*, XVII, 45.

Mais le titre XVIII du livre III du code allait abolir le système existant et faire rétrograder l'institution. Aussi Lubienski, bien que conservant scrupuleusement l'intégrité du code, pensa qu'une exception était possible en cette matière. Des projets, d'abord plus hardis, maintenant l'ensemble des règles prussiennes, puis de plus en plus circonspects et marqués d'essais de compromis entre les dispositions de la loi prussienne et de la loi française, furent élaborés par la commission et présentés au roi. Mais le roi les écarta tous jusqu'aux plus conciliants, au grand regret de toute la société[1].

A cette question d'hypothèques se liait étroitement la question moratoire. L'application rigoureuse des dispositions du code Napoléon contre les débiteurs eût pu susciter de graves inconvénients : la situation matérielle de la petite et moyenne noblesse, appauvrie par la guerre et les impôts toujours croissants, était déplorable. Lubienski conseilla au roi de recourir au droit polonais, dont la commission de gouvernement provisoire s'était servie tout récemment en instituant les députations moratoires. Cet usage consistait en la prolongation générale du terme accordé à tous les débiteurs pour remplir leurs engagements (le moratoire, les saufconduits du roi). Mais le roi refusa d'adopter une mesure aussi révolutionnaire. Alors les tribunaux s'ingénièrent à accorder des prolongations individuelles par une application artificielle et détournée de l'article 1244 parlant du délai de grâce accordé au débiteur de bonne foi; cette interprétation trop étendue aboutit à ce qu'un principe exceptionnel fût érigé en règle constante. Les créanciers endommagés s'agitèrent cette fois. Pour les calmer le législateur intervint et, dans un décret du 18 juin 1810, statua que la prolongation accordée en vertu de l'article 1244 s'appliquait uniquement aux dettes hypothécaires et ne pouvait durer plus

1. Discussions dans la commission, *AMJ.*, XVII, 42.
Projets de modifications, *AMJ.*, XVII, 46 (1) et XXII, 1.
Lubienski au Roi, le 13 déc. 1808, 30 janv., 2 févr., 2 juillet, 21 août 1809, *AMJ.*, XVII, 42, 46 (1) et XXII, 1.
Remontrances des conseils généraux, *AMJ.*, XVII, 44.
Pétitions des particuliers, *AMJ.*, XVII, 46.
Instr. minist., du 21 sept. 1809, aux conservateurs d'hypothèques introduisant le régime français sans modifications, *AMJ.*, XXII, 1.

d'une année. Pourtant, les années suivantes, la situation matérielle du pays ne se modifiant point ou même devenant pire, il fallut chaque année proroger les dispositions du premier décret et par suite prolonger le délai accordé auparavant (décrets du 11 mai 1811 et 19 juin 1812); de plus, le décret du 5 juin 1811 étendit l'institution aux dettes non-hypothécaires et celui du 26 juin 1811 établit une nouvelle mesure révolutionnaire : la vente forcée des immeubles serait nulle lorsque le prix de vente n'atteindrait pas les deux tiers de leur valeur réelle[1].

A ces questions hypothécaires et moratoires se rattachait aussi le projet de former une société générale de crédit foncier; mais cette réforme, très désirable, resta inexécutée pendant toute la durée du Duché[2].

A côté des institutions anciennes et communes au droit polonais et prussien, le code contenait une série d'institutions complètement nouvelles. En France, l'introduction de ces nouveautés était préparée par l'époque révolutionnaire avec ses abrogations et ses lois. En Pologne elle fut trop brusque. La transition entre les institutions anciennes, marquées de féodalisme et bien enracinées dans la vie sociale, et les innovations de la Révolution française, demandait de larges et audacieuses réformes préparatoires. Or, le gouvernement, d'une part trop absorbé par les affaires politiques et militaires, et de plus trop influencé par la classe noble et dominante[3], ne voulait pas se hasarder à ces réformes. Aussi l'introduction des nouveautés du code dans le Duché avait-elle un caractère de timidité et de compromission, et leurs effets

1. Les décrets dits moratoires, *Bull. des lois du D. de V.*, n°s 19, 37, 43.
Le projet ministériel du moratoire général, *AMJ.*, XXII, 43.
Décret-refus du roi (du 20 févr. 1808), *AMJ.*, XVII, 33.
Remontrances et projets des particuliers et des conseils généraux, *AMJ.*, XVII, 44 et 46.

2. Jaslukowicz, La société de crédit foncier du royaume de Pologne, *Revue nationale*, 1911.

3. Voir les remarques pénétrantes et fort justes de Bignon : « Les propriétaires de terre se tiennent tous par la main; ils sont les plus forts par leurs liaisons avec le gouvernement.... Autrefois (il y avait) des rivalités des grandes familles. Aujourd'hui il y a une lutte, mais une lutte sourde et cachée de toutes les grandes familles contre la classe inférieure, contre la petite noblesse qui, jusqu'à présent, est le véritable tiers état, lutte d'une aristocratie qui veut conserver tous les avantages dont jouissaient jadis les grandes fortunes contre les principes d'égalité établis par la constitution. » *RR.*, I, 346 et 383.

allaient devenir pour la plupart purement nominaux et illusoires.

Les deux classes inférieures et toujours négligées en droit polonais, les paysans et les juifs, ne profitèrent point dans toute l'étendue désirable du code démocratique. Ses règles, trop générales et trop abstraites, avaient besoin d'être développées par des statuts organiques. Les choses qui appelaient la plus grande et minutieuse intervention de la loi écrite étaient abandonnées aux coutumes, toujours arbitraires et conservatrices.

La constitution accordait la liberté individuelle aux paysans, mais le décret réactionnaire du 21 décembre 1807 consacrait leur dépendance matérielle, leur état de paysan corvéable et incapable d'aliéner la terre qu'il occupait. En France, la réforme paysanne a précédé le code civil; inspiré par elle, il a établi la propriété individuelle absolue et supprimé les obligations traditionnelles de travail (corvées). En Pologne, la petite propriété agricole ne fut pas toujours organisée : la distinction entre le *dominium utile* et *directum* d'une part et les conditions du travail forcé d'autre part subsistait toujours. Cependant le code n'a rien pu changer à cet état de choses : il a présumé l'accomplissement de la réforme, mais il n'a pu l'accomplir lui-même[1]; il ne contenait pas même le contrat du bail emphytéotique duquel se rapprochaient le plus les rapports réels entre les propriétaires et les paysans. La solution arbitraire du décret du 21 décembre, attribuant dans tout le Duché la propriété de la terre au maître, fut une injustice et le résultat de l'influence de l'idée de classe sur le gouvernement. En fait, le droit du paysan sur la terre qu'il occupait avait été plus que le simple droit d'usufruitier que venait de lui donner le décret. Dans la pratique coutumière ce droit était partout aussi fort que le droit du maître et le surpassait même dans beaucoup d'endroits. Le passage de l'ancienne conception du *dominium directum* et *utile* à la simple attribution de tous droits au plus fort — sans faire une large réforme agraire — fut trop brutal et trop injuste. Ce fut en vain que les jacobins revendiquèrent une telle réforme :

1. Dans le Grand-Duché de Berg, par exemple, Beugnot le comprit bien; aussi a-t-il fait précéder l'introduction du code Napoléon par l'abolition du servage et des droits féodaux. Schmidt, *op. cit.*

on leur opposa la pénurie du Trésor. Et nous voilà par suite de cette inconséquence en présence d'un phénomène tout à fait paradoxal : le code Napoléon et l'institution de corvée et de propriété paysanne dépendante coexistèrent pendant un demi-siècle (1808-1861)[1].

L'état des juifs dans les lois antérieures et dans la vie au point de vue du droit civil fut marqué d'une telle infériorité que le changement dans le sens des principes assimilateurs du code ne put s'opérer d'un jour à l'autre. Malheureusement et non sans exemple dans la législation impériale française, ce fut la tendance vers l'inégalisation qui, après de courtes hésitations, l'emporta au gouvernement. Le décret du 19 novembre 1808 consacra le principe suranné de l'incapacité des juifs à l'acquisition d'immeubles. Il est vrai que ses dispositions furent fort atténuées par les décrets des 16 mars et 7 septembre 1809 pour ce qui concerne les décrets immeubles urbains — et même à la fin du Duché le roi vint à remarquer la contradiction existant entre les dispositions du code égalisateur et le décret de novembre et hésita sur sa légalité (décret-rescrit au conseil des ministres du 10 octobre 1811[2]).

L'attribution des fonctions d'officiers de l'état civil aux curés fut cause de longues disputes entre le gouvernement et le clergé[3]. A vrai dire, cette question de fonctions imposées ne servait que de prétexte; la cause véritable du mécontentement du clergé était tout autre : c'était l'établissement du mariage civil et du divorce qui privait le haut clergé de revenus et de considération. Aussi ce clergé, suscité de plus par des insinuations, secrètes et indirectes venant de Rome[4], allait-il devenir un adversaire énergique, même

1. Grabski (W.), *L'histoire de la Société agricole*, V. 1904. — I. Grabski (St.), Les idées économiques et sociales sous le R. de P., *Revue polonaise*, 1904. — Kirkor-Kiedroniowa, *Les paysans et leur cause*, Cr., 1913.

2. Les décrets dits juifs n'étaient pas publiés, *AMJ.*, XVII, 26 (1).

3. Les documents pour retracer l'histoire de cette lutte se trouvent dans la « Correspondance des pouvoirs ecclésiastiques avec le gouvernement du Duché ».

4. L'archevêque, nonce apostolique à Vienne, à Hoffbauer, vicaire général des Benonistes, le 2 juillet 1808 : « J'ai lu avec attention les observations que le révérend père Zachariowicz (il s'agit de Zacharyaszewicz, vice-administrateur du diocèse de Varsovie) a soumises au ministre de Saxe, au sujet du nouveau code, et je ne peux qu'y applaudir. J'enverrai à Rome aujourd'hui ce cahier d'observations. Je suis sûr

violent du code et allait-il lutter contre lui pendant toute la durée du Duché. D'autre part les membres du gouvernement étaient fort peu disposés à appuyer les prétentions du clergé : c'étaient des gens du « siècle des lumières » — soit des franc-maçons indifférents aux questions religieuses, soit même des catholiques mais qui professaient les idées modernes sur la séparation respective des domaines d'État et d'Église.

D'ailleurs la décision de Lubienski relative à la conservation des actes de l'état civil n'était ni heureuse ni légale : le ministre portait, sans le vouloir, atteinte au code, lorsqu'il condamnait les principes sécularisateurs à ne pas être appliqués en fait hors de Varsovie. Le compromis de Lubienski fut le premier pas vers les refontes postérieures des titres II, V et VI du livre I du code dans un esprit réactionnaire et clérical (1815-1825-1836). Le clergé, de son côté, n'en était plus satisfait. L'attribution des fonctions civiles aux curés ôtait aux évêques une partie du pouvoir qu'ils avaient sur le clergé inférieur et l'abandonnait au gouvernement laïque ; de plus le clergé en adhérant à la décision gouvernementale aurait consenti en quelque sorte à la sécularisation et à l'ensemble des dispositions du code sur le mariage et le divorce.

L'archevêque Raczynski dans deux lettres (sept.-oct. 1808), adressées au roi, demanda l'exemption des curés des devoirs imposés. Le roi, catholique zélé et ignorant les rapports qui existaient dans le Duché, permit aux curés de se libérer de la fonction d'officier civil. Il paraît que cette résolution du roi souhaitable au haut clergé mécontenta le bas clergé peu fortuné. Pendant le séjour du roi à Varsovie (février-mars 1809) Lubienski essaya de convaincre le roi qu'il était nécessaire de conserver le *statu quo*. Les dignitaires ecclésiastiques intentèrent une contre-action. Une commission mixte, composée des abbés Schneider, confesseur royal, Prazmowski, Bohusz, Szaniawski et du ministre Lubienski, fut désignée pour trouver une solution convenable. A la suite de discussions dans la commission, Lubienski consentit à quelques corrections. Le décret interprétatif, alors élaboré (du 23 février

que le Saint-Père approuve la marche qu'a pris le révérend père suffragant Zachariowicz. » *AN.*, *AF.*, IV, 1867 (l'affaire des Benonistes).

1809[1]), statuait que « le curé sera officier de l'état civil » (art. 1) et qu'il « ne pourra procéder aux cérémonies religieuses de naissance, de mariage, et de décès qu'après en avoir dressé l'acte civil » (art. 2), mais en même temps ce décret dispensait les curés « de l'obligation de prononcer les divorces autorisés par les tribunaux, ainsi que de celle de célébrer le mariage d'une personne divorcée civilement » (art. 4). Le clergé restait toujours mécontent. Le mémoire des évêques adressé le 3 mars 1809 au roi répétait les plaintes amères contre le ministre : « Nous demandons, disait-il, l'exemption complète du clergé de la fonction d'officier civil comme incompatible avec son état et ses convictions. » Ces plaintes furent encore formulées plus d'une fois.

L'attitude discordante du clergé dans l'affaire des actes de l'état civil, l'exaspération de querelles sans importance en scandales bruyants, les multiples épîtres adressées au roi et aux ministres — tout cela ne visait qu'un but : celui de provoquer un mouvement d'opinion publique, d'importuner le gouvernement de demandes et de le contraindre à abolir les dispositions détestées des titres V et VI. D'ailleurs le clergé ne dissimulait pas ces tendances. « Donnez une ordonnance — écrivait l'archevêque au roi le 26 octobre 1808 — pour que tout habitant du Duché, après avoir accompli les règles du droit civil, accomplisse les préceptes du droit canon. » — « Vu la discordance qui existe — disait le premier mémoire d'évêques — entre les statuts de la Sainte Église catholique et certains articles du code Napoléon, vu que le code en matière de mariage et de divorce proclame des principes contraires aux lois de la Sainte Église », — les évêques ne demandaient ni plus ni moins que l'abolition des dispositions du code sur le mariage et le divorce et la restitution des procès matrimoniaux aux évêques.

Les plaintes et les lamentations du clergé étaient dépourvues de tout fondement réel : pendant toute la durée du Duché quelques divorces seulement et quelques mariages exclusivement civils

1. *Bull. des lois du D. de V.*, n° 9.

Lubienski, *Mémoires*. Lubliner, *Concordance entre le code civil du Royaume de Pologne et le code civil français*. Brux., 1846.

eurent lieu[1]; la société ne se contentait pas d'accomplir les dispositions de la loi civile et comme autrefois remplissait les formalités religieuses.

L'attitude du gouvernement était tout à fait légale. En vain Lubienski répétait dans ses lettres adressées aux représentants du clergé :

> Les lois civiles sont séparées des religieuses et ne les limitent nullement; elles ne s'occupent que d'ordre public et de réglementation de la propriété individuelle.... La loi passe la religion sous silence par son respect. Les autorités ecclésiastiques doivent rester dans leurs limites et ne pas entrer dans la sphère qui est de la compétence des tribunaux civils.... On ne trouve rien dans le code qui serait en opposition avec la religion; il ne prohibe ni le baptême ni la circoncision; il ne contient rien qui ne serait pas pratiqué dans l'empire d'Autriche, et cependant l'Empereur est *catholicissimus*....

Le clergé pourtant ne voulut ou ne put comprendre les raisons d'État du gouvernement laïque.

CHAPITRE IV

La société et le code.

L'opinion publique et le code au lendemain de son introduction. — Ses adversaires. — Ses partisans. — La masse de la population et le code. — La première diète. — Les lois votées. — Leur caractère.

Le revirement de l'opinion publique. — L'annexion de la Galicie. — Le projet de l'extension du code au pays annexé. — La réaction de Zamoyski à Dresde et à Paris. — L'échec de cette réaction; le décret du 9 juin 1810. — Les mécontents.

Les progrès de l'opposition. — L'action des conseils départementaux. — La députation de réformes. — Préparatifs à la deuxième diète. — Les lois votées. — Leur caractère.

Le code à son introduction avait des adversaires et des partisans également acharnés. Ses adversaires étaient l'épiscopat et la grande noblesse qu'effrayaient les principes de l'égalité civile, de

1. Konic, *Histoire du droit matrimonial*, V., 1905.

l'abolition de l'esclavage et de l'égalité dans le partage des successions. Le gouvernement central, composé de magnats et de leurs créatures, constituait aussi au début une majorité opposée au code[1]. Mais dans le Duché les mécontents s'abstenaient de trop manifester leur indignation par égard aux énergiques résidents français. Par contre la noblesse, dans les autres parties de l'ancienne Pologne, en Lithuanie, Volynie, Podolie ou Galicie, partout où le statut de Lithuanie de 1564 ou le code autrichien de 1798 continuaient à sauvegarder leurs anciens privilèges, était unanime à haïr pleinement le code démocratique. Les meneurs du parti russe, Adam G. Czartoryski et M. Oginski avaient maintes fois exprimé cet état d'esprit de la masse noble[2].

Les partisans du code se recrutaient parmi les fonctionnaires civils et surtout militaires, parmi la bourgeoisie de Varsovie et dans les cercles de la moyenne noblesse plus éclairée. Les publicistes de l'époque témoignaient à la loi française une ferveur enthousiaste aussi grande que la haine que leurs adversaires professaient à son égard. Et, chose remarquable, dans leurs écrits, comme dans ceux du parti contraire, la question du code n'apparaissait pas isolée, mais étroitement rattachée à l'ensemble des institutions napoléoniennes introduites par la constitution de Dresde. Les démocrates prisaient fort les principes d'égalité, de légalité, de sécularisation et d'uniformité des lois que le code venait d'établir. Ils y voyaient une acquisition démocratique, une résultante de la civilisation qui nous inoculait les progrès de la pensée européenne. « On nous a fait participer aux bienfaits d'une législation civile qu'on peut justement considérer comme le produit de la civilisation et de l'organisation sociale moderne, préparé par de longs progrès de la science. Dès lors le code seul statue et tout arbitraire est écarté. L'introduction du code fera

1. Davout à l'Empereur, les 15 et 29 août, 9 et 21 oct. 1807 (*Corr.*, III). — Vincent (18 sept. 1807) et Serra (4 mars 1808, à Champagny. *RR.*, I, 26 et 59.

2. Czartoryski à l'empereur Alexandre, le 30 janv. 1811 : « La constitution du 3 mai 1791 est gravée en caractères ineffaçables dans le cœur de tous les Polonais. C'est en la proclamant que l'on pourrait s'attendre à réunir tous les vœux. » — Oginski, *Mémoires*, P., 1826, II, 378; III, 25, 65, 219.

Kozmian, *Mémoires*, V., 1906, III, ch. III. — Kollontaï, *Aperçu de la situation politique des provinces polonaises russes et de la Russie*, rapporté par Fokarz, *op. cit.*, I.

époque en Pologne; nous n'avons pas eu jusqu'ici de loi qui puisse assurer le bonheur de tous les habitants et la justice légale[1] ». Le créateur de la démocratie polonaise, le vieil abbé Kollontaï, consacra une page remarquable au code[2] :

Le code Napoléon est octroyé à tant de peuples en Europe, et lorsque les Italiens, les Allemands, les Espagnols qui ont leurs lois propres ne s'en sentent pas humiliés, pourquoi donc notre ambition en serait-elle irritée? Le législateur bienfaisant en nous donnant son code n'a pas eu l'intention de nous humilier, puisqu'il ne nous a pas privés de la liberté de statuer par des lois propres. Il n'a voulu que nous assimiler à tant de peuples civilisés et nous donner l'occasion de travailler de concert avec eux au perfectionnement de cette législation universelle. Il nous est permis de corriger et de compléter par de bonnes lois ce livre général des peuples civilisés et lorsque nous parviendrons à y ajouter quelque chose d'utile, nous trouverons, j'en suis sûr, des juges et des imitateurs impartiaux. Ainsi travaillerons-nous mutuellement au bonheur unique et commun. Les besoins, les droits et les devoirs des peuples étant presque les mêmes, la justice aussi doit être la même pour tous.

La masse de la population, la petite et la moyenne noblesse, se tenait à distance des louanges et des critiques démesurées des deux partis principaux, aristocratique et démocratique. Son attitude était modérée et paisible. Elle consentait à se soumettre à la loi française autant par crainte d'offenser Napoléon que par respect des lois meilleures; mais, en même temps, elle demandait de légères adaptations aux mœurs et coutumes nationales. Les principales réformes qu'elle revendiquait concernaient le maintien du régime hypothécaire prussien, l'allégement du sort des débiteurs, la simplification du formalisme et de la rigueur des règles procédurales françaises. C'est dans les publications de Jules Niemcewicz, secrétaire du Sénat, que cette opinion générale trouva l'expression la plus juste[3] :

1. Szaniawski à Horodyski, le 20 août 1808. « Corresp. sur les matières », lettre XXVI. — Wengrzecki, *Les lois politiques du Duché de Varsovie*, V., 1809. — Lopacinski, *Esquisse sur le bonheur du peuple*, V., 1807.

2. Réflexions sur la situation actuelle de cette partie de la Pologne qui depuis le traité de Tilsitt s'appelle Duché de Varsovie. *Nil desperandum*. Leipz., 1808, p. 201.

3. L'avis aux compatriotes. Dresde, 1808.

Le citoyen aux nonces et députés de la première diète, *Gazette de Varsovie*, 1809, n° 18.

Nous devons respecter — écrivait-il — ce code et ne pas exiger de modifications inconsidérées non seulement parce que nous ne pouvons pas le remplacer par une œuvre plus raisonnable mais aussi parce que nous pourrions par cela offenser Napoléon. Qui pourrait, au XIXe siècle et pour une nation civilisée, préférer le rapiéçage de nos lois au code Napoléon?... La constitution a créé chez nous des rapports qui se trouvent en désaccord complet avec nos lois anciennes disséminées dans les volumines diverses.... Cependant, je crois qu'il ne nous est pas défendu d'y apporter des modifications et des compléments; au contraire, la constitution les autorise et l'opinion publique en formule des plus désirables.... Le code Napoléon, quoique œuvre de législation la plus parfaite et conçue par le génie universel du héros, a causé beaucoup de plaintes par suite de son étrangeté et son manque d'adaptation aux besoins locaux.... Sa Majesté royale ne tardera à y introduire des modifications indiquées par l'expérience et par les différences de nos institutions.

La première diète, réunie au mois de mars 1809, s'inspira, malgré les tentatives faites pour semer la discorde provenant d'un petit groupe d'opposants, de l'esprit de conciliation qui avait régné dans le public. Les deux projets présentés par le ministre furent adoptés par la diète sans aucune difficulté[1]. Le vote du premier projet (16 mars) paraît avoir été pour les contemporains l'équivalent d'une sanction expresse de l'introduction du code par les représentants du pays[2].

Ni les discours des nonces ni les pamphlets parus à l'occasion de la diète ne contenaient aucune critique du code[3]. Le seul malentendu dans l'harmonie générale fut le discours du vieil intransigeant Malachowski, adressé au roi à l'ouverture du Sénat le 10 mars : « La mise en vigueur du code — disait-il — dut être ajournée pour le faire mieux connaître au public. Frédéric le Grand et Catherine, quoique souverains absolus, après avoir rédigé leurs codes civils les ont soumis d'abord aux délibérations de leurs sujets[4]. »

1. *Journal* des sessions de la diète de 1809, V., 1914. — *Gazette de Varsovie*, 1809, nos 20-24. — *Petit calendrier politique pour l'année 1809*, II.

2. Ostrowski dans ses *Mémoires* (P., 1836, I, 310) et le correspondant du *Moniteur français* (1809, n° 100) parlent de l'adoption du code dans la session du 16 mars.

3. *BK.*, *Les diètes du Duché* (recueil des imprimés de l'époque).

4. *Gazette de Varsovie*, 1809, n° 20.

Les modifications apportées par la diète à la législation civile étaient d'une faible importance; elles touchaient plutôt à la forme qu'au fond même du droit. Lubienski le constata d'ailleurs lui-même le 15 mars : « Ce sont des adaptations de détail et non pas des modifications touchant aux principes qu'on va vous présenter. les parties séparées du code étant trop homogènes pour prêter à des modifications profondes[1]. »

La loi votée le 16 et promulguée le 18 mars[2] apportait des adaptations au titre 1 du livre I traitant des actes de l'état civil : le changement des articles 41, 43-45. 49 et 53 consistait dans l'attribution de certains actes de la compétence des tribunaux de première instance aux juges de paix; et les articles 70-72 modifiés facilitaient la rédaction de l'acte de notoriété destiné à suppléer à l'acte de naissance. C'était une sage mesure de décentralisation et de simplification.

La loi votée le 20 et promulguée le 24 mars introduisait le code de commerce français dans le Duché depuis le 1er mai 1809. L'adoption du code de commerce dans la Pologne agricole était fort significative.

Un revirement complet d'idées s'était accompli au courant de l'année 1809 dans le sein des deux partis extrêmes et aussi dans la masse de la population. Les anciens adversaires du code et d'autres institutions françaises, les membres du gouvernement allaient devenir leurs défenseurs, surtout lorsqu'ils eurent constaté que le code n'avait pas causé les troubles auxquels ils s'étaient attendus : la réforme paysanne était arrêtée, les dispositions relatives aux successions étaient faciles à éluder et ainsi de suite.

Par contre les chefs du parti jacobin (Jos. Szaniawski, Horodyski) commencèrent à se détacher des idées démocratiques et de la politique francophile. Ce changement de tactique trouve une grande partie de son explication dans ce fait qu'on négligea les démocrates lors des premières nominations.

1. *Gazette de Varsovie*, 1809, n° 25.
2. *Bull. des lois du D. de V.*, n° 10.

L'opinion publique après la première diète devint aussi plus mécontente, les adaptations espérées au code n'étant pas faites. Les jacobins se déterminèrent à faire de la politique de démagogie, à gagner le public en acceptant ses souhaits pour le guider vers l'opposition active. Leur action dans cette nouvelle voie se dirigea surtout contre Lubienski, principal défenseur du code. Après la tentative manquée d'organiser l'opposition dans la première diète, ils n'attendaient qu'une nouvelle occasion de se mettre au service des opposants. Elle ne tarda pas à se présenter.

Le traité de Vienne du 14 octobre 1809, mettant fin à la guerre franco et polono-autrichienne, venait de réunir au Duché de Varsovie la partie de l'ancienne Pologne, accaparée par l'Autriche en 1793. Le Duché allait comprendre maintenant la Mazowie, la Grande et la Petite Pologne. Pour le pays reconquis, tout à fait comme aux débuts du Duché, se posa la question des institutions et des lois à y introduire. Dès le 1er janvier 1798 les lois polonaises furent abolies et à leur place le projet du code autrichien fut introduit à titre d'essai. Ce code ressemblait beaucoup par son esprit et ses institutions au code prussien de 1774.

A Varsovie et à Dresde on n'avait pas de doutes sur le parti à prendre : on songeait à une extension, immédiate et simple, des institutions et des lois du Duché à la province reconquise. On y comprenait que ce dessein seul pouvait compter sur l'adhésion de Paris.

Dans le pays annexé une pareille unanimité n'existait point. Encore, comme dans le Duché à ses débuts, deux tendances opposées se firent jour. Un groupe insignifiant d'avocats de Lemberg (Bienkowski, Dzierskowski, Grzymala), gens éclairés et avancés, se disait partisan des institutions françaises[1]. Mais les vrais maîtres du pays, les propriétaires des grands domaines, prédominants en Galicie, effrayés par la constitution et le code trop démocratique, se mirent à lutter contre leur introduction. Ils se groupèrent autour du gouvernement provisoire de Galicie et eurent à leur tête le riche et influent possesseur d'un majorat étendu, Stanislas comte Zamoyski, beau-frère de Czartoryski.

1. Fokarz, *op. cit.*, II.

Zamoyski, homme d'État médiocre, reçut avec empressement les offres des chefs jacobins qui, espérant cette fois mieux réussir dans les nominations, étaient venus en Galicie pour proposer leurs services. Joseph Szaniawski, fort au courant des affaires du Duché, fut fort utile à Zamoyski : c'est lui, en effet, qui insinua au comte tout le plan d'action. Le panégyriste du code de 1807 en écrivait en 1809 (le 10 novembre) : « Le code fut introduit dans le Duché sans préparation nécessaire pour populariser sa connaissance et sa compréhension. Au lieu d'adapter la procédure judiciaire à nos besoins, on a adopté mot à mot la procédure française, dont les conséquences fâcheuses sont connues de tout le monde[1]. »

L'action était menée strictement d'après les indications de Szaniawski. D'abord on songea à envoyer une députation du gouvernement provisoire à Frédéric-Auguste, mais ensuite, ce plan écarté, Zamoyski lui-même se rendit à Dresde.

Dans une série de mémoires remis au roi (janvier-mars 1810) il demandait la nomination d'une députation mixte, composée par moitié de représentants du Duché et de la Galicie et chargée de préparer les projets d'annexion du pays nouveau et de modifier toutes les institutions françaises dont on se plaignait. Les plaintes contre la législation civile occupaient dans ces écrits une place apparente :

L'expérience de trois années qu'on a faite dans le Duché devrait être mise à profit pour apporter dans l'administration les modifications que le pays exige. La justice fait élever des cris universels. On se plaint de la rapidité avec laquelle le code Napoléon a été introduit. Il semble qu'on ne devrait pas introduire dans la nouvelle province le code avant que la procédure ne fût arrangée ; celle de l'ancien Duché n'étant que provisoire, son introduction produira bien des clameurs et ne sera d'aucune utilité. Provisoirement il vaudrait mieux laisser subsister celle qui existe. Les clameurs (contre la législation française) étant universelles, il faut croire qu'elles sont en partie fondées. La commission devra nous faire un rapport détaillé et nous démontrer en quoi le code et la procédure ont besoin de modification ou même s'ils sont susceptibles d'être perfectionnés[2].

1. *BZ.*, ms. n° 1814 (Duché de Varsovie).
2. Mémoires de Zamoyski, adressés au roi. *BZ.*, ms. n° 1814.

L'action de Zamoyski venait bien en retard. Le sort de la Galicie était déjà résolu en décembre 1809, pendant le séjour de Frédéric-Auguste à Paris. La convention franco-polonaise du 30 novembre avait stipulé l'extension de la constitution de Dresde à la province annexée. Il s'ensuivit une série de décrets : le décret du 7 décembre 1809 qui dissolvait le gouvernement provisoire et soumettait la Galicie au gouvernement régulier du Duché, le décret du 24 février 1810 qui y introduisait la constitution de 1807 sans modifications et celui du 9 juin 1810, les trois codes français, civil, commercial et de procédure depuis le 15 août 1810[1].

En vain Zamoyski, parti pour Paris, y faisait ses derniers efforts pour demander des modifications. Champagny le renvoyait poliment à Dresde, à son roi[2].

L'inauguration projetée du code eut lieu dans les principales villes du pays incorporé avec la pompe ordinaire. On choisit pour ce jour, non sans arrière-pensée, le jour de fête de l'Empereur. A Cracovie le ministre lui-même prit part à la fête. Dans un discours tenu à la première séance du tribunal civil de Cracovie il rappelait les habitants à la concorde[3].

Le ministre, prudent, fit tout son possible pour se concilier le potentat de l'opinion publique en Galicie. Un des grands soucis qui avaient déterminé Zamoyski à lutter aussi obstinément contre l'introduction du code fut le sort incertain de son majorat. Le ministre se montra disposé à fermer les yeux et à permettre d'éluder l'article 896 du code pour une évaluation et calcul fictifs du disponible[4]. Mais même cette complaisance ne put réconcilier Zamoyski avec le code. Lui et ses mandants, les grands proprié-

1. *Bull. des lois du Duché de V.*, n°s 16 et 18. — La minute du décret du 24 février 1810 fut soumise sur la sollicitation de Frédéric à l'approbation de l'Empereur et reçut son : « Je ne vois pas d'inconvénient à cela ». — Handelsman et Skalkowski, *Revue trimestr. d'histoire*, 1912, III.

2. Entretien avec le duc de Cadore. *BZ.*, ms. n° 1814.

3. *Gazette de Varsovie*, n°s 67-75.

Préparatifs à la mise du code en Galicie : Lubienski au Roi, le 21 déc. 1809, 21 janv., 8 févr. 18 mai et 4 juin 1810; Lubienski au Conseil d'État, le 20 avril et 18 mai 1810; rescrit du Roi au ministre de la Justice, du 11 juill. 1810: divers projets préparés au ministère de la Justice.

AMJ., XVII, 27 et XVIII, 3 (1 et 2)., Cf. Iwasrkiewicz, *L'introd. du code en Gal.*, Biblioth. de Varsovie, 1911.

4. Matuszewicz à Zamoyski, le 14 nov. 1810. *BZ.*, ms. n° 1814.

taires fonciers de Galicie, restèrent mécontents et allèrent augmenter les cadres de l'opposition dans le Duché.

L'opposition s'accrut fortement dans le Duché augmenté. L'opinion publique devenait de plus en plus impatiente. La petite et moyenne noblesse, épuisée et endettée, ne trouvant plus d'argent, se livrait aux suggestions des groupes d'opposition qui représentaient l'ensemble du régime français, l'administration coûteuse, le blocus continental et le code civil comme la cause de tous les malheurs. Aux anciennes revendications, modérées et justes, allaient se joindre la mauvaise volonté et les considérations d'ordre politique. Les deux groupes, qui à toutes forces tendaient à rendre l'opinion publique plus active et plus impatiente, étaient d'un côté les grands propriétaires fonciers de Galicie, auxquels s'étaient joints quelques personnes du Duché primitif, et de l'autre les chefs jacobins qui avaient définitivement renié le code et les autres institutions radicales.

En face de ces groupes se dressait le gouvernement. Il commettait l'erreur de négliger avec trop d'obstination les demandes du public, mais sa propre faute était fort excusable. Les réformes demandées (moratoire, hypothécaire, de bornage) étaient de nature à occasionner des dépenses; or, tout l'argent disponible était employé sous la pression de Paris aux armements, aux préparations de guerre. Et puis apporter des modifications au code, c'était commencer de longs marchandages avec Napoléon, peu disposé à un changement quelconque. N'était-ce pas l'Empereur qui écrivait vers cette époque : « Si vous faites retoucher au code Napoléon, ce ne sera plus le code Napoléon? »

L'opinion publique manifestait son impatience par les remontrances des conseils départementaux qui avaient le droit de les faire d'après la constitution. En matière de législation civile ces pétitions contenaient les plaintes devenues ordinaires et sacramentelles : hypothèque, bornage, moratoire, procédure rigoureuse et ainsi de suite[1].

1. *AMJ.*, XVII, 44.

Pour calmer ces plaintes de plus en plus énergiques une députation de réformes fut enfin établie (décret du 20 août 1810)[1], mais dans des proportions et avec des attributions bien moindres que celles qu'avait proposées Zamoyski dans ses mémoires. Elle fut formée au sein du gouvernement même, au Conseil d'État (Kochanowski, Linowski, Matuszewicz, Sobolewski. Staszic, Wielhorski, Woyda), mais ses décisions ne durent avoir aucune force obligatoire pour les ministres. Le rapport détaillé et inspiré de pétitions des conseils généraux fut élaboré et soumis au roi. Celui-ci le renvoya aux ministres pour qu'ils donnent leurs opinions sur les parties relatives à leurs départements respectifs. « Ainsi chacun fut appelé à être juge de sa propre cause » et le projet, comme tant d'autres, alla se perdre dans les cartons ministériels[2].

La seconde diète s'approchait. Les anciens jacobins commençaient des préparatifs fiévreux et énergiques pour gagner à leur cause le plus grand nombre de nonces. Ils allaient mieux réussir cette fois qu'à la première diète. Une majorité très forte d'opposition s'était formée, la diète réunie.

La constitution donnait au gouvernement deux garanties sérieuses contre les parlementaires, empruntées à la constitution française : l'initiative législative appartenait exclusivement au gouvernement, et les membres de commissions élus par la diète seuls pouvaient prendre parole aux séances. On eut recours alors à des moyens détournés. De nombreux pamphlets furent imprimés. Une pétition collective, contenant les propositions de réfutation de la constitution, article par article, et les projets de modifications, fut soumise le 21 décembre 1811 au roi :

La mise en vigueur — disait cette pétition — du code civil sans préparation, sans traduction, sans adaptation aux lois anciennes et coutumes nationales et sans établissement d'une procédure, courte, claire, facile et non coûteuse a contribué le plus aux souffrances des habitants. L'organisation de la justice, compliquée et confuse, la conservation inexacte

1. Fokarz, *op. cit.*, II.
2. Bignon à Champagny, le 24 juin 1811, *RR.*, I, 354.

des livres fonciers ont troublé la sécurité de nos maisons et ont jeté des semences de procès[1].

Les membres de la commission de législation civile et ceux d'autres commissions de la diète (Bysrewski, Hawiarski, Mioduski, Wenglenski, Diehl, Godlewski, Ciechoniski) répétaient les mêmes, invectives :

L'espérance de toute la nation est trompée parce que les projets qu'on nous a présentés ne constituent qu'une goutte dans la mer. Toute l'Assemblée a senti avec douleur que les projets jusqu'ici traités sont d'une minime importance. Nous nous sommes attendus tous à des projets sérieux. Ce tableau du code provoque sa vénération, mais on ne nous a pas permis de profiter de tous ses bienfaits : quatre années se sont écoulées sans qu'une traduction officielle soit faite[2].

Toutes ces attaques contenaient des exagérations, visaient trop souvent l'intérêt particulier, celui de discréditer le ministre Lubienski, également haï par tous les opposants. Les mandataires, les nonces dans leur opposition farouche allèrent plus loin que ne l'avaient voulu leurs mandants dans la réprobation du code. La masse de la population s'était déjà accoutumée à la loi française et allait bientôt, à l'occasion de menaces dirigées contre le code, donner des preuves non équivoques de son attachement pour lui. Aussi faut-il considérer les exagérations des orateurs de la diète comme le fruit de la propagande d'opposants extrêmes.

Le gouvernement, de son côté, fit très peu pour se concilier l'opinion publique. Aussi fut-il puni : le grand projet, l'introduction du code criminel français dans le Duché, fut rejeté presque à l'unanimité. Parmi les projets relatifs à la législation civile il n'y en avait qu'un seul qui avait eu une importance un peu considérable. Ils avaient tous le caractère d'une simple formalité. La loi votée le 13 et promulguée le 14 décembre corrigeait une erreur qui s'était glissée dans la rédaction de la loi diétale du 20-24 mars 1809. Une autre loi de la même date changeait les

1. *BK.*, *Les diètes du Duché* (recueil des imprimés).
2. *Journal des sessions de la diète de 1811*, V., 1913.
BK. « Les diètes du Duché » : discours de Mioduski (13 déc.), de Diehl et Wenglenski (15 déc.), de Godlewski (17 déc.). — Bignon, *op. cit.*

termes de l'article 427 du code. L'une des lois votées le 15 et promulguées le 16 décembre complétait l'article 1907 par une disposition réglementaire, fixant le taux d'intérêt à 5 et 6 p. 100, et l'autre donnait au souverain le droit de lever la prohibition du mariage entre les beaux-frères et les belles-sœurs lorsque le mariage antérieur d'un de ces alliés avait été dissous par le prédécès de son conjoint (art. 162 du code). La dernière loi restaurait une ancienne règle des lois polonaises[1].

Les ministres donnèrent d'ailleurs les motifs de leur inaction en cette matière. « La stabilité de la législation — dit le ministre Luszczewski devant les Chambres — est un principe nécessaire au bonheur des nations; aussi on ne doit pas se hasarder à apporter des modifications qui ne seraient pas précédées par une expérience. » — « Je ne m'empresserai point — confirma Lubienski — d'introduire des modifications importantes dans nos lois. Les dispositions des lois françaises, quelques détails exceptés, sont en accord complet avec le bonheur des sujets[2]. »

Ces paroles, tirées du dernier rapport du ministre, reçurent bientôt une confirmation non équivoque. Lorsque quelques mois après la seconde diète, à la suite de la guerre franco-russe, le Duché fut anéanti et les lois et institutions françaises menacées, ce furent les publicistes les plus populaires qui, au nom de toute la population, revendiquèrent le maintien du code égalitaire et démocratique contre les tendances opposées de Czartoryski et de la grande noblesse.

HIP. GRINWASSER.

1. *Bull. des lois du D. de V.*, n° 37.
2. Luszczewski, *Exposé de la situation du Duché* (*9 déc. 1811*), *BK.* — Discours de Lubienski, du 15 déc. 1811, *Journal des sessions.* — Lubienski au Roi (le dernier rapport, mai 1813), publié par Posner, *Gazette des trib.*, 1908.

PROJETS DE MONUMENT SUR LE MONT CENIS (1815)

La construction de grandes routes carrossables à travers les Alpes a constitué, on le sait, une des plus remarquables réalisations de l'administration du premier Empire; il y a eu là un plan systématique, heureusement conçu, résolument poursuivi, et dont l'étude pourrait, semble-t-il, constituer une contribution de quelque intérêt à l'histoire de la période napoléonienne [1].

Ce fut — il est curieux de le noter — une des préoccupations maîtresses de tous ceux, administrateurs et ingénieurs, qui eurent à diriger ces entreprises, que de dépasser dans ces grands travaux le strict caractère d'utilité, et de chercher à leur procurer une physionomie pittoresque, un aspect imposant, mieux encore une allure vraiment monumentale. Ils souhaitaient souligner par là l'importance de l'œuvre : ces routes devaient être comme des voies triomphales, témoins pour les âges à venir de la grandeur du Maître, et de l'ampleur de ses desseins.

De ces intentions, quelque chose est passé dans les faits : par exemple, la fontaine Crétet et l'obélisque du col pour la route du Genèvre, la place semi-circulaire ornée d'une fontaine en face du pont de Lanslebourg pour la route du Cenis. Mais ce n'étaient là que des décorations accessoires sans grande importance; les ingénieurs voyaient beaucoup plus vaste. Ils rêvaient par exemple de transformer complètement les abords de Suze pour ménager à la route du Cenis sur le versant italien, en digne pendant de l'arc

1. Dans une thèse de doctorat en préparation sur les *Routes des Alpes Occidentales de 1600 à 1815*, j'essaie de présenter d'ensemble la construction de ces grandes routes par les ingénieurs impériaux, ainsi que leur utilisation politique et économique par Napoléon.

célèbre de Cottius, un débouché d'apparence et d'allure véritablement impériales.

Il semble que ces plans grandioses aient arrêté et fixé l'esprit de Napoléon [1]. S'il ne paraît pas avoir jamais donné aux projets précis de ses ingénieurs même un début d'approbation, il a certainement partagé la préoccupation qui les inspirait. C'est à cet ordre d'idées que se rapportent les faits exposés ci-après; il ne s'agit là aussi, du reste, que de projets demeurés tels et dont tout l'intérêt — si on veut bien leur en trouver un — réside dans l'intention qui les dicta.

*
* *

Le 21 mai 1813, à quatre heures du matin, en son camp de Klein-Burschwitz, sur le champ de bataille de Wurschen, Napoléon rendait le décret suivant[2] :

Art. Ier — Un monument sera élevé sur le Mont Cenis [3]. Sur la face de ce monument qui regardera le côté de Paris, seront inscrits les noms de tous nos cantons des départements en deçà des Alpes. Sur la face qui regardera Milan seront inscrits les noms de tous nos cantons des départements au delà des Alpes et de notre royaume d'Italie.

A l'endroit le plus apparent de ce monument, sera gravée l'inscription suivante : « L'empereur Napoléon, sur le champ de bataille de Wurschen, a ordonné l'élévation de ce monument comme un témoignage de recon-

1. Les sources de cette petite étude se trouvent dans un dossier des Archives Départementales de la Savoie (Fonds Sarde, 573). Le souvenir des grands projets de l'Empereur quant au Cenis était encore vivant dans la tradition orale du pays au milieu du siècle dernier. L'abbé Albrieux, prieur de l'hospice du col, désireux de préciser la valeur exacte de cette tradition, profita de la villégiature d'un avocat parisien Beautemps-Baupré au Cenis dans l'été de 1847, pour le prier de faire à cet égard des recherches à Paris. Les résultats d'investigations opérées dans les Archives de l'Institut de France furent communiqués au prieur, et se trouvent classés au milieu de sa correspondance dans le dossier 573. La lettre de Beautemps-Baupré relatant ses recherches a déjà été publiée d'après les Archives de l'Evêché de Maurienne dans les *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, année 1882, pages 159 et suiv.

2. Correspondance de Napoléon Ier, n° 20085.

3. Pour des motifs d'ordres divers, en raison surtout de sa politique économique et douanière, Napoléon avait été amené à considérer le Cenis comme la voie essentielle des relations franco-italiennes et la plus importante des routes alpines. C'est donc tout naturellement qu'il désigna le plateau de ce col comme lieu d'erection du monument projeté.

naissance envers ses peuples de France et d'Italie et pour transmettre à la postérité la plus reculée le souvenir de cette époque où, en moins de trois mois, 1 200 000 hommes ont couru aux armes pour sauver l'intégrité du territoire de l'Empire et de ses alliés. »

Cet acte expédié à la Régente le 4 juin fut bientôt complété par un décret de Marie-Louise rendu à Saint-Cloud le 10 juin. L'Impératrice prescrivait la formation, par les Instituts de France, du Royaume d'Italie, de Florence et de Rome, de commissions chargées de rapporter sur les projets de monuments répondant aux intentions de l'Empereur qui leur seraient soumis, et de proposer ceux qui leur sembleraient les plus propres à remplir ces intentions. Le projet de monument — c'est là une nuance par rapport aux vues de Napoléon — devrait offrir un avantage d'utilité publique. Un crédit de 25 millions était prévu pour sa construction.

Sur l'initiative du ministre de l'Intérieur, Montalivet, l'Institut de France se réunit pour constituer la commission prévue et la composa des membres suivants : le comte Monge, de Prony, Carnot, pour l'Académie des Sciences; Regnault de Saint-Jean d'Angely, de Ségur, Raynouard, pour l'Académie française; Quatremère de Quincy, le comte de Laborde, Visconti, pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Fontaine, Dufourq, Denon, Percier, Pèque, pour l'Académie des Beaux-Arts. La commission tint sa première séance le 22 juin, et la consacra à tracer le plan de ses travaux; sa mission essentielle devait être, en somme, de provoquer, par une large publicité, le plus grand nombre d'initiatives et de suggestions, d'y aider en leur fournissant les éléments d'information et de documentation, de les mettre au point et de les classer. Quand elle croirait avoir la matière d'un choix satisfaisant, elle en ferait rapport à chacune des classes de l'Institut, recueillerait leurs avis, les confronterait avec les propositions des autres corps littéraires consultés : à ce moment serait élaboré le rapport définitif qui, soumis à l'approbation de l'Institut convoqué en Assemblée générale, serait alors transmis par le ministre à l'Empereur. La commission décida de tenir et tint effectivement des réunions hebdomadaires, le vendredi. Elle sollicita, pour son fonctionnement, un crédit de 3 000 francs.

En attendant que lui fussent soumis les projets, la commission entama une correspondance avec les autorités locales : elle demanda à l'ingénieur des Ponts et Chaussées Derrien, chargé des travaux de la route, de lever et de lui expédier un plan du Plateau et de ses alentours, lui adressa un questionnaire très circonstancié sur le climat du col, les conditions de la construction au Cenis, les ressources locales en matériaux divers. Elle écrivit dans le même sens au préfet du Pô[1]. Entre temps, et probablement pour fixer par un exemple précis les idées de ses membres sur les possibilités impliquées par les crédits prévus pour le monument, elle provoqua une communication de Monge « sur les dimensions que comporterait une pyramide analogue à celle d'Égypte, pour que son érection au mont Cenis ne coûtât pas plus de 25 millions ». Monge exposa qu'une pyramide en pierre de taille massive et de même proportion que la pyramide de Gizeh coûterait 1 milliard et demi; qu'une pyramide extérieurement semblable mais évidée dans son intérieur coûterait 584 514 000 francs; qu'enfin pour 25 millions, l'on pourrait avoir une pyramide de 228 pieds de haut, et comportant une base de 358 pieds sur 120.

Les projets ne tardèrent pas à arriver; une quinzaine furent retenus et discutés par la commission qui consacra à leur examen ses réunions d'août et de septembre. Ils peuvent se distribuer en deux catégories assez nettes : la première comprend ceux qui, conformément aux vues du décret de l'Impératrice, ont pour but une construction décorative présentant un caractère d'utilité; la seconde, ceux qui, négligeant toute fin pratique, se préoccupent exclusivement du caractère monumental.

Du premier groupe, l'on peut prendre comme types les deux projets suivants : un agent de l'Intendance militaire, le garde-magasin des vivres de Saint-Jean-de-Maurienne propose de bâtir sur la partie du mont Cenis s'étendant de la Ramasse à la plaine

1. Ce fonctionnaire répondit le 3 août en s'étendant longuement sur le parti que l'on pourrait tirer des carrières de marbre de Soana dans le département de la Doire, rappelant qu'elles avaient fourni la matière des tombeaux de la Superga. Peu après Derrien envoya le plan des deux carrières en question, des échantillons de ces marbres ainsi que des roches constituant le mont Cenis.

Saint-Nicolas[1], soit sur une longueur de plus de cinq kilomètres, une route couverte au moyen d'une voûte à forte toiture. Cette galerie, suffisante au passage de deux voitures, serait éclairée dans le jour par des croisées placées obliquement de chaque côté; dans la nuit, par des réverbères; l'aération en serait assurée par des soupiraux placés de distance en distance. Les deux entrées de la route seraient ornées de colonnes, d'arcs de triomphe, et d'autres objets propres à recevoir des inscriptions.

Plus grandiose et plus resserré à la fois est le projet Dufourq; il préconise l'érection, à travers la plaine Saint-Nicolas, d'une voie suspendue sur plusieurs rangées d'arcades, d'une longueur d'environ 600 toises et d'une hauteur de 2 à 300 pieds. Le projet avait pour but de remédier aux inconvénients des chemins pratiqués en ce point[2] et était susceptible, au dire de son auteur, de recevoir tous les ornements et décorations que l'on souhaiterait.

C'est en somme au perfectionnement et à l'embellissement de la route que songeaient les rédacteurs de ces propositions et la précision du but restreignait le champ de la fantaisie. Les auteurs des projets du second groupe, au contraire, négligeant toute considération pratique, laissent absolument libre le jeu de leur imagination, d'où une grande diversité et des idées quelque peu déconcertantes parfois.

Le projet Vernuzza consiste dans un temple que l'on appellerait Temple de la Reconnaissance. L'intérieur serait orné de statues et de bas-reliefs relatifs au sujet. A l'extérieur seraient inscrits des deux côtés les noms de tous les cantons des départements de France et d'Italie. Autour du temple, l'on construirait 153 maisons correspondant aux 130 départements de France et aux 23 départements d'Italie.

Combes, un architecte de Bordeaux, voit très grand : il propose

1. La Ramasse est le point où se termine la montée du côté de la Savoie; la plaine Saint-Nicolas est un palier en contre-bas du plateau proprement dit, et par lequel débute la descente vers le Piémont.

2. Cette partie du tracé était particulièrement difficile, et les ingénieurs avaient tâtonné avant d'arriver à la solution définitive. La route suspendue était sans doute conçue pour éviter plusieurs rampes courtes et raides que l'on avait dû pratiquer.

de tailler le sommet du mont Cenis[1] en pyramide soit lisse soit à gradins, dans une hauteur de 100 mètres sur une base carrée également de 100 mètres de côté. L'intérieur aurait la forme d'un temple en rotonde; on y entrerait par quatre portiques de style égyptien ; le tout reposerait sur un stylobate de 10 mètres de haut, et l'on y accéderait par quatre perrons de 50 mètres de largeur. Le sommet serait surmonté d'une statue colossale en bronze de 20 mètres. Moins compliqué, le projet de Mignon, professeur d'écriture et de dessin à Nîmes, n'est pas sans quelque analogie : il préconise une pyramide entourée d'une enceinte pentagonale.

Granier, ingénieur à Arles, se contente de suggestions de détail : il demande qu'au centre du monument projeté l'on pratique une pièce circulaire dans laquelle seront les statues de Leurs Majestés, entourées de tous leurs sujets représentés par une statue pour chaque département.

Toutes ces propositions même les plus hasardées furent examinées sérieusement et fournirent la matière d'une discussion ; les commissaires avaient toutefois écarté dès l'abord, pour leur manifeste extravagance ou leur trop grande imprécision, quelques projets, tel celui de Carmine Lippi, membre de l'Académie des Sciences de Naples préconisant « la jonction de l'Adriatique à la Méditerranée et l'Océan par un canal de navigation qui pourrait passer sur le mont Cenis et constituerait un monument analogue aux prodiges du héros de nos jours », ou tel celui d'un certain Balzac demandant l'érection d'un monument énorme (sans spécification plus nette) couronné par une statue en fonte d'au moins trente pieds de haut, reposant une main sur une massue et présentant de l'autre une branche d'olivier.

Les poètes enfin se mirent de la partie. Un certain Montluzon de Laberthete soumit, pour le monument, le projet suivant d'inscription, de style passablement heurté, et que l'on prendrait volontiers pour un pensum scolaire mis sur pieds à grand renfort de chevilles.

1. Ce Girondin fantaisiste ne connaissait évidemment pas les lieux ; il supposait, en prenant le terme à la lettre, que le mont Cenis était une montagne, sans se douter que c'est un long plateau resserré entre des hauteurs.

Mole gigantea montem premit, alta et ossa
Grandia quod aevis memoret facta hoc monumentum.
Saecula sic fama noscant, sic aere nepotes
Primae Galliarum natos in flore juventus
Agminibus nutu formatis, te duce, Caesar
Praecipites coegisse fuga, per flumina et urbes,
Innumeros populos, tormentaque signaque et ignes
Flammiferasque manus peditum, servorum equitumque
Quos genuere Krapax, hyemesque et saeva poli nox,
Barbara quae proles penitus totum occupat orbem
Quem vidit excelsa Caesar de sede reductum
Bello, quem regit invictus, nec pluribus impar.

Tandis que travaillait la commission, en dehors d'elle un plan était élaboré et soumis directement au ministère de l'Intérieur. Il avait sur les projets présentés à l'Institut au moins une supériorité, à savoir d'émaner d'un homme connaissant les lieux de la façon la plus approfondie, puisque son rédacteur n'est autre que Derrien, l'ingénieur de la route. Sur la donnée des décrets impériaux, son imagination avait travaillé et s'était exercée dans plusieurs directions différentes : il communiquait le fruit de ses réflexions dans une lettre du 18 septembre adressée au ministère, et dont il vaut la peine de transcrire les passages essentiels :

Je voudrais former au milieu du lac [1] une île artificielle sur laquelle s'élèverait un Temple à la Gloire. On y parviendrait par une immense chaussée. Quatre portiques dirigés vers les quatre points cardinaux seraient consacrés à la France, l'Italie, la Hollande, l'Espagne. Chacun d'eux donnerait accès au Temple proprement dit, au milieu duquel s'élèverait la statue colossale de l'empereur et tout autour les statues des grands hommes qui dans la guerre ont contribué à la gloire de l'empire. Ce monument dont l'image serait reflétée dans les eaux produirait un effet imposant et peut-être unique dans le monde....

L'on pourrait songer à d'autres projets. Michel-Ange en voyant le monument d'Agrippa, s'écria : « Je veux le suspendre dans les airs » et il projeta l'immense coupole de Saint-Pierre de Rome, dont la masse est beaucoup plus grande que celle de la Rotonde.... En suivant cette idée, ne pourrait-on pas encore proposer le monument dont je vais tracer l'esquisse.

Au point le plus élevé du passage du mont Cenis, où le pied de la

1. C'est du lac placé sur le Plateau qu'il s'agit ici.

montagne au Midi et au Nord n'est distant que d'environ 60 mètres, on jetterait un arc en plein cintre d'une immense ouverture : une de ses faces regarderait la France, l'autre l'Italie. La route passerait sous cet arc. De grands escaliers pratiqués de part et d'autre dans les culées serviraient à monter jusqu'au sommet où s'élèverait une colonne triomphale en l'honneur de l'Empereur et surmontée de sa statue. Des inscriptions, des bas-reliefs, les noms des cantons de l'Empire Français et du royaume d'Italie rempliraient d'une façon très heureuse les faces lisses de ce monument construit à la fois de la manière la plus solide et la plus simple.

Les deux projets que je viens d'esquisser ne satisfont pas entièrement aux conditions exigées dans le décret de S. M. l'Impératrice Régente; je vais tâcher de remplir ces intentions en donnant au monument ordonné par l'Empereur un caractère d'utilité publique.

Depuis la Ramasse jusqu'à la Grand-Croix, je projette une suite de maisons bâties le long de la route [1], toutes ayant leurs façades exposées au midi et dont chacune serait donnée en propriété à une famille à laquelle le gouvernement ferait 1 000 francs de rente pendant le temps qu'elle habiterait le mont Cenis. Un monument triomphal plus petit que celui que je viens de décrire précédemment serait élevé au point culminant, et un Palais à Sa Majesté aux Tavernettes [2] avec une église et deux succursales, l'une à la Ramasse et l'autre à la Grand-Croix. Le bâtiment de l'Hospice, que le Génie militaire commence à entourer de murs et à défendre par des tours, servirait de caserne à la garnison. On bâtirait à l'entour, dans les lieux les plus convenables, un hôtel pour la sous-préfecture et pour la mairie, un tribunal et une salle de spectacle : enfin, l'on supprimerait le droit de barrière [3], et le chef-lieu de la sous-préfecture de Suse serait transporté à la nouvelle ville.

Voici le calcul sur lequel j'appuie ce projet :

Je suppose que le monument proprement dit coûte. .	5 millions.
Le Palais Impérial.	3 —
Les édifices publics ensemble	2,2 —
400 maisons à 10 000 francs.	4 —
Capital pour faire 1 000 francs de rente à 400 familles.	8 —
Capital représentant la valeur annuelle (140 000 francs) de droit de barrière	2,8 —
Total	25 millions.

1. C'est ce projet qui était demeuré dans la tradition orale du pays.
2. Hameau situé vers le milieu du Plateau.
3. C'est la taxe que l'on devait acquitter au passage du col.

Il est à peine besoin d'ajouter que les suggestions de Derrien, tout comme les plans soumis à l'Institut, devaient demeurer à l'état de purs et simples projets. Les commissaires se réunirent pour la dernière fois le 8 octobre — Leipzig était bien proche; ils ne jugèrent pas à propos de tenir séance pour examiner les propositions de l'Institut du Royaume d'Italie et de l'Académie de Florence arrivées les 2 et 9 décembre. La catastrophe finale allait emporter pour jamais — entre tant d'autres épaves — les projets de monument sur le Cenis.

MARCEL BLANCHARD.

LES DERNIERS HISTORIENS DE 1815

LA JOURNÉE DU 17 JUIN

La bataille de Ligny s'était prolongée jusqu'à la chute du jour. Napoléon ne quitta le théâtre de l'action qu'après neuf heures pour se rendre à Fleurus. Il y arriva souffrant et fut obligé de se coucher. Les historiens sont loin d'être d'accord sur les ordres qu'il a donnés à l'issue de la bataille. Le général Pollio est d'avis (275) que Napoléon a dû donner des instructions le soir même sinon pour poursuivre les Prussiens, du moins pour les observer; mais ce n'est qu'une présomption dont l'exactitude est d'ailleurs assez vraisemblable. Henri Houssaye a exprimé à ce sujet des appréciations variables. Dans les premières éditions de son ouvrage il affirme que l'Empereur prescrivit à Grouchy de faire suivre l'ennemi à la pointe du jour par les corps de cavalerie de Pajol et d'Exelmans, et pour appuyer cette manière de voir il renvoie aux publications de Grouchy; mais dans les dernières éditions (page 225) il est beaucoup moins affirmatif. C'est qu'en effet les *Mémoires de Grouchy* dont j'ai déjà cité plusieurs fragments[1] sont loin de conduire à cette conclusion.

D'après le récit de Grouchy lui-même, (v. 115) une fois le mouvement rétrograde des Prussiens bien indiqué, il se rendit au point où s'était tenu Napoléon pendant l'action; il ne l'y trouva plus. Il le joignit à l'entrée de Fleurus et lui demanda ses ordres; l'Empereur répondit qu'il les donnerait le lendemain. La déclaration du général Le Sénécal, chef d'état-major de Grouchy, est toute différente. Il rapporte (iv, 197) que vers dix heures l'Empereur fit dire à Grouchy de venir le joindre à Fleurus; le maréchal répondit

1. Voir l'appendice de mon premier ouvrage, note. (Librairie Chapelot, 1904.)

que l'attitude des Prussiens l'empêchait de quitter le champ de bataille de suite; en se rendant à Fleurus plus tard, il ne put voir l'Empereur qu'on lui dit malade et couché. Le colonel de Bloqueville déclare également (IV, 145) que quand le maréchal se rendit à Fleurus vers minuit, il ne put voir l'Empereur qui était malade et couché. Il est assez difficile de dégager l'exacte vérité de ces déclarations qui diffèrent sur les faits et sur les heures, comme d'ailleurs il est d'usage en pareille circonstance. Nous sommes porté à croire que ce sont les souvenirs de Grouchy qui sont inexacts, parce que son récit dans son ensemble fourmille d'erreurs de toute nature; tandis que ses subordonnés sont d'accord pour affirmer qu'il n'a pas rencontré Napoléon, et qu'il est probable qu'ils ont tenu ce renseignement de leur chef lui-même revenant de Fleurus. En tout cas il est un point sur lequel les trois témoignages sont concordants, c'est sur l'absence d'ordres de l'Empereur, puisque d'après Grouchy Napoléon lui aurait dit qu'il n'en donnerait que le lendemain, et que d'après les deux autres il ne l'a pas vu du tout. On comprend donc bien qu'en rapprochant ces trois témoignages, Henry Houssaye ait renoncé à l'appréciation qu'il avait tout d'abord exprimée. Mais le récit du colonel Stoffel est tout à fait précis à ce sujet[1]. Il rapporte d'abord que l'Empereur avant de rentrer à Fleurus prescrivit au général de Monthyon, chef de l'état-major général, de poursuivre l'aile droite des Prussiens. « Quant à Grouchy, dit-il, toujours vigilant et zélé, il se rendit au quartier impérial vers minuit pour demander des ordres. » Et le major général lui aurait répondu que Napoléon n'avait rien décidé pour le lendemain et qu'il y avait lieu seulement de pousser des reconnaissances dans diverses directions. Il l'informa en même temps de la mission dont Monthyon avait été chargé. Tout cela nous paraît très vraisemblable, mais réduits à ces termes, les ordres donnés à Grouchy étaient à peu près insignifiants, et ce dernier n'en avait pas besoin pour surveiller les mouvements de l'ennemi qu'il avait devant lui. Il faut d'ailleurs bien remarquer que dans ces conditions la surveillance de Grouchy ne doit

1. Voir la *Revue militaire générale*, juin 1904, p. 623.

s'exercer qu'à l'aile droite de l'armée, et que c'est bien ainsi que Napoléon et le major général l'entendaient, puisque Monthyon en a été chargé du côté opposé, et que Grouchy a été prévenu de cette disposition. Au surplus, entre une surveillance et une poursuite il y a loin ; pour entreprendre une poursuite il fallait avoir le moyen de la conduire, et il n'est pas juste de dire que Grouchy le pouvait comme commandant supérieur de la cavalerie, car depuis la veille il n'exerçait plus cette fonction. Il était le commandant de l'aile droite de l'armée dans des conditions très limitées; non seulement le matin du 16, Kellerman avait été porté à l'aile gauche, mais pendant la bataille la division Subervie du corps de Pajol lui avait été enlevée, et ce n'était pas lui qui avait dirigé le corps de Milhaud; il ne lui restait donc que les corps d'Exelmans et de Pajol, ce dernier réduit à une division. C'était assez pour surveiller les mouvements de l'ennemi, mais non pas pour entreprendre une poursuite énergique, et il faut bien remarquer qu'il ne disposait pas non plus des corps de Vandamme et de Gérard qui, dans la matinée du 16, avaient été mis sous ses ordres ; car Napoléon avait spécifié fort nettement que Grouchy ne leur en donnerait qu'en son absence. La relation du colonel Stoffel nous paraît donc très véridique; elle ne diffère de la déclaration de Grouchy qu'en ce que c'est Soult et non pas Napoléon lui-même qui lui fit savoir qu'il n'y avait encore rien de décidé pour le lendemain. C'est apparemment ce que le maréchal a rapporté en rentrant à son quartier général, et c'est pour cela que les officiers qui lui étaient attachés ont déclaré plus tard que Napoléon était malade et couché. Il est vrai que dans leurs souvenirs on ne trouve pas trace de la recommandation de pousser des reconnaissances rapportée par Stoffel, mais il est bien possible que Grouchy n'en ait pas parlé à son entourage, la regardant comme prescrivant des dispositions au sujet desquelles il n'avait pas besoin de recevoir d'ordres. En tout cas il est certain que le maréchal ne reçut à ce sujet aucune prescription de détail spécifiant l'emploi de Pajol ou d'Exelmans.

Le général Pollio, pour appuyer la thèse opposée, renvoie à un

passage des *Mémoires de Grouchy* qui pour nous n'a aucune valeur. En voici le texte [1] :

« Dans la nuit, Bonaparte avait chargé le général Pajol de la première poursuite de Blücher avec son corps de cavalerie et la division Teste du 1er corps. »

Il est manifeste que cette déclaration est absolument erronée; car on sait que la division Teste (du 6e corps et non pas du 1er) n'a été mise sous les ordres de Pajol que le lendemain dans la matinée (vers huit heures et demie) et qu'en outre, le soir du 16, Pajol n'avait plus avec lui que la moitié de son corps, l'autre moitié (Subervie) ayant été précisément employée par Monthyon du côté de Bry.

Le général Pollio signale encore une autre prétendue contradiction du Maréchal [2] :

« Du récit de Grouchy, dit-il, on déduit que Napoléon dans la matinée du 17 était souffrant et qu'il dormait profondément; deux choses assez difficiles à concilier. »

J'avoue que cette observation me paraît tout à fait singulière; car, comme l'indisposition de Napoléon tenait surtout à un excès de fatigue, il est tout naturel qu'après avoir supporté des douleurs plus ou moins vives, mais qui sans doute n'étaient qu'intermittentes, il se soit endormi profondément.

En résumé, il nous semble avéré qu'à la suite de la bataille du 16, Napoléon ne prit aucune disposition précise pour le lendemain, et tout bien considéré on ne peut lui en faire de reproche, car pour se déterminer il avait besoin de savoir, non seulement ce qui s'était passé devant lui, mais aussi quel avait été le résultat des opérations du maréchal Ney.

Mais il ne devait pas attendre longtemps pour être renseigné à ce sujet.

Jusque dans ces derniers temps on avait pu croire que le maréchal Ney n'avait envoyé aucun rapport à Napoléon à la suite du combat qu'il avait livré à Wellington. Mais on sait aujourd'hui,

1. IV, 90. Rédaction du marquis de Grouchy et non pas du Maréchal.

2. Pollio, p. 275. Je rappelle qu'en entreprenant cette étude, c'est surtout l'ouvrage du général Pollio que j'avais pour but de discuter. Voir l'article de mars 1913.

au contraire, que le Maréchal a envoyé le 16 à dix heures du soir au maréchal Soult un rapport que nous avons déjà reproduit[1], et par lequel Ney faisait connaître que le faux mouvement du comte d'Erlon l'avait privé de l'espérance d'une belle victoire.

Le colonel Stoffel mentionne également[2] ce rapport signalé par le général Pollio et par M. Houssaye dans ses dernières éditions, et de plus il relate qu'il fut apporté par le colonel Forbin-Janson.

C'est très vraisemblable, car on sait que Forbin-Janson qui avait d'abord été chargé de porter à Ney le 16 l'ordre de trois heures un quart, ayant mal rempli sa mission, fut renvoyé au maréchal une seconde fois, et c'est tout naturel qu'en retournant il ait été chargé d'apporter le rapport de Ney.

Par ce rapport qui lui fut communiqué vers trois heures du matin, Napoléon apprend seulement que d'Erlon a été inutile partout, et que Wellington est resté maître des Quatre-Bras. Malheureusement ce renseignement allait le conduire à une inaction des plus regrettables; conjecturant que Wellington connaît le résultat de la bataille de Ligny, il en conclut que les Anglais vont décamper à la pointe du jour. Toutefois il recommande à Soult de prescrire à Ney d'attaquer l'arrière-garde anglaise sans perdre de temps; et il songe à joindre son aile gauche avec sa réserve. Mais sur l'observation de Soult que l'armée est fatiguée et mal approvisionnée, il ne prend en réalité aucune décision.

D'après Stoffel[3] Napoléon motive aussi son inaction sur ce fait que même en se mettant en marche de suite on n'arriverait aux Quatre-Bras qu'à dix heures et que par suite on ne pourrait pas atteindre les Anglais; tout ceci est assez étrange, car d'une part Napoléon disposait du corps de Lobau complètement intact, et ce corps se trouvait au Moulin de Bussy qui n'est qu'à 10 kilomètres des Quatre-Bras. Par conséquent en le mettant en route à quatre heures du matin, en lui adjoignant la division Subervie, ainsi que Durutte et Jacquinot qui avaient passé la nuit près de Wagnelée, on pouvait avoir plus de 15 000 hommes aux Quatre-Bras avant

1. Voir la livraison du 8 mai 1913, p. 372.
2. *Revue militaire générale*, juin 1909, p. 623.
3. P. 624.

sept heures. On pouvait les faire suivre d'une partie de la Garde qui serait arrivée une heure plus tard.

Il n'était donc pas impossible d'atteindre au moins l'arrière-garde des Anglais, et si Ney attaquait de son côté on pouvait espérer, sinon transformer leur retraite en déroute, du moins leur causer des pertes sérieuses.

Malheureusement Napoléon en jugea autrement, et les objections soulevées par Soult eurent sur lui une influence fâcheuse; il ne donna aucun ordre à Ney ni aux troupes qu'il avait sous la main. On en était là lorsque, entre six et sept heures du matin (d'après Stoffel), le général de Flahaut arriva au quartier général. On sait qu'après avoir porté la veille l'ordre de huit heures du matin, de Flahaut était resté aux Quatre-Bras pendant la bataille; il était par conséquent en mesure de renseigner Napoléon sur ce qui s'était passé, et spécialement sur les causes de la non-intervention de d'Erlon. En apprenant que c'était Ney qui, en rappelant le 1er corps, l'avait empêché d'arriver sur le champ de bataille de Ligny, Napoléon éprouva le plus vif mécontentement, qu'il exprima sans réticence devant le major général.

Il semble qu'à partir de ce moment Napoléon fut complètement découragé et qu'il ne fit rien pour essayer de réagir[1]. Grouchy de son côté était arrivé au quartier général, après avoir donné à la pointe du jour des ordres à Pajol et à Exelmans pour suivre la retraite des Prussiens, et il fit connaître que le premier avait fait quelques prisonniers et pris du matériel sur la route de Namur. C'est à ce moment que Napoléon mit la division du 6e corps à la disposition de Pajol, pour lui permettre d'activer sa poursuite; mais il ne donna aucun autre ordre à Grouchy. Il se contenta de faire écrire à Ney vers 8 heures une lettre de reproche, en lui recommandant d'occuper les Quatre-Bras, d'attaquer l'arrière-garde des Anglais, s'ils se retiraient, et dans le cas contraire de le faire savoir.

1. Stoffel dit (627) que Napoléon ne changea rien aux instructions qu'il avait envoyées à Ney entre 3 heures et 4 heures du matin, mais il oublie avoir écrit lui-même (625) qu'à la suite des observations de Soult, ces instructions furent différées. En réalité elles n'ont pas été envoyées.

« Si le corps du comte d'Erlon, disait Soult[1], et du comte Reille avaient agi ensemble, il ne serait pas échappé un seul Anglais du corps qui est venu vous attaquer. »

« Si le comte d'Erlon avait exécuté le mouvement sur Saint-Amand que l'Empereur a prescrit, l'armée prussienne aurait été complètement détruite, et nous aurions 30 000 prisonniers. »

La plupart des historiens ne font aucune observation en reproduisant ces reproches, et ils semblent les trouver parfaitement justifiés; mais il n'en est pas de même de Jomini :

« On est confondu d'étonnement, dit-il[2], dans sa correspondance avec Grouchy, en lisant la lettre écrite le lendemain par le major général au maréchal Ney, pour le blâmer d'avoir morcelé ses troupes. Voulait-on qu'il volât sur Bry avec celles qui étaient aux prises avec Wellington, ou bien le blâmait-on d'avoir détaché d'Erlon sur Bry? »

Il est certain que ces observations de Jomini sont parfaitement justes, car si les forces de Ney n'ont pas été réunies aux Quatre-Bras, c'est justement parce que les instructions de Napoléon ont attiré d'Erlon vers Ligny. J'entends bien que ceux qui approuvent les reproches de Napoléon voudraient que Ney ait d'abord réuni ses forces pour battre les Anglais, et qu'ensuite il ait détaché d'Erlon.

Mais si l'on se rend compte des ordres donnés, des heures auxquelles ils ont été envoyés, et de la manière dont les événements se sont déroulés, il est manifeste que ce n'était pas possible. C'est seulement le 16 à onze heures que Ney a reçu les ordres de Napoléon lui prescrivant d'aller s'établir aux Quatre-Bras. Nous avons déjà fait remarquer qu'à ce moment ses forces sont réunies, autant qu'elles pouvaient l'être[3].

Le gros du corps de Reille est à Gosselies, celui d'Erlon à Jumet qui est tout près de Gosselies; avant cinq heures les deux corps auraient pu combattre ensemble aux Quatre-Bras si le premier n'avait pas été attiré vers Ligny. Mais si le reproche fait

1. Pollio, p. 288 et 289.
2. *Mémoires de Grouchy*, V, 463.
3. Livraison de mai, 1913, p. 374.

à Ney d'avoir séparé ses troupes n'est pas justifié, il n'en est pas de même de celui d'avoir empêché le premier corps de marcher vers Napoléon. On peut tout au plus plaider les circonstances atténuantes en remarquant que Napoléon lui avait donné des instructions incomplètes.

En somme, sans méconnaître les fautes de Ney, nous trouvons que Jomini a encore raison, après avoir relevé toutes les erreurs de Napoléon dans la journée du 16, de conclure en disant que Gourgaud[1] par son écrit veut à tout prix rejeter les fautes de Napoléon sur ses lieutenants.

Aussi s'explique-t-on bien que la lettre de Soult ait produit sur Ney une fâcheuse impression. Déjà la veille il avait été exaspéré de se voir enlever d'Erlon au moment où il en avait besoin pour remplir la tâche que Napoléon lui avait d'abord assignée, et voilà que maintenant on lui reprochait d'avoir séparé ses troupes, alors que cette séparation n'avait eu lieu que par suite des dispositions de Napoléon. Sa mauvaise humeur se comprend au moins aussi bien que celle de l'Empereur, et il n'y a rien d'étonnant qu'il se soit retiré sous sa tente et qu'il n'ait pas montré toute l'activité désirable vis-à-vis des Anglais, d'autant plus qu'il pouvait conclure de la lettre de Soult que Napoléon ne recherchait pas pour le moment une action décisive, puisqu'il était dit à la fin de cette lettre que « la journée était nécessaire pour compléter les munitions, rallier les militaires isolés et faire rentrer les détachements ».

D'après Stoffel (627) l'Empereur ne pouvait se porter tout de suite ni sur l'armée anglaise ni sur l'armée prussienne, et il n'avait plus aucun moyen d'empêcher leur jonction derrière la forêt de Soignes.

C'était déjà vrai à sept heures du matin, avant l'arrivée de Flahaut, mais il n'est pas certain que c'eût été impossible en remettant ses troupes en mouvement le 17 à la pointe du jour. En admettant même qu'il dut avoir peu d'espoir d'obtenir un grand résultat en se portant contre les Anglais, toutes les raisons qui

1. *Mémoires de Grouchy*, V, 463. Gourgaud en effet dans son ouvrage inspiré par Napoléon à Sainte-Hélène a reproduit (p. 64) les reproches contenus dans la lettre de Soult.

pouvaient l'en détourner devaient le conduire à s'acharner contre les Prussiens, et nous croyons qu'il avait encore bien des chances pour lui en se mettant à leurs trousses.

Ceux-ci, en effet, avaient tenu la nuit à Bry et à Sombreffe, avec des arrière-gardes qui, le soir, avaient fait bonne contenance; mais le gros des Ie et IIe corps prussiens s'était retiré sur Tilly passablement en désordre.

A 3 heures, ils s'étaient remis en marche sur Wavre, pendant que le 3e corps de Thielman se dirigeait sur Gembloux. Il eût été facile de s'en rendre compte, et alors on pouvait essayer d'achever leur désorganisation.

Malheureusement on n'avait aucun renseignement sur ce qui s'était passé de ce côté. Le général Monthyon, conformément aux ordres qu'il avait reçus à l'issue de la bataille, s'était bien porté sur Bry avec un détachement de cavalerie de la division Subervie; mais devant la ferme attitude de l'arrière-garde prussienne, il n'alla pas plus loin. Le lendemain matin on put constater que l'arrière-garde prussienne avait décampé, mais on ne chercha pas à en savoir davantage. Les moyens ne manquaient cependant pas pour surveiller la direction de Wavre par Mont-Saint-Guibert, et au besoin poursuivre les colonnes prussiennes que l'on aurait pu y rencontrer.

Pollio fait observer (283) qu'il est douteux que les 3e et 4e corps français fussent en état de se mettre en mouvement dans les premières heures de la matinée du 17, en raison des grosses pertes qu'ils avaient subies la veille.

C'est encore une observation qui nous paraît fort contestable. Mais en admettant qu'il eût été bon de prolonger leur repos de quelques heures, Napoléon disposait de la Garde qui n'avait pas fait de bien grosses pertes à Ligny, et surtout du 6e corps qui n'avait pas été engagé. On pouvait à la pointe du jour porter Lobau et Pajol dans la direction de Mont-Saint-Guibert. Pajol aurait rapidement atteint les colonnes en retraite du Ier et du IIe corps prussien, Lobau venant à sa suite les aurait attaqués, et Napoléon rapidement prévenu pouvait encore les appuyer avec le gros de la Garde. Lobau, Pajol, la Garde formaient à peu près

35 000 hommes auxquels on pouvait joindre encore les cuirassiers de Milhaud.

Dans ces conditions les Ier et IIe corps prussiens n'auraient pu tenir nulle part; non seulement ils auraient été chassés de Mont-Saint-Guibert, mais ils n'auraient pu ni s'arrêter à Wavre, ni y passer la Dyle, ils auraient été obligés de se retirer en désordre sur Louvain ou sur Tirlemont après avoir subi de grosses pertes.

Clausewitz est aussi d'avis [1] que ce qu'il y avait de mieux à faire pour Napoléon le 17 était de s'attacher à l'armée prussienne.

Mais en faisant ressortir les avantages qu'il y avait à poursuivre cette armée, le critique prussien fait remarquer qu'en même temps Napoléon s'exposait à ce que non seulement Ney fût battu par Wellington, mais que de plus ce dernier se rendît maître de Charleroi en menaçant les communications de l'armée française. Jomini (185) fait la même observation et pour cette raison émet l'avis que l'attaque des Anglais était préférable.

Clausewitz admet bien que Wellington aurait plutôt reculé qu'avancé; mais il estime que, s'il avait pris l'offensive, sa victoire sur Ney ne pouvait être douteuse, tandis que celle de Napoléon sur Blücher l'était peut-être encore. Nous croyons, au contraire, qu'en s'y prenant bien le succès contre Blücher était certain, tandis que Wellington n'aurait même pas eu l'idée d'attaquer. Il convenait en effet, ainsi que nous l'avons déjà dit[2], tout en se mettant à la suite des Prussiens, de rejeter en même temps les Anglais au delà de la Dyle. Et rien n'eût été plus facile : Clausewitz raisonne comme si le gros de l'armée anglaise eût été déjà réuni aux Quatre-Bras. En réalité il en était tout autrement. Wellington le matin du 17 n'avait avec lui que 45 000 hommes sous la main; 20 000 étaient à Nivelles et auraient pu le rejoindre en quelques heures; mais il ne les a pas appelés à lui. Si Napoléon avait dirigé contre lui une colonne forte seulement d'une dizaine de mille hommes, et que Ney se fût porté en avant, dès que cette colonne se serait trouvée à sa hauteur, Wellington, ne sachant pas les

1. Traduction Niesel (librairie Chapelot), p. 176 et 177.
2. *La Critique de la campagne de 1815*, p. 123.

projets de Napoléon, ni ce qu'il avait au juste devant lui, aurait évité de reprendre immédiatement l'offensive; il se serait au contraire retiré comme il l'a fait dans la direction de Bruxelles et Ney aurait facilement rejeté son arrière-garde au delà de la Dyle.

Mais avec l'idée de s'attacher aux Prussiens il aurait fallu prescrire au Maréchal de s'arrêter là, d'éviter jusqu'à nouvel ordre de franchir la Dyle et d'y prendre seulement position avec d'Erlon et Reille pour couvrir le flanc gauche de Napoléon.

Avec cette manière d'agir l'Empereur aurait pu opérer contre les Prussiens avec toute la sécurité désirable. Il n'aurait d'ailleurs pas eu à livrer contre eux une seconde bataille, parce qu'ils n'auraient pas été capables de la soutenir.

On objectera peut-être que nous raisonnons après coup, connaissant les dispositions des alliés, tandis que Napoléon ne pouvait pas s'en rendre compte exactement: mais nous répondrons que justement la meilleure manière et même la seule d'être bien renseigné consistait à porter dans plusieurs directions des forces importantes. Supposons qu'à 4 heures du matin il ait dirigé Pajol et Lobau vers Mont-Saint-Guibert, et Duhesme vers les Quatre-Bras en ralliant Durutte et Jacquinot pendant que du côté opposé Grouchy envoie des reconnaissances sur les routes de Liége et de Namur. On aurait su rapidement d'une part qu'une fraction considérable de l'armée prussienne se retirait par Mont-Saint-Guibert, une autre vers Gembloux et d'autre part que les Anglais tenaient encore les Quatre-Bras.

Avant de prendre de nouvelles dispositions, il fallait être fixé sur l'attitude de ces derniers, et savoir si Wellington veut ou non rester aux Quatre-Bras. S'il tient, Napoléon l'attaque avec Ney, toute la Garde et Vandamme[1], laissant Lobau et Pajol observer les Prussiens, vers Mont-Saint-Guibert, Grouchy avec Gérard et Exelmans du côté opposé; c'eût été le cas le plus favorable, car la défaite des Anglais était inévitable et complète. Si au contraire Wellington se dérobe, on laisse Ney devant lui sur la Dyle, et

1. C'est-à-dire avec plus de 70 000 hommes.

l'on se porte avec la Garde à la suite de Lobau contre les Prussiens. En réalité c'est ce dernier cas qui se serait présenté. Il n'est pas douteux que Wellington se serait retiré, mais en évitant de le suivre on aurait trouvé le moyen d'achever la désorganisation des Ier et IIe corps prussiens. Ce résultat obtenu, Napoléon pouvait laisser Lobau et Pajol continuer seuls sur Wavre, et se rabattre avec la Garde sur Gembloux en combinant son mouvement avec les troupes de l'aile droite marchant directement de Sombreffe sur le même point[1]. Thielman même soutenu par Bulow[2] n'aurait pas pu tenir contre une pareille attaque, et le résultat de ces dispositions eût été de disloquer l'armée prussienne et la mettre hors de cause pour quelque temps.

Dans ces conditions, le jour suivant, Napoléon aurait pu disposer de presque toute son armée pour marcher contre les Anglais en ralliant Ney, et Wellington n'aurait évité une défaite à son tour qu'à la condition de se dérober en se retirant sur Anvers après avoir évacué Bruxelles. Voilà, croyons-nous, ce qu'il y avait de mieux à faire à la suite de la bataille de Ligny, et avec beaucoup d'activité on aurait sans doute pu réparer en grande partie les conséquences de toutes les erreurs de la journée du 16.

A sept heures il était déjà bien tard pour obtenir tous les résultats que nous venons d'indiquer.

Les deux premiers corps prussiens avaient décampé depuis longtemps, et il eût été difficile de les atteindre de manière à les obliger à combattre ou à déposer les armes. Nous croyons cependant que même à ce moment le mieux eût été encore, après avoir fait reconnaître la position des Anglais, de faire contre eux une démonstration qui aurait provoqué leur retraite, et en outre de porter une partie de l'armée française sur Mont-Saint-Guibert, et l'autre sur Gembloux.

On se serait rendu compte que les troupes directement en

1. L'orage aurait sans doute empêché de faire tout cela le 17 ; mais la désorganisation des Ier et IIe corps aurait été déjà un grand résultat, empêchait la réunion avec les Anglais. On aurait pu continuer le 18.

2. Pendant que Thielman se retirait sur Gembloux, Bulow avec le IVe corps prussien se trouvait à Beaudiset où il était arrivé le 16 au soir (Winand Aerts, 167).

retraite sur Wavre avaient trop d'avance; mais on pouvait néanmoins, après avoir reconnu le reste à Gembloux, s'y porter en force avec l'aile droite et avec la Garde marchant par Mont-Saint-Guibert; on aurait empêché les IIIe et IVe corps prussiens de se diriger sur Wavre, et on les aurait obligés de s'éloigner dans la direction de la Meuse, après leur avoir infligé de grosses pertes.

Ce n'était pas le salut certain, mais tout n'était pas perdu, car il est possible que, dans ces conditions, Blücher n'ait pas cherché à rallier Wellington avec deux corps en mauvais état et par suite l'armée anglaise eût été livrée à elle-même. Mais rien de tout cela ne fut tenté. A part la cavalerie portée par Grouchy vers Namur et Gembloux, aucune troupe ne fut mise à la suite des Prussiens dans la matinée, et ceux-ci furent libres de se retirer à leur gré et de se concentrer autour de Wavre. Et ce qui est surprenant, c'est que pendant que Napoléon les laissait se dérober tout à leur aise, il ne faisait rien non plus contre les Anglais; nous sommes d'avis qu'en les attaquant il n'aurait pas obtenu un résultat aussi favorable qu'en s'attachant aux vaincus de Ligny; mais il était cependant en mesure de les bousculer et de leur infliger des pertes sensibles, et comme nous l'avons déjà dit ce qu'on peut lui reprocher, c'est que, ayant à choisir entre deux partis avantageux, non seulement il n'a pas choisi le meilleur, mais qu'il n'a pris ni l'un ni l'autre.

Pollio trouve que l'on pouvait croire à la retraite des Anglais, parce que c'était raisonnable. Nous trouvons que cette considération n'aurait pas dû suffire à Napoléon. Il a raisonné comme la veille par présomption: le 16, les Prussiens auraient dû partir et cependant Napoléon les avait trouvés à Ligny. La leçon ne lui a pas servi. On peut donc dire que, comme la veille, il avait perdu la matinée du 17, mais la faute était bien plus grave le second jour que le premier; car le 16, malgré le temps perdu, il avait encore le moyen de détruire l'armée prussienne l'après-midi; tandis que le 17, les conséquences du temps perdu furent irréparables. A midi, quoi qu'on fît, on ne pouvait plus empêcher la réunion de toute l'armée prussienne à Wavre et celle de l'armée anglaise à Mont-Saint-Jean.

C'est donc l'inaction prolongée de l'armée française à la suite de la bataille de Ligny qui est la cause première du désastre de Waterloo.

Les conséquences de cette inaction devaient être si manifestes qu'à première vue en la constatant, on reste stupéfait. Napoléon restant inactif toute une nuit et toute une matinée à la suite d'une victoire sans essayer d'en tirer parti, c'est ce qu'on n'avait pas encore vu même en 1813.

« Pour ceux qui se rappellent, dit Jomini (185) l'étonnante activité qui présida aux événements de Ratisbonne en 1809, de Dresde en 1813, de Champaubert et de Montmirail, ce nouveau temps perdu sera toujours une chose inexplicable de la part de Napoléon. »

Il faut donc se demander comment il a pu se laisser entraîner à une pareille faute. Nous croyons que les causes en sont multiples, elles sont comprises dans les faits que nous avons rapportés plus haut. Il y a d'abord chez l'Empereur une réelle fatigue physique. Il ne peut y avoir de doute à ce sujet; dès le 15 au soir, en revenant de Gilly, il s'était jeté sur son lit exténué de fatigue. Henry Houssaye qui voudrait prouver que pendant toute la campagne de 1815 Napoléon a montré l'activité d'un général de trente ans rappelle que le 16 il se rend à cheval au moulin de Fleurus. C'est possible, mais d'où? de Fleurus, car on sait qu'il est venu de Charleroi à Fleurus en voiture. Il est à cheval pendant la bataille, c'est vrai, mais sans se donner beaucoup de mouvement; le soir il rentre à Fleurus souffrant, il l'est encore quand Grouchy se présente au quartier général le lendemain matin. Cette fatigue physique se répercute sur son énergie; autrement il ne se serait pas si facilement rendu aux objections de Soult, l'empêchant de courir aux Anglais sous le prétexte que les troupes ont besoin de repos; s'il se laisse si facilement convaincre, c'est que lui-même ne se sent plus l'activité d'autrefois, car ses troupes l'auraient suivi partout où il aurait voulu. Mais quand après avoir perdu les premières heures du jour, arrivent les nouvelles apportées par Flahaut, alors survient le découragement.

Beaucoup de ceux qui l'ont approché avant son départ pour la

Belgique témoignent de son peu de confiance dans l'issue de la lutte. « Cela ira comme cela pourra », lui avait-on entendu dire en sortant brusquement d'un demi-sommeil[1]. Il comprenait bien qu'il ne pouvait avoir raison de la nouvelle coalition qui venait de se former contre lui qu'à la condition de débuter par un coup de foudre. Ce n'était pas absolument impossible; mais en apprenant le matin du 17 ce qui s'était passé la veille, il devait forcément se dire, sans reconnaître toutefois que c'était par sa faute, qu'il venait de manquer une occasion qui ne se représenterait plus. Il devait bien se rendre compte en effet, qu'après avoir laissé ses adversaires lui échapper, il ne lui serait plus possible de s'opposer à leur réunion, sinon immédiate, du moins au bout de quelques jours. Dès lors, ne pouvant plus les attaquer séparément, il n'était plus en droit d'espérer les battre, car avec les 115 000 hommes qui lui restaient, il n'avait aucune chance d'obtenir la victoire contre 180 000 hommes.

C'est cette considération qui avait jeté le découragement dans son esprit, alors qu'en réalité même à huit heures du matin tout n'était pas encore absolument perdu, si l'on montrait beaucoup d'activité à rechercher l'ennemi dans toutes les directions et à s'efforcer de l'atteindre. Mais au lieu de prendre un parti, il se contenta d'aller passer la revue de ses troupes; au lieu de prescrire à Grouchy d'activer la poursuite des Prussiens, il le retient avec lui sans lui donner aucun ordre, parce qu'il estime qu'il n'y a rien de bien utile à faire.

Cependant il semble qu'un peu plus tard il ait repris quelque espoir, en apprenant vers onze heures que les Anglais étaient toujours aux Quatre-Bras, parce qu'il ne savait pas que le gros de l'armée de Wellington en était parti, et que d'autre part il ne se doutait pas encore que la retraite des Prussiens s'exécutait dans la direction de Wavre. Il savait seulement qu'on en avait rencontré dans la direction de Namur et à Gembloux. Pollio dit (286) que Pajol et Exelmans avaient été envoyés dans ces deux directions; nous croyons qu'ils n'avaient pas reçu d'instructions aussi pré-

1. *Mémoires de Marmont*, livre XXI.

cises; ils avaient seulement l'ordre de pousser des reconnaissances dans diverses directions, pour obtenir des nouvelles de l'ennemi[1]. Pajol et Berton[2] à sa suite avaient d'abord pris la route de Namur, attirés par une colonne prussienne que Pajol avait surveillée toute la nuit[3], et qu'il avait suivie dès qu'elle avait décampé entre deux heures et trois heures du matin. Ce n'est que plus tard que Berton renseigné par les habitants sur la présence de forces prussiennes à Gembloux s'était dirigé sur cette localité, et qu'Exelmans l'avait suivi avec le gros de son corps de cavalerie.

Pendant qu'ils continuaient leur exploration, Grouchy était venu au quartier général de l'Empereur pour lui transmettre les renseignements qu'il avait reçus. Napoléon savait donc qu'il y avait des Prussiens à Gembloux sans en connaître le nombre, mais il ne savait pas encore quelle direction ils allaient prendre au delà de Gembloux. Porté *a priori* à les croire en retraite vers la Meuse, il semble qu'il n'ait pas encore songé à la direction de Wavre. Pour en avoir l'idée nette, il aurait fallu savoir que les deux premiers corps de l'armée prussienne s'y étaient portés par Mont-Saint-Guibert.

Ce n'était pas à Grouchy qu'il appartenait d'explorer dans cette direction, puisqu'il savait que Monthyon en avait reçu l'ordre. Mais il semble que ce dernier, après s'être heurté à l'arrière-garde prussienne le soir même de la bataille, n'a pas renouvelé ses reconnaissances le lendemain, et Napoléon dut croire que le gros de l'armée prussienne s'était retiré vers la Meuse soit par la route de Namur, soit par celle de Gembloux. Assurément l'inertie de Monthyon est blâmable; mais en même temps on peut reprocher à Napoléon de ne pas avoir appelé de nouveau l'attention de ses subordonnés sur cette direction, parce que c'était la seule dangereuse. Si en effet le gros des Prussiens se retirait vers la Meuse, il suffisait de les observer; dans le cas contraire, il était vraisemblable qu'ils cherchaient à se rapprocher des Anglais, et il importait de faire tout ce qui était encore possible pour empêcher leur

1. *Mémoires de Grouchy*, IV, 43.
2. Berton commandait une brigade d'Exelmans.
3. Stoffel, *R. M. G.* Juin 1909, p. 634.

réunion. Sans doute, s'ils ne commettent aucune faute, on n'y réussira pas; mais ce qui amène Napoléon à reprendre courage c'est qu'il ne croit pas à la retraite des Prussiens capable de les rapprocher de suite des Anglais.

Il envisage l'hypothèse d'une retraite divergente, et sachant que les Anglais sont encore aux Quatre-Bras, il ne désespère pas de les atteindre pendant que Grouchy observera et contiendra les Prussiens. Tel est l'esprit général des dispositions qu'il prend entre onze heures et onze heures et demie. Il prescrit à Lobau de se porter sur Marbais avec les divisions Domon et Subervie; à la Garde et à Milhaud de les suivre. Il fait part de cette disposition au maréchal Ney, et cette fois lui donne l'ordre formel d'attaquer les Anglais aux Quatre-Bras, pour les chasser de leur position, ajoutant que le corps qui va à Marbais secondera ses opérations. Il a l'intention, en effet, d'aller rejoindre le corps de Marbais et de marcher avec lui vers les Quatre-Bras.

Mais auparavant il donne également ses instructions à Grouchy, en mettant sous ses ordres Vandamme, Gérard, Exelmans et Pajol renforcé de la division Teste du corps de Lobau.

On sait que les instructions à Grouchy sont de deux sortes, d'abord un ordre verbal, puis un ordre écrit envoyé par Bertrand.

Par le premier, Napoléon lui prescrit de se mettre à la poursuite des Prussiens en appelant son attention surtout sur la direction de Namur [1].

On sait aussi qu'en recevant cet ordre Grouchy crut devoir présenter à l'Empereur quelques observations. Il lui fit remarquer que les Prussiens ayant commencé leur retraite à dix heures du soir avaient gagné quinze heures sur les troupes chargées de les poursuivre, que d'ailleurs ces troupes ne pouvaient s'ébranler immédiatement, parce que ne s'attendant pas à marcher dans la journée, elles avaient démonté leurs armes pour les nettoyer, et que de nombreux détachements avaient été envoyés dans diverses directions à la recherche de vivres et de fourrages qui faisaient défaut, que dans ces conditions il serait difficile de joindre Blü-

1. Grouchy, IV, 44, 45 et 158.

cher et de compléter la défaite de son armée forte de 90 000 hommes. Ces observations furent d'autant plus mal accueillies qu'elles étaient fort justes, et qu'elles mettaient en évidence la faute que Napoléon avait commise en perdant toute la matinée[1].

Il était sans doute mieux que personne à même de s'en rendre compte, mais il n'admettait pas que quelqu'un pût le lui faire sentir; et comme en même temps Grouchy lui demandait de ne pas l'éloigner du gros de l'armée autant qu'une marche vers Namur et Liége allait le faire, Napoléon repoussa sévèrement sa proposition en lui demandant s'il prétendait en savoir plus que lui.

Grouchy n'avait plus qu'à obéir, il partit pour mettre ses troupes en mouvement et essayer d'accomplir une tâche qui était à peu près impossible.

Quant à la teneur exacte des instructions données verbalement, elles ont été diversement rapportées. Grouchy a toujours prétendu [2] que Napoléon lui avait indiqué formellement comme direction à suivre celle de Namur, parce que les Prussiens se retiraient sur la Meuse[3], tandis que d'après les relations de Sainte-Hélène, Grouchy aurait reçu l'ordre positif de se tenir toujours entre le chemin de Charleroi à Bruxelles et Blücher, en attirant spécialement son attention sur l'utilité d'occuper Wavre (Gourgaud, 76).

Il nous semble hors de doute que sur ce point encore c'est Grouchy qui a raison, et c'est aussi l'avis de Jomini[4], mais on peut remarquer qu'il s'agit d'une question sans importance, parce que les instructions verbales furent suivies d'ordres écrits à peu d'intervalle, que, si les premières peuvent être l'objet de contestations, les seconds sont formels et précis, que venant en dernier lieu, ils expriment la pensée définitive de Napoléon et que, conformes ou non aux instructions précédentes, il n'y a plus lieu de tenir compte de celles-ci, d'autant plus que Grouchy n'en avait pas commencé l'exécution quand l'ordre écrit lui parvint.

1. Grouchy, V, 482.
2. *Ibid.*, IV, 47 et 241.
3. Voir Grouchy, IV, 157. Lettre du général Baudrand au maréchal écrite en 1841.
4. Grouchy, V, 466 et 475. Correspondance avec Jomini.

Or cet ordre écrit par Bertrand[1] sous la dictée de Napoléon avant midi prescrivait à Grouchy[2] de porter ses forces sur Gembloux, et de s'efforcer de voir si les Prussiens cherchent à se réunir aux Anglais, pour couvrir Bruxelles et Liége en tentant le sort d'une bataille. Pour nous, nous l'avons dit[3], cet ordre écrit n'est pas la reproduction des instructions verbales, parce que dans ce cas il n'aurait pas de raison d'être; il n'a été envoyé que parce qu'il modifie ces instructions.

Cette modification consiste justement à diriger Grouchy sur Gembloux, tandis qu'auparavant on lui avait indiqué spécialement la direction de Namur, et Napoléon avait cru devoir la rectifier sans doute après avoir reçu de nouveaux renseignements.

En tout cas Grouchy n'avait plus à tenir compte que de l'ordre écrit. Il y est question des directions de Namur et de Maëstricht, mais nullement de celle de Wavre. Quoi qu'en dise Gourgaud, il est manifeste que Napoléon n'y a pas songé; autrement il aurait envoyé au moins un détachement important par Mont-Saint-Guibert et il n'en a rien fait. Monthyon qui, le soir du 16, avait été arrêté à Bry par une arrière-garde prussienne aurait reçu au moins l'ordre de pousser le lendemain sur Tilly et Mont-Saint-Guibert; tandis qu'aucune reconnaissance n'a eu lieu dans cette direction de toute la matinée, ni même au milieu de la journée. Il n'y a pas de doute à ce sujet, puisque l'on sait qu'une arrière-garde de cavalerie prussienne avec le colonel Sohr est restée longtemps à Tilly et Gentinnes.

Elle n'en fut chassée que vers trois heures par un détachement des cuirassiers de Milhaud qui flanquait la marche de l'armée pendant le mouvement de Marbais aux Quatre-Bras[4].

Sous la protection de cette arrière-garde, le major prussien Grœben put observer les mouvements de l'armée française et envoyer à Gneisenau d'heure en heure des renseignements très

1. Cet ordre est écrit par Bertrand, parce que Soult était resté à Fleurus, tandis que l'ordre à Ney est écrit un peu plus tard par Soult qui va rejoindre l'Empereur vers midi.
2. Grouchy, IV, 70.
3. *La Critique de la campagne de 1815*, p. 116.
4. Winand, 189 et 195.

précis sur ces mouvements aussi bien vers Genappe que vers Gembloux.

Vers quatre heures Grœben put encore faire une pointe vers le Point du Jour d'où il observa la marche des troupes de Grouchy, mais il n'estima leur nombre qu'à 12 ou 15 000 hommes. — A cinq heures à Mont-Saint-Guibert il signale encore la canonnade qui a lieu entre l'artillerie française et l'arrière-garde de Wellington près de Genappe.

Il est donc manifeste que Napoléon n'a pas cherché à voir clair dans cette direction, qui, cependant, était la principale à surveiller, dès que l'on redoutait la jonction des Prussiens et des Anglais. A propos de la lettre écrite par Bertrand, Pollio demande si le texte donné par Grouchy est exact. C'est encore un point qui ne nous paraît pas douteux; c'est l'avis de tous les historiens et notamment celui que l'on trouve dans l'ouvrage de Henry Houssaye d'après les archives de la guerre (H. 237). Tous sont également à peu près d'accord sur l'effectif des troupes mises sous les ordres du Maréchal et qui était d'environ 33 000 hommes.

Pollio ne comprend pas comment Wellington et Blücher en se réunissant pouvaient couvrir à la fois Liége et Bruxelles; mais il nous semble que c'était très possible, dès qu'on admet qu'il s'agit d'une couverture indirecte, c'est-à-dire en se réunissant dans une position qui fût sur le flanc de l'armée française, soit qu'elle se dirigeât sur Bruxelles ou sur Liége, et c'est ce qui aurait eu lieu si Wellington et Blücher s'étaient réunis entre Wavre et Louvain.

Le passage des *Mémoires de Grouchy*[1] auquel renvoie Pollio en discutant la tenue des instructions écrites n'est plus le texte de ces instructions; Grouchy le présente comme reproduisant les instructions verbales reçues en présence du général Baudrand. Mais sur ce point Grouchy fait confusion. Et si l'on se reporte à la lettre de ce général rappelée ci-dessus, on verra qu'il n'y est question que de Namur, aucunement de Liége et Bruxelles dont Napoléon n'a parlé que dans l'ordre dicté à Bertrand. Dans un

1. Grouchy, V, p. 482 et Pollio, p. 302. Ce passage est ainsi conçu : *ou l'ennemi se sépare des Anglais ou il veut revenir encore pour couvrir Bruxelles et Liége.* Grouchy confond les instructions verbales avec l'ordre écrit dont il a d'abord nié l'existence.

autre passage de Grouchy (IV, 292), le maréchal reconnait les instructions écrites envoyées par Bertrand le 17, et modifiant les instructions verbales.

D'ailleurs la discussion sur le texte exact de ces instructions nous paraît absolument oiseuse.

Pollio veut faire remarquer une contradiction dans les dispositions de Napoléon (302) disant à Grouchy qu'il va porter son Quartier Général aux Quatre-Chemins (Quatre-Bras) tandis qu'en réalité il va jusqu'à Plancenoit. C'est encore bien facile à expliquer. Dans la lettre dictée à Bertrand il est dit : « Je porte mon Quartier Général aux Quatre-Chemins, où les Anglais étaient encore ce matin. » A ce moment Napoléon vient d'apprendre qu'il y a encore des Anglais aux Quatre-Bras, surtout de la cavalerie; mais il est porté à penser qu'à la première démonstration, ils n'y resteront pas et se mettront en retraite. Vu l'heure avancée il n'espère pas les atteindre le jour même, et il a l'intention de s'arrêter aux Quatre-Bras. Mais en y arrivant vers deux heures, il se trouve en présence d'une nombreuse cavalerie, sans savoir au juste ce qu'il y a derrière elle. Dès lors il prend espoir de bousculer ce qu'il a devant lui, il met tout son monde en mouvement, et une fois dans cette voie, il pousse aussi loin que le terrain le permet. La suite des idées qui ont traversé l'esprit de Napoléon est donc très nette; mais ayant de beaucoup dépassé les Quatre-Bras on peut lui reprocher de n'en avoir pas informé Grouchy le jour même. Il lui avait fait observer que leurs communications devaient être dirigées par la route pavée de Namur. Il faut remarquer que Grouchy s'est servi de cette communication pour lui écrire trois fois, d'abord de Gembloux le 17 à dix heures du soir, ensuite le lendemain à six heures du matin et à onze heures, tandis que Napoléon ne lui a pas envoyé de nouveaux ordres avant le 18 à dix heures du matin.

Cela peut paraître étrange, mais c'est la suite de l'erreur consistant à regarder l'arrivée des Prussiens comme impossible, quoique à ce moment Napoléon les sût à Wavre. Aussi il nous semble que l'observation de Pollio (363) trouvant que dès que Napoléon dépassait les Quatre-Bras, Grouchy devait se déplacer

vers la gauche ne peut entraîner aucun blâme contre Grouchy, car on peut répondre d'abord que Grouchy le 17 a demandé à ses troupes tout l'effort dont elles étaient capables, et ensuite qu'il ne savait pas que Napoléon avait été au delà des Quatre-Bras, contrairement à ce qu'il avait écrit.

Pollio trouve (304) qu'il est difficile de savoir comment le service des reconnaissances françaises a été réglé dans la matinée du 17. A ce sujet il nous paraît manifeste qu'il n'y en a pas eu d'autre que celle de Pajol et d'Exelmans à la droite de l'armée. On n'en a fait aucune d'une manière sérieuse sur Mont-Saint-Guibert. La cavalerie prussienne n'a pas eu à empêcher la poursuite, parce qu'on n'y a employé personne. On n'a eu de renseignement sur ce qui se passait dans la direction de Mont-Saint-Guibert que par Milhaud dans la soirée, et on n'a communiqué ces renseignements à Grouchy que le 18 en lui écrivant à dix heures du matin.

Comme nous l'avons déjà dit, ce n'était pas à Grouchy qu'il appartenait d'envoyer le 17 des reconnaissances sur Mont-Saint-Guibert. Il devait centraliser ses renseignements, mais seulement dans la zone de ses opérations.

Pollio trouve (305) que Grouchy n'a pas été lancé tardivement sur les traces des Prussiens. C'est étrange puisque toute la matinée a été perdue; la présence de Thielman à Gembloux n'empêchait pas de reconnaître Mont-Saint-Guibert à la pointe du jour. Thielman n'avait pas 25 000 hommes après la bataille puisqu'il n'en avait que 24 000 auparavant. Suivant nous, ce n'était pas Grouchy qu'il fallait envoyer sur Mont-Saint-Guibert, mais Lobau, Pajol et la Garde, pendant que Grouchy allait sur Gembloux et tout cela à la pointe du jour. Avec ces dispositions il n'y avait nullement à craindre que Grouchy eût le sort de Vandamme à Kulm comme Pollio le laisse entendre (305) car Thielman même avec l'appui de Bulow n'était pas en mesure de lui faire un mauvais parti; c'est le contraire qui aurait eu lieu, car, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, l'Empereur après avoir rejeté l'autre fraction de l'armée prussienne sur Wavre, pouvait se rabattre à droite et tomber sur Thielman en combinant son attaque avec Grouchy.

Il est clair que Grouchy livré à lui-même ne pouvait pas faire grand'chose ; s'il était en mesure de contenir Thielman et Bulow, il n'était pas assez fort pour les bousculer. Tout ce qu'il pouvait faire, c'était de reconnaître leur marche et d'en rendre compte. Il n'a obtenu que des renseignements incomplets parce que toute la matinée a été perdue et que l'on a laissé les Prussiens prendre douze heures d'avance.

Dès qu'il eut retrouvé leurs traces, il en a rendu compte, mais il ne pouvait pas savoir s'il avait devant lui toute l'armée prussienne ou seulement une fraction, d'autant plus que Napoléon ne lui a transmis que le lendemain les renseignements reçus de Milhaud.

Pollio trouve invraisemblable (305) que Napoléon ait laissé Grouchy sans nouvelles instructions :

« Mais s'il en est ainsi, dit-il, la faute en aurait été non seulement à l'Empereur, mais aussi au maréchal Soult et enfin aussi à Grouchy. » Passe encore pour Soult, mais vraiment on ne voit pas comment Grouchy peut être responsable de l'omission d'ordres qui auraient dû lui être envoyés.

En résumé Pollio estime qu'à partir du moment où Napoléon a détaché Grouchy, les instructions qu'il a données répondaient de la manière la plus juste et la plus logique aux exigences de la situation.

Nous sommes d'un avis absolument opposé. Napoléon en perdant la matinée avait commis une faute à peu près irréparable, mais s'il y avait un moyen de la réparer, c'était avant tout en faisant surveiller la direction de Wavre par Mont-Saint-Guibert, et si on ne l'a pas fait ce n'est pas Grouchy qui en est responsable, puisqu'il n'a été mis en mouvement qu'à midi et dans la direction de Gembloux. En réalité au moment où Napoléon prend ses dispositions, il n'a plus aucun moyen de s'opposer à la réunion de ses deux adversaires, à moins qu'ils ne commettent de nouvelles fautes graves. On ne peut plus empêcher l'armée anglaise d'arriver intacte sur la position de Mont-Saint-Jean, et l'on ne peut plus davantage s'opposer à la concentration de l'armée prussienne à Wavre ; et si de là cette dernière veut venir en aide

à l'autre il sera d'autant plus difficile à Grouchy de lui barrer la route, qu'en raison de l'avance que les Prussiens avaient prise, il ne devait reconnaître que très tardivement la direction qu'ils avaient suivie; il suffit de porter l'attention sur les mouvements qu'ils avaient exécutés pendant la journée du 17 pour se rendre compte des difficultés que le maréchal avait à vaincre pour remplir la tâche dont il était chargé.

NOTE ADDITIONNELLE

[*A propos de la « Réponse » de M.* E. Lenient.]

Ainsi que je l'ai déjà rappelé, l'étude précédente, qui fait suite à celle qui a paru dans les livraisons de mars et mai 1913, a pour but principal de discuter l'ouvrage du général Pollio. Il y a longtemps qu'elle a été rédigée et son insertion dans la *Revue des Études Napoléoniennes* aurait eu lieu beaucoup plus tôt sans les préoccupations que la guerre terrible que nous traversons a fait naître dans tous les esprits.

J'avais donc ajourné la publication de tout ce qui touche à la campagne de 1815, lorsque l'ouvrage de M. Lenient sur *Les Énigmes de Waterloo* a rappelé mon attention sur ce sujet. Cet ouvrage m'a semblé contenir de telles énormités que j'ai pensé qu'il convenait de les faire ressortir sans perdre de temps. C'est ce que j'ai voulu faire dans l'article qui a été inséré dans la livraison de mars 1917. Je ne me proposais pas d'ailleurs d'entreprendre la réfutation complète de cet ouvrage, je voulais seulement m'attacher à quelques parties trop choquantes (p. 165 de la *Revue*), en limitant ma discussion aux événements de la journée du 16 juin; bien entendu, je ne me suis jamais fait l'illusion de croire que je modifierais si peu que ce soit la manière de voir de M. Lenient. Ce n'est pas pour lui que j'écrivais, mais pour les autres.

On pense bien que je ne vais pas prolonger la discussion, n'ayant d'ailleurs rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit; ce sera aux lecteurs de juger, s'ils sont compétents.

Qu'on juge seulement de la valeur générale de la critique de M. Lenient par les simples observations que voici : il me range parmi ceux qu'il appelle les « passionnés de légende », c'est-à-dire avec ceux qui comme Thiers et Houssaye admirent *a priori* tout ce qu'a fait Napoléon, sans vouloir même y regarder de près. M. Houssaye lui-même en a jugé autrement; en répliquant à ma première étude, il a soutenu que, prenant exemple sur Charras, j'avais dénoncé les fautes de l'Empereur « avec la véhémence d'un accusateur public ». Entre ces deux appréciations absolument opposées, quel est celui qui a vu juste? je répondrai : ni l'un ni l'autre. Assurément j'ai signalé bien des erreurs de Napoléon, et je ne l'admire pas en aveugle comme le prétend M. Lenient; il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux extraits de mon étude sur 1813 que j'ai déjà reproduits dans mon article du mois de mars (p. 181). Mais d'autre part j'ai toujours exprimé mes critiques sans violence, et sur ce point je n'ai rien à changer à ce que j'ai dit en terminant ma réponse à M. Houssaye parue en 1907. Voici ce qu'on y lit (p. 66) :

« Sans doute je partage, sur beaucoup de points de détails, la manière de voir de Charras mais non pas son jugement d'ensemble sur Napoléon. Je l'ai dit de la manière la plus formelle en lui reprochant d'avoir dépassé toute mesure par ses sorties déplacées contre l'Empereur et ses plus dévoués serviteurs, et je crois que les critiques que j'ai adressées à Napoléon, au sujet de sa dernière campagne, portent plutôt le caractère de la modération que celui de la véhémence. Sans hésiter sur le fond je crois y avoir mis toutes les formes désirables, cherchant avant tout à être impartial.

« Au surplus on fera difficilement croire à ceux qui connaissent les nombreux écrits que j'ai publiés depuis vingt-cinq ans sur la stratégie napoléonienne que je sois sans admiration pour le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna. Seulement je crois qu'après qu'il eût étonné le monde par son puissant génie, ses facultés physiques et intellectuelles se sont trouvées affaiblies par l'abus même qu'il en avait fait et que c'est avant tout dans cet affaiblissement qu'il faut chercher la cause principale du désastre de sa dernière armée. Je crois que cette explication a bien des chances d'être juste non

seulement parce qu'elle est conforme aux faits, mais parce qu'elle tient compte des conditions essentielles de la nature humaine et il faut bien se dire que Napoléon, tout en étant fort au-dessus de la moyenne des hommes, n'était cependant qu'un homme. Or Napoléon avait fini par se considérer comme un être surhumain, il avait perdu le sens des réalités, et c'est justement ce qui l'a conduit à sa perte.

« Mais pour arriver à de pareilles conclusions il faut aborder l'étude de la campagne de 1815 sans idées préconçues, examiner les opérations sans parti pris, ne prendre dans les documents que l'on consulte que ce qu'ils contiennent et non pas ce que l'on voudrait y trouver, en un mot essayer de juger les événements avec une sérénité froide en tempérant les envolées d'une imagination vagabonde.

« Il est vrai qu'en ne se laissant guider que par la saine raison, en renonçant aux formes si séduisantes du drame ou du roman, on a moins de chance de faire vibrer la corde sensible des lecteurs, heureux de retrouver dans le récit des batailles les émotions de ceux qui les ont livrées.

« La nation française d'aujourd'hui, éprise d'un faux idéal, semble avoir perdu le sens des réalités naturelles; mais quoique aspirant à la paix universelle, elle n'est pas insensible aux brillantes épopées des temps passés. Elle est subjuguée par le grand nom de Napoléon et se refuse à expliquer sa chute par des causes simples et ordinaires. Plutôt que d'accepter ses défaillances, elle est prête à suivre ceux qui attribuent la catastrophe finale à l'inintelligence ou à la trahison de ceux qui l'ont entouré.

« C'est dans cet esprit que le général Zurlinden a pu écrire : « L'histoire de M. Houssaye, si exacte et si française, est bien « celle qui convenait à la chute du grand Empereur. »

« Sans doute, elle est très française, mais sous le rapport de l'exactitude elle laisse fort à désirer sur les points essentiels.

« Mais c'est justement ce défaut qui est une des causes principales de son succès, parce qu'il flatte le sentiment national et concorde avec les préjugés dont la masse est imprégnée. Et c'est pour cela qu'en dépit de la vérité historique, la campagne de 1815 restera

longtemps encore pour la nation française ce que Thiers et M. Houssaye en ont fait : *une légende.* »

Enfin, avant de terminer ses diatribes, M. Lenient élargissant son sujet a tenu à exprimer son opinion sur l'ensemble de l'œuvre que j'ai produite depuis plus de trente-cinq ans. Pour lui, en copiant Jomini, je n'ai fait qu'exposer un pitoyable système qui n'a plus aucun rapport avec la guerre de notre époque, n'ayant d'ailleurs jamais rien compris à la stratégie napoléonienne. Je puis, sans effort, me consoler de ce jugement, ayant reçu dès le début de mes études les témoignages les plus flatteurs d'hommes tels que Chanzy, Berthaut, Miribel, duc d'Aumale[1], c'est-à-dire des militaires les plus qualifiés de l'armée française pendant la période qui a suivi la guerre de 1870, sans compter ceux de bien d'autres dont mes tiroirs sont remplis. L'un d'eux notamment, qui a occupé une des situations les plus élevées de l'armée, a bien voulu m'écrire en 1970 dans les termes suivants :

« Je n'ose guère vous prier d'agréer l'expression de ma constante admiration pour les œuvres que vous publiez depuis plusieurs années pour l'instruction et l'édification de l'armée; vous devez être *fatigué d'éloges.* »

Que m'importe après tout cela l'appréciation malveillante d'un écrivain, comme M. Lenient, dépourvu de toute autorité militaire, et à qui sûrement la trouvaille, qui consiste à déclarer que la note au crayon du 16 juin 1815 est un faux, et qui est la seule nouveauté de son livre, ne suffira pas à en donner.

Colonel A. Grouard[2].

1. Ces témoignages sont reproduits en tête de mon livre sur les *Maximes de guerre de Napoléon.*

2. N. D. L. R. — Le dernier grand ouvrage paru sur Waterloo, dont nous rendrons compte bientôt, est celui du Captain A. F. Becke, *Napoleon and Waterloo, the Emperor's Campaign with the « Armée du Nord », 1815 : a strategical and tactical Study*, 2 vol. in-8. London, Kogan, 1914. L'auteur s'exprime ainsi à propos des Études du Colonel Grouard, *Critique de la campagne de 1815* (1904). — *Réponse à M. Houssaye* (1907) : « These are by far the most critical works on the Campaign yet produced, from the point of view of the Napoleonic Strategy ».

DE NAPOLÉON A LAMARTINE

Jules Lemaître, dans sa huitième conférence sur Chateaubriand, signale en Napoléon « cet être singulier avec qui on ne se sent guère plus en communication qu'avec Tamerlan[1] ». Jugement téméraire qui a dû fâcher Maurice Barrès et mettre Léon Bloy[2] dans un bel état! Jugement d'autant plus téméraire que Chateaubriand nous est présenté comme un émule[3] et un rival de Bonaparte, le seul en qui il reconnaisse un égal. « Il institue dans ses *Mémoires*, disait déjà Sainte-Beuve, un antagonisme permanent, un duel fort inégal et presque ridicule entre le dominateur du monde et lui.... Il sent que Napoléon est et sera la grande figure populaire des âges modernes, et il reconnaît l'inconvénient de venir se heurter contre cette idole, lui qui prétend à être une idole aussi.... On peut dire que la figure grandissante de Napoléon est devenue, à la lettre, le cauchemar de Chateaubriand[4]. »

M. Félicien Pascal s'était bien gardé de recueillir ce témoignage à côté d'autres quand il dénonçait avec tant de véhémence[5] le *délire ambitieux* de certains romantiques qu'il n'aime pas.

I

Il semble vain et un peu ridicule d'attribuer à Napoléon quelque influence sur Lamartine. Chateaubriand avait été fasciné; sur le

1. *Chateaubriand* (Paris, Calmann Lévy, 5e édit., 1912, p. 245).

2. L'auteur de *L'Ame de Napoléon*. (Paris, *Mercure de France*, 1912). L'histoire du Héros est sacrée à ses yeux. « Je l'ai étudiée, dit-il, en priant, en pleurant de joie ou de peine.... » Il est convaincu que « notre vieux monde ne s'arrête pas de descendre dans les ténèbres depuis que Napoléon a disparu ».

3. On peut rappeler, à titre de comparaison, que Balzac avait chez lui une statuette de l'Empereur avec cette inscription tracée de sa main : « Ce qu'il n'a pu accomplir par l'épée, je l'accomplirai par la plume ».

4. *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, t. Ier, p. 399-400. (Paris, Calmann Lévy, 1878.)

5. Voir son article dans le *Correspondant* du 25 novembre 1906, p. 752-780 : Du romantisme à l'anarchie. — La déformation de l'énergie dans le surhomme.

tard, développant un parallèle flatteur pour sa vanité[1], il se fit le chantre magnifique de l'Épopée. De l'aveu même de M. Lemaître, il doit à Napoléon ses images les plus surprenantes et ses plus belles phrases, « faites d'éclairs et de rayons pris à l'Olympe et au Sinaï[2] ». Au contraire, comme légitimiste, comme libéral, comme idéaliste pacifique, Lamartine a cent fois pour une exprimé son horreur du régime impérial et sa haine implacable du maître. — Observons toutefois que dans sa « méditation » sur Bonaparte, il est partagé entre « l'apothéose et l'anathème » et que « les strophes injurieuses ou admiratives se suivent sans s'appeler[3] ».

L'une de ces strophes me paraît vraiment digne d'être soulignée :

> Être d'un siècle entier la pensée et la vie;
> Émousser le poignard, décourager l'envie;
> Ébranler, raffermir l'univers incertain;
> Aux sinistres clartés de ta foudre qui gronde,
> Vingt fois contre les dieux jouer le sort du monde
> Quel rêve!!! Et ce fut ton destin!...

Aux approches du second Empire, Lamartine vieilli, déçu, écrivant le commentaire de son poème sur Bonaparte, se reprochait amèrement d'avoir montré dans cette pièce « quelque complaisance pour la popularité posthume de ce grand nom ». Et il se louait d'une correction apportée à la dernière stance qui, sous

1. Voici le ton exact : « Bonaparte et moi, sous-lieutenants ignorés.... »

2. Henry Houssaye : Napoléon dans la littérature au XIXe siècle. (*Revue Hebdomadaire*, 25 mai 1907.)

3. Petit de Julleville, art. sur LAMARTINE, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, t. VII, p. 210 (Paris, Colin, 1899). Les jugements tranchants et haineux sont les plus connus, mais ils n'autorisent pas les conclusions qu'on en tire d'ordinaire. Lamartine se contredit plus d'une fois et ses hésitations sont caractéristiques. Jocelyn, venu à Paris, s'émerveille en voyant la foule « au grand homme asservie » accepter avec joie et amour la « rude discipline » du maître; mais il ajoute :

> Ah! c'est qu'aussi le peuple a cet instinct rapide
> Qui le fait s'élancer sur les pas de son guide...
> (Edit. Hachette, in-16, p. 224).

Le poète avait d'abord écrit que la foule

> Sous son geste divin d'elle-même s'incline...

Il a remplacé *divin* par *nerveux!* (Voir Christian Maréchal, *Josselin inédit*, etc. Paris, Bloud et Cie, 1909). Il est question, dans tout le passage, des desseins de Dieu et de la Providence : Léon Bloy décidant que Napoléon est « la face de Dieu dans les ténèbres » fait écho à Lamartine.

sa forme primitive, était « un sacrifice immoral à ce qu'on appelle la gloire ». Retenons donc qu'en 1823[1], il ne faisait pas fi de la gloire auréolant le souvenir du grand capitaine.

II

Une fois pour toutes, il faut nous déprendre de la grossière illusion qui a si longtemps vicié nos jugements sur « la race de René ». Les pires insultes ont accablé ces contemplateurs inertes, ces élégiaques pitoyables, voués aux tristesses solitaires, aux réflexions saumâtres et aux gémissements sans espoir, mélodieux impuissants, malades à qui la poésie servit d'exutoire. — On s'amusera bien, dans vingt ans, de ces naïves indignations! Mais déjà la lumière se fait. Pour la majorité des romantiques, on s'en rend compte, la mélancolie ne fut que la surface, non le fond d'une personnalité énergique, l' « inversion » en quelque sorte d'une vitalité trop ardente[2]. Il y eut aussi, dans tout cela, beau-

1. Dans son livre sur *Lamartine, homme politique. — La politique intérieure* (Paris, Plon-Nourrit, 1903, p. 70), M. Quentin-Bauchart assignait la date de 1828 à la Méditation sur Bonaparte. M. Barthou vient encore de dire, d'après une affirmation inexacte du poète, que la Méditation sur Bonaparte fut écrite à Saint-Point en 1821. (Voir *Lamartine Orateur*, Paris, Hachette, 1916, p. 106.)

La pièce fut, en fait, achevée le 24 juin 1823, comme nous l'apprend le manuscrit. (Cf. G. Allais : Les « Nouvelles Méditations » de Lamartine, *Annales de Bretagne*, janvier 1914.) Mais, depuis longtemps, Lamartine était attiré par le sujet. Il en fait la confidence à Virieu dans une lettre du 26 février 1822 où il loue hautement l'ode de Manzoni sur le *Cinq Mai* : « ... Il n'y manque rien de tout ce qui est pensée, style et sentiment.... Je voudrais l'avoir faite. *J'y avais souvent pensé, et puis le temps présent m'en a empêché.* »

La composition sur Bonaparte, datée *1815*(?), se trouve à l'état de projet et d'essai dans l'un des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Elle devait d'abord s'intituler *Le Tombeau d'un guerrier*. En étudiant ce texte, M. des Cognets a fait une constatation bien intéressante : « La strophe royaliste : « Ah! si rendant ce sceptre... » manque dans le manuscrit. Elle n'est donc pas venue au poète dans le premier élan de l'inspiration; il l'a rajoutée après coup. » (*Étude sur les manuscrits de Lamartine conservés à la Bibliothèque Nationale*, dans les « Mélanges d'Histoire Littéraire » de l'Université de Paris, t. XXI, 1906.) Peut-on nier que Lamartine, comme tant d'autres à son époque, ait subi l'ascendant du grand « tourneur de têtes »?

2. Voir P.-M. Masson, *Lamartine* (Paris, Hachette, 1911) : « ... Quand il (Lamartine), a dit, en un jour fameux : *La France s'ennuie*, il avait dit d'abord, pour préparer ce mot, qu'on a si mal compris : « Les générations qui grandissent derrière nous « ne sont pas lasses, elles; elles veulent agir et se fatiguer à leur tour. Quelle action « leur avez-vous donnée? » Son ennui de jeune homme a la même origine. Ce n'est

coup d'attitude, de pose, de « goût du jour », enfin ce qu'on voudra, même de la sincérité par intervalles, même de la franchise absolue par intermittence.

Au fait, ces « amants de la mort » adoraient la vie. Lisez M. Albert Cassagne pour vous convaincre que Chateaubriand fut homme d'action, *essentiellement*.

Lamartine ne fut pas différent. Son existence tout entière fut orientée vers l'action positive. La littérature ne fut pour lui qu'un objectif très secondaire, substitut provisoire, dérivatif d'attente, et malheureusement, à l'heure du crépuscule, gagne-pain peu lucratif. — Qui peut croire encore, après les travaux de MM. Cochin[1], Barthou[2] et d'autres, au Lamartine « langoureux et éploré », au « rêveur à nacelle », image fidèle de l'homme vivant? Ce bayeur aux nues — qu'on ne l'oublie pas! — fut dompteur de chevaux et dompteur de foules. Il eut un corps de feu, une jeunesse fougueuse de « superbe étalon », une maturité vigoureuse, une vieillesse robuste — et il rêva une fin héroïque en un soir de bataille[3].

III

Vexé, irrité qu'on le renvoyât toujours à sa lyre quand il prétendait discuter ou diriger les affaires publiques, il a, un jour, par bravade, défini le poète « un baladin propre à divertir les hommes sérieux ». Mais sa vraie doctrine n'admettait pas une telle hérésie : le génie poétique, à son sens, n'est pas une entrave pour l'homme d'État, mais un attribut essentiel ou du moins une précieuse vertu supplémentaire. Lamartine citait volontiers l'exemple de Gœthe et de Schiller. Et le sage Solon, « chéri de la Muse », était à ses yeux le législateur idéal[4].

pas la lassitude d'un cœur blasé, c'est au contraire la souffrance d'une ardeur comprimée. Cette mélancolie n'est que le sentiment d'une force qui se heurte à l'obstacle et qui, « ne pouvant s'assouvir, s'attriste » (p. 62-63).

1. Henry Cochin, *Lamartine et la Flandre* (Paris, Plon-Nourrit, 1912).

2. *Op. cit.*

3. P.-M. Masson, *op. cit.*

4. J'ai relevé, au cours de mes lectures à travers les œuvres les plus diverses par leur sujet et leur date, plus d'un passage où Lamartine exalte Solon comme le modèle des hommes d'État. En 1865, il lui consacre encore une étude fort élogieuse dans son livre sur les *Civilisateurs et Conquérants*, t. I. (A. Lacroix, Verboeckhoven

Ainsi, l'auteur de *Jocelyn* mit toujours l'ambition politique au premier plan. Je ne dirai pas qu'il se serait « rallié[1] », à supposer que Napoléon ait été vainqueur à Waterloo et se soit maintenu quinze ans de plus. Mais déjà sous l'Empire, il rongeait son frein. La Restauration, qui le pourvut de fonctions diplomatiques, lui ouvrit la voie sans contenter entièrement son impatience. Il se lancera dans la mêlée à corps perdu sitôt que son âge[2] et les circonstances le permettront. En quelques mois, il brûle ce qu'il adorait[3], car il ne veut pas perdre de temps, car il n'entend pas être gêné par son passé. Il se promet « d'aller très loin[4] », de devenir « l'homme politique le plus populaire et le plus puissant[5] ». Sur lui, le pouvoir exerce une attraction magnétique : manipuler les masses, remuer les multitudes, voilà le bonheur suprême. Dédaignant la royauté imparfaite de la presse ou du théâtre, il s'érigera, lui, en souverain de la tribune, dans l'attente d'une destinée plus haute encore, beau comme un dieu[6], serein comme un dieu, olympien et prophétique, environné d'encens, de prestige et d'acclamations. Il trônera au firmament, ou du moins « au plafond », en dehors des partis, « n'imitant personne »[7]. Il connaîtra les ivresses de la popularité et s'en flattera[8]. Lui qui a « l'ins-

et Cie, édit.). Faut-il chercher une allusion ici dans la remarque que « le tyran Pisistrate laissa vieillir Solon dans sa patrie » ?

1. Cf. les remords (?) de Mme de Lamartine écrivant en 1812 dans son journal : « Quel malheur qu'un fils inoccupé! Malgré la répugnance de la famille à le voir servir Bonaparte, nous aurions dû penser à lui et non à nos répugnances et à nos opinions. »

2. Peu après les journées de juillet, le 24 octobre 1830, il écrit à Virieu en réponse à une longue diatribe contre la Révolution : « Pour que 89 fût si mal, il fallait que ce que 89 détruisait fût beau; or je trouve 88 hideux ». Ce jour-là, dit Petit de Julleville (art. cit., p. 218), il venait d'avoir quarante ans, âge légal de la députation. Il se présenta aussitôt à Bergues, à Toulon, à Marseille.

3. Cf. la note précédente. « L'évolution qui s'était faite dans son esprit, après 1830, en l'espace de quelques mois fut complète. » Petit de Julleville, *ibid.*, p. 234.

4. Lettre à Virieu, 1er octobre 1835.

5. Voir le témoignage de Dargaud dans le livre de M. Jean des Cognets : *La vie intérieure de Lamartine*, p. 199 (Paris, *Mercure de France*, 1913).

6. Voir des Cognets, p. 204-205, le portrait si vivant tracé par Dargaud : « M. de Lamartine est grand, beau, svelte. Il a toujours l'air de s'élancer... », etc.

7. « Dès son arrivée à la Chambre, il fonda un parti, le *parti social*, qu'il présida de 1834 à 1839 et dont il fut à peu près le seul membre. » Henri Moysset, Lamartine homme politique, *Revue des Études Historiques*, janv.-févr. 1904.

8. Voir par exemple Lettre à Virieu, 2 juin 1836 : « Voilà neuf mois de suite que je prends la parole, et que la Chambre devient muette, attentive ou même enthousiaste à ma voix... », etc.

tinct des masses », il aura la volupté d'entraîner, parfois le génie providentiel de conduire les foules. Il ne sera pas éloigné de se croire le Père éternel[1].

IV

Ceci nous fait souvenir que

> Toujours Napoléon, éblouissant et sombre,
> Sur le seuil du siècle est debout.

Lamartine le détestait. Mais le « géant » avait infusé son âme conquérante à toute une génération, laissant après lui une progéniture « phénoménale », hypnotisée par son exemple, douée d'appétits formidables. Et quoiqu'on s'appelle de Lamartine, qu'on haïsse l'usurpateur, qu'on soit dévoué à la religion et à la légitimité, on résiste malaisément au courant qui emporte toute une époque.

Lamartine considère Napoléon comme un être inhumain, coupable d'avoir fait périr le duc d'Enghien, comme un César « sans cœur ni âme[2] », contempteur de la nature humaine qu'il humilie et dégrade en ses propres concitoyens[3]. En 1823, le royaliste lui reproche de n'avoir point « vengé les rois », à l'instar de Monk; le prophète de la République le flétrit plus tard de « s'être fait la

1. Voir *Les Cahiers de Sainte-Beuve* (Paris, Lemerre, 1876). « On n'est jamais sûr, disait l'autre jour M. Royer-Collard, que lorsqu'on vient d'entendre de M. de Lamartine un magnifique discours à la tribune, si on le rencontre dans les couloirs de la Chambre et qu'on le félicite, il ne vous réponde à l'oreille : « Cela n'est pas étonnant, voyez-vous, car entre nous, je suis le Père éternel ! » (Décembre, 1841.)

2. En 1818, il se déclarait césarien fanatique — parfaitement —; il appelait César « mon héros, l'homme des hommes... (il) ne sortira pas de mon cerveau avec ce caractère moitié Dieu, moitié Henri IV, que je lui destinais pour écraser les singes de la liberté et montrer aux hommes que quand ils sont pourris dans les vices de l'egoïsme, un tyran est un bienfait pour eux ». Lettre à Virieu du 17 juillet 1818. — Il n'est pas surprenant que Lamartine ait partagé la morale du succès et justifié les hommes nécessaires. C'est pourquoi, dans sa *Méditation*, il absout Bonaparte. Même dans la *Politique rationnelle*, il écrit encore : « Un coup d'Etat n'est moral et juste que quand il est nécessaire, et *toutes les fois qu'il est nécessaire*, il réussit; c'est le premier axiome de toute politique. » Cf. M. Citoleux, *La Poésie philosophique au XIXe siècle. — Lamartine.* (Paris, Plon-Nourrit, 1906.) On voit déjà combien M. de Pomairols se trompait en disant : « ... Lamartine peut être considéré comme l'adversaire *le plus constant* de Napoléon et du *type napoléonien.* » (*Lamartine*, Hachette, 1889, p. 297.

3. Voir Ph. Gonnard : La légende napoléonienne et la presse libérale : la « Minerve ». *Revue des Études napoléoniennes*, 1914, t. I).

réaction vivante du passé »! Il en veut alors à l'Empereur couronné, vulgaire et criminel égoïste, d'avoir vinculé la liberté au lieu de l'établir comme Washington. Si « ce grand général eût été un grand homme complet, un citoyen irréprochable », il aurait « réglé, modéré, organisé les institutions libérales et l'avènement de la démocratie en France »; il se serait institué « le tuteur du progrès social, la providence du peuple[1] ». Mais il n'avait d'autre culte que celui de la force[2] et des mathématiques. Il « incarnait le matérialisme dans un chiffre armé[3] » et il prononça « l'arrêt de mort de l'âme et de l'intelligence[4] »... il n'était point poète en d'autres mots[5]!

Néanmoins, en 1827[6], tout en déplorant l'insensibilité de Bonaparte, sa sécheresse d'âme, « un peu de comédien dans son rôle », Lamartine admirait sans réserves « sa tête politique : « ... Je la regarde comme la plus forte qui oncques ait existé. Ce que nous voyons me le confirme chaque jour. Ce seul petit individu tenait lieu au monde de dogmes, de chartes, etc.... Ses actes sont gigantesques.... Il savait juger l'homme et le gouverner. » Quatre ans après, dans la brochure mentionnée plus loin, il confesse que le règne du « petit individu » fut « une sublime réaction contre l'anarchie[7] ».

Or donc, supposez un Napoléon revenu des erreurs qu'on lui

1. Discours du 26 mai 1840 sur la Translation des Cendres.

2. Il est piquant de rappeler ici que « l'auteur des *Girondins*, entraîné par son sujet, finit par voir « en beau » tout ce qui lui offrit l'apparence vraie ou fausse de la grandeur, de la générosité, *de la force ou simplement de la fougue* ». Petit de Jull., art. cit., p. 241).

3. Lettre à Virieu, 20 juin 1840.

4. *Des Destinées de la Poésie* (1834).

5. Lamartine a pourtant dit que « le jeune guerrier d'Italie » avait « l'imagination lumineuse comme l'Orient, vague comme le désert, grande comme le monde ». *Voyage d'Orient*, t. IV, p. 46-47. (Paris, Ch. Gosselin, 1835). Ceci ne s'accorde guère avec l'accusation de matérialisme et d'inaptitude poétique.

6. Lettre à Virieu, 22 juillet 1827.

7. « Lamartine abhorrait l'anarchie. Il était très partisan d'un gouvernement fort. » E. Sugier, *Lamartine. — Étude morale*, p. 268. (Paris, Fischbacher, 1910.) Émile Ollivier allait jusqu'à dire : « La nécessité d'un gouvernement fort est l'idée fondamentale de la politique de Lamartine; c'est la pensée qui le domine aux deux heures désintéressées de la vie, à celle du matin et à celle du soir. » *Lamartine*, Paris, Garnier fr., 1874. Il rappelle que Lamartine, dans sa jeunesse, était transporté d'enthousiasme pour César et que, quelques mois avant sa mort, il terminait ainsi ses *Mémoires politiques* : « ... Je l'avoue, la liberté honore tout le monde, mais n'a jamais sauvé personne. »

impute, doué des qualités éminentes qui lui manquaient. Ce sera Napoléon encore, mais remis à neuf, assagi, adouci. Ce sera un Napoléon humain et sociable, sentimental, enthousiaste, poétique. Il visera haut et loin dans la poursuite d'un pur idéal : épris de justice et de liberté, il deviendra le vertueux fondateur d'une démocratie pacifique, tout ensemble soutien de l'ordre, protecteur des talents, champion du progrès social, éloquent missionnaire de l'émancipation universelle. — N'est-ce pas, trait pour trait, le personnage que Lamartine a rêvé d'incarner?

Le 25 septembre 1831, il débute dans la polémique par un petit écrit sur la *Politique rationnelle* qui contient — il l'avouait vingt-deux ans plus tard — le programme de sa vie civique. La France, sortie de la révolution de Juillet, cherche à s'orienter dans ses voies nouvelles. D'après l'écrivain, nous touchons « à l'époque du *droit et de l'action de tous*, époque toujours ascendante, la plus juste, la plus morale, la plus libre, etc..., qui pourra s'appeler l'époque évangélique ». Mais cette époque a besoin d'un guide; à cet Évangile des temps nouveaux, il faut plus qu'un annonciateur, il faut un Messie capable d'en assurer le triomphe dans les âmes, dans la société, pour les siècles futurs. Dans le passage suivant, chaque mot vaut d'être médité : «.... Ainsi peut-être manque-t-il à la fois à cette époque deux choses sans lesquelles toute théorie tombe, toute espérance s'évanouit : un pays et *un homme*.

« Faute d'un homme, *d'un homme politique, d'un homme complet dans l'intelligence et la vertu, d'un homme résumé sublime et vivant d'un siècle*, fort de la force de sa conviction et de celle de son époque; *Bonaparte de la parole*; *ayant l'instinct de la vie sociale et l'éclair de la tribune;* comme le héros avait celui de la mort et du champ de bataille; palpitant de foi dans l'avenir; Christophe Colomb de la liberté, capable d'entrevoir l'autre monde politique, de nous convaincre de son existence et *de nous y conduire par la persuasion de son éloquence et la domination de son génie; faute de cet homme, l'anarchie peut être là, vile, hideuse, rétrograde, démagogique, sanglante*, mais impuissante et courte.... » Le miraculeux Rédempteur serait évidemment Lamartine lui-même, avec Solon et Washington comme parrains, Napoléon comme

modèle... à surpasser! Cela fait trois personnes en un seul Dieu!

Et l'auteur termine son opuscule par ces lignes non équivoques : « Puissiez-vous ne pas assister à de nouvelles ruines !... C'est là le vœu du plus dévoué de ses enfants (de la France) qui ne la quitte que pour un jour (nous sommes à la veille du voyage d'Orient[1]), parce qu'elle ne le réclame pas (allusion à des échecs électoraux tout récents), qu'elle peut le rappeler à toute heure.... » On voit qu'il n'avait pas attendu l'oracle de la reine de Palmyre pour discerner sa vocation! La pythonisse ne fit que lui donner confiance dans son étoile et lui persuader que décidément il était l'élu du destin.

Reprenez ce morceau de la *Politique rationnelle*, encadré par les citations et les remarques faites au préalable, et vous saisirez, j'imagine, les rapports que j'indiquais tout à l'heure. Entre ce manifeste et les jugements divers que Lamartine a portés sur le Conquérant, il y a des liens curieux, des analogies frappantes d'idées et d'expressions même. Le futur dictateur de 48, ce « Bonaparte de la parole », n'annonce-t-il pas ici qu'il se propose de donner à la France une édition revue, corrigée, augmentée de Napoléon? Ne prétend-il pas, comme le « géant », « être d'un siècle entier la pensée et la vie[2] », « raffermir la France incer-

1. « Comme Bonaparte après la campagne d'Italie, Lamartine s'éloignait, pour revenir grandi par le prestige d'une expédition lointaine à travers ces pays mystérieux, riches de noms sonores et de souvenirs incomparables ». (Petit de Julleville, art, cit., p. 218.)

« Comme Bonaparte qui vit en Égypte se lever son étoile, celui qui sera pendant une heure « le roi Lamartine » va chercher en Orient la mystérieuse consécration des grands conducteurs.

« Où va-t-il? Il gouverne au berceau du soleil. » (J. des Cognets, *op. cit.*, p. 208.)

Lamartine d'ailleurs voyagea en véritable souverain, avec une suite seigneuriale, soignant l'effet, déployant sa puissance et ses richesses. « Il traversa l'Orient, dit Petit de Julleville, comme un prince des *Mille et une Nuits*, éblouissant peuple et chefs, émirs, agas, et simples Bédouins par ses grandes manières, sa dignité naturelle et étudiée à la fois, son faste et ses libéralités, le nombre de ses chevaux, l'importance de son escorte. » On conviendra que « le roi Lamartine » avait le goût et les qualités de l'emploi.

2. Vers de la méditation sur Bonaparte qui se retrouve presque mot pour mot dans la *Politique rationnelle* (... « un homme résumé sublime et vivant d'un siècle ») et dont j'ai noté de multiples redites dans toute l'œuvre de Lamartine. Voir par ex. *Cours familier de Littérature*, Entretien XIII, ces lignes que M. des Cognets cite justement en épigraphe de son livre : « Un grand homme n'est pas seulement, comme on dit, fils de ses œuvres. Un grand homme est avant tout fils de son siècle, ou plutôt son siècle se fait homme en lui, voilà la vérité. » De même dans *Cromwell* (Paris

taine », réagir avec sublimité contre l'anarchie, révéler un génie politique égal à celui du « petit individu... »?

On pourrait poursuivre longuement le parallèle. Et l'on s'apercevrait, en définitive, que, suivant sa nature propre et sans rien perdre de son originalité, Lamartine cherchait à « transposer » l'exemple de Napoléon et à l'adapter aux circonstances.

V

M. Barthou[1] ne tarit pas d'éloges sur le Discours que Lamartine prononça le 26 mai 1840 à propos du retour prochain des restes de Napoléon. Habile et grandiloquent, l'orateur le fut, mais devons-nous tant admirer la profondeur de sa pensée et la clairvoyance de son génie politique? Il a prévu — redouté aussi, regretté d'avance — le second Empire, mais il n'est pas le seul à cette date, bien loin de là, dont nous pourrions rapporter les paroles prophétiques. Stendhal, par exemple, prédisait vers le même temps, aussi nettement que possible, une restauration bonapartiste[2]. M. Barthou oublie-t-il que Lamartine lui-même, dès 1831, avait « dévoilé l'avenir[3] » et que sur la fin de la Restauration, il dénonçait « la folie ultra-libérale de la jeunesse pensante et le bonapartisme de la population agissante »? La légende napoléonienne qu'il voyait s'épanouir lui causait des soucis : dépité et froissé, il s'inquiétait constamment des rivaux qui pou-

Michel Lévy frères, 1864) : « Un grand homme est toujours la personnification de l'esprit qui souffle à telle ou telle époque sur son temps et sur sa patrie ».

1. *Op. cit.*

2. Voir le témoignage de Donato Bucci dans sa lettre à R. Colomb publiée par C. Stryienski (*Revue Blanche*, 1er mars 1899) : « ... A propos du gouvernement de Louis-Philippe, il (Stendhal) me disait un jour : c'est un bien mauvais gouvernement sans base, et qui peut être renversé du jour au lendemain, et si nous vivons encore quelques années, je crois que nous verrons quelqu'un de la famille Bonaparte au pouvoir, car, quoi qu'on en dise, l'empire a laissé des traces bien profondes en France. »

3. Voici quelques lignes de la *Politique rationnelle* : « ... Le premier qui prendra le chapeau étriqué et la redingote grise, se croira un Bonaparte ; il sabrera la civilisation et la liberté, des branches à la racine, et dira : « Mon peuple » jusqu'à ce qu'on en cherche un autre pour mieux parer la servitude. Ce peuple libre n'aime pas assez la liberté ; il croit toujours voir le temple de la gloire avec un héros sur le seuil, ouvert pour le recueillir et le venger d'une nouvelle anarchie. Il se trompe : le héros n'est plus et la liberté est son seul asile. »

vaient lui disputer la place en s'appuyant sur les souvenirs de l'Empire. Qui sait, disait-il à Victor Hugo (en réponse à une lettre de celui-ci du 27 février 1829), qui sait si nous deviendrons députés? « Il y a tel chambellan impérial barbouillé de phrases conventionnelles, et flattant la populace aux dépens du bon sens, qui aura souvent plus de chances que nous[1] ». Rien de surprenant si en 1837, après l'attentat de Strasbourg, il fit feu de toutes pièces contre Louis-Napoléon et déclara qu'il fallait appliquer au conspirateur la loi de l'exil perpétuel. Le prince porte un nom trop glorieux, s'écriait-il alors, « un nom qui a trop d'éclat, qui a encore, dans certaines oreilles, trop de retentissement pour le pays[2] ». En 1848, Lamartine revint à l'attaque « avec un acharnement qu'il poussa jusqu'à la mauvaise foi. Sa haine pour le nom de l'Empereur effaça même un moment son libéralisme, qui eût dû l'empêcher de frapper un citoyen d'ostracisme[3] ». Trois mois de dictature oratoire, puis il tomba pour ne plus se relever. Son grand rêve était brisé : il ne fut pas président de la République. Néanmoins, jusqu'au 2 décembre, accusé par tous de ne combattre Bonaparte qu'en rival, il n'épargna aucun effort pour rendre vains les espoirs du prétendant.

Or, le 26 mai 1840, l'éloquent tribun se demandait avec anxiété si « le trône ne se rapetisserait pas devant le tombeau » de l'Empereur. Cette tendre sollicitude pour la monarchie orléaniste fait sourire, mais Lamartine jugeait convenable à sa thèse d'exploiter les craintes du pouvoir et des partis. Plus tard, lorsqu'il ferraille désespérement contre Louis-Napoléon, il s'adresse de même aux sentiments républicains de Louis Blanc et des ouvriers....

Ne serait-ce pas que, le 26 mai 1840, lisant les signes, il voyait déjà poindre un dangereux compétiteur dans l'homme de Strasbourg et de Boulogne? Et puis, le Mort de Sainte-Hélène, ramené en triomphe, ne venait-il pas mal à propos se rappeler aux vivants, distraire fâcheusement l'opinion publique, confisquer à

1. Inédit, cité par M. Barthou dans l'Introduction de *Lamartine Orateur*, p. xv.
2. Discours à la Chambre sur la loi de disjonction (Séance du 2 mars 1837).
3. Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 346.

son profit des enthousiasmes blessants et cruellement « rapetisser » les idoles du jour?

Que Lamartine ait eu de telles craintes et de telles pensées à la veille du Retour des Cendres, cela n'est pas invraisemblable et pourrait, dans une certaine mesure, expliquer son langage à cette occasion.

JULES DECHAMPS.

Cliché Ch. Eichele.

Cabinet de travail de l'Impératrice Eugénie au château de Saint-Cloud
Aquarelle de F. de Fournier, 1860 (collection de M. Firmin Rainbeaux).

LES RÉSIDENCES DU SECOND EMPIRE[1]

SAINT-CLOUD

(*1er article.*)

Tout aussi fâcheusement que le palais des Tuileries, le château de Saint-Cloud a disparu sans laisser la moindre trace. Les murs calcinés, les grandes salles sans plafonds, où poussaient des arbres audacieux, les rampes tordues, les colonnades, les stucs, les ferrailles sont tombés en 1891 sous la pioche des démolisseurs. Une terrasse fleurie remplace le palais où mourut Henriette d'Orléans, où Marie-Antoinette conduisit des bals champêtres, où Bonaparte brisa le Conseil des Anciens, où Napoléon épousa Marie-Louise, où Charles X signa les ordonnances, où Louis-Philippe maria le duc de Nemours, d'où Napoléon III partit pour l'armée le 28 juillet 1870. Peut-être, pour la légende, vaudrait-il mieux laisser le château fantôme dans les brumes où l'imprécision des anecdotiers du second Empire nous le laisse à peine entrevoir. Mais l'histoire de l'art décoratif y perdrait un chapitre curieux, et l'histoire tout court une contribution utile à des événements déjà éloignés de nous. Nous allons donc essayer, comme nous l'avons fait pour les Tuileries, de tenter une reconstitution précise, en nous aidant, pour la partie anecdotique, des souvenirs du commandant Schneider, ancien régisseur du palais, et de l'ouvrage classique du comte Fleury; pour la description artistique, des *Résidences royales* de Vatout, et surtout d'une précieuse collection de photographies stéréoscopiques des grands et des petits appartements vers 1865, offerte à la bibliothèque Forney par Mme Henri Fourdinois, la veuve de l'ébéniste de l'Impératrice[2].

1. Cf. *Revue des Etudes Napoléoniennes*, novembre-décembre 1915 et mars-avril 1916.
2. Vatout, *Souvenirs historiques des résidences royales de France*, t. V. Palais de

I

L'imagination des pamphlétaires fait volontiers de Saint-Cloud le théâtre de la fête impériale. Victor Hugo, qui n'y va pas de plume morte, entend du rocher de Jersey le fracas de l'orgie qui se déroule

> A Saint-Cloud, effeuillant jasmins et marguerites
> Quand s'ébat sous les fleurs l'essaim des favorites,
> Bras nus et gorge au vent,
> Dans le festin qu'égaie un lustre à mille branches [1]...

La vérité est beaucoup plus prosaïque. Saint-Cloud est un beau château, assez rapproché de Paris pour que l'Empereur puisse venir s'y reposer sans abandonner la conduite des affaires, assez spacieux pour donner leurs aises aux souverains et à leur service d'honneur, assez bien distribué pour faire oublier le séjour incommode des Tuileries. Mais à part quelques rares réceptions princières, — la reine Victoria, le roi François d'Assise, — quelques fêtes de jour ou de nuit, on y mène la vie de famille. Le nombre des logements ne permettant pas d'héberger plus de deux ou trois invités, on réserve pour Compiègne les réceptions par séries et les grandes chasses à courre dans la forêt. Généralement, leurs majestés quittent les Tuileries pour Fontainebleau dès les premières chaleurs. Au mois de juillet, on part pour Saint-Cloud, où l'on reste jusqu'après la fête de l'Empereur. C'est ensuite le tour de Biarritz jusqu'au 15 ou 20 septembre. On revient à Saint-Cloud pour se rendre enfin à Compiègne vers la fin d'octobre.

Le palais occupe le flanc d'un côteau au-dessus de la Seine. La façade principale regarde à l'est, par-dessus le fleuve et Boulogne. L'aile nord, du côté de Saint-Cloud, est dominée par le plateau de Montretout; l'aile sud, du côté du parc, par les côteaux de Ville-d'Avray. Quand on pénètre dans la cour d'honneur, on

Saint-Cloud (vers 1844). — Schneider. *Le Second Empire à Saint-Cloud*, 1894. — Comte Fleury, *Le palais de Saint-Cloud* (vers 1905). Nous avons également profité des vues que nous ont communiquées MM. G. Hartmann et J. Mayor, et des aquarelles de F. de Fournier, de la collection Firmin Rainbeaux, dont les reproductions illustrent cette étude et les précédentes.

1. *Joyeuse vie*, Jersey, 1853 (les *Châtiments*).

PLAN SCHÉMATIQUE DU PALAIS DE SAINT-CLOUD

(*premier étage*). *Vers 1869.*

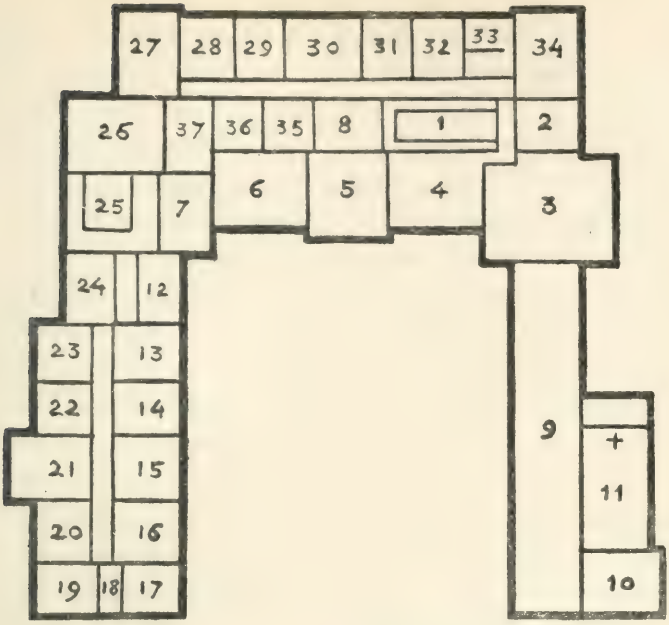

1. Escalier d'honneur.
2. Vestibule des grands appartements.
3. Salon de Mars.
4. Salon de Vénus.
5. Salon de la Vérité.
6. Salon de Mercure.
7. Salon de l'Aurore.
8. Bibliothèque.
9. Galerie d'Apollon.
10. Salon de Diane.
11. Chapelle.
12. Salon de stuc.
13. Salle du conseil des ministres.
14. Cabinet de travail de l'empereur.
15. Chambre à coucher de l'empereur.
16. Cabinet de toilette de l'empereur.
17. Chambre à coucher de l'impératrice.
18. Salle de bains.
19. Cabinet de toilette de l'impératrice.
20. Cabinet de travail de l'impératrice.
21. Salon de réception.
22. Salon vert ou des dames.
23. Salon rouge ou des chambellans.
24. Antichambre des huissiers.
25. Escalier de l'impératrice.
26. Salle à manger.
27. Salon des Vernet.
28. Salon des souverains.
29. Salon de Cruchet.
30. Grand salon.
31. Chambre rouge.
32. Cabinet de travail.
33. Salon d'attente.
34. Salon de granit.

a devant les yeux le grand corps de logis construit au XVIIe siècle par Girard, développant ses quarante-trois mètres de façade entre deux pavillons d'angle de même longueur. Il est orné de pilastres corinthiens, élevés sur un soubassement, et de bas-reliefs au-dessus des croisées. Un avant-corps, formé de quatre colonnes, soutient un entablement qui porte les statues de la *Force*, de la *Prudence*, de la *Richesse* et de la *Guerre*, par Cadaine et Lepautre. Au-dessus, règne un attique servant d'amortissement. Dans le fronton triangulaire est un cadran que le *Temps* découvre, avec des amours représentant les quatre parties du monde.

Les deux ailes, moins élevées, se développent en équerre de chaque côté de cette façade sur une longueur de quarante-six mètres. Elles sont du dessin de Lepautre, qui les a décorées d'un ordre dorique couronné de balustrades, avec des avant-corps à quatre colonnes surmontés de statues, comme celui du bâtiment principal, et couronnés d'un fronton triangulaire. Les statues, sculptées par Cadaine et Lepautre, représentent à droite *Mercure*, *Calliope*, *Bacchus* et *Hébé*; à gauche, *Momus*, la *Paix*, une *Bacchante*, la *Richesse*. Les frontons symbolisent la *Victoire* et la *Paix*. Au rez-de-chaussée, une balustrade en pierre, interrompue par les perrons des avant-corps, enferme un trottoir élevé de trois marches, tout le long des bâtiments.

Pénétrons dans le vestibule d'honneur, en passant sous la marquise vitrée qui s'avance au-devant de l'avant-corps du bâtiment principal. C'est une vaste pièce de dix mètres au carré, peu élevée comme tout ce rez-de-chaussée qui n'est à vrai dire qu'un soubassement. Elle est décorée de colonnes doriques, carrelée de marbre, et donne accès par trois baies ouvertes dans une galerie plus étroite qui sert de vestibule à l'escalier d'honneur. Au fond la *Sapho*, de Pradier, médite, les jambes croisées, entre deux bustes de marbre d'après l'antique par Robert le Lorrain. A droite, au pied de l'escalier, deux vases en marbre ornés de figures par Pierre Mazeline s'érigent sur des piédestaux.

L'escalier d'honneur, — on l'appelle aussi escalier de l'Empereur, — qui monte aux grands appartements, avait été élevé par Jules Hardouin Mansard vers la droite du palais, à peu près

à la place de l'escalier de l'Impératrice. Micque, l'architecte de Marie-Antoinette, l'a transporté à l'extrémité opposée en sacrifiant une chapelle. C'est un escalier droit de deux rampes, que rappelle un peu celui des Tuileries. Les marches de marbre blanc sont bordées d'une balustrade de marbre rouge ornée de lampadaires de bronze. La cage, à la hauteur du premier étage, est décorée de fausses arcades séparées par des pilastres ioniques de marbre. Dans les réceptions officielles, les souverains, entourés de leur maison, attendent les hôtes royaux dans le vestibule d'honneur, et leur font gravir l'escalier, selon le cérémonial institué aux Tuileries pour les bals, entre une double haie de Cent-gardes. C'est ce que représente le grand tableau de Muller, commémorant la *Réception de la reine Victoria*, le 18 août 1855, qui occupe tout le mur de l'escalier, du côté de la bibliothèque[1].

On pénètre au premier étage dans l'antichambre des grands appartements, largement éclairé sur le jardin du Trocadéro par une porte-fenêtre cintrée. La façade extérieure du palais, à cet étage, est de plain-pied avec l'allée en terrasse du jardin, ce qui permet d'accéder également du dehors dans les grands appartements par cette porte-fenêtre protégée par une marquise vitrée. La pièce a conservé sa décoration du XVIIe siècle, trophées guerriers sur les murs et au-dessus des portes, plafond d'Audran figurant *l'Histoire écrivant la vie de Philippe d'Orléans*, colonnes de marbre dans les angles.

Le salon de Mars ouvre la série des grands appartements. C'est une belle pièce de dix-sept mètres sur treize où Mignard a peint un plafond de *l'Olympe*. Les voussures, portées par deux pilastres et deux colonnes ioniques en marbre campan monolithe, représentent *Mars et Vénus*, les *Forges de Vulcain* : les dessus de portes : la *Jalousie et la Discorde*, les *Plaisirs des jardins*. La cheminée monumentale, adossée au mur du jardin entre deux grandes portes-fenêtres cintrées, est surmontée d'une tapisserie des Gobelins : *Bonaparte premier consul*, d'après Gros. De

1. Lors de l'incendie de 1870, le prince royal de Prusse, le futur Frédéric III, tenta vainement de sauver cette toile où figurait sa femme, la princesse Victoria.

chaque côté de la porte d'entrée, drapée de portières tissées aux Gobelins en 1694 et de la porte sur la galerie d'Apollon, quatre colonnes de marbre à hauteur d'homme supportent les bustes de Hoche, Caffarelli, Dampierre et Joubert. L'éclairage se fait par quatre grands lustres de cristal, deux lampadaires de bronze près de la cheminée, et un candélabre monumental, porté par quatre amours de bronze doré, qui émerge au centre d'un pouf circulaire énorme, recouvert en tapisserie au chiffre impérial. Cet étrange spécimen du goût de l'époque, œuvre d'un Grohé ou d'un Cruchet[1], s'harmonise mal avec le meuble premier Empire, en tapisserie de Beauvais. C'est dans ce salon, où Cambacérès a offert la couronne impériale à Bonaparte, que son neveu reçoit le corps diplomatique. On y joue parfois la comédie. L'Empereur et l'Impératrice prennent place avec le Prince impérial sur le pouf central, en face de la scène formée par des paravents et la cheminée monumentale.

A la suite se développe la belle perspective de la galerie d'Apollon, qui forme à elle seule toute l'aile gauche du palais, avec treize travées ouvertes d'un côté sur la cour d'honneur, de l'autre sur le jardin, la chapelle et le salon de Diane. Elle a conservé la superbe décoration mythologique de Mignard, consacrée à l'*Histoire d'Apollon*[2], qui vit les fêtes des ducs d'Orléans, les séances du Conseil des Anciens, le mariage civil de Napoléon Ier et celui du duc de Nemours. Au fond, entre les deux fenêtres de façade, la statue de Henri IV par Prieur (musée de Versailles) est remplacée depuis 1787 par un admirable vase en porcelaine bleue de Sèvres, monté en bronze doré par Boizot et Thomire, avec frise circulaire en biscuit représentant Diane chasseresse et Diane et Actéon (musée du Louvre). Entre chaque travée, des armoires basses, des bibliothèques, des cabinets, proviennent pour la plupart de l'atelier des Boulle[3]. De chaque côté de l'entrée, deux cabinets en laque de Chine supportent deux vases de Sèvres,

1. Ce meuble encombrant n'a pu être sauvé de l'incendie.

2. Charles Blanc, dans son *Histoire des Peintres*, a décrit en détail, en s'inspirant de Piganiol, tous les sujets de cette grandiose composition.

3. Plusieurs de ces meubles ont été sauvés et figurent aujourd'hui au musée du Louvre, à Versailles, à Compiègne.

œuvre de Thomire, que le cordon de bronze doré qui les entoure a fait nommer vases « cordeliers ». Chaises et tabourets en X alternent le long des murs. L'éclairage est assuré par six grands lustres de cristal et des appliques de bronze doré à chaque travée.

Toute la galerie est ornée de tableaux par N. Coypel, Boucher, Natoire, Dumont, Restout, Van Os, Rysbrack, Van Dael, Allegrain, Hubert-Robert, Vernet, et bien d'autres, qui sont allés pour la plupart enrichir les palais de Compiègne, de Versailles, de Fontainebleau et le musée du Louvre[1].

Le salon de Diane est en équerre à l'extrémité de cette galerie. C'est une pièce de dix mètres sur huit, avec trois fenêtres en façade, et deux sur le jardin du Trocadéro. Comme pour le salon de Mars, la cheminée monumentale est placée entre les fenêtres du jardin. La décoration de Mignard, figurant l'*Histoire de Diane*, subsiste encore, avec les portraits de la famille d'Orléans qu'y a réunis Louis-Philippe, et quatre grands vases de porcelaine aux armes d'Orléans, fabriqués en Chine par ordre de Monsieur, frère de Louis XIV[2].

Dans l'angle formé par la galerie d'Apollon et le salon de

1. Presque tous ces tableaux ont été sauvés. Le musée du Louvre a reçu : Van Dael, *Fleurs et fruits*, Van Os, *Fleurs*, Boucher, *l'Enlèvement d'Europe*, Natoire, *Triomphe de Bacchus*, Verdier, *Vénus et Adonis*, deux paysages d'Allegrain, quatre paysages ou ruines d'Hubert-Robert, quatre vues de Malte (musée de la Marine) : — le palais de l'Élysée, deux paysages de Moucheron ; — le palais de Fontainebleau, une *vue de Venise* par Vanvitelli et une *Marine* de Vernet ; — le palais de Compiègne, six *vues de Venise* de l'école de Canaletto, Panini, les *Vendeurs chassés du Temple*, la *Piscine*, Rysbrack, *Chasse au loup*, *Chasse au cerf*, Van der Meulen, *Prise de Saint-Omer*, *bataille de Cassel*, N. Bertin, *Jupiter et Danaé*, *Persée et Andromède*, *Acis et Galathée*, *Jupiter et Léda*, *Psyché et l'Amour*, Bon Boullongne, *Pan et Syrinx*, N. Coypel, *Arion porté sur un dauphin*, *Vénus demandant des armes à Vulcain*, *Diane et Eucharis*, *Vénus sur les eaux*, Dumont, *La Paix* et *la Force*, La Hyre, *L'ânesse de Balaam*, Lemoyne, *Hercule et Cacus*, Marot, *Jupiter et Sémélé*, *l'Enlèvement de Déjanire*, Natoire, *Flore*, *Zéphyre*, *Agar dans le désert*, Restout, *Nymphe et Diane*, Vernet, *Effet d'orage* et *Bergère des Alpes*, J.-B. Regnault, *Scène du déluge*, différents tableaux attribués à Giordano, à Marieschi, des paysages de l'école française du XVIIe siècle, des tableaux de l'école flamande, des *Jeux d'enfants* de l'école de Boucher, une *Leçon de musique*, de l'école de Watteau ; — le musée de Versailles, A. Coypel, *Allégorie à la gloire de Versailles*, et un autre sujet analogue ; — le musée de Roanne, Van Os, *Fleurs et fruits* ; — le musée de Brest, un portrait de femme époque de la Régence ; — le musée de Grenoble, un portrait de femme époque Louis XIV. Tous ces renseignements ont été réunis à notre intention par M. Leprieur, conservateur des peintures du musée du Louvre, à qui nous adressons tous nos remerciements.

2. Toutes ces toiles, dues à Louis Boulanger, Badin, Franque, Wachsmutt, C. de Balthazar, d'après Rigaud, Roslin, Reynolds, et autres, ont été incendiées.

Diane s'élève la chapelle, construite par Mieque à la place de celle qu'il avait détruite pour y mettre l'escalier d'honneur. Elle occupe la hauteur de deux étages. Mais l'architecte s'est contenté de décorer les murs existants de fausses baies au rez-de-chaussée, de baies ouvrantes avec balustres au premier étage, séparées par des pilastres ioniques avec frise et entablement. On y pénètre par une porte sur le jardin, mais on peut assister aux offices, comme aux Tuileries, en ouvrant les travées de la galerie d'Apollon, à la hauteur du premier étage. Le retable de l'autel, représentant la *Présentation au temple* (?), est un bas-relief sculpté par Lesueur; les grisailles du plafond sont de Sauvage; les groupes de chérubins surmontant les fenêtres, du sculpteur Deschamps. Le parquet en marbre turquin est garni de bancs.

Trois beaux salons, de dimensions à peu près égales, — dix mètres sur douze, — se partagent la facade principale, au fond de la cour d'honneur. Ils sont uniformément décorés de tapisseries des Gobelins de la suite des Rubens[1], de grands lustres de cristal, de vases de Sèvres monumentaux posés sur des gaines entre les fenêtres.

On pénètre dans la première pièce, — salon de Vénus ou de l'Olympe, — par le palier de l'escalier d'honneur et par le salon de Mars. C'est la salle du Trône du premier Empire. Elle a conservé des traces de sa décoration du XVIIe siècle, bas-reliefs, trophées, panneaux sculptés. Lemoine a peint au plafond *Junon empruntant la ceinture de Vénus*. Jean Nocret, au-dessus des portes, *la Paix* et *la Science*. Cinq tentures des Gobelins couvrent les murs. A droite, en entrant par le salon de Mars : *Philippe de France, duc d'Anjou déclaré le roi d'Espagne*, d'après Gérard; au fond : *Naissance de Marie de Médicis, Henri IV délibère sur son futur mariage, Mariage de Marie de Médicis*; à gauche, près de la cheminée, *Marie de Médicis sous les traits de Bellone*, ces quatre dernières pièces de la suite des Rubens. Sur la cheminée, une pendule astronomique monumentale de Robin père, en forme de pyramide[2]. En face, sur une console empire, des vases, une coupe de porcelaine.

1. Toutes ces tapisseries ont été sauvées.
2. Emportée par les Prussiens en 1871.

Le mobilier en bois doré recouvert de tapisserie à fleurs date de Napoléon Ier. Le goût du jour est représenté par une grande table ronde à patins, ornée de marqueterie genre Boulle.

Le salon de la Vérité ou de Famille occupe l'avant-corps de la façade d'honneur, trois portes fenêtres entre les colonnes ioniques de Girard. Il se dégage d'un côté sur le salon de Vénus, de l'autre sur celui de Mercure, et au fond sur la bibliothèque. Le plafond, par Antoine Coypel, représente le *Triomphe de la Vérité*, les trois dessus de porte par Jean Nocret symbolisent *la Justice*, *la Gloire*, les *muses Calliope*, *Clio* et *Euterpe*. Aux murs, à gauche de la cheminée, *Réconciliation de Marie de Médicis avec son fils*; au fond, *Naissance de Louis XIII*, *Henri IV part pour la guerre en Allemagne*; à droite, *La ville de Lyon vient au-devant de Marie de Médicis*. Le meuble, en tapisserie à fleurs, est empire, mais au milieu de la pièce s'étale une table à patins semblable à celle du salon de Vénus, et devant la cheminée s'alignent, sur deux files, quatre « confortables » capitonnés. Deux encoignures en ébène et laque du Japon, ornées de bronzes dorés, à dessus de marbre blanc et estampillées de M. Carlin (musée du Louvre), supportent des bustes dans les angles du fond[1]. Sur la cheminée, pendule Louis XIV de Boulle, *le Temps et l'Amour* (palais de Versailles), deux vases de Chine à monture de bronze doré, deux vases de Sèvres empire. En face, sur une console empire décorée de mosaïques de Florence en pierres dures (musée du Louvre), un buste de Napoléon Ier par Canova (palais de Compiègne), et deux vases de Sèvres en forme de rhyton.

Le troisième salon, dit de Mercure, sert de salle de billard. Le plafond peint ou repeint par Alaux, le décorateur de Louis-Philippe, représente *Mercure et Pandore*, avec voussures et dessus de porte appropriés. Cinq tapisseries aux murs. A gauche, près de la cheminée, la *Destinée de Marie de Médicis*; au fond, la *Conclusion de la paix*, *Voyage de Marie de Médicis aux Ponts-de-Cé*, *la Reine s'enfuit du château de Blois*; à droite, le *Triomphe de la Vérité*. C'est l'ancienne salle du conseil des ministres de Napoléon Ier. On

1. L'un des bustes, représentant le duc de Reichstadt, a été emporté par un général prussien qui trouvait « qu'il lui ressemblait ».

y voit le même meuble empire en tapisserie que dans le salon de Vénus, la même console en pierres dures de Florence, mais la table à patins est remplacée par un billard marqueté avec bronzes dorés genre Louis XIV. Sur la cheminée, deux grandes potiches chinoises, et une pendule de Le Roy, *Annibal comptant les anneaux d'or après la bataille de Zama*, en bronze vert antique avec ornements en bronze doré (palais de l'Élysée).

II

Les appartements particuliers des souverains, séparés par un couloir, occupent toute l'aile droite du palais. Ceux de l'Empereur donnent sur la cour d'honneur, ceux de l'Impératrice sur le parc et le bassin du fer à cheval, avec un balcon longeant toute la façade et permettant de passer d'une pièce à l'autre par les portes-fenêtres. Mais la vue admirable dont jouit cette partie du château, exposée au sud, est compensée par les rayons brûlants du soleil de juillet, qui dévorent les tentures de soie, et obligent à tenir des stores abaissés pendant les heures les plus chaudes de la journée.

Comme aux Tuileries, l'Impératrice a imposé son goût. On retrouve dans les pièces le même encombrement pittoresque de guéridons, de petites tables, de chaises volantes, de jardinières, les mêmes arrangements de milieu, de coins, de devant de foyer. On reconnaît même certains petits meubles des Tuileries, tables ou étagères, que la souveraine déplace avec elle quand elle s'installe à Saint-Cloud. Chaque disposition intérieure est minutieusement réglée. Défense de déplacer le moindre meuble, jusqu'au jour où la fantaisie tapissière de l'Impératrice lui fait bouleverser les pièces de fond en comble pour trouver de nouveaux arrangements. Aussitôt que la cour quitte le palais, le service de la régie dresse un plan exact de l'emplacement des meubles, et le fidèle valet de chambre Bignet marque à la craie sur le parquet la position des chaises et des fauteuils. Vaine précaution, qui ne garantit pas le personnel du reproche d'avoir tout dérangé dès

que l'Impératrice reprend possession de ses appartements, l'été suivant!

L'escalier de l'Impératrice, qui conduit aux appartements privés, a été construit par Mieque dans l'angle de droite du palais. Il est à double rampe, avec balustrade en fer forgé et bronzes, de dessin Louis XVI. Le palier supérieur, qui donne entrée directe dans les appartements de l'Empereur et de l'Impératrice, est décoré de deux grands bas-reliefs de pierre, la *Course d'Hippomène et d'Atalante*, et le *Triomphe de Flore*, donnés par la description de Poncet de la Grave (1789) à Deschamps, et par celle de Vatout à Lesueur, le décorateur de la chapelle[1].

Après une vaste antichambre réservée au service des huissiers, on pénètre dans le salon rouge ou des Chambellans. Le damas à ramages qui couvre les murs est rouge. Le meuble empire, — canapés, fauteuils, chaises, écrans, — est également rouge. Rouges aussi les lambrequins et les garnitures des rideaux de soie blanche aux deux fenêtres. Au milieu, un guéridon empire à dessus circulaire de marbre vert, porté par un fût de bronze doré sur socle d'acajou et entouré de chaises volantes laquées blancs, supporte une coupe monumentale dans le goût de Feuchères ou de Carrier-Belleuse. Entre les fenêtres, une armoire basse Louis XVI à deux vantaux avoisine un bureau plat Louis XV en marqueterie, orné de bronzes dorés. Au fond, devant le canapé, un petit guéridon circulaire à trois pieds, à dessus de marbre brèche. Les murs disparaissent sous les tableaux de genre achetés aux salons de peinture : *Ma sœur n'y est pas*, par J.-L. Hamon (1853); un *Fauconnier arabe*, par Fromentin; *Henri III et le duc de Guise*, par P.-C. Comte (1851); la *Consolation*, par Henriette Brown; des chiens, par Joseph Melin; un tableau militaire par H. Bellangé; d'autres toiles par Vautier Verschuur, P. Lingeman, P.-J. Léo Coulon, Madrazzo, sans parler d'une petite copie de l'*Infante* de Velasquez.

1. Ces deux superbes bas-reliefs, vendus par l'entrepreneur des démolitions en 1891, figurent aujourd'hui dans l'atelier d'un artiste dont *La Construction moderne* du 21 décembre 1913 tait le nom. En revanche l'auteur de la notice les attribue sans hésiter à Clodion.

La galerie de maîtres modernes se poursuit dans le salon des Dames ou salon vert, où l'on admire la *Fin de la journée*, par Jules Breton (1865), le *Départ pour la promenade* (1859), par J.-Hégésippe Wetter, une vue de lac suisse, par Calame, des œuvres de Claudius Jacquand, Gustave Boulanger, H. Vernet, Joseph Caraud, du Hollandais V. Verschuur, du Belge Florent Willems. L'Impératrice est figurée près de la cheminée en costume Louis XV par Winterhalter[1]. De même dimension et de même disposition que le salon rouge, le salon des Dames n'en diffère que par la couleur vert bronze des tentures et du meuble. Mais la note second empire est plus marquée. Les chaises et les fauteuils Louis XVI en bois doré voisinent avec des canapés-divans, des confortables capitonnés. Comme dans les grands appartements, une table à patins, en marqueterie Boulle, encerclée de chaises volantes, forme milieu. Entre les deux fenêtres, une console d'applique Louis XVI, en bois sculpté et doré, à dessus de marbre, présente une pendule à musique en acajou orné de bronzes dorés par Boitot et Thomire, portée par quatre lions en bronze vert et surmontée d'une figure de femme couchée en marbre blanc par Clodion (musée du Louvre). Dans les angles du fond, sur deux encoignures de Carlin semblables à celles du salon de la Vérité, on découvre une paire de vases en porcelaine de Chine bleu turquoise, à couvercle surmonté d'un chinois assis, ornés de bronzes dorés dans le goût de Delafosse (musée du Louvre). La pièce est éclairée par un lustre de cristal.

Le salon de réception, qui fait suite, est la plus belle pièce de l'aile droite. Elle mesure dix mètres sur huit et fait saillie en avant-corps au-dessus de la colonnade du fer à cheval. Elle est éclairée par deux portes-fenêtres, ouvrant de plain-pied sur le balcon, et par deux fenêtres en retour d'angle. La cheminée, dans l'entre-deux des portes-fenêtres, est surmontée d'une glace sans tain, qui laisse apercevoir, quand on remonte le store, la lanterne de Diogène, les futaies du parc et le bassin du fer à cheval. Cette disposition revient, disent les beaux esprits, à Marie-Antoinette, dont ce

1. Tous ces tableaux, sauvés avant l'incendie, ont été restitués à l'Impératrice.

salon constitue le cabinet de toilette. Les panneaux sont nus, pour ne pas nuire à la décoration Louis XVI, dans le goût de Cauvet ou de Quéverdo. Seule, au-dessus d'un grand canapé Louis XV en bois doré recouvert de tapisseries, la *Sainte Famille* de Murillo, enlevée par ordre de l'Empereur à la galerie du Louvre le 5 avril 1856, décore le mur du fond[1]. La pièce, comme on imagine, est encombrée de meubles. Devant la cheminée de marbre noir, enrichie de sphinx et d'ornements en bronze, six confortables capitonnés, recouverts en soie Pompadour à fleurs sur fond blanc, entourent un confident à trois places. Au fond, à droite, est disposé le coin de la musique, autour d'un piano à queue marqueté, au pied chargé de figures et de reliefs dorés. Au milieu, la grande table Boulle surmontée d'une coupe de céramique. A gauche, de chaque côté de l'entrée, deux consoles d'applique de forme cintrée, en bois sculpté et doré, à quatre pieds (musée du Louvre), supportent chacune une paire de cassolettes en porcelaine de Sèvres, et un magnifique vase girandole à six lumières. Dans les angles, des jardinières fleuries. Un peu partout des guéridons, des petites tables, des confortables, des chaises volantes à dossiers en anneau de clef et à pieds de biche, toutes les pièces d'un meuble Louis XV en bois doré, garni de Beauvais à fond rouge, assorti aux garnitures des tentures de fenêtres en soie blanche. Lustres et appliques obligés. Près de la cheminée, à portée de main de la souveraine, la table à ouvrage en acajou ronceux orné de bronzes ciselés et dorés par Gouthière, provenant du mobilier de Marie-Antoinette et portant l'inscription : « Fait et présenté à la reine par M. de Fontanieux, intendant général des meubles de la Couronne 1781 » (musée du Louvre).

C'est dans cette belle pièce que se tient l'assemblée après le dîner. L'Impératrice fait des patiences tout en causant avec l'un ou avec l'autre. On organise une partie de loto pour le Prince impérial, avec de petits rouleaux de pièces de cinquante centimes toutes neuves, qui servent de jetons et d'enjeux. A dix heures, on sert le thé, accompagné de gâteaux secs et de sirops. L'Empereur

1. Renseignement de M. Leprieur.

se retire après une seule tasse : l'Impératrice, qui aime à causer, prolonge la conversation jusqu'à onze heures.

Le cabinet de travail est plus intime. C'est une pièce de la dimension du salon vert et du salon rouge, éclairée par deux portes-fenêtres sur le balcon. Les murs sont blancs, avec un décor d'arabesques dorées de goût Louis XVI. Canapés, chaises, fauteuils en damas vert clair capitonné, assortis aux tentures des fenêtres, appartiennent au même style, ce qui n'exclut pas la présence d'un ou deux confortables, de chaises volantes laquées blanc, de guéridons, de petites étagères, d'une bibliothèque tournante tout à fait modernes. Petits bureaux plats de dame dans les angles. Au fond, sur un chevalet, grand portrait encadré du duc de Brabant, le futur Léopold II, souvenir de son séjour au palais en 1855. Aux murs, quatre tableaux, médaillons de fleurs, par Saint-Jean, peut-être. Sur la cheminée, paire de vases de Sèvres et belle pendule Louis XVI en bronze doré et marbre blanc accompagnés de deux superbes candélabres de bronze doré à dix lumières d'un mètre de hauteur, montés sur socle triangulaire, ayant pour axe un petit vase semé d'étoiles d'or sur fond noir entre trois tiges admirablement ciselées (Petit Trianon)[1]. Entre les fenêtres, un meuble à hauteur d'appui en laque du Japon, orné de bronzes dorés, avec côtés cintrés à tablettes de marbre blanc, et estampillé de M. Carlin (musée du Louvre), porte deux baigneuses en biscuit de Sèvres par Falconnet, d'après Boucher. On y voit aussi un candélabre commémoratif de la guerre de l'indépendance des États-Unis par Thomire, à sept lumières, en bronze doré, où trois sirènes supportent des proues de navire, sur un socle circulaire décoré de plaques en biscuit de Sèvres, porté par trois léopards (musée du Louvre).

Mais le joyau de l'ameublement, la perle du palais sur laquelle s'extasient les visiteurs, c'est le fameux bureau à cylindre du roi Louis XV, qui étale au milieu de la pièce sa marqueterie d'Oeben et de Riesener, ses bronzes ciselés et dorés par Duplessis, Winant et Hervieux (musée du Louvre).

(*A suivre.*) HENRI CLOUZOT.

1. L'Empereur avait prêté ces candélabres à la première exposition rétrospective organisée en 1865 au palais de l'Industrie par l'Union des Arts appliqués à l'industrie.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES SOUS L'EMPIRE

« Il sera tenu un petit conseil composé du grand juge, président, du ministre de la Police, de MM. Regnauld, Bigot et Treilhard, conseillers d'État, et de M. Portalis, maître des requêtes, chargé des affaires du culte.

« Le maître des requêtes remettra à ce conseil l'état de toutes les maisons de sœurs, ou, en propres termes, de tous les couvents qui ont été réorganisés, soit par des décrets présentés par le ministre des Cultes, soit par des actes passés au conseil ou ayant reçu approbation. Il y joindra les statuts originaires de ces établissements. Il présentera en même temps un rapport faisant connaître le but véritable de ces institutions qui n'ont jamais été approuvées par Sa Majesté en connaissance de cause. Elle a cru ne signer que pour autoriser des associations pour des maisons de charité, et il y a peu de jours qu'elle était dans l'opinion qu'il n'en existait pas d'autres dans son empire. L'objet spécial de ce petit conseil est de bien connaître l'étendue de ces établissements, leur but, leurs avantages, leurs inconvénients. »

Voilà ce que l'empereur veut savoir avant de prendre des mesures à l'égard des congrégations. Il désire également connaître leur nombre, celui de leurs membres, de leurs novices, des prises d'habit, et les différentes natures de statuts. Il pose encore d'autres questions : quels sont les règlements qui déterminent l'espèce ou l'ordre des cérémonies intérieures, les offices ou devoirs auxquels les membres de ces associations sont tenus? Y a-t-il affiliation entre elles? Ont-elles des rapports avec un supérieur ou directeur général, et quels sont ces rapports? On n'a évidemment mis dans les règlements officiels que ce qui était strictement nécessaire pour la police, et l'on a lieu de penser qu'elles sont soumises à des pratiques que l'empereur ignore. « La commission demandera sur tout cela à M. Portalis des renseignements clairs et précis. Sa Majesté

n'a point l'habitude d'être trompée, et elle veut être éclairée complètement. »

« Les droits de dispense pour le carême et pour d'autres cas rapportent des sommes considérables. Sa Majesté a connaissance qu'ils ont produit dans certains diocèses plus de 100 000 francs. Elle sait aussi que les évêques en font emploi pour leurs séminaires, mais rien ne lui garantit une bonne direction. Le conseil s'assurera de ce qui est, et proposera ce qu'il convient d'ordonner. Des donations considérables sont faites aux ecclésiastiques. On assure que dans quelques départements, elles se sont élevées à 200 000 francs. Il faut connaître l'état exact des choses et l'emploi des fonds.

« Qu'est-ce que les Pères de la Foi? Ils ont été défendus dans le diocèse de Lyon, où cependant ils existent. Il y en a à Clermont qui rivalisent avec l'instruction publique et discréditent le lycée et s'emparent de l'esprit de la jeunesse. On assure qu'ils entretiennent des rapports avec Rome et qu'ils ont un chef secret. Cela est-il en effet? Où sont-ils établis? Qu'est-ce qui distingue un Père de la Foi d'un Père de la Compagnie de Jésus? A quoi les reconnaît-on? Combien y a-t-il de collèges entre leurs mains? Enfin, quels moyens faut-il prendre pour empêcher des associations qui entretiennent en France des pratiques et des correspondances étrangères? Qu'est-ce que les Sulpiciens? Les uns assurent que ce sont des Jésuites, les autres, des molinistes. Combien sont-ils? Quelle est leur doctrine? Ont-ils des correspondances avec les cours étrangères? Enfin, que convient-il de faire pour s'assurer que, dans les séminaires et partout où l'on donne des leçons de théologie, on prêche les quatre propositions de Bossuet? »

Tout d'abord, il y a lieu de remarquer que dans ces nombreuses questions, il en est une à laquelle il avait été amplement répondu par Jean-Étienne-Marie Portalis, père du maître des requêtes. Ministre des Cultes, il avait contresigné le décret du 3 messidor an XII relatif aux congrégations. Il l'avait fait précéder d'un rapport très important où Pères de la Foi, Adorateurs de Jésus, Paccanaristes, y sont donnés pour ce qu'ils sont, pour des Jésuites. « Ces instituts, disait-il, sont inconciliables avec l'ordre actuel des choses, et il importe en conservant les institutions de bienfaisance et de charité qui ont déjà produit parmi nous des effets s salutaires, de dissoudre toutes les aggrégations de sociétés religieuses qui se sont établies clandestinement et à l'insu des lois. » Évidemment, habiles à se dissimuler, à se transformer, protégés secrètement, sous un nom ou sous un autre, les Pères de la Foi continuaient à subsister, et des congrégations d'hommes et de femmes renaissaient, officiellement ou provisoirement reconnues, tacitement tolérées, grandissant ouvertement

ou dans l'ombre. Napoléon voulut enfin qu'on établît, et au grand jour, le bilan de ces sociétés.

La pièce que nous avons citée n'est pas datée. D'après les documents qui suivent, elle doit appartenir à l'année 1806 — c'est à cette époque que Joseph-Marie Portalis fut nommé maître des requêtes. — Il se mit immédiatement à l'œuvre, et grâce à des collaborateurs très bien informés, mais que nous ne connaissons pas, il présenta deux rapports sur les congrégations d'hommes et de femmes, accompagnés de deux volumineux historiques relatifs aux unes et aux autres. Le premier fut terminé le 30 octobre 1807; il concernait les associations de « Dames charitables »; le second, le 11 décembre de la même année. C'est celui que nous allons examiner en premier lieu.

Les associations religieuses d'hommes existant à ce moment comprennent quatre classes : les prêtres qui se consacrent à la propagation de l'Évangile et au ministère de la parole; ceux qui donnent l'enseignement; ceux qui se réunissent pour mener une vie plus austère et plus mortifiée et exercer des œuvres de charité; enfin, les « individus » qui ne se réunissent que d'intention et momentanément pour se livrer à certains actes de dévotion ou de miséricorde.

La première classe ne comprend que trois congrégations, les Missions étrangères, les Lazaristes ou missionnaires de saint Vincent de Paul et les missionnaires du Saint-Esprit.

Le séminaire occupé par ces derniers n'est pas le chef-lieu d'une association. Cette maison est exclusivement destinée à préparer des missions pour l'étranger. Le supérieur, Berthout, est dévoué au gouvernement. Ils ne sont que six à Paris. Ces missionnaires desservent le Sénégal, Cayenne (où ils sont chargés du culte), la Guadeloupe et la Martinique. Leurs services sont très appréciés par le ministre de la Marine, qui désire en avoir quatorze de plus à sa disposition.

L'association des Missions de France, rue du Bac, n'a qu'une maison en Europe; elle dessert une des succursales de Paris : « c'est une réunion de prêtres qui fait encore moins de corps que les Lazaristes entre eux. Ils évangélisent au Tonquin, en Cochinchine et sur la côte de Coromandel; ils y ont fondé des séminaires, et des évêques nommés pour ces pays ont été choisis dans leurs rangs. Leur supérieur, Billière, a racheté leur ancienne maison.

Ces deux missions avaient été rétablies par décret, le 2 germinal an XIII. Avant elles, le 7 prairial an XII, avait été approuvée l'association des prêtres de saint Vincent de Paul sous le titre de Compagnie des missions étrangères, « et non sous son ancienne dénomination, le ministre pensant qu'il ne fallait pas que cette approbation intervenue

d'une manière générale contînt tacitement l'approbation de l'institution, qui n'avait pas été soumise à un examen sévère ».

Cette congrégation est purement nationale; ses membres ne sont pas des réguliers, mais des prêtres séculiers qui n'exercent qu'avec la permission de l'ordinaire. L'empereur les connaît : « ils ont fait des missions en France avec la permission de Sa Majesté et ses secours, notamment dans les Deux-Sèvres, sous la direction de M. Placiard[1]; ces missions ont ramené plusieurs dissidents aux principes du Concordat et à la soumission aux lois; les autorités locales ont rendu les meilleurs témoignages aux prêtres de la Mission. » Enfin, après avoir fait l'éloge de l'institution et des personnes, Portalis rappelle que l'empereur leur donne 12 000 francs pour les missions du Levant, 20 000 pour celles de la Chine et 3 500 pour celles de Barbarie.

Cette institution, ajoute-t-il, est éminemment utile. Les nations étrangères, même protestantes, se sont inspirées de leur exemple. Il donne de plus des détails intéressants : « Le plus grand nombre des missions étrangères, même de celles dirigées par la Propagande de Rome, étaient autrefois recrutées parmi les Français. Ils avaient inspiré la plus grande idée de notre nation aux peuples les plus reculés; les sciences et les lettres leur doivent d'utiles travaux; leur correspondance est connue sous le nom de *Lettres édifiantes* et citée par tous les auteurs avec d'autant plus de raison que les récits des voyageurs de nos jours confirment pleinement les leurs. » On a même vu un de leurs évêques de Cochinchine, Audran, donner des plans utiles pour l'extension et la sûreté de la navigation française dans ces parages lointains. Ils exercent leur influence au Canada comme à Constantinople, et, en Perse, notre ambassadeur sollicite en ce moment même le rétablissement des missions qu'a détruites la suppression des Dominicains et des Franciscains. Le ministre des relations extérieures apprécie hautement les services qu'ils rendent. D'ailleurs, avec eux, il n'y a pas de conflits à craindre entre les autorités ecclésiastiques et civiles. Le clergé des colonies était, avant la Révolution, composé de missionnaires, et il n'avait à sa tête aucun évêque titulaire. On ne nommait jamais que des préfets apostoliques, révocables à volonté. Enfin, toutes les colonies étaient rattachées au diocèse de Paris, et l'archevêque donnait les lettres démissoriales. Tout cela était excellent, dit Portalis, et mérite d'être rétabli. La conclusion s'imposait : en reprenant ce qu'il y avait de bon dans le passé, il fallait garder ceux qui pouvaient établir chaîne et continuité entre deux époques et deux régimes[2].

1. Supérieur général en 1806, mort en 1807.

2. « On peut ranger parmi les associations non encore autorisées de la 1re classe une réunion de prêtres formée à Lyon sous les auspices du cardinal-archevêque.

Au nombre des prêtres qui se consacrent à l'enseignement, figurent en première ligne les Pères de la Foi. Voici les détails que donne sur eux Portalis : ils ont été fondés en 1797 par un nommé Pacanari, cocher ou tailleur de pierres. Cet individu, on ne sait pas au juste pourquoi, fut par ordre du pape enfermé au château Saint-Ange, où sa tête s'exalta. Une fois libre, il revêt le costume de jésuite, recrute des adhérents et leur donne, à peu de chose près, les statuts de la célèbre compagnie. Avec eux, il se rend à la Chartreuse de Florence, où était alors Pie VI, pour le prier de les approuver. Le pape ne répondit ni oui ni non. « Les Pères de la Foi, nés au milieu du fracas des révolutions, et nourris dans la crainte des persécutions, doivent avoir imprimé à leur institution le cachet du temps. Ils dérobent, dit-on, leurs statuts à tous les regards; ils ont un supérieur inconnu; ils se reconnaissent à certains signes; il ne paraît pas qu'ils soient affiliés aux Jésuites encore existants en Russie. »

Ils avaient leur principal établissement à Amiens, une maison dans les diocèses de Clermont, Lyon et Gand, lesquels ont disparu depuis le décret du 3 messidor an XII. Dans le diocèse de Lyon, ils ont un séminaire à Largentière — ils subsistent, protégés par le cardinal Fesch. — Ils enseignent à Belley et à Roanne, et les préfets font leur éloge, à Montdidier et à Gand. Ils ont cependant dû disparaître. Portalis, en effet, parle d'un rapport qu'il a fait au petit conseil — sans doute, il allait au plus pressé — à la suite duquel l'archevêque de Lyon, et les évêques d'Amiens et de Gand les ont expulsés et remplacés par des ecclésiastiques étrangers à toute association. « Leur nombre est de soixante environ; il y en a en Angleterre; on croit que le supérieur général se nomme Varin; on le croit à Paris[1]. »

Viennent ensuite les Frères de la Doctrine chrétienne. En l'an XII, à la demande du cardinal Fesch, grand aumônier, le ministre des Cultes adressa à l'empereur un rapport tendant à faire approuver cette association. Le conseil d'État refusa, en donnant comme raison l'existence d'un supérieur général, et que tous les membres devaient soumission absolue

dirigée par M. de Rauzan, chanoine de Bordeaux et prédicateur distingué, homme en tout recommandable par la douceur de ses mœurs, l'aménité de son caractère et sa piété. Cet institut a pour but de former des missionnaires pour l'intérieur de l'empire, destinés à suppléer autant que possible à la pénurie de prêtres. » En 1806, l'empereur, favorable à cette congrégation, voulait qu'elle fût transférée à Paris. Portalis cite encore les Mulotins (du nom de Mulot, un de leurs premiers supérieurs), directeurs des Sœurs de la Sagesse, peu nombreux, dociles et concordataires.

1. Ces Pères préoccupent Napoléon. « Vous vous concerterez avec le sieur Portalis, écrit-il à Fouché le 17 décembre 1807, sur les moyens de dissoudre toute la congrégation des Pères de la Foi, en cherchant les plus doux, mais en même temps les plus efficaces.... Je ne veux pas de Pères de la Foi, encore moins qu'ils se mêlent de l'instruction publique pour corrompre la jeunesse par leurs principes ultramontains. Il vous sera possible de vous procurer les renseignements dont vous aurez besoin sur les Pères de la Foi par leur supérieur, le P. Varin, qui paraît être un aventurier. »

à ses volontés souveraines. Cette institution d'un supérieur général était d'ailleurs toute récente : « Pendant la Révolution, quelques frères se réunirent à Rome, où ils étaient inconnus, et se mirent sous la protection d'un seul supérieur le Frère Vivien; cette colonie fut ramenée en France par le cardinal Fesch. » On pourrait les amener à renoncer à ce poste suprême, d'autant plus qu'on parle de les enrégimenter dans l'Université qu'on va créer. Ils ont deux maisons à Rome, mais ils sont prêts à en faire le sacrifice, dès qu'ils seront autorisés. Cette décision est urgente de leur part, car depuis que le conseil d'État a rejeté leur requête, le ministre des Cultes ne veut plus ni les connaître ni accueillir leurs demandes d'ouverture d'écoles[1].

Il n'y a que les Trappistes comme religieux réunis pour mener une vie plus austère et plus mortifiée. Ils comptent deux branches : les anciens sont établis en Suisse, à la Valsainte, dans le canton de Fribourg; les autres, à Yères, dans la forêt de Sénart. Les premiers ne sont pas précisément approuvés, mais, de lui-même, l'empereur les a désignés pour tenir l'hospice qui s'élèvera sur le mont Genèvre. En l'an XIII, il leur a déjà donné le couvent de la Cervara, près de Gènes, à charge d'avoir une école gratuite où l'on enseignerait la langue française. En 1806, il leur assigne 24 000 francs de rentes en biens domaniaux pour subvenir à la construction et à l'entretien de l'hospice. Les autres, qui ne sont pas affiliés aux anciens, occupent un ci-devant couvent de Camaldules. Il abrite les deux sexes, douze hommes et trente et une femmes, — le plus jeune a trente-cinq ans : le plus âgé, soixante-dix; les femmes ont entre trente-sept et cinquante-sept ans. — Ils ne seront jamais nombreux, et que peut-on craindre d'eux? Qu'on leur concède un refuge! « Il est utile, peut-être même indispensable de laisser aux hommes, par une volonté ardente, en proie à des passions désespérées, ou à des infortunes sans remède, cette issue pour sortir du monde dont ils troubleraient encore la paix, sans quitter encore la vie[2]. »

1. L'article 109 du décret du 17 mars 1808 constitutif de l'Université consacre leur existence légale. Il est ainsi conçu : « Les Frères des Écoles chrétiennes seront brevetés et encouragés par le grand maître, qui visera leurs statuts intérieurs, les admettra au serment, leur prescrira un habit particulier et fera surveiller leurs écoles. Les supérieurs de ces congrégations pourront être membres de l'Université. » Beaucoup de villes les avaient déjà rappelés ; à Paris, la municipalité du neuvième arrondissement leur avait confié de bonne heure ses écoles. Leurs statuts furent approuvés le 22 juin 1810.

2. « On reconnaît qu'il peut être de quelque utilité de rétablir le couvent de la Trappe, mais on ne croit pas qu'il soit besoin d'en avoir d'autres. Le couvent de Senart, par exemple, ne doit pas être rétabli. C'est un lieu singulièrement choisi pour vivre dans l'oubli du monde qu'une maison située à quatre ou cinq lieues de la capitale. » Note dictée par Napoléon au duc de Bassano, le 19 octobre 1810. L'année suivante, il fait mettre les scellés sur le calvaire du Mont-Valérien, qui appartenait aux Trappistes : « Ils y ont élevé trois croix, chose digne des montagnard

La quatrième classe comprend trois sections : les confréries d'arts et métiers. Or, celles-ci ont été dissoutes à plusieurs reprises, et notamment par l'édit de février 1778. Néanmoins, dans plusieurs villes, on tente de les ressusciter, notamment à Bordeaux, où les forgerons et les serruriers ont demandé à l'archevêque la permission de former une association religieuse. Le prélat a refusé. Comme les autres évêques, il n'aime pas ces sociétés qui, avec leurs chapelles particulières, élèvent autel contre autel et privent les paroisses d'une partie de leur casuel. — Les confréries de simple dévotion; une de cette nature a été établie à Vannes par l'évêque Pancemont : « il s'en promettait de grands avantages »; il en existe à Nice et à Mayence. — Les confréries de Pénitents, si nombreuses dans le Midi; « à Marseille la destruction des Pénitents affligea plus le peuple que la fermeture des églises »; Montpellier en compte trois mille. Sur leur maintien ou leur suppression, les évêques et les préfets sont partagés. Il n'y a pas là de quoi attirer l'attention de l'empereur[1]. Le pouvoir central doit toujours surveiller, mais, dans le détail, c'est à la police locale qu'il appartient de voir ce qui se passe.

Nous arrivons maintenant au rapport général sur les associations de dames charitables.

Elles comprennent trois classes : les personnes qui se vouent au service des malades et des pauvres; celles qui se partagent entre ce service et l'enseignement gratuit donné aux jeunes filles de la classe indigente; celles qui se consacrent uniquement à l'enseignement gratuit des jeunes filles pauvres et ont des pensionnats pour les filles des familles riches.

Les dames de la première classe avaient été autorisées les premières. Quelques-unes d'entre elles avaient traversé la Révolution en continuant leurs fonctions. De bonne heure, elles fixèrent l'attention du Premier Consul auquel avaient été déférés certains abus qui s'étaient glissés dans la manutention des hôpitaux. Le décret qui leur donne l'institution contient ces considérants éloquents, « que les secours nécessaires aux malades ne peuvent être assidûment administrés que par les personnes vouées par état au service des hospices et dirigées par l'enthousiasme de la charité; que, parmi tous les hospices de la République, ceux-là sont administrés avec plus de soin, d'intelligence et d'économie, qui ont appelé dans leur sein les anciens élèves de cette institution (St-Vincent-

les plus barbares ». Le supérieur du couvent de la Cervara avait pris parti pour le pape, et l'empereur demande à Savary s'il a reçu son décret pour faire passer par les armes le supérieur de ce couvent, accusé de conspiration.

1. Napoléon ne les perdait pas de vue : « Faites-moi un rapport sur les Pénitents blancs, bleus, etc., et sur les lieux où il y en a en France, afin que je voie s'il est convenable de prendre des mesures à leur égard. » A Fouché, le 7 septembre 1810.

de-Paul) dont le seul but était de former à la pratique de tous les actes d'une charité sans bornes. »

De plus, elles forment une congrégation purement nationale; « leurs règles n'ont rien d'incompatible avec nos lois, nos mœurs et l'esprit général de la nation. » Rétablies par le décret du 7 prairial an XII, confirmées dans leur existence le 3 messidor suivant, elles ont, comme toutes les congrégations hospitalières, pour protectrice Madame Mère, et sont placées sous l'autorité effective du Grand Aumônier.

Avant la Révolution, elles avaient 430 établissements en France et beaucoup en Pologne; aujourd'hui, elles en ont 266 en France et 36 en Pologne. En tout, elles sont 1580; il en faudrait 85 de plus pour compléter les divers services dont elles sont chargées. Leur chef-lieu, c'est-à-dire la maison mère, rue du Vieux-Colombier, contient 112 sœurs; leur noviciat, qui est dans une maison voisine, ne peut en recevoir que 130. L'empereur leur donne comme chef-lieu l'ancien couvent des Dames de la Croix, rue de Charonne, et accorde à leur supérieur général les deux maisons qu'elles occupaient précédemment. Autrefois, elles avaient 47 200 francs de rente; maintenant, elles ont en tout et pour tout, les 12 000 francs annuels que l'empereur leur a accordés. Les sœurs de Charité et les autres sœurs hospitalières ont répondu à la confiance de l'empereur, et, dans le préambule du décret du 30 novembre 1806, il leur rend hommage « en reconnaissant avec satisfaction que ces utiles et pieuses associations ont répondu à son attente et aux encouragements qu'il leur a accordés jusqu'à ce jour[1] ».

Le décret du 3 messidor an XII avait rétabli ces sœurs « à charge de présenter dans le délai de six mois leurs statuts et règlements pour être vus et vérifiés au conseil d'État sur le rapport du conseiller d'État, chargé de toutes les affaires concernant les cultes ». Les sœurs appartenant à la seconde classe se crurent provisoirement autorisées par ce décret, et sept de ces congrégations s'adressèrent au ministre pour obtenir une autorisation particulière; celui-ci en avait référé à l'empereur, qui ne prit pas de décision.

Les congrégations de cette classe sont innombrables, mais peu importantes; elles continuent à exister sous le couvert du décret[2]. Il y aurait

1. Les associations hospitalières sont très nombreuses. Le ministère en connaît soixante-sept. Les plus connues sont celles des sœurs de Saint-Thomas, de Saint-Charles, de Saint-Michel. Les sœurs de la Charité de Nevers, au nombre de quatre cents, dont soixante novices, ont quatre-vingts établissements. « L'empereur en a fait venir aux frais du gouvernement une colonie à Turin, où elles étaient inconnues, lors de son dernier voyage en Italie. » Les sœurs de la Sagesse desservent soixante-dix-sept établissements, notamment les hôpitaux de la marine.

2. Quelques-unes ont reçu une autorisation provisoire, comme les Dames de Saint-Maur, qui ont vingt et une maisons en France, les sœurs de Sainte-Marthe, de Dijon, les sœurs de l'Instruction chrétienne de Dourdan, « sur lesquelles Sa Majesté elle-

intérêt « à laisser périr ces petites congrégations souvent incommodes, qui n'ont que des vues bornées, et qui sont presque indépendantes de l'autorité civile parce qu'elles subsistent de peu, et sont entièrement subordonnées au génie étroit d'un simple prêtre de village que leur évêque est obligé de leur donner pour supérieur ecclésiastique, parce qu'il n'y a en ce genre aucun choix possible dans une petite ville de département. »

La troisième classe doit fixer toute l'attention du petit conseil. La question est grave en effet : il s'agit de l'enseignement donné aux jeunes filles, et cet enseignement n'est nulle part contrôlé par l'Etat. D'une part, n'est-il pas à craindre que les anciens ordres ne se relèvent avec leurs statuts d'autrefois; de l'autre, que valent les maisons laïques? Portalis n'est pas tendre pour ces dernières. Il flétrit l'avidité de certaines maîtresses de pension qui, dans des établissements ouverts sous la Révolution, « spéculaient sur les goûts éphémères de parents frivoles ou sur les opinions du moment, et inspiraient à un grand nombre de citoyens des préventions invincibles contre cette nature d'établissements. La classe indigente, dont la moralité est si importante parce qu'elle est le séminaire de la domesticité — remarquons comment, en 1807, un homme éclairé comprenait l'instruction du peuple! — et que les impressions de la première éducation donnée d'ordinaire par les femmes de cette classe, — Portalis parle des enfants des classes aisées élevés par les nourrices et les domestiques, — s'effacent si difficilement, étant sans instruction ou abandonnée à des leçons corruptrices. » Sous l'Empire, la situation n'est pas meilleure; les pensions laïques ne sont que des entreprises intéressées; elles se succèdent rapidement; pendant leur courte durée, elles n'ont que des maîtresses prises au rabais et n'ayant entre elles aucun lien commun. Au surplus, aucune de ces maisons ne s'ouvre à l'enseignement gratuit.

Sous la Révolution, les pensions particulières n'étaient pas nombreuses, et certains départements n'en avaient aucune. Une fois que les temps furent devenus meilleurs, « on demanda le rassemblement de quelques restes des anciennes religieuses, ou de nouvelles associations fondées sur les principes de morale et de religion avoués par le gouvernement. » La première autorisation provisoire fut accordée le 16 frimaire an XIV à la Réunion de bienfaisance de Bordeaux, non exclusivement composée d'anciennes religieuses, et n'ayant ni règle ni vœux. D'autres suivirent, parfois provoquées par les autorités locales. En tout, on en a accordé dix-neuf[1]. « C'est un petit nombre sans doute, puisqu'il y a des

même provoqua le rapport de son ministre des Cultes, ayant été vivement pressée à son passage dans cette ville par toutes les autorités de se prêter au rétablissement de cette institution ».

1. En avril 1807, on avait autorisé une association récemment fondée par

associations dans toutes les villes, mais il y en a plusieurs qui se sont affiliées aux asssociations approuvées. Ces réunions ont été présentées par le ministre des Cultes comme des associations nouvelles, quoiqu'elles fussent désignées par leur ancien nom : c'était pour leur mieux faire comprendre que Sa Majesté n'entendait point rétablir les institutions monastiques. Dans l'intention du ministre des Cultes, il ne s'agissait que d'essayer si, avec d'anciens éléments, on pouvait organiser, d'une manière compatible avec notre législation nationale, des instituts d'enseignement. » Mais voilà déjà qu'on abuse. Le ministre interdit tout ce qui ressemble au mysticisme, et l'on a repris guimpe, voile, discipline et clôture, « malgré les décrets de Sa Majesté qui prohibent les vœux solennels et consomment la destruction du monachisme en France ».

Que faire? Il n'y a rien à espérer de l'enseignement laïque. Les associations religieuses présentent des avantages et des inconvénients. Des premiers, le plus important est le célibat. Dans ces sociétés, « on se voue au travail et à la retraite. Sa Majesté a paru reconnaître ces conditions comme indispensables pour former de bonnes institutions. » En effet, dans la discussion qui a eu lieu au conseil d'Etat sur le projet de décret portant organisation de l'Université, on s'est demandé s'il ne fallait pas imposer le célibat aux futurs maîtres. En se consacrant uniquement au bien de l'ensemble, on apporte conscience et dévouement, et voilà justement ce qu'on trouve chez les religieuses ; elles donnent de bons principes, or, pauvres ou riches, « les filles destinées à conduire un ménage et à élever des enfants ont plus besoin de vertu que de science ».

Les inconvénients ne peuvent se dissimuler. Il est à craindre de voir renaître les couvents et leurs abus, des opinions superstitieuses s'y enracinent, des préjugés s'y entretiennent ; peut-être agira-t-on sur les jeunes esprits pour les attirer vers les vœux ; parfois, à la suite d'un coup de tête, telle jeune personne se jettera dans un cloître, et, revenue de son égarement, n'osera plus en sortir. Enfin, il est possible que les congrégations soient l'objet de trop grandes libéralités, ce qui augmenterait dans l'ombre une fortune sur laquelle on n'aurait pas de prise, et tarirait la source qui alimente les établissements de bienfaisance ainsi que le culte catholique.

Réformer plutôt que détruire, telle est la conclusion de Portalis. Il admet donc qu'il y a lieu de conserver les congrégations religieuses qui se consacrent à l'enseignement des jeunes filles. Il n'y a qu'à examiner attentivement les statuts de chacune d'elles, à fixer l'âge auquel on peut

Mme Dudoger de Chaulnoix, parente du sénateur Tascher, qui se proposait l'éducation gratuite des orphelins. Elle avait même obtenu une maison nationale. Composée de laïques et de religieuses des anciens ordres, elle voulait vivre sous la règle de Saint-Benoît. On avait de même accordé plusieurs autorisations provisoires, notamment aux Visitandines de Romans.

devenir novice, à n'autoriser que les vœux annuels et à défendre d'aliéner son patrimoine en faveur d'une association.

Après avoir parlé au point de vue juridique, Portalis ne peut s'empêcher de louer les sœurs enseignantes. Sur tous les points du territoire, de nombreuses congrégations où se trouvent le plus grand nombre des anciennes religieuses, donnent l'instruction, non pas seulement aux filles des classes aisées, mais aussi, et gratuitement, aux filles du peuple. S'agit-il des pensionnats, le maître des requêtes cite avec complaisance les anciens statuts des Ursulines. « Elles leur enseignent à lire, à écrire, à faire toutes sortes d'ouvrages honnêtes et convenables à leur sexe et à leur âge, et les instruisent de la doctrine chrétienne. Elles forment les mœurs des filles à la bienséance et honnêteté communes des plus sages et vertueuses chrétiennes qui vivent honorablement dans le siècle, se gardant d'y rien entremêler de ce qui est propre de la vie religieuse, et beaucoup plus encore de vouloir les y attirer par des paroles et autres sollicitations tacites. » Si l'enseignement qu'elles donnaient était sommaire, au moins elles ne formaient pas de prosélytes.

Elles sont soumises, pour tout ce qui concerne le spirituel, à l'évêque diocésain, et pour tout ce qui regarde le civil, aux magistrats des lieux qu'elles habitent. La grande majorité des autres sœurs enseignantes est dans les mêmes principes. Il y a donc là des éléments excellents; en les régularisant, on ferait œuvre utile. Enfin et surtout, on rendrait de grands et urgents services à la cause de l'instruction gratuite. « Les petites écoles, ou n'existent pas, ou sont de véritables écoles de démoralisation. Dans beaucoup d'endroits, les jeunes gens de sexe différent sont réunis sous la même férule. On a vu un instituteur primaire laisser faire la classe par son fils qui n'avait pas atteint l'âge de dix-huit ans; on en a vu un autre tenir à la fois cabaret et école pour les deux sexes; enfin, un troisième abuser de ses élèves et leur ravir l'honneur, après avoir étouffé en elles tout sentiment de vertu. On pourrait, d'après le ministre des cultes et les cours de justice, citer bien d'autres exemples, tristes fruits de l'absence de toute instruction religieuse et d'une mauvaise éducation. »

Contre de tels maux, on a un remède sous la main : que l'on confie aux sœurs les fonctions d'institutrices. Pour elles-mêmes ce sera un bien, la vie active étant le meilleur préservatif contre les inimitiés du cloître et le mysticisme, et pour la société quel bienfait! « Laissons, dit Portalis en concluant, la religion jeter le fondement des mœurs publiques, consolider la paix de l'Etat par l'union et le bonheur des familles. »

Les congrégations de femmes sont soumises à l'autorité diocésaine, et il n'est parlé nulle part des rapports qu'elles entretiendraient avec les cours étrangères, c'est-à-dire avec Rome. Pour les hommes, il n'en est pas de même. Il y a des associations louches. L'empereur avait demandé

comment il fallait s'y prendre pour les empêcher de correspondre avec l'étranger et pour s'assurer que, partout, on enseigne les quatre propositions de Bossuet. Sur ce dernier point, Portalis ne répond pas; pour le reste, voici la solution qu'il indique : « Défendre aux évêques d'approuver ou tolérer dans leurs diocèses aucune association nouvelle avant d'avoir informé l'autorité et d'avoir reçu ses instructions; interdire les fonctions sacerdotales aux prêtres qui en feraient partie; prononcer que toute association secrète commencée sans autorisation est attentatoire à la tranquillité publique et à la sûreté de l'Etat, et que les mêmes pourront être poursuivis comme perturbateurs. » L'on sait quels durs châtiments, quels emprisonnements prolongés attendaient ceux que, dans le langage officiel du temps, on appelait des « fanatiques ».

Les deux rapports de Portalis étaient accompagnés d'un projet de décret qui ne fut pas signé. Les préfets et les évêques auraient été invités à faire connaître les maisons religieuses existant dans leurs départements. Les congrégations d'hommes ne devaient plus être conservées que pour les missions hors de France ou les établissements d'humanité, et leurs membres se composer de prêtres séculiers. Toute mission à l'intérieur était défendue; les 43 maisons établies à Gênes étaient converties en maisons d'éducation pour les enfants; on maintenait le collège des Irlandais et la communauté des Dames anglaises, à condition de n'avoir que des élèves exclusivement anglais. Les femmes ne pouvaient se consacrer qu'aux malades et à l'instruction des enfants pauvres, ou au service des maisons de correction. Les vœux perpétuels étaient interdits; enfin, on établissait des règles de discipline et la faculté de pourvoi contre les décisions des supérieurs.

Cependant, deux décrets furent rendus. Le premier, du 18 février 1809, mettait sous la protection de Madame, « notre chère et honorée mère », les congrégations hospitalières de femmes; les autres, dont les statuts n'auraient pas été approuvés et publiés avant le 1er janvier 1810, devaient être dissoutes.

Il figure au *Bulletin des lois*. Le second, en date du 26 septembre de la même année, n'y a pas été inséré et, cela, par ordre de l'empereur. Nous le reproduisons :

« 1° Les missions à l'intérieur sont défendues, et en conséquence, nous révoquons tous les décrets concernant lesdites missions et, notamment, celui du deuxième jour complémentaire de l'an XIII, qui confirme les trois associations ecclésiastiques établies à Gênes, sous le nom de missionnaires urbains, d'ouvriers évangéliques et de missions de la campagne.

« 2° Nous révoquons aussi tous les décrets que nous avons précédemment rendus portant établissement ou confirmation de congrégations de

prêtres pour les missions étrangères, et notamment ceux du 7 prairial an XII, portant établissement d'une association de prêtres séculiers qui, sous le titre de prêtres des missions étrangères, seraient chargés des missions hors de France, et du 2 germinal an XIII, portant rétablissement des missions connues sous la dénomination de missions étrangères et de séminaire du Saint-Esprit, ainsi que tous les autres décrets rendus par suite et en exécution de ceux ci-dessus énoncés.

« Nos ministres des Cultes et de la Police sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret « qui ne sera pas imprimé ». — Ces derniers mots sont de la main de Napoléon.

Quelques jours avant, le 12 septembre, l'empereur écrivait de Schœnbrunn à Bigot de Préameneu : « Je ne veux point de missions quelconques. J'avais permis un établissement de missionnaires à Paris, et je leur avais accordé une maison; je rapporte tout. Je me contente d'exercer la religion chez moi ; je ne me soucie point de la propager à l'étranger. Ces missionnaires d'ailleurs sont pour qui les paye, pour les Anglais, s'ils veulent s'en servir. Présentez-moi un projet de décret là-dessus; je veux en finir. Je vous rends responsable si, au 1er octobre, il y a encore en France des missions et des congrégations[1]. » Et le jour même où il signait le décret, il se montrait encore plus acerbe dans une lettre à Gaudin, ministre des Finances, qui lui avait envoyé un rapport sur le parti à prendre à l'égard des religieux des Etats romains : « Je ne veux plus voir d'habits de moine, de couvent.... Si, d'un coup de massue, on ne détruit pas ces ridicules institutions, on les verra renaître. » Le 20 du même mois, le ministre des cultes adressait à l'empereur un rapport relatif à diverses allocations en faveur des missionnaires du Levant. Napoléon savait parfaitement quels services rendaient ces prêtres dans les contrées lointaines : « Je ne veux plus de missions », répond-il encore. Que craignait-il donc de leur part? ce qu'il craignait de tous les prêtres réguliers, moins connus et moins faciles à surveiller que le clergé diocésain, qu'ils ne fissent de proche en proche, et sous le manteau, connaître la bulle d'excommunication affichée dans Rome le 10 juin 1809, arme spirituelle tournée contre lui, et contre laquelle ses armes étaient impuissantes.

GABRIEL VAUTHIER.

1. Les Sulpiciens eurent leur tour en 1810. Voir, sur ce sujet, d'Haussonville, *L'Eglise romaine et le premier empire*, t. III, 297-299.

BULLETIN HISTORIQUE

LES ÉTUDES NAPOLÉONIENNES EN SUISSE
(1916)

Le 21 novembre 1797, à 1 heure et demie après-midi, un carrosse attelé de huit chevaux franchissait la Porte Neuve de Genève. La garde nationale, rangée en parade, présenta les armes, rendant ainsi les honneurs militaires à ce général de vingt-huit ans, à ce Bonaparte qu'auréolait déjà la gloire.

Le carrosse gravit la Treille et se rendit au Grand-Mézel où se trouvait la légation du résident de France. Le Conseil de Genève dépêcha trois syndics pour saluer le général et lui remettre, conformément à un ancien usage, « de l'eau cordiale, production du pays, propre à le soulager des fatigues du voyage ».

Cette cérémonie officielle achevée — Bonaparte ayant affirmé dans sa réponse au syndic Gervais « qu'il serait à souhaiter que la France fût entourée de cinquante républiques Genevoises » — le résident Félix Desportes conduisit à sa villa de Saint-Jean le jeune héros de l'armée d'Italie.

La soirée fut fertile en incidents et nous avons conté ailleurs[1] l'émotion causée par la nouvelle de la présence à Genève de l'ex-directeur Carnot, sans que l'on sût, d'ailleurs, le lieu de son refuge. Que ce soit pour attendre le résultat des perquisitions ordonnées, que ce soit pour attendre que la réparation de sa voiture fût effectuée, le général demeura à Genève jusqu'au lendemain. Il eut le temps, non seulement d'entrer en contact direct avec de nombreux Genevois, mais d'entendre les doléances de Félix Desportes.

Ce Desportes est une bien curieuse figure d'arriviste. Les moyens dont il usa pour satisfaire son ambition ont laissé une trace déplorable. Aujourd'hui encore, son souvenir est voué au mépris des Genevois et

1. *De la Terreur à l'Annexion* (Paris, Champion), p. 243 et suiv.

l'on peut affirmer qu'il a desservi le nom de la France auprès de la plus ancienne des républiques. Encore faut-il examiner ses actes en toute objectivité et ne pas charger l'homme de péchés qui ne sont point son fait. La belle étude que lui consacre M. Frédéric Barbey et qu'il intitule *Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France*[1], permet de se rendre compte d'une manière précise du rôle joué par le résident lors de la suppression de l'indépendance genevoise.

Evidemment, les paroles de Bonaparte à Gervais allaient à l'encontre de l'action exercée par Desportes; elles risquaient même d'en compromettre le succès. Or, ce succès compromis, c'était le fils de l'épicier de Rouen maintenu dans les emplois de second ordre; c'était l'ancien maire de Montmartre en proie, de nouveau, aux jalousies des bureaux dont, à distance, il ne pouvait étouffer les cancans; c'était l'ancien secrétaire du duc des Deux-Ponts dans l'impossibilité de prendre sa revanche des menées imprudentes qui, à plusieurs reprises, lui avaient été reprochées en haut lieu. Menées imprudentes, voire même déconcertantes. Tantôt ses lettres diplomatiques expriment un zèle véritablement révolutionnaire, tantôt elles paraissent donner raison à ceux qui l'accusent de « jouer au seigneur »; l'une d'elles, conçue en des termes facétieux qui frisent l'indécence, lui vaut un rappel à l'ordre de Merlin de Douai, « dont l'esprit mesuré, juridique et laborieux est à l'opposé du caractère de Desportes ».

Comme le suppose M. Frédéric Barbey, il est plus que probable que le résident, au cours de ses entrevues avec Bonaparte, ne manqua pas de lui exposer les motifs de sa manière d'agir à Genève. Genève est la mère des républiques, soit; mais, aux yeux de Desportes, elle est surtout un centre de démagogie et un entrepôt pour les contrebandiers. C'est sur cette impression qu'il laisse repartir Bonaparte; le général se rend au congrès de Rastadt où il oubliera certainement et Genève et Desportes : dès son retour à Paris, cependant, les dénonciations du résident lui reviendront à l'esprit, puisque le général Pouget, installé à Carouge, lui confirme ses dires touchant la contrebande.

Le résident n'attend pas d'avoir l'appui de Bonaparte pour courir à son but : l'annexion de Genève à la France. Tout d'abord opposé à ce projet, le Directoire entre peu à peu dans les vues de Desportes, ardent à lui apporter un témoignage tangible de son habileté. A vrai dire, diverses circonstances le servent. Son prédécesseur, l'ex-abbé Soulavie, avait fomenté à Genève les actes de la Terreur qui ensanglantèrent la ville en 1794 : le souvenir de ces heures lugubres n'était point effacé; les Genevois avaient perdu confiance les uns dans les autres et Desportes

1. Paris, Perrin, 1916, in-8, d'après des documents inédits, avec 8 gravures hors texte et deux plans.

pouvait à juste titre signaler ce fait au Directoire en constatant que bourreaux et victimes étaient constamment appelés à se rencontrer. Il y eut bientôt plus que de simples rencontres : le 20 juillet 1796, une émeute met aux prises le Conseil et la populace. Celle-ci traque le gouvernement genevois. Desportes, généreux, intervient, offre de recueillir les syndics à la résidence : ceux-ci refusent, ne voulant pas « compromettre leur indépendance »; le résident s'irrite des soupçons que ces hommes ne peuvent s'empêcher de laisser percer au moment même où leur vie est en jeu : il écrit que, dans toutes ses démarches, il aura le plus grand respect de l'indépendance de Genève et « qu'il mourra plutôt que de souffrir qu'il y soit porté quelque atteinte ». Le Conseil défère alors à ses vues et Desportes joue alors le rôle de pacificateur sur lequel il comptait pour étayer ses ambitions.

Il faut lire dans l'ouvrage si alerte et pourtant si documenté de M. Frédéric Barbey, les péripéties par lesquelles celles-ci devaient encore passer. En 1798, la réunion de Genève à la France couronna enfin les efforts de Desportes. Pourtant le résident, qui n'avait négligé aucun subterfuge pour faire croire au Directoire que les Genevois se donnaient librement à la France et aux Genevois que le Directoire avait décidé leur annexion fût-ce *manu militari*, — le résident ne devait pas recevoir la récompense de ses actes. Sur ses actes même, les appréciations variaient. Si Talleyrand lui écrivait : « Je pense que vous ne serez point mécontent de demander et d'obtenir le prix de vos utiles travaux, c'est-à-dire une nouvelle occasion d'employer votre zèle et vos talents », Girod de l'Ain déclarait sans ambages : « Ce sont des vues fausses, étroites, novatrices ou tracassières de quelques colporteurs d'intrigues, qui, pour se faire valoir ou pour d'autres motifs, ont trompé le Directoire et lui ont fait voir de l'avantage où il n'existait que perte, ruine et destruction.... Il me paraît que cette réunion est un grand contresens politique. » Et le préfet d'Eymar lui-même, chargé d'administrer le département du Léman, devait écrire, parlant de la population genevoise : « Nous avons à lui faire oublier une réunion forcée qu'on n'a pas même eu la sagesse d'opérer avec loyauté. »

Quoi qu'il en soit, de retour à Paris, Desportes ne se fit pas faute de faire valoir ce qu'il considérait comme de brillants états de service. Le dictateur le nomma inspecteur général des grandes routes de France, ce qui lui donna l'occasion de recueillir des informations sur les fonctionnaires à choisir pour le nouveau régime. La charge importante de secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Lucien Bonaparte, le dédommagea, encore que le Premier Consul ne paraisse pas avoir apprécié sa faconde ni son verbiage [1]. En 1802, cependant, il le nomma préfet du

1. Voir en particulier, p. 273, la lettre de Napoléon à Lucien Bonaparte.

département du Haut-Rhin. Après onze années de fonctions, Desportes fut révoqué, d'après les uns pour concussion (il aurait commis des malversations au montant de 1 500 000 francs), d'après les autres pour avoir noué des relations avec les généraux Moreau et Mallet. M. Barbey, qui signale ces deux opinions, remarque par ailleurs que, dans le premier cas, ses dénonciateurs étaient eux-mêmes d'une moralité douteuse, et que, d'autre part, c'est Desportes lui-même qui répandit le bruit que Napoléon l'accusait de comploter avec ses adversaires. Chacun s'accorde, du reste, à déclarer que ses mœurs étaient déplorables.

Rentré en grâce pendant les Cent-Jours, Desportes, que l'Alsace envoya siéger à la Chambre des Représentants, fut compris dans les ordonnances royales du 26 juillet 1815 et du 17 janvier 1816, expulsant les conventionnels régicides et plusieurs députés. Amnistié en 1820, il rentra alors à Paris où il mourut le 26 août 1845. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Nous avons fait allusion au passage de Bonaparte, général, en 1797, à Genève : il devait y revenir, comme Premier Consul, le 9 mai 1800. Comme l'écrit M. Frédéric Barbey, les courts séjours de Napoléon à Genève ont fait surgir toute une littérature. A côté des relations officielles transcrites sur les registres de la Municipalité, des récits de particuliers fournissent maints curieux détails. Dans son ouvrage *Les Bonaparte en Suisse*[1], Eugène de Budé a cité, à ce propos, le journal inédit de Jean-Louis Le Fort. L'amabilité de ses descendants nous permet de donner ici le texte même de Le Fort.

An VIII (1800). 11 Floréal (*1er mai*). — Proclamation du Préfet qui annonce l'arrivée d'un corps considérable de troupes, invite les citoyens à leur faire bon accueil, nomme une commission des logements.

Id. — Proclamation du maire de Genève (Aubert) aux citoyens composant la garde nationale pour annoncer que le Premier Consul, se mettant à la tête de l'armée de réserve, va établir son quartier général dans cette commune. — Ordonne aux quatre bataillons d'être prêts au premier appel : « Ce héros uniquement occupé du bonheur de la nation »...

N. B. — Au *Moniteur* du 16 Floréal (6 mai) on lit : Paris, 15 Floréal : « Le Premier Consul part cette nuit à trois heures pour se rendre à Dijon et à Genève où il va passer en revue l'armée de réserve. Les Conseillers d'Etat Pellet et Dejean sont partis aujourd'hui pour Genève. »

8 mai. — Arrivée du général Berthier ; on lui a loué un appartement, maison Picot à la Fusterie, les appartements de MM. Beurlin et Peyrot.

La commission des logements en a trouvé 150.

1. Paris, Alcan, 1905.

Inspection générale des troupes, 3 000 soldats, canons, obusiers, arrivant de Dijon.

On a mis en réquisition fours, montures, chars pour porter le biscuit, ainsi que les bagages.

Bonaparte, attendu tout le jour. Grand bal ce soir chez le Préfet : général Berthier, Marmont, Duhem, Victor, Murat, Chambarlhac, Lacombe, adj. gén[l] Lacroix, Delor, Paulet, plusieurs aides de camp.

9 au 12. — Séjour du Consul :

Il arriva le 9 mai à trois heures du matin. (M. Picot dit le 8 après onze heures et demie du soir) [1]. Il a passé à la porte de Cornavin, sous un arc de triomphe, commandé par le Préfet (qui avait coûté 50 louis).

Il y avait d'un côté : *à Bonaparte et aux Armées*; de l'autre : *à la Victoire et à la Paix* [2]. Depuis la veille à six heures du soir, la garde nationale faisait la haie; elle fut congédiée à huit heures du soir, le 8 mai, et ce fut la garde du Premier Consul qui entoura la maison de Saussure à la Cité, où il descendit.

A six heures du matin on tira le canon.

An VIII (1800). — Le même jour, le Premier Consul reçut toutes les autorités, qui lui furent présentées par le Préfet; les anciens tribunaux et les nouveaux (qui ne furent installés que le 11 mai). — Il adressa la parole à M. Gervais, qui, comme Syndic en 1797, l'avait complimenté à son premier passage [3].

Fit visite à la veuve du prof. de Saussure, dans l'appartement duquel il logeait.

Le 10 donna un grand dîner, très court, à toutes les autorités : grande soirée chez le Préfet (beaucoup de dames — sur la demande du Premier Consul de voir les dames genevoises; ma mère y était). Les Messieurs en groupe au milieu du salon.

Il y avait une 80e de dames genevoises, autant de Messieurs. Bonaparte arriva à huit heures accompagné de plusieurs généraux, aides de camp; était en costume de général de division. — Il resta deux heures en tout, au milieu de la salle, causant chimie, mathématiques, etc.

1. « 19 Floréal : Entre trois et quatre heures du matin, le Premier Consul est entré dans la ville et à six heures une salve d'artillerie a annoncé son arrivée. » (Chapuisat, *La Municipalité de Genève pendant la domination française*, Paris, Champion, 1910, 2 vol. in-8, t. II, p. 53.)

2. M. Frédéric Barbey reproduit dans son ouvrage une estampe sur laquelle figure cet arc de triomphe.

3. Présidant une députation de quatre membres du Conseil administratif, reçue le 21 septembre 1797 après midi, par le général Bonaparte (revenant du traité de Campo Formio), chez le résident Félix Desportes, 1er étage, Grand Mézel, 253. — Voyez au *Journal de Genève* du 26 mars 1856 un récit de la réception des autorités et du discours adressé par le Premier Consul à M. Gervais, en mai 1800, d'après une relation d'un des membres présents. Entretient aussi le prof. Prevost, dit du mal des « idéologues ». (*Le Fort.*)

avec les hommes qui l'abordaient. Le général Lannes dit que depuis cinq ans il ne lui a pas vu accorder plus d'un quart d'heure à une [société] de dames. — Grande faveur faite à nos dames. (Voyez lettres du Préfet au ministre de l'Intérieur.) Pendant ce séjour, du 9 au 11 mai, le Premier Consul écrivit à diverses autorités et à des généraux 19 lettres qui se trouvent sous les nos 1671 à 1682 du vol. VI de la *Correspondance* de l'Empereur Napoléon (1861). — Il y en a de curieuses.

Le même jour, sur la demande qu'il en avait faite à M. Necker de Germany, son frère, l'ancien ministre des Finances vint de Coppet et passa une heure avec lui [1].

An VIII (1800). — Le 11 mai, le Premier Consul dîna chez le général Berthier, maison Picot, — il alla ensuite faire visite à Beaulieu, chez Mme de Saussure-Sellon, parla de l'intention de louer cette campagne, — prendre le lait d'ânesse — grands entretiens avec Berthier [2].

Le 12 mai il repartit avec Berthier et autres généraux. Le 13 mai il était à Lausanne [3].

21 Floréal (*11 mai*). — Installation par le Préfet du Tribunal criminel nommé par le Premier Consul et du nouveau Tribunal de 1re instance, en exécution de l'arrêté des Consuls du 21 Germinal an VIII. (Voyez l'appendice sur l'organisation judiciaire et la législation et le tableau des fonctionnaires publics.)

15 mai. — Arrivée de Carnot, ministre de la Guerre, venant de Lausanne; fait visite à Mlle Raffinesque et à Mme Cavussin, de Plainpalais, qui avaient contribué à son évasion (aidées de M. des Gouttes) lorsqu'il s'était sauvé de France après le 18 Fructidor (1797). Invita ces dames à dîner. — Reçut les autorités. — Repartit pour Paris à cinq heures, logea à la *Balance*.

Le Fort a annexé à son journal un feuillet sur lequel nous lisons ce qui suit :

Mai 1800 (9 ou 10). Lorsque Bonaparte, Premier Consul, vint à Genève

1. Sur cette visite de M. Necker au Premier Consul, voyez l'article des *Mémoires de Napoléon* (*Correspondance de Napoléon*, vol. xxx, p. 370) rappelé dans un morceau de Sainte-Beuve sur Necker; *Moniteur*, 31 janvier, 5e colonne (*Biographies genevoises*, in-8, vol. VI, n° 9). — *Note de Le Fort.*

2. Je me rappelle que mon père et ma mère allant à Beaulieu où ils virent le Premier Consul, me proposèrent d'aller avec eux, ce que je refusai pour aller avec mon ami A. Rilliet, le voir monter en voiture à la Fusterie. — *Note de Le Fort.*

3. Voyez dans la *Revue Suisse*, vol. IV, 1811, p. 101, le récit d'un dîner fait avec le 1er consul à Lausanne, chez M. de Haller (par M. Clavel).

Le Premier Consul traversa le Saint-Bernard avec son armée du 16 au 20 mai; bataille et victoire de *Marengo* le 14 juin (25 prairial); le 16 juin, convention d'Alexandrie entre les généraux en chef Berthier et Mélas, armistice transmis au préfet par lettre imprimée du général Vignolle, commandant la Lombardie, datée de Milan, le 17 juin. (*Le Fort.*)

en 1800 pour de là passer le Saint-Bernard avec son armée, les autorités de Genève se rendirent en corps auprès de lui, en la maison de Saussure : elles furent reçues par Eugène Beauharnais, son aide de camp, qui leur dit que le Consul étant avec des officiers elles étaient priées d'attendre dans le salon. Bonaparte y entra peu de moments après. M. le Préfet lui lut un discours : « Jeune héros, passe les Alpes... », etc. Après ce discours, toutes les autorités du département furent présentées ou indiquées par ordre.

Cela fait, Bonaparte dit : « Y a-t-il quelqu'un des syndics que j'aye vu à mon dernier passage »? Comme M. Gervais, syndic élu pendant la révolution de Genève était dans l'assemblée, il se présenta, et alors Bonaparte dit, sans intervalle : « Est-ce que les Genevois regrettent encore leur indépendance »? M. Gervais répondit : « Citoyen Consul, c'est un sentiment naturel qui s'effacera difficilement ». Alors Bonaparte, reprenant cette expression, dit : « Sentiment naturel, mais les Genevois doivent considérer que »,.. etc. Je ne puis rendre le discours de Bonaparte qui dura une dizaine de minutes ou un quart d'heure et qu'il prononça d'un ton décidé, sans beaucoup d'hésitation, dont les principaux points avaient peut-être été résolus d'avance. Son discours porta (comme on pense) sur les avantages qui devaient résulter pour Genève de sa réunion à la République française.

Il parla des dissensions fréquentes qui avaient agité la République si longtemps et exposé son existence, par opposition avec la sûreté, la tranquillité dont sa réunion la ferait jouir. Il parla du voisinage incommode de Carouge, refuge dangereux, qui n'en serait plus un par la réunion de la Savoie à la France et d'une partie dans le département du Léman.

Il parla sur l'avantage que Genève retirerait pour son commerce et son industrie de cette réunion à cette grande nation, etc., etc. Lorsque son discours fut fini, une petite inclination congédia l'assemblée.

Par un témoin présent.

MARTIN-SALES,
Juge au Tribunal civil.

Si, au point de vue stratégique, Bonaparte se préoccupa dès 1797 de l'utilité de la Suisse, il ne devait pas tarder à examiner attentivement sa situation politique. Envahie par les armées du Directoire, saturée d'influences étrangères, la Suisse avait eu à subir, de 1798 à 1803, un régime unitaire absolument contraire à ses traditions fédéralistes, un régime centralisé contraire à la nature des choses. « L'acte de libération, élaboré sur la puissante initiative de Bonaparte, rétablit un ordre de choses acceptable, une sorte de transaction entre l'ancienne organisation de la

Suisse et l'unitarisme de l'Helvétique. Bonaparte avait, sans effort, de son coup d'œil d'aigle, compris les conditions du problème qui se posait en Suisse. » M. Henri Fazy, auquel nous empruntons ces lignes, cite un passage singulièrement impressionnant du discours prononcé par le Premier Consul :

« Vous avez votre grandeur à vous et qui en vaut bien une autre. Vous devez être un peuple neutre, dont tout le monde respecte la neutralité, parce qu'il oblige tout le monde à la respecter. Être chez soi libres, invincibles, respectés, c'est une assez noble manière d'être. Pour celle-là le régime fédératif vaut mieux. Il a moins de cette unité qui ose, mais il a plus de cette inertie qui résiste. Il n'est pas vaincu en un jour comme un gouvernement central, car il réside partout, dans chaque partie de la confédération.

« Une confédération qui laisse à chacun son indépendance native, la diversité de ses mœurs et de son sol, qui soit invincible dans ses montagnes, voilà votre véritable grandeur morale. Si je songeais à tenir la Suisse dans ma dépendance, je voudrais un gouvernement central qui fût réuni tout entier quelque part; à celui-là je dirais : Faites ceci, faites cela, ou bien je passe la frontière dans vingt-quatre heures. Un gouvernement fédératif, au contraire, se sauve par l'impossibilité même de répondre promptement; il se sauve par sa lenteur. En gagnant deux mois de temps, il échappe à toute exigence extérieure.... Je ne parle ici que de votre Constitution générale, là s'arrête mon savoir.... En tout n'oubliez pas qu'il vous faut un gouvernement juste, digne d'un siècle éclairé, conforme à la nature de votre pays, simple et surtout économique[1]. »

Lorsque le Premier Consul adressa ces paroles aux députés suisses, Genève était incorporée depuis plusieurs années à la République Française, une et indivisible. Un grand nombre de ses citoyens avaient dû servir dans les armées impériales. D'aucuns laissèrent de piquants souvenirs et nous avons eu l'occasion de signaler, à ce propos, l'intéressante collection publiée par M. A. Jullien sous ce titre : *Soldats suisses au service étranger.*

Le septième volume de cette collection contient les *Souvenirs d'un chasseur de la vieille garde* (S. Lamon), ceux du sous-lieutenant de cuirassiers F.-J.-L. Rilliet sur *Saint-Germain en 1814 et en 1846*, auxquels l'éditeur a joint les *Lettres de R. de Sturler*, lieutenant à la garde prussienne en 1813 [2].

1. *La Suisse, Etat fédératif*, dans le *Cours d'éducation nationale* (Genève, Eggimann, 1916, 1 vol., 344 p. in-8). Dans le même volume, et sous le titre l'*Union des Cantons confédérés*, nous avons fait, nous aussi, allusion à l'acte de médiation et aux événements qui se rattachent, dans l'histoire suisse, au nom de Napoléon.

2. Genève, 1916, 1 vol., 215 p. in-8, avec notices et portraits.

On ne cherchera pas dans les souvenirs de Siméon Lamon, — le jeune ouvrier qui, devançant à dix-huit ans la conscription, s'engagea en 1806, — une vaine littérature. Lamon écrit au fur et à mesure que lui reviennent en mémoire les faits d'armes auxquels il prit part; il les décrit avec saveur et les détails qu'il rapporte font revivre l'humour de la troupe à laquelle il appartint. Une intéressante notice due à M. Frédéric Barbey précède le récit de Lamon, qui débute, lui, par une description tout à fait pittoresque de Venise.

Momentanément employé en qualité de serrurier à l'arsenal maritime, Lamon y travailla à la construction du *Régénérateur*, du *Mont-Cenis* et du *Royal italien*, trois-mâts destinés alors à faire pièce à la marine anglaise bloquant la lagune. Après dix-huit mois de séjour au milieu de « la nation la plus aimable » qu'il eût rencontrée, Lamon fait avec son régiment, le 18e de ligne, la campagne d'Eugène de Beauharnais contre les Autrichiens, commandés par l'archiduc Jean. Et c'est la poursuite de l'ennemi sur le Tagliamento, la libération de Palmanova, l'entrée dans les provinces illyriennes par Goritz, où le 18e s'empara de la grosse artillerie, la prise de Laybach en Carynthie, ville et citadelle, celle de Gratz, celle, enfin, de Raab en Hongrie, réduite après neuf jours d'un siège émouvant.

Le 4 juillet 1809, au soir, sous la pluie et l'orage, le régiment de Lamon campe devant Vienne : « Une cantinière de 2e régiment de hussards se séchait au même feu où je me trouvais. Elle disait : « C'est demain que nous allons tailler des côtelettes dans le dos de ces Kaiserlicks. Nous allons leur en faire voir de grises. » Et chacun de nous disait : « Quelle blague ! C'est bien là une cantinière ! » Eh ! bien, le lendemain, cette femme chargea l'ennemi, à cheval, sabre en main, au centre de sa compagnie. »

Le lendemain, 5 juillet, l'empereur rattrape avec une cavalcade le corps auquel appartient Lamon : « Je ne l'avais pas vu depuis son passage à Genève. Sa vue nous électrisa. » Pourtant un feu terrible d'artillerie eût culbuté les assaillants s'il n'avait vu le vice-roi lui-même ficher en l'air un drapeau et arrêter la retraite par ce cri : « A moi, Français ! au drapeau ! » Le 6, la bataille de Wagram était gagnée.

Lamon devait prendre part à d'autres affaires importantes sur lesquelles il apporte de précieuses précisions. En 1810, il part pour l'Espagne; en 1811, il est au siège de Figueras. Blessé à Villafranca, il continue cependant la campagne, puis, choisi pour faire partie de la vieille garde, il va, en 1813 et en 1814, partager directement la fortune de Napoléon. Nous ne pouvons rapporter ici les mille et un détails si vivants que le caporal Lamon transcrit avec soin, sa conversation avec l'Empereur, les incidents comiques et tragiques dont il est le témoin à Lutzen, à Bautzen, à Dresde ou à Leipzig.

Blessé pour la troisième fois, Lamon est, enfin, évacué sur Francfort, Metz et la France. Nous le retrouvons à la bataille de Montmirail, à celle de Craonne, à celle de Laon. Et nous le retrouvons encore, nu-tête et nu-pieds, dans la suite de prisonniers que les Alliés, triomphants, traînent derrière eux à Paris.

Nous ne terminerons pas ce bulletin sans signaler deux ouvrages qui nous ramènent à l'histoire contemporaine. Celui de M. James de Chambrier, le *Second Empire. — La Fin* [1], évoque la chute de Napoléon III et décrit le rôle joué par la Régente au cours de journées lugubres. Celui que publie l'association patriotique suisse de l'*Idée libérale* [2] — et qui porte son nom — ne rentre pas à proprement parler dans le cadre de cet article. Il contient, cependant, de nombreuses appréciations sur l'impérialisme. Albert Bonnard, l'éminent publiciste défunt qui soutint en pays neutre dans les colonnes du *Journal de Genève* la cause de l'Entente avec la fougue et le talent que l'on sait, Albert Bonnard ouvre la série des études contenues dans l'*Idée libérale*, qui reproduit aussi les admirables discours sur le fédéralisme prononcés par Numa Droz. Ce diplomate suisse eut le courage, à une heure où l'Europe tremblait devant Bismarck, de tenir tête au chancelier de fer lors de la fameuse affaire du policier Wohlgemuth. Numa Droz trouva les fortes paroles qu'il fallait pour définir la neutralité de la Suisse, qui n'est pas un vain mot, mais la manifestation d'une volonté souveraine. Sur le caractère même de cette neutralité on lira avec profit la brochure que publie M. Lucien Cramer. L'érudit historien a résumé dans une brochure de 111 pages [3] les phases par lesquelles passa la neutralité suisse, qui, violée en 1798 par les armées du Directoire, et, en 1813, par celles des Alliés, a pu, au cours de cette guerre, être garantie par la mobilisation d'une armée entraînée, prête à faire son devoir au nom de traditions sacrées le jour où l'étranger tenterait de franchir ses frontières.

EDOUARD CHAPUISAT.

1. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 224 p. in-8.
2. Genève, 215 p. in-8.
3. *Autrefois et aujourd'hui. Notre neutralité*, Genève, Sonor, in-8.

NOTES ET NOUVELLES

M. A. Curti, directeur de la revue milanaise *Napoleone*, vient de publier une série d'articles sur les époques républicaine et impériale. L'un d'eux *les Avocats* (*Idea nazionale*, 27, II, 1917), est consacré aux idées de Napoléon sur le parlementarisme. Un autre, *Napoleone I a Berlino* (*ib.*, 18, II, 1917) raconte l'entrée des troupes françaises à Berlin, après Iéna. Un autre, la *Teppa prussiana in Francia nel 1815* (*ib.*, 25, III, 1917), rappelle les atrocités commises chez nous par les soldats de Blücher après Waterloo. D'autres (*la Sera*, 3, IV, 1917 — *la Gazzetta del Popolo della Sera*, 4, IV, 1917 — *la Domenica del Corriere*, 1-8, IV, 1917) célèbrent le maréchal Masséna, vainqueur de Zurich et défenseur de Gênes, à propos du centième anniversaire de sa mort. L'auteur y fait la biographie de son héros dont il relève les défauts et les qualités. Il a utilisé pour ces articles des chroniques milanaises qui lui ont fourni quelques détails intéressants. Après Lodi, où Masséna s'était distingué, Bonaparte lui accorda la faveur d'entrer le premier à Milan, ce qui eut lieu le 14 mai 1796, un peu avant midi, tandis que 3 000 Autrichiens environ occupaient encore le Castello. Des postes français montèrent la garde dans la ville en même temps que la milice locale; la population prit la cocarde tricolore, et l'on éleva sur la place du Dôme un Arbre de la Liberté. L'autorité fit savoir qu'elle avait prêté hommage au général et que l'on devait obéir à la République française. Des vers en patois milanais disent l'étonnement de la population à la vue de nos soldats :

Senza s'ciopp, senza divisa,
Senza scarp, senza cabzett,
Col cappell' róss' com' è i polpett.

« Sans fusils, sans uniformes, sans souliers, sans bas, les cheveux rouges comme des *polpetti*. » Bonaparte n'arriva que le lendemain 15 mai, jour de la Pentecôte.

G. L.

Le Gérant : R. Lisbonne.

Coulommiers. Imp. Paul BRODARD.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE A PARIS AU DÉBUT DU CONSULAT :

LES ÉCOLES CENTRALES

(an VIII-an X)

I

Principes d'organisation des écoles centrales : critiques adressées à cette institution.

Les écoles centrales[1] étaient une création de la Convention, qui en avait décrété la fondation par la loi du 7 ventôse an III et réglé le fonctionnement dans le titre II de la loi du 3 brumaire an IV sur l'organisation de l'instruction publique. En principe, dans chaque département[2] une école centrale s'ouvrait aux adolescents de douze à dix-huit ans. L'enseignement était divisé en trois sections successives (nous dirions aujourd'hui trois *cycles*) : 1° dessin, histoire naturelle, langues anciennes (et langues vivantes dans certaines régions) ; 2° mathématiques, physique et chimie ; 3° grammaire générale, belles-lettres, histoire, législation. Tous les cours étaient facultatifs, et tous les élèves externes.

Ainsi, le programme et le régime intérieur des écoles centrales les classaient dans l'enseignement supérieur, tandis que par leur âge les élèves demeuraient de purs collégiens, justiciables de l'enseignement secondaire. D'autre part, le dessein s'affichait, sous l'influence des encyclopédistes et en particulier de Condorcet, de

1. Il est à peine besoin d'indiquer que les *écoles centrales* de la fin du XVIIIe siècle n'avaient que le nom de commun avec notre *École centrale des Arts et Manufactures*, établissement d'enseignement technique, destiné à former des ingénieurs civils.

2. En fait, le Puy-de-Dôme et les Basses-Alpes n'eurent point d'école centrale ; la Seine fut le seul département qui en compta plus d'une (Liard, *L'Enseignement supérieur en France*, t. II, p. 2).

restreindre considérablement le domaine des humanités au profit des sciences, tant sciences exactes que sciences d'observation. Enfin, ce qui subsistait d'enseignement littéraire, ébauché dans la première section, totalement interrompu pendant deux ans dans la seconde, reparaissait dans la troisième avec la grammaire générale et les « belles-lettres » : c'était beaucoup présumer de l'application et de la fidélité de mémoire des élèves.

Les écoles centrales n'en eurent pas moins, elles conservent encore après plus d'un siècle leurs défenseurs enthousiastes, au dire desquels elles succombèrent sous la triple coalition de la routine pédagogique, du fanatisme religieux et du despotisme politique. L'un d'eux montrait naguère cette œuvre « même détruite, insultée rétrospectivement par tous les écrivains rétrogrades »[1].

Il est incontestable que la Convention à son déclin avait entendu faire des écoles centrales, comme de l'Institut organisé par la même loi du 3 brumaire an IV, des places fortes du jacobinisme libre penseur, et que cette tendance se perpétua sous le Directoire. L'administration centrale de la Seine, offrant en 1798 au ministre de l'Intérieur les discours prononcés à la séance de rentrée des écoles centrales de Paris, écrivait : « Nous nous flattons que vous reconnaîtrez dans cet envoi notre zèle pour le succès des institutions républicaines et la pureté des principes des professeurs appelés à l'instruction de la jeunesse[2]. » Plus tard, alors que les écoles centrales étaient déjà bien menacées, le sénateur « idéologue » Tracy prenait leur défense, dans une lettre privée, avec une âpre et dédaigneuse vivacité : « C'est une guerre qui existe depuis les écoles de Pythagore, et Condorcet nous avertit qu'elle durera tant qu'il y aura des prêtres et des rois.... On ne revient point au gland quand on a mangé du pain[3]. » De tels patronages étaient peu faits assurément pour concilier aux établissements scolaires officiels la confiance du clergé et des familles croyantes : mais le clergé, mais

1. Aulard, *Napoléon et le monopole universitaire*, p. 19.
2. 6 nivôse an VII (26 décembre 1798) : F 17, 1344 (30).
3. A Droz, 27 vendémiaire an X (19 octobre 1801) : Aulard, *Napoléon et le monopole universitaire*, p. 31-32, note.

les familles scrupuleusement croyantes étaient bien loin alors de diriger l'opinion, et leur désapprobation n'eût point suffi à discréditer les écoles centrales.

Il n'est pas exact non plus que ces écoles aient porté la peine de leur manque d'empressement ou de servilité à l'égard de l'autocratie renaissante. Thibaudeau a accusé le gouvernement consulaire d'avoir cédé à la tentation de tout recréer[1]; Fauriel, dans une phrase déclamatoire, a pu s'en prendre personnellement à Bonaparte, méditant « d'arrêter la marche de l'instruction nationale, et de la ramener dans un cercle où elle se bornât à satisfaire une curiosité superficielle, et où l'homme ne pût rien apprendre d'incompatible avec le respect du pouvoir arbitraire[2] ». Mais il reste à démontrer que l'enseignement des écoles centrales les transformât en foyers de sédition ou même d'indépendance. Il ne subsiste de trace que d'un seul incident, dont l'importance a été fort exagérée. Au mois d'août 1802, alors par conséquent que les écoles centrales étaient déjà supprimées en principe, le professeur de législation de celle des Quatre-Nations, à Paris[3], posa cette question dans un exercice public : « Un particulier peut-il faire une constitution? » A quoi un élève répliqua : « Il ne le pourrait sans violer la souveraineté du peuple. » L'interrogation comme la réponse n'impliquaient point nécessairement une arrière-pensée frondeuse; mais le dialogue, colporté et commenté, vint aux oreilles du préfet de la Seine, qui s'occupait avec diligence des écoles centrales de son département. Frochot crut devoir dénoncer le professeur au conseiller d'État Roederer[4] comme coupable d'une impertinente allusion soit à l'élaboration de la constitution consu-

1. *Mémoires sur le Consulat*, p. 122.
2. *Derniers jours du Consulat*, p. 52.
3. Il se nommait Grivel. Avocat sous l'ancien régime à Bordeaux, puis à Paris, il s'était acquis une certaine notoriété par des publications d'ordre pédagogique et économique, surtout par un roman philosophique; après avoir exercé en 1791-1792 des fonctions judiciaires dans la Corrèze, il n'avait pas rougi d'accepter à Paris, en pleine Terreur, un poste d' « observateur » ou d'agent secret (Pierre Caron, *Paris pendant la Terreur*, t. I, p. XXX-XXXII; M. Caron conteste que Grivel ait occupé une chaire « aux écoles centrales »; mais sans parler d'autres témoignages, l'*Almanach National* donne positivement son nom comme titulaire de la chaire de législation à l'école centrale des Quatre-Nations).
4. 21 et 23 thermidor an X (9 et 11 août 1802) : F 17, 1344 (29).

laire, soit à l'établissement tout récent du Consulat à vie. Si quelque mesure fut prise, on dut se borner à une anodine réprimande [1].

Les critiques d'ordre technique et pédagogique furent beaucoup plus nombreuses et plus efficaces. Sans doute, les écoles centrales répondirent dans une certaine mesure au vœu de leurs fondateurs, en développant dans la jeunesse la connaissance et la méthode des sciences. Un bon juge. Fourcroy, n'hésitait pas à le reconnaître rétrospectivement : « Il en a résulté un goût plus général pour les sciences mathématiques et physiques, ainsi qu'une heureuse impulsion donnée..... à la culture de ces sciences, beaucoup plus étudiées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a quinze ans[2]. » Mais ce développement de l'enseignement scientifique était assuré au détriment des humanités classiques, que d'excellents esprits, en dehors de tout parti pris politique ou religieux, considéraient comme le fondement essentiel d'une bonne éducation secondaire. Non seulement l'enseignement littéraire était réduit à la portion congrue, illogiquement distribué entre la première et la troisième section[3], mais il supposait chez les élèves une formation préliminaire qui en fait n'existait pas : « Les professeurs des écoles centrales, qui auraient dû n'avoir pour élèves que des enfants déjà instruits et à moitié élevés, furent obligés de se réduire à un enseignement élémentaire, auquel ne convenaient ni la nature de leurs leçons, ni le régime intérieur de ces écoles. Le professeur de langues anciennes, par exemple, dont les enfants n'auraient dû suivre le cours qu'après avoir fait leur troisième, fut contraint d'enseigner le rudiment[4]. » De là des découragements et une

1. Après et d'après Jules Quicherat (*Histoire de Sainte-Barbe*, t. III, p. 55), M. Aulard a affirmé que cette affaire avait entraîné la suppression du cours de législation dans les écoles centrales (*Napoléon et le monopole universitaire*, p. 318). Non seulement il n'existe aucune confirmation de cette mesure dans la correspondance administrative, mais les noms des professeurs de législation figurent avec les autres dans l'*Almanach National* de l'an XII (je ne parle pas de celui de l'an XI, qui pouvait être imprimé ou préparé au moment de l'incident); nous sommes donc fondés à croire que le cours de législation ne disparut qu'avec l'institution même des écoles centrales.

2. Instruction sur l'organisation des lycées, 13 brumaire an XI (4 novembre 1802). *Recueil..... concernant l'instruction publique*, t. II, p. 295.

3. Liard, *L'Enseignement supérieur en France*, t. I, p. 242-244.

4. Guizot, *Essai sur l'histoire et sur l'état actuel de l'instruction publique* (1816), p. 47.

croissante défaveur, que Siméon résumait ainsi devant le Tribunat : « Des professeurs sans disciples, des écoles désertes[1]. » De là aussi tous les inconvénients d'une éducation scientifique superficielle et trop généralisée, qui ne s'étayait point d'une solide culture littéraire. Nul n'a signalé ce défaut avec plus de sûreté psychologique et de vivacité que le voltairien Rœderer, fort peu suspect de sympathies pour l'ancien régime : « Il n'est pas bon pour les sciences que beaucoup d'hommes parcourent leurs superficies, parce que l'exemple de ces hommes détourne et dégoûte d'entrer dans leurs profondeurs.... Le système d'instruction publique qui nous a donné, en l'an IV, les écoles centrales, a fait le contraire de ce qu'indiquait la nature des choses. Dans ce système, peu ou point d'enseignement littéraire, partout des sciences. Tandis que, d'un côté, les écoles centrales accordaient à peine un cours à l'étude des langues anciennes, première base de toute éducation libérale, de l'autre, elles semblaient avoir entrepris de peupler la France d'encyclopédies vivantes[2]. » Beaucoup plus qu'à des préventions religieuses ou à des défiances antilibérales, les écoles centrales se heurtèrent à des traditions pédagogiques, aux répugnances ou aux regrets de ces lettrés qui avaient pris une part prépondérante à l'œuvre révolutionnaire, et dont Rœderer se faisait l'écho sans l'ombre d'hésitation ni d'embarras.

II

Les trois écoles centrales de Paris; réformes de Frochot.

Un décret de la Convention du 11 ventôse an III, non abrogé par la loi du 3 brumaire an IV, avait décidé qu'il y aurait à Paris cinq écoles centrales[3]. En fait pourtant, il n'y en eut jamais que trois en activité. La première, dite des *Quatre-Nations*, occupait

1. Séance du 28 avril 1802 : *Recueil..... concernant l'instruction publique*, t. II, p. 159.
2. Discours prononcé devant le Corps législatif comme orateur du gouvernement, 14 mai 1802 : *Ibid.*, t. II, p. 256.
3. *Recueil..... concernant l'instruction publique*, t. I, p. 41.

l'ancien collège de ce nom (aujourd'hui le palais de l'Institut). L'école centrale du *Panthéon* était installée dans les locaux conventuels de l'abbaye de Sainte-Geneviève (notre lycée Henri-IV). Quant à l'école centrale du *Faubourg Antoine*, sise non point dans le faubourg, mais dans la *rue* Saint-Antoine, au Marais, elle occupait l'ancienne maison professe des jésuites (notre lycée Charlemagne).

Comme il a été dit, les cours étaient indépendants les uns des autres et facultatifs : il en résultait qu'ils étaient fort inégalement suivis. Dans les trois écoles, c'était le cours de dessin qui groupait le plus d'élèves et celui de législation qui en attirait le moins[1], sans doute parce que le premier, d'ordre tout pratique, n'exigeait aucune instruction générale, tandis que le second relevait plutôt de l'enseignement supérieur. Le nombre total des élèves, comme leur condition sociale, variait aussi sensiblement d'une école centrale à l'autre. Au début de l'an VIII, il était au Panthéon de 304, venant en majorité du Prytanée (dont il sera question un peu plus loin), puis de la pension Lepitre : la plupart des pères exerçaient des professions très modestes. Rue Saint-Antoine, il n'y avait que 195 élèves : parmi les pères, la proportion était plus forte de rentiers ou d'hommes adonnés à des professions libérales. Aux Quatre-Nations enfin, la plus fréquentée des trois écoles centrales, on comptait 493 élèves, dont quelques-uns venaient du Prytanée; quelques autres étaient qualifiés d' « étudiants en médecine ou (*sic*) en chirurgie » ; beaucoup d'entre les pères étaient employés ou artistes, et plusieurs membres de l'un des deux conseils législatifs[2].

Quant aux professeurs, l'ensemble en était vraiment distingué et formait un avantageux contraste avec la médiocrité de leurs collègues de province. Les plus déterminés détracteurs des écoles centrales se sont plu à reconnaître la haute valeur de l'enseignement donné à Paris, véritable enseignement supérieur, dont les

1. En l'an IX, il y avait au cours de législation 14 élèves inscrits aux Quatre-Nations, 16 au Panthéon et *cinq* rue Saint-Antoine (*Mémoire de Frochot au conseiller d'État Lacuée*, s. d. : AF. IV, 1013.

2. Etat officiel des élèves des écoles centrales de Paris pour l'an VIII : F 17, 1374 (30).

cours scientifiques constituaient une excellente préparation à l'École polytechnique[1]. Au simple point de vue matériel, les émoluments comportaient dans la capitale un traitement fixe de trois mille francs, plus une participation à la masse formée dans chaque école par les rétributions scolaires[2] : c'était assez, en ce temps de gêne, pour stimuler l'ambition de savants éminents, d'humanistes appréciés. La liste de début, établie en 1796 par un jury composé de Garat, Laplace et Lagrange, comprenait des noms comme ceux de Bachelier et Moreau le jeune pour le dessin, Cuvier, Brongniart, Lacroix, Vauquelin pour les sciences, Binet, Domergue, Fontanes, Sélis pour les lettres, Millin et Laporte du Theil pour l'histoire[3]. Pendant la période consulaire, plusieurs de ces professeurs demeuraient en fonctions ; parmi les nouveaux venus, il convient de citer le peintre Regnault, les littérateurs Guéroult, Mahérault (le commissaire du gouvernement auprès du Théâtre-Français), Dieudonné Thiébault (membre de l'Académie de Berlin du temps de Frédéric, et père du général)[4], Saint-Ange[5].

D'autres choix furent moins heureux, entre autres celui qui mit au nombre des professeurs des écoles centrales l'ancien conventionnel Lakanal. Celui-ci à la vérité avait consacré aux questions

1. Cf. Albert Duruy, *L'Instruction publique et la Révolution*, p. 197.

2. Cette rétribution annuelle était à Paris de vingt-cinq francs par élève, soit le maximum légal.

3. Cf. une lettre du jury à l'administration centrale de la Seine, 24 nivôse an IV (14 janvier 1796) : F 17, 1344 (40).

4. Pendant qu'il était professeur de grammaire générale à l'école de la rue Saint-Antoine, Thiébault publia un *Traité du style*, qu'Arnault appréciait ainsi : « Ce traité, aussi bien pensé que bien écrit, peut opposer une digue salutaire au débordement des mauvais écrivains, aux progrès effrayants du néologisme et du faux goût, pire cent fois que l'ignorance. » (Au ministre de l'Intérieur, 9 brumaire an X (31 octobre 1801) : F 17, 1344 (29). Le ministre souscrivit à 120 exemplaires.

5. On a coutume de citer Laromiguière parmi les professeurs des écoles centrales de Paris. En fait, il n'enseigna alors qu'au Prytanée, où il occupait la chaire de « morale et entendement humain » ; mais il avait été nommé professeur de grammaire générale à l'une des deux écoles centrales « inactives », qui ne s'ouvrirent jamais et dont le corps enseignant avait été désigné par avance ; il signait en cette qualité une pétition au préfet de la Seine (15 ventôse an IX (6 mars 1801) : F 17, 1344 (29). Quand on renonça à tout espoir d'organiser les quatrième et cinquième écoles centrales, Laromiguière fut confirmé dans cette situation de professeur appointé et non enseignant, comme en témoigne l'analyse d'une lettre officielle au préfet de la Seine : « Il est prévenu que le c. Laromiguière est admis au nombre des professeurs attachés aux trois écoles centrales en activité ; il est autorisé en conséquence à le faire jouir de son traitement, à compter de sa sortie du Tribunat. » (14 floréal an XI (4 mai 1803) : F 17*, 1.)

d'instruction publique une bonne part de son activité parlementaire, et une légende posthume a glorifié en lui l'un des fondateurs de la pédagogie révolutionnaire et républicaine : mais comme membre du corps enseignant, il se montra quinteux, cabaleur, inappliqué, mauvais collègue et fonctionnaire insubordonné. Pourvu d'abord d'un simple titre, en attendant l'ouverture toujours reculée de deux nouvelles écoles centrales, il obtint sous le Consulat une chaire de langues anciennes créée en surplus à l'école de la rue Saint-Antoine, et l'abandonna presque immédiatement pour l'emploi plus lucratif d'inspecteur général du système métrique. Il demeurait pourtant professeur titulaire, et se faisait suppléer rue Saint-Antoine par un ancien religieux doctrinaire comme lui, Sabathier. Celui-ci ayant été dépossédé par le préfet Frochot au profit d'un débutant, Lakanal se répandit incontinent non seulement en plaintes, mais en insinuations outrageantes : « Il est impossible de ne pas voir dans cette affaire ténébreuse le projet d'exercer des passions haineuses contre les uns et de favoriser des mignons *per fas et nefas*[1]. »

Comme toutes les créations du temps de la Convention et du Directoire, les écoles centrales, même à Paris, avaient cruellement pâti de la disette pécuniaire. « Le zèle des professeurs, pouvait-on écrire en 1796, supplée pour le moment au besoin de tous les objets qui sont d'une nécessité indispensable, dans l'espérance que le gouvernement viendra promptement à leur secours, ou plutôt au secours de l'instruction publique[2]. » C'est ainsi que le physicien Déparcieux, nommé professeur à l'école centrale du Panthéon et la trouvant dénuée de tout instrument, n'avait point hésité à y transférer l'attirail de son laboratoire personnel[3].

Cette pénurie disparut graduellement après l'avènement du gouvernement consulaire. Frochot, préfet de la Seine, consacrait aux

1. Mémoire autographe et signé, sans date ni indication du destinataire : F 17, 1344 (30). Cette pièce semble avoir échappé à M. Welvert, qui a consacré une étude remarquablement documentée à la carrière pédagogique de Lakanal (*Feuilles d'histoire*, septembre et octobre 1913).

2. Rapport du bureau de l'enseignement au ministre de l'Intérieur, 28 prairial an IV (16 juin 1796) : *Ibid.*

3. Rapport du même au même, 19 nivôse an V (8 janvier 1797) : *Ibid.*

questions d'enseignement une part de son encyclopédique activité. Frappé, comme tous les esprits non utopiques, des défectuosités de l'organisation des écoles centrales, il entreprit de devancer l'intervention législative en réformant le programme des études dans les trois écoles de Paris. Ce fut l'objet de l'arrêté préfectoral du 24 vendémiaire an X, qui transformait les cours en « classes »[1], selon la vieille tradition, qui précisait l'objet de certains enseignements, qui surtout restituait au latin et au grec leur rôle fondamental et leur place d'honneur[2]. L'approbation ministérielle fut accordée sur un rapport très élogieux d'Arnault, qui signalait toutefois une difficulté au point de vue légal : le règlement de Frochot attribuait désormais à chaque école trois professeurs de langues anciennes, tandis que la loi du 3 brumaire an IV, toujours en vigueur, spécifiait formellement qu'il n'y en aurait qu'un; l'ingénieur Arnault proposait de tourner l'obstacle en faisant appel aux professeurs déjà désignés pour les écoles non encore ouvertes[3].

Encouragé par ce premier succès, Frochot remania bientôt et fortifia la discipline intérieure des écoles centrales. Un arrêté préfectoral du 11 frimaire an X créa dans chaque école un conseil d'administration, composé de trois professeurs, chargé de veiller aux réparations et à l'entretien du matériel; parmi les trois administrateurs, le préfet désignait un président, à qui incombait spécialement la surveillance de l'enseignement et le maintien de la discipline[4]. Un peu plus tard encore, Frochot institua deux jurys pour la nomination des professeurs : l'un, dit *jury des belles-lettres*, se composait de Morellet, Dureau de la Malle et Laporte du Theil; l'autre, dit *jury des sciences et arts*, comprenait Lefebvre-Gineau, Prony et le peintre Vien[5]. C'est en invoquant l'avis de ce dernier jury que le préfet insistait, à la rentrée de

1. Louis Passy, *Frochot*, p. 313.
2. L'analyse de cet arrêté a été publiée par M. Aulard (*Paris sous le Consulat*, t. II, p. 614).
3. Le rapport d'Arnault, daté de vendémiaire an X, sans indication de jour, se trouve dans la liasse F 17, 1344 (30).
4. F 17, 1344 (29).
5. Aulard, *Paris sous le Consulat*, t. II, p. 748.

1802, pour la création d'une seconde chaire de mathématiques dans chaque école centrale : « Vous verrez, écrivait-il à Fourcroy, que ce vœu est fondé sur ce que les élèves qui sortent des écoles centrales après n'avoir eu qu'une année de leçons ne peuvent être en état de soutenir le concours établi pour l'admission à l'École polytechnique[1]. » Il ajoutait, pour prévenir toute objection budgétaire, qu'il avait trouvé trois mathématiciens disposés à se charger gratuitement des nouveaux cours pendant l'année scolaire qui commençait, en échange de la promesse vague d'être rémunérés plus tard, quand la situation financière le permettrait.

Grâce à ces réformes et améliorations, inspirées de l'ancien régime des études, grâce aussi à l'incontestable mérite de la majorité des professeurs, les écoles centrales de Paris connurent une prospérité qui contrastait avec l'échec à peu près général de l'institution en province. Quand, après le vote de la loi de l'an X, on commença à remplacer les écoles centrales par des lycées, le Premier Consul prit soin de noter que dans la capitale cette substitution n'avait rien d'urgent, « l'instruction publique étant sur un bon pied, et les écoles centrales allant bien[2] ».

La Révolution avait supprimé les traditionnelles distributions des prix, coupables tout à la fois de rappeler l'ancien ordre des choses et d'attenter au principe d'égalité. On leur avait substitué, au début de l'année scolaire, une séance solennelle de rentrée, qui, à Paris, était commune aux trois écoles centrales et pour laquelle on faisait des invitations assez étendues[3]. Réduite à des discours ou à des récitations, cette glaciale cérémonie n'offrait aux élèves aucun intérêt. Dès l'année de son entrée en fonctions, Frochot décida de rétablir la distribution des prix, de la rendre commune aux trois écoles et de la présider lui-même en grand apparat. On

1. 27 vendémiaire an IX (19 octobre 1802) : F 17, 1344 (29).

2. Note dictée à Méneval pour Rœderer, floréal an X : Rœderer, *Œuvres*, t. III, p. 438.

3. C'est ainsi que pour la rentrée de 1799, l'administration centrale de la Seine envoyait 50 billets, « pour être distribués par les membres de l'Institut à leurs amis et connaissances » (Procès-verbal de la séance du 28 vendémiaire an VIII (20 octobre 1799) de la classe de littérature et beaux-arts. Archives de l'Académie Française).

choisit pour date le 29 thermidor an VIII (17 août 1800), pour local la « salle de l'Oratoire », c'est-à-dire l'ancienne église de la congrégation de ce nom, rue Saint-Honoré, décorée pour la circonstance de palmes et de guirlandes de verdure cueillies dans les bois de Boulogne et de Vincennes[1]. Le soir du même jour, en témoignage de gratitude, les professeurs des trois écoles offrirent, « dans une des salles du Panthéon », un grand dîner au préfet et « aux membres anciens et actuels du jury de l'instruction publique[2]. »

La tradition était fondée désormais, et la cérémonie se renouvela en août 1801 : mais cette fois elle donna lieu à une manifestation politique. Marie-Joseph Chénier, membre du jury d'instruction publique, fut chargé de prononcer le discours au nom du corps professoral. Comme il était un des chefs de l'opposition au Tribunat, et que d'ailleurs il avait participé à l'œuvre législative de la Convention, il saisit l'occasion pour débiter un manifeste enflammé contre toute tentative de retour à l'ancienne pédagogie; c'était critiquer par avance la réforme que préparait Frochot, et celle plus étendue que la loi de floréal an X allait réaliser quelques mois plus tard. Tous les mécontents, tous les jacobins irréconciliables qui se trouvaient dans l'assistance couvrirent l'orateur d'applaudissements : « Ceux, exultait la *Décade*, ceux qui seraient portés à craindre pour les progrès de la philosophie, et par conséquent de la liberté, un mouvement rétrograde dans l'opinion publique, auraient pu se rassurer en voyant un pareil effet de l'éloquence philosophique et républicaine, produit sur cette réunion de personnes des deux sexes, de tout âge et de tous états[3]. »

Sans attacher à cet incident plus d'importance qu'il n'en comportait, Frochot se préoccupa, dès l'hiver de 1801-1802, d'accroître la solennité de la distribution annuelle en lui assignant un local plus majestueux. Affectée tantôt aux adjudications départementales,

1. Cf. les lettres de Molinos, architecte du département, à Thouin, et du ministre de l'Intérieur à l'agent forestier Bonnefonds, 22 et 23 thermidor an VIII (10 et 11 août 1800) : F 17, 1344 (20).
2. *Journal des Débats*, 30 thermidor an VIII.
3. *Décade*, an IX, t. IV, p. 416-417.

tantôt à telle ou telle destination de circonstance, l'église de l'Oratoire ne se prêtait point à une décoration permanente, et les cérémonies y prenaient un air étriqué. Dans un rapport au ministre de l'Intérieur, Frochot soulignait un contraste tout au désavantage de ses chères écoles centrales : « Tandis que la distribution des prix du Conservatoire de musique, établissement qui n'est propre à former que des musiciens et des comédiens, se fait avec tout l'appareil d'une fête nationale, tandis que les premières autorités de la République, les ministres étrangers, l'Institut National l'honorent de leur présence, celle des écoles centrales, où l'on récompense, où l'on encourage les heureuses dispositions qui promettent des grands hommes dans tous les genres, se fait sans le moindre éclat ; le public n'y est point attiré par l'espoir d'un grand spectacle, et l'on n'y voit presque que les parents ou les amis des élèves.... Le seul local qui me paraisse propre à remplir le but que je me suis proposé est l'ancienne église des Grands Jésuites, qui, d'après la loi du 11 frimaire an IV, devait être à la disposition de l'école centrale de la rue Antoine. Mais dans ce moment elle est occupée par le dépôt des livres, confié au c. Ventolle[1]... »

Tout en reconnaissant le bien-fondé des doléances du préfet, le ministre objecta que le déplacement des volumes serait fort coûteux. Un peu plus tard d'ailleurs, la mise à exécution du Concordat rendait indisponible l'église de la rue Saint-Antoine, affectée au culte paroissial sous le nom de Saint-Paul-Saint-Louis. On se servit donc encore en 1802 de la salle de l'Oratoire, à défaut d'autre local.

Cependant les réclamations de Frochot allaient aboutir à un résultat qui lui ménageait une déception personnelle, car si l'éclat de la cérémonie se trouva accru, le préfet fut dépossédé de la présidence. Le 30 fructidor an X (17 septembre 1802), le ministre de l'Intérieur, Chaptal, signait un rapport qui, après avoir évoqué avec éloge le souvenir de la solennité de la distribution des prix dans l'ancienne Université, critiquait le caractère fragmentaire des fêtes analogues dans le régime nouveau : « Il n'y a là rien d'imposant,

1. 26 nivôse an X (16 janvier 1802) : F 17, 1344 (29).

rien de national. » Le ministre proposait en conséquence non seulement de revenir à la distribution collective (ce que Frochot avait déjà réalisé en fait), mais de lui donner une extension inattendue et sans précédents, en réunissant aux lauréats des écoles centrales ceux des « écoles spéciales » ou établissements d'enseignement supérieur et technique, y compris le Conservatoire de musique et l'école de peinture et sculpture : « On couronnerait dans le même lieu, devant le même public, les poètes et les géomètres, les médecins et les artistes. Combien on ajouterait à l'intérêt, en y joignant des exercices, des spectacles où les sciences et les arts recevraient de publics hommages! Ce serait la fête des talents[1]. »

Bonaparte considéra-t-il ce singulier projet comme une nouvelle application de la politique de centralisation et d'amalgame, qui sur tant de terrains avait fait le succès du régime consulaire? Toujours est-il que le jour même et sans sourciller, il signa un arrêté aux termes duquel il devait y avoir désormais, le 1er fructidor de chaque année (19 août), une « distribution générale des prix décernés aux élèves des lycées[2], écoles spéciales, Prytanée, Conservatoire de musique, école de peinture, etc. (*sic*) ». Un second article, introduit presque subrepticement, sans qu'il y eût été fait allusion dans le rapport, décrétait implicitement l'éviction du préfet : « Cette distribution sera faite par le ministre de l'Intérieur, en présence des autorités constituées *du département*[3] de la Seine[4]. »

Pour un motif demeuré inconnu, on laissa passer la date du 1er fructidor an XI sans procéder à la distribution collective et solennelle instituée onze mois auparavant. Quelques jours après, le ministre de l'Intérieur se préoccupait de réparer cette omission, et

1. AF. IV, plaq. 405.

2. Les lycées venaient d'être en principe substitués aux écoles centrales par la loi du 11 floréal an X.

3. Ces deux mots sont ajoutés en surcharge sur la minute (AF. IV, plaq. 405) de la main de Chaptal, sans doute pour exclure implicitement le préfet de police et ses subordonnés.

4. Le texte primitif ajoutait « et du public ». Ces trois mots furent biffés sur la minute par Chaptal, soit qu'il considérât que la chose allait de soi, soit au contraire qu'on voulût se réserver la faculté de trier l'assistance pour prévenir toute manifestation. Ce qui est certain, c'est que la suppression est de la main de Chaptal, car elle se compose de plusieurs petits traits parallèles, qui rappellent le paraphe du ministre, tandis que Napoléon biffait d'un large trait unique, en écrasant la plume sur les mots à rayer.

proposait la date du 15 fructidor. Les établissements qui devaient participer à la cérémonie étaient l'école de médecine, les trois écoles centrales, les Prytanées de Paris et de Saint-Cyr, les écoles de peinture, de sculpture et d'architecture, le Conservatoire de musique. Le ministre manifestait l'intention d'inviter tous les corps constitués et de demander au Premier Consul s'il lui conviendrait d'honorer la réunion de sa présence. « La salle de l'Institut, disait-il en terminant, semble être à la fois le local le plus favorable et le plus digne de cette fête littéraire[1]. »

Le jour définitivement choisi fut le 16 fructidor (3 septembre 1803), et le local, la salle des Caryatides au Louvre, où l'Institut tenait alors ses séances publiques. Les membres de la docte assemblée avaient été officiellement invités, ainsi que les autorités constituées : mais le Premier Consul ne parut point. Chaptal présida, assisté du conseiller d'État chargé de la direction et de la surveillance de l'instruction publique (Fourcroy) et du président de l'Institut. Il n'y eut qu'un discours, prononcé par le poète Arnault, qui demeurait sous Fourcroy comme sous Rœderer chef de la division de l'instruction publique au ministère de l'Intérieur : il prit texte de la présence des membres de l'Institut et des hauts fonctionnaires pour stimuler l'ambition des lauréats[2]. Vint ensuite la distribution des prix, après laquelle les élèves du Conservatoire exécutèrent divers morceaux de musique et de chant[3].

En l'an XII, la cérémonie se renouvela le 4 fructidor (22 août 1804), sous la présidence de Portalis, qui gérait l'intérim du ministère de l'Intérieur entre la démission de Chaptal et l'arrivée de Champagny, mandé de Vienne. Ce fut encore Arnault qui prononça le discours, très monarchique d'inspiration, semé de louanges à l'adresse du nouvel empereur[4]. Les années suivantes, la distribution collective semble être tombée en désuétude. La distri-

1. S. d. (début de fructidor an XI) : F 17, 1344 (30).

2. « Les prix que vous obtenez sont beaux : mais que sont-ils, comparés aux prix réservés aux travaux qui accroissent la gloire nationale? Voyez pendant la vie une place dans ces rangs et l'estime des peuples; après la mort, un marbre sous ces voûtes et l'immortalité. » (*Décade*, an XI, t. IV, p. 494.)

3. Aulard, *Paris sous le Consulat*, t. IV, p. 354.

4. Portalis à Napoléon, 7 fructidor an XII (25 août 1804) : AF. IV, 1050.

bution des prix du concours général devint la grande solennité scolaire; sans doute aussi se rendit-on compte de ce qu'il y avait d'illogique, peut-être d'imprudent, à couronner des collégiens pêle-mêle avec des étudiants en médecine, des élèves des Beaux-Arts et des apprentis comédiens.

III

Nouvelles écoles centrales en projet.

La période du Directoire s'était écoulée tout entière sans que les quatrième et cinquième écoles centrales de la Seine entrassent en activité. Nommés depuis longtemps, pourvus même d'un traitement[1], les professeurs étaient impatients de voir utiliser leurs services[2]. De son côté, le préfet de la Seine invoquait l'intérêt public pour faire procéder sans retard à une création prévue par la loi et indispensable au développement de l'instruction à Paris[3].

L'emplacement prévu pour la quatrième école était l'ancien couvent des capucins de la Chaussée d'Antin, rue Caumartin (notre lycée Condorcet). A la cinquième, on devait attribuer la partie de l'ancien prieuré Saint-Martin, dans la rue du même nom, que n'occupait point le Conservatoire des Arts et Métiers.

Au début du Consulat, le jury des écoles centrales de la Seine, composé de Chénier, Ginguené et Bossut, proposait non seulement d'ouvrir sans délai la quatrième école, mais de lui annexer un pensionnat : il alléguait l'accroissement continu de la population dans le quartier de la Chaussée d'Antin et l'utilité reconnue des pensionnats[4]. Lakanal, l'un des professeurs désignés, multipliait de son côté les démarches pour que le corps professoral fût chargé de la direction du pensionnat[5]. Les objections

1. Il résulte d'un rapport de Dumouchel que ce traitement ne pouvait se cumuler avec d'autres appointements (8 fructidor an VIII-26 août 1800 : F 17, 1344 (29).

2. Cf. leur pétition au préfet de la Seine, 15 ventôse an IX (6 mars 1801) : *Ibid.*

3. Au ministre de l'Intérieur, 8 germinal an VIII (29 mars 1800) : *Ibid.*

4. Au ministre de l'Intérieur, s. d. *Ibid.* (il est piquant de trouver sous la plume de Chénier et de Ginguené l'éloge des pensionnats, qui dénaturaient l'idée fondamentale des écoles centrales et se rapprochaient des anciens collèges).

5. E. Welvert, *Lakanal au lycée Bonaparte* : *Feuilles d'histoire*, septembre 1913, p. 238 et n. 2.

vinrent d'Arnault, qui fit observer que l'exiguïté des bâtiments des Capucins ne comportait que des salles de cours, et que la future école centrale ne pourrait recevoir que des externes; dans ces conditions le succès de la fondation apparaissait à Arnault comme fort douteux : « Le quartier (de la Chaussée d'Antin), composé ou de gens fort riches ou de citoyens pauvres, n'alimenterait que très faiblement l'école. Les riches font élever leurs enfants chez eux, ou les envoient dans des pensions particulières. Les pauvres songent plutôt à tirer parti des bras de leurs enfants qu'à leur donner une éducation soignée ou suivie. » Quant au prieuré Saint-Martin, Arnault déclarait que le partage des bâtiments avec le Conservatoire des Arts et Métiers susciterait mille difficultés pratiques[1].

Sans se décourager, Frochot, qui tenait à multiplier les centres d'instruction, invita Molinos, architecte du département, à étudier d'autres emplacements. Ce fonctionnaire, tout en persistant à penser qu'une école centrale serait bien placée aux Capucins de la Chaussée d'Antin, proposa le couvent de l'Assomption, rue de Luxembourg (aujourd'hui rue Cambon, sur l'emplacement où la nouvelle Cour des comptes a été édifiée au début du XXe siècle), ou encore les Capucins de la place Vendôme (à peu près à l'endroit où allait être percée la rue de Castiglione). Molinos s'occupait également de la cinquième école, pour laquelle il donnait le choix entre le couvent des Petits-Pères (contigu à l'église Notre-Dame-des-Victoires) et une partie des bâtiments du Temple[2]. Avant qu'aucune décision fût intervenue, le ministre de l'Intérieur invita le préfet à ne point développer une institution dont les jours étaient comptés : « L'intention où est le gouvernement d'améliorer l'instruction publique pouvant apporter quelques modifications au système actuel, je pense, citoyen, que pour le moment il doit être sursis à toute disposition relative à l'établissement des deux écoles de Paris qui ne sont pas encore en activité[3]. » On maintint aux professeurs leur traitement, mais avec le caractère d'une indemnité susceptible de réduction[4].

1. Au ministre de l'Intérieur, 15 germinal an VIII (5 avril 1800) : F 17, 1443 (19).
2. Rapport au préfet de la Seine, 7 prairial an VIII (27 mai 1800) : *Ibid.*
3. 25 prairial an VIII (14 juin 1800) : *Ibid.*
4. Cf., en nivôse an XI (décembre 1802-janvier 1803) une question de Fourcroy et

Cependant l'urgence s'imposait de déplacer ou de réédifier l'école centrale installée dans l'ancien collège des Quatre-Nations, sur la rue Mazarine[1]. « Il faut, écrivait en 1801 le conseiller d'État Lacuée, il faut visiter cette école pour se peindre l'état de destruction et de délabrement de tous les bâtiments nationaux. Depuis l'ouverture des écoles, on n'a fait aucune réparation. Tout tombe et se détruit : des murs à bas, des planchers enfoncés[2]. »

Par le fait, c'est pour un autre motif que la translation de l'école fut décidée à l'automne de 1801. L'installation de la Bibliothèque Nationale au Louvre avait été décrétée en principe, surtout pour expulser du palais les artistes et gens de lettres qui y avaient plus ou moins indûment installé leurs pénates encombrants[3]. Un arrêté consulaire du 19 vendémiaire an X statua que l'école de peinture, sculpture et architecture serait transférée au collège Mazarin, désormais dénommé *Palais des Beaux-Arts* : les professeurs de cette école seraient logés dans le palais même, les gens de lettres et autres artistes à la Sorbonne. « L'école centrale des Quatre-Nations, expliquait dans son rapport le ministre Chaptal, sera commodément transférée au collège du Plessis, ou dans tout autre bâtiment jadis consacré à l'instruction publique[4]. » C'est en effet le collège du Plessis, rue Saint-Jacques, que l'article 4 de l'arrêté consulaire désignait pour servir de local à l'école centrale.

A peine publiée, cette décision souleva de vives protestations de la part des intéressés : dans un mémoire collectif, les professeurs objectaient la proximité de l'école centrale du Panthéon, l'absence de jardin, plusieurs autres inconvénients[5]. Le ministre fut frappé surtout de ce qu'il y avait d'illogique à concentrer encore davantage les établissements scolaires parisiens, au lieu de les dissé-

une réponse des bureaux relatives au physicien et géologue Desmarest, dont les émoluments furent conservés à raison de l'intérêt de ses travaux, mais réduits à 2 000 francs. (F 17, 1344 (30).

1. Les bâtiments adossés à la Monnaie ne datent que de Louis-Philippe.

2. Rapport de mission (an IX) : AF IV, 1013.

3. Cf. *Paris sous Napoléon*, t. VIII, p. 231-232.

4. 19 vendémiaire an X (11 octobre 1801) : AF IV, plaq. 247.

5. Au ministre de l'Intérieur, 15 brumaire an X (6 novembre 1801) : F 17, 1344 (29). Dès le 26 vendémiaire (18 octobre) Grivel, professeur de législation, avait par une lettre individuelle proposé l'ancienne abbaye de Penthemont, rue de Bellechasse (*Ibid*).

miner à la portée des différents quartiers : « Sans suspendre l'exécution de cet arrêté ni les réparations commencées au Plessis, écrivait-il au préfet, veuillez me faire connaître si dans le quartier de la place Vendôme, du Mont-Blanc[1] ou de la place des Victoires, il n'y aurait pas un emplacement plus convenable[2]. »

Le 1er pluviôse an X (21 janvier 1802), l'architecte Beaumont annonçait que les travaux d'appropriation étaient terminés, mais que les répugnances du corps professoral demeuraient aussi marquées[3]. Ce fut sans doute le vrai motif d'un mémoire par lequel Frochot proposait d'ajourner le déménagement, en alléguant sur le mode tragique le danger des peintures trop fraîches : « Mille exemples effrayants prouvent que les exhalaisons du plâtre et de la chaux produisent les maladies les plus graves et sont quelquefois mortelles[4]. » En fait, la translation fut différée jusqu'à la suppression des écoles centrales, et ce fut un lycée qui s'installa non point au Plessis, mais aux Capucins de la rue Caumartin.

IV

Le Prytanée[5].

Pendant que les écoles centrales recevaient exclusivement des externes et constituaient une juxtaposition de *cours* indépendants les uns des autres plutôt qu'un ensemble et une succession de *classes*, un établissement public, un seul à Paris et dans toute l'étendue du territoire français, perpétuait dans une certaine mesure les traditions pédagogiques des collèges du temps jadis. Cette exception, si surprenante pour qui connaît la passion d'uniformité dont étaient dominés les législateurs et les gouvernants

1. On sait que la rue de la Chaussée-d'Antin portait alors le nom de rue du Mont-Blanc, qu'elle conserva jusqu'en 1814.
2. 4 frimaire an X (25 novembre 1801) : F 17, 1344 (29).
3. Au ministre de l'Intérieur : *Ibid.*
4. Au même, 26 pluviôse an X (15 février 1802) : *Ibid.*
5. M. Dupont-Ferrier, professeur à l'Ecole des Chartes, prépare une histoire, qui promet d'être définitive, du collège et lycée Louis-le-Grand. Ce travail complétera sans nul doute, rectifiera peut-être les indications sommaires données ici sur le Prytanée.

révolutionnaires, cette exception fut due à la ténacité d'un homme. Napoléon empereur n'exagérait guère, le soir où, au cours d'une fête de l'Hôtel de Ville, annonçant au proviseur du Lycée Impérial sa nomination dans la Légion d'honneur, il ajoutait gracieusement : « Vous avez conservé le feu sacré en France[1]. »

On a pu dire de Jean-François Champagne que « la même maison le vit successivement, pendant cinquante-cinq ans, élève, maître et supérieur[2] ». A peine ses études terminées au collège Louis-le-Grand, il y était devenu surveillant, puis professeur; la Révolution le trouva dans la chaire d'humanités (seconde). Comme l'immense majorité des membres du corps enseignant sous l'ancien régime, il avait pris le petit collet, mais dans les ordres sacrés il en était resté au diaconat. Il adhéra sans hésitation apparente aux idées nouvelles, prêta serment à la constitution civile et devint principal de Louis-le-Grand à la place de Bérardier, qui avait refusé de jurer. En 1797, une traduction de la *Politique* d'Aristote, où il avait introduit un certain nombre de néologismes empruntés au vocabulaire révolutionnaire, lui valut un fauteuil à l'Institut. Entre temps, il avait épousé la veuve et assumé la charge des six enfants[3] de son ami Lebrun-Tondu, un autre abbé plus prématurément défroqué, porté par les Girondins au ministère des Relations extérieures après le 10 août 1792 et victime sous la Terreur de ce compromettant patronage[4].

Au début de la Révolution, Louis-le-Grand reçut les boursiers de trente collèges supprimés : mais les pensions ne tardèrent pas

1. Emond, *Histoire du collège Louis-le-Grand*, p. 387.

2. Discours prononcé au nom de l'Institut par Quatremère de Quincy aux obsèques de Champagne, le 16 septembre 1813.

3. L'un de ces enfants, une fille née le 16 novembre 1792, avait pour prénoms *Civilis-Victoire-Jemmapes-Dumouriez*. (Frédéric Masson, *Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, p. 278.)

4. Un des biographes de Champagne a la naïveté de s'étonner que son mariage ait scandalisé certaines personnes (*Biographie Michaud*, article par Durozoir). Quant au secrétaire perpétuel Dacier, il écrivait, dans le style pédant qui n'était point passé de mode en 1813 : « Ami du malheureux Lebrun,..... M. Champagne justifia la confiance de ce nouvel Eudamidas. » (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. V, p. 196; il n'est peut-être ni impertinent, ni même superflu de rappeler aux lecteurs du XXe siècle qu'Eudamidas, léguant à un ami le soin de sa famille, est le héros d'une anecdote contée par Lucien de Samosate et d'un tableau peint par Poussin).

à être irrégulièrement payées, ni l'horizon à s'assombrir. Tandis que la majeure partie des bâtiments du collège étaient convertis en prison, Champagne dut déployer des prodiges d'énergie et de diplomatie pour conserver *huit* élèves et un corps de professeurs un peu plus nombreux. Après la Terreur, son établissement hébergea légalement les adolescents dotés de bourses gouvernementales; on l'appela *Institut des boursiers Egalité*, puis *Institut central des boursiers;* en 1798 enfin, il fut affublé par le ministre François de Neufchâteau d'un nom renouvelé de l'antique, *Prytanée français*. Les élèves, indiquait une note reproduite dans l'*Almanach National*, y sont formés gratuitement à tous les genres d'instruction élémentaire qui constituent l'éducation républicaine. » En principe, ils devaient fréquenter les cours de l'école centrale du Panthéon, mais il y avait, au Prytanée même, des professeurs ou répétiteurs dont les leçons se rapprochaient davantage de l'enseignement gradué des collèges d'autrefois.

Cependant, les bourses avaient été multipliées, et la maison se repeuplait. Au nombre de ses réelles qualités, Champagne ne possédait point le prestige capable d'en imposer à une nombreuse et turbulente jeunesse; il fut le premier à solliciter l'assistance d'un sous-directeur, particulièrement chargé de veiller au maintien de la discipline. Le 26 vendémiaire an VI (17 octobre 1797), le ministre Letourneux désigna pour ce poste un employé de ses bureaux, dont le passé n'était guère de nature à inspirer la confiance, et qui pourtant allait se révéler un pédagogue de premier ordre.

Victor de Lanneau de Marey avait été, contre son gré, destiné tout jeune à l'état ecclésiastique par un père intéressé et autoritaire : mais c'est très spontanément, par scrupule de conscience, qu'il avait ensuite échangé la condition de clerc séculier contre celle de religieux dans la congrégation des théatins. Il n'en avait pas moins prêté le serment constitutionnel et accepté un poste de vicaire épiscopal auprès de Gouttes, successeur de Talleyrand comme évêque constitutionnel de Saône-et-Loire. A Autun, Lanneau donna dans le jacobinisme exalté, fut élu maire, prit femme et contribua puissamment à faire traduire devant le tribunal révolutionnaire son

évêque, coupable surtout d'avoir refusé d'abdiquer[1]. Emprisonné à son tour et sauvé, dit-on, par Carnot, il s'était établi à Paris et était devenu, au ministère de l'Intérieur, sous-chef du bureau des musées et bibliothèques[2]. Ginguené, directeur général de l'instruction publique, le prit en gré et s'avisa de lui offrir la direction de l'Opéra, que Lanneau eut le bon esprit de décliner[3]. Quand un peu plus tard il fut installé comme sous-directeur au Prytanée, les plus prévenus contre lui durent reconnaître qu'il avait trouvé sa vraie et définitive vocation.

Non seulement en effet il se montra incomparable dans la surveillance, dans le maintien de la discipline, dans l'art de conquérir tout à la fois le respect et l'attachement des enfants; mais il s'appliqua d'emblée à remanier l'enseignement de façon à compléter, à remplacer même au besoin celui que distribuaient les écoles centrales. Dès novembre 1798, en alléguant adroitement que le grec était « la langue classique des peuples républicains », il en fit rétablir l'étude, partout proscrite ou tombée en désuétude depuis le début de la Révolution[4]; en même temps, il combinait avec Champagne et Laromiguière un enseignement gradué de la logique et de la morale, qui fut unifié deux ans plus tard sous le nom de philosophie; Lanneau contribua aussi en l'an VIII à la reprise des vocables traditionnels d'*humanités* et de *rhétorique*[5]. Cette dernière classe était confiée à deux hommes de lettres alors réputés, Castel et Luce de Lancival.

On sait que Lucien Bonaparte, appelé par son frère au ministère de l'Intérieur après l'établissement de la constitution consulaire, marquait ostensiblement, à ce moment de sa carrière, « une sorte de prédilection pour les hommes et les choses d'autrefois[6] », notamment en matière d'institutions littéraires et scolaires. Son

1. Pisani, *Répertoire de l'épiscopat constitutionnel*, p. 318-319.
2. Sa nomination à cet emploi date de l'an IV, comme lui-même l'indiquait plus tard en dressant l'état de ses services (A. Fontanes, s. d. (janvier 1809) : F 17, 4762).
3. J. Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, t. III, p. 4-5.
4. Décision du conseil d'administration, 23 brumaire an VII (13 novembre 1798). *Ibid.*, t. III, p. 51 et note. Pour commencer, les élèves de grec furent conduits au cours de Gail, au Collège de France.
5. *Ibid.*, t. III, p. 28.
6. Vandal, *L'Avènement de Bonaparte*, t. I, p. 545.

entourage n'eut point de peine à lui démontrer les inconvénients du régime des écoles centrales : il résolut de préluder à une réforme d'ensemble en réorganisant, en développant le Prytanée, qui seul présentait quelque analogie avec les collèges disparus. C'est cette analogie que mettait tout d'abord en lumière un rapport du 1er germinal an VIII (28 mars 1800), vif et éloquent réquisitoire contre la décadence actuelle de l'instruction publique : « Depuis la suppression des corps enseignants, l'instruction est à peu près nulle en France; ce n'est pas qu'il n'existe, soit à Paris, soit dans les départements, plusieurs professeurs habiles et zélés pour les progrès de leur art; mais ces hommes précieux, épars et disséminés, ne se prêtent aucun secours entre eux, et sont comme autant d'étincelles qui, faute d'être réunies dans un foyer commun, ne donnent qu'une faible et mourante clarté.... Chez un grand peuple, dont les institutions sont fixes, l'éducation nationale doit être en harmonie avec ces institutions[1]. » En attendant la refonte générale que présageait cet exposé de principes, le ministre proposait de diviser le Prytanée en quatre *collèges*, dont l'un serait installé dans le local actuel de Paris, et les autres à Fontainebleau, à Versailles et à Saint-Germain : des boursiers en nombre limité continueraient à y être admis, recrutés exclusivement « parmi les enfants peu fortunés des militaires morts sur le champ de bataille et des fonctionnaires publics morts dans l'exercice de leurs fonctions »; de plus (et c'était de l'innovation intéressante), des pensionnaires payants pourraient être reçus, moyennant une somme annuelle de mille francs à Paris et de huit cents francs dans les autres collèges. Dans une conclusion triomphante, qui paraît bien être son œuvre personnelle[2], Lucien s'écriait : « Par là, citoyens consuls, la réorganisation des collèges s'annonce à la France; les récompenses de la nation sont fixées sur ceux qui auraient toujours dû en être l'objet; les particuliers ont le moyen de faire élever leurs enfants dans des écoles permanentes : et ce moyen est illimité; car, à proportion

1. Le rapport de Lucien Bonaparte a été publié dans le *Recueil..... concernant l'instruction publique*, t. II, p. 1-5.

2. Ce qui est certain, c'est que ce paragraphe final est seul autographe dans le manuscrit original du rapport (AF. IV, plaq. 41).

des pensionnaires qui s'inscriront, vous pourrez augmenter le nombre des collèges. »

L'arrêté consulaire du 1er germinal an VIII ratifia ces propositions. Seize mois plus tard (27 messidor an IX-16 juillet 1801), Chaptal, successeur de Lucien Bonaparte, publia avec l'approbation du Premier Consul un règlement qui y apportait de très légères modifications. Ainsi à Paris le prix de pension fut abaissé de mille à neuf cents francs. Quant aux autres collèges, l'emplacement en fut définitivement fixé à Saint-Germain, Saint-Cyr et Compiègne (dans ce dernier collège, le programme des études était sensiblement plus rudimentaire, et le prix de pension descendait à cinq cents francs).

Si conforme que fût cette réorganisation aux idées de Lanneau, celui-ci n'eut point à en contrôler directement la mise en œuvre. Deux mois avant la publication de l'arrêté du 1er germinal an VIII, de plus en plus absorbé par sa fondation personnelle de Sainte-Barbe (sur laquelle nous allons avoir à revenir), il avait résigné les fonctions de sous-directeur du Prytanée[1]. Lucien Bonaparte agréa cette démission par une lettre très flatteuse[2], et Luce de Lancival composa une églogue où il se fit l'interprète des regrets des professeurs[3].

Il ne fut point pourvu au remplacement de Lanneau comme sous-directeur. La nouvelle réglementation instituait dans chaque collège, au-dessous du directeur, un *chef de l'enseignement*, dont les attributions se rapprochaient de celles du *censeur* d'aujourd'hui. Au collège de Paris, ce poste échut à Chamby, plus tard proviseur du lycée de Marseille et inspecteur de l'Académie de Paris, puis à Etienne de Wailly, futur proviseur du lycée Napoléon.

Combien l'enseignement du Prytanée différait de celui des écoles centrales, même remanié à Paris sous l'inspiration de Frochot,

1. La réponse du ministre indique comme date de la démission le 27 nivôse an VIII (17 janvier 1800); Jules Quicherat s'est donc mépris en attribuant pour motif à cette démission le sectionnement du Prytanée (*Histoire de Sainte-Barbe*, t. III, p. 13).

2. « Vous avez su maintenir par votre zèle et votre activité l'ordre et la discipline dans cette maison d'éducation nationale. » (9 pluviôse an VIII (29 janvier 1800) : *Ibid.*, t. III, p. 377.)

3. *Ibid.*, t. III, p. 13.

combien au contraire il se rapprochait des programmes de l'ancien régime, c'est ce que suffit à indiquer une sorte de prospectus officieux publié en 1801. Sans doute, on avait conservé dans les collèges du Prytanée la division en trois sections superposées, mais ces sections formaient un ensemble d'instruction progressive, au lieu d'être à peu près indépendantes comme dans les écoles centrales : « La première comprend la grammaire, les langues française, latine et grecque, les éléments d'histoire, de géographie et de dessin; la seconde comprend la littérature et les langues vivantes; la troisième comprend l'enseignement de la rhétorique, de la philosophie, des mathématiques pures et appliquées, et des connaissances indispensables pour préparer les jeunes gens aux différentes fonctions civiles ou militaires[1]. »

Des démarches significatives témoignaient que le Prytanée était en faveur auprès du gouvernement. Le 14 août 1802, le conseiller d'État directeur de l'instruction publique, Rœderer, venait présider la distribution des prix avec le cérémonial traditionnel, en présence d'un certain nombre de membres de l'Institut et de hauts fonctionnaires[2]. Un autre jour, c'était le Premier Consul en personne qui se présentait à l'improviste, inspectait rapidement les classes, interpellait un élève pour lui demander la date de la bataille de Marathon, et lui octroyait en récompense une pension de cent écus[3].

Après le rétablissement officiel du culte, le collège de Paris fut pourvu d'un aumônier et d'un aumônier adjoint, quoiqu'il n'y eût alors que deux cents boursiers et une centaine d'élèves payants. Le niveau de la piété, celui même de la moralité, n'en demeurèrent pas moins assez médiocres : les inconvénients inhérents à l'internat s'aggravaient d'une tare originelle et comme d'une tradition de dépravation, remontant à l'époque du Directoire. On a même prétendu que c'était là en partie qu'il fallait chercher la cause de la corruption des mœurs dans l'ensemble des lycées impériaux, à qui le Prytanée fournit leur premier noyau de pensionnaires[4].

1. *Almanach national* de l'an X.
2. Aulard, *Paris sous le Consulat*, t. III, p. 205.
3. Emond, *Histoire du collège Louis-le-Grand*, p. 263.
4. *Le Génie de la Révolution considéré dans l'éducation*, t. I, p. 392. (Ce pamphlet

V

Les pensionnats.

Avec le mérite des professeurs, un des éléments du succès relatif des écoles centrales de Paris fut l'existence de nombreux pensionnats, qui remédiaient en quelque mesure aux inconvénients du système en hébergeant les élèves, en complétant les cours officiels par un ensemble concerté de répétitions et de leçons[1]. D'autre part, comme alors le monopole n'existait point, comme les ressources de l'enseignement public étaient manifestement insuffisantes, l'habitude s'introduisit dans la plupart des pensionnats de n'envoyer aux cours d'une école centrale que les élèves les plus brillants, ou bien ceux dont les parents en exprimaient la volonté formelle, et encore à condition que la distance ne constituât point un obstacle.

En 1801, le préfet Frochot évaluait à *neuf cents* le nombre des écoles privées existant dans le département de la Seine[2] : même en tenant le chiffre pour exagéré, même en y comprenant les écoles primaires, il reste, en marge et en regard des trois ou quatre établissements publics d'enseignement secondaire, une quantité considérable de pensionnats, les uns réduits à un maître unique logeant chez lui et instruisant une demi-douzaine d'élèves, les autres importants, bien achalandés, prospères.

Plusieurs de ces maisons étaient tenues soit par des prêtres, soit par des membres de l'ancien corps enseignant, ce qui les rendait suspectes aux Jacobins impénitents; dès l'été de 1800 l'un de ces derniers déclarait, en n'exceptant que le Prytanée et quelques autres maisons : « Tous les pensionnats façonnent les jeunes cœurs à la bêtise et à la superstition[3]. » Un autre grief, sur

de Fabry, outré comme tous les pamphlets, contient pourtant un certain nombre de renseignements et d'observations qui ne sont point à dédaigner).

1. Guizot, *Essai sur l'histoire et sur l'état actuel de l'instruction publique* (1816), p. 50.
2. Mémoire au conseiller d'État Lacuée, s. d. (an IX) : AF. IV, 1013.
3. *Journal des hommes libres* du 28 thermidor an VIII : Aulard, *Paris sous le Consulat*, t. I, p. 605.

lequel s'accordaient des censeurs de croyances religieuses et d'opinions politiques très divergentes, c'était l'abus simultané des sciences exactes, trop négligées avant la Révolution, et des arts de pur agrément. Pour signaler ce double excès, Luce de Lancival recourait au langage mythologique alors si à la mode : « Uranie et Terpsichore, voilà les deux muses presque exclusivement fêtées ; on s'attache aux deux extrémités de la chaîne des arts, et l'on dédaigne les anneaux intermédiaires[1]. » Le critique que Luce devait traiter de *Folliculus* se lamentait pareillement sur la place prépondérante faite à la danse : « Les distributions des prix ne sont plus que des bals, et la réputation de l'instituteur dépend d'un entrechat ou d'une pirouette[2]. » Dans le même ordre d'idées, il dénonçait la tendance des maîtres de pension à prodiguer les distractions et les plaisirs, à rendre aux élèves le pensionnat plus attrayant que la maison paternelle[3]. Ici comme sur le point particulier de la danse, Geoffroy exagérait sans doute et généralisait à outrance. Ce qui paraît plus exact, c'est qu'un trop grand nombre d'instituteurs, dépourvus de connaissances techniques et de scrupules, prenaient un médiocre souci de l'hygiène physique et morale de leurs élèves, les logeant dans d'infects taudis, tolérant et parfois donnant eux-mêmes de pernicieux exemples. Sans attendre la refonte de la législation scolaire, Frochot astreignit ces établissements à une surveillance peut-être arbitraire, mais inspirée des plus respectables préoccupations et assez efficace en ses résultats[4].

C'est à l'époque du Directoire ou du Consulat que remonte l'origine de ces fameuses *pensions* ou *institutions*, dont le renom (il faudrait presque dire la gloire) se soutint pendant la première moitié du XIXe siècle et qui s'étiolèrent à partir de 1850, anémiées par le développement de l'externat, surtout par la concurrence de l'enseignement libre. On les retrouvera dans une autre étude, groupées autour des lycées naissants : contentons-nous de signaler

1. Discours à une distribution des prix du Prytanée : Luce de Lancival, *Œuvres*, t. II, p. 257.
2. *Journal des Débats*, 24 frimaire an IX (feuilleton).
3. *Ibid.*, 26 germinal an X (feuilleton).
4. Passy, *Frochot*, p. 311-312.

ici les débuts de la plus célèbre d'entre elles, la seule qui survive aujourd'hui, grâce à l'appui financier prêté par l'État.

Peu après sa nomination comme sous-directeur du Prytanée, Lanneau entrevit l'utilité de joindre des pensionnaires payants aux boursiers que groupait exclusivement cet établissement. Le gouvernement du Directoire n'était ni assez puissant, ni assez large de vues pour opérer la réforme fondamentale que Lucien Bonaparte devait faire décréter par son frère. Mais il toléra que Lanneau s'associât à un ancien lazariste, nommé Mielle[1], pour ouvrir un pensionnat payant, dont les plus jeunes élèves suivraient les cours du Prytanée, et les autres ceux de l'école centrale du Panthéon[2]. Les bâtiments choisis furent ceux de l'ancien collège Sainte-Barbe, contigus au Prytanée (Louis-le-Grand), voisins de l'école centrale (Génovéfains). Lanneau avait dès lors songé à relever le nom réputé de Sainte-Barbe, mais l'orthodoxie jacobine du ministre François de Neufchâteau s'effaroucha d'un vocable aussi entaché d'ancien régime et de superstition : il n'agréa que l'inoffensive dénomination de *Collège des Sciences et des Arts*, en consentant qu'on y ajoutât la mention *ci-devant Sainte-Barbe*.

Les travaux de remise en état les plus indispensables furent exécutés à la hâte, et le 4 décembre 1798, *un* élève, un seul, coucha dans le nouvel établissement. Quelques semaines suffirent à créer la vogue : bientôt le collège Sainte-Barbe, comme on l'appelait déjà couramment, reçut de nombreux enfants de la bourgeoisie parisienne, des fils de fonctionnaires et d'hommes politiques, ceux notamment du directeur Roger Ducos[3].

Peu après le coup d'État de brumaire, Lanneau, comme nous l'avons dit, quitta la sous-direction du Prytanée pour se consacrer exclusivement à sa création personnelle. Plus libre de son temps, plus maître de son action, il conquit sur les écoliers un ascendant remarquable, grâce à la continuité d'une surveillance qui ne se laissait jamais prendre en défaut, grâce au prestige de ses harangues

1. Cette collaboration ne tarda point à se révéler importune et Lanneau, après avoir indemnisé son associé, demeura seul à la tête de la maison.

2. Décision ministérielle du 25 brumaire an VII (15 novembre 1798) : J. Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, t. III, p. 10.

3. *Ibid.*, t. III, p. 11.

familières, qui se haussaient sans effort jusqu'à l'éloquence, grâce surtout au judicieux emploi des encouragements ou des admonestations en tête à tête, cette pierre de touche des vrais éducateurs[1]. Dès l'année 1800, on comptait à Sainte-Barbe *sept* classes graduées[2]. Certains élèves (en général les plus jeunes) étaient exclusivement instruits dans la maison; les autres y recevaient des répétitions qui complétaient les cours du Prytanée ou de l'école centrale du Panthéon. L'émulation se développa si rapidement parmi eux qu'à la distribution des prix de 1801, leurs succès balancèrent ceux des élèves de l'institution Lepitre, laquelle avait jusqu'alors passé pour invincible dans les deux écoles centrales (Panthéon et Quatre-Nations) entre lesquelles elle partageait ses pensionnaires[3]. Le collège Sainte-Barbe connut à son tour cet honneur d'être sollicité, malgré la distance, d'envoyer quelques élèves à l'école centrale de la rue Saint-Antoine, pour y relever le niveau des études[4].

La maison avait en outre sa distribution des prix particulière, présidée par un haut fonctionnaire. En 1801, le président fut le chef même de la division de l'instruction publique au ministère de l'Intérieur, le poète Arnault, qui parla du vieux Sainte-Barbe[5]; l'année suivante, le fauteuil fut occupé par Cretet, alors directeur général des ponts et chaussées, et l'on remarqua dans l'assistance, à côté de bon nombre de personnages en place, plusieurs membres de l'Institut[6]. Le prudent Lanneau marquait ainsi son dessein, non seulement d'éviter tout ce qui ressemblerait à une attitude de bouderie ou d'opposition, mais de donner à sa maison une sorte de caractère semi-officiel.

1. Décision ministérielle du 25 brumaire an VII (15 novembre 1798) : J. Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, t. III, p. 16-20.

2. Contrairement à l'usage classique, la classe la plus élevée était la septième (*Ibid.*, t. III, p. 27).

3. *Ibid.*, t. III, p. 28-29.

4. Lanneau évoquait complaisamment ce souvenir dans une lettre postérieure, adressée à Fontanes : « L'école centrale de Saint-Antoine se rappellera qu'elle me fit la demande d'un détachement de ma maison pour porter dans cette école les formes, le zèle, l'émulation qu'il était difficile d'obtenir dans leurs (*sic*) classes composées d'externes isolés, trop peu suivis dans leurs familles : on se rappellera que cette école, presque muette jusqu'alors dans la distribution des concours, y obtint aussitôt grand nombre de nominations. » (S. d. (janvier 1809) : F 17, 4762.)

5. Journaux.

6. Aulard, *Paris sous le Consulat*, t. III, p. 218-219.

Il ne s'appliquait pas moins soigneusement à répudier ou plus exactement à laisser dans l'ombre la phase jacobine de son passé. Il se préparait à se faire relever de ses vœux de célibat par le cardinal Caprara, et à poursuivre la régularisation religieuse de son mariage : père de famille exemplaire, il veillait personnellement à ce que ses enfants apprissent par cœur et méditassent l'Évangile[1]. Dès le rétablissement officiel du culte, les élèves de Sainte-Barbe furent conduits chaque dimanche aux offices de la paroisse, Saint-Benoît d'abord, puis Saint-Etienne-du-Mont, où une chapelle leur était réservée : plus tard, les exercices religieux eurent lieu à l'intérieur de la maison[2]. D'autre part, les premiers bénéfices réalisés par Lanneau furent consacrés à la création d'une école primaire gratuite, ouverte aux enfants indigents du quartier sur la présentation du curé ou du maire.

A l'exemple de ce qui se pratiquait ailleurs, le collège des Sciences et Arts eût pu et dû s'appeler institution de Lanneau : mais le directeur tenait au nom vénérable de Sainte-Barbe et aux souvenirs qu'il évoquait. Cette insistance à s'en réclamer devait soulever des réclamations de la part de quelques-uns de ceux qui avaient qualité pour représenter le Sainte-Barbe d'avant la Révolution. En novembre 1800, Lanneau fit annoncer dans les journaux que, suivant une vieille tradition, les anciens élèves étaient conviés à venir au réfectoire du collège, le jour de la fête de Sainte-Barbe (4 décembre), participer à un banquet[3]. Non seulement bon nombre de barbistes s'abstinrent, mais quatre-vingts d'entre eux, par manière de protestation se réunirent au jour dit chez un traiteur : l'humaniste Lemaire lut des vers latins, où il célébrait avec verve le dindon rôti, qui de temps immémorial était le plat de résistance de ce festin, où aussi il marquait nettement que pour lui Sainte-Barbe n'existait plus que dans le passé. Il fut applaudi avec transport, et si au sortir de table la fâcheuse politique vint troubler l'harmonie des conversations[4], on n'en demeura pas moins d'accord pour répudier tout lien entre l'établissement dirigé par Lanneau et

1. Ce trait m'a été rapporté par un arrière-petit-fils de Victor de Lanneau.
2. J. Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, t. III, p. 38.
3. Aulard, *Paris sous le Consulat*, t. I, p. 803.
4. Rapport du préfet de police, 14 frimaire an IX (5 décembre 1800) : *Ibid.*, t. II, p. 37

le collège d'autrefois. Le *Journal des Débats*, à la rédaction duquel appartenaient plusieurs des organisateurs de la manifestation, publia les hexamètres de Lemaire, et, sans directement attaquer Lanneau, insinua qu'en effet Sainte-Barbe avait péri à jamais dans l'écroulement de l'ancien régime[1]. La campagne, qui en resta là pour le moment, devait être reprise par la suite sous une forme moins anodine.

Le succès de Sainte-Barbe, celui de plusieurs établissements analogues suggéra au préfet Frochot, très zélé pour l'instruction publique, l'idée de compléter la réforme des écoles centrales en y adjoignant des pensionnats officiels. Une étude préliminaire lui révéla que cette création serait coûteuse aux Quatre-Nations, en raison de l'état de dégradation des bâtiments, superflue dans le quartier du Panthéon, où il y avait de bonnes pensions privées (notamment celles de Lanneau et de Lepitre), très utile et très aisée rue Saint-Antoine, où il suffirait de déménager les livres qui encombraient l'ancienne maison des Jésuites[2]. Un essai dans ce dernier établissement fut approuvé en principe par le ministre Chaptal[3] : mais avant que la réalisation eût pu en être ébauchée, une nouvelle législation supprimait l'institution même des écoles centrales.

De Lanzac de Laborie.

1. J. Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, t. III, p. 75 et suiv.
2. Frochot au ministre de l'Intérieur, 26 floréal an IX (16 mai 1801) : F 17, 1344 (29).
3. « J'ai reçu votre lettre du 24 du mois dernier, par laquelle vous me prévenez que vous approuvez en principe le projet que j'ai formé d'établir un pensionnat à l'école centrale de la rue Antoine. » (Le même au même 6 messidor an IX (25 juin 1801) : F 17, 1344 (30).

LA DERNIÈRE PHASE DE L'EXPÉDITION DE SAINT-DOMINGUE

LES GÉNÉRAUX FERRAND ET BARQUIER

(*30 Novembre 1803-7 juillet 1809.*)

Les Colonies Sœurs. — L'expédition de Saint-Domingue, aux yeux de nos principaux historiens, prend fin avec la capitulation du général Rochambeau (19 nov. 1803). Nous n'avons pas à présenter un nouveau récit de l'expédition du général Leclerc, beau-frère du Premier Consul, mort de la fièvre jaune le 1er novembre 1802, après avoir passé le commandement au général Rochambeau. Rappelons toutefois qu'à ce moment la situation des troupes françaises un peu améliorée devint à nouveau très critique; le climat[1] dévora les renforts envoyés au général Rochambeau qui, obligé de rétrograder, se réfugia dans la place du Cap Français où il dut se rendre aux Anglais pour ne pas tomber entre les mains des insurgés noirs commandés par Dessalines[2].

Cette *première phase* de l'Expédition nous enlevait pour jamais la partie française de l'île de Saint-Domingue.

Quant à la partie orientale, dite Espagnole, cédée par l'Espagne à la France par le traité de Bâle (1795), elle resta occupée par une

1. C'est en grande partie à la fièvre jaune qu'il faut attribuer la déplorable issue d'une expédition qui eut des commencements si heureux. Le soldat frappé au milieu de ses succès vit tout à coup la victoire s'échapper de ses mains.

2. Repoussé dans ses derniers retranchements par les noirs et bloqué par mer par une escadre anglaise, le général Rochambeau dut signer avec l'amiral anglais Duckworth une capitulation en vertu de laquelle les débris de son armée devaient retourner en France. Mais au mépris de cette capitulation, le général Rochambeau et ses troupes (8 000 h.) furent conduits de force à Plymouth et jetés sur les pontons où ils restèrent jusqu'en 1814. — A la suite d'un échange de prisonniers, le général Rochambeau recouvra sa liberté en 1811, pour rentrer en France.

garnison française du corps expéditionnaire jusqu'en 1809. La guerre de Napoléon en Espagne et l'entreprise de Bayonne (5 mai 1808) devaient décider du sort des Français dans la capitale de Santo-Domingo. Cette colonie sœur qui nous était restée fidèle fit à son tour volte-face et s'insurgea contre nos troupes d'occupation. Les Anglais se joignirent aux insurgés espagnols, avec une escadre de blocus; enfin des troupes espagnoles investirent, en décembre 1808, la place de Santo-Domingo.

Après dix mois d'investissement, le général français Barquier, qui défendait la place, voyant ses troupes sans espoir de secours et poussées par la famine fut contraint de demander au général anglais Carmichaël à signer la capitulation (7 juillet 1809).

Bien que cette *seconde phase* de l'expédition (1803 à 1809) offre moins d'unité dramatique dans son histoire que la région jumelle appartenant aux nègres de langue française, nous croyons faire œuvre patriotique en accordant une page de gloire aux deux héros que la malchance ou la modestie ont laissé dans l'oubli. Ce sont les généraux Ferrand et Barquier auxquels appartient l'honneur d'avoir conservé dix ans cette colonie mieux policée, qui forme de nos jours la *République Dominicaine.*

L'Empire Haïtien. — Dessalines se sentant maître de la partie française complètement évacuée par le général Rochambeau et voyant ses troupes noires (*sublimes va-nu-pieds!*) transportées d'enthousiasme, en profita pour se faire acclamer gouverneur général à vie (8 déc. 1803). — Le 1er janvier 1804, il rassemblait les officiers de l'armée indigène qui proclamèrent aussitôt l'*Indépendance nationale* et reconnaissaient Dessalines comme Empereur, sous le nom de Jacques Ier[1]. Le premier soin de ce gouvernement noir fut de rendre à l'île son ancien nom caraïbe de Haïti (pays montagneux).

La Retraite du Général Ferrand. — A la nouvelle de la capitulation du général Rochambeau, le général Ferrand, commandant en chef des troupes de l'Est, craignant que les insurgés

1. Dessalines, esclave nègre, ancien lieutenant de Toussaint Louverture, ne savait ni lire, ni écrire. Il ne signait que son nom. (Saint-Remy, *Pétion et Haïti*, t. IV, p. 141.)

n'envahissent la partie ci-devant espagnole, leva ses postes, encloua ses canons, et par une marche précipitée se porta sur la place de Santo-Domingo. Il ordonnait en même temps au général Barquier, de la subdivision d'Azua, de l'y rejoindre avec ses troupes. Le 20 décembre 1803, le général Ferrand entrait à Santo-Domingo, et, comme plus ancien en grade, il réclama le commandement en chef au général Kerverseau, commandant la Place[1]. Ce dernier, qui avait le vif désir de rentrer en France, parut céder volontairement. Il s'en expliqua ainsi : « La présence de trois généraux (Ferrand, Barquier, Kerverseau) dans la place de Santo-Domingo devient sans objet. Pour moi je vais me rendre auprès du Gouvernement français. »

Dès ce moment, le général Ferrand s'occupa de rallier tous les esprits à la domination française. Il se montra administrateur habile et éclairé. La population européenne, fatiguée du gouvernement des noirs en minorité à Santo-Domingo[2], se rallia franchement à l'administration habile et paternelle du général Ferrand. Mais la guerre allumée avec la Grande-Bretagne mettait en mauvaise posture le général. Dès son installation, le commandant du vaisseau anglais, le *Wangard*, envoya un parlementaire au général Ferrand pour le sommer de rendre la place, prétextant que des colonnes de nègres s'avançaient de divers côtés et que pour empêcher l'effusion de sang, il prendrait possession de la ville au nom du roi d'Angleterre (sauf bien entendu à la remettre à l'empereur Dessalines). Le général Ferrand répondit : « J'ai des hommes, des vivres, des armes, des munitions, avec cela je ne crains ni les Anglais, ni les nègres. Je ne me rends pas, mais je me bats et je n'attends pour cela que l'occasion. »

La colonie de Santo-Domingo, de mœurs et de langue distinctes, reprenait peu à peu une situation florissante et le général comman-

1. Le 21 février 1802, le général Kerverseau était entré à Santo-Domingo, sans effusion de sang, grâce au concours des habitants armés et révoltés contre Paul Louverture (frère de Toussaint) dont le joug leur était intolérable.

2. Les habitants de l'ancienne possession espagnole sont en très grande majorité de race mêlée, les croisements ayant déjà commencé à la fin du xve siècle et dans ce mélange l'élément européen est beaucoup plus fortement représenté qu'en Haïti. Il s'accroît encore d'année en année par l'immigration. (*E. Reclus.*)

dant pouvait se flatter de l'avoir conquise, lorsque l'agitation du gouvernement d'Haïti ne tarda pas à se manifester à nouveau.

L'armée de Dessalines marche sur Santo-Domingo. — Depuis plus d'une année Dessalines éprouvait des inquiétudes sur la présence d'un corps d'armée français dans la partie de l'île qu'il restait à annexer à l'Empire haïtien. Ce pied-à-terre de la France le rendait inquiet; aussi pour dissiper cette préoccupation constante il prit la résolution de marcher sur Santo-Domingo avec toutes ses troupes noires. Après de grands préparatifs, avec le concours du commerce américain qui lui procura abondamment ce qui était nécessaire pour maintenir et étendre la rébellion de son gouvernement, une armée d'environ 20 000 noirs arrivait le 4 mars 1805 dans la plaine de San-Pedro, à douze lieues de Santo-Domingo.

Le général Ferrand ne s'était pas laissé prendre au dépourvu, car il prévoyait depuis longtemps cette attaque. Les fortifications avaient été réparées et les batteries consolidées; on avait redoublé de soins et d'activité pour approvisionner la ville. Le général commandant avait demandé les troupes françaises de la Havane sous les ordres du général La Valette pour renforcer la garnison de la place. Enfin des appels à la population étaient venus doubler les milices françaises.

On abattit les arbres, on coupa les bananeries, on démolit le bourg Saint-Carle où l'ennemi pouvait se loger et embargo fut mis sur tous les bâtiments marchands qui se trouvaient dans le port.

C'est dans cette place si peu favorisée sous les rapports militaires que les troupes du général Ferrand conçurent l'espoir de s'honorer par une défense digne des annales de l'Europe.

Attaque de la Capitale. — Telle était la situation lorsque le 6 mars 1805, à cinq heures de l'après-midi, le chef noir Dessalines, qui était arrivé avec ses forces à l'habitation Galard, à une lieue de Santo-Domingo, envoya au général en chef, par un Espagnol de la campagne, la sommation d'avoir à rendre la place, ou en cas de refus, elle serait livrée à un *sac implacable*. Le général n'y

répondit pas. — En même temps, une frégate anglaise parut en vue du port de Santo-Domingo, témoignant du concours anglais réellement militaire.

Ici nous croyons devoir reproduire quelques extraits du *Rapport officiel* du général Ferrand, du 20 germinal an VIII[1] :

Le 7 mars, au matin, le général faisait brûler le bourg du Rosaire, du côté opposé de la rivière, qui pouvait faciliter l'approche de l'ennemi. Les bâtiments qui se trouvaient dans le port furent expédiés en y embarquant toutes les bouches inutiles (vieillards, femmes blanches et leurs enfants). Près de 4 000 personnes furent transportées hors de la colonie, qui malheureusement à leur sortie du port furent presque toutes pillées et maltraitées par des croiseurs anglais de la marine royale. Il resta seulement dans le port deux avisos de l'État français, l'*Amitié*, et le *Département-du-Nord*.

Le 11 mars, à sept heures du matin, une sortie fut faite par 400 hommes sous les ordres du général Barquier, qui se portèrent sur la position élevée de l'église Saint-Charles défendue par des noirs. L'ennemi dut se replier après avoir blessé le général Barquier. — Pendant plusieurs jours les nègres élevèrent une ligne très étendue de gabions et d'ouvrages détachés.

Le 16 mars au soir, il courut une rumeur que la place devait être prise d'assaut dans la nuit. De sept heures du soir à dix heures, les brigands firent feu sans interruption sur la place. — Les ouvrages que les brigands avaient multipliés pour effectuer leur attaque sur divers points devenaient très inquiétants.

Enfin, le 27 mars, Pétion, qui occupait le fort Saint-Gilles, faisait annoncer à Dessalines qu'une flotte était en vue. Il avait pris une escadre française pour des vaisseaux anglais opérant une démonstration pour essayer de renverser la fortune des armes. A ce moment on effectuait une sortie glorieuse en présence de toute l'escadre française du contre-amiral Missiessi[2]. — Dans cet engagement, où fut pris un drapeau à l'ennemi[3], le chef de brigade et le capitaine Carrier furent tués avec 10 hommes et 45 blessés.

Le lendemain, après s'être assuré que l'escadre française avait débarqué

1. *Ministère de la Marine. Archives.*

2. L'amiral Missiessi avait quitté Rochefort le 11 janvier 1805. Il arrivait à la Martinique le 20 février après avoir laissé des renforts destinés à cette colonie et gagnait Santo-Domingo pour y débarquer des troupes, des armes et des munitions. Puis il fit route pour l'Europe.

3. Le drapeau haïtien est formé de deux bandes horizontales, bleu et rouge. Ce sont les couleurs françaises moins le blanc, exclu à dessein, au même titre que la race blanche.

des secours en hommes et en munitions, Dessalines sentant la place secourue, perdit courage et ordonna la retraite de son armée de onze heures à minuit.

Les forces des noirs devant Santo-Domingo, tant en infanterie que cavalerie, étaient d'environ 18 000 hommes. Les noirs perdirent pendant les 22 jours d'investissement 700 tués et environ 1 300 blessés qui avaient été évacués sur la partie française.

Le total de nos pertes fut de 52 tués dont 6 officiers supérieurs et 113 blessés.

Le général en chef : Ferrand.

L'escadre française avait paralysé la tentative d'assaut des noirs et le quartier général nègre épouvanté décidait la levée du siège et la retraite.

Guerre de Race. — C'est alors que ces hordes de noirs à demi sauvages, dont les chefs portaient des éperons d'argent, sans souliers et sans bas, se dispersèrent à l'aventure dans plusieurs directions, toutes armes et unités mêlées, toutes liaisons rompues et le commandement dans l'impossibilité de s'exercer.

La première colonne effectua sa retraite sur Azua; en s'engageant dans le sentier de la place, ces bandes furent canonnées par la pièce de 12 de l'aviso *Département-du-Nord*. Elles se dispersèrent en abandonnant plus de 600 animaux qu'elles emmenaient. Leur chef nègre, Lamour de Rance, un colosse noir à demi nu, qui pour tout insigne de commandement portait des épaulettes attachées avec des cordes, fit brûler les bourgs de Bassy, Azua, Neyba et Saint-Jean. On massacra tous les blancs qui s'y trouvaient [1].

Le chef de la deuxième colonne se retirait incendiant les villages de Cotay, Veyga. Il fit démolir la ville de Santiago, marquant cette fuite par des massacres nombreux de blancs.

Il n'y a pas de mots pour qualifier les horreurs commises. Ce n'était que meurtres, tortures, violences, pillages.

La victoire de Santo-Domingo sauvait la civilisation. Le général

1. Dessalines avait dit à ses troupes sauvages ce que Toussaint Louverture érigeait en doctrine : « Je veux qu'avant peu on ne puisse trouver en Haïti une parcelle de chair d'homme blanc pour s'en servir comme remède, si c'était prescrit contre la maladie la plus grave. »

Ferrand recevait pour récompense la rosette d'Officier de la Légion d'honneur.

Combat naval de Santo-Domingo. — Vers la fin de 1805, le général Ferrand était arrivé à rallier et à occuper les quatre cinquièmes de la partie espagnole, lorsque l'escadre de l'amiral Leissègues, partie de Brest le 13 décembre 1805, arrivait dans la baie de Santo-Domingo, avec 1 000 hommes du 37e d'infanterie, des armes, des vivres et des munitions. Après avoir accompli cette mission, il lui était prescrit de croiser pendant deux mois au large de la Jamaïque.

Par malheur, une violente tempête dont il fut assailli à la hauteur des Açores, le 25 décembre, endommagea la plupart de ses navires. Le *Jupiter* eut son petit mât de hune enlevé ; la frégate la *Comète* et le vaisseau le *Brave* signalèrent une voie d'eau. Quelques jours après, ce dernier vaisseau et l'*Alexandre* disparurent. Craignant alors que son escadre ne fût dispersée par la tempête, le contre-amiral Leissègues mouilla le 20 janvier 1806 devant Santo-Domingo, avec trois vaisseaux : l'*Impérial* portant pavillon de l'amiral, le *Diomède*, le *Jupiter* et la frégate *Félicité*. La corvette la *Diligente*, qui était en observation au large, tira du canon le 6 février et mit en tête du mât un signal annonçant la présence d'une flotte anglaise.

Notre escadre ne tarda pas à sortir de la baie de Santo-Domingo, se dirigeant vers l'ouest, nos bâtiments rangés en ligne de convoi. Les Anglais sous les ordres de l'amiral Duckworth s'avançaient en deux colonnes de trois bâtiments chacune.

On se battit de très près pendant deux heures. Les boulets traversaient les vaisseaux français, démontaient leurs pièces et tuaient les servants. Un peu avant midi, 500 hommes étaient hors de combat. Les frégates la *Comète* et la *Félicité* ainsi que la corvette la *Diligente* s'échappèrent. L'amiral Leissègues perdait trois vaisseaux et faisait échouer les deux autres (l'*Impérial* et le *Diomède*) et les incendia.

D'après les lettres de l'amiral Duckworth, l'*Alexandre* comptait 300 hommes hors de combat, le *Brave* 360 et le *Jupiter* 200.

Les Anglais eurent dans cette affaire 74 tués et 264 blessés.

Ledeuil d'Enquin.

Révolution en Haïti. Assassinat de Dessalines. — Dessalines après avoir fait procéder à l'extermination méthodique des blancs et avoir, par une constitution féroce, empêché le retour des blancs en leur interdisant la possession du sol[1], se trouvait à la tête d'un demi-million de noirs de sa race, lorsque après deux ans de règne cette fraction émancipée du rameau africain se mettait en révolte. Les chefs du mouvement étaient le mulâtre Pétion[2] et le nègre Christophe. D'abord une question ethnique les divisa; l'hostilité entre mulâtres et nègres, les premiers, se jugeant supérieurs, formaient un dixième environ de la population. Là-dessus se greffa la question sociale. L'immense majorité des nègres quoique affranchis n'avaient pas de terre et allaient retomber dans leur ancienne barbarie[3]. Aussi, abandonnèrent-ils bientôt la culture pour secouer le joug; ils prirent les armes, la rage et la vengeance au cœur. Plusieurs officiers noirs se réunirent à eux; le mulâtre Pétion ne tarda pas à s'y joindre. Ils arrivèrent le 15 octobre 1806, avec des forces considérables, à Léogane, et occupèrent le même jour Port-au-Prince. Le pays ressembla bientôt à un océan déchaîné.

L'avant-garde de Dessalines marcha toute la nuit; mais sur des propositions qui lui furent faites, elle se réunit à l'armée insurgée. Des députations de soldats et d'habitants se rendirent auprès du général Pétion, et lui demandèrent la mort de Dessalines, comme nécessaire au maintien de la liberté.

Cependant Dessalines s'avançait vers Port-au-Prince, ignorant cette place occupée par les rebelles. Le 16, dans la matinée, il arriva aux avant-postes, et n'apprit qu'il était au milieu de ses ennemis qu'en voyant qu'on se mettait en devoir de l'arrêter. Il chercha à fuir; c'est à ce moment qu'il reçut un coup mortel qui termina sa vie et ses crimes. Mardine, un de ses colonels qui voulut le défendre, éprouva le même sort. Ainsi finissait cette révolution inattendue.

1. Cette mesure a gêné longtemps l'essor de la République d'Haïti; aujourd'hui par la constitution de 1885, tout étranger, sans exception de race, peut arriver à posséder en se faisant naturaliser.

2. Né à Port-au-Prince, de Sabès bordelais et d'une mulâtresse Ursule. Il prit le nom de Pétion pour honorer les membres de la *Société des amis des noirs*, de Paris.

3. Au lieu de travailleurs libres ne retrouve-t-on pas encore des esclaves dans cette colonie noire qui ne comprend pas bien l'indépendance individuelle de l'homme.

Le général Pétion se fit proclamer à Port-au-Prince président de la République Haïtienne; Christophe était en même temps proclamé au Cap président et généralissime de l'État d'Haïti. Ce dualisme entre l'État nègre de Christophe et l'État mulâtre de Pétion dura plusieurs années. Nous ne pousserons pas plus loin ces détails, mais nous dirons qu'il est d'observation que l'antagonisme entre propriétaires et prolétaires est au fond de la plupart des guerres civiles et des révolutions si nombreuses en Haïti depuis un siècle.

Contre-coup de la Guerre d'Espagne. — La partie espagnole jusqu'alors dévouée aux Français, qui avait lutté franchement avec eux contre Dessalines, allait brusquement faire volte-face et se retourner contre eux.

C'est la guerre de Napoléon en Espagne qui allait amener ce revirement et faire de nos alliés de la veille les ennemis acharnés du lendemain.

En juin 1808, la junte de Séville, qui avait pris la direction du mouvement contre la France, fit signifier au gouverneur de Porto-Rico la déclaration de guerre qu'elle venait de lancer audacieusement à Napoléon, et lui ordonna d'agir en conséquence.

C'est alors que la population espagnole s'insurgea sous la direction d'un créole de vieille race espagnole, dom Sanchez Ramirez, d'accord avec le gouvernement de Cuba et de concert avec celui de Porto-Rico. Abandonnant le général Ferrand, l'insurrection locale continuait à se développer et à la suite de quelques révoltes partielles 2 000 d'entre eux, sous la conduite de Ramirez, marchèrent sur Santo-Domingo.

A cette nouvelle, le général Ferrand forma une colonne pour marcher contre les indigènes révoltés, appuyés de 300 hommes de troupe espagnole de Porto-Rico, qui venaient de débarquer sur la côte.

Après avoir laissé le commandement de la place au général de brigade Barquier, le général Ferrand partit à leur rencontre avec environ 400 hommes[1].

1. Colonne comprenant 120 hommes de la Compagnie des Carabiniers du 5 Régiment: 120 hommes de la 1re et 2e Compagnie du 89e Régiment; 60 hommes de la

Mort du général Ferrand. — La colonne française partit comme un éclair en quittant Santo-Domingo; mauvais chemins, rochers, boues, rivières, mornes, rien ne l'arrêta. Le *Rapport officiel*[1] continue :

Après avoir reçu dans sa route un renfort de 100 hommes de milices rurales, il s'est trouvé le 7 novembre 1808, dans les plaines de Seybo, à trente lieues de la capitale, en présence des révoltés obstinés qu'il fallait soumettre de force.

L'infortuné général, plein de confiance et d'ardeur, donna aussitôt l'ordre de charger à la baïonnette, mais à peine l'action était-elle engagée que la cavalerie ennemie chargeant de droite et de gauche décida la déroute.

Le général, après avoir vainement tenté, avec ses 40 dragons, de rallier les fuyards, fut entraîné loin des champs de bataille et se brûla la cervelle sur les cadavres de ses braves, sans qu'aucune des personnes qui étaient auprès de lui ait eu le temps de le sauver de son propre désespoir[2].

Siège et Blocus de Santo-Domingo. Général Barquier. — Le général en chef Ferrand, dont la constante étude avait été de s'attirer l'amour des habitants du Pays, succombait victime de son dévouement patriotique.

Alors commença sous le commandement du général Barquier, obscur et demeuré ignoré, cet héroïque siège qui serait certainement devenu mémorable s'il avait eu pour théâtre une ville de l'Europe.

Dès qu'il eut appris la mort du général Ferrand, le général Barquier n'hésita pas une minute. Il envoya aussitôt des détachements sur la route de Seybo[3], et fit désarmer en même temps la milice espagnole. Le colonel Aussenac du 89e, qui commandait à Azua, se replia sur Santo-Domingo. Enfin les ouvrages de la place furent réparés et augmentés par le colonel du génie Bron.

Légion du Cap; 50 dragons (10 Espagnols, 40 Français); au total 350 hommes (*Archives des colonies, Saint-Domingue, carton 83*).

1. Rapport du général Barquier au ministre de la Marine et des Colonies (*Archives du ministère*).

2. Ferrand (Jean-Louis) né à Besançon (Doubs) le 13 décembre 1758, général de division du 5 octobre 1808, mort à Seybo (Saint Domingue) le 7 novembre 1808.

3. Sur les 400 hommes du combat de Seybo, 300 hommes au plus parvinrent à rentrer à Santo-Domingo.

Les insurgés, sous les ordres de Juan Sanchez Ramirez, s'avançaient et le 26 novembre don Sanchez, se qualifiant général en chef, au nom de Ferdinand VII, adressait une sommation au général Barquier qui n'y répondit que par un appel à la soumission.

Peu à peu l'armée espagnole investissait la place et malgré de fréquentes sorties pressait ses positions. Enfin le 21 décembre, une flottille espagnole parut devant le port apportant du secours aux révoltés.

Le 11 décembre, le colonel espagnol André Ximenez, commandant les troupes de Porto-Rico, adressait une sommation au général Barquier. Le serment de ne jamais rendre la place à des rebelles fut sa seule réponse.

A la date du 23 janvier 1809, les troupes espagnoles étaient composées de 5000 hommes d'infanterie, y compris les troupes de Porto-Rico et 600 hommes de cavalerie[1].

Le 24 janvier, à sept heures, le général Barquier[2] faisait sortir 1000 hommes en deux colonnes pour attaquer vigoureusement les retranchements des révoltés. Les troupes s'élancent aux cris de : *Vive l'Empereur!* et s'emparent au pas de charge et à la sonnerie des clairons du grand quartier général espagnol. L'ennemi prend la fuite; Don Sanchez est obligé de s'enfuir en chemise sur un cheval fougueux qui le sauve. A leur retour, nos troupes sont félicitées par le général.

Un mois plus tard, le 27 février, une sortie de 900 hommes effectuée avec audace surprend et met en fuite un ennemi fort de 2000 hommes. Don Juan Sanchez ne se sentant plus en sécurité est contraint de battre en retraite jusqu'aux plaines de Porto-Hincado.

1. Au 1er septembre 1808, la composition des troupes françaises était : *Infanterie*, 37e de ligne, 13 officiers, 360 hommes; 89e de ligne, 17 officiers, 406 hommes; 5e de ligne, 17 officiers, 339 hommes; Légion du Cap, 11 officiers, 267 hommes; *Artillerie*, 8e régiment, 5 officiers, 30 hommes; Bataillon de Saint-Domingue, 4 officiers, 50 hommes; Compagnie de marine, 3 officiers, 46 hommes. *Cavalerie*, dragons, 40 cavaliers. Soit au total général 1538 hommes, effectif total des forces dont le général en chef Ferrand disposait peu avant sa mort. (*Lieutenant-colonel de Poyen, Saint-Domingue, mémorial de l'artillerie de marine, 1889.*)

2. Barquier, comte de (Joseph-David), fils de Alexandre et de Geneviève de Poivre, morte à Port-au-Prince (*Habitation Barquier*); né le 7 juin 1757, général de brigade, mort à Belleville (Seine), le 31 octobre 1844.

Profitant de ce succès imprévu, la place de Santo-Domingo, dans l'espace de huit jours, fut approvisionnée pour un mois.

Bientôt les troupes espagnoles se ressaisirent et avec l'aide des Anglais qui attisaient la discorde, un blocus en règle se préparait pour affamer la place.

Tandis que les Espagnols pressent la ville du côté de la terre (16 mai), les Anglais bloquent le port avec 9 bâtiments de guerre : 6 vaisseaux, 2 frégates et 1 brick. Comme l'amiral anglais faisait à son tour une sommation, le général Barquier lançait une proclamation tendant à maintenir dans le cœur des soldats et des habitants les sentiments d'honneur qui n'avaient jamais cessé de les animer.

Capitulation. — Enfin, le 27 juin, les péniches anglaises fermèrent le port à l'entrée de la nuit.

Nous n'avions désormais — dit le général Barquier — d'autres perspectives que celle d'une famine qui se faisait déjà cruellement ressentir parmi les habitants.

Dans cette position affreuse, je me décidai à convoquer le conseil de guerre, afin de délibérer sur le parti qui nous restait à prendre: le 28 juin, la place n'avait que pour huit jours de vivres.

Le 30, les négociations s'entamèrent, elles furent longues en raison des prétentions respectives.

Les articles de la capitulation furent enfin arrêtés le *7 juillet 1809*, époque à laquelle nos magasins étaient absolument vides, un tiers de nos troupes à l'hôpital et le reste presque hors d'état de continuer un service actif.

La capitulation s'exécuta de la part des Anglais avec tous les égards qu'on doit au courage malheureux et de notre part, avec toute la fierté que comportait notre situation et la dignité du nom français.

Le témoignage d'une conscience irréprochable en adoucit à peine l'amertume.

Général Barquier [1].

Fin de l'Expédition. — La capitulation qui avait été signée au général Carmichaël qui commandait les forces anglaises de l'escadre de blocus, fut des plus honorables. Les honneurs mili-

1. Rapport officiel, *Archives du ministère de la Marine.*

taires furent rendus à la garnison : la troupe fut faite prisonnière de guerre et les officiers furent autorisés à rentrer en France comme prisonniers sur parole[1]. L'embarquement ne fut terminé que le 17 juillet 1809. Ainsi finit la domination française de l'ancienne partie espagnole de l'île. Cette partie fut remise par les Anglais aux Espagnols[2].

En 1843, cette portion de la colonie réussit à rompre violemment le lien qui l'attachait à la mère patrie et à constituer une nouvelle république dite : *République Dominicaine*[3], ayant le siège de son gouvernement à Santo-Domingo.

LEDEUIL D'ENQUIN.

1. *Archives des Colonies, Saint-Domingue, carton 84.*

2. Le traité de Paris, conclu le 30 mai 1814, entre la France et l'Espagne, n'a fait que ratifier la rétrocession à l'Espagne de la partie que celle-ci lui avait cédée en 1795.

3. Au point de vue social, nous reproduisons l'appréciation du consul Hutinot, commissaire du gouvernement de la République Française à Santo-Domingo, qui avait résidé en Haïti.

« La différence entre les deux républiques qui se partagent l'île est énorme. « D'un côté, la *République noire*, après avoir prétendu, près d'un siècle, que le pays n'appartenait qu'aux noirs et repoussait l'élément blanc, attendu qu'il produirait les mulâtres, choses dont on ne veut pas... s'est décidée, en 1885, à autoriser les étrangers, *sans exception de race*, à acquérir des propriétés foncières sur son territoire. Cette modification à la Constitution apparut enfin aux yeux du gouvernement comme indispensable à la prospérité commerciale et industrielle de la République d'Haïti.

« La *République Dominicaine*, de son côté, comprenant que les noirs lui son funestes, les tient en quarantaine, ne les admet pas dans la Société, et appelle à son aide l'élément blanc, sentant parfaitement que c'est à ses capitaux, à son intelligence et à son travail que le pays devra de prospérer. »

LES DERNIERS HISTORIENS DE 1815
LA JOURNÉE DU 17 JUIN

(DERNIER ARTICLE[1])

Pendant que Napoléon perdait toute la matinée du 17 juin sans donner aucun ordre de mouvement à ses troupes, ses adversaires prenaient leurs dispositions pour se soustraire à son atteinte, et son inertie leur donnait le moyen d'y réussir sans avoir à vaincre de difficultés.

Les Prussiens ne se doutant pas que la tâche qu'ils avaient à remplir leur serait si facile, s'y étaient appliqués avec toute l'activité possible. Nous ne nous arrêterons pas à discuter la genèse du concept de Gneisenau, au sujet de la direction de la retraite ; c'est une question qui nous paraît peu intéressante : les seuls faits importants à retenir, c'est que d'abord les Ier et IIe corps prussiens furent poussés naturellement dans la direction de Tilly par le développement de la bataille du 16 et qu'ensuite Gneisenau les fit continuer sur Wavre, sinon pour se joindre immédiatement aux Anglais, dont il ne connaissait pas exactement la situation, du moins avec l'intention de se rapprocher d'eux. En même temps l'ordre de se porter sur Wavre fut envoyé aux Ier et IVe corps. Cet ordre fut apporté à neuf heures par un officier que Thielman avait envoyé à Gneisenau le matin pour l'informer de la position de ces deux corps d'armée[2].

Pollio reproche au chef d'état-major de l'armée prussienne de n'avoir envoyé des ordres à Bülow que tardivement.

Il nous semble que cette omission n'était pas si grave, car on

1. Voir le n° de sept.-oct. 1917.
2. Winand, p. 177 et 178.

savait bien qu'on trouverait Bülow à proximité de Gembloux, que Thielman devait atteindre. Pollio dit (309) que Bülow a envoyé le détachement de Ledebur vers l'ouest pour chercher la liaison, et qu'on ne sait pourquoi ce détachement est allé à Mont-Saint-Guibert. C'est encore une observation qui ne semble pas motivée. Ce détachement est allé sur Mont-Saint-Guibert, parce qu'il en avait l'ordre, afin de remplacer par une troupe fraîche l'arrière-garde du IIe corps qui avait besoin de repos. Cette prescription est comprise dans l'ordre de mouvement envoyé à Bülow et qu'il a reçu vers neuf heures; la composition du détachement de Mont-Saint-Guibert y est même indiquée : 2 escadrons, 2 bataillons, 2 pièces légères.

En même temps Pollio prétend que le major Grœben qui accompagnait vers Tilly l'arrière-garde de cavalerie du colonel Sohr, n'a pas pu entendre les acclamations des troupes accueillant Napoléon aux cris de : « Vive l'Empereur » à cause de la distance, ni non plus observer le mouvement de la colonne de Grouchy sur Gembloux (311).

Mais il faut remarquer que Grœben, grâce à la négligence des Français a pu se placer au sud-est de Tilly, à une distance de Bry inférieure à 4 kilomètres et que la rumeur produite par les acclamations de plusieurs milliers d'hommes a bien pu se transmettre à une pareille distance. Quant au mouvement de Grouchy, Grœben dit formellement qu'il a pu l'observer en poussant une pointe vers le Point-du-Jour.

Il nous semble que sur ce point comme sur l'autre, il n'y a pas lieu à contestation.

Les Prussiens en se retirant sur Wavre étaient donc assez bien renseignés sur l'ensemble des dispositions de Napoléon, et comme ils n'avaient pas été inquiétés sérieusement du côté de Mont-Saint-Guibert, ils étaient en droit de penser que Napoléon ignorait leur projet de concentration à Wavre.

On trouve à ce sujet dans l'étude du colonel Stoffel[1] une observation assez singulière.

1. *Revue militaire générale*, juin 1909, p. 638. — Le principal intérêt de cette étude provient de ce que le colonel Stoffel était le neveu d'un adjudant commandant qui

Il estime que la concentration sur Wavre est un contre-sens, parce qu'elle éloignait les Prussiens des Anglais, et qu'il valait mieux aller les rejoindre par le chemin de Namur aux Quatre-Bras. Quoiqu'en exprimant cette opinion, le colonel Stoffel n'ait fait que reproduire une appréciation de Napoléon lui-même (campagne de 1815, 6e observation) il nous semble qu'elle n'est pas soutenable.

D'abord parce que Blücher ne savait pas au juste ce qui s'était passé aux Quatre-Bras. Ensuite on devait rejeter l'idée d'un pareil mouvement tant à cause de l'état de désordre des Ier et IIe corps, que par la nécessité de rallier les deux autres, qui n'auraient jamais pu défiler en présence de l'armée française.

C'eût été faire la part trop belle à Napoléon en supprimant toutes les difficultés qui l'ont empêché de voir clair dans le jeu de ses adversaires. Avec le 6e corps qui n'avait pas pris part à la bataille de la veille, et en le faisant soutenir par la Garde, on aurait rapidement bousculé les Ier et IIe corps prussiens, tandis que Vandamme et Gérard contenaient Thielman et Bulow, et que du côté opposé Ney ayant toutes ses forces réunies aurait tenu en échec Wellington.

Une fois les deux premiers corps désorganisés, Napoléon se rabattait d'un côté ou de l'autre et aurait obtenu une victoire telle que la bataille de Waterloo n'eût plus été à redouter.

Loin d'être un non-sens, la concentration des Prussiens à Wavre était au contraire une disposition des plus judicieuses, car elle permettait aux Prussiens de se dérober, sans perdre le moyen de se joindre ensuite aux Anglais. Sans doute Napoléon aurait encore pu les malmener en s'attachant à eux; mais il fallait tout d'abord beaucoup d'activité pour retrouver leurs traces, tandis que s'ils s'étaient portés sur les Quatre-Bras, en défilant sous les yeux de

faisait partie du grand État-major général de Soult (*R. M. G.*, 618). C'est de lui qu'il tient la plupart des renseignements qu'il rapporte. Il a eu en outre connaissance des récits du général Bertrand par le général Gucheneuc qui était très lié avec l'ancien maréchal du palais. Des documents importants lui ont été également communiqués pendant son séjour à Berlin, grâce à l'obligeance du maréchal de Moltke (621). Malgré la valeur de ces sources, on ne doit pas accepter tous les faits exposés par l'auteur ni ses conclusions sans examen, à cause de sa tendance à dégager complètement la responsabilité de Napoléon.

Napoléon, celui-ci n'aurait pas hésité un instant sur ce qu'il avait à faire.

Mais bien entendu la retraite des Prussiens sur Wavre entraînait celle des Anglais sur Mont-Saint-Jean. Restait à savoir si la jonction se ferait en delà ou en deçà de la forêt de Soignes.

Dans le premier cas, Napoléon, après avoir perdu la matinée ne pouvait pas l'empêcher, quoi qu'il fît; mais dans leur ardeur à combattre, Wellington et Blücher voulaient accepter la bataille en deçà de la forêt de Soignes. Pour que les Prussiens fussent en mesure d'y concourir il fallait satisfaire à plusieurs conditions : d'abord que la concentration de l'armée prussienne fût réellement effectuée à Wavre; or elle ne fut complète que dans la soirée. Thielman n'arriva sur la Dyle qu'à huit heures et Bülow à Dion-le-Mont qu'à neuf heures [1]. Il fallait de plus remplacer les munitions que les deux premiers corps avaient consommées à Ligny, et pendant toute la journée on avait éprouvé de vives inquiétudes à ce sujet. D'après Pollio c'était le résultat de l'imprévoyance du quartier général prussien, mais c'est encore une appréciation qui ne nous paraît pas motivée.

On sait, en effet, que si les trains des Ier et IIe corps furent quelque temps séparés de leur corps, cela tient à ce que le soir de la bataille de Ligny ils furent dirigés sur Gembloux par le commandant de l'artillerie.

Loin d'être blâmable, cette mesure judicieuse, « comme le fait remarquer le colonel Stoffel [2] », eut l'avantage d'isoler les colonnes de munitions des convois de vivres et des bagages qui encombraient la chaussée de Namur où elles n'auraient pas manqué d'être entraînées par les fuyards ou prises par la cavalerie du général Pajol le lendemain matin.

Au contraire, après s'être mises en sûreté à Gembloux, ces colonnes purent se diriger sur Wavre où elles arrivèrent successivement à partir de cinq heures du soir [3].

Ayant tout son monde réuni, et les moyens de combattre, Blücher

1. Winand, p. 190.
2. *R. M. G.*, juillet 1909, p. 57.
3. Winand, p. 191.

prit résolument le parti d'aller droit à la bataille que Wellington se proposait de livrer à Mont-Saint-Jean.

Il lui écrivit à onze heures du soir : « Je ne viendrai pas seulement avec deux corps, mais avec toute mon armée, et si les Français ne nous attaquent pas le 18, nous les attaquerons le 19[1]. »

On peut d'ailleurs remarquer que cette question des munitions n'a pas eu une importance décisive. Si on ne les avait pas reçues le jour même, les opérations n'auraient pas plus mal tourné pour les alliés; la bataille eût été ajournée, mais comme les Anglais ne seraient pas restés à Mont-Saint-Jean, les deux armées se seraient réunies près de Bruxelles.

Pollio à propos de ces opérations loue l'initiative de beaucoup de chefs prussiens, et il a raison; mais rien ne montre que du côté des Français les généraux aient été insuffisants; ils ont commis quelques erreurs inévitables, mais c'est le chef suprême qui pour des raisons diverses a commis les plus graves. D'ailleurs, tout en faisant ressortir les mérites des Prussiens, Pollio leur adresse quelques reproches qui ne paraissent pas justifiés.

D'après lui on ne peut pas comprendre le motif de la dislocation prescrite aux quatre corps d'armée pendant la journée du 17; mais il nous semble qu'aucune dislocation n'a été prescrite.

Elle s'est produite tout naturellement comme conséquence de la bataille du 16. L'armée ayant été percée au centre, la droite a pris le chemin direct de Wavre, tandis que Thielman se portait sur Gembloux, parce que, sachant les Français près de Sombreffe, il lui était difficile de prendre une autre direction[2].

Pollio fait encore remarquer qu'on n'a pas fait savoir à Thielman et à Bülow où se trouvaient les deux premiers corps; mais on leur a dit qu'ils étaient en marche sur Wavre et on ne pouvait rien dire de plus, puisque par suite de la marche ils changeaient de place à chaque instant.

D'autre part il est inexact de dire que les Prussiens ne voulaient pas appuyer nettement les Anglais avec le gros de leurs forces.

1. Voir Pollio, p. 312 et Winand, p. 177.
2. Pollio, p. 314.

Il est exagéré[1] de soutenir que la contenance de Ney est encore supérieure à celle des Prussiens; car la défaite de Ney n'avait pas eu de graves conséquences, et il avait été rejoint par d'Erlon dont l'arrivée doublait ses forces. La défaite des Prussiens au contraire, sans être aussi complète que Napoléon pouvait l'espérer, a cependant amené le désordre de deux corps; mais il faut convenir que leur tâche fut singulièrement facilitée par l'inaction de l'armée française.

Du côté des Anglais Ney n'a jamais couru le moindre danger; les troupes qu'il avait devant lui n'ont pas songé un instant à attaquer, et à partir de dix heures, elles se sont mises en retraite; quand vers une heure Napoléon mit ses troupes en mouvement de Marbais vers les Quatre-Bras, il ne s'y trouvait plus que la cavalerie de Lord Uxbridge; la division Jacquinot qui, le matin, était restée entre Wagnelée et Villers-Perwin près de la grande route et que Napoléon avait ralliée, tenait la tête. Pollio dit qu'une partie de cette division se trouvait encore vers Tilly, Gentinnes et Mont-Saint-Guibert; mais il nous paraît manifeste qu'elle n'y a jamais été, elle n'a pas dépassé la route; autrement, on aurait su de bonne heure qu'une colonne prussienne se retirait dans cette direction. Subervie et Domon marchaient à la suite de Jacquinot. Lobau et Milhaud venaient ensuite, et quand, à l'approche des Quatre-Bras, l'Empereur forma ses troupes en bataille, Jacquinot tint la gauche et non pas la droite, et ce fut Milhaud qui, se trouvant de ce dernier côté, envoya un détachement sur Tilly qui se heurta à l'arrière-garde prussienne du colonel Sohr. Napoléon s'étant mis activement à la poursuite des Anglais, n'eut connaissance de cette rencontre que dans la soirée. On sait qu'un violent combat de cavalerie eut lieu à Genappe, pendant que la pluie tombait à torrents. Napoléon ne continua pas moins jusqu'en vue du gros de l'armée anglaise qui était établie près de Mont-Saint-Jean.

Il était près de six heures et demie; les troupes françaises formaient une longue colonne en arrière, on ne pouvait songer à

1. Pollio, p. 318.

attaquer le jour même. « On raconte, dit Pollio à propos de ces événements[1], que Napoléon en arrivant le 17 au matin près des Quatre-Bras aurait eu une vision claire de la situation de son aile gauche et qu'il se serait écrié : « On a perdu la France » et l'auteur ajoute : « s'il a dit cela, il a dit une vérité » et il laisse entendre que c'est le regret d'avoir laissé échapper l'armée anglaise par la faute du maréchal Ney qui a provoqué cette exclamation. Or tout cela est manifestement inexact.

D'abord Napoléon n'a pas été près des Quatre-Bras le 17 au matin, puisque à une heure il était encore à Marbais, et qu'il n'est arrivé aux Quatre-Bras qu'après deux heures. Quant à l'exclamation elle fut bien en réalité prononcée, mais elle s'appliquait à d'autres circonstances. En apprenant par le général de Flahaut le rôle joué par Ney le 16, et comment il avait empêché d'Erlon de venir sur le champ de bataille de Ligny, Napoléon aurait dit à Soult (d'après Stoffel) « il a perdu la France » et il a répété à d'Erlon[2] en le rencontrant le 17 aux Quatres-Bras l'après-midi : « on a perdu la France ». C'est donc bien Ney que Napoléon avait en vue, non pas pour avoir laissé échapper les Anglais le 17, mais pour avoir provoqué la contre-marche de d'Erlon le 16.

Quant à l'attitude du maréchal le 17, Napoléon n'avait pas de graves reproches à lui adresser; si Ney eût attaqué dans la matinée il n'aurait obtenu aucun résultat important; il n'était pas supérieur aux Anglais, qui auraient pu se retirer en bon ordre et auraient passé la Dyle avant l'arrivée de l'Empereur. Pour qu'il en fût autrement, il aurait fallu que Napoléon mît Lobau et la Garde en mouvement au moins à cinq heures du matin, et qu'il attaquât avant huit heures de concert avec Ney, et s'il ne l'a pas fait c'est que comme la veille il s'est laissé diriger par des idées préconçues. Pollio pense aussi (326) que Napoléon a dû se repentir d'être parti si tard de Ligny, et qu'il a commis une grosse faute en supposant les Anglais en retraite par simple présomption.

1. Houssaye, p. 263 (dernières éditions).
2. Voir *Ma vie militaire*, par d'Erlon.

Mais il ne faut pas exagérer les conséquences qu'aurait pu entraîner son offensive.

S'il eût attaqué les Anglais dans la matinée, il leur aurait sans doute causé quelques pertes, mais cela n'aurait pas modifié beaucoup le résultat de la campagne; la retraite des Anglais ne pouvait avoir pour eux de graves conséquences que si elle était la suite d'une défaite. Pour cela il aurait fallu qu'ils acceptent la bataille aux Quatre-Bras, mais il est bien certain qu'ils ne l'auraient pas fait. A ce propos Pollio me reproche (328) d'avoir affirmé avec Clausewitz et autres que les troupes anglaises des Quatre-Bras auraient été soutenues par celles de Nivelles; mais celui qui voudrait bien se reporter à mon livre pourrait se convaincre que je n'ai rien affirmé de semblable[1].

J'ai fait remarquer seulement que c'était possible, et que Wellington l'aurait sans doute fait, s'il avait eu l'intention de livrer bataille. Mais je pense que Wellington aurait fait le contraire et qu'il se serait mis en retraite, dès que le mouvement de l'Empereur lui aurait été signalé. C'était pour lui la seule chose à faire, car avec les 65 000 hommes dont il aurait pu disposer en appelant à lui les troupes de Nivelles, il n'aurait pas résisté aux 70 000 hommes de Napoléon, et s'il s'était laissé acculer à la Dyle, après une lutte acharnée, l'armée anglaise eût été désorganisée. Tandis qu'en se mettant en retraite il aurait pu se dérober sans faire de grosses pertes. D'autant mieux que, arrivant en colonnes, l'armée française aurait mis un certain temps à se déployer. A ce propos, Pollio reproche à l'Empereur de n'avoir formé qu'une seule colonne, mais en raison de la nature du sol il était presque impossible de faire autrement. Dans ces conditions Wellington se serait retiré sur Bruxelles pendant que Blücher s'y serait rendu par Wavre et Napoléon aurait toujours eu devant lui les deux armées alliées qui, par leur réunion et malgré leurs pertes, lui auraient opposé des forces encore très supérieures aux siennes. Nous le répétons, pour éviter ce résultat, c'était la concentration des Prussiens à Wavre qu'il fallait empêcher, et l'on ne pouvait y

1. Voir la critique de la campagne de 1815, p. 121. On peut remarquer d'ailleurs que Clausewitz n'en dit pas plus que moi.

arriver qu'en se mettant à leurs trousses le 17 à la pointe du jour par Mont-Saint-Guibert. Alors on pouvait achever leur défaite, en les empêchant de se rapprocher des Anglais.

En attaquant ces derniers on pouvait ajourner la défaite finale, on ne pouvait la conjurer qu'en se mettant à la suite des Prussiens. Or, c'est justement ce que Napoléon a négligé de faire de la manière la plus complète.

Pendant qu'il poursuivait les Anglais sur la route de Bruxelles, Grouchy lui tournant le dos s'était porté sur Gembloux; les dispositions qu'il prit à ce propos sont le sujet de la part des historiens de nombreuses contradictions.

Stoffel et Houssaye sont d'accord pour reconnaître qu'après avoir reçu les instructions verbales de Napoléon, Grouchy le quitta vers onze heures et demie, envoya ses ordres à Vandamme par le colonel de Blocqueville et qu'il alla les donner directement à Gérard.

Mais le premier prétend qu'à ce moment Exelmans était encore à Sombreffe avec trois de ses brigades, tandis que d'après le second il aurait rejoint dès la matinée la brigade Berton avec toute sa cavalerie à Gembloux.

Il ne nous paraît pas douteux que ce soit Houssaye qui ait raison. Grouchy reçut en effet vers trois heures et demie une lettre d'Exelmans où il était dit[1] :

« J'ai eu l'honneur de vous informer ce matin du mouvement que j'ai fait sur Gembloux, pour y suivre l'ennemi qui s'y est massé. »

Cette lettre fut apportée par le capitaine Bella, officier d'ordonnance de Grouchy, que ce dernier avait envoyé à Exelmans pour avoir des nouvelles.

A ce moment Grouchy était au Point-du-Jour, à l'embranchement du chemin de Gembloux sur la route de Namur où les troupes de Vandamme commençaient seulement à arriver. Les lieutenants du maréchal n'avaient mis aucun empressement à exécuter ses ordres. Cependant d'après Houssaye, Vandamme aurait levé ses

1. Grouchy, IV, p. 49.

bivouacs avant midi. Mais nous croyons que l'auteur se trompe au moins d'une demi-heure. Pour appuyer son opinion il cite divers documents : d'abord (249) un rapport de Grœben qui aurait été adressé vers midi, et disant que des troupes sont en mouvement de Fleurus sur Gembloux. Mais si l'on se reporte aux rapports de Grœben envoyés successivement dans l'après-midi et reproduits dans l'ouvrage de Winand (295) on en trouve bien un où il dit que des troupes sont en marche dans la direction de Gembloux, mais il est daté non pas de midi, mais de quatre heures. C'est donc un document à écarter. Un autre cité par Houssaye est celui de Baudus où il est dit que lorsque Soult se rendit de Fleurus au moulin de Bussy (où il arriva avant midi) il vit les colonnes de Grouchy en marche. Or cette assertion de Baudus, comme beaucoup d'autres, est manifestement inexacte; car, quand Grouchy rencontra Soult, il venait justement d'envoyer le colonel de Blocqueville à Vandamme; il n'est pas possible qu'en moins d'un quart d'heure, l'ordre de mouvement ait été porté et les troupes mises en marche. D'autre part d'après Houssaye la tête de colonne du 3e corps serait arrivée à Ligny vers une heure trois quarts. Il en conclut que partant de Saint-Amand et obligé de faire un crochet au sud pour aller à Ligny, il avait marché à l'allure de 3 kilomètres à l'heure, ce qui serait déjà une marche bien lente à laquelle les troupes du premier Empire ne devaient pas être habituées. Mais d'après Stoffel les troupes de Vandamme venaient non pas de Saint-Amand (58), mais du plateau de Bry ayant bivouaqué entre ce village et Wagnelée. Elles ont dû aller directement de Bry à Ligny, c'est-à-dire parcourir 3 ou 4 kilomètres et non pas 6. En suivant ce trajet, si elles étaient parties avant midi pour arriver à une heure trois quarts, elles n'auraient même pas fait 2 kilomètres à l'heure ce qui est tout à fait invraisemblable; en outre elles auraient été obligées de traverser complètement les troupes du 4e corps, ce qui n'est guère plus admissible. Ce qui nous paraît le plus probable, c'est que Vandamme prévenu vers midi est parti au plus tôt à midi et demie et est arrivé au Point-du-Jour vers trois heures et demie, ce qui est déjà une grande durée pour parcourir au plus 8 kilomètres.

Pendant que s'exécutait ce mouvement préparatoire, Grouchy avait reçu la lettre que Napoléon avait dictée à Bertrand et qui lui prescrivait de se porter sur Gembloux. Houssaye et Stoffel ne sont pas d'accord sur l'heure à laquelle cette lettre parvint au Maréchal. D'après le second il venait de la recevoir quand la tête de colonne de Vandamme débouchait sur le Point-du-Jour vers trois heures trente. D'après le premier (240) elle serait arrivée vers une heure; la question est de peu d'importance, il suffit de savoir que l'ordre d'aller à Gembloux fut reçu avant l'arrivée des troupes de Vandamme au Point-du-Jour.

Elles purent s'engager de suite dans la direction de Gembloux et celles de Gérard qui s'étaient préparées dans l'intervalle purent les suivre sans interruption. Mais le mouvement exécuté sur une seule route et sous une pluie torrentielle se fit lentement. Vandamme arriva à Gembloux vers six heures, et alla camper à la sortie de la ville [1]. Thielman avait quitté à deux heures la position qu'il occupait depuis le matin et s'était dirigé sur Wavre par Corbais.

Bülow l'avait suivi avec le gros du IVe corps.

En réalité leur mouvement s'exécuta en plusieurs colonnes [2], par de mauvais chemins que la pluie avait rendus exécrables.

Stoffel dit au contraire (60) qu'Exelmans n'arriva à Gembloux qu'après le départ du IVe corps prussien, mais qu'il put voir tout le IIIe, qui cependant décampa sans qu'on en fut immédiatement avisé.

Averti un peu plus tard de son départ, Exelmans porta la division de dragons Chastel sur Sauvenière. Il faisait si mauvais temps que cette cavalerie montra peu de vigilance et perdit la trace des Prussiens.

D'après Houssaye (243) il semble que les deux corps prussiens exécutèrent leur mouvement à peu près simultanément, l'un par Corbais, l'autre par Walhain et Corroy; c'est ce qui paraît le plus vraisemblable et conforme aux renseignements [3] que recueillit

1. Houssaye, 252. Stoffel, *R. M. G.*, juillet, 1909, 61.
2. Winand, 188.
3. Grouchy, IV, 73.

Grouchy le lendemain à Walhain. D'après ces renseignements 30 à 40 000 hommes venant de Hannut et de Liége et se dirigeant sur Wavre auraient traversé Walhain pendant la journée du 17. Grouchy en arrivant à Gembloux le 17 vers six heures n'avait pas ces renseignements, il prescrivit d'envoyer à la découverte sur Sart-à-Walhain et Perwez, Bonnemains jeta des reconnaissances sur Tourinnes où l'on retrouva des Prussiens ; c'était évidemment du IVe corps, ce qui montre contrairement à ce que dit Stoffel que ce corps n'avait pas précédé le IIIe. Le plus vraisemblable est donc, comme je l'ai dit plus haut, que les deux corps marchèrent simultanément, l'arrière-garde du IVe corps partant la dernière.

Houssaye soutient que les ordres d'exploration ne venaient pas de Grouchy, mais d'Exelmans, il donne pour raison que Bonnemains a quitté Sauvenière avant sept heures (253) c'est-à-dire avant l'arrivée de Grouchy à Gembloux ; mais à la page précédente (252) l'auteur dit que le corps de Vandamme s'arrêta à Gembloux à six heures.

D'après Stoffel (160) Grouchy précéda son infanterie sous une escorte de cavalerie légère ; même en admettant qu'il ne l'ait pas fait, ce qui est peu probable, il est hors de doute qu'il est arrivé au moins avec la tête de colonne de Vandamme, c'est-à-dire avant six heures et par conséquent ses ordres ont pu être transmis avant sept heures à Sauvenière qui n'est qu'à 4 kilomètres de Gembloux ; toutefois il est bien possible qu'Exelmans ait de lui-même poussé des reconnaissances dans plusieurs directions. Au fond tous ces petits détails n'ont pas d'importance, ce n'est pas là qu'est la cause du désastre de l'armée française.

Pour Stoffel[1] les opérations de l'aile droite pendant la journée du 17 sont la cause des événements du lendemain. Il veut résumer les fautes commises, mais nous ne sommes nullement de son avis au sujet des conclusions, et nous allons en donner les raisons.

1° Il est vrai que Pajol se trompe au sujet de la retraite des Prussiens, et que les premiers renseignements qu'il a envoyés ont pu faire croire qu'elle avait lieu sur Namur ; mais cette erreur n'a

1. *R. M. G.*, juillet 1909, p. 64.

pas eu les conséquences que plusieurs écrivains veulent lui attribuer, car Berton a su de bonne heure qu'il y avait un corps prussien à Gembloux, et Napoléon en a été informé dans la matinée. Il le savait quand il a donné des ordres écrits à Grouchy, par l'intermédiaire de Bertrand, et en admettant que dans ses instructions verbales, il ait d'abord indiqué la direction de Namur, comme le prétend Grouchy, ces instructions n'ont même pas reçu un commencement d'exécution, car l'ordre écrit qui les rectifiait est arrivé avant que le 3e corps français ait atteint le Point-du-Jour.

2° Il est vrai qu'à Gembloux, Exelmans a perdu le contact des Prussiens, mais on les a retrouvés dans la soirée, et par la lettre que Grouchy a écrite à dix heures du soir et que Napoléon a reçue à deux heures du matin, le maréchal faisait savoir qu'une fraction de l'armée prussienne avait pris probablement la direction de Wavre. D'autre part, l'Empereur savait par Milhaud qu'une autre colonne s'était dirigée également sur Wavre, par Mont-Saint-Guibert.

3° Pour avoir des renseignements plus complets, il aurait fallu faire suivre les colonnes qui se sont retirées par Mont-Saint-Guibert, mais ce n'était pas l'affaire de Grouchy, au moins le 17.

C'est cette fraction qu'on a laissé échapper et qu'on n'a pas essayé de retrouver dans la matinée, préjugeant que le gros avait marché sur Namur et sur Gembloux.

4° Il est encore vrai que les 3e et 4e corps français n'ont fait qu'une petite marche. Mais cela tient avant tout à ce que Napoleon n'a donné ses ordres qu'à midi, et ensuite au mauvais temps qui survint. Dans ces conditions les troupes de l'aile droite ne pouvaient pas aller beaucoup plus vite.

L'infanterie s'arrête et la cavalerie ne montre pas toute la vigilance désirable. D'après Stoffel ce serait la cause que Napoléon ignora la retraite des Prussiens sur Wavre, et ce qui l'amena à en écarter l'idée.

Nous croyons que cette manière de voir n'est pas exacte; tant par Milhaud que par la lettre écrite par Grouchy à dix heures du

soir, Napoléon dans la nuit du 17 au 18 se trouva suffisamment renseigné au sujet des mouvements des Prussiens vers Wavre, car ces mouvements lui sont signalés de deux côtés différents.

Seulement il ne croit pas qu'une fois à Wavre les Prussiens soient capables de venir appuyer directement les Anglais. Ce n'est qu'à lui que cette erreur peut être imputée et non pas à Grouchy.

D'après Stoffel également, Napoléon fut très mécontent d'apprendre par la lettre de Grouchy qu'il n'avait pas dépassé Gembloux.

Il semble qu'il aurait pu se dire que c'était la conséquence de ses ordres tardifs et du mauvais temps.

Et si l'on faisait remarquer que dans le même temps lui-même avait suivi les Anglais sans les perdre de vue et en faisant beaucoup plus de chemin, nous ferions observer d'abord que de leur côté on avait toujours été en contact au moyen des troupes de Ney, et que l'arrière-garde anglaise était encore aux Quatre-Bras quand Napoléon s'y présenta; ensuite que ses troupes suivaient une route pavée au lieu d'un chemin défoncé comme celui du Point-du-Jour à Gembloux; enfin que le corps de tête seul, celui de d'Erlon, qui ne s'était pas battu la veille, alla jusqu'à hauteur de Plancenoit, n'ayant pas fait beaucoup plus de chemin que Vandamme, que le gros resta sur la Dyle, on sait dans quel état[1], et que par conséquent il n'est pas juste de dire avec Pollio[2] que la distance parcourue par l'aile droite est la moitié de celle parcourue par les réserves de Napoléon.

Les réserves firent d'abord halte à Marbais; de Marbais à Genappe il n'y a pas plus loin que de Bry à Gembloux par Ligny et le Point-du-Jour.

Au sujet de ces mouvements Pollio fait encore à Grouchy bien des critiques qui, suivant nous, ne sont pas justifiées.

Il lui reproche, par exemple, d'avoir dit que s'il n'avait pas dépassé Gembloux, cela tenait à ce que Napoléon lui avait dit : « Rendez-vous à Gembloux ».

1. Houssaye, p. 174.
2. P. 330.

Il faut d'abord remarquer que le passage visé par Pollio[1] n'est pas de Grouchy lui-même, mais de son petit-fils.

En outre Pollio omet de rappeler la suite de l'ordre de Napoléon.

Après avoir prescrit de se porter sur Gembloux, l'ordre dicté à Bertrand disait : « Tenez constamment vos deux corps d'infanterie dans deux lieues de terrain. »

Or, comme le fait observer l'auteur des *Mémoires*, il n'était pas possible d'exécuter cette prescription sans arrêter le mouvement du 3e corps, car le 4e était échelonné en arrière, et les dernières troupes n'arrivèrent qu'à onze heures du soir.

Mais en réalité ce n'est pas cette considération qui a porté Grouchy à ne pas aller plus loin.

On trouve les véritables raisons dans les réfutations qu'il a faites lui-même de l'ouvrage de Gourgand[2]. Il y est dit que le temps était affreux, les chemins presque impraticables et que Grouchy n'avait aucune donnée positive sur la direction qu'avait prise la marche de l'armée prussienne. Dans ces conditions : « la nuit, le temps, et l'appréhension d'envoyer l'infanterie dans une direction fausse rendaient la continuation du mouvement impossible ». Et nous ajouterons que quand même Exelmans, avec plus de vigilance, n'aurait jamais perdu le contact avec l'arrière-garde prussienne, on n'aurait jamais eu de renseignements assez précis pour entreprendre une marche de nuit dans de pareilles conditions.

L'arrêt aux environs de Gembloux était donc une conséquence forcée des conditions initiales de la marche.

Tout au plus pourrait-on reprocher à Grouchy de n'avoir formé qu'une seule colonne; d'après (330) Pollio, laissant le 3e corps marcher par la route directe, on aurait pu diriger le 4e par Bothey; mais il faut remarquer qu'on aurait ainsi allongé son trajet. Toutefois les deux corps seraient arrivés à peu près en même temps, mais l'état des chemins et la nuit n'auraient pas permis d'aller plus loin.

Une fois à Gembloux, ayant recueilli quelques renseignements,

1. Grouchy, IV, p. 51.
2. Grouchy, V, p. 135.

Grouchy expédia le soir des ordres à ses subordonnés pour le lendemain.

En y renvoyant, Pollio y trouve une nouvelle preuve de l'inexactitude des documents publiés par Grouchy. Il fait observer que dans l'ordre à Pajol, il est dit que Vandamme avait prescrit à la division Subervie de rejoindre Pajol, tandis que Grouchy devait savoir que l'Empereur avait retiré Subervie du corps de Pajol.

Mais il faut remarquer que l'ordre à Pajol dont il s'agit n'est pas un souvenir, c'est un document du moment[1]. Il est donc probable que l'erreur de Grouchy provient de quelque malentendu.

Il est très possible que Vandamme dans la matinée ait donné l'ordre à Subervie de rejoindre son corps, et que Napoléon l'ait retenu plus tard quand il a marché sur les Quatre-Bras et quand il a attiré également à lui Domon, qui appartenait au 3e corps, et que Grouchy n'en ait pas été averti.

Pollio veut aussi relever (358) les différences qui existent entre deux versions du rapport envoyé à l'Empereur à dix heures du soir, et données, l'une par la relation succincte de Grouchy[2] (écrite en 1818 et non pas en 1843), l'autre par les archives du ministère de la Guerre. La différence entre les deux textes est en réalité insignifiante. Ce qui ressort de l'une comme de l'autre, c'est qu'une partie des Prussiens serait allée sur Wavre, l'autre sur Pervez; et Grouchy émet l'avis (ce n'est plus un fait) que c'est sans doute pour aller d'une part vers Wellington, d'autre part sur Liége, tandis qu'une colonne reconnue le matin avait été sur Namur.

Pajol avait rendu compte que Namur était évacué, mais Grouchy a en vue la colonne reconnue le matin, qui tout en s'étant engagée sur la route de Namur ne s'y est pas forcément arrêtée. Pollio appelle aussi l'attention (339) sur les divers renseignements qui d'après lui auraient été joints au rapport de Grouchy; mais en réalité ces renseignements, dont un a été recueilli à Gembloux et les deux autres seulement le lendemain à Sart-à-Walhain, n'ont pas été joints au rapport envoyé le 17 à dix heures du soir. Il

1. Grouchy, IV, 57.
2. Dont le texte se trouve reproduit dans les *Mémoires* de Grouchy (IV, p. 58).

n'en est pas trace dans la version de la relation succincte ni dans celle du ministère de la Guerre; on peut s'en assurer en se reportant aux reproductions que Pollio lui-même en a données.

Ces renseignements ne sont visés que dans la lettre écrite par le maréchal le 18 à onze heures du matin de Sart-à-Walhain. En les mentionnant à la fin de sa lettre Grouchy dit : Je les joins à ces lignes[1]; on ne s'explique pas comment Pollio a pu faire une pareille confusion, mais quand on cherche avant tout à relever des fautes pour les faire retomber sur ceux qui ne les ont pas commises, on en trouve même où il n'y en a pas.

C'est cette tendance qui se manifeste encore dans les pages suivantes du même écrivain.

Il dit d'une part (341) que Grouchy, aussitôt reçue la lettre écrite par Bertrand, devait prescrire une reconnaissance sur Namur, tandis qu'il a attendu le soir pour recommander à Pajol de s'assurer le lendemain que Namur est évacué, et il trouve la chose d'autant plus étrange que Pajol lui a écrit le 17 que l'évacuation avait eu lieu. Mais tout cela est encore facile à expliquer et à justifier.

D'abord Grouchy sait que dès le matin Pajol s'était porté dans la direction de Namur, et qu'ensuite il avait abandonné cette direction parce que l'ennemi est en retraite sur Saint-Denis et Leuse et que Pajol le suit de ce côté.

Ce dernier en avait rendu compte dans une lettre écrite à midi et reçue vers trois heures (IV, 48).

Il n'y a donc pas urgence de lui donner de nouvelles instructions, il s'agit seulement de savoir si Namur est évacué, et si Grouchy à dix heures du soir demande (IV, 57) à Pajol de le renseigner à ce sujet, cela prouve seulement que quand il a écrit sa lettre, il n'avait pas encore reçu celle où Pajol lui rendait compte de l'évacuation, ce qui n'a rien de surprenant, car aucun d'eux ne savait au juste où l'autre se trouvait. Quant à cette seconde lettre de Pajol, elle est visée dans une troisième (IV, 64) écrite le 18 à quatre heures du matin. D'ailleurs, Pollio un (342) peu plus loin, trouve encore

1. Grouchy, IV, 72.

plus étrange que Grouchy ait prescrit pour le lendemain une reconnaissance vers Namur, lorsqu'il savait qu'elle était faite dès midi. Mais alors il ne faut pas lui reprocher de ne pas l'avoir prescrite de suite. Et pour achever d'accabler Grouchy, Pollio fait observer que tout en ayant demandé à dix heures du soir si Namur est évacué, cela ne l'a pas empêché d'écrire plus tard (IV, 262)[1] que le 17 à trois heures la direction de Namur fut abandonnée.

Or c'est l'exacte vérité et tout cela n'implique aucune contradiction, car quoique le gros des troupes de Grouchy eût abandonné la direction de Namur pour prendre celle de Gembloux, cela n'empêchait pas de faire une reconnaissance du côté de Namur pour savoir si la ville était évacuée, et pour y faire envoyer des troupes de Charlemont comme l'avait prescrit Napoléon. Plus loin (343) Pollio reproduit deux lettres de Grouchy à Pajol.

La première que l'auteur déclare avoir trouvée aux archives de Paris, mais que chacun peut lire dans les *Mémoires* (IV, 62); elle est écrite à trois heures du matin et prescrit à Pajol de se porter sur Tourinnes.

Toutefois les deux versions diffèrent en ce que l'une d'elles (celle des archives) dit que Grouchy va lui-même à Tourinnes, tandis que dans l'autre il n'y a rien de semblable.

C'est une différence sans importance due probablement à une erreur de transcription. En fait Grouchy n'a pas été à Tourinnes et il ne semble pas qu'il en ait jamais eu l'intention; mais d'après Pollio, on ne comprend pas dans quel but il y a envoyé Pajol. Le même auteur ne comprend pas non plus que dans la seconde lettre à Pajol écrite un peu plus tard (IV, 92) Grouchy en lui faisant savoir qu'un grand parc ennemi doit être à une lieue de Grand-Leez, lui prescrit de vérifier le fait et de tomber dessus, au lieu de charger de cette mission les dragons qui étaient à Sauvenière, beaucoup plus près de Grand-Leez que de Mazy.

Pour nous les dispositions de Grouchy sont aussi simples que sages. D'abord il dirige Pajol sur Tourinnes parce que, quoique

1. Il faut remarquer que cet extrait des *Mémoires* n'est pas de Grouchy lui-même, mais qu'il est tiré de la réfutation que son petit-fils a faite de l'ouvrage de Thiers, qui n'a paru que longtemps après la mort du maréchal.

décidé à marcher avec le gros de ses troupes sur Wavre où s'est portée la fraction principale de l'ennemi, il est en droit de supposer que quelques détachements ont pris la route de Liége; Pajol qui est à son extrême droite est tout naturellement désigné pour les surveiller. Il n'est pas moins rationnel de compléter cet ordre en prescrivant à Pajol de tomber sur le parc ennemi supposé, car dans la lettre de dix heures du soir (IV, 57) il lui avait déjà prescrit de marcher sur Grand-Leez et il devait croire que le nouvel ordre le trouverait près de cette localité. En outre, s'il en avait chargé les dragons d'Exelmans, il n'aurait plus eu personne à porter sur Wavre pour éclairer la marche directe.

Pollio fait aussi observer que Grouchy avait déjà prescrit de diriger sur Grand-Leez la cavalerie du 4e corps (IV, 54) après avoir commis la faute de la laisser en arrière (335) à Bothey. Or, si l'on jette les yeux sur la carte, on remarque que Bothey est à peu près à mi-distance entre le Point-du-Jour et Mazy, c'est-à-dire à droite et non en arrière de la route qu'ont suivie les 3e et 4e corps, et comme Exelmans était en avant, que sur la droite on ne savait pas au juste ce qu'il y avait d'ennemis, ni où était Pajol, il était sage de laisser de la cavalerie du côté de Bothey pour protéger la marche.

A ce moment on ne savait pas que Pajol avait abandonné la route de Namur, Grouchy n'avait donc pas commis une erreur grave en y laissant la division Vallin; d'autre part, en dirigeant le lendemain cette division sur Grand-Leez, il avait sans doute pour raison de dégager la route principale, car il prescrit qu'elle devra rallier le gros quand on sera à hauteur de Grand-Leez; parce que à ce moment (17 au soir) Grouchy est porté à croire que le gros de l'ennemi s'est retiré sur Perwez-le-Marché et qu'il a l'intention d'y marcher le lendemain.

D'autre part Vallin n'avait pas d'infanterie avec lui, et il n'était pas en mesure de remplir la mission confiée à Pajol aussi bien que ce dernier qui disposait de la division Teste.

Dans une autre lettre du lendemain Grouchy prescrit à Vallin de se porter de Grand-Leez à Sart-à-Walhain et Tourinnes où il devra rejoindre le corps d'Exelmans.

Pollio fait remarquer à ce propos (p. 344) que Vallin avait déjà l'ordre de se réunir à Exelmans pendant la marche sur Perwez et que Tourinnes n'est pas sur le chemin de Grand-Leez à Perwez. Pour appuyer ses observations il renvoie (336) aux archives de la guerre et aux *Mémoires* de Grouchy (IV, 54); mais si l'on se reporte à ce dernier ouvrage, on n'y trouve rien de semblable.

Dans la lettre que vise Pollio qui est écrite à Gérard le 17 vers sept heures du soir et qui contient des instructions pour Vallin, il est bien dit que le lendemain on marchera sur Perwez et que Vallin devra être en mesure de rallier la colonne principale quand elle sera à hauteur de Grand-Leez, mais il n'est pas question d'Exelmans.

Plus tard vers dix heures Gérard et Vandamme ont l'ordre (IV, 55) de marcher le lendemain sur Sart-à-Walhain d'où la marche ultérieure sera réglée d'après les renseignements qui auront été recueillis; mais le lendemain quand Grouchy écrit directement à Vallin la lettre que Pollio reproduit (344), il en est tout autrement.

Grouchy est bien décidé à ce moment à marcher par Sart-à-Walhain sur Wavre.

Il l'écrit à l'Empereur (P. 345, G. IV, 65) dans une nouvelle lettre où il lui dit que tous les renseignements qu'il a reçus lui confirment que l'ennemi se retire sur Bruxelles pour livrer bataille après s'être réuni à Wellington.

Il lui rend compte en même temps qu'il laisse à Gembloux 25 chevaux pour assurer la correspondance avec Sa Majesté.

En effet, dans la même lettre à Vallin (P. 344), il lui prescrit d'envoyer de Grand-Leez 25 dragons à Gembloux, où ils s'arrêteront jusqu'à nouvel ordre, à l'effet de le relier avec l'Empereur.

Tout cela est très sensé et la confusion que Pollio signale n'existe nulle part.

Pollio dit que Grouchy envoie des renseignements inexacts, parce qu'il se trompe sur la position du IIIe corps de l'armée prussienne; Grouchy ne pouvait pas savoir au juste les corps qu'il avait devant lui. Napoléon en savait moins sur ses adversaires la veille d'Iéna et même pendant la bataille; il en savait encore bien

moins lorsqu'il livrait la bataille d'Abensberg (1809); l'important est que Grouchy signale la retraite sur Bruxelles par Wavre. Grouchy n'allongeait pas sensiblement le chemin en marchant par Walhain (et non par Sart-à-Walhain).

Si Grouchy ne va pas à gauche, c'est qu'il croit que les Prussiens vont sur Bruxelles et qu'il ne songe pas un instant qu'ils vont marcher sur Mont-Saint-Jean.

On ne comprend pas, dit Pollio, qu'avec ses renseignements il n'ait pas franchi la Dyle pour marcher sur Wavre par la rive gauche. C'est si compréhensible que (IV, 99) même le 18 à une heure, Napoléon a dit que le mouvement par Corbais et Wavre était conforme à ses dispositions; et cependant Napoléon en savait autant et même plus que Grouchy sur les mouvements des Prussiens, car les renseignements rapportés par Milhaud n'avaient pas été transmis au maréchal.

De plus Napoléon sait qu'il va livrer bataille aux Anglais à Mont-Saint-Jean, tandis que Grouchy ne sait pas qu'ils s'y sont arrêtés.

Pollio veut bien reconnaître (347) que la mission confiée à Grouchy n'était pas facile et qu'on ne doit pas conclure des dispositions qu'il a prises qu'il fût une nullité.

Il pense qu'en tenant compte des difficultés qu'il avait à surmonter, on ne doit pas être étonné qu'un bon général comme lui ait commis tant d'erreurs et tant d'oublis.

Pour nous, nous ne voyons ni ces erreurs ni ces oublis, et en examinant l'ensemble de ses dispositions dans cette journée du 17 juin, nous estimons qu'elles ne donnent pas lieu à de graves reproches. Le matin, après avoir donné des ordres à Pajol et à Exelmans, il vient prendre ceux de l'Empereur qui, au lieu de lui en donner, le retient avec lui jusque près de midi. Pendant ce temps les Prussiens s'éloignent et prennent de l'avance. Que voulait-on que fît Grouchy en présence de l'inertie de Napoléon?

Enfin vers onze heures et demie il reçoit l'ordre de se mettre à la poursuite des Prussiens que Napoléon croit d'abord dans la direction de Namur, puis un peu plus tard sur celle de Gembloux.

En lui faisant écrire par Bertrand Napoléon appelle son atten-

tion sur ce que peuvent faire les Prussiens, soit aller sur la Meuse ou revenir vers Wellington.

Grouchy porte ses forces sur Gembloux et ce n'est pas sa faute si Vandamme et Gérard n'y sont pas arrivés plus vite; et d'ailleurs on ne pouvait plus rejoindre les Prussiens dans la journée tant à cause du temps perdu le matin que par suite de l'orage survenu dans l'après-midi; mais on pouvait les surveiller avec la cavalerie. Exelmans aurait pu le faire d'un peu plus près; cependant on a des renseignements suffisants dans la soirée pour conjecturer qu'au moins une partie de l'armée prussienne va sur Wavre.

Une fois à Gembloux, Grouchy montre toute l'activité désirable et prend des dispositions raisonnables. Il envoie de suite des ordres très sensés à Pajol, à Exelmans, un peu plus tard à Vandamme et à Gérard et il envoie un rapport à Napoléon.

Le lendemain matin il les renouvelle en les modifiant d'après les renseignements qu'il a reçus la nuit, et il écrit de nouveau à l'Empereur pour lui dire cette fois que c'est bien sur Bruxelles que l'ennemi se retire et qu'il va marcher sur Wavre. Quant aux postes de cavalerie à établir pour communiquer avec Napoléon, Grouchy n'avait reçu aucune instruction précise à ce sujet, et n'avait pas de dispositions spéciales à prendre le 17, et pour le 18 il prescrit à Vallin de laisser 25 dragons à Gembloux.

En somme aucune des critiques de Pollio sur les dispositions de Grouchy ne résistent à un examen impartial, et si l'on étudie sans parti pris les diverses questions qu'il a soulevées, loin d'y trouver matière à critique contre Grouchy, on y voit au contraire que le maréchal était un homme de mérite et expérimenté, si l'on n'avait déjà de nombreuses raisons d'être fixé sur ce point[1].

La comparaison que Pollio présente entre Grouchy et Ney (349) porte à faux, car Ney était en contact avec les Anglais, tandis que Grouchy même en gagnant une heure, comme c'était possible, aurait trouvé Thielman parti quand son infanterie serait arrivée à Gembloux.

Pollio prétend que ni Grouchy ni Ney n'avaient une idée juste

1. Voir l'avis de Jomini dans les *Mémoires* (V, 475 et 476.)

de la situation; mais ce n'était pas à eux qu'il appartenait de combiner les mouvements d'ensemble, mais à Napoléon dont ils devaient suivre les instructions. Ney n'a jamais été en mesure de forcer les Anglais à une bataille avantageuse.

Wellington a pensé un instant à accepter la bataille avec le concours des Prussiens; mais dès sept heures du matin il savait qu'il ne devait pas y compter, et il était résolu à se retirer.

Pour l'atteindre avant son départ, il aurait fallu que Napoléon mît ses troupes en mouvement à la pointe du jour, en prescrivant à Ney d'attaquer avec ce qu'il avait sous la main; or Napoléon n'a rien fait de semblable.

Il est injuste de reprocher à Grouchy de n'avoir pas rempli sa mission de poursuivre et d'informer ou plutôt il faut dire que s'il ne l'a pas fait c'est que Napoléon l'en a empêché en le retenant toute la matinée au lieu de lui donner les ordres qu'il était venu demander.

En constatant que Grouchy se trompe souvent en rapportant les mouvements des Prussiens, Pollio ajoute : Voilà comment est écrite l'histoire par Grouchy; mais il nous semble que si les *Mémoires* du Maréchal renferment bien des erreurs, il y en a cependant beaucoup moins que dans l'ouvrage du général Pollio.

Pollio conclut ses observations en disant que les destinées de la guerre furent dans cette journée (le 17) suspendues à un fil, et que quelques coups de canon tirés par Ney et par Exelmans dans la matinée du 17 auraient peut-être rompu ce fil.

Il nous est impossible de partager cette manière de voir. C'est avant tout de Napoléon que dépendait la tournure des opérations, c'est la perte de la matinée qui l'a mis dans une situation à peu près inextricable en permettant aux Anglais de se dérober et aux Prussiens de se refaire. Dans la matinée l'initiative de Ney ou d'Exelmans n'aurait rien produit d'important, tandis que Napoléon restait inerte et à midi la situation de ses adversaires était telle qu'il ne pouvait plus les empêcher de se réunir au moins à Bruxelles.

Il n'y avait qu'un moyen de compléter la victoire de Ligny, c'était de se mettre à la poursuite des Prussiens à la pointe du

jour, et si l'armée française ne l'a pas fait, c'est à Napoléon qu'il faut s'en prendre et non pas à ses lieutenants.

En résumé nous trouvons que les reproches que Pollio adresse à Grouchy, d'accord avec la plupart des historiens, ne sont pas mérités, que les erreurs commises du côté des Français dans la journée du 17 juin sont bien la cause première du désastre de Waterloo, mais que ces erreurs sont imputables à Napoléon lui-même bien plus qu'à ses lieutenants.

Colonel A. Grouard.

A PROPOS DE « LA SOLUTION DES ÉNIGMES DE WATERLOO »

(*DEUXIÈME RÉPONSE AU COLONEL GROUARD*)[1]

Le colonel Grouard consacre dans la *Revue* de septembre-octobre une note additionnelle à ma première réponse, et termine cette note par la phrase suivante : « Que m'importe après tout cela l'appréciation malveillante d'un écrivain, comme M. Lenient, dépourvu de toute autorité militaire, et à qui sûrement la trouvaille, qui consiste à déclarer que la note au crayon du 16 juin 1815 est un faux, et qui est la seule nouveauté de son livre, ne suffira pas à en donner. »

Cette phrase m'impose le devoir de répondre, et me donne, de la manière la plus évidente, le droit de réponse légale. J'en use.

De plus, la Direction de la *Revue*, venant à l'aide de M. Grouard, insère au bas de la même page (p. 206) la note suivante : « Le dernier grand ouvrage paru sur Waterloo, dont nous rendrons compte bientôt, est celui du Captain A. F. Becke... London, Kogan, 1914. » Comme mon livre, *La Solution des Énigmes de*

1. Nous avons été requis par M. E. Lenient, au nom de la loi, d'insérer cette « 2e réponse ». Nous ne pouvions nous y refuser, et nous n'en avons pas eu la pensée. — E. D.

Waterloo, bien que remis à MM. Plon-Nourrit le 3 juin 1914, n'a pu paraître, en raison des circonstances, qu'à la date de 1915, je constate sans manifester l'ombre de surprise ou de colère, que la Direction de la *Revue* et M. Grouard rivalisent de politesse et de courtoisie à mon égard. Probablement, le « Captain » A. F. Becke représente à leurs yeux une très haute « autorité militaire », tandis que pour moi, comme je ne suis qu'officier français et retraité pour blessure de guerre!... Mais passons. Notons simplement que mon droit de réponse devient irréfutable.

En raison de ce droit, courons aux seules preuves intéressantes, aux faits positifs et pratiques.

Procédons par ordre. D'abord, la question de clarté et de documents. Le général Bonnal, qui fut, dans sa direction de l'École de Guerre, le véritable initiateur des méthodes de guerre napoléoniennes, non pas des théorèmes de géométrie creuse et vide et des discours littéraires chers à Jomini et à M. Grouard, mais des méthodes positives et pratiques, le général Bonnal, qui fut le professeur de nombreux généraux en chef actuels, a écrit à propos de mon livre, *La Solution des Énigmes de Waterloo*, que tout homme de bon sens pouvait le comprendre. Il a pris parti pour moi, rédigé le plus complet éloge de mon œuvre. Et pourtant, je ne l'avais cité qu'au point de vue des matériaux et des documents. Quand il s'est agi de synthèse, je n'ai pas hésité à le combattre. Fait curieux et qui force à réfléchir ceux qui se donnent la peine de creuser un problème : le général Bonnal avoua que mes arguments étaient décisifs, et que j'avais raison contre lui.

Résumons : d'une part il est établi par la lecture de mon livre, livre parfaitement clair pour tout homme de bon sens, que j'ai produit par textes précis et discussions, que personne n'avait trouvées avant moi, des solutions neuves concernant les énigmes capitales de Waterloo, non pas sur le seul fait de la note au crayon du 16 juin, mais sur dix problèmes essentiels, dont dépendent de multiples solutions secondaires. J'ai défié le colonel Grouard de produire un seul texte d'aucun auteur, militaire ou civil, français ou étranger, laissant prévoir les arguments neufs, clairs et précis que j'ai accumulés.

D'autre part, le colonel Grouard s'est révélé, dans la seconde analyse de mon œuvre (*Revue* de septembre-octobre) tout comme dans la première (mars-avril), incapable de citer un seul auteur ayant résolu les dix problèmes capitaux de la même manière que moi, incapable de citer une seule erreur dans mes textes, incapable de réfuter un seul de mes arguments.

Aux hommes de bon sens, aux esprits impartiaux de décider! Je dirai plus, et je m'adresse aux plus fervents admirateurs de la véritable gloire de Napoléon, aux esprits indépendants et réfléchis : qui a le mieux discerné la profondeur et l'art suprême de son génie militaire? Que ces fervents relisent ce que j'ai écrit sur Iéna, et ils décideront entre les écrivains de la légende et moi! Les passionnés de légendes se montrent tellement incapables de comprendre la haute stratégie qu'ils reprochent à Napoléon d'avoir lancé Davout à 28 kilomètres de distance! Les malheureux ne comprennent rien au prodigieux mouvement enveloppant d'Iéna!

Indiquons brièvement les solutions neuves que j'ai produites : 1° Origines de la campagne, administration, recrutement, analyse psychologique des chefs et des armées; 2° Débouché par Charleroi, calcul des heures et marches à travers l'étroit défilé qui fit tout manquer; 3° Rupture stratégique et création de zone de manœuvre, discussion du principe posé par Napoléon lui-même; 4° Attaque par Mons, détermination des distances et immobilisation des Anglais; 5° Aucun rapport entre 1796 et 1815, destruction de la fausse légende centenaire; 6° La manœuvre des Quatre-Bras, abandon des discussions de montres et de pendules et élargissement du problème; 7° La journée du 16, la note au crayon, démonstration de la pensée de Napoléon travestie et faussée par la légende; 8° La journée du 17, discussion des mouvements de Grouchy et de la critique de Clausewitz présentée sous son véritable jour; 9° La bataille, discussion des manœuvres de Ney, anéantissement de la théorie des boucs émissaires; 10° La leçon du Passé, danger des offensives inconsidérées, des attaques frontales sans préparation par l'artillerie, nécessité impérieuse de l'artillerie lourde et de nouveaux procédés tactiques.

Quand M. Grouard se permet de répéter que je n'ai produit

comme « trouvaille » originale que l'imputation de faux prouvée contre la note au crayon, il s'enferme lui-même dans un dilemme implacable : ou il n'a pas lu mon livre et ma première réponse dont il prétend rendre compte, ou il altère sciemment et volontairement la vérité.

J'ai horreur des questions personnelles, mais malgré ma répugnance, il me faut traiter, si brièvement que ce soit, cette question, et l'éclaircir à fond.

Qu'est-ce que peut bien signifier : « dépourvu de toute autorité militaire »? Est-ce une aimable allusion à ma carrière brisée si vite? Oui, c'est vrai, deux ans après ma sortie de Saint-Cyr, une rude blessure de guerre — quatre ans d'hôpital et de lit, quatorze opérations, deux embolies au poumon et au cœur — me força à quitter l'armée, de la manière la plus honorable qui existe. Évidemment, deux ans après Saint-Cyr, je ne pouvais pas être maréchal de France! Est-ce pour ce motif que je suis dépourvu de toute « autorité militaire »? Beaucoup de mes camarades, plus heureux ou moins exposés que moi, parvinrent après trente ans de paisibles garnisons, ou de pacifiques séjours dans les bureaux, à des titres bien supérieurs à celui de M. Grouard. A qui doit aller l' « autorité militaire »? Cruelle énigme! Ne pouvant la résoudre, qu'il me soit permis au moins de saluer le tact exquis du susdit M. Grouard! Quel cœur généreux! quelle vaste compréhension des choses humaines!

Le principe d'autorité! Voilà l'unique argument que M. Grouard ait trouvé contre mes dix solutions neuves et probantes d'un problème de guerre! Impossible de déterrer dans un musée de vieilleries une arme plus désuète et plus fragile.

La montre de M. Grouard retarde de cinquante ans. Ah! si *La Solution des Énigmes de Waterloo* eût paru à la fin du second Empire, à l'époque où trônait sans débat et sans contradicteurs la légende alambiquée, contradictoire et falote du bon M. Thiers — le premier admirateur et le premier disciple du « prophète » Jomini — alors évidemment j'aurais couru grand risque de l'excommunication majeure. Au nom du principe d' « autorité », mon livre eût été honni, comme livre hérétique et damnable, sans

débat, sans réponse et sans appel. C'était le bon temps pour les écrivains suivant le cœur généreux de M. Grouard. En guise d'instruction stratégique, on lisait à nos généraux, dans les soirées du camp de Châlons, après une manœuvre de parade en terrain plat, les récits de bataille de cet excellent M. Thiers. Quel régal! quelle nourriture! C'est avec ce bagage plutôt léger que nos armées partirent pour la campagne de 1870. Les résultats lamentables en sont trop connus pour que j'aie besoin d'insister.

La critique a fait du chemin depuis cette époque bénie de M. Grouard. Le public d'aujourd'hui se méfie de la littérature, même de celle de M. Grouard. Les théorèmes mathématiques et les abstractions le laissent froid. Ce qu'il veut — et il a raison — ce sont des textes et des faits. Les affirmations sans preuves sont considérées comme inexistantes. Quand M. Grouard crie à tue-tête qu'il a noté l' « idée préconçue » de Napoléon, ses cris ne nous émeuvent pas et ne nous persuadent pas davantage, parce que jamais il n'a su en fournir la preuve positive. Les preuves documentaires et psychologiques des nombreuses idées préconçues de l'Empereur, j'ai le droit de dire que c'est moi qui les ai produites en pleine lumière. Seulement, ces preuves détaillées, qu'il était indispensable d'exposer, et qui constituent les seules réalités de la critique, M. Grouard les appelle des « divagations ».

D'ailleurs nous possédons l'aveu précieux, l'aveu irréfutable de la vraie pensée de M. Grouard, de sa pensée de derrière la tête. Il y revient comme malgré lui, attiré par le vertige de l'erreur, dans sa lettre à Houssaye (p. 204 de sa note traditionnelle), il explique que les désastres de la fin proviennent de la maladie de l'Empereur... « ses facultés physiques et intellectuelles se sont trouvées affaiblies par l'abus même qu'il en avait fait et... c'est avant tout dans cet affaiblissement qu'il faut chercher la cause principale du désastre de sa dernière armée ». — Voilà ce que M. Grouard écrit textuellement.

Quel aveu écrasant! Armé de cet aveu je suis maintenant certain d'anéantir la théorie stratégique de M. Grouard! Il n'a jamais étudié, jamais compris un mot des preuves accumulées par le général Bonnal sur la méthode de commandement secrète et

machiavélique de Napoléon. Jamais il n'a lu ni compris une ligne de mes démonstrations par textes et documents concernant Marengo, Ulm, Dürrestein et Kreuzburg. Or c'est la même faute qui se répète à chaque fois. En ce qui concerne Marengo, pour tout homme de bon sens qui se donne la peine de creuser l'idée préconçue de Bonaparte au sujet de Mélas et la faute énorme consistant dans l'éloignement de Desaix, Napoléon commet exactement le même genre d'erreur — aussi absurde et aussi terrible — que l'erreur de Waterloo, si l'on médite ses pensées vis-à-vis de Wellington, de Blücher et de Grouchy. Seulement, à Marengo, Desaix, général de la Révolution, d'énergie superbe et intacte, non déprimé par dix ans d'Empire, sauve l'armée par sa vigoureuse et géniale initiative. A Waterloo, Grouchy devenu, par la méthode de commandement de Napoléon, un simple instrument passif, n'est pas de taille à réagir contre un ordre faux et désastreux.

Mais l'erreur est la même. Cette « trouvaille », suivant le style de M. Grouard, c'est moi qui le premier l'ai faite et démontrée. Elle restera dans l'étude des manœuvres stratégiques, comme un trait de lumière qui dissipe les ténèbres entassées par cent ans de légendes truquées, et éclaire les guerres napoléoniennes. Le général Bonnal (et c'est là la seule raison pour laquelle je l'ai cité) a ramassé les matériaux qui devaient servir à construire l'édifice. Mais il n'a pas réalisé la synthèse. Il me l'a avoué, en reconnaissant la justesse de ma lutte même contre lui. N'en déplaise à M. Grouard, quels que soient ses cris, ses plaintes et ses fureurs, j'ai su le premier grouper en faisceau les manœuvres analogues inspirées par une persistante erreur d'optique de Napoléon. Le premier, j'ai créé la synthèse solide et vivante, pour la vérité et la justice.

Quelle puérilité que de citer la maladie pour expliquer Waterloo! L'explication de maladie vaut celle de trahison. Est-ce que Napoléon était malade à Marengo? Est-ce qu'il y a été trahi? Et pourtant, sans l'initiative personnelle et non sollicitée de Desaix, son armée était détruite pour le même motif qu'à Waterloo.

Savez-vous quel procédé M. Grouard emploie pour se défendre

contre moi? De même qu'un enfant se réfugie derrière son grand frère, il invoque à sa rescousse Chanzy, Berthaut, Miribel, le duc d'Aumale! Il les appelle « les militaires les plus qualifiés de l'armée française ». Quel style, grands Dieux! Ces « militaires qualifiés » lui ont, paraît-il, décerné d'innombrables témoignages de satisfaction, prix et accessits de mérite, discernement et autres qualités éminentes! Ses « tiroirs sont remplis »!

Quel argument lamentable! Comment M. Grouard ne comprend-il pas que cet argument se retourne contre lui? D'abord, si ses tiroirs sont remplis, pense-t-il que les miens soient vides? Mais je rougirais d'employer pareil moyen. Je lui dirai simplement : Ces « militaires qualifiés » ont-ils décidé entre son système théorique et mes preuves et textes positifs? Non, puisque *La Solution des Énigmes de Waterloo* n'a pas été écrite de leur temps. Alors? Mais laissons ces enfantillages à nos adversaires.

Il faut que M. Grouard en prenne son parti. Les faux dieux s'en vont, et s'en vont bon train. Pontifes et « prophètes » les suivront dans leur éternel exil et dans la nuit du passé, Jomini en tête, ses admirateurs en serre-file. Les peuples ont soif de vérité et de justice, ils maudissent le mystère des cénacles et l'arrogance des bénéficiaires de légendes. Nous verrons à qui restera l'autorité, à ceux qui se cramponnent aux rêves creux du passé, comme M. Grouard, ou bien au contraire aux esprits positifs qui ne veulent servir que la vérité du bon sens. Je n'en reconnais pas d'autre.

E. Lenient[1].

1. Nous avons communiqué cette « 2e réponse » à M. le colonel Grouard qui déclare une fois de plus, comme dans sa précédente note (ci-dessus, p. 203) n'avoir rien à ajouter à ce qu'il a déjà dit de *La Solution des Énigmes de Waterloo*. Il s'en rapporte comme alors au jugement des lecteurs. — E. D.

LES RÉSIDENCES DU SECOND EMPIRE

SAINT-CLOUD

(*Suite et fin* [1])

Les dernières pièces des appartements privés de l'Impératrice : cabinet de toilette, salle de bains, chambre à coucher, occupent toute l'extrémité de l'aile droite, leurs cinq fenêtres regardant la Seine et Paris.

Le cabinet de toilette est en angle, avec deux fenêtres sur le parc, deux sur la Seine. C'est une pièce lumineuse et claire, peinte en blanc rechampi d'or. Le meuble est en soie bleu clair, les rideaux en soie blanche avec garnitures de soie bleue. La table à coiffer, à l'angle de la pièce entre les fenêtres, est drapée de rose, sous voile de mousseline. Chaises volantes laquées blanc, confortables, jardinières, petits guéridons, importante psyché d'acajou avec appliques de bronze doré : c'est le luxe d'une grande dame de 1860. Détail caractéristique : le lavabo est une simple table de toilette peinte en blanc rechampi d'or et garnie d'une cuvette et d'un broc dont la modestie nous reporte au temps de nos grand'-mères. L'art ancien est représenté par une armoire basse en marqueterie ornée d'appliques en bronze doré et d'une plaque en biscuit de Sèvres (réplique avec quelques variantes de celle du palais de Compiègne à l'estampille de Riesener), et surtout, sur la cheminée, par une paire de candélabres à quatre lumières en bronze doré, portés par la *Victoire* et *Pallas*, en bronze vert antique sur socle en granit rouge d'Égypte, avec ornements de bronze doré au mat. Ils sont signés : J.-P. Cauvet, sculpteur de Monsieur frère du roi, 1783 (musée du Louvre).

1. Voir la *Revue des Études napoléoniennes*, août-septembre 1917.

La salle de bains, simple prise sur le couloir central, éclairée par une fenêtre sur la Seine, « n'offre rien de remarquable », disent les guides. Nous les en croirons sur parole, par l'excellente raison que nous n'avons pas le moindre renseignement sur l'aménagement de cette pièce.

La chambre à coucher, en revanche, ne garde aucun secret devant notre indiscrétion. C'est, comme le cabinet de toilette, une pièce carrée de sept mètres, éclairée par deux fenêtres sur la Seine et deux sur la cour d'honneur. Le lambris blanc de cette ancienne salle de musique de Marie-Antoinette est rehaussé d'arabesques dorées. Tentures et meubles sont en soie vert d'eau. Le lit de milieu a le pied tourné du côté de la Seine. C'est un meuble de grand apparat, rechampi blanc et or et surchargé de sculptures, avec colonnes cannelées en spirale et baldaquin chantourné. Il est surmonté de vases d'ornements aux angles, avec la couronne impériale en fronton. L'ébéniste a voulu faire du Louis XV, à moins qu'il n'ait eu en vue du Louis XVI, mais il n'a pas omis de capitonner *intus et extra* les panneaux des pieds et du chevet. Son chef-d'œuvre, aujourd'hui au palais de Compiègne, ne fait pas mauvais ménage avec la chaise longue, les confortables, les chaises volantes capitonnées, le verre d'eau en cristal sur un guéridon; mais il date. On séjourne si peu de temps à Saint-Cloud que l'Impératrice garde encore au bout de quinze ans le mobilier de son mariage, et dans cette pièce, exposée au midi, la soie a perdu sa fraîcheur. Chaises et fauteuils, limés et effilochés sur les bords, laissent apercevoir la toile blanche du dessous. Les dossiers, passés de couleur, sont légèrement noircis par l'usage.

Un jour de 1866, une grande dame du faubourg Saint-Germain, non ralliée à l'Empire, la marquise d'Avaray, franchissant toutes les barrières et faisant lever toutes les consignes, grâce à la signature du général Rolin, réussit à pénétrer dans ces appartements ultra-réservés et, devant plusieurs personnes, s'étonne que l'Impératrice laisse ses appartements dans un tel état de délabrement, alors qu'elle n'a qu'à commander. Ce propos et quelques autres aussi dépourvus de bienveillance, rapportés aux Tuileries, sou-

lèvent un orage qu'on devine, mais la souveraine ne change pas les meubles qu'elle aime[1].

On a d'ailleurs plus d'une œuvre d'art à admirer dans la chambre impériale. Le Garde-meuble y a fait apporter deux admirables buffets en acajou et ébène ornés de bronzes dorés, au chiffre de Marie-Antoinette, avec cintres à tablettes de marbre, estampillés de G. Beneman (musée du Louvre). L'un, entre les fenêtres sur la Seine, porte un coffret d'ébène où sont enchâssées deux miniatures de l'époque de Petitot, entre deux magnifiques candélabres formés par un vase soutenu par deux figures de femmes dans le style de Falconet, sur une base circulaire en marbre ornée de bronzes dorés[2]. L'autre, à côté de l'entrée, présente un tableau reliquaire byzantin, une croix d'autel, avec une paire de candélabres aussi belle et aussi importante que la première, mais où les figures de femmes rappellent plutôt la manière de Thomire.

III

Les appartements de l'Empereur, à Saint-Cloud comme aux Tuileries, contrastent par leur simplicité avec l'encombrement de ceux de l'Impératrice. Ils occupent tout le premier étage de l'aile droite, sur la cour d'honneur, depuis la chambre à coucher de l'Impératrice jusqu'au pavillon d'angle du corps principal du palais.

Ce pavillon, qui fait pendant au salon de Mars, est occupé par le salon de l'Aurore, vaste pièce de passage décorée par Nicolas-Pierre Loir d'un plafond représentant le *Lever de l'Aurore*. Il a servi de poste des gardes du corps sous Charles X. On y accède par l'escalier de l'Impératrice et le salon de Mercure. Deux immenses vases en porcelaine de Sèvres, garnis de bronzes dorés, se dressent sur des piédestaux où sont encastrés cinq bas-reliefs en biscuit de Sèvres[3].

1. Schneider, *Le second Empire à Saint-Cloud*, p. 246.
2. Le groupe est le même que celui de la paire de candélabres du Legs Jones au South Kensington Museum. Mais le socle, le vase et les branches de laurier diffèrent.
3. Détruits dans l'incendie. Nous n'en connaissons aucune représentation.

Le Salon de stuc, qui suit, est la première pièce de l'appartement de l'Empereur. C'est une antichambre, fort simple, où les murs sont revêtus d'un enduit imitant le marbre. Mais on y voit une armoire vitrine en noyer sculpté, décorée par Fourdinois père, vers 1858, de sujets de chasse avec deux chiens d'arrêt de grandeur naturelle de chaque côté du corps d'en bas. La vitrine contient des armes : fusil à deux coups ayant appartenu à Napoléon Ier, fusil à deux coups, à crosse sculptée représentant les travaux d'Hercule, quatre ou cinq autres fusils très riches, incrustés d'or, d'argent, d'ivoire. Au fond, au-dessus d'une hache et d'une masse d'armes, est suspendu un bouclier votif en acier, commandé en 1851 à Morel-Ladeuil. Sur l'umbo une figure en ronde bosse représente la *Force terrassant l'anarchie*; tout autour trois bas-reliefs, en argent repoussé, symbolisent la Fuite de l'anarchie, le Retour de la prospérité dans l'agriculture, le commerce et les arts, le Navire de l'État ayant pour pilote l'Empereur et pour rameurs, la prudence, la loi, la piété, l'ordre[1].

Le salon du Conseil des ministres est une pièce de dimension moyenne, garnie de tableaux modernes, comme le Salon rouge qui lui fait pendant dans l'appartement de l'Impératrice. On y voit *le Soir*, paysage maritime par A.-P. Anastasi, *la Halte en Alsace*, par Hyp. Bellangé, *le Prince impérial offrant une collation aux enfants de troupe sur le champ de manœuvre du bois de Boulogne*, par Yvon (1867), un vieux tableau de J.-A. Laurent, *Bathilde, veuve de Clovis II, rend la liberté à de jeunes esclaves* (1814), deux grands paysages par A. Castelli, une sainte Geneviève, *les Noces de Cana* sur porcelaine. Entre les fenêtres, quatre curieuses tables de bois pétrifié, envoyées par l'empereur d'Autriche à Marie-Antoinette et montées sur des consoles d'acier damasquiné par J.-P. Cauvet[2]. A gauche, sur la cheminée, lampes modérateur avec globe de verre, pendule, vases de Sèvres. A droite, en pendant, une console Empire en bois doré portant un grand vase de Sèvres, un coffret oriental en ivoire sculpté, deux

1. Ce bouclier ayant fait retour à la liste civile en 1872, l'Impératrice en a fait don au mess des officiers à Woolwich.
2. Détruites dans l'incendie de 1870.

figurines militaires modelées probablement par Frémiet : voltigeur montant la garde, tambour de zouaves assis sur sa caisse. La traditionnelle table à tapis vert occupe le milieu de la pièce, perpendiculairement aux fenêtres. Des confortables assortis à la tenture murale, des chaises volantes à dossier en lyre, meublent ce salon qui a conservé pour dessus de porte des jeux d'amours dans le goût de Boucher.

Le cabinet de travail de l'Empereur est également dépourvu d'apparat. C'est l'ancien cabinet de Louis-Philippe, éclairé par deux fenêtres sur la cour d'honneur et dégagé, comme toutes les pièces des appartements privés, sur le couloir intérieur. Aux murs, tendus d'une soie à grandes fleurs, se détache un portrait à mi-corps de l'Impératrice par Winterhalter et un portrait de sa sœur, la duchesse d'Albe, une *Femme d'Éleusis*, par Henriette Brown, *Napoléon et ses neveux sur la terrasse de Saint-Cloud*, par Ducis (musée de Versailles), quelques tableaux anciens : le *Sommeil propice*, par Jordaens, une *Sainte Famille*, par J. Stella, une vierge de l'école italienne, une jeune fille d'école inconnue. La pièce est meublée d'un bureau ministre à tiroirs multiples, perpendiculaire aux fenêtres et prolongé par un bureau plat à trois tiroirs en acajou orné de bronzes dorés, copié sur celui de G. Beneman, où le souverain s'assoit devant un encrier à cuvette, deux classeurs en forme de conques portés par des aigles, et le portrait du Prince Impérial. Devant le foyer, deux larges confortables capitonnés accueillent ses rêveries. La cheminée porte une pendule Louis XVI et une paire de vases girandoles. En face, faisant pendant, une superbe console d'applique Louis XVI en bois doré et sculpté, à huit pieds et à vase d'ornements sur l'entretoise, porte deux lampes modérateur à globe et différents vases en porcelaine de Chine ou de Sèvres. Au fond, face aux fenêtres, entre deux consoles Louis XVI en marqueterie chargées de céramiques, se dresse une grande armoire vitrée à deux corps, sans doute de la façon de Fourdinois père, car elle rappelle d'assez près la vitrine du Salon de stuc. C'est un fort beau meuble en noyer sculpté dans le style néo-renaissance de 1855. Le corps supérieur, décoré de frises de porcelaine peinte figurant des arabesques de

fleurs et d'oiseaux, est flanqué de deux fauconniers en ronde bosse demi-nature. Le corps d'en bas, cintré sur les côtés, est orné de quatre grands médaillons en porcelaine peinte représentant des amours — les quatre saisons sans doute. — Le meuble resplendit des merveilles d'orfèvrerie empruntées au musée du Louvre[1].

La chambre à coucher a ses trois fenêtres au-dessus de l'avant-corps sur la cour d'honneur. C'est l'ancien cabinet de toilette de Marie-Antoinette, et la cheminée de marbre blanc, à gauche, a conservé ses ornements de bronze vert antique et ses cariatides formées par deux figures de femmes couronnées de lauriers et encadrées de tresses de cheveux supportant un chapiteau ionique (musée des Arts Décoratifs). Elle est garnie de deux vases de Chine à monture de bronze, et d'une pendule monumentale, l'*Enlèvement d'Europe*, en bronze ciselé et doré, sur socle mouluré en marbre noir, par Saint-Germain (musée du Louvre). A droite, faisant pendant, une commode à trois vantaux en laque de Chine porte une paire de grands vases de Sèvres et le buste en marbre du duc de Berg, Murat[2]. Le lit de milieu à colonnes, peint en blanc rechampi d'or, comme celui de l'Impératrice et comme lui capitonné aux pieds et au chevet, est adossé au fond de la chambre. Il est garni de rideaux en damas de soie brochée à grandes fleurs, doublés en satin de laine molletonné. Tentures, rideaux de fenêtre, chaise longue, confortables sont de même étoffe. De chaque côté du lit une commode Louis XVI ornée de bronzes dorés. Celle de droite porte une croix d'autel et le buste du Prince Impérial au-dessous du portrait de la reine Hortense. A gauche un portrait d'homme, sans doute le roi de Hollande, fait pendant. Près de la

1. Ces objets, provenant des Tuileries, avaient été transportés à Saint-Cloud en 1855, quand Napoléon III fit arranger le château pour le séjour du duc de Brabant, futur Léopold II. En voici la liste, telle que veut bien nous la communiquer M. Marquet de Vasselot, l'érudit conservateur adjoint des objets d'art au Louvre : 817. Chope en agathe; 825, 826, 828, 838, 839. Coupes en agathe, monture émaillée; 850, 851. Petites urnes en agathe-onyx; 858, 871. Aiguières en cristal de roche, monture en argent doré; 900. Hanap en cristal de roche; 949, 961. Coupe en jaspe vert, monture émaillée; 966. Vase en jaspe vert, monture émaillée; 981. Coupe en jaspe fleuri; 984. Vase en jaspe fleuri; 1015. Vase en sardoine, monture en or émaillé (cat. de 1914). Tous ces objets ont été réintégrés en septembre 1870 à la Galerie d'Apollon.

2. En 1809, quand Murat fut nommé roi de Naples, le grand-duché de Berg fut transmis au dernier fils du roi de Hollande, au futur Napoléon III, alors âgé d'un an.

cheminée, autre portrait d'homme, Murat, peut-être. En face, près de la console, aquarelle du Prince Impérial en enfant de troupe, par Yvon. Consoles à dessus de porphyre vert avec vases de Sèvres entre les croisées. Deux gaines supportent, l'une, un buste du roi Louis, l'autre un buste en marbre de l'Impératrice par de Nieuwerkerke[1].

Le cabinet de toilette termine l'appartement, au seuil de la chambre à coucher de l'Impératrice. C'est une pièce à deux fenêtres, très simplement meublée. Sur la cheminée Louis XVI en marbre blanc avec ornements de bronze doré, paire de vases, flambeaux et pendule Louis XVI. En face, une commode haute sur pieds, très voisine de la commode en acajou moucheté de Riesener, au musée du Louvre. Table bureau au milieu de la pièce, lustres, appliques. La table-lavabo, de même dimension que celle de l'Impératrice, est dressée entre les fenêtres.

C'est, au dire de l'État-major prussien, dans cet appartement, — exactement dans la chambre à coucher, — qu'un obus lancé du mont Valérien le 13 octobre 1870, vers deux heures de l'après-midi aurait allumé un incendie d'une telle intensité qu'il fut impossible de sauver aucun meuble ni même de préserver le reste du palais qui devint la proie des flammes. La chute de l'obus est possible, sinon certaine. Le tir de l'artillerie française visait, par-dessus le château, les cantonnements prussiens du parc. Un mauvais réglage d'une pièce a fort bien pu faire tomber sur le palais un projectile. Qui sait, même, si dans la haine toute fraîche du régime vaincu, quelque pointeur n'a pas été bien aise de loger du plomb dans le palais du « tyran déchu »? Dans tous les cas, l'incendie, s'il fut allumé par un obus, ne fut qu'un prétexte promptement saisi par les Prussiens. Il donna le signal du pillage. Le déménagement commença par la chambre même de l'Empereur, et on put si bien y pénétrer, — malgré la prétendue fournaise invoquée par l'État-major, — que les Prussiens déménagèrent les confortables de soie aux cuisines et les matelas aux avant-postes. Pendant ce temps, le commandant Strautz engageait les officiers à emporter

1. Emporté en Prusse en 1870.

chacun un souvenir du palais, et donnait des ordres pour l'incendie général. Parmi les pilleurs se trouvait le lieutenant von Bissing préludant à son rôle de tortionnaire de la Belgique en 1917 [1].

IV

Il nous reste à voir, dans le corps de logis principal, les pièces de la façade nord-ouest, sur le parterre de l'Orangerie, qui s'étendent sur une longueur de soixante mètres depuis le salon des Vernet, à l'aile droite, jusqu'au Salon de granit à l'aile gauche. De ce côté du palais, le jardin s'élève en terrasse à la hauteur du premier étage. On y accède par un large terre-plein où sont ménagés de distance en distance de larges escaliers. Au XVIIe siècle, il existait même un fossé le long du château. Mais Marie-Antoinette l'a fait supprimer pour avancer la façade de dix pieds vers les parterres. Du même coup ont été détruits les appartements d'Henriette d'Orléans, avec sa chambre lambrissée de glaces et de laque de Coromandel, ses trente-trois tableaux représentant l'histoire de Vénus.

Le Salon de granit est une vaste pièce déserte, depuis qu'on n'a plus occasion d'y passer pour se rendre à l'Orangerie et à la salle de spectacle démolies depuis 1863. Elle sert de liaison entre les appartements sur le jardin et les grands appartements de l'aile gauche.

On pénètre dans le petit salon d'attente soit par le Salon de granit, soit par le palier de l'escalier d'honneur, soit par un escalier tournant récemment édifié à côté. Il est tout fraîchement décoré et meublé, comme cette partie du palais dont l'aménagement ne doit pas remonter au delà de 1865. Belle commode Louis XVI ornée de bronzes, lustre de cristal et de bronze, meuble Louis XVI, tableaux de Schlesinger et de Faustin.

1. Témoignage du reporter Russell, correspondant du *Times* en 1870. Voir dans le comte Fleury, *in fine*, le chapitre consacré à l'incendie du palais, rédigé en grande partie d'après les papiers du commandant Schneider. Nous n'avons pu malheureusement retrouver ce précieux dossier à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, où le comte Fleury dit l'avoir consulté.

La pièce suivante, dont l'Impératrice a fait un cabinet de travail, est décorée d'un tableau en tapisserie des Gobelins : *Marie-Antoinette et ses enfants*, d'après Mme Vigée-Lebrun, de deux dessus de porte de la même manufacture d'après Boucher, de quatre sujets de Beauvais, et de deux grandes toiles du XVIIIe siècle : la *Princesse de Lamballe*, d'auteur inconnu, et *Madame Adélaïde*, par Nattier (musée du Louvre). Le bureau plat à trois tiroirs, en acajou orné de bronzes dorés, est estampillé de G. Benneman (musée du Louvre). Fauteuils capitonnés, garniture de cheminée composée de la traditionnelle pendule et d'une paire de vases de Chine, lustre de cristal et appliques.

La Chambre rouge est celle du duc d'Orléans sous Louis-Philippe. Sous Charles X elle a servi de bibliothèque et de salle de Conseil. C'est là que les ordonnances de juillet 1830 ont été signées. Les dessus de porte sont ornés par Franque des portraits d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, d'après Rigaud, et d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, d'après Mignard. La pièce est meublée d'un grand lit de milieu à colonnes, d'une commode Empire à trois vantaux, ornée de bronzes, de confortables recouverts d'une soie rouge à grandes fleurs semblable à celle des rideaux du lit. Sur la cheminée, une paire de vases de Chine à monture de bronze dorée et une pendule Louis XVI de grand style dont le cadran repose sur deux sphinx ailés. Lustre de cristal et appliques.

Le « grand salon » voisin est l'ancien salon de la duchesse d'Orléans sous Louis-Philippe. Ses trois fenêtres sont au centre de la façade de l'Orangerie. L'Impératrice l'a fait entièrement décorer dans le goût Louis XVI avec arabesques fleuries, groupes d'amours ettrophées sur les panneaux. Il se dégage, comme toutes les pièces de cette partie du palais, sur un couloir intérieur, en face de la bibliothèque et du salon de la Vérité. Quand toutes les portes sont ouvertes, d'un côté on découvre Paris, de l'autre on aperçoit le parc. Le meuble sculpté et doré en 1858 par Cruchet, dans un excellent style Louis XVI, est recouvert de tapisseries de Beauvais d'après Chabal-Dusurgey (palais de l'Élysée). La table de milieu, circulaire, dont la ceinture et les quatre pieds sont rehaussés de

Cliche Ch. Bechele.

Salon rouge ou des chambellans, au palais de Saint-Cloud
Aquarelle de F. de Fournier, 1863 (collection de M. Firmin Rainbeaux).

Cliché Ch. Bechet.

SALON VERT OU DES DAMES, AU PALAIS DE SAINT-CLOUD
Aquarelle de F. de Fournier, 1863 (collection de M. Firmin Rainbeaux).

bronzes, est entourée de chaises volantes à dossier en anneau de clef. Entre les fenêtres, de grands vases de Sèvres bleu sont rangés sur des gaines. Sur la cheminée, à gauche, très belle pendule Louis XVI en bronze. A droite, faisant pendant, console d'applique Louis XVI en bois sculpté et doré, cintrée sur les côtés et supportant une importante paire de vases en porcelaine de Chine céladon vert, montés sur pied circulaire en porphyre rouge antique et ornés à la base par Gouthière de quatre sirènes en bronze doré et de serpents enroulés aux anses (musée du Louvre).

Le nom de Cruchet est attaché aux boiseries sculptées dont l'Impératrice a fait revêtir le salon voisin, qui occupe l'emplacement de l'ancienne chambre d'Henriette d'Orléans. On dit « le salon Cruchet », et c'est une des curiosités du palais. L'ensemble a péri dans l'incendie, privant ainsi la postérité du plus excellent exemple de « Louis XVI impératrice » qui ait jamais existé. Mais les photographies nous ont conservé le dessin général de la pièce avec sa profusion de guirlandes, d'arabesques, de trophées, de chutes, de moulures, étonnante de virtuosité mais si éloignée de la sobriété distinguée des décorateurs du XVIIIe siècle! Les grandes glaces sont surmontées d'une couronne impériale soutenue par deux amours. Chaque panneau encadre un large médaillon de porcelaine peinte personnifiant, en camaïeu bleu, les sciences et les arts. L'ameublement consiste en chaises, fauteuils, écran Louis XVI garnis en lampas de soie. Sur la cheminée de marbre blanc, pendule et paire de vases de Sèvres. Au milieu, guéridon à dessus d'onyx et à pied de bronze entouré de chaises volantes à la lyre. Lustre de cristal et appliques.

La chambre à coucher voisine est disposée dans l'ancien cabinet de toilette de Napoléon Ier. On l'appelle « la chambre des Souverains », sans doute parce que les hôtes royaux de Saint-Cloud, la reine Victoria, le prince des Asturies, d'autres peut-être, l'ont occupée. L'inévitable lit à colonnes blanc et or est cette fois adossé au mur sur la longueur. Rideaux, tentures murales, chaise-longue confortable, sont d'une même soie à fleurs. Sur la cheminée, pendule obligée et paire de vases de Sèvres. Lustre et appliques.

La dernière pièce, de ce côté du palais, est le salon des Vernet, qui fait l'angle de la façade entre le jardin de l'Orangerie et la terrasse du fer à cheval. C'était sous Napoléon Ier le salon de la famille impériale, sous la Restauration le cabinet de Louis XVIII et de Charles X, sous Louis-Philippe un simple salon de passage. Il a gardé son meuble Empire couvert en soie, ses vases imités de l'antique, sa pendule borne à paysage de porcelaine peinte, sa table guéridon en bronze doré avec dessus en mosaïque de Rome représentant le *Bouclier d'Achille*, don du pape Pie VII à Napoléon Ier (musée du Louvre). Aux murs, huit grandes toiles de Joseph Vernet : *le Feu d'artifice ou la Nuit sur terre, le Soir sur terre, l'Orage sur terre, l'Orage sur mer, Soleil couchant à la mer, la Rentrée des pêcheurs ou le Soir sur mer, la Pêche ou le Matin sur terre*[1]. C'est par ce salon que l'Empereur et le Prince Impérial sortent du château le 28 juillet 1870 pour aller prendre le train impérial à la gare particulière, dans le parc réservé.

La salle à manger est à côté. C'est la dernière pièce de la façade du fer à cheval, comme le salon des Vernet est la dernière de la façade de l'Orangerie. C'est un grand salon de treize mètres sur dix, éclairé par trois fenêtres sur le parc et décoré d'une corniche et de dessus de porte surchargés d'ornements dans le goût de la Restauration. Les tables de service sont en acajou, très simples, les chaises en acajou garni de cuir. Aux parois quelques tableaux anciens de nature morte. Tandis qu'aux Tuileries les souverains déjeunent seuls, à Saint-Cloud le service d'honneur prend les deux repas avec eux. Ils sont assis au milieu de la table. A la gauche de l'Empereur prend place la dame du palais de jour, à moins qu'il n'y ait une dame étrangère invitée; à la droite de l'Impératrice se trouve l'aide de camp de service ou un invité de marque. En face d'eux, s'assied le préfet du palais et la demoiselle d'honneur. A leur guise se placent les autres convives, officiers d'ordonnance, écuyers, chambellans, officiers de garde invités, secrétaires du cabinet civil.

Nous en aurions fini avec le premier étage du palais s'il ne

1. Cinq de ces tableaux sont à l'ambassade de France à Constantinople, trois au palais de Compiègne.

nous restait à parler de la bibliothèque, bizarrement disposée dans l'intérieur du corps de logis principal, entre le salon de la Vérité sur la cour d'honneur, et le salon de l'Impératrice sur le jardin, sans autre éclairage qu'un toit de verre, comme l'escalier d'honneur sur le plan duquel elle est placée. C'est une fantaisie de Louis-Philippe qui, en 1838, a imaginé de transformer en bibliothèque un couloir intérieur entre les grands appartements et le salon de la duchesse d'Orléans. Elle occupe la hauteur de trois étages, avec une double galerie circulaire en fer, à laquelle on monte par un escalier dissimulé derrière la cheminée. Les boiseries sont en chêne doré. Le mobilier se compose de chaises et de fauteuils capitonnés genre Louis XV, d'une grande table bureau, d'une pendule en marqueterie Boulle, de vases de Sèvres. Elle contient environ 12 000 volumes, réunis pour la plupart par Louis-Philippe. Les Prussiens la transporteront à Versailles et en expédieront la meilleure partie en Allemagne. Les rares livres sauvés sont à l'Arsenal ou à la réunion des officiers, rue de Bellechasse.

V

Voilà le palais de Saint-Cloud tel que les familiers de la cour auraient pu le décrire vers 1865. En dehors du premier étage, les logements utilisables sont relativement peu nombreux. Le rez-de-chaussée de l'aile gauche, sous les grands appartements, est un véritable sous-sol, surplombé par l'allée du jardin du Trocadéro. Celui de l'aile droite, malgré le peu d'élévation des pièces, a plus d'agrément. De 1856 à 1867, le Prince Impérial en occupe toute l'extrémité au-dessous des appartements de l'Impératrice, depuis l'avant-corps à quatre colonnes où s'ouvre le vaste vestibule dit du Fer à cheval, qui sert aux jeux de l'enfant quand le mauvais temps lui interdit le parc, jusqu'à la façade vers Paris, où l'on a ménagé à son intention un petit jardin réservé. C'est l'ancien appartement du roi de Rome, puis de la duchesse de Berry et de Mme Adélaïde, sœur de Louis-Philippe. Il se compose d'un vestibule, d'un salon de service, d'un salon d'étude, d'une chambre à coucher, ces deux dernières

pièces à l'extrémité de l'aile. Après le vestibule du Fer à cheval, décoré de deux grandes vasques en porphyre rouge, vient l'appartement du grand maréchal du palais, puis celui de l'adjudant général des palais impériaux, le général Rolin. On arrive ensuite au vestibule et à l'escalier de l'Impératrice.

Ces deux ailes n'ont qu'un étage, surmonté de combles. Mais le corps de logis principal est plus élevé de deux étages. C'est là qu'après son accident et sa maladie de 1867, le Prince Impérial vient occuper l'ancien appartement du duc de Nemours, dans l'attique au-dessous du fronton de l'horloge. Le logement comporte une antichambre, un salon de service, un salon d'étude (salon bleu), attenant à une chambre à coucher meublée en citronnier et garnie de tentures en soie cerise. Un petit pont, jeté par Louis-Philippe entre l'aile gauche et les rampes escarpées du Trocadéro, relie directement le couloir de ce second étage avec le jardin.

Ajoutez une ou deux chambres d'invités à cet étage, et vous aurez un tableau complet de toutes les parties habitables et habitées du palais. Le personnel de service occupe le reste. Mais nous devons une mention à un bâtiment démoli en 1863, pour rétablir l'harmonie architecturale et qui comprend l'Orangerie avec une salle de spectacle à la suite. Il prolonge l'aile gauche de l'autre côté du corps de logis principal, sur les parterres, sans autre pendant vers l'aile droite qu'une haute allée d'arbres.

L'Orangerie est une vaste galerie éclairée sur chaque face par quatre grandes travées vitrées. Des pilastres, accouplés deux à deux, une haute corniche surmontée d'une balustrade formant attique, avec des figures de captifs en relief, rappellent la pompe du style de Lepautre. Comme elle s'élève sur la terrasse des parterres, à la hauteur du premier étage du palais, elle forme avec les grands appartements une galerie ininterrompue et de plain-pied de 136 mètres. C'est là que le 19 brumaire an VIII, Bonaparte vient dissoudre le conseil des Cinq-Cents.

La salle de spectacle qui la prolonge date de 1802. Elle remplace une petite salle construite dans le parc en 1743 et démolie par Napoléon Ier pour ouvrir un chemin direct vers la Malmaison. Elle est étroite et incommode. C'est là que joua Talme devant un

parterre de rois. C'est là qu'en 1813, dans l'angle de cette loge « oblique » où le peint le discours de réception à l'Académie d'Alfred de Vigny, l'Empereur à l'étoile pâlissante, vient entendre, pour l'interdire à Paris, l'*Intrigante*, d'Étienne.

De tant de splendeurs, de tant de gloires, le souvenir même est effacé. Seule la souveraine, qui anima ces murs de son charme et de sa beauté, a survécu à la ruine du passé. Mais dans son asile du Cap Martin, à la villa Cyrnos, un témoin a recueilli ces paroles des lèvres pâlies de l'auguste femme : « Tout ce qui a été moi doit disparaître après ma mort; mes effigies, mes souvenirs : je le désire, cela sera. Dieu le veut ainsi, puisque partout où j'ai vécu le feu a détruit ma demeure. Les Tuileries, Saint-Cloud, et même le palais de Biarritz[1]! »

HENRI CLOUZOT.

1. *Journal intime d'Ernesta Stern. La Revue*, 1er mai 1917, La villa Sainte-Eugénie à Biarritz est transformée en casino.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

ITINÉRAIRE D'UN VOYAGE FAIT DANS LA TURQUIE D'EUROPE

D'APRÈS LES ORDRES DE SON EXCELLENCE
LE GÉNÉRAL EN CHEF MARMONT DUC DE RAGUSE, ETC., ETC.
PAR UN OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR
DE L'ARMÉE DE DALMATIE DANS L'AUTOMNE DE 1807.

Parti de Raguse le 1er août, pour me rendre au golfe d'Avelona, je fus forcé par deux croiseurs Russes d'entrer à *Castel-Novo* le 2 au soir, et de me rendre à bord du Commodore Baratinski, pour lequel j'avois des lettres. N'ayant pas encore reçu de dépêches de son Gouvernement relativement au traité de *Tilsit*, il me retint à son bord jusqu'au 5 au soir. L'arrivé d'un courrier de l'Empereur de Russie chargé de dépêches pour l'amiral Sinavin relatives à la paix le descida à me donner un brick sur lequel je m'embarquais avec ce courrier pour me rendre à Corfou. Contrarié par les vents et des calmes, nous ne mouillames devant cette ville que le 10 au soir[1].

Je m'embarquais le 12 au matin dans un bateau à rame pour me rendre à la baie de *Keyracha* distante de 12 milles de Corfou, et presqu'en face de son port vers le S.-E. : les espions qu'entretient Ali Pacha dans cette isle avoient déjà prévenu de mon arrivé, je trouvais des chevaux prêt et je pris de suite la route de Philatis éloigné de 3 h. 1/2 de l'Echelle où j'avois débarqué.

Echelle de Keiracha. — L'Echelle de Keiracha n'est praticable que pour de simples barques de pêcheurs, la côte étant extremement plate et marécageuse. On y trouve quelques pêcheries qui entourent une seule maison servant de douane, et d'entrepot aux marchandises.

1. Corfou observé par Beauchamp.

Latitude	39° 38′ 18″
Longitude	17° 51′ 15″

Je corrige 17° 45′ 38″.

Route de Keiracha à Philatis, 3 h. 1/2. — En quittant l'Echelle on marche environ deux heures en plaine suivant un simple sentier, et cotoyant les montagnes que l'on laisse à gauche au N.-E. Le vallon s'élargit ensuite, et forme un bassin bien cultivé et arrosé par la *Calamas* qui va se jeter à la mer vers le Sud dans une baie séparée de l'Echelle par un mamelon assez élevé. Cette plaine est cultivée en bled dans les lieux élevés et en maïs dans les lieux bas et humides. La Calamas est

guéable dans plusieurs endroits l'été. L'hyver c'est un torrent profond et dangereux.

Laissant la plaine à droite ainsi que la Calamas venant du S.-E. et traversant un petit vallon, on commence à monter vers l'E. par un sentier raboteux conduisant à travers des monticules médiocrement élevés aux differents hameaux formant le village principal des Philatis.

Il n'y a nulles habitations dans la plaine; quelques hameaux epars sur le revers des montagnes semblent annoncer que les habitans y ont été chercher un azile contre les vexations et le pillage. Ce sentier pourroit être rendu praticable avec un peu de soins pour l'artillerie de petit calibre. Ces hauteurs sont formées de cailloux roullés mêllé de terre rougeatre; quelquefois on rencontre des bandes de pierre très dure de la nature des Poundings. Il y a environ 1 h. 1/2 à repasser pour arriver toujours en s'élevant par une pente un peu roide au plateau habité par les Philates. Il est dominé lui-même par de hautes montagnes, et formé par la réunion de differents mamelons, sur le sommet desquels les habitans ont assis leurs demeures isolées les unes des autres et construites de manière à pouvoir si défendre; ils sont obligés de descendre dans les ravins qui les séparent pour y venir chercher les eaux qui s'y ramassent dans des puits construits à cet effet, car il ne se trouve aucune source d'eau vive sur ce plateau.

Le mot Philatis signifie *alliés* en langue albanoise ; effectivement toutes les peuplades qui habitent ces montagnes dans une bande comprise le long de la mer du N. au S. depuis *Delvino* jusqu'à Margueriti et *Parga*, étoient unis en une espèce de Confédération pour leur défense commune. Ali Pacha a reussit à chasser Moustapha Pacha de Delvino au N. et à reduire les Sulliotes vers *Parga* au Sud. Les Paramathians et les Philatis qui habitent le *Chamourie* conservent encore une espèce d'indépendance moyen en leger tribut qu'ils payent avec répugnance au Pacha d'Ianina.

Cette portion de pays indépendant huit heures de la côte vers l'est jusqu'au village de Gripovo et Tavenci dans le Chamourie est à moitié chemin d'Ianina. Il est riche en bestiaux. Ces peuplades, alliées aux *Sulliotes* et aux Paramathians, ont été de tout tems ennemi du Pacha d'Ianina qui jusqu'à cette epoque a vainement tenté de les reduire. Voisins de Corfou quoique Musulmans, ils se sont rapprochés des Russes par opposition au Pacha. Aussi doit-on les ménager pour l'approvisionnement de cette isle. Les vallons sont cultivés en maïs, les coteaux produisent de l'orge, on y voit quelques vignes et d'excellents paturages. La population a été calculé de 25, à 30,000 âmes, ils peuvent reunir 8,000 fusils.

Parmis ces peuples devenus Musulmans on ne sçait trop comment, il se trouve quelques chretiens. Les Sulliotes l'etoient tous. Le Pacha les a détruit, et le reste de ce petit peuple chassé en partie de son territoire se trouve aujourd'huy à Parga et dans les isles Ionniennes. Les chretiens qui se trouvent dans le Chamourie et le Paramathian sont cultivateurs et bergers, cultivant les terres des Albanois Turcs qui toujours armés mettent tout leur luxe dans leurs armes, et leur orgueil à les porter sans rien faire, fiers de leur indépendance et contents de la vie frugale qu'ils menent dans leurs montagnes agrestes et d'un difficile accès.

Défilés conduisant de Philatis à Vélista, 10 heures. — En quittant le village de Philatis on descend le plateau vers l'Est pour traverser un vallon arrosé par un ruisseau venant du N. ; on entre ensuite dans un ravin à l'Est, très profond, et arrosé par un autre ruisseau qui vient se reunir au premier sous Philatis. C'est ce vallon que l'on remonte en suivant à gauche du ruisseau le fleuve des hautes montagnes qui le bornent au Nord. Il n'a pas plus de 300 toises à son ouverture et va toujours en se retrecissant vers l'Est jusqu'au col qui le ferme. On voit quelques moulins le long du torrent, dont les bords sont cultivés en maïs. Les berges du vallon sont en partie couvertes de taillis mellé de paturages. On appercoit dans la partie la plus élevée quelques misérables hameaux entourés de vignes.

Arrivé au haut de cette gorge on descend dans le versant opposé à la faveur d'un autre ravin dont les eaux tombent vers l'Est pour se reunir

à un petit ruisseau qui traverse une petite plaine du N.-E. au S.-E. cultivée en maïs. Avant d'arriver dans ce bassin on trouve deux excellentes positions militaires qui défendent le débouché des gorges que l'on vient de parcourir, à droite et à gauche de ce vallon on voit sur les hauteurs les villages de *Gripovo* et *Traverni* 4 h. 1/2 de Philatis limites du pays indépendant.

Le sentier qui parcourt ces gorges est affreux et même dangereux pour les mulets dans certains endroits.

Après avoir passé sur un pont de pierre le ruisseau qui arrose ce bassin on monte à l'Est un col peu élevé pour descendre dans un autre bassin plus étendu que le premier et plus marécageux. On traverse d'abord à gué un ruisseau venant du N. et allant se reunir au S.-O. de la plaine à la *Calamas* qui la traverse de l'Est à l'Ouest et va s'enfoncer dans une gorge sous le Paramathian, et se rendre de là à la mer, près de Keiracha. On voit sur les hauteurs à droite de la route dans le Paramathian, le village de Leflocore et à gauche celui de Coutchi.

La route suit à gauche le pied des coteaux laissant à droite la Calamas serpentant dans la plaine. On la remonte ensuite le long d'une gorge couverte d'une forest de chênes, où son lit resseré par les montagnes devient rocailleux. Au bout de ce ravin qui peut avoir une lieue on trouve un moulin à tabac; la Calamas faisant un grand coude à droite sort d'un nouveau bassin par une gorge étroite sous le village de Sulli, où ses eaux arrosent une superbe culture de maïs.

Suivant toujours à gauche le pied des monticules inférieurs qui cernent au Nord le joli bassin de *Sulli* on revient passer à l'Est la Calamas sur un pont de pierre près duquel se trouve un Corps de Garde. Elle tourne ensuite vers le N.-E. Son lit profond n'est plus qu'une ravine étroite que les eaux ont creusée. Ses sources se trouvent à 4 à 5 lieues plus au N. Le pourtour de ce bassin est parfaitement cultivé, on voit plusieurs villages grœcs sur les coteaux qui le cernent. Celui de Sulli le plus considérable est la residance d'un bey dépendant d'Ali Pacha.

De Vellista à Ianina, 4 *heures*. — Après avoir passé le pont, on tourne vers le S.-E. pour arriver à travers quelques monticules au village grec de Vellista 10 heures de Philatis. Il peut contenir 40 maisons. Il se trouve sur le sommet d'un col d'où tombe vers le N.-O. un ruisseau dont la source est souterraine et très abondante, elle va grossir la Calamas. On descend dans le vallon de Ianina vers le S.-E. en suivant le lit d'un torrent d'hyver. Cette ville se trouve à 4 heures de Vellista. On voyage deux heures sur la pointe des rochers presque nud et dans le lit d'un torrent descendant dans la plaine. Celle-ci est divisée par un chainon du mont *Michikeli* en deux vallons parallèles courrant N. et S. Pour se rendre à *Ianina* on suit le pied des montagnes qui bornent ce vallon à

l'O. jusqu'à un passage près de la ville où le Pacha avoit autrefois établit une redoute. Ayant traversé le chainon qui divise les deux vallons dans cet endroit on descend à Ianina situé au N.-O du lac d'Acheronie. En entrant dans la plaine descendant de Vellista, on trouve au pied de la montagne 1° le village de *Radotopo*, de l'autre côté du vallon on voit celui de *Gardie*; à droite du chemin le long des collines *Gondillia* et Bistoumie, à gauche *Zéloua*.

Cette communication difficile de la baie de Keiracha à Ianina est la plus courte et la moins connue; je l'ai reconnu de préférence aux autres parce qu'on possède de bons renseignements sur les routes qui conduisent à Corfou, par Privésa, Parga, et Bucintro. Il en reste une intermédiaire par le Paramathian qui aboutit à l'Echelle de Gouménitza, elle est aussi affreuse que celle de Keiracha, et un peu plus longue.

Ville d'Ianina. 10,000 Turcs, 20,000 Grœcs, 4,000 juifs, 34,000 habitans. — La ville d'Ianina residance d'Ali Pacha est situé au N.-O. du lac d'Acheronie qui beigne une partie de ses murs. Elle est appuyé à l'O. à quelques collines. Elle a un ancien chateau ou castron bati sur les bords du lac entourré du côté de terre d'un fossé plain d'eau mais peu large. Le palais ou serail du visir se trouve enfermé dans son enceinte. Mais Ali a fait batir un nouveau palais dans la partie la plus élevée de la ville du côté du Midi, et l'a entouré de murailles élevées flanquées de quatre tours cazematées, où il a mis du canon. Cette nouvelle residance appellé Nitaritza commande une partie de la ville, mais encombrée par la nouvelle fabrique qui est en bois elle seroit facile à incendier avec quelques obuzes.

La population d'Ianina est estimé de 30 à 35,000 ames dont 10,000 Turcs y compris la maison du Pacha, le double de Grœcs, et le reste de Juifs. On compte 200,000 ames dans les villes et villages dependant du canton d'Ianina. Le nombre de ces villages est porté au moins à 300, presqu'entièrement habité par des chretiens. Généralement en Epire on compte trois chretiens pour un Turc, mais les premiers sont désarmés, disseminés dans des villages ou hameaux eloignés, tandis que les autres sont reunis dans la ville et occupent les positions les plus fortes. Le Pacha n'entretient pas ordinairement plus de 8 à 10,000 hommes, il peut en reunir plus de vingt mille.

Ali Pacha commande et gouverne à son grès le Pachalic d'Ianina proprement dit, il y a joint celui de Delvino, dont il a chassé le Pacha. sa domination s'étend vers le Nord jusqu'aux portes de Besal; vers l'Est, son influence s'étend comme Derventzi Bachi sur Ochrida et Monastir, et au-delà de Perlepé. On trouve entre Keupreuleu et cette ville, un poste albanois dans le vallon de Baboussa-déré, qui agit en son nom; revenant ensuite au S.-O. le long de l'ancien Erigon aujourd'huy le Carrasmach il

gouverne les différentes peuplades qui habitent les hautes chaînes du Pinde qui separent la Macédoine de l'Epire. Il administre le Pachalic de Tricala comprenant presque toute la Thessalie où Larisse seule ne veut pas le reconnoitre. Il tient à ferme l'Etolie et l'Acarnanie. Ses deux fils Veli et Mouctar-Pachas sont en possession l'un de la Morée et l'autre du golfe de Lepante.

Sans y comprendre la Morée ni le gouvernement de Lepante, on peut porter la population sous la domination d'Ali Pacha à près d'un million d'hommes. Ses revenus sont calculés à 10,000 bourses, ceux de ses deux fils à presqu'autant. Mais la plus forte portion de cette population est composé de chretiens cultivateurs ou marchants, et plusieurs des cantons musulmans ne sont que tributaires, et ne marchent jamais dans les rangs de ses soldats.

Ali Pacha est un des vizirs les plus puissants de la Romélie, son caractère est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans de grands détails à cet egard. Sorti du rang des simples Albanois, l'audace de ses premiers brigandages commença sa réputation, entreprenant plein de finesse et de ruse, il a monté graduellement au degré de puissance où il se trouve. Une grande connoissance des hommes qu'il gouverne, beaucoup d'habileté à les conduire, en opposant une peuplade à une autre pour intervenir ensuite dans leurs querelles, voilà le secret de son gouvernement. Parfaitement au fait des intrigues du divan, il met un grand art à le ménager corrompant les uns, se faisant craindre des autres, il assure ainsi son indépendance. La Porte le trouve aujourd'huy trop puissant pour le déclarer rebel, elle le voit même avec plaisir sur une frontière que lui seul est capable de défendre.

Sa domination s'étend sur toute la Grèce et la partie de la Macédoine qui confine à l'Est avec les possessions d'Ismaël Bey de Serès, avec lequel il entretient une étroite amitié fondée sur l'interest réciproque de leur sureté. Le Pachalic de Bérat le sépare au N. d'Ibrahim Pacha de Scutari, son ennemi et son rival en puissance.

Route d'Ianina à Metzovo, 10 heures. — On sort d'Ianina vers le S.-O. pour tourner le lac Acheronie. A deux cent pas de la ville on trouve un retranchement qui partant du lac se rattache aux hauteurs qui couvrent la ville à l'O. et en défend l'entrée de ce côté comme celui que l'on traverse avant d'y entrer venant du N. Ce n'est d'ailleurs qu'un simple fossé dont les terres jetées du côté de la ville forment un espèce de parapet.

On laisse à droite de la route une ferme du Pacha appellée *Bolina* où il avoit autrefois une fonderie et un petit arsenal.

On longe ensuite le lac environ une heure et tournant à l'Est entre le lac et une hauteur sous laquelle se perdent les eaux du lac d'Achéronie,

on marche quelque tems sur une chaussée de 12 pieds de large conduisant à un petit vallon qui s'ouvre vers le Sud entre cette hauteur et le petit Pinde appellé mont *Michikéli*; en entrant dans ce vallon on trouve sur la route un hau et des puits dépendants du village de Barcamondi. De là jusqu'à *Ianitcha* il y a une heure de bon chemin et on commence à monter le petit Pinde par un chemin dont les rampes sont très roides. De tems à autres on rencontre les traces d'une chaussée rompue qui rend encore la route plus difficile. Cette montagne est couverte en partie d'un lit de terre végétale coupé de quelques sources, et il seroit facile d'y pratiquer une bonne route. On monte environ 1 heure pour descendre une demie heure au hau de *Kira* près duquel se trouve la belle fontaine du *Drisco*. 1/4 d'heure plus bas on trouve le hau de Baldona placé au bord de L'arethon ou rivière d'Arta appelée aujourd'huy Metzovo du nom du village où se trouvent ses sources. Elle reçoit dans cet endroit la rivière apellé *Dipotanie* venant du canton de Zagori vers le N. et qu'on passe à son embouchure sur un pont en pierre portant le nom de Soliman Pacha qui l'a fait construire.

Après avoir passé ce pont le chemin côtoie, le long du pied des montagnes, la rive gauche de la rivière d'*Arta*. En tems de pluie et lors de la fonte des neiges, elle couvre entièrement le ravin où elle coule avec fracas. Ce passage est etroit et très meauvais même pour les chevaux. On arrive une heure après au *hau des Roses* bati sur la rive gauche du torrent 5 heures d'Ianina. Pendant l'hyver au lieu de suivre ce sentier on prend au N.-E. dans le mont *Tchoukarouka* pour arriver par un chemin plus long au village de Metzovo et au sommet du Grand Pinde. Comme cette montagne est recouverte de bois et d'un bon lit de terre végétale il sera moins difficile d'y pratiquer une route.

Sortant du hau des Roses, continuant à remonter le torrent vers l'Est et à le traverser dans plusieurs directions, on marche trois heures dans le ravin pour arriver à une maison du vizir nommée *Pournari*. Cent pas plus loin au pied des montagnes à gauche on trouve trois *haus* et un sentier qui conduit dans le N.-E. à Grebeno Castoria et Monastir. Les caravanes allant à Salonique prennent aussi cette route qui est plus courte et parce qu'on évite quelques péages en Thessalie. Elle aboutit à travers le canton de *Sarigueul* près de Carravésia 12 heures de Salonique.

D'Ianina à Monastir, *58 heures.* — Du Kiosk à Grebeno laissant à 2 heures sur la route le village de Metzovo :

	on compte.	18	heures.
de Grebeno à Satista,	—	8	—
Satista à Caïlar,	—	8	—
Caïlar à Félourna,	—	8	—
Félourna à Monastir,	—	6	—
		48	heures.

Cette route dans l'état present est impraticable à tout espèce de voiture.

En partant du Kiosk on marche toujours dans le ravin. Il tourne un moment vers le S.-E. pour recevoir un torrent venant du Sud. Après l'avoir traversé on reprend la direction Est sous un bois de sapins. On trouve ensuite deux ponts, on traverse le torrent sur le dernier pour prendre un très meauvais sentier dans la montagne à droite. La rivière fait un coude à gauche et son lit n'étant plus qu'une ravine profonde diminue graduellement jusqu'au village de Metzovo où deux cascades tombant du Grand Pinde peuvent être considérées comme les sources de la rivière d'Arta appelée Metzovo, dans le pays, et qui est l'Arethon des Anciens.

Metzovo, 14 heures à Tricala ou l'Inachus. — Le village de Metzovo (entre deux montagnes) se trouve à 10 heures d'Ianina et 14 de Tricala, on y compte environ mille maisons habités par des Grœcs parlant valaque: elles sont batis sur le penchant opposé des deux montagnes qui forment le vallon que l'on vient de parcourir, dont celle au Nord est appellé *Tchoukarouka* et l'autre qui lui est opposé *Calaritès*. Le torrent sépare le village en deux portions. La chaine du Grand Pinde le couvre à l'Est. C'est le grand passage de l'Epire à la Macédoine et à la Thessalie. Sur le versant O. se trouvent les sources de L'arethon, celles du Pénée tombent du versant opposé.

Tout le vallon du Metzovo que l'on suit après y être descendu du Petit Pinde ou mont *Michikéli* est extremement retréci et n'est proprement que le lit du torrent, s'elargissant quelquefois de la portée du pistolet à celle du fusil. Ce vallon est encaissé entre de hautes montagnes couvertes de bois, et de bons paturages. On apperçoit quelques hameaux sur les croupes entourés de quelques vignes, tandis que celui exposé au N. est couvert de quelques bouquets de sombres sapins, surtout en approchant de Metzovo. On marche presque toujours dans le lit du fleuve que l'on traverse fréquemment. Aussi l'hyver cette route n'est-elle pas praticable, et après avoir passé le pont de Soliman Pacha on prend à gauche un meauvais sentier qui conduit par le mont Tchoukarouka au Metzovo. Cette montagne étant de terre, il sera possible d'y pratiquer une route.

En quittant le village de Metzovo, on traverse une ravine où se reunissent les sources de la rivière d'Arta pour arriver vers l'Est au pied du Grand Pinde. Cette montagne est shisteuse à sa base et recouverte de terre profondement sillonée par les eaux. Sur le sommet on trouve du marbre rose en grande masse; je n'ai trouvé aucune apparence granitique au col où je l'ai traversé.

Passage du Pinde et sources du Pénée ou Salambria. — Suivant d'abord un sentier dont les rampes sont roides et souvent rompus, on entre à

une heure du pied de la montagne dans une forest de pins. On y voyage encore une heure pour atteindre le col étroit qui se trouve au sommet de la montagne encombré de neige une partie de l'année. On passe brusquement sur l'autre versant sans trouver de plateau sur la hauteur, et on entre dans un antique bois de hêtres où la route s'élargit considérablement et la pente est mieux ménagée. Sortant bientôt après de ce bois on descend vers le S.-E. par un sentier rapide. Le terrain devient plus coupé et s'etage en colines jusqu'au ravin où se reunissent les sources du Pénée. La plus considérable vient du Nord sous le village de Malacasse qui s'apperçoit de l'autre côté du vallon, l'autre descend de la montagne que l'on vient de traverser, et se trouve à droite du sentier que l'on a parcouru.

Au pied de la montagne on trouve un hau près d'un pont en pierre où se reunissent les sources du Pénée. Il est à 4 heures du Metzovo. La route tournant au Sud passe près d'un second hau peu eloigné du 1er, et suit le lit du fleuve qui couvre le vallon des rochers qu'il entraîne des montagnes voisines. L'hyver après avoir traversé le pont on prend un chemin dans les colines à l'*Est* sous Malacasse qui conduit à des *haus* distants de deux heures les uns des autres, jusqu'à celui qui se trouve sous les Météores, où s'ouvrent les plaines de la Thessalie.

Depuis les sources du Pénée le vallon s'élargit graduellement, en s'avançant vers le Sud. L'été le fleuve étant peu considérable on le côtoie et le traverse alternativement, pour arriver à un hau sur sa rive droite eloigné de 3 heures du premier.

Il reste sept heures à faire pour se rendre à Tricala, la route continue encore à droite du Pénée traversant quelquefois ses sinuosités. Le vallon est ombragé de platanes qui croisent sur les bords des différents canaux que forment les eaux du fleuve. A 2 heures du hau il s'élargit considérablement et les collines qui le bordent sont mieux cultivés. Sur un contrefort à droite on trouve d'abord un dervent ou Corps de Garde au milieu des bois situé au pied d'un torrent sortant d'un vallon à l'O. Traversant ce torrent et ensuite le lit du fleuve pour la dernière fois on arrive à un grand hau sous les Météores près d'un grand village chretien.

Des Météores à Tricala, 4 heures. — Les Météores (en grœc lieux élevés) sont des rochers isolés coupés à pic. Il semble que dans un grand bouleversement de la nature ils se soient trouvé dépouillés de tout ce qui les entouroient. Ils sont au nombre de neuf dont le sommet est habité par des moines grecs qui y ont etabli des Monastères.

Au N.-E. des Météores on voit un vallon parfaitement cultivé et arrosé par un ruisseau qui vient près de là se jetter dans le Pénée.

De l'autre côté du fleuve les montagnes se relèvent considérablement, en prenant une courbure vers l'O. pour former les plaines de la Thes-

salie qu'elles séparent de l'Etolie et de l'Acarnanie. Le Pénée suit cette courbure, laissant Tricala et la plaine à gauche à la distance de deux lieues, pour baigner le pied de cette chaine et recevoir les differents torrents qui en descendent. Tournant ensuite de l'O. à l'Est en passant par le Sud il prend son cours à l'Est pour arriver à Larisse.

Des Météores il reste encore quatre heures de marche pour se rendre par la plaine à Tricala, en suivant le pied des colines à gauche du vallon. A une 1/2 heure du hau que l'on vient de quitter on laisse dans les colines à l'Est la petite ville turque de Calaback appellée Sagous par les Grœcs. C'est probablement l'ancienne *Gomphie*. On traverse sur un pont de bois un ruisseau qui se rend des environs de Calaback dans la Salambria (ou Pénée); un terrain gras, une culture plus riche et très soignée vous annoncent que vous entrez dans la Thessalie. On voit à gauche de la route 2 heures de Tricala un beau chiflick (ferme) appartenant à Ali Pacha; à droite de la route on voit quelques hameaux au milieu de la plaine entourés de champ de cotton de *Sésame* et de bled.

Les montagnes du côté de l'Est du vallon s'abaissent considérablement, et forment un beau vallon à gauche de la route qui vient s'ouvrir à peu de distance de Tricala. Un ruisseau qui s'en échappe après avoir arrosé quelques plantations de muriers vient baigner les murs de la ville, et se jette plus loin dans le Pénée. On traverse ce ruisseau sur un pont chaussée pour entrer dans la ville. L'été, comme cette chaussée est rompue dans plusieurs endroits on le passe un peu plus bas à gué.

Tricala, probablement l'ancienne Trica, est adossé au revers méridional d'une coline où se trouve un ancien chateau aujourd'huy en ruine. Le chateau est lui-même commandé par un plateau plus elevé, et d'où l'on domine les plaines qui entourent Tricala et qui conduisent à Pharsale. 12 heures vers le S.-E. on apperçoit à 4 heures dans le S.-O. le gros village grecque de Fanari dans les montagnes qui bordent dans cet endroit la plaine.

Tricala ol. Trica 3,000 Turcs, 4,000 Grecs. — Tricala est aujourd'huy habité par 2,500 Turcs, et le double de Grecs, s'occupant principalement de la teinture des cottons. C'est le siège d'un Pachalic s'étendant sur presque toute la Thessalie, Larisse excepté, gouverné par un des beys relevant du Romelie Vasessi. Ali Pacha administre aujourd'huy le Phachalick de Tricala, et un bey gouverne la ville en son nom.

La position de cette ville est importante parce qu'elle commande l'entrée de la Thessalie par le vallon du Pénée, qui doit être considéré comme le grenier de l'Epire, et la principale source des richesses d'Ali Pacha. C'est en épousant la sœur du dernier Pacha de Tricala que cet ambitieux satrape s'est ouvert l'entrée de cette province, que les intrigues à la Porte lui ont ensuite conservée. On ne connoit pas d'autres débou-

chés pour y arriver de l'Epire. Les défilés depuis le mont Mitchikéli jusqu'au vallon du Pénée ont environ 12 lieues, ils sont impraticables à tout espèce de roulage. Le versant Ouest du Grand Pinde est le passage le plus difficile, les rampes en étant très roides et coupées par les eaux. Le vallon du Pénée est plus large et il sera facile d'y pratiquer une bonne route.

Tricala bati dans une position fort saine et dominé par un plateau propre à y associer un camp retranché peut former une bonne place de dépot. On pourroit tirer parti de la vieille enceinte du chateau, pour y former des magasins des riches produits des plaines qui l'entourent. Presque tous les villages des environs sont grecques. Il seroit important de connoitre s'il ne se trouve pas une route directe venant du golfe d'Arta à Tricala à travers les montagnes qui séparent l'Acarnanie de la Thessalie. Je n'ai pu me rien procurer de satisfaisant sur cet objet[1].

Route de Tricala à Larisse, 12 heures. — Sortant de Tricala pour se rendre à Larisse la route suit le pied des coteaux qui bornent la plaine au N. laissant à droite le chemin qui passe au Pénée et à Fanari dans le S.-O. On passe d'abord près d'une ferme appartenant à Veli Pacha et on arrive ensuite au hameau de Courbali 2 heures de la ville. On le traverse et tournant au N.-E. on laisse quelques hameaux et un grand marais à droite avant d'arriver au village de *Coulcoutos* appellé *Balaleu* par les Turcs. Ce village, eloigné de 4 heures de Tricala, est adossé aux hauteurs qui couvrent la plaine du côté du N.

De Coulcoutos on suit le pied des colines à gauche et l'on se dirige à l'Est. Le chemin qui est une ancienne chaussée de 12 à 14 pieds de largeur est borné à droite par un grand marais ne laissant que cet espace entre les colines et lui. Ce marais est formé par des sources très abondantes qui jaillissent du rocher à travers la chaussée même. Ce passage a 400 à 500 pas de longueur.

Le terrain devenant plus ferme à droite de la route, et les colines fuyant un peu vers le N.-E. elles forment un petit bassin où se trouve le village grœc de *Siouti* une heure de Coulcoutos. Une lieue plus loin, et par le même accident, on voit au fond d'un autre bassin vers le N.-E. le gros village de *Zarko*.

Village de Zarko, 6 heures. — Gouverné par un aga puissant, Zarko se trouve moitié chemin de Larisse. Il est écarté d'une demie lieue à gauche de la route. C'est dans ce village d'environ 600 maisons que se reunissent tous les ans au printemps les Albanois qui vont en caravane à Constan-

1. Il paroît qu'il existe un sentier qui va directement d'Arta à Tricala.
D'Arta à Fodoriana six heures, à *Kardiki* deux heures, à *Pirra* sur l'Aspropotamos el. Acheloüs deux heures, d'où on compte quatre heures jusqu'à Tricala. En tout 14 à 15 heures.

tinople vendre les nombreux bestiaux que nourrissent les paturages de la Thessalie et des pays environnants.

Le Pénée qui avoit suivi le pied des montagnes au sud de l'autre côté du vallon se rapproche ici du côté nord près de Zarco. Ses eaux troublées à la moindre pluie coulent lentement dans le lit qu'il s'est creusé à travers les couches profondes des terres jeaunatres de la vallée. On suit ses bords ombragés de quelques arbres encore deux heures par une bonne route qui conduit au vallon latterale où se trouve le village de Coutchoukéros, où l'été on traverse le fleuve à gué sous le village même à un grand coude qu'il forme en entrant dans ce vallon, où tournant au N. autour d'un contrefort élevé, on ne le revoie qu'auprès de *Larisse*.

Village de Coutchoukéros et gué du Pénée. — Dans l'hyver le Pénée n'étant pas guéable on va le passer sur un grand pont en pierre 4 heures avant d'arriver à *Coutchoukéros* et 2 heures au Sud de Zarco. Près de ce pont sur la rive droite se trouve le confluant de la rivière Epidamus venant de Pharsale, au Sud, et de quelques autres ruisseaux. Depuis Tricala la rive gauche n'a aucun affluent considérable et ne recoit que quelques torrents d'hyver, venant des montagnes au Nord.

Coutchoukéros est un misérable village grœc bati sur un monticule formé des ruines d'une ancienne ville dont on appercoit encore les fondements. Il est situé à l'angle saillant d'un coude du Pénée et par cette position qui commande l'autre rive, il est susceptible d'en défendre le passage. Quand les eaux grossis subitement par un orage rendent le gué impraticable, on se sert d'une meauvaise barque triangulaire pour la communication des deux rives, elle peut contenir huit chevaux.

Route de Coutchoukéros à Larisse, 4 heures. — De Coutchoukéros il reste 4 heures pour se rendre à Larisse. On suit quelque tems le pied des colines à gauche, le chemin traverse ensuite quelques monticules pour entrer dans la plaine de l'ancienne capitale de la Thessalie. Une demi-heure avant d'y arriver on rejoint la rive droite du Pénée, sortant d'une gorge au N.-O. de la plaine, qu'il traverse ensuite en serpentant du N.-O. au S.-E. et on le suit pour arriver à Larisse bati sur ses bords. Les voyageurs venant du Nord traversent le fleuve à l'entrée de la ville sur un beau pont de marbre de sept arches.

Ville de Larisse (en Turc Yenisser) 20,000 Turcs, peu de Grœcs. Gouvernés par trois Beys : Abdine Bey, Mehemet Bey, Nakib Effendi. — Larisse, capitale de l'ancienne Thessalie, est une ville ouverte située sur la rive droite du Pénée au milieu d'une plaine étendue. Elle est sans aucune défense. Sa population est d'environ 20,000 ames dont la plus grande portion est turque. Il y a peu de Grœcs dans la ville ; y étant très vexés ils ont préféré habiter les nombreux villages environnants, où ils s'occupent principalement de la teinture des cottons. La ville est aujourd'huy gou-

vernée par trois beys dont deux sont envoyés de Constantinople, l'un comme Molla de la 1re classe, l'autre comme Musseline est à la nomination du Romelie Valassi, sous la dépendance duquel se trouve la ville, qui ne fait pas partie du Pachalic de Tricala, et dont les habitans riches et très fanatiques ont toujours resisté à l'influence d'Ali Pacha. L'archeveque grec qui y fait sa résidence est cependant à sa nomination. C'est un homme de beaucoup d'esprit jouissant d'une grande considération parmi ses compatriotes. Plus de 300 villages relèvent de cet archeveché.

La ville de Larisse est assez bien bati et jouit d'une certaine opulence qu'elle doit à son commerce. Les bazards y sont grands et bien fournis en comestible. Les marchandises y arrivent du golfe de Volo 24 mille. Dans le S.-E. les habitans y sont riches de leurs produits territoriaux consistant en bled, en cotton et en bestiaux. Ils s'adonnent de plus à la teinture des cottons filés rouges dont il se fait une grande exportation en Allemagne par la voie de terre, et les villages environnants qui sont grands et riches tels que *Fornero*, *Ambelakia*, *Baba*, *Agiha* et *Macrinitza* doivent leur aisance à ce genre d'industrie. Aussi cette province est-elle regardée comme la plus peuplée et la plus industrieuse de la Grœce; on y compte 600 personnes par lieue carrée, tandis qu'il y en a à peine 340 dans les autres provinces. Les Grecs sont dans la proportion de quatre à un dans la Thessalie, où l'on ne trouve de Mahometants que dans les villes et quelques villages environnant Larisse.

Route de Salonique. De Larisse à Baba. 4 heures. — En sortant de Larisse pour aller en Macédoine, la route suit vers le N.-E. la rive droite du Pénée pendant près de deux heures. La plaine est bornée à trois lieues au N. par le mont Olympe, à l'Est par l'Œta. Quelques monticules la séparent à l'Ouest des plaines de Pharsale éloigné de six lieues S.-O. de Larisse, et dont la route vient se reunir à celle de Tricala, moitié chemin de Coutchoukéros. Elle s'étend au Sud à perte de vue dans la direction du golfe de Volo. En général elle est bien cultivée dans les parties élevées, le centre en est marécageux, on voit un lac à droite de la route, et l'hyver elle est en partie inondée surtout la rive gauche du fleuve; aussi est-ce dans cette plaine que la fable a mis le déluge de Deucalion.

On côtoie deux heures les bords du fleuve, à travers quelques jardins et des vignes au milieu desquels se trouvent deux tumulus ou monticules factices. Le Pénée qui par ses nombreux détours se rapproche souvent de la route est ici très encaissé; ses bords ainsi que les isles qu'il forme sont couverts d'arbres. On trouve ensuite au milieu d'un marais une chaussée étroite venant du Sud. Elle forme brusquement un coude vers l'Est. On la prend pour entrer dans un vallon qui s'ouvre dans celui de Tempé et qui n'en est séparé que par un chainon isolé. Le fleuve près du marais tourne brusquement au N. pour entrer dans Tempé après un

detour qu'il fait autour et on ne le retrouve que deux heures plus loins sous le gros bourg de Baba.

Ce vallon intermédiaire est formé par l'Œta à droite et le chainon isolé qui cache la vue du Pénée. Il est plus élevé que la plaine de Larisse, en partie cultivé et très peuplé par des Turcks Yeurucks. On voit dans un ravin à droite à mi-montagne les villages turcs de Kirsali, Otmaleu et Balamont, à gauche du chemin, le village de Derly plus considérable que les autres. Une demi-heure avant d'arriver à Baba, on aperçoit de l'autre côté du fleuve le gros village de *Minarlykeu* dont les minarets contrastent elegament avec la sombre verdure des hautes montagnes de l'Olympe au pied desquelles il est situé.

Vallée de Tempé. De Baba au pont de Bacrina, 3 heures. — On arrive ensuite au bourg de *Baba*, *Bohau* presqu'entièrement habité par des Turcs. On soupçonne que ce village bati sur les bords du Pénée est dans l'emplacement d'une ville antique. Sortant de Baba, on trouve au milieu d'un bois d'antiques platanes d'une grosseur prodigieuse les traces d'une ancienne chaussée, le fleuve s'en rapproche. Vous la suivez Est, bientôt le vallon se ressère et ce n'est plus qu'une gorge profonde qui ne laisse entre le fleuve et les hautes montagnes où il est encaissé que la largeur du chemin taillé dans le rocher et pavé du marbre qu'on en a extrait. Cette ancienne voie peut avoir de 20 à 25 pieds de largeur, elle s'elève quelquefois d'une manière effrayante au-dessus de l'abîme où le fleuve coule avec fracas. Deux caravanes qui se rencontrent sont obligés de se prévenir de loins, et les nombreux troupeaux que l'on rencontre embarrassent souvent la marche du voyageur. Cette ancienne voie pavée de large bloc de marbre est partout bien conservée, dans quelques endroits les rampes en sont roides. Le vallon s'élargit quelquefois à la portée du fusil mais il y a plusieurs parties où il n'a que la largeur de la route taillée à pic dans le rocher entre le fleuve et les montagnes. A peu de distance du bois de platane on voit dans la montagne à droite un village grœcque, des hameaux et des moulins sur la rive gauche. Plus loins les montagnes de l'Olympe tombent à pic au-dessus, celles à droite sont moins brusques et plus accessibles. On peut traverser le fleuve dans différents endroits à gué, mais ils sont très dangereux et demandent un guide instruit.

Sortant de cet abime qui semble s'être ouvert par un grand effort de la nature on trouve une plaine qui s'étend jusqu'à la mer et à peu de distance un grand pont en pierre de 135 pas de longueur qui conduit sur l'autre rive à un hau dependant du village de Bacrina 7 heures de Larisse, et 9 heures de la petite ville de *Catherin*.

En sortant de ce hau le chemin suit environ une heure la rive gauche du Pénée qui se jette dans le golfe de Salonique à deux heures du pont

de Bacrina. Tournant ensuite au Nord, on voyage dans une plaine entre les hautes chaines de l'Olympe et la mer que l'on garde à droite, et dont la largeur varie d'une lieue 1/2 à deux lieues. On y trouve quelques cultures de maïs au milieu des broussailles et des vignes mal cultivés. Des torrents tombant des montagnes y forment des marais qui forcent de se rapprocher de ces montagnes l'hyver et de voyager dans une route plus difficile à travers des colines incultes et beaucoup de ruines.

Quelques moments avant d'arriver au fort de Platamona, les montagnes se rapprochent de la mer et un contrefort qui se détache de l'Olympe s'avance brusquement de l'O. à l'Est pour fermer ce passage. C'est sur la pointe de ce promontoire que se trouve bati le fort de Platamona 3 heures du pont de Bacrina. Avant d'entrer dans le ravin qui sert de chemin pour gravir la croupe de ce contrefort, on trouve un ruisseau ombragé de beaux platanes. On remonte un moment à l'O. en suivant une chaussée ancienne encore praticable pour l'artillerie. On tourne ensuite au Nord entre le fort à droite et quelques maisons construites sur des hauteurs à gauche qui commandent le fort à peu de distance.

Fort de Platamona. — Ce passage facile à défendre doit être considéré comme la clef de la Macédoine, du côté de la Thessalie; il seroit difficile à forcer, s'il étoit bien occupé. Dans l'état où il se trouve c'est aujourd'huy peu de chose, le chateau n'est entouré que d'une muraille ancienne flanquée de tours de différentes formes ayant un reduit intérieur formé par une grosse tour carrée. 140 maisons turcs entassées les unes sur les autres et construites en bois empécheroient toute défense si on les incendiait. Il est commandé du côté de terre par plusieurs hauteurs à petite portée de canon.

Ce passage étroit peut avoir mille pas de longueur pour arriver de l'autre côté du contrefort au bord de la mer dans une anse ouverte où les barques de Salonique viennent charger du charbon, et les bois dont les croupes de l'Olympe sont tapissés.

Reprenant ensuite la plaine la route est bonne partout, si on en excepte quelques fonds marécageux faciles à traverser en y jettant quelques fascines. Après ce passage les montagnes fuyent en s'abaissant vers le N.-O. et la plaine s'élargit beaucoup en s'avançant vers la mer, près de laquelle elle devient marécageuse et coupée de flasque d'eau.

Deux heures de Catherin on trouve un torrent considérable ayant deux branches séparées qui forment un lac avant de se jetter à la mer. Il est désigné *rivière de Platamona sur les cartes* quoi qu'il en soit éloigné de 5 heures, et qu'il sorte du vallon de Catherin. On le traverse à gué étant fort large et peu profond.

Catherin, seize heures de Larisse, est une grosse bourgade de plus de mille maisons situé au milieu d'une vallée fertile et arrosé par un fort

ruisseau qui va grossir le torrent dit de Platamona. Ce canton est gouverné par un Aga indépendant nommé Sali Bey. Cette vallée est bornée au N. par les montagnes de Kara-Veria (ol. Berée), à l'O. par l'Olympe, à l'Est par quelques colines où se trouve situé Kitros, l'ancienne Pydna. C'est la Piérie des anciens, il s'y trouve autant de Grecs que de Turcs. Sali aga s'est fait connoitre par ses brigandages qui lui ont valu des richesses, l'indépendance et l'amitié d'Ali Pacha qui, non content de s'être assuré du débouché de la Thessalie par Tricala, a voulu aussi se ménager l'entrée de la Macédoine à travers les riches cantons de Gubeno et de Sarigueul, en s'attachant l'aga de Catherin qui confine avec ces cantons.

Kitros ol Pydna, 3 heures de Catherin. — En quittant Catherin on voyage dans un vallon au N.-E. laissant à gauche quelques colines peu élevées, séparées par de profonds ravins. A une heure 1/2 de la ville on voit à gauche de la route un beau chiflick, propriété de l'aga, et sur une coline un village qui en dépend. Ce terrain est cultivé en bled et en cotton, on descend ensuite pour remonter après de vallon en vallon presqu'incultes jusqu'à un ruisseau venant de l'O. On le passe sur un pont de pierre pour remonter au village grec de Kitros, trois heures de Catherin, qui est probablement l'ancienne Pydna à en juger par les ruines que l'on trouve à 200 pas au N. du village. Il est entourré de vigne et les environs sont bien cultivés en bled.

La route traversant toujours des colines et des ravins creusés par les eaux pluviales dans une terre legèrement caillouteuse conduit à travers des bruyères au village de Leflocore une heure 1/2 plus loins. Il est comme le premier entouré de vigne dont le vin est très estimé. Descencendant de là au bord de la mer, on entre dans une plaine immense qui cerne le golfe de Salonique au N. et où se trouve des salines considérables.

Ce terrain formé d'alluvions devient bientôt très marécageux et couvert d'un épais taillis. On voyage trois heures dans ce marais où la route est impraticable l'hyver et coupée par quelques ruisseaux. On marche ensuite dans une plaine plus ferme et cultivée qui conduit à une rivière considérable nommé Inge-Carrasou. On la traverse dans un meauvais back triangulaire qui peut contenir dix chevaux et leurs conducteurs.

Inge Karra Sou ol. Héliacmon formé de la Bhighista, de la rivière de Castoria et du Venetico, ou Djiunara. — Cette rivière est profonde et peu large, ses bords sont médiocrement élevés et couverts d'arbres. C'est la Bighista et la rivière de Castoria reunis qui à leurs confluents avec le Venetico, aussi appellé Djiunara, près de Servia, prend le nom d'*Inge-Carrasou.* C'est l'Héliacmon des anciens.

Le Karasmack ol. l'Erigon[1]. — De l'autre côté de la rivière on trouve des pâturages considérables couverts de bestiaux et de troupeaux de chevaux. La route y est ferme et conduit à une autre rivière eloignée d'une heure 1/2 de la première. C'est l'Erigon des anciens appellé aujourd'huy Karasmack; elle vient de Monastir et reçoit plusieurs ruisseaux dans son cours; elle forme le lac d'Ostrovo, qui doit être celui de Pella, par lequel elle communique avec le Vardar, sortant du lac et coulant parallelement au Vardar ol. l'Axius; elle se rend à la mer par cette nouvelle branche que les anciens appelloient Ludias. On la traverse sur un meauvais pont de bois ayant près de 300 pas de longueur, dans l'état où il se trouve il est dangereux pour les voitures et même aux chevaux. Une demie heure de la rive gauche on trouve au milieu de la plaine le village de *Vardar Keupreuleu* et une lieue 1/2 plus loins le Vardar lui-même que l'on passe à gué l'été à la pointe d'une isle. L'hyver on est obligé de remonter plus haut vers le N. pour le traverser sur un pont de bois qui a six cents pas de longueur.

Vardar ol. Axius. — Le Vardar qui est l'Axius des anciens est très large et peu profond. Son cours est très étendu et rapide. Il a ses sources dans les monts Argeuters, Ol Scaidus, au-dessus de la ville de Catchianick, 8 heures au N.-O. d'*Useup*. Grossi dans son cours qui est du N. au S. par les ruisseaux et les torrents du pays qu'il traverse il n'est cependant pas navigiuable, coulant à travers la Macédoine dans une guêne étroite encaissée par de hautes montagnes et traversée de rochers.

Les plaines de Salonique qu'il arrose avant de se jetter à la mer sont riches et très fertiles en bled, cotton, lin, etc. Cette plaine semble être formée des alluvions que les trois rivières que l'on vient de traverser entrainent des montagnes, et qui arrêtés par le balencement des eaux de la mer, ont augmenté cette plaine depuis Alexandre de près de deux lieues.

Elle est fermée au Nord par une chaine de montagnes qui courre de l'Est à l'Ouest, et du pied de ces montagnes à la mer il peut y avoir de 3 à 4 lieues, de celles qui couvrent Salonique à l'Est on compte environ huit lieues, où elle se termine en monticules peu élevés.

Après avoir traversé le Vardar on trouve sur la rive gauche le village grec de Gondogrou, la route le traverse pour arriver par une plaine rase et bien cultivée une heure plus loins au village de Léply où se trouve la poste. Tournant ensuite vers le S.-E. il reste encore deux heures à faire

1. Erreur, le Karasmack sort du lac d'Iénissé, et ne recoit pas les eaux de l'Erigon; je présume que l'Erigon n'est autre chose que le petit Carra-Sou qui se jette dans le Vardar, à 20 lieues de Monastir : il existe entre les vallées du petit Carra-Sou et la plaine de Salonique une haute chaine de montagnes formant les cantons de Vadena et Maglena.

par la plaine à travers des jardins et des vignes pour arriver à Salonique 16 heures de Catherin.

Observations sur la route de Tricala à Salonique qui est de 44 heures. — De Salonique à Tricala, on compte 44 heures de chemin toujours en plaine. Nuls obstacles qui ne soient faciles à détruire en peu d'heures ne s'opposent à la marche de tout espèce de voiture. *Pendant la belle saison* dans les marais on trouve le bois nécessaire aux fascines, les passages qu'il faut élargir sont en terre mêlé de cailloux.

Le vallon arrosé par le Pénée ou Salambria est quelquefois marécageux. Il se trouve des ponts sur le fleuve dans les endroits où on ne peut pas le passer à gué.

La vallée de Tempé fameuse dans l'antiquité n'est qu'une gorge étroite et profonde mais où la route est partout praticable.

Près de Platamona le ravin aura besoin d'être élargi et aplani dans certains endroits. On trouve ensuite quelques marais et des ruisseaux que l'on peut traverser dans la belle saison en y jettant quelques fascines.

Mais en considerant ce pays sous l'aspect des positions militaires, la vallée de Tempé est un défilé de près de trois lieues de longueur qui seroit difficile à forcer, s'il étoit gardé, et *Platamona* seroit une position très forte si elle étoit bien défendue. On trouve ensuite des marais difficiles et trois passages de rivière pour arriver à Salonique, sur lesquelles il ne se trouve que de meauvais ponts et une barque triangulaire ne pouvant contenir que 10 à 12 chevaux.

Les Grecs sont en grande majorité dans les campagnes où ils sont disséminés. Près de Tempé on trouve des villages considérables de Turcs *Yeurucks* qui, joints aux habitans de Larisse, pourroient défendre ce passage; ce sont aussi des Turcs qui habitent Platamona. L'aga de Catherin a quelques Albanois pour sa garde, il pourroit reunir quelques troupes.

La plaine arrosée par le Vardar est peuplée de chretiens. Tous ces pays sont riches en bestiaux et surtout en bled. C'est le grenier de l'Epire et même souvent de Constantinople qui en retire les bleds par Salonique. Les chevaux de Thessalie si vantés dans l'antiquité sont petits, et peu estimés, on ne les emploie que comme chevaux de bât, mais ils sont très communs dans le canton. Le petit nombre de charriots attelés de buffles que l'on trouve dans les plaines ne servent qu'aux travaux de l'agriculture, et ne sont pas propres aux transports eloignés. Il n'y entre pas de fer, les roues en sont pleines comme dans l'enfance de l'art.

La ville de Salonique, qui est l'Echelle la plus considérable du Levant après Smirne, est batie en amphitheatre au N.-E. de la baie du même nom (ol. Thermeacusliuss). Elle est assise au pied d'une haute chaine de montagnes qui la domine à l'Est, et entourée d'une enceinte en brique tombant en ruine dans plusieurs endroits. Cinq forteresses la défende,

dont trois sont construites sur le bord de la mer et deux au haut de la ville du côté de l'Est. Celles près de la mer sont armés de cannons de gros calibres dont les feux sont trop rasant et peu dangereux pour les vaisseaux qui voudroient s'approcher de la place.

Le chateau des septs tours qui domine la ville du côté de l'Est est mal armé. Il est commandé par les hauteurs qui s'élèvent au-dessus de la ville. Les murailles qui l'entoure sont anciennes et flanqués de distance en distance par des tours de differentes formes, sans aucun fossés. Elles ont environ une lieue de developpement. Dominé de plusieurs côtés, elles ne seroient susceptibles d'aucune défense contre une attaque régulière.

La population de Salonique est estimé de 60 à 70,000 ames, dont 25,000 Turcs, 20,000 Juifs, 15,000 Grecs, et environ 4,000 mamins, qui sont des Juifs que la violence a forcé d'embrasser l'islamisme. Les *Topigies* ou canonniers sont pris dans la classe des mamins, ce sont de meauvais artilleurs, n'étant jamais exercé.

La ville est gouverné par un Pacha ainsi que ses dépendances. Il s'y trouve de plus un Molla de la première classe, un cadi, et un janissaire aga. Les deux premiers y sont annuellement envoyés par la Porte.

Salonique étant la principale échelle de la Romelie, elle reçoit d'Europe les draps et autres objets d'importations qui se repandent ensuite dans l'intérieur. Elle exporte les cottons de Serès, des laines, du tabac, des cuivres et les bleds des riches plaines de la Macédoine. Il se trouve quelques mines d'argent dans les environs, qui produisent aujourd'huy peu de chose. Outre la grande voie qui, venant de l'Epire et de la *Morée* par la Thessalie passe par Salonique pour se rendre à la capitale, plusieurs routes y aboutissent.

On y arrive directement de l'Epire en venant d'Ianina par les cantons de Sagori et de Sarigueul.

D'Ianina au Metzovo	10	heures.
— à Krania	9	—
— à Grebeno	9	—
— à Chatista	8	—

De Chatista on débouche par la province de Sarigueul près de Carraveria en suivant la rive gauche de l'Inge Carra-Sou. La distance de Chatista à Carra-Veria peut être de 8 à 10 heures et de Carra-Veria à Salonique 12 heures ce qui fait en tout 58 heures, tandis que l'on en compte 70 par la Thessalie. Elle est suivie par les caravanes et tourne les positions de Tempé et de Platamona.

De Salonique on se rend directement dans la haute Macédoine et le Pachalic de Scutari par Monastir où se tiennent des foires considérables. La route la plus directe passe par :

De Salonique à Monastir, 33 heures N.-O. [1].

De Salonique à Jakeli	2	heures.
— à Yenigé	6	—
— à Vodena	7	—
— à Félourna	12	—
— à Monastir	6	—
	33	heures N.-O.

Cette communication est tracée sur les vestiges de l'ancienne voie Agnatienne de Vodena à Félourna. Il y a un passage difficile dans les montagnes; cependant, elle est très suivie par les caravanes malgré le pays barbare qu'il faut traverser entre Yenigé Vodena et Félourna.

Un peu plus au Nord laissant à gauche le Vardar on trouve une route qui conduit en Bosnie en passant par Keupreuleu Useup et Pristina.

De Salonique à Kilkich	8	heures.
— à Doüran	6	—
— à Stromjea	8	—
	22	heures.

On trouve le chemin qui de Sérès se rend à Keupreuleu sur le Vardar, et on continue de Stromjea à :

Radonich	4	heures.
Istip	7	—
Keupreuleu	8	—

Une autre route conduit directement à Sérès par la plaine de l'Eugaza que l'on coupe par le N.-E. Celle de Porte passe par :

Clissali	8 h.	
Ioho	3	
Giclissa	4	30
Beykeu	1	
Sérès	3	15
	19 h.	45

Parmi les principales villes qui communiquent avec Salonique, Sérès se trouve au premier rang, on en parlera par la suite.

Carra-Veria ol. Beréa, 12 heures O. de Salonique. — Carra-Veria quoique eloigné de la route que l'on vient de parcourir ne doit pas être oublié. Située sur le revers oriental des montagnes qui séparent la Macé-

1. Entre le Vardar (la rive droite), Florina, Vadena et la plaine de Salonique, il se trouve un canton peu connu et montueux appellé par les Turcs Karajova. Il est arrosé par le petit *Carra-Sou* qui vient de Florina, où il recoit les differentes rivières venant du N. par la plaine de Monastir. C'est probablement l'ancien Erigon, et après avoir traversé le canton de Karajova, il va se jetter dans le Vardar : le canton de Karajova est donc séparé de celui d'Yénigé-Vardar, ou de la plaine de Salonique, par la chaine de montagnes de Vodena et Karajova, et Maglena. De Vodena on compte trois heures aux premières villes du canton de Karajova.

doine de l'Epire, elle est batie à peu de distance de la rive gauche de l'Inge Carra-Sou, rivière qui est formée de la reunion de la Bighista et du Vénético, aussi appelée *Djiunara*. C'est une ville très commerçante principalement habitée par des Grecs, et renommée par la qualité de ses eaux favorables aux teintures des cottons filés rouge. C'est la *Bérée* des anciens dont les Turcs ont fait Carra-Veria, ou feria, ce qui veut dire Bérée la noire.

Turcs Yeurucks. — On trouve dans les environs de Salonique beaucoup de villages de *Turcs Yeurucks*. Ce sont les descendants des Turcs qui furent transportés de l'Asie Mineure par les premiers sultans pour garder leur nouvelle conquête. Ils les établirent sur le penchant des montagnes, près des passages importants, et dans les lieux forts d'assiete, tandis que les Grecs furent forcés d'établir plus bas leurs demeures, près des plaines. Ces Turcs sont pour la plupart bergers, on les emploie comme pionniers dans les armées.

Route de Salonique à Clissali, 8 heures. — Partant de Salonique et se dirigeant au N., on suit quelque tems le pied des montagnes. Tournant ensuite à l'Est on entre dans ces montagnes par un ravin bordé à droite et à gauche par des colines cultivées en vignes et en bled, et où se trouvent les villages de *Lania*, *Cavalar* et *Bosniackchiflick*. A deux heures de la ville ces collines se rapprochent et forment un etroit défilé dont l'entrée dans la plaine de Leugaza étoit autrefois défendue par quelques fortifications construites à droite et à gauche de la route, et dont on voit encore les ruines. C'est tout au plus si ce passage a 25 pieds de largeur, les colines à droite et à gauche en forment d'ailleurs une position très forte.

On entre ensuite dans la plaine de Leugaza qui du N. au S. peut avoir quatre lieues de longueur sur une largeur de deux lieues de l'Ouest à l'Est. Au milieu de la plaine près d'un monticule factice, on voit le village de Leugaza plus considérable que les autres, et sur les collines à droite et à gauche du chemin en sortant du défilé ceux d'*Ovia*, *Parga*, *Demir Glava*, *Caris-paga* et *Sarache*.

Plaine et lac de Leugaza. — En entrant dans la plaine on prend la route vers le S.-E. en la coupant obliquement, laissant à droite un lac ainsi que quelques villages sur les coteaux. Ce lac se nomme Leugaza; comme la plaine, il est à une lieue du défilé, on en suit les bords marécageux jusqu'à une demi-lieue de *Clissali* où l'on arrive en montant quelques collines vers l'Est 8 heures de Salonique. La route est bonne partout et n'aura besoin que de légère réparation dans le défilé pour la rendre carrossable. On observera que l'hyver la plaine est couverte d'eau et impraticable dans les environs du lac.

Bourg de Clissali. — Clissali est une bourgade d'une centaine de maisons habité par des Grecs. Elle est entouré au Nord par quelques hauteurs

sur lesquelles on voit des vignes et des oliviers. Un vallon plus bas qui se trouve au Sud du village sépare un autre lac qui est plus à l'Est de celui de Leugaza avec lequel il n'a pas de communication.

Il est bon d'observer ici que les mots de Clissali *Clissoura clissa* servant de dénomination à plusieurs lieux de la Romélie veut dire dans la langue du pays : passage étroit défilé, et ce nom est commun à plusieurs lieux de cette description.

Route de Clissali à Orphano, 16 heures, de Clissali à Rondino, 8 heures. — En quittant Clissali, on laisse à gauche une route qui conduit à Serès, et on prend celle qui conduit par l'Est au dervent de Rondino, le long du lac de Bechick laissant au N. des colines qui s'étagent jusqu'aux montagnes; elles sont couvertes d'oliviers sauvages, les montagnes sont très boisées. Trois heures de Clissali on trouve sur les bords du lac un pauvre village turc à moitié ruiné, et une heure plus loins celui de *Bechickeu* aussi habité par des Turcs.

Avant d'y arriver on trouve une chaussée étroite ressérée entre le lac et les colines à gauche, elle peut avoir 600 pas de longueur sur 12 pieds de large. Elle est rompue dans plusieurs endroits, ce qui rend ce passage très meauvais, il demande de grandes réparations. On voit plusieurs pêcheries le long du lac de Bechick qui est très poissonneux et quelques barques très plates qui servent à sa navigation. Il peut avoir six lieues de longueur de l'O. à l'Est, sur une 1/2 de largeur. Il paroit peu profond. La pêche en est affermée 300 bourses (environ 9,000 louis); la rive opposée est très peuplée, et dans les montagnes au S.-E. vers le monte Santo (l'Athos) il y a des mines d'argent aujourd'huy peu productives.

Dervent de Rondino. — Sortant de Bechickeu la route continue entre les montagnes et le lac encore deux heures. Elle fait ensuite un coude vers le N.-E. et le lac ne formant plus qu'un faible ruisseau entre dans le défilé de Rondino pour aller se rendre à la mer dans le golfe d'Orphano.

La route entre aussi dans ce défilé. Il peut avoir une lieue de longueur, sur 400 pas de largeur. Il est resséré entre de hautes montagnes couvertes de forects et resséré des deux côtés en plusieurs endroits par des rochers coupés à pic. Le fond du ravin est embarrassé par des platanes et des ormes de la plus grande beauté au milieu desquels coule le ruisseau servant de degorgement au lac.

A son entrée on voit sur des rochers à droite les ruines d'une forteresse, et à gauche sur un monticule qui domine la route un dervent ou Corps de Garde qui vous donne une escorte. Le défilé se ressert beaucoup sous le Corps de Garde, et ne laisse qu'un passage étroit entre le ruisseau et le rocher à gauche où l'on a pratiqué la route. Il s'élargit ensuite, le terrain est cultivé en maïs, et s'ouvrant considérablement il laisse voir

au milieu des platanes le joli hau de Romélie Rondino Bohasse, moitié chemin de Clissali à Orphano, et le golfe du même nom où vont se perdre les eaux du lac de Bechick.

Romélé Bohasse, 8 heures d'Orphano. — Sous un village à droite du vallon, où se trouve un gros monastère grec. Les montagnes à droite en se prolongeant vers le Sud vont former la presqu'île de l'Athos habitée par de nombreux Cénobites grecs. Ce canton agreste est couvert de bois que l'on exploite pour Smyrne et l'Égypte. Du hau la route suivant les bords de la mer contourne au N.-E. le fond du golfe d'Orphano et traverse une langue de terre qui s'y projette. Vers le Sud elle est couverte d'un bois très épais qui sert de limites au Pachalic de Salonique et le sépare du territoire du bey de Serès.

Golfe de Comtessa ol. Strimonicus Sinus. — Il faut une heure pour traverser cette forect, on trouve plus loins un pays plus ouvert et l'on cotoie les bords de la mer jusqu'à l'autre extrémité du golfe où l'on tourne au S.-E. pour arriver près des marais salins aux bords du Carra-Sou (ol. Strimon). Cette rivière sort par un vallon au N. des plaines de Serès. On appercoit avant d'y arriver le gros village Yeuruck d'Yenikeu, bati dans les montagnes qui ceignent la baie à l'Est.

On trouve sur la rive droite du fleuve un hau considérable construit pour servir de dépot aux marchandises, et à l'*Itchitera* de la Macédoine ou *annone* de bled que les beys de Serès y rassemblent pour l'approvisionnement de la capitale. Ce hau est entouré d'une forte palissade et sert en même temps de cazerne à un poste albanois qui y est établi pour la défense de la baie et du passage de la rivière. Il est situé sur la rive droite du Carra-Sou à l'endroit où on le traverse dans une forte barque à treuil pouvant contenir 12 chevaux chargés.

Les Turcs donnent indistinctement le nom de Carra-Sou à plusieurs rivières de la Turquie d'Europe, et *Carra-Sou* veut dire proprement eau noire, eau profonde. Celle dont il est question ici est le *Strimon* et le *Pondus* des anciens qui reunissent leurs eaux à la sortie du Pondus du lac Takino, et se jettent ensemble dans le golfe d'Orphano autrefois appellé par cette raison *Strimonicus sinus.*

Le Carra-Sou ol. Pondus. — Le Pondus a sa source vers le Nord dans le Scomius près de Dragonir, il passe à Gustaudel où il reçoit une autre branche près de Melenick, il se reunit à la rivière de Pétrich, d'où il entre dans la plaine de Serès près de Demir-Hissar sortant d'une gorge etroite. Après avoir arrosé du N. au S. la plaine de Serès, il forme le lac Takino 6 lieues au S.-O. de Serès. A sa sortie de ce lac il rencontre le Strimon aussi appelé Carra-Sou; leurs eaux reunis forment ce qu'on appelle le Haudakan, qui en grec veut dire eau profonde.

Le Carra-Sou ol. Strimon. — Le Strimon aussi appellé Carrasou par

les Turcs a sa source dans le Rodope, ou despoto-dag. Il passe à Nerocop, vient à Drama, et reçoit près de cette ville les eaux de la plaine de Phillippe (dont la pente est du S. au N.); devenu plus considérable il prend le nom de Carra-Sou pour traverser le riche canton de Zigna, passe à Zavernick et se réunit au Pondus près d'Yenikeu une lieue au-dessous du lac Takino.

De l'autre côté du Carra-Sou on trouve des ruines, elles ne sont pas anciennes. Après les avoir traversées le chemin tourne à l'Est, et laissant des salines considérables à droite, on traverse quelques colines pour descendre rapidement dans la bourgade d'Orphano à 1 h. 1/2 du Carra-Sou, et 16 heures de Clissali.

Orphano 200 maisons. — La petite ville d'Orphano composée de 200 maisons turques et de quelques grecques est située dans un lieu bas entre les colines qui la séparent de la mer à l'O. et les hautes montagnes qui bornent la baie de son nom. Aussi appelée baie de *Comtessa* elle est commandée par un ancien chateau, qui n'est susceptible d'aucune defense. Les environs en sont bien cultivés en bled et en tabac. On voit des vignes sur les coteaux.

Orphano est l'échelle principale de Serès, du canton de Zigna, et de tous les environs, dont on dépose les marchandises au Haudakan. Elle n'a qu'une rade foraine dont le fond est bon.

Route d'Orphano à Prahousta, 5 heures. — Sortant d'Orphano, on monte quelques colines dans le N.-E. pour entrer Est dans la vallée qui conduit à Prahousta. Les montagnes qui la bornent s'appelent dans le pays *Bournar-daheu*[1]. Elles courent comme la vallée de l'E. à l'O. jusqu'aux environs de Prahousta, où elles se contournent à gauche et à droite pour border les plaines de Phillippe du côté de l'Ouest.

Cette vallée peut avoir cinq lieues de longueur sur une de largeur. Son terrain leger et pierreux est extremement fertil, et est cultivé avec beaucoup de soin en tabac et en bled.

Moitié chemin à 2 h. 1/2 d'Orphano on trouve au milieu de la plaine le hau de Moustagnia entouré de vignes et dépendant d'un gros village turc du même nom, dont on apercoit les minarets à mi-montagne dans le N.-E. Tous ces coteaux sont habités par des Turcs riches, et quelques Grecs, qui s'adonnent principalement à la culture du cotton et du tabac.

Parmi les nombreux villages de cette vallée élevée on distingue à gauche celui de Dédéboleu 1 heure d'Orphano, 1 heure plus loins Mislaine, Moustagnia vient ensuite.

On sort de cette vallée par une gorge etroite où se trouve une chaussée

1. Bournar-Daheu, montagnes des sources.

pavée qui conduit en descendant à la petite ville de Prahousta qui ferme de ce côté le défilé à son débouché dans la plaine de Phillippe.

Prava ou Prahousta 400 maisons, peu de Grœcs. — Prahousta est une petite ville de 4 à 500 maisons dont les habitans sont pour la plupart *Musulmans*. Elle est entourée d'une muraille de 10 à 12 pieds de hauteur et de l'épaisseur de 2 pieds. Elle est flanquée de distance en distance de tours carrées crénelées pour la fusillade. Cette enceinte, nouvellement batie, est beaucoup plus considérable que la ville. Depuis les ravages commis par les fameux chefs de voleurs, Deli-Cadri et Carra-Fési, toutes les petites villes de la Romélie se sont mis à l'abrit d'un coup de main de cette manière. Ces enceintes qui ont toujours un développement beaucoup plus considérable que la ville même sont destinées à recevoir les habitans des campagnes voisines. Comme dans ces incursions les Turcs ne conduisent jamais de cannons, que les affaires se descident à coup de sabre et de fusil, une simple muraille irrite le vainqueur qui pille et brule les propriétés du vaincu avant de se retirer.

Le canton de Prahousta depend de la Cavale qui n'en est eloigné que de 3 h. 1/2. Sucin aga, qui le gouverne avec le titre de Capigi-Bachi, est fils d'Hussein aga Sorbagi, de cette forteresse. Les villages environnants sont peuplés de Turcs Curd-salies, et Salaf-salies. On pourroit reunir plus de deux milles hommes armés à Prahousta, dont la position est aventageuse parce qu'elle commande les débouchés d'Orphano et de Serès dans la plaine de Phillippe qui conduit à la Cavale et de là en Thrace.

Il se trouve une fonderie à Prahousta, on y coule des boulets que l'on embarque à la Cavale pour l'approvisionnement de la flotte ottomane et les forts de la Turquie d'Europe. Le fer qu'on y emploie est d'une meauvaise qualité, et la fonte en est aigre et cassante.

Le minerais qui alimente ces fonderies se trouve dans le despoto dag (ou Rhodope) vers le N.-E. de Prahousta. Il y est apporté à dos de mulets de 12, 15 et 18 lieues, des environs de Nerocop, au-dessus de Drama, et de Samacoff et Singel au N.-E. de Demir-Hissar. On voit aussi plusieurs tanneries à Prahousta et on y fabrique des semelles de buffles très fortes.

Plaine de Phillippe et route de Prahousta à la Cavale, 3 heures 1/2 [1]. — En quittant Prahousta le chemin suit la direction du Sud pendant deux heures le long des montagnes qui bordent à l'O. la plaine de Phillippe. On voyage dans un vallon parallele, et seulement séparé de la plaine par quelques colines isolées, sur lesquelles pouvoit être situé les camps d'Octave et d'Antoine. On découvre de l'autre côté sous les montagnes à

1. La plaine s'appelle en turc *Coutu Prahousta* et Phillippe *Bérékiatly*, plaine d'*abondance*.

l'Est deux monticules factices où pouvoit être posé le camp de Brutus et Cassius et un peu plus loins ce que l'on suppose être les ruines de Phillippe. Les deux armées étoient séparées par un faible ruisseau venant du Sud qui forme au N. de la plaine des marais impénétrables.

Il se trouve quelques villages le long du vallon. Il est mieux cultivé que le reste de la plaine qui est en général fort marécageuse, les tombants des montagnes coulant sur un plan peu incliné vont se rendre au N. dans le Strimon, ou Carra-Sou.

Deux heures de Prahousta on commence à monter vers le S.-O. à la faveur d'un ravin, par une chaussée pavée large de 12 à 15 pieds. Elle est souvent coupée par les eaux. C'est le seul passage conduisant en Thrace par le défilé de la *Cavale*. Cette chaussée est praticable à toute espèce de roulage après quelques legères réparations.

Le terrain du ravin est très tourmenté et profondément coupé par les eaux, et les rampes, quoique roides dans certain endroit, sont assez bien ménagées. Après avoir monté une demi-heure, on descend par differentes rampes taillées dans le rocher pour arriver à la Cavale 3 h. 1/2 de Prahousta.

Chateau et ville de la Cavale de 4 à 500 maisons. — La petite ville de la Cavale est avantageusement située sur un rocher élevé dominant d'un côté la mer et défendant de l'autre les défilés etroits qui conduisent en Thrace. Elle est entourée d'une double enceinte ancienne et courronée par un chateau, qui ne domine cependant pas quelques hauteurs vers l'Est. Elle contient environ 400 maisons turques dans son enceinte, les Grœcs habitent hors de la ville un petit feaux-bourg bati au pied des murailles, ils y sont peu nombreux.

Le chateau est armé du côté de la mer de quelques canons; il ne recoit d'eau que par un aqueduc bati il y a 100 ans par un Pacha, qui se rattache à environ 120 toises aux hauteurs qui sont à l'Est de la ville et où se trouve un canal conduisant les eaux des montagnes à cet aqueduc. Il est à deux rangs d'arcades, élevé de près de 100 pieds et construit partie en grosses briques quoiqu'au milieu des rochers granitiques dont les montagnes sont formées.

Vers le Nord, les hauteurs d'où part la source (qui en parcourt les crêtes, pour arriver à la Cavale) étoient autrefois defendues par une enceinte flanquée de tours dont on aperçoit les ruines. Elles décrivent un arc de cercle du N. au S.-O. pour couvrir le canal conduisant les eaux à l'aqueduc, et formoient autrefois la voie ancienne qui conduit en Thrace en venant se rattacher à la ville par les hauteurs qui la dominent au S.-E. au-dessus de l'aqueduc.

Ce rocher est éloigné d'environ 200 toises de la ville, il seroit nécessaire de l'occuper soit pour pouvoir la battre de cette position soit pour lui couper les eaux. Il commande de plus la route.

La Cavale n'a qu'une simple rade dont le mouillage est bon. La ville et les environs sont gouvernés par un sorbagi, nommé Hussein aga père de l'aga de Prahousta. Il pourroit reunir 2 ou 3,000 hommes des nombreux villages Curd-salies des environs qui joint aux Albanois qu'il entretient pour la garde du chateau pourroient defendre ce passage difficile.

Route de la Cavale à Yénigé, 7 *h.* 1/2[1]. — En sortant de la Cavale, on monte vers l'Est une chaussée ancienne coupée dans le rocher. On arrive ensuite sur le sommet d'un contrefort qui se détache des montagnes au Nord, et qui s'avance vers la mer pour fermer ce passage. Sur cette crête se trouvent le canal conduisant les eaux à la Cavale et les ruines des murailles qui y defendoient l'approche.

On descend ensuite dans un petit vallon d'une demie-lieue de largeur qui s'ouvre au Sud vers la mer. Le traversant par une bonne route, on remonte le revers d'un autre contrefort, qui s'avance comme le premier vers la mer. On trouve sur le sommet un col étroit d'environ vingt pieds traversé par les fondements d'une muraille épaisse, qui se rattache à droite et à gauche aux ruines d'anciennes tours, qui fermoient ce passage. Les Turcs les appellent *Demir Capi* (portes de pierre) et les anciens leur donnoient le nom de *Perganius murus*. On descend par une chaussée pavée de gros bloc de rocher dans un vallon parallèle au premier, et qui s'ouvre comme lui vers la mer. Ils sont tous les deux cultivés en tabac et en vigne.

Remontant de nouveau un troisième contrefort on trouve encore un col étroit defendu comme le premier par d'anciennes murailles que les anciens appelloient Phragreus murus. Ce passage est cependant plus large que le premier. Des ruines anciennes les Turcs ont construit un dervent ou Corps de Garde dont le dernier gardien étoit Ali Mehemet Pacha, aujourd'huy gouverneur de l'Égypte, et alors simple *Bélouk Bachi* commandant une garde de huit à dix Albanois.

La route continue ensuite le long de la mer et contourne une demie-lieue plus loins quelques monticules isolés, pour traverser un torrent venant d'un vallon au N.-E. et arriver au chiflick de Charpenti, dernier poste du sorbagi de la Cavale. Cette ferme appartient à Hussein aga, elle est manœuvré par des Zeugis. Il s'y trouve une garde albanoise.

Observations sur la Cavale et ses environs. — Si l'entrée de la Macédoine est difficile du côté de Platamona et de la vallée de Tempé, elle a aussi l'avantage d'une excellente défense du côté de la Thrace. Tout armée qui voudroit occuper la Macédoine doit s'emparer de la position

1. De la Cavale au Chiflick de Charpentui 1 h. 1/2. Il y a une 1/2 de la Cavale au col appellé Demir-Capi.

de la Cavale qui est très forte et facile à defendre contre ce qui viendroit de la capitale de l'Empire.

Comme Orphano c'est l'échelle des plaines de Serès et de Phillippe et le débouché des riches productions de ce canton Facile à defendre du côté de terre comme du côté de mer, dans une situation très saine, entourré d'un pays riche, elle serviroit de plus d'une excellente place de dépot.

Ces défilés qui commencent aux débouchés de la plaine de Phillippe peuvent avoir trois lieues de long jusqu'au hameau de Charpenti où le terrain formé des alluvions du Nestus commence à s'élargir considérablement entre la mer et les montagnes.

Turcs Curd-jalies [1] *et Salaft-jalies.* — Quittant le chiflick de Charpenti bati à la pointe d'un promontoire où les montagnes s'abaissent pour laisser entre la mer et elles une grande plaine sableuse, on la traverse vers l'Est laissant des marais à droite. La route quelquefois pierreuse aux pieds des montagnes est partout très bonne et conduit au hameau de Carra-Souhau à peu de distance du Nestus, appelé aussi Carra-Sou par les Turcs et *Misto* par les Grecs. On voit une grande quantité de villages dans les montagnes à gauche du chemin. Les plus considérables sont habités par des Turcs Curd-Salies et Salaft-Salies, deux classes d'hommes peu distinctes et transportées comme les Yeurucks de l'Asie Mineure lors de la conquête. Ils sont tous émirs, et s'occupent principalement de la culture du tabac et de la filature des cottons blancs. Ils ont la réputation d'être braves. Ils sont armés d'un long fusil carabiné très pesant.

De Carra-Souhau on voit sur la droite de la rivière au milieu des arbres le gros village de Cherri-Chabeu, dont les habitans sont composés de Turcs et de Grecs rebelles qui jouissent d'une très meauvaise réputation. Ce village est situé près de la mer sur une longue pointe qui s'avance vers Thasos.

En sortant du hameau de Carra-Souhau on arrive bientôt à la rivière. Elle est peu profonde, les bords en sont sableux et peu elevés. Elle a environ 600 pas de largeur, l'été elle ne couvre que la moitié de son lit et on la passe à gué. Les piétons trouvent des charettes attelées de buffles pour les transporter d'une rive à l'autre. Torrent rapide et considérable, l'hyver il couvre la plaine des sables qu'il entraine avec lui, on le traverse alors dans un bac. De là il reste encore 4 heures de chemin jusqu'à Yenigé. La plaine est bien cultivée le long des montagnes et très sableuse et inculte près de la mer. La route est partout très bonne pour les voitures.

Carra-Sous. Ol. Nestus. — Le Carra-Sou qui est le Nestus des anciens prend sa source dans le Rodope ou despoto-dag vers le N. Il entre dans

1. Ou Kirzalies.

les plaines d'Yenigé par une ravine profonde à travers les montagnes qui cernent cette plaine au N. et dont la direction courre de l'O. à l'E. jusqu'au-delà de Gumurgina.

Yenigé est une petite ville très commerçante d'environ 4 à 600 maisons. On y voit des *haus* considérables. La plupart des habitans sont Turcs mais le commerce y attire beaucoup de Grecs qui y viennent acheter des tabacs. Cette ville est située au milieu d'une plaine fertile et entourrée de nombreux villages dont les habitans cultivent le meilleur abac de la Turquie, objet de consommation immense dans l'Empire ottoman. Aussi les habitants de ce canton sont très riches ; ce sont des Turcs qui s'adonnent de préférence à cette culture. Ces tabacs vont à Constantinople, on les embarque à la petite échelle de Caragache 3 heures au Sud-Est de la ville.

L'ayan de Yenigé dépend d'Ismael Bey de Serès comme tout le pays que l'on vient de parcourir, depuis le dervent de Rondino. Cet aga demeure à deux lieues de la ville dans le gros village de Schitcha où sont ses principales propriétés.

Route d'Yenigé à Gumurgina, 8 heures. — Marchant à l'Est une demie heure après avoir quitté Yenigé, on trouve une petite rivière très encaissée sur laquelle il y a un meauvais pont de bois de 30 pas de longueur. Elle est cependant guéable l'été, ce pont dans l'état où il se trouve ne pourroit pas soutenir une charge considérable. La route traverse une plaine bien cultivée. On entre plus loins dans un bois d'ormes, où se trouve un joli tékey entouré de quelques vignes ; il y est à deux heures d'Yenigé. Une heure plus loin on arrive à un grand lac qui communique avec la mer, la petite échelle de *Caragache* se trouve près de ce lac, et entre lui et les montagnes à gauche on trouve les ruines d'une ancienne forteresse appelé *Bourou-Calassi*. Ismael Bey a fait occuper ce passage par une garde albanoise. Il offre une bonne position militaire, mais les marais qui entourent ces ruines doivent la rendre très malsaine. L'espace qui se trouve reserré entre le lac et les montagnes peut avoir une demie lieue d'étendue ; le lac est peu profond, il a environ 2 heures du N. au S. sur une lieue de largeur, il est guéable dans quelques endroits.

Une heure plus loins moitié chemin de Yenigé à Gumurgina on laisse à gauche dans les montagnes le village d'Yassikeu, habité par des Grecs, et à une lieue plus à l'Est un autre gros village situé près d'une gorge d'où sort un torrent qui couvre la plaine de cailloux ; il est très considérable l'hyver, et alors on est obligé de gagner le pied de la montagne pour le traverser sur un pont en pierre qui s'apercoit près de la route.

Depuis Bourou-Calassi la côte se relève en dunes sableuses. Les montagnes se rapprochent de la mer, et ne laissent plus entre elles qu'une plaine marécageuse d'une lieue 1/2 de largeur.

Une heure 1/2 avant d'arriver à Gumurgina, la plaine s'élargit de nouveau. Le chemin passe près d'une forteresse ruiné que l'on laisse à gauche et dont les quatre faces sont encore existantes [1]. Les tours qui la flanquoient de distance en distance sont ruinés ; on en comptoit six sur la face qui regarde la mer, et un tumulus ancien bati sur ses bords. A 400 pas à l'Est de ces ruines le chemin monte sur un plateau qui domine la plaine, et sur lequel on reconnoit les traces d'un ancien camp dont les lignes appuyées d'un côté à la mer et de l'autre aux montagnes traversoient cette plaine du N. au S. Il existe encore dans le centre de cette position un tumulus ou monticule factice.

On descend de ce plateau par un glacis très doux pour se rendre à Gumurgina à travers un terrain marécageux. On laisse à droite un beau chiflick, et passant un ruisseau avant d'entrer dans la ville, on trouve en y entrant au milieu d'un bois très ancien un tékey entourré de sépultures musulmanes.

Gumurgina, 1,500 maisons. — Gumurgina est une ville de 14 à 1,500 maisons. Elle est située comme Yenigé au centre d'une plaine fertile cultivée en tabac et en bled. Sa population est composée en plus grande partie de Turcs cultivateurs. Les Grecs sont moins nombreux. Elle etoit autrefois gouvernée par le rebel *Foka-Chikleu*, qu'Ismael Bey de Serès a reduit après une resistance opiniâtre. Il en donna alors le commandement à *Abdoula Pacha* de Demir-hissar. C'est aujourd'huy Hussein Caya qui gouverne. Il y a un ancien chateau dans l'intérieur de la ville où l'ayan fait sa residence.

Outre le tabac on cultive beaucoup de froment dans les environs de Gumurgina. On y voit aussi des vignes. Près de 300 villages dépendent de cet Agalick; comme Yenigé, elle se sert de l'échelle de Keyragache pour ses exportations.

Les montagnes qui jusqu'à Gumurgina décrivent une courbure de l'O. à l'Est fuyent ici vers le Nord en s'abaissant beaucoup, pour laisser passage au N. de la ville à un torrent venant du Rodope. Près de là se trouve le village de *Scipsilar*, il y avoit autrefois des mines d'or. C'est la Scapta-hilla des anciens où Theucidite a écrit son histoire.

Ces montagnes reviennent ensuite du N. au S. en passant par l'Est et ceignent le bassin à l'entrée O. duquel se trouve Gumurgina. La mer forme la corde de cet arc vers le S.-O., et le contrefort qui s'avance vers l'Est les défilés étroits qui conduisent à Mérée.

Route de Gumurgina à Mérée, 10 heures et 12 heures pour les voitures. — Sortant de Gumurgina vers le S.-E. on trouve à 1 heure 1/2 de la ville le hameau d'Yer-belir entourant une grande ferme. On traverse ensuite trois ruisseaux venant du N.-E. pour se rendre à la mer au S.-O. Ils

1. Maximianopolis.

sont encaissés et on les traverse sur des ponts en hyver. Ils sont en bois et peu solides. La plaine est généralement inculte depuis le dernier ruisseau. On voit cependant à gauche du chemin un bassin central entouré de colines où l'on voit plusieurs villages, le canton est bien cultivé.

Arrivé au pied des montagnes, on s'arrête à moitié chemin au misérable hameau de Keupeckly habité par des Zeugzis mahometants. A quelques pas à gauche de ce village on apercoit au milieu des broussailles l'ancienne voie romaine, parfaitement conservée, ayant environ 24 pieds de largeur. Il reste encore 4 heures de chemin pour se rendre à travers les montagnes à la petite ville de Mérée. La route est jusqu'ici praticable aux voitures. Celle qui conduit directement à Mérée n'est plus qu'un sentier difficile, dont une portion n'est que le lit d'un torrent encaissé. De Keupeckly il existe une autre route pour les voitures tracée sur les vestiges de la voie ancienne, qui suit la crête des montagnes, et revenant ensuite sur les bords de la mer à quelque distance de l'autre, n'allonge que de deux heures.

Le sentier direct courre d'abord au N.-E. sur des rochers durs et difficiles. On voit à une demie lieue, sur la gauche de la route, un grand chiflick appartenant à Carra-Hassan, Ayan de Mérée. Sur le haut du plateau on trouve un village ruiné au milieu de champs cultivés, plus loin un Corps de Garde abandonné, à l'entrée d'une forect de chênes qui se prolonge sur les croupes des montagnes qu'il faut traverser.

Passant un peu plus loins entre deux mamelons élevés on descend par un sentier rapide conduisant au centre de ces montagnes à un dervent près duquel Carra-Hassan a fait batir une superbe fontaine ombragée de platanes.

En quittant cette fontaine eloignée de deux heures de Mérée, on entre dans le lit d'un torrent de 12 à 15 pieds de largeur encaissé des deux côtés à la hauteur de plus de 30 pieds. On le suit une heure laissant une petite baie à droite du ravin, et prenant un sentier à gauche à travers quelques colines cultivés et plantés d'oliviers, on monte à la petite ville de Mérée contenant 3 à 400 maisons, et bâtie sur une hauteur dominant la mer et plantée d'oliviers. Ce canton est sous la dépendance de l'ancien rebel Carra-Hassan d'une bravoure reconnue, et que la Porte a confirmé dans son indépendance.

Carra-Hassan de Mérée, 400 maisons turques, 100 maisons grecques. — La position de Mérée [1] mérite quelque attention parce qu'elle commande l'entrée des défilés que l'on vient de parcourir. Elle a de plus une petite échelle eloignée d'un quart d'heure de la ville du côté du Sud. Ce petit port est défendu par un ancien château que quelques batimens russes ont inutilement tenté de culbuter dans la dernière campagne.

1. Marounia, ol. Maronea Colomia.

Ordinairement on s'embarque à Mérée pour se rendre à Enos pour éviter de contourner toute la baie et le passage du Maritza. D'Enos on se rend à Keichan en passant par :

Zimigikeu	1 h.	
Célepekeu	3	30
Baluor	0	15
Hierlaban	1	15
Keichan	1	
	8 h.	

De Mérée à Ferrée, 8 heures. — Sortant des oliviers qui entourent Mérée la route parcourt un moment un plateau inculte parsemé de taillis, laissant à droite la mer, et ayant à gauche quelques hauteurs qui dominent la plaine au N. et qui s'étagent jusqu'aux hautes montagnes. Celles-ci decrivent une portion de cercle de l'O. au S.-E. et vont fermer la plaine à deux heures de Férée et la séparent du vallon où coule la Maritza.

On trouve à deux heures de Mérée quelques vignes sur les bords de la mer, entourant un kiosk et une jolie fontaine à droite de la route. On entre ensuite dans un pays sauvage coupé de colines où l'on retrouve des portions de l'ancienne voie souvent couverte d'arbres et de broussailles. Le chemin qui est tracé par les chevaux côtoie cette voie sans jamais y entrer. A trois heures de Mérée on entre dans un bois de platane et d'accacia, où se trouve un dervent bati près d'un puit. Ce lieu de repos agreste et agréable est entourré de champs de maïs.

Sortant de ce bois on traverse un torrent venant des montagnes au N., il est à sec l'été. Un quart d'heure plus loins à droite de la route et près de la mer on voit sur un monticule factice un Corps de Garde défendant une anse fréquentée par les bateaux d'Enos et des Dardanelles. On entre plus loins dans une plaine bien cultivée au milieu de laquelle se trouve le village turc de *Chahaner* dépendant d'un tékey qui s'appercoit sur la montagne à l'Est en avant de soi. Ce village se trouve à gauche de la route.

Bains et eaux thermales de Chahaner. — Avant d'arriver au pied de la montagne sur laquelle est batie le tékey, on voit un vallon à gauche de la route au milieu duquel se trouve des eaux thermales, et un peu au-dessus un gros village turc. La fabrique servant de reservoir à ces eaux est à peu de distance à gauche de la route. Elle a été détruite par un tremblement de terre. Ces sources d'eaux chaudes se refroidissent périodiquement en septembre.

Près de ces sources il existe des ruines considérables. Elles appartiennent evidament à une ville batie près des bains. Mais elles sont trop recouvertes d'arbustes et de broussailles pour qu'au premier apperçu on puisse dire à quel tems elles ont appartenu[1].

1. Ext. d'*Hadji Kalfa*. Deux sources chaudes se trouvent près de la mer. Daud Pacha les fit couvrir de coupoles. Le hau situé près de ces sources est une fondation

Le contrefort qui borde ce vallon à l'est s'avance ici vers la mer en s'abaissant vers le Sud en colines. On les traverse par un vallon intermédiaire pour se rendre à Férée. A droite de ces colines, on voit un terrein marécageux[1] au milieu duquel se trouve un lac communicant à la mer. Il est formé en partie par les eaux thermales sortant du vallon au N.

En laissant le tékey sur les hauteurs à gauche on arrive au centre des colines couvertes de bois, où se trouve le village de Kaïlar, bati sur les bords d'un torrent. Il est habité par des Grecs, et les Turcs l'appellent aussi *Room-Keu*. Sortant de ce village la route entre par le N.-E. dans une plaine cultivée pour arriver au bourg fermé de *Férée* situé sur le penchant des montagnes au N.-E. de la plaine baignée par la Maritza.

Ferrée. 200 maisons. Ali-Molla. — Ferrée est une petite ville moitié ruiné par les guerres civiles dont elle est souvent le théâtre. Elle est entouré d'une muraille très basse. Le coteau sur lequel elle est batie est couvert de vignes et de champs cultivés. Elle est evidament bati sur les ruines d'une ville plus ancienne.

Du côté de l'Ouest, elle est séparé de quelques coteaux plus élevés par un ravin profond qui en lui servant de fossé la cerne de ce côté du N. Au S.-E. il existe sur ce ravin les ruines d'un aqueduc ancien dont les ceintres sont en grosses briques.

Ce canton est gouverné par un aga indépendant nommé *Ali-Molla*. Il reconnoit cependant la suprémacie du bey de Serès. On voit sur les coteaux qui se prolongent au N.-E. un grand nombre de villages entourrés de vignes.

Les montagnes qui jusqu'ici courroient de l'O. à l'Est s'abaissent considérablement dans le N.-E. pour laisser un passage au Maritza, venant d'Andrinople 18 heures au N.-E. Ces montagnes appellées despoto-dag sont des chainons du Rhodope. Le Maritza borne de ce côté le territoire sur lequel Ismael Bey de Serès exerce son influence.

La position de Ferrée est avantageuse, parce qu'elle commande la navigation du Maritza dont elle est peu eloigné. La route qui conduit à Andrinople est très bonne, elle suit 18 heures le vallon du Maritza. On compte 12 heures de Ferrée à Enos par terre ; en descendant la rivière, on peut s'y rendre en deux heures. On s'embarque à *S'ouadassi* 1/2 de Ferrée.

d'Orrosbeg. Ces bains sont fréquantés par des caravanes entières. Les malades font aussi usage d'eaux minérales purgatives d'une odeur forte qui se trouvent près des deux sources chaudes et prennent egalement des bains de sables.

Le Tekey dont il est question ici, bati sur la coline voisine des bains, est un lieu de pélerinage appellé la Cellule du pieux Nefs *Baba*. Ce monument est du à la piété d'Etmekdji Ogli Achmed Pacha (1010).

1. C'est un terrein d'alluvion formé par les eaux de la Maritza à son embouchure, et le balencement des eaux de la mer.

Route de Ferrée à Keichan 8 heures. — En quittant Ferrée on descend dans la plaine arrosée par le Maritza, à travers un terrein bien cultivé. Une heure de la ville on trouve la rivière et on la traverse dans un bac. Avant d'y arriver on laisse à gauche du chemin un gros village turc au milieu d'un bouquet de bois, et un moulin à vent bati dans un coude de la rivière et servant de point de reconnaissance au passage. On voit un peu à droite une isle appelée Sou-adassi, servant d'échelle aux bateaux allant et venant d'Andrinople à Enos, où le Maritza se jette dans la mer Egée. La rive droite est bien cultivée.

Rivière Maritza. Ol. Hébré. — Le Maritza qui est l'Hèbre des anciens est le fleuve le plus considérable de la Romélie dont les eaux tombent dans la mer Egée. Son cours est très etendu, ayant ses sources dans le revers oriental du Rhodope près de *Bagny*. Au-dessus de Bazargick une autre source tombe de l'Hæmus près de cette ville. Il passe à Phillipopoli, et commence à être seulement navigable à Andrinople pour de petite barque. Il recoit beaucoup de rivières dans son cours dont plusieurs tombent de l'Hæmus, telle que la *Fouza*, d'autres du Rhodope comme l'Arda.

La Maritza peut avoir soixante brasses de largeur dans le coude où on la traverse au moyen d'une forte barque à treuil contenant 12 chevaux avec leurs conducteurs.

L'autre côté de la plaine est très marécageux et inondé dans les grandes crues. On aperçoit çà et là quelques cultures au milieu d'immenses paturages. Le fleuve est très encaissé et forme de nombreux détours, depuis sa sortie du vallon par où il débouche dans la plaine. Elle est évidament formée d'alluvions sableuses, ce qui en rend le chemin difficile l'hyver.

La ville d'Enos se trouve à dix lieues au S.-O., bati sur les bords de la mer et couroné par des hauteurs qui cernent la plaine de l'Est au S.-O. Elles s'abaissent dans la direction de la route qui conduit à Keichan.

Après avoir suivi trois heures les sinuosités du Maritza on arrive au pied des colines qui bornent la plaine dans le S.-E. On laisse à une demie heure sur la gauche la petite ville d'Ipsala, un des premiers établissements des Turcs en Europe, et montant les colines par un chemin qui a besoin d'être élargi on arrive au village græc d'Haular 4 heures de Ferrée.

Le plateau sur lequel Haular est situé est sableux et presqu'inculte. Il est profondement silloné par les eaux. Il offre quelques belles positions militaires que les anciens n'ont pas négligés. Des tumulus ou monticules factices indiquent à gauche et à droite de la route la position d'anciens camps.

De ce plateau on descend insensiblement dans un bassin cultivé au S.-E. duquel on voit la ville de Keichan. Cette plaine est coupée par des ravins profonds qui ont nécessité la construction de plusieurs ponts en pierre. Une demie avant d'entrer dans la ville on passe près d'un chiflick, propriété de l'ayan de ce canton. On rencontre après quelques coteaux sur lesquels se trouve bati Keichan, petite ville de mille maisons dont la moitié sont grecques.

Ville de Keichan, mille maisons. Ali-cha. — Ce canton fertile est sous la dépendance d'Alicha, dont la fidélité n'est pas très assuré à la Porte. C'est un riche propriétaire qui sème 10,000 kilots de bled par an (le kilot pèse 120 livres), la recolte est evalué à 12 et 15 pour un dans cette partie de la Thrace. Ces bleds servent en partie à l'approvisionnement de la capitale et aux magasins de Gallipoli où se confectionnent les biscuits de la marine ottomane. On voit un grand nombre de moulins à vent dans les environs de Keichan. Cette ville est aussi entourré d'une enceinte crénellé.

Route de Keichan à Margara, 4 heures 12. — Sortant de Keichan la route se dirigeant vers l'Est passe entre deux mamelons remarquables où le chemin embarrassé de rochers a besoin de grandes réparations. Tournant après à droite elle entre dans un vallon bien cultivé. Elle suit le pied des colines couvertes de bois jusqu'au village de *Bulgarekeu* entierement habité de chretiens. Ce village d'environ 150 maisons a été détruit il y a peu de tems par le chef de voleurs Carra-fezi.

Quittant Bulgarekeu on traverse un ravin où le chemin doit être réparé, ce qui est facile dans un terrein caillouteux. Arrivé sur le plateau la route est pratiquée au milieu d'un taillis. 2 h. 1/4 de Keichan on remarque un grand cimetière mahométant abandonné, et à gauche on voit un sentier conduisant à travers les bois au village de Donanjikeu. Dans le vallon à droite on apercoit celui de *Kalischkeu* et à 3 lieues plus au Sud les hautes montagnes qui bordent l'Hellespont, et dont le point culminant est le *mont Sacré* apellé par les Turcs *Ganosdag*. Sur le revers de ces montagnes il se trouve plusieurs villages græcs, très riches et bien peuplés.

On monte ensuite quelques colines dans le N.-E. couvertes de jardins et de vignes pour arriver par une pente douce (où l'on retrouve des portions de la voie ancienne) à la petite ville de Margara. Elle domine au S.-E. des vallons qui se prolongent le long des montagnes de Ganos jusqu'au fond du golfe de Saros.

Margara, 400 maisons. Carra-Amit. — Margara bati sur le penchant d'un coteau au N. du vallon qui la sépare des montagnes de l'Hellespont est une petite ville de 4 à 500 maisons dont moitié Græcs. Elle est bati non loin des ruines de l'ancien Cardia qui se trouvait sur l'Hexamilia et

qui fut détruit par Lysimaque. La position mérite d'être reconnu avec soin n'étant eloigné que de 12 lieues de Gallipoli où se trouve le dépot des approvisionnements de la flotte ottomane et de six du fond du golfe de Saros où se trouvent des salines très riches. De Margara on peut facilement se porter au golfe de Saros et à Gallipoli, et en entrant dans l'Hexamilia des anciens prendre à dos toutes les défenses des Dardanelles, du côté de l'Europe.

Route de Margara à Rodosto, 12 heures. — Sortant de Margara du côté de l'Est on descend dans un petit vallon arrosé par un ruisseau sur lequel il y a un pont de pierre; le vallon est bien cultivé. On remonte après un plateau sableu et nud ayant à sa droite des marais. Ce plateau tournant au N. conduit à des hauteurs dominant une grande plaine à gauche de la route. On en suit vers l'Est les crêtes pendant une heure. On y trouve le village de Kairaniau et cinq tumulus à peu de distance les uns des autres, qui commande une belle position militaire où le mouvement du terrein fait presumer qu'il y a existé un camp. Cette position defend la capitale contre un débarquement fait dans le golfe de Saros, ou contre une armée venant de la Macédoine.

On descend rapidement de ce plateau dans un vallon cultivé laissant à gauche du chemin le village de Derringikeu et d'Arrkeu 4 heures de Margara. Cette portion de chemin a besoin d'être elargi. Avant d'entrer dans le vallon on traverse un ravin sur un pont de pierre. Les colines qui le bornent à droite sont boisées. On voit vers son centre un village au milieu duquel s'elève un chiflick. Les colines se rapprochent à la tête du vallon, la route aura besoin d'être elargie. Une heure plus loin on retrouve les traces de l'ancienne voie avant d'entrer dans le village de *Yenijeck* 8 heures de Margara.

C'est à ce village aujourd'huy presqu'en ruine que vient aboutir la route de Gallipoli et celles des chateaux des Dardanelles. Venant de la Fronde et du chateau d'Asie on traverse l'Hellespont près de Lampsaki à Chardac en face de Gallipoli et de cette ville. On compte 27 lieues jusqu'à Rodosto.

D'Yenijeck à Rodosto, 4 heures. — En sortant d'Yenijeck on longe vers le N.-E. une petite plaine cultivée pour remonter plus loin sur un plateau inculte, d'où l'on découvre la mer de Marmara, et plusieurs villages considérables qui en sont peu eloignés. A 2 heures d'Yenijeck à droite du chemin on distingue au pied des montagnes au Sud le grand Selikeu, 200 maisons græcques, plus loin dans la même direction celui de Combahos, et sur le bord de la mer Panados. On découvre plus vers l'O. dans la montagne celui de Scutari de 600 maisons. Tous ces villages sont habités en majeure partie par des Græcs.

Deux heures d'Yenijeck 1/2 chemin de Rodosto, on trouve sur le

sommet du plateau que parcoure la route un grand cimetière et plusieurs *tumulus* à gauche, au-dessous desquels se trouve le village d'Osmaukeu. On descend ensuite vers Rodosto, à travers des colines couvertes de vigne. On y voit de nombreux villages dont les plus considérables sont *Mesirkeu* à droite, *Hadjikeu* à gauche. Traversant après un vallon arrosé par un foible ruisseau, on remonte d'autres colines pour descendre à Rodosto appellée Tékirdag par les Turcs.

Ville de Rodosto en Turc Tékirdar, 30,000 ames. — C'est une ville considérable batie sur les bords de la Propontide dont la population est estimé à 30,000 ames dont 1/4 Grecques, 1/8 Armeniens, il s'y trouve peu de Juifs. C'est aujourd'huy l'échelle principale de la Thrace, on y embarque des grains et les vins qui approvisionnent la capitale. Les environs sont cultivés en vignes dont le vin est très estimé à Constantinople. Rodosto n'a point de port, le mouillage de la rade est assez sure. La ville est entourée d'une simple muraille crénellé construite dans le moment où Deli Cadri, rebel de Bourgas, désoloit les environs de la capitale. Elle n'a aucune defense du côté de la mer. Son gouverneur Chéléby aga est nommé par la Porte avec le titre de Capigi Bachi.

Rodosto est aujourd'huy le débouché des denrés de la Romélie pour Constantinople depuis que les Anglois bloquent les Dardanelles et que la navigation de la mer Noire est souvent interrompue par les Russes. Elle communique par une bonne route carrossable avec Andrinople qui en est eloigné de 24 lieues.

En quittant Rodosto, on voyage quelque tems sur les falaises qui bordent la mer de Marmara, le chemin est partout carrossable et a besoin de peu de réparation. Le pays qu'il traverse est coupé de ravins et de coteaux dans la direction Est du N. au S., il est absolument decourt et bien cultivé. On compte vingt-quatre lieues de Rodosto à Constantinople. les positions militaires les plus remarquables sont celles de Ponte Grande et Ponte Picolo.

De Rodosto on va à	Eaza-Oglou	1h.	30
—	à Karévéli.	1	30
—	à Keupreuji	1	
—	à Turmeuli	1	
—	à Omourtji	1	30
—	à Eski-hiraclé	1	30
—	à Papasli	1	
—	à Silivria	2	
		11 h.	

On compte ordinairement 12 heures de Rodosto à Silivria où vient se reunir la route d'Andrinople à la capitale. C'est une ville de 12,000 ames batie sur les bords de la mer, et entourrée d'une simple muraille crenellé. Entre la mer et le chemin venant d'Andrinople on voit quelques

marais à travers desquels on a construit une chaussée et un pont en maçonnerie très long qui conduit à la ville. La route de Rodosto suit les bords de la mer où le passage est très resserré par ces marais.

Un vieux chateau en ruine domine la mer du côté du S.-E. Il s'y trouve quelque artillerie.

De Silivria à Bivados	3	heures.
De Beratos à Combourgas	1	—
— à Ponté Grande	3	—
— à Ponté Picolo	2	—
— à Constantinople	3	—
	12	heures.

La route de Constantinople à Andrinople passe par Silivria, et on la prend de Silivria pour se rendre à la capitale ; elle est partie pavé, et restoré l'année dernière lors du départ de l'armée du Grand Vizir pour les bords du Danube.

Ponte Grande est un lac considérable communiquant avec la mer par une bouche etroite et marécageuse. Les Turcs ont construit une très belle chaussée et deux ponts à travers ce marais conduisant au bourg de Ponte Grande situé au pied des hauteurs qui se trouvent border le lac vers l'Est. Les hauteurs qui commendent ce débouché offrent une superbe position militaire qui a été bien reconnue par le gouvernement ottoman. Cependant cette position peut être tournée du côté du Nord à la faveur de quelques plis de terrein. Le ruisseau qui forme le lac est peu considérable et ne peut être regardé comme un obstacle ni un appui pour la droite de cette position.

De Ponte Grande à Ponte Picolo il y a deux lieues. Le chemin parcourt un plateau élevé d'où l'on descend sur les bords d'un autre lac communiquant comme le premier avec la mer. La chaussée qui le traverse est moins étendue, les accidents de terrain sont les mêmes. Il reste ensuite une grande plaine coupée de colines à parcourir pour arriver à Constantinople, laissant à droite sur les bords de la mer le village de Saint-Stephano, où se trouvent les poudrières de l'Empire ottoman qui ne sont defendu par aucun ouvrage. M. Chivalière dans son excellent ouvrage a fait connoitre Constantinople trop en details pour qu'il soit nécessaire d'en parler.

(*La fin dans un prochain numéro.*)

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES

Blanchard (Marcel). — Projets de monument sur le Mont-Cenis 171

Clouzot (Henri). — Les résidences du second Empire : Saint-Cloud, *avec un plan dans le texte et quatre planches hors texte*. 219, 330

Dechamps (Jules). — De Napoléon à Lamartine 207

Driault (Édouard). — Les Napoléon et l'Alliance Latine. 5

Grinwasser (Hip.). — Le Code Napoléon dans le Duché de Varsovie, étude historique d'après des documents inédits 129

Grouard (Colonel A.). — Les derniers historiens de 1815. La Journée du 17 juin; note additionnelle à propos de la « Réponse » de M. E. Lenient. 180, 300

Lanzac de Laborie (L. de). — L'enseignement secondaire à Paris au début du Consulat : Les Écoles centrales (an VII — an X). 257

Ledeuil d'Enquin. — La dernière phase de l'expédition de Saint-Domingue : les généraux Ferrand et Barquier (30 novembre 1803-7 juillet 1809) 287

Lenient (E.). — La solution des énigmes de Waterloo. Réponses au colonel Grouard. 26, 323

Saunier (Ch.). — L'attirance de l'art français au delà du Rhin, de Napoléon Ier à Napoléon III, *avec une planche hors texte*. 58

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

GACHOT (Édouard). — Napoléon et les Invalides prussiens, 1806-1808 87
MARMOTTAN (Paul). — Le théâtre à la cour du Roi Louis 103
TROMELIN (J.-J.). — Itinéraire d'un voyage fait dans la Turquie d'Europe, d'après les ordres de Son Excellence le Général Marmont, duc de Raguse, etc., etc., par un officier d'état-major de l'armée de Dalmatie, dans l'automne de 1807, *1re partie; un plan dans le texte* 344
VAUTHIER (Gabriel). — Les Congrégations religieuses sous l'Empire 233

BULLETIN HISTORIQUE

CHAPUISAT (Édouard). — Les Études Napoléoniennes en Suisse en 1916. — Frédéric Barbey, *Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France.* — Eugène de Budé, *Les Bonaparte en Suisse.* — A. Jullien, *Soldats suisses au service étranger.* . . . 246

NOTES ET NOUVELLES

Sur un militaire qui passant à Sisteron donnait à son chien le nom de Bonaparte (ALFRED HACHETTE) 116
Le Congrès annuel de l'American Historical Association à Cincinnati (décembre 1916) 118
Notes de lectures : D. Joukovitch, *La Russie occidentale sous le règne de Paul Ier* (ABEL MANSUY). — O. Meuriot, *La Population et les lois électorales en France de 1780 à nos jours* (L. VILLAT). — Marius Morand, *Statistique des métiers de tissage de soieries au service de la fabrique lyonnaise* (ID.). — C. Piccioni, *L'ordre de Malte et la Corse* (ID.). — Articles de M. A. Curti (G. LOTE) 119, 256

GRAVURES

Cabinet de travail de Jacques-Ignace Hittorff, *planche hors texte.* 70
Cabinet de travail et cabinet de toilette de l'impératrice Eugénie, Salon Vert ou des Dames, Salon Rouge ou des Chambellans, au

Palais de Saint-Cloud (Aquarelles de F. de Fournier, 1860, 1863, Collection de M. Firmin Rainbeaux). *Quatre planches hors texte.* 219, 339

Plan schématique du palais de Saint-Cloud, premier étage, vers 1865. *Plan dans le texte.* 221

Plan de l'itinéraire de J.-J. Tromelin en Turquie d'Europe. *Plan dans le texte.* 345

Le Gérant : R. Lisbonne.

Coulommiers. — Imp Paul BRODARD.